LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le Dr CABANÈS

TROISIÈME ANNÉE

1896

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

17, RUE D'ODESSA

1896

1 5 cm

Supplément Illustré à la *Chronique Médicale*, n° 1

(3e année)



Docteur FAUVEL

3e ANNÉE. N° 1. 1er JANVIER 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS IMPORTANT

L'Administration de la *Chronique médicale* rappelle à ses abonnés actuels qu'ils seront considérés comme réabonnés, sauf avis contraire de leur part : cet avis devra nous être transmis le 10 janvier au plus tard. Nous prendrons la liberté de faire toucher le montant de l'abonnement par la poste, s'il ne nous était pas parvenu avant cette date. Nous prions MM. les abonnés de l'étranger de nous couvrir dès à présent du montant de leur abonnement par un mandat international, ou par l'intermédiaire d'un libraire, banquier, ou tout autre de leurs représentants à Paris.

On peut s'abonner par un simple avis donné sur une carte postale ; nous prenons à notre charge l'encaissement de l'abonnement par la poste.

Pour s'abonner, le moyen le plus pratique consiste à remettre à un bureau de poste quelconque de France ou d'Algérie la somme de dix francs, avec son nom et son adresse, en indiquant qu'on désire s'abonner à la *Chronique médicale*.

Les abonnés qui n'auraient pas reçu, par une erreur de distribution de poste, certains numéros de la *Chronique*, mais qui, par contre, en auraient reçu d'autres en double exemplaire, sont priés de nous retourner ces derniers en échange de ceux qui leur manqueraient : les collections des première et deuxième années de la *Chronique* étant presque épuisées, nous engageons nos abonnés à se hâter de nous demander les numéros qui leur font défaut.

Nous disposons des quelques collections complètes qui nous restent des années 1894 et 1895 en faveur des nouveaux abonnés pour 1896, au prix exceptionnel de *vingt francs*, l'abonnement pour 1896 compris (abonnements français) ; de *vingt-sept francs* (abonnements étrangers).

Pour les échanges, nous renvoyons à la note insérée dans le numéro du 15 décembre 1895.

Un numéro spécimen est toujours envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

NOTRE PROGRAMME POUR 1896

La *Chronique médicale* entre dans sa troisième année. La période de tâtonnements est terminée, l'orientation de notre revue est désormais à peu près fixée ; nous disons : *à peu près*, pour bien marquer notre désir de tenir compte de tous les conseils et observations qui pourraient nous être soumis sur les réformes, sur les améliorations, que nous ne cesserons de poursuivre.

Nous pouvons dire, avec une satisfaction qu'on voudra bien nous permettre d'exprimer, que le succès de la *Chronique médicale* a dépassé toutes nos prévisions. Nous avons reçu de toutes parts des marques de sympathies, des encouragements qui nous ont été bien précieux. Ils ne pourront que nous engager à persévérer dans la voie que nous nous sommes tracée.

La *Chronique médicale* est et restera un journal d'*idées*, de *faits*, de *documents*, présentés sous une forme littéraire, mais dont le fond ne cessera pas de rester médical. La médecine touchant à toutes les branches de l'activité humaine, le médecin doit aider, dans sa sphère, à la solution des problèmes historiques, littéraires, philosophiques ou sociaux qui réclament le concours de tous les intellectuels.

Nous avons soulevé quelques-uns de ces problèmes dans le cours de l'année qui vient de se terminer.

C'est ainsi que, dans le domaine historique, nous avons traité de : *la question Louis XVII*; la *Mort de Charlotte Corday;* la *Conduite des médecins allemands pendant la guerre de 1870-71*.

Dans le domaine littéraire, nous avons eu la bonne fortune de nous voir réserver des travaux inédits sur la carrière médicale de MM. Victorien *Sardou*, H. *Rochefort*, A. *Naquet*, etc. Nous avons consacré des études personnelles à ces grandes figures de l'humanité : *Cervantès*, *Le Tasse*, *Dupuytren*, *Littré*; et à bon nombre de médecins ignorés, tels que *Le Dante*, *Galilée*, *Papin*, que notre profession revendique avec un légitime orgueil.

On n'a du reste qu'à se reporter aux extraits de sommaires que nous reproduisons sur la couverture de chacun de nos numéros pour se rendre un compte exact de ce que nous avons jusqu'à ce jour produit.

Tout cela, au surplus, appartient au passé : nous appellerons plutôt la bienveillante attention de ceux qui nous suivent sur nos projets d'avenir.

Tout d'abord annonçons la suppression de la rubrique : *La Médecine officielle*. Mais comme nous tenons à dédommager ceux de nos abonnés qu'intéressait ce compte rendu, nous leur ferons adresser, sur leur demande, l'*Officiel Médical*, un des plus complets et des mieux renseignés des journaux médicaux, sur les travaux des Sociétés savantes et les actes officiels, moyennant un supplément *annuel* de 2 francs ajoutés au prix futur de la *Chronique*; ce qui mettra les deux journaux à 12 francs, prix actuel de notre revue.

Ceci dit, nous nous proposons de publier pendant l'année 1896 :

La suite de notre Enquête sur la *Documentation médicale dans le roman et au théâtre*. Suivant l'exemple de M. E. *Zola*, MM. *Alph. Daudet* et J. *Richepin* nous ont accordé la faveur d'une entrevue, dont nous donnerons dans un de nos plus prochains numéros l'exacte photographie.

MM. le professeur *Lacassagne*, le savant médecin légiste de la Faculté de Lyon, G. *Barral*, l'auteur de la sai-

sissante *Epopée de Waterloo*, dont nous donnerons sous peu une consciencieuse analyse ; le Dr *Maurice de Fleury*, qui n'a pas besoin, dans ce numéro qui lui est presque exclusivement consacré, de présentation superflue ; Paul *Sébillot*, l'érudit conteur des superstitions et traditions de nos pères ; le Dr Legué, dont le récent ouvrage : *Médecins et Empoisonneurs au XVIIe siècle*, a produit une si vive sensation ; le Dr *Dureau*, le savant bibliothécaire de l'Académie de médecine, etc., ont bien voulu nous promettre des articles originaux dont nos lecteurs ne manqueront pas de leur savoir gré.

En outre de ces *Travaux Originaux*, nous réserverons une large place à des fragments de *Mémoires* peu connus, non mis dans le commerce, ou tirés à un très petit nombre d'exemplaires, tels que :

Les *Mémoires* de *Desgenettes*, de *Pugnet*, de *Cloquet*, de *Boussingault*, de *Cadet de Gassicourt*, etc.

Nous exhumerons des *Pages oubliées :* d'Alex. *Dumas*, Edmond *About*, Paul *Lacroix*, Léon *Chapron*, *Asselineau*, Edouard *Fournier*, *Vermersch*, *Legouvé*, *Verlaine*, *Broca*, *Ball*, *Clémenceau*, *Ricord*, etc. A la rubrique : *Trouvailles Curieuses*, figureront des autographes de : *Bouillaud*, *Dupuytren*, *Dubois*, *Corvisart*, *Bichat*, *Tronchin*, *Portal*, *Orfila*, *Récamier*, etc.

Enfin, une bonne nouvelle pour terminer :

La *Chronique médicale* aura la primeur d'un travail, encore inédit, sur la *Santé de Napoléon Ier* ; et un autre, non moins curieux, sur la *Maladie et la Mort de la Princesse de Lamballe*.

Tout cela sans préjudice de la publication de nos ouvrages en cours : les *Médecins ignorés*, les *Morts mystérieuses de l'Histoire* et la 2e série du *Cabinet secret*.

ACTUALITÉS MÉDICALES

—

M. le Dr Mce de Fleury qui nous avait, dès la première heure, promis le précieux concours de sa plume, veut bien aujourd'hui se souvenir de sa promesse; nous ne saurions trop l'en remercier. Notre distingué confrère et ami ne s'est pas contenté de nous offrir la primeur d'une de ces délicieuses nouvelles qui rappellent les jolis contes galants du XVIIIe siècle, avec en plus une pointe bien moderne d'ironie légère et d'humour; il a voulu faire plus et nous a envoyé, en même temps que l'article d'une touche si délicate qu'on lira plus loin, la préface qu'a écrit M. Henri Lavedan, le fin portraitiste des *Viveurs*, en tête de l'ouvrage à la veille de paraître sous le titre de : *Causeries de Bianchon.*

Bianchon, nous le connaissons tous : nous ne parlons pas du Bianchon de Balzac qui vécut en d'autres temps, mais de Bianchon du *Figaro*, celui-là, bien vivant, quoi qu'en dise M. Lavedan, et qui a simplement demandé à changer de nom. Comme nous n'avons aucune raison de douter que sa requête ne soit favorablement accueillie, nous pouvons dès à présent annoncer qu'Horace Bianchon se nommera désormais le Dr Maurice de Fleury; qu'il ne fera de la littérature qu'à ses moments perdus, si tant est qu'il lui soit loisible d'en perdre.

Nous ne célerons pas que, depuis quelques mois, nous avions prévu cette évolution. Les travaux de notre confrère sur le traitement rationnel de la *neurasthénie* et de *l'insomnie*, sur les *lois de l'hypodermie*, etc., n'attestaient pas seulement les qualités littéraires de leur auteur, mais révélaient de longues et patientes études basées sur l'observation et l'expérimentation. Le Dr de Fleury, qui est d'ailleurs un ancien interne des hôpitaux de Paris, s'est, depuis bien des années, adonné à l'étude des maladies nerveuses, et il est en passe aujourd'hui de devenir un maître dans cette si intéressante branche des sciences médicales.

Pourvu maintenant que la clientèle ne l'absorbe pas au point de ne plus lui donner le temps de venir de temps à autre *causer* avec nos lecteurs !

Les Causeries de Bianchon,

Par M. Henri Lavedan.

« Bianchon (Horace), médecin de Paris, célèbre sous Char- » les X et sous Louis-Philippe, officier de la Légion d'hon- » neur, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de méde- » cine, premier médecin de l'Ecole polytechnique, né à San- » cerre (Cher), dans les dernières années du XVIIIe siècle... » Ainsi s'expriment MM. Anatole Cerfberr et Jules Christophe, dans l'étonnant répertoire de la comédie humaine qu'ils ont avec une pieuse déférence consacré à l'œuvre de Balzac. Et, continuant de résumer la carrière du fameux docteur, ils

nous rappellent qu'il connut Goriot et Vautrin à la pension Vauquer, qu'il fut en relations avec César Birotteau, l'illustre parfumeur, soigna Rubempré, blessé en 1822, le baron de Nucingen, malade d'amour pour Esther Gobseck, Mme de Serizy, que l'on craignait de voir devenir folle après le suicide de Rubempré..., etc. Ils nous disent, sans rien omettre, tous les chevets modestes ou glorieux auxquels fut convié l'éminent thérapeute, les duchesses qu'il soigna, guérit, accoucha, les misères tragiques ou comiques, pauvres ou dorées auxquelles il dut, par profession et native bonté, d'apporter quelque soulagement. Et ces messieurs ajoutent enfin : « Horace Bian-» chon, conteur brillant et spirituel, narra dans le monde les » aventures qui ont pour titre : *Étude de femme. — Autre » étude de femme. — La grande Bretèche.* »

Mais ce qu'ils ne disent pas, le réservant, sans doute, pour une autre édition, c'est que Bianchon eut un fils, médecin lui aussi, et Horace de nom comme son père, conteur brillant et spirituel comme lui, et dont les causeries, si fort goûtées depuis sept à huit ans au *Figaro* et dans maints autres journaux, se trouvent aujourd'hui réunies en ce volume que j'ai l'affectueux plaisir en même temps que le triste devoir d'annoncer au grand public.

J'ai bien dit triste devoir, et voici pourquoi : c'est que le jeune Bianchon, Bianchon fils, est mort. Paisiblement, délibérément, il s'est tué.

La nouvelle de son suicide me fut apportée, il y a peu de temps, par son médecin et meilleur ami, le Dr Maurice de Fleury, l'*alter ego* de ses pensées et de ses projets, son Euryale parisien, son inséparable, au point qu'ils se ressemblaient comme deux gouttes de vin de Bordeaux et qu'on les prenait à tous moments pour les deux frères — avec cette nuance que Bianchon, le cadet, dégageait de soi quelque chose d'un peu frivole, et que, très volontiers, il écrivait un conte, évoquait un paysage ou analysait un cas passionnel, donnant des preuves d'un talent plutôt littéraire que purement médical.

Maurice de Fleury se distingue, au contraire de son ami regretté, en ceci qu'il est, avant tout, médecin. Ancien interne des hôpitaux, élève de Charcot, et non moins lettré que son Sosie, il ne se sert de sa lumineuse façon d'écrire que pour publier des études scientifiques, rigoureusement observées, sur le *Sommeil et l'Insomnie*, *l'Epuisement nerveux* ou *la Médecine de l'Esprit*. Entre temps il publie un volume de biographie et de critique sur Pasteur et Charcot, mais pour

retourner aussitôt à ses belles recherches personnelles sur la fatigue ou l'irritation du cerveau.

La visite que me fit Maurice de Fleury dans les pénibles circonstances indiquées n'avait pas seulement pour but de m'apprendre la fin de son Pylade. Le docteur, sachant mon égal attachement pour lui et l'ami regretté, voulait me consulter sur un cas de conscience. Institué légataire universel de Bianchon, il avait retrouvé, parmi les papiers du cher défunt, toutes ses causeries classées et groupées dans la pensée manifeste d'une publication en librairie. Que fallait-il faire ? Répondre au désir secret et indubitable de celui qui n'était plus, ou laisser les choses en l'état, c'est-à-dire dans le repos qui n'eût certes point été l'oubli ! C'est à ce sujet qu'il venait me consulter. Je fus aussitôt pour l'affirmative. Le docteur de Fleury combattit mon sentiment. Il éprouvait, dans l'intérêt même de son vieux camarade, une certaine hésitation à publier ces pages de jeunesse. Il craignait que le bon renom médical de Bianchon n'en souffrît, et pensait peut-être desservir sa mémoire en la servant avec trop de fraternelle piété. Je fus assez heureux, non sans peine, pour lever ses scrupules et l'assurer que, bien au contraire, en publiant ces *Causeries*, si alertes et franches, bourrées de faits, d'idées, d'anecdotes et de conseils, saupoudrees de morale à point, il rendrait non seulement le plus cordial des hommages à Bianchon, mais en même temps qu'il s'honorerait, lui, de Fleury, par l'espèce de contre-coup qui ne manquerait pas d'en rejaillir sur lui dans le monde, où son dévouement à Bianchon était tellement établi qu'il suffisait qu'on lût une ligne de l'un pour avoir envie d'en lire deux de l'autre. Malgré mes bonnes raisons, de Fleury ne voulut pas se laisser convaincre, et il fut alors décidé, séance tenante, que je présenterais moi-même aux lecteurs, en toute simplicité, ces pages de Bianchon, que le docteur de Fleury, sans déchoir, aurait très bien pu écrire et signer.

*
* *

Bianchon ne voyait dans ce livre, mis au net et classé dans les derniers jours de sa vie, que quelques causeries d'un caractère intime, susceptibles d'attacher une heure ou deux, le soir venu, les médecins lassés de leur triste labeur quotidien. J'y vois mieux.

D'abord, des descriptions et des récits de saisissante évocation, entre autres le *Voyage en Savoie*, les *Fleurs d'hiver*, la *Première au Point-du-Jour* et *Sainte-Périne*, cette étrange

maison balzacienne que l'auteur connaît... comme s'il y avait été. Puis, quelques profils de savants, tracés d'un dessin juste et net, des pages d'histoire contemporaine, vue par le côté médical : la maladie de l'hôte mystérieux de Bournemouth, la mort de Jules Ferry, de Pasteur, du président Carnot, et la folie du pauvre Maupassant, dont Bianchon fut un instant l'ami.

A côté de conseils d'ordre pratique tels que : *Le choix d'un médecin*, *Comment il faudrait se soigner*, *Histoire de Microbes*, ***l'abbé Kneipp***, on rencontre dans ce livre une série de nouvelles et de chroniques d'un ordre tout particulier, mais pénétrées de morale, et d'une gravité foncière.

En dépit du choix de ses titres et de l'apparence quelquefois badine de ses petits contes philosophiques, l'auteur est, comme disait Renan, « de ceux qui prennent religieusement les choses ». Et c'est ici, je pense, que se précise et se fixe le mieux le talent de l'auteur défunt : Il ne craint pas la hardiesse du sujet, mais il sait la tempérer par la souple dextérité de son style au point de pouvoir à peu près tout dire sans effaroucher personne, même une lectrice délicate. Ajoutez-y, presque toujours, pour conclusion, une pensée de thérapeutique apaisante, un traitement de la douleur morale, un pansement ingénieux pour les cœurs meurtris.

Il se dégage en somme une idée neuve et maîtresse de ces pages. Cette idée, que le Dr de Fleury devra reprendre un jour pour son propre compte, sans craindre d'en voir souffrir son bon renom professionnel, c'est la conscience précise qu'il a du rôle moralisateur du médecin sur les malades à l'esprit en dérive, à la volonté défaillante, aux nerfs épuisés. En commentant sans relâche cette large pensée : « Se servir de » ses moyens de médecin de nerveux pour empêcher l'hom- » me de trop souffrir moralement », il lui est possible de se faire un jour, parmi les savants, les philosophes et les praticiens de ce temps, une place très enviable.

Ceux qui applaudiront alors à son succès oublieront le pauvre Bianchon enterré depuis longtemps.

Seul, Maurice de Fleury, dont je connais la gratitude, sera fidèle à la mémoire de son cadet d'antan, et quand, par hasard, le volume de ses *Causeries* lui tombera sous la main, il pensera en souriant avec mélancolie : Pauvre ami, je lui dois beaucoup. Il a gardé pour lui nos péchés de jeunesse, et m'a fait entrevoir une œuvre plus féconde que toute littérature.

Aider son frère à vivre, lui apprendre à aimer et à travailler, voilà le véritable « ouvrage », et qui ne s'épuise jamais.

PAGES DE DEMAIN

—

Le conte qu'on va lire fait partie d'un ouvrage du D[r] de Fleury, qui va prochainement paraître sous le titre de : Les *Causeries de Bianchon*. Nos lecteurs sauront gré à notre confrère plus qu'à nous-même de leur avoir réservé ces pages d'une immoralité si.. morale.

L'allumeuse,

Par M. le docteur Maurice de Fleury.

Comme elle était venue le consulter pour un bobo de rien du tout, l'ordonnance fut vite faite.

Par cette chaude après-midi d'août, il n'y avait personne, ou presque, dans le salon d'attente, et ils causèrent longuement, en gens que rien ne presse, ayant l'impression que Paris dormait autour d'eux, et qu'il faisait vraiment très bon, dans ce grand cabinet resté frais grâce aux volets clos, où l'on n'entendait d'autre bruit que celui de leurs voix.

Après s'être vus tant de fois au chevet du mari, mort ataxique deux ans plus tôt, ils se connaissaient mal, curieux pourtant l'un de l'autre.

Jolie comme un joli polichinelle roux, aux joues roses et au nez courbe, aux beaux yeux un peu fous, madame Arthois avait infiniment d'esprit, de l'esprit prompt, hardi, aux réparties si vives certains soirs, que c'était un ravissement. Elle gâtait à peine tout cela d'un rien de pédantisme — un peu trop de citations — et, parfois, de l'esprit voulu aussi fâcheux que l'autre, le spontané, était charmant.Par-dessus toutes choses, elle était enragée de plaire, fervente esclave de sa seule vocation : séduire, et sa coquetterie ne désarmait jamais. Bien qu'elle pratiquât le flirt comme une profession, on ne lui donnait pas d'amant.

Ce cas mental l'intéressait beaucoup, lui, le vieux Chevareau, à qui son *Traitement des maladies de la Volonté* avait ouvert les portes de l'Académie des sciences morales, longtemps avant qu'il fût de l'Académie de médecine.

Et caressant sa douce barbe blanche, il savourait en philosophe — non pas tant cette joie de posséder pour soi tout seul la séduisante causerie, les jolis gestes, l'élégance affinée et les parfums de cette femme — que la satisfaction de contempler un beau microbe, bien venu sous le microscope, et d'autant plus intéressant que sa virulence est plus grande.

Il fut extrêmement aimable, avec une nuance imperceptible de mépris, que sa finesse aiguë de femme dénicha sous le buisson de compliments qu'il lui servait.

— Vous savez que je suis une parfaite honnête femme !... affirma-t-elle, en le regardant dans les yeux.

Et comme il protestait très hypocritement :

— Ne niez pas ! Vous venez de penser de moi que j'avais des airs de cocotte, des conversations d'actrice après souper, et vous m'avez classée à l'avant-dernier échelon de la hiérarchie morale... J'en suis plus sûre que si vous l'aviez dit... Et savez-vous ce que je pense de vous, en retour ?... Que ce n'était pas la peine d'écrire de gros livres et d'être un grand savant, pour se tromper si piètrement aux apparences. Ecoutez bien ce que je vais vous dire : pendant cinq ans j'ai vécu avec un mari terriblement malade, affreusement tyrannique et méchant ; ça ne m'a pas empêché d'aller dans le monde, c'est vrai ; je ne pouvais pas me cloîtrer !... Je vous jure que je ne l'ai pas trompé, pas une fois, mon pauvre ataxique ! Depuis sa mort, je n'ai pas eu d'amants, je vous le jure aussi avec la même tranquille assurance. Rengainez votre jugement téméraire, mon cher docteur : vous avez devant vous la plus honnête femme de Paris.

Et elle exposa sa façon de concevoir l'amour moderne. On en pouvait avoir les véritables joies sans les tourments ni l'avilissement. Beaucoup de flirts et pas d'amants. Se faire aimer, s'enivrer doucement de l'adoration des hommes, traîner autour de soi, jusqu'à l'âge où l'on devient vieille, tout un cortège d'amoureux, c'était la vraie sagesse, la vertu pas bébête, et beaucoup de joie sans remords.

Ce fut elle qui prononça, le nez tout retroussé de malice et d'audace, le vilain mot brutal qui la définissait :

— Une allumeuse, quoi ! Comme dit mon ami Foucher, le moins larmoyant de mes flirts...

— Mais, si un homme vous aimait pour de bon, s'il vous aimait, « du grand, de l'implacable amour », comme dit Maupassant ?...

— Il nous en faut toujours un ou deux de la sorte. Pour éprouver les vraies joies de l'orgueil, il faut que nous soyons certaines de pouvoir susciter de grandes passions, quitte à ne pas les partager, car la chute serait fatale. Et tenez, j'ai, depuis six mois, le véritable amoureux-fou classique, aussi sincèrement, aussi superbement toqué que les plus beaux héros du romantisme...

— Vous n'avez pas un peu pitié de sa torture ?...

— Mais, pourquoi diable s'est-il laissé pincer... Jamais, au grand jamais, je ne lui ai promis quoi que ce soit de formel, de précis !.... Puis, ne croyez-vous pas qu'il se monte la tête, et qu'il exagère vraiment, qu'il veut se rendre intéressant, quand il prétend que mes refus l'affolent, qu'il devient colère, méchant, d'une méchanceté qu'il ne se savait pas, et que l'idée de mort traverse sa pensée... C'est le truc de l'apitoiement ; c'est sur

cet ordre d'arguments que la femme succombe 75 fois sur 100. Moi, je ne suis pas bête, j'y coupe !...

*
* *

Elle en était venue où il voulait : elle était mûre pour la petite démonstration de morale pratique qu'il avait envie de lui faire.

La leçon fut originale.

— Croisez vos jambes, lui dit-il.

Et comme elle restait un peu interloquée de cet incident de conversation :

— ... Sans les montrer, ajouta-t-il... Croisez vos genoux l'un sur l'autre... Bon !... la jambe gauche abandonnée et comme morte.

Sur sa table encombrée de choses, il saisit un petit marteau au manche souple, à tête de métal cerclé de caoutchouc, et d'un petit coup sec, il l'en frappa sous la rotule, au niveau du tendon. Et sous l'imperceptible choc, la jambe eut un soubresaut brusque... qui l'étonna, puis la fit rire.

— C'est gentil, votre petit truc... mais pourquoi me faites-vous ça ?...

— C'est l'image simplifiée du phénomène amour, madame, ou plutôt c'est l'exemple rudimentaire de toute chose humaine. Ecoutez-moi : j'ai frappé sur les extrémités des nerfs sensitifs de ce tendon ; une vibration nerveuse a couru le long de ce nerf jusqu'à la moelle, où cette sensation s'est réfléchie, s'est métamorphosée en force, en mouvement indépendant de votre volonté. C'est un réflexe. Le phénomène intelligence, le phénomène vitalité, le phénomène amour aussi sont des réflexes du même ordre.

Sous peine de désordres graves, et de désobéissance à la loi, tout ce qui entre en nous de sensitif, ressort en force, en énergie, en besoin d'accomplissement.

M. X.... vous aime : chaque fois qu'il vous voit, que sa rétine vibre, frappée par votre visage charmant, que son nerf acoustique tressaille, frappé par votre voix exquise, que les nerfs de ses doigts frémissent à la pression de vos doigts, il se produit en lui une chose pareille à ce qui s'est produit quand j'ai percuté tout à l'heure le tendon de votre rotule, un courant sensitif qui remonte au centre, se répercute et doit revenir au dehors sous la forme d'un mouvement.

Si M. X.... était un sauvage, un homme primitif, ce mouvement serait celui de vous posséder tout de suite. Mais M. X.... est un civilisé : son éducation empêche cette force, qu'il tient de vous, de revenir à vous. C'est là ce que vous ordonnez, sans vous douter une minute que vous violez la grande loi physiologique, la loi du réflexe.

Ce que M. X.... ne peut émettre en étreintes logiques, en action correspondante à l'excitation reçue — je suis technique

— il le traduit comme il peut, en larmes, car il pleure, en énervement, en colères, en autres mouvements illogiques, qui lui font mal, qui ébranlent son pauvre équilibre et mettent ses nerfs en péril grave. Car, de deux choses l'une, ou M. X.... n'est pas du tout un névropathe, et alors il ne peut pas être amoureux fou de vous, ou il est un peu névropathe, et vous allez le détraquer pour tout de bon, au moyen du petit mécanisme réflexe que je viens de vous exposer, et que vous allez lui casser.

— Cela prouve ?... fit-elle avec un air contrarié.

— Cela prouve, ma chère enfant, qu'une « allumeuse », comme vous dites, est une femme qui se croit honnête et qui ne l'est pas tout à fait, puisqu'elle viole la loi qui régit tout, puisqu'elle donne soif et empêche de boire. puisqu'elle excite et n'apaise pas, puisqu'elle suscite la première partie du réflexe et ne veut pas de la seconde. Les coquettes nous font des fous, non pas toujours des fous à interner, mais des toqués dont la vie est perdue, dont les enfants sont des dégénérés. C'est contrariant pour le flirt, mais qu'y puis-je ?...

Elle écouta, sérieuse un moment, puis, comme il demandait jusqu'à quel point il l'avait convaincue, elle ne voulut plus comprendre, et entêtée comme une femme :

— Si les hommes sont des toqués, c'est leur faute et non pas la nôtre.

Alors le vieux docteur, en la reconduisant au seuil, eut une fois de plus conscience de l'insuffisance d'un bon raisonnement pour convaincre une femme.

Il se dit que, sans doute, un grand nombre de femmes, celles qu'on nomme les coquettes, ne peuvent rencontrer ailleurs que sous l'effluve des phrases galantes émanant d'un grand nombre d'hommes, cette légère excitation du cerveau qu'on appelle la Joie et que tous les êtres recherchent.

Il se souvint des *amibes* dont parlent les naturalistes, de ces êtres unicellulaires, placés tout en bas de l'échelle des êtres vivants, qui se complaisent visiblement dans quelques gouttes d'eau sucrée, y étalent leurs pseudopodes et se vautrent quasi-voluptueusement. C'est le milieu qui leur convient, c'est l'atmosphère qu'il leur faut, c'est là qu'ils vivent pleinement. La femme coquette est sans doute pareille à ces primitives cellules : elle va où la joie de vivre se rencontre ; mais comme il faut que soit restreint le champ de sa conscience, pour qu'elle ne perçoive pas l'affreuse douleur qu'elle cause à quiconque l'aime vraiment !

Et il conclut à la difficulté de la prophylaxie, à la quasi fatalité du mal, à la terrible ingratitude de la tâche de moraliste.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Modifications de la solubilité et de la constitution moléculaire de certains médicaments usuels par quelques-unes de leurs synergies.

Les faits dont nous avons l'intention de parler aujourd'hui constituent un des chapitres les moins connus de la posologie. On ne les trouve condensés dans aucun ouvrage classique, et, bien que nous ne soyons pas le premier à essayer de donner une explication satisfaisante de quelques-uns d'entr'eux, jamais, croyons-nous, on ne les a envisagés dans un sens aussi large que celui que nous leur donnerons. Il nous est donc permis d'invoquer en commençant et la patience et l'indulgence du lecteur.

De l'une et de l'autre, le médecin, à qui nous nous adressons tout particulièrement, devra nous faire ample crédit, car c'est de chimie et de physique surtout qu'il s'agit ci-dessous. Or ce sont là sciences accessoires à la médecine, pelées. galeuses lors des examens, et qu'on délaisse volontiers au sortir de l'Ecole, mais combien à tort, nous espérons le démontrer bientôt.

Dans son dernier numéro de la *Chronique Médicale*, notre Rédacteur en chef reproduisait une conversation d'Alex. Dumas fils avec le Dr Dumontpallier au cours de laquelle le savant professeur faisait ressortir la différence capitale qui existe en thérapeutique entre le « pourquoi » et le « comment ». Et prenant comme exemple les sialagogues, il faisait dire au Dr Dumontpallier : « nous savons, il est vrai, *comment* exagérer la sécrétion salivaire, mais nous ne savons pas *pourquoi* telle substance plutôt qu'une autre, jouit de pareilles propriétés. »

C'est ce *pourquoi*, que, dans un tout autre ordre d'idées, nous allons essayer de mettre en évidence. Mais auparavant, qu'entend-on par *synergies médicamenteuses* et en quoi celles-ci peuvent-elles influer sur la solubilité et la constitution moléculaire de tels ou tels corps ?

Pris dans son sens étymologique le plus strict, le mot *synergie* signifie action simultanée : c'est donc des variations précitées, sous l'influence de l'association de deux ou plusieurs médicaments, qu'il va être question.

Exemple I. On fait une solution de borate de soude dans de l'eau distillée ; on l'essaie ensuite au papier de tournesol ;

celle-ci est alcaline. On prend d'autre part de la glycérine que l'on essaie de même et on y constate une neutralité absolue. On verse ces deux liquides dans un même récipient, on mélange intimement et, plongeant à nouveau du papier de tournesol bleu dans ce mélange, on voit celui-ci passer du bleu au rouge pelure d'oignon, signe caractéristique de la formation d'un acide fort. Pourquoi ?

Exemple II. La solubilité aqueuse de la caféine est d'environ un pour cent. Vient-on cependant à triturer ensemble 2 gr. 50 de caféine et 3 gr. de benzoate de soude, ces 2 gr. 50 de caféine sont solubles dans 10 centimètres cubes d'eau distillée, alors que sans le benzoate de soude, il eût fallu employer un quart de litre d'eau. Pourquoi ?

Exemple III. Le chlorhydrate basique de quinine est soluble dans 15 parties d'eau seulement ; aussi, vu les doses élevées à administrer dans les cas de fièvres pernicieuses, serait-il impossible d'employer ce sel en injections hypodermiques. Heureusement, il y a un correctif, l'antipyrine : 3 gr. de chlorhydrate basique de quinine, additionnés de 2 gr. d'antipyrine, sont solubles dans 6 gr. d'eau distillée et forment 10 c. c. environ de liquide total. Pourquoi ?

Exemple IV. Soluble dans 500 parties d'eau au plus, l'acide salicylique est cependant souvent prescrit à des doses considérables en solution aqueuse. Y pourrait-on arriver, sans le borate de soude, qui permet de le dissoudre poids pour poids dans quelques centimètres cubes d'eau. Pourquoi ?

Exemple V. Une partie de chaux se dissout dans 781 parties d'eau à la température de 15°, de sorte qu'un litre d'eau de chaux contient à peine 1 gr. 30 d'oxyde de calcium. Triture-t-on, au contraire, cette chaux avec du sucre ou de la glycérine, la solubilité augmente presque proportionnellement à la quantité de matière sucrée mise en expérience. Pourquoi ?

Exemple VI. Le protoxyde de plomb précipité est insoluble dans l'eau bouillie ; il se dissout en proportions notables dans l'eau sucrée et la solution persiste tant que l'acide carbonique de l'air n'a pu intervenir. Pourquoi ?

Exemple VII. Un gramme d'acide borique exige environ 30 gr. d'eau pour se dissoudre complètement, tandis qu'avec de l'eau glycérinée la solution est plus stable et peut-être plus concentrée que ne sembleraient l'exiger les pouvoirs solvants des deux liquides synergiques. Pourquoi ?

Exemple VIII. In *Fortschritt*, 1889, n° 8, p. 143, on si-

gnale comme fait nouveau, qu'un mélange de 5, 10, 15, 20 et 30 gr. d'acide phénique chimiquement pur avec 30 gr. de glycérine pure et neutre, appliqué sur l'épiderme de la main et même sur la muqueuse nasale ou dans les oreilles, ne produit pas d'action caustique pendant un temps assez prolongé, mais dès que la glycérine contient de l'eau ou que l'on en ajoute au mélange, l'action caustique deviendrait très manifeste. L'alcool agirait aussi comme la glycérine ; c'est pourquoi on recommande, dans les cas de brûlures avec l'acide phénique, de laver les plaies avec de l'alcool et non avec de l'eau.

L'observation n'est pas nouvelle tant s'en faut et voici à ce sujet ce qu'en disait le premier observateur, le Dr Déclat : « Pour les usages internes ou externes, nous proscrivons absolument toute préparation dans laquelle l'acide phénique ne serait pas associé à l'état naissant au sucre ou à la glycérine. D'où deux médicaments simples : le *Glycophénique* et le *Sirop d'acide phénique pur.* »

« Nous répétons, continue le Dr Déclat, qu'il n'y a pas combinaison chimique proprement dite entre l'acide phénique et la glycérine, etc., etc. » Mais continuer cette citation, serait entrer dans l'explication des pourquoi de nos divers exemples, et des pourquoi de l'innocuité de la préparation si connue sous le nom de *Glycophénique* du Dr Déclat. Nous en ferons l'objet d'une étude spéciale dans un des plus prochains numéros.

(*A suivre*).

Thérapeutique infantile.

Laxatifs et purgatifs chez les enfants.

Nous extrayons d'une clinique de M. Marfan les conseils suivants.

D'une façon générale, il ne faut pas donner de laxatifs avant trois mois et de purgatifs avant la première année.

Voilà quelques formules :

Laxatifs :

Manne en larmes................	15 grammes.
Eau bouillante..................	60 —
Mannite cristallisée............	8 grammes.
Eau bouillante..................	60 —

Par cuillerées à dessert avant chaque tétée.

Podophyllin......................	1 centigr.
Alcool rectifié....................	5 grammes.
Sirop de guimauve..............	85 —

Une cuillerée à café avant chaque tétée.

Purgatifs. — L'huile de ricin, 30 grammes pour un enfant de un à deux ans. Pour faire supporter ce médicament aux enfants, employez de préférence l'émulsion de l'huile de ricin de notre Codex :

c'est une préparation excellente. Vous pouvez aussi avoir recours à la scammonée.

Scammonée	5 à 10 centigr.
Sucre	5 grammes.
Lait	30 —

En une fois dans la matinée.

Vous réserverez le calomel pour les cas de diarrhée avec des troubles digestifs.

Le fluorure de sodium dans la tuberculose infantile.

M. Le Dr Bourgeois a récemment communiqué à l'Académie de médecine de Belgique un travail dont voici les conclusions :

1° Le fluorure de sodium (purifié) possède une action très nette chez les enfants, soit prédisposés à la tuberculose, soit déjà tuberculeux.

Les résultats obtenus se maintiennent. Dans plusieurs cas, la guérison remonte à quelques années.

2° Les doses que j'ai employées ont varié de 1 dixième de milligramme à 5 milligrammes par jour, prises par fractions. Elles doivent être d'autant moins élevées que l'affection traitée est plus chronique.

3° Lorsque les effets du fluorure, souvent obtenus très rapidement, se sont manifestés, j'abaisse la dose, quitte à reprendre la dose première, si l'amélioration ne se maintient pas.

Cette manière d'agir m'a paru nécessaire, si l'on veut maintenir les bons résultats obtenus.

4° Enfin, je n'ai pas observé, dans l'administration du fluorure de sodium chez l'enfant, d'inconvénient dignes d'être signalés. C'est un médicament inoffensif et que l'enfant tolère fort bien.

La caféine chez les enfants.

M. le Dr Maurice Bruneau a recueilli dans le service de M. Sevestre et publié dans sa thèse un grand nombre d'observations relatives à des cas de fièvre typhoïde principalement, puis de pneumonie, de scarlatine, de grippe, etc., accompagnées d'affaiblissement du cœur, dans lesquelles la caféine, le plus souvent sous forme d'injections sous-cutanées, a donné des résultats remarquables. Il préconise donc, comme son maître, ce puissant auxiliaire de la thérapeutique qui devient encore plus précieux, lorsqu'il s'agit d'une affection localisée dans l'appareil respiratoire et entravant sérieusement la circulation cardio-pulmonaire.

Les doses employées soit en injections, soit par ingestion stomacale, ont été de 0,20 à 0,40 ou même 0,60 centigrammes par jour, suivant l'âge de l'enfant, qui a varié de 1 à 12 ans.

Outre les formules connues de M. Huchard, M. Bruneau propose les suivantes dans lesquelles, la dernière surtout, l'amertume du médicament est bien dissimulée :

Caféine	1 gr 60 cent.
Benzoate de soude	1 gr. 60 —
Teinture d'écorce d'orange	XX gouttes.
Sirop simple	50 grammes.
Eau	50 grammes.

Chaque cuillerée à bouche contient 0,20 centigrammes de caféine.

Caféine	1 gr. 60 cent.
Benzoate de soude	1 gr. 60 cent.
Eau de fleur d'oranger	20 grammes.
Sirop simple	50 grammes.
Eau	50 grammes.

Ou bien :

Caféine	1 gr. 60 cent.
Benzoate de soude	1 gr. 60 —
Vanilline	0 gr. 20 —
Sirop de tolu	50 grammes.
Rhum	10 grammes.
Eau	60 grammes.

Lorsque l'intolérance gastrique repousse le médicament on doit alors avoir recours aux injections sous-cutanées, en tenant compte en même temps des immenses avantages qu'offre la voie hypodermique. Les deux formules suivantes, proposées par M. Tanret, sont les plus usitées :

Benzoate de soude	2 gr. 95 cent.
Caféine	2 gr. 50 cent.
Eau	6 grammes.

en quantité suffisante pour faire 6 centimètres cubes. Chaque centimètre cube contient 25 centigr. de caféine.

Salicylate de soude	3 gr. 10 cent.
Caféine	4 grammes.
Eau distillée	Q. S. 10 cent. cubes.

Chaque centimètre cube contient 40 centigrammes de caféine. Faire la dissolution à chaud au bain-marie.

Emploi de l'iode dans les maladies des enfants.

(J. Comby.)

Pour l'usage externe, s'il s'agit de la peau, la teinture d'iode sera employée pure avec un pinceau de charpie, de blaireau, d'ouate hydrophile ; on répétera les badigeonnages, suivant l'âge et les cas, donnant 2 grammes d'iodure de potassium à l'intérieur et appliquant sur le cuir chevelu rasé une pommade contenant :

Iodoforme	10 grammes.
Vaseline	40 —

Les sirops d'iodure de fer, de raifort iodé, iodo-tannique, se prescrivent par cuillerées à café (2 à 4 par jour).

Dans les cas de plaies atoniques, de surfaces diphtéroïdes, de gangrènes vulvaires ou cutanées, on peut faire des attouchements à la teinture d'iode ou panser à sec avec l'iodoforme pur ou mitigé :

Iodoforme	ââ 5 grammes.
Charbon	
Quinquina	

On cherchera ainsi à désinfecter les plaies et à favoriser la cicatrisation. Quoique les pommades iodurées livrent peu à l'absorption, on y a recours souvent et l'on formule ainsi, quand il s'agit d'un engorgement ganglionnaire dont on veut hâter la résolution :

Axonge benzoïnée	30 grammes.	
Iodure de potassium	4	—
Extrait de ciguë	2	—

onctions matin et soir sur la partie malade.

La vaseline iodée à 1 pour 30 ou 1 pour 15 est conseillée par le Dr Sabouraud dans le traitement de l'onychomycose trichophytique. Il se sert aussi d'une lotion iodée dans certains cas de teigne tondante à petits spores très étendue :

Eau distillée } Glycérine }	àà 500 grammes.
Iode	8 à 12 —
Iodure de potassium	Q. S.

Pour pansement humide, avec ouate hydrophile et calotte de caoutchouc.

En résumé, l'iode et ses combinaisons figurent parmi les médicaments les plus efficaces et les moins dangereux que nous puissions employer en médecine infantile. Le champ de ses applications est illimité, car c'est à la fois un antiseptique de premier ordre et un modificateur très puissant de la nutrition. (*Médecine moderne.*)

Menus faits de pratique journalière.

Urines noires après absorption de créosote. (L. Nimier.)

Dans le cours du traitement de la tuberculose pulmonaire par la créosote administrée en lavement, à la dose de 30 gouttes par jour, nous avons remarqué chez deux malades que leurs urines, émises claires, se noircissaient une heure environ après leur émission et présentaient les caractères des urines de l'empoisonnement par l'acide phénique.

Le nommé P..., âgé de dix-huit ans, entre à l'hôpital Hérold dans le service du Dr Richardière, présentant des signes avérés de tuberculose pulmonaire. Dès le jour de son entrée, il reçoit un lavement créosoté, et, pendant quatre jours, on lui administre la même dose ; le cinquième jour, les urines de la nuit présentent une coloration noirâtre, en tout semblable à celle des urines dans l'intoxication par l'acide phénique. Pendant deux jours on lui continue l'administration de créosote, et les urines ne sont redevenues claires qu'après cessation complète du médicament.

Chez un autre malade, le même fait s'est reproduit à quelques jours d'intervalle, et chez celui-ci c'est aussi après quatre lavements que les urines sont devenues noires. On cesse aussitôt l'administration de la créosote, et les urines redeviennent normales dès le lendemain.

Pour expliquer ces faits, nous devons admettre chez ces deux malades une grande impressionnabilité aux phénols, car quoique la créosote soit en cours usuel dans le service, c'est la première fois que de tels cas s'y présentent. De plus, ayant remplacé chez ces malades les lavements créosotés par des lavements gaïacolés, nous avons vu, chez l'un d'eux, les urines redevenir noires dès le premier jour.

Le cidre.

Cette boisson, essentiellement diurétique, agit encore et surtout

sur la nutrition générale, et ses bons effets dans la diathèse urique, vantés déjà par Denis Dumont, qui constate l'extrême rareté en Normandie de la goutte, de la gravelle et de la maladie de la pierre, méritent d'être étudiés à nouveau. (*La Presse médicale*, 10 août 1895.)

La pilocarpine contre la sécheresse de la bouche chez les diabétiques.

Sous forme de solution ou de pilules, la pilocarpine réussit parfois à atténuer la sensation de sécheresse souvent insupportable qu'éprouvent les diabétiques :

Nitrate de pilocarpine....................	1 milligr.
Glycérine et gomme....	q. s.

F. s. a. pilule : n° 1.
Ds. : 5 à 7 par jour.

Eau distillée.........	8 grammes.
Alcool à 40°..............................	3 —
Nitrate de pilocarpine..	5 centigr.

Ds : 5 à 6 gouttes pur ou étendu d'un peu d'eau, quatre ou cinq fois par jour.

Le goudron contre les hémorroïdes.

J. Mesguier Lacruz recommande vivement le goudron pour le traitement des nodules hémorroïdaux.

On applique localement l'onguent suivant :

Goudron............................	àà 3 grammes.
Extrait de belladone..........	
Glycérine.....	30 grammes.

M. S. — Badigeonner matin et soir les nodosités avec une dose pareille. L'auteur cite à l'appui de la formule le cas de cinq malades chez lesquels la guérison est survenue dans quatre à douze jours.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Nous tenons de source autorisée que le règlement élaboré par le Conseil d'Etat, relatif au nouveau mode de traitement des médecins de l'Assistance publique (paiement à la visite), ne sera pas, de longtemps, appliqué. En présence des difficultés nombreuses que présentait l'application du système préconisé par l'administration de l'Avenue Victoria, et désapprouvé par l'unanimité de nos confrères des bureaux de bienfaisance, on a renoncé à aller une fois encore à l'encontre de l'intérêt bien entendu des malades et des médecins.

×

Assistance publique.

Nous avions rédigé notre entrefilet quand nous avons reçu l'avis ci-dessus :

La Société médicale des Bureaux de Bienfaisance vient de pro-

proposer de modifier le paragraphe de l'article 34 du titre II du décret réglementant l'Assistance à domicile, ainsi conçu :

« *Les médecins de l'Assistance Médicale reçoivent une indemnité fixe ; ceux d'entre eux qui sont chargés du traitement à domicile reçoivent en outre une indemnité variable suivant le nombre de visites qu'ils ont faites pendant l'année,* » par la rédaction suivante : « *Les médecins de l'Assistance Médicale et du traitement à domicile, recevront une indemnité fixe.* »

Les raisons qui viennent à l'appui de cette modification sont les suivantes :

1° La faible allocation qui est attribuée aux médecins du service à domicile a toujours été considérée par eux comme une *indemnité* analogue à celles que reçoivent les médecins des hôpitaux, qui ne sont pas rétribués suivant le nombre des malades auxquels ils donnent des soins.

Il faut bien remarquer que les médecins du service à domicile n'ont jamais réclamé d'augmentation, lorsqu'au moment des épidémies, le nombre des malades qu'ils ont eu à soigner a augmenté dans des proportions considérables.

2° Nommés au concours, comme les médecins des hôpitaux, ils seraient atteints dans leur dignité si les indigents, s'appuyant sur la variabilité de l'indemnité proposée par le nouveau décret, pouvaient dire qu'ils sont traités par des médecins recevant une somme dérisoire par visite.

On pourrait les soupçonner aussi de vouloir augmenter cette somme en faisant des visites plus fréquentes qu'il ne serait nécessaire.

3° Si on admettait l'allocation proportionnelle au nombre des visites faites, cette allocation prendrait le caractère d'un paiement, et, dans ce cas, les médecins ne pourraient pas accepter la faible rétribution que le budget de l'Assistance Publique serait actuellement en mesure de leur donner.

4° Le contrôle qui devient obligatoire avec cette nouvelle mesure, sera extrêmement difficile et vexatoire. Il sera la cause de nombreuses contestations.

La Société propose aussi d'ajouter au titre II le paragraphe suivant :

Un médecin de l'Assistance Médicale à domicile fera partie du Conseil de surveillance de l'Assistance publique.

Cette disposition, qui s'impose d'elle-même, a été votée, à deux reprises différentes, par le Conseil municipal. Adoptée par le Préfet de la Seine et le Conseil de surveillance, elle n'a pas encore été mise à exécution.

Il serait donc nécessaire de l'appliquer au moment de la mise en vigueur du nouveau décret.

×

Le Conseil municipal de Paris a émis un avis favorable à la construction, à l'hôpital des Enfants-Malades, d'un service d'isolement pour la diphtérie et d'un bâtiment pour le personnel de cet hôpital et de celui de Necker. La dépense totale est évaluée à 429,000 francs.

×

Le Conseil municipal a également adopté un projet de construc-

tion d'une salle d'opérations à Lariboisière (32.427 fr.), la désaffectation de l'hôpital Trousseau et son remplacement par trois hôpitaux d'enfants. La dépense est évaluée à cinq millions, mais elle sera couverte par la vente des terrains de l'hôpital Trousseau. Ces trois hôpitaux représenteront 600 lits au moins. Trousseau n'en avait que 480, plus 78 affectés aux teigneux.

×

M. Blachette a demandé que les internes ne soient plus logés dans les hôpitaux. Une indemnité de logement leur serait accordée.

La proposition de M. Blachette a été renvoyée à la commission compétente.

Médecine militaire.

Les médecins de réserve et de territoriale se sont réunis en assemblée générale annuelle au Cercle militaire.

Un des assistants a soulevé un incident à propos d'une modification dans la date ordinaire de la réunion et d'autres dérogations aux statuts ; une vive discussion s'est engagée, à la suite de laquelle le docteur Picqué, chirurgien des hôpitaux, président, a donné sa démission de membre de la réunion ; plusieurs de ses collègues ont suivi son exemple.

Le dépouillement du scrutin pour le renouvellement du bureau n'a pu être fait.

Il faut espérer que cet incident s'apaisera, car cette réunion des médecins de réserve est une des plus utiles parmi celles qui ont leur siège au Cercle militaire.

Un peu partout.

Le comité de patronage du monument à élever dans Paris à la mémoire de Pasteur s'est réuni mercredi à l'Institut de la rue Dutot.

Il a adopté à l'unanimité un vœu portant que le futur monument serait élevé sur une place publique de Paris.

L'excédent des ressources, s'il y en a assez, sera consacré à élever, dans l'Institut même, un souvenir à Pasteur.

La commission chargée de choisir l'emplacement et le sculpteur du monument seront nommés dans une prochaine réunion.

La souscription est dès aujourd'hui ouverte. Les fonds seront reçus provisoirement par le bureau du comité de patronage.

— Dans une conférence sur Barthélemy-Saint-Hilaire, M. W. de Fonvielle a appris à ses auditeurs une nouvelle littéraire fort intéressante.

M. Barthélemy-Saint-Hilaire a raconté à M. de Fonvielle, dans la dernière conversation qu'il a eue avec lui, que Littré avait composé un volume de poésies d'une grande élévation de pensée. Ces poésies, dont Barthélemy-Saint-Hilaire a eu communication, sont, suivant lui, ce que Littré a écrit de plus remarquable dans toute sa vie, mais le célèbre académicien n'a pu obtenir de la veuve et de la fille de son confrère que ces vers fussent livrés à la publicité. Tout ce qu'il a pu faire, c'est de retarder leur destruction.

Les personnes qui pourraient avoir quelque influence sur ces dames devraient faire de nouveaux efforts, non seulement dans l'in-

térêt de la gloire de Littré, mais encore dans celui de la littérature française, pour faire revenir Mesdames Littré sur leur décision.

— L'inauguration des nouveaux laboratoires de l'école de médecine et de pharmacie de Tours a eu lieu récemment, sous la présidence de M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, délégué par le ministre de l'instruction publique. M. Liard a prononcé un discours sur le rôle et sur l'utilité des écoles préparatoires de médecine dans la direction de la science et de l'enseignement supérieur.

Après lui, M. Lenormand, professeur de pharmacie et de matière médicale, a parlé de la *Génération spontanée et des ferments*

L'inauguration a été suivie de la distribution des prix.

Le cas du Dr Aubry. — Le Dr Aubry, dans son livre *La contagion du meurtre*, avait étudié l'hérédité criminelle dans la famille Kerangall des Essarts. Une personne de cette famille a assigné le Dr Aubry devant la première Chambre civile de Paris, et lui réclame des dommages-intérêts et la suppression de certains passages de son livre.

A l'audience du jeudi 28 novembre, M. le substitut Seligmann a donné ses conclusions, tendant à l'admission de la demande de la plaignante.

Il considère, en effet, que, même dans un ouvrage scientifique, l'auteur n'avait pas le droit de rappeler les antécédents de la demanderesse, et que s'il faut établir une distinction en ce qui touche les révélations diffamatoires concernant des morts, il est cependant certain que lorsque ces morts sont représentés à l'audience par des fils ou des petits-fils, le grief invoqué est plausible. La demande ne devrait être écartée que si les demandeurs étaient d'un degré trop éloigné.

— L'Académie de médecine a procédé au renouvellement de son Bureau pour 1896.

Elle a nommé vice-président, en remplacement de M. Hervieu, qui, de droit, passe à la présidence, le docteur Caventou.

L'Académie a nommé ensuite secrétaire perpétuel M. le docteur Cadet de Gassicourt, et membres du Conseil MM. les docteurs Guéniot et Constantin Paul.

— Encore un souverain médecin.

La princesse Amélie d'Orléans, reine de Portugal, vient de terminer sa seconde année d'études de médecine et a passé l'examen devant la Faculté de Lisbonne.

Elle n'a nullement l'intention de pratiquer, mais elle a réclamé pour elle-même le droit de suivre les cours de médecine dans l'intérêt de son sexe et afin d'empêcher un refus systématique que les autorités universitaires auraient inévitablement opposé à la demande formulée par toute autre femme.

— Un comité s'est formé à l'effet d'élever, dans la commune de Méré, où il est né le 4 juin 1694 et décédé le 16 décembre 1774, un monument commémoratif à François Quesnay, chirurgien-médecin consultant de Louis XV, « fils de ses œuvres, l'un des plus éminents économistes de son temps, resté l'une des notabilités les plus pures et les plus modestes d'un siècle qui a vu tant de défaillances morales ».

— Les laryngologistes ont l'intention d'élever un monument à la mémoire de Meyer (de Copenhague) : ils ne pouvaient faire moins pour l'inventeur des végétations adenoïdes et ils adressent un appel à la fois aux médecins spécialistes, qui profitent de la découverte du médecin danois, et aux malades qui ont bénéficié de ses travaux. Des comités se sont formés dans tous les pays : en Angleterre, la princesse de Galles en a accepté le patronage ; en France, le Comité a pour président M. Moure (de Bordeaux) et pour trésorier M. Lermoyez (Paris). Le Dr Jacquin (de Reims) est chargé de recueillir les souscriptions dans cette région.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu, il y a quelque temps, la lettre suivante, pleine de précieux renseignements. L'abondance des matières nous a jusqu'à ce jour, contraint, à notre grand regret, d'en ajourner la publication.

Chaux-de-Fonds (Suisse), le 21 septembre 1895.

Cher Monsieur,

Votre étude, intéressante et très documentée, sur les médecins ignorés, met bien en lumière l'étendue des connaissances et le génie de quelques médecins du XVIIe siècle, et, plus particulièrement, des deux savants Boyle et Hooke dont les titres à la reconnaissance des hommes sont considérables. A ceux que vous citez, on peut en ajouter d'autres non moins importants : Boyle est l'inventeur de l'aréomètre, pour lequel il prenait l'eau comme premier terme de graduation, et Hooke revendique, avec Huygens et l'abbé Hautefeuille, l'honneur de la première application du ressort spirale aux montres. On lui doit également l'échappement à double balancier et celui à recul.

Hooke était aussi un habile architecte En 1666, la ville de Londres ayant été presque entièrement détruite par un incendie, Hooke proposa, pour la reconstruire, un plan qui fut extrêmement goûté, et d'après lequel fut faite, en grande partie, la nouvelle construction. En outre, il est l'auteur des plans de plusieurs grands bâtiments de Londres.

Permettez-moi d'ajouter encore quelques considérations ayant trait à la note de la page 559 (*Chronique médicale* du 15 septembre) ; je les transcris d'un ouvrage de P. V. Raspail, un esprit vraiment encyclopédique et d'une étonnante envergure :

« Bayen publia, en 1773, un travail sur la calcination du mercure, tendant à prouver que, pendant cette opération en plein air, le mercure augmentait de poids, ce qui ne pouvait venir que de l'absorption de l'air lui-même. A cette occasion, Lavoisier fit ouvrir, dans une séance de l'Académie, un paquet cacheté, qu'il avait déposé au secrétariat l'année précédente, pour prendre date au sujet d'un travail, dans lequel il était arrivé aux mêmes conséquences que venait de publier Bayen.

Mais alors Bayen, dépossédé par l'empire des dates, exhuma un vieux livre ignoré de tout le monde, qui dépossède Lavoisier autant que lui. En 1659, un pharmacien-médecin de Bugue, en Périgord, nommé Jean Rey, publia un opuscule sur la recherche de la cause

pour laquelle le plomb et l'étain augmentent de poids, quand on les transforme en litharge et calcine, en les brûlant au contact de l'air; et il était arrivé à cette conséquence que leur accroissement de poids venait de l'air, qui, dit-il, *dans le vase a été épaissi, appesanti et rendu aucunement adhésif, par la véhémente et longuement continuée chaleur du fourneau... non autrement que l'on appesantit le sable que vous jetez et agitez en icelles, pour l'amoitir et adhérer à ses moindres grains.*

Ce livre avait passé inaperçu ; car, en 1670, Boyle n'en avait aucune connaissance, puisqu'il ne le cite pas dans son traité de la pesanteur du feu et de la flamme. Lemery en ignorait l'existence, lui qui ne voyait l'explication de l'accroissement en poids des substances calcinées que dans leur union avec les corpuscules ignés, comme Charras l'attribuait à l'union des acides du bois et du charbon.

La théorie de Jean Rey avait un tel air de jeunesse, que pendant plusieurs jours Lavoisier discuta de l'authenticité du livre, et crut voir, dans la révélation de Bayen, une mystification à son adresse. Nous sommes tous faits de la sorte ; nous sommes tous portés à croire que l'idée qui nous vient n'a jamais pu se présenter à personne autre.

Mais cette idée n'était pas venue seulement à l'esprit de Jean Rey, comme on le professe, depuis Lavoisier, dans tous nos cours de chimie sans exception. Nous l'avons retrouvée dans plusieurs écrits tout aussi ignorés, qui datent de cette époque de fermentation intellectuelle.

Ainsi, dès 1673, Olaus Borrichius (Act. de Copenhague 1673, obs. 73) disait dans une simple note : « Plusieurs personnes pensent que les plombs qui couvrent les édifices augmentent en poids, par l'amalgame, pour ainsi dire, de certaines particules qui se trouvent dans l'air et dans l'eau de la pluie. » Olaüs a vu le régule d'antimoine augmenter de poids (de 12 à 13 drachmes), après avoir été traité par l'acide nitrique et fortement calciné.

A la même époque, Ettmuller faisait de son côté des remarques analogues : « En calcinant l'antimoine par le miroir ardent, dit-il, il se fait une chaleur suffisante pour ramollir l'antimoine, sans le fondre... dans cette expérience l'antimoine fume beaucoup, et il s'en exhale autant de matière que lorsqu'on le calcine sur des charbons ardents. Cependant, au lieu de diminuer de poids, comme il fait sur le feu, il en augmente si fort, qu'à la balance on le trouve plus pesant que lorsqu'on l'y a mis. »

Nous trouvons un passage, encore plus significatif, chez un auteur dont on connaît le nom en pharmacie, mais dont nul chimiste de l'époque actuelle n'a peut-être eu l'occasion de lire une seule fois le livre. Je veux parler de l'abbé Rousseau, dit le capucin du Louvre, inventeur, comme tout le monde le sait, *des gouttes opiacées de Rousseau*, et, ce que l'on ne sait plus, du *baume tranquille* (*Secrets et Remèdes* de l'abbé Rousseau, in-8°, Paris, 1708, page 151).

L'abbé Rousseau est mort en 1694. Son manuscrit n'a été publié qu'en 1708, par son frère, afin de revendiquer en sa faveur la primauté des découvertes que bien des plagiaires s'attribuaient. A la page 49 et suivantes, il donne beaucoup d'expériences, propres à démontrer que certains métaux augmentent de poids en se combi-

nant avec l'air.... Il ajoute ailleurs : « Il ne peut se faire aucune fermentation, si l'air n'y coopère ; parce que, quoi qu'en puissent dire certains philosophes, le premier dissolvant du monde réside dans l'air ; et il est constant, comme on le démontre sans contredit, qu'il y a un esprit universel, invisible et insensible qui se corporise et se spécifie dans tous les genres et dans toutes les espèces, et dans tous les individus du monde sublunaire.. . Si l'on observe combien la terre dont on tire le salpêtre, aura pesé avant et après, on trouvera qu'elle n'égalera pas le poids du salpêtre qui en est produit. »

Ainsi, cette idée primitive qui a fait le fondement de la gloire de Lavoisier, et a été le germe de la nomenclature chimique actuelle, était venue à l'esprit de bien d'autres observateurs que Jean Rey. Mais il était réservé au génie de Lavoisier de la rendre féconde, en la poursuivant jusque dans ses dernières conséquences. »

Pardonnez-moi cette longue digression, et veuillez croire, cher Monsieur, à mes meilleurs sentiments.

Paul Berner.

Autre lettre, celle-ci relative à la *Question Louis XVII.* Nous ne l'accompagnons d'aucun commentaire, considérant le débat comme, tout au moins, *momentanément* suspendu.

A propos du cœur de Louis XVII.

Mon cher Confrère,

Dans un article publié par vous à la date du 1er novembre dernier, et qui m'a seulement été communiqué ces jours-ci, vous contestez les conclusions du mémoire que j'ai présenté en juillet dernier à la *Société des Praticiens de France*, vous appuyant pour rejeter ces conclusions sur les appréciations de maîtres anatomistes, « dont nul ne songera, dites-vous, à contester l'autorité ».

« Vous seriez heureux, ajoutez-vous, de savoir quelle réponse l'on fera à des assertions aussi nettement exprimées. »

Je me hâte de me rendre à votre désir.

Le premier certificat émane de M. M. Sée. Permettez-moi de le rappeler.

« Je ne crois pas, dit-il, qu'il soit possible, dans les conditions énoncées, de se prononcer sur l'âge d'un cœur.

« Des coupes pratiquées sur ce cœur ne pourraient rien apprendre de plus que la simple vue du cœur ouvert.

« Un cœur qui a séjourné longtemps dans l'alcool a dû subir un ratatinement qui a certainement augmenté encore par la dessiccation.

« Il doit y avoir une différence, à ce point de vue, entre le cœur d'un enfant et celui d'un adulte ou d'un vieillard, mais cette différence est moindre quand on compare des sujets dont l'âge ne varie que d'une dizaine d'années. »

Un médecin des moins versés dans les questions qui ont trait à l'anatomie, eût signé sans hésiter les deux derniers paragraphes.

Le premier, très réservé dans ses expressions, ne prouve rien.

Le second, enfin, expose une simple vue de l'esprit en contradiction d'ailleurs avec la réponse du professeur Tillaux, qui se re-

tranche derrière la compétence du Dr Pilliet, son chef de laboratoire.

Donc je passe.

Mathias Duval, beaucoup plus savant et plus compétent, par conséquent, que Marc Sée, admet d'abord en principe que sa réponse ne saurait être catégorique. Il est évidemment influencé par l'affirmation de ceux qui ont vu l'organe.

Deux points de sa lettre, pourtant, méritent de fixer l'attention.

Avec deux des médecins qui ont examiné le cœur, il reconnaît que le volume de l'aorte doit être d'une grande importance pour indiquer un organe d'enfant.

Par contre, il pense que le plus grand développement du cœur gauche ne signifie rien. Nous allons voir tout à l'heure que telle n'est pas l'opinion du vieux professeur d'anatomie de la Faculté.

Le professeur Tillaux, le troisième Académicien consulté par vous, déclare n'être pas fixé sur la question historique et vous renvoie pour la partie anatomique à son préparateur.

Quant à la réponse du docteur Laborde, loin de rien renfermer de contraire à nos conclusions, elle les confirme entièrement.

« Je vous dirai, écrit-il, sur quelles données approximatives on peut baser la détermination de l'âge du cœur. »

Voilà qui est net et catégorique. Il y a des données qui permettent d'affirmer l'âge d'un viscère.

Il est vrai que le savant physiologiste ajoute :

« Je crains que ces données ne suffisent pas pour établir la parfaite authencité du jeune cœur royal, voué à tant d'aventures et de discussions, comme l'identité du personnage. »

Mais ce côté, purement historique, de la question n'a jamais été mis en discussion dans les rapports médicaux.

Nous arrivons à votre entretien avec l'une des personnalités les plus éminentes du corps médical que vous n'êtes pas autorisé à désigner autrement. Mais sa formule de solution conservatrice vaut une signature.

Donc le professeur Sappey vous a dit :

« Ce qui est vrai, c'est que le cœur gauche a une musculature plus développée chez l'enfant que le cœur droit ; mais, en échange, la cavité droite étant plus considérable, il y a compensation. Quant à dire que l'aorte et les valvules ne diminuent pas de volume dans l'alcool, ce n'est pas exact : elles participent à la rétraction comme les autres organes : l'aorte moins cependant. »

Mais il me semble que ces deux éléments sont très nettement signalés dans les certificats.

Il est vrai que Mathias Duval disait tout à l'heure : « Le plus grand développement du cœur gauche ne signifie rien. »

Aït Hippocrates, negat Galenus

Sappey dit : oui. Mathias Duval dit : non.

Et vous n'avez jamais vu, concluez-vous, pareille unanimité d'appréciation. On n'est pas difficile quand on fait du reportage médical (1).

(1) Nous ferons observer à notre spirituel contradicteur qu'il est le seul à n'avoir pas saisi le sens ironique de nos conclusions. Nous n'y insisterons pas, du reste, autrement. (A. C.)

Et vous vous demandez quelle réponse nous allons opposer à des assertions aussi nettement exprimées !

Je ne sais si mes confrères Chevassus, Martellière et Siredey éprouveront le besoin de défendre leur opinion.

En tout cas, je ne suis aucunement gêné, quant à moi, pour maintenir les conclusions de mon certificat.

Ces conclusions, me dit-on, ont été attaquées dans de nombreux articles de journaux. Je ne lis que fort peu les organes de la Presse politique et je ne veux pas discuter avec des gens qui n'ont aucune qualité pour attaquer des attestations de médecins.

Mais je suis heureux de vous répondre à vous, mon cher confrère, qui d'ailleurs, autorisé par votre qualité de docteur, avez voulu, de plus, vous appuyer sur des autorités compétentes.

Ma réponse, la voici :

Les savants en vue ont très grand tort de croire à leur infaillibilité.

Nous les voyons de temps en temps à l'œuvre. Ce sont eux qui décrètent, au moment de son élévation au trône, la mort prochaine de l'empereur d'Allemagne ; qui décrivent, avec quelle exactitude !, les lésions cérébrales qui vont l'emporter, les désordres qui caractériseront la période ultime de son affection d'oreille.

Il est vrai que le jeune Kaiser jusqu'à présent ne s'en porte pas plus mal.

Il ne suffit pas d'être académicien, ni même professeur, pour parler avec autorité de tout ce qui touche de près ou de loin à la science.

Un médecin quelconque qui a vu est certainement mieux renseigné qu'un maître qui ne connaît pas le fait en discussion.

Or nous avons regardé, mensuré et palpé, tous les quatre, le cœur remis par M. le comte de Maillé à Don Carlos. Je l'ai, pour ma part, examiné avec d'autant plus de soin que je prévoyais les objections, que je me les étais faites à moi-même.

J'ai visité nos musées d'anatomie. J'y ai trouvé des viscères d'adulte et des viscères d'enfant. J'ai constaté l'action du temps sur ces pièces conservées, action très évidente pendant les premiers mois. J'ai vu l'aorte fibreuse et de fort volume chez les adultes, petite, musculaire, chez les enfants. Je n'ai pas donné mes conclusions à la légère et je suis certain de leur exactitude.

J'ignore l'origine du cœur conservé dans la famille du chirurgien Pelletan ; je ne veux pas toucher à un point d'histoire qui n'est pas de ma compétence. Mais j'affirme, j'affirme en toute certitude, que ce viscère a bien appartenu à un enfant.

Quod scripsi, vidi.

Croyez, mon cher confrère, etc.

Dr Jouin.



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

—

Traitement de la syphilis, par M. le Dr Charles Mauriac ; Paris, G. Masson, 1895.

Le livre de M. le Dr Mauriac est de ceux qui se passent d'éloges

conventionnels. La personnalité de l'auteur, la conscience qu'il apporte dans l'élaboration de ses travaux si profondément pensés, si lentement mûris, sont des garanties suffisantes pour le succès du volume dont nous avons entrepris l'analyse. Ce qui constitue, en plus, l'attrait du nouvel ouvrage du maître syphiliographe, c'est qu'il n'est pas seulement un traité véritablement pratique de la syphilis et de ses multiples manifestations, mais encore qu'il est écrit dans ce style d'une saveur si originale, dont nos lecteurs ont pu, à maintes reprises, apprécier le charme. Mais M. Mauriac nous en voudrait de trop insister sur ce côté, qu'il serait bien près de déclarer frivole, si nous ne faisions ressortir toute l'utilité, pour le praticien, de son ouvrage, fruit d'une expérience personnelle, déjà ancienne, et d'une observation toujours en éveil.

Donner maintenant l'analyse de l'ouvrage paraîtra une superfétation.

Dans le premier chapitre, l'auteur traite de la thérapeutique générale, de ce qu'il appelle si spirituellement la *stratégie* de la syphilis. On comprend que les armes de l'arsenal, mercure, iodure de potassium, sont passées soigneusement en revue. Le chapitre suivant est consacré au traitement des diverses manifestations de cette affection protéiforme. Il est aussi complet que le praticien le plus consommé peut le souhaiter.

Viennent ensuite les pages sur la prophylaxie de la syphilis héréditaire et vaccinale, sur les contagions médiates, d'un intérêt toujours si attachant, et enfin sur la prophylaxie sociale de la syphilis. La sérumthérapie de la syphilis n'est pas oubliée, pas plus que les traitements les plus récemment mis en usage, et dont la vogue s'est peu ou point maintenue.

En faut-il dire plus pour laisser deviner l'attrait de cet ouvrage dont l'intérêt, grâce à la variété du style, ne se ralentit pas un instant ?

Pour nous résumer, c'est une « bonne œuvre », dans tous les sens où l'on voudra interpréter ces deux simples mots.

A. C.

Précis d'Electricité Médicale, par le Dr Foveau de Courmelles et Ch. Chardin, ingénieur-constructeur (1 vol. 450 p. in-8°, illustré, 6 fr.; Berthier éd.).— Dans ce livre, écrit avec clarté et impartialité, les travaux originaux neurologiques et surtout gynécologiques du Dr Foveau de Courmelles sont sobrement exposés. Voici, du reste, sur ces derniers la si autorisée appréciation du Dr Péan, à la séance de l'Académie de Médecine du 19 novembre dernier :

« Le Dr Foveau de Courmelles présente un manuscrit intitulé : *L'Electricité gynécologique*. Ce travail contient le résumé des travaux originaux de l'auteur.

« Tout en réalisant de grands progrès, l'auteur n'est pas un enthousiaste ; il réagit contre les exagérations électro-thérapiques et délimite nettement les applications gynécologiques.

« Son œuvre est divisée en trois parties, selon la forme de l'action électrique, celle-ci pouvant tour à tour être chimique, mécanique ou thermique.

« 1° *L'Electro-chimie* des tissus morbides est constituée par les

phénomènes d'electrolyse ou de décomposition. L'auteur déclare qu'elle ne doit se faire qu'avec des courants d'intensité toujours inférieure à 80 milliampères, sinon elle peut produire des perforations dangereuses. Il ajoute, avec une rare loyauté, que cette méthode ne permet pas d'obtenir la régression des fibromes.

« Il démontre que l'électrolyse peut être doublée, au contact des tissus malades, de celle d'une substance thérapeutique. Il y a alors *double décomposition*, *bi-électrolyse*, production d'éléments isolés à *l'état naissant*, par définition même de cet état suractif. Il n'y a pas alors simplement cataphorèse, c'est-à-dire le transport connu de particules infinitésimales du médicament sous l'action des courants, mais bien un ensemble de réactions chimiques complexes qui se superposent. En appliquant la bi-électrolyse à l'aide de solutions iodo-potassiques ou de tiges métalliques variées (cuivre, fer, zinc...), l'auteur a vu se former de l'acide iodhydrique, de la potasse, etc., dont l'action curative était prompte. J'en ai vu les effets heureux dans mon service de l'hôpital Saint-Louis, pour le traitement des endométrites.

« 2° Les *actions mécaniques* qui résident dans les courants induits sont bien localisées quand on se sert de l'électro à capuchon dont M. Foveau de Courmelles est l'inventeur. Cette électro permet de maintenir l'utérus dans sa position normale pendant qu'elle sert à faire le massage de la lésion.

« 3° Les *actions thermiques* consistent à utiliser le galvano-cautère à la fois pour le diagnostic et pour la cautérisation. Celui dont se sert le Dr Foveau de Courmelles est composé d'une anse galvanique plate, fixée dans son manche, et reliée au pôle négatif d'un courant continu, faible à un courant continu, fort, *thermique*. Ce dernier ne pouvant passer qu'au moment voulu par l'opérateur, le courant faible est fermé par une plaque positive appliquée sur le ventre et sert au diagnostic, grâce à la loi électrique suivante posée par l'auteur : Le courant électrique faible n'est que peu ou point perçu par les tissus sains, à l'inverse des tissus congestionnés ou enflammés.

« La difficulté était de construire un appareil qui permît de remplir cette double indication. Il y est parvenu et par ce moyen il a pu chez 51 malades, affectées d'endométrites hémorragiques, remplacer avantageusement le curettage classique par le curettage pyrogalvanique.

« Nous ne suivrons pas l'auteur dans la description de son ingénieux outillage et sur les détails opératoires ; cela nous entraînerait trop loin. Mais l'exposé en est fait si clairement dans son manuscrit que nous ne saurions trop engager nos collègues à le consulter. »

Nous n'ajouterons rien sinon que ces méthodes électro-chimiques et thermiques, absolument originales : *bi-électrolyse* et *pyrogalvanie*, exposées notamment dans ce « Précis d'Electricité Médicale », aux mots « Abcès », « Endométrites » et « Métrites », sont susceptibles de maintes applications, que l'on trouvera réparties à la technique des Maladies, celles-ci placées par ordre alphabétique pour faciliter les recherches.

NÉCROLOGIE

Le Dr Fauvel.

Le docteur Fauvel, qui vient de mourir ces jours derniers, était né à Amiens, le 7 juin 1830. Fils du docteur Fauvel, directeur du service de santé d'Amiens, il commença ses études médicales à l'Hôtel-Dieu de sa ville natale. En 1858, il vint à Paris, fut nommé interne à Lariboisière, puis à la Charité, où il fut attaché au service de Velpeau.

A cette époque, Paris était révolutionné par la méthode empirique du docteur Noir (Vriès, de Sumatra), qui prétendait guérir les cancers.

La brochure du docteur Fauvel, la *Vérité vraie sur le docteur Noir*, mit à néant la vogue fantastique du charlatan indien et commença la réputation de notre confrère.

En 1861, sa thèse sur l'*Utilité du laryngoscope* fut très remarquée : dès lors il se voua avec succès au traitement des maladies du larynx et du nez.

Il est presque superflu de dire qu'en cette spécialité le Dr Fauvel était depuis longtemps passé maître. S'il y a depuis quelques années toute une phalange de jeunes et brillants laryngologistes, possédant la même maîtrise que le défunt d'hier, on ne saurait méconnaître que c'est à l'auteur du *Traité pratique des maladies du larynx* que la plupart d'entre eux sont redevables de leur science.

D'aucuns possèdent autant de précision dans le diagnostic, autant de dextérité manuelle, mais il en est peu qui pourraient se flatter de lui être à cet égard supérieurs. A cette habileté de technicien, le Dr Fauvel joignait celle d'être un homme aimable, d'une cordialité parfois exubérante, peut-être un peu calculée, mais quand même loyale : toutes qualités qui lui avaient gagné beaucoup de sympathies de son vivant et dont le souvenir laissera bien des regrets après sa mort. A. C.

Le Dr Terrillon.

Le docteur Terrillon (Octave-Roch-Simon), qui vient de succomber le 22 décembre 1895, à une longue et douloureuse maladie, est né le 17 mai 1844. Interne des hôpitaux, le premier de la promotion de 1868, médaille d'argent, 1871, prosecteur des hôpitaux en 1873, il fut reçu docteur en médecine la même année. Nommé au concours chirurgien des hôpitaux, en 1876, et professeur agrégé, le premier au concours de 1878, il était, depuis dix ans, chirurgien de l'hospice de la Salpêtrière. Bon opérateur, il s'est surtout occupé de gynécologie, et a publié, en collaboration avec M. Monod, qui a prononcé, aux obsèques de son regretté collègue, un discours si remarqué, plusieurs ouvrages et mémoires sur les maladies du testicule.

A. D.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-Andre
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

Phosphatine

Falières

Composée de farines et de fécules les plus nutritives— stérilisées et en partie solubilisées par une température convenable — de cacao, de sucre, etc., la *Phosphatine Falières* constitue un aliment éminemment assimilable à tous les âges de la vie et pendant la période de convalescence.

Chaque cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de *Phosphate de chaux* bi-calcique (le mode de fabrication de ce Phosphate a été adopté par la commission du dernier Codex.)

Cet aliment qui, sous la saveur la plus agréable, fournit un excellent moyen d'administration, à *petites doses*, de Phosphate bi-calcique, s'impose :

1° Chez les jeunes enfants, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance ;

2° Chez les femmes enceintes ou nourrices ;

3° Chez les vieillards et les convalescents ;

Chez tous ceux enfin qui ont besoin de cet aliment indispensable : le *Phosphate de chaux*, pour assurer une parfaite constitution de la charpente osseuse et pour remédier à la déperdition des phosphates, conséquence d'un défaut de nutrition, de la croissance, de l'âge ou de la maladie.

La *Phosphatine* se prépare comme toutes les bouillies. La dose habituelle est : pour les enfants, une cuillerée à dessert pour une tasse à thé de lait, 2, 3, et même 4 fois par jour ; une cuillerée à bouche pour le déjeuner des adultes.

Simple aliment, mais aliment complet et de premier ordre, la *Phosphatine Falières* rend et rendra de bons services dans l'hygiène de la nutrition.



PARIS, 6, AVENUE VICTORIA & PHARMACIES.

Observations médicales sur l'emploi de la « NEUROSINE PRUNIER »

OBSERVATION I.

Débilité sénile. — Artério-sclérose généralisée.

Madame L..., âgée de 74 ans, a toujours été très active, « *s'écoutant peu.* »

A la ménopause, à 44 ans, elle ressentit quelques malaises généraux, caractérisés surtout par de l'essoufflement.

Depuis cette époque, elle eut des indispositions, mais ne fit pas de graves maladies.

Il y a six ans, l'essoufflement dont elle se plaignait de temps en temps augmenta au point de l'obliger à s'arrêter plusieurs fois en montant les escaliers.

Elle remarqua aussi de l'œdème des malléoles, ses jambes étaient gonflées le soir, et elle attribuait ce gonflement à ses varices.

L'examen de la malade me révéla non seulement une endocardite ancienne, mais de l'artério-sclérose généralisée avec artères dures, foie gros, albumine dans les urines, etc., etc.

Je prescrivis l'iodure de sodium et le régime lacté.

Il y eut de l'amélioration qu'un séjour à la campagne fit continuer, mais quelque temps après le retour de la malade à Paris, les mêmes phénomènes se produisirent.

Madame L... fut obligée de garder la chambre et me fit de nouveau appeler parce qu'elle urinait du sang.

Les forces physiques disparaissaient, mais le moral restait bon.

Une congestion pulmonaire droite, suivie d'une convalescence pénible, vint encore augmenter la faiblesse de la malade.

Les préparations de kola, de quinquina ne donnèrent qu'un résultat médiocre et passager; pendant leur administration, la malade se sentait mieux, mais l'estomac se fatiguait: il fallait cesser la médication tonique et la faiblesse se déclarait de nouveau.

Les gouttes amères de Baumé, la teinture de noix vomique relevèrent l'appétit pendant un certain temps, puis n'eurent plus d'effet actif.

En désespoir de cause, je donnai de la « *Neurosine Prunier* », et bien que Madame L... n'ait pris qu'un flacon de « *Neurosine Prunier granulée* » à la dose de 2 cuillerées à café par jour, de 0,30 centigrammes chacune de glycéro-phosphate, l'état général semble meilleur et tout me fait espérer qu'il continuera à s'améliorer, car la malade ressent « *un bien-être qu'elle n'avait jamais éprouvé d'une manière aussi sensible avec les autres médicaments.* »

L'appétit s'est relevé, et j'ai pu instituer un régime lacté mixte.

L'essoufflement persiste, mais l'œdème malléolaire a disparu et ne se montre qu'après une grande fatigue, comme une marche prolongée, quand Madame L... fait une infraction à son traitement, où le repos est conseillé.

Je dois ajouter que ce qui désolait le plus Madame L... était la perte de son activité. « *Ses jambes ne la portaient plus* » et elle m'est très reconnaissante « *de les lui avoir rendues* ». Elle se sent « *remontée* », suivant son expression.

Le sang a depuis longtemps disparu de l'urine, grâce au régime lacté : on constate encore des traces impondérables d'albumine ; ce qui est le plus étonnant, c'est le relèvement des forces qui donne à une femme de 74 ans « *comme une seconde jeunesse* » factice, il est vrai, mais qui n'en est pas moins curieux à constater et utile à obtenir.

Dr C...

3e ANNÉE. N° 2. 15 JANVIER 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

A NOS ABONNÉS

—

La plus grande partie de nos abonnés nous ont fait parvenir le montant de leur réabonnement avec un empressement dont nous les remercions. Nous prenons la liberté d'aviser les retardataires, qui ne nous ont pas manifesté le désir de ne pas continuer à recevoir notre publication, que *la poste leur présentera ces jours-ci une quittance de 10 francs, montant de l'abonnement.*

Nous enverrons encore les numéros du 15 janvier et du 1er février à nos abonnés de l'étranger. Passé cette date, nous cesserons l'envoi du journal. Nous leur rappelons instamment de nous couvrir le plus tôt possible du montant de leur réabonnement par mandat-carte ou par l'intermédiaire de leur correspondant parisien.

Nous rappelons encore que, pour s'abonner, il suffit d'envoyer 10 francs par mandat-carte, ou, plus simplement encore, de nous aviser par carte postale. Nous nous chargeons du recouvrement.

A NOS LECTEURS

—

La *Chronique médicale* publiera incessamment l'étude dont il a été question dans le précédent numéro, sur *la Maladie et la Mort de la Princesse de Lamballe*, d'après la version de son médecin. Ce travail, *du plus haut intérêt historique et médical*, ne sera mis au jour que lorsqu'il sera complet, mais nous tenons, dès à présent, à prendre date. Nous l'avons entrepris, il y a bien près

d'un an ; c'est dire les difficultés de toutes sortes qu'il a présentées. Du reste, nos lecteurs en jugeront quand ils auront lu l'*Introduction* dont nous ferons précéder sa publication.

Nous hâterons de même, dans la mesure du possible, la publication de notre étude sur la *Santé de Napoléon*, d'autant plus que nous voyons annoncé un travail analogue dans une revue médicale de l'étranger. Bien que *quelques-uns* des documents consultés nous soient communs avec notre confrère, nous espérons que notre étude sera sensiblement différente et conservera toute son originalité.

NOS ENQUÊTES

La Documentation médicale dans le roman (1).

Conversation avec M. Jean Richepin.

Nous avions été très frappé, en lisant dans le dernier roman de M. Richepin, *Flamboche*, une description très.. *chair-de-poulesque* de cette hideuse maladie qu'on nomme la *lèpre*, de l'exactitude de certains détails techniques qui, dans notre pensée, n'avaient pu être fournis à l'auteur que par un homme du métier.

Nous nous souvenions, d'autre part, que M. Richepin nous avait jadis révélé cette particularité qu'il était le fils d'un médecin militaire des plus distingués, et que lui-même avait eu un instant la velléité d'aborder la carrière médicale (2).

En fallait-il plus pour l'enrégimenter dans notre phalange de *médecins ignorés*, et pour lui demander de nous conter quelques souvenirs se rattachant de près ou de loin à notre profession ? Disons de suite que M. Richepin a été accueillant et courtois autant qu'homme du monde : nous n'avons pris congé du vibrant auteur des *Blasphèmes* qu'avec le seul regret que ses multiples occupations ne lui permissent pas de nous tenir plus longtemps sous le charme d'une causerie si pittoresque et si colorée.

« Comment j'ai documenté médicalement *Flamboche*, cela n'a pas été aussi simple que vous pourriez le croire. Il y a longtemps déjà que je portais le sujet dans ma tête ; il y a longtemps que je voulais decrire un *cas* de lèpre, avec tous les phénomènes qui accompagnent cette triste maladie dont heureusement on ne voit plus, en Europe du moins, que de rares échantillons.

(1) V. la *Chronique médicale*, 1895, p 674 et suivantes.
(2) V. aux *Trouvailles curieuses*.



M. Jean RICHEPIN

Je dois tout d'abord vous dire que j'ai trouvé la plupart des renseignements techniques qui m'étaient nécessaires dans les papiers que m'a laissés mon père. Mon père, en sa qualité de médecin militaire, avait eu l'occasion d'observer des lépreux, en Algérie notamment, et il avait consigné ses observations dans des cahiers où je les ai retrouvées.

Il tenait registre, avec grand soin, de toutes ses impressions ; c'est ainsi qu'il avait pris note des divers symptômes qu'il avait observés sur des lépreux de la province de Constantine. Ces malheureux qui, entre nous, pouvaient être tout aussi bien des syphilitiques mal soignés — car, à cette époque, on ne distinguait pas très bien certaines variétés de lèpre, la lèpre tuberculeuse par exemple, de certaines manifestations syphilitiques — ces malheureux abandonnés des médecins, et même de leur entourage le plus immédiat ; traités, en somme, comme les lépreux du moyen-âge, allaient se faire toucher par un marabout, sorte d'exorciseur qui chassait le venin maudit. D'autres plongeaient leur corps délabré, tombant en loques, dans une eau du pays qui jouissait, disait-on, de vertus merveilleuses. C'étaient peut-être des sources analogues à celles qu'on a découvertes en Tunisie et qui sont efficaces contre la syphilis ; ce qui serait une preuve de plus en faveur de la confusion que je vous signalais tout à l'heure....

Plus tard, il m'a été donné de voir beaucoup d'affections de la peau à l'hôpital militaire de Besançon, où mon père dirigeait un service. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que j'ai rencontré un jour toute une colonie de lépreux, en France même, du côté de Sarzau dans le Morbihan, et cela peu de temps avant d'écrire mon roman. J'étais heureux de cette occasion qui s'offrait de rafraîchir ma mémoire par une vision directe. Jusque dans ces dernières années, le petit pays dont je vous parle était, en grande partie, peuplé de pauvres hères au teint blafard, à l'aspect souffreteux, au corps émacié, au visage d'une pâleur caractéristique et dont les téguments étaient empâtés d'une bouffissure bien spéciale ; on les aurait reconnus entre mille ; il suffisait de les avoir vus une fois...

Pour les questions qui se rattachent à l'histoire pathologique de la lèpre : la contagion, encore si controversée ; cette sorte de priapisme qui permet au lépreux de renouveler en amour les exploits d'Hercule ; l'impuissance presque absolue des moyens thérapeutiques contre cette bizarre maladie, etc. ; toutes ces notions ont été puisées, vous devez le penser, aux bonnes sources. J'ai eu, du reste, toujours beaucoup de goût pour tout ce qui touche à la médecine. Étant encore sur

les bancs du collège — tandis que je faisais une année de philosophie à Douai — j'allais suivre, le plus souvent que cela m'était possible, des cours de médecine à l'Ecole secondaire de Lille qui était voisine. C'est à l'hôpital de cette ville que j'ai vu pour la première fois des sujets atteints de fièvre typhoïde. J'en ai revu ensuite au Val-de-Grâce, puis en Afrique et plus tard à Besançon. Je n'ai donc pas décrit, *de chic*, l'observation de fièvre typhoïde qui se trouve tout au long rapportée dans *Madame André*. Je connaissais d'autant mieux cette affection que mon père avait pris pour sujet de thèse de doctorat : la *Fièvre typhoïde*. Aussi me suis-je attaché, et je crois y avoir réussi, à faire une description avant tout exacte. Si vous lisez ce chapitre de *Madame André*, vous pourrez voir que j'ai d'abord relevé les symptômes du début :

Les frissons, l'élévation de température, la langue tuméfiée, le gargouillement de la fosse iliaque droite se manifestant à la palpation ; puis la céphalalgie, qui vous étreint comme un étau, ou vous taraude comme une vrille, et qui vous met vraiment « du plomb dans la tête ». Je n'ai pas oublié les tranchées intestinales, ni le saignement de nez, si fréquent au cours de l'affection dans la première période. Mon malade a eu du délire, puis, après le premier septénaire, je n'ai pas manqué de signaler les petites taches rosées lenticulaires, dont sa poitrine était mouchetée. Aux taches ont succédé les cloques qui s'écrasent sous le doigt en laissant sur la peau une goutte de sueur ; ce que vous, médecins, appelez les *sudamina*, n'est-ce pas ? Je crois ne m'être pas trop éloigné de la réalité dans cette description ; au moins ai-je fait tous mes efforts pour y atteindre. L'état de la bouche, béante comme un trou, des dents « déchaussées et jaunies par un tartre fuligineux », de la langue, « sèche, coupée de crevasses, noirâtre et tremblante, ainsi qu'une langue de perroquet » ; de même la coloration violette des gencives, sont reproduits d'après l'observation directe, et je n'ai rien enjolivé, ou plutôt enlaidi. Le délire revient plus violent pendant le second stade de la maladie, puis les évacuations intestinales, les vomissements de bile, d'une odeur infecte ; et enfin apparaît la troisième période, où le mal évolue vers le mieux ou le pire. Mon malade revient à la vie grâce à la médication stimulante, les préparations de musc, de quinquina, etc., et peut-être aussi grâce à la nature médicatrice. Enfin, j'ai décrit la convalescence avec les phénomènes qui l'accompagnent : les fringales surtout, l'appétit d'aliments et... du reste ; vous me comprenez sans que j'aie besoin d'y insister.....

Si vous en aviez le loisir, vous pourriez également rechercher le passage de *Miarka*, qui a trait à un accouchement, un accouchement qui se fait tout seul : il offre cependant cette particularité que l'enfant se présente avec la tête embéguinée dans le placenta retenu dans l'utérus ; et pour faire venir le délivre, la belle-mère de l'accouchée, la Vougne, commence à lacérer avec ses doigts le cordon, puis finit par en arracher les derniers lambeaux avec ses dents : c'est en somme ce que font les animaux,.. et c'est ainsi que naquit Miarka, la fille à l'ourse ! Et si vous êtes surpris que j'ai introduit un accouchement dans l'un de mes romans, vous le serez peut-être davantage quand vous saurez que j'ai moi-même accouché, ou plutôt délivré... ma propre femme. L'enfant était au dehors, il étouffait : il avait le cordon plusieurs fois enroulé autour du cou, il allait asphyxier. Je n'ai pas perdu la tête : j'ai déroulé le cordon, et quand le médecin est arrivé, c'était fini. Les neuf dixièmes des accouchements ne se font-ils pas d'ailleurs tout seuls ?... »

M. Richepin, en terminant, veut bien nous féliciter des efforts que nous tentons pour rendre la lecture des « grimoires médicaux » un peu divertissante. « Autrefois, nous dit-il, il y avait des médecins qui étaient en même temps des écrivains d'une valeur littéraire incontestable. Les *Cliniques* de Trousseau, les *Traités* de Grisolle étaient des modèles de style... Du reste, dans l'antiquité, Virgile, Horace, Plaute, Lucrèce, Ovide, Lucain et les poètes de la décadence, Martial, Juvénal ont laissé des descriptions de maladies admirables.. Voyez-vous, le médecin ne peut que gagner à se retremper de temps en temps dans la lecture des auteurs grecs et latins ; c'est encore la meilleure façon d'écrire sa propre langue.

Mais je prévois votre objection : où en trouveraient-ils le temps ?... En tout cas, votre tentative est neuve, intéressante, et je vous souhaite tout le succès que vous êtes en droit d'escompter. »

Ce sont des vœux qui partent de trop haut pour que nous n'en acceptions pas l'augure.

Pages oubliées de Littérature médicale

L'œuvre de Verlaine, le génial poëte à qui le tout-Paris des lettres vient de faire de si glorieuses funérailles, foisonne, pourrait-on dire, de pages délicieuses, et on n'a vraiment que l'embarras du choix. Nous aurions pu retirer, au hasard, de son livre : *Mes hôpitaux*, une quelconque de ses chroniques qui sont comme les étapes de son douloureux calvaire. Elles sont bien toutes, en effet, dans le cadre de notre publication. Nous avons préféré reproduire un article paru, il y a quelques mois, dans la *Revue Blanche*, article

peut-être moins connu de nos lecteurs, mais qu'ils ne liront pas avec un moindre plaisir.

Chez soi à l'hôpital

Par Paul Verlaine.

.... Je m'étais promis de n'aller plus à l'hôpital ou tout au moins de ne plus connaître l'hôpital qu'*at home*.

Et voici que le mal me chasse à l'hôpital dehors.

Tout le dévouement, toute la gentillesse possibles, la petite aisance, bien précaire, mais si industrieusement employée, rien n'y fait. Le docteur lui-même et la nature de ce mal qui n'est pas dangereux, mais indéracinable aux soins sédentaires, me forcent d'y retourner, pour la quantième fois, bon Dieu du eiel ?

Du moins tant qu'il me restera quelque extrême, quelque suprême ressource pécuniaire, eh bien, je serai chez moi à l'hôpital.

Et m'y voici.

C'est le plus grand hôpital de Paris, le plus vieux aussi, et de fait, en ce temps de mots médiévistes, ça pourrait s'appeler une maladrerie. Pittoresque dans plusieurs parties. Des morceaux Henri IV très remarquables. D'assez nombreux arbres, restes des bocages qui virent des nymphes et de l'histoire.

J'y jouis, dans un pavillon galamment baptisé, d'une chambre où j'ai surtout ceci d'être seul avec des livres et des visites tant que j'en veux.

Le traitement consiste principalement en pansements. C'est ennuyeux avec des distractions dont la principale consiste à constater *de visu* des améliorations dont le médecin connaît plus circonspectement en général. Voici d'ailleurs venu le temps où je dois y mettre du mien : il me faut essayer de marcher. C'est la troisième fois depuis ce maudit mal (neuf ans déjà) que je renouvelle ces tentatives dont je sors jusqu'à présent un peu plus boîteux chaque fois, capable, si on peut appeler ça ainsi, d'aller et de venir, dans une crainte perpétuelle des moindres heurts, maudissant les pauvres bons chiens qui vont à leurs affaires, exaspéré contre les jeux des enfants dans la rue et inattentif aux seules voitures, bicyclettes et autres contingences trop multipliées et périculeuses pour ne m'en fier plus là-dessus qu'à une providence toute particulière. Ah ! le joli *bébé* que je fais avec ma canne et ma main se raccrochant à tous les angles de tous les objets. Parfois aussi j'ai recours à leur surface, et c'est en butant de bric et de broc autour de ma chambre, empoignant une chaise ici, là m'ap-

puyant de tout le poids de ma paume restée libre, que je reprends mes habitudes de marcheur hésitant, qui, pour un peu, irait à quatre pattes.

Des camarades « s'amènent ». Alors, selon les gens, c'est la joie pure ou une médiocre distraction, du haut de mon lit, *toro ab alto*, j'écoute les nouvelles, je les commente, j'énonce des projets, beaucoup, j'en forme sur place beaucoup aussi. Quelque mal essaie de se dire sur les absents ou à propos d'eux, je passe outre ou j'excuse du mieux que je puis, mais c'est si difficile ! Et pourtant un des traits de mon caractère consiste à ne me pas montrer méchant d'ordinaire, je crois.

Mais voilà mon amie. Elle, c'est la vie. Sans elle, quoi ? Elle me gâte, m'apporte des douceurs, trop parfois. Elle doit se priver. Ça, je ne le veux pas, mais allons donc ! et les friandises s'accumulent. Et les fleurs donc ! Elle m'a fait aimer les fleurs, les fleurs sur la fenêtre, les fleurs qu'on met dans un verre, les fleurs apprivoisées, discrètes, familières, qu'on croirait toujours les mêmes, qui vous parlent tout bas, dirait-on, et à *qui* on parle presque... « Et quelles nouvelles des oiseaux, combien d'œufs ? Un nouveau-né. Bah ! Et le poisson rouge ? — Mort ? — Non. » Tous ces détails puérils, les seuls dignes vraiment d'intérêt en de telles entrevues, quand tout est dit, quand l'accord est parfait, allez donc les étaler devant des gens, même simples, dans une salle commune, et vive d'être à l'hôpital chez soi !

J'ai dit tout à l'heure que j'avais des livres. C'est vrai, des livres de toutes sortes. Je profite habituellement des trop nombreux loisirs que me laissent mes au fond laborieuses journées de maladie ou de convalescence pour lire ou relire, car j'ai tant et si mal lu tel bouquin autrefois et toujours poursuivi par mon paresseux éclectisme, mon éclectisme plutôt décousu, soyons juste et précis une fois, fût-ce envers nous-mêmes. Un de mes retardataires ou de mes retardés, comme vous voudrez, du moment, aura été ce précieux *Volupté* de Sainte-Beuve, que j'ai su par morceaux, jadis, presque par cœur.....

.... Et puis ? Et puis, ah, tiens, j'ai relu Horace. Et je m'étonne de le lire presque sans dictionnaire ni traduction. Sa « Sagesse » n'est guère la mienne, mais quel latin, qui serait le premier sans Virgile, que je relis aussi ! Et alors, quelle toute-jouissance, en dépit de Huysmans et de son fâcheux des Esseintes, bien que celui-ci aime, paraît-il, y faire « un peu moisi » ! Il est vrai que tous deux méprisent Virgile. Excusez du peu !

Et puis ? Ah ! *Le Monde Illustré*, gracieusement prêté par

la bibliothèque de l'établissement, toute la collection depuis la fondation de ce périodique, 1857 !.......... — Monsieur Verlaine, c'est aujourd'hui jour de bibliothèque. Donnez-moi votre pancarte si vous voulez que j'aille changer votre *Monde Illustré*. Quelle année voulez-vous, cette fois-ci ?

— La bonne, mon ami, accompagnée de beaucoup d'autres.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

—

Formulaire

Iodate de soude contre les tuméfactions des ganglions, les névralgies chroniques, l'hémorrhagie stomacale, la syphilis tertiaire et la syphilis du système nerveux.

(J. Ruhemann.)

I. Iodate de soude...	3 grammes.
Acide borique en poudre...........	24 —
II. Iodate de soude......................	3 grammes.
Mucilage de gomme d'adragante...	Q. S. p. f.

pilules n° XX.

A prendre, trois fois par jour, 1-2 pilules. (Contre l'asthme bronchique.)

III. Iodate de soude..................... 1 gramme.

Dissolvez dans :

Eau distillée......................... 20 grammes.

En injections sous-cutanées contre les tuméfactions des ganglions, les névralgies, l'hémorrhagie stomacale. On commencera par 1-4 seringues de Pravaz répétées tous les deux jours, plus tard deux fois par semaine.

N. B. — L'iodate de soude

$INaO^3$

est une poudre blanche cristalline, sans odeur, soluble dans l'eau. La glycérine et l'alcool absolu précipitent l'iodate de soude de sa solution aqueuse concentrée, ce précipité est formé de cristaux fins. (*Merck's Ber.*, *f.* 1894 ; *Cntrbl. f. d. gsmmte Ther.*, avril 1895, p. 254 et 255.)

Oxalate de fer oxydulé (protoxalate de fer), dans la chlorose.

L'oxalate de fer oxydulé (protoxalate de fer) se présente sous forme d'une poudre jaune clair, insoluble dans l'eau.

Outre le régime approprié et une vie tranquille, *Géza Dieballa* (*Pest. med.-chir. Pr.*, 1895) recommande encore dans la chlorose l'oxalate de fer oxydulé (le protoxalate, comme il le dénomme). On le prescrira, en cachets ou en pilules, deux fois par jour, pendant les deux repas principaux, d'abord à la dose de 0 gr. 1 ; plus tard, après que les malades se sont accoutumés au remède, on ira jusqu'à des doses de 0 gr. 3 à 0 gr. 4. Pas de troubles digestifs d'au-

cune sorte, malgré la dose quotidienne de 0 gr. 6 que les malades supportaient longtemps sans que l'on fût obligé de l'interrompre de temps en temps. (*D. Med. Ztng.*, 1895; *Pharm. Cntrlh.*, 1895, n° 11, p. 158, et *Ztschrft. d. allg. oester. Ap.-Ver.*, 1895, n° 9, p. 200 et 201.)

Lotion contre les pellicules.

Borate de soude (borax)...........	10 grammes.
Teinture de benjoin................	5 —
Eau distillée.......................	1.000 —

Mélangez.

Frictionner le cuir chevelu avec une petite brosse mouillée dans cette solution.

Cette préparation a, en plus, la propriété de rendre les cheveux doux et soyeux.

Mixture contre l'envie d'uriner.

M. Schun dit que lorsque l'irritabilité de la vessie est due surout à un excès de phosphates dans les urines, la potion suivante calmera rapidement les envies pressantes d'uriner :

Acide benzoïque.....................	8 grammes.
Biborate de soude....................	7 gr. 50
Eau..	225 grammes.

(*Le Scalpel.*)

Dentifrices antiseptiques.

Ils corrigent la fétidité de l'haleine, nettoient les dents, empêchent les fermentations de la bouche et le développement des micro-organismes de la salive. Ils enraient la carie dentaire, mais à condition que les dents soient saines ou que les caries existantes aient été préalablement obturées.

1° Formule du Dr Magitot :

Eau distillée..............................	500 grammes.
Thymol.....................................	0 gr. 50
Borax...	1 gramme.

M. S. A.

2° Formule du Dr David :

Eau distillée..............................	100 grammes.
Essence d'anis..........................	10 gouttes.
— de menthe........................	5 —
Hydrate de chloral......................	1 gramme.

M. S. A.

3° Formule du Dr Combe

Eau distillée de fenouil..............	100 grammes.
Teinture de gaïac.......................	13 —
— de myrrhe......................	5 —
Chlorate de potasse....................	2 —

M. S. A.

Sensibilité des dents et gencives.

Un remède simple, agréable et actif, consiste dans la mastication de fragments d'écorce de cannelle de bonne qualité.

Urticaire. (*Medical Press and Circular.*)

Eau de chaux		
Eau de laurier-cerise	āā	parties égales.
Glycérine		

La peau est lotionnée avec une certaine quantité de ce liquide, puis recouverte d'une mince couche d'ouate.

Lotion camphro-boriquée.

Borate de soude (borax)	5	grammes.
Alcool camphré	20	—
Eau distillée	500	—

Faites dissoudre.

Employer cette solution en lotion contre les démangeaisons et les affections dartreuses du cuir chevelu.

Le menthol dans la diphtérie,

par KASTORSKY.

Trente-sept cas de diphtérie ont été traités avec succès par des badigeonnages avec une solution alcoolique au dixième de menthol. On répétait ces badigeonnages trois fois, quotidiennement. (*Vrath*, 1894, n° 24.)

Les résultats étaient rapides : disparition des fausses membranes, parfois en deux jours ; amélioration de l'état général, etc. Ce traitement local serait aussi heureux contre les angines diverses et contre les angines scarlatineuses (Trutovsky). Il possède l'avantage d'être peu douloureux et antiseptique.

Traitement de l'aménorrhée des chlorotiques.

Le Dr Bloom, d'après l'*American medico-surgical Bulletin*, a employé avec beaucoup de succès dans le traitement de l'aménorrhée des chlorotiques :

Acide oxalique	0,13
Peptonate de fer	0,80
— de manganèse	0,13
Alcool	11 cc.
Eau q. s. pour faire	118 cc.

Dose : 2 cuillerées à thé 3 fois par jour.

Potion contre les vomissements gastralgiques.

Menthol	0 gram. 50
Alcool q. s. pour le dissoudre.	
Eau chloroformée	250 grammes.
Chlorhydrate de cocaïne	0 gram. 10
Sirop simple	40 grammes.

Une cuillerée au moment des accès.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

La médecine à l'Hôtel de Ville

La Statue de Broca. — Par délibération du 30 décembre 1887, le Conseil municipal avait voté l'érection de la statue de Danton sur le terre-plein situé à l'angle de la rue de l'Ecole de Médecine et du boulevard Saint-Germain et décidé que la statue de Broca serait déplacée et érigée dans la cour de l'Ecole d'anthropologie.

La famille de l'illustre praticien et le comité de souscription du monument à Broca s'étant émus à la pensée de ce déplacement, le Conseil a décidé, par délibération du 10 juin dernier, que la statue dont il s'agit serait transférée place de l'Ecole-de-Médecine, en un endroit indiqué, d'accord avec la famille et le comité, en haut des marches de la rue Antoine-Dubois.

L'architecte des Promenades, chargé d'établir un devis pour ce transfèrement, a jugé qu'il était matériellement impossible d'ériger une statue, même de petites dimensions, sur cet emplacement beaucoup trop restreint. Aujourd'hui qu'une amorce de rue sépare les deux monuments et constitue deux terre-pleins distincts, on a pu constater que les deux statues ne se nuisaient pas au point de vue esthétique. Le rapporteur du Conseil a proposé de décider le maintien de la statue de Broca sur son emplacement actuel, en rapportant la délibération du 10 juin dernier, ce qui permet d'utiliser le crédit de 1,150 francs affecté à l'opération.

Création d'un dispensaire à l'hospice des Enfants-Assistés. — M. Paul Strauss, au nom de la 5e Commission, vient de proposer la création d'un pavillon-dispensaire à l'hospice des Enfants-assistés.

Cette affaire n'est pas nouvelle, car elle émane de l'initiative du Conseil. MM. Rousselle, Lazies et Strauss avaient déposé une proposition analogue et, préalablement, le Conseil général avait émis un vœu dans ce sens. M. le directeur de l'Assistance publique et le Conseil de surveillance ont adopté la proposition. Le 13e et le 14e arrondissement vont être dotés ainsi d'un de ces petits pavillons, dont il serait souhaitable de voir l'installation dans tous les arrondissements.

Ce dispensaire, dont la dépense s'élève à 149,984 fr. 81 c., sera très utile également à la banlieue de cette région.

Il procurera un outillage pour le traitement des maladies d'enfants nouveau-nés et du tout premier âge, et permettra de conserver les excellents services du docteur Hutinel à l'hospice des Enfants-Assistés.

Les conclusions de la Commission sont adoptées.

Renvoi à l'Administration d'une pétition de la Société des amis des monuments parisiens. — La 4e Commission du Conseil municipal a été saisie d'une pétition de la Société des amis des monuments parisiens relative aux bâtiments de l'ancienne Ecole de médecine.

Ce monument, auquel s'intéresse également le Syndicat des médecins de la Seine, est relativement bien conservé, mais il est malheureux qu'il soit absolument caché derrière des constructions pa-

rasites. M. le Dr Levraud prie l'Administration de se joindre aux efforts des deux sociétés dont je viens de parler.

M. le Préfet de la Seine assure qu'il fera tout pour les seconder.

Subvention pour l'érection d'un monument à Pasteur et Guérin. — La 4e Commission a été saisie d'une pétition de membres du Comité pour l'érection d'un monument à Pasteur sollicitant une souscription.

Etant donné l'importance de ce monument, qui aura un caractère grandiose, M. Lampué propose d'allouer une subvention de 3,000 francs.

Ces conclusions sont adoptées

M. Lampué propose également d'allouer une subvention de 200 francs au comité d'érection d'une statue à Alph. Guérin.

Remise en état des tombes abandonnées ayant un caractère historique. — M. Grébauval demande au Conseil de voter les fonds nécessaires pour entretenir les tombes historiques en état de délabrement. Il fait en même temps appel aux administrations, et aux Sociétés littéraires et scientifiques pour le même objet. Il appelle notamment l'attention sur la sépulture de *Tenon*, qui se trouve au cimetière de l'Est, de Cl. *Bernard*, de *Fourcroy*, etc. Nous nous associons pleinement au vœu de l'honorable conseiller.

Assistance publique.

Les journaux dans les hôpitaux.

On propose en ce moment l'installation, dans les bureaux d'omnibus, de boîtes où les voyageurs déposeraient les journaux destinés aux malades des hôpitaux.

On fait même appel au public pour que, dans chaque quartier, une personne charitable fasse cadeau de la boîte nécessaire ; les conseillers municipaux pourraient s'y intéresser.

On sait ce que le Touring-Club a fait pour faire poser des poteaux avertisseurs aux endroits dangereux des routes : il s'agirait de faire la même chose pour les boîtes à journaux.

La Compagnie des Omnibus n'élève, d'ailleurs, aucune objection et paraît, au contraire, disposée à cette charitable initiative ; les personnes qui auraient l'intention de faire placer de ces boîtes voudront bien s'adresser à la Compagnie.

Quant à la levée de ces boîtes et à l'acheminement des journaux vers les établissements hospitaliers, la Compagnie des Omnibus ne peut prendre la charge de ce souci ; mais les directeurs des hôpitaux ne demandent pas mieux que d'envoyer prendre chaque jour les feuilles déposées pour les malades.

Médecine militaire.

Les chiens de guerre ambulanciers. — On vient de faire aux Etats-Unis d'intéressantes expériences au sujet de l'emploi des chiens de guerre comme ambulanciers sur les champs de bataille. Le merveilleux flair de ces braves animaux les désigne tout naturellement pour le rôle philanthropique de la recherche des blessés. On a vu un de ces animaux retrouver en une demi-heure huit hommes couchés dans des fourrés et simulant les blessés. Le chien venait cha-

que fois trouver son maître et le conduisait auprès de l'homme étendu à terre.

On a inventé un appareil qui permet de poursuivre les recherches en pleine nuit : le chien est muni d'une sorte de bât qui porte deux accumulateurs et une lanterne à incandescence.

L'appareil est disposé de telle façon que le maître ne perd pas son chien de vue pendant sa quête, même sous bois, et peut ainsi le suivre à la place où gît le blessé. *(Avenir militaire.)*

Médecine militaire.

Les médecins de marine et la pratique civile.

M. le Dr Blaizot vient de présenter à l'*Union des Syndicats médicaux* un intéressant rapport sur cette question. Nous le résumons dans ses grandes lignes, sans nous prononcer autrement.

L'exercice de la médecine civile par les médecins de la marine est une anomalie que rien n'explique. Jamais, en effet, on n'a vu un commissaire de marine, par exemple, exercer les fonctions d'avocat, auxquelles ses titres lui donneraient droit, ou un ingénieur de la marine ou un officier prendre des emplois civils, *tout en conservant leurs fonctions navales.* Seuls les médecins de marine font une clientèle civile, intensive, sans abandonner des prérogatives que leur confère leur situation dans l'armée.

Il en résulte de graves atteintes à leur dignité, aux intérêts de l'Etat et à ceux de leurs confrères civils et militaires.

Leur dignité est entamée, car ils se trouvent constamment placés entre leurs devoirs et leurs intérêts et, même s'ils ne laissent jamais fléchir les premiers en faveur des seconds, ils permettent à beaucoup d'intéressés d'espérer qu'il n'en sera pas ainsi et à beaucoup de malveillants de le proclamer.

Le médecin de marine, en effet, fait accorder les convalescences ou les réformes, envoie les malades aux eaux, certifie qu'une affection a été contractée dans le service, qu'un marin ne peut pas prendre la mer, etc., etc. Peut-il empêcher de dire et de croire qu'il favorise, dans ces diverses occasions, le malade qui a pu se faire soigner à ses frais, à son domicile ou dans sa famille ? N'est-il pas porté, presque malgré lui, à se montrer plus accommodant envers un malade qu'il a traité dans la pratique civile, nécessairement plus amicale que la pratique hospitalière, dont il connaît la famille, tout entière de sa clientèle, et qu'il sait devoir être fort indisposée contre lui s'il se montre sévère ? Sans multiplier les exemples, on comprend que l'impartialité du médecin de marine ne peut être que suspectée et sa partialité escomptée dans l'exercice de la médecine civile. Et si, malgré lui, il se laisse aller à des complaisances presque forcées, c'est l'Etat qui est lésé. Cet état de choses est surtout intolérable dans les ports pourvus d'hôpitaux maritimes et d'écoles de médecine navales ; là, les médecins de la marine, professeurs et médecins des hôpitaux séjournent de longues années et se créent une clientèle considérable ; mais c'est bientôt au préjudice des malades de l'hôpital, que le médecin est appelé par la force des choses à négliger. L'instruction des étudiants souffre également de ses visites écourtées. Avec le temps, l'esprit de discipline chez certains médecins de la marine se relâche même et on en voit quelquefois, paraît-il, torturer les règlements au détriment de leurs

collègues, pour rester constamment à la portée de la clientèle, et enfin, lorsque celle-ci est bien assurée, beaucoup démissionnent avec la plus grande facilité.

En se livrant à la pratique civile, le médecin de marine sert donc mal l'Etat et se déconsidère lui-même ; mais, de plus, il porte un préjudice considérable à ses confrères civils auxquels il fait une concurrence déloyale. Il n'est pas, en effet, soumis à leurs charges ; il ne paie pas toujours patente ; il a un traitement fixe qui lui permet de se tenir à l'écart des Bureaux de bienfaisance et autres Sociétés de secours ; et enfin, les prérogatives dont il jouit lui attirent une clientèle qu'il ne doit pas à sa seule valeur professionnelle.

Aussi les médecins civils ont-ils tenté souvent de faire cesser cet état de choses. En 1889-90, les médecins des hospices civils de Toulon ont adressé, à ce sujet, plusieurs lettres au Ministre de la marine d'alors, M. l'amiral Krantz.

M. le Ministre envoya dans tous les ports de guerre une circulaire défendant aux médecins de la marine de faire de la clientèle civile et ordonnant aux directeurs du service de santé de veiller à l'application de cette mesure. Malgré cette circulaire, et un peu découragés, paraît-il, par l'exemple donné par leurs chefs, les médecins de la marine continuèrent d'exercer la médecine civile. D'autres protestations s'élevèrent ensuite, mais elles restèrent sans écho. Le moment actuel semble mieux choisi pour tenter de nouvelles démarches....

Nous croyons que l'Union des Syndicats doit faire, auprès du Ministre de la marine, les démarches nécessaires.

Médecine historique.

La princesse Palatine écrivait à la date du 9 mars 1698 : « Personne ne sait au juste l'âge de Madame de Maintenon, mais elle ne doit pas être très vieille, car il n'y a pas encore six ans que *Demoiselle Catherine* l'a quittée. »

Jungfer Katherin, nous apprend une note de M. Bodemann, l'éditeur allemand d'un recueil de lettres de la princesse, est la personnification de cet état particulier des femmes qu'exprimait chez les anciens le mot καθαρισμος (*catarrhus*) ou flux périodique du sang. C'est une expression vulgaire. Grâce aux révélations de la princesse Palatine, on saura désormais la date de la ménopause chez Madame de Maintenon.

Mais nous connaîtrons aussi l'époque où la princesse eut la sienne, car voici la confidence qu'elle fait dans une de ses lettres, où elle ajoute sur son mari un détail qu'on ignorait ; sa tante était sans doute la seule personne à qui elle osât confier un tel secret :

« *Saint-Cloud*, 14 juin 1699...... *Demoiselle Catherine* m'a tout à fait quittée, je n'en suis pourtant pas malade. Je crois qu'elle m'a quittée plus tôt, à cause de toutes les drogues qu'on m'a fait prendre, après que mon mari m'eût donné la belle maladie que vous savez bien. »

Madame, née en 1652, avait donc quarante-sept ans, quand elle ne *marqua* plus.

Pour ceux qui seraient surpris du langage de la princesse, nous rappellerons qu'on s'entretenait librement, à cette époque, dans

la société la plus choisie, de l'âge critique. Dans les premiers temps de son séjour en France, Elisabeth-Charlotte avait été fort choquée de ces discours, et sous cette impression avait mande sa tante : « Il faut que je vous conte encore quelque chose, qui au commencement m'a paru très étrange. Ici l'on parle sans vergogne de « Mademoiselle Catherine », et la reine, qui est une femme si honnête, en parle publiquement à table devant tous les hommes... » 24 juillet 1678.)

Les végétations adénoïdes dans l'histoire.

Le Dr Wilhelm Meyer, de Copenhague, mort récemment, a publié peu de temps avant sa mort une étude curieuse sur l'antiquité des végétations adénoïdes. Pour retrouver la preuve de l'existence de ces végétations dans les générations passées, il avait étudié les portraits et les bustes de nombreuses collections européennes, recherchant le facies caractéristique.

Il n'est pas douteux pour M. Meyer, ajoute la *Médecine moderne*, que le célèbre sculpteur Canova ne fût atteint de cette affection. Tous ses portraits le montrent la bouche ouverte, le nez étroit, le regard terne et l'air hébété. Nous savons, en outre, par le témoignage de ses élèves qu'il était un peu dur d'oreille.

L'empereur Charles-Quint souffrait aussi bien probablement de végétations du pharynx. Ses portraits fournissent tous le facies pathognomonique. On sait aussi qu'il était asthmatique.

Quant au roi de France, François II, chez lequel, dans un travail des plus remarquables, M. Potiquet a diagnostiqué rétrospectivement la même affection, M. Meyer ne se montre pas aussi affirmatif que notre confrère ; la forme du nez ne lui paraît pas typique et il ne serait pas éloigné de croire plutôt à l'existence de polypes nasaux.

L'étude des spécimens de la sculpture antique n'a pas fourni à M. Meyer la preuve de l'existence des végétations adénoïdes parmi les Grecs. Il explique cette absence de documents par ce fait que les artistes de la Grèce antique avaient une tendance à idéaliser les traits de la figure humaine et par conséquent à en corriger les défauts.

Le Docteur Jameson.

Le docteur Léandre-Starr Jameson, le lieutenant favori de M. Cecil Rhodes, mis en relief par les événements du Transvaal, est né à Edimbourg, le 9 février 1853 ; il fit de brillantes études médicales à Londres et se rendit en 1878 au Cap où il acquit une grande notoriété comme médecin. C'est là qu'il fit la connaissance de M. Cecil Rhodes, dont il partagea bientôt avec enthousiasme les idées relatives à l'expansion de la colonie du Cap.

Après avoir rempli une mission délicate auprès de Lohengula, — qu'il soigna de la goutte pendant son séjour dans le Matabéléland, — pour traiter de la concession d'une mine de diamant, il retourna au Cap, où sa popularité grandissait chaque jour.

M. Cecil Rhodes lui confia bientôt une autre mission ; on voulait obtenir de Gungunhana, le roi de Mashonaland, l'occupation de son pays par la Compagnie anglaise de l'Afrique du Sud. Le docteur Jameson entra avec Gungunhana dans des négociations qui se terminèrent par un résultat partiel, à cause de certaines clauses du

traité anglo-portugais. Le docteur Jameson fut nommé, plus tard, administrateur du Mashonaland. Il se distingua dans ces nouvelles fonctions.

On connaît les événements récents qui se sont passés dans les pays des Matabelés ; l'énergie que déploya dans ces circonstances difficiles et tragiques le docteur Jameson. La défaite de Lohengula termina cette campagne pendant laquelle les Anglo-Saxons se conduisirent avec une sauvagerie inouïe.

Ces succès auront sans doute donné à l'administrateur de la *Chartered Company* une confiance exagérée, que les Boers se sont chargés d'éteindre. *(Petit Journal.)*

Le docteur Jameson, médecin de M. Cecil Rhodes et du président Krüger.

La nouvelle est inattendue, mais tout à fait authentique. Peu de temps avant de devenir l'administrateur de la Chartered Company, le docteur Jameson, qui était le médecin de M. Cecil Rhodes — à qui il avait sauvé la vie — fut mandé à Prétoria pour soigner le président Krüger, tombé subitement malade.

Le cas était grave et demandait un traitement énergique. Le docteur Jameson fit montre d'une promptitude et d'une décision remarquables. Deux jours après, il déclara qu'il répondait du malade. L'avenir lui donna raison.

Le président de la république sud-africaine s'est-il souvenu des soins du médecin en libérant le prisonnier de guerre ?

D'ailleurs, les mérites du docteur Jameson comme médecin lui ont déjà servi dans sa carrière politique. Quand les premières opérations de la Chartered Company se trouvèrent menacées par la question du Lobenguela, le docteur Jameson, avec sa hardiesse habituelle, résolut d'aller demander une audience au roi de cette province.

On crut qu'il ne reviendrait pas de cette folle entreprise. Mais il arriva que le roi se trouvait justement malade. Apprenant que l'étranger était médecin, il consentit à le recevoir et le consulta sur son cas.

Le docteur Jameson en profita pour se faire bien venir du souverain, le soigna avec un zèle à toute épreuve; et le remit sur pied en quelques jours. En prenant congé du Roi, le docteur Jameson n'avait pas seulement obtenu la concession qu'il demandait, mais l'autorisation de marcher à la tête de sa compagnie à travers le Mashonaland.

Ce fut l'origine de la fortune du hardi pionnier, qui, plusieurs années après, au lendemain de ses succès dans l'Afrique du Sud, était fêté, avec M. Cecil Rhodes, à l'Institut impérial de Londres, à un banquet que présidait le prince de Galles. *(Gaulois.)*

Vieux-neuf médical.

Les ventouses au XVIIe Siècle. — Dionis, qui donne dans son *Cours d'opérations de chirurgie* de longs détails sur l'application des ventouses, raconte qu'on en usait largement dans certains pays : « J'ai eu, dit-il, la curiosité de voir les étuves d'Allemagne. Ce sont de grandes salles voutées, où il y a des bancs des deux côtés comme aux classes des collèges ; il y a deux poêles : dans l'un les hommes

vont se déshabiller avant que d'entrer dans l'étuve, et l'autre sert pour les femmes. Les uns et les autres sont nuds à un linge près, qu'ils ont depuis la ceinture jusqu'au milieu des cuisses. A mesure qu'ils entrent, ils se placent, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Etant assis, un serviteur se présente qui leur met des corsets aux endroits où ils veulent... Ceux qui servent dans ces lieux sont tellement habitués à mettre des corsets, qu'ils le font avec une promptitude surprenante. Ils font les mouchetures avec une flammette qu'ils tiennent d'une main et des chiquenaudes qu'ils donnent dessus de l'autre main ; ils donnent telle figure qu'ils veulent à ces mouchetures arrangées l'une à côté de l'autre ; les unes représentent un lac d'amour, d'autres un cœur, et d'autres les chiffres de leurs maîtresses, selon la volonté de celui qui les fait faire. Enfin ils sont si persuadés du bon effet de leurs étuves, qu'ils se priveroient de toutes choses plutôt que de s'en passer ; et en effet les femmes qui y vont, ont un très beau teint, parce que la sueur fait dégorger les impuretés qui gatent la peau.

« Il y a encore une autre espèce de cornets dont on se sert à Bourbon, ce sont de petits bouts de cornes un peu longs, et percez par le bout le plus pointu. On pose la partie la plus large sur l'endroit où on en doit faire l'application, et par la plus étroite on suce pour attirer la peau dans la cavité du cornet ; celui qui fait ce mouvement a dans la bouche de petites boules de cire, avec lesquelles par le moyen de la langue il bouche le trou par où il a sucé, il procède ensuite à un autre et en met autant qu'il est nécessaire. »

L'origine des eaux minérales. — Rabelais raconte au chapitre XXXIII du livre II de Pantagruel, qu'à la suite d'un régime plutôt excessif, Pantagruel tomba malade ; « il fut tant prins de l'estomac, qu'il ne pouvait boire, ny manger ; et parce qu'un malheur ne vient jamais seul, luy print une pisse chaulde qui le tourmenta plus que vous ne penseriez ». Les médecins de l'époque savaient traiter cette dernière maladie, car « avec force drogues diurétiques et lenitives lui firent pisser son malheur ». A cette excessive diurèse le malin Rabelais trouve l'origine burlesque des eaux thermales et il en cite un certain nombre qui devraient être fort en honneur : « Coderetz, Limous, Dast, Balleruc, Neric, Bourbonnensy, etc. (Cauterets, Limour, Dax, Ballaruc, Néris et Bourbon-l'Archambault). Il trouve son hypothèse tout aussi satisfaisante que celles qui attribuent la thermalité de ces eaux à l'action du « baurach, ou du souphre, ou de l'allun, ou du salpêtre qui est dans la minere ».

La chirurgie de l'estomac dans Rabelais. — Le mal principal de Pantagruel, le mal à l'estomac, ne céda pas au traitement médical qui fut énergique, car on lui fit prendre « quatre quintaulx de scammonée colophaniacque, six vingts et dix huits charretés de casse, onze mille neuf cens livres de reubarbe, sans les autres barbouillemens ». Pantagruel, il faut l'avouer, avait, après tel traitement, quelque droit d'avoir le cœur un peu barbouillé. Le conseil des médecins décida alors d'intervenir chirurgicalement et voici le procédé ingénieux qu'ils employèrent et que nous avons cherché en vain dans le traité récent de M. Doyen, de Reims, sur la chirurgie de l'estomac. Les opérateurs se logèrent dans « seize grosses pom-

mes de cuivre, plus grosses que celle qui est à Rome à l'aiguille de Virgile, en telle façon qu'on les ouvrait par le milieu et fermait avec un ressort ». Le petit-fils de Grandgousier les avala comme de petites pilules. Une fois dans l'estomac, munis de lanternes, les ouvriers ainsi avalés attaquèrent hardiment au pic, à la pelle, une montjoye d'ordure », finirent par la « desrocher » et la conscience satisfaite, « quand tout fut bien nettoyé », ils regagnèrent leurs boules que Pantagruel d'un hoquet expulsa de son estomac guéri. Quant à ces pilules d'airain « en avez une en Orléans, sur le clochier de l'église Sainte-Croix », affirme Rabelais. Ne connaissant pas Orléans, nous laissons au lecteur le soin de confirmer les dires de Rabelais et de faire s'il le juge utile une enquête médico-historique sur le clocher de Sainte-Croix.

Un peu partout.

Les travaux de construction du monument funèbre où reposeront définitivement les restes de M. Pasteur ont été commencés à l'Institut de la rue Dutot il y a un mois environ et sont poussés avec activité.

On ne compte pas pouvoir opérer la translation du corps de l'illustre savant à l'Institut avant la fin du mois de juillet prochain.

En attendant, sa dépouille mortelle repose toujours à Notre-Dame, dans la chapelle ardente élevée à l'emplacement connu sous le nom de caveau des archevêques. Mme Pasteur vient presque tous les jours prier près du corps de son mari et assiste aux témoignages d'admiration dont le savant est journellement l'objet de la part des personnes qui viennent déposer une fleur et quelquefois une couronne sur le cercueil.

Le drapeau qui surmonte la façade de l'Institut de la rue Dutot est toujours en berne, les couleurs en sont recouvertes de crêpe. Cette manifestation de deuil subsistera jusqu'au jour où le corps reposera dans l'Institut. *(Écho de Paris.)*

Le cas du Dr Aubry. — La première chambre civile de Paris, sur les conclusions de M. le substitut Seligmann, a rendu un jugement accueillant la demande de la descendante de la famille Kerangall des Essarts, que le docteur Aubry avait prise comme type dans son livre sur la *Contagion du meurtre*. L'auteur et les éditeurs ont été condamnés à supprimer des publications mises en vente les passages incriminés, et aux dépens. *(Revue médicale.)*

— On a eu la curiosité de rechercher ce qu'étaient devenus les étudiants qui ont figuré dans les équipes depuis la première course d'Oxford à Cambridge. A de très rares exceptions près, ils sont tous arrivés à des situations distinguées. Les rameurs d'Oxford ont donné à l'Angleterre 31 magistrats, 4 médecins, 8 officiers supérieurs, sans compter les hommes d'église. Les équipes de Cambridge ont produit 80 hommes d'église, 50 magistrats, 2 médecins, 2 généraux et 1 colonel. Dans cet ordre d'idées, Oxford l'emporte sur Cambridge, comme au point de vue de la course à la rame.
(Revue d'hygiène thérapeutique.)

Testicule artificiel. — L'homme dont les testicules farcis de tubercules n'ont plus aucune valeur fonctionnelle, n'eût-il plus aucun

désir sexuel, tient à garder ses preuves extérieures et palpables d'une puissance sexuelle disparue. M. le docteur Guelliot, appelé à donner des soins à un malade de 35 ans qui avait subi une castration unilatérale il y a treize ans, et dont l'autre testicule était occupé par une tumeur irrégulière, fluctuante avec des parties dures, ne consentit à laisser enlever sa tumeur scrotale que sur la promesse formelle de la remplacer par quelque chose. Depuis plusieurs années ce malade était un véritable eunuque.

Par quoi remplacer le testicule sacrifié ? En Amérique on a remplacé le testicule par des boules en celluloïd et des balles d'argent. M. Guelliot ne trouvant dans la ville de Reims que des petites boules de celluloïd à grelot et ne pouvant décemment pourvoir son opéré d'un pseudo-testicule bruyant, se contenta d'un mètre et demi de soie plate bien stérilisée et enroulée en un peloton de la grosseur du pouce. Le testicule enlevé, il introduisit cette masse aseptique dans le scrotum, pratiqua une suture en surjet au catgut pour les parties profondes et au crin de Florence pour la peau. Les suites de l'opération ont été des plus simples. Trois mois après, l'opéré, très satisfait de cette prothèse testiculaire, écrivait : Depuis l'opération le volume a diminué et l'*èpidydime se dègage* ; ce qui veut dire que les contours du peloton de soie deviennent plus nets.

Les annonces des revues. — Le juge de paix du canton de Nancy-Ouest vient de rendre un jugement intéressant. Il s'agit d'un procès intenté par la *Revue industrielle de l'Est* à l'administration des Postes.

L'administration, par interprétation de la loi du 16 avril dernier, excluant du tarif applicable aux publications périodiques les prospectus *encartés* dans les journaux, prétendait taxer séparément la couverture de la *Revue industrielle de l'Est*, sous prétexte que sur cette couverture sont imprimées des annonces.

Ce système avait pour résultat d'augmenter de 3 centimes par numéro le port de la *Revue*, somme qui peut atteindre un chiffre considérable lorsqu'elle est multipliée par celui du tirage. Elle aboutissait, en fait, à l'impossibilité pour la presse périodique de publier des annonces sur ses deux premières et sur ses deux dernières pages.

On a plaidé pour la *Revue* que le but de la loi du 16 avril 1895 était bien simple. Il était non pas d'augmenter les frais de la presse périodique, mais d'empêcher que les tarifs de faveur *établis pour elle* pussent profiter aux prospectus et catalogues des grands magasins qui se faisaient encarter par certains journaux pour circuler gratuitement.

Par ces motifs, le juge de paix de Nancy-Ouest a donné gain de cause à la *Revue industrielle de l'Est* et condamné l'administration des Postes à rembourser les sommes indûment perçues pour affranchissement. *(Revue Encyclopédique.)*

— On construit actuellement à Saint-Pétersbourg un Musée anatomo-chirurgical, fondé en mémoire de l'illustre chirurgien Pirogoff et spécialement consacré à tout ce qui touche à la chirurgie et à l'anatomie pathologique chirurgicale de l'Empire russe. En outre, cet établissement servira de lieu de réunion à toutes les Sociétés médicales de Saint-Pétersbourg.

— L'*Association de la Presse médicale* s'est préoccupée, sur la proposition de son secrétaire général, de la façon dont on pourrait fêter en France, l'année prochaine, le Cinquantenaire de la découverte de l'anesthésie (30 septembre 1846). — Une commission, composée de MM. Cornil, Lucas-Championnière, M. Baudouin, a été nommée à cet effet.

— Le doyen de la Faculté de Médecine est autorisé à accepter le legs à la bibliothèque de ladite Faculté par M. Gendrin d'un portrait de Boerhaave.

Une idée pratique. — M. Philbert vient de soumettre au Syndicat des médecins de la Seine une idée des plus ingénieuses et qui mérite encouragement. Beaucoup de villages montagneux reçoivent durant l'été soixante ou quatre-vingts étrangers et sont dépourvus de médecins qui ne pourraient, du reste, s'y créer une situation. M. Philbert connaît une de ces stations à vingt et un kilomètres de Brides. Ne serait-il pas possible au Syndicat des Médecins de la Seine et aux Syndicats médicaux de France de créer une organisation permettant de doter momentanément ces stations d'un médecin ? Les Anglais envoient dans les petits pays des pasteurs défrayés de leurs frais de voyage et d'hôtel ; ne pourrait-on pas essayer d'organiser quelque chose d'analogue pour le médecin, qui irait ainsi se reposer, sans frais, de ses fatigues ? Il est bien entendu qu'il profiterait de ses honoraires s'il parvenait à s'en faire. Cette organisation médicale encouragerait la villégiature dans les pays français de montagne et détournerait une partie des personnes qui vont dans ce but en Suisse. De même, en hiver, certains points du littoral méditerranéen seraient bien plus fréquentés si l'on avait l'assurance d'y trouver un médecin. M. Philbert propose de soumettre cette question à l'Assemblée de l'Union des Syndicats.

Petite indiscrétion médico-artistique. — On annonce de Bruxelles l'engagement au théâtre de la Monnaie d'une jeune femme du monde, Mme Jeanne Filleau, qui doit y chanter le rôle d'Élisabeth du *Tannhauser*, et qui créera le rôle de Guilhen dans *Fervaal*, le drame lyrique de Vincent d'Indy.

Mme Jeanne Filleau, veuve du docteur de ce nom, chantera sous le nom de Jeanne Raunay.

— Comment le Dr Schweninger est devenu le médecin de Bismarck :

Présenté et imposé en quelque sorte par un député, M. Dotze, il avait été accueilli assez froidement par Bismarck qui déclarait n'avoir aucune raison de changer de médecin. Mais il conquit son malade par un coup d'audace.

Il avait défendu au chancelier de manger d'un certain plat ; malgré la défense, le plat interdit fut servi. Schweninger n'hésita pas et, arrachant l'assiette des mains du prince, il la lança par la fenêtre.

Du coup Bismarck fut maté et dès lors il se soumit sans regimber à toutes les exigences hygiéniques et thérapeutiques de son nouveau médecin.

— Encore un mot sur Larrey.

Larrey, le père de celui qui vient de mourir, était très superstitieux. Une nuit, il avait vu en songe quatre numéros sortir à la loterie, le matin, pressé d'aller à son service d'hôpital, il avait re-

commandé à une personne de sa famille d'aller faire cette mise. En rentrant chez lui, sa contrariété fut grande en apprenant que les quatre numéros étaient sortis à la loterie de Paris et que sa commission avait été oubliée.

— Le Dr Régis a publié dans l'*Encéphale* (1882, 547) une très curieuse observation d'un jeune homme de 30 ans, tailleur de profession, en traitement depuis six mois, et atteint d'excitation ou exaltation maniaque avec délire ambitieux. On sait qu'un des caractères les plus saillants de cette excitation est de rendre plus intelligents, plus inventifs, ceux qui sont atteints de cette *manie*. Le malade en question avait reçu une instruction élémentaire.

Quelques jours après son entrée à l'asile, il s'est mis à écrire, sans matériaux, sans documents, de mémoire, l'histoire tout entière du siège de Paris et de la Commune.

Les moindres détails anecdotiques ou techniques, le nombre des officiers et soldats qui se sont distingués, etc., tout s'y trouve décrit avec la plus parfaite exactitude. Si ce n'est pas de l'érudition infuse !...

— Fragment divertissant des *Mémoires de Kotzebue* ; en Allemand naïf, il conte ceci à ses lecteurs :

« Ma pauvre petite femme étant très malade, ne voulut prendre de lavements que de ma main. Je lui fis cette opération pour la première fois en tremblant ; mais ayant reçu quelques leçons du conseiller Stark, la chose alla très bien ; depuis, ma femme fut contente et elle me donna un tendre baiser pour cela.

« Oh ! comme tout est facile à l'amour ! » s'écrie lyriquement Kotzebue en terminant ce récit domestique.

— Un aliéniste anglais bien connu, le docteur Forbes Winslow, qui est en ce moment à New-York où il assiste au congrès de médecine légale, a fourni à cette assemblée des renseignements circonstanciés sur le fameux Jack l'Eventreur.

Le docteur affirme que la personnalité de l'assassin est parfaitement connue. Ce serait un jeune étudiant en médecine, actuellement interné dans un asile d'aliénés et que l'on n'a pas cru devoir poursuivre, précisément parce qu'au moment où il a été découvert, il présentait déjà des signes non équivoques d'aliénation mentale incurable.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

La lettre suivante nous fut jadis adressée par M. Richepin, au moment où nous faisions nos premières recherches sur les Médecins ignorés, que nous appelions alors les *Evadés de la médecine*. L'opinion de M. Deschanel, à laquelle il est fait ici allusion, est celle-ci,

que la profession première qu'on a dû embrasser laisse toute la vie son empreinte sur ceux qui l'ont tôt ou tard délaissée.

Monsieur,

J'ai, en effet, commencé des études médicales, avec mon père, médecin militaire, qui voulait me donner le goût de sa profession, et me pousser à l'école de Strasbourg.

La dissection et la chirurgie furent surtout l'objet de son enseignement et de mes prédilections.

L'opinion de M. Deschanel me paraît extrêmement plausible.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Jean RICHEPIN.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

L'esthétique chez les divers peuples. — Comment comprend-on la beauté chez les différents peuples, voilà, ce nous semble, un sujet d'études bien intéressant que devrait bien aborder un chercheur. Voici, en attendant de plus amples informations, ce que nous lisons à ce sujet dans un récent numéro de l'excellent *Journal d'Hygiène* :

« Pour s'embellir et se rendre plus intéressants, en Chine, on se déforme les pieds. Au Brésil et au Pérou, chez les Omognes et les Caraïbes, on se comprime le crâne. Dans l'Inde, on se fend le nez. Dans l'Afrique centrale, à Zanzibar, on se flétrit les lèvres. Dans le Groenland, on se taillade l'oreille. En Amérique, en Asie, en Océanie, on s'orne le nez d'une façon invraisemblable. A Santa-Cruz, au Japon, au Malabar, on se perfore, on se fend, on se taille les oreilles de toutes les manières possibles.

Chez les Caraïbes, on développe les jambes d'une façon incroyable. Dans l'Annam, à Ceylan, dans l'Afrique, on se teint les dents. En Tunisie, enfin, les plus belles femmes sont celles qui sont d'une grosseur à ne pouvoir se remuer.

Comme on le voit, il y en a pour tous les goûts et le lecteur, qui veut suivre la mode, peut choisir entre tant de genres de beautés. »

Il ne sera pas difficile, croyons-nous, d'être plus complet.

ALEX. DT.

Les Portraits de Rabelais. — Dans ses *Etudes historiques*, le Dr Turner demande ce qu'est devenu le portrait de Rabelais, dont parle Gui Patin dans une lettre à Falconet et pour lequel on lui avait offert « vingt pistoles ».

Incidemment, pourrait-on nous indiquer quels sont les portraits de Rabelais que l'on peut considérer comme les plus authentiques, et dans quelles collections publiques ou particulières ils se trouvent actuellement. V. L.

Les collections du Dr Maugin. — Pourrait-on nous dire en quelles mains est parvenue la riche collection de livres, estampes, etc., qu'avait réunie avec un goût si sûr et un soin si patient, le Dr Maugin, de Douai ?

B. Da.

Réponses

Sur l'origine du mot Bec-de-Lièvre (II, 725). — Les auteurs sont d'accord pour attribuer à Ambroise Paré l'origine de cette expression. On lit. en effet, dans les œuvres d'Ambroise Paré, édition Malgaigne, tome II, page 84 :

« Telle manière de cousture se fait aux lèvres : et sont aussi nécessaires aux becs-de-lièvre, c'est-à-dire aux lèvres fendues de nativité, par défaut de la vertu formatrice. » Malgaigne ajoute en note, au bas de cette page :

« Franco, dont la 2e édition parut la même année que le *Traité des plaies de la tête* d'A. Paré en 1563, donne encore à cette lésion le nom de bouche ou lèvre fendue de la nativité; mais déjà il applique le nom de dents de lièvre au bec-de-lièvre double avec saillie des dents médianes en avant. »

P. Faitout.

Médecins étudiant leur maladie (II, 725). — La goutte est une des affections qui ont été le plus souvent décrites par les médecins : Morgagni, Scudamore,—pour ne citer que les plus anciens — et bien d'autres n'ont-ils point fait un tableau remarquable de l'attaque de goutte ?

Plus près de nous le Dr Max. Sorel a rapporté, en une petite brochure, comment il s'était traité et comment il s'était guéri de cette affection. (*La goutte étudiée par un goutteux.*)

Plusieurs médecins ont également décrit leurs sensations après avoir été atteints d'angine de poitrine. (M. R... etc..)

En 1891, un étudiant en médecine, M. Marconnet, publia dans le *Progrès Medical* une auto-observation de kyste hydatique du poumon.

Tout dernièrement, M. Reynier, professeur agrégé, a fait, dans le *Bulletin médical*, la relation de la broncho-pneumonie grave dont il fut atteint à Rome, au moment du dernier Congrès.

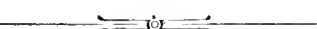
Enfin, l'un des professeurs actuels de notre Faculté n'est-il pas atteint d'une de ces maladies qu'il aime à étudier dans ses cliniques (le prof G...)

Diday, mort récemment à Lyon, nous a vanté le méat hypogastrique que le professeur Poncet lui avait établi en raison d'une hypertrophie considérable de la prostate.

Le regretté Dujardin-Beaumetz a également raconté comment le prof. Terrier avait été amené à lui faire une opération sur les voies biliaires.

Combien de nos confrères connaissent la blennorrhagie pour en avoir éprouvé les cuisants symptômes !...

P. Faitout.



CORRESPONDANCE

Nous recevons la très curieuse lettre qui suit :

Monsieur,

Dans la *Chronique médicale* du 15 décembre, vous relatez une note du *British medical Journal*, concernant la corrélation d'une impression de femme enceinte et d'une anomalie chez l'enfant.

L'année dernière, j'ai observé à l'hôpital Tenon le fait suivant, qui peut être rapproché des cas signalés par le *British medical Journal*.

L'enfant, Louis Br..., est amené à la consultation de chirurgie infantile le 4 mars 1895 pour une difformité congénitale de la main gauche. L'enfant, âgé de 7 jours, est né à terme, de parents non consanguins. Le père n'est ni syphilitique, ni alcoolique ; la mère ne présente pas traces de syphilis ; sa grossesse a été normale en tous points. Deux autres enfants, issus des mêmes parents, ne présentent absolument rien d'anormal.

Il n'existe aucune tare, ni difformité héréditaire dans la famille.

L'enfant que nous examinons a la main gauche absolument palmée : les doigts sont entièrement fusionnés par leurs parties latérales ; il s'agit d'une syndactylie membraneuse complète, avec membrane d'une grande minceur permettant des mouvements indépendants des doigts. La main gauche a subi dans son ensemble une atrophie marquée, si on la compare à l'autre main normale en tous points.

Il n'existe pas d'autre anomalie : pas de hernie, les testicules sont en place, descendus dans le scrotum.

La mère de l'enfant attribue cette syndactylie à ce fait qu'une de ses voisines était atteinte du même vice de conformation ; pendant sa grossesse elle parlait journellement de cette voisine, laquelle dissimulait sa main sous une longue manche de son vêtement. Il lui arriva plusieurs fois de demander à cette dernière de lui montrer sa main dont la difformité l'obsédait en quelque sorte.

Interrogé, le père de l'enfant, confirme en tous points les dires de sa femme; celle-ci avait, nous dit-il, l'idée fixe que son enfant pourrait bien présenter une syndactilie, et, cela dès le début de sa grossesse ; pendant tout le temps qu'elle fut grosse elle fréquenta beaucoup plus cette voisine qu'auparavant, sans aucune autre raison qu'une sorte « d'attraction » pour cette femme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

P. Faitout,
interne des hôpitaux.

Erratum. — *Par suite d'un accident de tirage, le portrait du Dr Fauvel, paru dans le n° du 1er janvier est mal venu ; nos abonnés voudront bien le remplacer par l'épreuve insérée dans ce numéro.*

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-Andre
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.



DOCTEUR FAUVEL

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre Laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool, associée à différents carminatifs tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy*, se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les diférents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 3 « comprimés » pour un verre d'eau, 12 pour une bouteille.

Paris, 23, Avenue Victoria et Pharmacies.

3e ANNÉE. N° 3. 1er FÉVRIER 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



NOS INTERVIEWS

Le crâne de Charlotte Corday.

Conversation avec M. Georges Duruy.

Les historiens s'accordent généralement sur le lieu de sépulture de Charlotte Corday. Après l'exécution, le corps de la vierge normande aurait été transporté au cimetière de la Madeleine, situé rue d'Anjou-Saint-Honoré. On déposa ses restes dans la fosse n° 5, entre celle portant le n° 4, qui contenait les cendres du roi, et celle, désignée sous le n° 6, qui ne devait pas tarder à recevoir celui qui fut le duc d'Orléans.

Bien que tout le quartier fut infecté par la putréfaction des corps enterrés, M. Descloseaux, devenu propriétaire du terrain, ne put obtenir la fermeture du cimetière de la Madeleine que le 2 février 1794. La plupart des corps furent transportés à Mousseau (*sic*) et l'ancien cimetière transformé en jardin anglais (1). M. Descloseaux avait eu soin de désigner par des croix et même par des grilles les tombes des plus nobles victimes de la Révolution (2).

Chéron de Villiers, qui a consacré un volume des plus compacts à la biographie de Charlotte Corday, assure que ce n'est qu'en 1804 que M. Descloseaux fit planter une croix sur la tombe de la jeune fille, et que ses restes furent exhumés et transportés au cimetière de Montparnasse en 1815 (3). C'est une première erreur que nous relevons dans le travail, pourtant très fouillé, à qui nous reconnaissons avoir fait, non sans les avoir contrôlés, quelques rares emprunts.

Nous avons tenu à nous assurer auprès du conservateur même du cimetière de Montparnasse si le fait avancé par M. de Villiers était exact : « Nos registres n'indiquent en aucune façon que Charlotte Corday ait trouvé, à un moment donné, asile dans le cimetière dont j'ai la garde — nous a répondu l'obligeant conservateur. Voyez,

(1) C'est ce qui donnerait peut-être l'explication de ce passage que nous relevons dans l'intéressant *Roman de Dumouriez*, de M. Welschinger, si sévère d'ordinaire en matière de documentation historique : « Il parait qu'à l'extrémité du faubourg de la Petite-Pologne, aujourd'hui quartier du Parc Monceau, à l'angle de la rue du Rocher et de la rue du Valois, dans un terrain de la forme d'un carré long, fut mis en terre le corps de Ch. Corday. A côté d'elle on déposa, quelques jours après, Adam Lux. Ils étaient ainsi réunis dans la mort. » *Le Roman de Dumouriez*, p. 167 (note).

(2) De Monteyremar. *Charlotte de Corday*, p. 128.

(3) *Marie-Anne Charlotte de Corday d'Armans*, par Chéron de Villiers, p. 412.

au surplus, M. Cafford, chef du service des inhumations de la Ville, qui vous renseignera avec plus de certitude. »

— « Les corps des suppliciés de la place de la Révolution, répond à notre question ce distingué fonctionnaire, étaient inhumés au cimetière de la Madeleine. Il est très probable que c'est là qu'a été inhumée Charlotte Corday. Jusqu'à quelle époque y est-elle restée, je ne saurais vous l'apprendre. En tout cas, elle n'a pu être transportée à Montparnasse en 1815, comme l'a écrit Chéron de Villiers, puisque le cimetière Montparnasse n'a été ouvert qu'en 1824. »

— « Et que pensez-vous de cette autre assertion de Chéron de Villiers, poursuivons-nous, en citant à M. Cafford cette phrase du livre précité : « La famille Saint-Albin, attachée par des liens de parenté à la famille de Corday, obtint la permission de rester dépositaire du crâne de la malheureuse victime. »

— « Sur ce point, nous répond M. Cafford, je serais moins affirmatif que sur le premier. Si l'autopsie a eu lieu, comme vous dites en avoir les preuves (1), il est fort possible qu'une quelconque des parties du corps ait été distraite, mais, encore une fois, je ne saurais vous fournir à cet égard même l'indice le plus vague. »

Ce que ne pouvait nous dire l'honorable M. Cafford, d'autres sans doute nous l'apprendraient: ainsi présumions-nous que le détenteur du crâne de Charlotte s'empresserait de dissiper nos incertitudes. Mais le possesseur actuel de la relique est de haut et puissant lignage. Monsieur, pardon Monseigneur le prince Roland Bonaparte, n'est pas d'un abord toujours aisé, et malgré lettres et visites multipliées, nous n'avons pu réussir à le joindre.

Ce que nous désirions obtenir du prince Roland, ce n'était pas seulement la faveur de tenir quelques instants dans nos mains le crâne historique dont il est le légitime possesseur : la pièce sans doute ne doit pas manquer d'intérêt ; mais, depuis qu'elle a figuré, dans la section d'anthropologie, à l'exposition rétrospective des arts libéraux en 1889, elle est connue dans ses moindres détails. Des savants, tels que MM. Topinard, Lombroso, Bénédikt, l'ont étudiée, palpée, mesurée sur toutes ses faces, et il est aisé de retrouver l'écho de la discussion, à laquelle a donné lieu ce débris anatomique, dans les recueils scientifiques (2).

Ce qui nous importait davantage, et ce que nous aurions surtout demandé à M. le prince Roland Bonaparte de nous communiquer, c'étaient les certificats qui établiraient indiscutablement, a-t-on prétendu (3), l'authenticité de la pièce.

M. le prince Roland, plutôt que de nous accueillir, nous a fait répondre par son secrétaire qu'il tenait la relique de M. Georges Duruy, et que, si celui-ci consentait à nous en conter l'histoire, il ne voyait, pour sa part, aucune objection à y faire.

M. Georges Duruy s'est mis, avec un empressement dont nous lui gardons reconnaissance, à notre disposition et n'a éprouvé aucun embarras à nous dire son sentiment sur la... relique, qu'il a cédée, sans en éprouver trop de regret, à l'altesse qui s'en montre si fière (4).

(1) Voir la *Chronique Médicale* du 5 août 1895.

(2) Voir notamment l'*Anthropologie*, 1890, t. I. nº 1, et la *Revue scientifique*, même année.

(3) G. Lenôtre. *Paris révolutionnaire*, p. 254.

(4) La conversation de M. G. Duruy a été tenue le 10 novembre 1895.

« Je vous préviens, nous dit de suite notre très aimable interlocuteur, qu'en matière d'histoire ma grande, ma seule préoccupation — et vous qui êtes historien, vous me comprendrez de reste — c'est la recherche de la vérité, et pour la faire éclater je ne crains pas de sacrifier à mes convictions, à mes préférences les plus intimes.

Eh ! bien, je vous dirai, sans plus tarder, que rien ne me prouve que le crâne dont j'ai fait don au prince Roland, lequel m'avait manifesté un désir intense de le posséder, soit réellement le crâne de l'*ange de l'assassinat*...

Comment est-il tombé entre mes mains ? oh ! c'est bien simple. Un jour j'aperçois chez Mme Rousselin de Saint-Albin, ma parente, un placard entr'ouvert. Dans l'entrebâillement j'entrevois un crâne !

— Tiens ! qu'est-ce cela ?

— Cela, c'est le crâne de Charlotte Corday !

— Et vous le laissez ainsi dans le fond d'une armoire ?

— Il est probable que si je le mettais sur une étagère, mes visiteurs feraient la grimace, et ce ne serait pas un spectacle bien divertissant pour mes enfants.

— Mais comment est-il parvenu jusqu'à vous ? et qui vous prouve que c'est bien le crâne de Charlotte Corday ?

— Il provient de la succession de Rousselin de Saint-Albin, mon mari, qui m'a toujours dit que c'était le crâne de Charlotte. C'est une tradition qui s'est conservée dans la famille, c'est tout ce que je puis vous en dire. M. Rousselin de Saint-Albin croyait fermement que c'était le crâne de Charlotte Corday et je n'ai aucune raison de douter de sa parole.

— Mais enfin vous conviendrez bien que cette preuve n'est peut-être pas péremptoire. Y a-t-il d'autres témoignages ?

— Il y a, me répondit-elle, les documents qui accompagnent la pièce, et qui établissent son authenticité. Alors ma vénérable parente me donna à lire les papiers qui se trouvaient dans la fameuse armoire. Autant qu'il m'en souvient, ils ne disaient rien de bien précis.

Dans l'un d'eux R. de Saint-Albin racontait qu'il avait fait l'acquisition du crâne chez un antiquaire du quai des Grands-Augustins, qui l'avait lui-même acquis dans une vente (1). Il

(1) Ne serait-ce pas à la vente Denon ? Nous avons, en effet, trouvé, depuis notre visite à M. Duruy, en fouillant dans les papiers inédits de Vatel, conservés à la bibliothèque de Versailles, cette curieuse note : « A propos de Ch. Corday, un de mes amis, homme de lettres et député, possède dans son cabinet la tête authentique de cette héroïne. Ce crâne provient originairement du savant Denon de l'Institut, qui le tenait du bourreau. Je vous garantis le fait. » Signé : *Bordet*.

(Lettre adressée de Pont-Lévêque à M. Doesnard de Lisieux le 29 octobre 1861). Ce serait, il faut l'avouer, tout au moins une présomption en faveur de l'authenticité

provenait, ajoutait-il, d'un fervent admirateur de Charlotte Corday, qui avait obtenu qu'on exhumât ses restes et qui s'était fait remettre le crâne. Je ne me rappelle pas les termes exacts de la déclaration de R. de Saint-Albin, mais je vous en donne au moins le sens. Le prince Roland pourrait, s'il le voulait, produire le texte même, car je lui ai remis, avec le crâne, tous les papiers qui y étaient joints. Il y avait, entre autres, un manuscrit du même Rousselin, une sorte de dialogue philosophique entre lui, Saint-Albin, et le crâne de Charlotte : c'était du plus haut comique. Saint Albin évoquait l'âme de la vengeresse et cherchait à découvrir les mobiles qui l'avaient poussée au crime...

Vous auriez pu croire que Rousselin de Saint-Albin avait obtenu, par Danton, dont il était le secrétaire (1), l'autorisation de se faire remettre le crâne de l'héroïne après l'exécution. La filiation, comme vous le voyez, s'établit tout autrement.

— Mais comment le prince Roland a-t-il su que vous aviez en votre possession... ?

— Il y a quelques années, je rencontrai le prince, qui s'occupait beaucoup à l'époque de crâniologie. Il se faisait fort, disait-il, de reconnaître les sentiments d'après l'inspection du crâne. C'était la doctrine de Gall, rajeunie par la science anthropologique moderne.

— Et si je vous montrais, lui dis-je, le crâne d'un meurtrier, d'une meurtrière ? Et je m'amusai à l'intriguer pendant un moment. Pour mettre fin à sa perplexité je lui dis de quoi il s'agissait. Il n'était pas assez fort, disait-il, pour faire des inductions, qui eussent été hasardées, mais il me témoigna qu'il aurait grand plaisir à posséder dans sa collection le crâne de Charlotte Corday. Et c'est pour répondre à son désir que je le lui remis..»

Il résulterait de cette déclaration de M. Georges Duruy qu'il n'est rien moins que prouvé que le prince Roland possède le crâne de Charlotte Corday ; et que celui-ci pourrait tout aussi bien être une pièce vulgaire de collection ou de musée anatomique

La seule chose à peu près certaine c'est, du moins d'après les dires des anthropologues, que le crâne qui a figuré à l'Exposition de 1889, n'a jamais séjourné dans la terre, ni été exposé à l'air. Et alors surgissent, comme l'a très judicieusement écrit M. Lenôtre, ces diverses hypothèses : « Se trouva-t-il, en 1793, un fanatique assez

de la pièce. Et cependant, comment ne pas s'étonner qu'il n'en soit nullement question ni dans les *Mémoires de Sanson*, si apocryphes soient-ils, ni dans la notice très documentée, placée en tête de l'œuvre gravée de Vivant-Denon, et due à la plume érudite de M. A. de la Fizelière, ni enfin dans le catalogue de vente du célèbre amateur.

(1) Il le fut plus tard de Bernadotte. V. les *Biographies Didot et Michaud.*

exalté pour avoir osé risquer sa vie en allant, dans la nuit qui suivit l'exécution, exhumer la tête de l'héroïne ? Ou bien faut-il croire que quelqu'un acheta du bourreau lui-même ce sanglant souvenir ? Ou, plus probablement, faut-il ajouter foi à une tradition toujours niée, n'ayant eu jusqu'à présent que la valeur d'un racontar, et d'après laquelle, dans un but qui ne se peut dire, le gouvernement d'alors ordonna de porter le corps de Charlotte à l'amphithéâtre et de l'examiner soigneusement : on peut alors supposer que la tête aurait été *préparée* par quelque médecin et conservée comme pièce curieuse ? » (1)

Sans doute toutes ces hypothèses ont leur part de vraisemblance ; mais la vérité, qui nous la fera connaître ?...

D[r] CABANÈS.

ACTUALITÉS MÉDICALES

—

La statue de Duchenne de Boulogne (2),

Par M. le D[r] FOVEAU DE COURMELLES.

Le grand électrothérapeute que fut Duchenne de Boulogne, homme modeste, grand génie, n'a pas encore sa statue. Par ce temps de statuomanie où tout homme, plus ou moins célèbre de par la science ou la politique, se voit après sa mort placer sur un piédestal par « ses élèves et amis reconnaissants »,il y a là une injustice criante qu'il convient de signaler.

Duchenne de Boulogne fut médecin, électricien, constructeur, physiologiste, anatomiste — et que l'on ne croie pas, devant la multiplicité de ces appellations, que l'activité de Duchenne de Boulogne se dissémina en maintes études totalement différentes et qu'ainsi son génie éparpillé ne put rien produire de fécond, ni de durable. Non, Duchenne de Boulogne fut l'un de nos admirables spécialistes, qui resta sur la brèche pendant un demi-siècle, produisant sans cesse des travaux nouveaux dans le domaine de l'électricité médicale. Pour celle-ci, il utilisait ses précieuses qualités d'observateur, et découvrait maintes insertions musculaires—ce qui le sacrait anatomiste—; en révélait le jeu, les agents actifs des émotions et le mécanisme de celles-ci, œuvres dont s'inspira Darwin— ce qui le montrait physiologiste —; guérissait maintes affections

(1) G. Lenôtre. *Paris révolutionnaire*, p. 255.

(2) La statue de Duchenne de Boulogne du sculpteur Desvergnes et de l'architecte Debrie, est actuellement prête et son inauguration à la *Salpêtrière* ne saurait tarder longtemps. Au centre des études neurologiques officielles, cet hommage rendu à Duchenne est la légitime consécration de son talent et le favorable augure du second hommage que nous voulons faire rendre, en sa ville natale, à l'immortel électrothérapeute (F. de C.).

morbides, jusque-là restées sans remèdes — ce qui le révélait médecin thérapeute — ; découvrait de nouvelles maladies qu'il classait, étiquetait, comme l'ataxie locomotrice ou tabes, l'atrophie musculaire progressive, la paralysie pseudo-hypertrophique,— entités morbides qu'admirent et admirèrent Charcot et la postérité — ce qui décelait le clinicien — ; était obligé de construire lui-même ses appareils, vu le peu de ressources qu'offrait encore l'électricité — ce qui le forçait d'être constructeur et électricien... Tout en Duchesne était tendu vers un but unique qu'il atteignit : l'électricité médicale, rendue scientifique, pratique, et d'usage courant.

Il fut même plus spécialiste qu'on ne peut se l'imaginer ; il ne s'adonna même pas à toute l'électricité, cependant si restreinte à son époque — c'est même un reproche que je lui adresserais — il ne s'occupa surtout que de l'électricité d'induction, mais combien il en varia et étendit les applications !

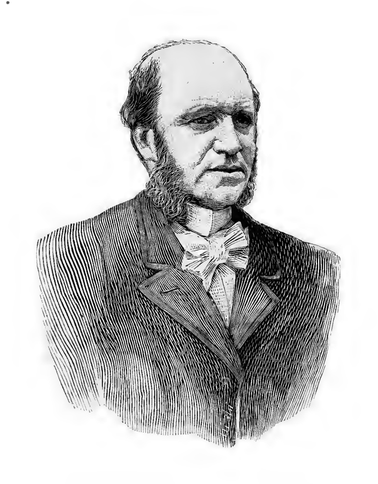
*
* *

Duchenne de Boulogne (Guillaume-Benjamin) est né à Boulogne-sur-Mer en 1806 et mort à Paris en septembre 1875. Docteur de la Faculté de Paris en 1831, il exerça quelque temps la médecine dans sa ville natale, où il fit de l'électrothérapie, qu'il vint définitivement appliquer à Paris, en 1842. « Lorsque, dit le regretté Louis Figuier, Duchenne arriva dans cette ville, muni des divers spécimens de l'appareil de faradisation dont il était l'inventeur et le constructeur, et d'un gros carton d'observations, d'expériences et de notes qui devaient plus tard constituer les matériaux de sa première publication, l'*Electrisation localisée*, on pouvait prévoir qu'un homme, qui entrait en lutte avec un pareil bagage, une volonté aussi ferme et l'amour pour le travail poussé jusqu'à la passion, ne tarderait pas à se faire une place à part, dans ce tourbillon où s'agitent et se heurtent toutes les ambitions. »

*
* *

L'induction, ou l'électricité à secousses tétanisantes, convulsivantes parfois, est — grâce à cet immense effort d'un seul homme — la plus connue, quoique la dernière apparue au jour.

En effet, chronologiquement, on sait que l'*électricité de frottement* attirant les corps légers date des temps les plus reculés ; que l'*électricité galvanique ou chimique* date de Galvani et de Volta, à la fin du siècle dernier ; enfin que l'*électricité d'influence ou d'induction* date de Faraday, un contemporain de Duchenne.



Dr DUCHENNE (DE BOULOGNE)

Est-ce par enthousiasme pour la personnalité du grand Faraday — comme lui un savant, un modeste et un travailleur — ou pour les merveilleux résultats obtenus dans le traitement des paralysies, que Duchenne se passionna pour l'induction ? Toujours est-il qu'il négligea, nia même l'efficacité du fluide de frottement ou franklinien, tant vanté par Marat et l'abbé Nollet; qu'il s'arrêta à peine au galvanisme, et n'eut pour ainsi dire quelque plaisir qu'à voir se contracter les muscles, même les plus inertes, sous l'action du fluide de Faraday. Il baptisa même son application d'un terme aujourd'hui resté courant dans le langage médical : la *faradisation*. Les effets curatifs sur un ordre d'affections morbides où la médecine avait été jusque-là impuissante, les paralysies, nous paraissent aujourd'hui normaux. Mais combien ils étonnèrent au temps de Duchenne ! Que de peines, lui, savant libre et non officiel, il eut pour les faire prendre au sérieux d'abord, accepter ensuite ! Et la tâche de Duchenne était d'autant plus difficultueuse, non seulement parce qu'il présentait du nouveau et qu'il ne parlait pas du haut d'une chaire autorisée, mais parce que timide, peu brillant, il n'agrémentait pas les phénomènes de leur côté attrayant et passionnant. Esprit profond, causeur médiocre, il n'avait pas les qualités agréables qui captivent, et ses contemporains ne se sont que peu à peu inclinés devant l'évidence des faits obtenus et consacrés.

Comme toutes les choses nouvelles, l'électrothérapie fut de suite exploitée par des industriels qui n'y entendaient rien, qui croyaient — ainsi que Marat le reprochait déjà à certains charlatans de son temps — qu'il suffisait de tourner une manivelle et de l'appliquer sur le malade n'importe comment. Aussi, longtemps, l'épithète malsonnante de charlatan fut-elle appliquée à tout électrothérapeute, et si elle est aujourd'hui abandonnée en ce domaine, c'est à Duchenne, de Boulogne, que nous le devons. C'est aux progrès qu'il apporta, à la lumière qu'il projeta sur la question, et qui frappèrent le grand Nélaton, le grand Trousseau, que l'électricité médicale est entrée dans les mœurs et dans les habitudes, pour le plus grand bien des malades !

*
* *

Mais Duchenne n'a pas encore sa statue ! La ville de Boulogne (1) — qu'il avait associée en quelque sorte à son œuvre

(1) Nous donnons un peu plus loin *l'acte de naissance* de Duchenne (de Boulogne) qu'a bien voulu nous communiquer la mairie de cette ville.

par son adjonction à son nom — méconnaîtrait-elle donc l'un de ses plus illustres enfants ? Un comité de patronage essaya bien, il y a quelques années, de faire réparer cette injustice ; ce fut en vain ! J'en crois connaître la raison. Duchenne a laissé en mourant une gloire trop pure pour être brillante. Maints contemporains ignorants l'ont connu pauvre, timide et sans *talent apparent*. Combien de gens, en effet, qui s'étonnent devant un grand homme, disant : « Ce n'est que cela ! », parce que le génie — qui est une continuité d'actes — ne se révèle pas instantanément en une conversation animée, brillante. Généralement même — à part de rares exceptions, comme Arago, Babinet — la science s'accorde merveilleusement avec le mutisme et ne paie pas de mine, pourrait-on dire. Il en était ainsi pour Duchenne, mais combien parmi les jeunes, qui n'ont connu que sa valeur scientifique (1) et l'ont montré tel que ses grands travaux l'ont consacré, c'est-à-dire tel qu'il sera pour la postérité reconnaissante !

Que Boulogne-sur-Mer se hâte de réparer son apparent oubli (2), que ceux de ses obligés qui vivent encore — car il en est qu'il guérit ou qu'il nous apprit à guérir — se souviennent ! S'ils le désiraient bien, tous ceux qui ont été améliorés ou guéris par l'électrothérapie et qui, en conséquence, sont

(1) Voir Eloge scientifique de Duchenne de Boulogne, dans « **L'Electricité curative** ». — Leçons inaugurales semestrielles du cours libre d'*Electrothérapie*, professé à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris, de 1892-93 à 1894-95, par le Dr Foveau de Courmelles (préface du Dr Péan). Delarue, Paris, 1895.

(2) Le document spécial qui suit atteste bien qu'il n'existe pas encore, comme nous le présumions, de statue à Duchenne sur une des places de sa ville natale.

VILLE
DE
BOULOGNE-SUR-MER
(Pas-de-Calais)

Objet
Le Dr Duchenne
N° 188

Boulogne-sur-Mer, 13 janvier 1896.

A Monsieur le Dr Foveau de Courmelles,
26 rue Le Pelletier, Paris.

En réponse à votre lettre du 4 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'existe pas encore à Boulogne de monument en l'honneur du Dr Duchenne, le célèbre inventeur de l'électrothérapie. Il n'a pu être jusqu'à présent donné suite au projet formé à ce sujet, il y a quelques années.

Selon votre désir, je vous remets, avec la présente, une copie de l'acte de naissance de mon illustre concitoyen.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Signé : E. Altof, adj.

redevables à Duchenne de Boulogne ; si seulement le voulaient les paralytiques, à qui il put dire ou à qui il permit de dire, grâce à la *faradisation* : « Vous marcherez, vous bougerez... », quelle superbe statue en bronze ou en marbre aurait bientôt le génial électrothérapeute, sur la plus belle place de sa ville natale ! C'est notre vœu le plus cher, et certes, nous le verrons réalisé.

Acte de naissance de Duchenne (de Boulogne).

MAIRIE
DE
BOULOGNE-SUR-MER
(Pas-de-Calais)
—
Etat-Civil
—

Extrait des registres des actes de naissance
de la ville de Boulogne-sur-Mer
Département du Pas-de-Calais

L'an mil huit cent six, et le dix-huit septembre à midi, par devant nous soussigné, Adjoint délégué du Maire de la ville de Boulogne-sur-Mer, a comparu Jean, Pierre, Antoine, Duchenne, capitaine de navires, et membre de la Légion d'honneur, âgé de trente-neuf ans, demeurant en cette ville.
lequel nous a déclaré que Marie Denise La Salle,
son épouse âgée de est accouchée en son domicile
d'un enfant du sexe masculin qu'il nous représente, et auquel il donne les prénoms de Guillaume Benjamin Arman', Les dites déclarations et représentations faites en présence de Louis Sauvage, constructeur, âgé de quarante-six ans, et de Robert Cornu, capitaine de navires, âgé de trente-cinq ans, tous deux demeurant en cette ville. Après lecture, le comparant, et les témoins ont signé.

Suivent les signatures
Pour extrait conforme,

délivré le treize janvier mil huit cent quatre-vingt-seize sur papier libre pour renseignements administratifs

Le maire de Boulogne,
Signé : E. Altof, adj.

ACTUALITÉS MÉDICALES RÉTROSPECTIVES [1]

L'Etat mental des Parisiens pendant le Siège de Paris (1871)

Par le Dr Legrand du Saulle.

...Le 1er janvier, l'artillerie prussienne occupe une très solide position sur le plateau de Châtillon, et ouvre nuit et jour un feu incessant sur Montrouge ; la barrière d'Enfer, le faubourg

(1) Extraites du *Délire des Persécutions*, Plon, éditeur, 1871.

Saint-Jacques, l'Observatoire et le Panthéon. La population de ces quartiers est épouvantée et ne dort plus ; elle déménage, ou descend dans les caves, ne peut rester en place, s'abandonne à un besoin irréfléchi de mouvement et colporte les bruits les plus sinistres : « Telle maison vient de recevoir tant d'obus, telle personne vient d'être tuée dans la rue, le feu est à tel endroit, le Panthéon va sauter. » Les sujets à imagination impressionnable, à intelligence faible, à préoccupations hypochondriaques, à tendances mélancoliques ou à menaces cérébrales héréditaires, n'offrent au péril et à toutes les conséquences du bombardement aucune résistance morale et se laissent gagner par la terreur. En proie à une panophobie réelle, à des illusions et à des hallucinations de la vue et de l'ouïe, aux conceptions délirantes de l'ordre le plus lugubre, à de l'hyperesthésie cutanée et à des tremblements de tous les membres, ils arrivent au Dépôt municipal des aliénés le corps infléchi en avant, dans l'attitude de la plus navrante douleur, pleurant, gémissant et répétant toujours les mêmes mots : « Ah ! mon Dieu, mon Dieu. — Tout est perdu ! — Qu'est-ce que je vais devenir ? — Mais je n'ai pas fait de mal ! »

Les épileptiques, qui jusqu'à présent ont été soignés dans l'intérieur des familles, deviennent un objet d'effroi.

Leurs parents se tourmentent, redoutent les émotions de la guerre, admettent sans discussion que les accidents nerveux vont nécessairement s'aggraver et se rapprocher, et cherchent à abriter quelque part ces malheureux convulsifs.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'ambulance Jenner, qui a été bombardée deux fois, en janvier par la Prusse et en mai par l'insurrection postée sur les hauteurs du Père-Lachaise, je n'ai pas observé, dans mes salles d'épileptiques, une seule attaque de plus qu'à l'ordinaire. Je n'ai noté que des attaques en moins chez ceux qui étaient en traitement par le bromure de sodium ou par le bromure de potassium. Mais les familles ne se rendent pas à l'évidence. Je suppose qu'elles ont plus d'un motif qu'elles n'avouent pas.

Pendant tout le mois de janvier, le froid est excessif. Les nouveau-nés et les vieillards succombent dans une effrayante proportion. Il n'y a plus de lait pour les enfants et pour les malades.

Le rationnement est d'une exiguïté excessive. Le pain est noir. Le combustible fait défaut partout. Aux portes des cantines, des boucheries et des boulangeries municipales, l'attente est si longue, que beaucoup de femmes grelottantes ne peuvent pas supporter la fatigue et la souffrance qu'entraine une pareille situation.

Elles rentrent chez elles sans provision aucune, s'alimentent de la façon la plus problématique, tombent dans un état profond de dépérissement et d'adynamie, étanchent leur soif très.

vive avec de l'eau vineuse, et certaines d'entre elles présentent bientôt de l'incertitude intellectuelle, des illusions sensoriales et du véritable délire par inanition. Au fur et à mesure que l'on nourrit régulièrement et à peu près sainement cette catégorie si émouvante des victimes du siège, les accidents nerveux diminuent et disparaissent. Dans l'espace de quelques jours, j'ai à examiner plusieurs cas de cet état rare que l'on désignait autrefois sous le nom de stupidité, et que l'on appelle avec raison aujourd'hui la mélancolie avec stupeur. Les malades sont immobiles et insensibles ; ils voient très confusément, entendent à peine, ne souffrent pas, peuvent difficilement prononcer quelques mots, et sont subjugués par un délire intérieur de nature triste dont ils se souviennent après leur retour à la raison. Leurs yeux sont à demi-ouverts et fixes ; leur salive découle de la bouche, leur intestin s'exonère involontairement. Ils ont quelquefois des hallucinations terrifiantes et ils font alors les tentatives les plus désespérées de sévices sur eux-mêmes. de mutilation et de suicide.

Cette sorte de suspension ou d'anéantissement temporaire de toutes les facultés, dont on est témoin dans la mélancolie avec stupeur, a été signalée par les auteurs anciens et aurait été vue dans des cas de commotion profonde, d'événement extraordinaire subit, de joie excessive ou de frayeur extrême. Pinel, par exemple, a rapporté les faits que voici : « Un artilleur, l'an deuxième de la République, propose au Comité de salut public le projet d'un canon de nouvelle invention, dont les effets doivent être terribles ; on en ordonne pour un certain jour l'essai à Meudon. et Robespierre écrit à son inventeur une lettre si encourageante, que celui-ci reste comme immobile à cette lecture, et qu'il est bientôt envoyé à Bicêtre dans un état complet d'idiotisme. A la même époque, deux jeunes réquisitionnaires partent pour l'armée, et, dans une action sanglante, l'un d'entre eux est tué d'un coup de feu à côté de son frère, l'autre reste immobile et comme une statue à ce spectacle. Quelques jours après, on le fait ramener dans cet état à la maison paternelle ; son arrivée fait la même impression sur un troisième fils de la même famille. La nouvelle de la mort d'un de ses frères et l'aliénation de l'autre le jettent dans une telle consternation et dans une telle stupeur, que rien ne réalisait mieux cette immobilité glacée d'effroi qu'ont peinte tant de peintres anciens et modernes. J'ai eu longtemps sous mes yeux, ajoute Pinel, ces deux frères infortunés dans les infirmeries de Bicêtre, et ce qui était encore plus déchirant, j'ai vu le père venir pleurer sur ces tristes restes de son ancienne famille. »

Les souffrances des habitants atteignent aux plus hautes limites. Chacun souffre. Personne ne dit mot. Le patriotisme est admirable. Paris donne un grand exemple au monde.

Les préliminaires de paix sont signés.

Un armistice est conclu. La grande ville affamée va se ravitailler. Les communications avec la province se renoueront à la première heure. La nation est convoquée dans ses comices. Ces nouvelles sont accueillies avec étonnement et sans joie. Les habitants étaient décidés à tous les sacrifices, et ils sont presque désappointés de ne pas pouvoir prouver jusqu'à quelle extrémité généreuse pouvaient les conduire leur amour du pays et leur exécration de l'étranger.

Au mois de février, l'état sanitaire ne s'améliore pas. Il y a partout affluence de malades. La mortalité s'élève de plus en plus. Un très grand nombre d'individus ont courageusement lutté pendant le temps des épreuves imposées et des privations nécessaires, mais lorsque les denrées alimentaires reparaissent dans les marchés rouverts, il n'y a chez eux ni entrain, ni appétit, ni désirs. Leur économie est profondément altérée, leur amaigrissement est notable, leur intelligence est inerte.

En lisant la relation des grands voyages de circumnavigation, j'avais remarqué tout ce qui avait été dit au sujet d'une affection caractérisée par de l'abattement des forces, de la fétidité de l'haleine, du ramollissement, de la turgescence et de la putridité des gencives, des taches sous-cutanées rouges ou bleuâtres à la peau, des tumeurs sanguines et des troubles gastriques graves. Cet état, dû à une altération profonde du sang, était attribué à l'usage exclusif des viandes salées, qui avaient défrayé l'alimentation des équipages.

On appelait la maladie le scorbut.

Mais, en y regardant bien, voici que des cas nombreux de scorbut éclatent dans Paris. C'est que l'affection scorbutique n'est pas spéciale à la navigation et n'est pas seulement déterminée par l'abus des salaisons.

Pendant le siège de Paris, il a été très peu fait usage de viandes salées, mais la population a été insuffisamment nourrie, a enduré de grandes fatigues et a été soumise à d'excessives déperditions. En faut-il donc davantage pour amener le scorbut ?

L'administration s'émeut, fait passer l'inspection minutieuse de tous les hôtes des prisons de la Seine, et elle ouvre un grand service temporaire de scorbutiques à Sainte-Pélagie.

M. le professeur Lasègue en est nommé le médecin. Les aliénés du Dépôt présentent surtout les formes dépressives du délire et tous les attributs de ce qu'on est convenu d'appeler : « la misère physiologique ». La plupart n'ont qu'un trouble passager, éminemment superficiel, qui n'autorise pas une séquestration, mais qui réclame impérieusement des distributions de bon pain, de viande fraîche et de vin.

(*A suivre.*)

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

—

Modifications de la solubilité et de la constitution moléculaire de certains médicaments usuels par quelques-unes de leurs synergies. (*Suite.*)

Hypnotisés par les lois de Berthollet admises jusqu'à ces dernières années comme intransigeantes et immuables, les premiers observateurs des faits signalés dans notre précédent article ont renoncé à en donner l'explication ; tandis que d'autres plus hardis, mais n'osant pas toucher quand même à l'arche sacro-sainte des combinaisons chimiques, ont préféré faire appel à cette force intellectuellement négative, à qui le mot de catalytique, rimant fort bien avec cabalistique, leur paraissait justement applicable.

Or rien n'est moins catalytique ou cabalistique que l'action du benzoate de soude sur la solubilité de la caféine, que celle de la glycérine sur le borate de soude, de l'antipyrine sur le chlorhydrate basique de quinine, etc., etc.

Lorsque deux sels, formés par des alcalis unis à des acides faibles, se trouvent en présence, chacun des sels, dit Berthelot, (*Essai de mécanique chimique*, t. II, p. 221) se trouve en partie décomposé par l'eau en base libre et en acide libre ; par suite la base libre et diluée de l'un des sels tend à saturer l'acide libre de l'autre. Le corps qui dégage le plus de chaleur se formant dans la dose compatible avec les conditions du milieu, nous avons affaire à un double système de réactions contraires entre lesquelles s'établit un certain équilibre. Vient-on à mélanger, ajouterons-nous, des corps susceptibles de former des hydrates, ceux-ci se comporteront comme des sels définis et dès lors interviendront dans les réactions comme des sels à acide faible.

Si donc, envisageant notre second exemple (*Chronique médicale* 1896, n° I, p. 14), nous mélangeons de la caféine, du benzoate de soude et de l'eau, nous ne devons pas raisonner comme si nous avions ces trois corps, désormais immuables. En vertu de l'observation précédente, de l'acide benzoïque, de la soude, de la caféine se trouvent en présence, et, grâce à l'eau qui a formé de nouvelles combinaisons, comme elle en a dissocié d'autres, les nouveaux corps engendrés sont susceptibles de satisfaire leurs affinités réciproques.

La caféine, à l'état d'hydrate, s'empare d'une partie de la

soude du benzoate et celui-ci de benzoate neutre passe à l'état de benzoate acide. La réaction s'arrête-t-elle en si beau chemin et ne se forme-t-il pas un sel plus complexe où la caféine sature l'acidité devenue libre pour donner du benzoate de caféine et de soude ? nous ne pouvons l'affirmer, mais rien n'empêche de l'admettre. Une solution de caféine dans le benzoate de soude est donc plus complexe qu'on ne pouvait le supposer tout d'abord. Grâce à l'eau, qui est intervenue en quantité suffisante, la solution renferme de la caféine sodique, du benzoate acide de soude, du benzoate de soude non décomposé, peut-être aussi le sel double mentionné ci-dessus. Cette eau vient-elle à disparaître, tout rentre dans l'ordre primitif ; la caféine perd sa soude qui est reprise par le benzoate acide et finalement n'a plus que les produits initiaux.

Au lieu de caféine, essaie-t-on, au contraire, de dissoudre de la théobromine par l'intermédiaire du benzoate de soude ou du salicylate de soude, bien que les deux bases aient une constitution chimique analogue (la caféine est une triméthylxanthine, tandis que la théobromine est une xanthine diméthylée), les réactions sont toutes différentes, et cela, parce que la théobromine étant insoluble dans l'eau ne peut fournir, comme dans le cas de la caféine, un système de deux sels à acides faibles, un hydrate et un benzoate.

Il faut, pour solubiliser la théobromine dans le salicylate de soude, ajouter une base forte, et dès lors le nouveau corps formé, la diurétine, n'a ni les propriétés chimiques, ni d'après les expériences récentes de M. Huchard, les propriétés physiologiques de la théobromine. Les quantités de soude qu'il faut ainsi ajouter atteignent un chiffre si notable que le professeur G. Sée a pu expliquer, par la présence de cet alcali, les effets nuisibles de cette substance sur les fonctions digestives et circulatoires.

On voit déjà combien est important le rôle de l'eau dans les phénomènes chimiques et combien aussi les faits de la dissociation en présence de ce véhicule peuvent être féconds ; mais, reprenant la revue de nos diverses questions, nous allons démontrer que plus vaste encore est le champ des suppositions admissibles.

Nous nous sommes demandé (exemple I) pourquoi les solutions de borate de soude, alcalines au tournesol, devenaient acides en présence de la glycérine, corps neutre, et certainement d'autres se le sont demandé avant nous. On trouve, en effet, dans l'*American Journal*, sept. 1894, p. 428-431, une étude de L. F. Kebler sur le même sujet. L'auteur y passe en

revue l'action de la glycérine anhydre sur le borate de soude sec, et celle de la glycérine hydratée sur les solutions de borax. Dans la première, dit-il, il n'y a pas mise en liberté d'acide borique, mais formation de borine et de métaborate de soude ; dans la seconde au contraire, il y a formation d'acide borique, de métaborate et la glycérine reste intacte. De sorte que la réaction paraît différente dans l'un et l'autre cas. La différence n'est pour nous qu'apparente ; rien ne nous empêchant d'admettre que la borine prend naissance en présence de l'eau, mais qu'elle est dissociée au fur et à mesure de sa préformation.

Cette réaction est même si vraisemblable, qu'elle nous semble suffisante pour expliquer (ex. VII) pourquoi l'acide borique est soluble en presque toutes proportions dans la glycérine et pourquoi des masses d'eau ajoutées à cette solution concentrée peuvent en précipiter une partie de l'acide borique. Ici nuisibles. là utiles, c'est toujours la dissociation, et l'eau, qui jouent le rôle éminemment prépondérant, de même qu'elles vont aussi le jouer dans l'action de l'antipyrine sur le chlorhydrate de quinine (ex. III).

Mélangée au chlorhydrate de quinine, l'antipyrine en augmente la solubilité ; c'est ainsi que 1 gr. de chlorhydrate de quinine, mélangé à 0 gr. 50 d'antipyrine, se dissout, d'après Trinlzi dans 2 grammes d'eau distillée; quelle réponse faire au pourquoi de cette réaction ?

L'embarras serait grand, nous l'avouons, si Trinlzi n'avait complété sa première observation par une seconde : la quinine pure cristallise au refroidissement de sa solution aqueuse, tandis que la solution aqueuse de quinine avec l'antipyrine se conserve assez longtemps. Dès lors, il n'est pas difficile de faire intervenir la dissociation comme *primum movens* et de compléter le premier terme, donnant naissance à du chlorhydrate neutre soluble, à de la quinine et à de l'antipyrine, par une explication plausible, qui repose sur la seconde observation de Trinlzi, la dissolution de la quinine à la faveur de l'antipyrine ; cette dissolution, pouvant être attribuée elle-même à quelque fonction phénol de la quinine, fonction encore inconnue, puisque rien n'est moins établi que la formule de constitution de cet alcaloïde. On aurait alors ainsi des corps analogues à la pyrocatéchine antipyrine, à la résopyrine, etc., etc. Mais, nous l'avouons, ce n'est là qu'une hypothèse.

Bien moins hypothétiques, au contraire, sont les données rendant compte des faits consignés dans nos exemples IV, V et VI.

L'acide salicylique (ex. IV) se dissout dans le borate de soude parce qu'un sel double soluble, le borosalicylate de soude prend naissance ; la chaux et l'oxyde de plomb se dissolvent dans les solutions sucrées parce que le sucre forme avec ces oxydes des combinaisons définies solubles stables dans l'eau.

Quant, enfin (ex. VIII), à la non-causticité des solutions aqueuses de glycérine et d'eau, non-causticité en rapport avec les doses de glycérine ; bien que l'on puisse faire intervenir encore la formation d'une borine, d'autant plus décomposable et décomposée que la quantité d'eau est plus grande ; nous préférons laisser la parole au D[r] Déclat, qui, nous l'avons dit, a été le premier observateur de ce fait important.

« Pour les usages internes ou externes, écrit-il, nous proscrivons absolument toute préparation dans laquelle l'acide phénique ne serait pas associé à l'*état naissant* au sucre ou à la glycérine. D'où deux médicaments : le *glycophénique* et le *sirop d'acide phénique pur*.

« Nous répétons qu'il n'y a pas de combinaison chimique proprement dite entre l'acide phénique et la glycérine. Ce composé est une dissolution pure et simple, dans laquelle la glycérine sert de véhicule à l'acide phénique. A l'extérieur, son onctuosité empêche l'acide d'arriver trop rapidement par toutes ses molécules au contact de la peau et d'y exercer une action aussi prompte et aussi violente que celui de la solution aqueuse. Le mode d'action de la solution phéniquée est le même dans l'estomac, avec cette différence que la glycérine étant brassée dans des liquides aqueux où elle se dissout, l'effet de l'acide qu'elle contient est plus rapide. Mais encore, malgré l'intervention de la glycérine et du sucre, faut-il que l'acide phénique soit pur et incorporé à l'état naissant.

« Il est aisé de comprendre que de telles exigences ne peuvent être faites que par un préparateur consciencieux et à l'aide d'appareils spéciaux. Ce sont ces nécessités qui nous ont amené à confier le soin de préparer nos produits à M. Chassaing, dont la science et l'honorabilité universellement reconnues nous donnaient toute garantie et à lui confier la vente de nos diverses préparations : *glycophénique*, *sirop phéniqué*, *sirop au phénate d'ammoniaque,* antithermique précieux, *sirop sulfophénique*, etc., etc. »

Menus faits de pratique journalière.

Les lavements alimentaires à l'huile émulsionnée.

A la suite de recherches prolongées, M. Revilliod (de Genève) et son élève Zoppino, ont été conduits à employer un traitement qui, par sa tolérance et son ingéniosité, est appelé à rendre de réels services. Il remplace l'administration banale, toujours si difficile, des huiles à hautes doses.

Ces lavements, grâce aux artifices de l'émulsion, sont absorbés par le rectum. Ils diffèrent en cela des lavements huileux non émulsionnés, qui sont seulement purgatifs. Ils procurent l'augmentation du poids du corps, de la nutrition et de l'état général des cachectiques et des phtisiques. Par leurs propriétés toniques et eutrophiques, ce sont des moyens indirects de provoquer le retour de l'appétit et des fonctions digestives. De plus, ils ne constipent point. D'où leurs multiples *indications*.

Le succès de leur emploi dépend en partie de la manière dont on les formule et les prépare.

Choix du véhicule. — Après divers essais, il semble qu'on peut employer indifféremment l'huile d'olives ou l'huile d'amandes douces (Zoppino). En tout cas, il faut le répéter, ces huiles doivent être à l'état d'une émulsion que l'on obtient d'après l'une des trois formules suivantes :

Lavement alimentaire huileux simple (Revilliod) :

Huile de foie de morue..............	300 grammes
Jaune d'œufs........................	N° I
Eau de chaux........................	200 grammes

Pour des lavements de 150 cent. cubes, dosant 60 à 70 grammes d'huile.

Lavement alimentaire huileux et salé :

Huile de foie de morue........	1.000 grammes
Jaunes d'œufs.................. ..	N° IV
Chlorure de sodium................	7 grammes
Eau................................	35 grammes

F. s. a. l'émulsion et ajoutez le chlorure de sodium.

Pour des lavements de même dosage.

Lavement alimentaire huileux à l'hypophosphite de chaux :

Huile de foie de morue..............	600 grammes
Gomme adragante...........	2,50 centigr.
Gomme arabique....................	50 grammes
Hypophosphite de chaux...........	2,50 centigr.
Eau de chaux.......................	q. s. pour un litre.

Pour des lavements de semblable dosage.

L'addition de sel marin dans la seconde formule a pour effet de rendre la muqueuse rectale plus tolérante.

La dernière préparation est la moins stable des trois.

De plus, MM. Revilliod et Zoppino ont préparé *une émulsion huileuse pancréatico-biliaire* par le mélange d'un extrait aqueux, fait à froid, de pancréas et du mucus de bile de porc, avec l'huile de foie de morue. Cette émulsion est d'une préparation pharmaceutique plus délicate, mais plus facilement absorbable.

Mode d'administration : 1° Dans le cas de constipation, donner

préalablement un lavement évacuateur. Sinon, administrer le lavement avant le coucher et après une selle :

2° Comme instrumentation : une seringue de 130 centimètres cubes, munie d'une longue sonde molle ;

3° Le malade introduit doucement et profondément la canule jusqu'à 15 centimètres au moins dans le rectum, pratique lentement l'injection, demeure immobile dans le décubitus dorsal et conserve le lavement pendant dix à douze heures, temps nécessaire à l'absorption de l'huile.

Dosage. — La dose quotidienne de l'huile, au début du traitement, est de 60 à 75 grammes. On l'élève les jours suivants à 100 ou 150 grammes et même au delà. L'addition de quelques gouttes de laudanum en facilite la tolérance.

MM. Revilliod et Zoppino ont vu par ce traitement un tuberculeux augmenter de 1,300 grammes en huit jours. Ils ont obtenu aussi des résultats probants dans dix-huit cas d'amaigrissement extrême au cours de néphrites, de carcinoses, de maladies chroniques du tube digestif, de neurasthénie et de phtisie pulmonaire. C'est donc là une médication simple, d'une innocuité absolue et d'une efficacité suffisante pour encourager les praticiens à en faire l'essai, qui deviendra meilleure encore quand, par un procédé ingénieux, les pharmaciens auront rendu la préparation des émulsions pancréatico-biliaires plus officinale.

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

Les médecins dans le théâtre moderne,

Par M. le Dr Ollive, médecin des hôpitaux et professeur à l'Ecole de médecine de Nantes (1).

Quand il est question de théâtre et de médecins, immédiatement nous viennent à l'esprit les médecins que Molière a joués avec tant de verve et de talent. Mais combien il serait imprudent de juger les médecins de nos jours d'après le théâtre du célèbre comique ! Ceux de son temps ne méritaient-ils pas d'ailleurs le bénéfice des circonstances atténuantes ? Au XVIIe siècle, l'éveil de la pensée philosophique a marqué l'aurore d'une ère nouvelle destinée à voir s'accomplir les plus mémorables découvertes dont la science se soit enrichie. La médecine s'est, au contraire, arrêtée un moment avec complaisance dans la contemplation de ses anciennes gloires et a semblé vouloir s'organiser pour l'éternité.

Il n'est donc point surprenant que le génie le plus pénétrant, le plus exempt de préventions, le plus sensé, de cette époque

(1) M. le Dr Ollive a bien voulu donner à la *Chronique médicale* la primeur de son très intéressant travail, d'autant plus intéressant qu'il devient *actuel*, au lendemain de la représentation de *Viveurs*, la fine pièce de M. Henri Lavedan.

de renouvellement philosophique et littéraire, ait éprouvé, en considérant les médecins de son temps, un peu de cet étonnement mélangé d'incrédulité railleuse que la vieillesse, même la plus glorieuse, inspire toujours plus ou moins à la jeunesse.

Aussi, dès qu'il veut faire rire de bon cœur, c'est un médecin qu'il met en scène. Molière était toujours malade et ne croyait pas à la médecine qui ne pouvait le guérir, et si, en parlant de Mauvillain, il disait à Louis XIV : « Je lui demande des ordonnances, je n'en fais rien, et je guéris ; » la vérité est qu'il ne guérissait pas, et qu'il riait alors des médecins, de peur d'être obligé d'en pleurer.

Longtemps, toujours peut-être, il sera de mode de se moquer des médecins, et la verve comique ouverte par Molière n'est pas encore tarie, car tant que les hommes pourront mourir et qu'ils aimeront à vivre, comme écrivait La Bruyère, les médecins seront raillés. Ce n'est pas tant le médecin dont on se moque que j'ai recherché dans notre théâtre, c'est bien plutôt le médecin tenant dans la société le rôle considérable que personne ne peut lui contester aujourd'hui.

Deux choses ont rendu ma tâche particulièrement pénible : c'est d'abord la pénurie des documents, — il semble que nos auteurs dramatiques aient hésité à mettre le médecin à la scène, et plus tard nous aurons à en rechercher la raison ; — c'est ensuite la difficulté qu'il y a à bien juger un rôle quand on n'a pas vu une pièce, comme disaient nos pères, au feu des chandelles.

Une comédie représentée le 13 juin 1863 au théâtre des Variétés et reprise le 27 mars 1888 à l'Odéon, comédie qui a pour titre : *Les Médecins*, devait naturellement avoir ici les honneurs de la première place.

Tous les personnages principaux sont disciples d'Hippocrate. Ces médecins eussent été vraiment trop malheureux s'ils n'avaient pas eu un client, et c'est autour de M. Dupressoir, le malade, que gravite toute la pièce. Si les médecins y sont tounés en ridicule, peut-être pour se faire pardonner par la Faculté les auteurs n'ont guère ménagé le client, qui est plus ridicule encore.

Au premier acte, les auteurs mettent en scène un médecin, qui, malheureusement comme bien d'autres, possède son diplôme, mais n'a pas de clients. Grincour, c'est le jeune docteur en quête d'un malade, vient de sonner chez M. Dupressoir, qu'il ne connaît pas et chez lequel il n'a pas été appelé. Il se trouve en face d'un de ses amis, Rascol, venu pour faire la cour à Mlle Dupressoir, et lui raconte le procédé qu'il emploie pour se faire connaître : « J'entre dans une maison, je sonne à tous les étages. — Est-ce ici qu'on est venu me chercher pour un malade ? Grincour, le Dr Grincour, 23, rue Madame ?... Tu comprends, je peux avoir la chance de tomber sur une indisposition

subite ou une affection invétérée... Dans le premier cas : « Quel bonheur, un médecin ! » Dans le second : « Bah ! un de plus ; essayons encore celui-là ! » En tout cas, je laisse mon adresse. » Puis il continue : « Oh ! des clients ! J'en demande à la foule qui se bouscule, aux tuiles qui tombent, aux chevaux qui se cabrent, aux voitures qui s'accrochent... J'arpente du matin au soir les rues, les boulevards, les carrefours, à la recherche d'un accident, d'une apoplexie, d'une fracture, d'une entorse, et je ne rencontre partout que des gens qui se portent comme des champignons. S'il survenait une bonne épidémie, tout le monde pourrait vivre ; mais on les empêche, on les tracasse, on les détourne. On plante des arbres, on creuse des égouts, on élargit les rues, on défriche les boulevards. Insensés, et les médecins ! Personne n'y songe. » Mais si ! On songe aux médecins ! Il y a encore des villes où l'on ne plante pas d'arbres, où l'on ne creuse pas d'égouts, où l'on n'élargit pas les rues, où les boulevards sont à peine défrichés. Heureux confrères nantais !

Dupressoir va rentrer. Avez-vous remarqué que de gens bien portants aiment à se moquer de la médecine et des médecins ? Dupressoir est de ceux-là. Il a 55 ans depuis l'Epiphanie, n'a jamais été malade et jamais un médecin n'est entré chez lui. Ces fanfarons dans la santé me font toujours l'effet de ceux qui, se trouvant dehors par une nuit obscure, sifflent ou chantent pour s'empêcher d'avoir peur.

Dupressoir a, par hasard, renversé sur sa main un flacon dont il ignore le contenu. C'est un flacon de teinture pour les cheveux. Au bout de quelques heures, une tache apparaît. Dupressoir se croit perdu et le fanfaron de tout à l'heure fait courir tous les médecins. Il en arrive quatre. Grincour, que je vous ai déjà présenté et qui va pouvoir faire ses débuts ; Tonnelier, ex-médecin militaire, qui n'a foi que dans la chirurgie ; Godefroy, médecin de théâtre, médecin aimable, qui écrit ses ordonnances en fredonnant des airs, et enfin, Maton, médecin plus malade que les clients qu'il traite, s'imaginant avoir toutes leurs maladies. La consultation sur le cas de M. Dupressoir est une scène des plus amusantes. On y parle de beaucoup de sujets et très peu du malade, et Grincour qui veut enfin s'occuper de lui, reçoit cette riposte : « Vous êtes jeune, confrère, n'oubliez pas ceci : il faut qu'une consultation dure un certain laps de temps, sans quoi le client trouverait... qu'on l'a expédié trop vite... »

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que Dupressoir, peu satisfait de ses médecins, s'adresse à un charlatan, le Dr Musculus. « Il n'a plus d'espoir que dans les Facultés étrangères, celui-là vient d'Astrakan, le pays des pelleteries, il doit connaître les maladies de la peau. » Sur ce trait, plus ou moins spirituel, se termine le premier acte.

Le second acte se déroule dans le cabinet du Dr Musculus, le

charlatan : cabinet meublé d'une façon luxueuse et bizarre ; domestique revêtu d'une éclatante livrée, façon orientale ; plateau rempli de pièces d'or et d'argent, bien en évidence sur le bureau, et le valet de dire : « Ça me rappelle mon pays : nous attachions comme ça les oiseaux par la patte, pour attirer leurs camarades dans le filet. »

Le Dr Musculus, qui a passé vingt ans de sa vie dans les solitudes asiatiques à étudier les secrets merveilleux des brahmes de l'Inde, ne guérit pas M. Dupressoir. Cet incrédule est heureux enfin d'être complètement rassuré au dernier acte par un médecin aussi savant qu'honnête, le Dr Valbrun. Quand il était bien portant, M. Dupressoir prétendait que le meilleur médecin ne valait pas le diable ; le jour où il se croit malade, la Faculté tout entière ne lui suffit plus. Il court chez les charlatans, il consulterait au besoin des somnambules, et ne dédaignerait même pas les ordonnances de sa portière. Mais qu'il se console, il n'est pas le seul et a même, à tous les degrés de l'échelle, des complices très nombreux.

Vous ne me pardonneriez pas d'abuser de vos instants pour vous présenter les types de médecins que nous trouvons dans quelques pièces de Scribe : Bernardet, dans *La Camaraderie* ; Raymond, dans *Théobald* ; le professeur Franval et son élève Scipion dans *La Mansarde des Artistes* ; Lavenette, dans *La Quarantaine* et Rémy, dans *Le Charlatanisme*.

Vous ne voudriez pas davantage me voir vous analyser un mélodrame de MM. Anicet Bourgeois et Dennery, pièce qui n'est cependant pas sans mérite, *Le Médecin des enfants* ; ou m'arrêter encore aux situations assez poignantes que l'on trouve dans *Les Vacances du Docteur*, un drame en vers d'Amédée Rolland.

Il y avait un choix plus heureux à faire.

(*A suivre.*)

ÉCHOS ET INFORMATIONS

La Médecine à l'Hôtel de Ville.

Les subventions suivantes ont été votées par le Conseil municipal pour les laboratoires dans les hôpitaux :

Laboratoires :

Du Dr Fernet, à l'hôpital Beaujon, 2,000 francs ;
Du Dr Bazy, à l'hospice de Bicêtre, 1,000 francs ;
Du Dr Hutinel, à l'hospice des Enfants-Assistés, 2,000 francs ;
Du Dr Kirmisson, à l'hospice des Enfants-Assistés, 2,000 francs ;
Du Dr Cornil, à l'Hôtel-Dieu, 2,000 francs ;
Du Dr Huchard, à l'hôpital Necker, 1,500 francs ;
Du Dr Robin, à l'hôpital de la Pitié, 1,800 francs ;
Du Dr Ballet, à l'hôpital Saint-Antoine, 2,000 francs ;

Du Dr Gaucher, à l'hôpital Saint-Antoine, 2,000 francs ;
Du Dr Hayem, à l'hôpital Saint-Antoine, 2,000 francs ;
Du Dr Besnier, à l'hôpital Saint-Louis, 3,500 francs ;
Du Dr Hallopeau, à l'hôpital Saint-Louis, 1,200 francs ;
Du Dr Brocq, à l'hospice de la Rochefoucauld, 1,800 francs ;
Du Dr Blum, à l'hôpital Saint-Antoine, 1,800 francs ;
Du Dr Raymond, à la Salpêtrière, 1,800 francs ;
Du Dr Landouzy à l'hôpital Laënnec, 2,000 francs ;
Du Dr Budin, à l'hôpital de la Maternité, 1,800 francs ;
Du Dr Chantemesse, au bastion 29, 1,800 francs ;
Du Dr Gouguenheim, à l'hôpital Lariboisière, 1,500 francs ;
Du Dr Porak, à l'hôpital de la Charité, 1,500 francs ;
De thérapeutique à l'hôpital de la Pitié, 1,500 francs ;
Du Dr Déjerine, à la Salpêtrière, 1,500 francs ;
Du Dr Bourneville, à la fondation Vallée, 500 francs ;
Du Dr Babinski, à l'hôpital de la Pitié, 1,500 francs ;
Du Dr Monod, à l'hôpital Saint-Antoine, 1,500 francs ;
Ensemble, 64,000 francs.

A ce propos, M. Dubois, rapporteur, a soulevé la question de savoir si, au lieu de subventionner plusieurs laboratoires dans un même hôpital, il ne serait pas plus utile de créer, dans chaque établissement hospitalier, un seul laboratoire où tous les maîtres pourraient travailler et réunir leurs élèves.

M. Dubois se demande également si, en dehors de ces diverses créations, il ne conviendrait pas d'organiser à Paris un grand laboratoire général et central.

Ces deux questions seront étudiées par la cinquième commission, dès le début de la prochaine séance.

— A la dernière séance du Conseil, M. Breuillé a demandé, au nom de la 5e Commission, la suppression de la subvention de 8,000 fr., inscrite en faveur de la policlinique de la rue Antoine-Dubois. Les consultations dans les hôpitaux ayant été organisées, cette subvention n'a plus de raison d'être. Le Conseil doit réserver toutes ses ressources pour l'Assistance publique.

Mais M. Faillet et M. Clairin n'ont pas été de cet avis. Ils ont insisté pour que cette subvention fût réinscrite au budget. M. Clairin a déclaré que la protestation du Syndicat des médecins de la Seine l'avait profondément blessé. Il est évident qu'il y a trop de médecins à Paris, mais, d'après lui, ce n'est pas une raison suffisante pour que le Conseil, sous prétexte de concurrence, supprime les institutions qui soignent gratuitement les pauvres.

Le Conseil municipal a donné raison aux partisans des polycliniques. Par 35 voix sur 54 votants, il a alloué une subvention de 6,000 fr. à la policlinique de la rue Antoine-Dubois et une subvention de 8,000 fr. a la polyclinique de l'Hôpital international.

Médecine Militaire.

Les blessures par les nouvelles armes de guerre. — Un chirurgien anglais, sir William M'Cormac, vient de faire, à l'Association médicale de Londres, une communication sur les blessures produites par les balles sans fumée des fusils de guerre modernes. La dernière campagne du Chitral lui a fourni les éléments de toutes ses

constatations. Il a d'abord remarqué que, contrairement aux conclusions adoptées d'après des expériences pratiquées sur des cadavres, les blessures produites par les fusils de petit calibre étaient les mêmes, à quelque distance que la balle fût tirée, et, ce qui présente un intérêt plus pratique, qu'elles étaient moins graves qu'autrefois.

Ainsi, dans la campagne du Chitral, les médecins ont été étonnés de voir que les blessures occasionnées par les fusils modernes étaient nettes; que les balles, en pénétrant dans les os, produisaient rarement « des éclats rayonnants » et jamais de brisure complète. Au contraire, les blessures provenant des fusils de gros calibre, dont se servait l'ennemi, étaient plus dangereuses et guérissaient moins vite.

Les conclusions de M'Cormac sont que, dans les guerres de l'avenir, il y aura beaucoup plus de blessés qu'auparavant ; mais le nombre de ceux qui guériront complètement sera plus grand. L'emploi des traitements antiseptiques contribuera d'ailleurs pour une grande part à ce résultat.

On se souvient que les rapports des chirurgiens de l'armée japonaise sur les diverses blessures opérées par les balles de petit calibre avaient présenté une conclusion assez analogue à celle que le docteur M'Cormac a déduite de la campagne du Chitral. *(Avenir Militaire.)*

Le service de santé en Chine. — Le journal *Der Militärartz* rapporte les détails suivants sur l'organisation médicale militaire de la Chine, qu'il emprunte à un article du lieutenant japonais Fuhussima.

Pendant la concentration à Ping-Gand, qui réunit 40,000 officiers et soldats, le service médical était fait par un seul médecin, le Dr Ya-o. Celui-ci ne traitait que les malades ou les blessés qui lui payaient des honoraires sur leur solde.

Les Chinois aiment les drapeaux et les bannières ; aussi ce médecin avait arboré, comme signe distinctif, un drapeau portant une croix blanche sur fond noir, rappelant ainsi celui de la Convention de Genève. Ce drapeau a été pris par les Japonais et il est déposé à l'arsenal de Tokio.

Pendant la dernière guerre, les brancardiers japonais ont eu beaucoup à souffrir des Chinois. Les blessés se relevaient et faisaient le coup de feu sur ceux qui venaient leur porter secours. En effet, on avait répandu dans leur armée le bruit que les Japonais mettaient à mort tous les prisonniers.

Il paraît que chaque soldat chinois a une pharmacie de poche avec laquelle il se traite lui-même.

Baignoires transportables, pour hôpitaux militaires, par le Dr *Heyse*, de Berlin.— Le service sanitaire des armées prussiennes s'est beaucoup préoccupé de trouver une baignoire transportable pour certaines petites garnisons, et surtout pour les hôpitaux mobiles. On en a vu figurer différents modèles aux expositions d'Hygiène et de la Croix-Rouge. Un des derniers est celui du major Kurd Hahn, de Berlin.

Il consiste en un cadre, formé par un tuyau de gaz, soutenu par quatre pieds auxquels est fixée par des ficelles la baignoire formée

par une toile à voile double, brune extérieurement, blanche à l'intérieur, dont le fond repose directement sur le sol.

Du côté des pieds se trouvent trois ouvertures superposées : l'inférieure est destinée à l'évacuation de l'eau, elle peut être fermée par une soupape ; un tube de caoutchouc y est fixé, de sorte que, si la soupape est insuffisante pour empêcher l'eau de s'écouler, il n'y a qu'à maintenir en l'air l'extrémité du tube. Les deux autres ouvertures sont destinées à une circulation d'eau, chauffée par un chauffe-bain extérieur en cuivre, avec chauffe-linge et soupape de sûreté. On peut chauffer avec du bois ou du charbon, et en cinquante minutes le bain est chaud. Le chauffe-bain peut, à volonté, se placer à droite ou à gauche de la baignoire, et sa portière pourra donc toujours être accessible, quelle que soit la position de la baignoire par rapport aux parois de l'hôpital. Il y a en plus un seau à douche qu'on peut suspendre avec soupape, un tuyau de poêle, un coffre à charbon, un ringard, une pince et une pelle à feu. Le tuyau peut se démonter et être renfermé dans le foyer du fourneau et le coffre à charbon, qui a un couvercle. Les tuyaux de raccordement entre le fourneau et la baignoire, ainsi que la soupape de sûreté, sont, pour le transport, renfermés dans le réservoir à eau. Le tout forme trois paquets. On peut y adjoindre un réservoir destiné à chauffer l'eau du bain que l'on pourrait vouloir donner immédiatement après. De sorte que l'on peut donner plusieurs bains successifs.

Cette baignoire ne serait pas coûteuse, mais M. Heyse n'en donne ni le prix, ni le poids.

J'ignore si les hôpitaux de campagne français possèdent une installation de ce genre. (*Journal d'Hygiène.*)

Les étudiants en médecine, médecins auxiliaires. — M. Cavaignac avait été consulté sur le point de savoir s'il y avait lieu d'appliquer aux étudiants en médecine, pourvus du certificat délivré à la suite de l'examen prescrit, les dispositions du règlement ministériel du 23 mars 1894, lequel spécifie, dans son article 8, que les jeunes gens, dispensés en vertu de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, ne peuvent être promus au grade de sous-officier qu'à l'expiration de la période de quatre semaines qu'ils doivent accomplir avant leur passage dans la réserve de l'armée active.

Le ministre de la guerre, dans une circulaire aux commandants de corps d'armée, se prononce pour la négative.

Les étudiants en médecine, renvoyés en congé dans leurs foyers après une année de service militaire, doivent être en tous points considérés comme disponibles. Ils peuvent, en conséquence, s'ils ont subi avec succès l'examen d'aptitude professionnelle, être nommés à l'emploi de médecin auxiliaire avant leur passage dans la réserve de l'armée active.

Ceux à qui ledit emploi aura été attribué seront convoqués comme médecins auxiliaires pour accomplir la période d'instruction de quatre semaines prévue par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889. Cette dernière disposition est également applicable aux étudiants en médecine qui ont été nommés médecins auxiliaires après leur passage dans la réserve de l'armée active, mais avant d'avoir accompli, par suite d'ajournement, la période d'instruction dont il s'agit.

Un peu partout.

Un souvenir qu'il est bon d'évoquer au lendemain du jour où Jules Lemaître a prononcé son bel éloge de Victor Duruy sous la coupole de l'Institut.

Il s'en fallut de peu que M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, fit don à l'Académie de Médecine d'un local digne de la docte assemblée ; local qu'elle a vainement demandé à tous les grands-maîtres de l'Université qui se sont succédé rue de Grenelle depuis près d'un demi-siècle.

L'anecdote vaut la peine d'être contée, d'autant qu'elle est, croyons-nous, des moins connues.

Ricord, alors président de l'Académie, était allé, à la tête de la délégation, apporter ses souhaits au ministre à l'occasion du nouvel an, selon la tradition consacrée.

Non moins selon la tradition, il avait à nouveau formulé les doléances de l'Académie relativement à son logement plus qu'incommode. M. Duruy laissa clairement entendre qu'il accorderait à l'Académie tout et au delà de ce qu'elle désirait, mais à une condition : c'est qu'on nommerait Haussmann, alors préfet de la Seine, comme membre associé libre. Outre que c'était le désir de l'empereur, Haussmann se recommandait aux suffrages de l'Académie par son œuvre entière, dont l'hygiène, en somme, était la base.

Pour que la manifestation eût tout l'éclat qu'en attendait le souverain, M. Duruy demandait que le baron Haussmann fût nommé à l'unanimité.

Ricord, tout joyeux, s'en vint apprendre l'heureuse nouvelle à ses collègues : contrairement à son attente, deux voix, dans la commission, votèrent contre le candidat. C'en était assez pour renvoyer aux calendes le projet de réédification de l'Académie.

Poste vacant. — Un médecin spécialiste, célibataire, demeurant dans le quartier de l'Opéra, mettrait trois fois par semaine son cabinet et installation à la disposition d'un confrère. — Pour renseignements, s'adresser aux bureaux du journal.

Un nouveau journal. — Un journal de neurologie et d'hypnologie, ayant pour programme, non seulement de traiter certaines questions spéciales, mais encore de tenir les praticiens au courant de toutes les questions relatives aux maladies nerveuses et à l'hypnotisme, vient de paraître sous la direction de M. Xavier Francotte, professeur de clinique neurologique et psychiatrique à l'Université de Liége. Le but de cette nouvelle publication et la haute notoriété scientifique de ses nombreux collaborateurs lui assurent à l'avance beaucoup de succès. Nous lui souhaitons confraternellement la bienvenue.

La taxe de la publicité. — La première chambre du tribunal civil

de la Seine vient de rendre un jugement qui intéresse les directeurs de journaux.

L'article 25 de la loi du 16 avril 1895, qui fixe à deux centimes la taxe applicable aux journaux et aux écrits périodiques, dispose que les suppléments doivent être taxés comme les journaux eux-mêmes, mais que les prospectus et catalogues ne peuvent jamais être considérés comme des suppléments. Ces prospectus doivent être taxés comme imprimés, c'est-à-dire payer cinq centimes par 50 grammes.

M. Buchet est propriétaire d'un *Bulletin commercial*, journal des intérêts pratiques et moraux des pharmaciens, qui paraît tous les mois sous la forme d'un recueil in-8°.

Pour la plus grande facilité de ses lecteurs, M. Buchet a donné une pagination spéciale aux annonces qu'il publie.

L'administration des postes a imaginé de percevoir la taxe applicable aux journaux sur la partie scientifique du *Bulletin*, et celle des imprimés sur la partie annonces. M. Buchet a protesté. L'administration a passé outre et maintenu sa prétention. M. Buchet l'a alors assignée devant le tribunal civil de la Seine. Il soutenait que son *Bulletin* constituait un journal comprenant, comme tous les journaux, une partie scientifique et des annonces, et que ces annonces ne pouvaient constituer des prospectus, et catalogues. Il réclamait la somme de 1,260 francs, indûment perçue.

Le tribunal, après avoir entendu la plaidoirie de Me Gustave Lefèvre pour M. Buchet, et celle de Me Huard pour l'administration des postes, a donné raison au premier et condamné le directeur général des postes à lui rembourser la somme qu'il réclamait. (*Libre Parole.*)

Durée de la vie des médecins. — Le docteur Salzmann, d'Essling (Allemagne), a étudié ce sujet dans les archives de sa province. Il est arrivé à fixer la proportion suivante, qui est tout au moins encourageante : au 16e siècle, la durée de la vie du médecin était de 36 ans et 5 mois ; au 17e, de 45 ans et 8 mois ; au 18e, de 49 ans et 8 mois et, en ce siècle, de 56 ans et 7 mois. Cette heureuse modification provient des progrès de la médecine préventive et spécialement de la grande diminution de la fièvre typhoïde et de la variole. (*The Journ. of Amer. Ass.*)

Errata du n° 1 de 1896 (1er janvier).

Lire à la p. 22 : *Hervieux* et non Hervieu.

Même page : M. *Cadet de Gassicourt*, secrétaire annuel et non perpétuel.

P. 23 : Drs *Moure* et *Lermoyez*, au lieu de MM. *Moure* et *Lermoyez*.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non-seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

3e ANNÉE. N° 4. 15 FÉVRIER 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BIMENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS LECTEURS ET ABONNÉS

—

L'administration de la *Chronique Médicale* a décidé d'envoyer cette année, pendant un temps limité, mais d'une façon suivie, le journal à titre d'essai. Nos lecteurs pourront ainsi, en toute connaissance de cause, juger de sa valeur. Mais il reste entendu que *nous ne pratiquerons pas l'abonnement forcé, et qu'une quittance d'abonnement ne sera jamais présentée, sans que nous ayons été avisé au préalable de son acceptation par nos lecteurs.*

Nous rappelons qu'il suffit pour affirmer son adhésion d'envoyer une simple carte postale au nom de M. l'Administrateur de la *Chronique Médicale*, qui se chargera du recouvrement ; ou mieux encore, pour éviter tous frais, de nous adresser un mandat-poste de 10 francs (France) et 14 francs (Etranger).

—

Nous prions nos abonnés de l'étranger de nous faire parvenir sans plus de retard le montant de leur réabonnement ; ou, en cas de non-renouvellement, de mettre la mention : *Refusé* sur la bande du présent numéro.

—

Malgré nos réclamations réitérées, l'Administration des Postes égare encore des numéros. Nous ne pouvons que répéter à nos abonnés que nous tenons toujours à leur disposition les numéros qui ne leur seront pas parvenus. Ils seront encore plus tôt servis que d'attendre le résultat d'une enquête que l'on ouvre toujours, mais que l'on ne clôt jamais.

L'Administration.

NOS ENQUÊTES

La Documentation médicale dans le roman.

Conversation avec M. Alphonse Daudet.

Il y a plusieurs années que M. Daudet projeta d'écrire une œuvre où il se mettrait lui-même en scène ; une sorte d'autobiographie où il conterait ses impressions de *malade*. Le livre devait, doit encore, car nous ne pensons pas que les intentions de l'auteur se soient sur ce point modifiées, s'appeler *Mes Douleurs*. Pour qui connaît le talent d'analyse du maître styliste, il n'est pas douteux que nous aurons là un chapitre de psycho-physiologie point banal, tel qu'on peut l'attendre de l'écrivain à qui nous devons ces admirables morceaux de vie qui se nomment : *Sapho*, *Souvenirs d'un homme de lettres* et *Trente ans de Paris*.

Les échos du monde littéraire restant muets sur la publication de cet ouvrage, que l'on disait, il y a déjà des années, imminente, nous avons pris le parti d'aller demander à l'auteur de l'*Immortel* où en étaient à cet égard ses projets. La curiosité nous tenait aussi de savoir quelle place tiendraient les doctrines médicales dans ce livre qu'on disait écrit par un désabusé de la médecine et de ses pratiques.

Sans être soumis à l'énervante attente des antichambres de grands hommes, nous pénétrons dans le cabinet de travail du maître. Le créateur de *Tartarin*, se soulevant péniblement, nous indique d'un geste qu'il nous écoute. Comme nous exprimons notre surprise de nous trouver en si nombreuse compagnie, sans y être préparé, M. Daudet très gracieusement nous présente aux diverses personnes groupées autour de lui, des amis du romancier, des compatriotes, tous du Midi,— car vous en êtes aussi,ajoute-t-il sur un ton bienveillant. Après avoir esquissé un geste d'acquiescement, nous nous enhardissons à entamer le dialogue :

— Etes-vous à la veille de publier *Mes Douleurs* ? et me sera-t-il permis de vous demander comment vous avez envisagé ce si intéressant sujet ? Ce n'est pas une simple description, une simple observation de malade ; vous avez dû réserver une bonne part au côté psychologique du sujet (1) ?

— Votre question est un peu prématurée, car, en réalité, si je note au jour le jour mes impressions, le livre est loin d'être achevé. Il y a longtemps, il est vrai, qu'il est sur le chantier, mais quand sera-t-il terminé, je l'ignore. J'ai bien d'autres

(1) Combien M. Daudet nous eût intéressé s'il avait consenti à nous apprendre si la douleur aiguise ou affaiblit la conception intellectuelle ; si, par exemple cette notation de Goncourt sur Belot se vérifiait chez l'auteur du *Nabab* : « Est-ce curieux, écrit M. de Goncourt ; cet homme (Belot) qui, dans la souffrance, a des sensations distinguées, assaisonnées de remarques et de réflexions presque littéraires, lorsqu'il écrit, est absolument dénué de littérature, et ne se doute pas du tout de ce qui fait la beauté d'un livre. » Quel beau thème M. Daudet aurait pu développer — s'il l'eût voulu !



ALPHONSE DAUDET

soucis pour l'instant, et j'ai bien peur que ce ne soit mon testament littéraire. Comme vous le dites, je ne me contenterai pas de décrire les souffrances que j'ai éprouvées dans les divers milieux que j'ai traversés, mais j'en étndierai aussi le contre-coup sur le moral. J'espère que ce que je projette *fera penser*. Pour cela, avant de livrer l'ouvrage à la publicité, j'ai besoin de réflexion. Je sais qu'on me reproche de mettre trop de complaisance à m'étudier (1), et ce reproche, nos voisins les Anglais, qui sont si bien renseignés sur notre littérature, me l'ont signifié sous une forme bien inattendue : un caricaturiste de là-bas a imaginé de me représenter faisant des grimaces, des contorsions devant une glace et les notant sur le papier. Heureusement je ne me suis pas ému de ces critiques. Mon livre viendra, malgré tout, en son temps.

Quant à vous en donner le canevas, c'est une autre affaire. Cela est bien difficile, au surplus. Outre une observation personnelle, j'ai emprunté des traits à ceux qui ont souffert, comme moi, d'affection nerveuse, Henri Heine, Xavier Aubryet, ceux que j'appellerai mes *sosies* de douleur.

— Vous oubliez Pascal.. Mais, au fait, n'y a-t-il pas un lien entre le sujet de thèse que vous avez indiqué à votre fils, M. Léon Daudet, « la Maladie de Pascal », et *Mes Douleurs*.

— Il est exact, en effet, que j'avais engagé Léon à faire sa thèse de doctorat sur Pascal, j'ai beaucoup de documents là-dessus et je l'en aurais fait profiter. Pascal était un névrosé, dans toute l'acception du terme. D'une constitution frêle, d'une santé des plus délicates il passa sa vie à mourir. Il présenta de bonne heure des symptômes de surmenage intellectuel qui se manifestèrent avec une grande violence. Sa nièce, Marguerite Périer, a conté qu'il était tombé dans une espèce de paralysie depuis la ceinture jusqu'en bas, de sorte qu'il fut réduit à ne marcher qu'avec des potences ; ses jambes et ses pieds devenaient froids comme du marbre, et on était obligé de lui mettre tous les jours des chaussures trempées dans de l'eau-de-vie pour tâcher de faire venir la chaleur aux pieds.

Survinrent ensuite les troubles du système nerveux, surtout après l'accident du pont de Neuilly, les chevaux de son car-

(1) A rapprocher ce passage du *Journal des Goncourt*, t. VI, p. 320 : « Jeudi 19 juin. — Je trouve, ce soir, Daudet en ses contractions de visage et ses remuements de jambes, disant qu'il a en plein ses douleurs.

— Vous souffrez, mon ami ?

— Oui, toujours... c'est vraiment atroce la continuité de la douleur, et la perspective de cette continuité... autrefois, le lit c'était une espérance... maintenant c'est redoutable de surprises... j'ai besoin de me relever, il faut que je marche pour user ma douleur... Je souffre, voyez-vous, tout ce qu'il est possible de souffrir... tenez parfois, dans le pied, c'est comme si un train de chemin de fer me passait dessus... Ah ! il me tarde d'être à Néris. »

rosse prenant le mors aux dents, la voiture suspendue au bord de l'eau. Ah ! il y aurait bien des choses curieuses à écrire là-dessus..

— Vous connaissez sans doute une étude sur Pascal, publiée par Gilles de la Tourette, dans la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière* ? Gilles de la Tourette a donné beaucoup de développements à la maladie de Pascal. D'après lui, Pascal serait devenu fou, il ne dit pas le mot, mais il ressort de tout ce qu'il écrit, à la suite de son accident de Neuilly. Les visions dont Pascal fait le récit attestent bien, du reste, qu'il avait présenté un moment les signes d'une folie mystique des plus nettes. C'était la première période du délire religieux qui alla s'accusant tous les jours davantage. Ses visites à sa sœur Jacqueline à l'Abbaye du Port-Royal, sa retraite dans ce monastère, ses pratiques dévotes, tous ces symptômes accusaient bien une déviation mentale. Mais je n'ai pas la prétention de rien vous apprendre là-dessus. Vous avez certainement lu l'étude de G. de la Tourette ?

— Je vous avoue que non. Mais M. de la Tourette est un élève de Charcot, et il est bien possible que l'idée de son travail lui soit venue de moi. Il m'aura entendu dire que je préparais quelque chose là-dessus...

— Cependant son travail est très technique, et je ne pense pas...

— Je ne veux pas dire que j'ai collaboré à l'article dont vous me parlez puisque je viens de vous dire que je l'ignorais avant ce que vous m'en avez conté ; mais il y a peut-être une coïncidence.

Gilles de la Tourette était un élève de Charcot, et j'étais très lié avec ce dernier. Il n'y aurait rien de surprenant qu'il ait eu vent de mes projets, mais encore une fois, je ne l'accuse pas de démarquage.

— Alors c'est bien définitivement que M. Léon Daudet ne fera pas sa thèse de doctorat sur la *Maladie de Pascal* ? Et, à ce propos, une question m'est souvent posée qui me laisse toujours embarrassé : votre fils a-t-il terminé ses études de médecine ? Vous allez me trouver bien indiscret ?

— Il pourrait les avoir terminées, et depuis longtemps. Il y a renoncé, momentanément. Il s'était présenté à l'internat ; on l'a reçu *premier provisoire*. Singulière fiche de consolation ! Il aurait été reçu dernier titulaire, il était interne des hôpitaux. Mais on ne le voyait pas arriver d'un bon œil. On a voulu lui faire payer l'affection qu'il portait à un de ses maîtres, un savant respectable et digne entre tous... Je pour-

rais vous donner les noms de deux de ses juges qui m'ont fait prévenir que Léon ne serait pas reçu, qu'ils l'avaient ainsi décidé...

Une petite flamme de colère brille un instant dans l'œil, jusque-là atone, de M. Daudet. Nous sentons que, pour peu que nous l'y poussions, M. Daudet nous donnerait des noms, dévoilerait certains dessous...

Une réflexion fugitive nous traverse l'esprit ; si nous allions connaître le mobile qui a dicté *Les Morticoles* ?... Il était temps de prendre congé du Maître. Dr CABANÈS.

PAGES D'AUTREFOIS

La maladie à Paris,

par Xavier AUBRYET.

On a pu voir qu'au cours de l'interview qu'il nous a accordée, M. Daudet a rapporté combien son cas pathologique avait d'analogie avec celui de Heine et de Xavier Aubryet. Aubryet! qui s'en souvient aujourd'hui de ce prestigieux causeur, qui avait de la gaieté et de l'esprit à en revendre à tous les déshérités de ces dons natifs, et dont la verve n'avait certes pas besoin d'être fouettée par les excitants pour s'épancher à flots généreux ! Encore une victime du surmenage cérébral, de cette hystérie du mot qui a couché prématurément dans la tombe et Flaubert et Goncourt, et tant d'obscurs ouvriers littéraires ! Aubryet souffrit mille morts, avant la suprême fin : d'abord paralysé des jambes, il ne tarda pas à devenir aveugle. Puis un côté de la face se prit ; une perversion complète du sens du goût se manifesta et ces divers phénomènes s'accompagnaient de douleurs incessantes que parvenaient à peine à apaiser, durant quelques minutes, des piqûres multipliées de morphine. Seul le cerveau restait intact, et c'est au milieu de ses tortures physiques que Aubryet, se riant de ses souffrances, se mettait lui-même en scène (1),

(1) Il avait, a écrit Claretie, pour décrire sa maladie, des mots frappants, d'un pittoresque terrible et qui dénotaient une effrayante acuité de l'esprit :

— Je deviens aveugle, disait-il, par exemple. De jour en jour je descends dans l'ombre. J'ai vu, tour à tour, disparaître les barreaux de ma fenêtre, puis la vitre même, et maintenant je n'aperçois plus qu'une tache de lumière lorsqu'elle m'arrive à bout portant !

— Il me semble que je suis enfermé dans un pantalon trop étroit et qu'on me tire des pieds à la tête pour m'y faire entrer !

« Vous connaissez, a-t-il écrit dans la préface de son livre *Chez nos Voisins et chez Nous*, le *res angusta domi*. Ma maladie est le *res angusta corporis*. Les douleurs les plus fugaces deviennent des points d'orgue, les coups de couteau qui d'abord dépassaient à peine l'épiderme, creusent profondément la chair. Le squelette entier prend la sensibilité d'une dent malade. »

Quel écrivain spécial eût jamais décrit, avec une plus affreuse netteté, l'horrible mal que la science ne peut vaincre ?

Aubryet prenait plaisir à conter — et avec quelle précision ! — toutes ses angoisses devant le moindre mouvement à faire, le transport de sa chaise à son lit, le plus petit choc prenant tout le suraigu douloureux d'une opération chirurgicale, — et ses terreurs, chaque soir, devant la nuit qui venait, et le besoin impérieux, apeuré, qu'il avait de ce tic-tac d'une pendule. (*Vie à Paris*, 1880, p. 445-446).

et écrivait les pages qui vont suivre, et que nous avons retirées, telle une perle d'un riche écrin, de ce livre, tout imprégné de parisine et de sel attique, qui s'appelle *Philosophie mondaine*.

La Nature devient une terrible marâtre, quand il lui plaît de cesser d'être une mère. Comme ces ouvrages qui se construisent sous le feu des batteries ennemies, ce livre a groupé ses pages au milieu des tortures physiques qui auraient attendri ou lassé un bourreau chinois. L'auteur sait quels trésors d'indifférence ceux qui jouissent réservent à ceux qui souffrent — il ne parlerait même donc pas d'un cas rare qui, depuis dix-huit mois, étonne la Science, s'il ne tenait à expliquer la dédicace de son œuvre.

Dans ce long tête-à-tête avec l'inexorable Mal, tête-à-tête trop rarement interrompu par le dévouement qui craignait d'être indiscret, sa pensée a été bien des fois ramenée vers ceux à qui la Fatalité impose la carrière de supplicié ; qu'elle séquestre du monde et condamne à vivre sans affection autour d'eux, à demi gisants sur une chaise longue et attendant toujours l'heure du soulagement qui ne sonne jamais, — la tombe enfin, moins le repos ! Il croit avoir assez chèrement acheté la compétence nécessaire pour établir la Philosophie mondaine de la maladie à Paris. S'il pouvait prémunir ses compagnons d'infortune contre de mortelles déceptions et les convaincre qu'ils n'ont à compter que sur eux-mêmes pour soutenir l'horreur de leur position, son martyre n'aurait pas été inutile.

Il va sans dire qu'on n'entend parler ici que de ces maladies qui, malheureusement peut-être pour leurs victimes, avivent plutôt qu'elles n'éteignent le foyer de la pensée, comme si le corps en se consumant fournissait plus d'aliment à la flamme intellectuelle.

Les mots ont, comme les personnes, leurs associations illicites : maladie et Paris sont deux termes qui s'excluent. Paris n'aime que les gens bien portants, parce qu'il n'aime que le succès, et que la maladie est un revers ainsi que la pauvreté ; il permet à ses naturels ces indispositions vagues qui vont de la courbature à la grippe, mais il refuse même à ses favoris le droit de garder la chambre plus de trois mois ; déjà la paille étendue sous les fenêtres d'un mourant le dérange dans ses plaisirs ; la rue supporte malaisément qu'on confisque son bruit, que serait-ce donc si, à propos d'une simple connaissance, on faisait subir à Paris la corvée de s'intéresser aux dénoûments funèbres qui *ont des longueurs* ? Lorsque ce pauvre Ponsard, qui venait de donner son dernier ouvrage, attristait de ses cris d'angoisse les ombrages de Passy, comme quelques bonnes âmes priaient la critique d'avoir égard à l'état désespéré du poëte, un beau fils du boulevard s'écria, dans cette langue qui n'est française ni par le fond, ni par la

forme : « *Il nous la fait à l'agonie !* » On feignait de prendre un cancer pour une spéculation ; que voulez-vous ? Il faut savoir se borner, même dans ses derniers moments et ne pas exposer le Père-Lachaise à murmurer : *J'ai failli attendre* ! D'ailleurs les amitiés de ce monde sont des amitiés à temps, elles n'admettent pas les souffrances à perpétuité.

Les premières semaines, tout est illusion autour *du sujet*, dont l'état reste encore supportable. On l'entoure, on l'encourage, on se relaie pour lui tenir compagnie, on trouve pour lui de ces bonnes paroles qui endorment la douleur et réveillent l'espérance ; on vient galamment s'asseoir à sa table, et au dessert on porte à sa santé de ces toasts émus qui lui font croire que sans lui il n'y aurait plus de fête ; l'un lui envoie des fleurs de *son jardin*, l'autre des fruits de *sa campagne*, un troisième interroge les médecins d'un ton pénétré, comme s'il s'agissait de sa propre conservation.

Portée sur tant de bras, la vie, malgré le boulet de la maladie, semble encore légère au débutant de l'adversité ; d'ailleurs, il garde une échappée sur le monde extérieur ; il peut, de temps à autre, se faire transporter jusqu'au musée de verdure du bois de Boulogne, et là, par un beau soleil qui se couche dans un silence sur fond d'or, pour ainsi dire s'enivrer d'air vierge, de sérénités lumineuses, d'effluves de sève, et sentir l'harmonie des choses refaire, pendant quelques instants, l'harmonie de son être, comme si la vitalité du tableau s'étendait au personnage.

Cependant, l'*état pathologique* s'aggrave et s'envenime, et le malade tourne peu à peu au patient ; on vient encore ; — mais déjà les visiteurs sont comme les taillis d'automne — plus clairsemés, et se concertent pour ne pas monter leur faction l'un sans l'autre ; le pique-nique de la camaraderie éloigne les parasites et retient les vrais convives, mais déjà la causerie n'a plus ce diapason discret qui sied à un logis où la Disgrâce vient de s'installer ; on ne s'occupe plus de son hôte qu'à la *cantonade*, comme on dit en style de théâtre ; on a hâte de s'abstraire de lui et de l'inhumer moralement. De temps en temps, le soir, lorsqu'il fait mauvais en dehors et exquis au dedans, et qu'ils savent que la compagnie est nombreuse, quelques personnages épisodiques apparaissent, demandent à peine au malade de ses nouvelles, allument un cigare, se versent quelques verres d'une eau-de-vie privilégiée, puisqu'elle a leur respect, posent une ou deux questions de cabinet, puis, dans un nuage de fumée, se dérobent comme s'ils quittaient un lieu public. Ces soirs-là, le salon de famille pourrait s'appeler : *Café de l'ataxie-locomotrice.*

Quelques bons mouvements compensent pour l'amphitryon ces préludes d'indifférence ; on sait encore lui dire : « Pauvre ami ! si l'on pouvait prendre un peu de vos souffrances ! » Il est

vrai que d'autres, moins bien inspirés, faisant irruption un jour qu'il tombe de la neige fondue, apostrophent ainsi un homme perclus des deux jambes : « Estimez-vous heureux de ne pas être dehors par un temps pareil ! » et pour la première fois on envie le *malheur* d'autrui.

Comme la claustration devient de plus en plus étroite et remonte à loin, et que pour beaucoup de retardataires il ne serait pas décent de ne pas avoir donné signe de vie, on voit commencer la comédie des prétextes :

Il y a ceux qui ne viennent pas parce qu'ils *ont peur de déranger* ; on les rassure officieusement et officiellement et ils persistent dans leurs alarmes, se faisant ainsi un mérite de leur égoïsme.

Il y a ceux qui vous font dire : « *Vous savez ce que c'est que la vie de Paris* ? » Ils ont toujours la fatuité de paraître emportés dans un tourbillon, quand ils mènent l'existence placide d'un petit rentier.

Il y a ceux qui *n'aiment pas à voir souffrir*, étranges candidats au prix Monthyon qui, en faisant l'aveu de leur sécheresse, réclament la palme de la sensibilité.

Il y a ceux qui *n'osent plus venir*, parce qu'ils ont trop tardé à se montrer ; or, comme la raison de leur *défaut* ne fait que s'accroître à mesure que les mois s'écoulent, on est certain qu'ils ne surmonteront jamais leur timidité.

Sur ces entrefaites, une nouvelle année s'ouvre, apportant quelques derniers souhaits sincères. Le changement de millésime fait faire à l'homme bien portant un retour sur l'effroyable inégalité qui existe entre lui et l'ami frappé, et le frisson de la comparaison équivaut au souffle d'une inspiration chrétienne.

Mais le mal s'irrite des efforts faits pour le déjouer. On dirait qu'il en veut aux princes de la science, tant il les châtie dans la personne de leur malade, et comme brise printanière, le vent de la désertion commence à se lever.

Les uns ne peuvent s'empêcher d'apporter un visage ennuyé qui a l'air de dire : « En vérité, ce fâcheux-là pâlit donc pour son agrément ! » Les autres, de quotidiens qu'ils étaient, deviennent hebdomadaires, puis mensuels, à l'instar des recueils qui n'ont pas de succès, et finissent par vous demander d'un ton glacial qui ne comporte pas de réponse : « Comment cela va-t-il ? », exactement comme s'ils vous avaient rencontré la veille sur le boulevard. Des amis d'enfance dont la présence serait une consolation, et qu'il faut des négociations pour amener, établissent entre leurs visites de si prodigieux écarts qu'ils ne peuvent plus juger la situation. Ainsi ils vous avaient laissé gardant encore un peu de la liberté de vos mouvements ; quand ils reviennent et que, prenant congé de vous, ils vous disent : « Ne vous dérangez pas pour me reconduire ! » on leur répond

« Ne craignez rien, je suis paralysé ! » Et il vous revient à l'esprit l'histoire de ce King's-Charles qu'un visiteur chargeait de ses propres méfaits, en lui enjoignant de ne pas recommencer, à quoi la maîtresse de la maison répliquait : « N'ayez pas peur, monsieur, il est empaillé ! »

On souffre vingt fois plus, mais arrivât-on à l'écartèlement, les physionomies ne se départent plus de leur impassibilité, le crédit de la commisération est épuisé.

Il serait injuste d'oublier que quelques fidèles protestent contre cette transition brutale de la prévenance délicate à l'indifférence grossière, et ce sont ceux qui sacrifient vraiment quelque chose en venant vous voir, car ils ont mille devoirs à remplir ; de même qu'on ne prête qu'aux riches, on n'emprunte qu'aux pauvres. Mais, si le malade ne marche plus, le temps marche plus vite que jamais, la belle saison arrive, et les exigences de famille ou de santé dispersent ces derniers consolateurs.

L'horizon se rétrécit de jour en jour pour le captif : jadis c'était le bois, puis la rue, puis la maison, puis l'appartement, puis les quatre murs de sa chambre. Comme dernier terme de la progression dans le resserrement il n'y a plus que les quatre pans du cercueil ; ce serait le moment d'être plus généreux de sa présence pour ne pas ajouter aux privations de l'être si affreusement sevré ; mais on s'en montre de plus en plus avare, et le malade, abandonné, voit s'asseoir à son chevet cette éternelle et taciturne remplaçante des amis de passage, la Solitude.

La Solitude, terrible compagne, qui d'abord vous effare et vous annule comme si elle était la sœur du néant, et dans la société de laquelle on finit par trouver une sorte de douceur, quand on a contracté avec elle un mariage de raison. Elle ne se blase pas sur vos tortures, elle vous laisse recommencer sans trêve ces litanies de la plainte qui sont toute l'éloquence de l'homme devenu un pauvre animal blessé ; elle écoute pieusement le plus viril adresser à Dieu ces prières d'enfant qui cherchent à désarmer un père irrité ; elle vous souffle l'énergie au milieu de la débilité, elle clarifie votre conscience et votre pensée ; elle dispose autour de vous des bouquets de souvenirs, comme si elle voulait vous fleurir avec le passé ; enfin, ô fraîcheur ineffable, elle vous délivre des indifférents, des importuns et des ennemis.

Quoi, des ennemis quand la maladie vous rend inviolable ! Hélas ! le *Res sacra miser* était bon pour le monde antique : le monde moderne s'est affranchi de ces préjugés-là. Oui, il y a des gens qui vous ont conduit avec une sorte de sollicitude au seuil de votre chambre de malade, à qui vous n'avez rien fait, puisque depuis lors vous n'appartenez plus qu'à la douleur, et qui choisissent cette occasion pour laisser monter ce levain

d'aversion qui est dans le cœur de tant d'hommes pour leurs semblables. *Homo homini lupus* ! le loup laisse passer le voyageur bien d'aplomb sur ses pieds, mais malheur à celui qui fait un faux pas ; il y a de même certaines natures auprès desquelles la maladie est une disgrâce et une invitation aux mauvais procédés. Enfin, ces logiciens de la perfidie ne vous pardonnent pas les torts qu'ils ont envers vous. Tant il est vrai que le Mal vient en dormant, tout comme le Bien. Encore si l'on dormait !

Une vérité dont on ne se pénètre pas assez parce qu'elle dérange notre fatuité native, c'est qu'en dehors de la famille directe ou de quelques dévouements sublimes dus à des subalternes, on est *seul* sur cette terre, irrévocablement *seul*, de sa majorité à son décès.

On a la naïveté de croire, parce que les gens sont *liés* avec vous, qu'on peut prendre au propre cette expression figurée ; on s'imagine que les poignées de mains, les accolades au départ, les étreintes au retour, les enlacements de bras protecteurs, les mille fils de la sympathie et de l'habitude constituent la trame inextricable de la solidarité ; sans compter ces renforts d'attache dans ces moments où la sensualité satisfaite persuade aux hommes qu'ils sont aussi généreux que les vins, et où chacun semble vouloir s'atteler à vous. Comment ne pas se flatter de l'assurance que l'amitié est *légion* et qu'elle n'aura que l'embarras du choix pour la présence réelle ? Vienne la peine, on verra avec quelle souplesse les plus engagés savent se dérober aux obligations les plus étroites ; on se rappelle le truc des frères Davenport, qui se garottaient avec des cordes hérissées de nœuds fantastiques, et qui, après un séjour de quelques secondes dans une armoire, réapparaissaient libres de toute entrave ; il y a toujours une de ces armoires-là dans la maison d'un malade.

En vertu de votre éducation ou de vos instincts, vous vous attendiez peut-être à ces coquetteries de cœur qui apporteraient au milieu des cruautés de votre existence quelque chose comme un sourire de Dieu ; vous rêviez — *ægri somnia* — que vos vieux compagnons de plaisir ou de travail se diraient : « Puisque » notre ami nous reste par l'intelligence, si son corps est en » détresse, ne le rayons pas du nombre des vivants : s'il ne peut » plus aller trouver la vie extérieure, transportons-la chez lui ; » établissons entre lui et le rivage, dont il est séparé, le *va et* » *vient* du naufragé ; traitons l'ami tombé comme s'il était en- » core debout, refaisons en sa faveur la fable touchante de *l'A-* » *veugle et du Paralytique*. Ses jambes n'existent plus ? nous » marcherons pour lui ! Sa main se refuse à écrire ? nous tien- » drons sa plume à sa place ! Son état d'infirmité peut mettre » en péril sa sécurité ou son libre arbitre, il peut être en butte » à de cruelles obsessions ou à de basses tyrannies ? veillons

» sur lui ; les premiers gardes du corps d'un malade ce sont » ses collègues, nous sommes assez nombreux pour n'être pas » tous les jours de service ; corrigeons les duretés du destin » par les douceurs de l'obligeance ; par exemple : les médecins » voudraient pour lui un appartement moins triste, plus visité » du soleil, sachons monter quelques escaliers pour le décou- » vrir. » Hélas ! à Paris, quand ce n'est pas l'intérêt qui est le moteur, un escalier à gravir équivaut presque à un calvaire, et la *confraternité* est un mot aussi vide que la *fraternité* ; la maladie, à Paris, c'est la mort civile.

Chose triste, ce sont parfois de simples connaissances, presque des étrangers, qui ramassent ce rôle de bon Samaritain, dont les amis devraient se faire un honneur et un devoir.

Vous *refuseriez du monde*, si les ingrats, pour qui vous vous êtes dérangé vingt fois, songeaient à vous rendre au moins la petite monnaie du temps perdu pour eux ; mais il y a un certain Paris qui demande toujours et ne donne jamais ; sa devise n'est pas : *A chacun selon ses œuvres*, elle serait plutôt : *A chacun suivant ce qu'il ne fait pas*. Vous vous êtes inquiété de leurs plaisirs, n'espérez pas qu'ils se préoccupent de vos peines. Quant à ceux que vous avez distraits ou servis, vous ne pouvez plus leur être utile ou agréable, ils fuiront cyniquement en s'écriant, comme les émeutiers dont on veut faire des soldats : « *Nous sommes trahis* ! » Il est incroyable avec quelle rapidité le thermomètre des amitiés parisiennes passe de la température des vers à soie à zéro ; des intimes à qui vous étiez presque indispensable et qui demeurent à cinquante pas de vous, se comportent de façon à laisser croire qu'ils en sont à mille lieues. Si les chemins de fer abrègent les distances, l'égoïsme se charge terriblement de les rallonger. Voulez-vous quelque chose de plus parisien ? Vous aurez, dans d'autres temps, assisté de vos visites ce buveur que la goutte enlevait au boulevard ; il ne mettra pas même une carte chez votre concierge. Il y a de parfaits notaires qui, pour payer les dettes du cœur, se plaisent à mourir insolvables.

Préparez-vous donc à l'isolement, et posez en principe que tout homme jeté par la maladie dans une chambre déserte, devient un Robinson qui doit construire à lui seul l'œuvre de son salut. Pour vous consoler, sachez qu'on n'est *jamais plaint* ; observez bien les physionomies, quand vous essayerez d'initier les auditeurs au détail de vos souffrances, on vous balbutiera quelques mots vagues de condoléance, mais la pensée est ailleurs ; — demander la bonté du cœur serait trop d'exigence, mais on pourrait, au moins, avoir la bonté de l'esprit, faire un léger effort d'attention pour s'associer intellectuellement à vos maux. Etre compris, c'est déjà être soulagé ; voilà pourquoi la vue du médecin est toujours une consolation ; lui, au moins, se fait l'idée de ce que vous endurez ; les autres vous demandent

d'un ton de confesseur ou de juge d'instruction qui exige un aveu : « Voyons, voyons, cela va mieux, » lorsque l'empirement de la maladie leur crève les yeux. Ceux-là qui ont bon pied, bon œil et le reste, et qui prennent gaiement leur parti de tout ce qui vous manque, vous disent, comme s'ils vous surprenaient en flagrant délit de béatitude dissimulée : « Comment donc, mais vous levez encore très bien le bras ! » Fi ! le gourmand qui, parce qu'il a du mal à respirer, parce qu'il reçoit dans sa journée sur tout le corps la valeur de trois à quatre mille gouttes de plomb fondu, n'est pas content quant il peut tirer encore un cordon de sonnette !

On ne le répétera jamais assez : rien n'égale le mâle héroïsme avec lequel on supporte les maux d'autrui ; suivez un de ces Romains qui écoutent d'un air distrait et supérieur le récit de vos tortures, vous retrouverez peut-être l'un d'eux huit jours après avec une rougeur sur l'aile gauche du nez, un peu plus qu'un clou, un peu moins qu'un furoncle — un furoncle à la mode de Bretagne ; il faut voir combien ce mortel si badin est devenu sérieux, comme il regarde dans la glace ce cartilage qui borde son horizon, avec quelle gravité il vous décrit ses élancements de crépuscule ; votre médecin vient vous voir ? il escamote, à son profit, la visite, et vous prive du bénéfice de la consultation. Dame ! écoutez donc, LUI, c'est tout, et vous, ce n'est rien. Un bobo personnel est autrement considérable que la plus grosse maladie d'autrui, c'est le renversement de la parabole de la Paille et de la Poutre. Eh bien ! franchement, croyez-vous qu'avoir pour compagnie un de ces gaillards-là ce soit véritablement être deux !

Quand je disais que vous seriez abandonné, je me trompais. Il y a des gens qui, violant la consigne, viendront, au moment où l'on va vous désarticuler l'épaule, vous demander une *petite lettre* pour M. Halanzier ou pour M. Perrin. Ne vous courroucez pas, *vos bons amis* diraient qu'il faut vous mettre la camisole de force ; imitez ce philosophe qui, de son lit de mort, écrivait à Roqueplan :

« Mon cher Nestor,
» Je n'ai plus qu'une heure à vivre, j'en profite pour vous de-
» mander une bonne loge pour ce soir ; ce n'est pas pour moi,
» bien entendu, c'est pour un pauvre bourgeois de mes amis
» qui n'a que cent treize mille livres de rentes (mauvais chif-
» fre), et qui vient d'être douloureusement éprouvé, car il a
» manqué, hier, le gros lot de l'Hôtel-de-Ville. »

Il y a une autre classe de gens qui prendra à vous un intérêt singulier, ce sont les épicuriens, qui sont seulement un peu souffrants et qui viennent se traiter par le spectacle d'un vrai malade, ainsi que la vue d'un cul-de-jatte consolerait un boîteux. Leur visite est une ironie profonde, c'est vous qu'ils choi-

sissent pour confident de leurs crises gastralgiques et, tandis qu'ils vous coupent la parole si vous leur parlez de vos coup s de couteau, ils énumèrent minutieusement leurs coups d'épingle. Venus avec un visage morose, ils partent avec un front souriant ; vous leur avez servi de repoussoir. On n'apprécie, dit-on, la santé qu'après l'avoir perdue ; eh bien ! vous l'avez perdue pour eux et ils l'apprécient pour vous !

N'espérez pas que la *correspondance* vous apporte des surprises ; à côté de deux ou trois lettres où perce çà et là une note émue, il y en a tant de distraites qui se bornent à vous offrir l'assurance de la consolation la plus distinguée ! Ce proche parent qui fait profession de vous *aimer beaucoup*, vous écrira, par exemple, à vous qui êtes crucifié par la douleur : « Je regrette que vous soyez toujours *aussi souffrant* », exactement comme si l'on écrivait à un aveugle : « Je regrette que votre vue laisse toujours à désirer. » Il y a de ces euphémismes atroces qui feraient bondir un paralytique !

Un de ces malades privilégiés se flattait d'attendrir sur son sort une sœur qui *ne vivait que pour lui* — à cent cinquante lieues de son enfer ; elle lui répondit : « Tu souffres bien, mon cher ami, je n'en doute pas, mais au moins tu es homme ! Si tu savais quel supplice c'est que d'être une femme. » Morbleu, madame, quand on est sur le pal ou sur la roue, on ne se préoccupe guère de son sexe !

Laissez-moi vous signaler un dernier chagrin contre lequel vous pourriez vous trouver sans force ; raisonnez-vous pour boire sans trop de dégoût ce suprême calice. Vous êtes, au témoignage des honnêtes gens qui sont les témoins de votre vie, un exemple de résignation et de patience ; vous n'avez jamais eu, même pour ceux qui ont si souvent manqué d'élan ou de charité envers vous, un mot d'amertume ou de colère ; vous avez su, au milieu des plus accablantes souffrances, vous occcuper de rendre service à autrui, tandis que tant d'athlètes ne feraient pas une panse d'*a* pour sauver la vie à leur prochain ; eh bien ! il y a des gourmets de noirceur qui se glissent chez vous pour épier sur votre front une ombre de mauvaise humeur, ils vous interdisent le pain et le sel de la causerie, comme si vous n'aviez plus le droit de vous animer pour une idée généreuse, ils travestissent vos cris de douleur en explosion d'insociabilité ; si vous regrettez l'absence d'amis qui vous sont chers, ils insinuent que vous les déchirez ; ils déclarent que vous êtes inabordable, lorsqu'au contraire, vous êtes accessible à tous ; si vous élevez la voix devant eux pour parler à un sourd, ils vous diront d'un ton qu'aurait envié Tartuffe : « Ne vous emportez pas ! » Si vous relevez le manque d'égards d'un subalterne, ils prendront, comme par esprit de corps, le parti de la domesticité contre vous. Quelle doit être au dehors la richesse de leur travail comme calomnie ! Reclus

comme on l'est, on ne peut les suivre, mais on s'en fait quelque idée, lorsque, malgré les recommandations, un nouveau visiteur vient vous voir et s'étonne de ne trouver en vous ni un pestiféré, ni un idiot ; on serait un saint qu'on ne pourrait éviter de tomber dans un de ces pièges de la malveillance. Hélas ! la sainteté est suffisante pour le ciel, mais elle ne suffit pas pour la terre. Dieu est moins difficile que les hommes.

Que faire donc, puisque les vivants nous délaissent ou nous trahissent ? Se réfugier par le souvenir auprès de ceux qui nous aimaient et qui nous ont précédé dans la tombe, auprès de ces chers morts dont la sérieuse image assiste impuissante à nos intolérables épreuves ; se féliciter que l'âme domine les affreuses servitudes du corps ; ne pas désespérer de la justice de Dieu, ou au moins de sa clémence ; se repentir de n'avoir pas fait tout le bien qu'on pouvait faire, mais se sentir heureux de n'avoir pas fait aux autres tout le mal qu'on a reçu d'eux ; croire que, de même qu'au delà des glaces et des désolations, il existe une terre libre où les oiseaux chantent et où la verdure reparaît, il doit y avoir au delà des douleurs une oasis de calme et de délivrance ; avoir la foi que, si notre arrêt est écrit là-haut, les larmes sincères peuvent effacer ce texte fatal ; souhaiter enfin, si la rentrée dans la vie est impossible, que la sortie en soit douce et clémente, et demeurer certain que nous ne sommes pas faits que d'argile, puisque nous ne naissons que pour tant souffrir.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Nous consacrerons dans le prochain numéro un article documenté à la merveilleuse découverte du professeur Roentgen qui a provoqué une si légitime émotion dans le monde scientifique : la photographie à travers les corps opaques. Nous exposerons, aussi clairement qu'il nous sera possible, l'état actuel de cette si intéressante question.

Thérapeutique Infantile.

Traitement de la pleurésie chez les enfants.

Au début, révulsion sur le thorax avec ventouses sèches ou trois ou quatre ventouses scarifiées si l'enfant est un peu grand. Le vésicatoire a également son utilité ; on l'appliquera peu étendu, grand comme une pièce de cinq francs. On le laissera trois ou quatre heures seulement.

En même temps, on donnera la potion suivante :

Antipyrine	0 gr. 50 ou 1 gr.
Sirop de citron	20 gr.
Eau distillée	80

Par cuillerées à dessert d'heure en heure.

On cherchera à provoquer la diurèse à l'aide de l'une des préparations suivantes :

DESCROIZILLES.

Poudre de digitale..................	0 gr. 10
Poudre de calomel..................	0 gr. 40
Sucre de lait.........................	1 gr.

En vingt paquets. Deux à cinq paquets par jour.

J. SIMON.

Teinture de scille..................	ãã X gouttes.
Teinture de digitale................	
Oxymel scillitique..................	10 gr.
Eau de tilleul.........................	60 gr.

Par cuillerées à café de demi-heure en demi-heure.

LE GENDRE.

Nitrate de potasse..................	1 à 3 gr.
Acétate de potasse..................	1 à 3 gr.
Sirop de cerise.......................	30 gr.
Eau distillée..........................	120 gr.

Ou bien :

Lactose..............................	253 à 50 gr.
Tisane de chiendent................	500 gr.

Un léger purgatif trouvera son indication tous les deux ou trois jours : huile de ricin, calomel (5 à 10 centigrammes), scamonnée (50 centigrammes), ou encore une limonade telle que :

Citrate de magnésie................	20 à 30 gr.
Sirop de framboise..................	30 gr.
Eau distillée........................	150 gr.

On cherche à provoquer la sudation en enveloppant le thorax d'ouate chaude ; les membres inférieurs seront également entourés de coton.

Si, malgré l'emploi de ces moyens, l'épanchement ne diminue pas ou augmente, on recourra à la thoracentèse faite selon les règles de l'art et aseptiquement, en choisissant, pour opérer, le moment où la fièvre tombe.

(*Journal de Clinique et de Thérapeutique infantiles.*)

Formulaire.

Ouverture de panaris sans douleur.

Pulvériser sur le doigt malade le mélange suivant :

Chloroforme........	10 grammes.
Ether sulfurique......................	15 —
Menthol..................................	1 —

L'insensibilité est complète et persiste pendant 3 ou 4 minutes, c'est-à-dire beaucoup plus de temps qu'il est nécessaire pour faire l'opération sans la moindre douleur.

Mixture iodée ne déterminant pas de phénomènes d'iodism e,
par M. Hardaway.

Iodure de potassium............	15 à 30	grammes.
Citrate de fer ammoniacal......	ãã 8	—
Teinture de noix vomique.....		
Eau...........................	45	—
Teinture composée de quinquina	60	—

F. S. A. — A prendre une cuillerée à café après chaque repas.

Pansement du cancer utérin.

Les surfaces malades une fois bien découvertes, les saupoudrer du mélange suivant :

Poudre de benjoin.............	ãã 1 à 2 grammes.
— d'iodoforme......	
Carbonate de magnésie........	

Ce pansement arrête et diminue les sécrétions fétides et les empêche de déterminer des ulcérations sur le périnée et la vulve.

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

Les Médecins dans le théâtre moderne (1)

Par M. le Dr Ollive, médecin des hôpitaux et professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes.

(*Suite.*)

Alexandre Dumas ! lorsque ce nom est venu sous ma plume, je l'ai acclamé avec le cœur plein d'espérance encore dans l'inépuisable génie du Maître incontesté du théâtre contemporain. Ce génie vient de s'éteindre. Mais ce qui ne s'éteindra jamais. c'est le souvenir des heures charmantes passées en compagnie de ses préfaces et de ses lettres, c'est le souvenir des joies vives et des émotions fortes ressenties à l'audition de ses œuvres.

Paradoxal et fantaisiste, M. Alexandre Dumas aimait à professer et, depuis longtemps, il ne faisait plus de comédie qui ne fût destinée à prouver quelque thèse. *L'Etrangère* n'est certes pas une des pièces les mieux faites de M. Alexandre Dumas. Aucune des figures ne se recommande à notre sympathie, pas plus celle du duc de Septmonts, ruiné d'argent et d'honneur, que celle de mistress Clarkson, une aventurière qui a couru toutes les capitales, ne semant guère sur sa route que des malheurs. Détachons de la pièce la figure du Dr Rémonin, le seul personnage réellement intéressant, quoique ses théories et son septicisme ne laissent pas que d'agacer parfois.

Rémonin a, il y a quelque vingt ans, mis au monde Catherine Mauriceau, devenue duchesse de Septmonts ; mais, depuis ce

(1) V. la *Chronique Médicale*, du 1er février 1896.

temps, Rémonin a abandonné la médecine pour se consacrer, comme on dit aujourd'hui, uniquement à la science. Il est professeur au Collège de France et membre de l'Institut. Alexandre Dumas l'a chargé de porter la parole pour nous montrer le mal aux prises avec le bien, et nous prouver que le bien finit toujours par triompher du mal. — « Pourquoi voit-on alors si souvent le mal l'emporter sur le bien ? », demande mistress Clarkson. — « Parce qu'on ne regarde pas assez longtemps, » riposte Rémonin. Il a déjà détruit, de ce mot juste et profond, sa théorie des vibrions, chargés de corrompre, de dissoudre et de détruire les parties saines du corps. Ce sont les ouvriers de la mort. « Eh bien, dit-il à la marquise de Rumières, les Sociétés sont des corps comme les autres, qui se décomposent en certaines parties, à de certains moments, et qui produisent des vibrions à forme humaine, qu'on prend pour des êtres, mais qui n'en sont pas, et qui font inconsciemment tout ce qu'ils peuvent pour corrompre, dissoudre et détruire le reste du corps social. Heureusement la nature ne veut pas la mort, mais la vie. Elle fait donc résistance à ces agents de la destruction et elle retourne contre eux les principes morbides qu'ils contiennent. C'est alors qu'on voit le vibrion humain, un soir qu'il a trop bu, prendre sa fenêtre pour sa porte et se casser ce qui lui servait de tête sur le pavé de la rue ; ou, si le jeu le ruine, ou que sa vibrionne le trompe, se donner un coup de pistolet dans ce qu'il croit être son cœur, ou venir se heurter contre un vibrion plus gros et plus fort que lui, qui l'arrête et le supprime. Les gens distraits ne voient là qu'un fait, les gens attentifs voient là une loi. On entend alors un tout petit bruit... quelque chose qui fait hu...u...u. C'est ce qu'on avait pris pour l'âme du vibrion qui s'envole dans l'air... pas très haut. M. le duc se meurt. M. le duc est mort. Allons, bonsoir ! »

C'est par une théorie plus fantaisiste encore et plus abstraite qu'il répondra à une question de la même marquise de Rumières. La marquise lui demande pourquoi, étant donnée la quantité d'amour qu'il y a sur terre, il y a tant de mariages malheureux. C'est que, pour Rémonin, l'amour et le mariage n'ont scientifiquement aucun rapport ensemble ; ils appartiennent à deux ordres complètement différents. L'amour, c'est de la physique, le mariage c'est de la chimie. Je vous fais grâce du développement de la théorie, car tout en admirant la science de ce professeur, j'aimerais mieux le voir moins savant et plus moral. Quel rôle lui fait-on jouer auprès de la duchesse de Septmonts ? La duchesse a épousé, nous le savons, un homme peu recommandable. Elle aimait Gérard, un jeune ingénieur, ayant pour toute fortune son intelligence, sa probité et son honneur ; elle a épousé un duc et, malgré tout ce qu'elle en peut dire, il n'est pas prouvé que le plaisir de devenir duchesse n'ait pas été pour quelque chose dans son acceptation. Se sen-

tant malheureuse, elle veut se jeter dans les bras de Gérard, et c'est Rémonin qui va se charger de le lui amener. Allons, cher et distingué confrère, vous compromettez l'Institut et j'ai bien peur qu'en abandonnant la pratique de la médecine pour vous consacrer à la science, vous n'ayez aussi abandonné la pratique de la morale pour vous faire le serviteur d'irrégulières amours. Je vous trouve bien aussi un peu cruel quand vous allez constater « avec plaisir » la mort du duc de Septmonts à qui Clarkson vient d'envoyer un coup d'épée. Votre excuse, il est vrai, est la joie de voir confirmer votre théorie des vibrions et de savoir que votre... protégée, devenue veuve, va pouvoir revenir à Gérard.

Pour ne pas sortir de l'Académie, de M. Alexandre Dumas passons à M. Victorien Sardou... c'est le fauteuil à côté. Dans deux pièces, *Les Ganaches* et *Nos Intimes*, des médecins sont mis à la scène. Une des physionomies les plus sympathiques et les plus connues est celle du docteur Tholozan. Vous connaissez *Nos Intimes*. C'est l'histoire d'une petite bourgeoise qui s'ennuie et qui s'éprend d'un joli jeune homme sous couleur de pitié d'abord, car le gaillard relève de maladie, puis d'amitié chaste et de tendresses platoniques. Le docteur Tholozan parvient à s'imposer à tout le monde. Il fustige les travers égoïstes des invités, empêche son ami d'enfance d'abuser de l'hospitalité qui lui est offerte, il joue partout le rôle de sauveteur et déclare lui-même que, dans une existence antérieure, il a dû être chien caniche. Ce qu'on ne lui dit pas, il le devine ou force les gens à le lui dire. Comme il le prétend, il y a trois sortes de confesseurs : le prêtre, le juge d'instruction et le médecin ! Le prêtre ne sait jamais tout, précisément parce qu'on lui dit tout et qu'il y a une façon de dire les choses qui les réduit, les réduit, les réduit !... Le juge d'instruction en sait un peu plus, lui, car on lui ment, et il n'a qu'à prendre le contre-pied de tout ce qu'on lui dit pour deviner tout ce qu'on ne lui dit pas. Quant au médecin... il entre, tire sa montre, vous fait tirer la langue et vous tape dans le dos en vous parlant névralgie, gastralgie, etc... A quoi vous répondez, sans vous en douter, fatigue, ennui, misère, débauche ! Et, quand il remet sa montre au gousset, il sait tout, car vous n'avez rien voulu dire, et, ne voulant rien dire, vous n'avez pris le soin de rien cacher !

Est-il assez habile ce bon docteur et pourtant il a une façon bien trop naïve de détourner Cécile, madame Caussade, de son amour pour le jeune convalescent, en voulant la convaincre qu'il y a, pour le jeune Maurice, danger de mort à prononcer le mot « je vous aime ». En réalité, dans la bouche du docteur, Victorien Sardou a mis un rôle qui aurait pu aussi bien être placé dans la bouche d'un tout autre personnage ; mais

pardonnons-lui, car Tholozan était si peu médecin... il était homœopathe. (*A suivre.*)

ACTUALITÉS MÉDICALES RÉTROSPECTIVES

L'Etat mental des Parisiens pendant le Siège de Paris (1871) (1)

Par le Dr LEGRAND DU SAULLE.

(*Suite.*)

La révolution du 18 mars s'accomplit et intimide profondément la population. Les peureux sont en grand nombre, et qu'ils aient ou non charge d'âmes, ils se sauvent dans toutes les directions. Que devait faire le médecin ? Rester auprès de ses malades. Pour lui la politique n'existe pas. Il doit constamment planer au-dessus des discussions de parti, des petitesses gouvernementales, des passions factieuses, et ne jamais descendre dans ces brûlantes arènes où les hommes débutent par des discours et finissent par des forfaits.

Pour le médecin, toute question relative à la forme du gouvernement doit être lettre morte. Ce qu'il doit recevoir, conserver et transmettre, c'est la tradition médicale. Ce qu'il doit aimer, c'est le progrès scientifique. Ce qu'il doit servir, c'est l'humanité aux prises avec la souffrance. Par son rôle bienfaisant pour tous, il est à l'abri des attentats révolutionnaires, et lorsqu'il panse une plaie, a-t-il donc à rechercher la nationalité de l'arme vulnérante ? La blessure est là, sous ses yeux, et que lui importe, à lui, qu'elle ait été pratiquée par la mitrailleuse d'un souverain, le fusil d'une république ou le revolver d'un peuple soulevé ? Il doit mettre son savoir, son habileté et son cœur au service du militant tombé. Voilà tout. Au moment de la proclamation de la Commune, je ne pensai pas qu'il fallût fuir parce que quelques exaltés délibéraient tumultueusement à l'Hôtel de Ville.

Mais le Dépôt de la Préfecture ? La situation y devint d'un péril extrême. M. le professeur Lasègue fut subitement remplacé dans le service médical dont il s'acquitte avec tant de talent depuis plus de vingt ans. Le directeur fut emprisonné. L'aumônier dut prendre la fuite. Les dix-huit religieuses furent expulsées. Je restai et n'eus l'air de m'apercevoir de rien. C'est ainsi que je comprenais le véritable mandat du médecin. J'avais accepté et rempli des fonctions pendant les jours de calme et de prospérité, pouvais-je me cacher pendant les jours de trouble et de deuil ! Non, au péril de ma liberté et de ma vie, il fallait que je fusse là.

(1) V. la *Chronique Médicale* du 1er février 1896.

Des hommes, trop bienveillants sans doute, m'ont appris depuis que je n'avais pas été inutile à beaucoup d'otages. Je ne m'en souvenais pas.

Pendant toute la durée de la Commune, les rouages municipaux sont totalement désorganisés. C'est à peine si les gardes nationaux amènent deux aliénés au Dépôt par jour, alors que la moyenne, en temps ordinaire, oscille entre sept et douze. Des insensés toutefois sont placés d'office dans les hôpitaux de l'assistance publique, et évacués de là sur les établissements spéciaux.

Le *delirium tremens* à forme grave et rapidement mortelle devient fréquent et, à la suite des perturbations très grandes apportées dans les positions de fortune, — revers commerciaux ou emplois perdus, — on observe volontiers chez les prédisposés les formes aiguës de la folie ; le délire maniaque et le délire mélancolique.

Si nous passons maintenant du Dépôt municipal des aliénés au Dépôt des prévenus, nous voyons dans la cellule du n° 6 du rez-de-chaussée un vieillard souriant, d'une exquise politesse, d'une remarquable distinction. Il est borgne.

« Je suis, me dit-il, le président Bonjean. J'étais avant-hier à Mantes, me rendant au château d'Orgeville, auprès de ma femme et de mes enfants, que je n'ai pas vus depuis le mois d'août dernier. J'apprends en route la révolution du 18 mars, je comprends qu'il est du devoir de tout fonctionnaire honnête de ne point déserter son poste au moment du danger, et je monte dans le premier train se dirigeant sur Paris. Je rentre chez moi, rue de Tournon, le 20 mars au soir. Le 21, à peine revenu de l'audience, on vient m'arrêter à mon domicile et l'on m'incarcère ici. C'est une illégalité. C'est un attentat ! »

Je visite chaque jour cet homme éminent, et, dans de longs entretiens, je peux admirer sa mémoire prodigieuse, son érudition extraordinaire, son admirable élocution, et par dessus tout sa sérénité parfaite. Il porte sur les événements et sur les hommes des jugements, qui, de point en point, devaient se réaliser deux mois plus tard. Que de fois ne m'a-t-il pas dit : « Nous reverrons fatalement les journées de Septembre. Dans cette prison ou dans une autre, je serai massacré. » Et sa gaieté reparaissant aussitôt, il s'abandonnait à une fine causerie sur le Sénat ou sur les péripéties politiques de la fin du dernier règne ; puis il mettait sa main loyale dans la mienne et nous nous séparions. Au sortir de sa cellule, je rencontrais l'agent de la Commune qui avait écouté à la porte.

Le 29 mars, le président Bonjean est indisposé. Il se plaint de manquer d'air. Il a la fièvre. Il ne mange pas.

Le 30, il a eu pendant la nuit, des sueurs extrêmement abondantes. Il est triste et abattu. Je lui propose de demander son

transfèrement à la Maison municipale de santé, mais il refuse, dans la crainte de me compromettre. Je rédige néanmoins et je fais passer le certificat suivant :

« Le président Bonjean est sérieusement indisposé depuis quarante-huit heures. Il accuse le retour de douleurs rhumatismales anciennes. Il tousse et a de l'embarras gastrique. Son pouls est à 94. N'y aurait-il pas lieu de le faire transporter dans la journée à la Maison municipale de santé du faubourg Saint-Denis ? »

(*A suivre.*)

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Un peu partout.

Les microbes des livres. — Les microbes pathogènes peuvent se dissimuler dans les pages d'un livre. Les expériences communiquées dernièrement à l'Académie de médecine par MM. Catrin et du Cazal le démontrent. On connaît d'ailleurs des exemples de transmission de la scarlatine ou de la diphtérie par des livres empruntés à des cabinets de lecture.

En Angleterre même, à plusieurs reprises, on a pris le parti de fermer certaines bibliothèques publiques au cours d'épidémies de maladies infectieuses. Le comité d'une des principales bibliothèques publiques de Londres vient d'édicter à cet égard un règlement, dont nous citerons les principaux articles :

1° L'inspecteur sanitaire devra s'assurer si les livres de la bibliothèque ont passé par une maison infectée.

2° L'inspecteur sera autorisé à retenir tout livre trouvé dans une maison infectée jusqu'à ce que ce livre ait été désinfecté ou détruit.

3° L'inspecteur devra signaler tous les cas nouveaux de maladie infectieuse, comme la variole ou la scarlatine, au bibliothécaire le jeudi ou le vendredi de chaque semaine, pendant tout le cours de l'épidémie, et le bibliothécaire devra tenir une liste de ces cas.

4° L'inspecteur fournira au bibliothécaire le nombre des volumes désinfectés ou détruits, conformément à l'article 2.

5° Tous les livres, prêtés à des personnes ayant une maladie infectieuse dans leur maison, devront être mis en interdit par le bibliothécaire, pendant tout le temps que le médecin sanitaire jugera nécessaire.

6° Les personnes qui n'auront pas emprunté de livre au moment de l'apparition de la maladie infectieuse à leur domicile, ne pourront en obtenir de la bibliothèque jusqu'à l'expiration du terme fixé par le médecin.

7° Toute personne, ayant des livres de la bibliothèque, qui portera ces livres dans la maison d'une autre personne, connue pour avoir une maladie contagieuse, comme la variole ou la scarlatine, perdra tout droit à l'usage de la bibliothèque, jusqu'à ce qu'il plaise au Comité d'en ordonner autrement. (*Médecine moderne.*)

Prix Larrey. — L'Académie des Sciences vient de recevoir de Mlle Dodu, légataire universelle du baron Larrey, une lettre dans laquelle celui-ci fait don à l'Académie du capital nécessaire pour décerner annuellement un prix de 1,000 francs. Ce prix s'appellera « Prix Baron Larrey » et sera décerné à un travail de chirurgie ou d'hygiène dû à un médecin de l'armée.

Congrès de Moscou. — Le Congrès de Moscou, qui doit être suivi avec le plus grand empressement par le public médical français, est définitivement fixé du 19 au 26 août 1897 ; il aura lieu sous le patronage de Son Altesse Impériale le grand-duc Serge Alexandrovitch.

Le Secrétaire général du Congrès est le professeur Erismann. Le Comité exécutif comprend : professeur Klein, président ; professeur Kojewnikow, vice-président ; professeur Filatow, trésorier. Membres : MM. les professeurs Detrooumow, Tichnhomirow, Neyding, Diabronow et Korsakow.

Les travaux du Congrès se répartissent entre douze sections : 1° *Anatomie* (anthropologie, anatomie normale, embryologie et histologie normale) ; 2° *Physiologie* (y compris la chimie médicale) ; 3° *Pathologie générale* et *Anatomie pathologique* ; 4° *Thérapeutique générale* (hydrothérapie, climatothérapie, etc.), *Pharmacologie, Pharmacognosie* et *Pharmacie* ; 5° *Maladies internes* ; 6° *Pédiatrie* ; 7° *Maladies nerveuses et mentales* ; 8° *Dermatologie* et *maladies vénériennes* ; 9° *Chirurgie* (y compris les maladies du larynx, de l'oreille et des dents) et *Ophtalmologie* ; 10° *Accouchements* et *gynécologie* ; 11° *Hygiène* (y compris la statistique sanitaire, la médecine sociale, l'épidémiologie, l'épizootiologie et la science sanitaire technique) ; 12° *Médecine légale*.

Le Congrès se composera des médecins qui se seront fait inscrire et auxquels il aura été délivré une carte de membre. — Indépendamment des médecins, les personnes munies d'un titre scientifique, qui désirent prendre part aux travaux du Congrès, pourront également en faire partie aux mêmes conditions, mais en qualité de membres extraordinaires. Pourront également en faire partie, en qualité de membres extraordinaires, les vétérinaires, les pharmaciens et les médecins-dentistes.

Les personnes qui désirent prendre part au Congrès doivent, pour obtenir leur carte de membre, effectuer un versement de dix roubles (vingt-cinq francs). Ce versement leur donne droit de prendre part à toutes les occupations du Congrès et de recevoir toutes ses publications, ainsi qu'un exemplaire des « Travaux du Congrès », aussitôt après leur publication.

— Dans une très intéressante étude, où il résume les dernières observations de la science et ses découvertes personnelles, M. Herber Donaldson, professeur de névrologie à l'Université de Chicago, donne les curieux renseignements qui suivent sur le développement et le poids du cerveau humain.

Pendant les sept premières années de la vie, le cerveau croît très rapidement. De sept à vingt-cinq ans, il se développe, au contraire, en poids et en volume avec une extrême lenteur. Enfin il reste stationnaire jusqu'à cinquante-cinq ou soixante ans, époque à laquelle, chose curieuse, le cerveau diminue assez rapidement.

D'après le docteur Donaldson, et bien que les hommes d'une vaste intelligence aient en général le cerveau plus développé que les autres, il est impossible d'établir actuellement une corrélation quelconque entre le volume du cerveau d'un individu et ses capacités intellectuelles. Le poids moyen du cerveau d'un homme adulte civilisé est de 1.450 grammes.

L'auteur cite comme tout à faits exceptionnels les poids suivants : Thackeray, 1.644 grammes ; Cuvier, 1.830 grammes ; Tourguenelf, 2.012 grammes ; Cromwell, 2.231 grammes, et Byron, dont le cerveau ne pesait pas moins de 2.238 grammes.

Vieux-neuf médical.

A l'occasion du prochain centenaire de Jenner, auquel on veut donner grande solennité, un journal du matin rappelle que l'inoculation du *cow-pox* à l'homme avait été pratiquée avant lui par un fermier du Devonshire.

Le fait est exact, et, en février 1891 (n° 750), nous avons donné le nom de ce précurseur, qui, lui, n'a pas eu l'heureuse chance de créer une légende, parce qu'il n'a pas été, comme Jenner, *a fortunate Esculapian !* (1).

C'est en l'année 1774, c'est-à-dire vingt-deux ans avant la célèbre expérience de Jenner sur son Phips, qui porte la date de 1796, que Benjamin Jetsy, de Yetminster, s'est inoculé lui-même avec le *cow-pox*, et a inoculé ensuite toute sa famille.

Voici deux preuves péremptoires :

1° En souvenir de leur héros, les concitoyens de Jetsy ont offert à l'Institut royal de Vaccine de Londres son portrait peint par le célèbre Sharp.

2° Peu de temps après sa mort, en 1816, par souscription publique, un tombeau lui a été élevé devant l'église de Worth-Matravers (Dorset).

Sur une plaque de marbre est gravée cette inscription :

« A Jetsy, qui a introduit le *cow-pox* par inoculation, et qui, grâce à sa grande pénétration d'intelligence (*great strenght of mind*), a fait l'expérimentation de la vache sur lui-même, sur sa femme et sur ses deux enfants, en l'année 1774. »

Une autre preuve de l'antériorité des inoculations de *cow-pox* nous est fournie par ce paragraphe de la *Gazette salutaire* à la date du 25 novembre 1773 :

« Un pauvre berger du Devonshire, qui ne savait que son catéchisme, a inoculé, depuis le mois de mai, cinq cents personnes ; elles ont toutes eu une petite vérole du meilleur caractère, et elles jouissent d'une parfaite santé. Ce fait est peut-être unique : on dirait que la nature a voulu, en quelque sorte, se jouer des procédés de l'art. »

Voilà l'histoire ! Voila la vérité (*truht*) !

(*Journal d'Hygiène.*)

La trépanation chez les anciens. — L'opération du trépan a déjà été

(1) *Bibliographie de Jenner* par Sir Benjamin W. Richardson, in *The Asclepiad* : « Si, pendant près d'un siecle, les médecins ont encensé une idole pour laquelle le monde entier professait ses sentiments d'idolâtrie, il n'est ni juste ni logique d'imposer ces sentiments aux générations futures. L'idolâtrie n'est plus de notre époque ! »

pratiquée, d'après Broca, Fletcher et tant d'autres, chez des peuples préhistoriques, la plupart du temps après, rarement avant la mort. Il faut signaler tout spécialement les insulaires de la mer du Sud qui pratiquèrent cette opération, avant qu'elle ne fût connue chez d'autres peuples. Les instruments qu'ils employaient étaient généralement en pierre, plus tard en tessons de verre. Les Kabyles employaient des instruments en métal très grossièrement travaillés. Le but thérapeutique, à cette époque lointaine, était rarement motivé ; aussi, le plus souvent, l'opération se pratiquait à seule fin de conjurer ou de chasser les mauvais esprits et elle avait lieu après la mort de l'individu.

Sur les 19 crânes, trouvés dans l'Amérique Centrale et présentés par l'auteur à l'Exposition ethnologique de Chicago, ce dernier constata trois différents modes opératoires.

Dans le premier cas, on remarque sur la calotte quatre incisions parallèles, deux par deux, et formant ainsi deux rectangles concentriques. Les instruments devaient être en pierre ; les bords de la plaie sont déchiquetés. Le but de l'opération est inconnu.

Dans le second cas, il s'agit également d'instruments en pierre, mais l'incision est verticale et très régulière, et comprend en outre la table interne. L'ouverture ainsi produite a une forme légèrement elliptique.

La troisième méthode consistait dans l'enlèvement de la table externe et du diploë. Comme incision, cette dernière méthode paraît être une légère modification de la précédente, sauf pour la table interne. Aucune indication n'existe pouvant servir à la détermination de la qualité de l'instrument ayant servi à la trépanation.

Sur plusieurs des pièces réunies par l'auteur, on constate des traces évidentes de soudures des os trépanés — ceci prouve que la trépanation avait été pratiquée dans ces cas durant la vie de l'individu. Dans un cas même, l'individu trépané paraît avoir vécu très longtemps après l'opération. (*Bulletin of Johns Hopkins Hospital*, V. 37.)

Superstitions médicales.

Lorsque les maladies se prolongent, les Tagbannas (Iles Philippines) font venir le prêtre, qui, suivant le cas, est un homme ou une femme. Quand ce rebouteur s'est renseigné sur le siège de la douleur qui affecte le malade, il le frictionne à sec avec la main, tourne trois fois autour du patient, en dansant, en appelant le *divato* (esprit), qui vient alors dans le corps du docteur sorcier, lui donne ainsi le pouvoir de guérir, puis commence la cure.

Le rebouteur jette d'abord par la fenêtre une poignée de riz et une poignée de perles en verre aux esprits (signe de richesse). Pour terminer la consultation, il prend une poule par les pattes et la sacrifie en la tuant d'un seul coup de bâton. Si elle meurt du premier coup, on la jette, car elle doit être chargée de tous les maux du patient ; si elle ne meurt pas, elle est libre pour le reste de ses jours : présage funeste, car le *divato* a refusé le sacrifice, et le malade doit mourir.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

—

Ce prospectus, dont nous avons pris copie à Carnavalet, est un curieux spécimen de la réclame au XVII[e] siècle.

La Véritable Eau de Mélisse ou Plante citronnée.

On peut user de cette Eau pour être préservé de la peste lors même que l'on est obligé d'aller dans des lieux pestiferez : si on en prend quatre ou cinq goutes par la bouche et quelques goutes par le nez. Ceux qui seraient atteints de la peste, de clous, charbons ou pourpre ou d'autres maladies contagieuses, peuvent s'en guérir, s'ils en prennent deux cuillerées à jeun, et autant le soir : en s'en frottant aussi, comme il est dit, les narrines et les parties atteintes de ces maux et y posant un linge détrempé dans la même Eau, comme cy-dessus.

Elle est aussi merveilleuse contre toutes sortes de poisons et venins, les faisant vomir à l'instant, dès que l'on en a pris par la bouche une ou deux cuillerées, ou toute pure, ou dans un demy-verre de bon vin, et s'il se peut du vin d'Espagne naturel, sans qu'il soit besoin d'autre contre-poison ou antidote.

Elle est encore salutaire contre les picures d'araignées et autres bestes veneneuses et morsures des chats ou chiens, même enragés, si l'on en prend une cueillerée par la bouche ou toute pure, ou détrempée dans de bon vin (comme il est dit) et si l'on en mouïlle les playes, y posant aussi un linge trempé dans icelles, comme cy-dessus.

Elle est enfin admirable contre les Flux de sang ou le mal de Dissenterie si l'on en prend par la bouche une cueillerée le matin à jeun, et autant le soir, servant aux évacuations et à la purification des entrailles, sans trop les échauffer.

Générallement elle est très salutaire contre tous les maux internes du cerveau, du cœur, du foye et de la rate ; car elle dissipe les vapeurs qui causent les vertiges et sycopes et les obstructions de la surdité, en posant dans l'oreille un peu de coton trempé dans icelles ; Elle fortifie le jugement et la mémoire dans l'entendement : Elle r'anime le cœur et le relève de ses évanouïssements ou débilités et elle empêche les tremblements des mains et de la tête : Elle aide à la coction et digestion des alimens, tempere leurs repletions et en supprime les devoyements : elle purge la rate et en dissipe les mauvaises vapeurs et recrée la mélancholie : Elle resout et abbat les maux de Mere et facilite les couches des femmes enceintes : Elle est excellente pour appaiser subitement les tranchées et douleurs de la Colique : Elle détache les flegmes de la poitrine et purge la Bile sans violence. Bref elle réveille les sens intérieurs et extérieurs : et le tout sans que son usage puisse nuire ou manquer de produire de bons effets pour la conservation de la vie dans les dangers de la perdre.......

On la débite à bon marché et très peu de profit au grand couvent des Jacobins de la Rue St-Jacques. Il faut s'adresser au F. de St-Pie Sacriste qui en distribuera à douze sols chaque petite phiole, sans en augmenter ni diminuer le prix pour l'utilité et la commodité du Public.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Formulaire de médecine pratique, par le Dr Monin, Secrétaire général de la Société française d'Hygiène, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, etc. — Un volume in-12 de 700 pages, cartonné à l'anglaise, prix : 5 fr.

Ce volume de 700 pages, élégamment relié, comprend « tout ce que la médecine contemporaine renferme d'utile et d'applicable à la guérison des malades ». *C'est le plus complet et le plus commode à consulter des formulaires* : il est classé par ordre de maladies. Ainsi s'explique le succès croissant et durable de ses éditions successives, aussi bien auprès des médecins-praticiens que du public intelligent.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

G. Viaud. — De l'absorption des médicaments par les plantes et de leur utilisation en thérapeutique. Poitiers, 4, boulevard Saint-Cyprien.

G. Viaud. — De la zoothérapie ou traitement de l'homme malade par les animaux sains. Poitiers, 4, rue de l'Eperon, 1895.

Dr W. Dufour. — Rapport sur le service médical présenté à la séance publique annuelle du bureau de Bienfaisance du XVe arrondissement, (1895).

Pr Poncet (de Lyon). — Note sur un nouveau cas d'actinomycose temporo-maxillaire. Lyon, 1895.

Dr Garnault. — De la mobilisation profonde et de l'extraction de l'étrier comme moyens de traitement des surdités dues à des lésions localisées dans l'oreille moyenne. (Extrait des *Comptes-rendus des séances de la Société de Biologie.*)

M. Garnault. — Des effets produits chez le lapin et chez le pigeon, par l'extraction de l'étrier ou de la columelle et la lésion expérimentale du vestibule membraneux. (Tirage à part.)

Dr P. Garnault.— Sur un cas d'hémorrhagie réflexe post-opératoire de la caisse du tympan, chez le pigeon. (Extrait des *Comptes-rendus des séances de la Société de Biologie.*)

P. Garnault. — Peut-on tirer de la forme du crâne des conclusions sur les dispositions anatomiques rendant plus ou moins dangereuses les opérations sur le rocher. Paris, Maloine, éditeur, 1886.

L. Queralto. — Examen critico de la medicacion activa de la Esputation en el ejercicio clinico. Barcelona, 1895.

Bianchon (H.). — Les causeries de Bianchon, avec préface de Henri Lavedan. Paris, 1896.

Dr Tripier. — Traitement médical des fibromes utérins ; examen comparatif des méthodes et procédés. (Extrait des *Archives d'électricité médicale expérimentales et cliniques.*)

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

Poudre Laxative de Vichy

LAXATIF SÛR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

Le savant professeur Trousseau avait coutume de dire : « *Un grand nombre d'accidents morbides dont la cause, paraît ignorée, sont dus à un état de constipation habituel.* »

Quelles sont donc les causes de la constipation ?

La constipation peut être due soit à l'inertie intestinale, soit à un état de sécheresse particulier de l'intestin, soit à l'exercice insuffisant. Ces causes étant bien connues, il semblerait que, pour amener la guérison, il suffit de les supprimer. Rien, malheureusement, n'est moins vrai. En effet, l'hygiène seule, bien que précieuse, ne peut amener la guérison. Il faut avoir recours à quelques médicaments bien appropriés. Les lavements sont insuffisants, car ils ne donnent qu'un soulagement momentané et ne constituent qu'un moyen mécanique qui ne peut remplacer un acte fonctionnel. Quant aux purgatifs, voici ce qu'en pensait Trousseau : « *Loin de modifier la constipation, les purgatifs l'augmentent et la rendent invincible.* »

Le problème consistait donc à trouver un médicament dont l'action légèrement stimulante se fit sentir tout à la fois sur la fibre musculaire et sur les glandes de l'intestin. Il a été résolu de la façon la plus heureuse par la « *Poudre laxative de Vichy* », dont la formule est due à M. le docteur L. Souligoux.

Composée de poudre de séné lavée à l'alcool, et de différents carminatifs (fenouil, anis, etc...), la « *Poudre laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de *une cuillerée à café* délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques ni diarrhée. Chaque cuillerée à café de « *Poudre laxative de Vichy* » contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné lavée à l'alcool.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr Déclat.

Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.

GLYCO-PHÉNIQUE

du Dr Déclat.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat.* »

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

3e ANNÉE. N° 5. 1er MARS 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA « *CHRONIQUE MÉDICALE* »

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Dans sa séance du 11 février 1896, M. le Dr Duguet, l'éminent médecin de Lariboisière, a bien voulu présenter la *Chronique Médicale* à l'Académie. Il l'a fait en trop bons termes pour que nous résistions au plaisir de donner *in-extenso* sa communication, telle qu'elle a paru dans le *Bulletin de l'Académie de Médecine.*

M. Duguet : Je dépose sur le bureau de l'Académie une Revue dont M. le Dr Cabanès est le directeur-fondateur, et qui porte pour titre : *La Chronique médicale*. La *Chronique médicale*, qui est en cours de publication depuis le 15 décembre 1894, est un journal qui a son originalité propre. Il ne traite que des questions de médecine historique et de médecine littéraire. C'est un vaste champ d'études qui, jusqu'ici, a été peu exploré. A peine trouve-t-on dans cet ordre d'idées quelques rares documents épars dans la littérature médicale.

M. le Dr Cabanès s'est déjà fait connaître par deux ouvrages où la documentation la plus sévère s'allie à la plus sérieuse critique : une *Etude psycho-physiologique sur Marat*, considéré à la fois comme malade et comme médecin, et un recueil intitulé : *Le Cabinet secret de l'Histoire*.

M. le Dr Cabanès poursuit, dans la *Chronique médicale*, la série de ses travaux conçus dans le même esprit que les deux livres dont il est l'auteur.

Notre laborieux confrère demande que les trois ouvrages dont il vient d'être fait mention soient renvoyés à l'examen de la Commission du Prix Hugo (1) (*Commission spéciale*).

(1) V. la *Chronique médicale*, 1895, p. 505 et 506.

ACTUALITÉS MÉDICALES

La Photographie de l'invisible appliquée aux sciences médicales. — Mise au point de la question.

Il n'est bruit, en ce moment, que de « rayons cathodiques », de « rayons de Röntgen », et de cette merveille qu'on peut aujourd'hui photographier du dehors l'intérieur du corps humain.

La découverte du professeur Röntgen, de Wurtzbourg, vient bouleverser toutes les idées reçues dans le domaine des sciences naturelles. Déjà la chirurgie, s'emparant de la nouvelle méthode, s'apprête à l'appliquer non seulement à l'exploration des organes internes, mais aussi au diagnostic des diverses lésions osseuses.

Les premières expériences ont été faites par M. F. Exner, professeur de physique à la Faculté de Vienne, à l'instigation de son frère, le professeur Sigmund Exner, président de l'Institut physiologique, et avec le concours de MM. Eder et Dalenta.

Ces premières expériences, entreprises dans le laboratoire du professeur Exner, ont fourni des résultats qui concordent avec ceux publiés par M. Röntgen lui-même.

Après MM. Exner, c'est le professeur von Mosetig qui a présenté deux phothographies montrant quels services la découverte de M. Röntgen peut déjà rendre à la chirurgie. La première est celle d'une main dans laquelle il existait une balle que l'exploration n'avait pu faire découvrir ; cette balle se présente sur la photographie sous forme d'une petite saillie située à la face médiane du cinquième métacarpien.

L'autre est celle d'un gros orteil qui avait deux phalangettes. La photographie a montré que l'os d'une des deux phalangettes s'articulait à peine avec celui de la phalange ; on a reconnu ainsi quelle était la partie à enlever et quelles seraient les difficultés de l'opération.

Les récentes communications faites à l'Académie des Sciences par MM. Poincaré, Lannelongue et d'Arsonval, ont un trop grand intérêt pour les médecins et pour les chirurgiens pour que nous ne les relations pas.

A l'*Académie des Sciences*, M. Lannelongue, à la suite d'une communication sur le même sujet de MM. Oudin et Barthélemy, a entrepris un certain nombre de recherches en vue de confirmer les premiers résultats.

Le premier outillage, qu'il a eu à sa disposition, est encore insuffisant et s'est aussi ressenti de son inexpérience. Si donc il a tenu à publier précocement quelques faits, c'est surtout pour



Dr RÖNTGEN

répondre au sentiment de curiosité qui s'est traduit lors de la présentation des plaques photographiques par M. Poincaré, et aussi pour dire que véritablement ce nouveau moyen est appelé à trouver des applications multiples en clinique.

La première pièce présentée par le savant professeur est une pièce anatomique, un fémur atteint d'ostéomyélite. Il a été démontré autrefois que la maladie connue sous ce nom, était alors à tort considérée comme une périostite. Si cela était vrai, les altérations osseuses auraient dû se produire de la surface au centre de l'os. Or, sur la photographie de la pièce, on voit, au contraire, que la surface de l'os est intacte, tandis que les couches centrales jusqu'à un demi-millimètre de la superficie sont détruites, converties en caverne ; le tissu osseux y est extrêmement raréfié et réduit à quelques travées. Normalement, le tissu osseux, compact, réduit ici presque à la minceur d'une feuille de papier, devrait avoir au moins un demi-centimètre d'épaisseur. C'est ce qui a permis à la lumière de le traverser, et c'est la raison d'être des taches blanches qu'on remarque sur l'os.

La seconde photographie présentée par M. Lannelongue, est celle d'une affection tuberculeuse de la première phalange du doigt médius de la main gauche. Le diagnostic, facile d'ailleurs, en avait été fait ; mais la maladie avait gagné légèrement l'articulation de la première avec la seconde phalange, et la seconde phalange était aussi, après l'examen clinique du sujet, un peu atteinte. L'épreuve photographique confirme entièrement le diagnostic. La première phalange est plus gonflée que celles des autres doigts ; de plus, les limites de l'os sont confuses parce que le périoste est épaissi par des fongosités et peut-être par une hypergénèse de tissu osseux. Le segment de la seconde phalange, que l'on supposait être atteint secondairement, présente, en effet, une partie plus claire, indice d'une ostéite raréfiante. Enfin, l'espace occupé par les cartilages de cette articulation est plus grand que sur les autres jointures analogues, ce qui indique que l'articulation est un peu atteinte, comme on l'avait pensé.

La troisième photographie a une signification moins précise. L'épreuve n'est pas bonne ; l'exposition de la main à la lumière n'a pas été longue. Il s'agissait d'une pièce anatomique, tirée du musée de l'hôpital Trousseau, et qui a macéré e pendant plusieurs années dans un liquide alcoolique et arsenical. On n'y voit qu'une chose significative, dans l'espèce, c'est une ulcération profonde d'un des os du carpe, c'est-à-dire une perte de substance de cet os en face d'une ulcération superficielle de la peau. La photographie montre une tache blanche au niveau de l'ulcération osseuse.

Après M. Lannelongue, M. d'Arsonval a communiqué une note où M. André Lebon montre que les rayons cathodiques ne sont pas seuls à pouvoir impressionner une plaque photographique

à travers un écran opaque. Pour ses expériences, il s'est servi d'une simple lampe à pétrole.

A l'Académie des Sciences (Séance du 3 février 1896), presque toute la séance a été consacrée aux *rayons Röntgen.*

M. Lippmann a communiqué un travail de MM. Benoist et Hurmouzerio sur la propriété qu'ont les rayons X de décharger les corps électrisés, d'où un moyen de les reconnaître.

M. d'Arsonval est revenu sur l'expérience de M. Lebon : photographie à travers les corps opaques au moyen d'une lampe à pétrole.

On a objecté, M. Niewengloski notamment, que la lumière emmagasinée sur le cliché agissait dans l'expérience pour impressionner la plaque. M. Lebon a modifié son dispositif. Il a placé un écran de papier entre la plaque et le cliché et il a obtenu encore une impression. Mais, cette fois, il n'est plus question de l'intervention d'une plaque de fer ni d'une feuille de plomb. Et cela va aussi bien, paraît-il. On a disposé une médaille de la Ville de Paris, côté des armes tourné vers la lampe à pétrole. Cette médaille-écran a 4 millimètres d'épaisseur. Or, au bout de trois heures, la plaque longuement développée a montré non pas les inscriptions en contact avec elle, mais les armes en relief qui se trouvent du côté opposé.

Donc ce n'est pas la lumière emmagasinée qui a agi. Car alors ce seraient les inscriptions qui seraient venues sur le cliché. Les rayons du pétrole ont traversé la médaille dans toute son épaisseur et ont réduit le sel d'argent apportant les traces des armes de la Ville.

A l'*Académie de Médecine*, M. Fournier a lu la note suivante au nom de MM. Barthélemy et Oudin :

« Nous faisons passer le courant secondaire d'une forte bobine de Rumhkorf (bobine pouvant donner une étincelle de 10 à 15 m.) à travers un tube de Crookes à espaces très raréfiés, dans lequel le vide peut être maintenu à la même pression pendant le temps de l'expérience. Les rayons qui partent du pôle négatif ou cathode ont la propriété de traverser les corps opaques, tels que le carton, le bois, les tissus, les métaux en lames minces (le platine excepté), etc. Mais ces mêmes métaux sous une plus grande épaisseur, les sels de chaux, et par conséquent les os jouissent de la propriété d'arrêter ces rayons lumineux. Ce ne sont même pas, à proprement parler, les rayons cathodiques qui possèdent ces propriétés, mais bien les rayons engendrés par les vibrations de l'éther sous leur influence.

Ces rayons sont invisibles à notre rétine et échappent aux lois de la réflexion et de la réfraction auxquelles obéit la lumière. Ce sont eux que l'auteur de la découverte, le prof. Röntgen de (Wurtzbourg), a désignés dans son mémoire sous

le nom de rayons X et qui porteront à l'avenir le nom très justifié de rayons de Röntgen. Or, il est très difficile d'avoir des tubes de Crookes pouvant conserver le vide à une pression constante et assez faible pour produire les rayons Röntgen. M. Seguy a pourtant pu nous en fournir qui remplissaient les conditions indispensables à la réussite des expériences.

Une fois l'appareil en marche, nous avons placé, à dix centimètres environ du tube et perpendiculairement à son axe, en face du point que vient frapper le plus gros faisceau des rayons cathodiques, une plaque photographique (de la marque Lumière, bleue) enveloppée complètement de quatre épaisseurs de papier noir, de façon qu'aucune sorte de rayons lumineux ordinaires ne puisse l'impressionner ; le papier est simplement maintenu par un anneau de caoutchouc. Au contact de cette plaque, entre elle et le tube, nous appliquons l'objet dont nous voulons obtenir l'image. La durée de la pose est de vingt minutes, avec nos appareils, pour une main d'adulte. Pour les autres régions, elle variera en raison de l'épaisseur des tissus à traverser et du rendement du dispositif expérimental.

Le développement se fait comme pour un cliché ordinaire. Pour cette photographie comme pour la photographie courante, il y a une « mise au point » à obtenir. La main ainsi photographiée (si l'on a expérimenté sur une main) ressemble à celle d'un squelette qui serait entourée d'une zone gélatineuse translucide : les os ont arrêté les rayons Röntgen, tandis que les parties molles se sont laissé traverser par eux d'une manière assez complète pour que la plaque soit impressionnée. On peut ainsi découvrir et nettement localiser des lésions et des corps étrangers.

Un outillage spécial et plus puissant devra être créé pour des recherches plus complètes. »

A la *Société de Biologie* (Séance du 25 janvier). M. *d'Arsonval* a fait une communication sur les *rayons X*. Il a rappelé l'origine de la découverte, les moyens de reproduire l'expérience au moyen du tube de Crookes. Lénard, préparateur de Hertz, avait reconnu à peu près toutes les propriétés de ces rayons. Pour les étudier, il avait adapté à l'extrémité du tube de Crookes un manchon dans lequel le vide était fait. Transmis ainsi à travers le vide, les rayons X pouvaient marcher directement et impressionner une plaque photographique. Dans l'air, les rayons X n'ont qu'une vitesse de 200 kilomètres par seconde.

Ces rayons excitent la phosphorescence du platino-cyanure de baryum.

Tels sont les principaux faits vus par Lénard. Röntgen a interposé sur le trajet de ces rayons un corps opaque, et derrière lui une plaque photographique. Or, les rayons de Röntgen ou cathodiques traversent l'air sous une épaisseur quel-

conque ; ils sont invisibles; ils ne sont pas déviés par le champ magnétique ; ils ne sont pas réfractés, et on ne peut les faire réfléchir. Ils diffèrent donc des rayons de Lénard.

Ce qu'on peut dire, c'est que c'est la matière radiante de Crookes qui leur donne naissance.

M. d'Arsonval a montré des photographies faites au moyen des rayons X, et s'est demandé quelle était la cause de ces rayons.

Il a conclu qu'il était probable que nous avions affaire à des vibrations dont la longueur d'onde est excessivement grande.

Le Dr Minck, de Munich, s'est demandé, de son côté, si ces radiations ne seraient pas douées de propriétés bactéricides analogues à celles que possèdent à un si haut degré la lumière solaire et la lumière électrique à l'égard des microbes spécifiques de la fièvre typhoïde, du choléra, de la maladie pyocyanique, etc., comme notre confrère a pu s'en convaincre par des expériences qu'il avait instituées à ce sujet en 1892. S'il en était ainsi, les rayons de Röntgen qui, comme on sait, traversent facilement les parties molles de l'organisme animal, pourraient vraisemblablement être employés dans le traitement de certaines maladies infectieuses, telles que la tuberculose, la dothiénenrie, le choléra, l'érysipèle, etc. M. Minck a donc fait déjà quelques recherches relatives à l'action des rayons de Röntgen sur les micro-organismes. Les résultats qu'il a obtenus jusqu'ici, bien que négatifs, ne permettent de formuler encore aucune conclusion ferme, attendu que les expériences n'ont pu être prolongées au delà de 35 minutes. Or, elles devraient durer au moins 5 heures pour qu'un effet quelconque des rayons X pût se produire à l'égard des microbes.

M. *Siegel* a présenté des photographies de calculs biliaires obtenues par le procédé de Röntgen. Les calculs biliaires se comportent différemment au point de vue de la transparence suivant leur composition chimique. Il semble que la présence de la chaux diminue la perméabilité aux rayons de Röntgen.

Le professeur Kissling, de Hambourg, aurait obtenu, en perfectionnant le procédé de Roentgen, une photographie bien nette d'un embryon dans le ventre de sa mère. La photographie laisse voir distinctement les membres déjà formés de l'embryon.

Un savant italien, M. Salvioni, de Pérouse, aurait réussi à construire un appareil qui rend visibles à l'œil les rayons de Röntgen. En d'autres termes, grâce à cet appareil que M. Salvioni appelle le *cryptoscope*, la rétine serait impressionnée comme une plaque photographique par les rayons X.

Au moyen du cryptoscope on pourrait *voir* dans l'intérieur d'une boîte en bois l'objet métallique que les rayons de Röntgen photographient à travers l'enveloppe opaque.

Le chirurgien n'aurait donc plus besoin de photographier le squelette osseux ou le corps étranger inclus dans les tissus,

Avec l'appareil de M. Salvioni, il pourrait le voir directement, comme on voit le fond d'un vase à travers un liquide transparent.

Que faut-il penser, en résumé, de toutes ces expériences ?

Dans un article publié par M. le professeur Gariel (*Semaine médicale* du 29 janvier 1896), ce savant émet l'opinion qu'il faut se garder d'un enthousiasme excessif et ne se faire aucune illusion. Selon lui, on rencontrera beaucoup de difficultés pour explorer les organes contenus dans la cage thoracique et dans le ventre, au moyen de la photographie par les rayons de Röntgen, à cause de la superposition et de l'entre-croisement des ombres que donneront la colonne vertébrale, le sternum, les côtes et les os du bassin.

D'autre part, notre excellent confrère la *Gazette des Hôpitaux* formule les conclusions suivantes, auxquelles nous nous rallions pleinement :

« Jusqu'à présent on ne peut obtenir que la projection, c'est-à-dire la silhouette, le contour des objets interposés. Sans doute, la médecine, la chirurgie et l'obstétrique pourront dès maintenant tirer quelques renseignements de la méthode nouvelle ; mais les résultats ne sont encore que bien minimes. On croirait volontiers, à entendre certains confrères, que le diagnostic va maintenant être réduit à une simple épreuve photographique. Il n'en est rien, évidemment. Les parties molles, malades ou non, sont, jusqu'à présent, transparentes ; et l'estomac, qu'il soit sain, érodé par un ulcère, qu'il porte une végétation cancéreuse, reste toujours transparent.

De même, un projectile, au milieu de parties molles, donnera, sur le fond grisâtre de l'épreuve, une tache plus noire, dont il sera impossible de préciser les rapports. Toutefois, si une balle est incrustée à la surface d'un os, ou arrêtée entre deux os, les radiations de Röntgen permettront d'en apercevoir la saillie. Mais, si cette balle est quelque part dans le thorax, en admettant même qu'elle soit perçue, il sera impossible de distinguer son siège plus ou moins profond, sa situation, ses rapports,au milieu des ombres entre-croisées formées par la projection de la colonne vertébrale et des côtes dont les silhouettes viendront se superposer sans distinction de plan, sur la plaque sensible. »

Donc, confiance dans l'avenir, mais pas d'emballement.



VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

Les Médecins dans le théâtre moderne (1),

Par M. le Dr Ollive, médecin des hôpitaux et professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes.

(*Suite.*)

Si notre théâtre a mis rarement le médecin à la scène, il n'en est pas de même du théâtre scandinave. Dans un grand nombre de pièces d'Ibsen ou de Strindberg, on trouve des docteurs.

Laissez-moi vous le dire et oser presque m'en féliciter, j'ai eu autant de patience que de courage pour lire un grand nombre de pièces de ces auteurs, afin d'y découvrir des types de médecins. Cette lecture est souvent pénible. Tandis qu'avec une pièce de Dumas, la pensée court ardente et vive, anxieuse de la page à venir et chagrine de voir sitôt finir celle qui va s'achever, avec ces nouveaux auteurs, on éprouve quelquefois de l'émotion, du plaisir presque jamais. Mais enfin, Wagner, jadis sifflé, est aujourd'hui applaudi à outrance, peut-être un jour viendra-t-il où nous comprendrons mieux Ibsen et Strindberg et alors le bruit de posthumes applaudissements ira les réveiller dans leurs tombes.

Dans une tragédie en trois actes, *Le Père*, de Jules Strindberg, représentée à Paris au mois de décembre dernier, un des personnages porte ce nom générique : le « Médecin ». C'est un brave homme pavé, comme l'enfer, de bonnes intentions, mais qui se laisse rouler par une astucieuse coquine.

Le mari de la *Dame de la mer* est un médecin, le Dr Wangel, homme d'une grande droiture, brave et honnête de cœur, mais annihilé par le respect des conventions routinières.

Nous trouvons encore un médecin, le Dr Rank, dans *Maison de Poupée* et, dans *Les Revenants*, Ibsen fait constater par un médecin la fatalité physiologique, la terrible loi de l'hérédité châtiant dans les fils les péchés des pères.

Une pièce a plus que toutes les autres fixé mon attention. Elle a pour titre : *Un Ennemi du peuple*. L'action qui s'y déroule, les passions qui s'y agitent semblent se dérouler ou s'agiter autour de nous. Jugez-en. Dans une petite ville de Norwège, on a découvert des sources d'eaux thermales. Immédiatement, un établissement s'est fondé et, auprès de lui, sont venus se grouper des hôtels plus ou moins somptueux. Baigneurs et buveurs ont afflué ; mais, en même temps, des

(1) V. la *Chronique* des 1er et 15 février 1896.

spéculateurs sans scrupules se sont abattus sur la petite cité, en voie de transformation et de prospérité. Le médecin attitré des bains est le Dr Stockmann. Il est loin de ressembler aux médecins des eaux, dont Guy de Maupassant a fait dans *Mont-Oriol* de si piquantes silhouettes.

Ce n'est pas lui qui écrirait une brochure pour vanter à la fois les séductions pittoresques du pays, l'excellence des eaux et leur efficacité universelle. Loin de là. Le Dr Stockmann a constaté, parmi les étrangers qui fréquentent la station, des malaises dont il ne peut s'expliquer la cause. Il va chercher. Il analyse et fait analyser par de savants spécialistes les eaux thermales et arrive à se convaincre qu'elles sont infestées de microbes. Les conduites d'eaux traversent un terrain infecté ; il n'y a qu'un remède : fermer l'établissement pendant une année, détourner les conduites, creuser des égouts, alors la cité deviendra plus prospère encore, et le docteur aura rendu un immense service. Mais il a compté sans son frère, préfet de la ville, l'homme de paille des spéculateurs et qui lui conseille de laisser les baigneurs s'empoisonner. Il a compté sans ses concitoyens et surtout sans un syndicat des propriétaires (cette petite ville de Norwège a aussi un syndicat des propriétaires !) opposé à tout assainissement. Ibsen est décidément un précurseur ! Le Dr Stockmann veut, dans une réunion publique, exposer la situation, en indiquer les remèdes ; sa voix est couverte par les huées et les sifflets et finalement un vote de l'Assemblée le déclare ennemi du peuple. Alors écœuré, lassé, le docteur proclame cette désespérante formule d'individualisme et de misanthropie : « L'homme le plus puissant est celui qui est le plus seul. »

Ibsen a fait de la solitude un principe ; c'est en solitaire qu'il a vécu pendant plusieurs années à Rome, c'est probablement en solitaire encore qu'il vit aujourd'hui à Munich, ne cherchant à exercer une action sur la société que par la seule puissance de sa personnalité.

Laissons de côté les graves et austères Scandinaves pour en venir à notre bonne gaîté gauloise.

Dans une scène de son amusante comédie, *le Homard*, Gondinet s'est très spirituellement moqué d'un petit défaut que l'on prête volontiers aux médecins.

On a coutume de dire et de penser que les médecins ont une écriture illisible. Etes-vous facile à lire, on ne manquera guère de vous dire : « Oh ! Docteur, comme vous écrivez bien pour un médecin ! » Votre écriture est-elle, au contraire, indéchiffrable, on sera heureux de vous faire remarquer que « vous écrivez aussi mal que vos confrères ».

Vous savez en quoi consiste le service du médecin de théâtre : assister à la représentation tranquillement assis dans un

fauteuil et se tenir prêt à secourir la divette qui se trouve mal ou la spectatrice trop impressionnable. Le plus souvent, aucun incident ne vient troubler la quiétude du médecin et c'est là-dessus qu'a compté notre confrère en offrant un fauteuil à son ami Montacabère, avocat à Nîmes.

Montacabère raconte à son ami Romanèche la mésaventure dont il a été le héros. Je voudrais avoir la finesse de diction de cet excellent Geoffroy pour vous la faire mieux goûter.

« A la fin du second acte, raconte Montacabère, au moment le plus pathétique, on me frappe sur l'épaule. — Je me retourne ; un monsieur très poli me fait signe de le suivre. Je le suis. Il me conduit au foyer. — Là, je vois, étendue sur un canapé, une jeune femme évanouie, entourée d'une douzaine d'ouvreuses éperdues. — Mon guide les écarte et me fait passer en criant : « Le médecin de service ». Je restai cloué sur place. Que faire ? Figure-toi une femme adorable : vingt ans, de grands cils noirs, une petite bouche, des joues roses, et une taille !... ; on me crie : « Elle étouffe ; Docteur, dégrafez la robe, dégrafez tout. » — Je me mets à dégrafer, je dégrafe, je dégrafe, — et alors... — Je ne pardonnerai jamais à mon père de ne m'avoir pas fait médecin. — Quel métier, Romanèche, quel joli métier !... J'étais en extase, quand une ouvreuse, plus barbue que les autres, m'interrompt pour m'offrir du papier, de l'encre et une plume. Je reste étonné. — « Qu'ordonne le Docteur ? » Je n'avais rien à ordonner. On me regardait, on voulait une ordonnance pour le pharmacien. Qu'à cela ne tienne ! Je prends la plume, j'aligne quelques jambages incohérents, je termine par un paraphe extravagant. — Eh bien, mon ami, eh bien ! le pharmacien a envoyé quelque chose ! Que contenait cette fiole ? c'était jaune et vert. — On l'approche des lèvres de la malade, ma vue se trouble, une sueur froide inonde mon front et je perds connaissance. — On me secoue, je reviens à moi. — Cette adorable créature était debout. Elle remerciait son médecin avec un sourire que la confusion rendait plus enchanteur encore. Elle me tendait la main. — Quel métier, quel joli métier ! — Et si facile ! »

La femme médecin était un sujet trop tentant de comédie pour ne pas inspirer à quelques-uns de nos auteurs l'idée de la mettre en scène.

Sous ce titre : *La Doctoresse*, nous la voyons pour la première fois introduite au théâtre par MM. Paul Ferrier et Henri Bocage, qui ont obtenu dans cette comédie un succès des plus complets.

Cette pièce nous montre le nouvel équilibre d'un ménage dans les conditions, nouvelles aussi, que détermine l'accès de la femme aux professions viriles et particulièrement à une profession scientifique. Montrer comment cet équilibre se rompt et comment, à la fin, l'ancien lui succède et se rétablit, c'est évidem-

ment l'objet d'une jolie comédie de mœurs modernes. Au moment où les auteurs ont écrit leur pièce, le nombre des doctoresses n'était à Paris que fort restreint ; aujourd'hui il suffit de jeter les yeux sur les thèses médicales soutenues dans nos Facultés pour voir que ce nombre va croissant. Hier c'était une exception, aujourd'hui c'est une banalité, demain ce sera une légion, car, pour briguer le doctorat, voire même l'internat des hôpitaux, il n'est plus nécessaire d'être nihiliste ou yankee.

La belle Angèle, dûment diplômée, a épousé Alfred Frontignan. Frontignan a apporté la dot, Angèle se chargera de gagner la fortune. Pendant qu'elle donne des consultations, Frontignan vaque aux soins domestiques, lui demande l'argent pour faire marcher la maison et gronde la cuisinière. Pendant qu'elle pâlit la nuit sur de gros livres en fumant des cigarettes, lui dort douillet dans un bon lit, et quand, bien reposé, il se lève le matin, c'est lui qui apporte le chocolat au docteur... à sa femme.

Nous sommes loin, comme vous le voyez, des conseils pleins de sagesse du bonhomme Chrysale qui, se souvenant certainement de Montaigne, disait :

Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes,
Qu'une femme étudie et sache tant de choses.
Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens
Et régler la dépense avec économie
Doit être son étude et sa philosophie.
Nos pères, sur ce point, étaient gens bien sensés,
Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez
Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

Angèle, d'ailleurs, n'est plus de son sexe, et si un certain M. de Serquigny, un de ses premiers clients, et malade par amour d'elle, veut lui faire la cour, il s'attire cette humiliante réponse : « Regardez-moi bien, je ne suis pas une femme, moi !... Est-ce que je peux aimer d'amour ?... Mais pour aimer, mon cher, il ne faut pas avoir étudié les hommes au scalpel... Ah ! ah ! c'est là qu'on en revient vite de ce misérable vertébré, qui n'est rien de plus, pour nous, docteurs, qu'un échantillon banal de la grande famille des mammifères ! Mais je ne peux pas vous regarder en face, malheureux, sans me rappeler combien vous avez de paires de nerfs, de muscles et de tendons... combien d'os dans le carpe et le métacarpe, combien de circonvolutions cérébrales ! Je vous vois à travers votre enveloppe dermique, et pas séduisant, je vous jure !... Vous n'êtes plus un homme, mon cher, vous êtes un écorché. »

Mais Alfred Frontignan, si féminisé qu'il paraisse dans son ménage, va prendre sournoisement sa revanche. Il s'est épris d'une étoile de cirque, une dompteuse, qui vit entre son père,

ancien clown, et sa sœur, ex-danseuse de corde, devenue femme colosse. La pièce semble se terminer en bouffonnerie. Nous craignons de perdre de vue notre doctoresse, lorsqu'une scène des plus amusantes va tout remettre en place. Alfred, bien entendu, s'est fait passer pour célibataire et a promis d'épouser l'étoile. On le somme de tenir cette promesse et dans le feu de la discussion il reçoit de la géante une simple pichenette qui le fait tomber sans connaissance. On court chercher le médecin le plus voisin. C'est une doctoresse qui arrive et cette doctoresse n'est autre qu'Angèle Frontignan. Elle secoue le malade avec une rudesse de poigne fort admirée des gymnastes, et quand le médecin et le patient se trouvent en tête-à-tête, la robuste Angèle fait à l'infidèle Alfred une scène des plus vives. Alfred balbutie des excuses, fond en larmes, et veut se retirer chez sa mère. Le résultat de cette scène est de rétablir l'équilibre. Angèle s'aperçoit que sa robe n'est pas une robe de docteur, mais une robe de femme, et la femme va revivre en elle. Elle congédiera ses clients, coupera la sonnette de nuit, et chacun reprendra sa place dans le ménage.

Après la première représentation de cette comédie, l'exécution trop grossière d'une scène fit supprimer le premier acte. Mais je tiens à rappeler ici un des plus jolis traits. Dans le défilé des malades qui se présentaient à la consultation, une dame arrivait et, quand elle apprenait du valet de chambre que le docteur Frontignan était une femme : « Une femme, s'écriait-elle, jamais je n'oserai ! »

Ma femme est docteur, comédie en un acte, de M. Fabrice Carré, a été représentée cette année au théâtre de la Renaissance.

Le rôle de la femme-médecin ou du médecin-femme est diversement apprécié selon les tempéraments et selon les peuples. Devant les opinions contradictoires chacun peut apprécier à sa guise l'utilité et la bienséance des doctoresses. Pour ma part, dussé-je être accusé de lèse-galanterie, je me range, avec Molière, contre les *Femmes savantes* :

> Et les femmes docteurs ne sont pas de mon goût.

Et j'estime encore avec notre Grand Comique que :

> Le ciel dont nous voyons que l'ordre est bienfaisant,
> Pour différents métiers nous fabrique en naissant.

Peut-être pourrions-nous nous demander pourquoi certaines femmes tiennent tant à embrasser la médecine. Il me semble, en effet, qu'il existe bien d'autres professions où elles trouveraient mieux à donner libre essor à leurs qualités naturelles. Ne pensez-vous pas que, sans même sortir du domaine de l'art de guérir, leurs mains agiles seraient plutôt faites pour compter des gouttes, faire des petits paquets; et cependant nous ne trouvons guère de femmes dans les officines. Leur finesse, le charme de

leur parole, la séduction de leur voix, ne seraient-ils pas de nature à faire vive impression sur de sévères magistrats; et cependant nous ne voyons pas encore le tableau de l'ordre des avocats s'émailler de noms féminins.

(A suivre.)

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Les glycéro-phosphates en otologie et laryngologie.

Le docteur Th. Goureau signale dans l'*Actualité médicale* les résultats qu'il a obtenus avec la *Neurosine Prunier* dans le domaine de la laryngologie et de l'otologie.

Il cite entr'autres les trois observations ci-dessous, d'où découle que les glycéro-phosphates ont une action tonique spéciale sur les cordes vocales, qu'ils doivent à leur action élective sur le fonctionnement des glandes génitales, de même que les sucs testiculaires, et à la sympathie des organes génitaux (testicules et ovaires) et de l'organe de la voix. La preuve évidente en est fournie par les artistes atteints, en dehors de lésions laryngées, d'une fatigue vocale avec asthénie des cordes. Chez eux, l'action des glycéro-phosphates a toujours été remarquable et s'est toujours fait sentir en quelques jours. On cite même une actrice qui ne paraît jamais en scène sans prendre une cuillerée de *Neurosine*.

D'après la conviction de M. Goureau, les glycéro-phosphates produisent l'amélioration et même la guérison d'affections rebelles, telles que l'otorrhée et le catarrhe de la caisse tympanique en tonifiant fortement l'organisme entier ; peut-être exercent-ils une action tonique sur le nerf acoustique affaibli, dégénéré. Leur action générale équivaut à celle que provoque d'une façon héroïque le liquide de Brown-Séquard.

Les glycéro-phosphates, principalement sous forme de granules, ont une action plus rapide, plus sûre et plus profonde que l'huile de foie de morue et le sirop de raifort iodé.

Obs. I.

Mlle C..., vingt et un ans. Laryngite tuberculeuse, phtisie pulmonaire. Amélioration considérable.

Mlle C..., de constitution assez chétive, est venue me consulter au mois de mars 1894, pour un enrouement considérable. Toux fréquente, expectoration nummulaire. Le sommet gauche est le siège d'une infiltration tuberculeuse qui s'étend à tout le

lobe supérieur ; craquements humides nombreux, pas de signes cavitaires. Fièvre vespérale, sueurs nocturnes, hémoptysies. Du côté du larynx, cordes vocales supérieures très gonflées, cachant la plus grande partie des cordes inférieures rougeur sombre de toute la muqueuse laryngée ; quelques ulcérations peu profondes et peu étendues sur la face inférieure de l'épiglotte.

Mlle C... est d'abord traitée par les moyens classiques : huile de foie de morue créosotée, pointes de feu, quinine, aconitine. Attouchements répétés de la muqueuse laryngée avec une solution de chlorure de zinc au 1/50e.

La malade continue à dépérir rapidement : l'appétit reprend. Elle est envoyée à la campagne, mais l'amaigrissement fait de nouveaux progrès.

Au mois d'octobre, à son retour de la campagne, il y a des vomissements alimentaires fréquents que j'attribue à l'huile de foie de morue. C'est alors que je supprime celle-ci pour la remplacer par la *Neurosine Prunier, en cachets* (un le matin et un le soir). Les vomissements cessent aussitôt, la fièvre disparaît au bout de quelques jours, l'appétit revient, et avec lui, l'entrain et la gaieté. Après un mois d'administration de glycéro-phosphate, l'état général s'est beaucoup amendé ; le traitement est poursuivi tout l'hiver, conjointement avec les pointes de feu sur le thorax et les badigeonnages du larynx ; au mois d'avril, la voix est redevenue presque limpide, la maigreur a disparu. Actuellement, l'amélioration s'est encore accentuée, et, n'était la toux qui persiste encore et quelques râles sous-crépitants dans la région sous-épineuse, on pourrait croire à une guérison totale, que j'espère, du reste, pour l'été prochain. Un bon signe pour le pronostic, c'est que les règles, supprimées pendant de longs mois, sont revenues régulièrement depuis le mois d'avril.

Obs. II.

Mme B..., institutrice, vingt-huit ans. Laryngite granuleuse, chloro-anémie, aphonie presque complète, parésie des cordes vocales. Guérison.

Cette jeune femme s'est présentée à ma consultation au mois de juin dernier. Elle est très anémique, mais présente, outre la pâleur générale des muqueuses, de nombreuses et grosses granulations dans tout le pharynx et les sinus pharyngo-laryngés. La muqueuse des cordes supérieures, très pâle, est boursouflée et recouvre les cordes inférieures.

Cautérisations galvaniques des granulations, répétées tous les huit jours ; en même temps, traitement ferrugineux.

L'état anémique disparaît après quelques semaines ; les granulations s'atrophient rapidement, la muqueuse laryngée reprend son aspect normal. Les cordes vocales ont gardé leur

apparence nacrée et ne sont le signe d'aucune altération. Cependant, la voix reste rauque et la malade se désespère.

J'essaie de faire quelques séances d'électrisation faradique ; elles sont mal supportées. C'est alors que je donne le glycérophosphate ; une cuillerée à café de *Neurosine granulée*, matin et soir. Au bout de quinze jours, la voix était redevenue normale ; j'ai vu la malade il y a quelques jours ; la guérison s'est maintenue.

Obs. III.

M. R..., vingt-huit ans, employé de commerce. Polype de la corde vocale gauche, dysphonie, dyspnée. Guérison.

M. R... vient au mois de décembre 1894, pour une gêne considérable de la respiration. Son médecin lui a dit qu'il serait peut-être nécessaire de faire la trachéotomie. La voix est étouffée, rauque ; il y a des accès de toux répétés qui fatiguent le malade. A l'examen laryngoscopique, je vois sur le bord libre de la corde vocale inférieure, vers son milieu, une tumeur grosse comme une petite noisette, d'apparence framboisée, sessile, et je propose au malade de la lui enlever, séance tenante. Cet homme, qui est de bonne constitution et de résolution énergique, accepte et je me mets en devoir d'opérer.

Après anesthésie à la cocaïne, je parviens à saisir la tumeur avec la pince de Fauvel, et j'en extrais la plus grande partie. Le malade, se sentant de suite très soulagé, je remets à quelques jours la suite de l'ablation. Il ne se produit, du reste, rien d'anormal, sauf qu'il y eut plusieurs récidives, malgré les cautérisations galvanocaustiques.

La guérison me paraissait complète vers le mois d'août 1895, le polype ne semblant pas devoir récidiver, et cependant la voix restait rauque, mal timbrée, ce qui était, d'ailleurs, en rapport avec une injection assez marquée de la corde vocale au point où s'implantait le polype. Quelques attouchements avec une solution de nitrate d'argent au 1/50 ne purent en venir à bout ; je conseillai alors une cuillerée à café matin et soir de *Neurosine Prunier granulée*, et je fus très étonné moi-même de voir la voix reprendre son timbre naturel et la congestion de la corde disparaître.

Menus faits de pratique journalière.

Calomel et aliments salés.

M. Telmon, pharmacien, a repris à Montpellier, dans le laboratoire de M. le Pr Gay, la question de l'incompatibilité du calomel et des chlorures alcalins. L'auteur a reconnu qu'une solution de chlorure de sodium, de 4 à 8 0/00, ne surpasse en rien l'action dissociante de l'eau sur le calomel, même à 37°-40°.

En outre, 200 centimètres cubes de suc gastrique, retirés de l'es-

tomac de patients, une heure environ après ingestion du repas d'épreuve d'Ewald, additionnés de 1 gramme de calomel, ont été soumis pendant deux heures à une température de 37°-40° : il s'est formé un chloralbuminate mercurique et deux sucs gastriques différents ont donné, pour 200 centimètres cubes, 0,0038 et 0,0035 de ce chloralbuminate. En ajoutant 1,000 centimètres cubes d'une solution de chlorure de sodium à 8 0/00, aux quantités de suc gastrique et de calomel ci-dessus indiquées, on a trouvé, pour 200 centimètres cubes de ce liquide, à la fin de l'expérience, 0,0028 et 0,0026, ou, 0.0158 et 0,0156 pour 1,200 centimètres cubes de chloralbuminate.

En remplaçant les 1,000 centimètres cubes d'eau salée par une quantité égale d'eau potable, on trouve, pour les 1,200 centimètres cubes, en fin d'expérience, 0,015 et 0,0153 de chloralbuminate, différence négligeable. La formation de sel mercurique paraît considérable, et comme l'ingestion d'un litre de liquide à la suite d'une prise de calomel n'est pas rare, on doit admettre que l'absorption du sel mercurique formé est nulle dans l'estomac, puisque cette ingestion ne donne jamais lieu à des accidents. Le flux purgatif provenant des liquides alcalins sécrétés par l'intestin sous l'influence du calomel, balaie sans nul doute les sels mercuriques toxiques provenant de l'estomac.

En tout cas, l'action attribuée aux aliments salés ingérés à la suite d'une prise de calomel, est erronée. (*Nouveau Montpellier médical*, 1895, n° 51.)

Traitement de la sciatique par la compression.

M. Negro a relaté à l'Académie de Turin 113 cas de sciatique rebelle guérie par un nouveau traitement mécanique : la compression violente. Voici le procédé :

Le malade est couché sur le ventre, les jambes étendues et appliquées l'une contre l'autre dans le plus complet relâchement. On recherche le point habituellement le plus douloureux, le lieu où le nerf émerge de la grande ouverture sciatique. On applique alors sur son tronc même le pouce de la main droite qu'on renforce du pouce de la main gauche, et on comprime avec la plus grande force possible en exerçant de petits mouvements latéraux, sans modifier toutefois ni l'intensité, ni le point de la pression ; le tout pendant 15 à 20 secondes. On recommence l'opération après vingt minutes de repos.

Déjà, à la suite de cette seconde compression, beaucoup moins douloureuse que la première, le malade peut marcher et rester quelques heures, un jour même, sans ressentir son mal.

Pour obtenir une guérison complète il faut pratiquer tous les deux jours une moyenne de six compressions jusqu'à l'abolition définitive de la névralgie. (*Bull. méd. de Paris.*, 22 janv. 1896.)

Pour débarrasser les mains de l'odeur de l'iodoforme.

M. E. Kowteschweller (*Pharmac. Centralblatt*, 1895, n° 47) conseille des lavages avec une solution alcoolique d'hexaméthylentétramine ; il faut bien dessécher ensuite les surfaces lavées. Il se forme dans ces conditions une combinaison inodore d'iodoforme.

ACTUALITÉS MÉDICALES RÉTROSPECTIVES

L'Etat mental des Parisiens pendant le Siège de Paris (1871) (1)

Par le Dr Legrand du Saulle.

(Suite et fin.)

La démarche n'aboutit point. Mon certificat fut déchiré dans le cabinet du préfet. Le 31, l'état du malade ne s'étant point amélioré, j'envoyai le certificat qu'on va lire :

« Le président Bonjean ne va pas bien. Il a de la bronchite, de l'oppression, de l'inappétence, et un grand malaise général. Son pouls est à 96.

Ce vieillard a le moral excellent, mais physiquement, il résiste mal à un séjour aussi prolongé dans une cellule sans feu. » Dans ma conscience de médecin, j'affirme que je ne suis pas sans quelque inquiétude, et j'atteste qu'il y a lieu de transférer d'urgence le malade à la Maison municipale de santé (hospice Dubois). »

M. Kahn, commis-greffier au Dépôt, reçut quelques heures après du cabinet du préfet le certificat annoté ainsi qu'il suit à l'encre rouge : Bon pour faire conduire immédiatement à Dubois. Signé : Dubois. C'était écrit de la main du général Duval, et le sceau du préfet avait été apposé sur la pièce.

Mais en vertu de quelle variété de distraction cérébrale le général Duval avait-il signé Dubois ? Cette distraction étrange ou malsaine devait coûter la vie au président. Le martyre était dans sa destinée !

Le 1er avril, M. Kahn, le certificat à la main, se présente chez le préfet, afin d'obtenir la rectification de la signature. Le général Duval venait de partir aux avant-postes ! Raoul Rigault reçoit M. Kahn, prend la pièce, l'examine attentivement et dit :

« Bonjean sortira quand Blanqui aura signé sur cette table l'ordre de sa mise en liberté. » Le commis-greffier, jeune homme très brave, insiste et s'appuie sur les termes du certificat, mais d'un geste impératif il est éconduit. Quelques jours après, M. Kahn était arrêté et jeté en prison.

Des soins appropriés triomphent de l'indisposition du président, et le 5 avril je lui apporte les compliments les plus affectueux de l'archevêque de Paris, écroué de la veille.

Le 7 avril, ces deux hommes éminents se rencontrent auprès d'une voiture cellulaire ; ils s'embrassent, montent avec une digne fierté, et roulent bientôt dans la direction de Mazas, où

(1) V. la *Chronique* des 1er et 15 février 1896.

les attend le dévouement délicat et courageux de mon collègue, M. G. de Beauvais.

Un peu plus tard, dix-neuf balles frappent le président, toutes à la région antérieure du corps. La tête n'est même pas effleurée, les membres sont fracassés. La victime tombe, mais se soulève une dernière fois, et dirige encore sur ses assassins un regard d'une étincelante animation. Un coup de feu à l'apophyse mastoïde gauche... et la France perd l'une de ses plus pures illustrations.

Bonjean avait écrit à sa femme : « Ne cherchez pas à connaître les noms de ceux qui me retiennent ici contre toute justice et toute raison ; et surtout ne recherchez jamais à en tirer aucune vengeance directe ou indirecte. » Et à ses fils, dans une lettre datée du 20 mai, il avait dit : « Que la persécution que je souffre et la mort sanglante qui d'un moment à l'autre peut terminer ma laborieuse vie ne soient pas pour vous une cause de découragement.... En ce moment solennel, je vous affirme que, si misérable que puisse être la fin qui paraît m'être destinée, je ne voudrais à aucun prix avoir agi autrement que je ne l'ai fait. C'est que le premier bien, mes chers enfants, c'est la paix de la conscience ; et que ce bien inestimable ne peut exister que pour celui qui peut se dire : J'ai fait mon devoir. »

Bonjean fut un héros. Si quelque chose me surprend, c'est qu'il n'y ait pas encore à Paris un grand boulevard qui perpétue son souvenir ! Mais, que dis-je, son nom n'est-il pas impérissable ?

... Les splendeurs de Paris sont en feu. Le tocsin tinte jour et nuit. Le canon tonne dans la rue. Les poudrières font explosion. La fusillade est partout. L'incendie gagne de proche en proche. L'artillerie fédérée gravit les hauteurs et épuise sur nos maisons son immense provision d'obus au pétrole. La bataille dure sept jours.

Le Palais de justice et la Préfecture de police sont en cendres. Le Dépôt, grâce à l'énergie des deux surveillants, est miraculeusement soustrait aux flammes criminelles. Il est inondé, mais intact. Je m'y rends, le 26 mai, en passant à travers les décombres des barricades. Les murs des anciens bâtiments de l'administration centrale s'effondrent avec fracas, les ruines fument, et des millions de feuilles de papier noirci ou brûlé voltigent dans les cours. Les pompiers du Loiret entourent la Sainte-Chapelle et la protègent. Ils me croisent partout la baïonnette, et ils ont l'ordre de faire feu sur quiconque transgresse la consigne. J'arrive cependant et je trouve quatre aliénés camisolés, témoins depuis quatre grands jours de tous les désastres ! L'un d'eux, ancien sergent de ville, avait été visité le 24, à trois heures moins un quart, par Ferré, au moment même où ce préfet, quittant son cabinet, venait d'y faire mettre le feu. Il

l'interrogea, établit tant bien que mal son identité, puis donna l'ordre de le fusiller. « Eh bien, non ! lui dit avec autorité le surveillant Réjaud, les fous, ça ne se fusille pas ! » Ferré ne répliqua point. Il désigna d'autres victimes au chef du sinistre peloton qui l'accompagnait, et l'aliéné eut la vie sauve. Les quatre malades étaient affolés de terreur. Ils n'avaient ni mangé, ni dormi. Du ton le plus plaintif, ils se lamentaient sans cesse. Sans la camisole, il y aurait eu parmi eux un ou deux suicides.

A propos de suicide, je tiens à relever ici un détail très significatif. Pendant tous les événements qui se sont accomplis depuis neuf mois, les cas de mort volontaire ont été rares.

Comme il y en a d'ordinaire un peu plus de sept cents à Paris par an, il est facile de se rendre un compte exact de la situation. Trop préoccupés, trop tourmentés et trop émus par les douleurs de la patrie, les habitants voyaient leurs chagrins disparaître en face du deuil national. S'associant pleinement aux convulsions du pays, aux privations du siège, aux périls du bombardement ou aux alarmes de la guerre civile, la pensée ne leur est pas venue de déserter la vie en un pareil moment. Les candidats au suicide ont spontanément reculé l'échéance de leur résolution préméditée. Par le fait, ils ont été des courtisans du malheur.

Dans la première semaine de juin, j'observe au Dépôt trois femmes atteintes de mélancolie avec stupeur dans la même journée. L'une a été trouvée immobile et inerte dans une cave ; l'autre a vu fusiller son mari et a failli elle-même être passée par les armes ; la troisième a été transportée sans renseignements aucuns.

Plusieurs aliénés sont panophobes et gémisseurs ; on les poursuit, on va les arrêter et les fusiller, ils sont innocents et n'ont pas mis le feu ; ils pleurent, se jettent à genoux, demandent grâce et répètent constamment les mêmes mots : « Ah ! mon Dieu, mon Dieu !.... achevez-moi !.... mais ce n'est pas moi ! »

Le seul point dont il faille un peu tenir compte, à l'occasion de l'influence que les événements politiques peuvent exercer sur le développement de la folie, est celui-ci : les révolutions sont capables d'amener la terreur, et la terreur peut non seulement modifier l'état intellectuel des générations présentes, mais s'appesantir encore lourdement, par la voie de l'hérédité, sur les dispositions mentales des générations futures. Ne sait-on pas, en effet, que tel enfant conçu, alors que l'un de ses auteurs se trouvait dans telles conditions déterminées, est exposé, beaucoup plus que tout autre, à l'irritabilité, à la mobilité, à la mélancolie, à l'imbécillité, à l'épilepsie ? L'alcoolisé ne procrée-t-il pas un fils dégénéré ?

Cette action exercée par les grandes émotions terrifiantes est

certainement très rare et, après les horribles événements de Paris, je ne sache pas qu'il y ait eu un chiffre sérieux de cas d'aliénation aiguë dépendant certainement des catastrophes subies par la population ; mais enfin il convient de prendre le fait en considération. Cela a été dit et avancé d'ailleurs par d'autres, et M. Morel, par exemple, a cité les exemples suivants : « J'ai donné successivement, dit-il, mes soins à deux frères, dont l'un, témoin de l'incendie de sa fabrique, est tombé subitement dans une morne stupeur, à laquelle succéda une violente exaltation maniaque.

L'autre, juré dans une affaire où le peuple ameuté envahit le sanctuaire de la justice, fut à son tour frappé d'une telle frayeur, que l'oppression mélancolique qui l'envahit se termina ultérieurement de la manière la plus déplorable. Un artilleur, exposé pendant les journées de juin au feu le plus terrible, et resté seul de tous ses camarades sur la pièce qu'il servait, tomba immédiatement dans une profonde stupeur, et fut longtemps retenu à l'asile par un état consécutif de manie avec fureur.

Un incendie effroyable détermina chez plusieurs habitants d'un village entièrement détruit par cet accident, des crises de désespoir, auxquelles succédèrent des états mélancoliques avec tendance au suicide. » Du 8 au 30 juin, l'alcoolisme disparaît presque complètement. Les hommes jeunes font défaut. La folie frappe les femmes de préférence. Le délire des persécutions semble être tout à fait à l'ordre du jour. Cette variété délirante s'organise d'autant plus volontiers que les dénonciations s'exercent sur une plus grande échelle, que les arrestations sont plus nombreuses, que les mesures d'ordre public sont plus intimidantes, et que les actes de répression sont plus terribles. L'angoisse générale des esprits prédisposés aux lésions morbides rencontre là un aliment dangereux. A ces calamiteuses époques, il ne faut être ni impressionnable, ni turbulent, ni déprimé, ni débile. Le calme est l'apanage du fort. L'orage ne frappe que les têtes recommandées.

Si nous sortons encore une fois du domaine de la pathologie cérébrale pour jeter un coup-d'œil sur le dépôt des prévenus, nous voyons défiler, à la consultation du médecin, Assi, Lullier, Rossel, Urbain, Régère, Courbet, Ferré, Grousset, Maroteau, les officiers supérieurs de l'armée fédérée, les fonctionnaires, les magistrats, les officiers ministériels, et les agents divers de la Commune, les gardes nationaux blessés et arrêtés à domicile, les brigades de pétroleuses, etc., etc. Le médecin ignore ce qui s'est passé. Des malades s'adressent à lui, et il est aussi attentif et aussi bienveillant pour eux qu'il l'a été jadis pour les otages et pour le clergé de Paris. Le jour où la politique s'introduira dans les choses de la médecine, je n'exercerai plus !

Pendant l'été de 1871, le chiffre total des aliénés est de beaucoup au-dessous de la normale. En admettant même une diminution considérable dans la population, par suite de la mortalité excessive de l'hiver, de la guerre civile, des exécutions sommaires de la fin de mai, du départ des étrangers et d'un plus ou moins grand nombre de peureux et d'individus compromis, du transfèrement à Satory ou ailleurs de quarante mille fédérés, et même de la décapitalisation provisoire de Paris, il n'en est pas moins démontré une fois de plus que les événements politiques les plus graves, — s'ils donnent au moment où ils surviennent une couleur spéciale au délire, — ne produisent nullement un accroissement d'aliénés, ainsi qu'on le croit d'ordinaire.

La France est aujourd'hui en convalescence.

La vie facile avait fait pulluler les paresseux et les fous. Un choc est venu, et le malheur a transformé le pays.

La nation a retrouvé son génie dans les larmes. Les habitudes sévères de l'avenir mettront beaucoup plus l'intelligence humaine à l'abri des défaillances. L'honneur du nom français veut que la société se prête aux exigences de la situation.

Elle s'y prêtera. Le courage n'est-il pas le fils de la douleur ?

ÉCHOS ET INFORMATIONS

La Médecine à l'Hôtel de Ville.

Une somme de 250,000 francs a été votée par le Conseil municipal de Paris pour la création de trois nouvelles piscines scolaires.

A ce propos, le rapporteur, M. Moreau, a donné des renseignements intéressants sur l'importance qu'on attache à l'étranger à la balnéation des enfants des écoles, complètement négligée chez nous.

En Allemagne, ce sont les bains-douches par aspersion qui sont regardés comme le procédé le moins coûteux et le plus prompt. A Munich, à Carlsruhe, à Nuremberg, etc., presque toutes les écoles publiques ont à leur disposition une salle d'aspersion et cela sans préjudice des piscines publiques.

En Angleterre, de 1883 à 1889, on a dépensé plus de 27 millions de francs pour construire des bains et des lavoirs publics. A Londres, 60 établissements publics ou privés reçoivent les enfants des écoles généralement accompagnés d'un maître. Le prix d'entrée varie de 10 à 30 centimes. A Liverpool, toutes les écoles publiques neuves ont une piscine pour leur usage exclusif.

Mais c'est la ville de Budapest qui offre le plus grand luxe d'établissements de bains publics avec piscines. Ils couvrent une superficie de terrain de plus de 14 hectares et délivrent chaque année une moyenne de près de 3 millions de billets, 7,000 par jour en hiver, 9,000 en été. Au Bain impérial, 1,000 personnes peuvent se bai-

gner à la fois. L'établissement couvre une superficie de 20,000 mètres carrés. Certains jours, le bain reçoit jusqu'à 3,000 baigneurs. Les Bains populaires sont au prix unique et modique de 10 centimes.

(*Médecine Moderne.*)

Un peu partout.

Le Dr Lennox Browne, voulant savoir si les chanteurs pouvaient user impunément d'alcool et de tabac, a interrogé les plus illustres artistes et voici quels ont été les résultats de son enquête.

Sur les 370 correspondants, à la question : Avez-vous l'habitude de prendre des stimulants alcooliques ? 213 répondirent : Oui ; — 101, Non ; — 41, Quelquefois ; — 25, Rarement.

Nombre de chanteurs célèbres font usage, en chantant, soit d'une boisson spéciale, soit de pastilles et bien des gens voient dans cette pratique le secret de leur voix et la cause de leur succès.

M. Lennox Browne s'est préoccupé du fait pour plusieurs.

Il nous rapporte que la Malibran prenait souvent un mélange de bière, de vin de Bourgogne blanc ou de rhum très sucré. Un jour que le baron de Trémond lui demandait quel breuvage elle allait prendre, aussitôt la chanteuse lui met à la bouche et lui fait boire de force le contenu d'une tasse qu'elle tenait à la main : c'était un atroce mélange de miel, d'eau d'orge et d'extrait de goudron.

Caroline Baüer devait chanter pour le bénéfice d'un artiste nommé Dolle, mais un enrouement subit la met hors d'état d'émettre un son. Il va falloir rembourser la location et l'argent est déjà en grande partie dépensé. On juge de l'embarras du pauvre diable. — Heureusement, il possède la recette d'un spécifique pour les maux de gorge ; il le prépare et le présente à la chanteuse qui l'avale d'un trait. Le spécifique était composé d'un quart de pinte de bière chaude, dans laquelle il avait fait fondre une chandelle de suif, une belle chandelle de quatre (comme disaient nos grand' mères), et la Baüer recouvra la voix.

Quant à l'usage du tabac, voici ce qui a été répondu au questionnaire. Sur 380 chanteurs, 190 fument ; 118 ne fument pas ; 39 fument parfois ; 33 fument rarement.

L'oculiste indien. — ADAMS FROST, montrant, à la dernière réunion de la Société ophthalmologique du Royaume-Uni, une trousse complète d'oculiste indien, décrivait à cette occasion la méthode opératoire du spécialiste asiatique dans la cataracte.

Aucun essai d'asepsie ou de simple propreté. La paupière inférieure est retournée, une incision pratiquée dans la région ciliaire au moyen d'une lancette et le cristallin abaissé avec un instrument introduit à travers l'incision.

Rien d'étonnant que beaucoup d'organes soient perdus, atteints de panophthalmie ou de glaucome secondaire : plus de 90 % des cas opérés.

Le chirurgien colonel Drake-Brockman a surtout insisté sur la difficulté d'obtenir ces instruments. Ils étaient transmis de père en fils depuis plusieurs générations. (*Brit. med. Journ.*, 13 juillet 1895.)

— Le docteur Kidder, de Boston, relate, dans le *New-York medical Journal*, le cas curieux d'un jeune homme de 19 ans qui, depuis

quelques années, avait pris l'habitude de se masturber en introduisant sa verge dans le goulot d'une bouteille. Jusqu'alors tout s'était bien passé, mais le 4 janvier dernier, notre malheureux jeune homme ne put retirer son membre viril du vagin de verre dont il avait l'habitude de faire usage.

Très embarrassé, on le conçoit, il essaya de casser la bouteille, mais le corps seul se détacha, laissant le goulot qui enserrait toujours sa proie. Il n'y avait qu'un homme qui put le tirer de là, son médecin, à qui il alla narrer sa triste aventure.

Notre confrère américain fit tremper les organes génitaux dans la glace afin de diminuer la congestion sanguine, mais cela ne suffit pas pour obtenir une réduction.

D'un autre côté, si on brisait le goulot, on s'exposait à léser les tissus sous-jacents.

Le froid, produit par la glace, ayant diminué le volume de la partie tuméfiée qui émergeait, le Dr Kidder put introduire entre la chair et le verre l'extrémité d'un davier et brisa, morcela le verre entre les mors de la pince, jusqu'à ce qu'il ait tout détruit.

Après cela, il ne restait plus qu'à enlever par une irrigation prolongée la poussière de verre qui couvrait le pénis enfin rendu à la liberté.

Syndicats de malades. — Les sociétés de secours mutuels ne sont trop souvent que des associations constituées dans le but de rémunérer les soins médicaux à des prix dérisoires. Il vient de se créer en Allemagne, pour les personnes qui ne pourraient à aucun titre faire partie de ces sociétés ou qu'un certain respect humain retiendrait, des associations dites économiques qui inscrivent dans leur programme de mal payer le médecin.

Ainsi, à Leipzig, il existe deux sociétés, l'une appelée : *Association économique des professeurs*, l'autre : *Union économique de Leipzig*, qui acceptent comme membres les individus les plus fortunés. Sans offrir aux médecins aucun avantage, sans même leur garantir le paiement des honoraires, elles exigent d'eux des réductions importantes. Si ces sociétés prenaient un développement considérable, elles pourraient bouleverser la situation déjà peu aisée des médecins.

Aussi la Société des médecins de Leipzig s'est-elle occupée de la question, et elle a décidé d'interdire à ses membres toute entente avec les sociétés en question. (*Bulletin médical*.)

— Souhaitons la bienvenue à deux nouveaux confrères :

La Semaine gynécologique, journal hebdomadaire, publié par M. le Dr Pichevin, chef des travaux gynécologiques à la Clinique chirurgicale de Necker ; et le *Bulletin de la Polyclinique de l'Hôpital international*, journal mensuel, rédigé par les médecins et chirurgiens de la Polyclinique de l'Hôpital International (*Hôpital Péan*).

L'esprit des malades et des médecins.

Histoire vraie.

Il y a à X... un bandagiste, qui a su donner au cabinet, où il essaie les corsets et les appareils orthopédiques un aspect vraiment médical. On y voit les bustes du dieu et du père de la médecine et sur les murs trois estampes, représentant des sujets médicaux :

d'abord la leçon d'anatomie de Rembrandt ; puis André Vésale ; enfin...?

Je vous le donnerais en mille, si je n'avais peur que vous ne vous luxiez les circonvolutions cérébrales dans vos vaines recherches.

La troisième gravure représente.. le chancelier de L'Hospital !

Presque en face de ce bandagiste, il y en a un autre. Deux dans la même rue, c'est beaucoup ; aussi l'émulation est-elle grande entre les deux maisons. Là aussi, il y a un fort sévère cabinet d'application avec les bustes d'Esculape et d'Hippocrate, la leçon d'anatomie, André Vésale et .... le chancelier de L'Hospital.

Enfin près de X... il y a un officier de santé qui, trouvant chez les bandagistes de la ville tous les appareils et instruments dont il a besoin, y prend aussi des inspirations pour l'ornementation de sa maison.

J'ai vu dans son salon trois tableaux : la leçon d'anatomie, André Vésale et le portrait du chancelier — qui fut incontestablement le premier directeur de l'assistance publique, puisqu'on le connaît sous le nom de L'Hospital !

P. H.

***

Deux définitions de la vie.

L'existence est une pendule
Qu'avec grand soin l'on doit garder.
Malheur à l'homme trop crédule
Qui la donne à raccommoder !
Jamais médecin ne recule
Quand il s'agit de la régler.
Mais il l'avance sans scrupule,
Ne pouvant pas la retarder.

Auteur : de Piis, à qui, le Dr Moreau, de Vitry-le-François, a répliqué fort spirituellement :

L'existence est une pendule,
Qu'en vain soi-même on veut régler.
Malheur à tout homme incrédule
Qui ne la fait raccommoder.
Sans doute Hippocrate calcule,
Quand il s'agit d'y regarder.
Il la retarde sans scrupule
Quoiqu'on s'obstine à l'avancer.

***

Un très vieux général vient d'épouser une jeune fille de dix-neuf ans. Tout heureux, il demande à son ami intime, un médecin :

« Crois-tu que je peux espérer d'avoir des enfants ?

— Espérer, répond le médecin, oh ! non ! Craindre, c'est une autre affaire. »

***

Un billet de faire part original :

M.

J'ai vu le jour ce matin. Petite mère et moi allons très bien.

Papa se réserve ses droits d'auteur et se joint à nous pour vous offrir tous nos compliments.

Marie X.

*
* *

Lorsque le roi Louis-Philippe se trouvait au milieu de ses maçons, sa distraction la plus douce était de faire quelque périlleuse ascension sur un échaffaudage ou sur une poutre branlante. Aussi, enchanté de sa santé en se voyant si ingambe, il ne manquait jamais de se sourire avec satisfaction et de se dire de façon à être parfois entendu :

— Allons, décidément, il n'y aura pas de régence !

Un jour, Louis-Philippe était perché sur le faîte d'un toit en réparation. Apercevant de là M. X., un médecin distingué de Besançon qui lui était connu, il poussa un *hum* ! formidable, qui fit brusquement lever la tête à ce dernier.

— Docteur, s'écria le roi de sa voix sonore, dites à ma bonne ville de Besançon qu'il n'y aura pas de régence.

Cette idée fixe a suivi le roi en exil ; car on nous assure que la première pensée du convalescent de Saint-Léonard, ç'a été de se regarder dans la glace et de murmurer encore, mais cette fois avec un sourire mélancolique :

— J'avais bien raison de penser qu'il n'y aurait pas eu de régence !

*
* *

C'était en 1871 : il y avait à ce moment une élection à l'Académie de médecine pour une place vacante dans la section de pharmacie. Au nombre des candidats figurait un chimiste d'une certaine notoriété, qui se nommait Personne.

C'est sur ce nom de Personne qu'un railleur, aussi malicieux qu'anonyme, composa l'épigramme suivante :

A qui pensez-vous que l'on donne
La palme pour cette fois ?
— J'espère que ce sera moi.
— Qui vous oppose-t-on ? — Personne.

— L'autre fois, ma mémoire est bonne,
Mialhe vous fut préféré ?
— Mon sort n'est pas désespéré,
Je vaux bien autant que Personne.

Le succès n'a rien qui m'étonne ;
Nos savants n'hésiteront pas
Ils n'ont pas à choisir au tas
Si contre moi l'on a Personne.

— L'Académie, qui raisonne,
Devrait vous prendre tous les deux ;
Car vous lui serez précieux..
Lorsqu'elle n'aura plus Personne.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Manuscrits inconnus de Lavater. — Suivant la *Gazette de Cologne*, en mettant en ordre la bibliothèque de l'empereur Paul Ier, on a trouvé des manuscrits de Lavater inconnus jusqu'ici, et consistant en lettres écrites par lui à Paul Ier, dont il avait fait la connaissance en Suisse. Le grand-duc Constantin a ordonné l'impression de ces lettres. Pourrait-on nous dire où cette correspondance est conservée ? D. R.

Quelle substance emploie-t-on pour tatouer ? — De toutes les substances employées pour tatouer les hommes civilisés, le vermillon a la réputation d'être la plus dangereuse. Cette opinion est universellement répandue parmi les gens du métier. Est-elle tout à fait exacte ? Le docteur Berchon, dans sa très intéressante monographie sur l'*Histoire médicale du tatouage*, et M. Tighe Hopkins, qui a traité le même sujet dans la *Leisure Hour*, ne paraissent pas entièrement d'accord sur cette question, M. le Professeur Lacassagne aurait, mieux que quiconque, qualité pour se prononcer sur cette controverse.

Dr A. L.

Une question.. de circonstance. — « Une femme faisait devant moi, conte M. de Goncourt dans son intéressant *Journal*, la remarque que les ménages religieux ne procréaient jamais dans le carême, que leurs enfants dataient presque toujours des grandes fêtes, et qu'il y avait, à l'instar des œufs de Pâques, beaucoup d'enfants de Pâques. » Cette assertion peut-elle aisément se vérifier ?

Ba. Prof.

Une bibliothèque de sciences occultes. — Nous lisons dans le « Bulletin du Bibliophile », page 936 ; an 1864.

« Le docteur Desbois a laissé à la bibliothèque de la ville de Rouen une riche collection d'ouvrages en toutes langues sur le magnétisme et les sciences occultes ; cette collection, peut-être unique dans son genre, avait coûté quarante années de recherches à M. Desbois. »

Cette collection est-elle toujours conservée à la bibliothèque de Rouen, et peut-on nous donner un aperçu approximatif des ouvrages qu'elle contient ? Dr Benj. Fr..n.

Une date à établir. — Quelle est la date exacte de la mort de Jean-Frédéric Herrenschwand, médecin Suisse, né à Morat en 1715 ? Les Biographies indiquent 1796, mais je possède un autographe, présumé de ce médecin, daté de 1797. R. B.

Réponses.

Les collections du Dr Maugin. — (III, 59.)

Cette question nous a remis en mémoire une lettre que nous avions jadis reçue sur le même sujet. Nous avons eu la bonne fortune de la retrouver, et comme elle est inédite, nous nous empressons de la reproduire. Elle nous fut adressée, il y a environ cinq ans.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
VILLE DE DOUAI
—
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE
COMMUNALE
—

Douai, le 13 *avril* 1891.

Monsieur,

Le Dr Maugin a, en effet, laissé ses collections à la ville de Douai; malheureusement pour nous, sa veuve a usé de l'usufruit auquel elle avait droit. Les collections se trouvent partagées de la façon suivante : ***Imprimés***, partie chez nous, partie chez elle. Toutes les gravures sont conservées par Madame Maugin, après catalogue détaillé, qui est en ce moment l'objet d'un travail minutieux et qui sera de longue durée. Je ne pourrais m'occuper des Poètes-médecins que lorsque le catalogue d'estampes sera terminé.

Nous sommes entrés en possession d'une partie des Poètes-médecins ; l'autre partie a été conservée par Mme Maugin avec toutes les notes bibliographiques et recherches faites sur ce sujet par son mari.

Il ne me sera donc pas possible, à mon grand regret, de pouvoir vous donner satisfaction. Néanmoins, si vous aviez en vue quelques ouvrages rares que nous pourrions avoir, vous n'auriez qu'à m'envoyer la liste de vos *desiderata*, et je me ferais un véritable plaisir de vous donner tous les renseignements possibles, à la condition toutefois que nous possédions les ouvrages en question.

Veuillez agréer, Monsieur, avec tous mes regrets, l'assurance de toute ma considération.

RIVIÈRE.

Médecins étudiant leur maladie. — (II, 725 ; III, 59.) — Pour trouver le remède à une maladie quelconque, il faut un médecin qui en souffre.

Laennec, poitrinaire, a cherché et trouvé le stéthoscope.

« Laennec, a écrit, je crois, le Dr Foissac, avait la taille d'un nain ; c'était un type de phtisique. Il me dit un jour : « On me croit poitrinaire ; on se trompe ; j'ai une excellente poitrine. Dans les concerts où je fais ma partie de basse, j'attire l'attention générale par ma voix de bœuf qui domine tout l'orchestre. » Laennec se maria cependant avec une femme charmante et mourut quelques mois après, en 1826.

La grande taille et la maigreur de Louis étaient impressionnantes. Ayant eu le malheur de perdre son fils unique, atteint de phtisie pulmonaire, il alla tous les jours avec Mme Louis visiter la tombe de leur fils infortuné ; il mourut ou plutôt il s'éteignit quelques années après.

Bayle est connu par d'excellents travaux d'anatomie pathologique et un traité sur la *phtisie pulmonaire*. En 1816, à la stupéfaction de ses amis, il publia une observation de guérison d'un phtisique ; cette guérison était la sienne propre. Un mois après, il mourut, au dernier degré de la consomption. »

Dr ED. BÉCART.

NÉCROLOGIE

Le Dr Hubert.

On nous annonce, au moment de mettre sous presse, la mort du Dr *Hubert*, un des oculistes parisiens les plus.. parisiennants.

Le Dr Hubert, que nous avions eu le plaisir de connaître sur le tard, nous avait conquis, dès l'abord, par le charme d'une conversation toujours verveuse, sans jamais tomber dans le banal ou le convenu.

Il avait trop d'esprit, et c'est ce qui l'a tué ; c'est l'épitaphe que notre malheureux confrère ne réclamait pas, hélas ! si tôt.

Le Dr Prengrueber.

Nous avons oublié dans notre dernier numéro, faute de l'avoir appris trop tard, de mentionner la mort d'un de nos collègues les plus estimés de la Presse médicale, le Dr *Prengrueber*, rédacteur en chef du *Bulletin Médical*, chirurgien des hôpitaux. N'ayant pas eu l'honneur de l'approcher, nous ne pouvons jeter sur sa tombe si prématurément ouverte une fleur de souvenir. Mais Prengrueber, au dire de tous ceux qui l'ont connu, était un journaliste de tempérament, un travailleur opiniâtre, qui, parti de bas, sut s'élever, par son seul mérite, à une situation des plus enviables.

« Menant de front les occupations qui lui procuraient la vie matérielle et les concours où il se distingua toujours, Prengrueber remplit pendant de longues années les délicates fonctions de sténographe du Sénat (1). » Epuisé par un travail excessif, il a succombé prématurément à la tâche ; après et avant combien d'autres !

(1) Le journal *L'Ecriture*, dont nous citons le texte en guillemets, rappelle, à ce propos, ce détail peu connu que le corps médical, qui a compté un moment quatre de ses membres dans les services officiels, est encore représenté, dans celui du Palais-Bourbon, par deux praticiens distingués : le Dr Moricourt, collaborateur du docteur Burq et son continuateur dans l'électrothérapie, et le Dr Jules Ancelin, sténographe reviseur.

On a dit que le Dr Prengrueber était une victime du surmenage ; cela n'a rien qui puisse surprendre. Un journal d'Outre-Mer faisait l'autre jour cette remarque que : « depuis quelques années, Mac Ellone et Lord sont morts d'un excès de travail. White a succombé à l'extrême fatigue que lui avaient causée les interminables débats du bill Wilson. Enfin le grand praticien Dennis Murphy a été frappé d'une paralysie du cerveau amenée par les soucis accablants qu'avait entraînés pour lui l'exercice de ses fonctions officielles ».

Un médecin, doublé d'un sténographe, aurait donc double chance d'avoir la vie courte. Que les intéressés y veillent !

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Composée de farines et de fécules les plus nutritives— stérilisées et en partie solubilisées par une température convenable — de cacao, de sucre, etc., la *Phosphatine Falières* constitue un aliment éminemment assimilable à tous les âges de la vie et pendant la période de convalescence.

Chaque cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de *Phosphate de chaux* bi-calcique (le mode de fabrication de ce Phosphate a été adopté par la commission du dernier Codex.)

Cet aliment qui, sous la saveur la plus agréable, fournit un excellent moyen d'administration, à *petites doses*, de Phosphate bi-calcique, s'impose :

1° Chez les jeunes enfants, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance ;

2° Chez les femmes enceintes ou nourrices ;

3° Chez les vieillards et les convalescents ;

Chez tous ceux enfin qui ont besoin de cet aliment indispensable : le *Phosphate de chaux*, pour assurer une parfaite constitution de la charpente osseuse et pour remédier à la déperdition des phosphates, conséquence d'un défaut de nutrition, de la croissance, de l'âge ou de la maladie.

La *Phosphatine* se prépare comme toutes les bouillies. La dose habituelle est : pour les enfants, une cuillerée à dessert pour une tasse à thé de lait, 2, 3, et même 4 fois par jour ; une cuillerée à bouche pour le déjeuner des adultes.

Simple aliment, mais aliment complet et de premier ordre, la *Phosphatine Falières* rend et rendra de bons services dans l'hygiène de la nutrition.



PARIS, 6, AVENUE VICTORIA & PHARMACIES.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr Déclat.

Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.

GLYCO-PHÉNIQUE

du Dr Déclat.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat.* »

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

Comprimés de Vichy

GAZEUX

AUX SELS DE VICHY-ÉTAT

Mettre à la portée de tous le moyen de préparer soi-même, au moment du besoin, de l'*Eau de Vichy* artificielle gazeuse, voilà le but atteint par les « *Comprimés de Vichy* ».

Tout le monde sait que la *Compagnie Fermière de l'Etablissement thermal de Vichy* extrait des Eaux des *Sources de l'Etat les sels naturels* qu'elles contiennent. Le mode opératoire suivi pour cette extraction est des plus intéressants et basé sur des données absolument scientifiques. En somme, on obtient, par ce procédé, un mélange de bi-carbonates de soude, de potasse, de chlorure de sodium, de phosphate de soude, etc..., qui composent les sels naturels de Vichy, si connus sous le nom de *Sels Vichy-Etat.*

Afin de rendre encore plus pratique et plus commode l'emploi de ces sels, on a songé à les utiliser sous forme de petites pastilles parfaitement dosées, auxquelles on a donné le nom de « *Comprimés de Vichy* ». Préparées simplement avec les *sels naturels de Vichy* et rendues effervescentes, ces pastilles sont comprimées *à sec* au moyen de machines spéciales qui permettent de supprimer complètement l'emploi de la gomme ou d'un mucilage pour donner de la cohésion à la masse. On a donc ainsi sous un volume très restreint les principes minéraux contenus dans les *Eaux de Vichy*, et, grâce au mode de préparation suivi, les propriétés curatives inhérentes à chacun de ces principes sont conservées dans leur intégrité.

Les avantages présentés par les « *Comprimés de Vichy* » sont dignes d'être signalés ; les voici résumés :

1° *Dosage rigoureux.* — Chaque « *Comprimé de Vichy* » contient en effet 33 centigr. de sels naturels extraits des *Eaux de Vichy* (Sources de l'Etat).

2° *Emploi pratique et très économique.* — Pour préparer son eau minérale, il suffit de faire dissoudre, au moment du besoin, 4 ou 5 *Comprimés de Vichy* » dans un verre d'eau ordinaire.

3° *Volume très restreint.* — La dimension minime des « *Comprimés de Vichy* » permet d'en avoir sur soi et toujours à sa disposition.

4° *Transport facile ; conservation parfaite.*

Chaque flacon de « Comprimés de Vichy » contient 96 « Comprimés ».



DEPOTS GENERAUX :

G. Prunier et Cie, 23, Avenue Victoria, Paris.

Compagnie Fermière de Vichy, Paris et Succursales.

Chassaing et Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.

3e ANNÉE. N° 6. 15 MARS 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS MÉDICALES RÉTROSPECTIVES [a]

Les médecins à la Convention

Par le Dr Ach. CHÉREAU.

Je vous offre mon bras, chers confrères, et nous allons tout droit.. à la Convention. Couvrez-vous bien ; endossez votre carrick, car nous sommes au 16 janvier 1793, neuf heures du soir, et il fait très-froid.

Nous voilà arrivés *place des Conquètes* (1), vide de la statue équestre de Louis XIV, laquelle a été jetée à terre le 12 août 1792, en tuant raide dans sa chute une crieuse de l'*Ami du Peuple* ; et dans son périmètre vous pouvez admirer les magnifiques hôtels abandonnés par leurs anciens maîtres : Antoine Crosat, receveur des Finances à Bordeaux, et Luillier, fermier général. De là, pour arriver à la Convention, il n'y a pas quatre minutes de chemin, surtout si nous enfilons un long et étroit passage qu'on nomme le *passage des Feuillants* (2). Nous le laisserons cependant, car il est peu accessible de nuit, et fort mal éclairé par deux ou trois lanternes à la lumière blafarde et jaunâtre ; et, nous engageant dans la rue *Honoré*, nous glissons dans le *cul-de-sac Vincent* (3). Au bout de cette impasse, se trouve, rattachée au mur même du Jardin des Tuileries, une petite barrière mal fermée. Ouvrons-la, et nous serons dans la *cour du Manège*, qui formera plus tard environ la moitié de la rue de *Rivoli*. Cette *cour du Manège* est divisée longitudinalement en deux parties par une espèce de balustrade formée de gros poteaux, reliés par des traverses non moins grossières. A droite vous voyez l'hôtel de Noailles, avec ses beaux parterres, dans lesquels croissent maintenant les herbes parasites et les chardons, et le monastère des Feuillants, avec son plantureux pota-

(a) Il nous a semblé qu'au lendemain de la représentation de *Thermidor*, le beau drame de M. Sardou, cette étude du Dr Chéreau, qui a paru pour la première fois, il y a plus de trente années, dans une revue médicale, serait lue avec un certain intérêt par ceux, et ils sont nombreux, que passionne tout ce qui se rattache à l'immortelle Révolution.

(1) Place Vendôme.

(2) La rue Castiglione a été percée à la place même de ce passage.

(3) C'est maintenant la rue du Dauphin. (Note écrite en 1865, ne l'oublions pas.)

ger, et d'où les pieux pensionnaires ont été chassés par un décret de l'Assemblée constituante. A gauche se trouve le mur de clôture du Jardin des Tuileries, lézardé, presque croulant, suintant l'humidité, soutenant tant bien que mal une terrasse (la terrasse des Feuillants), interrompu par un bâtiment tout à la fois en façade sur le jardin et sur la cour, et percé d'une porte qui donne accès sur la terrasse même par quelques marches éclatées et glissantes. Cette porte est tout à fait contiguë à un café bien connu dans Paris, au café Hollot, rendez-vous habituel des agitateurs.

Jetez les yeux tout au fond de cette cour du Manège.... Là.... devant vous.... à une portée de fusil. Vous apercevez un bâtiment rectangulaire, de bien chétive apparence, sur le pignon antérieur duquel flotte un drapeau aux trois couleurs nationales, disposées perpendiculairement à la hampe, celle-ci se terminant par un bonnet de la Liberté, en fer-blanc peint, qui grince sur sa tige de fer. Ce bâtiment a servi longtemps de manége couvert aux hôtes royaux des Tuileries, et, en vérité, n'étaient les deux grenadiers-gendarmes à cheval qui en défendent l'entrée, on ne dirait guère que c'est ici le temple où trône la Convention, où elle rend ses formidables arrêts, et d'où tout à l'heure elle va jeter en défi à l'émigration et à la coalition étrangère la tête d'un descendant de Saint-Louis (1).

Mais ce bâtiment du Manège, consacré exclusivement aux séances de la Convention, ne suffit pas, lorsque l'Assemblée constituante en prit possession le 9 novembre 1789, après avoir abandonné l'archevêché. Il fallut qu'elle se ménageât des annexes pour abriter les nombreux bureaux qu'elle faisait fonctionner. Ici, à droite, vous apercevez le *bureau des renvois*, chargé de recevoir toutes les lettres adressées au citoyen président, et de communiquer aux intéressés les réponses aux mémoires présentés à la barre ; à côté, le *bureau du contre-seing*, tenu par les citoyens Charon, Bonfin, Desperamont et Girauld ; dans un petit couloir qui conduit aux Feuillants, vous voyez le *bureau des procès-verbaux* et du *secrétariat*, un poste de pompiers, le *bureau du renvoi des lettres* pour Paris, un *bureau de poste*, un *bureau d'écriture* destiné exclusivement aux membres de la Convention, le *bureau des huissiers* où se tiennent debout les citoyens Armand, Courvol, Poire, Varennes, Lafontaine, et autres. Dans le couvent abandonné des Feuillants, fonctionnent les nombreux comités de l'Assemblée. Enfin, dans un second couloir, tout près du couvent des Capucins, les garçons de salle, Pierre Lefort, Christophe Lefort, Dudéray, Lelot, et l'ins-

(1) Le bâtiment du Manège était appuyé contre le mur même de clôture du Jardin des Tuileries. Il se trouvait précisément au niveau de la grille qui fait face aujourd'hui à la rue Castiglione. En 1793, cette grille était remplacée par une porte percée dans le mur, et qui conduisait sur la terrasse, et de cette terrasse dans le jardin.

pecteur de la salle, le citoyen Vacquier, ont pour mission de se mettre à la disposition des membres de l'Assemblée.

Entrons !... cela nous sera possible, grâce à notre confrère, le docteur Marrigues, chirurgien-major des compagnies de grenadiers-gendarmes près la Convention nationale, qui a bien voulu nous frayer un passage à travers cette foule de sans-culottes qui encombrent les abords du Manège, et nous trouver une place dans les tribunes publiques..... Nous y sommes..... Le spectacle qui s'offre alors à notre vue est fantastique et donne des tournoiements de tête..... La salle, large seulement de quarante-deux pieds, sur cent vingt de longueur et trente de hauteur (1), ressemble par là à un long couloir disgracieux et qui enfreint les lois les plus vulgaires de l'acoustique. Le plafond, cintré, mais plein, est percé de chaque côté de fenêtres obliques, lambrissées, reposant par leurs bases sur les murs latéraux. Aucune place, nul coin n'ont été perdus dans cet espace relativement petit ; car il fallait y loger les sept cent quarante-sept députés, les tribunes publiques, les tribunes des sociétés populaires, les tribunes de la Commune, le bureau du président, celui des secrétaires, et la *barre*. Voici comment on s'y est pris : Tout le long des deux grands côtés, on a dressé deux étages de tribunes, s'appuyant l'un sur l'autre ; le premier, à hauteur d'homme à peu près, le second, atteignant le niveau de la base des fenêtres du plafond cintré. Aux deux bouts de la salle, un seul étage de tribunes, mais plus élevé que le précédent. Les tribunes latérales sont interrompues, juste dans leur milieu, d'un côté par le bureau du président, surplombant celui des secrétaires, et de l'autre côté par la *barre*. Cette barre, qui fait face ainsi au président, n'est qu'une espèce de grillage en bois, à hauteur d'appui, auquel on arrive par une porte s'ouvrant à l'extérieur, et devant lequel on a placé, en dedans, une petite table carrée recouverte d'un tapis. Quant aux banquettes destinées aux représentants, elles sont dressées en gradins tout autour de la salle : il y en a sept rangs le long des grands côtés, au pied même des tribunes latérales ; aux deux bouts, on en compte neuf qui vont se perdre sous les tribunes hautes, et qui, en dominant ainsi les autres, forment ce qu'on appelle la Montagne, ou plutôt les deux Montagnes. Vous voyez ces drapeaux appendus au plafond ; ce sont les trophées pris sur l'ennemi dans les dernières et récentes batailles. Ce poteau que vous apercevez planté au milieu de la salle est destiné à recevoir une affiche que l'on y colle chaque matin, et qui donne l'ordre du jour. Ce buste en plâtre qui fait face au bureau du président est celui de Brutus, auquel viendront bientôt se joindre ceux de Lepelletier et de Marat. Enfin cette petite loge ménagée au-dessus de la barre est celle du Logographe, dans laquelle Louis XVI, chassé des Tuileries par la sanglante

(1) Nouvelle salle de la Convention ; Bibl. imp. L. B. 41. 138 ; broch. in-8°.

journée du 10 août, assista à sa propre déchéance comme roi, tout en obéissant, avec un morceau de pain, à un malheureux appétit.

Les représentants, les élus de la nation, sont là assis sur leurs banquettes. A droite, les Girondins et leurs adhérents, au nombre de deux cent cinquante environ, mus par les plus belles intentions, mais trop rêveurs quand il fallait agir, et trop parleurs quand il fallait frapper. Sur les gradins supérieurs de la Montagne, et à gauche, les farouches représentants de la démocratie pure : Danton, Robespierre, Fabre d'Églantine, auteur du charmant air : *il pleut, il pleut, bergère !* Billaud-Varennes, le boucher Legendre, le comédien Collot-d'Herbois, le cul-de-jatte Couthon, et notre confrère Marat, que vous reconnaissez tout de suite au madras qui couvre sa tête, à sa cravate négligée, son visage large, osseux, son nez épaté, écrasé, la crispation fréquente d'un coin de sa bouche, ses yeux gris-jaune, son teint plombé, flétri, couperosé, et à sa manière toute spéciale de prononcer les C et les S, qui prenaient dans sa bouche le son du G. Et, au milieu, les *Crapauds du Marais*, ordinairement silencieux, et tout prêts à donner leurs voix à ceux qui pourront les convaincre par leur éloquence et par la force de leurs arguments.

Les tribunes publiques, enguirlandées, selon la mode du temps, de draperies semblables à celles qu'on voit de nos jours dans les guinguettes des barrières de Paris, sont occupées : les latérales, par une société choisie, celles du fond par une foule indisciplinée, passionnée, vociférante, et avide d'assister au grand acte qui va s'accomplir (1). Ici, des femmes élégantes et coquettement parées, montrant leurs gorges nues, souriant, caquetant, prenant des glaces et des rafraîchissements, ou piquant, sur des cartes qu'elles ont apportées, les suffrages de vie ou de mort à mesure qu'ils se font connaître ; là, dans les rangs plébéiens, des sans-culottes aux manches de chemise retroussées, à la poitrine débraillée, fumant et se gorgeant de vin. Puis les huissiers, qui vont et viennent, font placer les belles visiteuses ; des députés qui s'accoudent au bout d'une table pour écrire leurs votes et les motifs de leurs votes... Enfin, au-dessus de toute cette foule et de tous ces mandataires déjà si divisés de la nation, la noble tête du président Vergniaud, triste, pensif, qui veut bien tuer la royauté, mais non le roi, et auquel va incomber tout à l'heure l'épouvantabe mission de proclamer, avec la plus profonde douleur, le résultat du scrutin.....

En cherchant bien, vous apercevriez aussi, sans doute, le *maire* actuel de la ville de Paris qui est des nôtres : Chambon de Montaux, docteur en médecine de nos Écoles, médecin de

(1) Le Dr Chéreau nous fait assister à la séance de la Convention où fut décrétée la mort de Louis XVI (C.)

la Salpêtrière, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, sur les maladies des femmes particulièrement, et que les suffrages des 48 sections de Paris ont porté à la première dignité municipale. Les papiers publics vous ont appris que Chambon fut élu maire le 4 décembre 1792 en remplacement de Pétion, et que, il n'y a pas plus de quatre jours, samedi dernier 12 janvier, il faillit être égorgé dans la salle du Théâtre-Français pour avoir voulu arrêter la représentation de la pièce de Laya, intitulée : l'*Ami des Lois*. Dans quelques jours, son titre de maire lui imposera un terrible devoir, car il devra accompagner Garat, le ministre actuel de la justice, au Temple, et signifier à Louis Capet son arrêt de mort. C'est une place bien difficile à occuper aujourd'hui que celle de maire de Paris. Tenez, voici le dernier numéro, le 184e, des *Révolutions de Paris*, du citoyen Prudhomme ; il arrange bien le pauvre Chambon : « Sans énergie, sans aucune chaleur de patriotisme, tiraillé de tous les partis dont il voudrait être l'ami, indécis, faible, nul... » Aussi, soyez convaincu que notre très-honorable, mais trop faible confrère, ne gardera pas longtemps ses fonctions, qu'il donnera sa démission pour des motifs de santé, et qu'il sera très-heureux d'aller reprendre sa vie calme et paisible auprès de sa charmante et intelligente femme, Augustine, laquelle tous les soirs lui glissera sous les pieds une chaufferette à l'eau bouillante, qu'elle a inventée, et que vous voyez annoncée chez les quincaillers de Paris, sous le nom de *chaufferettes Augustine* (1).

Examinez aussi là-bas, sur son banc, ce conventionnel qui griffonne et dessine : c'est Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, de *l'An 2440*, du *Nouveau Paris*, etc., qui prend des notes et des croquis pour faire parvenir à la postérité l'image exacte de cette séance extraordinaire.

Il y a deux jours, les conventionnels avaient voté sur la question de la culpabilité du malheureux et imprudent roi comme conspirateur contre la liberté publique, et sur celle de savoir si le jugement serait soumis à la ratification du peuple. A l'unanimité, l'Assemblée avait répondu : Oui à la première question ; Non à la seconde.

Il s'agissait maintenant du sort ultime qui était réservé à Louis XVI, à savoir la peine qui lui serait infligée. Ce premier appel nominal ne dura pas moins de vingt-deux heures, du mercredi, 16 janvier, à dix heures du matin, jusqu'au lendemain à huit heures, interrompu seulement quelques minutes, à minuit, par une lettre du Conseil exécutif, qu'un membre de l'Assemblée (notre confrère Salles, précisément) alla porter fiévreusement au président.

C'était à la fois un spectacle grandiose et terrible. A l'appel

(1) Chambon de Montaux put faire accepter sa démission de maire, le 4 février 1793, et fut remplacé par Pache. Il mourut en 1826, laissant plusieurs ouvrages de médecine et d'économie domestique.

de son nom ou de son département, le conventionnel quittait son banc, montait à une tribune en bois blanc, et, là, émettait à haute voix son opinion, et généralement la motivait. Et l'appel était terminé, et le résultat du scrutin allait être prononcé, lorsqu'une ombre blanche apparut au milieu de la scène : c'était le conventionnel Duchastel, malade, en vêtements de nuit, la tête enveloppée de linges, qui s'était fait transporter jusqu'à la Convention pour exhaler d'une voix défaillante un NON protecteur, qui devait être pour lui, en moins d'un an, un arrêt de mort.

(*A suivre*).

VARIÉTÉS MÉDICO-HISTORIQUES

Le privilège des femmes enceintes sous la Terreur.

M. Sardou, que les jaloux et les impuissants accusent avec autant de mauvaise foi que d'ignorance de travestir l'histoire, vient de montrer une fois de plus quelle conscience il apporte dans la documentation de ses pièces : *Thermidor* est dans ses moindres détails, d'une fidélité de reconstitution inattaquable.

Ceux qui ont vu la pièce peuvent se rappeler que le dramaturge a imaginé de sauver son héroïne en lui faisant déclarer qu'elle est en état de grossesse.

C'était, en effet, un moyen souvent invoqué pour échapper à la mort. Il est vrai d'ajouter qu'il ne réussissait pas toujours. Les extraits qu'on va lire et que nous avons puisés aux bonnes sources renseigneront suffisamment ceux qu'intéresse cette question.

..... L'hospice de l'Archevêché (1) fut destiné, pendant quelque temps, à recevoir les malades prisonniers et les femmes qui s'étaient déclarées enceintes après leur jugement. On ne doit pas croire que cette mesure fut dictée par l'humanité ; on y trouva un nouveau moyen de dépopulation. Un apothicaire et des médecins choisis par les terroristes, avaient soin d'expédier, d'une manière prompte et sûre, les infortunés qu'on leur mettait sous la main. Fouquier seul pouvait leur être comparé en célérité. L'homme affaibli par la maladie était saigné jusqu'au blanc ; on couvrait de vésicatoires celui qui était attaqué de convulsions nerveuses ; on mettait à la diète la plus rigoureuse le malade qui avait besoin d'aliments sains et restaurants ; en un mot, tout ce que l'art du médecin fournit d'inventions utiles pour le soulagement de l'humanité souffrante, était employé en raison inverse par les médecins de l'hospice de l'Archevêché. L'apothicairerie de cette maison était d'ail-

(1) Proussinalle, *Histoire secrète du Tribunal révolutionnaire*, p. 18-21 et 141-144.

leurs dépourvue de médicaments ; Quinquet, le pharmacien, ne s'en cachait pas : « Il me manque, disait-il beaucoup de choses ; « mais j'espère qu'on fera guillotiner quelques apothicaires : « alors je prendrai chez eux ce qui me manque. » Follope fut guillotiné quelques jours après ; nous ignorons si Quinquet garnit sa pharmacie aux dépens de celle de son confrère.

C'était à cet hospice qu'on envoyait les femmes infortunées qui s'étaient déclarées enceintes, après avoir entendu leur condamnation. On sait que tout l'art de la médecine ne peut prononcer définitivement sur la grossesse d'une femme qu'après cinq mois révolus, et qu'avant ce terme, la femme seule peut juger de son état, et doit être crue sur parole. C'est ce qui était arrivé à l'égard de la dame Kolly, qu'on ne fit périr qu'après ce terme révolu. Les médecins nommés par Robespierre et Fouquier, se mirent au-dessus de ces considérations. Les 7 et 8 thermidor, on leur amène 8 infortunées. Sur le champ ces assassins les visitent avec la plus grande indécence, ils décident que 7 en ont imposé, les taxent d'imposture et les livrent froidement au messager de la mort. Dans l'après-midi elles n'existaient plus (1).

L'humanité étendit sur cet antre de la mort deux fois sa main bienfaisante, mais le génie de la destruction la repoussa chaque fois. Bayard, ce docteur humain et bienfaisant (2), fut, on ne sait comment, attaché deux fois à cet hospice. Son premier soin fut de défendre aux malades qu'il avait sous sa direction, de faire usage d'aucune drogue avant qu'il l'eût examinée. On vint un jour pour enlever et conduire au tribunal le procureur de la commune de Sedan ; la civière était déjà près de son lit. Bayard arrive à l'infirmerie, refuse de livrer son malade, et s'écrie avec indignation : « Si l'on est si altéré de sang, qu'on verse le mien. » Son malade fut sauvé. Nous ne devons pas oublier de nommer un second être humain, qui était dans cet hospice : l'honnête Rey, économe, seconda de tout son pouvoir Bayard dans ses actes d'humanité.

L'auteur de *l'Histoire secrète du Tribunal révolutionnaire* nous fait un peu plus loin connaître ces intéressants détails sur la princesse de Monaco :

Madame Stainville de Monaco, après avoir entendu son arrêt

---

(1) Après la mort de Robespierre, Enguchard, l'un des trois médecins de cet hospice, publia un mémoire pour se disculper. On y fit peu attention. C'était l'usage, à cette époque, de rejeter sur ce tyran, dans des mémoires soi-disant justificatifs, les crimes qu'on avait commis. Témoins Carrier, Lebon, André Dumont, etc. (Note de l'auteur).

(2) *Note additionnelle.*—Bayard avait dans son service une malheureuse condamnée a mort; après ses couches, Bayard, pour lui sauver la vie, cache son enfant et continue à la soigner comme si elle eut toujours été sur le point de devenir mère.

Lorsque cet homme généreux eût été obligé de quitter l'hospice à cause des intrigues de ses collègues, on s'aperçut de la supercherie ; ce fut l'infirmière qui se chargea de la dénonciation, et la malheureuse mère fut conduite à l'échafaud. (CAMPARDON, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, I, p. 409.)

de mort, se déclara enceinte. On la transféra à l'hospice de l'archevêché pour être visitée.

Elle rougit bientôt d'avoir employé un mensonge déshonorant pour prolonger ses jours. Elle se hâte d'écrire à Fouquier-Tinville pour rétracter ce qu'elle avait dit. Fouquier l'envoie chercher pour la livrer à l'exécuteur. Avant de sortir pour aller à l'échafaud, Madame Stainville demande à sa femme de chambre, un pot de rouge : « Si la nature l'emporte dit-elle, et que j'aie un moment de faiblesse, employons l'art pour le dissimuler. » ....

Mme de Stainville conserva jusqu'à la mort ce grand caractère. Elle périt le 9 thermidor. 24 heures plus tard elle était sauvée. Ce même jour périrent sept jeunes femmes qui s'étaient dites enceintes. Leur jugement, leur visite, leur mort, tout se passa dans le court espace de 4 *heures*.

O juges ! ô chirurgiens ! ô jurés, vous fûtes également assassins.

Dans le même hospice, il était une jeune princesse polonaise reconnue pour être enceinte. Cette jeune femme, révoltée de la barbarie qu'on exerçait envers les malades, ne put retenir son ressentiment.

Elle reprocha avec force aux administrateurs et aux officiers de santé, leurs cruautés et leurs crimes.

« Monstres ! leur disait-elle, je le vois, vous frémissez de rage « aux justes reproches que je vous adresse. Vous êtes impa- « tients de me ranger au nombre de vos victimes. Courage, « achevez votre ouvrage ; assassinez-moi ; massacrez d'un seul « coup la mère et l'enfant. L'infortuné que je porte dans mon « sein rougirait, comme moi, de vous devoir l'existence. Allez « trouver vos chefs ; dites leur qu'une jeune étrangère leur « demande la mort, qu'elle ne peut plus vivre davantage sur « une terre imbibée du sang de leurs victimes. »

Effectivement, on rapporta au farouche Fouquier les propos de cette jeune polonaise. Au bout de 24 heures, elle n'existait plus.....

Du récit que l'on vient de lire, nous rapprocherons les lignes ci-dessous qui se rapportent au même sujet : c'est un passage du livre si neuf et si instructif de M. de Lescure, l'*Amour sous la Terreur*.

Michelet nous a montré dans cette défaillance la malheureuse Olympe de Gouges : « Par une triste réaction de la nature dont les plus intrépides ne sont pas toujours exempts, amollie et trempée de larmes, elle se remit à être femme, faible, tremblante, à avoir peur de la mort. On lui dit que des femmes enceintes avaient obtenu un ajournement du supplice. Elle voulut, dit-on, l'être aussi. Un ami lui aurait rendu « en pleurant », dit Michelet sans rire, le triste office dont il prévoyait l'inutilité. Les matrones et les chirurgiens consultés par le tribunal furent assez cruels pour dire que s'il y avait gros-

sesse, elle était trop récente pour qu'on pût la constater. Elle reprit tout son courage devant l'échafaud. »

M. Wallon, dans son *Histoire du Tribunal révolutionnaire*, nous a initiés aux plus secrets mystères du dossier de la comtesse de Kolly ; on y trouve la trace de trois déclarations successives de grossesse aboutissant à une visite, à un sursis, trois déclarations de honte inutiles, car le tribunal révolutionnaire, impatienté, finit par passer outre et l'envoya telle quelle à la mort.

La marquise de Charry, elle aussi, eut vainement recours au même moyen, traité de subterfuge (1). Le 5 thermidor (jeudi 23 juillet 1795), quatre des compagnes d'André Chenier à Saint-Lazare, mesdames de Saint-Aignan, de Meursen, Joly de Fleury et d'Hinnesdal, se déclarèrent enceintes pour éviter l'échafaud. La déclaration ayant été reconnue fausse par les officiers de santé, commis à cet effet, sauf pour Mme de Saint-Aignan (qui habitait en prison avec son mari), le sursis ne fut maintenu que pour elle, et ses trois amies ne réussirent qu'à retarder d'un jour le dénouement fatal.

Toutes ces femmes étaient jeunes ; mais combien l'était plus encore cette demoiselle de Croiseille, qu'une *Relation* sur la prison des Carmes nous montre enceinte (elle était âgée de 14 ou 15 ans), et lisant avec des larmes les vers composés et gravés par son amant Beauvoir (guillotiné le 5 thermidor) sur le mur de la prison des Carmes, qu'ils avaient habitée ensemble, et où ils avaient cherché et trouvé ensemble le bonheur dans l'amour.

Amour, viens recevoir ma dernière prière,
Accorde à Désirée un avenir heureux ;
Daigne ajouter surtout à sa belle carrière
Les jours que me ravit un destin rigoureux.
Si de l'excès des malheurs qu'on essuie
Naît, quelquefois, notre félicité,
Bientôt sera répandu sur ma vie
Le charme heureux qui suit la volupté !
Mon cœur brûlant adore Désirée.
Quand Atropos viendra trancher mes jours,
Le dernier des soupirs sera pour les amours
Qui lui diront combien elle fut adorée.

Les vers sont mauvais. Ce sont des vers de sous-lieutenant (l'auteur l'était). Mais quand on songe aux circonstances dans lesquelles ils furent (la veille de la mort) composés et gravés sur le mur d'une prison, on retrouve dans les sentiments la

(1) La femme Quétineau, condamnée à mort dans le procès d'Hébert, s'était déclarée enceinte ; transférée à l'hospice, elle y fait une fausse couche; douze heures après elle est guillotinée. (*Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, de Campardon, p. 409.)

poésie qui n'est pas dans les mots, et on est ému par leur intensité et leur éloquence. (1)

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Thérapeutique chirurgicale.

Note sur l'application des rayons de Roentgen au diagnostic chirurgical,

Par MM. LANNELONGUE et OUDIN.

La communication que nous avons faite il y a quinze jours sur le même sujet en appelait nécessairement d'autres. Il s'agit en effet, maintenant, de quitter le domaine de la main et de savoir dans quelle mesure les nouveaux rayons peuvent traverser les parties les plus épaisses du corps humain pour montrer l'état des parties dures qui s'y trouvent. Nous avons pris la cuisse et le genou dans cette intention ; c'est la première fois, croyons-nous, que la tentative était faite. Les deux sujets avaient eu d'ailleurs de longues maladies de cette région du corps et il était intéressant de savoir si les diagnostics qui avaient été soigneusement faits avant l'éclairage trouveraient une confirmation éclatante.

Le premier sujet est maintenant guéri d'une ostéo-arthrite du genou gauche, de nature tuberculeuse, ayant nécessité trois années de soins successifs, soit en dehors de l'hôpital, soit à l'hôpital. Plusieurs opérations avaient été pratiquées pour ouvrir des abcès tuberculeux communiquant avec la jointure, pour drainer le fémur, en faire le curage, en extraire des séquestres ; on avait, préalablement à ces opérations, eu recours à des injections par la méthode sclérogène.

La guérison aujourd'hui obtenue, le genou se présente dans les conditions suivantes, que je résume en quelques mots :

L'extrémité inférieure du fémur est très volumineuse et tout à fait déformée. Son volume est au moins d'un tiers supérieur à celui du côté sain, les deux condyles sont réunis dans une masse unique condensée. Autour du fémur les parties molles sont sclérosées et les cicatrices qui s'y trouvent adhèrent à l'os.

L'extrémité supérieure du tibia a conservé au contraire son volume normal, de telle sorte que l'épiphyse fémorale la déborde en arrière et en dedans, en arrière surtout, comme s'il y avait une véritable subluxation. La rotule se confond avec la masse fémoro-tibiale.

Il existe une ankylose du genou dans l'extension. La jointure est fixée dans cette attitude sans qu'on puisse lui faire exécuter un seul mouvement. Aussi doit-on se poser la question de savoir s'il n'y a pas une véritable soudure osseuse entre ces trois os. Je n'ai pas hésité à rejeter cette hypothèse pour admettre, au contraire, une ankylose fibreuse très serrée, principalement entre le fémur et le tibia. Il serait oiseux et inutile en ce moment de donner les rai-

(1) M. DE LESCURE, *L'Amour sous la Terreur*, p. 110-111.

sons de cette partie du diagnostic à laquelle je tenais d'autant plus que j'allais demander aux rayons x la vérité sur ce point.

L'épreuve photographique que je soumets à l'Académie reproduit fidèlement les particularités précédentes. On y voit la silhouette de l'extrémité inférieure du fémur déformée et partiellement en contact avec le tibia ; la partie postéro-interne déborde. L'épiphyse tibiale a un volume relatif beaucoup moindre. La rotule s'applique sur ces os. Enfin, un intérêt particulier s'attache à l'interligne articulaire. Cette interligne apparaît en clair entre les os, sous la forme d'un espace vertical de moins d'un centimètre de largeur environ. Il succède à la ligne noire des os, mais non brusquement. Les limites de cet espace indiquent que les cartilages d'encroûtement ont disparu sur le fémur et sur le tibia, et qu'il n'y a qu'un intervalle de parties molles entre chaque épiphyse, intervalle élargi et homogène. Il est, selon toutes les probabilités, constitué par un tissu dense, fibreux et très serré, ainsi que cela semble résulter de l'absence de tout mouvement.

La seconde photographie que nous présentons est celle de la cuisse d'un enfant de huit ans, qui a été atteint d'une ostéite de la diaphyse fémorale, en même temps que l'épiphyse inférieure était, elle aussi, prise, ainsi que l'articulation du genou. Il est aujourd'hui guéri et marche parfaitement bien. On a pris l'épreuve de la diaphyse fémorale seulement. Elle apparaît diminuée de volume, c'est-à-dire atrophiée. Il semble ainsi qu'elle est moins foncée qu'elle devrait l'être, probablement parce qu'elle a subi un certain degré de raréfaction. Son tissu compact paraît moins dense, moins épais.

Par suite de la suppuration des parties molles, celles-ci sont très amincies et confondues avec des cicatrices qui font que la diaphyse fémorale n'est plus au centre du membre, mais très près de la surface des téguments au côté externe de la cuisse.

En résumé, l'examen par la nouvelle lumière n'a apporté aucun renseignement ayant passé inaperçu, mais il a été de tous points conforme aux indications fournies par la clinique. Chez le premier malade il a donné la preuve de la disparition des cartilages et de la nature fibreuse de l'ankylose du genou.

Médicaments nouveaux et médications nouvelles.

Traitement de la syphilis par les injections d'antitoxine syphilitique.

(Cottereli, *Méd. Moderne Par.*, 1895, n° 12 oct. 82, 624-5.)

La raison de ce traitement est basée sur ce fait que les personnes qui ont déjà été atteintes par la syphilis possèdent une qualité quelconque qui les défend contre une nouvelle infection de la maladie. Cette immunité est due à la présence dans le sang d'une matière quelconque que l'on appelle l'antitoxine syphilitique. Ce traitement donne de bons résultats dans différents cas ; dans la première période de la maladie, quand il n'y a qu'un chancre et un engorgement ganglionnaire, l'éruption de la peau disparaît plus vite qu'avec le traitement mercuriel, sauf exception pour les accidents de la gorge. Le sérum d'une personne atteinte de syphilis

secondaire semble être le plus actif. La quantité à injecter peut varier de 1/2 à 5 centimètres cubes. On ne saurait trop recommander ce mode de traitement à tous les praticiens, et surtout aux médecins militaires qui ont de nombreuses occasions de soigner la syphilis et qui peuvent longtemps suivre leurs malades.

Un cas de syphilis grave guéri par l'ingestion de glande thyroïde.

(Gouladse, *Méd. mod. Par.*, 5 octobre 1895, n° 80, 446.)

Le malade présenté par l'auteur est un sujet de 25 ans. Les ailes du nez et la partie supérieure du pavillon de l'oreille gauche étaient détruites par des ulcères syphilitiques ; état général très mauvais. On administra de la glande thyroïde de bœuf en la coupant en petits morceaux et en la faisant manger au malade avec du pain, du sel et du beurre.

Le cinquième jour, il y eut une amélioration notable ; cinq mois après, le malade était guéri. La dose au début était de 2 grammes; au bout d'un certain temps, elle atteint 11 grammes. Tous les deux jours, le traitement avait une interruption de vingt-quatre heures. L'auteur ne se prononce pas encore sur le mode d'action de cette substance.

L'argonine (caséinate d'argent), nouveau médicament antiblennorrhagique.

(*Der Ærztl. Praktiker*, 10 janvier 1896.)

Le Dr Bender publie quelques détails inédits à ce sujet. L'argonine se dissout dans dix fois son poids d'eau : 15 grammes du produit contiennent la même quantité d'argent que 1 gramme de nitrate ; les solutions d'argonine ne donnent aucun précipité en présence du chlorure de sodium ou des albuminoïdes. Le traitement de Jadassohn consiste, en cas de blennorrhagie, dans l'injection, répétée trois à quatre fois par jour, de 10 grammes d'une solution, que Bender porte à 7,5 %. La solution sera gardée, si possible, dix minutes dans le canal : ces injections ne sont absolument pas douloureuses et n'ont pas d'effet astringent. 54 cas traités ont guéri en six semaines au maximum ; ils se décomposent en 30 cas aigus (parmi lesquels les gonocoques disparurent : au bout d'une semaine dans 12 cas, de deux semaines dans 14 cas, de trois semaines et davantage dans 4 cas), et en 24 cas anciens (disparition des gonocoques au bout d'une semaine dans 7 cas, de deux semaines dans 10 cas, de trois semaines et davantage dans 7 cas). Après disparition des gonocoques, les malades faisaient des injections à l'ichtyol. Résultat négatif dans deux cas seulement. L'argonine semble faire disparaître plus rapidement que les autres médicaments les symptômes de blennorrhagie.

Les bains térébenthinés dans le rhumatisme blennorrhagique,

Par le Dr Balzer. (*Ann. derm.*, mai 1895.)

M. Balzer, à l'immobilisation préalable, joint des applications de pommade de Bourget (axonge 100 gr., térébenthine 10 gr., acide salicylique 10 grammes). Puis une fois que la phase aiguë est passée et que la température est à 37° depuis plusieurs jours, il prescrit des bains térébenthinés de dix à quinze minutes, au lit, dans la salle, suivant la formule de Smith ; essence de téréb. 100 gr., ess.

de romarin 10 gr., carbonate de soude 508 gr., eau 1000 gr. ; ou, suivant la formule de Howard Pinkney : émulsion de savon noir 200 gr., ess. de térébenthine 100 gr., agiter le mélange au moment de préparer le bain. Pour les bains généraux, la dose est de 100, 150, 200 gr., plus rarement 500 grammes du mélange, selon la réaction cutanée.

Menus faits de pratique journalière.

Traitement du hoquet

Par le Dr Varengot.

« L'auteur expose ainsi son procédé dans le *Journal de médecine et de chirurgie* :

« Très sujet à un hoquet tenace, je le calme toujours incontinent par le procédé que voici : Quelques secondes après une contraction, le sujet, debout, immobile, ayant relâché, s'il y a lieu, toute constriction de la ceinture, fait une demi-inspiration et aussitôt il se pince les narines et commence à boire un demi-verre d'eau à très petites gorgées, répétées, régulières, en humant, et sans respirer. On prolonge la chose le plus possible, sans trop forcer pourtant. On la renouvelle au besoin. J'ai *toujours* vu réussir cette méthode.

En voici l'explication physiologique : d'une part, repos du diaphragme, que la déglutition d'un peu d'eau et d'air permet de prolonger sans effort ; d'autre part, cette déglutition crée des mouvements péristaltiques de l'œsophage et de l'estomac, mouvements qui rompent le spasme du diaphragme, lié normalement aux mouvements antipéristaltiques dans le vomissement. L'œsophage, se contractant régulièrement, ramène par synergie la régularité des contractions diaphragmatiques. »

Eruption par intoxication codéinique.

(*Therap. Monatsschrift*, 1895).

Les exanthèmes consécutifs à l'ingestion de la codéine ne sont pas souvent mentionnés dans la littérature médicale. Le fait suivant, rapporté par Von Essen, est des plus curieux. Chez une femme atteinte d'influenza, 3 centigrammes de codéine suffirent à provoquer l'apparition d'une toxidermie médicamenteuse. L'éruption s'était manifestée sous la forme de placards érythémateux plus ou moins étendus ; ils siégeaient sur les mains, les bras et le tronc ; on en trouvait aussi au niveau de la face interne des cuisses. Les troubles fonctionnels étaient des moins accusés : ils se bornaient à un léger prurit. Pas de fièvre, ni de céphalalgie, ni de courbature. On suspendit l'usage du médicament : l'éruption pâlit aussitôt, puis finit par s'éteindre complètement ; mais elle se manifesta de nouveau à la suite d'une seconde tentative de médication par la codéine.

De l'emploi du sucre pour le pansement des furoncles et de l'anthrax.

(Richardson. *Sem. Méd.*, 5 fév. 1896.)

Il suffit de saupoudrer abondamment des cataplasmes de farine

de lin qu'on applique bien chauds sur la région atteinte. Richardson a eu rarement besoin de recourir à l'incision dans les cas d'anthrax ainsi traités.

Exanthème atropinique.

(*New-York Monatsschrift*, 1895.)

Il est bien rare que l'atropine donne lieu à des manifestations du côté des téguments : du moins les dermatologistes n'en font pas souvent mention dans leurs ouvrages. Le cas, rapporté par M. Friedenberg, est des plus intéressants et mérite d'être signalé. Il s'agit d'une fillette âgée de onze ans, atteinte d'une iritis syphilitique contre laquelle on avait prescrit des instillations d'atropine. Au cours de ce traitement, on vit se produire des efflorescences cutanées érysipéloïdes, qui siégeaient au niveau des paupières et sur les joues de l'enfant. Chose remarquable et qui prouve bien ici la relation de cause à effet, l'exanthème se dissipait toutes les fois qu'on venait à suspendre l'usage des instillations, mais il se reproduisait fatalement dès que celles-ci étaient de nouveau employées.

L'auteur s'empresse d'ajouter que ce pseudo-érysipèle n'avait rien de commun avec certaines blépharo-conjonctivites qu'on voit survenir chez les sujets qui font pendant trop longtemps usage des instillations atropiniques.

Empoisonnement par la créosote.

M. Faisans vient de faire connaître à la *Société Médicale des Hôpitaux* une observation d'empoisonnement par la créosote, chez un tuberculeux soigné par les injections sous-cutanées de créosote à hautes doses. C'est à la suite d'une injection de 140 gr. d'huile, représentant environ 9 gr. de créosote, que les accidents d'intoxication sont survenus ; on pensa d'abord à de la méningite tuberculeuse, dont le malade présentait tous les symptômes. Peu à peu tous les phénomènes ont disparu et le malade sortit complètement guéri. En somme, il s'est agi d'une pseudo-méningite due à une intoxication par la créosote. Le Dr Burlureaux, qui avait soigné ce malade rapporte qu'il a pu observer d'autres cas identiques.

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

Les Médecins dans le théâtre moderne (1),

Par M. le Dr Ollive, médecin des hôpitaux et professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes.

(*Suite et fin.*)

Mais ne désespérons pas, les idées d'émancipation de la femme sont à l'ordre du jour et, d'ailleurs, si sont parvenus à vos oreilles des échos du Congrès socialiste tenu à Breslau, au mois

(1) V. la *Chronique* des 1er et 15 février et 1er mars 1896.

d'octobre dernier, vous avez pu apprendre que les dames déléguées y représentaient les principes de l'émancipation féminine la plus radicale. Le droit de la femme, son égalité complète avec l'homme dans tous les domaines, tant sociaux que politiques, ont formé le thème des discours qu'elles sont venues développer à la tribune dans un langage parfois élégant et toujours mesuré. Je pourrais vous retracer les portraits de Mme Zetkin, de Stuttgart, de Mme Geifer, une fille du célèbre Liebnecht ou de Mme Pauline Willim, celle-ci fille d'un duc et d'une princesse, et vous seriez étonnés de voir que ces femmes n'ont rien du type sous lequel on se représente généralement la révolutionnaire, qu'elles n'ont pas davantage l'aspect d'ennemies de la Société. Ce portrait flatteur pourrait peut-être vous entraîner à leur suite, mais je ne saurais, Mesdames, vous y engager, car cette fièvre d'émancipation ne laisse pas que de rendre ou chagrin ou rêveur.

Je ne suis cependant pas sévère au point de désirer vous voir mériter l'épitaphe de la femme antique, idéal des Romains : « Elle garda la maison ; elle fila la laine. J'ai dit : Adieu, Passant. » Mais ne pourriez-vous tourner votre activité intellectuelle vers d'autres horizons ? Alexandre Vinet a écrit avec une admirable justesse : « La science instruit, enseigne ; il n'y a que la littérature qui cultive. » Méditez cette pensée, charmantes doctoresses, et songez aussi que vous faites fausse route. Ce qui nous plaît dans vos personnes, c'est votre grâce et non votre science ; et les odeurs d'iodoforme et d'acide phénique ne sauraient nous charmer.

Les belles-lettres, les arts, voilà l'influence douce qui civilise le monde. Que ce soit là votre lot, que de ce côté se tourne votre activité intellectuelle, et d'ailleurs laissez-moi vous rappeler en terminant cette suave pensée de Lamennais : « La femme est une fleur qui ne donne son parfum qu'à l'ombre. »

Quand on est en aimable compagnie, on s'oublie volontiers et je m'aperçois qu'en m'adressant à vous, Mesdames, je me suis un peu éloigné de la scène et du médecin. J'y reviens. C'est pour vous parler d'une pièce d'ailleurs venue une des dernières dans l'ordre chronologique, puisque, sans avoir jamais vu le feu de la rampe, elle a été publiée au mois de mai dernier dans la *Revue de Paris*.

Il y a quelques années, il y eut grand bruit dans la presse, grande émotion dans le monde scientifique, anxiété vive dans le corps médical : on accusait un chirurgien, trop avide d'expérimentation, d'avoir inoculé le cancer à une malade. On ordonna une enquête. Vous savez ce qu'une enquête est toujours chez nous, souvent aussi chez les autres : un enterrement dont les commissaires-enquêteurs conduisent le deuil, une inhumation dont le carton vert devient le respectable et silencieux tombeau.

Sur ce sujet si délicat, M. François de Curel a écrit une pièce en trois actes : *La nouvelle Idole*. L'idole c'est la science, idole à laquelle on sacrifie tout... même l'humanité.

Au moment où la pièce commence, Albert Donnat, professeur distingué, savant dont le nom remplit toutes les académies, est menacé d'une enquête. Les journaux du matin font allusion, sans le nommer, à son audacieuse expérimentation ; demain ce sera le grand scandale. Cette nouvelle est apportée à Mme Louise Donnat par sa sœur Jeanne.

Albert Donnat n'est pas encore rentré et quand tout à l'heure il viendra rejoindre sa femme et sa belle-sœur il trouvera auprès d'elles la jeune Antoinette, à qui il avait donné rendez-vous pour suivre les progrès de l'inoculation pratiquée sur elle. Mais quelle n'est pas sa surprise en constatant que celle qu'il avait cru phtisique jusqu'à la moelle des os se trouve aujourd'hui dans un état de santé presque florissant, se plaignant seulement de l'existence d'un petit bouton à peine rouge, premier symptôme du mal inoculé. Alors, entre Louise et son mari, éclate une scène dans laquelle Albert Donnat s'efforce de soutenir la légitimité de son expérimentation : « S'il est permis à un général de faire massacrer des régiments entiers pour l'honneur de la Patrie, c'est un préjugé de contester à un grand savant le droit de sacrifier quelques existences pour une découverte sublime, comme celle du vaccin, de la rage ou de la diphtérie... Pourquoi ne pas admettre d'autres champs de bataille que ceux où l'on meurt pour le caprice d'un prince ou l'extension d'un pays ? ... Pourquoi n'y aurait-il pas de glorieux carnages d'où sortiraient vaincus les fléaux qui dépeuplent le monde ? ... Le petit soldat, frappé d'une balle, qui râle, au creux d'un sillon, souffre d'autres tortures, et presque toujours pour une moins belle cause que le malade anesthésié dont les dernières heures, habilement suivies, conservent à la société des milliers d'individus. Oui, j'ai défendu ces idées-là, et malgré mon chagrin, je ne rétracte rien. »

Mais n'est-il pas des conquêtes pacifiques ? N'est-il pas des conquêtes qui permettent à la Patrie d'épargner le sang de ses enfants, comme à la science d'économiser un grand nombre de vies humaines, sans que les étapes de la conquête soient marquées par d'innocentes victimes ? Et combien n'ai-je pas été plus profondément ému par les hésitations, que dis-je, par les angoisses du grand savant, à qui dans un immense élan d'admiration et de reconnaissance, l'humanité, avec Paris, vient de faire de magnifiques funérailles, quand s'est livré en lui ce combat après lequel il s'est décidé à inoculer à l'homme la moelle d'un animal enragé en vue d'empêcher le développement possible de la rage. C'est que celui-là possédait au plus haut degré, ainsi que l'a écrit avec tant de vérité un maître éminent, M. le professeur Bouchard, les qualités sans lesquel-

les un médecin reste au-dessous de sa mission : le savoir, l'intelligence, la patience, la persévérance, la bonté. C'est avec toutes ces qualités que la belle et grande figure de notre savant s'est fixée dans le souvenir populaire, et celui que nous nommions le Grand Pasteur, la foule de ceux qu'il avait sauvés l'appelait le bon M. Pasteur.

Heureux d'avoir pu évoquer ici la grande figure du savant dont la France entière porte le deuil, mais dont elle est si fière de pouvoir s'enorgueillir, je reviens à la pièce de M. François de Curel.

Je ne vous ai pas dit que Louise Donnat n'avait pour son mari aucune affection, qu'elle vivait pour ainsi dire en dehors de lui. Tout le second acte se passe dans l'appartement d'un certain Maurice Cormier qui s'est beaucoup occupé de psychologie, a écrit un grand ouvrage sur les personnalités sous-conscientes, et doit être, d'après Louise, un guérisseur des âmes. C'est auprès de lui que la pauvre femme vient chercher des consolations. Mais leur tête-à-tête est interrompu par l'arrivée du docteur, et, d'une chambre voisine, Louise assiste à l'entretien qui a eu lieu entre Maurice Cormier et Albert Donnat. Ce dernier est venu remettre à Maurice, en qui il a si mal placé sa confiance, une série d'observations parmi lesquelles se trouve la sienne propre. L'expérimentateur désespéré n'avait rien trouvé de mieux que de faire le sacrifice de sa vie en s'inoculant lui-même. Aussi, quand le docteur parti, Louise Donnat se retrouve devant Maurice Cormier, ce ne sont plus les mêmes sentiments qui l'animent envers son mari. Si, d'après le premier, « les cœurs meurtris ne sont plus bons qu'à nourrir des passions insensées, » le second lui a appris « qu'il croît sur les ruines une autre fleur que l'amour : c'est l'esprit de sacrifice. »

Le troisième acte va voir la réconciliation complète ; mais il est une scène que je ne saurais oublier, scène pleine à la fois de grandeur et de délicatesse. Antoinette, la jeune inoculée, apprend à Albert Donnat qu'au moment où elle était agonisante de sa maladie de poitrine, au moment où il lui avait fait une piqûre, elle avait tout vu, tout entendu, tout compris. N'avait-il pas dit à ses internes : « Pauvre petite Antoinette, avant la fin de la semaine elle aura vu les splendeurs de son paradis. » Et elle ajoute, grande dans sa simplicité : « Me croyez-vous donc trop sotte pour comprendre que mon mal peut amener à guérir une foule de gens. Je voulais être sœur de charité et consacrer ma vie aux malades. Eh bien ! je livre ma vie en gros, au lieu de la donner en détail. »

Tout serait à citer dans cette scène qui montre combien est grande l'âme de cette enfant, et montre aussi qu'il y a quelque chose pouvant élever le plus humble au-dessus du plus savant.

Grâce à Antoinette, la réconciliation est complète entre Albert Donnat et sa femme, et la pièce se termine par cette page admi-

rable que je veux vous lire jusqu'au bout : « Louise, nous serons amis ; je t'aiderai et tu m'aideras. J'ai seulement compris ce soir que personne n'est en droit de se croire supérieur aux autres. Antoinette, toi et moi, portons notre fardeau, chacun de son mieux, pour des raisons très différentes, et, en réalité, parce que nous avons tous trois les mêmes instincts de beauté morale. La religion, l'amour, l'ardente curiosité du vrai, sont les chênes immortels, le long desquels s'élèvent comme d'audacieuses lianes, les sublimes espoirs de l'humanité. Au bout de leur essor, quel soleil trouveront-ils ? Toute marée dénonce, au delà des nuages, un astre vainqueur ; l'incessante marée des âmes est-elle seule à palpiter vers un ciel vide ? Je l'ai longtemps juré... Je jurais tant de choses dont j'ai eu le démenti, et je viens d'en apprendre tant d'autres d'une bouche d'enfant !... Sans elle, je serais encore à rugir d'angoisse, ballotté entre mon jugement et mon remords, les poings crispés devant l'insoluble problème du sacrifice. Certes, elle ne m'en a pas donné la solution : j'ignore pourquoi la douleur existe et pourquoi l'unique symbole qui ait pu s'imposer au monde est un instrument de torture ; mais à contempler Antoinette, si noble dans sa simplicité d'esprit, j'ai découvert que la science est un moyen, et pas le seul, d'aller haut vers on ne sait quelle splendeur. Je cherchais une raison, pour nous autres savants, d'accepter la loi du sacrifice, sans voir que les humbles ont gravi les premiers l'âpre sentier qui mène à l'infini. Nous leur devons d'avoir montré la route.

M. François de Curel vient, dans la *Nouvelle Idole,* de nous peindre un médecin savant, amoureux, trop amoureux de la science, avide de recherches, curieux de découvrir l'inconnu. M. Henri Lavedan, encore un de ces jeunes que M. René Doumic nous a présentés avec son délicat talent et que l'on peut classer parmi les futurs triomphateurs du théâtre, M. Henri Lavedan vient de mettre à la scène un médecin d'un type bien différent, le Dr Guénosa.

Ceux de vous qui suivent le mouvement théâtral se sont certainement intéressés aux critiques que vient de soulever la nouvelle pièce : *Viveurs* ! Ces viveurs sont des parvenus de la bourgeoisie riche, s'imaginant qu'il est de bon ton d'afficher un débraillé d'un goût fort douteux et ils vont jusqu'au cynisme. Parmi eux s'agite le Dr Guénosa, médecin nouveau jeu qui a inventé, à l'usage de sa clientèle, non moins distinguée que fatiguée, un système de piqûres régénératrices.

Dès le soir de la première représentation de *Viveurs*, on avait reconnu dans les décors le salon d'un couturier célèbre, et la salle d'un restaurant à la mode : on cherchait aussi quelle personnalité parisienne pouvait se cacher sous le nom du Dr Guénosa. On n'a pas trouvé, et je crois qu'on ne trouvera pas ; car s'il y a à Paris, comme ailleurs, des médecins qui soient aussi

des hommes du monde, il n'y a point de médecins répondant au type que vient de nous montrer Henri Lavedan.

Allons, Dr Guénosa, je ne tiens pas à faire avec vous plus ample connaissance, et j'agirai de même avec le Dr Pellerin de *Musotte*. Vous n'êtes point des nôtres.

J'ai fini et, je l'avoue, je ne suis pas satisfait. Le médecin que je cherchais, je ne l'ai point trouvé dans le théâtre : ce n'est ni Rémonin, ni Tholozan, ni Stockmann, moins encore Guénosa. Le médecin que je cherchais c'est celui qui, aujourd'hui, joue un si grand rôle et dans la société et dans la famille. Témoin des premières joies maternelles comme de la douleur des dernières séparations, n'est-il pas souvent, au milieu des catastrophes et des chocs de la vie, l'ami et le confident ? C'est que le médecin ausculte l'âme autant que le corps, et combien de fois l'auscultation de l'âme ne lui en a-t-elle pas appris davantage! C'est qu'à cette définition, si courte et un peu prétentieuse : la médecine est l'art de guérir, — on aurait pu ajouter : c'est aussi l'art de soulager et bien plus encore l'art de consoler.

Si ce type de médecin n'est pas encore au théâtre, on le trouve déjà dans le roman. Mais, comme me le disait dernièrement M. Francisque Sarcey, quand une évolution se fait dans le corps social, elle met de longues années avant d'arriver à la scène, et, pour une pareille œuvre, il faut souvent un homme de génie....

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Médecine militaire.

De l'exercice de la médecine civile par les médecins de la marine. — Le Bureau de l'Union des syndicats ayant reçu des plaintes de divers confrères habitant des ports militaires, M. le Président de l'Union a cru devoir demander à M. le Ministre de la Marine sa manière de voir au sujet de l'exercice de la médecine civile par les médecins de la marine.

Voici la réponse que M. le Ministre a adressée à M. le Président de l'Union :

MINISTÈRE
DE LA
MARINE
—
DIRECTION
Personnel
—
BUREAU
Corps entretenus
—

Paris, le 4 décembre 1895.

Le Ministre de la Marine
A Monsieur le Président de l'Union des Syndicats médicaux de France,
28, *rue Serpente, à Paris.*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 13 du mois dernier, par laquelle vous m'avez prié de vous faire connaître

ma manière de voir sur les conditions dans lesquelles la médecine civile pouvait être exercée par les médecins de la marine.

Déjà, à diverses reprises, mes prédécesseurs ont eu à se préoccuper de la question, et je ne puis mieux faire, pour vous fixer à ce sujet, que de vous indiquer le sens des instructions qui ont été données par le Département.

Des dépêches ministérielles, portant les dates des 24 mai et 8 octobre 1887, et 29 septembre 1888, ont d'abord spécifié que les médecins de la marine doivent leurs soins aux *familles* des officiers, fonctionnaires, agents, etc., au même titre qu'aux officiers, fonctionnaires, marins et militaires eux-mêmes.

Vers la même époque, sous la date du 2 août 1888, une circulaire, prise après concert avec M. le Ministre de la Guerre, a établi que « le médecin militaire ou de la marine ne doit pas rechercher la « clientèle rémunérée, ni faire concurrence aux médecins civils : « les officiers du corps de santé sont toutefois autorisés à ne pas « priver de leurs lumières les populations au milieu desquelles ils « vivent ; l'expérience qu'ils acquièrent ainsi tourne même au bien « du service ».

En résumé, il est enjoint aux médecins de la marine, comme à ceux de la guerre, de ne pas rechercher la clientèle de manière à en tirer un revenu fructueux : aucun d'eux ne doit être réputé payer patente.

Telle est la manière d'envisager la question, qui est de tradition au Département de la Marine, et dont l'objet unique est d'assurer le service, tout en maintenant la bonne confraternité si intéressante à sauvegarder entre les officiers du service de santé et les médecins civils des ports.

Recevez, Monsieur le Président, les assurances de ma considération distinguée.

LOCKROY.

Un peu partout.

Dans sa séance du 9 février dernier, l'Académie de médecine a élu membre titulaire dans la section de pathologie chirurgicale, M. le Dr Pozzi par 53 voix sur 81 votants. Son concurrent, M. Delorme, a obtenu 28 suffrages.

M. le Dr Pozzi remplace à l'Académie le baron Larrey, décédé.

La carrière du docteur Pozzi a été particulièrement brillante. Successivement externe des hôpitaux en 1866, interne en 1868, aide d'anatomie en 1871, lauréat des hôpitaux médaille d'or en 1872, le docteur Pozzi était nommé professeur agrégé à la Faculté dès 1875, c'est-à-dire deux ans à peine après avoir été reçu docteur en médecine.

Chirurgien des hôpitaux en 1877, il se fit remarquer par ses travaux sur la chirurgie générale et s'occupa par la suite plus particulièrement de la chirurgie gynécologique, une des branches de la chirurgie qui ont le plus bénéficié de l'antisepsie.

En ouvrant ses portes à M. Pozzi, l'Académie a voulu le récompenser de vingt années de travail, consacrées tout entières à l'étude de la gynécologie. La création de l'hôpital Pascal, fréquenté quotidiennement par les gynécologues des deux mondes, la publication d'un Traité de gynécologie, dont le succès est resté sans pareil, justifient amplement le choix de l'honorable Compagnie. Les

nombreux élèves de M. Pozzi, et nous nous honorons d'être de ceux-là, se réjouiront du succès du Maître. Mais ils déploreront — et l'occasion est bonne d'en parler — qu'il n'y ait pas encore à la Faculté de Médecine de Paris une chaire spéciale pour l'étude des *Maladies des femmes*, alors que les grandes villes de l'étranger (Vienne, Berlin, Munich) et même certaines Facultés françaises ont organisé depuis longtemps ce si utile enseignement.

Le centenaire de la découverte de la vaccination par E. Jenner. — Le 2/14 Mai 1896 il y aura cent ans que le docteur *Edouard Jenner* fit publiquement l'essai remarquable de l'inoculation de la vaccine de bras à bras chez l'homme (vaccine humanisée).

Les résultats obtenus par la découverte de *Jenner* ne cessent de servir à l'humanité comme moyen préservatif le plus efficace contre l'une des maladies les plus cruelles, « la petite vérole », qui, jusqu'à cette époque, faisait une quantité immense de victimes, ou bien laissait défigurés ceux qui résistaient à la mort. La méthode de *Jenner* se répandit rapidement dans le monde entier, donna non seulement la possibilité de diminuer la morbidité et la mortalité de la petite vérole jusqu'au minimum, mais fut encore la base du développement d'une féconde doctrine qui sert à prévenir et à combattre toute une série de maladies (la rage, le charbon, la diphtérie, etc.).

L'anniversaire du centenaire de la découverte de *Jenner*, ce triomphe du génie humain, qui eut une influence si remarquable sur la médecine, doit être fêté par les différentes sociétés savantes de tous les pays civilisés.

La Société russe pour la protection de la santé publique fêtera, avec l'autorisation de S. M. l'Empereur, le centenaire de cette découverte de la manière suivante :

1. Il sera ouvert un concours avec quatre primes pour les meilleurs ouvrages ou études sur la vaccination.

2. Avec l'aide du gouvernement, des institutions provinciales et municipales, des sociétés savantes et des médecins, le Conseil de la Société réunira tous les renseignements et toutes les données sur l'histoire du développement de la vaccination en Russie et publiera ces matériaux.

3. Une traduction russe des œuvres de *Jenner* sera publiée pour le jour de l'anniversaire.

4. La Société organise une exposition des objets qui ont rapport à la vaccination.

5. Une assemblée générale et solennelle sera réunie le jour du centenaire de la découverte de *Jenner*.

Le Conseil de la Société a déjà commencé à réaliser ce programme : les conditions du concours sont publiées et une souscription pour les publications est ouverte.

L'édition du centenaire contiendra :

a) un aperçu historique sur le développement de la vaccination en Russie, avec une courte notice sur ce développement dans le reste de l'Europe ;

b) une traduction en russe des œuvres de *Jenner* avec sa biographie, son portrait et les dessins d'évolution de la vaccine.

Le docteur *W. O. Hubert*, membre de la Société, s'est chargé de la rédaction de cette édition.

Cette édition contiendra environ 50 feuilles imprimées ; le prix de l'exemplaire sera de 3 Rbls.

Le Conseil de la Société prie tous les médecins de lui venir en aide, en lui faisant parvenir des renseignements, des informations, des notices, des estampes, en général tout ce qui a rapport à la vaccination.

Tous les envois seront acceptés avec reconnaissance et les noms des administrations et des personnes qui auront fait quelque envoi seront mentionnés dans l'édition du centenaire.

Les objets envoyés seront rendus dans le cas où ils ne seraient pas abandonnés par leurs propriétaires à la bibliothèque ou au musée de la Société. Dans ce dernier cas, les noms des donateurs seront inscrits dans l'édition du centenaire. Il est à désirer que les renseignements n'arrivent pas plus tard qu'à la fin du mois de Mars 1896, pour qu'il puissent être compris dans l'édition projetée.

Conditions du concours. — I. Seront admises au concours les études suivantes :

1. Sur les questions générales concernant la petite vérole et la vaccination :

a) Sur la vaccination préservative.

b) Historiques, médico-géographiques et médico-statistiques sur la petite vérole et la vaccination.

c) Cliniques, pathologo-anatomiques, bactériologiques, chimiques et autres, concernant les questions de la vaccination préservative.

d) Publications destinées à populariser l'utilité de la vaccine.

2. Sur la technique de la vaccination :

a) Rapports et études sur le perfectionnement de la préparation de la vaccine, sur la manière de sa conservation, etc.

b) Perfectionnements des instruments et des différents objets employés à la vaccination des hommes et des animaux.

c) Projets d'établissements modèles pour la vaccination.

Remarque. Ce programme n'épuise pas tous les sujets ; les auteurs peuvent réunir plusieurs paragraphes, ou bien présenter des études sur des questions non mentionnées dans ce programme.

II. Les études seront acceptées dans les langues : russe, française, allemande, anglaise ; écrites ou imprimées. Les ouvrages imprimés ne seront admis que dans le cas où ils auront été imprimés après le 2 Mai 1894.

Le terme pour la présentation des ouvrages et études est fixé au 2/14 Mars 1896, à l'adresse du conseil de la Société russe d'hygiène. S. Pétersbourg, Dmitrovski péréoulok 15.

III. Les membres du jury seront élus par le conseil de la Société.

Les résultats du concours seront proclamés le jour du centenaire à l'assemblée générale de la Société le 2/14 Mai 1896.

Les noms des lauréats seront imprimés dans les principaux journaux.

IV. Les ouvrages ou études peuvent porter la signature de l'auteur ou bien une devise répétée sur une enveloppe contenant les noms et adresse de l'auteur.

V. La première prime consiste en une médaille d'or et en une somme de mille roubles. La deuxième prime, en une médaille d'or. La troisième en une petite médaille d'or et la quatrième en une médaille d'argent.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

—

Notes pour servir à la biographie de Souberbielle.

Puisqu'il souffle un vent de Révolution, le moment ne nous semble pas mal choisi pour faire revivre au moins un instant les personnages de la légendaire Epoque. Leur silhouette se profilera avec plus de netteté au lendemain du jour où l'on a si heureusement réussi à nous restituer, dans toute sa terrifiante grandeur, la tragédie vécue de Thermidor.

Le Dr Souberbielle, que nous allons mettre en scène, fut mêlé de près à ce mémorable événement. L'Incorruptible Maximilien tenait Souberbielle en grande estime, non pas seulement comme médecin, mais encore comme républicain patriote. En sa qualité de médecin, Souberbielle donnait ses soins au dictateur qui était atteint, comme on sait, d'un ulcère variqueux de la jambe ; tandis que son ardent patriotisme le faisait désigner comme juge dans le procès des Dantonistes et de Marie-Antoinette.

Mais dans la biographie détaillée que nous avons publiée ailleurs (1), nous avons donné tout au long ses états de service ; nous n'y reviendrons donc que pour les compléter.

Souberbielle avait salué avec enthousiasme l'aurore de la Révolution.

Dès 1789, son zèle avait appelé sur lui l'attention des pouvoirs publics, et il était porté comme chirurgien-major « sur le contrôle » des *Vainqueurs de la Bastille*. C'est à ce titre qu'il rédigea le certificat que nous reproduisons ici sans modification, en le faisant précéder d'un certificat analogue, mais conçu en termes différents et dont le signataire était un collègue de Souberbielle.

Nous soussignés, chirurgiens commissaires nommés pour la visite des vainqueurs de la Bastille certifions à qui il appartiendra avoir visité le nommé Michel Beizier et lui avoir trouvé le bras droit luxé dans son articulation avec l'avant-bras, laquelle luxation n'ayant pas été réduite dans le temps de son traitement a formé adérence et par là est devenue incurable. Il laisse le dit Beizier estropied pour la vie nous certifions que d'après les renseignements que nous avons pris le dit Beizier eut le bras luxé par une chute dans les fossés de la Bastille lors du siège de ce forts.

En foy de quoi nous lui avons livrés le présent certificat pour lui servir ainsi que de raison à Paris, le 5 septembre 1790.

Demarque Duleaud
Vinqueur de la Bastille ch. major de la garde nationalle parisienne Section des 15-20.

(1) Le *Cabinet secret de l'Histoire*, Paris, 1895.

Je soussigné chirurgien-major et commissaire des vainqueurs de la Bastille certifie avoir examiné l'avant-bras droit du nommé Michel Beizier, que j'ai trouvé luxé à son articulation avec le bras, laquelle luxation n'ayant pas été réduite lors de son accident je la regarde aujourd'hui comme incurable et le dit Beizier étant estropié pour le restant de ses jours et par conséquent incapable de pouvoir exercer son métier de cordonnier en foi de quoi je lui ai délivré le présent pour lui servir et valoir, ce que de raison (1).

A Paris, le 21 novembre 1790.

SOUBERBIELLE.

Les documents qui suivent, bien que datant d'une époque très éloignée de la tourmente révolutionnaire, attestent que Souberbielle n'avait rien abdiqué de ses convictions premières.

Ce court billet écrit à un M. Jullien, de Paris, habitant rue du Rocher, 22, n'a d'autre intérêt que parce qu'il rappelle le 21 janvier 1793, la date de la mort de Louis XVI.

Très estimable et si digne homme, par toutes les qualités dont la Providence vous a favorisé dans tous les genres de mérite et qui savez en faire un si bon usage pour le soulagement de l'humanité.

Je regrette beaucoup de ne m'être pas trouvé chez moi lorsque vous avez pris la peine d'y passer. Je me rendrai demain jeudi dix chez vous sur les deux heures, pour donner à votre ami les renseignements qu'il désire sur le 21 janvier 1793.

En attendant le plaisir de vous voir, recevez l'expression bien sincère de tous mes sentiments.

Mercredi 8 janvier 1840.

Votre très dévoué.

SOUBERBIELLE.

Mais la lettre qui vient ensuite est beaucoup plus significative. Elle est adressée à Cabet, l'utopiste du royaume d'Icarie, l'auteur d'une *Histoire de la Révolution*, parfaitement inconnue, du reste, à qui Souberbielle accordait cependant, comme on va le voir, ses préférences. A dire vrai, il disait autant de bien de l'*Histoire des Girondins*, de Lamartine, qui lui avait fait l'insigne honneur de prendre au sérieux ses incohérents bavardages.

La lettre de Souberbielle à Cabet fut écrite le 25 mai 1840. En voici la teneur :

Monsieur

Témoin et acteur dans les principaux évènements de la Révo-

(1) Nous devons communication de ces pièces si curieuses à l'obligeance de M. P. Dablin, collectionneur fervent et éclairé de tout document de quelque prix se rattachant à la Révolution.



Dr Souberbielle

lution depuis 1789, ayant eu occasion de connaître particulièrement Robespierre dont j'ai pu apprécier toutes les vertus, ayant personnellement connu les principaux personnages, j'ai lu avec un vif intérêt les écrits qu'on a publiés sur cette glorieuse et immortelle Révolution, œuvre de l'héroïque courage du Peuple, guidé par l'instinct de sa conservation : mais après avoir lu ces écrits, je me disais toujours douloureusement : je mourrai donc sans avoir lu une véridique histoire de la Révolution !

Je viens de lire la vôtre, Monsieur, dans laquelle vous rapportez textuellement les discours, les opinions, les récits des différents partis ; et dans laquelle vous semblez constituer vos lecteurs en un grand Jury au jugement duquel vous soumettez toutes les pièces et votre propre appréciation des hommes et des faits. Cette appréciation me paraît si juste, le tableau si fidèle et si parlant, que je puis actuellement mourir content et satisfait :j'ai enfin lu une véritable *Histoire de la Révolution française.*

Je vous prie d'agréer l'expression de la profonde estime de votre dévoué serviteur,

Le Dr SOUBERBIELLE (1).

Ce n'est pas à cause du caractère intime de la lettre, mais c'est surtout en raison de la qualité du destinataire que nous faisons figurer dans notre petit dossier la lettre reproduite ci-après.

Monsieur l'abbé CONTANT
Curé de Raveau près la Charite.
A RAVEAU.

Décise, le 20 juillet 1830.

Mon cher curé et ami,

Nous nous attendions à vous voir arriver à chaque jour de printemps, avec M. le curé de Chaulnes, accompagnez de vos aimables nièces et sœur avec le brave Vassaur, qui s'était rendu caution; vous nous avez tenus le bec dans l'eau (un peu trop malheureusement) bernic, nous étions cependant disposés à vous recevoir de notre mieux, nos batteries étaient prêtes, les bordées du Mulseau, du Champagne, du Jurançon, etc., etc..... vous auraient prouvé le plaisir que nous aurions eu à vous voir, enfin ce qui est différé n'est pas perdu, et je vous rappellerai à votre parole d'honneur, lorsque je serai de retour à Paris.

Je suis passé bien près de vous il y a 10 ou 12 jours, mais je me rendais en toute hâte à Décise pour y opérer de la pierre l'épouse de M. De Cray, maire et notaire dans cette commune.

(1) Nous ne saurions trop remercier M. G. Caïn, l'éminent artiste, de nous avoir autorisé à reproduire et à publier cette pièce, qui fait partie de la si précieuse collection d'autographes qu'a su réunir avec tant de goût le peintre des Incroyables et des Merveilleuses.

Je lui (ai) extrait un gros calcul, comme Dieu est juste dans la distribution de ses grâces, il était tout naturel qu'il fit une plus grosse part au pasteur qu'à la brebis, cependant la pierre de Mme De Gray pèse 4 onces vous voyez qu'elle peut déjà compter.

Elle est arrivée à son 8e jour sans avoir éprouvé le plus léger accident, elle était pourtant dans un bien triste état, la pierre ôtée tout a disparu, il y avait 2 mois qu'elle ne quittait pas le lit, elle sera guérie promptement. Il est venu me trouver un ancien militaire qui a aussi la pierre pour que je l'opère, j'ai grand peur qu'il ne s'en tire pas bien.

Je vous embrasse tous de tout mon cœur.

SOUBERBIELLE.

Soyez assez bon pour me donner des nouvelles de votre santé, qu'on m'a dit en passant à Cosne qu'elle était fort bonne.

Je serai plus heureux que cela me soit confirmé par vous.

Suit une attestation du curé opéré et reconnaissant :

M. le docteur Souberbielle, élève du frère Cosme, de précieuse mémoire pour l'humanité m'a extrait un calcul ayant sept pouces et demi de circonférence et 3 pouces et demi sur son plus fort diamètre. J'ai été guéri de cette douloureuse et périlleuse opération en moins d'un mois sans avoir le moindre accès de fièvre.

A Raveau, le 23 juillet 1830.

CONTANT,

Ancien chanoine curé de la desserte de Raveau.

Nous terminerons enfin cette série d'autographes par un reçu d'honoraires qui montre, sans qu'il soit besoin de s'y étendre, que Souberbielle estimait ses talents à une assez haute valeur.

2 février 1826

—

Reçu de M. Denise la somme de trois mille francs pour mes Honoraires de l'opération de la pierre que je lui ai faite le 21 mars dernier, ensemble tous traitements subséquents.

Paris, le 2 février 1826.

SOUBERBIELLE.

Combien de *casseurs de pierres* du temps présent se contenteraient de pareils honoraires !

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

3e ANNÉE. N° 7. 1er AVRIL 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS LECTEURS ET ABONNÉS

—

Un certain nombre de nos abonnés de l'étranger se plaignent de n'avoir pas reçu le dernier numéro de la *Chronique Médicale.*

Comme nous les avons, à plusieurs reprises, avisé de nous transmettre le montant du renouvellement de leur abonnement, ils ont été dûment prévenus, et ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes de l'interruption du service du journal.

Nous leur rappelons une fois de plus qu'ils peuvent nous faire remettre le montant de l'abonnement, soit 14 francs, par l'intermédiaire des libraires avec qui ils sont en relations d'affaires. C'est le mode de recouvrement le plus pratique.

Nous ne pouvons garantir l'envoi *régulier* du journal qu'aux seuls abonnés. Nous continuerons néanmoins, encore quelque temps, à servir gratuitement le journal à ceux de nos confrères qu'il est susceptible d'intéresser, dans l'espoir qu'ils voudront bien un jour nous savoir gré des sacrifices que nous faisons — *en s'abonnant.*

L'ADMINISTRATION.

Nous renvoyons à un prochain numéro la suite de l'étude du Dr Chéreau sur *les Médecins à la Convention*, d'abord parce que l'abondance des matières nous y contraint et puis parce que nous nous proposons d'augmenter d'un certain nombre de notes le travail de notre con-

frère, qui a été écrit il y a plus de trente ans et qui a besoin d'être *rajeuni*.

Nous commencerons dans le numéro du 15 avril la publication d'une correspondance *inédite* du célèbre médecin génevois *Tronchin*. Cette correspondance, qui ne comprend pas moins de 40 lettres, nous a été confiée par M. le Dr *P. Triaire*, professeur à l'École de Médecine de Tours, que nous remercions ici publiquement de cette importante contribution.

La *Chronique Médicale* publiera, dans le cours de l'année 1896, une série d'autres travaux *inédits*, sur lesquels nous aurons occasion de revenir avec de plus amples détails.

Nous rappelons, à cette occasion, que nous poursuivons dans notre revue la publication des études déjà annoncées :

Les Médecins ignorés (suite) ;

La Maladie de la Princesse de Lamballe ;

Les Superstitions de Napoléon Ier ;

Des Autographes inédits de *Dupuytren*, *Dubois*, *Corvisart*, etc., etc.

La Rédaction.

Actualités médico-historiques rétrospectives

La Psychologie morbide des hommes de la Commune,

Par M. le Dr J. V. Laborde, membre de l'Académie de médecine.

Qu'on ne se méprenne pas sur le mobile qui nous a poussé à reproduire les pages qui vont suivre. Dans un journal d'où toute politique est bannie, il ne saurait être question de vouloir ressusciter une querelle de partis. Notre éminent confrère, le Dr Laborde, qui est l'auteur du très curieux volume (1) dont nous allons donner des extraits, sait trop, d'ailleurs, de quels sentiments de respectueuse

(1) *Les hommes et les actes de l'Insurrection de Paris devant la Psychologie morbide*, Paris 1872.

sympathie nous sommes animé à son égard, pour suspecter un seul instant nos intentions. C'est parce que l'opuscule, dont nous publions des fragments, outre son puissant attrait, est devenu d'une rareté insigne, que nous avons considéré comme une bonne fortune d'avoir pu en *dénicher* un exemplaire, et que nous nous sommes empressé de faire profiter nos lecteurs de notre trouvaille.

Bien que le livre du Dr Laborde ait paru au lendemain des malheureux événements de 1871, à un moment où les personnages qui y sont dépeints étaient à peu près tous vivants, il est écrit avec un courage et une indépendance qui font le plus grand honneur au maître physiologiste. Pour les motifs que nous avons exposés plus haut, nous nous sommes cru tenu à plus de discrétion, et parmi ces portraits nous avons seulement choisi ceux qui représentent des *disparus*. Nous avons pensé que nos lecteurs nous sauraient gré de cette réserve.

... Il s'agit d'un des principaux acteurs de ce triste drame ; et, par une fatalité singulière, il a écrit de sa propre main ce que l'on pourrait appeler la sentence héréditaire. Dans une lettre récente, très curieuse également à d'autres points de vue, voici ce que nous lisons :

« ... Je pense, Monsieur que vous apprécierez ma demande, sinon pour moi, mais pour *une pauvre femme, qui n'est coupable que d'avoir donné le jour à un fils tel que moi.* »

Quel est donc cet homme qui parle ainsi de lui-même comme s'il avait le sentiment intime de sa propre situation psychique, et de la cause essentielle à laquelle cette situation est imputable ?

F.... (1) est âgé d'environ vingt-six ans, mais il n'a pas la jeunesse de son âge ; ses traits fatigués, quoique empreints d'une énergie presque farouche, portent les traces et les ravages des nombreuses péripéties d'une vie passionnée et agitée.

Enfant, il a paru manifester une vive intelligence, et il a reçu une instruction suffisante pour faire plus tard un clerc d'agent d'affaires, mais insuffisante pour lui permettre d'aborder l'étude difficile et ardue des problèmes sociaux et politiques dans laquelle il se jeta à corps perdu.

Il participait aux tendances sceptiques, athées et révolutionnaires de mauvais aloi qui ont caractérisé la génération ou plutôt le groupe de cette génération dont il a fait partie.

Comme tout déclassé, par nature et par tempérament, on le voit ne se fixer à rien, ne s'attacher à aucune position sociale déterminée et définitive ; il s'adonne tout entier aux incertitudes et aux péripéties militantes d'une vie politique malsaine et sans aspirations légitimes ; et il s'y adonne avec les deux tributs essentiels, prépondérants, de son organisation morale : une propension extrême à l'excitation, partant à la violence des paroles

(1) Nous ne mettons pas les noms en toutes lettres, parce que l'auteur n'a pas cru devoir les mettre lui-même. Mais nos lecteurs n'auront pas de peine à les deviner. (A. C).

et des actes; un contentement et une admiration de soi sans limites.

Son apparition sur la scène publique fut marquée par une manifestation tellement étrange, tellement inattendue, qu'elle remplit de surprise jusqu'aux personnes réunies ce jour-là dans une même communion d'idées. On rendait hommage à la mémoire d'un grand citoyen sur sa tombe ; tout à coup, au milieu du recueillement et du silence général, une voix aiguë, stridente, s'élève et crie :

« Vive la République ! La Convention aux Tuileries ! La Raison à Notre-Dame !...»

Cette voix sortait d'un tout petit homme, qui, pour mieux être vu et entendu, s'était perché sur un monument funéraire voisin ; et ce petit homme, c'était F....

Il venait de se révéler ; et, à partir de ce moment, on le retrouve, avec les dispositions d'un esprit à la fois bizarre et violent, mêlé à toutes les menées politiques de cette époque, faisant partie active de ce groupe de déclassés, qui a fourni, ainsi que nous le verrons, la plupart des faiseurs de complots, des orateurs favoris des réunions publiques, et enfin des acteurs désignés du dernier drame qui vient de se jouer.

Sans cesse aux prises avec la police, il errait constamment de Mazas à Sainte-Pélagie et *vice versâ*, puisant ainsi dans l'exaspération d'emprisonnements réitérés un surcroît et comme un aliment nouveau à ses idées et à ses projets de vengeance.

Les événements vinrent bientôt lui apporter une occasion favorable à la réalisation de ses projets, et il mit à saisir cette occasion un empressement fiévreux dont témoignent pleinement tous les actes qui lui sont personnellement imputables. Son nom, en effet, se rattache aux déterminations les plus violentes, aux mesures les plus excessives de cette fatale période : perquisitions, séquestrations, attentats à la liberté individuelle, à la liberté de la paresse ; exécutions sommaires, partielles ou générales; massacre des otages ; finalement, participation aux actes incendiaires.

Mais ce n'est pas tout : son intervention personnelle dans plusieurs de ces exécutions, dans une, au moins, ne paraît pas douteuse. Il résulte de nombreux et irrécusables témoignages qu'au moment de faire exécuter une de ces malheureuses victimes, il ne put résister au désir, peut-être faudrait-il ajouter au plaisir, de frapper le premier coup : il visa le front, toucha juste, s'applaudit, pour ainsi dire, lui-même en criant : « Vive la Commune ! » et puis, fit jeter le cadavre à la Seine.

F.... a de lui une opinion trop haute pour souffrir la contradiction ; il ne daigne même pas s'expliquer devant ses juges ; ce qu'il fait est bien fait, et l'on ne saurait mieux faire. Si l'on insiste, il se renferme et se drape dans un mutisme plein de dédain que le désir et le besoin de parler de soi peuvent seuls

faire rompre. La moindre étincelle, le plus indifférent motif, en apparence, allument chez lui l'excitation et la violence toujours prêtes et sans contre-poids.

Certaines particularités de son organisation physique rapprochées de ces qualités psychiques semblent être en harmonie avec elles. C'est ainsi que l'on s'accorde à voir dans la conformation des traits du visage quelque chose qui rappelle l'oiseau de proie ; le profil surtout autorise cette assimilation.

Voilà celui qui s'est dit lui-même :

« Un fils tel que moi !... »

Quelle était la femme qu'il dit « coupable de lui avoir donné le jour » ?

Cette pauvre mère, coupable, en effet, mais médicalement coupable, c'est-à-dire de cette culpabilité dont elle n'était point responsable, est morte tout récemment dans l'un de nos asiles publics d'aliénés, à l'âge de soixante-quatre ans. Il me suffira, pour vous faire immédiatement connaître son état mental, de vous donner la copie exacte de ce qui se trouve écrit sur le dossier médical affecté, dans cet établissement, à chacun des malades :

« *Accès de manie aiguë ; agitation violente ; désordre dans les idées et dans les actes ; cherche à mordre, à frapper ; elle dit qu'on va la faire brûler ; propos incohérents, menaces ; se roule à terre ; mange de l'herbe ; contusions à la face ; refuse toute nourriture ; elle est morte dans cet état.* »

On pourrait s'imaginer qu'il s'agit d'un accident final, déterminé chez une vieille femme, une pauvre mère, par l'ébranlement moral bien naturel, bien légitime qu'ont amené ses tourments et ses cruelles appréhensions. Certes, nous ne nions pas l'influence occasionnelle de ces circonstances ; mais elle a été purement occasionnelle, car il résulte de renseignements authentiques que la femme F.... avait donné antérieurement et depuis longtemps des signes non équivoques d'aliénation mentale, signes qui paraissaient être cause d'un état maniaque chronique avec démence progressive.

Il y a plus : si certaines réserves ne nous étaient pas imposées, au sujet de ces révélations, nous pourrions montrer que F.... n'est pas seul, dans sa famille, entaché d'une de ces prédispositions qui sont la marque certaine d'une transmission héréditaire...

R..... était un fruit sec dans toute l'acception du mot, non pas qu'il manquât d'intelligence, loin de là, mais ses tendances le portèrent toujours à faire une application avortée, nulle ou malsaine de ses aptitudes ; ainsi, après avoir essayé, sans succès, de l'entrée à l'Ecole polytechnique, puis à l'Ecole centrale, il se tourne, en dernier lieu, vers les études médicales ; mais il s'y livra sans suite, en amateur, en désœuvré qui a be-

soin de se couvrir des apparences d'un but sérieux ; s'il montra, en réalité, quelque application à cette étude, ce fut exclusivement pour y puiser certains enseignements de son goût, favorables aux doctrines athées et matérialistes, dont il faisait effrontément et cyniquement parade, et qu'il accouplait, en politique, aux systèmes socialistes et révolutionnaires les plus excessifs.

Tramer des complots, former des sociétés secrètes ou s'y affilier, hanter les réunions publiques et les clubs, et y étaler, dans un langage approprié par sa violence et son cynisme, ses théories subversives et négatives de tout ce qu'il y a de respectable dans la famille et dans la société ; fréquenter assidûment, avec des acolytes de son choix, certains établissements mal famés où l'on politiquait *inter pocula* et dans l'orgie, sorte d'académies borgnes d'athéisme, de socialisme de mauvais aloi, de révolutionnisme excessif, en un mot de la débauche la plus profonde des sens et de l'intelligence ; — collaborer enfin, pour la vulgarisation de ses doctrines éhontées, à quelques feuilles malsaines d'un jour, désignées, à peine parues, à la vindicte et au stigmate de la justice ; — telles étaient les préoccupations, et. on peut dire, l'existence entière de R...

On comprend que, en de telles conditions, il dut être souvent aux prises avec la police ; il faisait plus, il s'exposait à ses recherches et à ses coups, s'étudiant, avec un malin plaisir, à la dérouter, à l'agacer, à jouer avec elle ; il avait, en effet, la passion de faire lui-même de la police, d'étudier et de s'approprier, en quelque sorte, les procédés mis en œuvre contre lui ; et ce n'est pas le côté le moins curieux de cette étrange nature, que cette sorte de manie policière dont il fut possédé jusqu'au point d'arriver, hélas ! à la réaliser avec la terrible violence de ses préméditations vengeresses et instinctives.

Un jour, dans une réunion privée, composée de personnes des plus honorables et des plus respectables, notamment de jeunes demoiselles avec leurs mères, où il s'était égaré par hasard et par l'imprudence d'un ami, après avoir gardé — durant un certain temps — un silence de réserve, il se lève tout à coup, et, sans avertissement, sans préambule, il entonne une chanson doublement scandaleuse et par le langage et par les idées qu'elle exprime ; puis, la chanson terminée, au milieu de l'ahurissement général, il crie : « Vive la Révolution ! A bas les prêtres ! » Ce trait, chez un homme tel que celui-ci, n'est pas sans importance, vous le reconnaîtrez avec moi, j'en suis convaincu ; et vous l'aurez déjà rapproché d'un trait, semblable, quoique s'étant produit dans une circonstance plus solennelle, et publiquement, appartenant à F..., l'ami et le digne émule de R.... Je veux parler de l'étrange manifestation faite par F.... sur une tombe politique, et que je vous ai déjà fait connaître.

Impliqué dans la plupart des procès politiques des derniers temps de l'Empire, R.... y eut une tenue en harmonie avec les traits caractéristiques de son individualité morale ; perversion des sentiments et des idées qui sont la base de l'éducation sociale ; cynisme du langage comme des opinions, arrogance, rébellion ouverte, menaces formulées contre les magistrats et les défenseurs de l'ordre social, etc., etc.

Ses tendances impulsives trouvèrent dans les événements récents une occasion des plus favorables à leur réalisation et à leur libre développement. Il arriva enfin ce jour tant désiré où il lui fut donné de mettre à exécution l'objet favori de ses sinistres aspirations : tenir en ses mains le pouvoir absolu et discrétionnaire d'arrestations. de requisitions, de vie sur les personnes. Il en usa largement ; l'appétit était violent, la satisfaction devait lui être proportionnée. D'un signe, d'un regard, il marquait ses victimes ; d'un geste il les faisait tomber. Ses propres séides reculèrent quelquefois, une fois au moins, devant leur horrible besogne, refusant d'obéir au commandement mortel du maître, car il se repaissait voluptueusement du spectacle des exécutions qu'il ordonnait, et qui, bien que sommaires, étaient préparées par lui avec un certain raffinement de cruauté. N'est-il jamais intervenu personnellement dans ces exécutions ? Nous n'avons pas, à cet égard, des preuves directes et certaines comme pour son acolyte F....; mais j'ai tout lieu de penser qu'il ne s'est pas imposé cette privation.

Au jour de la défaite, il chercha, comme tant d'autres, à se dérober et à fuir ; de la part d'une nature où prédominait à un si haut degré le côté instinctif, il devait en être ainsi, fût-ce au prix de la lâcheté.

Livré par le hasard, on dit qu'en face du châtiment il eut le courage d'affirmer ses opinions : ne serait-ce pas parce qu'il ne pouvait pas faire autrement ?...

R..., je l'ai déjà dit, était à peine âgé de vingt-six ans ; mais ses traits fatigués, pâles et déjà profondément ridés, portaient l'empreinte d'une vieillesse anticipée ; le regard manquait de franchise, ce qui tenait, en partie peut-être, à une forte myopie ; en réalité, l'expression générale et habituelle de la physionomie avait une certaine dureté, quelque chose de farouche, et une extrême arrogance ; les narines épatées et largement ouvertes respiraient la sensualité, de même que les lèvres un peu lippues, et recouvertes en partie par une barbe longue et touffue, noire, avec des reflets fauves.

Le rire était sarcastique, la parole brève, impérative ; sa manie de terroriser le portait à enfler le timbre de sa voix, de façon à la rendre plus terriblement sonore.

Vous venez de voir comment il a usé et abusé de cette triste manie !

...... Tenez, voici un général d'armée : c'est un jeune homme de vingt-six à vingt-huit ans, à la taille fine et élancée, au visage pâle et brun, à la fine moustache.... Où et comment a-t-il fait son éducation militaire ? Quels sont ses états de service ?

D'abord commis en nouveautés, en lingerie, puis aide-pharmacien, puis correcteur d'imprimerie, puis sténographe, puis journaliste... enfin général !...

Pourtant, il est juste de dire qu'il avait livré un combat — au moins un — dans lequel il avait été victorieux ; un combat à coups de poignard contre les pompiers de la Villette. C'était vers la fin du mois d'août 1870, vous vous en souvenez, sans doute ?

Cela fit quelque bruit ; on accusait les Prussiens de l'attentat ou tout au moins de complicité ; ce qui est certain, c'est qu'un des vrais coupables était .. notre général d'aujourd'hui.

Condamné à mort, les événements du 4 septembre lui apportèrent sa grâce et sa liberté ; il continua à en user en faveur de la conspiration et de l'émeute ; il était du 31 octobre ; il fut ensuite du Comité central, puis de la Commune, et surtout du groupe des terroristes.

Vous parler de ses exploits comme généralissime est inutile ; les paroles suivantes qu'on lui attribue vous donneront une idée de sa valeur et de sa détermination martiale ainsi que de ses convictions :

« Si Dieu existait, je le ferais fusiller ! » Mais ce qu'il importe de rappeler, au point de vue de nos recherches, c'est que le ci-devant général E.... était un dissipateur émérite ; — que, reconnu et jugé incapable de gérer ses affaires, il avait été pourvu d'un conseil judiciaire pendant qu'il expiait à Sainte-Pélagie un de ses nombreux méfaits délictueux ; — qu'il était d'une violence extrême, emporté jusqu'à la fureur ; — libidineux et débauché jusqu'au scandale ; — et enfin — dernier trait qui ne vous paraîtra pas le moins caractéristique de cette organisation prédisposée — qu'il était fils d'un homme atteint de manie chronique et mort en cet état, c'est-à-dire en état de folie confirmée.

En voulez-vous un autre de ces généraux qui se nomment eux-mêmes et qui surgissent, tout faits et tout prêts, bottés et galonnés, comme une révélation subite ?

Celui-ci, récemment typographe, est du moins un ex-sergent. Aussi, comme il a l'air de se croire un vrai général ! Comme il se pavane et fait la roue sous ses larges et innombrables galons, dans sa calèche à deux chevaux, car son cheval de bataille est une calèche ! Comme il se plaît à lui-même, et comme il se regarde complaisamment, à moins qu'il ne regarde le ciel, où il semble chercher ses inspirations militaires !

En le voyant du côté de Neuilly — et je l'ai souvent vu —

je me représentais toujours et involontairement un de ces généraux des préaux de Bicêtre ou de Charenton, s'affublant des oripeaux les plus voyants qu'ils rencontrent sous leurs mains, attachant à leur coiffure, quelle qu'elle soit, des plumes apportées par le vent, et ornant leur boutonnière d'un lambeau de chiffon écarlate. Ils marchent pompeusement, un sabre de bois à la main, affectant des airs de dignité et de majesté qui provoqueraient des éclats de rire s'ils n'inspiraient la pitié ; ils commandent à une armée imaginaire, passent des revues, décernent des grades et des récompenses....

Que nous en avons vu, à la calèche près, de ces généraux-là.

Malheureusement, celui-ci avait une armée, ou du moins des gens armés, et ils obéissaient à son commandement : témoin la fusillade de la place Vendôme !

Quoique ancien sergent, B.... n'en était pas moins un de ces fruits secs que le désœuvrement et l'ambition malsaine jettent dans la politique aventureuse.

Il fit partie du groupe des clubistes effrénés de 1869 et 1870, et suivit avec eux la voie qui devait le conduire à la réalisation de son rêve : être général ! Il le fut... avec une conviction telle, qu'un de ses propres amis a cru pouvoir dire de lui : « Dût-il vivre cent ans, B.... sera toujours persuadé qu'il a été général. »

Il n'est pas indifférent de noter que B.... était affecté d'un strabisme divergent très accentué, qui donnait à son regard et à sa physionomie une expression des plus étranges.

Enfin, signe particulier : chez lui, il était toujours de rouge tout habillé et coiffé du bonnet phrygien !

Je vous le disais bien que nous avions vu de ces généraux-là à Bicêtre !....

En voici un dont on a pu dire que « la vie a été si complète, si multiple, si désordonnée qu'on a peine à le suivre.... » Il s'est peint, en partie, lui-même, en des termes qui ne manquent pas d'éloquence, sous ce titre : « Les Réfractaires. » Qu'il agisse, qu'il parle ou qu'il écrive, et il a fait tout cela beaucoup, on voit apparaître bientôt, inévitablement, fatalement, dans ses actes comme dans ses paroles et ses écrits, soit de l'incohérence, soit les étrangetés les plus inattendues.

Dans son incommensurable orgueil, tout lui est insupportable, même les morts. Ecoutez-le plutôt : « Nous crierons : « Silence aux ganaches ! » et peut-être bien : « A bas les morts !... »

Et ailleurs :

« Nous déclarons que le *Misanthrope* nous ennuie.... »

...Un jour, ou plutôt un soir, que les habitués des anciennes conférences du boulevard des Capucines n'ont pas oublié sans doute, il s'écria en plein public, sans transition et sans à-propos :

« Dieu ne me gêne pas trop, je le supporte encore ; mais pour Jésus-Christ, non : je ne puis souffrir les réputations surfaites.... »

Je vous le demande, pour celui que Dieu gêne presque, que Jésus-Christ gêne tout à fait, que devaient être les autres hommes ses semblables ?... »

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Alimentation rationnelle du nourrisson et de l'enfant.

La vie est caractérisée par la réunion et l'enchaînement de deux ordres de phénomènes : 1° des phénomènes d'usure, de *destruction vitale*, ainsi que le disait Claude Bernard, qui répondent à l'activité fonctionnelle de l'organisme ; 2° des phénomènes plastiques ou de *création vitale*, qui répondent au repos fonctionnel.

Chercher à se rendre compte de l'alimentation rationnelle d'un individu, c'est-à-dire se demander ce qu'il devra normalement absorber pour se maintenir en état de santé, semble donc équivaloir à donner la solution d'un problème d'ordre mathématique. On se trouve en présence d'une équation dont le premier terme, les apports nutritifs, doit en égaler un second, représenté par les divers éléments utiles ou inutiles, en lesquels l'organisme, par son jeu naturel, saura dissocier ceux-là. D'un côté, en un mot, les *aliments*, de l'autre la nutrition dans son sens le plus général et ses *résidus*.

Des considérations physico-chimiques et basées aussi sur la physiologie la plus expérimentale ont permis de connaître quelles devaient être la nature, la quantité et la diversité des aliments nécessaires aux divers âges de la vie pour la maintenir et l'entretenir au mieux des intérêts de l'être.

Nous savons, d'autre part, que pour une quantité de nourriture déterminée, absorbée pendant un jour ou une semaine, peu importe, pourvu que nous fixions cette durée comme unité de temps, l'enfant augmente d'un poids connu et presque invariable.

Il nous est facile de connaître combien le même nourrisson urine en un temps déterminé, et nous pouvons aussi rechercher expérimentalement et le poids de ses déjections et la quantité d'eau exhalée, pendant le même laps de temps, par les différentes voies que Vierordt comprend sous le nom de

perspiration : le problème n'est donc point insoluble. Nous en avons pondéralement tous les termes. D'une part l'entrée, de l'autre les différentes sorties, par suite le gain, représenté, sinon par l'utilisation contributive de chacun des principes immédiats à l'accroissement du squelette et des tissus de l'individu, tout au moins par ces principes eux-mêmes ou par leurs résultats massifs.

Il est indubitable que jusqu'au moment où commencent à paraître les premières dents de l'enfant, la nature ne l'ayant point doté d'appareil mécanique pour broyer les aliments solides, son tube digestif n'étant pas encore définitivement constitué pour les assimiler, le lait doit constituer toute sa nourriture.

Mais à partir de cette époque, alors que les dents commencent à percer et que les glandes salivaires se sont développées, *le lait restant toujours le fond essentiel de l'alimentation*, quelques atermoiements devront être apportés aux exigences inéluctables des premières semaines. Au lait maternel insuffisant désormais ; — l'enfant nourri au sein ne suit plus la progression pondérale de celui nourri au lait de vache ; — à l'allaitement artificiel, insuffisant aussi lui-même, on substituera une ou deux fois par jour, quelques autres aliments, tels que de légères bouillies, tout d'abord excessivement claires, mais que peu à peu on pourra légèrement épaissir. Vers le neuvième ou le dixième mois, ces bouillies pourront être plus concentrées, plus souvent répétées, et alors, suffisamment nutritives et par le lait qui entrera dans leur composition et par les adjuvants adoptés, on arrivera à un an environ, époque où l'on pourra sevrer l'enfant sans qu'il en ressente aucune action nocive.

La Phosphatine Falières, un des aliments les plus légers et les plus analeptiques connus jusqu'à ce jour, est particulièrement à recommander pendant toute cette période transitoire. Sa composition, des plus rationnelles, en harmonie avec celle du lait, vient apporter à celui-ci le surcroît d'aliments qu'il ne pourrait fournir qu'ingéré en grandes masses, et les lui offre sous leur forme la plus assimilable et la plus agréable.

Composée en effet de farines et de fécules choisies, et facilement digestibles, telles que tapioca, arrow-root (1), de sucre, de cacao, et de phosphate de chaux, non seulement elle

(1) On emploie pour les enfants diverses fécules, surtout le tapioca et l'arrow-root cuites soit avec de l'eau ou du bouillon gras, soit surtout avec du lait, ce qui est préférable. (Professeurs Tarnier, Chantreuil et Budin, in *Allaitement et hygiène des Enfants nouveau-nés*.)

renferme les mêmes principes immédiats que le lait, à savoir : des hydrates de carbone, du beurre, des matières azotées, des sels, mais encore tous ces éléments s'y trouvent à doses rationnelles et sous leur forme la plus utile et la plus assimilable. Les fécules et les farines ont subi une stérilisation préalable à une température suffisante pour tuer tous les germes pathogènes et pour solubiliser et saccharifier en partie la molécule amylacée (1). Celle-ci, par suite des modifications ainsi subies, est rendue d'une digestion plus facile et beaucoup plus assimilable. Enfin (et c'est là surtout ce qui permet de mettre la Phosphatine au-dessus de tous les autres aliments infantiles), le phosphate qu'elle renferme, à la dose minime mais suffisante de 0,20 centigr. par cuillerée à soupe, s'y trouve dans un état particulier, intermédiaire pour ainsi dire entre le règne organique et l'inorganique, c'est-à-dire apte à contribuer à la constitution minérale de la charpente osseuse, et aussi à entrer dans les combinaisons phosphorées et organiques des éléments nerveux, musculaires, sanguins, etc., etc.

Ce phosphate, contrairement aux phosphates ordinaires, qui, solubles seulement dans les acides forts, sont difficilement attaqués par le suc gastrique et traversent le tube digestif sans être assimilés, ce phosphate, disons-nous, est soluble dans les solutions les moins acides, par conséquent dans le suc gastrique. S'y trouvant alors en présence des combinaisons instables de l'acide chlorhydrique avec les peptones, la leucine, etc., il fait avec celles-ci la double décomposition, se combine avec leur matière organique et perd ainsi son caractère minéral. Il passe sous cette nouvelle forme dans l'organisme, et y est assimilé lorsqu'il arrive jusqu'à l'élément histologique susceptible de l'utiliser.

Sa neutralité absolue, c'est-à-dire son acidité nulle, permet de l'introduire sans aucun inconvénient dans l'estomac de l'enfant le plus débile, et sa solubilité parfaite autorise la mère de famille à en continuer l'emploi, sans aucun danger et avec avantage pendant un temps indéfini.

Sous l'influence de la Phosphatine Falières, à laquelle ce phosphate a donné son nom, l'enfant acquiert une constitution robuste, les muscles prennent de la fermeté, la substance nerveuse réagit à merveille, la dentition s'accomplit régulièrement, et, suivant les documents communiqués par nombre

(1) On emploie aussi, avec du lait, la farine de riz, de froment, d'orge, d'avoine ; il est bon de faire sécher au four, après les avoir étendues en couches minces sur un plat ou sur une planche, les farines qu'on destine à faire les bouillies d'un enfant. (Professeurs Tarnier, Chantreuil et Budin, *loc. cit.*)

de médecins, les diarrhées vertes, indice certain d'une nutrition pervertie, sont moins à redouter.

Menus faits de pratique journalière.

Traitement de l'érysipèle par de simples applications de vaseline.

Le Dr H. Kœster, médecin-chef de l'hôpital de Gotembourg, s'est attaché à comparer les résultats obtenus par les divers modes de traitement dans le cas d'érysipèle observés au cours des dix dernières années dans ledit hôpital. Chez une centaine de malades, on a employé les badigeonnages à l'iode, des applications d'eau blanche, de solution de sublimé ou de pommade à l'ichtyol. Dans cent autres cas, on s'est borné à pratiquer deux fois par jour des onctions avec de la vaseline sur la partie atteinte et à recouvrir celle-ci d'une compresse de tarlatane maintenue par des tours de bande disposés de façon à exercer une certaine compression. Or, M. Kœster a trouvé que les résultats de ces simples applications de vaseline ne sont en rien inférieurs à ceux que l'on obtient par des traitements plus compliqués, tant au point de vue de la mortalité que par rapport à la fréquence des accidents consécutifs et à l'extension du processus érysipélateux.

La neige et l'eau distillée.

Le *Bolletino chimico-farmaceutico* du 15 juillet dernier rapporte que M. Ettore Barbi a imaginé d'employer comme eau distillée l'eau de neige fondue. Cette eau, d'après l'auteur, présente tous les caractères de l'eau distillée : limpide, incolore, inodore, neutre aux réactifs, ne laissant aucun résidu à l'évaporation, insensible aux réactifs des sels minéraux et des matières organiques.

Or nous devons rappeler que, bien avant M. Barbi, en 1887, notre confrère, M. Labre, pharmacien à Jaligny (Allier), présentait à la Société de Pharmacie du Centre un procédé de *préparation de l'Eau distillée par fusion de la neige.* L'eau qu'il obtenait ainsi répondait, dit-il, aux caractères de l'eau *chimiquement pure*.

Dans la discussion qui suivit cette communication, notre distingué collègue, M. Huguet, fit remarquer que M. Labre avait négligé de rechercher la présence des matières organiques et des azotates que cette eau devait très probablement contenir.

M. Barbi n'a trouvé trace ni des uns ni des autres.

Est-ce à dire pour cela que l'eau provenant de la fusion des neiges soit toujours parfaitement pure ? Nous ne le croyons pas. La neige se condensant dans une atmosphère pure, et recueillie soigneusement à l'abri de toute contamination, répondra aux caractères de l'eau distillée. Mais dans les villes, et surtout dans les villes industrielles, dont l'air est chargé de fumées et de poussières, la neige ne sera pas assez vierge. Seuls, peut-être, les pharmaciens de petites villes ou des campagnes bénéficieront des avantages de cette manière de recueillir l'eau distillée par le procédé Labre. Mais, après tout, il en coûte peu pour chacun d'essayer de

faire sa provision d'eau distillée en éprouvant d'abord la pureté de la neige par les réactifs appropriés.

Faculté d'absorption des diverses matières employées pour pansements,

Par M. POLLET (1) (*Extrait*).

D'après M. Pollet, voici quelle est la faculté d'absorption des diverses matières plus ou moins employées pour les pansements :

L'éponge fine Antille absorbe...	35 fois	60	son poids d'eau.
L'éponge fine dure grecque.....	20	86	—
La ramie	15	27	—
L'étoupe	12	42	—
Les éponges artificielles........	11	92	—
Le jute..........................	10	85	—
L'ouate de bois.................	10	60	—
La mousse......................	10	»	—
La gaze antiseptique...........	6	61	—
Le lint..........................	6	62	—
Le coton absorbant.............	5	85	—
Le linge.........................	2	95	—
L'ouate de tourbe...............	1	80	—

Un procédé simple de tamponnement postérieur des fosses nasales.

M. Stephan (d'Ilsembourg) se sert, pour le tamponnement postérieur des fosses nasales, d'un procédé fort commode qui n'exige, pour tout instrument, que la première pince venue.

On prend du fil écru, on le plie en trois à six doubles, longs de 20 à 30 centimètres, en laissant pendre un bout de fil d'une certaine longueur. Les parties pliées sont ensuite tordues et bien cirées. De cette façon on obtient une sorte de mèche assez rigide pour pouvoir être insinuée dans la cavité nasale jusqu'à la paroi postérieure du pharynx. On saisit alors la mèche avec une pince introduite par la bouche ; on l'attire en dehors de la cavité buccale ; on déplie les fils et on y attache un bourdonnet d'ouate avec lequel il est facile d'obturer l'orifice nasal postérieur. Il suffit pour cela de tirer sur le bout du fil qui émerge de la narine, en s'aidant en même temps d'un doigt introduit dans la cavité buccale.

Il ne faut pas oublier de laisser pendre dans le pharynx un bout de fil attaché au tampon, afin de pouvoir aisément extraire celui-ci par la suite. (*Revue intern. de méd. et de chir.*, 10 fév. 1896.)

(1) *Journal de médecine et de chirurgie pratiques* du 25 novembre 1895.

Observations médicales sur l'emploi de la
« NEUROSINE PRUNIER »

OBSERVATION II. — *Débilité. — Anémie cérébrale.*

Mademoiselle B. D..., 20 ans.

Tempérament lymphatique, mais a joui d'une bonne santé jusqu'à l'âge de douze ans, parce qu'elle a eu une enfance heureuse.

A la suite de revers de fortune, sa famille l'a dirigée dans la voie erronée de l'enseignement, avec l'idée de lui créer un avenir.

Douée suffisamment, mais sans excès ni qualités prédominantes, rien ne lui a été épargné, ni la difficulté d'apprendre, ni le changement brusque de vie, ni le surmenage.

Au moment où je la vois, elle vient d'obtenir son brevet supérieur d'institutrice et se propose de préparer l'agrégation.

Mais son état est tel qu'un membre de sa famille, qui a été plus clairvoyant que la mère, vient me présenter la jeune fille et me demander conseil.

Cette pauvre enfant est dans un tel état de débilité qu'elle marche sans en avoir conscience. Le visage est amaigri, pâle, d'une pâleur verdâtre, les yeux agrandis, le regard vague, sans expression, éteint.

L'appétit est nul ; somnolence après les repas, si légers soient-ils ; sommeil nul ou très agité ; les membres sont, la nuit et quelquefois au milieu même de la journée, agités par des soubresauts ou des mouvements convulsifs. La marche est absolument impossible ; constipation opiniâtre. Les règles font défaut depuis deux mois et les mois précédents, elles ont paru, mais d'une teinte absolument pâle, à peine rosée.

La mémoire fait défaut ; la jeune fille répond, non sans hésitation et après avoir fait un violent effort, aux questions que je lui adresse.

J'estime que je me trouve en présence d'un cas où il convient, au double point de vue humain et de l'amour-propre professionnel, d'agir promptement. Je donne, comme unique médication, trois cuillerées à bouche de « *Neurosine Prunier* », sous forme de sirop.

Au bout de six semaines, la jeune fille me revient en excellente voie de transformation physique et morale. — Je lui donne le conseil de continuer pendant quelque temps encore la « Neurosine Prunier », mais de renoncer à l'Agrégation. *Dr Madeleine Brès.*

OBSERVATION III. — *Surmenage.*

Mlle R. de P. B., 16 ans, présente, au moment où sa mère la conduit dans mon cabinet, tous les signes de l'anémie, mais d'une anémie accidentellement acquise.

On sent qu'elle est anémique sans l'être.

Après un minutieux examen et un interrogatoire assez circonstancié, je découvre que la jeune fille est une fanatique du sport à la mode. Elle va à bicyclette; elle a commencé à en faire avec la furie de son âge dès les premiers jours ; de telle sorte que cette anémie temporaire est due au surmenage ; les nombreuses taches ecchymotiques que je constate aux mollets, aux cuisses, aux bras, et sur les différentes parties du corps, taches dues aux efforts musculaires, prouvent suffisamment qu'il y a eu excès. Je me hâte, en présence de la crainte que manifeste la jeune fille, de la rassurer en lui disant que je n'ai aucun parti pris ni pour ni contre la bicyclette, mais qu'il faut, dans ce sport comme en toute chose, une sorte d'entraînement.

En d'autres termes, si elle avait fait une ou deux heures par jour de bicyclette au lieu d'en faire 4 et 5 heures consécutives d'emblée, elle n'aurait pas eu à souffrir :

1° D'un état qui l'obligeait à renoncer momentanément à son exercice favori.

2° De suivre une médication, agréable sans doute, mais qui la contraignait à se soigner.

Ma jeune cliente a pu, au bout de quinze jours d'emploi de « *Neurosine Prunier* (sirop), remonter à bicyclette.

Je l'ai engagée à continuer à prendre de la « *Neurosine* », à se passer de Kola qu'elle n'a jamais prise, ayant instinctivement une certaine crainte à le faire. *Dr Madeleine Brès.*

ÉCHOS ET INFORMATIONS

—

Un peu partout.

La Société de médecine de Paris s'est réunie le 21 mars, à quatre heures, en séance solennelle, au siège de la Société, 3, rue de l'Abbaye, pour fêter le centenaire de sa fondation.

Au bureau avaient pris place les docteurs Ladreit de Lacharrière, président ; Bouloumié, vice-président ; Jullien, secrétaire général ; Brouardel, doyen de la Faculté de médecine.

Au début de la séance, le docteur Ladreit de Lacharrière, dans une courte allocution, a rappelé le glorieux passé de la Société.

Le docteur Jullien, qui lui a succédé, a donné lecture de la dépêche suivante :

Monsieur le président Ladreit de Lacharrière.

Nice, 20 mars, 4 h. 10 soir.

Venant de recevoir l'autorisation de Sa Majesté l'empereur de Russie d'accepter votre aimable proposition, je m'empresse de vous demander de transmettre à l'illustre Société de médecine de Paris ma vive reconnaissance d'avoir bien voulu m'honorer du titre de membre d'honneur, et de lui exprimer, avec mes sincères regrets de ne pouvoir assister aux fêtes du centenaire de sa fondation, mes félicitations ainsi que mes souhaits chaleureux pour la continuation de son activité savante et bienfaisante.

PRINCE ALEXANDRE D'OLDENBOURG.

Les applaudissements éclatent à la lecture de ce télégramme, et le docteur Jacques de Narkievicz-Iodko, de l'Institut de médecine expérimentale de Russie, qui se trouve en uniforme dans la salle, est l'objet d'une chaleureuse ovation.

Le docteur Duroziez s'est ensuite étendu longuement sur l'historique et les titres de gloire de la Société de médecine.

Son discours finement écrit, avec une pointe d'esprit rabelaisien, a soulevé à plusieurs reprises les applaudissements d'un public d'élite qui ne manquait pas de souligner les spirituelles saillies du conférencier.

La séance s'est terminée par la lecture de l'*Eloge de Duchenne de Boulogne*, qui avait été confié à la savante compétence de M. le Dr Motet (1).

Dans cette courte note nous nous garderons d'une appréciation critique raisonnée : nous regrettons seulement que M. Motet n'ait pas cru devoir donner une plus large place à l'anecdote dans son travail, du reste très consciencieux au point de vue purement technique et professionnel.

Le même soir, réception chez M. le Dr Ladreit de Lacharrière, qui

(1) Nous rappelons, et M. Motet aurait pu s'en souvenir à l'occasion, qu'il a paru dans la *Chronique Médicale* (n° du 1er février 1896), un article très documenté, dû à la plume de notre collaborateur, M. le Dr Foveau de Courmelles. M. le Dr Foveau fait, depuis deux ou trois ans, dans la presse scientifique, une campagne, qui est bien près d'aboutir, en faveur de l'érection d'une statue au génial électrothérapeute. *Suum cuique.*

a fait les honneurs de ses salons avec sa bonne grâce et sa distinction coutumières.

Le lendemain, dimanche, banquet chez Cubat, où de nombreux toasts ont été portés à la prospérité et à la longévité de la *Société de Médecine de Paris*. Nous signalerons, entre autres, les allocutions du président de la Société, de M. le docteur Viger, ministre de l'agriculture ; et celles d'un confrère écossais et d'un confrère danois, qui ont trouvé dans le cœur de tous les assistants l'écho le plus sympathique.

— Une information qui nous arrive de Russie et que nous enregistrons sous toutes réserves, après le journal qui s'en est fait l'écho. (*Lanterne*).

Le nouveau théâtre d'Odessa vient de jouer : *Suggestion hypnotique* ou *Vengeance de femme*, comédie en trois actes du docteur Feodoroff, avec danses et divertissements. Tous les acteurs qui jouaient dans cette pièce appartenaient au corps médical d'Odessa; l'orchestre lui-même était composé de médecins qui semblaient n'avoir jamais manié d'autres instruments. Enfin, la recette était destinée aux femmes et aux enfants des médecins.

— Une fort intéressante application des rayons de Roentgen vient d'être faite par M. Chapuis, professeur de physique générale à l'Ecole centrale.

Mme Cavaignac, la femme du ministre de la guerre, qui souffrait beaucoup de la présence dans sa main droite d'un fragment d'aiguille que les médecins recherchaient en vain, a été conduite par le général André, commandant de l'École polytechnique, au laboratoire du professeur Chapuis.

La main de Mme Cavaignac a été photographiée. Un cliché d'une très grande perfection a été obtenu après deux minutes de pose. Il a permis de déterminer la place où se trouvait le fragment d'aiguille qui a été retiré. Mme Cavaignac s'est trouvée immédiatement soulagée.

La Revue blanche du 15 mars 1896 contient, entre autres articles intéressants, les suivants : — *Un carnet de notes de Jules Laforgue*. — Thadée Natanson : *Berthe Morisot*. — Henry Gauthier-Villars : *Bayreuth et l'homosexualité*. — Ernest La Jeunesse : *De Maurice Barrès et des électeurs*. — Romain Coolus : *Exodes et Ballades*. —Albert-Métin : *L'Ethiopie en armes*. — Gustave Kahn : *Arsène Houssaye*. — Léon Bélugou : *Une œuvre posthume de Taine*. — Coolus : *Notes dramatiques*. — Henry van De Velde : *Le Salon de la Libre Esthétique à Bruxelles*. — Victor Barrucand : *La 7e exposition des artistes marseillais*. — Thadée Natanson : *Les expositions d'art à Paris*.

Illustrations : Portraits de Schopenhauer et de Henry Gauthier-Villars, par Félix Vallotton. — Portrait de Maurice Barrès, par Ernest La Jeunesse. — Diverses vignettes de Vallotton et Charles Doudelet.

Paris, rue Laffitte, 1. — Le numéro : 60 cent. — 12 fr. (France) et 15 fr. (Extérieur) par an.

— Un concours avait été ouvert, en 1895, par la Société française d'Hygiène, sur la question si importante de :

L'influence du logement sur la santé des habitants des petites villes et des communes rurales.

Le Président de la République avait offert pour ce concours deux magnifiques vases de Sèvres.

Dans sa dernière séance générale, la Société, adoptant les conclusions du rapport de la Commission des prix, a proclamé les noms des lauréats :

Prix du Président de la République : M. G. Baudran, de Beauvais ; médaille d'argent : M. le Dr Luigi Gasparini, de Gazzaniga (Italie) ; médaille de bronze : M. Guillemard, instituteur à Nantoux (Côte-d'Or).

Fidèle à ses traditions de vulgarisation scientifique, la Société française d'Hygiène a ensuite approuvé la mise au concours, pour l'année 1896, de la question suivante :

Le Rôle de l'hygiène au XXe siècle par l'Instruction et l'Éducation des masses.

Toute latitude est laissée aux concurrents pour traiter la question au point de vue général ou spécial. La Société affecte à ce concours une médaille d'or, deux médailles d'argent et trois médailles de bronze.

Les mémoires, qui ne devront pas dépasser trente-six pages in-8°, seront remis, dans la forme académique, avant le 1er décembre 1896, au siège de la Société, 30, rue du Dragon, à Paris.

1er *Itinéraire* (viâ Calais, Laon, Reims, Chaumont, Belfort, Delle, Bâle), route la plus courte et la plus rapide; trains et bateaux anglais de jour et trains express de jour du Saint-Gothard.

2e *Itinéraire* (viâ Calais, Laon, Reims, Nancy, Epinal, Belfort, Petite-Croix, Mulhouse, Bâle); trains et bateaux anglais de nuit et trains express de nuit du Saint-Gothard.

La durée moyenne du trajet entre Londres et Milan est de 30 heures.

—

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

—

Paris à Londres par Rouen, Dieppe et Newhaven

(*Voie la plus économique*)

Double service quotidien à heures fixes

(Dimanche compris)

Départ de Paris Saint-Lazare: 9 h. 30 matin, 9 h. soir.

Arrivées à Londres: London-Bridge, 7 h. soir, 7 h. 40 matin; Victoria, 9 h. matin, 8 h. 50 matin.

Départ de Londres: London-Bridge, 9 h. matin, 9 h. soir; Victoria, 9 h. matin, 8 h. 50 soir.

Arrivées à Paris Saint-Lazare: 6 h. 35 soir, 8 h. matin.

Prix des billets:

Billets simples, valables pendant 7 jours: 1re cl., 43 fr. 25; 2e cl., 32 fr., 3 cl. 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois: 1re cl., 72 fr. 75; 2e cl. 52 fr. 75; 3e cl. 41 fr. 50.

Service postal

Le service postal pour l'Angleterre (viâ Dieppe, Newhaven) est assuré par le train partant de Paris Saint-Lazare à 9 h. du soir.

Les lettres déposées avant 8 h. 25 du soir au bureau de la rue d'Amsterdam et celles jetées dans les boîtes de la gare Saint-Lazare (salle des Pas perdus) avant 8 h. 50, sont distribuées le lendemain matin à Londres.

Transport en grande vitesse

de messageries, primeurs, fruits, légumes, fleurs, etc., entre Paris et Londres.

Trois départs par jour toute l'année

Les expéditions remises à la gare Saint-Lazare pour les trains partant à 3 h. 40, 4 h. 10 et 9 h. soir parviennent à Londres le lendemain à 8 h. 45, 9 h. 15 du matin ou à midi 45.

—

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

—

Des Bagages à domicile dans Paris.

Les voyageurs se rendant à une destination quelconque sur le réseau P.-L.-M. peuvent faire enlever, chez eux, leurs bagages pour s'éviter les ennuis de la descente de leur appartement, du transport à la gare et de l'attente aux guichets d'enregistrement.

Il leur suffit d'adresser leur demande, 24 heures à l'avance aux bureaux de la Compagnie, 6, rue Sainte-Anne, 88, rue Saint-Lazare ou à la gare 20, boulevard Diderot.

Lorsque l'enlèvement des bagages a lieu dans la matinée, les voyageurs peuvent prendre tous les trains de l'après-midi, à partir de 2 heures. Si les bagages sont enlevés dans l'après-midi, les voyageurs peuvent prendre les trains du soir à partir de 7 heures ou les trains du lendemain matin.

Sur la présentation du reçu qui leur aura été remis à leur domicile, les voyageurs recevront leur billet de place et leur bulletin de bagages, à l'un des guichets de délivrance des billets, contre le paiement de leur montant et du prix de l'enlèvement des bagages compté à raison de 0 fr. 30 par fraction indivisible de 10 kilos avec minimum de 2 fr. 50.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Blessures par grains de plomb de l'organe de la vision.

(Thèse de Paris 1896. Félix Alcan, éditeur.)

Dans ce travail, très étudié, on trouvera tout ce qui concerne cette intéressante question. L'auteur, procédant par ordre, s'occupe d'abord des blessures des différentes parties de l'organe de la vision. Une deuxième partie est consacrée aux grains de plomb extra-oculaires ou orbitaires. Etude clinique, procédés à employer dans le diagnostic, marche à suivre dans le traitement, tout cela est bien traité conformément aux idées de la majorité des ophtalmologistes. Nous ne ferons qu'une critique, c'est au sujet de l'interprétation de l'ophtalmie sympathique si fréquente à la suite de ces blessures. Si l'on consultait tous les ophtalmologistes à ce sujet, je doute que la majorité fût en faveur de la théorie infectieuse de Deutschmann, acceptée par l'auteur. Ce sont les blessures de la région ciliaire qui sont les plus dangereuses au point de vue de l'ophtalmie sympathique ; tout le monde est d'accord à ce sujet, Sont-elles donc plus souvent infectieuses que les autres ? Non, mais la région ciliaire est un véritable ganglion nerveux dont l'irritation soit par une blessure récente, soit par une cicatrice, peut avoir un retentissement sympathique sur l'autre œil sans qu'il y ait lieu de faire intervenir l'infection.

Leçons de Clinique médicale (Hôtel-Dieu, 1894-1895), par le Dr Pierre Marie, professeur agrégé à la Faculté de médecine. 1 vol. in-8° avec 57 figures, 6 fr. Paris, Masson et Cie, éditeurs.

Ce volume contient quelques-unes des leçons faites à l'Hôtel-Dieu par M. Pierre Marie pendant un remplacement du professeur G. Sée. La série de ces 16 leçons est consacrée aux sujets suivants : *Rhumatisme chronique infectieux et rhumatisme chronique arthritique.* — *Déformations thoraciques dans quelques affections médicales* (particulièrement « thorax en entonnoir »). — *Des diabètes sucrés* (3 leçons, contenant des documents intéressants sur différents points, tels que l'intervention chirurgicale dans le diabète, le diabète conjugal, la pluralité des diabètes sucrés, l'hémiplegie des diabétiques, etc.). — *Du diabète bronzé* (l'auteur donne un tableau général de cette affection et soutient qu'il s'agit non pas d'une complication

du diabète sucré, mais d'une entité morbide spéciale plus ou moins voisine du diabète pancréatique). — *Albuminurie cyclique* (celle-ci dans sa forme pure due à un trouble dans l'action du grand sympathique). — *Cyanose congénitale par malformations cardiaques* : l'auteur étudie celles des malformations cardiaques qui sont compatibles avec une certaine survie, les seules qui en réalité intéressent le clinicien. — La dernière leçon est consacrée à la *Neurofibromatose généralisée*, affection encore peu connue du public médical, bien qu'assez fréquemment observée.

Linarix (Ch.). *La Savoie médicale et pittoresque*, 1 vol. rel. souple 5 fr.; net 4 fr.; Maloine, éditeur, Paris.

Cet ouvrage, d'une lecture attrayante, est bourré de documents sur l'hydrothérapie thermale, sur les sanatoria dans les Alpes, en même temps que de descriptions pittoresques de nos magnifiques montagnes de la Savoie. Des phototypies nombreuses accompagnent le texte dont elles rendent ainsi la lecture plus agréable, en mettant sous les yeux les types et les paysages décrits.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les médecins dans le théâtre moderne ; Discours prononcé dans la séance du 9 décembre 1895 à la salle des Beaux-Arts, par M. le Dr Ollive, président de la Société Académique de la Loire-Inférieure (Nantes), L. Mellinet et Cie, 1895.

Le sanatorium des tuberculeux ; Etude climatologique et thérapeutique, par le Dr Samuel Bernheim ; Paris, Maloine, éditeur, 1896.

Calcul très volumineux de l'amygdale gauche, par les Drs Anthelme Combe et Dubousquet-Laborderie (Communication à l'Académie de Médecine, mai 1895) ; Paris, Imprimerie V. Goupy, 1896.

Conta da gerencia financeira e estatisticos economica e da populaçao, relativas ao anno economico de 1892-1893 ; par Pedro Batista Ribeiro ; Lisboa, 1895.

La vie privée d'autrefois ; Les Magasins de Nouveautés, par Alf. Franklin ; Paris, Plon, 1896 (nouvelle édition).

La vie privée d'autrefois ; L'Enfant ; La Naissance ; Le Baptême, par Alf. Franklin ; Paris, Plon, 1895.

Une conspiration royaliste pendant la Terreur ; Le Baron de Batz (1792-1795), d'après des documents inédits, par G. Lenôtre ; Paris, librairie académique Didier, Perrin et Cie, libraires-éditeurs, 35, rue des Grands-Augustins, 1 vol. in-8, 7.50.

Les quartiers de Paris pendant la Révolution, 1789-1804, texte et plans reconstitués d'après des documents inédits, par G. Lenôtre, 3e fascicule. Paris, Bernard et Cie, 53 *ter*, quai des Grands-Augustins, 1896.

NÉCROLOGIE

Le professeur Sappey.

Le professeur Sappey, membre de l'Institut, doyen d'âge de l'Académie de médecine, a terminé le 13 mars, à Paris, sa longue et honorable carrière.



Professeur SAPPEY

Né à Cerdon (Ain), le 10 août 1810 (1), Marie-Philibert-Constant Sappey était le dernier représentant de l'enseignement de cette anatomie descriptive classique, qui rendit longtemps célèbre l'école de Paris.

Sappey a parcouru tous les échelons de la hiérarchie médicale, jusqu'aux plus élevés, n'ayant jamais cessé de se livrer à ses travaux de prédilection, accomplis d'ailleurs avec un esprit vulgarisateur souvent original, il a certainement perfectionné la technique anatomique, les injections : les procédés de dissection, etc.

Successivement interne des hôpitaux en 1836, docteur en médecine en 1843, agrégé en chirurgie et chef des travaux anatomiques en 1859 (2), membre de l'Académie de mécecine en 1862 (qu'il a présidée en 1887), professeur d'anatomie en 1867, Sappey fut élu membre de l'Institut (Académie des sciences) en 1886.

Ses travaux pour son époque ont été considérables. Nous citerons entre autres : *Recherches sur l'appareil respiratoire des oiseaux* ; *Etude sur l'appareil mucipare des poissons* (1847) ; *Traité d'anatomie descriptive*, en 4 vol. (plusieurs éditions) ; *Recherches sur la conformation extérieure et la structure de l'urèthre de l'homme* (1854) ; *Anatomie, physiologie, pathologie des vaisseaux lymphatiques considérés chez l'homme et les vertébrés* (1874) ; *Atlas d'anatomie descriptive* (1879) ; *Etudes sur l'appareil mucipare et sur le système lymphatique des poissons* (1880).

Modeste, bienveillant pour tous, sincèrement honnête, le professeur Sappey est resté jusqu'au bout l'amant fidèle de la science pure ; il était de ces savants dont l'espèce se fait malheureusement de plus en plus rare !...

D[r] A. Dureau.

Erratum

Nous avons, il y a quelque temps, annoncé la mort de notre confrère et ami le docteur Hubert. Nous nous empressons aujourd'hui de rectifier cette regrettable erreur : notre ami Hubert non seulement n'est pas mort, mais il est en pleine voie de guérison. Ses nombreux amis se réjouiront avec nous de le savoir à la veille de reprendre ses occupations professionnelles.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Deux inventions de ce temps inventées au siècle dernier. — Dans les *Mémoires du Duc de Croÿ*, publiés par la *Nouvelle Revue rétrospective*, on lit ce passage :

« Le 25 avril, j'allai voir Bomare (le naturaliste Valmont de Bomare) et son cabinet ; il me montra un lit très bien inventé pour les malades.

(1) Le 10 avril, dit à tort Mathias Duval, à Cerdon, près de Bourg, dans l'Ain, le pays natif de Bichat et Robin.

(2) M. Duval dit qu'il fut aide d'anatomie en 1840, puis prosecteur et enfin chef des travaux anatomiques à la Faculté en 1858. Il résulte de nos recherches que Sappey fut aide d'anatomie en 1841, agrégé de chirurgie en 1847, mais nous ne sachions pas qu'il ait été prosecteur.

De là je me rendis chez M. Cadet, apothicaire, où se faisait l'expérience du diamant ; M. de Lavoisier, fermier général et membre de l'Académie des sciences, opérait. »

Pourrait-on nous donner de plus amples détails sur ces deux inventions ? Les journaux de l'époque en ont-ils fait mention? Est-il question des expériences sur le diamant dans les œuvres du chimiste Lavoisier ?

Hector Querens.

Quel était le secret de Louis-Philippe ? — L'écrivain qui se cache sous le pseudonyme de La Palférine, vient de publier, dans l'*Echo de Paris*, une lettre datée du 15 septembre 1840, à laquelle une récente communication à l'Académie de médecine sur la procréation des sexes, donne un intérêt tout particulier d'actualité.

« Je la retrouve, dit-il, après m'être desséché les doigts dans cette poussière fine des papiers anciens qui est, au toucher, d'une douceur si triste. La lettre est de Mme Hamelin, cette beauté du Directoire, qui fut un moment la rivale de Mme Tallien ; elle est adressée à un diplomate qui était pour lors en Afrique et qui venait d'être père d'une petite fille :

« J'espère bien que devant cette petite fillette si blanche, si forte, « si bien suspendue au beau sein de sa mère, vous n'avez pas la pen- « sée de regretter qu'elle ne soit pas un garçon ? Il faut bien élever « des Marguerites (c'était le nom de la femme du destinataire) pour « nos survivants, et les femmes sont vraiment nécessaires, quelque- « fois même agréables aux hommes.

« Plus tard, à votre premier voyage à Paris, vous demanderez au » roi Philippe de vous donner le secret qu'il a pour faire faire des « garçons aux femmes qui s'obstinent aux filles. Ce secret, il l'a « donné en grand mystère au marquis de Praslin, à sa septième « fille ; puis, crac ! un garçon, deux, trois garçons sont arrivés. Le « vieux prince de La Trémoïlle, désolé de ne pas laisser son grand « nom, s'est adressé au roi : un La Trémoïlle est au monde. M. de « Flahaut, père de cinq filles, a su le secret du roi, mais le courage « lui a manqué pour la tentative. Trois belles dames, sachant que « Flahaut savait, l'ont conjuré de le leur apprendre : c'étaient Mmes « Le Hon,de Loine et Sampayo. «Non,vraiment, je ne puis expliquer « cela à des femmes ! — Si, si, il le faut ! — Je le dirai à vos maris. « — Non, non, à nous : tournez ça poliment. — Voyons... Eh bien ! « Mesdames... il faut... — Quoi ? — Il faut... vous mettre à cheval « sur votre devoir.

« Cette polissonnerie amuse Paris : elle sera utile en Afrique. »

Nous demandons quelle est la valeur du seerct du Roi ?

Dr Mabru.

Les infirmités des hommes célèbres. — Tout le monde sait qu'Alexandre et Napoléon Ier passent pour avoir été atteints de *haut-mal* ; de même, Mahomet et Jules César.

Pétrarque était, dit-on, boiteux, comme M. de Talleyrand était pied-bot.

Pourrait-on nous citer d'autres hommes célèbres infirmes, et nous donner, surtout, la pathogénie de leurs infirmités ?

Dr Pingaud.

Une assertion de Guy Patin sur Cromwell. — Dans une lettre, datée du 1er octobre 1658, Guy Patin, après avoir fait une charge à fond contre les pharmacopoles, les chimistes et les *stibialistes*, c'est-à-dire les marchands d'antimoine, écrit cette phrase, pleine de sous-entendus : « Cromwell est mort à Londres d'une rétention d'urine, *a calculo in vesica*, et *du vin diurétique qui lui fut donné par un chimiste.* » Le terrible indiscret prétendrait-il insinuer par là que Cromwell fut empoisonné ? C'est, en tout cas, une version de la mort du protecteur que nous n'avons vu encore signaler. Nous serions obligé à nos confrères de tout document de nature à éclairer nos doutes.

Dr C. A.

Un monument de Jenner à retrouver. — Puisque l'on va fêter le centenaire de la découverte de la vaccine, il ne semblera pas hors de propos de demander ce qu'est devenu un monument élevé à Jenner en Angleterre, et dont la *Revue encyclopédique* (t. 28, 1825, p. 946) donnait, en ces termes, la description :

« Ce monument, placé dans l'église cathédrale de Glocester, est une statue en marbre qui représente Jenner dans le costume de l'Université d'Oxford : il tient dans une main un papier, et dans l'autre le bonnet doctoral ; la statue a sept pieds de hauteur. Elle est placée sur un piédestal de huit pieds. Sur le devant du piédestal est une inscription qui contient simplement ces mots : Edward Jenner ; l'époque et le lieu de sa naissance et ceux de son décès. »

R. F.

Réponses (1).

Une bibliothèque de sciences occultes. (III, 156.) — En réponse à la question posée par un de nos correspondants, nous recevons d'un de nos distingués confrères parisiens la lettre suivante, pleine de curieuses révélations :

16 mars 1896.

Monsieur et honoré Confrère,

Je trouve, dans le numéro de *mars* de votre « *Chronique médicale* », une note concernant le *fonds Desbois* de la Bibliothèque de Rouen, relatif aux sciences occultes. Vous demandez ce que sont devenus ces livres ; voici ce que je puis vous répondre :

M'étant jadis occupé de Sorcellerie et d'Hermétisme, surtout en ce qui concernait le moyen-âge et l'époque des Templiers, je connaissais le fonds Desbois et j'avais de nombreuses notes à ce sujet. Elles m'avaient été fournies par mon savant ami, M. Naud, un érudit rouennais qui a fait de nombreuses recherches sur l'Art Gothique normand. Je vous les transcris ici, telles quelles. Vous en prendrez ce qui vous conviendra.

La collection du Dr Desbois est toujours à la Bibliothèque de Rouen. Il en existe un *catalogue complet*, rédigé par le Dr Desbois lui-même, et donnant l'indication d'un millier de volumes. Dans la préface du catalogue, écrite par le possesseur, on lit que « M. Des- « bois, persuadé qu'on pourrait tirer de beaux résultats des appli-

1) Le chiffre romain indique le numéro de l'année ; l'autre chiffre indique la page.

« cations du magnétisme à l'art de guérir s'occupa beaucoup dudit « magnétisme », ce qui fut la raison première du début de la collection.

Les mille volumes sont en Latin et en Français, — mais aussi en vieux Allemand, en Anglais, en Italien. Il y a surtout une foule d'ouvrages du XVI[e] et du XVII[e] siècle.

Quelques titres :

Mystères d'Isis et d'Eleusis (1718).

De la subtilité et subtiles inventions, ensemble causes occultes et raisons d'icelles, par Jérôme Cardan, docteur (1578).

Sethos, — histoire de sa vie, tirée des monuments de l'ancienne Egypte, — ouvrage dans lequel on trouve la description des initiations aux mystères Egyptiens, traduit d'un manuscrit grec par l'abbé Terrasson (1).

Les 12 clefs de la Philosophie, du frère Basile, religieux de l'ordre de Saint-Benoit, traitant de la vraie médecine métallique (2), plus l'*azoth*, ou moyen de faire de l'or (1624).

Démonomanie des sorciers (1580).

L'Incrédulité et mécréance du Sortilège, etc. (1702).

La France trompée par les magiciens et démonolâtres du XVIII[e] siècle, par l'abbé Froid (1803).

Puis des *Dictionnaires de magie*, des *Entretiens sur les sciences secrètes*, des Mémoires sur Nicolas Flamel, la *composition de la poudre de sympathie* (Londres 1757), — l'*histoire des vampires, des génies, anges et démons*, — des *Lettres* d'un médecin de Paris à un médecin de Province sur les miracles du Diacre Paris, — *des manuels d'exorcisme* du XVI[e] et même du XV[e] siècle, où ce titre revient sans cesse : *Terribiles dæmonum apparitiones...*, — toute une suite d'écrits sur les possédés, les convulsionnaires, les prophètes, sybilles, cartomanciens, — des grimoires (secrets sur la conception des femmes, la vertu des plantes, etc.); Le *Dragon rouge ou l'art de communiquer avec les Esprits*, — de *faire parler les Morts*, — de *gagner toutes les fois qu'on met à la loterie* (1720), — des séries d'anciennes publications sur « l'Electricité magnétique », puis, *Le médecin de soi-même*, ou l'art de se conserver la santé *par l'instinct* (1788) ; *Remontrances des malades aux médecins de la Faculté de Paris* (Amsterdam 1785) ; enfin, des ouvrages sur le Haschich, la seconde vue, etc., etc.

Une foule de libelles, de manuscrits sur *Mesmer*, — la *Philosophie des vapeurs*, ou lettres d'une jolie femme, — le *Traité des crises*, « à l'usage des mesmériennes », par l'abbé Paumel, — les *Pensées sur le mouvement*, par le marquis de Chastellux, — les *Doutes* (?) *d'un Provincial*, — une collection de *Journaux* relatifs aux sciences occultes, avec, au milieu, ce titre, qui fait rêver : Une année de la *Revue d'Anthropologie catholique*, rédigée par *un médecin et un prêtre* (1847) !

Un « manuscrit Vénitien » de 1508, à l'usage des Mages (à toi ! Péladan !), contenant des conjurations et formules magiques en caractères arabes..

Telles sont les notes que me transcrivit mon érudit ami Naud, et

---

(1) Il est curieux de constater une fois de plus combien de ces livres, qui sentent un peu le roussi, ont été écrits par des prêtres, chanoines, abbés, diacres, etc. ! (D[r] E. B.)

(2) Un ancêtre du Burquisme.

je vous les envoie dans leur pêle-mêle ; en tout cas, la réponse à la demande de la *Chronique médicale* peut être ainsi formulée :

Oui, la collection du Dr Desbois se trouve toujours à la Bibliothèque de Rouen. Elle est facilement accessible, mais peu consultée. Un catalogue en existe, très complet, et l'ensemble paraît en être fort curieux pour les adeptes de Jules Bois et des satanisants modernes....

Confraternellement vôtre,
Dr E. Brazier.

Le diagnostic par le cheveu. (II, 315, 572, 726.) Nous avons trouvé dans les *Confessions d'un magnétiseur*, par A. Teste, tome second (Paris, Garnier 1848), cet intéressant *Procès-Verbal d'une consultation médico-magnétique sur les cheveux de Mme Lafarge*, que nous transcrivons, sans y rien changer.

« Le 14 janvier 1848, M. le docteur Amédée Latour, rédacteur en chef de l'*Union Médicale*, et M. le docteur Pierquin, que je n'avais pas l'honneur de connaître autrement que par ses écrits, me proposèrent de les rendre témoins d'une expérience magnétique dont je ne sus qu'après les faits accomplis le véritable objet. MM. Latour et Pierquin, s'engageant d'ailleurs à ne parler de cette expérience que dans le cas où elle réussirait, je me rendis sans arrière-pensée au désir de ces médecins, et la séance fut fixée au lundi suivant, 17 janvier, à onze heures avant midi. Des empêchements imprévus n'ayant pas permis au docteur Latour de se trouver au rendez-vous, M. Pierquin y vint sans lui, mais accompagné d'un autre médecin, M. le docteur Pédelaborde. La somnambule que j'avais choisie pour l'expérience était Madame Piron, qui m'avait récemment donné des preuves d'une rare lucidité, et qui fut endormie à onze heures et quelques minutes par son mari, médecin lui-même. M. le docteur Pierquin me remit alors : 1° Une petite mèche de cheveux que je présentai à la somnambule sans ouvrir le papier qui les renfermait; 2° Une série de questions écrites qui ne devaient être et qui ne furent en effet posées que successivement, c'est-à-dire de telle façon que l'énoncé de la seconde ne pût venir en aide à la solution de la première, etc. Or, voici la relation minutieusement fidèle des réponses faites à ces questions par la somnambule, et écrites séance tenante sous sa dictée :

« Ces cheveux sont ceux d'une femme âgée d'une trentaine d'années. Elle est frêle, chétive, délicate et pâle. Ses cheveux sont d'un noir foncé ; son front, médiocrement élevé, est saillant et annonce beaucoup d'intelligence.

« Cette femme me paraît loin d'ici. Elle aime la solitude. Je la vois seule et presque toujours assise. La maison qu'elle habite est immense, quoique ce ne soit pas un château. Au moment où je parle, elle est vêtue de noir. Cette couleur lui plaît et elle la porte de prédilection.

« Elle est mariée. Son mari doit être bien loin d'elle, car je ne le vois pas. — En effet, il est mort.

« Cet homme devait être robuste et sobre. Il était beaucoup plus âgé que sa femme. Peu de temps avant sa mort, il a les lèvres noires et l'estomac de la même couleur.

« Cet homme devait avoir une maladie nerveuse de l'estomac, se traduisant par des contractions de ce viscère suivies quelquefois de vomissements. Il avait en outre une affection syphilitique, avec engorgements aux aines, maladie pour laquelle il a pris longtemps et beaucoup de préparations mercurielles. Dans sa dernière maladie, il avala aussi des amandes amères (looch) et quelque chose comme de l'éther, qui a brûlé l'estomac. Je vois aussi des taches noires aux intestins.

« Sa femme lui administra elle-même un médicament que je ne puis désigner, mais avec l'intention formelle et dans l'unique but de faire du bien au malade, et de calmer ses douleurs d'estomac.

« Je ne puis dire s'il est mort empoisonné, mais s'il en était ainsi, sa femme ne serait certainement pas l'auteur du crime. Elle a des tourments, plus de tourments que de chagrin réel, mais elle n'a pas de remords. »

La somnambule répète huit ou dix fois :

« Non, ce cœur et cette tête-là ne sont point capables d'un pareil acte. Elle s'est dit maintes fois : Comment donc cet empoisonnement a-t-il pu se faire ? »

Enfin elle ajoute : « que si, par hasard, on accusait cette femme de ce crime, ce qu'elle ne peut dire, ce serait d'une grande injustice. »

Voilà littéralement, je le répète, ce que j'ai entendu de la bouche de Madame Piron, endormie du sommeil magnétique, et ce qu'ont entendu comme moi mes trois confrères, MM. Pierquin, Pédelaborde et Piron.

Je n'appris de M. Pierquin qu'une demi-heure après l'expérience que les cheveux remis à la somnambule étaient ceux de Mme Lafarge.

J'en fus d'autant plus surpris que mon opinion touchant cette femme si tristement célèbre, était diamétralement contradictoire aux révélations que je venais d'entendre.

Au surplus, que faut-il induire de ces révélations ? Les personnes qui ne croient point au magnétisme, n'en tiendront aucun compte ; celles qui y croient en apprécieront à leur gré la valeur.

Quant à moi, je laisse à MM. Latour et Pierquin la responsabilité d'une expérience qu'eux seuls ont provoquée, et je m'abstiens de tout commentaire. »

Une date à établir (III,156). — M. le Dr F. Dumont, docent de chirurgie à Berne, nous envoie, à propos de cette question, la lettre qui suit :

Monsieur,

En réponse à la date à établir de la mort de J. F. Herrenschwand, j'ai l'avantage de vous dire que H. est mort en 1798. Je tiens cette date d'un des petits-fils du défunt qui lui-même étudie la médecine ici.

Agréez, Monsieur, etc.

Berne, 24 mars 1896. Dr F. Dumont.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SÛR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

Le savant professeur Trousseau avait coutume de dire : « *Un grand nombre d'accidents morbides, dont la cause paraît ignorée, sont dus à un état de constipation habituel.* »

Quelles sont donc les causes de la constipation ?

La constipation peut être due : soit à l'inertie intestinale, soit à un état de sécheresse particulier de l'intestin, soit à l'exercice insuffisant. Ces causes étant bien connues, il semblerait que, pour amener la guérison, il suffit de les supprimer. Rien, malheureusement, n'est moins vrai. En effet, l'hygiène seule, bien que précieuse, ne peut amener la guérison. Il faut avoir recours à quelques médicaments bien appropriés. Les lavements sont insuffisants, car ils ne donnent qu'un soulagement momentané et ne constituent qu'un moyen mécanique qui ne peut remplacer un acte fonctionnel. Quant aux purgatifs, voici ce qu'en pensait Trousseau : « *Loin de modifier la constipation, les purgatifs l'augmentent et la rendent invincible.* »

Le problème consistait donc à trouver un médicament dont l'action légèrement stimulante se fit sentir tout à la fois sur la fibre musculaire et sur les glandes de l'intestin. Il a été résolu de la façon la plus heureuse par la « *Poudre laxative de Vichy* », dont la formule est due à M. le docteur L. Souligoux.

Composée de poudre de séné lavée à l'alcool, et de différents carminatifs (fenouil, anis, etc...), la « *Poudre laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de *une cuillerée à café* délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques ni diarrhée. Chaque cuillerée à café de « *Poudre laxative de Vichy* » contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné lavée à l'alcool.

3e ANNÉE. N° 8. 15 AVRIL 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE LITTÉRAIRE

LES MÉDECINS IGNORÉS (1)

Rabelais praticien (2).

C'est un bien joli trait de caractère et d'esprit que ce mot échappé un jour de la plume de Sainte-Beuve : « Il faut en savoir trop sur chaque chose pour en savoir assez. » Le critique des *Lundis* avait le droit, plus que tout autre, de formuler cet aphorisme, lui qui n'abordait un sujet qu'après en avoir établi d'une manière définitive la documentation. A chaque instant dans sa correspondance se trahit cette préoccupation presque maladive de ne rien laisser échapper dans ses investigations laborieuses, tant il a le souci de parfaire ses portraits : ce n'est pas qu'il dédaigne de faire les retouches convenables, si la nécessité l'exige, mais il est rare qu'il trouve à glaner après lui-même sur le terrain qu'il a mis tant de conscience à défricher.

Ne paraîtra-t-il pas, après ce préambule, bien téméraire de donner un coup de pinceau à une esquisse que le Maître n'eut point sans doute le loisir d'achever dans ses grandes lignes ? Il y a quelques années, Sainte-Beuve écrivait à M. R. Chantelauze, avec qui il était en relations suivies, à propos du cardinal de Retz : « (le 8 octobre 1867)... Il y a toujours une chose que j'ai oublié de vous demander. Il s'est fait à Lyon un petit travail sur Rabelais, ou du moins un travail dans lequel il a été dit que Rabelais médecin avait quitté la ville dans une épidémie et s'en était allé à Tournon ou ailleurs, ce qui l'avait fait rayer de la Faculté. J'aimerais bien à savoir dans quel journal ou dans quel recueil scientifique ou académique cette petite découverte a été consignée. Ce serait le pendant de Montaigne

(1) V. les nos des 1er janvier, 15 janvier, 1er février, 15 février, 15 mars, 15 avril, 1er mai, 15 septembre et 15 novembre 1895 ; 1er et 15 janvier 1896. Tous les articles de cette série sont du Dr Cabanès.

(2) La date de naissance de Rabelais est très controversée : la plus vraisemblable est 1483. Certains le font naître en 1487 (Edition *variorum*) ; en 1490 (Gui Patin) ; en 1493 (*Nouveau Dictionnaire historique portatif*) ; en 1495 (Burgaud des Marets et Rathery). On est plus d'accord sur la date de sa mort (9 avril 1553).

quittant Bordeaux, où il était maire, et n y revenant pas à cause de la peste. On peut être de grands écrivains sans être des héros. » Peu de jours après, Sainte-Beuve, satisfait sans doute des explications de M. Chantelauze, lui répondait : « (le 15 octobre 1867) ... Vous êtes mille fois bon, cher monsieur et ami, de me servir à souhait et comme par enchantement pour tout ce détail sur Rabelais. Je crois, en effet, qu'il ne faut rien exagérer. Il n'est rien de tel que de voir les pièces et de les lire à l'œil net et sans lunettes, sans verres de couleur... »

N'ayant pu nous procurer les articles parus dans le journal auquel il est fait allusion (1), nous avons dû chercher à reconstituer, avec d'autres témoignages, le séjour à Lyon de l'immortel satiriste (2), en même temps que nous avons tenté de compléter les biographes de Rabelais sur un point qu'ils ont jusqu'à ces derniers temps négligé (3) : la carrière médicale de celui que nous avons quelque orgueil à revendiquer comme une de nos gloires professionnelles.

Les uns ont vu dans Rabelais le polygraphe, précurseur génial de toutes les découvertes scientifiques modernes. D'autres ont plus particulièrement appuyé sur ses talents d'inventeur d'appareils, dont la chirurgie de son époque aurait plus ou moins tiré profit. Certains ont même insinué qu'il ne méritait d'être tiré de l'ombre que pour avoir devancé les Astruc et les Fracastor dans la thérapeutique de ces affections, dont on ne rougit plus de parler, depuis que Voltaire et Ricord en ont déguisé la gravité sous leurs spirituelles saillies, et consolé ceux qui en étaient atteints en les abusant par leur indulgente ironie. Nous laisserons, pour notre part, la glose de l'œuvre de Rabelais à ses commentateurs, bornant notre tâche à suivre le praticien dans ses aventureuses pérégrinations (4).

---

(1) Les articles de M. Philibert Soupé parus dans le *Salut public*, de Lyon, aux dates suivantes : 11, 28 octobre ; 7, 20 novembre ; 6 décembre 1858 ; 6, 15, 25 janvier et 1er février 1859.

(2) Nous avons lu récemment dans un catalogue de librairie cette indication : Alexis Bertrand, *Le séjour de Rabelais à Lyon*, in-4, br. ; Lyon, Storck. Nous n'avons pas eu le loisir de consulter cette brochure, pas plus que le *Rabelais* de M. P. Stapfer qu'un de nos amis a bien voulu nous signaler.

(3) Nous mettons hors de pair les travaux de M. Arthur Heulhard, à qui nous avons fait à maintes reprises des emprunts que nous signalerons en temps opportun.

(4) Dans un livret latin, de 1653, *Sylvius ocreatus*, que sa forme satirique a fait attribuer à Henri Estienne, et qui est dirigé contre le médecin Jacques Dubois, qui faisait, à ce qu'il paraît, ses visites en bottes, Rabelais, mort depuis deux ans, est mis en scène et s'explique volontiers sur lui-même, sur sa façon d'être tout à la fois médecin et moine et de ne rien gagner aux deux métiers : « *Ego*, dit-il, par exemple (p.24), à Caron, qui lui demande le prix de son passage, *ego non habeo loculos : monachus sum et quidem franciscanus.* »

C'est un peu auparavant (p. 12), qu'il s'était avoué médecin et qu'il avait dit les maladies qu'il traitait de préférence. Voici le passage, auquel nous ne serons pas fâché de laisser le voile du latin, si propre à braver l'honnêteté : « *Nam et ego aliquando*, dit-il, *ad scabiem*, PUSTULAS, *hœmorrhoidesque fugandas conscripsi remedia dum vitam viverem.* » Quand, dans son livre, Rabelais s'adressait non seulement aux goutteux, mais encore à d'autres malades aussi très précieux, il parlait donc à sa clientèle. (*Revue des Provinces.*)



RABELAIS

Le nom de Rabelais figure pour la première fois dans un registre de faculté de médecine en 1530. On retrouve sa signature dans les archives de l'Ecole de Montpellier à la date du 17 septembre de cette année 1530 (1).

Le 1er décembre (2), après l'acquittement des droits, un écu de trois livres (3), Rabelais était reçu *bachelier en médecine*. Les nouveaux bacheliers étaient tenus de faire, trois mois durant, des leçons qu'on appelait les *Leçons du Cours* (4). Rabelais dut se conformer aux usages et commenter, ainsi qu'il a eu le soin de nous en assurer, devant un auditoire nombreux, *frequenti auditorio*, les *Aphorismes* d'Hippocrate et l'*Art médical* de Galien (5).

Pourquoi il choisit Montpellier, il s'en est expliqué sur le ton de raillerie qui lui est familier. Il laissa Paris et « son peuple, soit par nature, par béquarre et par bémol », et il vint « à Montpellier où il trouva fort bons vins de Mirevaulx et joyeuse compagnie ». Il se mit à « estudier la médecine, bien que l'estat soit fascheux par trop et mélancolique, et que les médecins sentent les clystères comme vieux diable (6) ». La médecine fut pour Rabelais comme le couronnement d'une éducation encyclopédique (7). Quand il songea à prendre ses grades, il y avait

(1) Voici en quels termes il est inscrit sur les registres de l'école :
Ego Franciscus Rabelœsus Chinonensis diocœsis Turonensis, huc adpuli, studiorum medicinœ gratia, delegique mihi in patrem egregium dominum Joannem Scurronum, doctorem regentemque in hac alma Universitate. Polliceor autem me omnia observatorum, quœ in predicta medicinœ Facultate statuuntur, et observari solent ab iis qui nomen bona fide dedere, Juramento, ut moris est, prœstito ; adscripsique nomen meum manu propria, die decima septima mensis septembris, anno Domini millesimo quingentesimo trigesimo. F. Rabelœsus.

(2) Rabelais a consigné lui-même la date de son examen dans le *Registre des actes* de 1523 à 1559, en ces termes : « *Ego Franciscus Rabelœsus, diocesis turonensis, promotus qui ad gradum baccalaureatus, die prima mensis novembris, anno Domini millesimo quingentesimo trigesimo, sub reverendo artium et medicine professore magistro Joanne Scurronio.* » *Rabelœsus*. Cette date du 1er novembre n'est pas la même que celle donnée pour le *Liber Procuratoris* qui est le 1er décembre. Cette dernière date est plus vraisemblable, le 1er novembre étant un jour férié.

(3) « Durant l'année 1530, les droits de matricule et de baccalauréat furent élevés de deux livres à un écu d'or, *unum aureum*... Rabelais, n'ayant pas de quoi payer de suite et intégralement l'écu d'or en question, se contenta de donner un acompte de trois livres, dont le versement fut indiqué en marge sous forme de quittance. Mais le soir même de ce jour, il emprunta sans doute de l'argent ou en reçut d'un ami, car nous trouvons consigné dans le *Liber Procuratoris*, l'acquittement de cette dette qu'il avait contractée envers l'Université. Rondelet en accuse réception. » (Dubouchet, *Rabelais à Montpellier*, p. 32-33.)

(4) R. Gordon, *F. Rabelais à la Faculté de Médecine de Montpellier*, 1876.

(5) « Le 18 octobre (1530) on trouve la signature de Rabelais au bas des frais d'une leçon d'anatomie à laquelle il assista (*Liber Procuratoris*). Le 17 décembre, il figure encore dans la reddition de comptes faite par Guillaume Rondellet, alors procureur ; de même, le 15 mars 1531 (vieux style) et le 23 octobre, époque à laquelle Rondellet céda sa charge à l'Italien Cravesana. » Dubouchet, loc. cit., p. 60.

(6) *Pantagruel*, livre II, ch. V.

(7) Pourquoi Rabelais a-t-il étudié la médecine ? D'après M. Dubouchet (*Rabelais à Montpellier*, 1887, Montp. Coulet, édit.) R. était gêné dans ses ressources, il avait en partie dissipé l'argent retiré de ses sermons en achat de livres ; ses parents ne lui envoyaient plus d'argent. Enfin et surtout il considérait la médecine « le plus grand et le plus utile de tous les arts » (Hippocrate) ; comme le couronnement de son éducation encyclopédique.

Il devançait Descartes qui a écrit : « Si l'on veut bien reconnaître l'art de donner

longtemps déjà qu'il pratiquait l'art de guérir. Avant comme après le diplôme, il soigna avec un dévouement au moins égal à sa science les pauvres malades qui réclamaient ses bons offices (1).

Nous retrouvons Rabelais à Lyon en 1532 (2). Il arriva vraisemblablement dans cette ville au mois de juin, appelé comme correcteur de grec chez l'imprimeur Sébastien Gryphe. Au mois de novembre, il était nommé médecin du grand hôpital du Pont-du-Rhône, en remplacement de maître Pierre Rolland, qui venait de mourir. Le traitement était de 40 livres par an. Il avait obtenu la place au concours et à la suite d'une série de conférences anatomiques faites devant le public lyonnais sur le cadavre d'un pendu dans l'amphithéâtre du grand Hôtel-Dieu (3).

Il avait élu domicile dans le quartier de la rue Dubois (4). Il ne paraît pas avoir été très assidu dans son service d'hôpital. L'assiduité s'alliait mal avec l'indépendance de son tempérament. Il retrouva à Lyon, dit un historien (5), « une règle à laquelle son caractère ne put se plier, et il y apporta des habitudes que ne pouvait tolérer l'ordre indispensable à une maison hospitalière. Aussi, après s'être absenté deux jours sans congé (il était probablement allé faire une apparition forcée à Montpellier) fut-il, en 1534, remplacé par décision des consuls. » La vérité n'est pas tout à fait aussi simple. Rabelais en prenait tout à son aise avec les règlements administratifs, n'étant pas d'humeur à se laisser imposer une discipline. En 1534, le cardinal du Bellay, qui se rendait à Rome en qualité d'ambassadeur de la cour de France, prenait au passage Rabelais, qu'il emmenait avec lui pour lui servir de médecin et surtout de con-

---

aux hommes plus de sagacité pour découvrir les secrets de la nature et pour en faire sortir toutes les sciences ; si l'on veut trouver le moyen de rendre les hommes plus parfaits et par cela même plus heureux, il faut s'adresser à la médecine. »

DESCARTES, *Discours de la Méthode.*

(1) Un curé qui fut son successeur, Ant. Leroy, a écrit : « qu'il était fort exact à enseigner le plain-chant ; que sa maison estoit à tout le monde, *excepté aux femmes ;* qu'il rassemblait souvent les sçavants pour s'entretenir avec eux ; que les misérables trouvaient des secours dans sa bourse ; qu'il estoit d'une si grande intégrité que jamais on ne le trouva manquant de parole ; que sa connaissance dans la médecine le rendit doublement utile à sa paroisse ». Le même Leroy nous a conservé une inscription, visible de son temps sur la porte du presbytère, qui prouve que maître Françoys n'oublia jamais son titre de médecin. La voici :

Cordiger et Medicus dein Rector et intus obivi ;
Si nomen quœris, te mea scripta docent.

(*Rabelais médecin — Gargantua*, par le Dr F. Brémond, notice XV-XVI.)

(2) Sa correspondance avec Salignac, Bouchard, Budé et autres savants atteste son installation à Lyon dès l'année que nous indiquons (1532).

(3) Abel, *Rabelais médecin stipendié de Metz* in *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1868-1869, p. 597. Il dut jouir d'une certaine réputation comme anatomiste si l'on s'en rapporte à la pièce de vers latins composée par Et. Dolet, où le pendu, qui tient le principal rôle, se félicite d'avoir été disséqué par Rabelais.

(4) *Documents sur le séjour de Rabelais à Lyon* (1532-1534), par M. de Valous. Lyon, 1873, in-8°, p. 3.

(5) Le Dr Pointe dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Lyon.*

seiller intime. Ce premier voyage en Italie ne dura pas moins de deux mois, de la fin de janvier à la fin de mars 1534. Le médecin en chef de l'hôpital de Lyon ne devait pas ainsi abandondonner son poste sans un congé de la municipalité, bien que nous n'ayons aucune certitude qu'il ait assuré le service médical pendant son absence. On peut admettre qu'il a touché en personne ses gages échus en janvier 1534, et que le comptable porte comme lui ayant été versés en mains propres : « Sabmedy dix-septième du moys de janvier, l'an mil cinq cens trente trois (vieux style)... *Payé à Me François Rabellais* (sic), *médecin du présent hospital, en deducion de ses gaiges à lui deus depuis la fin du moys de janvier MDCXXXII, la somme de vingt-sept livres tournoys.* »

Le 28 février suivant, il avait sans doute autorisé quelqu'un à toucher ses émoluments en son lieu et place : « *Sabmedy, dernier jour du moys de febvrier, l'an mil cinq cens trente-troys.. payé au médecin du présent hospital pour ses gaiges cinq secus vallans onze livres cinq sols.* » Ceci ne prouverait pas, au surplus, qu'il n'ait été remplacé, au moins officieusement, dès cette époque, dans son service d'hôpital ; pas plus, du reste, que ces autres pièces de comptabilité, qui ont, cependant, une valeur documentaire incontestable :

« *Sabmedy, premier jour du moys d'aoust, l'an mil cinq cens trente-quatre... payé au médecin du présent hospital pour ses gaiges ou en déducion d'iceulx la somme de vingt-cinq livres tournoys.* » En marge de cet article, le receveur écrit cette observation : « *Il semble que les gaiges du médecin ne sont que de XL livres* (1). » Par ces extraits des comptes du receveur de l'hôpital, on voit que Me Rabelais, simple bachelier en médecine, a dirigé le service médical d'un important établissement hospitalier depuis le mois de novembre 1532 jusqu'au mois de février 1534, à raison de 40 livres tournois par an, soit environ mille francs de notre monnaie. Pendant les vingt-sept mois de son service, il avait touché 88 livres et 5 sols tournois, honoraires qu'on pourrait trouver insuffisants si on ne savait que le médecin jouissait en plus de certains privilèges, tels que l'exemption des impôts et autres faveurs indéterminées.

Il faut dire aussi que Rabelais avait d'autres sources de profits, quand sa besogne journalière lui laissait toutefois des loisirs, car c'était « un vaste champ d'observations qu'un pareil hôpital dans un perpétuel mouvement de bandes guerrières et ravagée à chaque instant par de cruelles épidémies (2) ».

Tout en étant médecin de l'hôpital, Rabelais faisait des cours

(1) De Valous, *Documents*, etc., loc. cit.

(2) A cette époque, la peste et la famine visitèrent à plusieurs reprises la ville de Lyon, où les « vérolés tres précieux » pullulaient. Rabelais pouvait étudier à son aise les effets de la terrible affection qu'il a si plaisamment décrite dans son *Pantagruel*.

et écrivait des livres. C'est à Lyon qu'il publia une édition des *Aphorismes* d'Hippocrate, et qu'il donna ses soins à bon nombre de publications (1) de Séb. Gryphe, François Juste, Claude Noury, relative à la médecine, à l'archéologie et à la jurisprudence (2). Il ne reculait même pas, dit Rathery, devant la composition d'*Almanachs*, dont quelques-uns seulement ont été conservés, mais dont la série complète paraît s'être étendue de 1533 à 1550 (3). C'est également à Lyon qu'il fit paraître, mais plus tard (en 1542), trois éditions de *Gargantua* et de *Pantagruel* : l'une, gothique, chez François Juste ; l'autre gothique aussi, chez un éditeur anonyme, sous ce titre : *Grandes Annales ou Chroniques très véritables des gestes merveilleux du grand Gargantua et Pantagruel, son fils, roy des Dipsodes;* la troisième, chez Etienne Dolet (4). Enfin une édition du *Tiers Livre* parut à Lyon en 1546 (5).

C'est en 1535 que Rabelais fut remplacé comme médecin du grand hôpital du Pont-du-Rhône. Le conseil d'administration de la ville s'assembla trois fois afin de pourvoir à cette vacance.

Le procès-verbal, en date du 14 février 1535, nous donne le nom des trois médecins qui briguaient la place de Rabelais : c'étaient Mes Charles. Pierre du Castel et Canape.

Dans une seconde séance, tenue le 23 février, les candidatures furent discutées. Cinq conseillers émirent l'avis qu'il fallait laisser à Me Rabelais le temps de revenir de Grenoble, où il s'était rendu, et réclamèrent un sursis jusqu'à Pâques. D'autres voulaient pourvoir au remplacement de Me François, et nommer le sieur du Castel. Quoi qu'il en soit, le 5 mars suivant, Pierre du Castel était définitivement élu, sans que la moindre protestation se fût fait entendre en faveur de l'absent. On en profita pour faire des économies sur les appointements, c'est-à-dire qu'au

---

(1) Il collabora à plusieurs ouvrages touchant à la médecine : les *Epistolæ medicinales Manardi*, le *Testament de Lucius Tuspidius*. Dans le *Galien... translaté par Philiatros*, Lyon, Fr. Juste, 1537, in-16, à la fin du 6e livre, on trouve, entre autres gravures sur bois, un *glot totomon de l'Invention de Me François Rabelais, docteur en médecine.*

Il était encore sans doute à Lyon quand ce livre avait paru, et peut-être y avait-il travaillé. Lyon avait été très longtemps, en effet, à cette époque de sa vie, son séjour préféré et, comme il le dit lui-même, le siège de ses études, *sedes studiorum meorum.*

C'est là notamment qu'en 1553 et 1555, il avait publié ces deux petits almanachs moitié savants, moitié pieux, dont un exemplaire, retrouvé dans la couverture d'un *livre d'heures*, fut acquis, il y a quatorze ans, par la Bibliothèque impériale, grâce à l'entremise de M. Burgaud-Desmarets et à la nôtre. (Notes d'Ed. Fournier dans la *Revue des Provinces.*)

(2) V. Turner, *Etudes historiques*, p. 347-351.

(3) Brémond, loc. cit.

(4) A. Heulhard. *Rabelais, son voyage en Italie, son exil à Metz*, p. 188.

(5) Une petite suite de *Pantagruel* parut à Lyon sous ce titre : *Le quart livre des faits et dicts du noble Pantagruel, composé par M. François Rabelais, docteur en médecine et calloier des Isles Hyeres.* — D'après les historiens locaux, le *Quart livre* aurait été écrit à Metz (Heulhard, loc. cit., p. 205).

lieu des 40 livres tournois que touchait Rabelais, il n'en fut alloué que 30 seulement à son successeur (1).

(1) EXTRAITS DES ACTES CONSULAIRES DE LA VILLE DE LYON
(Copiés dans les archives du département du Rhône.)

I

« Le dimanche xiiij^e février, MVC trente-quatre (14 février 1535, nouveau style), en l'Hôtel-Dieu, après dîner :

Maître Edouard de Beaujeu, licencié ; Jehan Doillon, Jehan Camus, Michel Guillen, Hugues Delaporte, Humbert Gimbre, Pierre Manissier, maître Jehan Guillaud, Pierre Durand, Jacques Fenoil.

Me Charles, médecin, a fait requête pour avoir la charge dudit hôpital au lieu de Me Rabelais qui s'est absenté.

Me Pierre du Castel a fait pour lui semblable requête.

Me Canape a fait semblable requête pour lui.

II

Le mardy xxiij^e (23 février 1535, nouveau style), en l'hôtel commun, après dîner :

Jehan Doillon, Benoist Rochefort, Jehan Camus, Jacques Fenoil, maître Jehan Guillaud, Hugues Delaporte, Pierre Manissier, Pierre Durand, Michel Guillon, Humbert Gimbre, conseillers.

Lesdits sieurs ont mis en termes de pourvoir d'un médecin à l'hôpital du Pont-du-Rhône au lieu de Me Rabelays, qui s'est absenté et a abandonné ledit hôpital, sans avis ne prendre congé, aussi les requêtes faites tant de la part de Me Charles que de Me Canape et Me du Castel, et car les uns étaient d'opinion d'y pourvoir et de prendre à élire l'un ou l'autre, les autres que l'on devait attendre jusques après Pâques, si ledit Rabelays viendrait ou non, est survenu ledit sieur Humbert Gimbre, conseiller, auquel il a été demandée son opinion sur ce que dessus lequel a dit et opiné comme s'en suit :

Ledit Gimbre a opiné et dit qu'on y doit pourvoir et qu'il a eu assez temps pour y avoir pensé et combien du commencement, pour les requêtes qu'on lui aurait faites, son intention étoit d'élire et nommer ledit Me Charles, néanmoins pour ce que depuis, M. de Montrotier, qui donne chacun an audit hôpital iijce livres et plus, fait requête et grand' instance pour ledit Me du Castel, attendu aussi que le moindre des deux est assez suffisant, il donne sa voix et élit ledit Me du Castel.

Sieur Jacques Fenoil, pour semblables causes, et afin de ne divertir ledit sieur de Montrotier du bien qu'il fait audit hôpital, aussi M. Vauzelles, son frère, de l'amour qu'il porte et bien qu'ils font audit hôpital, a donné et donne sa voix audit Du Castel, bien idoine et suffisant.

Ledit Pierre Durand a dit que l'on doit suspendre jusques après Pâques, car il a entendu que ledit Rabelays est à Grenoble et pourra revenir.

Ledit Delaporte, *idem*, et qu'il n'est requis y pourvoir si promptement sans y bien penser.

Me Jehan Guillaud, *idem*, et que l'on doit bien y penser.

Ledit Rochefort est bien d'avis d'attendre et qu'il voudrait bien avoir l'avis de M. de Montrotier.

Ledit Camus a dit qu'il sait bien l'intention desdits sieurs de Montrotier qui font grand requête et instance pour ledit M^e Du Castel et qu'il a su des médecin et apothicaires que ledit Du Castel est suffisant pour avoir ladite charge, et lui donne sa voix.

Ledit Guillon s'en remet à la pluralité des voix. Ledit Manissier est d'opinion de n'y pourvoir pour le présent.

Ledit Doillon, en concluant pour la diversité des opinions, a continué la matière jusqu'à jeudi, prochain consulat, et entre deux chacun y pensera.

III

Le vendredi v^e mars MVC trente-quatre (5 mars 1535, nouveau style), en l'hôtel commun :

Jehan Doillon, Jacques Fenoil, Hugues Delaporte, Jehan Camus, Humbert Gimbre, Me Jehan Guillaud, Michel Guillon.

Lesdits sieurs ont procédé à élire un médecin pour le service du grand hôpital du pont du Rhône au lieu de Me François Rabellayse, médecin, qui s'est absenté de la ville et dudit hôpital, sans congé prendre, pour la deuxième fois. Et ont tous d'une voix élu Me Pierre Du Castel, médecin, aux gages toutefois de trente livres, et à laquelle somme de xxx livres ils ont admodéré les gages anciens qui étaient de quarante livres tournois. Et pour ce l'ont fait venir et [après] lui avoir déclaré ladite élection, il l'a acceptée auxdits gages de trente livres, tant qu'il plaira au consulat, lequel (Du Castel) a promis et juré de bien servir les pauvres, diligemment et loyaument faire son devoir.

Rabelais ne fut pas autrement contrarié par cette décision, qui avait du moins l'avantage de lui rendre sa liberté. Il s'empressa de retourner en Italie avec son protecteur le cardinal du Bellay (1). Parti le 15 juillet 1535 (2), il resta huit mois à l'étranger (jusqu'en mars 1536).

Avant de partir pour Rome, Rabelais vint à Paris. Qu'allait-il y faire ? Tout simplement serrer la main à son ami du Bellay et passer quelques heures en la librairie Saint-Victor (3).

L'année suivante (1537), il revenait à Montpellier compléter ses études médicales. Il y soutint ses thèses de licence (4) et acquitta les droits de son nouveau grade le 3 avril. Ce grade lui fut conféré, suivant la tradition (5), par l'évêque ou son vicaire général, assisté de deux professeurs délégués par la Faculté. Le doctorat ou *acte de triomphe* pouvait suivre de près la licence. Rabelais y fut promu le mois suivant. Le 22 mai 1537, il coiffait le bonnet de drap noir à houppe cramoisie, insigne de son nouveau grade, et mentionnait son entrée dans le corps médical par quelques lignes manuscrites sur le *Cahier*

---

(1) Le cardinal du Bellay, qui se rendait à Rome, en qualité d'ambassadeur à la Cour de France, se l'attacha, à titre de secrétaire et de médecin particulier. Grâce à cette puissante protection, Rabelais obtenait du pape Paul III une bulle qui dispensait le moine vagabond de rentrer dans un couvent, et lui permettait d'exercer la médecine, sous la condition expresse de n'employer *ni le fer, ni les opérations chirurgicales*.

(2) Le Dr Turner dit qu'il partit pour l'Italie au mois de novembre.

(3) Brémond, *Gargantua*, p. XIII.

(4) Le futur licencié dressait une liste de douze maladies sur laquelle le chancelier et le doyen en choisissaient trois chacun. Pendant trois jours de suite, une heure le matin et autant dans l'après-midi, le candidat était argumenté sur ces six sujets, le premier et le second jour par les docteurs seulement. Les licenciés, les bacheliers, les écoliers, même les étrangers à l'école, avaient le droit de discuter le troisième jour. Ces actes, que l'on nommait *triduanes*, conduisaient directement au doctorat.

On procédait à la réception du docteur avec le plus grand apparat, aussi nommait-on cette cérémonie *actus triumphalis*. Dès la veille, la grosse cloche de Saint-Firmin annonçait l'ovation ; le lendemain, le corps universitaire, précédé de la musique, se rendait à cette même église, seule paroisse de la ville. Là, le président adressait un discours au récipiendaire, lui plaçait sur la tête un bonnet de drap noir terminé par une houppe de soie cramoisie, l'entourait d'une ceinture en or, et lui mettait au doigt un anneau. Ensuite, il lui offrait les œuvres d'Hippocrate, comme sujet constant de lecture et de méditation, le faisait asseoir à son côté et le bénissait en lui recommandant de remercier Dieu, la Vierge et ses maîtres ; le reste se passait en compliments. Pour embellir la fête et lui donner une teinte de galanterie méridionale, la musique jouait dans les intermèdes, et les dames, qu'on ne manquait jamais d'inviter, recevaient des dragées, des confitures et des gants que leur offraient les paranymphes du docteur. (*Journal de la Société de Médecine pratique de Montpellier*, juillet 1840, in-8°, p. 235, 236.)

(5) Les cours terminés, les étudiants étaient admis à se présenter aux quatre examens *per intentionem adipiscendi licentiam*. « Il fallait, dit M. Germain (*La renaissance à Montpellier*, in *Mém. de la Soc. arch. de Montpellier*, 1871), soutenir quatre thèses successivement de deux en deux jours, sur un sujet donné la veille, et chacune de ces épreuves durait au moins une heure. Au bout de huit jours, on soutenait deux autres thèses appelées *points rigoureux*. Le premier point roulait sur une maladie et le second sur un aphorisme d'Hippocrate, tirés au sort vingt-quatre heures seulement avant la soutenance. En conséquence, le postulant *piquait* dans deux livres, dans l'un chez le chancelier, dans l'autre chez le doyen. Cet acte durait de midi à quatre heures à la chapelle Saint-Michel de l'église Notre-Dame des Tables. Une fois admis, le candidat allait au palais général, en présence de deux professeurs délégués par la Faculté.

des Actes de l'Université (1). Il eut un moment l'intention de se consacrer au professorat, et il occupa de novembre jusqu'à Pâques, la chaire qui correspond aujourd'hui à celle de pathologie interne. Le 7 novembre il figura dans une assemblée tenue dans la maison du chancelier Griffy, dans le but d'examiner les recettes et les dépenses de la Faculté ; il présida même une thèse de baccalauréat (2 janvier 1537). Si ce n'étaient pas des preuves suffisantes qu'il professa la médecine à Montpellier, contrairement à l'opinion de bien des auteurs, nous ajouterions cet autre témoignage, indiqué très nettement dans sa supplique à Paul III (*Supplicatia quo apostasia*), qu'il professa et exerça la médecine à Montpellier.

Du premier trimestre de l'année 1538, à la fin duquel il se trouvait encore à Montpellier, jusqu'en 1540, on perd la trace de Rabelais. Est-il revenu à Lyon (2) ou en Italie ? S'est-il rendu, comme le croit un de ses biographes, à Angers (3), où il aurait occupé une chaire à l'université de cette ville ? On ne peut rien conjecturer à cet égard qui se rapproche de la vraisemblance. Tout ce que l'on sait de plus positif, c'est qu'il fut appelé, comme médecin, en Piémont, vers 1541, auprès de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey. On n'est pas davantage fixé sur un séjour qu'aurait fait Rabelais à Castres (4), où il aurait, dit-on, pratiqué l'exercice de son art, mais on est beaucoup mieux renseigné sur un point de la vie de l'auteur de *Gargantua*, récemment élucidé avec toute la clarté désirable.

---

(1) V. Brémond, loc. cit., p. VII et VIII.

(2) Rabelais était à Lyon au mois d'avril 1538, puisque Dolet, dans le 4e Livre des *Carmina*, a imprimé en son honneur une pièce de vers sur un supplicié qui avait servi de sujet pour ses leçons anatomiques. Voici le titre de cette pièce célèbre : *Cujusdam epitaphium qui exemplo edito strangulatus publico postea spectaculo Lugdum sectus est, Francisco Rabelæso medico doctissimo fabricam corporis interpretante.*

(3) Brémond dit qu'il était professeur à Angers quand, la peste sévit dans cette ville et qu'il abandonna son poste.

(4) Dans les « *Antiquités de Castres*, de Pierre Borel, médecin du Roy, an 1649 », M. Delabouisse-Rochefort a puisé ce renseignement :

« Il ne faut pas oublier à mettre entre les personnes qui honorent Castres, François Rabelais, médecin, qui y a composé une partie de ses œuvres et y a exercé la médecine. »

Dans un autre livre : « *l'Anacharsis français* » (1830, tome III), M. Delabouisse-Rochefort a relevé ce passage :

« Ce plaisant Rabelais qui médisait de Saint-Féréol composa une grande partie de ses œuvres à Castres. »

De ces deux passages, M. Delabouisse-Rochefort a conclu :

« De 1525 à 1531 (pourquoi ces dates ?) il y a sept ans dont Rabelais a pu consacrer à Castres la plus grande partie. Borel le soutient et personne ne le lui conteste. Objecterait-on que, Borel disant que Rabelais exerça la médecine à Castres il n'aurait pu y habiter de 1525 à 1531, puisqu'il ne fut reçu docteur à Montpellier qu'à la fin de cette époque ? Mais cette difficulté tombe d'elle-même, puisque, dans son couvent, Rabelais avait étudié la médecine pour son plaisir et pour son instruction et qu'il la pratiqua longtemps avant de la professer. Il ne se fit agréger à la Faculté de Montpellier que de surérogation et pour se voir attaché à un corps illustre. Allant habiter cette ville, il ne voulait pas avoir contre lui les membres d'une école aussi célèbre qui auraient pu lui nuire, par prévention et par rivalité. Ainsi, je le répète, Borel est une autorité suffisante. Puisqu'on ne trouve pas la possibilité de lui répondre non, la question est résolue, et c'est oui. »

Vers 1545, Rabelais avait quitté la France pour se dérober aux poursuites qu'il avait encourues comme hérétique et sacrilège.

Pensant se faire oublier, il se réfugia du côté de l'Allemagne et fixa quelque temps sa résidence dans la ville de Metz.

Le pays messin était alors ravagé par la peste, la famine, la syphilis et une maladie vermineuse qui s'attaquait surtout aux débauchés ; d'où lui vint le surnom si pittoresque de *trousse-galant* (1). La peste, notamment, ne cessait de ravager les Pays-Bas et le Luxembourg, à la suite des guerres où les armées de Charles-Quint et de François Ier avaient combattu.

Rabelais arrivait au moment propice : grâce à ses connaissances techniques, il fut nommé médecin *stipendié* de la ville de Metz (2). Le médecin *stipendié* était une sorte de médecin municipal, chargé de soigner les pauvres à leur domicile et dans les hôpitaux, de visiter les lépreux, d'organiser les secours publics en cas d'épidémies ou de maladies contagieuses. Les médecins stipendiés, primitivement aux gages de 8 à 15 livres par an, reçurent plus tard un traitement de 25 livres.

Paul Ferry, ministre protestant de Metz au dix-septième siècle, nous a laissé sur ce point des indications précises et à l'abri de toute suspicion. Voici ce qu'on lit dans ses *Observations séculaires*, énorme compilation préparée pour une histoire générale de Metz, et dont la bibliothèque de la ville conserve le manuscrit :

« *Rabelais aux gages de la ville de* 120 *livres par an*, 1547, *est congédié*. V. les comptes de la ville. » (T. III, p. 1813, en haut.)

« *Me Rabellet* (*c'est Rabelais*) *aux gages de* 120 *l. l'an* 1547 (V. l'extrait des comptes de la ville, § 675). » (T. III, p. 1981, au bas de la première colonne.)

« 1547. *Payé à Me Rabellet pour ses gages de un an, c'est à savoir à la S. Remy* 60 *l. et à Pasques darien passé* 60 *l. somme plus c'on l'y ont fait donner pour le quart d'an de S. Jean* 30 *l.* » (T. II, fo 497, § 675.)

Bien que l'original des comptes de la ville sur lesquels a été copiée cette dernière mention soit aujourd'hui perdu ou égaré, l'autorité de Paul Ferry est telle qu'aucun doute ne peut subsister. Notez qu'il ne dit point en quelle qualité Rabelais est stipendié par la ville ; mais, là encore, le doute n'est pas permis.

L'année commençant le jour de Pâques, c'est donc en avril 1547 que Rabelais commença son service. Il avait touché un premier terme à la Saint-Rémy, le 1er octobre (avril-octobre, 6 autres mois). Il resta donc un an plein au service de la ville,

(1) *Mém. de l'Ac. de Metz*, loc. cit., p. 594, 595.

(2) Notre article était terminé quand nous est tombée sous les yeux l'indication d'une étude ayant trait au séjour de Rabelais à Metz, étude qui se trouve, paraît-il, dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1844-1845, p. 75. L'auteur en est le Dr Bégin, bien connu par d'estimables travaux d'érudition médicale.

et la satisfaction des Messins fut telle qu'on lui accorda une gratification spéciale, *le quart d'an de Saint-Jean*, soit un trimestre en plus (la fête de saint Jean-Baptiste tombant le 24 juin). Gaspard de Heu, qui venait d'être élu échevin, pour la seconde fois, ne fut pas étranger à cette mesure.

Rabelais prit logement au quartier des Juifs, en Jurue même, dans une maison que l'on montre encore près la chapelle Saint-Genest. Il demeurait à deux pas de l'hôpital Saint-Nicolas, qui était l'Hôtel-Dieu de Metz (c'est sous ce nom qu'Ambroise Paré le désigna plus tard).

Aussitôt nommé, Rabelais prit le service médical de l'hôpital Saint-Nicolas, qui était municipal. Le soin des malades était confié à des *laïcs*, appelés frères ou sœurs de Saint-Nicolas, dirigés par le gouverneur, Jacques Ferry, un protestant, et par la gouvernante, dame Elisabeth Joly. L'hôpital Saint-Nicolas était un établissement bourgeois, où se centralisaient les secours réclamés par l'assistance publique. C'est là que le médecin de la ville procédait à l'examen, à la réception et à la répartition des malades.

C'est à Metz que Rabelais composa son *Almanach pour* 1548. Le logis qu'il avait choisi était propice aux études astronomiques : la chapelle de Saint-Genest et le clocher de Sainte-Croix, situé au haut du Jurue, étaient des observatoires excellents (1).

A l'appel du cardinal du Bellay, Rabelais se démit de ses fonctions de médecin de l'hôpital de Metz (avril 1548) et vint à Paris au mois de mai pour toucher des termes échus de sa pension chez le banquier du cardinal, puis il prenait de nouveau le chemin de Rome, muni d'une lettre de change qui montait à 32 écus d'or. La quittance suivante, découverte à Florence et recueillie par M. Benjamin Fillon, constate indubitablement la présence de Rabelais à Rome en juin 1548 :

« Je moy Françoys Rabeles, medecin de Monseigneur R^me^ du Bellay, confesse avoir receu de Me Benvenute Olivier, escompteur de Rome, la somme de trente-deulx escus d'ore en ore, lesquelz 32 escus il m'ont payez par vertu d'une lettre de change du VIIIe de may dernier passé de Thomas Delbenne, escompteur de Paris, et eulx à l'instance de Me Arnault Combraglia. Et en foy de ce j'ay faict faire la présente terze quictance, laquel sera soubscript de notre propre main ce XVIIIe de juing 1548, en Rome.

Ita est. RABELAIS, *manu propria.* »

Au revers, on lit ces mots : 1548. Quitanza di scudi 32 d'oro pagati per Ebenn di Parigi a Francesco Rabelais.

C'était la troisième fois qu'il revenait en Italie. Enfin le 8 jan-

(1) *Rabelais ; ses voyages en Italie, son exil à Metz*. Paris, Librairie de l'Art, 1891, par Arthur Heulhard, p. 239-243.

vier 1550 (1551, nouveau style), il était installé dans la cure de Meudon et mettait dès lors un terme à sa vie aventureuse. Il n'en continua pas moins à exercer la médecine, mais par pure philanthropie.

Le 9 août 1553, Rabelais succombait âgé de 75 ans. Sa carrière médicale avait duré environ l'espace de vingt années.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Médications nouvelles et médicaments nouveaux.

L'antipyrine comme antiseptique de la vessie.

Un procédé d'anesthésie absolument sans danger et aussi sûr de produire l'anesthésie que la cocaïne, a été signalé par M. le docteur Pousson, dans le *Journal de médecine de Bordeaux*.

La solution employée a été uniformément de 2 °/₀ et ce titre peut être porté sans danger jusqu'à 4 °/₀. La quantité injectée et la durée de l'injection varient suivant la nature de la manœuvre et l'état de la vessie.

Après avoir préalablement injecté d'abord 50 ou 60 grammes de la solution d'antipyrine, puis successivement au bout de cinq minutes, une même quantité de solution, afin de permettre l'exploration de la vessie au cystocope ou l'introduction d'instruments métalliques, M. le docteur Pousson laisse au malade le soin d'expulser le liquide par l'injection ou, parfois, l'évacue à l'aide de la sonde ; dans certains cas, après l'évacuation, il a pratiqué une nouvelle injection de 30 à 40 gr., afin de prolonger l'anesthésie. En cas d'inflammation ou d'intolérance de la vessie, il s'est borné à injecter seulement de 40 à 10 grammes de la solution, et, au bout d'une dizaine de minutes, une petite quantité en plus. On se trouve bien, quand on a affaire à une vessie intolérante, de se servir de solution forte à 4 °/₀.

A moins d'une très grande susceptibilité du malade, on n'aura pas recours, après le lavage, à une injection calmante, de nature à diminuer l'effet anesthésique.

Traitement de la tuberculose par les injections de sérum et les inhalations de vapeurs de formol.

M. Lefèvre, depuis plus d'un an, met en pratique à l'asile de Villepinte un traitement de la tuberculose qui lui a, dit-il, donné d'excellents résultats, sauf les cas de tuberculose très avancée. Il comprend deux parties distinctes : 1° des injections de sérum : 2° des inhalations d'aldéhyde formique.

Injection de sérum. — Ce sérum présente la composition suivante :

Chlorure de sodium	10 gr.
Sulfate de soude	5 gr.
Acide phénique neigeux	1 gr.
Eau distillée	1000 gr.

Comme on le voit, il ressemble au sérum du prof. Hayem ; toutefois, il s'en distingue par la présence de l'acide phénique neigeux emprunté à la formule du Dr Chéron. A la solution obtenue suivant

la formule précitée, on ajoute quelques gouttes de sérum naturel de bouc, animal réfractaire ou à peu près à la tuberculose. Ce sérum est injecté à la dose de 5 centimètres cubes par jour.

Inhalations de vapeur de formol ou aldéhyde formique. — Cette substance a été choisie en raison de ses propriétés antiseptiques et de son pouvoir microbicide : l'air même faiblement chargé de cet aldéhyde serait suffisant pour tuer rapidement la plupart des bacilles et en particulier le bacille de Koch.

Mais l'aldéhyde formique, même mélangé à de grandes quantités d'air, provoque très rapidement de la toux, de l'éternuement et un larmoiement extrême ; il constitue donc un gaz à peu près irrespirable. M. Ghirelli est arrivé à tourner la difficulté en mélangeant l'aldéhyde formique à l'acide carbonique. Ce mélange gazeux, en effet, est parfaitement respirable ; et les malades en supportent très facilement l'inhalation pendant vingt minutes et plus.

Un nouveau traitement de l'épithélioma de l'utérus et du vagin.

M. Guinard, le distingué chirurgien des hôpitaux, vient de faire à l'Académie de médecine cette intéressante communication :

« Voici la technique du nouveau procédé que je préconise pour le traitement du vagin et du col utérin. Je prends un morceau de carbure de calcium du volume d'une petite noix, ou plus petit, suivant la disposition des bourgeons épithéliomateux, et je l'introduis directement, à nu, au fond du vagin, en contact immédiat avec les parties malades. On sait que ce corps, découvert par M. Moissan, de l'Institut, dans le four électrique, a la propriété, au contact de l'eau, de se transformer en oxyde de calcium et en gaz acétylène. On voit aussitôt bouillonner l'acétylène au fond du vagin. Je bourre rapidement le vagin avec de la gaze iodoformée qui en retient l'acétylène au contact des bourgeons néoplasiques. La malade éprouve pendant trois ou quatre heures une sensation de brûlure qui disparaît d'elle-même, et quatre jours après, j'enlève le tampon de gaze et je fais un lavage copieux avec une solution de sublimé au millième. Il est nécessaire de détacher, avec le doigt ou un instrument mousse les fragments d'oxyde de calcium qui sont incrustés dans le néoplasme et qui sont entraînés par le lavage. On voit que ce procédé, très simple, est à la portée de tous les médecins et ne nécessite ni aide, ni outillage spécial. On se procure le carbure de calcium chez la plupart des marchands de produits chimiques, au prix modique de 2 fr. 50 à 3 francs le kilogramme.

Je ne parle pas des résultats que ce nouveau traitement pourra donner définitivement, car mon expérience ne date que de trois mois. Mais je peux, dès maintenant, affirmer que le carbure de calcium (1), en applications locales, combat victorieusement les trois symptômes les plus graves du cancer utéro-vaginal : 1° les hémorrhagies ; 2° l'hydrorrhée fétide ; 3° les douleurs. Dès la première application, toute hémorrhagie cesse instantanément. De plus, les

(1) Ne serait-ce pas plutôt l'oxyde de calcium qui agirait ? C'est un simple doute que nous émettons. (A. C.)

bourgeons néoplasiques se dessèchent et tombent, laissant une surface lisse et unie, de ton uniformément grisâtre. L'acétylène agit comme hémostatique, et la chaux comme caustique : mais les liquides vaginaux hydratent rapidement la chaux vive et limitent son action caustique. C'est donc là une application nouvelle, et non la moins inattendue et la moins originale, du carbure de calcium, ce corps si intéressant que nous devons à M. Moissan. Même si cette redoutable affection n'est pas guérie, ce que la suite va démontrer, on a, avec ce procédé, un moyen simple et absolument inoffensif d'entraver et de retarder considérablement la marche du mal, puisque les applications de carbure de calcium combattent victorieusement les trois symptômes les plus menaçants : les hémorrhagies, les écoulements fétides et les douleurs. »

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Assistance publique

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'Assistance publique, à Paris : MM. Paul Strauss (du conseil municipal); Mourier (Conseil d'état) ; Lannelongue (Faculté de médecine), docteur Potain (Médecins des hôpitaux) ; Heppenheimer (Prud'hommes) ; Mathé.

Un peu partout

Le secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine est autorisé, par décret, à accepter, au nom de ladite Académie, une somme nette de 100.000 francs que le légataire universel de M. Titus d'Ernesti consent à verser par transaction, après avoir fait opposition à la clause du testament qui l'obligeait à se démunir d'une assez grosse part de l'héritage.

Cette somme sera portée au fonds spécial que l'Académie destine à l'acquisition d'un local dont elle serait propriétaire.

— Pour la guérison de la tuberculose.

Sur la proposition du ministre de l'instruction publique, le président de la République vient de signer un décret autorisant l'Académie de médecine à accepter un legs de M. Audiffred d'un titre de rente 3 % de 24,000 francs. Le capital, soit environ 800.000 francs, devra être attribué, à titre de récompense, au savant qui découvrira un remède efficace contre la tuberculose.

Il est probable que ce prix sera fractionné, comme le fut autrefois celui de cent mille francs qui avait été promis à celui qui découvrirait un moyen infaillible de combattre le phylloxera. On se contenta de donner des encouragements à tous ceux qui avancèrent l'étude de cette question. Il en sera, sans doute, de même pour la tuberculose, hélas !

— Le docteur Galezowski vient d'être nommé membre honoraire de la Société impériale de médecine de Wilna. On sait quelle est l'importance médicale de cette Société et la valeur de la nomination du maître sera appréciée par tous ceux qui l'entourent.

Nous adressons nos félicitations et à la Société de Wilna pour

l'heureuse nomination qu'elle vient d'accomplir en sanctionnant la grande science du célèbre oculiste, et au docteur Galezowski.

— Le comte Justinien Clary, ancien colonel d'état-major, vient de mourir, en son château de Pallau, près de Tours, à l'âge de quatre-vingts ans. Il appartenait à la famille de ce négociant de Marseille qui, en mariant ses filles à Joseph Bonaparte et à Bernadotte, a donné des reines à l'Espagne et à la Suède.

A sa sortie de Saint-Cyr, le comte Clary fut quelque temps aide-de-camp du maréchal Bugeaud. Puis il quitta l'armée pour faire son droit et fut inscrit au barreau de Paris en 1840. En 1848, il commanda un bataillon de la garde mobile. Représentant de Loir-et-Cher à l'Assemblée législative de 1849, il fut constammant réélu au Corps législatif, jusqu'en 1869, où il fut remplacé par M. Tassin, actuellement sénateur.

Le comte Clary avait épousé la veuve du célèbre médecin Bretonneau. (*XIX*e *Siècle.*)

— Notre collaborateur, le Dr Foveau de Courmelles, reprendra son cours libre d'Electrothérapie à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine (Amphithéâtre Cruveilhier), le lundi 20 avril, à 5 heures, et le continuera tous les lundis, à la même heure.

Programme : *Electricité statique atmosphérique* ; *relations épidémiologiques* et *curatives.*

La leçon inaugurale, tout historique, sera consacrée au Français *Jacques de Romas* (1713-1776) qui fit les *premières* importantes recherches sur l'électricité atmosphérique, avant Franklin.

— *La Revue Médicale* (Rédacteur en chef : docteur Archambaud), qui était bi-mensuelle, devient hebdomadaire et paraît le samedi matin. Elle publie le lendemain de la séance le compte rendu de la Société médicale des Hôpitaux.

— Le Comité du monument que la ville d'Alais élève à la mémoire de Pasteur vient d'adopter la maquette de M. Tony Noël, qui a promis de livrer la statue en juillet.

L'illustre savant est représenté debout, tenant dans la main gauche une branche de bruyère garnie de cocons ; de la main droite, il semble venir au secours d'une enfant symbolisant la sériciculture et implorant un sauveur.

Le piédestal sera en marbre, mesurant 2 mètres 90 ; la statue en bronze aura 2 mètres 35.

Sur une face du piédestal sera gravée la fameuse réponse patriotique de Pasteur après 1870, disant à l'Académie de Berlin, qui voulait le compter parmi ses membres : « Si la science n'a pas de patrie, le savant en a une. »

L'inauguration du monument est fixée en août, en même temps que celle du monument de Florian.

— Le Conseil d'Aministration de l'Association Française de Chirurgie a mis les questions suivantes à l'ordre du jour du Congrès qui doit avoir lieu à Paris en octobre 1896 :

1° Thérapeutique chirurgicale des pieds-bots :

M. Forgue, de Montpellier, rapporteur.

2° Traitement des prolapsus génitaux :

M. Bouilly, de Paris, rapporteur.

Ces questions seront, d'après un vœu émis à l'Assemblée géné-

rale, portées par une circulaire spéciale à la connaissance de chacun des Membres du Congrès.

Le conseil a en outre décidé que l'Assemblée générale aurait lieu chaque année le Vendredi dans l'après-midi, à 1 heure 3/4.

— Les journaux politiques viennent de faire grand bruit à propos de la décoration accordée, lors du récent voyage du Président de la République à Lyon, à l'avant-dernier survivant de la Grande Armée, actuellement âgé de 103 ans. Ce centenaire, et c'est ce qui cause l'émerveillement général, fut, à 24 ans, après Waterloo, réformé comme phtisique avéré. — Il serait facile de citer bien d'autres exemples de phtisiques guéris : Gœthe, qui, irrévocablement condamné à 19 ans, mourut à 81 ans après avoir quelque peu contribué à la gloire de l'Allemagne ; Napoléon I[er] lui-même, que tous jugeaient gravement atteint de la poitrine au moment du siège de Toulon. Brehmer, le grand Brehmer (comme on le nomme en Allemagne), qui fonda après des luttes inouïes le premier sanatorium, celui de Goebersdorff, en 1859, était phtisique dès ce moment : il mourut seulement en 1889. Phtisique également Dettweiler, qui fonda et dirige encore avec une merveilleuse activité le sanatorium de Falkenstein, le premier ouvert aux pauvres. — En France, même à l'Académie de médecine, il serait facile de citer cinq académiciens, et non des moins considérables, qui ont été notoirement tuberculeux. Un seul peut être nommé sans indiscrétion, car il fit lui-même allusion à son mal dans sa leçon d'adieux à l'hôpital Saint-Louis : c'est Péan. Déclaré perdu peu de temps après son concours pour le prosectorat des hôpitaux, il s'est suffisamment rétabli pour conquérir une belle place au soleil chirurgical et déployer une activité qu'on peut sans crainte qualifier de premier ordre.

(*Journal de la Santé.*)

Trouvailles Curieuses et Documents Inédits.

—

Une correspondance inédite de Tronchin (*a*).

Les lettres que nous publions présentent un intérêt à la fois littéraire et professionnel. Bien qu'elles aient un caractère intime, la plupart contiennent des prescriptions médicales spécialement écrites par Tronchin à l'usage de son correspondant, mais elles donnent encore des rensoignements qui ont leur prix sur plusieurs personnages de marque du XVIII[e] siècle (nous citerons seulement Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Buffon) et aussi sur des épisodes de la vie de Tronchin que ses biographes ont à peine mentionnées. A ces divers titres elle nous ont paru mériter d'être tirées des collections qui les renfermaient pour voir enfin le feu de la rampe. Nous devons dire que nous n'avons pas eu grand effort à faire pour amener le détenteur de ces lettres à partager notre opinion : M. le D[r] Triaire (de Tours), à qui nous devons cette correspondance, nous a autorisé, avec une bonne grâce qui double le

(*a*) *Reproduction interdite.*

prix de sa précieuse communication, à faire des copies qu'il nous confiait tel usage qui nous conviendrait, ne mettant à sa magnifique libéralité aucune condition. Au nom de nos lecteurs et en notre propre nom nous lui renouvelons tous nos remerciements.

Avant de donner le texte des lettres inédites de Tronchin, il ne sera pas superflu de le faire précéder de quelques courtes notes biographiques sur le médecin génevois et aussi sur le naturaliste de grande réputation, au moins à son époque, à qui Tronchin adressait ses épîtres. C'est un préambule dont la nécessité s'impose trop pour qu'il soit nécessaire de le justifier plus amplement.

Tronchin, bien que genevois, fut le plus parisien des médecins de Paris à la fin du dernier siècle. En un temps où l'esprit et les bonnes manières faisaient loi, il eut vite fait de conquérir le premier rang. Il ne fut pas seulement le praticien le plus répandu de la capitale, il fut encore le médecin à la mode, celui qui n'avait qu'à dicter ses avis pour être aussitôt obéi par une clientèle conquise par son savoir-faire plus peut-être que par son savoir. Ce n'est pas qu'il ne possédât une valeur propre : son éducation médicale avait été des plus soignées. A Leyde, il avait suivi les cours de Boerhave ; à Londres, à Amsterdam il avait fréquenté assidûment les hôpitaux et les autres centres d'instruction. A Amsterdam, où il s'était établi, il n'avait pas tardé à prendre rang parmi les médecins les plus occupés de cette ville. Il s'y était marié avec la fille de Jean de Witt, « le grand pensionnaire de Hollande », et était devenu, par cette union, l'allié de la famille de Milord Bolingbroke. Mais il était par lui-même peu fortuné, et il le fut bien moins encore quand survint la chute de Law qui dépouillait son père, banquier jusqu'alors fort estimé, des derniers lambeaux d'une fortune laborieusement amassée. Ce malheur l'atteignit-il dans son amour-propre ou résolut-il, pour tout autre motif, de quitter sa patrie d'adoption, malgré les offres séduisantes qui lui furent faites (1), nous l'ignorons. Toujours est-il qu'il quitta la Hollande pour la Suisse où il était sûr de retrouver au moins des parents qui le chérissaient et des amis qui l'affectionnaient. Dès son arrivée à Genève, il fut nommé, par acclamation, professeur en médecine ; cette marque de sympathie le toucha au cœur.

A Genève, il continua à faire campagne en faveur de l'inoculation de la variole, pratique qu'il avait été un des premiers à préconiser et dont il avait fait l'essai dès 1748 sur son propre fils, à Amsterdam. Ses succès étaient parvenus aux oreilles du duc d'Orléans qui résolut, en 1756, de l'appeler à Paris pour appliquer sa méthode à ses deux enfants, le duc de Chartres et Mlle de Montpensier. L'opérateur réussit à merveille et « pendant plusieurs semaines, écrit le chroniqueur Grimm, Tronchin fut l'homme de France le plus à la mode. On oublia les Anglais, le Port-Mahon, le Parlement, le grand Conseil, tout ce qui faisait le sujet des conversations pour ne parler que de cet illustre médecin. C'était de la fureur, du fanatisme.... » Il a plus de vogue que la Duchapt (une fameuse marchande de modes de la cour), écrivait Voltaire à la duchesse de Lutzelbourg.

C'est à cette date que furent inventés les *bonnets à l'inoculation*, les

(1) On lui offrait une pension de 15.000 florins, somme considérable pour l'époque. Il la refusa : on l'avait nommé, peu de temps auparavant, *inspecteur du collège des médecins*, ce qui ne l'avait pas davantage retenu.

tronchines, les *bureaux à la Tronchin*. Ce fut un engouement général. C'était la première fois, d'ailleurs, qu'on voyait un médecin vanter si peu les remèdes. Tronchin recommandait surtout les longues promenades à pied, l'exercice aux heures matinales, faisait ouvrir toutes grandes les fenêtres qui étaient toujours hermétiquement closes, ordonnait aux belles vaporeuses de cirer elles-mêmes leur appartement, prescrivait aux mères de nourrir leurs enfants, se montrait en tout indépendant, original et bienfaisant. Ses confrères, jaloux de sa vogue rapide, lui suscitèrent toutes sortes de tracasseries. Chomel (1) fit contre lui une sortie des plus vives, « l'accusant de ne guérir que des femmes, des vaporeux et des mélancoliques » ; Bouvart l'accabla de ses sarcasmes ; Sénac, qui l'avait pourtant placé auprès du duc d'Orléans, monta contre son ancien protégé une odieuse cabale. Tronchin tint tête à l'orage ou plutôt le laissa gronder sans trop s'émouvoir. N'avait-il pas l'estime des plus beaux esprits du siècle, de Rousseau (avec qui il se brouilla plus tard), du comte d'Argental, du maréchal de Richelieu, de Voltaire, etc. ? Voltaire ne l'avait-il pas gratifié de cette attestation si précieuse : « Savant comme Esculape, beau comme Apollon. Personne ne parle mieux et n'a plus d'esprit ? » Ne verra-t-on pas l'éternel railleur composer de gré à gré avec son médecin, se pliant à toutes les concessions pour ne lui point déplaire ? Que Tronchin quitte Paris pour retourner à Genève, et Voltaire s'empressera de l'y rejoindre. A eux deux, le philosophe et le médecin, ils créeront dans la république suisse, un petit coin qui deviendra quelque temps le centre de l'Univers intellectuel. Madame de Fontaine, la marquise de Muy, protégée du duc Choiseul, Mlle Clairon, M. et madame de Montferrat, neveu et nièce du cardinal de Tencin, madame d'Albertas, femme du président de la grand'chambre d'Aix, madame d'Epinay, toutes les jolies femmes de Paris enfin sont attirées à Genève « par Esculape Tronchin, et elles s'en retournent guéries et embellies ». Le duc de Villars, fils du maréchal, usé par de précoces excès, vient, lui aussi, demander à Tronchin de restaurer sa constitution délabrée. Le docteur se multipliait pour répondre à tant de confiance, mais il se lassa bien vite de cette existence vide bien que surmenée. Il avait hâte de retourner à Paris dans cette atmosphère d'adulations, qu'il n'avait dû fuir qu'à regret, pour y retrouver toute sa noble clientèle, jusqu'à Voltaire, qu'il eut la consolation d'assister à ses derniers moments, lors du dernier voyage que l'auteur d'*Irène* triomphant fit dans la capitale.

Après la mort de Voltaire, la tâche des biographes de Tronchin est terminée. Bien que le médecin génevois ne soit mort que huit ans plus tard, le 30 novembre 1781, à l'âge de 72 ans, — il était né le 25 mai 1709, — il semble être peu à peu tombé dans l'oubli. La postérité lui aurait-elle rendu plus justice que ses contemporains, s'il n'avait été le médecin du plus puissant génie du XVIIIe siècle, c'est au moins douteux : son bagage scientifique, rien moins que lourd, pèserait peu dans la balance des arbitres de la science médicale. On ne connaît, en effet, de Tronchin que deux opuscules : sa thèse de doctorat : *De Nymphâ, de Clitoride* (2), dont la bibliothèque de la Faculté de médecine possède un des rares exemplaires, et un ouvrage

(1) *Essai historique sur la médecine en France*, p. 25.
(2) Lugd. de Batav. Leyde. J. et H. Verbeck, 1736, in-8.

qui porte pour titre : *De colicâ pictonum* (1) (De la colique des Poitevins), que certains auteurs ont improprement traduit : *De la colique des peintres* ; enfin une édition des *Œuvres de Guillaume Baillou*, 4 vol. in-4° (Genève, 1762), précédée d'une préface où Tronchin s'est efforcé de faire un précis trop succinct de l'histoire de la médecine.

Nous allions oublier trois de ses ouvrages qui ne lui font guère plus d'honneur que ceux dont nous venons de donner l'énumération : Tronchin eut deux fils et une fille dont l'histoire a négligé de nous faire connaître les hauts faits. Nous n'oserions déclarer que c'est une iniquité de l'histoire.

Nous nous sommes attardé à retracer la carrière de Tronchin ; nous serons plus bref sur le compte de Charles Bonnet, que le médecin génevois a pendant si longtemps honoré de ses confidences.

Bonnet naquit à Genève le 13 mars 1720.

Ses parents voulaient faire de lui un jurisconsulte ; la lecture des ouvrages de Réaumur lui révéla sa vocation : il décida de se consacrer aux sciences naturelles. Il n'eut pas lieu de s'en repentir, son renom comme naturaliste est parvenu intact jusqu'à nous. Son œuvre dans cet ordre d'idées fut considérable. Il ne composa pas seulement des ouvrages techniques d'une réelle valeur, au dire des spécialistes, mais il écrivit aussi des traités philosophiques qui donnèrent lieu, au moins de son temps, à des discussions passionnées.

Nous ne donnerons seulement que quelques titres de ses nombreux travaux techniques : un *Traité d'insectologie* (Paris, 1745) ; des *Recherches sur l'usage des feuilles dans les plantes* (Gœttingue et Leyde, 1754) ; des *Considérations sur les corps organisés* (Amsterdam et Paris, 1762 et 1768) ; la *Contemplation de la nature* (Amsterdam 1764 et 1765) ; et parmi ses ouvrages philosophiques nous signalerons : un *Essai de Psychologie* ; *un Essai analytique des facultés de l'âme*, et surtout sa *Palingénésie philosophique, ou Idée sur l'état passé et l'état futur des êtres vivants* (Genève, 1769 et 1770, 2 vol. in-8) où il démontre l'existence d'une vie future, destinée à réparer les inégalités de ce monde : ses *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme* (Genève, 1770 et 1771, in-8) ne sont que le développement des idées de l'auteur sur ce point qui touche de si près au problème de la destinée humaine.

Bonnet était marié, mais n'eut point de descendance. Il mourut âgé de 73 ans, le 20 mai 1793.

Ses œuvres complètes, publiées à Neufchâtel, ne forment pas moins de 10 vol. in-4°. Elles ont été traduites dans plusieurs langues.

A qui voudrait se renseigner plus complètement sur le correspondant de Tronchin, nous indiquerons l'*Eloge historique de Bonnet*, publié par de Pouilly, un *Mémoire pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Ch. Bonnet*, par Jean Trembley (Berne, 1794, in-8°) ; le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, (Hachette, 1844), art. *Bonnet* ; *Voltaire et les Genevois*, de Gaberel, p. 138-141.

Maintenant que les deux personnages vous sont connus, nous donnons la parole aux documents. A. C.

---

(1) Genevæ, fratres Cramer, 1757, in-8, XII, 82 p. ; Amsterdam, 1758 in-4° ; Iéna 1771, in-8 ; un autre exemplaire publié la même année, par les mêmes éditeurs, mais d'une impression différente, in-8 de 144 p.

I

(*Sans adresse*) (1)

Votre modestie, Monsieur, ne vous permettra pas d'imaginer avec quelle ardeur tous ceux qui vous connaissent font des vœux pour la conservation de vos yeux. Si l'art de s'en servir utilement pouvait en assurer la durée, personne, Monsieur, ne verrait plus longtemps que vous, mais quand la Nature jalouse n'a pu cacher ses secrets, elle s'en venge sur l'organe qui les a découvert, et c'est presque toujours en vain que nous faisons des efforts pour le défendre. L'œil qui a le plus vu est le plus puni. C'est ainsi que votre œil gauche qui a vu tant de choses, que nous ne sçavions pas, est à présent le plus faible, et ses muscles, dont l'action réunie est si souvent venue au secours de votre vue, en alongeant votre œil ou en le raccourcissant, ont aussi perdu de leur force. Mais parce que leur affaiblissement n'est pas exactement proportionnel, leur action aujourd'huy n'est pas tout à fait égale, le balotement dont vous vous plaignez en est l'effet. Et que n'est-ce la seule incommodité dont vous ayez à vous plaindre ; vous ne vous en apercevriez que dans certains mouvements de l'œil, car je n'imagine pas que dans l'état où vous vous trouvez, vous forciez encore votre vue. La douleur interne que vous ressentez dans les changements de tems et même de saisons a une toute autre cause, elle a beaucoup d'analogie avec la douleur des cicatrices. Dans celles-ci, où la solution de continuité, toujours imparfaitement rétablie, fait un obstacle à la progression du sang, que l'habitude seule rend insensible, les diamètres des vaisseaux sont extrêmement altérés, et leur résistance aux différentes pressions de l'atmosphère fort derangée. La membrane vasculaire de l'œil, autrement dite choroïde, soufre dans l'éréthisme de l'organe une semblable altération ; ici, comme dans les papilles de l'organe du tact, ou de celui du goût, les vaisseaux qui accompagnent le nerf, passent dans un état d'érection, les rameaux artériels plus pleins de sang compriment les veines, et en y causant un véritable étranglement, ils font aussi obstacle au retour du sang, les veines s'enflent, et cette enflure souvent répétée altère enfin leur diamètre ; la choroïde devient variqueuse, et l'inégalité de sa pression sur la rétine, en rend aussi l'action inégale ; et ainsi que dans les cicatrices, la résistance des vaisseaux de la choroïde aux diférentes pressions de l'atmosphère,

(1) Bien que cette lettre ne porte pas de suscription, elle est adressée à Bonnet, qui avait sans doute demandé une consultation à Tronchin sur l'état de sa vue, fort affaiblie à la suite de ses travaux d'histoire naturelle.

n'est plus la même. Cette altération physique de l'organe indique la cause du malaise ou de la douleur dont vous vous plaignez, dans les changements de tems et de saison ; et comme la pupille n'est qu'une continuation de la membrane vasculaire, il n'est pas étonnant que le grand jour qui la resserre, et l'obscurité qui la dilate n'excite tour à tour un sentiment douloureux. Ce n'est pas le serein qui en est la cause, c'est l'obscurité qui l'acccompagne. Je crains de vous ennuyer Monsieur, en entrant là-dessus dans de plus grands détails, parce que je ne vous dirois rien que vous ne sachiez mieux que moi. Je vais répondre simplement aux questions que vous me faites. L'usage de l'eau froide ne peut pas changer le point de la vision, à moins que le produit de son action n'augmente la force élastique de l'œil, mais alors la cornée serait un peu moins protubérante, et ce que l'organe gagneroit en force dédommageroit amplement du désagrément qu'il y a de voir les objets de plus près. Le malaise, ou la douleur que la lecture nous cause devant être considéré comme l'avertissement que la nature donne de l'état plus ou moins violent de l'organe, il serait dangereux de la mépriser, elle n'est jamais en vain, c'est elle qui veille sans cesse à la conservation des parties, elle avertit l'âme, et la réveille. Il est aisé de conclure de tout ceci combien il serait dangereux de faire surtout usage de l'œil faible et de le fatiguer de quelque manière que ce puisse être. Quant à l'effet que vous craignez de l'application de l'eau froide, j'y répondrai par l'observation qu'on a faite que les cataractes sont beaucoup plus ordinaires dans les païs chauds que dans les païs froids où l'air qui touche la cornée est souvent plus froid que l'eau dont vous vous servez. Quant au régime alimentaire, Monsieur, il me semble qu'il serait assez inutile d'y mettre trop de scrupule. Les excès seuls, à l'abri desquels vous serez toujours, seroient à craindre.

Je suis, avec toute l'estime et tout l'atachement possible, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Amserdam 17 21/7 52. (1) TRONCHIN.

Bibl. de Genève : Papiers de Ch. Bonnet. Lettres de divers savants à Bonnet, tome II, n° 5.

II

(Suscription.)

A Monsieur, Monsieur
Ch. Bonnet à Genthod.
17 9/10 62.

Non tui sed scientiæ defectus est quod nescis.

Vous vous êtes porté, mon bon ami, dans la partie méri-

(1) C'est-à-dire 21 juillet 1752. J.-J. Rousseau datait ses lettres de la même façon.

dionale du globe, vous y avez découvert des caps et des cotes, c'est déjà beaucoup ; il est vrai que vous n'avez été que jusques-là, mais personne n'a été plus loin que vous. Je vous loue et je vous admire. Je vous louerai, et je vous admirerai toujours. M. de Buffon n'a vû ni les caps, ni les cotes que vous avez vûes et comme tant d'autres il a fait d'imagination une carte. Entre vous et lui il y a la même différence qu'entre le roman de Clohée et l'histoire de M. de Thou.

Je pense comme vous qu'il faut suspendre l'usage du lait, et continuer la tysane, sans interrompre l'exercice de la voiture, que je crois très nécessaire. Je regarde comme un très bon signe que l'enflure des extrémités inférieures n'augmente pas.

J'embrasse mon bon ami.

Bibl. de Genève. Papiers de Ch. Bonnet. Lettres de divers savants à Bonnet, t. 4, n° 30 bis.

III

(Suscription.)

A Monsieur Charles Bonnet des académies de Stockholm, de Londres, de Boulogne, etc., à Genève.

Parme 17 19/10 64.

J'ai été bien afligé, mon très cher ami, de ne vous avoir pas pû voir avant de partir, mais dans le tourbillon d'afaires où je vis, la veille d'un départ est un torrent qui emporte. J'ai fait mon voyage très heureusement, et par tout j'ai été accueilli cent mille fois mieux que je ne mérite. Je suis arrivé chez un Prince qui me comble de bontez, j'y ferai très agréablement, et j'espère très surement, ma besogne. L'abbé de Condillac, avec qui je passe une partie de ma vie, est rempli d'estime pour vous, mais l'éducation de mon prince l'occupe si fort qu'il n'a pas eu le temps de vous le dire. Il n'a d'ailleurs reçu votre ouvrage que dix mois après qu'il était parti. Par je ne sçais quel contretems, il a été retenu à Gênes, a peine a-t-il eu le tems de le parcourir, parce qu'il travaille à un grand ouvrage qu'il veut finir ici. Il quitte Parme au commencement de l'année prochaine. Ne doutez donc ni de son estime, ni de son amitié. Serait-il le seul honnête homme du monde qui vous refusât l'une et l'autre. Je suis faché que M. Albinus ne se calme pas. *Tantœne animis physiologicis irœ*? Qu'est-ce que l'homme !

M. Du Hamel n'a donc pas tort, j'en suis bien aise, car j'é-

tais au désespoir qu'il eût tort. Je ne suis pas moins charmé du noble procédé de M. de Haller, il est bien digne de lui.

Notre chère amie (1), que j'embrasse bien tendrement, doit continuer ses toiles cirées, en ajoutant au mélange avec lequel elle les prépare un 6e de fleurs de soufre.

Moyennant cette petite addition j'espère qu'elle le supportera. Je le souhaite de toute mon âme.

Les sciences et les arts font ici des progrès étonnants par les soins d'un Mécène qui a toute la confiance de l'Infant.

Je ne dirai plus *ex nihilo nil fit*. Si les Princes Borghèse revenaient au monde, ils seraient bien étonnez.

J'étend mes bras pour embrasser mon bon ami.

TRONCHIN.

Bibl. de Genève. Papiers de Ch. Bonnet: Lettres de divers savants à Bonnet, tome V, n° 30.

IV

(*Sans adresse*).

Parme 17 6/11 64.

Vous avez reçu ma réponse à votre lettre du 12. Je réponds à celle du 24, mon très cher ami. Vous sçavez qu'il y a long tems que nous avons parlé d'un Cauterre. La loy de l'épargne nous a retenus. Nous espérions que nous pourrions nous en passer. Disons mieux, nous le souhaitions, et nous sommes tous faits pour espérer ce que nous souhaitons. C'est ainsi que j'espère que vous m'aimez véritablement, parce que je le souhaite de toute mon âme. Le [*un mot effacé*] enfin est donc décidé, il faudra pour de bonnes raisons [*deux mots effacés*], car comme vous le remarquez très bien, il ne faut pas chercher chicane à la matrice, il faut encore moins rendre l'exercice plus difficile. *Hûc urget lupus*, *hâc canis*. Je compte, mon bon ami, de vous revoir bientôt. Je pars très sûrement le 10, ou le 11, comblé des grâces de l'Infant, et de la ville de Parme. Celui-là m'a honoré du titre de son Premier Médecin. Celle-ci, pour transmettre à la postérité la conservation du jeune Prince, fait graver une inscription sur le marbre, fait fraper une médaille, et me donne des lettres de Bourgeoisie, avec *tous les accompagnements les plus honnêtes*.

Vivam, et moriar ingratus. J'embrasse le bon ami et la bonne amie.

TRONCHIN.

Bibl. de Genève. — Papiers de Ch. Bonnet: Lettres de divers savants à Bonnet (tome V, n° 31).

(1) Madame Ch. Bonnet.

V

(*Suscription* :)

A Monsieur
Monsieur Charles Bonnet
des Académies de Suède,
d'Angleterre, d'Italie, etc.
à Genève.

Villlers-Cotterets 17 21/8 66.

Votre belle et bonne lettre, mon cher ami, m'a fait un plaisir infini. J'ai voulu, comme vous, cent fois vous écrire, mais la rapidité avec laquelle se passe ma vie ne m'en a jamais laissé le tems. Quelqu'arangement que je prenne, je suis toujours trop occupé. Je ne sçais pas en vérité comment je me tirerai de cet hyver, je tremble quand j'y songe. Que serait-ce, si je me fusse lâché sur le pavé de Paris ? Je n'ai eu, depuis que je suis ici, que le chagrin que m'a donné l'état de ma pauvre patrie. Je ne puis d'ailleurs assez vous dire combien j'ai lieu d'être content. Mon Prince a pour moi l'amitié d'un frère. Je passe avec lui les jours les plus doux, et je n'ai qu'à me louer de tout le monde. Je ne mérite assurément pas l'extrême confiance dont on m'honore. Ce qui m'en flatte le plus, c'est qu'elle me met à même de pouvoir en toute occasion n'être pas inutile à ma patrie. Prévoyez-vous, mon bon ami, que ses malheurs puissent finir ? Pensez-vous que la confiance réciproque puisse renaître ? Sans elle le mal ne sera que pallié. Elle seule peut le guérir. Mais comment renaîtra la confiance dans les cœurs. Le principe de toute vraye subordination paroit détruit. L'orgueil et l'irréligion l'ont éteint, et la prospérité, dont on fait presque toujours un si mauvais usage, appuye l'éteignoir. Dans tous les tems, et dans tous les lieux elle a produit et elle produira ce même effet, surtout quand le roman de l'égalité le prépare. Je n'ai point ouï parler de vos *Vûes politiques*, et vous sçavez le cas que je fais de tout ce qui part de vous. Ne serait-il pas possible que je les visse ? On nous fait espérer que tout ira bien, c'est-à-dire que nos Médiateurs termineront leur besogne, la déclaration préliminaire en ayant suffisamment imposé, pour qu'au moment de la sanction personne ne regimbe, de manière du moins à en arrêter l'effet. Et c'est tout ce qu'on peut demander. C'est à Dieu de faire le reste. Lui seul peut agir sur les cœurs. La manifestation de la folie et de la méchanceté de Rousseau ne peut que nous être utile.

Le mépris de sa personne rejaillira sur ses principes, et nombre de ses dévots s'en détacheront. Sa charlatanerie de vertu en avait séduit un grand nombre. Le masque est tombé, l'homme reste, le héros est évanoui. L'autre méchant fou, son antagoniste, perd aussi beaucoup de ses amis. Ces deux hommes en vérité font à la vertu bien beau jeu. La coupe enchanteresse qui a enyvré tant de buveurs perdra sa force, et l'on finira par rougir de s'être enyvré. Si ces deux hommes malheureusement eussent pû conserver une apparence de sagesse, que de mal n'auroient-ils pas fait? Soyez sûr, mon bon ami, et dites-le à qui doit l'entendre qu'aucun de ces deux hommes n'est personnellement à craindre. Ils ont perdu tout crédit, et ne peuvent pas l'ignorer. L'homme de Fernex (1) en a tous les jours des preuves bien mortifiantes. Qu'il prenne garde à lui. Il a un ennemi bien redoutable en M. Paquier, qui n'entend pas raillerie, et qui jouit à la Cour et dans son Corps de la plus haute considération. *Non mittet cutim*. Je sçais ce qu'il m'en a dit. Je suis ici depuis une douzaine de jours, j'avois bien besoin d'un peu de repos. Je n'y suis pourtant pas sans rien faire, car ma correspondance me suit partout, et elle est comme la boule de neige, *crescit eundo*. Je fais cependant un peu d'exercice, bien plus que je n'en puis faire à Paris. J'ai souvent vû chez moi M. de Buffon (2), qui a été très incommodé d'une humeur de goutte dans l'estomac. Il est mieux, il est retourné à Monbar. Cet homme se tuoit de drogues et de travail. M. Guettard n'habite pas le Palais-Royal. Je le vois peu. Je ne vois guère que ceux qui me viennent voir, et malheureusement pour moi le nombre n'en est que trop grand. J'en suis quelquefois accablé. J'ai bien senti le mal que le mauvais tems a dû faire à notre bonne amie, que j'embrasse bien tendrement. Il faut espérer que l'automne réparera les torts de l'été, et que le lait lui fera du bien.

C'est beaucoup qu'elle le puisse aussi bien supporter. J'assure de mes respects le respectable Papa, *Vale et ama totum tuum.*

Bibl. de Genève. Papiers de Ch. Bonnet : Lettres de divers savants à Bonnet. Tome V, n° 32.

(*A suivre.*)

(1) De Ferney ; c'est-à-dire Voltaire, envers qui Tronchin garda toujours son francparler.

(2) Buffon était goutteux et graveleux : on trouva dans sa vessie plus de quarante pierres de différente grosseur, ainsi qu'en témoigne son procès-verbal d'autopsie, signé de : Girardeau, Retz et Portal.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

3e ANNÉE. N° 9. 1er MAI 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

—

Le Colibri,

Par le Docteur G. CLÉMENCEAU.

Le moment n'est pas venu d'écrire la biographie du *Docteur* Clémenceau, qui viendra à son heure dans notre série des *Médecins ignorés*. Pour aujourd'hui, contentons-nous de reproduire une des plus belles pages du maître écrivain, dont le récent ouvrage, le *Grand Pan* (1), est le *great event literary* de la quinzaine écoulée.

C'était aux temps anciens où j'avais un dispensaire à Montmartre.

Il ne faut pas que ce mot ambitieux éveille en vous l'idée d'une organisation hospitalière. Un cabinet de consultation, une salle d'attente, voilà l'installation rudimentaire que je mettais à la disposition du public. Il venait des malades. Il venait aussi des solliciteurs. Il arrivait aussi que le même personnage réunissait les deux qualités. Parfois il se faisait d'étranges confusions.

Un jour je vois entrer un phtisique. Sans fermer la porte de la salle d'attente, j'installe mon client dans un coin de mon cabinet, et je lui dis d'un ton pressé : *Déshabillez-vous.* Pendant que le malheureux se prépare pour l'auscultation, un autre malade se présente. Encore un phtisique ! Je le campe dans un autre coin, ct, plus impératif que jamais, je crie de nouveau : *Déshabillez-vous.* Un troisième visiteur apparaît. Celui-là est grand et fort, il a les joues fleuries et ne présente aucun signe morbide à l'œil le plus exercé. Il a entendu la parole assez brusque dont j'ai accueilli les deux clients qui l'ont précédé. Il entre, il voit les camarades en train de se dévêtir. Sans hésitation il enlève d'un geste rapide sa veste et son gilet, puis laissant tomber son pantalon, il me dit placidement : *Je voudrais une place dans les postes.* Le malheureux avait compris qu'il était d'uniforme de se mettre en chemise devant moi, quoi qu'on eût à me dire.

Ces sortes de méprises pouvaient rompre la monotonie des

(1) CHARPENTIER, éditeur.

tristes spectacles. Mais il n'y avait guère de place pour le rire dans ce lamentable défilé de toutes les misères humaines. J'ai vu là, dans l'espace de quelques années, tout ce qu'on peut voir des infirmités, des souffrances de la vie d'en bas. Car souvent il fallait bien rendre à domicile la visite reçue au dispensaire. C'étaient de pénibles corvées, ces courses dans les pires quartiers de *la butte*, ces séjours pourtant si rapides dans les cellules malsaines de ces ruches empestées où s'entassent, sous les miasmes de tous les détritus, tant de familles ouvrières qui ne quittent les germes de mort de l'atelier que pour l'infection de l'affreux logis.

Je me plaignais de passer là. Que dire de ceux qui y vivaient ? Les uns venaient au monde. D'autres mouraient. La souffrance et la joie, la haine et l'amour tissaient là, comme ailleurs, la trame de la vie. Moins d'égoïsme peut-être, parce qu'on s'y entendait crier de plus près. Les riches compatiraient s'ils avaient l'émotion de la misère vue, touchée du doigt. Mais ils vivent entre eux, et Rothschild, qui croit naïvement faire acte de bonté quand il envoie vingt mille francs à l'Assistance publique, ne sait pas qu'avec quelques louis donnés à propos, de sa main, il mettrait plus de joie dans son cœur et dans celui des frères vaincus dont la défaite condamne son triomphe.

C'est dans une de ces courses à travers Montmartre que je connus *le Colibri*. J'ai perdu son autre nom après trente années. Mais je retrouve, d'une vision très intense, un enfant de quatre ans, tout rose, dans un ébouriffement de cheveux fins et pâles, où tous les souffles de l'air mettaient des farandoles. Deux grands yeux bruns éclairaient d'une flamme étonnée la transparence nacrée d'une petite face mutine toute en rires. Tendre et délicate merveille, devant laquelle s'affolaient les parents. De son esprit, de ses ruses, de ses réponses, c'était à qui des deux conterait cent histoires.

Une attaque de faux croup m'amena le père chez moi, une nuit de janvier. Je vis un homme décomposé, hagard, qui, pour tout propos, me dit : « Vous me reconnaissez bien : nous nous sommes rencontrés l'an dernier *dans la politique*. Mon petit va mourir, dépêchez-vous. » Je ne le reconnaissais pas du tout, mais qu'importe ! De folles objurgations au cocher précipitèrent une course échevelée dans la nuit noire, et bientôt je pus dire la parole attendue. Ce fut une réaction de délire. Homme, femme, encore tout convulsés de l'affreuse étreinte de mort, incohérents, gesticulaient, pleuraient, riaient à l'idée de la vie subitement reconquise. En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire je devins subitement pour eux le vieil ami de vingt ans. J'eus beau protester : rien n'y fit, et je fus sacré dieu.

Je revins le lendemain, et plus tard je reçus de nombreuses visites à mon tour. C'était la plus belle et la plus heureuse famille. L'homme était comptable chez un entrepreneur, la



D[r] CLÉMENCEAU

femme vaquait au ménage. Ils vivaient dans l'aisance, parlant fièrement de leurs économies et d'un petit bien qu'ils avaient au pays. Ils étaient jeunes et ils s'aimaient : c'était tout leur secret.

A les voir, lui si résolu, elle si tendre et si vaillante, couver de passion leur *petit Colibri*, le plus désespéré sceptique eût reflété pour un temps quelque chose de l'infinie joie de vivre. Comment deviner que les mouvements de la vie ne permettent pas de fixer le bonheur ? Comment soupçonner que cette complète félicité d'amour est fragile autant qu'exquise et veut sa cruelle compensation de douleurs. Ils l'avaient entrevu au petit lit de l'enfant menacé. Ils ne s'en souvenaient déjà plus. C'était la plénitude de la vie heureuse.

Au square où jouait l'enfant, dans la petite chambre d'une propreté coquette, que de fêtes entre la jeune maman blanche et blonde — grande sœur — et le petit *Colibri* répondant par des cris aigus et des battements d'ailes aux grognements du méchant loup qui, sous prétexte de le mordre, le couvrait de baisers ! Le grand jeu, c'était la chanson du colibri. Il s'agissait du petit oiseau qui veut trop tôt quitter son nid malgré les avis de ses parents, et qu'une déplorable culbute punit de son imprudence.

Je n'ai retenu que le refrain :

C'est le petit colibri
Qui voudrait quitter sa mère,
C'est le petit colibri
Qui s'envole de son nid.
Oui,
Le colibri !

Pour n'être point lamartinienne, cette poésie n'en avait pas moins un merveilleux effet de gaieté sur l'heureuse famille. Le soir, quand l'enfant dévêtu se livrait aux bruyants ébats qui souvent, à cet âge, précèdent la brusque tombée du sommeil, la chanson du colibri donnait prétexte à mille inventions de poursuites et de batailles se terminant en *chatouilles*, en caresses, en embrassements fondus. Au refrain suspendu sur le mot *oui*, le doigt maternel s'avançait menaçant vers la petite gorge tressaillante, et c'était une tempête de mains qui se débattent dans les rires et dans les cris. Il n'en faut pas davantage pour faire trois heureux. Que n'arrêtons-nous le temps au passage ?

Un jour je vis arriver la maman sérieuse. Elle n'était pas inquiète. Mais le *Colibri* n'avait pas ri depuis deux jours. Il n'avait pas voulu quitter le lit ce matin-là. Il se plaignait vaguement. Ce ne serait rien, puisque j'étais là.

Hélas ! je n'eus pas plutôt touché le petit ventre endolori que j'eus la révélation de l'horreur. Je dis ce seul mot : « *Je vais revenir* », et je courus chez un de mes maîtres, grand cœur que

ni la haute science ni la riche clientèle n'ont jamais pu distraire de ses devoirs de bonté. Le diagnostic fut tel que je l'avais prévu. Le pronostic : la mort... « *à moins d'un miracle* », dit l'homme qui, faisant tous les jours des *miracles*, savait ce qu'il en faut penser.

Trois jours durant, face blême et rigide, sans geste, sans voix, sans larmes, deux automates, penchés sur l'enfant, regardèrent la vie lentement disparaître. A chaque nouveau ravin creusé par la sinistre faux dans le petit masque bleuissant, apparaissait la correspondante blessure au visage désespéré des deux autres agonisants. De vrai, tous trois mouraient ensemble. Seulement les deux maudits, qu'épargnait lâchement le mal, étaient comme figés dans la terreur de survivre. Parfois l'un d'eux prenait ma main, disant : « Puisque vous l'avez sauvé, ce n'est pas pour nous le tuer maintenant. Il y a sûrement quelque chose à faire. Quoi ? » Et le silence lourdement retombait, coupé de l'effort haletant de la petite vie mourante.

Enfin, comme l'aube venait sur nous, la grande nuit de toujours fondit victorieusement sur sa proie. Et voilà qu'au seuil de l'éternel sommeil, l'enfant terrassé, mais lucide, fut étrangement pris du désir de se coucher dans la tombe au rythme ami du chant qui le mettait au berceau. Une dernière lueur passa dans les yeux glauques, et les lèvres blanches distinctement murmurèrent : « *Le colibri* ».

Sursautant, convulsés, les misérables parents, heurtant des regards fous, subitement comprirent. Le petit réclamait sa chanson. Déjà il avait attendu. Le geste fébrile faisait signe qu'il fallait se hâter : « *Le colibri, je veux le colibri* », dit un dernier souffle de voix, et la petite main saccadée impérieusement commandait : « Chantez donc, vous qui ne mourez pas encore. »

Le père s'abattit comme une masse, se tordant sur le plancher. La femme alors, dans un roidissement suprême, la face blafarde, labourée de trous noirs, les yeux poignardant le vide, se leva pour l'action sublime que désertait la lâcheté virile. La mère héroïque chanta. Elle chanta *le colibri qui s'envole*, rauque, étranglée, tenant dans ses deux mains les petites mains glacées :

C'est le petit Colibri
Qui voudrait quitter sa mère,
C'est le petit Colibri
Qui s'envole de son nid.

O martyrs qui vous livrâtes aux bêtes en payement de l'éternelle félicité promise, qu'est-ce que votre supplice auprès d'une pareille torture ?

Grimace de mort ou sourire, le *Colibri* avait payé sa dette de douleur. La mère chantait toujours, incapable de se reprendre. Je la touchai du doigt. Elle s'effondra comme frappée d'une

massue. Alors, enfin, elle put crier, sangloter, pleurer. Ainsi la vie reconquit sa victime.

L'histoire n'a pas de dénouement. Des possibilités de joies, des nécessités de douleurs, et la paix : tel est le cycle qui toujours recommence.

Ma vue devint odieuse à ce deuil. Je le compris, ne pouvant moi-même, sans souffrance aiguë, regarder ces deux suppliciés survivants. Ils me fuyaient. Je leur dis mentalement adieu. Où sont-ils ? Pleurent-ils toujours ? La jeunesse a des baumes pour toutes les blessures. Parfois je les rêve heureux. Un autre *colibri* peut-être a fait ce miracle.

VARIÉTÉS MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Les superstitions de Napoléon Ier,

Par le Docteur Cabanès.

C'est une croyance assez généralement adoptée, écrit le baron Meneval dans ses *Souvenirs sur Napoléon*, que les grands hommes ont été ou doivent être superstitieux. Le vulgaire qui, en cela, est plus réellement possédé de l'esprit de superstition qu'il leur reproche, pense qu'ils ne peuvent accomplir de grandes choses que par des moyens surnaturels, et qui ne sont point accordés au reste des hommes ; d'autres ne leur pardonnent leur supériorité qu'en les rattachant par quelques points aux faiblesses de l'humanité.

Quelque sens que l'on attache au terme de superstition, qu'on entende ainsi désigner la foi dans une puissance, ou dans des moyens surnaturels, dans des forces occultes que notre esprit conçoit mais que nos sens ne perçoivent point ; qu'on appelle ce pouvoir mystérieux, qui inspire nos actions, sans qu'intervienne notre jugement, *Fatalité* ou *Providence*, il n'en apparaît pas moins que la foi dans les pratiques des nécromans ou des tireurs d'horoscopes est un symptôme, au moins passager, d'abdication de la raison. « Cette aberration de l'esprit humain — et ici nous reprenons le texte de Meneval, — ne peut s'appliquer au sentiment intérieur qui portait, par exemple, Napoléon à se considérer comme un instrument de la Divinité, comme chargé d'une mission sur la terre, et à marcher sans crainte et avec l'assurance du succès, sous cette puissante égide. » Nous n'y contredirions pas si Napoléon, qui avait la conscience d'une mission providentielle à remplir, ainsi que s'accordent à le reconnaître tous ses biographes, s'en était tenu à ces manifestations extérieures de son pouvoir qui n'étaient appelées, dans son esprit, qu'à faire impression sur les masses. Nous reconnaîtrions même bien volontiers qu'il faisait preuve d'une habi-

leté politique consommée quand il recommandait à son armée d'Egypte le respect pour la religion des Mahométans (1) ; quand lui-même se faisait un devoir d'assister à leurs cérémonies du culte ; toutes les fois enfin qu'il exploitait pour la réussite de ses plans la crédulité populaire, crédulité qu'il faisait naître d'autant mieux qu'il n'était pas très éloigné de la partager, mais qu'il était d'autant plus disposé à railler chez autrui qu'il mettait plus d'artifice à la dissimuler.

On a paru confondre, peut-être non sans dessein, ce que l'on pourrait nommer la *religiosité* de Napoléon avec ses préjugés. L'Empereur avait, à n'en pas douter, quelque bonne opinion qu'il eut de ses facultés géniales, la conscience qu'il existait au-dessus de lui un Être suprême dont il se reconnaissait le sujet. Son attente d'un secours d'en haut dans les situations désespérées ; ses appels réitérés, dans ses proclamations, dans ses allocutions, *au seul arbitre qui tient dans sa main les combinaisons de tous les événements* ; l'émotion particulière qu'il éprouvait au son des cloches (2), qui le plongeait dans des rêveries et des extases sans fin ; ses signes de croix à l'approche du danger pouvaient bien, comme on l'a dit, n'être que des réminiscences de sa première éducation, dont la religion (3) avait, comme on sait, constitué le fond.

L'avenir est dans la main de Dieu était une des maximes qu'il se plaisait le plus à répéter. Il reconnaissait qu'après avoir pris ses dispositions les plus calculées un jour de bataille, après qu'il avait tout prévu, il y avait un moment où le succès ne dépendait plus de lui (4). C'est à ce moment que la fatalité faisait son entrée en scène, et si dans les circonstances critiques il ne désespéra jamais, c'est qu'il gardait, malgré tout, une confiance

(1) On lit dans les *Mémoires de Bourrienne* : « Comment a-t-on eu la pensée de représenter Bonaparte comme disposé au mahométisme ? Cela ne mérite même pas d'être sérieusement discuté. Non, jamais, il n'est entré autrement que par curiosité dans une mosquée.... De quoi était-il question ? d'entrer en Egypte. La politique, le simple bon sens commandait de parler avec beaucoup de ménagement de la religion des habitants. »

(2) « J'ai toujours aimé le son des cloches, disait-il à Sainte-Hélène. Il y a deux choses dans cette île hérétique, inhospitalière, qui me manquent, et dont la privation m'est spécialement insupportable : pas de cloches et du pain moisi ! » De Beauterne, *Sentiment de Napoléon sur le Christianisme*, p. 45.

« Le son des cloches, a écrit Bourrienne, produisait sur Bonaparte un effet singulier que je n'ai jamais pu m'expliquer ; il l'entendait avec délices. Lorsque nous étions à la Malmaison, et que nous nous promenions dans l'allée qui conduit à la plaine de Ruel, combien de fois le son de la cloche de ce village n'a-t-il pas interrompu les conversations les plus sérieuses. Il s'arrêtait pour que le mouvement de nos pas ne lui fît rien perdre d'un retentissement qui le charmait. Il se fâchait presque contre moi de ce que je n'éprouvais pas les mêmes impressions que lui. L'action produite sur ses sens était telle, qu'il avait la voix émue et qu'il me disait alors : « Cela me rappelle les premières années que j'ai passées à Brienne, j'étais heureux alors ! » J'ai été vingt fois témoin du singulier effet que produisait le son de la cloche sur Napoléon. »

(3) Sur ses sentiments religieux, on peut consulter l'ouvrage précité du chevalier de Beauterne.

(4) Baron Meneval, loc. cit.

invincible dans sa destinée. Cette confiance, Napoléon l'affirma en toute occasion.

Annonçant au Directoire le désastre d'Aboukir, il écrira : « Les *destins* ont voulu, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, prouver que s'ils nous accordent une grande prépondérance sur le continent, ils ont donné l'empire des mers à nos rivaux. Mais si grand que soit ce revers, il ne peut pas être attribué à l'inconstance de la Fortune.. » Il écrivait, déjà en 1795, à son frère Joseph : « Si mes espérances sont secondées par *ce bonheur qui ne m'abandonne jamais dans mes entreprises*, je pourrai vous rendre heureux et remplir vos désirs » ; comme il écrira plus tard à Joséphine, en 1807 : « Pourquoi des larmes, du chagrin ? N'as-tu donc plus de courage... *Je serais humilié de savoir que ma femme puisse se méfier de nos destinées..* » (1).

Et ce passage du *Mémorial* de Sainte-Hélène n'est-il pas encore plus significatif : « Tous ceux qui me connaissent savent le peu de soins que je prenais de ma conservation. Accoutumé dès l'âge de dix-huit ans aux boulets, aux balles (2) et sachant toute l'inutilité de vouloir s'en préserver, *je m'abandonnais à ma destinée..* Depuis, j'ai continué de m'abandonner à mon *étoile*, laissant à la police tout le soin des précautions (3). »

On pourra inférer de ces citations que Napoléon était fataliste, et ce n'est pas nous qui nous inscrirons en faux contre cette opinion qui, à notre sens, n'est nullement contestable (4).

Napoléon se défendit pourtant toujours énergiquement de

(1) Guillois, *Napoléon, l'homme, le politique, l'orateur*, ch. I.

(2) Il est bien vrai que Napoléon ne prenait pour lui-même aucune précaution et qu'il montra toujours une bravoure incontestable. Il fut blessé trois fois, mais il risqua plus de vingt fois la mort, à Toulon, à Montereau, au combat d'Arcis-sur-Aube, à Waterloo, et dans bien d'autres batailles. S'entretenant avec M. de Bausset à Fontainebleau, Napoléon lui dit, à la fin de la conversation : « Voyez ce que c'est que la destinée ! Au combat d'Arcis-sur-Aube, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour trouver une mort glorieuse en disputant pied à pied le sol de la patrie. Je me suis exposé sans ménagement ; les balles pleuvaient autour de moi ; mes habits en ont été criblés et aucune n'a pu m'atteindre. » *Bonapartiana*, p. 125.

Aux yeux de ses soldats Napoléon passait pour invulnérable. Lecœur a entendu raconter dans son enfance, en Normandie, que Napoléon charmait les balles. (*Esquisses du Bocage*, II, p. 369.)

Ce passage des Mémoires du médecin O'Méara est encore une preuve que Napoléon ne redoutait pas la mort. Comme je disais (c'est O'Méara qui parle) à Napoléon qu'il ne devait pas hâter sa mort en refusant de prendre des remèdes nécessaires, il a répondu : « Ce qui est écrit là-haut est écrit », et, jetant les regards vers le ciel, il disait : « Nos journées sont comptées. » Cité par Bauterne, *Sentiment de Napoléon sur le Christianisme*, p. 55.

Comme il prophétisait sa mort, voilà qu'une comète parut au-dessus de Sainte-Hélène. Napoléon songea d'abord à celles de Jules César et sembla croire que le ciel lui confirmait l'arrêt irrévocable de sa propre mort dans un délai très prochain.

(3) Cité par Guillois, loc. cit., p. 171-172.

(4) Dans le Ve volume du *Mémorial de Sainte-Hélène* se trouve implicitement l'aveu même de l'Empereur :

« Il faut convenir, dit Napoléon, que des fatalités se sont accumulées contre moi sur la fin de ma carrière. Mon malheureux mariage, les perfidies qui en ont été les suites ; le chancre de l'Espagne, sur lequel il n'y avait pas à revenir ; cette funeste guerre de Russie qui m'est arrivée par malentendu ; cette effroyable rigueur des éléments qui a dévoré toute une armée... Et puis l'univers entier contre moi !... »

cette imputation ; mais pouvait-il être bon juge dans sa propre cause ?

Il avait le légitime orgueil de croire qu'aucun capitaine ne s'était plus servi à la guerre de son esprit et de sa volonté ; il n'en laissait pas moins échapper l'aveu « qu'on s'agitait vainement à la guerre » et que « le mieux est évidemment de se résigner aux chances de son état ». Concédons, si l'on veut, que Napoléon avait le fatalisme du soldat (1), il n'en restera pas moins qu'il faisait une large part, dans ses combinaisons militaires, au hasard et à l'imprévu.

Du hasard au merveilleux il n'y a qu'un pas : une imagination ardente comme celle de Napoléon eut tôt fait de le franchir. On a prétendu, pour fournir la preuve que Napoléon n'avait pas sacrifié au merveilleux, qu'il avait toujours stigmatisé les charlatans et les imposteurs, qu'il avait accablé de son dédain Mesmer, Lavater et Gall, en un mot tous les gens à systèmes ou à idées nébuleuses, dont les utopies répugnaient à son esprit positif. Cela est exact, mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que, et à l'appui de notre thèse vont abonder les faits démonstratifs, Napoléon était imbu de préjugés ; qu'il était superstitieux à l'excès, ce qui n'aura pas trop lieu de surprendre chez un Corse dans les veines duquel coulait du sang italien (2). Comment, du reste, n'aurait-il pas été superstitieux l'homme sur le berceau duquel toutes les fées bienfaisantes semblaient avoir veillé ?

(*A suivre.*)



LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Formulaire thérapeutique.

Tablettes toniques.

(L. Bernegau.)

Peptone	15	parties.
Lactose	40	—
Beurre de cacao	30	—
Kola pulvérisé	20	—
Sucre blanc pulvérisé	40	—
Aromatique quelconque	10	—

M. p. f. tablettes.

(*Nat. Drug.*, mars 1895, p. 79.)

(1) « En Egypte, Napoléon courut le danger d'être pris ou massacré par un parti de mameloucks. Il marchait à une assez grande distance des corps d'armée, accompagné seulement de quelques gardes et de plusieurs officiers de son état-major. Le hasard voulut qu'il ne fût point aperçu des mameloucks, dont il n'était cependant séparé que par une légère élévation du terrain. Napoléon qui, toute sa vie, crut dit-on, au fatalisme, plaisanta de ce péril en disant : *Il n'est point écrit là-haut que je doive être pris par les Arabes.* » (*Bonapartiana*, 1854, p. 116-117.)

(2) C'est dire qu'il était doublement Méridional, et l'on n'ignore pas combien les Méridionaux sont généralement superstitieux.

Névralgie des diabétiques.

M. Albert Robin recommande l'emploi de la poudre suivante :

Antipyrine	50 centigr.
Bromure d'ammonium	50 —
Chlorhydrate de cocaïne	1 —
Valériane de caféine	2 —

Pour un cachet. A prendre au moment de l'accès.

Ulcérations syphilitiques de la bouche.

Acide tartrique	10 grammes.
Glycérine anglaise	15 —
Hydrolat de menthe	25 —

F. S. A. — Pour attouchements.

Biiodure d'hydrargyre	0 gram. 25
Iodure de potassium	25 grammes
Eau distillée	100 —
Sirop de quinquina	950 —

Ne pas filtrer. Agiter. Une cuillerée à bouche, matin et soir, après les principaux repas dans une tasse d'infusion de tilleul ou de menthe.

Syphilis grave des fosses nasales.

Administration combinée des iodures :

Iodure de potassium	àâ 15 grammes.
Iodure de sodium	
Iodure d'ammonium	
Biiodure d'hydrargyre	0 gram. 05
Eau	300 grammes.

(Darzens.)

Traitement de l'urticaire.

Vaseline	30 grammes.
Oxyde de zinc	3-6 —
Menthol (ou phénol)	0 gr. 3 gr.6 à 0 gr. 6

M. D. S. — Onguent.

(*Practition.*, sept. 1894 ; *Univ. med. Journ.*, oct. 1894, p. 315.)

Epistaxis à répétition.

Iodol	1 gramme.
Tannin	0 gram. 50
Vaseline	20 grammes.

M. s. a.

Appliquer matin et soir sur la cloison.

(Lacroix.)

Névralgies d'origine dentaire.

M. le Dr Marchandé conseille : 1° de débarrasser la cavité dentaire des corps étrangers qu'elle contient et de la laver à l'eau tiède antiseptique au moyen d'une seringue ;

3° De mettre dans la cavité une boulette d'ouate imbibée du mélange suivant :

Acide phénique cristallisé	1 gramme.
Chlorhydrate de cocaïne	1 —
Menthol	1 —
Glycérine	20 —

3° Appliquer par-dessus un pansement occlusif à la teinture de benjoin ou au collodion ou à la sandaraque, sans faire de pression; renouveler ce pansement deux fois dans les vingt-quatre heures. La douleur cesse dès la première application. (*Journal des praticiens*, 17 août 1894.)

Potion contre les douleurs abdominales de l'entérite.

La violence de ces douleurs dans l'entérite muco-membraneuse résiste souvent aux remèdes classiques : lavements laudanisés, préparations opiacées, cataplasmes, bains chauds, etc. M. Mathieu, d'après la *Revue de clinique et de thérapeutique*, conseille alors les potions suivantes :

Menthol..........................	20 centigrammes.
Alcool...........................	q. s. pour dissoudre.
Sirop simple.....................	25 grammes.
Eau..............................	100 —

F. s. a. — Une potion à prendre en trois ou quatre fois dans la journée.

Ou bien :

Extrait gras de cannabis indica....	3 centigram.
Julep gommeux....................	125 grammes.

F. s. a. — Une potion à prendre de même.

Vésicatoire indolore.

Menthol............................	åâ 1 gramme.
Chloral hydraté....................	
Beurre de cacao....................	2 —
Spermacéti.........................	4 —

Mêlez pour faire pâte.

S. — Cette pâte sera étendue sur la toile ou sur l'emplâtre diachylon. Elle agirait comme l'emplâtre de cantharides.

Belladone associée à l'antipyrine contre les accès de toux spécialement dans la coqueluche.

(Eschle.)

Infusion de feuilles de belladone (0 gr. 5)..	20 gram.
Antipyrine............................	1 —
Sirop de groseille....................	30 —

pour un enfant de cinq ans. (En règle générale, on donnera par jour, pour chaque année de l'enfant, 0 gr. 5 de feuilles de belladone en infusion et la dose double d'antipyrine.)

M. D. S. — A prendre, par cuillerée à café, toutes les deux heures.

N. B. — Cette médication sera répétée, en cas de besoin ; jamais on n'a été obligé de la répéter plus de deux fois (la dose prescrite dure deux jours environ). En cas de récidive, le même traitement sera de nouveau appliqué avec succès. La durée de la maladie, surtout dans les cas récents, est toujours considérablement abrégée.

(*D. Aerzte-Ztng.*, 1895 ; *Ther. Mntsh.*, mai 1895, p. 274.)

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.

GLYCO-PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat* ».

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

VARIÉTÉS MÉDICO-HISTORIQUES

Les médecins à la Convention (1)

Par le Dr CHÉREAU.

(*Suite.*)

Parmi tous ces représentants qui vont juger un roi, nous sommes avides d'entendre les confrères qui ont accepté un aussi terrible mandat. La plupart ont fait fi de leur bonnet doctoral depuis qu'ils sont députés du peuple, et ils semblent cacher leurs diplômes avec soin. Mais nous avons eu la précaution d'acheter dans la cour même du Manège, chez le citoyen imprimeur Baudoin, qui a eu la bonne idée d'ouvrir là un débit « de tout ce qui sort de ses presses », la liste officielle des membres de la Convention (2), et cette liste indique la profession de chacun de ces mandataires de la nation. Nous sommes alors très surpris de n'en compter pas moins de *quarante et un*. Seulement, à cette époque du 16 janvier 1793, deux doivent être éliminés ; car l'un, GERMINIAC (3), député de la Corrèze, est mort deux mois auparavant (novembre 1792), et l'autre, nommé BOURGEOIS, que le département d'Eure-et-Loir avait envoyé à la Convention, était retenu dans son lit par une maladie assez grave (4). Restent donc *trente-neuf* conventionnels-médecins.

Notez que nous ne compterons pas ici les médecins qui furent envoyés aux Assemblées antérieures, aux Etats généraux, à la Constituante, à la Législative, et qui n'ont pas été réélus à la Convention, tels que : ALLARD, de Château-Gonthier ; AUCLERC DES COTTES, du Cher, médecin du comte d'Artois ; BAGOT, de Saint-Brieux ; BLIN, de Nantes (5) ; BOUESTARD (6), de Morlaix ;

(1) Voir le numéro du 15 mars 1896.

(2) Bibliothèque imp., Le. 36. 2 ; broch. in-8. — Cette note est de Chéreau. Toutes les autres notes sont du Dr Cabanès. Elles pourront servir de base à une étude ultérieure plus complète, s'il plaisait un jour à quelqu'un de nos lecteurs de l'entreprendre. (Dr A. C.)

(3) Il s'agit de François-Jacques *Germignac*, député en 1791, membre de la Convention, mort à Paris le 18 décembre 1792, et non en novembre, au moins d'après le *Dictionnaire des Parlementaires.*

(4) Il est porté absent par maladie lors du troisième appel dans le procès du roi. Bourgeois fit partie du Conseil des Anciens, dont il sortit en 1797. Bourgeois exerça la médecine à Châteaudun. Il était marié et père de trois enfants. Il habitait à Paris, cloître Saint-Benoit, 365.

(5) *Blin*, né à Rennes, en 1758, exerça la médecine à Nantes. Il se signala par sa demande d'abolition de la peine capitale. Il se prononça également pour l'incompatibilité des fonctions de ministre et de député, et — étrange renversement des rôles — contre un impôt sur le luxe, que réclamait l'abbé Maury ! En 1814, Blin compta parmi les plus chauds partisans de la Restauration qui en fit... un conseiller de préfecture.

(6) *Bouestard de la Touche* (Jean-Jacques), député à la Législative de 1791, né à Angers le 17 décembre 1730, mort à Morlaix le 11 septembre 1820. Il s'établit comme docteur à Morlaix. Il créa dans cette ville un cours d'accouchement dont il fit traduire en bas-breton et imprimer les prescriptions essentielles pour les sages-femmes de la campagne. M. Kerviler a publié sur le personnage une notice détaillée (janvier 1889).

Broussonet (1), élu par Paris ; Depéret, de Limoges (2) ; Desèze, de Bordeaux ; Faye-Lachèse (3), de la Corrèze ; Fisson-Jaubert, de Bordeaux (4) ; Fos de Laborde, de Gaillac (5) ; Gallot, de Saint-Mauri (6) ; Gastellier, de Montargis (7) ; Gaulmin, de Montmarault (8) ; Girard, de Tarare (Rhône) ; Guillotin (9), Lacépède, élus tous deux par Paris ; Laloi, de Chaumont ; Latour, d'Aspect (Haute-Garonne) (10), que le bon Amédée Latour doit reconnaître dans un petit coin de sa famille ; Lucat, de Dax ; Meyer, du Bas-Rhin ; Paigis, de Château-Gonthier (11) ; Roubaud (12), de Grasse ; Tenon, l'illustre chirurgien (13) ; Térède, de l'Aigle ; Thoret, de Bourges ; le grand chimiste Thouret (14). Notez encore que Fourcroy, le fondateur de tant d'établissements publics, nous échappera, car il n'entra à la Convention

(1) Né à Montpellier le 17 janvier 1761, mort dans cette même ville le 27 juillet 1807. Il suppléa Daubenton au collège de France en 1782. On lui doit l'introduction en France des premiers béliers mérinos, des chèvres d'Angora, du mûrier à papier qui s'appelle aujourd'hui de son nom *broussonetia*, etc. Arrêté comme girondin, il parvint à s'évader, gagna l'Espagne, le Portugal, le Maroc, puis fut nommé consul à Mogador et plus tard aux îles Canaries. Il était directeur du Jardin des Plantes de Montpellier quand il succomba, frappé d'une attaque d'apoplexie.

(2) *Depéret* fut nommé juge de paix à Limoges après la session.

(3) Il était médecin à Brive (Corrèze). Ses dates de naissance et de mort sont inconnues.

(4) Saucerotte, dans son ouvrage, *les Médecins pendant la Révolution*, orthographie *Fisson-Soubert*.

(5) Remplit au 12 fructidor an V les fonctions d'administrateur du département du Tarn.

(6) *Gallot* (Jean-Gabriel), né à Saint-Maurice-le-Girard (Vendée), le 3 septembre 1744, mort à la Rochelle le 4 juin 1794, exerçait à Saint-Maurice la profession médicale. Il publia en 1790 un travail sur la *Restauration de l'art de guérir* et un plan d'*hospices ruraux* qui est bien près d'être réalisé à l'heure actuelle.

(7) *Gastellier*, né à Ferrières (Loiret) le 1er octobre 1741, mort à Paris le 20 novembre 1821. Il avait d'abord étudié le droit et se fit recevoir avocat, Il fit ensuite sa médecine, et fut nommé bientôt médecin consultant du duc d'Orléans. Il fut élu, le 4 septembre 1791, député du Loiret à l'Assemblée législative. Arrêté en 1793, il fut mis en liberté après le 9 thermidor. « Auteur de nombreux écrits d'épidémiologie, de physique et d'histoire naturelle médicale, écrit à son sujet le Dr Saucerotte, il avait été couronné plusieurs fois par la Société royale de médecine : Il avait composé pendant son emprisonnement une dissertation où il prouvait, contre Sœmmering et Süe, que la douleur ne survit pas à la décollation par la guillotine. »

(8) Son nom ne figure pas au *Moniteur*.

(9) *Guillotin* fut un de ceux qui demandèrent le plus énergiquement que le Tiers occupât dans l'assemblée des notables un nombre égal à celui des autres ordres. Son aménité le fit nommer *questeur*, on disait alors *inspecteur de la salle*. Ce fut lui qui réclama la création d'une milice bourgeoise. Le 1er décembre 1789, au cours d'une discussion sur la réforme des lois pénales, il présentait la guillotine qui ne devait entrer dans la pratique qu'après les modifications que lui fit subir Louis. Rentré dans la vie privée, Guillotin fonda un *cercle médical* qui fut le berceau de notre Académie de Médecine. (V. sur lui la *Gazette médicale*, 1850 ; Bourru, *Eloge funèbre*, 1814, et notre article du *Journal de médecine de Paris*, 1892, n° 35.)

(10) *Latour* est auteur d'un *Traité des hémorrhagies* (1815), resté longtemps classique.

(11) Né à Azé (Mayenne), le 7 juillet 1760, mort à Château-Gontier (Mayenne), le 23 février 1855.

(12) Né en 1744. Atteint par la loi de 1816 contre les régicides, il se rendit à Bruxelles et fit représenter en 1819, sur le théâtre de cette ville, une tragédie en cinq actes et en vers, *Prénislas*, qui eut, paraît-il, un certain succès.

(13) V. les notices des principales *Biographies médicales* et du *Dictionnaire des Parlementaires*.

(14) Voir la notice du *Dictionnaire des Parlementaires* sur *Thouret* (Michel-Augustin).

que plus tard, et ne fut pas appelé à voter dans le procès de Louis XVI (1).

De la place où nous sommes, vous les voyez tous monter à la tribune pour exprimer leurs votes. Ecoutez ces ex-dépositaires de la santé et de la vie publique, rendre leurs oracles lorsqu'il s'agit de la vie du ci-devant roi de France. Ils se partagent en deux groupes bien distincts : les Girondins, qui ont acclamé l'omnipotence de la bourgeoisie, et qui, voulant par tous les moyens possibles arracher Louis XVI à la guillotine, s'accrochent à la seule branche de salut qui offre quelque résistance, à savoir, la détention, l'emprisonnement de l'ex-roi ; les autres, montagnards, maratistes, robespierristes, qui ont conjuré la destruction de la royauté dans la personne même du roi.

Girondins.

1. Jean-François Baraïlon (2), médecin à Vierzat (Creuse), ancien juge de paix et des contributions à Chambon, élu député pour le département de la Creuse :

« Je vote, non comme juge, car je déclare derechef que je « n'entends point l'être ; mais comme représentant de la nation « et pour son intérêt. Je demande, en conséquence, que Louis « Capet soit d'abord condamné à la détention, et sauf à pren- « dre par la suite telle autre mesure que la sûreté générale « exigera à son égard. Mais pour prouver en même temps à « toutes les *altesses* possibles que je les regarde comme une « surcharge, comme une souillure dans le pays de l'égalité, je « demande que l'on décrète, dans cette séance à jamais mémo- « rable, la peine de l'ostracisme contre tous les Bourbons, sans « exception, et contre tout ce qui porte ou a porté le titre de « prince en France. »

2. François Bergoeing (3), médecin et maire de Saint-Macaire

(1) *Fourcroy* s'était, avant tout, préoccupé de nourrir le *sans-culotte* son père et les *sans-culottes* ses sœurs. Membre du Comité de Salut public en 1794, il obtint l'élargissement de Darcet, son élève. Il fit sortir de prison Chaptal et Desault, mais il a été accusé, à tort ou à raison, d'avoir, mû par un mobile de jalousie, laissé décapiter Lavoisier.

(2) *Baraïlon* (Jean-François) était un ancien juge de paix devenu médecin. Il était député à la Convention pour le département de la Creuse. A cette époque, il avait 53 ans, marié et père de 6 enfants. Il habitait rue du Colombier, hôtel du Parc, n° 3. Il vota la détention du roi. C'était une girouette politique. Il fit partie successivement des Cinq-Cents, des Anciens, du Corps législatif (an VIII), qu'il présida. Bien qu'il eût voté la détention de Louis XVI, il présenta plus tard un plan de fête pour célébrer l'anniversaire de la mort du Roi, et il s'éleva avec force contre les nobles, les prêtres, et les agents de Louis XVIII. Il fut délégué comme médecin pour panser les défenseurs de la Convention blessés au 13 vendémiaire. Il devint substitut du procureur impérial, puis procureur impérial à Chambon (Creuse). Il complimenta Napoléon Ier à son retour de l'île d'Elbe. Il mourut le 14 mars 1816.

C'est Baraïlon qui trouvait l'école de Polytechnique inutile. Il eût désiré qu'on donnât dans les écoles *élémentaires* des notions sur la menstruation, les couches et leurs suites. C'était un archéologue plutôt qu'un médecin.

(3) *Bergoeing*, bien que n'étant pas porté comme médecin par G. Guiffrey (*Liste des Conventionnels*), exerçait à Bordeaux la profession de chirurgien. Le *Dictionnaire des Parlementaires* lui a consacré une notice qui sera utilement consultée.

(Gironde), élu député à la Convention par ce dernier département :

« Si je croyais que mes malheureux frères d'armes, morts « pour la défense de notre glorieuse Révolution, ne s'y fussent « exposés seulement qu'en haine contre Louis Capet, je repous- « serais, en montant à cette tribune, les douloureux sentiments « que leurs ombres plaintives impriment à mon âme.... Mais « que je suis loin de leur faire cette injure !.... Ce ne fut que « pour détruire la tyrannie qu'ils combattirent contre le tyran « et ses délégués !.... Aussi, placerai-je ma conscience entre « leur vœu présumé, c'est-à-dire ce que réclame le salut de « mon pays, et la raison privée de la patrie ..... aussi, n'est-ce « qu'après avoir réfléchi à tout ce qui m'entoure, à tout ce que « l'histoire peut me faire pressentir de dangereux pour notre « République naissante ; enfin, à tout ce que la plus scrupu- « leuse comparaison des hommes au milieu de qui j'opine peut « fournir à mon opinion, que je m'arrête fermement à celle-ci : « la réclusion de Louis.... et je le dis sans crainte. »

3. Pierre-Joseph-François Bodin (1), chirurgien à Limeray, petit village près d'Amboise, élu à la Convention par le département d'Indre-et-Loire :

« Louis a rompu le contrat social qui l'unissait au peuple ; il « a parjuré son serment et conspiré contre la liberté. Tels sont « les crimes, et tel est le coupable sur le sort duquel il s'agit « de prononcer, non en juges, mais en hommes sages, lisant « dans le passé, réfléchissant sur l'avenir, et de manière à faire « tourner le sort de Louis au plus grand bien de la Républi- « que. Donc, comme le monde entier nous contemple, que la « postérité nous jugera, et que le salut public dépend de notre « détermination, comme on n'est pas grand par de grandes « exécutions, mais par de grands exemples de modération et « d'humanité ; par des actes de prudence, et non par le senti- « ment de la haine et l'amour de la vengeance ; comme, enfin, « jamais un holocauste de sang humain ne put fonder la liberté, « je vote pour la réclusion de Louis et de sa famille, pour être « déportés à la paix. »

4. Jean-Claude Defrance (2), natif de Vassy, mais médecin à Rozay-en-Brie, élu député à la Convention pour le département de Seine-et-Marne :

(1) *Bodin*, nommé aux Cinq-Cents, en sortit le 10 mai 1797. Plus tard, il fut nommé juge au tribunal de Poitiers, et en 1815, il était l'un des présidents de cette cour. Il commanda pendant un temps la garde nationale de Limeray (Indre-et-Loire). Il habitait à Paris, la rue du Colombier, faubourg Saint-Germain, hôtel du Parc, n° 31.

(2) *Defrance* (Jean-Claude), médecin à Rozoy-sur-Brie (Seine-et-Marne), était, à l'époque, âgé de 53 ans, marié, père de trois enfants. Il habitait rue du Colombier, n° 34. Il fit partie des Cinq-Cents. Il en sortit le 20 mai 1798 et fut nommé substitut du commissaire du Directoire près l'administration des postes et messageries. Après la Révolution de Saint-Cloud, il rentra au Corps législatif, d'où il sortit en 1803.

« Je n'ai jamais cru être envoyé pour juger Louis ; c'est donc « plutôt en homme d'État et en législateur que je vote ; car, « pour juger, j'aurais exigé les formes judiciaires. Ma cons- « cience m'oblige de voter pour la réclusion et le bannisse- « ment. »

5. Fockedey, médecin (1), et président du Collège électoral de Dunkerque, élu député par le département du Nord :

« Louis est la cause de la mort de plusieurs milliers de Fran- « çais, de la dévastation de nos terres, de l'anéantissement de « nos relations commerciales : mais le principe conservateur « de la République entière, c'est de ne compromettre, par notre « jugement, la sûreté ni la propriété de ceux qui nous envoient. « D'après ces motifs, et comme législateur, je vote pour la « détention jusqu'à ce que la République ne soit plus en dan- « ger. »

6. Antoine-François Hardy (2), médecin à Rouen, élu député à la Convention pour le département de la Seine-Inférieure :

« Je vote pour la détention et le bannissement. »

7. Lous-Alexandre Jard-Panvillier (3), médecin à Niort, procureur syndic du département des Deux-Sèvres, député à l'Assemblée législative, réélu à la Convention :

« Quoiqu'il soit contraire à mes principes de prononcer la « peine de mort, je n'hésiterais pas à la voter si la tête du der- « nier conspirateur pouvait tomber avec celle de Louis. Je vote « pour la détention jusqu'à la paix et le bannissement à cette « époque. »

8. François Lanthenas (4), député à la Convention pour le département du Rhône. Ce verbeux conventionnel-médecin fait

(1) *Fockedey* (Jean-Jacques) habitait rue Neuve-Saint-Roch, 48. Il fut président de Collège à Dunkerque. Seul de son département il ne vota pas la mort du roi. Il donna sa démission de député, le 2 avril 1793, pour raisons de santé. En 1800, il fut nommé juge au tribunal d'appel de Bruxelles. Il n'appartenait plus à cette Cour en 1813. Il se retira dans le département du Nord : il y mourut dans un âge très avancé. Il a paru des *Souvenirs* de ce confrère dans la *Revue de la Révolution*, jadis dirigée par MM. G. Bord et d'Héricault.

(2) Né en 1748, mort en 1823, il siégea aux Cinq-Cents, dont il devint successivement questeur, secrétaire et président, au Corps Législatif, puis reprit ses fonctions de médecin. A cette époque, il demeurait rue Saint-Honoré, « chez le citoyen Lefebvre-Desnouettes, marchand de draps ». Mis hors la loi le 28 juillet 1793, il réussit à s'échapper et ne reparut à l'Assemblée qu'après la chute de Robespierre. Membre du Comité de sûreté générale, en 1795, il autorisa l'arrestation des chefs de l'insurrection du 13 vendémaire. Il fut nommé directeur des droits réunis en 1802, mais il perdit sa place à la Restauration.

(3) *Jard-Panvillier* (Louis-Alexandre), député en 1791, membre de la Convention, fit partie des Cinq-Cents, du Tribunat et fut député de 1815 à 1822.

Lors de la suppression du Tribunat (18 septembre 1807) il fut nommé président de chambre à la Cour des Comptes. Il vota la déchéance de l'Empereur en 1814, se rallia à lui au retour de l'île d'Elbe et revint aux Bourbons après Waterloo. Il habitait à Paris rue Montmartre, n° 30.

La ville de Niort a donné son nom à l'une de ses rues.

(4) *Lanthenas* était très lié avec la famille Roland, mais il se bornait « à aimer et à estimer, comme un bon frère » l'épouse du ministre girondin.

Né le 18 avril 1754, mort à Paris, le 2 janvier 1799.

Dans ses *Portraits de femmes*, Sainte-Beuve l'a peint avec un pinceau rien moins que flatteur.

une longue profession de foi, qu'il résume heureusement pour nous dans les articles suivants :

« 1° Prononcer que Louis a mérité la mort ;

« 2° Suspendre ce décret, et détenir Louis d'une manière sûre à l'abri de l'évasion ;

« 3° Décréter que si nos ennemis nous laissent en paix, Louis « sera seulement exilé hors du territoire de la République, « quand la Constitution sera parfaitement assise.

« 4° Proclamer par toute l'Europe les présents décrets, et les « faire connaître aux peuples que l'on égare par l'hypocrisie la « plus révoltante.

« 5° Proclamer avec appareil ce *sursis* et ses motifs dans toute « la République.

« 6° Le jour qui suivra la décision de la Convention, abolir la « peine de mort, par un appel nominal, en exceptant Louis, si « ses parents, ses prétendus amis envahissent notre territoire. »

9. Pierre Lehardy (1), médecin à Dinan, député à la Convention pour le département du Morbihan :

« Je regarderais la liberté de mon pays comme entièrement « anéantie, si nous étions à la fois accusateurs, jurés, juges et « législateurs. Non, nous ne sommes pas juges. Si je considé- « rais la Convention comme juge, je demanderais qu'elle exclût « au moins soixante de ses membres. La malheureuse histoire « de tous les peuples nous apprend que la mort des rois n'a « jamais été utile à la liberté. Je demande que Louis soit mis « en état de détention tant que la République courra quelques « risques, ou jusqu'au moment où le peuple aura accepté la « Constitution ; alors, et seulement alors, vous décréterez le « bannissement. »

10. Louis-Pierre-Nicolas Lepage (2), médecin à Montargis, élu à la Convention pour le département du Loiret :

« La nature a mis dans mon cœur une invincible horreur « pour l'effusion du sang : je pense que l'homme n'a pas le droit « de condamner l'homme à la mort ; je demande que le tyran « soit détenu pendant la guerre et banni à la paix. »

11. Lobinhès (3), médecin et maire de Villefranche, envoyé à la Convention par le département de l'Aveyron :

« La détention et l'exil. »

---

(1) Né à Dinan, le 10 février 1758 et non 1752, comme le dit Saucerotte. Il habitait à Paris, rue du Chantre, hôtel Warwick.

(2) Lepage de Lingerville habitait rue Saint-Thomas du Louvre, 54.
Né le 12 juillet 1762, mort le 7 septembre 1823 ;
En mission à Orléans, il contribua beaucoup à y rétablir l'ordre. Après la session, il obtint une place dans l'administration de la loterie à Paris. Il y était encore employé en janvier 1815, en qualité de chef de bureau adjoint dans la première division. Il mourut d'une attaque d'apoplexie.
Très versé dans la littérature grecque et latine, il a laissé un *Traité de la médecine par Celse*, latin-français en regard (1821).

(3) Né à Villefranche (Aveyron), le 7 mars 1739, mort négociant et maire de cette ville, le 27 janvier 1815. Fut député au Conseil des Anciens.

12. MAUREL (1), chirurgien à Bain, envoyé à la Convention pour le département d'Ille-et-Vilaine :

« Comme mesure de sûreté générale, je vote pour la déten« tion jusqu'à la paix. »

13. Christophe OPOIX (2), apothicaire et officier municipal à Provins, élu député à la Convention par le département de Seine-et-Marne :

« La réclusion jusqu'à la paix, et ensuite le bannissement. »

14. René-François PLAICHARD-CHOLLIÈRE (3), médecin et officier municipal à Laval, fut d'abord député suppléant à l'Assemblée législative, puis élu pour la Convention :

« Je vote pour la réclusion et pour le bannissement après la guerre. »

15. Léonard-Joseph PRUNELLE DE LIERRE (4), médecin à la Tour-du-Pin (Isère), député suppléant à l'Assemblée législative, réélu à la Convention :

« La Convention nationale n'est pas un tribunal ordinaire « autour duquel la loi ait tracé un cercle qu'il ne peut franchir ; « elle ne doit consulter que la justice. Je demande que Louis « soit banni sans délai, avec sa femme, sa fille, sa sœur, et « toute sa famille, sous peine de mort. Ils ne pourront se plain« dre de cette condamnation, puisqu'elle est nécessitée par « l'intérêt de la tranquillité publique. Cette mesure éloigne du « sein de la République toutes les personnes justement sus« pectes, et ôte aux mauvais citoyens tout moyen d'exciter des « troubles ; vous imprimerez à perpétuité une flétrissure sur « les bannis ; en prononçant, au contraire, la peine de mort, « vous exciteriez la compassion en faveur du fils. Si vous les « laissez prisonniers au Temple, ils y seront longtemps un su« jet d'inquiétude et de division. Comme représentant d'une « grande nation, vous devez un grand exemple, vous devez « mettre votre courage en évidence, en renvoyant votre roi dé« trôné aux tyrans qui font la guerre. Je vote pour le bannisse« ment sans délai. »

(1) *Maurel* et non *Mauriel*, comme l'appelle la *Petite Biographie des Conventionnels*, né le 3 février 1741, mort à une date inconnue. Il était député suppléant de l'Ille-et-Vilaine à la Convention. Il habitait rue Saint-André-des-Arts, hôtel de Bretagne, n° 47.

(2) Il habitait rue Quincampoix, 80. On trouvera des renseignements sur le compte de cet apothicaire dans la *Révolution française*, journal de M. Aulard, 1882, t. 3, p. 415.

C'est Opoix qui demandait, en 1795, qu'à chaque décade fut affectée une fête particulière (une, entre autres, à la pudeur) dans un édifice public élevé *ad hoc*.

(3) Son nom est différemment orthographié par les auteurs : *Plaichard-Choltiere* (Guiffrey) ; *Plaichard-Chottiere* (Petite biographie conventionnelle et Dictionnaire des Parlementaires).

Né à Laval (Mayenne), le 10 octobre 1740, mort à Laval le 25 août 1815.

Il fut secrétaire du Conseil des Anciens, qu'il quitta en 1797.

(4) Né à Grenoble le 17 mai 1748, mort à Paris le 1er mars 1828.

Médecin avant la Révolution. Député aux Etats de Romans (1788) ; député suppléant de l'Isère à la Législative (1791) où il ne siégea pas, puis député à la Convention. Il a laissé une traduction des *Psaumes*, des *Prophéties d'Isaïe* et des *Quatorze Epîtres de saint Paul*.

16. Jean-Baptiste SALLES (1), médecin à Vézelise ; député aux Etats généraux (1789), envoyé à la Convention par le département de la Meurthe :

« Vous avez rejeté la ratification par le peuple du décret qui « serait prononcé contre Louis ; mais mon opinion n'a pas « changé, car les opinions sont indépendantes de vos décrets. « Je suis persuadé qu'aujourd'hui il ne nous reste plus que le « choix des maux de la patrie. Ce n'est pas que je craigne la « responsabilité : si j'étais juge, j'ouvrirais le Code pénal et je « prononcerais la mort ; mais je suis législateur, rien ne peut « m'ôter ces fonctions, ni me forcer à les cumuler avec d'autres « incompatibilités. Si Louis meurt, les chefs de parti se mon- « treront. Louis est au contraire le prétendant qui pourra le « plus dégoûter le peuple de la royauté. J'ai donc fait sans « peine mon choix entre les deux opinions qui vous sont sou- « mises, parce que mes adversaires me l'ont dicté ; ils m'ont « dit : Ne renvoyez pas au peuple, parce qu'il ne voterait pas « pour la mort ; mais moi, je ne veux prononcer que comme le « peuple ; vous-mêmes m'avez dit que la loi n'a de caractère « qu'autant qu'elle est l'expression présumée de sa volonté. Je « demande donc que Louis soit retenu jusqu'à la paix. »

17. Louis VITET (2), docteur en médecine de l'Ecole de Montpellier, savant chimiste, administrateur du district de Lyon, élu à la Convention par le département du Rhône :

« Je vote pour la réclusion de Louis et l'expulsion de la race des Bourbons. »

(*A suivre.*)

ÉCHOS ET INFORMATIONS

La Médecine à l'Hôtel de Ville.

Sur la proposition de notre distingué confrère, le Dr E. Dubois, le Conseil Municipal de Paris vient d'adopter le projet de délibération suivant :

« Le Conseil,

« Vu le mémoire présenté par M. le préfet de la Seine, relatif à un

(1) Nous publierons peut-être un jour une notice détaillée sur *Salles*, qui mérite mieux qu'une courte mention. En attendant, on peut noter sur ce personnage ces indications bibliographiques : *Mémoires sur le Dix-Huitième Siècle*, par R. D. G. (Desgenettes) ; les ouvrages de Vatel sur Charlotte Corday ; les *Causeries du Lundi*, de Sainte-Beuve, t. VIII, p. 227 ; le livre de Saucerotte, le *Moniteur*, les Biographies diverses, etc.

(2) *Viret* dans la *Petite biographie*, déjà citée, mais c'est *Vitet* qu'il faut lire. Né à Lyon le 3 août 1736, mort à Paris le 25 mars 1809. Il se disposait à entrer chez les Chartreux quand une audition du *Devin du village* décida de sa vocation : il commença dès lors ses études médicales. La mort d'une de ses malades le rendit sceptique à l'égard de la médecine, et pendant plusieurs années il refusa de la pratiquer. Il a publié de nombreux mémoires sur l'insalubrité des hôpitaux, un *Traité de médecine vétérinaire*, la *Pharmacopée de Lyon* (1778), la *Médecine du peuple*, la *Médecine expectante*, et un *Traité de la sangsue médicinale.*

projet de travaux concernant la construction d'un pavillon pour le traitement de la rougeole à l'hôpital des Enfants-Malades ;

« Vu les plans et le devis estimatif des travaux s'élevant, avant rabais, à la somme de 311,281 fr. 93 c, y compris l'imprévu et les frais de vérification et de révision ;

« Vu l'avis du Conseil de surveillance de l'Assistance publique, en date du 27 juin 1895 ;

« Vu le rapport du directeur de l'Assistance publique,

« Est d'avis :

1° D'approuver les plans et devis sus-visés ;

« 2° D'imputer la dépense sur la subvention de 500,000 francs allouée à l'Assistance publique sur les fonds du Pari mutuel pour création d'un service d'isolement à l'hôpital des Enfants-Malades, et sur les fonds d'emprunt, 9e annuité (crédit spécialement réservé aux services d'isolement) ;

3° De mettre les travaux en adjudication et de les confier aux entrepreneurs de l'entretien selon leur importance, à l'exception des ouvrages spéciaux qui feront l'objet de marchés amiables ».

Le projet de délibération est adopté.

— Le Conseil municipal de Paris,

Vu la proposition de M. Paul Strauss et d'un grand nombre de ses collègues en date du 4 mars 1896 ;

Vu le rapport n° 18 de 1896, présenté par M. Paul Strauss au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Article premier. — Des comités de patronage seront institués dans les hôpitaux et hospices pour visiter les malades, veiller sur leurs familles, les suivre à leur sortie pour les aider et faciliter leur réintégration dans leur emploi antérieur ou leur placement nouveau, etc. Ces comités comprendront un nombre égal de dames patronnesses.

Art. 2. — M. le directeur de l'Assistance publique est invité à préparer et à soumettre prochainement au Conseil municipal un projet réalisant cette institution nouvelle. »

— Sur le rapport présenté également par M. Strauss, le Conseil adopte divers projets de délibération, stipulant notamment :

La réfection du poste des ambulances urbaines de l'hôpital Saint-Louis ; la construction de postes d'ambulances urbaines rue Domat et rue Caulaincourt et la construction d'un poste d'ambulances municipales rue Caulincourt ;

L'invitation au directeur des affaires municipales à présenter, à bref délai, un projet d'avertisseurs d'accidents destinés à assurer aux blessés et aux victimes de la rue des moyens de transport et des secours aussi rapides que possible ;

L'invitation à l'Assistance publique à soumettre un projet d'installation, soit d'hôpitaux dits de prompts secours, l'un sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche, soit de salles d'opérations affectées au même usage dans les hôpitaux existants.

Assistance publique.

M. le docteur Chaput est nommé chirurgien titulaire de l'hospice de Bicêtre.

M. le docteur Marfan est nommé médecin titulaire de la maison de retraite des Ménages.

M. le docteur Gilles de la Tourette est nommé médecin titulaire de l'hôpital Herold.

M. le docteur Béclère est nommé médecin titulaire de l'hospice Debrousse.

M. le docteur Giraudeau est nommé titulaire de l'institution Sainte-Périne.

M. le docteur Michaux est nommé chirurgien titulaire de l'hospice d'Ivry.

Un peu partout.

La troisième session du Congrès français de Médecine s'ouvrira à Nancy, le 6 août 1896, sous la présidence de M. le professeur Pitres, doyen de la Faculté de Médecine de Bordeaux. Les trois questions mises à l'ordre du jour et qui feront l'objet de rapports préalables, sont les suivantes :

1° *Pronostic des Albuminuries*:

Rapporteurs : M. le Dr Talamon, médecin des Hôpitaux de Paris ; M. le Dr Arnozan, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux ;

2° *Coagulations sanguines intra-vasculaires* :

Rapporteurs : M. le Dr Mayet, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon ; M. le Dr Vaquez, médecin des Hôpitaux de Paris ;

3° *Des applications des Sérums sanguins au traitement des maladies* :

Rapporteurs : M. le Dr Roger, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin des Hôpitaux ; M. le Dr Haushalter, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Nancy.

— M. le Dr Bérillon, médecin inspecteur-adjoint des asiles publics d'aliénés, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*, a commencé le mardi 21 avril, à cinq heures, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine (amphithéâtre Cruveilhier), un cours libre sur les *applications cliniques, psychologiques et médico-légales de l'hypnotisme*.

Il le continuera les samedis et les mardis suivants, à cinq heures.

— L'Académie de médecine a décidé de partager le prix Saint-Paul, d'une valeur de 25,000 fr. et destiné à récompenser l'auteur d'un remède efficace contre la diphtérie, par moitié entre le professeur Behring, de Berlin, et le docteur Roux, de Paris, pour leur découverte du sérum antidiphtérique.

— L'empereur d'Allemagne vient d'anoblir le célèbre professeur Leyden.

De son côté, le prince régent de Bavière a conféré la noblesse personnelle au professeur Rœntgen, l'« inventeur » des fameux rayons X. Seulement, cette noblesse ne comptera que pour le savant lui-même ; il ne pourra, comme le docteur Leyden, transmettre la particule à ses descendants.

Décidément l'on ne fait pas largement les choses au delà du Rhin et dans ces circonstances une semblable parcimonie est tout au moins ridicule.

— *Statue de Duchenne de Bologne*. — Sur l'initiative du Dr Foveau de Courmelles, qui, depuis maintes années, s'est occupé de la mémoire du grand neurologiste, à la fois électro-physiologiste et élec-

trothérapeute, il s'est formé un comité international de patronage pour l'érection à Boulogne-sur-Mer, sa ville natale, de la statue de Duchenne. Nous rappellerons, à ce propos, l'éloge du grand électrothérapeute fait à l'Ecole pratique par le Dr Foveau ; puis, dans la *Chronique Médicale* du 1er février 1896, un article du même auteur annonçant la formation du comité ; enfin l'éloge fait à la Société de Médecine par le Dr Motet, pour le centenaire de cette société, le 21 mars dernier. Nous sommes heureux de relever, dans le comité de patronage, les noms de MM. Marey, Hamy, de l'Institut ; de MM. Dumontpallier, Brissaud, Déjerine, Motet, Marie, Péan, Tripier, du Castel, Bernheim (de Nancy), Francotte (de Liége), Mœller (de Bruxelles) ; professeurs Domingos Freire et Silva Aranjo (de Rio-de-Janeiro) ; docteur Foveau de Courmelles, secrétaire général ; des députés et sénateurs du Pas-de-Calais, etc. En même temps, nous sommes heureux d'annoncer que le monument de Duchenne à la Salpêtrière, dû au sculpteur Desvergnes et à l'architecte Debrie, est prêt et va être prochainement inauguré.

— Une charmante anecdote, racontée par François Coppée à propos de la centième de la *Korrigane*, à l'Opéra :

« En accomplissant un des tours de force chorégraphiques qui composent son rôle et dont plusieurs sont vraiment périlleux, la Mauri se blessa au pied. Entorse ou foulure, je ne me souviens plus. Le fait est que la pauvre « étoile », hors d'état de danser, dut, pendant de longues semaines, rester étendue sur un canapé, la jambe immobile. Vous devinez son chagrin, son inquiétude, son impatience de guérir. Bien entendu, les princes de la science, les maîtres de la chirurgie se précipitèrent — je parle sans métaphore — aux pieds de la danseuse. Mais leurs efforts furent impuissants, ou du moins aucune amélioration appréciable ne se produisit tout d'abord. La malheureuse jeune fille se désespérait, encore plus énervée chaque jour par les visites des camarades, par les nouvelles du théâtre que l'accident mettait dans un embarras réel, par les hypocrites condoléances des rivales, quand soudain son père, vieil Espagnol ayant la foi naïve et superstitieuse de sa race, déclara que les docteurs à rosette rouge n'y entendaient rien et que, pour obtenir la guérison de sa fille, il allait faire un pèlerinage là-bas et suspendre une riche offrande à quelque autel à miracle. L'ancien danseur — car la Mauri est une enfant de la balle — se mit donc en route sans retard, emportant comme *ex-voto*, un petit pied en or massif. Pas beaucoup plus petit pourtant, je le parierais, que celui de Rosita, qui est célèbre comme tout petit, même à Barcelone.

Pour ne pas mettre les libres-penseurs dans tous leurs états, je me hâte de déclarer que le docteur Labbé continua de soigner la blessée et de pratiquer sur le pied malade de savants massages. Mais les personnes ayant confiance dans les dévotions particulières apprendront avec plaisir que le vœu du père de Mlle Mauri fut immédiatement exaucé. Avant même le retour du pèlerin, elle avait de nouveau pu chausser les coquets sabots d'Yvonnette et les faisait joyeusement claquer sur les planches de l'Opéra, pour le plus grand plaisir de la direction, des abonnés, de tout le public parisien et j'ajoute, des auteurs de la *Korrigane*. Quant à moi, je me suis réjoui alors, bien entendu, de cette heureuse guérison. Mais

encore, à l'heure qu'il est, je me demande si c'est à l'art du chirurgien que je dois adresser ma reconnaissance, ou si je ferais mieux de brûler un cierge en l'honneur de Notre-Dame del Pilar ou de Saint-Jacques-de-Compostelle. »

Association de la presse médicale française. — Réunion extraordinaire du 1er avril 1896. — M. le Pr Klein, président du *XIIe Congrès international de Médecine de Moscou*, a écrit à M. le Pr Cornil, président de l'*Association de la Presse médicale française*, une lettre demandant à M. Cornil d'organiser un *Comité national français*, chargé de faire connaître à tous les médecins de France les décisions du Comité central.

A ce Comité français serait dévolue la fonction d'organiser la publicité nécessaire dans notre pays, de centraliser les cotisations, de s'entendre avec les Compagnies de chemins de fer pour le transport des Congressistes, etc.

Les membres de l'*Association de la presse médicale* ayant répondu à la convocation de ce jour, ont saisi avec empressement cette occasion de témoigner leur sympathie au Corps médical Russe et ont décidé de constituer un Comité national, suivant le désir du Comité exécutif du Congrès de Moscou.

Ce Comité sera organisé dans la prochaine réunion ordinaire de l'Association de la Presse, qui aura lieu le 1er mai prochain.

Reliques napoléoniennes. — Le musée Carnavalet vient d'entrer en possession d'une série de dons importants faits par Mlle Juliette Dodu, légataire du baron Larrey.

Citons, parmi ces dons, un couteau en métal, à lame damasquinée, qui a servi à Bonaparte pendant la campagne d'Egypte; une carte d'Allemagne, qui servait à Napoléon pendant la campagne de Russie, en 1806 ; une boîte à rouge, dont faisait usage l'impératrice Joséphine, lorsqu'elle habitait la Malmaison.

Ce sont encore : un minuscule dessin dû à la plume d'Isabey, représentant Napoléon en Petit Caporal et quelques fragments de pierres provenant du tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène.

— *La Revue blanche* du 15 avril 1896 contient les intéressants articles dont le titre suit : Léon Tolstoï : *Contre le patriotisme.* — Camille Lemonnier : *La chanson d'éternité.* — Victor Barrucand : *Rossignol dans le babouvisme.* — Paul Leclercq : *La turquoise dans les grains d'orge.* — *La vie de Ruysbroeck l'Admirable.* — *Posthumes de Jules Laforgue.* — Thadée Natanson : *Le Salon des Indépendants.* — Henry Gauthier-Villars : *Notules wagnériennes.* — Coolus : *Notes dramatiques.* — L. B. Spoke : *Chronique des sports.* — Deux vignettes pour Ruysbroeck, par Charles Doudelet.— Paris, rue Laffitte, 1. — Le n° : 60 cent. — 12 fr. (France) et 15 fr. (Extérieur) par an.

Les indications bibliographiques. — Le professeur Jaksch, de Prague, attire l'attention sur l'habitude fâcheuse qu'ont beaucoup d'auteurs de ne donner, en faisant des tirages à part d'articles, ni le numéro, ni l'année du journal où le travail a été d'abord publié ; il en résulte que si le lecteur désire se reporter au journal, il a beaucoup de temps à perdre pour le retrouver, si tant est qu'il y arrive toujours. Aussi M. Jaksch propose-t-il aux journaux et périodiques de médecine d'adopter les règles suivantes pour l'impression des tirages à part.

1° Chaque tirage à part doit porter sur la couverture le nom du journal où a d'abord paru le travail, le numéro de ce journal, la page et l'année. 2° Les pages du tirage à part doivent porter la même pagination que les feuilles du journal où le travail a été imprimé pour la première fois, et cela même si ce travail a paru dans plusieurs numéros, de sorte que, dans le tirage, la pagination ne sera pas la même d'un bout à l'autre. Cette pagination doit être conservée, même si le tirage à part est imprimé en plus petit format que le journal. 3° Le premier chiffre de l'en-tête (en caractère gras) doit indiquer le tome, le suivant la page, et le troisième (en italiques) l'année de l'édition.

Ce reproche pourrait aussi être adressé, et avec plus de raison encore, aux journaux qui ont l'habitude de donner des *analyses* sans mentionner l'année et le numéro du journal où a paru le travail ; parfois même, le nom seul de l'auteur est donné sans le titre du journal ; dans ces conditions, il devient absolument impossible de retrouver le travail analysé, si l'on a besoin d'avoir de plus amples renseignements.

L'aphasie chez les polyglottes. — Il existe dans la science un nombre assez considérable d'observations qui démontrent que, chez les polyglottes devenus aphasiques, les troubles du langage ne portent pas toujours au même degré sur toutes les langues connues par les malades.

M. Pitres a eu l'occasion d'observer dans le cours de ces dernières années sept sujets polyglottes qui furent atteints d'aphasie à la suite d'un ictus apoplectique, et a pu ainsi étudier en détail le phénomène curieux dont il s'agit.

Il résulte de ses recherches que la guérison de l'aphasie, lorsqu'elle se produit chez les polyglottes, survient d'habitude d'une façon progressive et systématique : l'usage d'un des idiomes se rétablit avant celui des autres ; la langue qui revient la première est ordinairement, mais pas toujours, la langue maternelle. Le retour de la connaissance de chacun des idiomes perdus se fait le plus souvent en deux temps : le malade comprend la langue à l'audition, tout en étant incapable de la parler ; puis il arrive à pouvoir s'en servir spontanément.

Cette évolution n'est pas toujours complète. En effet, lorsqu'il se produit un arrêt dans le processus de guérison, le malade peut ne récupérer que la faculté de comprendre, puis de parler la langue qui lui est la plus familière ; d'autres fois, il arrive à pouvoir comprendre un ou plusieurs autres idiomes, mais il reste incapable de les parler, etc.

Il est évident que le rétablissement systématique de l'usage des langues n'a lieu que dans des cas où les centres corticaux du langage ont été simplement ébranlés, mais non détruits par la lésion cérébrale, cause de l'aphasie. L'inertie temporaire de ces centres explique suffisamment, d'après M. Pitres, la *sériation* des phénomènes chez les aphasiques qu'il a observés. Aussi n'est-il pas nécessaire d'invoquer l'existence absolument hypothétique de centres nouveaux spécialement affectés à chacune des langues successivement apprises par les polyglottes. (*Rev. de méd.*)

— A San Francisco, un médecin vient de faire construire une maison occupée exclusivement par des bureaux de médecins. Au rez-

de-chaussée, officine de pharmacie ; au sous-sol, bains médicinaux où le public n'est reçu que sur prescription du médecin ; laboratoire, bibliothèque, salle d'opérations. Onze médecins et un dentiste sont déjà installés.

Le chapitre des cravates. — La mode des cravates fut importée en France sous Louis XV, par un régiment de Croates qui avaient comme ornement une pièce d'étoffe autour du cou. Il n'est point exact que les femmes, qui ont eu le bon esprit de ne point adopter ce travers et d'aller nu-cou, soient plus souvent atteintes d'angine que les hommes. Mais on doit proscrire les cravates dures et serrées. En comprimant le cou, elles gênent la circulation veineuse et peuvent déterminer des congestions cérébrales, surtout chez les militaires, ainsi qu'on en voit des exemples dans les revues et les marches d'été. On cite comme bizarrerie l'immense cravate qui dissimulait la petitesse et la longueur du cou du prince de Talleyrand. Le célèbre Percy avait quelquefois reproché le même travers au brave Lassalle : celui-ci, après une bataille où il s'était battu avec son intrépidité ordinaire, apporta à Percy une balle qui s'était perdue dans les plis de son immense cravate.

La tête du Dr Gall. — Un Congrès de phrénologie va se tenir à Londres, à l'occasion du 138e anniversaire de la naissance de Joseph Gall, le créateur de la crânioscopie, autrement dit, la phrénologie.

A ce propos, bien peu de personnes savent que l'illustre savant, dont les restes reposent au Père-Lachaise, a été inhumé sans tête. Si l'on découvrait son cercueil, on s'apercevrait que la tête véritable a été remplacée par une tête de plâtre, de dimension ordinaire, qui figurait dans la collection du célèbre phrénologue.

Gall mourut le 22 août 1828, dans sa maison de campagne de Montrouge, et son corps fut transporté rue Saint-Honoré, 327, dans l'appartement que le savant habitait depuis son arrivée à Paris. Gall avait exprimé la volonté que sa tête, après sa mort, fût détachée du corps et placée dans la collection qu'il avait composée de son vivant et qu'il légua à l'Etat.

Ce fut le docteur Vimont qui se chargea de cette pénible opération. Le cerveau pesait exactement deux livres onze onces. Le corps fut embaumé selon l'antique méthode, en présence d'un certain nombre de célébrités médicales et scientifiques de l'époque.

Le monument de Gall au Père-Lachaise, qui fut élevé par souscription, consiste en un sarcophage en pierre, surmonté d'un cippe supportant le buste en marbre du fameux docteur. Ce buste qui est, paraît-il, d'une ressemblance parfaite, a été exécuté par le statuaire Foyatier, qui avait lui-même moulé la tête de Gall.

L'illustre phrénologue ne laissa aucune descendance. Sa veuve, qu'il avait épousée en secondes noces, se remaria à Lyon avec le docteur Imbert, lequel, à sa mort, légua à un de ses confrères, le docteur Barbier, tous les meubles, livres et manuscrits qui avaient appartenu à Gall.

(*Gaulois.*)

— A propos du Dr Gall, rappelons une amusante anecdote qui le met en scène.

Il y avait fête à Postdam ; toute la Prusse s'était réunie, et paradait devant le roi Frédéric. Parmi tous ces collets brodés, un

homme seul attira les regards du roi et captiva son attention : c'était un grand vieillard à la figure osseuse, à la tête originale. Frédéric ne le connaissait pas. Il fit appeler le maréchal du palais : « Monsieur le duc, lui dit-il, quel est cet homme en habit noir qui s'entretient dans l'embrasure de cette fenêtre avec notre docte chancelier ? — Sire, c'est un médecin célèbre, le docteur Gall. — Gall ! Ah ! je veux éprouver par moi-même si ce que j'ai entendu dire de lui est exagéré. Allez de notre part l'inviter à venir demain s'asseoir à notre table. »

Le lendemain, sur les six heures, un banquet splendide rassemblait le roi, le docteur et une douzaine de personnes toutes chamarrées de croix et de cordons, mais à l'air singulier et aux gestes ignobles.

— Docteur, dit Frédéric à la fin du repas, veuillez, je vous prie, faire connaître à tous ces messieurs les penchants qu'indique leur système osseux.

Gall se leva, car la prière d'un roi est un ordre, et il se mit à palper la tête de son voisin, grand brun, que l'on traitait de général. Le docteur paraissait embarrassé. — Parlez franchement, ajouta le roi. — Son Excellence doit aimer la chasse et les plaisirs bruyants, il... doit chérir surtout un champ de bataille ; ses penchants s'annoncent comme fort belliqueux ; le tempérament est très sanguin.

Le roi sourit. Le docteur passa à un autre ; celui-là était un jeune homme à l'œil vif, à l'air audacieux. — Monsieur, continua Gall, un peu déconcerté, doit exceller dans les exercices gymnastiques ; il doit être grand coureur et on ne peut plus adroit à tous les exercices du corps.

— C'est assez, mon cher docteur, interrompit le roi : je vois que l'on ne m'a point trompé sur votre compte, et je vais, moi, mettre au grand jour ce que, par convenance, vous n'avez laissé qu'entrevoir. M. le général, votre voisin, est un assassin condamné aux fers, et votre homme adroit est le premier escroc de toute la Prusse. — Ce disant, Frédéric frappa trois coups sur la table, et à ce signal, des gardes entrèrent de tous côtés dans la salle : — « Reconduisez ces messieurs à leurs cachots. » Puis, se tournant vers le docteur stupéfait : « C'était une épreuve : vous avez dîné côte à côte avec les premiers bandits de mon royaume !... Tenez, fouillez-vous bien. » Gall obéit. On lui avait enlevé son mouchoir, sa bourse et sa tabatière.

Le lendemain ces objets lui furent remis, et le roi voulut y joindre une tabatière ornée de diamants et d'une valeur considérable.

— Notre confrère *Keiffer* cite, à titre de simple curiosité, l'observation d'une femme de médecin, âgée de 45 ans environ, qui présenta, après avoir subi l'hystérectomie totale, peu à peu une transformation de tout son être physique et intellectuel, dans le sens de la masculinisation. Cette personne affecta des allures et des goûts masculins contrastant étrangement avec les qualités éminemment féminimes qu'elle possédait auparavant.

Quatre cas détaillés de castration chez la femme montrent des modifications dans le domaine des divers sens. Voici, d'après l'auteur, les différents tableaux cliniques observés à la suite de cette opération :

« Ici, j'ai rencontré la perte partielle de la mémoire, là une obnubilation de l'idéation, des troubles dans la formation des idées, des changements de goût pour la toilette, pour les aliments, la perte du courage, une diminution très appréciable de la force musculaire et en même temps l'absence de toute combativité. Chez d'autres, j'ai rencontré, au contraire, un véritable réveil, une sorte de rajeunissement dans les idées, dans les allures, la manière de vivre, une reprise de possession de toutes les qualités juvéniles. Enfin, j'ai pu constater, comme Alia Bennet et Mackenroth, d'une part, une action utile des plus marquées de l'opération sur l'état mental déséquilibré de certaines femmes, et, d'autre part, comme Thomas Murton, de véritables psychoses à forme maniaque ou mélancolique. »

Quoi qu'il en soit, l'utérus joue un rôle puissant sur l'imagination féminine.

Après une ovariotomie double, les femmes sont contentes et montrent une pitié grande pour les personnes privées de leur matrice!

Nous devons renvoyer, faute de place, à un numéro prochain, la *Chronique bibliographique*, la suite de la *Correspondance inédite de Tronchin* et la *Correspondance médico-littéraire.*

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

3e ANNÉE. N° 10. 15 MAI 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

Une visite d'Alexandre Dumas à Barras,

Par Alex. Dumas.

Dans la magistrale préface, dont M. George Duruy a fait précéder le IVe tome des *Mémoires de Barras*, il n'est fait qu'une courte allusion à la visite rendue par Alex. Dumas à l'ancien Directeur ; un ci-devant diable devenu sur les derniers temps de sa vie ermite à Chaillot. Nous avons eu la curiosité de rechercher dans les *Mémoires* de Dumas le récit de cette visite, et comme un médecin s'y trouve mêlé, cet original Dr Cabarrus dont il sera reparlé un jour, nous avons pensé que le cadre de la *Chronique* était tout approprié pour recevoir ce tableau de genre.

On connaît Barras par cœur. Fils d'une vieille famille de Provence, il était entré de bonne heure au service ; envoyé dans l'île de France et dans l'Inde, où il avait vaillamment concouru à la défense de Pondichéry, il était sorti du service avec le grade de capitaine, et était venu à Paris, où il avait mené une vie fort dissipée. Pris au milieu de cette existence de plaisirs par ses concitoyens du Var, qui l'avaient fait député en 1792, il avait siégé à la Convention parmi les montagnards ; chargé, l'année suivante, d'une mission ayant pour but de réprimer le double mouvement fédéraliste et royaliste qui agitait le Midi, il avait assisté à la reprise de Toulon sur les Anglais ; là il avait connu le chef de bataillon Bonaparte, et il avait été ainsi à même d'apprécier l'avantage qu'un parti pouvait tirer d'un pareil homme.

Nommé, au 9 thermidor, commandant de la force armée de Paris, ce fut lui qui s'empara de Robespierre et qui le livra à l'échafaud.

Quelques jours après, attaqué lui-même par les sections, — à défaut de mon père, appelé à la Convention et qui, comme on l'a vu, ne pouvait répondre à cet appel à cause de son absence, — il poussa en avant Bonaparte, qui fit le 13 vendémiaire, et contre lui le 18 brumaire. A cette époque, disait-on, — mais cela me paraît une de ces calomnies que les vainqueurs, pour se faire absoudre de leurs victoires, quand elle n'est pas tout à

fait légale, jettent volontiers sur les vaincus ; — à cette époque, disait-on, Barras était en train de négocier le retour des Bourbons, et douze millions étaient promis au nouveau Monck pour prix de cette restauration.

L'événement du 18 brumaire ayant tué la contre-révolution bourbonnienne, Barras, proscrit par son ancien protégé, se retira à Bruxelles, puis à Rome. En 1816 seulement, il revint en France et se fixa à Chaillot, qu'il habitait depuis cette époque, et où il tenait, grâce à deux cent mille livres de rente viagère qu'il avait sauvées des différents naufrages de sa vie politique, une charmante maison fort luxueuse, en domestiques surtout. Je dis *en domestiques surtout*, parce que le grand luxe de table de Barras était d'avoir autant de domestiques que de convives et j'ai dîné deux ou trois fois chez Barras, moi vingt ou vingt-cinquième.

Je fus présenté à l'ancien directeur par un de mes plus anciens et de mes meilleurs amis, par un homme que j'ai grand plaisir à voir quand je me porte bien, et plus grand plaisir encore quand je suis malade ; par le docteur Cabarrus, fils de la belle madame Tallien.

Cabarrus était, alors, ce qu'il est, au reste, encore aujourd'hui, une grande et forte organisation, sympathique de visage, sympathique de caractère. Doué d'un esprit charmant, d'une science réelle, d'une observation incessante, Cabarrus, par sa position sociale moins que par sa valeur personnelle, avait été jeté au milieu de toutes les aristocraties : aristocratie de naissance, aristocratie de talent, aristocratie de science. Personne ne raconte, et, chose plus rare, n'écoute mieux que lui : il a la bouche fine, spirituelle, rieuse, et il rit avec de belles dents, ce qui met la lumière dans le rire. — Barras l'aimait beaucoup, et il n'y a rien d'étonnant, tous ceux qui connaissent Cabarrus l'aimaient.

Ce fut donc Cabarrus qui, un mercredi matin, me conduisit chez Barras. J'étais prévenu qu'on appelait toujours l'ancien directeur *citoyen général* ; on n'y était pas forcé, bien entendu, mais c'était le titre qui lui faisait le plus de plaisir.

Barras nous reçut dans son grand fauteuil qu'il ne quittait guère plus que, vers les dernières années de sa vie, Lous XVIII ne quittait le sien. Il se rappelait parfaitement mon père, l'accident qui l'avait éloigné du commandement de la force armée au 13 vendémiaire, et je me souviens qu'il me répéta plusieurs fois, ce jour-là, ces paroles, que je reproduis textuellement :

— Jeune homme, n'oubliez pas ce que vous dit un vieux républicain ; je n'ai que deux regrets, je devrais dire deux remords, et ce sont les seuls qui seront assis à mon chevet le jour où je mourrai : j'ai le double remords d'avoir renversé Robespierre par le 9 thermidor, et élevé Bonaparte par le 13 vendémiaire.



BARRAS

On voit que je n'ai pas oublié ce que m'avait dit Barras, quoique, sur l'un de ces deux points, — et je laisse au lecteur à deviner lequel, — je ne partage pas tout à fait son opinion.

C'était le mercredi que Barras recevait : Cabarrus avait choisi ce jour-là, espérant que le *citoyen général* me retiendrait à dîner, et qu'aussi je me trouverais avec quelques illustrations de la fin de l'autre siècle et du commencement de celui-ci ; illustrations qui, au reste, quelles qu'elles fussent, une fois chez Barras, subissaient le niveau républicain, et n'étaient plus que des citoyens ou des citoyennes.

L'attente de Cabarrus ne fut pas trompée : l'ancien directeur nous invita à dîner, nous offrant, si nous ne voulions pas retourner à Paris, une voiture pour nous promener au bois en attendant l'heure de se mettre à table.

Cabarrus avait ses affaires ; j'avais les miennes ; nous acceptâmes le dîner, refusâmes la voiture, et prîmes congé de Barras.

Barras était, en 1829, un très beau vieillard de soixante-quatorze ans. Je le vois encore dans son fauteuil à roulettes, où les mains et la tête semblaient être restées seules vivantes, mais aussi paraissaient avoir concentré en elles la vie de tout le corps, coiffé d'une casquette qui ne le quittait jamais, et qu'il ne quittait pour per sonne (1).

De temps en temps, cette vie morale, si l'on peut parler ainsi, vie factice, vie toute de volonté, l'abandonnait, et il avait alors l'air d'un mourant.

Nous revînmes à l'heure du dîner. J'ai dîné trois fois chez Barras, et, à chaque dîner, j'ai été témoin d'un incident assez curieux.

Le premier jour, — celui dont je parle, — nous étions à peu près vingt ou vingt-cinq à table.

Au nombre des convives était Madame Tallien, devenue princesse de Chimay.

Elle était arrivée accompagnée d'un chasseur dont les plumes merveilleuses avaient fait l'admiration de tout le monde.

On nous avait introduit au salon, où les premiers venus faisaient les honneurs aux convives, au fur et à mesure qu'ils se présentaient.

On ne voyait Barras qu'à table.

L'heure du repas arrivée, on ouvrait à deux battants les portes de la salle à manger, chacun cherchait la place qui lui était indiquée ; la porte de la chambre à coucher s'ouvrait, on roulait Barras au centre de la table ; les convives s'asseyaient et attaquaient comme d'habitude avec grand appétit un fastueux repas.

Quant à Barras, son dîner était étrange : on apportait devant

---

(1) C'est ainsi que le représente le portrait qui accompagne cet article.

lui un énorme gigot que l'on coupait de façon à en faire sortir tout le jus ; on emportait ensuite le gigot à la cuisine, et on en laissait le jus dans l'assiette creuse de Barras ; Barras émiettait du pain dans ce jus, et mangeait cette espèce de pâtée.

Je ne lui vis jamais manger autre chose, les trois fois que je dînai chez lui.

Ce jour-là, au milieu du dîner, on entendit un grand bruit dans la cuisine. C'était comme une lutte, les cris étaient mêlés d'éclats de rire.

Barras avait l'habitude d'être admirablement servi, et dans un silence remarquable. Aucun des vingt ou vingt-cinq domestiques qui se tenaient derrière les convives ne soufflait mot, ne choquait une assiette, ne froissait un couvert d'argent. A part le luxe de viandes qui chargeait la table, on se serait cru dans une école pythagoricienne.

Un seul avait son franc parler : c'était le valet de chambre, l'intendant, disons mieux, l'ami de Barras.

Il s'appelait Courtaud.

— Courtaud ! demanda Barras en fronçant le sourcil, quel est donc ce bruit ?

— Je ne sais, citoyen général, répondit Courtaud, fort étonné lui-même d'une infraction pareille aux règles de la maison ; je vais voir.

Courtaud sortit, et, cinq secondes après, rentra. Tous les visages, au reste, étaient tournés du côté de la porte.

— Eh bien ? demanda Barras.

— Oh ! ce n'est rien, citoyen général, répondit Courtaud en riant.

— Mais, enfin, qu'est-ce ?

— Ce sont les domestiques des citoyens — et Courtaud montrait les convives, appartenant, du reste, pour la plupart, à l'opinion républicaine, — qui sont en train de plumer le chasseur de la citoyenne Tallien, et il crie, le pauvre diable, parce que, en lui tirant les plumes, on lui pince un peu la peau.

— Et qu'a-t-il fait pour mériter d'être plumé tout vif par les autres domestiques ? reprit Barras.

— Il a appelé sa maîtresse *madame la princesse de Chimay* !

— Alors, le supplice est juste : sa maîtresse ne s'appelle pas princesse de Chimay, elle s'appelle la citoyenne Tallien.

Un autre jour, — c'était à table encore, — un couvert était resté vacant. Le convive en retard était le fameux Fauche-Borel, l'agent royaliste que vous savez, qui devait, six mois plus tard, réduit à la misère par l'ingratitude des Bourbons, se tuer à Neuchâtel en se jetant par une fenêtre. Il avait de grandes familiarités chez Barras, et l'on disait que c'était par son intermédiaire qu'avaient été liées les négociations échouées en 1798 entre les Bourbons et l'ancien directeur.

Fauche-Borel était donc en retard. Au rôti, il arrive attendri, les yeux humides, un mouchoir à la main.

— Enfin, vous voilà, mon cher Fauche-Borel, dit Barras ; pourquoi donc ce retard ?

— Ah ! citoyen général, demandez-moi plutôt d'où vient mon émotion ?

— Eh bien, mon cher Fauche-Borel, je vous demande d'où vient votre émotion.

— Oh ! général, le spectacle le plus touchant, le plus attendrissant, le plus exemplaire... Imaginez-vous que j'arrive des Tuileries...

— Ah ! ah !... Et c'est là que vous avez vu ce spectacle touchant, attendrissant, exemplaire ?... Vous avez eu du bonheur, mon ami, et vous êtes tombé au bon moment ! — Voyons, racontez-nous ce que vous avez vu, que nous soyons à notre tour touchés, attendris, édifiés.

— Figurez-vous, citoyen général, que M. le duc de Bordeaux avait, dans le grand salon où il jouait, répandu de l'eau sur le parquet...

— Vraiment !

— Et que le duc de Damas lui a dit : « Monseigneur, vous avez fait du gâchis sur le parquet ; j'en suis désespéré, mais vous le balayerez. — Comment, je le balayerai ! a répondu le jeune prince ; est-ce qu'il n'y a pas des balayeurs ici ? — Il y en a ; mais, cette fois, comme le gâchis a été fait par Votre Altesse, c'est votre Altesse qui le balayera... « Allez chercher un balai ! a dit le duc à un laquais ; » et comme celui-ci hésitait : « Je vous l'ordonne ! » a-t-il ajouté. Cinq minutes après, le domestique est arrivé avec un balai. Son Altesse a versé beaucoup de larmes ; mais M. de Damas a tenu bon, et Monseigneur a été obligé de balayer lui-même le gâchis qu'il avait fait ! — Que dites-vous de cela, citoyen général ?

— Je dis, répondit Barras avec ce ton railleur qui lui était habituel, que le gouverneur de M. le duc de Bordeaux fait bien d'apprendre un état à son élève ; au train dont y vont ses nobles parents, il en aura bientôt besoin !

Une autre fois, — c'était toujours à table, — un illustre général, homme de guerre éminent, homme d'esprit remarquable, et qui était, alors, ambassadeur à Constantinople, racontait avec amertume une scène de la Révolution.

Par hasard, il avait derrière lui Courtaud, ce valet de chambre, cet intendant, cet ami de Barras ; l'homme au franc parler.

Celui-ci étend la main, et touche le général à l'épaule juste au beau milieu de son récit.

— Général, dit-il, je vous arrête... Ce que vous racontez ne s'est point passé comme vous le dites : vous calomniez la Révolution !

Le général, indigné, se tourne vers Barras, comme pour en appeler à lui de la familiarité d'un laquais.

Mais Barras :

— Messieurs, Courtaud a raison !— Raconte l'aventure comme elle s'est passée, Courtaud ; rétablis les faits, et donne une leçon d'histoire à M. l'ambassadeur.

Et Courtaud, à la grande satisfaction de Barras, et au grand ébahissement de la société, raconta les faits comme ils s'étaient passés.

A l'époque où Walter Scott était venu à Paris pour y chercher des documents sur le règne de Napoléon, dont il se proposait d'écrire l'histoire, Barras, qui avait des documents précieux à lui communiquer, désira le voir, et pria Cabarrus qui sait sa Révolution comme Courtaud, mais qui la raconte mieux que celui-ci, n'en déplaise à la mémoire du citoyen général Barras, — d'inviter le célèbre romancier à venir dîner chez lui. Cabarrus commença par avoir une longue conversation avec Walter Scott, lequel, sachant qu'il avait affaire au fils de Madame Tallien, causa beaucoup de tous les évènements dans lesquels la mère de Cabarrus avait joué un rôle ; enfin, le messager aborda le véritable objet de sa visite, et transmit au poète écossais l'invitation de Barras.

Mais Walter Scott secoua la tête.

— Je ne puis dîner avec cet homme, répondit-il ; j'écrirai du mal de lui, et l'on dirait, dans notre Ecosse, que *je lui ai jeté à la tête les plats de sa table* !

Un jour, Cabarrus m'invita à passer chez lui vers une heure de l'après-midi. Je me rendis exactement à l'invitation.

— Barras mourra aujourd'hui, me dit-il ; voulez-vous le voir une dernière fois avant qu'il meure ?

— Certainement, répondis-je : je suis curieux de pouvoir dire plus tard aux gens qui ne le connaîtront que de nom : « J'ai vu Barras le jour de sa mort. »

— Eh bien, venez avec moi, je vais littéralement lui dire adieu.

Nous montâmes en voiture, et nous nous rendîmes à Chaillot.

Nous trouvâmes Courtaud fort triste ; lorsque Cabarrus lui demanda comment allait son maître, il se contenta de secouer la tête.

Il n'introduisit pas moins Cabarrus dans la chambre du moribond, et, comme j'étais avec Cabarrus, il me fit entrer en même temps.

Nous nous attendions à trouver Barras triste, pâle, abattu, défait ; Barras était gai, souriant, presque rouge ; il est vrai que cette rougeur était une question de fièvre.

On commença par excuser ma présence. J'avais rencontré Cabarrus aux Champs-Elysées, et, ayant appris qu'il venait prendre des nouvelles de Barras, j'avais voulu en venir prendre avec lui.

Barras me fit, de la tête, un petit signe amical pour me dire que j'étais le bienvenu.

— Mais, s'écria Cabarrus, que me disait donc ce terroriste de Courtaud, général ? Il prétendait que vous étiez plus mal ; vous me paraissez vous porter admirablement, au contraire !

— Ah ! oui, dit Barras, parce que vous me trouvez riant tout seul... Cela n'empêchera point, mon cher Cabarrus, que je ne sois mort ce soir !... — Entendez-vous cela, Dumas ? je suis comme Léonidas ; ce soir, je soupe chez Pluton ! et je pourrai dire à votre père, qui serait si content de vous voir, que, moi, je vous ai vu.

— Mais qui vous faisait donc rire, quand nous sommes entrés ? demanda Cabarrus en essayant de détourner la conversation, et de la ramener de la mort à la vie.

— Ce qui me faisait rire ? répondit Barras. Je vais te le dire. C'est que je viens de jouer un bon tour à nos gouvernants.... Comme j'ai été au pouvoir, ils ont les yeux sur moi ; ils savent que je vais mourir, et ils guettent le moment de ma mort pour mettre la main sur mes papiers. Depuis ce matin, en conséquence, je suis en train de mettre mon cachet sur ces trente ou quarante cartons. Aussitôt ma mort, ils seront saisis ; j'ai donné ordre qu'on introduisît un référé, qu'on plaidât à grand bruit... Cela pourra durer quatre mois, six mois, un an... Après quoi, mes héritiers perdront, mes papiers étant des papiers d'Etat. Alors ces quarante cartons que vous voyez-là seront solennellement ouverts en conseil des ministres. Eh bien, à la place de ces papiers précieux qui sont en sûreté, savez-vous ce qu'ils trouveront ?

— Non, je ne m'en doute pas, je l'avoue.

— Les comptes de mes blanchisseuses, depuis trente-cinq ans... et ils en auront long à déchiffrer, car j'ai sali du linge depuis le 9 thermidor jusqu'aujourd'hui.

Et Barras poussa un éclat de rire si franc et si joyeux, qu'il en tomba en faiblesse.

Le soir, comme lui-même l'avait prédit, il était mort.

ACTUALITÉS MÉDICO-HISTORIQUES

Une lettre peu connue de Madame Roland. Relations du médecin Desgenettes avec les Roland.

La lettre, dont nous reproduirons un fragment autographe, et que nous devons à l'obligeance inépuisable de l'éminent artiste, G. Caïn, n'est pas, à dire vrai, tout à fait inédite.

Après maintes recherches infructueuses, nous l'avons trouvée reproduite *in-extenso* dans l'*Etude*, si richement documentée, de

M. Dauban *sur Madame Roland et son temps* (1). Peut-être a-t-elle, depuis lors, paru ailleurs ; en tout cas, M. Dauban la donne comme non publiée à l'époque où parut son livre.

Au moment où Madame Roland écrit cette lettre, datée du 21 février 1779, elle vient de quitter son oncle, le chanoine de Vincennes, pour rentrer à la maison paternelle. Elle prévoit que son père, le farouche Phlipon, continuera à mettre obstacle à l'union projetée avec Roland de la Platière, mais elle se montre pleine de confiance dans l'avenir, et remonte elle-même le moral de Roland prêt à s'abandonner.

La lettre offre véritablement de l'intérêt au point de vue psychologique.

Février 79.

» .... Il n'est pas sept heures ; je m'éveille et la première émotion que j'éprouve est celle d'un sentiment qui me ramène vers son objet. Le jour que j'apperçois ne sera pas embelli par l'espérance prochaine de revoir cet objet, mais le charme de l'entretenir ne sera pas entièrement perdu pour moi, et mes premières expressions lui seront adressées.

« Je me suis couchée tard, j'ai peu dormi : cependant je me lève fraische et tranquille. Pour être gaye, je goûte avec complaisance cette espèce de sécurité, douce et consolante, que l'on trouve enfin en soi-même quand on peut y rentrer avec confiance. Je prévois et j'attends les évènements sans les défier, ni les craindre. Ce serait une chose monstrueuse et contradictoire que d'être votre ami et de pouvoir manquer de courage. Non, mon ami, celle que vous avez jugée digne de partager votre affection ne sçait pas plier sous les disgrâces en les supportant ; de bonne heure elle apprit à mériter l'estime de ceux qui vous ressemblent. Elle mépriserait en vous aimant, toutes celles que le malheur pourrait rassembler sur sa tête. Ne vous occupez point des peines dont vous effacez l'impression ; jouissez de l'assurance de les suspendre et de les faire évanouir.

» Ayez soin de votre santé, de votre bonheur ; il ne vous seroit pas pardonnable de troubler la félicité de ceux qui vous chérissent, et vous savez bien qu'elle n'est qu'une avec la vôtre.

» Je vais aujourd'hui dans la société, par raison, devoir et convenance ; si je m'ennuie trop au milieu de ces êtres amphibies, froids et passifs qui me dégoûtent et que je ne peux définir, je vous en accuserai, je me vengerai sur vous, par mes reproches, de tout le désagrément que j'aurai souffert. En attendant, salut, paix, amitié. »

(1) V. cet ouvrage, pages LVIII et LIX.

Des souvenirs du médecin Desgenettes, nous avons extrait deux passages où est mis en scène le ménage Roland.

Le premier se rapporte au séjour des deux époux à Londres, en 1784. Le ton enjoué du récit nous fait regretter sa brièveté.

... Dans l'une des plus confortables et des plus décentes pensions de Londres, près du Strand et aux environs de Sommerset-House, je trouvai M. et Mme Rolland (*sic*) avec deux amis, dont l'un était un avocat d'Amiens, et l'autre, mon condisciple Lanthenas. De plus, il y avait à la même table et logés dans la même maison, deux chanoines languedociens ou gascons, fort bons compagnons, avec lesquels j'avais suivi des cours particuliers de chimie chez M. de Fourcroy.

N'oublions point le savant et excellent abbé Capmartin de Chaupy, qui nous avait devancés à Londres de quelques semaines et mangeait dans le même hôtel. Dans un âge très avancé, il conservait le feu de la jeunesse et la candeur d'un enfant. Brouillé, je ne sais pourquoi, avec la Sorbonne, il avait été chercher et trouva la tolérance au milieu du Vatican. Le pape Clément XIII (Rezzonico) accueillit l'abbé de Chaupy et accepta la dédicace de son immense travail sur la maison de campagne d'Horace dans la Sabine. Notre érudit, dont l'étude des antiquités avait fait le bonheur, en vantait sans cesse les charmes à Mme Roland. « Aimez, madame, lui disait-il, aimez l'antique (ce qui avait l'air de regarder M. Roland) ; oui, madame, aimez tout ce qui est antique, je vous en conjure. » Et il lui expliquait et paraphrasait à table, ce qui excitait beaucoup de gaîté, ce passage si connu des lettres de Pline le jeune : « *Reverere gloriam veterem et hanc ipsam senectutem quæ in homine venerabilis, in urbibus sacra.* » Toujours naïf, l'abbé de Chaupy nous raconta, presque les larmes aux yeux, la perte qu'il avait faite, il y avait déjà plusieurs années, d'un petit cheval sobre et infatigable. qui lui avait rendu d'impayables services dans ses voyages. « Cet aimable animal, nous disait-il, avait contracté mes goûts et aidait mes études. Que de fois, quand, fatigué de mes courses, je venais à m'endormir tout en cheminant, que de fois ne s'arrêta-t-il pas pour m'avertir que nous étions devant des ruines, objet de mes recherches ! »

Nous fîmes avec ces compatriotes et à frais communs, plusieurs courses dans Londres et les environs. C'était un plaisir bien vif d'entendre, sur les lieux mêmes visités, et rentrés pour dîner, et en dînant, les réflexions spirituelles et toujours pleines de justesse de Mme Roland. On riait beaucoup, et elle la première, de l'étonnement qu'excitait son costume, à la vérité un peu étrange, et qui consistait principalement dans un habit de cheval en bouracan brun avec des boutonnières brodées en or. Londres renfermait alors incomparablement plus de badauds que Paris, s'il faut entendre par cette expression des niais qui s'amusent et s'étonnent de tout. M. Rolland, qui

paraissait et que l'on croyait le père de son épouse, avait le flegme, la gravité et presque l'air d'un quaker. Son voyage avait un but direct, celui d'étudier les manufactures. Son nom et ses travaux dans ce genre, ainsi que sur l'agriculture, étaient déjà avantageusement connus ; aussi fut-il accueilli avec beaucoup plus d'égards que de confiance. En Angleterre, la plupart des manufactures sont gardées comme des citadelles assiégées. Cette méfiance n'est pas toujours déplacée, et elle se trouva justifiée à la même époque par la conduite de Faujas de Saint-Fond, qui se glissa comme un furet dans quelques ateliers où il surprit des secrets importants.

Je quittai la table d'hôte, et je ne retrouverai plus les Rolland qu'au ministère de l'intérieur, c'est-à-dire au pouvoir et lancés dans l'abîme du malheur....

En 1792, trois ans plus tard.

Les Roland sont ministres de l'intérieur, car si M. Roland tient la plume, Madame Roland dirige le manche. Madame Roland, comprenant qu'il n'est rien de tel pour rapprocher les dissidents que de les réunir autour d'une bonne table, donne des dîners, « que les grâces et l'esprit de la maîtresse de maison, plus encore que le rang du ministre, rendent célèbres et recherchés. »

.... Bosc-d'Antic (1), le savant naturaliste avec lequel j'étais lié d'amitié depuis ma sortie du collège, et qui se trouvait, vers la fin de 1792, administrateur des postes, m'invita à dîner au ministère de l'intérieur chez ses amis les Roland, auxquels il resta si courageusement dévoué dans leur infortune extrême.

Madame Roland se souvint de nos relations à Londres et rappela, avec une sensibilité mélancolique, que le bonheur dont elle jouissait à cette époque de sa vie ne fut jamais troublé par aucun nuage. Depuis 1784, c'est-à-dire environ dix ans après, cette dame était changée et à son avantage. Elle avait pris de l'embonpoint, et portait sur son front cette empreinte de calme et de gravité qui sied si bien aux mères. Ses grâces naïves ne l'avaient point abandonnée ; mais l'enjouement avait fait place aux soucis de sa position, car tout le monde sait que le ministère de l'intérieur était entièrement dirigé par Madame Roland. On la vit dicter à son mari, peu avant le 10 août, l'éloquente et courageuse lettre dans laquelle il prévenait Louis XVI des malheurs prêts à fondre sur la France et sur lui.

Madame Roland, assise au coin d'une cheminée, dit à Bosc et à moi, en jetant les yeux sur son mari et Chambon, maire de Paris, qui conversait d'affaires à quelques pas de nous : « Voilà deux hommes qui se ressemblent beaucoup extérieure-

(1) C'était le fils de Bosc d'Antic, médecin du roi par quartier. Il était lié d'amitié avec Mme Roland, dès avant son mariage ; il lui resta fidèle jusqu'après la mort. Ce fut Bosc qui publia les *Mémoires de Madame Roland* autant pour défendre la réputation de l'héroïne que pour créer des ressources a la fille unique qu'elle laissait après elle. (A. C.)

ment, et je suis portée à croire qu'ils ont aussi le même désintéressement, le même genre de patriotisme, enfin les mêmes vertus... » L'auteur de ces Mémoires, qui connaissait M. Chambon depuis longtemps, répondit qu'il y avait en effet de grandes analogies entre le ministre de l'intérieur et le maire ; mais il s'abstint de dire que ce dernier ne pensait et n'agissait aussi que sous l'inspiration de son épouse.

On se mit à table pour dîner à peu près comme à Lacédémone, et on réserva deux places, l'une pour mon condisciple Lanthenas (1) et l'autre, autant que je puis m'en souvenir, pour M. de Champagneux. Lorsqu'ils arrivèrent, on alla rechercher la soupe, et le ministre de dire de suite à Lanthenas : « Hé bien ! qu'avez-vous fait aujourd'hui à la Convention ? — Nous avons décrété de juger nous-mêmes Louis XVI. — La Convention accusatrice et juge ! Elle se déshonore. » Et en frappant un grand coup de poing sur la table : « Elle est déshonorée. » — Madame Roland tomba subitement dans une profonde rêverie, et elle y était encore plongée, lorsqu'à la fin du dîner, on lui amena sa fille, intéressante enfant qu'elle adorait. Celle-ci, vêtue de blanc, et dont la blonde chevelure tombait à terre, s'approcha de sa mère qui la reçut et l'étreignit dans ses bras, en laissant tomber quelques larmes. J'ai toujours cru que cette femme héroïque eut dans ce moment le pressentiment de ses malheurs, et peut-être du martyre qui devait terminer sa vie...

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

De l'emploi du glycérophosphate de chaux pur.

Grand est de nos jours le nombre des nervosiques et des neurasthéniques et, malgré tous les moyens que la médecine déploie, il va toujours croissant. Chose déplorable à signaler dans l'intérêt des malades, le glycérophosphate de chaux du commerce ne présente pas toujours la pureté qu'il devrait avoir, et d'où dépend son action thérapeutique. MM. Portes et Prunier ont signalé d'abord à la Société de pharmacie de Paris un procédé scientifique, rationnel, qui permet d'obtenir un produit absolument pur, qui a été dénommé sous le nom de

(1) Madame Roland traitait Lanthenas, non pas seulement comme un ami, mais comme un « bon et tendre frère pour son cœur ».

Pendant son second ministère, Roland avait appelé auprès de lui ce *pauvre d'esprit*, comme le qualifia plus tard Marat, et lui avait confié la direction des lettres, sciences et arts. On ne s'explique guère, autrement que par le besoin de domination de Mme Roland sur ceux qui l'approchaient, la place qu'elle avait laissé prendre auprès d'elle à Lanthenas. Celui-ci non seulement n'avait aucune qualité intellectuelle, mais son cœur restait fermé à tout sentiment de gratitude : Madame Roland s'en aperçut, mais à un moment où le mal n'était plus réparable. (A. C.)

Neurosine, pour le différencier du glycérophosphate de chaux du commerce.

M. Robin, avec sa compétence bien connue, vint ensuite confirmer les applications du phospho-glycérate de chaux dans les cas de dépression nerveuse, mais fit ressortir encore leur utilité dans les cas de chlorose torpide, de grippe, d'albuminurie phosphaturique, etc.

Depuis lors, des observations cliniques nombreuses ont démontré l'efficacité du phospho-glycérate de chaux pur dans les cas d'affaiblissement général rebelles au fer, à l'oxygène, etc., dans les migraines menstruelles, les gastralgies douloureuses — et fait encore inexpliqué — dans certaines tumeurs contre lesquelles la thérapeutique était presque impuissante. Il a produit également des effets favorables et concluants dans le traitement de la tuberculose au premier degré, ce qui lui assure la supériorité sur les hypophosphites préconisés dans ces cas.

M. le Dr Tison, médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph, a eu l'occasion de constater, sous l'influence de la *Neurosine*, des améliorations rapides dans les cas suivants : anémie essentielle, fièvre typhoïde grave, convalescence pénible.

De son côté, M. le Dr de Lada Noskowski, de Marseille, a déclaré avoir été témoin des bons résultats de la médication par la *Neurosine* chez une malade de 20 ans, atteinte de tuberculose pulmonaire, dont le père et une sœur étaient morts de cette affection, au point qu'il conserve l'espoir d'arriver, dans un avenir peu éloigné, à une complète guérison.

Il signale également les effets inattendus qu'il a obtenus chez un homme lymphatique de 32 ans, atteint de congestion hépatique chronique et débilité profondément par un traitement mercuriel et ioduré pour une syphilis remontant à deux ans. L'appétit et le sommeil revinrent et le poids du corps augmenta de 3 kilos en 18 jours après quelques flacons de *Neurosine*.

M. L. Portes, pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis, s'est livré à une intéressante étude sur les variations pondérales des principaux éléments constitutifs de l'urine sous l'influence du phosphoglycérate de chaux et résume ainsi les points essentiels :

1° Augmentation du volume d'urine émise dans les 24 heures et diminution de son acidité ;

2° Accroissement des éléments complètement oxydés (urée) et diminution parallèle de l'acide urique ;

3° Utilisation presque intégrale du phosphore organique par la cellule nerveuse. (*Gazette médicale de Liége.*)

Menus faits de pratique journalière.

Nettoyage des instruments rouillés.

Voici la méthode que Broder donne comme efficace. Remplissez un vase d'une grandeur convenable avec une solution saturée de chlorure d'étain dans de l'eau distillée ; plongez-y les instruments rouillés et laissez-les dans le liquide toute une nuit. Rincez dans l'eau courante et frottez vivement avec la peau de chamois : ils acquerront le brillant de l'argent.

(*Journ. of the Brit. Dental Assoc.*)

Vomissement mortel dans le décubitus dorsal.

Le Dr Mitchell (de Rothesay) relate dans le *British medical Journal* la mort singulière d'un enfant par une asphyxie d'un genre peu commun.

Un enfant de cinq ans qui avait mangé des oranges et dîné ensuite d'œufs et de jambon, se sentant un peu indisposé, demanda à se coucher et ne tarda pas à s'endormir, si bien que la mère, sans inquiétude, vaqua à ses occupations dans la chambre contiguë. Quand elle revint le voir au bout de peu de temps, elle le trouva mort, et constata la présence de quelques matières vomies sur l'oreiller, mais elle n'avait pas entendu l'enfant se plaindre, ni faire des efforts de vomissements.

L'autopsie démontra que l'asphyxie s'était produite par entrée de matières de vomissements dans le larynx et la trachée. On comprend en effet que l'enfant étant dans la position horizontale, l'arrivée des matières dans le pharynx, ayant coexisté avec un mouvement d'inspiration, la mort ait pu ainsi se produire.

Les fourmis utilisées pour le diagnostic du diabète.

Dans les Indes, où le diabète n'est pas rare et où les fourmis abondent, on a remarqué que ces intelligents insectes, dédaigneux des urines normales, sucent avec volupté des urines chargées de sucre.

Le vinaigre de bois comme désinfectant des crachats tuberculeux.

Il résulte des recherches de M. le Dr Gosianzki, de Saint-Pétersbourg, que le vinaigre de bois est un remarquable destructeur du bacille de Koch dans les crachats.

D'après M. Nencky, il jouit de propriétés antiseptiques générales très énergiques. Il aurait enfin, d'après ces savants, le pouvoir de coaguler les crachats et de leur faire perdre presque immédiatement leur aspect visqueux répugnant.

Pour pratiquer la désinfection complète des crachats des phtisiques, il suffit d'introduire dans les crachoirs un peu de vinaigre brun de bois, soit seul, soit imprégné dans de la sciure de bois.

Les propriétés antiseptiques puissantes du vinaigre de bois s'expliquent par les nombreux éléments provenant surtout du goudron et de la créosote qui entrent dans sa composition.

(*Concours Médical.*)

La digestion et le sommeil.

Quelle est l'influence du sommeil sur les actes de la digestion ?

C'est là une question d'hygiène, bien souvent agitée et fort peu connue d'une façon précise. M. Schüle a cherché à la résoudre par une série d'expériences et voici à quelles conclusions il est arrivé.

Pendant le sommeil, les chiffres de l'acidité gastrique sont accrus par rapport à ceux de l'état de veille. D'autre part, la motilité stomacale subit une diminution d'énergie nette, mais peu régulière.

En somme, il en résulte qu'il est mauvais de dormir d'une façon prolongée après les repas et qu'il y a des inconvénients à manger beaucoup au repas du soir. Il faut interdire absolument le sommeil après les repas aux individus souffrant de l'estomac. On doit garder le repos, tout en restant éveillé, en faisant par exemple une lecture facile à la suite du repas. (*Berlin klin. Woch.*)

1,600 grammes de sous-nitrate de bismuth en 80 jours.

L'auteur nous présente le cas d'un malade atteint d'hyperchlorhydrie, qui avait pris contre ses douleurs stomacales intenses 1,600 grammes de sous-nitrate de bismuth en l'espace de 80 jours. Il n'y a pas eu d'accidents produits par l'usage exagéré de ce médicament, si ce n'est un peu de stomatite, et une certaine pigmentation faciale, rappelant assez le masque des femmes enceintes ; encore, à ce sujet, l'auteur se demande-t-il si le sous-nitrate était bien pur et ne renfermait pas une petite quantité d'arsenic. Les fonctions organiques n'avaient nullement été influencées et il n'y avait pas de constipation intense.

M. Hayem ajoute qu'on peut retirer les plus grands avantages du sous-nitrate de bismuth dans la gastrite hyperpeptique, et qu'il ne présente pas les dangers du bicarbonate de soude, s'il est mal administré. (Alb. Mathieu, *Soc. Méd. des hôpit.*, 6 décembre 1895.)

Les accidents du chloroforme.

Cette question a été de nouveau discutée à la *Société des Sciences médicales de Lyon.*

M. Delore a rappelé une communication de M. Guérin sur les accidents dus au chloroforme. Il y a des cas de mort au début de l'anesthésie qui ne s'expliquent que par une action inhibitive sur le cœur, partant de la pituitaire.

M. Soulier a constaté que la quantité de chloroforme qu'il faut pour tuer un animal est bien plus considérable quand on fait respirer l'animal par la bouche que quand les vapeurs anesthésiques pénètrent par la voie des fosses nasales.

M. Ollier a employé souvent un procédé qui lui avait été enseigné par Cl. Bernard pour réveiller les animaux qui menaçaient de succomber pendant l'anesthésie. Il injecte vivement une seringue d'eau froide dans les fosses nasales. Cette vive excitation de la pituitaire les réveille.

M. Carry rapproche cette pratique de celle des médecins hypnotiseurs qui soufflent vivement dans les narines de leurs sujets endormis pour les réveiller instantanément.

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Composée de farines et de fécules les plus nutritives — stérilisées et en partie solubilisées par une température convenable — de cacao, de sucre, etc., la *Phosphatine Falières* constitue un aliment éminemment assimilable à tous les âges de la vie et pendant la période de convalescence.

Chaque cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de *Phosphate de chaux* bi-calcique (le mode de fabrication de ce Phosphate a été adopté par la commission du dernier Codex).

Cet aliment qui, sous la saveur la plus agréable, fournit un excellent moyen d'administration, à *petites doses*, de Phosphate bi-calcique, s'impose :

1° Chez les jeunes enfants, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance ;

2° Chez les femmes enceintes ou nourrices ;

3° Chez les vieillards et les convalescents ;

Chez tous ceux enfin qui ont besoin de cet aliment indispensable : le *Phosphate de chaux*, pour assurer une parfaite constitution de la charpente osseuse et pour remédier à la déperdition des phosphates, conséquence d'un défaut de nutrition, de la croissance, de l'âge ou de la maladie.

La *Phosphatine* se prépare comme toutes les bouillies. La dose habituelle est : pour les enfants, une cuillerée à dessert pour une tasse à thé de lait, 2, 3, et même 4 fois par jour ; une cuillerée à bouche pour le déjeuner des adultes.

Simple aliment, mais aliment complet et de premier ordre, la *Phosphatine Falières* rend et rendra de bons services dans l'hygiène de la nutrition.



PARIS, 6, AVENUE VICTORIA & PHARMACIES.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

VARIÉTÉS MÉDICO-HISTORIQUES

Les médecins à la Convention (1)

Par le Dr CHÉREAU.

(Suite.)

Montagnards.

18. Marc-Antoine BAUDOT (2), médecin à Charolles, député suppléant à l'Assemblée législative (1791), envoyé à la Convention par le département de Saône-et-Loire :

« J'attends avec impatience les circonstances qui vous per-« mettent d'abolir la peine de mort; maisje réserverai toujours « cette peine pour les tyrans. Je prononce donc la peine de « mort contre Louis, et que le jugement soit exécuté dans les « vingt-quatre heures. »

19. Charles-Nicolas BEAUVAIS-DE-PREAUX (3), né à Orléans, médecin à Paris et juge de paix dans le quartier de la Croix-Rouge, député à l'Assemblée nationale, puis à la Convention, pour Paris :

« La mort. »

20. Jean-Baptiste Bô, médecin à Mur-de-Barrez (Aveyron), député à l'Assemblée nationale, réélu à la Convention :

« La mort. »

21. François BOUSQUET (4), médecin et maire de Mirande, député à la Convention pour le département du Gard :

« Comme représentant du peuple, je vote pour la mort. »

22. Pierre BOUSSION (5), médecin et vice-président du district de Lauzun, nommé suppléant aux Etats généraux, député à la Législative par la mort d'Escourre de Peluzac, puis envoyé à la Convention par le département de Lot-et-Garonne :

« Quel que soit le décret que la Convention va rendre, la so-« lennité de sa discussion l'a mise à l'abri de tout reproche.

(1) Voir les numéros du 15 mars et 1er mai 1896.

(2) V. les *Notes historiques* de ce conventionnel-médecin, éditées par Mme Vve Edgard Quinet. Il habitait à Paris rue des Orties, Butte Saint-Roch, n° 14.

(3) Envoyé à Toulon, il fut arrêté et incarcéré lors de la prise de cette ville par les Anglais. Il mourut à Montpellier le 27 mars 1794. Il habitait barrière de Sèves près l'hospice n° 1378. Il était né à Orléans le 1er août 1745. Un de ses fils devint général et baron de l'Empire.

(4) Né à Mirande (Gers) en 1750, mort à Legrits-Montcassin (Lot-et-Garonne), le 12 juillet 1820. Il fut juge de paix à Mirande, en l'an II. Sous le gouvernement impérial il fut nommé inspecteur des eaux thermales de Bagnères-de-Bigorre. Il habitait rue d'Antin, hôtel de Galles, n° 8. Atteint par la loi de 1816 sur les régicides, il ne fut néanmoins pas inquiété, en raison de son âge avancé.

(5) Il proposa d'exclure des fonctions du culte les prêtres déportés. Il figura au Conseil des Anciens, dont il sortit en 1798.

Né à Lauzun (Lot-et-Garonne), le 6 janvier 1753, mort à Liège (Belgique), le 18 mai 1828. Il avait été nommé conseiller de préfecture après le coup d'Etat de Brumaire.

« Vous avez déclaré que Louis était coupable de conspiration. « J'aurais désiré que la troisième question fût la seconde. La « Convention a déclaré que l'appel au peuple n'aurait pas lieu. « Mon vœu était pour l'appel, parce que, dans mon opinion, le « peuple seul pourrait juger souverainement ; mais je ne com- « pose pas avec les principes. La loi prononce la mort ; je vote « donc pour la mort. »

23. Jean-Marie CALÈS (1), médecin et procureur syndic du district de Revel, élu député à la Convention pour le département de la Haute-Garonne :

« Je vote pour la mort, et tout mon regret est de n'avoir pas « à prononcer sur tous les tyrans. »

24. Pierre CHAMPMARTIN (2), apothicaire de Saint-Girons (Ariège) :

« Je vote pour la mort. »

25. CAMPMAS (3), médecin à Tarbes, envoyé aux Etats généraux, traversa inconnu la Législative, mais fut réélu pour la Convention :

« Comme représentant d'une nation qui veut être libre, je dis : « La République, plus de rois, et la mort du tyran. »

26. Etienne CLÉDEL-D'ALVIGNAC (4), médecin et procureur syndic de Saint-Céré (Lot) :

« Je vote pour la mort. »

27. Pierre DUBOUCHET (5), médecin à Montbrison, député suppléant à l'Assemblée nationale (1791), réélu à la Convention :

« La loi déclare Louis coupable. L'intérêt de la patrie exige « qu'il soit condamné. Je vote pour la mort du tyran. »

28. Pierre-Joseph DUHEM (6), médecin et juge de paix à Lille,

(1) Né en 1757, mort en 1834. Rentra aux Cinq-Cents, dont il sortit le 20 mai 1798. Anticlérical militant. Auteur de plusieurs rapports, notamment sur la création d'Ecoles de santé (12 brumaire an VI), sur l'Ecole polytechnique, etc. Il habitait à Paris rue des Moineaux, hôtel de la Réunion, n° 35.

(2) *Campmartin* dans la *Petite Biographie des Conventionnels*. Il fut du Conseil des Anciens et en sortit pour retourner à ses bocaux.

(3) Chéreau ne confond-il pas ici ? Il y a eu deux Campmas : l'un, Jean-François, député aux Etats généraux et à la Constituante ; l'autre, Pierre-Jean-Louis, élu le 5 septembre 1792 membre de la Convention par le département du Tarn. Pendant les Cent-Jours, ce dernier fut nommé président à la Cour impériale de Toulouse. Il fut obligé de s'exiler comme régicide en 1816.

(4) *Clédel*, né le 14 juillet 1737, mort à une date inconnue.
Réélu aux Cinq-Cents en l'an IV, il ne resta que deux ans dans cette Assemblée. Il habitait rue de Lille, faubourg Saint-Germain, n° 38.

(5) Il habitait rue Sainte-Anne, n° 1. En 1793, il est porté âgé de 58 ans, marié, père d'un enfant adoptif. Il fut dépêché en mission, en juillet 1793, dans le département de la Marne, où il se fit remarquer par son goût excessif pour la parure qui formait un contraste assez plaisant avec le costume de sans-culotte, alors en vogue.

(6) Médecin et juge de paix à Lille, habitait rue du Bac, « entre celles Saint-Dominique et de Grenelle, 231 ». Fils d'un tisserand, il devint maître de quartier au collège d'Anchin à Douai. Reçu médecin, il s'établit au village de Quesnoy. Il provoqua l'organisation d'un tribunal révolutionnaire sans jury et dénonça la circulation à Bruxelles de médailles portant l'effigie de Louis XVI, avec l'épithète de martyr. Le 14 août 1794, il s'éleva contre la mise en liberté des ducs d'Aumont et de Valentinois. Le 26 décembre, il eut une vive altercation avec son collègue Clausel. Il mourut à Mayence (Allemagne), le 25 mars 1807 ; il était né à Lille (Nord), en 1760. Un long article lui est consacré dans le *Dictionnaire des Parlementaires*.

député du Nord à l'Assemblée législative, réélu à la Convention :

« La mort. »

29. Réné Eschassériaux (1), médecin et membre du district de Saintes, député suppléant à l'Assemblée nationale, réélu à la Convention :

« Je vote pour la mort. »

30. Frédéric-Pierre-Michel-Dorothée Guillemardet (2), médecin et maire à Autun, député à la Convention pour le département de Saône-et-Loire :

« Comme juge, je vote pour la peine de mort ; comme homme « d'Etat, le salut du peuple, le maintien de la liberté, me for« cent à prononcer la même peine; je vote encore pour la « mort. »

31. Elie Lacoste (3), médecin à Montagnac (Dordogne), administrateur du département, député à l'Assemblée législative, puis à la Convention :

« Je vote pour la mort. »

32. Jean-Blaise Laurent (4), médecin dans le département du Bas-Rhin, envoyé à la Convention :

« Je ne distingue pas entre le juge et le législateur. Le sen« timent de la justice les confond en moi. Bannir Louis sur les « terres étrangères, ce serait rallumer les feux d'une guerre « mal éteinte. Le renfermer dans une prison, ce ne serait pas « venger le sang de mes concitoyens que sa perfidie a fait et « pourra faire couler encore ; je prononce en républicain sans « peur et sans reproche : Je vote pour la mort. »

33. Réné Levasseur (5), chirurgien-accoucheur du Mans, député de la Sarthe :

« La mort. »

34. Jean-Paul Marat (6), né à Boudry, en Suisse; médecin des gardes du corps du comte d'Artois. Choisi par la ville de Paris :

« Dans l'intime conviction où je suis que Louis est le princi« pal auteur des forfaits qui ont fait couler tant de sang le « 10 août, et de tous les massacres qui ont souillé la France de-

(1) Né en 1754, mort en 1839. Secrétaire de la Convention en 1794 ; reçu docteur à Montpellier.

(2) Né en 1765, mort en 1809, d'aliénation mentale. Habitait à Paris 5, rue Coq-Héron.

(3) Mort dans sa ville natale, Montignac, et non Montagnac, en 1803. Son rapport sur la conspiration du baron de Batz a été souvent cité par les historiens, notamment dans le beau livre de M. G. Lenôtre sur *Le Baron de Batz*. (Paris, Perrin, 1896.)

(4) Exclu du Corps législatif pour s'être déclaré contre le coup d'Etat du 18 brumaire.

(5) Levasseur s'opposa à l'échange des princes de Linanges contre les commissaires livrés par Dumouriez « parce que les rois eux-mêmes ne pourraient être échangés contre des membres de la Convention nationale. » Levasseur a laissé quatre volumes de *Mémoires* très recherchés.

(6) Voir notre ouvrage : *Marat inconnu*, Paris, 1891.

« puis la Révolution, je vote pour la mort du tyran dans les « vingt-quatre heures. »

35. Denis-Marie Pélissier, médecin à Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône), d'abord député suppléant à l'Assemblée législative, puis envoyé à la Convention (1) :

« Le grand homme dont je vois d'ici l'effigie terrassa le ty- « ran de Rome ; il ne donna point de motifs. Je condamne Louis « à la mort. »

36. Pressavin, chirurgien et officier municipal à Lyon :

« Si je pouvais concilier ma conscience avec la pitié, je céde- » rais à ce sentiment ; mais comme ma conscience ne me per- « met pas de transiger avec les principes, je condamne Louis à « la mort. »

37. Roubaud, médecin à Tourvès (Var), député à l'Assemblée législative, réélu à la Convention :

« Je crois que la Convention nationale est le centre, le chaos « des pouvoirs ; qu'elle peut faire sortir de son sein le pouvoir « judiciaire, législatif, exécutif, révolutionnaire, etc. Vous « voulez, méconnaissant vous-mêmes votre autorité, vous bor- « ner à bannir le ci-devant roi ; mais ne vous a-t-il pas déjà « prouvé qu'il ne désirerait pas mieux que de s'évader et d'aller « joindre les collaborateurs de contre-révolution ? A peine « l'aurez-vous envoyé à vos ennemis qu'ils le feront généralis- « sime de leurs armées. Je vote pour la mort. »

38. Siblot, docteur en médecine à Lure, député à l'Assemblée législative, réélu à la Convention (Haute-Saône) (2) :

« La loi doit être égale pour tous. Je vote pour la mort. J'in- « vite la Convention à examiner dans sa sagesse si l'intérêt de « la patrie n'exige pas qu'on en suspende l'exécution. »

39. Georges Taillefer (3), médecin à Domme (Dordogne), député à l'Assemblée législative ; réélu à la Convention :

« Louis est coupable de conspiration ; je l'applique, en fré- « missant, cette loi qui fait mourir mon semblable ; mais j'ai « les yeux fixés sur l'image de celui qui délivra Rome des ty- « rans. Je prononce la mort. »

(A suivre.)

(1) Il joua un rôle au Directoire, mais le 18 Brumaire le fit rentrer dans l'obscurité.

(2) Il fut employé comme commissaire par le Directoire. Célibataire. Habitait rue d'Argenteuil, n° 9.

(3) Né à Domme (1764), mort dans cette ville en 1835. Il eut une existence très accidentée. Obligé de s'expatrier, il gagna les Pays-Bas, plus tard la Louisiane, où il exerça la médecine pendant deux ans et de là revint à Anvers. Il fut autorisé à rentrer dans son pays, le 21 février 1819.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Assistance publique.

Conformément à la délibération prise par le Conseil municipal de Paris, il est institué une Commission spéciale à l'effet d'étudier et de déterminer les mesures propres à empêcher la contagion de la tuberculose dans les hôpitaux.

Sont désignés pour faire partie de la Commission dont il s'agit : MM. le professeur Brouardel, président ; Bompard, vice-président du Conseil municipal ; Clairin, membre du Conseil municipal ; le professeur Debove ; les docteurs Dubrisay, Duguet et Gibert ; le professeur Grancher ; le docteur Hanot ; les professeurs Landouzy et Lannelongue ; les docteurs Letulle et Levraud ; A.-J. Martin, inspecteur général de l'assainissement et de la salubrité de l'habitation de la Ville de Paris ; les docteurs Navarre et Périer ; le professeur Potain ; Risler, maire du VIIe arrondissement ; le docteur Roux, sous-directeur de l'Institut Pasteur ; Strauss, président de la Ve Commission du Conseil municipal ; le docteur Thoinot, médecin des hôpitaux ; Félix Voisin, membre de la Cour de cassation.

M. le docteur Thoinot remplira les fonctions de secrétaire.

Un peu partout.

Une nouvelle feuille médicale : elle a pour titre *La Thérapeutique nouvelle par les agents physiques et naturels*, air, eau, électricité, mouvement, massage, chaleur, vapeur, lumière, ozone, oxygène, etc.

La *Thérapeutique nouvelle* sera une revue mensuelle, paraissant le 15 de chaque mois. C'est notre sympathique et très aimable confrère le docteur Guimbail qui est le directeur et rédacteur en chef de ce nouveau périodique médical.

Concours d'internat à l'hôpital Saint-Joseph. — Le 29 juin prochain, un concours s'ouvrira à l'hôpital Saint-Joseph, rue Pierre Larousse, 5, à Paris, pour la nomination à quatre places d'internes titulaires et cinq places d'internes provisoires.

Pour les renseignements, s'adresser à M. le docteur Tison ou aux autres chefs de service.

— Le distingué conservateur du musée Carnavalet, M. Le Vayer, vient de faire quelques acquisitions importantes, notamment un portrait fort remarquable du docteur Gendrin, ancien médecin de l'hôpital Cochin et de la Pitié, dont la conduite, pendant les journées de juin 1832, a donné lieu à de vives récriminations. Le docteur Gendrin passe, en effet, pour avoir coopéré à l'ordonnance de police enjoignant aux médecins de dénoncer les blessés qu'ils avaient à soigner dans les hôpitaux. Ce portrait est attribué à Louis David.

Le même Musée a acquis un autre curieux document : c'est une lettre du comte de Maurepas, ministre de Louis XV, datée de Versailles, 19 mars 1730. M. de Maurepas informe le duc d'Antin que, suivant l'ordre du roi, le cœur de Louis XIV sera déposé, le surlendemain 21 mars, en l'église des jésuites de la rue Saint-Antoine.

A cette lettre est joint le procès-verbal de la cérémonie qui eut lieu, en effet, dans la matinée du 21 mars.

— Nul n'aura l'idée de nous contredire si nous affirmons que Vasseur, l'assassin de son fils, qui a étranglé ce dernier parce qu'il était fainéant et mauvais sujet, a cruellement abusé de l'autorité paternelle.

Cette... sévérité intempestive n'est d'ailleurs pas sans exemple, et Tallemant des Réaux en cite deux à faire frémir.

Une jeune fille, appartenant à une ancienne famille de la Gascogne, s'était laissée séduire par un berger de son père et, ayant accusé un gentilhomme du voisinage de l'avoir subornée, son père lui passa son épée au travers du corps et refusa de lui pardonner à son lit de mort.

Tallemant parle aussi d'un père de famille qui cassa les jambes de son fils pour le punir de certains méfaits, et s'arrangea avec le chirurgien pour qu'il restât boiteux toute sa vie.

Cardan, l'illustre médecin astrologue, coupa une oreille à son fils, homme très savant, mais grand coquin. Cela ne le corrigea pas, d'ailleurs, car il empoisonna sa femme et fut pendu.

(*Gaulois.*)

— On s'est mis à reparler de l'éternel moribond, de notre confrère, proh pudor !, le *Docteur* Cornélius Herz, à propos de sa comparution devant le juge de Bow-Street.

Un des *anciens* amis du grand corrupteur, au cours d'une interview qu'il s'est laissé prendre, sans trop de résistance apparemment, a raconté à son bienveillant interlocuteur que Herz avait fait des études médicales sérieuses ; « qu'il avait été interne à la Salpêtrière ; qu'il était allé se faire recevoir docteur en Amérique ; qu'il avait exercé la médecine à San-Francisco, etc. ».

Nous croyons que sur le premier point au moins la mémoire de l'interviewé a été légèrement en défaut, à moins que ce ne soit l'interviewer lui-même qui ait mal traduit la pensée de « l'éminent docteur », avec qui il avait eu la bonne fortune de causer.

C'est à Bicêtre, en effet (1), et non à la Salpêtrière que Herz remplit les fonctions d'interne, mais d'interne provisoire. Les internes provisoires, dans l'argot des salles de gardes, étaient appelés des *éléphants*. Cornélius Herz fut *éléphant* à Bicêtre vers 1869. Il est toujours bon dans l'intérêt de l'histoire de rétablir la vérité des faits. *De minimis...*

— Deux anecdotes cueillies, au passage, dans le *Journal des Goncourt*, que publie en ce moment *l'Echo de Paris* :

Dimanche 29 mai. — Potain, le bon Potain, racontait à Léon Daudet que ces jours-ci, ayant des enfants chez lui, le soir, pour les amuser, il s'était fait des moustaches avec du charbon. On était venu le chercher, dare-dare, pour une femme qui avait une pneumonie. Pendant sa consultation, il avait remarqué sur les traits des gens une interrogation inquiète à son égard, qu'il ne comprenait pas, et qu'il n'a compris que lorsqu'il est rentré chez lui, en retrouvant, dans une glace, sa moustache. C'est un trait d'un médecin d'un autre siècle.

(1) V. notre article de la *Gazette anecdotique*, 1893, p. 16-18.

Jeudi 14 juillet. — L'aide injecteur de Brown-Séquard disait que, les cobayes s'épuisant, on avait songé aux testicules des taureaux mais qu'on avait appris que les toréadors les mangeaient pour se donner de la vigueur et du jarret. Et je pensais en moi-même aux effets littérairement et peut-être physiquement fantastiques, que pourraient produire chez les humains, l'injection de testicules de féroces, l'injection de lions, l'injection de tigres.

— A propos de la reprise de l'*Œil crevé*, nous avons conté, il y a un an et plus (1), que la donnée de l'*Œil crevé* avait été fournie à Hervé par Ricord, et que l'hilarant auteur du *Petit Faust*, alors qu'il était organiste de la chapelle de Bicêtre, avait pu observer de près les fous qu'il mit plus tard à la scène.

M. F. Sarcey confirmait, ces jours derniers, nos renseignements par le récit suivant qu'il disait tenir de la bouche même d'Hervé :

« C'est à Bicêtre, me dit-il, qu'en écoutant les fous causer ensemble, l'idée me vint de porter leur dialogue à la scène. Les fous ne sont pas les incohérents que l'on croit ; il y a dans leurs discours une logique subtile, qui est très déconcertante au premier abord pour les gens de bon sens, mais dont on retrouve aisément le fil, quand on veut bien s'en donner la peine. C'est un fou par qui j'ai entendu répondre à quelqu'un qui lui offrait de s'asseoir : « Merci, je n'ai pas soif. » Vous ne vous doutez pas du nombre de coqs-à-l'âne que j'ai ainsi recueillis et notés dans ma mémoire, et que j'ai ensuite transportés au théâtre. Du reste, une fois qu'on possède le secret de ces ruptures de liaison entre les idées ou les images, les coqs-à-l'âne jaillissent spontanément du dialogue : cela tourne au procédé. »

Nous possédons dans notre bibliothèque le *Recueil de chants pour élèves de l'école de l'Hospice de Bicêtre*, août 1840 (Paris, *E. J. Bailly, imprimeur des hôpitaux et hospices civils, Place Sorbonne*, 2) qui contient, entre autres pièces, le *Pouvoir de la musique*, traduit de l'allemand, et le *Joueur de Luth*, paroles de Berquin ; la musique des deux morceaux est de M. Florimond, celui-là même qui devint plus tard le joyeux Hervé.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

(*Medical Notes and Queries français.*)

—

Questions

La correspondance du médecin Lanthenas et de Mme Roland. — Dans une note de l'*Avertissement de l'éditeur* (Lisez Bosc) des Mémoires de Madame Roland, nous relevons : « Cette correspondance (de Mme Roland avec Lanthenas) a été extrêmement active pendant plusieurs années, souvent journalières pendant son séjour à

(1) V. *Chronique médicale* du 15 mars 1895. (*Echos et informations.*)

Amiens ; ma mémoire se retrace confusément quelques lettres d'un très grand intérêt Je ne les retrouve pas ; il est possible que plusieurs soient restées entre les mains de Lanthenas, avec qui cette correspondance était fréquemment commune. Il y mettait alors, et avec raison, une fort grande importance, mais aujourd'hui !.. » Les lettres auxquelles il est fait allusion sont-elles définitivement perdues, ou quelque autographile les conserve-t-il jalousement dans ses archives ? Ce seraient cependant des documents bien utiles à faire connaître et qui éclaireraient peut-être d'un jour nouveau la biographie, encore incomplète, de Madame Roland.

A. G.

Une lettre du duc de Richelieu sur la vaccine. — Nous lisions, il y a quelque temps, dans un catalogue d'autographes, un extrait de lettre du duc de Richelieu, celui qui fut ministre de Louis XVIII. La lettre, disait le catalogue, « adressée à un savant français, est toute relative à l'introduction de la vaccine dans les provinces russes, dont Richelieu était gouverneur. Il entre dans les plus grands détails sur le recrutement des chirurgiens et le concours financier de la noblesse : « Je vous avoue tout bonnement que je n'aspire pas à moins qu'à extirper tout à fait la petite vérole... Dieu veuille couronner nos efforts. Nous aurions rendu un grand service à ces contrées, car si la vie d'un homme est précieuse partout, elle l'est doublement ici, où nous n'avons qu'une seule chose à désirer pour faire fleurir le pays, c'est d'y multiplier les bras. »

Cette lettre a-t-elle déjà paru ? Nous l'avons vainement cherchée dans le tome 54 du Recueil de la Société historique russe qui est tout entier consacré au duc de Richelieu. Figurerait-elle autre part ?

Au moment où la Russie s'apprête à célébrer le centenaire de la découverte de la vaccine en Russie (1), notre question trouvera peut-être un plus facile écho.

Dr Bd. Rf.

Les différents noms de la syphilis. — Un travail curieux de philologie professionnelle que je proposerais à mes confrères érudits : ce serait de nous faire connaître les divers noms donnés au *mal français*, au *mal napolitain*, etc. On n'a qu'à continuer l'énumération que, faute d'en savoir plus long, je me vois contraint d'arrêter là...

Amb. Racliff.

Une question d'examen. — Me trouvant de loisir, j'assistais à un examen de la Faculté de médecine. Un des examinateurs, M. le professeur Nicaise, je crois, posait au candidat cette question : « Quel est le fait historique se rattachant à une blessure de l'expansion aponévrotique du biceps ? » Le candidat resta coi et j'avoue que je n'en aurais pas dit davantage. Et vous ?

Un docteur chevronné.

Réponses.

Les infirmités des hommes célèbres (III (2), 220). — Quatre hommes célèbres, a écrit Alex. Dumas, ont enjambé, boiteux, le passage qui sépare le XVIIIe siècle du XIXe siècle :

(1) V. la *Chronique* du 15 mars 1896, p. 183.

(2) Ce chiffre indique l'année de la *Chronique*, c'est-à-dire ici 1896.

Le maréchal Soult, M. de Talleyrand, Walter Scott et lord Byron.

Dr Sandrac.

— Saunderson, quoique aveugle, fut professeur de mathématiques et d'optique à l'Université de Cambridge.

Le célèbre Euler était aveugle lorsqu'il composa son Algèbre, si simple et si attrayante.

Platcau, de Gand, atteint de cécité, a continué ses recherches sur les figures d'équilibre des liquides.

Le jeune aveugle Peujon, qui suivait les cours du lycée Charlemagne, a eu en 1806 un prix de mathématiques au concours général et il a été nommé professeur de ces sciences au lycée d'Angers.

L'homme penserait-il plus librement lorsqu'il ferme les yeux, et serait-il moins distrait par les choses extérieures ?

Dr Injalberd.

— Gustave Flaubert et Dostoïewski étaient atteints de haut mal.

Scarron était perclus.

La reine Anne de Bretagne, mademoiselle de la Vallière, lord Byron étaient boiteux.

Dr Beluze.

— Je crois pouvoir citer parmi les victimes de la pierre : Epicure, Erasme, Montaigne, Pie V, Luther, Calvin, Newton, Bossuet, Boileau, Garrick, Boyle, J.-J. Rousseau, Buffon.

Dr D...

— M. Villemain n'avait pas d'Esope que l'esprit. Un jour, un mauvais plaisant, s'approchant de lui devant une réunion nombreuse, lui dit :

— Nous autres bossus, nous ne restons jamais à court !

— C'est vrai, répliqua le célèbre académicien ; seulement, vous, vous n'êtes pas bossu, vous êtes contrefait.

B. G.

— Je copie dans un manuscrit, que je crois inédit, les lignes suivantes qui me paraissent se rapporter plus ou moins à la question que vous posez :

« Madame de Staël, fille de M. Necker et qui par son esprit et ses mœurs secondait habilement les projets de son père, cherchait à jouer un grand rôle dans la Révolution. Elle s'était chargée de déterminer la majeure partie du clergé et de la noblesse à se réunir à l'ordre du tiers état et ne négligeait rien pour y réussir. Sous prétexte de n'être pas interrompue, elle menait ceux qu'elle voulait séduire dans un cabinet voluptueux que l'on appelait plaisamment le cabinet du *tiers et du quart*. Là elle employait tour à tour, mais très souvent sans succès, et son éloquence et ses appas. Tous ces frais échouèrent auprès de M. de Bonac, évêque d'Agen, qui ne répondit jamais que sur le ton de la plaisanterie à ses arguments et à ses plus vives instances.

C'était un petit homme rempli d'esprit et contrefait et dont la taille était entièrement défigurée par une bosse très marquante. Madame de Staël espéra enfin le décider en lui proposant pour exemple la conduite de M. de Talleyrand de Périgord, évêque d'Autun, qui n'avait pas hésité à suivre ce parti comme étant celui de la justice.

— « Madame, répondit l'évêque d'Agen, je ne fais pas route avec les gens qui ne marchent pas droit. (M. de Talleyrand, né avec un pied difforme, était extrêmement boiteux.)

— « Il est bien singulier, répliqua-t-elle, en affectant de le regarder de côté, que ce soit vous, Monseigneur, qui plaisantiez sur des malheurs de conformation naturelle.

— « Madame, reprit l'évêque en se frappant sur l'épaule, il y a quelque différence entre lui et moi ; il traîne son infirmité et je porte la mienne. »

On prétend que M. de Talleyrand avait eu quelque temps les faveurs trop communes de Madame de Staël. Il s'attacha depuis à Madame Grant, femme d'un banquier, divorcée avec son mari, et qu'il a ensuite épousée.

Quelqu'un lui ayant témoigné sa surprise de le voir en liaison intime avec une femme qui avait la réputation d'être fort peu spirituelle : — « Oh, répondit-il, Madame de Staël m'a bien dégoûté des femmes d'esprit. »

Se non e vero... Dr M. B.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Les Invertis (LE VICE ALLEMAND), roman parisien, par Armand Dubarry. Un vol. in-18, avec couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50. Chamuel, éditeur, Paris.

Les Allemands et les Anglais ne seront peut-être pas très flattés en lisant **Les Invertis**, par Armand Dubarry, le deuxième roman des suggestifs *Déséquilibrés de l'Amour*, que l'éditeur Chamuel vient de mettre en vente ; mais peu importe, n'est-ce pas ? Ce pendant au *Fétichiste*, le premier ouvrage de la série, qui souleva tant de colères, est, comme son aîné, attachant, entraînant au possible, et documenté de la façon la plus complète et la plus curieuse. **Les Invertis**, on le sait, sont des dégénérés qui s'abandonnent aux passions contre nature ; seulement, ce qu'on ignore généralement, c'est que l'Allemagne et après elle l'Angleterre semblent avoir le monopole de la production de ces êtres.. originaux, affolés d'amour pour leur propre sexe. Il paraissait difficile de mettre en scène avec un intérêt soutenu, un sujet aussi... délicat que celui de l'inversion. Ce tour de force, Armand Dubarry l'a accompli avec une maîtrise rare. Chaleureux, captivant, plein d'une psychologie fouillée, ciselée, d'une science solide, au point de vue historique et au point de vue pathologique, le roman **Les Invertis** (LE VICE ALLEMAND), est de ces livres qu'on ne quitte plus quand on les a ouverts. Il consacre définitivement le succès des *Déséquilibrés de l'Amour* qui formeront une des suites de romans les plus originales de cette fin de siècle.

L'Epopée de Waterloo, par Georges Barral, 1 vol. in-8. Ernest Flammarion, éditeur, 1896.

La narration nouvelle des Cent-jours et de la malheureuse campagne de 1815 que nous devons à M. Georges Barral a

sur toutes celles qui l'ont précédée un mérite incontestable : c'est qu'elle est, pour parler la langue du jour, une œuvre *vécue*, sinon par l'auteur, on ne saurait à ce point se montrer exigeant, mais par les deux grands-pères de M. Barral, tous deux officiers de la grande Armée, tous deux combattants de Waterloo. Ces *vieux de la vieille* ont vu de près l'Empereur, l'ont approché, lui ont *parlé* ! « Pour eux, c'était l'incorruptible idole. » A tel point que l'un des deux faisait chaque jour des dévotions devant une statuette du héros, et ne manquait pas de dire à son petit-fils en passant devant l'icone : « *Petit, découvre-toi* !... » Comment n'auraient-ils pas été fascinés, éblouis, *suggestionnés* par cette voix impérative, ce sourire prestigieux, tout cet ensemble dominateur qui imposait le respect et commandait le dévouement ?

Le récit des deux officiers, dont M. Barral a utilisé les notes, se ressent évidemment de l'admiration qu'ils avaient pour le Maître, mais comme ce sont des observateurs intelligents, cette admiration ne dépasse pas les limites, au delà desquelles elle deviendrait une basse adulation.

A chaque instant apparaît entre les lignes la sincérité émue de ces braves qui écrivent leurs impressions sans autre prétention que de donner libre cours à l'affection qui remplit et déborde leur cœur. Ils n'en rendent pas moins hommage aux ennemis qui les ont battus, à leur loyauté, à leur courage, faisant ainsi preuve d'une impartialité que bien des historiens n'ont pas su conserver. Mais l'unique objet de leur affection, de leur amour, peut-on dire sans être accusé de magnifier les épithètes, c'est leur Empereur, qu'ils suivent partout des yeux sur le champ de bataille, qu'ils voient bravant la mitraille, les boulets, les chutes de cheval, qu'ils applaudissent avec frénésie, à qui ils envoient, comme à la femme aimée, baisers sur baisers ! Nous ne nous étendrons pas davantage sur le si intéressant ouvrage de M. Barral, car nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir plus au long, quand paraîtra dans la *Chronique* le travail inédit qu'a bien voulu nous promettre l'auteur sur *La santé de Napoléon*. Nous ne discuterons donc pas aujourd'hui avec le narrateur de l'*Epopée de Waterloo* sur l'état physiologique de l'Empereur à la veille de la bataille : c'est un thème de controverse qui demande un développement qu'exclut ce hâtif compte-rendu. Nous demandons à M. Barral un nouveau sursis, mais en attendant, nous engageons nos lecteurs à se procurer son volume, à le lire et à le conserver : ils ne sauraient trouver de meilleur ouvrage sur cette période de notre histoire nationale.

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

—

M. le Dr F. Chiaïs. — *Les eaux d'Evian*. Paris, 1896.

Alexandre Aksakof. — *Animisme et spiritisme*. Paris, 1895. (*Sera analysé*.)

Dr Julio Cardoso. — *Novidades Medico-Pharmaceuticas*, 3 vol. Porto, 1896.

Henri Frédéric. — *Doctrine fondamentale et nouvelle de la transformation des forces.* Lebègue et Cie, libraires éditeurs, Paris, 30, rue de Lille.

Armand Dubarry. — *Les Invertis.* Chamuel, éditeur, 5, rue de Savoie, Paris, 1896.

Dr Paul Fabre (de Commentry). — *Georges Baglivi.* Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, 1896. (*Sera analysé.*)

L. Bérard. — *De l'actinomycose humaine.* Paris, Imprimerie Levé, 17, rue Cassette, 1896.

Dr Cerné. — *Jean-Pierre David, chirurgien rouennais.* Rouen, Emile Deshays et Cie, 1896.

Dr Paul Fabre (de Commentry). — *Léon Dufour.* Paris, Imprimerie E. Rousset et Cie, 7, rue Rochechouart, 1888.

Dr Guinard. — *Résection du nerf sous-orbitaire et du ganglion de Meckel pour la eure de la névralgie faciale.* (Extrait du *Congrès de Chirurgie.* 9e section, Paris, 1896). Paris, Félix Alcan, éditeur, 1895.

Dr Paul Fabre (de Commentry). — *Dictionnaires et lexiques médicaux.* Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, 1891.

Dr Paul Fabre (de Commentry). — *Le docteur J.-B. Trapenard,* de Gannat. Gannat, Imprimerie F. Marion, Grande-Rue, 1895.

Dr Edmond Chaumier. — *De l'emploi de l'orphol dans l'antisepsie intestinale et pour l'usage externe.* Tours; Imprimerie Tourangelle, 20, rue de la Préfecture, 1896.

Dr Bilhaut. — *Contribution à l'anatomie pathologique de la luxation congénitale de la hanche et de son traitement.* Clermont (Oise), Imprimerie Daix frères, 3, place Saint-André, 1896.

Dr Guinard. — *Traitement des hernies gangrenées par l'invagination totale ou partielle.* (Extrait du *Congrès français de Chirurgie.* 9e section, Paris, 1895). Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, 1895.

Dr Charles Pupin. — *Le neurone et les hypothèses histologiques sur son mode de traitement.* Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, 1896. (*Sera analysé.*)

G. Lenôtre. — *Le vrai Chevalier de Maison Rouge.* P.-J. Gonzze de Rougeville, 1761-1814 ; Paris, librairie Didier, Perrin et Cie, éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, 1895. (*Sera analysé*).

Dr Guinard.— *Réseetion du nerf sous-orbitaire et du ganglion de Meckel pour la cure de la névralgie faciale.* (Extrait du *Congrès de Chirurgie,* 9e section, Paris, 1895). Paris, Félix Alcan, éditeur, 1895.

Faute de place, nous devons encore renvoyer à un numéro ultérieur nos études sur Napoléon et Tronchin.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

3e ANNÉE. N° 11. 1er JUIN 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE HISTORIQUE

La Graphologie et l'Histoire.

La psycho-physiologie d'un personnage révélée par son écriture,

Par le Dr Cabanès.

La graphologie serait-elle en passe de devenir une science et devrons-nous accueillir les travaux des graphologues autrement qu'avec un sourire d'indulgente ironie ? Déjà au temps de l'abbé Michon, et même avant cet initiateur, des savants, tels que Marcé, Tardieu, Legrand du Saulle avaient compris tout le parti qu'on pouvait tirer de l'examen de l'écriture comme révélatrice des lésions morbides. Dans les maladies vésaniques, notamment, ils avaient reconnu que les signes graphiques étaient parfois un élément utile de diagnose, qui, combiné avec des symptômes plus objectifs, aidait à caractériser l'affection dont un sujet était atteint. Depuis, on a fait des applications de la graphologie, non pas seulement à la pathologie et à la physiologie, mais encore à la psychologie. Désormais la preuve semble faite que l'étude de l'écriture d'un personnage jette une clarté tout imprévue sur son état d'âme aussi bien que sur son état physiologique au moment où il a tracé des caractères.

L'écriture de l'homme, d'après l'opinion de Preyer, est une ligne courbe ou sinueuse qui montre le travail du cerveau, parce que chaque mouvement de la main, en écrivant, dépend des impulsions du cerveau. Il en résulte que les variations de l'écriture sont en accord parfait avec les mouvements de la pensée, et que l'homme, en écrivant, traduit mécaniquement ses impressions cérébrales.

On voit par ce court aperçu quel parti pourra tirer un jour de la Graphologie la Psychiatrie, qui, déjà, bénéficie, du reste, dans une large mesure, des découvertes, de plus en plus précises, des émules de l'abbé Michon.

Nous ne nous occuperons pas aujourd'hui de « l'Ecriture dans les maladies », nous réservant de donner à cette question tous les développements qu'elle comporte, en la faisant traiter par les spécialistes les plus autorisés : nous restreindrons notre étude à la graphologie appliquée à l'Histoire. L'occasion nous est bonne au surplus. Un accident de tirage nous ayant obligé à ajourner la reproduction de l'autographe de Madame Roland qui devait figurer dans le précédent numéro, nous avons songé à demander à un expert graphologue des plus estimés, M. Manvieu, son opinion raisonnée sur l'écriture que nous lui soumettions et qui était celle que nous venons de nommer. Voici le *Portrait graphologique de Madame Roland*, par M. Manvieu, fait d'après l'écriture dont nous reproduisons hors texte un spécimen photogravé :

« Madame Roland avait un cerveau richement doué, une grande puissance de logique, de raisonnement et d'assimilation, avec prédominance du raisonnement sur l'idée.

La sensibilité était, chez elle, peu développée. La tête commandait pleinement au cœur. S'apercevait-elle que la sensibilité féminine tendait à l'entraîner, elle se hâtait d'enrayer ce mouvement, et de le soumettre à la volonté, et quelle volonté ! La résolution, l'obstination, la constance, la persévérance.

Comment résister à une telle armée de forces morales ?

C'était une nature douce, bienveillante, quelques angles cependant indiqueraient une certaine rigidité, mais la douceur était prépondérante.

Nature rayonnante, dévouée, oublieuse d'elle-même. Elle avait le sentiment de sa valeur, de sa dignité, mais sans aucune recherche ni prétention. Elle était, au contraire, simple et modeste, comme le sont toutes les intelligences de valeur.

C'était une nature d'activité et d'entrain, ne se laissant pas abattre.

La franchise native, encore belle, avait déjà fait place à des finesses qui lui étaient d'un grand secours, mais qui n'avaient pas fait disparaître complètement l'ouverture d'âme. Elle était discrète, mais dédaignait la ruse.

Elle était droite, loyale. Esprit naturel juste, net, attentif. Elle aimait le genre abstrait : didactique, philosophie, érudition. »

M. Manvieu était d'autant plus qualifié pour nous donner un avis éclairé qu'il nous avait jadis très gracieusement fourni un portrait graphologique de Marat dont les moins indulgents critiques se sont plu à reconnaître la remarquable justesse.

Nous avons plaisir à constater que notre exemple a trouvé des imitateurs : M. Albert Tournier, qui vient de publier une biographie si étudiée (1), si fouillée, pour tout dire définitive,

(1) M. Tournier, *Vadier* ; Ern. Flammarion éditeur, Paris, 1896. Nous donnons ci-après le **Portrait graphologique de Vadier**, dû à M. Manvieu :

« Cet homme au style à l'emporte-pièce, à la menace imminente, à l'esprit sans cesse tourné vers ce qui pourrait porter atteinte à cette République qui vient de naître, et pour laquelle il sacrifierait sa vie, est un homme doux et bon, d'une sen-

Fac-simile photographique de l'écriture de Mme Roland

(*Collection d'autographes de* M. G. Caïn.)

il n'est pas sept heures ; je m'éveille
et la première émotion que j'éprouve
est celle d'un sentiment qui me ramène
vers son objet. Le jour que j'aperçois
ne sera pas embelli par l'espérance
prochaine de revoir cet objet, mais
les charmes de l'entretien ne seront
pas entièrement perdus pour moi, et
mes premières expressions lui seront adressées

je me suis couchée tard, j'ai peu
dormi. Cependant, je me ~~[illegible]~~
fraîche et tranquille. Sans être gaye,
je goûte avec complaisance, cette espèce
de sérénité, douce et consolante, que
l'on trouve enfin en soi-même quand
on peut y rentrer avec confiance.
je prévois et j'attends les évènemens
sans les défier, ni les craindre.
Ce seroit une chose monstrueuse et
contradictoire que d'être votre amie
et de pouvoir manquer de courage.
non ; mon ami, celle que vous avez jugé
digne de partager vos affections ne

du président du Comité de sûreté générale, le farouche Vadier, a bien voulu rappeler que c'est la lecture de notre ouvrage sur Marat qui lui avait suggéré l'idée de recourir aux lumières de M. Manvieu. Nous reproduisons à nouveau le *Portrait graphologique de Marat*, publié par M. Manvieu, dans notre livre sur *Marat inconnu* (p. 279).

Observations graphologiques de M. Manvieu, d'après les notes autographes de J.-P. Marat sur un exemplaire des « Recherches physiques sur le feu » 1776-80.

Nature bienveillante (m et n en u) ;
affective ;
mais vive
passionnelle (les m deviendront plus tard pleines et larges et caractériseront davantage ce côté bas de sa nature).

Penseur intense, — se laissant aller parfois à la rêverie et à l'utopie.

Grande simplicité, — sans pose, sans affectation ; recherche du vrai.

Nature ardente, ambitieuse.

Violent, très autoritaire, mais d'un autoritarisme ne s'imposant pas. — Ces violences, cet autoritarisme s'accumulent en lui ; il doit s'emporter rarement, mais quand la mesure est comble, l'explosion est d'autant plus terrible.

Pas de jactance.

Cerveau fortement idéaliste, rêveur.

Parfois mais rarement (le D enroulé) il montre de la *coquetterie*, — un désir de plaire.

Rare excès d'*imagination*.

Grande *ténacité*.

Despotique, vif, mais *sans résolution*.

Un *doux ferme*, en somme.

Nature petite, étroite, mesquine, sans envergure, pouvant tomber dans l'erreur.

Sectaire agressif (t).

Mauvais coucheur.

En dehors des plans bien arrêtés de ses idées, de ses théories, il est possible d'exercer sur lui une grande influence.

Point d'égoïsme — nature rayonnante.

Entêté.

Discret — réservé, peu loquace.

Le côté voluptueux, jouisseur, bas, se montre à peine encore.

Esprit porté aux sciences, plutôt les exactes que les naturelles ; *devant connaître beaucoup de choses*, mais, en somme, petitement — *pas d'idées générales* — porté plutôt à la *recherche du détail* — travail à la loupe — ceci en relation avec la petitesse de sa nature.

---

sibilité considérable, un être inspirant la sympathie, et que l'adversité décourage trop facilement. Où donc puisa-t-il cette force qui le caractérisait aux yeux de ses coreligionnaires politiques ? D'abord, dans une liaison d'idées énormes, dans une logique que rien ne pouvait vaincre. La République a fort à faire pour se débarrasser de ses ennemis : Eh bien ! nous n'écouterons que le raisonnement, nous ferons taire le cœur, nous agirons... Ainsi a fait Vadier. Joignez à cela que la volonté, sans être bien énergique, ne lui fit jamais défaut, et qu'il est doué, en outre, d'une ténacité incomparable. Et quelle aptitude à dissimuler ! Certes, la porte de sortie ne lui faisait jamais défaut ; et combien, sous une naïveté apparente, il a dû *rouler* d'adversaires ! Prudent, défiant, modeste, s'oubliant pour le but à atteindre, Vadier était en outre un lettré. Le signe de l'esthétique se rencontre souvent chez lui. Comme presque tous les hommes de cette époque, il était orateur. »

(Extrait du journal *L'Ecriture*.)

Il est juste de reconnaître que le *Portrait graphologique* de Marat n'a pas été la première application de la graphologie à l'histoire, mais on voudra bien nous croire sur parole quand nous dirons que nous ne connaissions, à l'époque où nous avons composé notre ouvrage, aucune étude antérieure. Il en existait une cependant, d'une importance que nous ne chercherons pas à diminuer, et qui ne s'est offerte à nos yeux que bien des années après la date de sa publication.

Dès 1879, Hippolyte Michon avait fait paraître sous ce titre : *l'Histoire de Napoléon Ier d'après son écriture*, un livre dans lequel il s'était attaché « à étudier la personnalité intime de l'empereur d'après son graphisme ». Tous les travaux qui ont paru depuis sur l'*Ecriture de Napoléon Ier* (1) relèvent de l'étude magistrale de l'abbé Michon. Le créateur de la graphologie avait, plus que tout autre, le droit d'écrire : « C'est là un procédé complètement nouveau au point de vue des études historiques, un précieux secours que la science graphologique apporte aux écrivains de l'avenir. »

Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour discuter les conclusions un peu sévères de Michon sur les aberrations intellectuelles de Napoléon, qu'il n'hésite pas à qualifier de « désordre cérébral partiel », nous ne saurions toutefois nous empêcher de les rapprocher de celles que nous avons nous-même formulées à une autre place (2).

N'est-ce pas la preuve que si les hommes de parti, comme Châteaubriand, ont eu le tort d'écrire, entraînés par leur passion d'opposition, que Napoléon était « un faux grand homme », les historiens qui n'ont souci que de la vérité ont le droit de ne voir dans cet homme, doué d'extraordinaires facultés, qu'un être humain, pétri du même limon que ses congénères, chez qui, par un phénomène trop explicable,

Souvent en un plomb vil l'or se trouva changé.

Actualités médicales rétrospectives

L'antiquité de la vaccine

Par Édouard FOURNIER (*a*).

La vaccine !.... Combien ne nous fallut-il pas traverser de siècles de contagion et de mortalité pour arriver à découvrir

(1) Dans le *Figaro*, la *Revue des Revues*, etc.

(2) Voir dans ce numéro et ceux qui suivront notre étude sur les *Superstitions de Napoléon*.

(*a*) *Vieux-Neuf*, I, p. 268-274.

ce contre-poison du terrible virus ! Combien d'essais tentés et toujours inutiles ! Le remède pourtant, l'antidote cherché était de temps immémorial entre les mains des Hindous et des Persans. Dhanwantari, l'Esculape hindou, en avait parlé lui-même dans son livre sacré, le *Sactaya Grantham* (1), l'un des *Védas*, et dès lors il y avait eu non seulement obligation, mais piété à recourir au remède divin. La pratique en usage dans l'Hindoustan pour l'emploi de la vaccine est ainsi expliquée dans la *Bibliothèque britannique* (2) :

« Les Hindous trempent un fil dans la pustule d'une vache, et conservent ce fil qui les met en état de rendre l'éruption de la petite vérole facile chez tout enfant qu'on leur présente ; ensuite, passant le fil trempé dans une aiguille, ils le font traverser entre cuir et chair dans la partie supérieure du bras de l'enfant. Ils le laissent là et font la même opération à l'autre bras. Ce procédé, dit-on, ne manque jamais d'opérer une éruption facile ; il ne sort que très peu de boutons, et jamais on ne meurt de la maladie ainsi traitée. »

Les Anglais, qui possédaient l'Hindoustan, pouvaient prendre à tout instant sur le fait quelques-uns des prodiges de cette vaccine primitive ; le premier venu de leurs médecins pouvait sans peine en surprendre le secret, et, se l'appropriant, selon un usage trop commun, le donner à l'Europe comme une de ses découvertes. Rien de plus facile ; si même je ne savais le reste, je jurerais que la vaccine ne nous arriva point par une autre voie.

Il n'en fut pourtant pas ainsi : ce furent bien les Anglais qui propagèrent les premiers l'utile remède ; le plagiat ne manqua pas non plus, mais ce ne fut pas la médecine hindoue, c'est un Français qui en fit les frais. Disons bien vite que ce Français n'avait certainement pas lu le *Sactaya Grantham* (3) ; qu'il n'avait pas fait le voyage de l'Inde ; qu'il n'avait pas vu comment s'y emploie la vaccine, et que, par conséquent, s'il en trouva le secret au fond de sa province, il faut lui en tenir compte, tout

---

(1) V. l'*Union médicale* du 11 septembre 1847. (2) T. XXX, p. 134.

(3) Voici le texte même du Sactaya Grantham : « Prenez du fluide des pustules du pis d'une vache, ou bien du bras, entre l'épaule et le coude, d'un être humain ; recueillez-le sur la pointe d'une lancette, et introduisez-le dans le bras au même endroit en mêlant le fluide avec le sang ; la fièvre de la variole (bhadwiboe) sera produite. Cette maladie sera alors très douce, comme l'animal dont elle sort. Elle ne pourra inspirer aucune crainte, et n'exige point de remède : on peut accorder au patient le régime qu'il désire. On peut se borner à une seule piqûre, ou en pratiquer jusqu'à six. La pustule est parfaite quand elle est d'une bonne couleur, remplie d'un liquide clair, et environnée d'un cercle rouge. Il y a une fièvre légère d'un ou deux jours : quelquefois un léger accès de froid, un gonflement sous l'aisselle et d'autres symptômes ; mais tous d'une nature bénigne et sans danger. »

(Cité par M. Moreau de Jonnès, dans son *Mémoire sur la variolide*, lu à l'Académie des sciences le 16 octobre 1826.) V. aussi Spencer, *Trad. historical in India*, London, 1814, in-4°, p. 148.

aussi bien que si la découverte n'avait pas été déjà faite, depuis des siècles, à quelques mille lieues de là (1).

Il s'appelait Rabaut, et pour le distinguer de son frère, le fameux constituant Rabaut Saint-Etienne, on le nommait Rabaut-Pommier. Il était ministre protestant à Massilargues, près Lunel, vers 1784, époque où la petite vérole sévissait d'une manière terrible dans le Midi. La maladie l'effrayait par ses ravages ; et pourtant, prenant pour guide l'expérience de quelques pâtres qui lui disaient que cette variole si redoutable pour les hommes n'était pas autre chose que la *picote*, mal assez peu dangereux pour les vaches, il se demandait si tout remède était aussi impossible qu'on le prétendait. Il se laissait surtout aller à croire que dans la maladie si bénigne pour l'animal était peut-être le meilleur spécifique contre la contagion si pernicieuse pour l'homme (2).

C'était le temps où le système de l'inoculation (3) était le plus en faveur, et Rabaut, suivant toujours son idéal, fut naturellement amené à dire que la *picote*, inoculée comme préservatif de la variole, vaudrait mieux et serait certainement plus inoffensive que l'inoculation ordinaire d'une pustule variolique. Deux Anglais, M. Ireland, négociant enrichi de Bristol, et M. Pugh, médecin de Londres, venaient alors passer leurs hivers à Montpellier. Rabaut les y voyait beaucoup. Il leur dit « qu'il serait probablement avantageux d'inoculer à l'homme la *picote* des vaches, parce qu'elle était constamment sans danger ».

M. Pugh, frappé de cette observation, promit à Rabaut d'en donner connaissance à son ami le docteur Jenner, qui se préoccupait beaucoup des progrès que l'inoculation pourrait faire. Il tint parole ; l'idée émise par Rabaut, et communiquée par le Docteur Pugh, n'eût pas été plus tôt jetée dans la pensée de Jenner, qu'elle y germa et s'y féconda. En 1778, la vaccine fut créée (4) ; mais cette fois encore le nom du vrai créateur fut laissé dans l'oubli ; Jenner seul assuma toute la gloire (5).

Rabaut-Pommier apprit du même coup le succès de son idée

(1) Les Allemands réclament aussi : Ils prétendent qu'en 1669, Goetz les avait déjà dotés de la vaccine, et ils citent un savant traité qu'un anonyme de Gœttingue avait écrit à ce sujet, dès 1668, dans le journal *Allegemeine Unterhaltungen*. « En travaillant l'histoire de la vaccine, dit Ch. Villers, on s'est assuré qu'elle était connue depuis longtemps chez les cultivateurs du Holstein, qui entretiennent de considérables troupeaux de vaches. » (*Lettre à Cuvier*, 1802, in-8, p. 6.)

(2) V. le *Mémoire* lu en 1850 à la *Société d'émulation de Montbéliard*, par le pasteur Goguel.

(3) Vieille chose encore ! De temps immémorial, on pratiquait l'inoculation en Circassie, en Géorgie, même en Grèce. V. à ce sujet un *Mémoire* de La Condamine à l'Académie des sciences, 1745.

(4) C'est cette année-là que parut le livre de Jenner, *Inquiry into the causes and effects of the variolæ vaccinæ cowpox*. In-4°.

(5) En Angleterre même on contesta la gloire de Jenner, mais pour l'attribuer à un autre anglais, Nath, chirurgien de Shafsbury. V. le Dr Pearson, *an Examination of the report of the committee of the house of Commons, on the claims of remuneration for the vaccine pox inoculation*, London, 1802.

et l'immense honneur qui résultait pour Jenner de sa propagation. Réclama-t-il ? Non. Il était trop simple et trop modeste pour cela. Seulement, et beaucoup plus tard, il se contenta de faire attester par une lettre que M. Ireland lui écrivit, sous la date du 12 février 1811, la vérité de ses entretiens avec M. Pugh et des communications qu'il lui avait faites ; puis il s'en tint là. Chaque fois qu'il parlait de sa découverte, il montrait la lettre de M. Ireland, dont Chaptal et M. de Lasteyrie eurent ainsi connaissance. Du reste, il laissait volontiers la gloire de Jenner courir le monde, satisfait, à part soi, de tenir dans l'ombre sa pure conscience d'inventeur méconnu. Il était mort quand justice fut faite. Le procès n'a, en effet, été positivement vidé que vers 1824, dans l'article *Vaccine* du *Dictionnaire des sciences médicales* (1).

M. Husson, qui, juge, et de haut, s'y déclare net contre la priorité des Anglais.

Peut-être se fût-il prononcé plus fortement encore s'il eût pu savoir que Jenner n'avait pas seulement un seul devancier chez nous, mais deux, c'est-à-dire, bien avant Rabaut-Pommier, le savant anatomiste du Verney, de l'Académie des sciences, qui, pour d'autres expériences, fut aussi le prédécesseur de Galvani.

Je vais donner les quelques détails que j'ai pu recueillir sur ce fait nouveau, dont j'aurais parlé d'abord s'il m'eût semblé plus clair et plus décisif. Quel qu'il soit, quelque conclusion qu'on en tire, on verra du moins qu'en 1705, les propriétés de la *vulve vaccine* contre la petite vérole étaient connues, et que du Verney savait mettre à profit leur efficacité.

Comme on le savait déjà par les *Mémoires de Madame de Staal* (2), il faisait partie de la petite cour de la duchesse du Maine. Lui et sa science étaient au service de la princesse, qui en eut, à ce qu'il paraît, grand besoin, en 1705, contre la petite vérole.

Il avait, à ce qu'il semblerait encore, parlé maintes fois du remède préventif que la *vulve vaccine* pouvait opposer au terrible mal ; aussi, quand la contagion se mit à sévir autour de Madame du Maine, n'eût-on qu'une pensée, recourir à du Verney et à son préservatif pour garantir les enfants menacés. Voici le fragment d'une lettre inédite, dont l'original est à la bibliothèque de Rouen (3), et qui, selon moi, ne laisse aucun doute sur le genre de service qu'en ce danger l'on attendait de la science de du Verney. Elle est adressée au président de Mesmes, son ami : « O grand artifex ! lui dit-on, puisqu'il n'y a point de *vulve vaccine* preste pour le présent, et qu'il y a espérance d'en avoir samedy prochain, on consent que ledit jour samedy prochain, vous vous chargiez de la personne de M. du

(1) T. LVI, p. 395.
(2) Edit. Léop. Collin, in-12, T. I., p. 98.
(3) Nous devons de la connaître, ainsi que celle dont nous allons parler, à l'obligeance de notre ami Math. de Lescure.

Vernay (*sic*), de celle des deux gémeaux et de la susdite *matrice.* »

Dans une autre lettre, on félicite le président « de ce que mesdemoiselles ses filles sont hors d'affaire », sans doute grâce à la bienheureuse vulve. Pour ne pas sortir du sujet, on lui donne des détails sur la petite vérole de S. A. S., dont on craignait la contagion « et qui va mieux ».

S'il ne s'agit pas ici de la *vaccine*, j'avoue ne pas savoir ce que tout cela veut dire. En tout état de choses, et à mes risques et périls, je place ce fait au premier rang dans l'histoire de cette découverte et du plagiat de Jenner, que M. Husson a si justement dénoncé (1).

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Formulaire thérapeutique.

Huile de foie de morue ferrugineuse à l'extrait de malt.

Huile de foie de morue	59 c. c.
Citrate de fer	4 gram. 2
Extrait de malt	473 c. c.

On incorpore petit à petit l'huile de foie de morue à l'extrait de malt additionné du sel de fer préalablement dissous dans une petite quantité d'eau.

Rhinite purulente.

Acide borique	10 grammes.
Vaseline	50 —

Mêlez. Usage externe

Résorcine	0 gram. 50
Vaseline	50 grammes.

Mêlez. Usage externe.

Menthol	0 gram. 10
Vaseline	50 grammes.

Mêlez. Usage externe.

Faire d'abord des irrigations antiseptiques, puis, dans leur intervalle, quatre ou cinq fois par jour, appliquer dans le nez une des pommades ci-dessus.

Phtisie laryngée.

Iodoforme	3 gram. 60
Poudre d'acide borique	0 gram. 45
Poudre de phosphate de chaux	9 gram. 60

Mêlez. Usage externe. Insufflez matin et soir cette poudre, qui doit être impalpable, dans l'arrière-gorge. (*Medical Press and Circular.*)

(1) C'est en l'an XII (1804) que le premier rapport officiel fut fait sur la vaccine. Il fut présenté à Bonaparte par le fameux docteur Guillotin. V. *Moniteur*, an XII, p. 181.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SÛR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

Le savant professeur Trousseau avait coutume de dire : « *Un grand nombre d'accidents morbides, dont la cause paraît ignorée, sont dus à un état de constipation habituel.* »

Quelles sont donc les causes de la constipation ?

La constipation peut être due : soit à l'inertie intestinale, soit à un état de sécheresse particulier de l'intestin, soit à l'exercice insuffisant. Ces causes étant bien connues, il semblerait que, pour amener la guérison, il suffit de les supprimer. Rien, malheureusement, n'est moins vrai. En effet, l'hygiène seule, bien que précieuse, ne peut amener la guérison. Il faut avoir recours à quelques médicaments bien appropriés. Les lavements sont insuffisants, car ils ne donnent qu'un soulagement momentané et ne constituent qu'un moyen mécanique qui ne peut remplacer un acte fonctionnel. Quant aux purgatifs, voici ce qu'en pensait Trousseau : « *Loin de modifier la constipation, les purgatifs l'augmentent et la rendent invincible.* »

Le problème consistait donc à trouver un médicament dont l'action légèrement stimulante se fît sentir tout à la fois sur la fibre musculaire et sur les glandes de l'intestin. Il a été résolu de la façon la plus heureuse par la « *Poudre laxative de Vichy* », dont la formule est due à M. le docteur L. Souligoux.

Composée de poudre de séné lavée à l'alcool, et de différents carminatifs (fenouil, anis, etc...), la « *Poudre laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de *une cuillerée à café* délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques ni diarrhée. Chaque cuillerée à café de « *Poudre laxative de Vichy* » contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné lavée à l'alcool.

Pulvérisation à faire dans la chambre des tuberculeux.

Gaïacol	50 grammes.
Eucalyptol	40 —
Acide phénique	30 —
Menthol	20 —
Thymol	10 —
Essence de girofle	5 —
Alcool à 90°	q. s.

Pour un litre. — A pulvériser au moyen du grand pulvérisateur de Lucas-Championnière, dans les chambres que doit habiter le malade.

(Huchard.)

Pilules contre la goutte.

Voici la formule dont se sert M. le docteur Blackham pour combattre les accès de goutte :

Sulfate de quinine	àà 1 grammè 20
Extrait de colchique	
Poudre de feuilles de digitale	
Poudre de scille	
Gomme adragante	Q. S.

M. F. vingt pilules.

A prendre : une à trois pilules par jour, avant les repas.

Médications nouvelles et médicaments nouveaux.

Le succinate d'ammoniaque contre les spasmes utérins.

D'après la *Semaine médicale* du 6 mars 1895, M. Remy, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Nancy, aurait obtenu de bons effets de l'emploi du succinate d'ammoniaque dans les accouchements où le travail traîne en longueur, par suite du caractère spasmodique des contractions utérines. Il administre ce médicament à la dose de 1 gramme dans une potion de 150 grammes, que la malade prend par cuillerée à bouche de quart d'heure en quart d'heure, jusqu'à sédation du spasme. Chez une primipare, dont le col se dilatait difficilement, bien que les douleurs durassent depuis dix-huit heures, le spasme utérin s'est calmé après l'absorption de la première cuillerée, et la dilatation s'est alors produite rapidement, au point que, deux heures après, la poche des eaux se rompait et que bientôt l'accouchement se terminait spontanément.

Le succinate d'ammoniaque n'est pas seulement utile pour calmer les spasmes utérins qui s'opposent à la dilatation du col avant l'accouchement ; il constitue encore un médicament précieux pour combattre le spasme de l'orifice interne de l'utérus à la période de délivrance, spasme qui s'oppose à l'expulsion du placenta et à son extraction par l'accoucheur.

Bismuthol.

Ce produit, qui paraît être du phospho-salicylate de soude et de bismuth, réunirait les propriétés antiseptiques, antipyrétiques et antiputrides du bismuth, de l'acide phosphorique et de l'acide salicylique. Il posséderait un pouvoir antiseptique assez énergique ;

il n'est pas toxique ; son emploi ne présente pas d'inconvénients secondaires ; il est inodore, de saveur non désagréable et n'exerce pas d'action irritante locale.

On l'emploie en poudre, mélangé avec le talc, dans la proportion de 1 : 2 à 1 : 5 ; sous forme de pommade à 10 ou 20 pour 100, et en solution aqueuse de 1 à 4 pour 100.

(*Bollettino chimico-farmaceutico*, XXXIV, 1895, 396.)

L'acide lanolinique.

G. Marchetti indique ainsi le mode de préparation de ce nouveau corps. La lanoline, telle qu'on la trouve dans le commerce des produits pharmaceutiques, a été saponifiée au moyen de l'éthylate de sodium, en chauffant pendant 5 ou 6 heures au bain-marie L'alcool étant évaporé, on décompose le savon par l'acide sulfurique dilué et on extrait à l'éther. Les acides gras, la cholestérine, l'isocholestérine, l'alcool cérylique, se dissolvent, l'alcool lanolinique reste insoluble. Le rendement est de 1 pour 100.

L'alcool lanolinique, cristallisé dans le chloroforme, se présente sous la forme d'une poudre amorphe blanche, inodore, insoluble, soluble à chaud dans l'alcool, le benzène et le chloroforme, insoluble dans l'éther, fusible à 102-104°. L'analyse conduit à la composition $C_{12}H_{24}O$. Il ne fournit pas de dérivé acétylé ; le pentachlorure de phosphore et de l'acide bromhydrique le résinifient. L'action de l'anhydride benzoïque à 200°, en tube scellé, fournit un dérivé benzoylé, $C_{12}H_{25}OC_6H_5CO$, masse blanche, cireuse, soluble dans l'alcool, insoluble dans l'éther à 66-66°.

En oxydant l'alcool lanolinique par l'acide chromique en solution acétique, on a obtenu l'acide lanolinique, poudre blanche, cristalline, insoluble dans l'eau et dans l'éther de pétrole, soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme et le benzène, fusible à 75-77°, possédant la composition $C_{12}H_{22}O_5$. Son sel de baryum contient 1 molécule d'eau de cristallisation. C'est une poudre blanche qui fond en se décomposant.

VARIÉTÉS MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Les superstitions de Napoléon Ier,

Par le Docteur Cabanès.

(*Suite.*)

Ne racontait-on pas que la naissance de Napoléon, comme toutes celles des héros, s'était accompagnée des plus surprenants prodiges ? que dans la nuit du 14 au 15 août 1769, l'abbé Martenot avait remarqué une nouvelle étoile dans la constellation de la Vierge ; cette étoile (1) qui se représentera à Napoléon

(1) Avant lui, Constantin et Charlemagne avaient eu foi dans leur étoile. De même après la prise de Damiette, le pieux saint Louis remercia Dieu d'avoir fait luire à ses yeux l'étoile *Antaris*. Voici les réflexions qui ont été inspirées au célèbre aliéniste, Brierre de Boismont, par les *Etoiles des grands hommes* : « La foi

dans les circonstances les plus mémorables de la vie (1), et qu'il cherchera des yeux dans les heures d'anxiété.

Coïncidence pour le moins étrange : dans la nuit du 15 au 16 août 1769, Frédéric-le-Grand, étant à Breslau, eut un rêve qu'il raconta en ces termes le matin du 16 août, en se réveillant, à un de ses aides de camp : « Sauriez-vous, lui dit-il, expliquer un rêve dont je suis préoccupé ? Je voyais l'étoile de mon royaume et de mon génie briller au ciel, lumineuse et resplendissante. J'admirais son éclat, sa hauteur, lorsqu'il parut au-dessus de la mienne une autre étoile qui l'éclipsa en s'abaissant sur elle. Il y eut une lutte, je les vis un instant confondre leurs rayons, et mon étoile, obscurcie, enveloppée par l'orbite de l'autre, descendit jusqu'à terre, comme opprimée sous une force qui semblait devoir l'éteindre et l'anéantir. La lutte fut longue et opiniâtre ; enfin mon étoile s'est dégagée, mais avec beaucoup de peine. Elle a repris sa place et elle a continué de briller dans le firmament, tandis que l'autre s'est évanouie. » Et le chevalier de Bauterne, qui rapporte l'anecdote, ajoute ce commentaire : « L'incrédulité pourra nier le rapport mystérieux de ce songe (2) avec l'existence de Napoléon ; mais elle ne pourra contester la vérité du fait en lui-même (3), ni la coïn-

du génie est rare. Les hommes célèbres qui ont la foi croient au surnaturel. Ils se persuadent souvent que leur destinée est liée à un signe sensible qu'ils aperçoivent dans l'air ; aussi beaucoup d'entre eux ont-ils cru à l'existence d'une *étoile*, d'un génie protecteur, et ces apparitions merveilleuses ne les ont-elles pas toujours trouvés incrédules. L'explication de ce phénomène nous paraît toute simple ; l'esprit, sans cesse concentré vers son but, arrive à son plus haut degré d'enthousiasme, à cet état qu'on peut appeler *extase*, *illuminisme*, mais qui n'en est pas moins une faculté intime de notre être, d'où jaillissent les créations animées du génie, et dans lequel la pensée, pour se faire comprendre, revêt les attributs du corps. » *Union Médicale*, 1852, p. 313. Il est bien entendu que nous donnons l'explication pour ce qu'elle vaut, sans nous en porter autrement garant.

(1) « Napoléon, étant à Bayonne, avait chargé le capitaine d'une corvette de dépêches fort importantes, en lui recommandant de mettre à la voile de suite. Cependant, le lendemain, l'empereur apprit que ce capitaine était encore en ville. Irrité de sa désobéissance, il le fait venir, et lui demande du ton le plus sévère la cause de son retard : « Sire, répond le capitaine, extrêmement troublé par cette réception, les Anglais bloquent le port, et je craignais de mettre en mer, non à cause de mon bâtiment, ni pour moi ou mon équipage, mais pour la sûreté des dépêches que vous avez daigné me confier. » Napoléon, adouci par cette explication, répondit : « Ne craignez rien, capitaine, partez ; *mon étoile* vous guidera. » Cette prophétie se vérifia, car l'officier échappa à la vigilance des croiseurs anglais. » *Bonapartiana*, p. 41-42.

(2) Le songe de Charles Bonaparte, père de Napoléon, n'est pas moins curieux. Quelques jours avant sa mort, Ch. Bonaparte eut comme une espèce de révélation surnaturelle, car dans un moment de délire, il s'écria : que tout secours étranger ne pourrait le sauver, puisque ce *Napoléon, dont l'épée devait un jour triompher de l'Europe*, tenterait vainement de délivrer son père du dragon de la mort qui l'obsédait (fait rapporté par M. du Casse, dans son *Histoire anecdotique de l'Empereur Napoléon Ier*. Paris, Paul Dupont, 1869).

(3) Après la bataille d'Iéna, Napoléon, deux fois vainqueur de la Prusse, dit à Wieland qui avait sollicité de lui une audience particulière : « — Vous connaissez le rêve de Frédéric ? — Oui, Sire. — Eh ! bien, reprit l'Empereur, croyez-vous aux constellations ? — Le rêve est vrai, Sire, c'est tout ce que je puis dire. — Menace étrange, Monsieur, que le rêve ! il y a là du sinistre pour nous. — Comment cela, Sire, dit le poëte. — Oui, du sinistre, car *l'étoile de celui qui est mort doit triompher de l'étoile de celui qui est vivant*, dit en prenant un accent particulier Napoléon qui se souvenait du rêve de Frédéric.

Cette étoile se représenta à lui dans deux autres circonstances.

En 1806, le général Rapp, de retour du siège de Dantzig, ayant un besoin urgent

cidence des dates, puisque tout se trouve écrit dans plusieurs biographies et dans les histoires de Frédéric II, imprimées en Allemagne avant et depuis la mort de ce souverain, quand Napoléon n'était alors qu'à peine élève de Brienne ou officier d'artillerie. » C'est, en effet, pendant son séjour à l'école de Brienne, par conséquent tout au début de sa carrière, que Bonaparte avait eu cette même intuition de son extraordinaire fortune ; nous en avons le témoignage dans cette anecdote que nous avons vu quelque part relatée : Quand il fut premier consul, Bonaparte fit dire à Mme de Montesson de se rendre aux Tuileries. Dès qu'il la vit, il alla au devant d'elle et la pria de demander tout ce qui pourrait lui plaire.

— Mais, général, je n'ai aucun droit à tout ce que vous voulez m'offrir.

— Vous ne savez donc pas, Madame, lui dit-il, que j'ai reçu de vous ma première couronne? Vous vîntes à Brienne distribuer les prix, et en posant sur ma tête le laurier précurseur de quelques autres, vous me dites : « Puisse-t-il vous porter bonheur ! »

Mme de Montesson allait répondre. Bonaparte l'interrompit aussitôt : « Je suis, dit-on, *fataliste*. Aussi il est tout simple que je n'aie pas oublié ce dont vous ne vous souvenez plus. »

Napoléon combla plus tard Mme de Montesson de biens et d'honneurs et lui fit rendre sa pension, qui était de 60.000 francs.

×

Au sortir de l'Ecole de Brienne en 1785, Napoléon, à la suite de brillants examens, avait été nommé sous-lieutenant en second au régiment de la Fère, alors en garnison dans le Dauphiné. Après être resté quelque temps à Grenoble, il était venu habiter Valence. Une fois installé, il manda auprès de lui son frère Louis, qui était de neuf ans plus jeune que lui.

Tous deux logeaient chez une demoiselle Bon. Au-dessus de la chambre à coucher, que s'était réservée Bonaparte, Louis occupait une modeste mansarde. Napoléon avait coutume de

---

de parler à l'Empereur, était entré dans son cabinet sans se faire annoncer. Il le trouve si absorbé qu'il n'osait lui adresser la parole. Le voyant toujours immobile, Rapp crut qu'il était indisposé et fit du bruit à dessein. Aussitôt Napoléon, se retournant, saisit le général Rapp par le bras et lui dit : « Ne l'apercevez-vous pas ?. C'est mon étoile !... Elle est là... devant vous, brillante » et s'animant, par degrés, il s'écria : « Elle ne m'a jamais abandonné, je la vois dans toutes les grandes occasions ; elle m'ordonne d'aller en avant, et c'est pour moi un signe constant de bonheur.»

Vers la fin de 1811, le cardinal Fesch conjurait l'Empereur de cesser de faire la guerre à la religion, aux peuples et aux éléments : « Voyez-vous là haut cette étoile, lui dit brusquement Napoléon en le conduisant près d'une fenêtre ouverte ?

— Non, Sire.

— Regardez bien !

— Sire, je ne vois pas.

— Eh ! bien, moi, je la vois », répliqua vivement Napoléon qui ne tolérait pas facilement la contradiction.

L'anecdote a été contée un peu différemment par M. Passy qui la fit connaître à Augustin Thierry, à la suite de sa communication à l'Institut sur la vision de Constantin. (V. *Union médicale*, 1853, loc. cit., p. 314.)

réveiller son frère en frappant le plancher d'un bâton. Un jour le jeune Louis tardait à descendre : Napoléon allait pour la deuxième fois frapper le plancher quand son jeune frère parut :

— Qu'y a-t-il donc ce matin ? il me semble que nous sommes bien paresseux ? dit Napoléon.

— Oh ! frère, je faisais un si beau rêve !

— Et que rêvais-tu donc ?

— Je rêvais que j'étais roi.

— Et qu'étais-je donc alors, moi ?.. Empereur ?, dit en haussant les épaules le jeune sous-lieutenant. Allons ! à la besogne.

Et la leçon journalière de mathématiques fut, comme d'habitude, prise par le futur roi, et donnée par le futur empereur (1).

Bonaparte avait sans doute oublié cet incident quand, neuf ans plus tard, au mois de janvier 1794, étant de passage à Marseille, il recourut, pour la première fois, à une diseuse de bonne aventure. Cette femme avait été souvent consultée par la sœur de Napoléon, la veuve du général Leclerc, la belle Paulette, qui était sans doute plus curieuse de connaître l'issue de ses intrigues amoureuses que d'être renseignée sur son avenir (2) ; Bonaparte, lui, se souciait davantage de sa future élévation. La bohémienne lui dit en propres termes : « Vous passerez les mers ; vous serez victorieux ; vous reviendrez et vous serez plus grand que jamais. »

C'est cette même devineresse qui, donnant un soir une représentation en plein vent à la Tourette, distingua dans le cercle qui s'était formé autour d'elle les sœurs de Napoléon, Pauline et Elisa, accompagnées d'un riche républicain marseillais, qui avait recueilli la famille Bonaparte : « Vous serez reine un jour, ma belle enfant, dit la devineresse à Pauline. » Plus tard celle-ci, qui en était à son deuxième mari (elle était devenue la princesse Borghèse, après avoir été la femme du général Leclerc), vint séjourner au château de Saint-Joseph, à une heure de Marseille. Le républicain qui se trouvait avec elle plusieurs années auparavant et qui avait été un instant son fiancé, lui rappela l'aventure de la bohémienne : « Elle n'a pas dit tout à fait vrai, répliqua Pauline, car je ne suis que princesse. »

Il faut croire que la Fortune est femme et qu'elle a ses caprices, car si Pauline ne vit se vérifier qu'en partie les prophéties qui lui avaient été faites, son frère devait voir se réaliser et au delà tout ce qu'on lui avait annoncé.

(*A suivre.*)

(1) *Bonapartiana*, p. 151. Cette scène se passa devant M. Parmentier, médecin du régiment où Napoléon était sous-lieutenant en second.

(2) V. Général de Ricard, *Autour de Bonaparte*, Paris, 1891, p. 143-145.

VARIÉTÉS MÉDICO-HISTORIQUES

—

Les médecins à la Convention (1)

Par le Dr Chéreau.

(Suite et fin.)

C'en est fait ! tout est consommé !... De ces trente-neuf médecins conventionnels, dix-sept ont voté pour la détention, et vingt-deux pour la mort. Trois voix de majorité feront glisser le couperet dans sa rainure rouge !...

Mais quittons cette fameuse salle du Manège, où la France républicaine vient de jeter un défi aussi extraordinaire à l'Europe monarchique ; et, tout en traversant les groupes serrés et turbulents qui assiègent les abords de la Convention, cherchons à lire dans l'avenir ce qui est réservé à ces députés-médecins.

Hélas ! plusieurs, brisés sous les coups d'un parti qui n'a pas été le leur, porteront leurs têtes sur l'échafaud ; d'autres traverseront toute la période, ou une partie de la période révolutionnaire, pour rentrer dans leurs foyers et reprendre l'exercice d'une noble profession qu'ils n'eussent pas dû peut-être abandonner, ou pour aller expier dans l'exil, abattus, mais non vaincus, leur titre de régicide ; d'autres, enfin, tout à l'heure, sans-culottes pur sang, robespierrois à tous crins, trouveront que ce rôle n'est pas absolument compatible avec leur bien-être, et ils crieront : Vive le roi ! avec Louis XVIII, Vive l'empereur ! avec Napoléon, et se feront décorer.

Jetons d'abord quelques feuilles de cyprès sur les tombes ensanglantées des premiers.

Beauvais de Préaux, médecin à Paris, comme je l'ai déjà dit, et juge de paix dans le quartier de la Croix-Rouge, après avoir fait partie de la députation chargée, après le 10 août, d'aller annoncer à Louis XVI sa déchéance, et ayant été envoyé comme représentant du peuple, près l'armée d'Italie, eut le malheur d'être fait prisonnier à Toulon par le parti royaliste et anglais. Jeté dans un cachot, il en sortit au bout de cinq mois, mais ce fut pour aller mourir à Montpellier (28 mars 1793), épuisé par les souffrances morales et physiques qu'il avait endurées. La Convention se montra à la hauteur du grand patriote qu'elle avait perdu : Beauvais reçut, après sa mort, des honneurs vraiment antiques. Son corps brûlé en grande cérémonie au milieu du Champ de Mars de Montpellier, on en recueillit les cendres dans une urne, et deux commissaires furent chargés de se rendre à Paris et de remettre à la Convention le dépôt qui leur avait été confié. Cette présentation eut lieu le 27 décem-

bre 1793, et l'Assemblée fit déposer momentanément l'urne aux Archives nationales.

Pierre Lehardy eut l'honneur de suivre les Girondins à la mort (31 octobre 1793). Il n'avait pas 36 ans. Vergniaud lui dit en marchant avec lui au supplice : « Docteur, vous devez un coq blanc à Esculape.... Tous vos malades sont guéris !... »

Salles, mis également hors la loi avec les Girondins, put s'échapper avec ses amis, Guadet, Buzot et Barbaroux. Ils atteignent Saint-Émilion, et vont se réfugier dans la maison de Guadet père. Ils avaient choisi là un grenier qu'ils avaient divisé en deux parties par une cloison, et dont ils occupaient ainsi un coin, espérant dérouter toutes les recherches. Précaution vaine ! Le 15 juin 1794, des citoyens mis en réquisition pour la recherche des proscrits, et aidés d'un fort détachement du 10e bataillon du Bec-d'Ambès, partent de Libourne dans la nuit et, au point du jour, vont fouiller avec des chiens les froides grottes de Saint-Émilion, puis, de là, font irruption dans la maison de Guadet.. Ils cherchent... et allaient se retirer lorsque les nommés Favereau et Marcon firent la remarque que le grenier était moins long que le rez-de-chaussée, et, après l'avoir mesuré, ils se convainquirent qu'il y avait une loge pratiquée à l'extrémité, mais à laquelle aucune ouverture apparente ne communiquait. Ils montent sur les toits, et les voilà occupés à enlever les tuiles pour découvrir la loge. Ils entendent rater un pistolet, puis deux voix s'écrier : *Nous nous rendons*. Ces deux malheureux furent saisis, expédiés le lendemain à Bordeaux, et conduits immédiatement à la guillotine. Pauvre Salles ! il n'avait pas 35 ans ! Un peu plus tard, Zangiacomi rappelait, dans un éloquent rapport, le courage, les vertus de Salles, la misère dans laquelle était tombée sa petite famille dont il avait été le seul soutien, et la Convention ordonnait « que les inspecteurs de l'Assemblée feraient payer sur-le-champ à la citoyenne Pointcignon, veuve Salles, les indemnités dues à son mari jusqu'à sa mort ».

Quant à nos autres confrères conventionnels, nous les partagerons en deux groupes :

1° *Ceux qui ont terminé leur carrière politique à la fin de la session de la Convention, c'est-à-dire le 26 octobre 1795* :

Baudot, Bô, Bousquet, Campmas, Dubouchet, Duhem, Fockedey, Lacoste, Lepage, Levasseur (de la Sarthe), Opoix, Prunelle de Lierre, Taillefer : tous ayant joué un rôle considérable dans les débats de la Convention ; la plupart envoyés en qualité de commissaires, soit dans les départements, soit près des armées de la République ; celui-ci (Lacoste), nommé président de la Convention ; celui-là (Levasseur), partisan de Marat et de Robespierre, instigateur des mesures violentes, décrété d'accusation, plus tard amnistié, retournant au Mans,

sa patrie, pour y reprendre la pratique des accouchements, et y écrivant un *Mémoire sur la symphyséotomie* ; mais, un jour (août 1815), saisi par les troupes de Blücher, et envoyé à Coblentz, se fixant dans les Pays-Bas, élu membre de l'Université de Lorraine et revenant mourir au Mans le 18 novembre 1834, après avoir confié à des *Mémoires* les choses étonnantes qu'il avait vues ; un autre, troquant son bonnet de docteur contre celui de conseiller à la Cour royale de Dijon ; un quatrième, se faisant nommer juge au tribunal d'appel de Bruxelles ; un cinquième, acceptant les fonctions de secrétaire général dans l'Administration de la Loterie ; un sixième (Bô) que l'on retrouve, en 1799, médecin à Fontainebleau, et y occupant ses loisirs à écrire la *topographie médicale* de cette ville ; un septième (Bousquet), se retirant au château de La Palu, qu'il avait acheté, y vivant paisible et honoré avec une jeune paysanne qu'il avait épousée, jusqu'à ce que la loi de 1816 contre les régicides l'en eût arraché et jeté dans les prisons d'Auch ; un huitième (Dubouchet), pas mieux partagé et exhalant le dernier soupir dans l'exil (1820) ; un neuvième (Taillefer), croyant se soustraire, dans son village, aux poursuites, mais que son envoi aux élections du Champ de Mai conduisit en exil, où il mourut (1825) ; un dixième enfin (Opoix), apothicaire, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de médecine et d'histoire, mort à Provins en avril 1840, et qui, après la dissolution de la Convention (1795), devint garde général des eaux et forêts, inspecteur d'eaux minérales.

Opoix a peu parlé à la Convention, mais, en revanche, il nous a laissé par écrit un projet de fête décadaire, émulsionné d'eau de roses, de gouttes de printemps et d'eau bénite, et qui serait célébrée le même jour dans toutes les communes de la République, un décadi de floréal, c'est-à-dire le 1er mai. Ecoutez-le :

Le cortège part de la maison commune. Il se compose ainsi :

Un détachement de la garde nationale ;

Des garçons portant cette inscription : *Avant tout, l'Etre suprême* ;

Quatre autres jeunes gens, marchant de front et portant cette bannière : *Constitution française.*

Quatre garçons soutenant cette inscription : *Liberté, égalité, mort aux tyrans ; vivent les Républiques !*

Jeunes filles de 16 ans et au-dessous, vêtues de blanc, le front demi-voilé, et portant une couronne rose sur la tête ; sur la banderole qu'elles font voler au vent, on lit : *A la pudeur* !

Les autorités constituées, musiciens, etc.

Arrivé à la *maison des fêtes*, le cortège chantera : il chantera une prière à l'Être suprême, ou *Pater républicain.* Et notre apothicaire propose le suivant :

Dieu puissant, qui vois en bon père
Nos faiblesses et nos erreurs,
Reçois l'hommage de nos cœurs,
Ecoute notre humble prière.

Jette un œil de sérénité
Sur le pauvre dans sa détresse ;
Donne à nos âmes la sagesse,
A nos champs la fertilité.

Fais de nous un peuple de frères ;
Rends-nous et bons fils et bons pères,
Bons époux et bons citoyens :
Fais-nous préférer à la vie
Cette liberté si chérie,
Le premier, le plus grand des biens.

Dieu puissant, etc.

Après cette poésie, un orateur lira un discours à la Pudeur.

Et Opoix de le composer bien vite en vingt-trois stances de quatre vers chacune. Voici la dernière :

Que dans le sein de nos ménages
Soit un autel en son honneur ;
Tous les sexes et tous les âges
Doivent un culte à la Pudeur.

2° Les conventionnels-médecins qui ont siégé encore dans les Assemblées après la session de la Convention :

Barailon, savant antiquaire, médecin distingué, membre correspondant de la Société de médecine, couronné cinq fois par cette Compagnie ; toujours sur la brèche lorsqu'il s'agit de sévir contre les dilapidateurs de la fortune publique et contre les agitateurs ; organisateur des Écoles de santé de Montpellier et de Strasbourg ; dévoué comme médecin aux blessés du 5 octobre 1795 ; élu membre du Conseil des Cinq-Cents et à celui des Anciens, où il fait dispenser de la patente les officiers de santé « qui n'avaient pas d'écriteau » ; auteur, enfin, d'ouvrages estimés..., ne fut rendu à la vie privée qu'en 1806, et alla mourir à Chambon, le 14 mai 1816.

Bergoeing est mis hors la loi le 2 juin 1793, mais il a le bonheur d'échapper, et ne reparut à la Convention qu'après le 9 thermidor. Le 18 brumaire l'arrache à la vie publique, et il meurt en 1815. C'est lui qui, dans l'affreuse journée du 28 mai 1795, illustrée par le courage antique de Boissy d'Anglas, pénétra dans la Convention avec une poignée de braves soldats, et en chassa les agitateurs et les assassins.

Bodin, auteur d'un *Essai sur les accouchements*, qui n'eut pas, il faut le dire, grand succès. Après avoir été membre du Conseil des Cinq-Cents, il en sort le 18 brumaire, il devient commandant de la gendarmerie du département de Loir-et-Cher, et meurt à Blois en 1809.

Boussion s'assit au Conseil des Anciens, d'où il sortit en 1798, pour se vouer de nouveau à l'art de guérir. Mais le régicide est frappé en 1815, et va mourir à Liége (mai 1828).

Calès, défenseur au Conseil des Cinq-Cents d'un projet sur les Écoles de médecine, auteur d'un projet d'éducation nationale au profit des jeunes filles, échappa à la proscription jusqu'à la fin des Cent-Jours ; mais le second retour de Louis XVIII

le frappa, et il s'éteignit à Liége, en avril 1834, à l'âge de 75 ans. Ce projet d'éducation nationale, imaginé par Calès, est tout parfumé, comme bien on pense, de républicanisme. Calès ne s'occupe ni de musique, ni de dessin, ni de sciences. Il demande qu'il soit établi dans chaque district de la France une maison d'éducation pour les jeunes filles de 8 à 12 ans ; elles seront habillées uniformément, avec des étoffes de la même couleur et du même prix. Ce programme d'éducation est d'une simplicité touchante, et se résume dans ces huit choses : lecture, écriture, français, arithmétique élémentaire, couture, ravaudage, blanchissage, savonnades, cuisine très simple.

Cledel, en sortant du Conseil des Cinq-Cents (20 mars 1797), eut la chance d'aller mourir dans sa ville natale, à Saint-Céré, dans le Lot.

Defrance, également du Conseil des Cinq-Cents, accepta le 18 brumaire, siégea jusqu'en 1803 au Corps législatif, fut nommé directeur de la poste aux lettres de Nantes; mais en se rendant à ses nouvelles fonctions, la diligence qui le portait versa en route et il mourut des suites de l'accident le 6 janvier 1807.

Guillemardet. Son nom est inséparable de la médaille frappée en l'honneur du 10 août 1792, car c'est lui qui la proposa à la Convention, où, du reste, il déploya un zèle ardent pour organiser les hôpitaux militaires. Son rapport sur cette matière est un chef-d'œuvre d'ordre, de logique et de sollicitude pour le soldat. Son titre de conventionnel ne l'a pas empêché d'être nommé sous le Directoire ambassadeur en Espagne (1798), de devenir préfet de la Charente-Inférieure, préfet de l'Allier, et de mourir fou à Moulins, en 1808.

Hardy, membre du Conseil des Cinq-Cents, zélé défenseur du Directoire; président de l'Assemblée le 17 février 1797 ; favorable au coup d'État du 18 brumaire. Il entra au nouveau Corps législatif, et en sortit en 1803 pour remplir les fonctions de directeur des droits réunis. La Restauration le frappe, et lui remet en main la lancette qu'il ne quitta qu'à sa mort arrivée le 25 novembre 1823.

Lanthenas. C'était, suivant l'expression de Marat, « un pauvre d'esprit, qui ne mérite pas qu'on songe à lui ». Ce jugement, porté en pleine Convention (2 juin 1793) par l'Ami du peuple, sauva la vie à Lanthenas, qui était décrété d'accusation avec les Girondins, et qui ne fut rayé de la liste que par cette boutade maratiste. Si Lanthenas n'était pas « un pauvre d'esprit », c'était au moins un rêveur, une véritable fabrique à projets de décrets plus singuliers les uns que les autres. C'est peut-être le conventionnel qui a le plus barbouillé de papier et fait gémir les presses de l'Imprimerie nationale. J'ai eu la patience de réunir les brochures sorties de ce cerveau contemplatif et systématique. J'en ai là vingt, et certainement je n'ai pas tout découvert. Le 13 septembre 1784, il avait soutenu, pour son doctorat,

une thèse à Reims, sur cette proposition : *L'éducation, cause éloignée et souvent même cause prochaine de toutes les maladies*. Vite, il la traduit en français, la fait imprimer avec le latin en regard, et la lance à l'admiration de ses collègues de la Convention, « convaincu, dit-il dans sa préface, que la médecine d'un peuple libre doit être différente de celle d'un peuple esclave, et que, chez le premier seulement, cette science peut être débarrassée de la superstition et du charlatanisme qui la déshonorent depuis son enfance ».

Nommé au Conseil des Cinq-Cents, notre rêveur en sortit en 1797, et mourut en 1799.

Laurent. S'est rendu digne, contrairement à tant de représentants, de la mission qui lui fut confiée, de commissaire auprès des armées de la République. Le 31 mai 1793, enfermé dans Landau avec les troupes conventionnelles, il sort de la place avec 5,000 combattants pour repousser l'ennemi, saisit un fusil, met sur l'épaule la giberne du soldat, et se bat près de cinq heures sans relâche. Un boulet fait frou-frou devant sa tête et emporte sa baïonnette; il court, ramasse son arme et la rapporte triomphalement (*Moniteur* du 9 juin 1793). Réélu au Conseil des Cinq-Cents, il s'oppose courageusement au 18 brumaire, et va mourir dans sa patrie (Strasbourg), après y avoir occupé pendant plusieurs années la place de médecin de l'hôpital militaire (1804).

Pressavin, auteur d'un *Traité sur les maladies des nerfs,* d'un autre *Traité des maladies vénériennes*, et de l'*Art de prolonger la vie.* Elu au Conseil des Cinq-Cents en 1798, il en sortit deux ans après, et vécut tellement ignoré qu'on ne sait ni le lieu ni l'époque de sa mort. Il avait pourtant joué un grand rôle dans la tourmente révolutionnaire. Il était à Lyon lors des massacres qui ensanglantèrent cette ville, et il eut la douleur de voir égorger un malheureux officier qu'il tenait à son bras, et qu'il croyait pouvoir arracher à la fureur des assassins. Pauve Pressavin ! Ses ennemis royalistes ne manquèrent pas de lui imputer à crime cette circonstance, et de l'accuser lâchement d'avoir laissé commettre le meurtre !...

Eschassériaux, jeune, membre très actif, mais très modéré de la Convention, défenseur courageux des émigrés, de leurs parents, de leurs créanciers. Il s'arrangea si bien qu'il parvint sans encombre jusqu'à la Chambre des députés de 1830, et qu'il mourut tranquillement dans sa belle propriété des Arènes, le 6 novembre 1831.

Plaichard-Chollière, du Conseil des Cinq-Cents, fit approuver une résolution relative aux élèves de l'école de Santé.

Vitet, l'un des savants les plus estimés, d'une probité rare, d'un caractère élevé, doué d'une extrême sensibilité, auteur de la *Pharmacopée de Lyon*, de la *Médecine du peuple*, et d'un grand nombre d'autres livres. Nommé au Conseil des Cinq-Cents, il

fut un des rares députés qui, avec Laurent, offrirent héroïquement leurs poitrines aux grenadiers du 18 brumaire. Il mourut à Paris, le 25 mai 1809.

Jard-Panvillier. Membre de l'Assemblée législative, membre de la Convention, au sein de laquelle il se montra, du reste, constamment très modéré et devint, de la part de Marat, le point de mire de violentes attaques ; il se tint assez dans l'ombre, et ne reparut à la tribune qu'après le 9 thermidor. Le Conseil des Cinq-Cents l'appela dans son sein. Dans le mois de mai 1804, il s'agit de décerner au premier Consul le titre d'Empereur. Notre conventionnel se fait mettre dans la commission, se fait nommer rapporteur, et conclut pour l'affirmative. Cela lui valut le titre de baron. L'année 1808 le trouve président à la Cour des Comptes. Puis, le 5 avril 1814, il adhère à la chute de l'Empereur ; puis, l'année suivante, il signe une adresse en faveur du rétablissement de l'Empire ; puis, le 3 mai 1816, il vient parler à Louis XVIII de son dévouement à la famille des Bourbons, laquelle le place dans la Chambre des députés. Il mourut béatement à Paris au mois d'avril 1822.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Assistance publique.

Création de nouveaux postes d'ambulances urbaines à Paris. — Le Conseil municipal, conformément aux conclusions d'un rapport présenté par M. Strauss sur ce sujet, vient de décider, en même temps que l'amélioration du poste d'ambulance urbaine de l'hôpital Saint-Louis, la création de deux nouveaux postes qui seront situés, l'un rue Comat (rive gauche), l'autre rue Caulaincourt (rive droite) ; à côté de ce dernier poste sera établie, en outre, une station d'ambulances municipales.

Un peu partout.

Le centenaire de Jenner. — Voici cent ans que, le 14 mai, Jenner pratiquait sa première vaccination. Depuis, la méthode a fait les progrès que l'on sait, et malgré les injures et l'hostilité de quelques faibles d'esprit qui s'intitulent antivivisectionnistes, elle a rendu et rendra encore des services considérables à l'humanité, en économisant des millions de vies humaines. En présence de l'acquiescement de tous ceux dont l'opinion compte, à la gloire de Jenner, on ne peut qu'être surpris de voir que son propre pays ne se dispose nullement à célébrer son centenaire. En Allemagne, en Russie, aux États-Unis, on se prépare à rappeler la mémoire de Jenner et de son œuvre au moyen de cérémonies et de réunions, d'expositions et de fêtes ; en Angleterre on ne fait rien. Nul n'est prophète en son pays, dit le proverbe. Les amis de la science anglaise ne peuvent que regretter de constater cette indifférence qui fait un contraste pénible avec l'enthousiasme avec lequel, il y a quelques mois, la nation anglaise, le prince de Galles en tête,

souscrivait une somme importante pour l'offrir en hommage à un individu dont toute la gloire consistait à jouer au cricket depuis un temps très long. Il est infiniment probable que le public ne donnerait pas pour Jenner le centième de la somme qu'il s'est empressé de mettre aux pieds d'un gros homme dont la vie est inutile et dont l'œuvre est parfaitement nulle, encore que ce dieu du cricket soit médecin.

(*Revue scientifique.*)

— On a reparlé ces jours-ci de la maison d'Auber à propos des travaux de terrassement exécutés dans la rue Saint-Georges.

La maison d'Auber a été acquise par le docteur Piogey, mort il y a deux ans ; elle a subi quelques petits changements : le balcon qu'Auber appelait sa campagne (il y avait deux ou trois pots de fleurs) n'existe plus.

On a supprimé une partie de la maison hors de l'alignement, sur la rue Saint-Georges, sans toucher cependant au mur principal, qui porte une grande plaque de marbre commémorative, posée par la ville sur la demande des compositeurs de musique. Le pavillon de la cour a été rasé.

— M. le professeur Behring a adressé à l'Académie de Médecine de Paris une lettre par laquelle il exprime ses plus sincères remerciements à la savante compagnie pour la grande bienveillance avec laquelle elle lui a octroyé la moitié du prix Saint-Paul et témoigne du très grand honneur qu'elle lui a fait en lui accordant une pareille distinction.

Dans une lettre adressée également à l'Académie, M. le Dr Roux exprime sa gratitude profonde au sujet de l'estime qu'elle a montrée pour ses travaux, s'honore d'avoir vu associer son nom à celui de l'illustre auteur de la découverte des antitoxines et déclare que la récompense est au-dessus de ses mérites, puisqu'il n'a fait que suivre M. Behring dans la voie féconde où il venait d'entrer.

— Le docteur Iwaï, médecin en chef de l'hôpital de la Croix-Rouge du Japon à Tokio, qui a accompagné le prince Fushimi au couronnement du tsar, était, paraît-il, très populaire au quartier latin.

Les étudiants qui l'ont vu à leurs cours et à leurs laboratoires, avide de s'instruire des progrès de la science française, ont été aussitôt séduits par la physionomie sympathique, l'œil vif et ardent, l'amabilité souriante du savant japonais.

Sous la conduite de notre compatriote Le Goff, qui lui servait d'interprète, le docteur Iwaï a visité en détail la Faculté de médecine, l'Ecole pratique et ses nombreux laboratoires, l'Hôtel-Dieu, l'hôpital Saint-Antoine, les galeries du Muséum d'histoire naturelle, l'hôpital international du docteur Péan.

Le docteur Iwaï, dans ses visites scientifiques, a eu souvent pour compagnon le docteur Hiraï, médecin-major, qui accompagne le maréchal Yamagata.

L'un et l'autre ont été unanimes à rendre hommage aux progrès réalisés par la science française et au bon fonctionnement de notre service hospitalier. (*Petit Journal.*)

Enseignement élémentaire de la Gynécologie et des maladies vénériennes. — MM. les médecins et chirurgiens de l'infirmerie spéciale

de la maison de Saint-Lazare feront deux fois par an une série de leçons élémentaires sur la gynécologie, la vénéréologie et la syphiligraphie. Chacune des trois parties du cours comprendra six leçons : les leçons auront lieu trois fois par semaine : le cours entier durera donc un mois et demi. Le cours d'hiver sera fait par MM. Le Blond, Verchère, Jullien et Ozenne ; le cours d'été par MM. Chéron, Le Pileur, Barthélemy et Feulard. La date exacte d'ouverture de ces cours sera annoncée ultérieurement.

— Quel est le médecin, l'homme politique, l'écrivain, qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la presse ? Mais le temps manque pour de telles recherches.

Le *Courrier de la Presse*, 21, boulevard Montmartre, fondé en 1889, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les journaux du monde sur n'importe quel sujet.

Le *Courrier de la Presse* lit 6.000 journaux par jour.

Vieux-neuf médical.

Un secret de beauté au XVII[e] *Siècle.* — On a vu maintes fois les femmes inventer les recettes les plus bizarres pour conserver leur beauté. Nous leur en signalons une peu connue, en pratique, paraît-il, au dix-septième siècle. M[me] la Comtesse Digby, une des plus belles femmes de son temps, pour maintenir sa beauté, sa fraîcheur et sa jeunesse, ne se nourrissait absolument que de chapons engraissés avec de la chair de vipère. Elle mourut toutefois assez jeune, prouvant par cette fin prématurée que ce qui est bon à conserver la beauté n'est pas propre à conserver la santé et la vie.

Le traitement de la scoliose par le massage forcé. — Dans une récente communication, M. Delore, qui se croyait l'inventeur du massage forcé pour la cure de la scoliose, a reconnu, avec une parfaite bonne foi, qu'Hippocrate (*Des articulations*, édit. Littré) le connaissait avant lui. Voici comment s'exprime (page 203 et suivantes) le traducteur des œuvres du *Père de la Médecine* :

« On fait des pressions directes avec la paume des mains, en s'asseyant sur la base, en y appliquant le pied ; le plus puissant moyen consiste en un long levier en bois... dont le plein appuie sur la gibbosité garantie par les coussins et dont l'extrémité mobile est mise en mouvement par deux aides dirigés par l'opérateur. »

Cette méthode, vraie perle chirurgicale, était perdue, car au XVII[e] siècle, Cauvin traita d'abord Mme de Montmorency avec une presse à linge, puis au moyen d'un cric qui la refoulait contre un mur, jusqu'à guérison complète. « Ainsi, vous le voyez, ajoute M. Delore, la pensée d'obtenir la décurvation brusque de la colonne scoliotique a germé de tout temps dans l'esprit des chirurgiens ; aujourd'hui, je crois, elle peut recevoir une consécration plus pratique, grâce aux études anatomo-pathologiques, physiologiques et surtout à l'anesthésie. »

Pages humouristiques.

Tire-bouchon.

Anathème à celui qui, dans la symptomatologie des rétrécissements de l'urèthre, a signalé le jet en vrille ou en tire-bouchon

Il a sur la conscience d'avoir troublé sans motif le repos de bien des gens et d'avoir contribué au dérangement de plus d'une cervelle prédisposée.

Il n'est pas d'année où quelque client ne vienne me dire, parfois avec terreur, toujours avec émotion : Je crois bien que j'ai un rétrécissement, je pisse en tire-bouchon.

Je les interroge : tous ont eu la chaude-pisse et tous ont fait des injections. Ces injections qu'ils ont réclamées, multipliées, variées, en choisissant de préférence celles que leur indiquait la quatrième page des journaux, sont devenues un cauchemar, car malgré les promesses de l'affiche, elles passent pour provoquer plus tard des rétrécissements. Quelques-uns, et ce sont les plus malades, ont lu des livres ou des brochures, livres de charlatans en général ; mais en pareil cas la valeur de l'ouvrage importe peu et le meilleur ne vaut rien.

C'est souvent même après une lecture de ce genre que l'inquiétude a commencé, puis a tourné à l'obsession. Un brave homme qui jusque-là avait pissé avec sérénité et satisfaction a lu que le jet en tire-bouchon est un symptôme d'étroitesse ; il se regarde pisser et constate avec un certain frisson que son jet n'est pas droit et rond comme une baguette, mais se tortille plus ou moins. Il se regarde les jours suivants, c'est toujours la même chose, et l'inquiétude grandit. Le sujet est alors tout à fait à point être exploité par un charlatan ou remis en droit chemin par un médecin honnête, et le médecin a souvent plus de peine à démontrer à son client qu'il n'a rien, que le charlatan à le traiter pour un mal imaginaire. Il y aurait là un paragraphe nouveau à ajouter au chapitre si connu de Diday sur les conformations naturelles prises pour des maladies.

En effet, si vous interrogez ces malades, il est tout à fait exceptionnel que vous trouviez chez eux les symptômes d'un retrécissement. Leur jet est gros ; quand ils sont dans un urinoir public ils ne mettent pas plus de temps à pisser que les voisins ; ils n'ont aucune douleur, aucun trouble de la miction.

Il en est, mais c'est exceptionnel, qu'après les avoir interrogés et fait uriner, la simple et formelle affirmation qu'ils n'ont rien suffit à rassurer.

J'ai conseillé à quelques-uns, en riant, de prendre du ventre ; lorsque, selon l'expression populaire, ils ne se verront plus pisser, il y a de grandes chances pour qu'ils soient guéris. Mais le moyen exige du temps, et puis cette race anxieuse est rebelle à l'engraissement.

Chez d'autres, j'ai passé une sonde d'un bon calibre et leur ai affirmé que l'urèthre est absolument normal ; je garde ce moyen pour les obstinés, car il faut en principe s'abstenir de sonder un canal que l'on sait d'avance être sain.

Il y a bien la démonstration anatomique et le raisonnement mathématique. Le jet n'est droit chez personne et se tortille plus ou moins chez tout le monde. L'urèthre par la disposition successive de ses plans se comporte un peu comme un canon rayé, et de plus, à la sortie, les molécules du liquide se dévient pour mieux surmonter la résistance de l'air ; et de l'ensemble de ces inflexions naît la forme en vrille que présente toute veine fluide sortant d'un orifice. Mais, outre que l'on peut s'embrouiller dans cette démonstration,

et c'est peut-être ce qui vient de m'arriver, elle m'a paru produire peu d'effet sur le commun des mortels. Aussi ai-je recours le plus souvent à une démonstration pratique : Je prends une carafe à peu près pleine, je la vide lentement dans une cuvette, et je dis au client : Vous voyez bien que l'orifice est large, que le filet qui en sort représente à peu près la dixième partie de cet orifice, et cependant il ne coule pas droit et se tord comme votre jet à sa sortie de l'urèthre. Ce moyen m'a réussi souvent et ma carafe a déjà rassuré bien des gens.

P. Aubert (1).

NÉCROLOGIE

Le Professeur Germain Sée.

Le Professeur G. Sée, qui vient de succomber (2) à l'age de 78 ans (il était né à Ribeauvillé en Alsace, le 6 février 1818), était une des personnalités médicales les plus considérables de notre temps. On pourra longtemps encore discuter ses procédés si.. personnels de vulgarisation thérapeutique, qu'il savait du reste habilement dissimuler sous le couvert de la science austère, on ne songera pas à contester son sens clinique et sa prodigieuse faculté d'assimilation.

G. Sée avait parcouru tous les degrés de notre profession à grandes enjambées. Le professeur Debove a rappelé, dans le dernier adieu adressé à son collègue au nom de la Faculté, qu'à l'âge de 13 ans, l'enfant ne savait pas encore lire, qu'il apprit seul à connaître les lettres, et que moins de quatre ans après il était reçu bachelier. Ce seul fait montre quelle volonté, jointe à une énergie physique peu commune, avait été généreusement départie par la nature à G. Sée. De cette énergie il fit preuve en maintes circonstances, pendant la longue carrière qu'il parcourut.

Interne des hôpitaux, en 1842 ; Docteur en Médecine, en 1846 ; Médecin des Hôpitaux en 1852, G. Sée fut nommé Professeur à la Faculté de Médecine à Paris, en 1866.

Il venait d'être désigné pour la chaire de thérapeutique laissée vacante par Trousseau, par 13 voix sur 23, en tête d'une liste où figuraient Lasègue, Axenfeld, Hardy, Broca, Vulpian, etc.

« Il se trouva, a-t-on écrit, dès le premier jour, en butte à une hostilité telle, que le doyen de la Faculté dut intervenir pour lui permettre de commencer son cours.

Cette impopularité ne fut que passagère. Non seulement sa haute valeur et son grand talent s'imposèrent à son jeune auditoire ; mais son enseignement eut la bonne fortune de déplaire aux ultramontains de l'époque par ses tendances matérialistes, et il fut le sujet d'une retentissante discussion au Sénat de l'empire.

La jeunesse des écoles, toujours avide d'opposition et éprise de

(1) *Lyon médical.*

(2) Ses obsèques ont eu lieu le 17 mai, à 10 heures, au cimetière Montmartre. Un grand nombre de notabilités de la science, des lettres et des arts y assistaient. M. Debove, au nom de la Faculté, M. Landouzy, au nom de l'Académie, ont parlé sur la tombe de G. Sée.

liberté, le soutint énergiquement ; chacun de ses cours fut marqué d'ovations répétées, et le maître discuté à l'origine devint le plus populaire des professeurs. »

Il fut bientôt nommé professeur de clinique médicale à la Charité en remplacement du Dr Monneret, et élu membre de l'Académie de médecine à la place de Grisolle (27 juillet 1869).

L'année suivante, le professeur Germain Sée fut mêlé à un événement qui eut les plus grandes conséquences pour notre pays : nous voulons parler de la maladie de Napoléon III. Bien des suppositions ont été faites, et beaucoup d'appréciations malveillantes ont été émises sur la science et le talent des médecins français chargés de soigner l'empereur pendant les dernières années de son règne, notamment sur Nélaton : On est allé jusqu'à prétendre que cet illustre chirurgien n'avait pas reconnu la présence d'un calcul dans la vessie du malade. Il serait trop commode de détruire la légende qui s'est à cet égard un instant accréditée, mais nous n'exposerons pas ici notre opinion, nous proposant de traiter tout au long le sujet à une autre place (1).

G. Sée fut appelé plus tard auprès d'une autre tête couronnée.

En 1877, le sultan Mourad le mandait à Constantinople ; il partit, mais en arrivant il trouva le sultan malade, déposé et remplacé par un successeur bien portant ; l'histoire ne dit pas s'il oublia de réclamer ses honoraires...

Le bagage scientifique de G. Sée est considérable.

Depuis 1853, époque à laquelle il publia son premier travail important, qui traitait de la *chorée* (danse de Saint-Guy), jusqu'en 1894, où il fit à l'Académie de médecine une communication sur la *ferratine*, pas une semaine, pourrait-on presque dire, ne s'est passée sans que le monde médical ne vît éclore une communication ou un travail nouveau du professeur Germain Sée (2).

On lui doit l'application de médicaments nouveaux, aujourd'hui universellement employés, comme le *salicylate de soude*, l'*antipyrine*, le *convallaria maïalis*, la *lactose*, etc. Quant à la liste de ses travaux, elle est considérable, à en juger par cette simple énumération :

En 1846, paraissaient : Les *Effets du seigle ergoté sur le cœur et la circulation* ;

En 1850, La *chorée et le rhumatisme*, couronné par l'Académie ;

En 1861, Ses leçons sur l'urémie et les pneumonies expérimentales ;

En 1865, Ses leçons sur le sang et les anémies ;

En 1877, Le traitement du rhumatisme par le salicylate de soude.

En 1878, Ses leçons de la Charité sur le diagnostic et le traitement des maladies du cœur.

En 1879, Le traitement de l'asthme par l'iodure de potassium.

En 1881, Les dyspepsies gastro-intestinales.

En 1884, Le diagnostic des phtisies douteuses par les bacilles des crachats, et la phtisie bacillaire des poumons.

---

(1) Dans notre livre en préparation sur les *Morts mystérieuses de l'histoire*.

(2) « Agir, a dit excellemment le professeur Landouzy, impatiemment entreprendre, voir sur l'heure, essayer tout de suite, contrôler immédiatement au laboratoire, était plus le fait de G. Sée que d'attendre les hasards apportés par la pratique médicale, que de s'attarder aux lenteurs inévitables des observations cliniques. Le tempérament de notre confrère l'avait marqué pour être un apôtre de la thérapeutique physiologique, un instaurateur de la pathologie et de la clinique expérimentales. »

En 1885, Du traitement de l'obésité ; la même année : Des maladies spécifiques des poumons.

En 1887, du régime alimentaire ; même année : Traitement de la migraine par l'antipyrine.

En 1889. Les médicaments cardiaques.

Germain Sée a publié, en outre, une série d'articles dans le *Dictionnaire de Jaccoud*, dont les plus importants sont ceux qui ont trait à certaines névroses respiratoires, telles que l'asthme et la coqueluche. Le travail sur la *maladie de Basedow* ou *goître exophtalmique* est particulièrement remarquable. Les idées qu'il exprimait sur la nature de ce mal dès 1878 furent combattues par presque tout le monde médical et abandonnées, et les voilà largement vérifiées depuis ces dernières années, grâce aux travaux les plus récents.

G. Sée a écrit encore, en collaboration avec le Dr Labadie-Lagrave, un *Traité de médecine clinique* en 20 volumes, sans parler de ses nombreuses études dans les journaux de médecine et de la fondation de la *Médecine moderne* (1).

Il faudrait signaler, pour être complet, ses communications à la *Société médicale des Hôpitaux* sur les *analogies de la coqueluche avec la rougeole* ; sur *l'albuminurie croupale*, etc. ; ses communications à l'Académie sur l'influenza faites en 1889 ; et en 1890, sur la prophylaxie de la tuberculose.

En 1890 encore, il publie un travail sur la caféine et sur l'action du chanvre indien dans les maladies de l'estomac. Dans la même année, travail sur l'action de l'antipyrine dans le diabète.

En 1891, il s'occupe de la strontiane dans les maladies du cœur. En 1892, il revient sur les sels de strontium et leur action sur l'albuminurie (2).

En 1893, à l'âge de soixante-quinze ans, il refond son *Traité des maladies du cœur*, et fait paraître un travail sur l'action de la théobromine, une leçon sur l'ulcère de l'estomac et une autre leçon sur l'entérite mucino-membraneuse !

Un tel labeur devait avoir raison de cette constitution, si robuste qu'elle fût, et après avoir lutté contre le mal avec une énergie rare, le vieil athlète dut s'avouer vaincu. Il a pu mourir du moins avec la consolation de laisser après lui une œuvre dont il survivra plus qu'il n'est nécessaire pour préserver son nom d'un injuste oubli.

(1) En 1876, il était nommé professeur de Clinique à l'Hôtel-Dieu et officier de la Légion d'honneur ; en 1880, il fut promu au grade de commandeur.

(2) « Sur bien d'autres sujets encore, de même importance, Germain Sée prit avec autorité la parole à l'Académie. Qui ne se souvient — plus de 10 années pourtant déjà ont passé — de ses communications :

« Sur le traitement de la fièvre typhoïde par le sulfate de quinine et l'alcool à hautes doses ;

« Sur le traitement des bronchites par la terpine ;

» Sur les affections de l'estomac envisagées tant au point de vue de leur diagnostic par la phloroglucine vanilline, qu'au point de vue thérapeutique... » (*Discours du Professeur Landouzy*.)

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

.0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

3e ANNÉE. N° 12. 15 JUIN 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS MÉDICALES

La mort de Napoléon III est-elle due au chloroforme?

Un incident nouveau a failli raviver une polémique qui paraissait définitivement enterrée. Dans l'article sensationnel, où était grandi plus que de raison le rôle joué par Germain Sée, en 1870, au Palais des Tuileries, le Dr Barré n'avait pas craint de porter les plus graves accusations contre sir Thompson, le chirurgien anglais qui avait opéré Napoléon III à Chislehurst.

« Cette néfaste opération (la lithotritie), écrivait notre confrère, fut pratiquée par le chirurgien anglais qui fit le broiement (de la pierre) trois jours de suite, et tint, *pendant ce laps de temps*, l'Empereur constamment sous l'action du chloroforme. Au moment même où le malade expirait, il y avait encore une nouvelle dose de chloroforme pour l'endormir. Il avait souffert le martyre. Il a été reconnu par l'autopsie que, à ce moment même, l'opération avait encore de grandes chances de réussite, si elle avait été faite prudemment par des mains exercées, et, surtout, si le chloroforme n'avait été administré d'une façon aussi imprudente. »

Nous n'avons pas à prendre la défense du chirurgien anglais, qui, du reste, a déjà répondu (1) aux imputations dirigées contre lui. Mais fidèle à notre principe de tenter, avant tout, de dégager la vérité des légendes qui la dénaturent, nous avons cherché, en nous référant aux seuls documents, à bien établir la valeur des allégations formulées contre un praticien avec lequel il est permis de différer d'opinion, mais dont nul ne saurait songer à mettre en doute la grande habileté technique...

Quelques préliminaires sont indispensables pour bien faire

(1) Dans le *Figaro*.

comprendre les conditions dans lesquelles devait se faire l'opération pratiquée sur Napoléon III au mois de janvier 1873.

Dès le mois de juillet 1872, le baron Corvisart avait été d'avis de procéder à une exploration et même à une opération,

Nous croyons savoir que Nélaton se rendit à Londres à cette époque-là, et qu'il avait emporté avec lui tous les instruments nécessaires. Mais l'Empereur ne se prêta même pas à un simple examen.

Cependant le mal empirait de jour en jour, et « l'Empereur était souffrant au point de ne plus descendre pour dîner (1) ». Le jeudi 27 décembre, le malade éprouva des douleurs presque intolérables. C'est alors que fut décidée l'opération, « à la suite d'une consultation générale de tous les médecins, conformément à l'avis émis, huit mois auparavant, par MM. Corvisart et Conneau. Sir W. Gull étant d'avis d'opérer à Londres, lord Gainsborough offrit sa maison. Mais il ne fut pas donné suite à ce projet, le docteur Thompson ne partageant pas cette opinion (2). »

Le Dr Thompson avait été appelé pour la première fois auprès du souverain déchu vers le mois de juillet 1872. Il a raconté lui-même à la suite de quelles circonstances. Son témoignage est d'un trop grand poids pour que nous lui substitutions des documents dont la source ne laisse pas que d'être suspecte.

Voici donc le texte original de sir Thompson, tel qu'il se trouve à la page du *Catalogue to the Collection of Calculi of the Bladder*, publié à Londres en 1893.

No	Date	Age	Lithotrity. Name	Nature and number of calculi	If Death followed
311	1873	65	Napoléon III	Phosphatic : rather large	Death

His Majesty suffered severely with symptoms for some years, and when urged to submit to examination by his medical attendants in Paris, he had declined. About six months before the present date, the summer of 1872, I was called to see the Emperor, and did so in consultation with Sir Wm. Gull. We then urged him to te sounded, but again he refused to comply. He allowed me to pass a soft catheter, and I ascertained that there was no residual urine, wich confirmed me in my belief that the symptoms were due to calculus. When again summoned on the present occasion, about Christmas 1872, I found that his health had become very feeble, and being now confined to the house by local pain, examination of the bladder

(1) Francis Aubert. *Le Journal de Chislehurst*, Paris, 1873.
(2) Francis Aubert. *Loc. cit.*

was for the first time permitted. I sounded the patient in presence of his of own physicians, Dr Conneau and Dr Corvisart, together with Sir Wm. Gull, finding a phosphatic stone of the form and size of a large date. It was agreed to operate by lithotrity. Two sittings, on January 2 and 6, under chloroform, given by Mr Clover, were successful in removing half the stone. The day after he became drowsy, evidently from impaired renal function ; and this condition gradually became more marked, and he died very suddenly on the third day after the second sitting, on January 9.

On the following day the autopsy was made by Professor Burdon Saunderson, assisted by my friend John Foster, in presence of all the medical attendants. The following is the official statement wich was then and there signed by all present, Sir Wn. Gull having been compelled to leave for London before the examination was completed.

Official Statement.

The autopsy was made by Dr Burdon Saunderson, professor of Physiology at University College.

The most important result of the examination was, that the kidneys were found to be involved in the inflammatory effects produced by the vesical calculus (wich must have been in the bladder several years) to a degree wich was not suspected, and if it had been suspected could not have been ascertained. The disease of the kidneys was of two kinds : — There was, on the one hand, dilatation of both ureters,and of the pelves of both kidneys. On the left side the dilatation was excessive, and had given rise to atrophy of the glandular substance of the organ. On the other, there was subacute inflammation of the uriniferous tubes wich was of more recent origin.

The parts in the neighbourhood of the bladder were in a healthy state. The mucous membrane of the bladder and prostatic urethra exhibited signs of subacute inflammation. but not the slightest indication of injury. In the interior of the bladder was found a part of a calculus, the form of wich indicated that half had been removed. Besides this, there were two or three extremely small fragments, none of them larger than a hemp seed. This half-calculus weighed about three-quarters of an ounce, and measured 1 1/4 inch by 1 5/16 inch.

There was no disease of the heart, nor of any other other organ excepting of the kidneys. The brain and its membranes were in a perfectly natural state. The blood was generally liquid, containing only a few small clots. No trace of obstruction by coagula could be found either in the venous system,in the heart, or in the pulmonary artery. Death took place by failure of the circulation, and was attributable to the general constitutional state of the patient. The disease of the kidneys of wich this state was the expression was of such a nature and so advanced that it would in any case have shortly determined a fatal result.

Signed by all present :

J. Burdon Saunderson, M. D.
Dr Conneau.
D^r Le baron Corvisart.
Henry Thompson.
J. T. Clover.
John Foster.

Camden Place, Chislehurst :
Jan. 10, 1873.

Nous faisons suivre le texte anglais de la traduction fran-

çaise, pour laquelle notre ami, M. Blavinhac, nous a été d'un si précieux secours.

« Sa Majesté souffrait violemment des symptômes (de son affection) depuis quelques années et lorsqu'il devint urgent de la soumettre à l'examen de ses médecins à Paris, elle avait refusé.

Six mois environ avant cette date, pendant l'été de 1873, je fus appelé à voir l'Empereur, en consultation avec le Dr Gull.

Nous décidâmes qu'il y avait urgence à le sonder, mais il s'y refusa. Il me permit (cependant) de passer une sonde molle et cet examen me convainquit qu'il ne restait pas d'urine dans la vessie, ce qui me confirma dans l'idée que les symptômes étaient dus à un calcul.

Lorsque je fus appelé de nouveau dans le voisinage de Noël de 1873, je constatai que sa santé était devenue très mauvaise et qu'il était forcé de garder la chambre à cause de la douleur locale qu'il éprouvait. L'exploration de la vessie fut permise pour la première fois : je sondai le malade en présence de ses propres médecins, les Drs Conneau et Corvisart, et le Dr Gull. Nous trouvâmes, avec ce dernier, une pierre phosphatique de la forme et de la dimension d'une grosse datte. Nous convînmes de lui faire l'opération de la lithotritie. Pendant deux séances, l'une en date du 2 janvier, l'autre du 6, il fut soumis à l'anesthésie par le chloroforme, administré par M. Clover. Nous réussîmes (dans ces deux séances) à enlever la moitié de la pierre. Le lendemain, il tomba dans un état comateux, dû évidemment à un mauvais fonctionnement des reins. Cet état s'aggrava graduellement et il mourut tout à fait brusquement le troisième jour, après la seconde séance, c'est-à-dire le 9 janvier.

Le jour suivant, l'autopsie fut faite par le Dr Burdon Saunderson, assisté de mon ami John Foster, en présence de tous les médecins. Ce qui suit est le procès-verbal officiel de ce qui fut fait et qui fut signé de tous les médecins présents, Sir William Gull ayant été obligé de partir pour Londres avant que l'examen fût terminé.

Rapport officiel de l'autopsie.

L'autopsie fut faite par le Dr Burdon Saunderson, professeur de physiologie au Collège de l'Université.

Le résultat le plus important de l'examen, c'est l'état inflammatoire des reins, effet produit par l'irritation du calcul vésical (qui doit avoir séjourné dans la vessie pendant plusieurs années). Cet état d'inflammation était tel qu'on n'aurait jamais pu le supposer ; en admettant même qu'on l'eût soupçonné, rien ne pouvait donner à cette opinion un caractère de certitude.

Les troubles constatés dans les reins étaient de deux espèces : d'un côté, dilatation des deux urèthres et de l'enveloppe des reins ; à gauche, la dilatation était excessive et avait donné lieu à une atrophie de la substance glandulaire de cet organe ; de l'autre côté, existait une inflammation subaiguë des conduits urinaires, qui était d'origine plus récente.

Les parties voisines de la vessie étaient dans un état satisfaisant ; la membrane muqueuse de la vessie et de la région

prostatique de l'urèthre présentaient des signes d'une inflammation subaiguë, mais pas la plus petite trace de lésion.

Dans l'intérieur de la vessie se trouvait une partie de calcul, dont la forme indiquait qu'il avait été brisé par la moitié. En outre, deux ou trois très petits fragments de la grosseur d'une graine de chènevis. Cette moitié de calcul pesait environ trois quarts d'once (22 grammes) et mesurait un pouce et quart ou et demi. Il n'y avait aucun désordre du cœur ; tous les organes, sauf les reins, étaient sains. Le cerveau et ses membranes étaient dans un état parfaitement normal.

Le sang était généralement liquide et ne contenait que peu de caillots. Aucune trace de l'obstruction par coagulation n'a été découverte, ni dans le système veineux, ni dans le cœur, ni dans l'artère pulmonaire.

La mort a été provoquée par un manque de circulation ; elle doit être attribuée à l'état général constitutionnel du patient. Les désordres des reins, dont cet état était l'expression, étaient de telle nature et si avancés, que, de toute façon, ils auraient promptement amené un résultat fatal.

Signé par tous les (médecins) présents :
J. Burdon Saunderson. — Conneau. — Corvisart. —
H. Thompson. — J. T. Clover. — John Foster.

Nous ferons suivre de quelques détails complémentaires les renseignements fournis par l'honorable Sir Thompson, heureux s'il veut bien nous les confirmer et y ajouter.

La deuxième opération avait été reculée de deux heures, l'empereur ayant éprouvé un malaise nerveux. Elle avait été assez laborieuse au début : un fragment passé dans la région prostatique de l'urèthre bouchait l'orifice vésical et déterminait de vives douleurs. Mais le Dr Thompson avait vaincu l'obstacle avec une grande habileté. Par une chance heureuse, le noyau de la pierre, au lieu d'être très dur, était friable et mou, ce qui rendait le pronostic beaucoup moins sombre.

Néanmoins les symptômes s'aggravèrent ; les urines devinrent sanguinolentes et le mauvais état général fit ajourner la troisième séance. La mort survint presque subitement le vendredi 10 janvier 1873, vers 11 heures du matin....

Ainsi tombe à néant la version qui attribue à une chloroformisation intensive une mort dont les documents ci-dessus donnent une explication pour le moins fort naturelle.

Dr A. C.

ACTUALITÉS MÉDICALES RÉTROSPECTIVES

Le cerveau de Gambetta,

d'après MM. Mathias Duval et Manouvrier.

On a beaucoup glosé sur la mort de Gambetta ces temps derniers. On a notamment rappelé que les amis du grand patriote s'étaient partagés ses restes : l'un s'adjugeant son cœur, l'autre son bras, un troisième son intestin, etc. Quant au cerveau, « l'organe noble », on a dit, et le fait est exact, qu'il avait été déposé au laboratoire de l'Ecole d'anthropologie. C'est M. le Professeur Mathias Duval qui fut chargé de l'examiner. Cet examen n'allait pas vraisemblablement sans difficultés, car le rapport sur « la description morphologique du cerveau de Gambetta » ne fut discuté qu'à la séance du 18 mars 1886 de la *Société d'anthropologie*, soit un peu plus de trois ans après la mort de l'illustre orateur.

Le cerveau de Gambetta avait été moulé par M. Chudzinski et c'est d'après ce moulage que M. Duval put exécuter les différentes figures qui lui permirent de faire connaître les diverses particularités relevées sur le cerveau soumis à son examen. Ces particularités sont d'ordre trop technique pour que nous les reproduisions ici (1). Nous en retiendrons seulement que M. Duval, « sans tenter aucune généralisation », appelait l'attention de ses collègues sur la troisième circonvolution frontale gauche, où se trouve, comme on sait, localisée la faculté du langage, qui présentait chez Gambetta une disposition tout à fait anormale.

Le cerveau de Gambetta offrait, en effet, un type de développement extrême de la troisième frontale, dont le cap était dédoublé, contrairement à ce qui s'observe à l'état normal.

M. Duval terminait son étude par cette conclusion :

« Si je ne craignais d'émettre une proposition trop peu scientifique dans sa forme, je dirais volontiers que ce cerveau me paraît *beau* en ce que ses plis, malgré leur complexité, présentent dans leur disposition une régularité en quelque sorte schématique. »

Trois mois après sa première communication, M. Duval exposait, ses vues, toujours devant la *Société d'anthropologie*,

(1) On les trouvera tout au long exposées dans le travail original de MM. Chudzinski et M. Duval (*Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1886, p. 129 et suivantes.)

sur le *poids de l'encéphale de Gambetta*. La grande autorité qui s'attache à tout ce qui émane du savant professeur de physiologie dit assez quel intérêt présentent les considérations qui vont suivre :

« Douze heures avant l'autopsie, le sujet avait été embaumé, c'est-à-dire injecté au chlorure de zinc. Ce sel astringent a pour effet de ratatiner les tissus en leur enlevant une certaine quantité d'eau. A l'ouverture du crâne, nous vîmes s'écouler une grande quantité de liquide, qui fut perdue et ne put être évaluée. Evidemment l'injection de chlorure de zinc, remplissant les vaisseaux de la dure-mère, avait produit sur l'encéphale une action analogue à celle qu'on observe sur des pulpes végétales fraîches quand on les saupoudre de sel de cuisine ; il se fait une abondante exsudation de liquide.

Dès que le cerveau fut recueilli, nous le plaçâmes immédiatement dans le plateau de la balance disposée d'avance à cet effet ; le poids fut de 1160 grammes.

Le cerveau fut alors placé dans une terrine et le tout suspendu dans une serviette, pour être commodément emporté. A ce moment, MM. Paul Bert et Laborde s'enquirent du poids trouvé ; informés qu'il était de 1160 grammes, ils se récrièrent, en présence d'un poids si faible, et tentés de croire à une erreur dans le pesage. Le cerveau fut aussitôt déballé, et, sous leurs yeux, ainsi qu'en présence du docteur Fieuzal, à l'initiative duquel nous devons l'intervention d'un représentant du laboratoire d'anthropologie dans cette mémorable autopsie, le cerveau fut replacé sur la balance ; le poids fut de 1150 grammes. Evidemment ces manipulations, en comprimant la masse cérébrale, en avaient fait sortir du liquide, et, en pesant le cerveau seul, sans ce liquide, nous devions constater cette perte de poids de 10 grammes.

Le cerveau, pour éviter les déformations des circonvolutions, fut alors arrosé d'alcool, enveloppé d'un linge fin imbibé d'alcool, remis ainsi dans la terrine, et le tout empaqueté comme précédemment. Pendant le trajet en chemin de fer, de Ville-d'Avray à Paris, puis en voiture, de la gare Saint-Lazare au laboratoire d'anthropologie, ce paquet fut soigneusement porté suspendu à la main, ce qui ne saurait dire qu'il fut entièrement soustrait aux cahots du wagon et de la voiture. A l'arrivée au laboratoire, il fut soigneusement pesé : le poids fut de 1090 grammes. Aussitôt cet encéphale fut immergé dans l'alcool.

Evidemment, de ces divers poids ainsi successivement obtenus, il n'en est qu'un que nous devions retenir pour le moment, c'est celui de 1160 grammes, donné par la pesée faite immédiatement après l'extraction. Ce poids représente-t-il le poids réel du cerveau ? Non certainement, ainsi que nous l'avons fait pressentir en insistant sur ce fait que le sujet avait été injecté au chlorure de zinc, et que ce sel avait amené l'exsudation d'une grande quantité de liquide, perdu au moment de l'ouverture du crâne, liquide dont la masse venait diminuer d'autant le poids cérébral.

Était-il possible de reconstituer après coup le poids cérébral primitif, naturel, c'est-à-dire tel qu'on l'aurait trouvé à l'autopsie, si le sujet n'eût pas été embaumé au sel de zinc ? Nous avons pensé

que la chose était à tenter, et nous avons à cet effet institué une série d'expériences. »

De ces expériences il résultait que le poids réel du cerveau de Gambetta devait être d'environ 1246 grammes.

Ainsi le poids du cerveau de Gambetta se trouvait être inférieur à la moyenne; fait d'autant plus intéressant, comme s'empressa de le faire remarquer M. Manouvrier, qu'il constituait une assez rare exception à cette règle très générale : que le poids de l'encéphale, chez les hommes distingués par leur intelligence, est très notablement supérieur à la moyenne.

« Il n'est plus permis de douter aujourd'hui, écrivait M. Manouvrier (1), de la relation importante qui existe entre l'intelligence et le développement quantitatif du cerveau. La réalité de cette relation est démontrée par une foule de comparaisons entre les différentes espèces d'animaux, entre les anthropoïdes et l'homme, entre les peuples sauvages et les civilisés, entre les imbéciles et les hommes ordinaires, entre ceux-ci et les hommes distingués par leur intelligence. Chez ces derniers, un grand poids cérébral est la règle ; un poids cérébral inférieur à la moyenne est une rare exception, très rare si l'on ne tient pas compte, ainsi qu'on l'a fait trop souvent, des cerveaux d'hommes remarquables morts à un âge très avancé, alors que le cerveau peut avoir perdu jusqu'à des centaines de grammes de son poids. Je n'insisterai pas davantage sur ce sujet que j'ai traité dans un mémoire spécial (2), je ne veux pas conclure du reste, de l'infériorité du poids cérébral de Gambetta, que celui-ci était d'une intelligence au-dessous de la moyenne : le poids n'est pas tout dans un cerveau. Gambetta pouvait avoir et avait certainement de nombreuses qualités cérébrales qui lui conféraient une supériorité physiologique à certains égards, mais il n'est pas moins évident qu'il manquait d'une qualité cérébrale dont peu d'hommes remarquables sont dépourvus et que ce défaut devait correspondre de son côté à une certaine infériorité psychologique. En d'autres termes, quelles que fussent les qualités d'esprit de Gambetta, il était dépourvu de celles qui correspondent à la supériorité du poids cérébral, et qui doivent être importantes, puisque la supériorité en question fait si rarement défaut chez les hommes illustres ou simplement connus comme s'étant élevés au-dessus du vulgaire (3).

(1) *Revue philosophique*, avril 1888.

(2) *Mémoire sur l'interprétation de la quantité dans l'encéphale et du poids du cerveau en particulier.* (*Mém. de la Soc. d'anthropologie de Paris*, 2e série, t. III.)

(3) « Gambetta, a encore écrit M. Manouvrier, n'est pas le seul homme doué de plusieurs qualités intellectuelles brillantes et qui ait eu un petit cerveau ; j'ai déjà dit pourquoi ces rares exceptions ne détruisaient en rien la signification indiquée d'ailleurs. Mais analysons un peu plus profondément ce cas particulier. Gambetta avait une bonne mémoire ; c'est une faculté que personne n'a songé à rattacher à la quantité cérébrale. Gambetta était orateur ; il avait une *vaste* circonvolution du langage. Cette partie de son cerveau fait une forte saillie sur le moulage intracranien. Il y avait là, évidemment, une quantité considérable de cellules, et la quantité, comme je le disais plus haut, pèse et tient de la place. Eh bien ! supposons que Gambetta eût toutes les qualités intellectuelles possibles : sans doute, alors, toutes les circonvolutions ou du moins la plupart d'entre elles, et de beaucoup plus grandes que la troisième frontale, eussent eu un grand développement. Alors cette dernière n'eût plus fait saillie; mais le cerveau eût été lourd et volumineux. Il ne

Parmi les 45 hommes de cette catégorie dont on a pesé les cerveaux, il s'en trouve seulement trois qui, morts avant l'âge de soixante ans, ont présenté un poids encéphalique inférieur à la moyenne. Ces trois hommes sont G. Harless, physiologiste, Senzel, sculpteur, et Gambetta. Parmi les 35 hommes de la même catégorie dont j'ai calculé le poids cérébral d'après les capacités de leurs crânes (collections de Gall et Dumoutier), moyen d'évaluation moins sujet à l'erreur que le pesage direct du cerveau, six seulement sont restés au-dessous de la moyenne, à savoir: Roquelaure, évêque, aumônier de Louis XIV, de Terrin d'Arles, antiquaire, Alxinger, poète allemand, Cerachi, statuaire, et Wurmser, général autrichien célèbre par ses défaites. Cela prouve qu'on peut être évêque, général, statuaire, etc., sans avoir un gros cerveau; que l'on peut devenir, comme Gambetta, avocat de talent, député, ministre, chef de parti, sans posséder toutes les qualités cérébrales. Il n'y a là rien d'étonnant au point de vue psychologique et rien d'offensant pour la mémoire d'un homme d'Etat dont on peut avoir admiré l'éloquence et le patriotisme, sans conserver pour lui une sorte de culte fétichiste. C'est formuler une opinion absolument scientifique, et dont personne ne saurait être blessé que de dire : Quel qu'ait été Gambetta, il eût été supérieur à ce qu'il fut au point de vue psychologique, si à ses autres qualités cérébrales, se fût jointe une supériorité pondérale....

L'anatomie comparative, en effet, montre que l'accroissement du poids cérébral, indépendamment de la masse du corps, possède au point de vue psychologique une valeur propre. L'homme ne possède sur les autres animaux aucune supériorité anatomique plus marquée que celle du poids cérébral (étant tenu compte de sa taille) et il est légitime de considérer cette supériorité comme corrélative à celle de son intelligence. Il n'y a peut-être pas de caractère cérébral pouvant être rattaché d'une manière plus générale à la supériorité intellectuelle considérée dans son ensemble, si ce n'est la perfection de la circulation, de la nutrition du cerveau. Nous pouvons juger avec une facilité relative des effets psychologiques des modifications de ce dernier ordre, car nous les voyons se produire successivement chez un même individu et nous pouvons en produire à volonté au moyen de certains *ingesta*, tels que le café au moyen duquel nous pouvons accroître notre activité cérébrale. Gambetta me semble avoir été remarquablement doué sous le rapport de l'activité, de la rapidité du fonctionnement cérébral, qualités éminemment favorables à l'orateur. Mais il s'agit là peut-être bien plus de cette forme de supériorité psychique ordinairement désignée sous le nom de *facilité*, de *brillant*, etc., que de la forme désignée de préférence sous le nom de puissance intellectuelle, de profondeur, etc. Une supériorité pondérale du cerveau (toujours à masse organique égale) comporte une supériorité numérique des éléments

---

l'était pas : j'en conclus que Gambetta pouvait avoir beaucoup de qualités cérébrales mais qu'il ne les avait point toutes, car le fait qu'une qualité cérébrale manquait à Gambetta ne constitue pas une preuve que cette qualité, possédée par presque tous les grands hommes, n'est qu'illusoire. Je conclus enfin, pour témoigner de mon respect envers la mémoire d'un orateur patriote, qu'on peut être un homme très remarquable et ne point posséder cependant, sans exception, toutes les qualités cérébrales ». (*Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1886, p. 411-412).

cellulaires, la possibilité de connexions et d'arrangements supérieurs en nombre, en complexité, et corrélativement de correspondances, d'associations, de combinaisons psychiques plus variées, plus complexes et plus parfaites en un mot... »

Une circonvolution qui travaille beaucoup tend-elle à acquérir un plus grand développement, se demandait ensuite M. Manouvrier.

« C'est là une question importante, poursuivait le distingué anthropologiste, sur laquelle l'étude de la troisième circonvolution frontale gauche de Gambetta devrait jeter quelque lumière, car cette circonvolution constituait chez notre orateur un véritable organe cérébral *professionnel*. Or le moulage intracranien de Gambetta présente, au niveau de la partie postérieure de la troisième frontale gauche, une saillie manifeste, une véritable « bosse » qui enchanterait les phrénologistes s'ils n'avaient placé par malechance en cet endroit « l'organe du vol ». Cette saillie est visible sur le contour du moulage intracranien de Gambetta, représenté dans la figure 2 de notre mémoire sur le cerveau de Bertillon. Elle prouve tout au moins que l'organe cérébral *professionnel* de Gambetta était non seulement très développé quant à sa forme, mais qu'il était aussi très développé en volume relativement aux parties voisines. Cela peut donner à réfléchir aux détracteurs du volume ou du poids cérébral, qui attribuent à ces qualités une certaine grossièreté comparativement à la forme des circonvolutions, comme s'il ne s'agissait pas toujours, au fond, d'une question de quantité. Avec quelques autres circonvolutions aussi développées que la partie postérieure de sa troisième frontale gauche, le cerveau de Gambetta eût atteint un poids supérieur à la moyenne, mais l'organe cérébral du langage articulé est une trop minime partie de l'encéphale pour que son poids puisse exercer une influence notable sur le poids encéphalique total... »

Toutes ces constatations ne manquent pas d'intérêt, encore ne faudrait-il pas leur attribuer une valeur trop exclusive : ces seules données ne pouvant, en tout état de cause, nous autoriser à formuler un jugement définitif sur tel ou tel personnage qui se sera illustré à des titres divers.

Ce n'est évidemment que par des recherches multipliées et comparatives, portant sur un grand nombre de cerveaux, qu'on arrivera à asseoir sur une base solide cette science, encore jeune mais si pleine de promesses, qu'est la cranioscopie. Peut-être objectera-t-on que l'étude du cerveau de Gambetta ne prouve pas d'une façon absolue qu'il existe une relation nécessaire entre la puissance intellectuelle et la capacité de l'encéphale, si tant est qu'on considère l'intelligence comme une chose abstraite ; mais tous les esprits raisonnables se rallieront à l'opinion exprimée par M. Manouvrier que si Gambetta fut doué de qualités exceptionnelles, son intelligence,

prise dans son ensemble, présenta du moins quelques lacunes.

Ce n'est pas diminuer la valeur intellectuelle d'un homme tel que Gambetta que de la soumettre au creuset de l'analyse.

A. C.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Toxicologie.

Contribution à l'étude toxicologique de l'exalgine.

Par le Dr Georges Weber.

Si l'exalgine a été soigneusement étudiée tant en France qu'à l'étranger, au double point de vue de sa préparation et de ses propriétés physiologiques et thérapeutiques, le chapitre de la toxicologie demeure ouvert.

Dans une bonne thèse écrite sous les auspices de MM. Dujardin-Beaumetz et Bardet, le docteur Gaudineau rapporte les expériences faites sur les animaux par M. Binet, de Genève, et par lui-même. L'auteur ajoute qu'il n'a pu déterminer le coefficient toxique de l'exalgine chez l'homme ; car, dans ses expériences chimiques, il s'en est tenu aux doses normales du médicament.

D'autre part, c'est à peine si, dans nos recherches bibliographiques, nous avons trouvé la relation de trois cas d'empoisonnement par la méthylacétanilide. Encore deux de ces cas paraissent-ils relever de l'imagination de leurs auteurs ! Les voici, néanmoins, brièvement mentionnés.

Dans un article sur *les dangers de l'exalgine* le docteur Prévost, de Genève, cite un cas d'empoisonnement qui aurait été publié par le *British Medical journal* du 3 février 1890. Le malade s'était rétabli rapidement. L'un des auteurs de cette observation, U. Loyd Jones, professeur de physiologie à la Faculté de Leeds, consulté par M. le docteur Bardet, répondit à celui-ci qu'il n'admettait nullement les conclusions de son collaborateur, M. Bokenham, et qu'il attribuait les accidents constatés à l'état de constipation de la malade. Ajoutons que celle-ci prenait, par jour, 1 gr. 20 d'exalgine !

Le docteur C. Ainslie Johnston a également publié dans le *British Medical Journal* un cas d'intoxication par l'exalgine prise, à petite dose, en solution alcoolique. M. le docteur Bardet ayant voulu connaître l'opinion du pharmacologiste Fraser sur ce cas anormal, reçut la réponse suivante : « J'ai lu le cas de M. Johnston, du prétendu empoisonnement par l'exalgine, et je pense qu'il ne doit pas être accepté sans examen, car il me paraît y avoir des erreurs manifestes dans la description du cas. Les symptômes ressemblent, en effet, plutôt à ceux de l'empoisonnement par le whisky que par l'exalgine ».

Permanganate de potasse en injections hypodermiques contre l'empoisonnement par la morphine.

Le Dr Körner, de Magdebourg, ayant eu l'occasion de voir une malade qui avait absorbé, deux heures auparavant, une dose de 50 centigrammes de morphine, la trouva dans un coma profond ; à cause de la contraction invincible de la mâchoire, le lavage de l'estomac ne put être pratiqué ; M. Körner se rappela alors que le permanganate de potasse avait été proposé comme antidote de la morphine ; il injecta alors hypodermiquement une pleine seringue de Pravaz d'une solution de 4 grammes de permanganate de potasse dans 30 grammes d'eau distillée. Peu de temps après l'injection, il se produisit un arrêt brusque de la respiration et du pouls, avec cyanose. Le massage de la région cardiaque et les tractions rythmées de la langue vinrent à bout de cet état alarmant. M. Körner attribue en partie la guérison de sa malade au permanganate de potasse, mais il estime que la dose excessive injectée a été cause des accidents observés ; en conséquence, il conseille de modérer la dose de permanganate de potasse et de se servir d'une injection à 4 ou 5 pour 100.

Arthur Luff (de Londres), après avoir rappelé les expériences qui ont été faites à ce sujet par William Moor à New-York et par Nathan Raw en Angleterre, déclare qu'il a cru nécessaire d'examiner de plus près si le permanganate de potasse est capable de détruire la morphine avant qu'il soit lui-même attaqué par le contenu de l'estomac. Il a donc pris des matières vomies, y a mis d'abord de la morphine, ensuite du permanganate de potasse comme antidote et il a examiné si, après avoir mélangé le tout, il pouvait retirer de la morphine non altérée. Dans quatre expériences il n'a jamais pu retrouver de morphine non décomposée ; il estime donc que le pouvoir d'antidote du permanganate de potasse contre l'opium et la morphine est démontré. Dans le cas d'empoisonnement par injection hypodermique de morphine, l'injection hypodermique de permanganate ne serait d'aucune efficacité. Il faudrait alors laver l'estomac avec une solution faible. (*The British Medical Journal*, 16 mai 1896.)

Le vinaigre antidote de l'acide phénique.

(E. Carleton, *Le Mouv. thér. et méd.*, 1 fév. 1896, p. 1314.)

« Appliqué sur une surface cutanée ou muqueuse qui vient d'être brûlée par de l'acide phénique concentré, il ferait disparaître aussitôt la blancheur caractéristique ainsi que l'anesthésie produite par cette substance et empêcherait la formation de l'eschare consécutive à la brûlure. »

Un cas d'empoisonnement mortel par le pétrole.

M. Johanessen rapporte, dans le *Berlin klin. Woch.*, l'histoire d'une fillette de 2 ans qui, à la suile de l'ingestion de pétrole, présenta peu après un état comateux avec dyspnée et affaiblissement du cœur ; quelques heures après, la mort survint.

La quantité de pétrole ingérée n'a pu être déterminée ; c'eût été un point important à connaître, la mort s'étant produite avec une rapidité inusitée.

Comprimés de Vichy

GAZEUX

AUX SELS DE VICHY-ÉTAT

Mettre à la portée de tous le moyen de préparer soi-même, au moment du besoin, de l'*Eau de Vichy* artificielle gazeuse, voilà le but atteint par les « *Comprimés de Vichy* ».

Tout le monde sait que la *Compagnie Fermière de l'Etablissement thermal de Vichy* extrait des Eaux des *Sources de l'Etat les sels naturels* qu'elles contiennent. Le mode opératoire suivi pour cette extraction est des plus intéressants et basé sur des données absolument scientifiques. En somme, on obtient, par ce procédé, un mélange de bi-carbonates de soude, de potasse, de chlorure de sodium, de phosphate de soude, etc..., qui composent les sels naturels de Vichy, si connus sous le nom de *Sels Vichy-Etat*.

Afin de rendre encore plus pratique et plus commode l'emploi de ces sels, on a songé à les utiliser sous forme de petites pastilles parfaitement dosées, auxquelles on a donné le nom de « *Comprimes de Vichy* ». Préparées simplement avec les *sels naturels de Vichy* et rendues effervescentes, ces pastilles sont comprimées *à sec* au moyen de machines spéciales qui permettent de supprimer complètement l'emploi de la gomme ou d'un mucilage pour donner de la cohésion à la masse. On a donc ainsi sous un volume très restreint les principes minéraux contenus dans les *Eaux de Vichy*, et, grâce au mode de préparation suivi, les propriétés curatives inhérentes à chacun de ces principes sont conservées dans leur intégrité.

Les avantages présentés par les « *Comprimés de Vichy* » sont dignes d'être signalés ; les voici résumés :

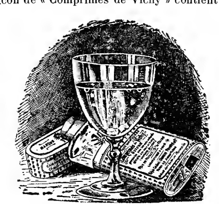
1° *Dosage rigoureux.* — Chaque « *Comprimé de Vichy* » contient en effet 33 centigr. de sels naturels extraits des *Eaux de Vichy* (Sources de l'Etat).

2° *Emploi pratique et très économique.* — Pour préparer son eau minérale, il suffit de faire dissoudre, au moment du besoin, 4 ou 5 « *Comprimés de Vichy* » dans un verre d'eau ordinaire.

3° *Volume très restreint.* — La dimension minime des « *Comprimés de Vichy* » permet d'en avoir sur soi et toujours à sa disposition

4° *Transport facile ; conservation parfaite.*

Chaque flacon de « Comprimés de Vichy » contient 96 « Comprimés ».



DÉPOTS GÉNÉRAUX :

G. Prunier et Cie, 23, Avenue Victoria, Paris.

Compagnie Fermière de Vichy, Paris et Succursales.

Chassaing et Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.

Sirop d'Acide Phénique

du Dr Déclat.

Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.

Glyco-Phénique

du Dr Déclat.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat* ».

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

A l'autopsie, on retrouva dans le tube digestif des traces de pétrole ; mais on ne constata aucune lésion caractéristique dans les poumons, dans les reins ni dans le cœur.

Deux cas d'intoxication par la glycérine.

M. Antichievich avait injecté à un enfant de 8 ans, atteint de tuberculose osseuse et abcès froid, 15 c. c. d'une émulsion d'iodoforme glycériné à 10 0/0. Le même jour, l'enfant présenta des phénomènes de néphrite aiguë avec fièvre, de l'albumine, des cylindres et des débris épithéliaux dans son urine, qui contenait aussi un certain nombre de globules rouges. Trois semaines après, ces phénomènes avaient complètement disparu.

Chez un autre enfant, âgé de 11 ans, tuberculeux lui aussi, auquel on avait injecté dans un abcès froid 18 c. c. d'iodoforme glycériné à 10 0/0, les mêmes phénomènes morbides ont apparu, mais moins intenses.

L'auteur attribue cet accident à l'intoxication par la glycérine et conseille ou de remplacer la glycérine par de l'huile d'olive ou de ne faire des injections qu'avec 5 à 10 c. c. au maximum à la fois et d'attendre qu'entre chaque injection il se soit écoulé un intervalle de 4 à 6 semaines. (*München. Medizin Wochenschrift.*) — S. F.

Les empoisonnements par le thé.

Il ne faut abuser de rien, même des bonnes choses. M. W. Bullard, de Boston, publie dans le *Journal de médecine et de chirurgie* de cette ville une étude sur le thé auquel il fait jouer un rôle funeste chez les nombreux névropathes des Etats-Unis. Voici, du reste, les conclusions du travail de M. Bullard :

1° L'empoisonnement chronique par le thé produit un état d'irritabilité exagéré du système nerveux, et cela à la fois directement par son action propre sur le système nerveux et indirectement en provoquant des désordres de la digestion.

2° Le système nerveux, par l'usage modéré mais prolongé du thé, devient plus impressionnable aux influences extérieures, ce qui favorise la production des névroses fonctionnelles ou les entretient.

3° Le thé ne saurait provoquer des lésions fonctionnelles du système nerveux, mais il aggrave probablement les symptômes lorsque ces lésions existent.

4° Il n'est pas prouvé que le thé, à lui seul, puisse occasionner des névroses fonctionnelles sérieuses chez des personnes non prédisposées. Mais il constitue un facteur important dans la production des névralgies, de l'hystérie et d'autres affections de ce genre.

5° Lorsque le thé est pris habituellement à doses très élevées, les symptômes dyspeptiques surviennent avant que le système nerveux ait subi un dommage irréparable.

6° Dans la migraine et peut-être dans d'autres névroses fonctionnelles, le système nerveux a probablement besoin d'une légère stimulation que le thé procure plus facilement que d'autres substances également accessibles au public ; c'est pour ce motif que les migraineux sont si fréquemment buveurs de thé.

Pharmacologie.

Préparation de l'eau chloroformée.

Comment s'y prendre pour réaliser cette préparation qui semble bien simple ?

M. P. Vigier s'exprime ainsi :

« Pour préparer l'eau chloroformée, il suffit de verser dans un flacon, aux trois quarts plein d'eau distillée, un excès de chloroforme pur, d'agiter pendant une heure, à diverses reprises, le mélange et de laisser déposer le chloroforme jusqu'à complet éclaircissement ; l'eau est séparée du chloroforme par décantation ».

Ce procédé est absolument infidèle. Il donne une eau très variable suivant qu'elle a été plus ou moins agitée.

Pour obvier à ces inconvénients, qui ne sont pas minces dans la pratique, et en attendant qu'un nouveau Codex ou un nouveau Supplément nous apporte une formule légale et officielle, obligatoire pour tous, il y a lieu d'employer la formule de l'Officine de Dorvault, c'est-à-dire de préparer l'eau chloroformée à 1/200e.

Après avoir agité le mélange dans un flacon rempli aux trois-quarts, à huit ou dix reprises dans la journée, au moins 3 ou 4 minutes chaque fois, la dissolution sera complète, et on aura une eau chloroformée très suffisamment chargée, d'un goût agréable, quoique très prononcé, d'une préparation rapide, d'une conservation parfaite, d'une saveur et d'une action thérapeutique qui seront constamment les mêmes. (*La Médecine moderne.*)

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

L'Historique du vésicatoire

Par M. le Docteur Huchard, Médecin de l'Hôpital Necker.

A la dernière séance de la Société de thérapeutique, on a semblé reprocher à l'un de nos collègues de faire appel, pour démontrer l'utilité du vésicatoire, à des observations datant de son internat et de l'année 1870 ; il a même été dit qu'on « pourrait lui opposer un nombre respectable des cas de guérison plus récents dans des conditions analogues, sans application de ce révulsif. »

Il me semble que ce reproche n'est pas absolument fondé : car lorsqu'il s'agit d'une méthode de traitement vieille de deux mille ans, puisqu'elle date d'Asclépiade le Bithynien d'abord, et d'Arétée ensuite (1), on ne saurait trop accumuler les arguments et les exemples puisés même dans les auteurs les plus anciens.

(1) Asclépiade, né à Prusa, du temps de Mithridate Eupator, mort en 99 avant J.-C., s'est occupé beaucoup de la diététique, et s'éleva contre l'abus de certains médicaments, surtout des purgatifs. Arétée, de Cappadoce, vivait à la fin du Ier siècle après J.-C.

Dans un travail des plus remarquables (1), que j'aurai l'occasion de citer encore, M. Galippe nous a même appris qu'Hippocrate, en s'inspirant de l'action des cantharides sur la vessie, les recommandait contre la paralysie de cet organe ; que Galien leur avait attribué un pouvoir diurétique puissant, pouvoir reconnu ensuite par Amatus Lusitanus, Mercurialis, Thomas Willis, et utilisé contre les hydropisies par Scultetus et Cappivaccio, médecin du XVI[e] siècle.

Je vais, à mon tour, encourir plus complètement encore le même reproche, puisque je remonte à plusieurs siècles en arrière, et l'histoire du vésicatoire, que j'aurais voulu faire encore plus complète, est bien instructive, suggestive, allais-je dire, en raison des fluctuations incessantes que cette méthode thérapeutique a subies sans jamais sombrer, à ce point que cette histoire pourrait se résumer dans la formule : *fluctuat nec mergitur*, et qu'elle pourrait être intitulée : Grandeur et décadence du vésicatoire.

Sa *grandeur*, comme je l'ai dit, a commencé dans les temps les plus reculés, où on l'appelait le *summum remedium ;* elle a continué, elle s'est affirmée, au XVII[e] siècle, avec Sydenham qui le recommandait *surtout* dans les fièvres épidémiques de 1674 ; avec Freind, écrivant « qu'une fièvre rebelle peut difficilement cesser sans leur intervention ». La meilleure méthode, dit Sydenham, de combattre la fièvre des toux épidémiques avec pleurésies et péripneumonies symptomatiques, est de saigner du bras, d'appliquer des vésicatoires sur la nuque du cou et de donner tous les jours un lavement. Il recommande encore les vésicatoires dans les hydropisies, dans la petite vérole, qu'il faut appliquer « le soir d'avant le onzième jour, afin de suppléer en quelque sorte à la diminution de la salivation et de l'enflure du visage, et de modérer la fièvre secondaire. »

Huxham, qui vivait au milieu du XVIII[e] siècle, observait la même pratique dans la variole, et il disait « qu'il ne faut jamais dans les péripneumonies négliger les vésicatoires, non seulement utiles par leur vertu atténuante et stimulante, mais encore parce qu'ils évacuent une partie de l'humeur morbifique ».

Au XIX[e] siècle, la grandeur du vésicatoire se continue avec Bouillaud, disant « qu'il renoncerait à croire qu'il fait jour en plein midi plutôt que de méconnaître leur efficacité dans les maladies aiguës de la poitrine » ; avec Velpeau, qui affirmait arriver par ce traitement à la jugulation de l'érysipèle et du phlegmon diffus ; avec Pidoux, qui parlait d'une « cure de vésicatoires » dans la phtisie pulmonaire ; avec Grisolle qui, déjà moins enthousiaste, écrit cette phrase où perce une léger doute : « Une pratique si universellement acceptée doit avoir sa raison

(1) V. Galippe. Étude toxicologique sur l'empoisonnement par la cantharidine et par les préparations cantharidiennes. Paris, 1876.

d'être » ; avec Jules Besnier qui célèbre en 1876, dans le *Journal de thérapeutique*, les bienfaits du révulsif à toutes les périodes de la pleurésie ; avec Peter, qui insiste à bon droit sur l'efficacité de la médication révulsive, et qui appliquait des vésicatoires, petits ou grands, dans nombre d'états morbides. Je citerais encore dans cette rapide énumération quelques-uns de nos collègues, si je n'espérais pas un peu les ramener à une opinion commune, capable de rallier partisans et adversaires du vésicatoire.

Sa *décadence* commence déjà avec Van Helmont qui, dans son livre *De febribus*, regarde les vésicatoires comme très nuisibles et « inventés par un esprit diabolique » ; avec Massaria (de Padoue) à la fin du XVI[e] siècle, en 1591, dans une thèse *De abusu medicamentorum vesicantium et theriacæ in febribus pestilentialibus.*

Un siècle plus tard, en 1699, Baglivi, dans sa célèbre dissertation *De usu et abusu vesicantium*, pose avec une rare sagacité clinique les indications et contre-indications de la révulsion cantharidienne : dangereuse quand les malades ont de la fièvre, et souvent mortelle quand ils ont du délire (1). Van Swieten, ennemi des vésicatoires, ne les emploie dans la pleurésie qu'à la chute de la fièvre et contre la douleur, quand elle est excessive ; il les accuse de « vicier les humeurs et de favoriser la purulence de l'épanchement ». — En 1776, Masdewall émet la même opinion. Puis, se succèdent des opuscules ayant tous le même titre (*De abusu vesicantium*), par Crater d'Erfurth, en 1701, par Bourden en 1739, par Whytt qui, en 1768, les blâme comme « débilitants et parce qu'ils suppriment l'expectoration », par Busch (de Marbourg) en 1780, Hartmann (de Francfort) en 1790, et à la fin du siècle dernier, par Tessier qui soutient une thèse sur « l'inutilité, l'inconvénient et même le danger des cautères ».

La question avait été déjà nettement posée et résolue en 1769 par Costenbader (de Leyde) au sujet de la contre-indication absolue des vésicatoires dans les maladies infectieuses (*De abusu vesicatorium in febribus malignis*). — Vers la même époque, Stoll qui recommandait les vésicatoires dans le rhumatisme articulaire aigu, les angines, les odontalgies, les prescrivait déjà avec réserve dans les pleurésies et les péripneumonies pour les condamner sans appel « dans la fièvre maligne où ils s'opposent, dit-il, au cours des urines ». Et il ajoute : « Je me félicite de m'être heureusement abstenu de ce misérable moyen de guérir les fièvres malignes ». Son commentateur dit ensuite que Stoll a rendu un grand service à l'humanité en démontrant que « ces topiques sont non seulement inutiles, mais qu'ils peuvent être dangereux dans les fièvres (2). »

(1) Citation de Fiessinger (d'Oyonnax).
(2) M. Stoll. Médecine chimique. 1775-1776 (traduit par J. Bobe. Rochefort. an VI).

En 1783, Tralles part de nouveau en guerre contre les vésicatoires, et quoiqu'il leur reconnaisse certains mérites, il cite quelques cas de mort survenus à la suite de leur emploi.

Dans notre siècle, la décadence du vésicatoire se continue avec Chomel (*Clin. méd.*, 1834, t. I) qui, dans la fièvre typhoïde, où on en abusait alors, le condamne parce qu'il « constitue souvent une complication fâcheuse par les ulcérations qui leur succèdent fréquemment dans cette affection » ; avec Louis, en 1835, qui, dans ses recherches sur la saignée, nie au vésicatoire « le pouvoir d'enrayer une inflammation » et qui en proscrit encore l'emploi dans la dothiénentérie ; avec Rostan qui dit du moxa ou du vésicatoire : « mal nouveau ajouté au mal qui existe déjà » ; avec Forget (de Strasbourg) qui n'en parle que comme d'un « moyen sacramentel » qu'on applique par obséquiosité (*Bull. de thérap.*, 1848) ; avec Valleix qui les trouve absolument contre-indiqués dans la pneumonie ; avec Trousseau, qui s'exprime ainsi dans son enseignement : « N'administrez jamais de remèdes susceptibles de faire du mal, surtout lorsque vous pourrez parfaitement vous en dispenser, et le vésicatoire est de ceux-là. »

En 1855, une grande discussion s'élève à l'Académie de médecine sur la médication révulsive, sur le séton ; et l'abus et même le simple usage de vésicatoires ne trouve pas grâce devant la mordante et malicieuse argumentation de Malgaigne.

A une époque plus rapprochée de nous, Dauvergne (de Manosque) publie en 1879, dans le *Bulletin de thérapeutique*, un travail très documenté où il fait vigoureusement le procès du vésicatoire. A cette époque, il disait déjà judicieusement :

« N'y a-t-il pas un danger d'ouvrir les plaies, alors que la science moderne et ses tendances portent à l'occlusion de celles qui existent ou que la chirurgie est contrainte de faire pour éviter une septicémie que l'on croit si dangereuse ? » Il rappelle, à ce sujet, une phrase que Louis écrivait dès 1829 dans ses recherches sur la gastro-entérite, ou fièvre typhoïde : « Sous quelque point de vue qu'on envisage les vésicatoires, on n'y trouve que des inconvénients, sans aucun des avantages qui pourrait les contre-balancer. » Je ne croyais pas avoir si bien traduit la pensée de Louis, vieille de plus de 60 ans, lorsque je disais en conclusion de ma communication à la Société de thérapeutique : « Je connais bien les inconvénients et les méfaits du vésicatoire, mais je n'en vois aucun avantage dans la plupart des maladies. » — Archambault avait déjà dit : « Ma conviction est absolument faite sur la mauvaise influence des vésicatoires dans un très grand nombre de cas, et d'une manière plus concise, je ne suis pas sûr de les avoir jamais vu faire du bien, mais je suis bien certain qu'ils ont souvent fait beaucoup de mal. »

PAGES OUBLIÉES (1).

—

Les obscénités de la Foudre (2),

Par Paul Lacroix (bibliophile Jacob).

En vérité, ce que d'Aubigné regardait comme très authentique et très sérieux, ce qu'il rapportait d'après le récit des témoins oculaires, ne doit pas être mis au rang des contes gaillards et facétieux. Il faut donc croire que la foudre a fait les mauvaises plaisanteries qu'on lui impute. Un savant médecin contemporain s'est préoccupé de ces plaisanteries-là, et à tel point qu'il a voulu prouver que le *tonnerre de Dieu* était le *tonnerre du Diable*. Le fait est assez curieux pour être recueilli et conservé comme une des curiosités de la science.

J.-Ch.-M. Boudin, médecin en chef de l'hôpital militaire du Roule, et plus tard médecin en chef de l'armée d'Italie, auteur d'un grand nombre d'ouvrages remarquables de médecine, d'hygiène, d'hippiatrique, etc., mort il y a peu d'années, avait étudié les effets de la foudre, non seulement au point de vue scientifique, mais encore sous le rapport de la démonomanie. On s'est étonné de trouver une pareille préoccupation (je ne dis pas aberration) chez un savant spécialiste, chez un homme qui était arrivé, par son mérite personnel, à une position aussi élevée dans l'ordre médical. Mais le docteur Boudin n'entendait pas raillerie sur son système *diabolico-tonitruant*. Il a publié un livre que je n'ai pas eu l'occasion de voir, intitulé : *Histoire*

(1) Nous reproduisons, à titre de curiosité, cet article qui n'a pas été, que nous sachions, recueilli dans les œuvres du bibliophile Jacob. Les orages de ces jours derniers lui donneront peut-être un regain d'intérêt. Il sort sans doute de la note plutôt grave du journal mais pour une fois...

(2) Nous joignons ci-dessous à l'article de P. Lacroix quelques notes personnelles, prises au cours de nos lectures, et se rapportant au même sujet.

Chorier, en son *Histoire de la maison de Sassenage*, p. 73, rapporte ainsi une indiscrétion galante de la foudre : « Marguerite de Sassenage étant un jour dans l'une des tours du château de la Bastie, la foudre tomba sur elle et ne fut qu'une menace. Son effet fut le même que Du Bartas a remarqué dans ces vers faits pour un accident semblable :

> Mes yeux jeunes ont vu mille fois une femme,
> A qui du ciel tonnant la fantastique flamme
> Pour tout mal ne fit rien que d'un rasoir venteux,
> Dans moins d'un tourne-main, tondre le poil honteux.

Le duc de Saint-Simon raconte, dans ses *Mémoires*, que le tonnerre étant tombé passa entre les jambes d'une dame : « Après quoi, ajoute-t-il, elle n'aurait plus eu besoin de barbier, si les femmes avaient l'habitude de s'en servir. »

On lit, dans les Lettres de Bussy-Rabutin, un singulier effet du tonnerre : « Je suis fâché, écrit-il à madame de G., le 10 août 1667 (tome III, lettre 6), de l'accident qui est arrivé à la pauvre maréchale de Villeroy ; le tonnerre en veut aux maréchales de France ; car vous savez ce qu'il fit à Rome à la feue maréchale de *** Si vous ne le savez pas, madame, je vous dirai qu'il tomba dans sa chambre fort près d'elle et qu'il lui fit l'office d'un barbier fort adroit dans un endroit que je ne veux pas vous nommer. »

physique et médicale de la foudre et de ses effets sur l'homme, les animaux, les plantes, les édifices, les navires, etc. (Paris, J.-B. Baillière, 1854, in-8.) Je ne pense pas qu'il ait fait entrer dans cet ouvrage, qui ne peut être que très curieux et très intéressant, ce qui formait pour ainsi dire le *cabinet secret* de ses recherches, de ses découvertes et de ses conclusions.

A l'époque où je l'ai connu, en 1852, il avait établi, de toutes pièces, sa théorie sur l'origine de la foudre, sur les tendances et sur les caractères de cette manifestation des démons ou des esprits *obscènes*: c'est ainsi qu'il les qualifiait, le plus gravement du monde. Il était convaincu, disait-il, que Dieu avait mis son tonnerre à la disposition de Satan, et que celui-ci le faisait manœuvrer par une armée d'êtres invisibles, très malins, très malfaisants et très luxurieux. L'arme de guerre, laissée dans les mains de ces méchants diables, aurait produit, selon lui, des malheurs journaliers et incalculables, si les bons anges, les anges gardiens, les esprits purs et célestes, ne se trouvaient pas toujours là pour conjurer les méchancetés des artilleurs ordinaires de la foudre. Voilà comment lui était venu l'idée de son système. Boudin avait donc constaté que, dans la plupart des cas, où le tonnerre frappait des individus de l'un ou l'autre sexe, le phénomène électrique exerçait de préférence son action sur les parties sexuelles des victimes et se livrait quelquefois aux excentricités les plus déshonnêtes. Boudin en vint tout naturellement à supposer que la foudre était un reste de la puissance des mauvais anges que Dieu avait précipités du Ciel dans les Enfers, l'impureté étant un des attributs les plus ordinaires de la nature des démons. En conséquence, il se mit à extraire de tous les ouvrages anciens et modernes, écrits dans toutes les langues du monde, l'historique des accidents causés par la foudre, et surtout la relation détaillée des morts et des blessures qui avaient été le résultat d'une décharge électrique des nuages. On ne peut imaginer quelle étrange variété de faits bizarres, monstrueux, grotesques, et toujours indécents, sembla donner raison à la marotte du docteur Boudin. Depuis les temps les plus reculés, le tonnerre avait fait de très vilaines choses, en foudroyant son monde : la chose était avérée, incontestable. Le docteur avait enfin une base solide pour y bâtir son système diabolique : il posa en principe que le Diable, presque inévitablement, mettait sa marque de fabrique sur les coups de foudre qui atteignaient les hommes ou les animaux. La marque de fabrique était souvent une abominable polissonnerie.

Cependant, certains renseignements manquaient encore au docteur, et les livres ne pouvaient les lui fournir : c'étaient des détails de statistique fulgurante, qui n'avaient pas été enregistrés dans un temps où la statistique n'existait pas encore à l'état de science. Le docteur se demandait si quelque statisticien, s'ignorant lui-même, n'avait pas existé autrefois, au fond d'une

Université d'Allemagne ou d'Italie. Il s'adressa aux tables tournantes, pour lancer sa question dans l'infini ; la réponse lui vint telle qu'il la souhaitait. Il apprit, grâce à l'obligeance d'une de ces tables tournantes, que le statisticien demandé avait vécu à Heidelberg, au commencement du XVIIe siècle, et qu'il suffirait de l'évoquer, pour obtenir de lui tous les documents nécessaires. L'évocation se fit de la manière la plus heureuse : le docteur avait-il besoin d'une indication quelconque, il s'adressait à l'aimable statisticien *décorporé*, prenait son crayon, et tout à coup le crayon marchait, courait, volait au gré d'une force et d'une intelligence mystérieuses : le problème se trouvait ainsi résolu. Le docteur était ainsi en communication perpétuelle avec son secrétaire invisible qui lui rendit les services les plus signalés, et qui l'aida enfin à créer son système du tonnerre infernal. De reconnaissance, il se prit à désirer de voir, sous une forme matérielle, l'Esprit qui n'avait pas de secrets pour lui. C'était demander l'impossible, ledit Esprit n'avait pas le pouvoir de se faire un corps visible et de se montrer aux vivants, mais il tourna la difficulté et dit au docteur de prendre son crayon et de le laisser aller : le crayon alla et dessina un portrait qui était celui du statisticien d'Heidelberg. Depuis lors, Boudin, qui ne savait pas dessiner, dessina sans cesse, sans y changer un trait ou une ligne, le charmant portrait qui se produisait de lui-même sous son crayon.

Le docteur Boudin présenta à l'Académie des sciences deux ou trois mémoires qui n'étaient que l'écho des confidences statistiques de l'Esprit au portrait, et ces mémoires, étrangers, il est vrai, au fameux système des génies obscènes de la foudre offraient les résultats d'un travail tout à fait neuf et extraordinaire.

Quant au système en question, Boudin ne cessa, jusqu'à sa mort, d'y ajouter de nouvelles recherches et de nouveaux documents, qui sont restés inédits, mais qu'il déposait solennellement dans la mémoire de quelques amis. Il avait cru pouvoir établir, sur des preuves certaines, historiques ou scientifiques, que, neuf fois sur dix, le tonnerre, en touchant un être humain, en le frappant à mort, ou en ne faisant que l'effleurer ou l'envelopper, commettait un acte, plus ou moins détestable, de libertinage et d'impudicité !

Dans le cas de foudroiement individuel, par exemple, le tonnerre était entré par le fondement, pour sortir par la bouche, ou réciproquement. Tout corps que la foudre avait ainsi traversé de part en part tombait en décomposition sur-le-champ. L'Esprit malin avait passé par là et fait son œuvre. Il faudrait parler latin pour expliquer les autres désordres que se permettait le Diable-Tonnerre.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Médecine militaire

Les laboratoires militaires. — Le ministre de la guerre a décidé de compléter le service des expertises bactériologiques en créant un nouveau laboratoire dans chacune des villes de Marseille, Bordeaux et Rennes.

Les expertises jugées nécessaires seront demandées au laboratoire le plus voisin selon les indications ci-dessous :

Le gouvernement militaire de Paris, 1er, 2e 3e, 4e et 5e corps d'armée, seront desservis par le laboratoire du Val-de-Grâce.

Le 6e corps et les subdivisions de Chaumont, Langres, Vesoul, Belfort, du 7e corps d'armée, par le laboratoire de Châlons-sur-Marne.

Les 9e, 10e et 11e corps d'armée par le laboratoire de Rennes.

Les subdivisions de Besançon, Lons-le-Saulnier, Bourg et Belley, des 7e, 8e, 13e et 14e corps d'armée, par le laboratoire de Lyon (École du service de santé militaire).

Les 15e et 16e corps d'armée, par le laboratoire de Marseille.

Un peu partout.

— Un croquis de G. Sée, à la vérité peu flatté, mais dont quelques traits ne sont pas trop mal rendus. C'est une *binette*, signée Whirlilly, qui parut dans un journal boulevardier, du vivant du défunt professeur : c'est peut-être sa seule excuse.

« Rébarbative et austère figure de médecin, capable de donner la fièvre aux personnes timides rien qu'en leur tâtant le pouls. Les yeux de Bartholo s'apercevant que Rosine le trompe. La bouche ? Un demi-cercle parfait tracé au tire-ligne entre un nez romain et un menton hollandais. Légendaire à l'École de médecine ; en somme, pas plus sympathique que cela. Se prête à l'interview avec une facilité vraiment amusante : a toujours son opinion toute prête sur la pluie, sur le beau temps, sur le grand lama, sur les comètes, sur la pièce en vogue, sur la bicyclette, sur nos crises intestinales que, sagace, il ne confond jamais avec des crises d'intestin, sur tout ce qu'il vous plaira, enfin, pourvu que vous soyez journaliste et que vous puissiez faire imprimer les réponses du docteur à six cent mille exemplaires. Un détail : l'opinion de M. Germain Sée sur l'argent est qu'on n'en a jamais trop. »

— Voici la statistique des mariages consanguins en France et particulièrement dans le département de la Nièvre.

La moyenne annuelle des mariages en France, durant les vingt-cinq dernières années, est exactement de 286,887, tandis que dans le département de la Nièvre, elle n'est que de 2,566, c'est-à-dire 111 fois moins forte. Ce chiffre paraît faible, comparé au chiffre total des mariages en France, mais néanmoins la Nièvre est un département dont le mouvement de population est assez accentué ; dans le Nord, pour des raisons faciles à comprendre (étendue de territoire, industrie), ce mouvement de population est six fois plus important ; dans les Landes, il l'est beaucoup moins.

La moyenne annuelle des mariages entre neveux et tantes est celle qui est la moins élevée ; elle est de 58,5 pour la France, et 0,2 pour la Nièvre. Ainsi donc, sur 286,887 mariages qui se font chaque année, il y en a 58 entre neveux et tantes, c'est-à-dire 1 sur 4946.

La moyenne des mariages entre oncles et nièces est un peu plus élevée : elle est de 168 par an pour la France, et de 8,4 pour la Nièvre ; ce qui fait pour la France 1 sur 1707. Dans la Nièvre, durant ces vingt-cinq dernières années, il y a eu 10 mariages entre oncles et nièces, tandis qu'il n'y en a eu que 6 entre neveux et tantes.

Les mariages entre cousins germains sont beaucoup plus fréquents. Pendant la même époque, il y en a eu 64,468, ce qui nous donne, pour la France, une moyenne annuelle de 2,930, c'est-à-dire un mariage sur 97. Dans la Nièvre, il y en a eu 585, ce qui fait une moyenne de 26 par an.

— Quelques détails ignorés sur les pharmacies et les pharmaciens russes.

Les pharmacies russes ont à peu près l'aspect des pharmacies françaises ; on y remarque très peu de spécialités étrangères, les droits de douane étant très élevés. Les pharmaciens (*aptéka*) sont censés parler latin, mais la plupart, peu versés dans cette langue, ont de la difficulté à se faire comprendre des étrangers qui se présentent chez eux ; un grand nombre parmi les jeunes pharmaciens ont appris notre langue et savent s'exprimer assez aisément en français.

Ils doivent se conformer aux obligations suivantes :

1° Avoir tous les médicaments indiqués par le Conseil médical de Saint-Pétersbourg ;

2° Ne rien délivrer aux clients sans ordonnance du médecin ;

3° Tenir des livres paraphés par la police médicale ;

4° Conserver pendant trois ans au moins les ordonnances médicales ;

5° Livrer les médicaments au public d'après le tarif officiel ;

6° Ne vendre que des médicaments patentés et approuvés par le Conseil de Saint-Pétersbourg.

Beaucoup de pharmaciens russes sont d'origine allemande ou polonaise ; une curieuse interdiction a été celle faite, en 1882, aux pharmaciens israélites de posséder ou de gérer une officine tout en leur permettant cependant d'habiter en Russie. Cette mesure de rigueur atteignit quatorze pharmaciens juifs, à Saint-Pétersbourg seulement.

— *Encore et toujours les rayons de Roentgen.* — M. Glover Lyon a exposé une culture de bacilles de la diphtérie à l'action des rayons Röntgen à 35° pendant douze heures. Elle a continué à se développer. Une culture pure de bacilles de Koch traitée de la même façon s'est comportée de même. Pendant les expériences il y avait un fort dégagement d'ozone. L'auteur conclut donc que les rayons de Röntgen n'ont aucune influence sur les microbes pathogènes. (*The Lancet.*)

— MM. Abel Buguet et Albert Gascard ont fait, à l'Ecole des sciences de Rouen, des expériences qui leur ont permis de distin-

guer le diamant de ses imitations, sans qu'il soit nécessaire de les enlever de leur monture ; ils se sont servis, pour cela, des rayons de Röntgen, qui traversent les diamants authentiques, de telle sorte que, avec une pose un peu longue, ils ne laissent aucune silhouette, tandis que les imitations, qui ne sont pas transparentes pour les rayons de Röntgen, donnent des silhouettes persistantes, quelle que soit la durée de la pose.

Le même procédé permet de différencier le jais naturel de ses imitations minérales.

A côté de ce procédé, que les auteurs désignent sous le nom de *procédé graphique*, ils en ont utilisé un autre, qui constitue un *procédé optique :* ce procédé consiste à utiliser la fluorescence étudiée par Röntgen. Le diamant et le jais, interposés entre le tube de Crookes et une feuille de papier couverte d'une matière fluorescente (de platinocyanure de baryum, par exemple), projettent sur celle-ci des ombres plus claires que celles qui se montrent avec les imitations.

— Nous apprenons qu'un comité est en voie de formation pour élever un buste au docteur Roux, dont la merveilleuse découverte a depuis quelques mois sauvé la vie à des milliers d'enfants.

Tous ceux à qui l'horrible maladie a failli ravir les enfants seront heureux d'apporter leur obole à l'œuvre généreuse et humanitaire, toute pleine de reconnaissance, que nos amis ont décidé d'élever au grand savant. (*La Patrie.*)

Trouvailles Curieuses et Documents Inédits.

Une Correspondance inédite de Tronchin

(*Suite*) (1)

VI.

A monsieur Charles Bonnet, des Académies d'Angleterre, de Suède et d'Italie, etc.

17 4/9 67.

J'ai tant de preuves de votre amitié, mon bon ami, que je n'ai jamais pu douter de la part que vous voudriez bien prendre à mon affliction. Vous qui sçavez ce que vaut une femme chérie, (2) vous pouvez apprécier ma perte. Vous qui sçavez que

(1) V. la *Chronique médicale* du 15 avril 1896.

(2) L'épouse de Tronchin mourut le 17 août 1767. Elle était, comme nous l'avons dit dans la Préface de ces lettres, la petite-nièce du grand pensionnaire. Jean de Witt. Hélène de Witt était très affectionnée de son mari, bien qu'elle ne fût pas toujours d'humeur égale. Madame d'Epinay, qui la vit à Genève, écrivait à Grimm : « C'est bien la plus maussade et la plus désagréable créature que je connaisse. Son mari est avec elle un miracle de patience et de douceur. » En plus de son mauvais

tout est subordonné à la volonté de Dieu, vous ne douterez pas de ma soumission. Elle est le premier devoir qui naît du raport de la créature à son créateur. Ce premier devoir si compatible avec l'affliction est incompatible avec le murmure. J'ai perdu une femme qui m'aimait et que j'aimais bien tendrement, mais Dieu l'a voulu, je dois me taire, et me soumettre à sa volonté ! Il me fait encore bien des grâces, il me laisse des amis qui me plaignent et des enfants qui me consolent.

Chaque jour je lui en rend grâce. Quand joindrai-je celle que je lui devrai pour le salut de ma patrie ? Je ne sçais si j'ose l'espérer. En attendant mon âme souffre, et mon cœur est brisé. Si ces hommes inquiets ne sont pas méchants il faut avouer qu'ils sont bien fous. Plut au ciel qu'ils ne fussent que fous. Ils seraient à plaindre et non pas coupables, mais la folie n'a point de marche aussi constante, elle n'eut jamais autant d'opiniâtreté.

Que tout ceci nous aprenne jusqu'où l'orgueil de l'homme peut aller, lorsque caché sous le masque de la liberté il porte l'homme à renoncer même à la liberté, et à préférer le joug des tyrans à l'honnête subordination sans laquelle aucune société ne peut subsister, comme si la liberté qui franchit ses bornes n'expirait pas nécessairement dans les bras de l'anarchie ou de la tyrannie. C'est qu'il sera toujours vrai, mon bon ami, que les extrêmes se touchent, et que rien n'est plus rare que de sçavoir être heureux.

Nos concitoyens étaient heureux, que dis-je, ils étaient très heureux.

Leur sort était digne d'envie. L'est-il aujourd'hui ? Mon bon ami je vous plains de toute mon ame, et je vous embrasse de tout mon cœur.

TRONCHIN.

(Bibl. de Genève : Papiers de Ch. Bonnet. Lettres de divers savants à Bonnet, tome VI, n° 59.)

VII.

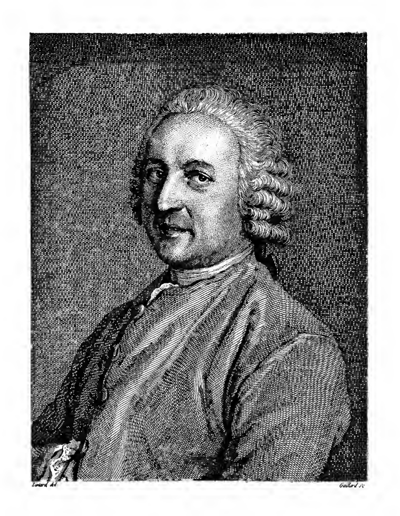
(Sans adresse.)

Paris, 21 janvier 1769.

Je ne suis étonné, mon cher et bon ami, ni du cas que vous faites de M. Hérissant (1), ni du parti que vous avez pris. Votre

caractère, Madame Tronchin était loin d'être ce qu'on nomme une jolie femme. On connaît la réponse que fit un jour Madame Cramer à quelqu'un qui lui faisait cette question : « Et Madame Tronchin, que fait-elle ? — « Elle fait peur », répondit la spirituelle, mais maligne personne.

(1) Nous ne savons s'il s'agit ici de Hérissant né à Paris le 27 juillet 1745 et mort le 6 août 1769, qui est le seul médecin de ce nom dont le *Dictionnaire historique de la Médecine*, de Dezeimeris, fasse mention.



TRONCHIN

jugement et votre bienfaisance expliquent l'un, votre vertu et votre sagesse expliquent l'autre.

Quand le vaisseau coule à fond il est permis de se jetter dans la chaloupe. Pouroît-on vous désapprouver ?

Vous avez manœuvré jusqu'au dernier moment. Que feriez-vous sur ce casque flotant au gré des vents, sans gouvernail, sans pilotes, car qu'est-ce qu'un gouvernail, s'il en existe encore, araché des mains des pilotes. Que signifient des pilotes qui n'ont plus de gouvernail, il faut céder le casque flottant aux corsaires qui en ont brisé les mâts et déchiré les voiles. Ce seraitune folie de le leur disputer. J'aprouve doncinfiniment le parti que vous avez pris. La retraite d'un citoyen tel que vous, et que ceux qui ont suivi votre exemple; est la censure la plus forte de tout ce qui est arrivé, et puisque le sort en est jetté, et que la constitution de notrepauvre patrie est devenue, par le fait, oligarchico-démocratique, pourquoi ne se hâterait-on pas de donner le coup de grâce à l'ancienne constitution qui expire, quoique son cœur palpite encore. La démarche que vous venez de faire est le coup de grâce.

Il ne vous restoit plus qu'une chose à faire, et vous l'avez faite, c'est de vous retirer à la campagne, d'oublier s'il est possible tout ce qui s'est passé, et d'y passer des jours calmes et sereins dans le sein de la philosophie. Vous qui êtes son grand prêtre vous vous les procurerez mon bon ami. Ce n'est pas tout, vous en donnerez l'exemple aux sacristains et aux enfants de chœur. Ils aprendront alors par leur propre expérience que la vraye philosophie a dans toutes les situations de la vie des ressources infinies, et qu'elle seule place l'homme au-dessus des événements.

Sapiens non minor est Jove. Il est bien étonnant que les promoteurs de la nouvelle constitution redoutent la démarche que vous avez faite.

Ces gens-là ne sont pas conséquents. En bonne logique politique ils auroient dû la desirer. Il faut une unité de vûe et d'action à laquelle ils ne parviendront que lorsque tout le Deux Cent leur sera assimilé. Il convient donc de hâter ce moment. Cela me paraît plus clair que le jour. Ce que les natifs ont gagné est plus que suffisant pour votre [sort espoir] (1) que les choses puissent changer. Concluons donc que la répugnance qu'on a à accélérer la nouvelle promotion du Deux Cent n'a pour motif qu'un peu de vergogne. Je n'en dis pas davantage, vous m'entendez. *Sapienti satis.* J'atendrai avec

(1) Mots mal lus évidemment et par suite mal copiés.

impatience le nouvel ouvrage, quel qu'il soit, qui vous occupera cet hyver. Notre ami Needham est bien content du sien. Je suis charmé qu'il soit content ; je voudrais que tout le monde le fut. Il part dans peu pour Bruxelles où il va s'établir. J'en reviens à M. Hérissant, qui me paroit le meilleur homme du monde, mais comme il n'est point connu comme médecin à Paris, l'accès à la place qu'il désire rencontrerait bien des obstacles si elle devoit être remplie, mais il n'est pas question de cette place, quoique le Prince se marie, on ne lui forme point de maison. C'est moi qui aurai soin de sa santé et de celle de la princesse. Je vous embrasse bien tendrement mon bon ami.

(Bibl. de Genève : Papiers de Ch. Bonnet. Lettres de divers savants à Bonnet, tome VI, n° 60.)

(A suivre).

NÉCROLOGIE

—

Le Professeur Stoltz.

Joseph-Alexis Stoltz, né le 14 décembre 1803, à Andlau (Alsace), vient de mourir dans cette ville, le 22 mai 1896. Il était le doyen des accoucheurs français.

Fils d'un officier de santé, il avait fait ses études médicales à Strasbourg, où il soutint sa thèse de doctorat en 1826. Agrégé de cette faculté en 1829, professeur titulaire de la chaire d'accouchements en 1834, il fut nommé doyen en 1867 et après la guerre, partit à Nancy pour diriger la constitution de la nouvelle faculté, appelée à remplacer celle de Strasbourg. Après avoir pris sa retraite en 1879, il retourna dans son pays natal, où la mort l'a surpris dans sa 93e année, au milieu de ses livres et de ses souvenirs.

Doué d'une grande sûreté de main, très instruit et connaissant tous les détails de l'obstétrique, Stoltz a introduit en France la pratique de l'accouchement prématuré artificiel ; il a insisté sur les moyens à employer dans l'opération césarienne pour rendre cette opération moins dangereuse, la réservant à certains cas ; il a publié un petit nombre de mémoires, sur l'éthérisation pendant l'accouchement, la hernie vagino-labiale, les fistules utéro-abdominales et vésico-utérines, les polypes du rectum, etc., etc.

Il a été surtout un professeur émérite, bon patriote, très dévoué à la science, aux malades et à ses élèves, d'une grande aménité et d'une grande probité.

Dr A. Dureau.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

3e ANNÉE. N° 13. 1er JUILLET 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE LITTÉRAIRE

LES MÉDECINS IGNORÉS

Sainte-Beuve médecin,

Par le Dr Cabanès.

Dans un de ses récents *Jeudis* du *Journal*, M. François Coppée a réclamé, avec son éloquence, toujours si charmante de simplicité, un buste au Luxembourg pour le poète qu'était Sainte-Beuve. Nous nous associons pleinement au vœu de l'éminent académicien, en attendant qu'on édifie sur un socle de granit la statue de bronze de celui qui fut la véritable encyclopédie vivante du XIXe siècle. L'étude qui suit ne tend à faire connaître qu'une des faces du talent si souple, si complexe d'un des cerveaux les plus féconds dont notre patrie ait le droit et le devoir de s'honorer et d'honorer.

Balzac, dans sa *Physiologie du mariage*, a déclaré, avec son audace habituelle : « qu'un homme ne peut se marier sans avoir étudié l'anatomie et disséqué au moins une femme. » Ne pourrions-nous avancer, sans trop de témérité, que, pour faire de la critique littéraire, il faut avoir disséqué au moins un homme ? Sainte-Beuve pensait ainsi, lui qui avait jugé indispensable de préluder à ses fonctions de critique par des études médicales approfondies.

La médecine ne lui donna-t-elle pas tout ce qu'il s'en était promis ? A-t-on eu raison d'écrire qu'il s'en était tôt lassé « parce qu'il alla vite au fond des doctrines de l'École, en fit le tour, en constata l'incomplet et les lacunes, et dans son aspiration vers une vérité moins hypothétique, s'en dégoûta ? » (1).

A dire vrai, des raisons plus sérieuses l'obligèrent à interrompre des études qu'il avait, au contraire, dessein de poursuivre jusqu'au bout.

Sainte-Beuve avait été inscrit sur les registres de l'École de Médecine dès 1823 : c'est du 3 novembre 1823 que date sa première inscription. La fondation du journal le *Globe* (sept. 1824) décida de sa vocation littéraire. Mais tout en donnant des articles au *Globe*, il n'en continuait pas moins à prendre ses ins-

(1) J. A. Pons, *Sainte-Beuve et ses Inconnues*, p. 43, 44.

criptions : la dernière, la quinzième, est datée du 13 novembre 1827.

Dans la notice auto-biographique qu'il envoyait à M. Alph. Le Roy, professeur à l'Université de Liége, et que publia, plus tard, M. Troubat, dans ses *Souvenirs et Indiscrétions*, Sainte-Beuve nous a touché quelques mots de cette période de son existence : « Je fis pendant une année, disait-il, le service d'externe à l'hôpital Saint-Louis, et en général, je profitai beaucoup de tout l'enseignement médical, anatomique et physiologique à cette date. »

Dans ses conversations, il revenait souvent, avec complaisance, sur son séjour à l'hôpital Saint-Louis. Il y avait sa chambre, les externes étaient alors logés dans l'établissement, une chambre modeste de travailleur qui ne boudait pas à la besogne, « prenant des notes dans tous ses livres, lisant, dévorant passionnément, écrivant à la hâte, et ruminant ses vers et ses premières poésies, celles de *Joseph Delorme* » (1).

Ailleurs il rapportait que, pendant la première année de ses études classiques, alors qu'il suivait au collège Bourbon le cours de philosophie de Damiron, il se rendait, tous les soirs, rue de Valois, de 7 à 10 heures, à l'Athénée (2), pour y écouter les Magendie, les Robiquet, les de Blainville, qui dissertaient sur la physiologie, la chimie, l'histoire naturelle.

Dans la préface de *Joseph Delorme*, Sainte-Beuve a pris soin de noter ses impressions sur la médecine, en même temps qu'il explique la détermination qu'il s'était décidé à prendre (3):

« Je me suis tourné, écrivait-il, vers ces deux professions (4) indépendantes et inviolables, auxquelles les hommes remettent le soin de ce qu'ils ont de plus cher, la santé, ou l'honneur et la

---

(1) V. la lettre de M. Troubat, reproduite plus loin.

(2) Dans la *Préface* que M. Troubat a placée en tête de son édition du *Tableau historique de la littérature au XVIe siècle*, de Sainte-Beuve, se trouvent ces lignes confirmatives :

« Son goût le portait vers la médecine. Il profitait des heures de liberté qu'on lui laissait prendre le soir chez M. Landry pour suivre les cours de l'Athénée (rue de Valois, au Palais-Royal). Il y assistait de 7 à 10 aux leçons de physiologie, de chimie, d'histoire naturelle de MM. Magendie, Robiquet, de Blainville. Il y entendait aussi des lectures littéraires. Il a pu écrire plus tard : « J'ai commencé franchement et crûment par le XVIIIe siècle le plus avancé, par Tracy, Daunou, Lamarck et la physiologie : *là est mon fond véritable* ».

(3) Dans la remarquable étude que M. d'Haussonville a consacrée à Sainte-Beuve nous nous plaisons à relever ce passage dont le fond est en parfait accord avec ce que nous pensons nous-même :

« Ce n'est pas seulement l'éveil de la réflexion philosophique qu'il est intéressant de saisir chez Sainte-Beuve durant cette période d'études médicales, c'est peut-être aussi le germe et la conception première de la méthode qu'il a inaugurée dans la critique littéraire. Personne, dans ses jugements, n'a étudié avec une sagacité plus attentive l'influence mystérieuse des phénomènes matériels sur les phénomènes intérieurs. Personne ne s'est attaché avec autant de soin à faire ressortir l'action du tempérament sur l'esprit, de la nature physique sur la nature morale. Et d'ailleurs la critique, telle qu'à la fin de sa vie il l'avait comprise et développée, n'a-t-elle pas été définie par lui « un véritable cours de physiologie morale ? » N'a-t-il pas disséqué les morts et même les vivants ? Sans doute, à cette date, les procédés de sa méthode future germaient confusément dans son esprit que la curiosité littéraire avait envahi déjà. Souvent ainsi le germe furtif grandit en se fortifiant à l'insu de celui qu'il habite et l'homme fait s'étonne un jour de moissonner les fruits qu'a semés pour lui sa jeunesse inconsciente. (*Revue des Deux-Mondes*. 1er janvier 1875, p. 127.)

(4) Le barreau et la médecine.

fortune... Je me décidai pour la médecine. Elle est de tous les temps et de tous les lieux. Véritablement utile aux hommes lorsqu'on exerce avec zèle et intelligence, souvent elle leur donne plus que la santé, elle leur rend le bonheur ; car tant de maladies viennent de l'âme, et la consolation morale en est le meilleur remède. L'argent d'ailleurs qu'on gagne auprès des riches permet non seulement de n'en pas exiger des pauvres, mais de partager le sien avec eux ; de recevoir des uns pour rendre aux autres ; d'être un lien actif entre les conditions les plus opposées et de réparer en quelque sorte cette inégalité que la société consacre et que désavoue la nature » (1).

Quand on suit Sainte-Beuve dans la première étape de sa vie, on n'est pas long à s'apercevoir qu'il y avait en lui à la fois un poète et un chirurgien. Si le poète avait pris le pas sur le chirurgien, il le devait à cette circonstance qu'il avait reçu une mauvaise direction médicale. Ah ! s'il avait eu à l'hôpital un maître !... Mais c'était Richerand, un charlatan (2) ! Heureusement Richerand ne fut pas le seul maître du futur écrivain des *Causeries du Lundi*. Sainte-Beuve avait, pendant un temps, suivi les cliniques de Dupuytren, pour lequel il conserva toujours un culte profond.

« En pleine poésie, a écrit Janin, Sainte-Beuve avait gardé de son admiration pour Dupuytren un profond respect du scalpel. On retrouverait plus d'une fois le grand chirurgien dans cette analyse sagace et pénétrante des gloires du temps passé, des renommées du temps présent (3). » Sainte-Beuve racontait un jour au docteur Grenier, devenu son client au Sénat, qu'il avait eu l'*honneur* d'être *roupiou* sous Dupuytren, et même qu'il avait porté un matin le tablier à l'Hôtel-Dieu pour remplacer un interne absent (4). C'était un de ses souvenirs qu'il se plaisait le plus à évoquer.

Au temps où Sainte-Beuve suivait les hôpitaux, il y avait dans les jeunes intelligences des Ecoles une grande fermentation, fomentée par les idées rénovatrices et l'éloquence fougueuse de Broussais. Il est présumable que Sainte-Beuve, qui « avait commencé franchement et crûment par le XVIII[e] siècle le plus avancé » dut s'enthousiasmer pour les nouvelles doctrines. N'oublions pas qu'on était en pleine réaction cléricale, et qu'il y avait quelque crânerie à ne pas s'enrôler dans le camp des orthodoxes : l'influence des congrégations gagnait jusqu'aux écoles. Quelqu'un a rapporté, à cet égard, une anecdote, qu'il disait tenir de Sainte-Beuve lui-même : M. de Montmorency,

(1) Préface de *Joseph Delorme*, p. 9.

(2) *Journal des Goncourt*, t. III, p. 177. — Richerand devait, à cette époque, occuper la chaire de clinique chirurgicale, après avoir professé quelque temps la physiologie.

(3) *Discours de réception de J. Janin à l'Académie française.*

(4) Troubat (J.), *Souvenirs et Indiscrétions*, p. 34.

administrateur des hospices, venait de mourir ; on célébrait pour honorer sa mémoire un service dans chaque hôpital.

Le professeur Alibert, médecin de Louis XVIII, dit, à ce propos, aux élèves à qui il portait intérêt :

— « *Ne manquez pas d'y aller, cela fera bien* (1). »

Comment Sainte-Beuve abandonna-t-il une profession pour laquelle il se sentait tant d'inclination ? Les motifs de cette désertion sont des plus honorables. Pour représenter et faire figure en attendant la clientèle il faut faire face à des dépenses considérables, s'imposer de grandes privations.

Les dettes, Sainte-Beuve en avait une appréhension terrible. Son humeur régulière, son caractère fier et droit, ne s'en seraient jamais accommodé. L'*aléa* en tout lui faisait peur (2).

En d'autres termes, trouvant plus de facilité à percer du côté des lettres, il s'y tourna.

Esprit ouvert à toutes choses, il n'eut pas de peine à se plier à sa nouvelle tâche. Involontairement, il appliqua aux livres les procédés que naguère encore il avait mis en œuvre sur les cadavres, cédant de plus en plus à son instinct d'anatomiste (3), car il le fut toute sa vie anatomiste, son œuvre entière est là pour l'attester. Il aurait pu s'appliquer à lui-même le jugement qu'il avait porté sur Flaubert : il *tenait la plume comme un scalpel* (4).

« La dissection des œuvres d'esprit, écrivait jadis un pénétrant critique, a gardé chez lui quelque chose de ces procédés anatomiques qui, au début de sa vie, ne laissaient pas deviner l'homme de lettres chez l'externe de l'hospice Saint-Louis. Son style ne s'est pas absolument affranchi du souvenir de ces prolégomènes pathologiques : on retrouve souvent comme métaphores dans les *Lundis* des locutions comme celles-ci : *injecter la veine* (5). Ils eurent peut-être une influence marquée sur toute sa vie... A force de triturer la matière, le couteau de l'opérateur est matérialiste, le scalpel devient parfois athée. Dans ce stage chirurgical se puisèrent les premiers germes du philosophisme de Sainte-Beuve, philosophisme qui céda

---

(1) Sainte-Beuve avait sans doute raconté lui-même le fait à son secrétaire, M. Pons. Ce qui semble le faire supposer, c'est qu'Alibert était médecin à l'hôpital Saint-Louis, au moment où Sainte-Beuve y était externe ; et que, de plus, le critique et le professeur restèrent très liés dans l'avenir. Sainte-Beuve fréquentait chez le Dr Alibert, et c'est chez son ancien maître qu'il fit la rencontre de Louise Colet, bas-bleu importun qu'il fustigea comme il convenait.

(2) J.-A. Pons, *Sainte-Beuve et ses inconnues*.

(3) « En poésie comme en critique il est bien l'anatomiste par excellence ; il l'est quelquefois jusqu'à l'excès. » *Les Contemporains illustres*.

(4) « Anatomistes et physiologistes, je vous retrouve partout », écrivait-il dans son étude sur Flaubert. (*Causeries du Lundi*, tome 13.)

(5) Dans une lettre du 5 mai 1868 à M. Ernest d'Hervilly, Sainte-Beuve souligne ces deux mots dont il se sert : « pénétration *sous-cutanée* ». (*Correspondance*, II, p. 296.)

Dans une autre lettre adressée le 1er mai 1862, à M. J. B. Jouvin, Sainte-Beuve se sert de cette expression qu'il met en italiques : « *guérisseur* du romantisme. » (*Nouvelle Correspondance*, p. 173.)

un moment, mais un moment seulement, à l'influence mystique du centre légitimico-poétique, où l'écrivain se trouva attiré par la contagion du génie et la sonorité enivrante des beaux vers(1). »

Ma première jeunesse (avait dit Sainte-Beuve de lui-même, dans son étude sur La Rochefoucauld), du moment que j'avais commencé de réfléchir, avait été toute philosophique, et d'une philosophie positive en accord avec les études physiologiques et médicales auxquelles je me destinais... Le germe, la conception première de sa philosophie, nous n'avons pas à les chercher ailleurs que dans les leçons de l'Athénée et les cliniques de l'hôpital. Ses procédés étaient encore à l'état embryonnaire, mais il les devinait confusément, jusqu'au jour où, après de longues et patientes recherches, il les élevait à la hauteur d'une méthode vraiment scientifique.

Personne ne s'est plus attaché que Sainte-Beuve à faire ressortir l'importance du tempérament sur les dispositions de l'âme, l'action de la nature physique sur l'être moral.

Alors que penché sur la table de dissection il recherchait les causes des maladies, son esprit, voyant dans l'au-delà, cherchait à surprendre le mystérieux secret des liens qui unissent le corps et l'âme. Cette influence, il la croyait, pour sa part, indéniable, et il ne perdait aucune occasion d'affirmer sa conviction. Ne disait-il pas un jour, en parlant d'Armand Carrel, qu'il avait aimé comme un fils aime son père :

« Médecins, moralistes, n'oubliez pas que Carrel avait une maladie de foie, et qu'il en avait gardé l'irritabilité. » (J. Janin. Disc. de réception, loc. cit.)

Dans une lettre du 17 févricr 1868, n'écrivait-il pas à M. Chantelauze :

« ... Sur la maladie qui a enlevé Camille Jordan, je dis que c'était un mal de poitrine, et je ne puis me rappeler si j'y ai été autorisé par quelque témoignage direct ou si c'est seulement de souvenir ou par induction que j'ai ainsi déterminé sa maladie. Ce point est le seul sur lequel j'aie désormais à vous demander une réponse... » (*Correspondance*, t. II, p. 256-257.)

Et le 31 mars 1868 à M. Léotard, sous-bibliothécaire de la ville de Montpellier, qui lui avait envoyé des copies de lettres de Madame de Staël :

« ... Le passage de la lettre de M. de Rocca sur la maladie de Madame de Staël et sur cette fausse convalescence est curieux ; il indique le genre de maladie auquel elle a succombé... » (*Correspondance*, t. I, p. 279.)

N'oublions pas de relever encore cette note jetée en bas de page (*Nouveaux Lundis*, t. 3, 223) :

« Je tiens à être exact : on me dit que M. Bertin l'aîné n'a jamais eu la goutte : le fait est qu'il semblait l'avoir par sa lenteur et sa lourdeur de jambes qui n'était, dans ce cas-là, que la difficulté de marcher d'un homme gros et puissant. »

Mais ce qui est autrement caractéristique, c'est cette lettre qu'il adressait le 25 juin 1862 à M. de Frarière (2) :

(1) P. Foucher, *Les Coulisses du passé*, p. 382.
(2) Auteur du livre intitulé : *Education antérieure. — Influences maternelles pendant la gestation*, etc.

.... Je viens pourtant de prendre connaissance de vos idées. L'idée essentielle me paraît juste, incontestable : l'influence de la mère et de ses dispositions sur l'enfant pendant la gestation. Mais, monsieur, vous compliquez cette idée de quantité d'hypothèses, de questions, selon moi superflues et des plus obscures, l'âme, le moment où comme un oiseau elle vient se loger dans le corps, le libre arbitre, etc. J'aurais aimé vous voir traiter cette question physiologique en homme de science ; vous avez des faits, des observations, multipliez-les ; tâchez de les avoir le plus authentiques que vous pourrez.

J'ai moi-même un fait à vous produire à l'appui de cette influence. — Ma mère a perdu mon père la première année de son mariage, elle était enceinte de moi, elle m'a donc porté dans le deuil et la tristesse ; j'ai été abreuvé et baigné de tristesse dans les eaux mêmes de l'amnios ; eh bien, j'ai souvent attribué à ce deuil maternel la mélancolie de mes jeunes années, et ma disposition à l'ennui.

Mais tout cela est bien vague, difficile à déterminer dans la juste mesure : je voudrais voir chez vous des faits soigneusement recueillis, vérifiés. Au lieu de cette méthode, vous vous jetez dans toutes sortes de questions les plus vagues et presque insolubles ou, pour mieux dire, qui le sont tout à fait.

Pour moi, je n'aime à parler que de ce que je sais bien : pour traiter la question des influences maternelles dans le fœtus et sur le fœtus, il faut être physiologiste ; pour en parler pertinemment dans un journal, en critique compétent, il faut être physiologiste aussi. Je n'ai que l'aperçu de ce qu'il faudrait, et je ne me sens pas de force à discuter un problème de cette nature, ni à y porter lumière ni jugement... » (1)

Comme on en peut juger, Sainte-Beuve aimait parler médecine parce qu'il en parlait bien, et avec une compétence indiscutable. Encore était-il très sobre de conseils pratiques. A peine retrouve-t-on dans sa correspondance quelques lignes qu'il adresse, à la date du 10 novembre 1826, à son ami Sellèque, son ancien condisciple à la pension Landry :

« Dis-moi en détail ce que tu éprouves, et quoique je ne sois ni ne doive être jamais un malin Esculape, je t'indiquerai en ami ce que je te conseille. »

Ce qu'il avait retenu de ses études médicales, c'étaient moins des formules plus ou moins incertaines de thérapeutique que « l'esprit de philosophie, l'amour de l'exactitude et de la réalité physiologique, le peu de bonne méthode qui a pu passer dans ses écrits même littéraires ».

De tout cela il savait gré à ses premiers éducateurs, car jamais disciple ne montra plus de gratitude envers ses maîtres. Au moment de la discussion sur la liberté de l'enseignement, les étudiants en médecine, les internes des hôpitaux, étaient venus l'acclamer, devant sa porte, une après-midi, pendant qu'il travaillait ; il les fit entrer chez lui pour éviter tout conflit avec la police, puis leur adressa ces exhortations pleines de sagesse :

« Messieurs, ancien élève, trop faible élève de l'Ecole de Médecine, mais fidèle et reconnaissant, rien ne pouvait m'être plus sensible qu'une démarche comme la vôtre. Il y a longtemps que je l'ai pensé : la seule garantie de l'avenir, d'un avenir de progrès, de vigueur et d'honneur pour notre nation est dans l'étude, et surtout dans l'étude des sciences naturelles, physiques, chimiques, et de la physiologie (2).

---

(1) *Correspondance*, tome I, p. 298-299.)

(2) « *Les générations*, a écrit Sainte-Beuve, *ne sont pas à la veille de tomber dans la barbarie parce qu'elles apprendront un peu plus de sciences et un peu moins de lettres proprement dites, parce qu'on saura des mathématiques, de l'as-*

C'est par là que bien des idées vagues ou fausses s'éclaircissent et se rectifient ; que, dans un temps prochain et futur, bien des questions futiles et dangereuses se trouveront graduellement et insensiblement diminuées, et, qui sait ! finalement éliminées. Ce n'est pas seulement l'hygiène physique de l'humanité qui y gagnera, c'est son hygiène morale. A cet égard, il y a encore beaucoup à faire.

Etudiez, travaillez, messieurs, travaillez à guérir un jour nos maladies de corps et d'esprit... » (1).

Après une vie consacrée tout entière au travail, il avait bien le droit de se donner en exemple à la jeunesse. Depuis, la postérité lui a rendu justice et s'incline respectueusement devant ce prodigieux labeur, accompli avec une honnêteté que ses ennemis eux-mêmes n'ont jamais osé mettre en discussion. Mais nous n'avons pas à juger ici Sainte-Beuve dans l'ensemble de ses travaux.

Au point de vue particulier où nous nous plaçons, nous ne mettrons en lumière que la partie de son œuvre où se révèlent ses tendances professionnelles.

Ainsi, dans ses *Causeries*, il a parlé de ces médecins, gens d'esprit et littérateurs, qui « peuvent disserter des choses avec plus ou moins d'éloquence et d'agrément, qui obtiennent de la faveur auprès des gens du monde, mais qui n'acquièrent jamais beaucoup d'autorité parmi leurs pairs. » N'est-il pas humiliant de faire aujourd'hui la même constatation ?

Sainte-Beuve fait ensuite une énumération de ces médecins hommes de lettres qu'il nomme des écrivains mixtes : le physiologiste Cabanis est en dehors ; son talent d'écrivain et de peintre physiologique le classent hors pair.

Le médecin Roussel, qui a écrit sur la *Femme*, serait le type de ces écrivains mixtes. Alibert aurait pu s'y rapporter.

Richerand, bien peu chirurgien, ce qui semble expliquer l'obligation d'être positif, y tenait essentiellement.

En d'autres endroits (2), Sainte-Beuve parle de l'Académie de chirurgie, de la Société royale de Médecine, et de son illustre fondateur, Vicq d'Azyr, avec une sûreté de renseignements, une rectitude de jugement, que bien des hommes du métier pourraient lui envier.

---

tronomie, de la physique, de la botanique et de la chimie, qu'on se rendra mieux compte de ces univers où l'on vit, et qu'il était honteux d'ignorer. Un esprit bien fait qui saura ces choses et qui y joindra assez de latin pour goûter seulement Virgile, Horace et Tacite (je ne prends que ces trois-là), vaudra tout autant pour la société actuelle et prochaine que des esprits qui ne sauraient rien que par les livres, par les auteurs, et qui ne communiqueraient avec les choses réelles que par de belles citations littéraires. A ce monde nouveau, pour l'intéresser, il faudra une littérature différente, plus solide et plus ferme à quelques égards, moins modelée sur l'ancienne, et qui, aux mains des gens de talent, aura elle-même son originalité. »

(1) J. Troubat, loc. cit., XLVI. (Préface des œuvres de Sainte-Beuve, édition Lemerre, 1876.)

(2) Dans l'article sur les *Contes de Perrault* il ne manque pas de parler de Cl. Perrault, « le savant médecin qui se réveille un matin architecte de génie ». (*Nouveaux Lundis*, I, p. 299.)

Il a consacré une étude des plus attachantes au *Journal de la Santé de Louis XIV*, édité par M. Le Roi, bibliothécaire à Versailles, et lui-même médecin.

Nous possédons dans notre bibliothèque l'exemplaire du *Journal de la Santé de Louis XIV*, qui a appartenu à Sainte-Beuve et qui est chargé d'annotations au crayon de sa main. Nous en reparlerons peut-être un jour.

Le chapitre qu'il a écrit sur les *Lettres de Guy Patin* (1), et où il parle incidemment du créateur du journalisme, du fondateur des Monts-de-Piété et autres institutions charitables, *Théophraste Renaudot*, est substantiel et définitif. S'il consacre quelques pages aux ouvrages de médecine qui lui semblent mériter d'être signalés, tenez pour certain qu'il y prend plaisir : c'est ainsi qu'il avise le Dr Sémerie qu'il a lu « avec le plus sérieux intérêt » sa thèse de doctorat sur *Les symptômes intellectuels de la folie.* Tout en lui soumettant quelques objections de détail, il est d'accord avec l'auteur sur le fond même de la théorie qu'il soutient (2).

Il écrit au Dr Donné, recteur de l'Académie de Montpellier : « J'ai gardé, du temps où j'étais élève en médecine, la bonne habitude qu'on ne devrait jamais perdre de lire les articles de médecine qui me tombent sous les mains ; jugez si j'omets ceux que m'apporte le *Journal des Débats* ; de plus, s'ils sont signés de vous, je sais à qui j'ai affaire... » (3).

Il était très lié avec Raspail dont il a parcouru, avec un enthousiasme qu'il ne cherche pas à dissimuler, l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, l'ouvrage capital du savant réformateur, « une façon de *Contrat social* de la physiologie et de la thérapeutique... » (4)

---

(1) *Causeries du Lundi*, t. VIII. — Le (mercredi) 20 avril 1853, il écrit à M. Paul Chéron la lettre suivante :

« Mon cher Monsieur,

Vous m'avez bien manqué hier quand je suis allé pour compléter mon bagage sur Guy Patin. Mon ami M. Lacroix, porteur de ce billet, vous remettra l'édition du *Médecin charitable* que j'ai emportée l'autre jour, l'édition de 1634, et dans laquelle ne se trouve pas le traité composé par Guy Patin. Ce petit traité intitulé : *Traité de la conservation de la Santé par un bon régime et le légitime usage des choses requises pour bien et sainement vivre*, a été joint au *Médecin charitable* de Guybert, mais seulement dans une édition subséquente qu'il s'agit de trouver. Si vous pouvez mettre la main dessus, vous m'obligerez. J'espère que vous êtes mieux.

Tout à vous. » (*Correspondance*, p. 185-186, t. 1er.)

(2) Dans une lettre du 31 août 1867 à M. le docteur Eugène Sémérie (qui lui avait envoyé sa thèse : *Des symptômes intellectuels de la folie*, Sainte-Beuve écrit : « ... Je lis avec le plus sérieux intérêt cette thèse savante où vous vous appliquez à établir des lois pour ce qui en semblait le moins susceptible. Je m'efforce de bien saisir les principes d'une forte école dont j'ai le respect, et à laquelle je ne résiste qu'en partie, et sur quelques points. Mes objections que je ne puis vaincre porteraient principalement sur ceci :

Autre chose est d'être ce qu'on appelle fou dans le sens moral, autre chose la folie réelle au sens médical. Que l'une de ces folies confine à l'autre et y mène ou y prédispose, c'est possible. Mais quelle différence toutefois ! il y a entre elles deux la lésion physique, organique.

A propos de Pascal, dont le cas d'ailleurs vous paraît moins éclairci que d'autres, je ne saurais admettre pour décisive l'analyse fort légère et superficielle qu'a autrefois donnée M. le docteur Lélut. Ce qu'on a appelé l'amulette n'implique pas nécessairement une vision, et, du vivant de Pascal, personne n'a jamais ouï parler de cette vision qu'il aurait eue... » (*Correspondance de Sainte-Beuve*, t. II, p. 208-209.)

(3) Id., Ibid., t. II, p. 22.

(4) Sainte-Beuve était partisan du système Raspail et poussait lui aussi le cri de guerre : Camphrons-nous !

Dans une lettre à M. Juste Olivier, Sainte-Beuve donnait la recette de la cigarette de camphre, en l'accompagnant d'une véritable consultation médicale sur ses indications thérapeutiques. « Les cigarettes de camphre peuvent être *très bonnes dans les cas d'asthme, si cet asthme tient aux poumons et non au cœur.*

Dans tous les cas, le camphre n'a aucun inconvénient. On le met par morceaux (et non en poudre) dans un tuyau de plume entre deux petites bourres de papier. et on tient le tuyau à la bouche par le petit bout. Les bourres de papier ne doivent pas être trop serrées — assez pour empêcher le camphre de sortir, pas assez pour

En dégageant la synthèse, il note « le grand, l'extrêmement grand rôle » que Raspail (1) attribue « dans la formation des maladies aux petits animaux parasites ». Il était dans les meilleurs termes avec Pasteur à qui il écrivait, le 20 nov. 1865, pour lui recommander la candidature de son ami Robin « peut-être pas de la même école philosophique (que Pasteur), mais de la même école scientifique expérimentale ».

Sauf dans les dernières années de sa vie, Sainte-Beuve n'avait eu avec les médecins que commerce d'amitié.

Il avait probablement connu, pendant son externat, le Dr Véron qui avait été interne à Saint-Louis, et qui devait lui confier plus tard la tâche de faire tous les Lundis, dans le *Constitutionnel*, un article de littérature. On sait que ce fut là l'origine des *Causeries du Lundi*.

Causeur étincelant, et d'un charme exquis, Sainte-Beuve se félicitait de l'heureux hasard qui le faisait se rencontrer avec Trousseau, le Dr Phillips, Ricord, qu'il retrouvait tantôt chez la princesse Mathilde, tantôt à la parlotte d'Augustine Brohan.

Phillips et Ricord devaient lui prodiguer plus tard les conseils de leur expérience en même temps qu'ils l'entouraient du dévouement le plus affectueux.

Il appela encore à son chevet, quand il fut atteint de sa maladie de vessie, le Dr Johnston, et le Dr Gérard Piogey (2), qui le soignait vers la fin de 1865, et qui le vit à plusieurs reprises en consultation avec Ricord. Il ne fut pas toujours docile à leurs avis. Il ne modifia quelque chose à son régime qu'en décembre 1867, et sur les instances d'un médecin homœopathe, le Dr Milcent, qui avait été amené à Sainte-Beuve par son cousin et ami, d'Althon-Sée.

Jusque-là, son hygiène avait été la suivante : Lever à neuf heures ; vers onze heures, déjeuner qu'on lui montait dans sa chambre, et qui consistait en une théière bouillante, du lait chaud, du pain, du beurre, du sel et deux brioches.

Le Dr Milcent lui fit supprimer ce déjeuner à l'anglaise, sous prétexte qu'il le croyait atteint de cancer.

Disons, à sa justification, que Ricord et les autres n'entendirent pas davantage à son affection.

Seul, le Dr Veyne, avec son coup d'œil médical, hippocrati-

---

empêcher l'air de circuler. Il faut garder cela très longtemps à la bouche, tout en causant, tout en faisant autre chose, sans trop aspirer, ni sans faire comme si l'on fumait, mais respirer insensiblement et ne pas se lasser ; le bien-être ne revient quelquefois qu'après plusieurs jours d'emploi. (User une cigarette presque par jour.)» (Voir *Chroniques Parisiennes*, par Sainte-Beuve, p. 48, 49.)

(1) Le jeudi 28 décembre 1865, il écrit à M. le Dr Charles Piogey, pour lui demander les secours de son art. (*Correspondance*, t. II, p. 46.)

Le 12 janvier 1866 et le 13, il écrit au même, pour le prier de se rendre chez lui, afin de s'y rencontrer avec Ricord. (*Ibid.* p. 52, 53.)

Le 13 mars 1866, nouvelle lettre pour annoncer au Dr Piogey, qu'il est « dans un à peu près normal, suffisant ». (*Ibid.*, p. 69, 70.)

que, selon l'expression même de Sainte-Beuve, avait reconnu son mal : il avait été le seul à diagnostiquer la pierre chez Sainte-Beuve !

On sait comment, à l'autopsie (1), on retrouva dans la vessie deux énormes calculs, bien suffisants pour expliquer les douleurs affreuses qui le torturèrent pendant les dernières années de sa vie.

La dernière maladie de Sainte-Beuve.

Nous avons relevé, dans les dernières lettres écrites par Sainte-Beuve, les passages qui se rapportent à son affection : on pourra suivre de la sorte les diverses phases par lesquelles est passée sa dernière maladie avant qu'elle se terminât par le dénouement fatal.

Le 22 décembre 1866, dans une lettre à M. Jules Levallois, il constate qu'il est pris « sans grande douleur, mais assez sérieusement au fond. » (*Correspondance*, t. II, p. 114.)

Le 12 juin 1867 Sainte-Beuve écrit à M. R. Chantelauze :

« ... Je me suis toujours fort vite fatigué. Mon état est le même que le premier jour, 13 décembre dernier, et probablement ne changera pas, à moins que ce ne soit en pis. Mais mes chirurgiens inclinent à croire qu'il n'y a pas calcul. Telles sont mes misères... » (Loc. cit., t. II, p. 171.)

Dans une lettre au même du 11 décembre 1867, Sainte-Beuve dit :

« L'état de ma santé, qui n'a jamais été plus douloureux, abrège nécessairement ce que je voudrais dire. » (Loc. cit., t. II, p. 244.)

Une autre, du 13 du même mois, à M. Camille Doucet, contient cet aveu :

« Je souffre, depuis dix jours et plus, ce qui ne se saurait dire. Les médecins prétendent que c'est dans la règle, mais il faut faire son devoir jusqu'à la fin... » (Ib., p. 244-245.)

Même note dans une lettre du 25 du même mois à M. Chantelauze :

« Il n'y avait pas de danger, disaient les médecins, mais la crise a été longue et pénible. Ils disent que je suis dehors ; je le souhaite. Je souffre encore beaucoup, et suis incapable de rien... » (Loc. cit., t. II, p. 246.)

Le 24 janvier (1868) il écrit :

« Je ne vous dis rien de ma santé, allant mieux réellement ; mais veuillez songer que ce mieux et cette convalescence ne sont que relatifs, j'en reste toujours à ma précédente et pénible infirmité. Ce n'est que la complication qui est en convalescence... » (Ib., p. 252.)

Il confirme cette amélioration dans le post-scriptum d'une lettre adressée au même le 4 février 1868 :

---

(1) L'autopsie a révélé la présence de trois pierres. La chirurgie a prétendu alors qu'elle n'ignorait pas la véritable maladie de Sainte-Beuve, de son vivant, mais que n'y pouvant rien, elle avait préféré la lui tenir cachée (bien qu'elle se doutât de la vérité). — C'est ainsi que les oracles de Delphes avaient toujours raison. — En attendant, on laissait supposer, — on aurait même aimé à faire croire qu'il était atteint d'un cancer. (*Note de M. Troubat.*)

« Non guéri, mais je suis mieux, peut-être aussi bien que je serai jamais. » (Ib., p. 253.)

Toujours souffrant, il écrit de Paris, le 16 mars 1868, à Madame Lacène (belle-sœur de Camille Jourdan) :

« ... Je voudrais être moins assujetti par des misères de santé qui me sont survenues... » (Ib., p. 272.)

Dans une lettre du 3 décembre 1868 à M. Jules Claretie, Sainte-Beuve revient encore sur le délabrement de sa santé :

« ... Ne savez-vous donc pas comment je suis en réalité dans mon triste et presque humiliant état de santé ? Toute sortie en voiture m'est interdite ; je n'en puis supporter le mouvement à aucun degré. Depuis deux ans, toute ma vie sociale, ma vie extérieure d'amitié et de camaraderie a dû cesser. Je n'ai dîné nulle part, ni même fait aucune visite (hormis ces deux fois où l'on m'a vu au Sénat)... » (Loc. cit., t. II, p. 338-339.)

Le 15 septembre 1869, dans une lettre à Madame Elise Olivier, il constate ainsi l'aggravation de son mal :

« ... Décidément je ne veux pas guérir. Mon mal persiste et avec une intensité qu'il n'avait pas encore eue... » (Ib., p. 386.)

Enfin, huit jours avant la mort de Sainte-Beuve, le 5 octobre 1869, M. Jules Troubat, son secrétaire, écrit à M. Chantelauze :

« ... Réellement il est bien malade. Mais les médecins disent qu'il est plus souffrant que malade. C'est un abcès à la prostate qui l'a affaibli et ne lui permet pas de quitter le lit. Voilà son état local ; les médecins déclarent que l'état général ne présente aucun danger. Je n'ose me prononcer comme eux ; il faut être de la science soi-même pour séparer ainsi la souffrance de la maladie... » (Ib., p. 390.)

Nous tenons du Dr Péan que Louis Bouilhet était allé le trouver pour le prier d'aller soigner et opérer, si besoin était, Sainte-Beuve.

Le lendemain, Bouilhet revenait trouver Péan pour le prévenir qu'il n'ait pas à se déranger : les médecins qui soignaient Sainte-Beuve avaient, lui dit-il, découvert qu'il était atteint d'un cancer du rectum, qui avait envahi tous les organes voisins, et, d'après leur avis, Sainte-Beuve était inopérable.

C'est ainsi que, faute sans doute d'une intervention faite en temps opportun, Sainte-Beuve succomba prématurément à une affection qui, par elle-même, n'avait qu'un caractère de gravité relative.

NOS INTERVIEWS

—

Souvenirs intimes sur Sainte-Beuve.— Son hygiène morale et physique.

Nul, mieux que ceux qui l'avaient approché de près, qui avaient vécu dans son intimité, c'est-à-dire ses *secrétaires*, ne pouvaient faire revivre pour la génération actuelle qui n'a pu le connaître, la belle figure littéraire que nous évoquons aujourd'hui. Avec un empresse-

ment, une courtoisie, dont nous apprécions tout le prix, chacun des secrétaires survivants (1) de Sainte-Beuve nous a fait connaître ses impressions sur le grand critique. Nous leur en exprimons notre gratitude personnelle et celle, que nous osons escompter d'avance, de tous nos lecteurs.

Le premier en date des secrétaires de Sainte-Beuve fut M. Auguste Lacaussade, actuellement bibliothécaire au Sénat. Voici ce que M. *Lacaussade* a bien voulu nous conter :

C'est vers 1839 que je fus mis en relation avec Sainte-Beuve. Je lui fus présenté par un ami commun, le Dr Veyne, qui avait été mon professeur d'anatomie et de physiologie, car j'ai fait un commencement d'études médicales et j'ai même disséqué. En 1844, à mon retour d'un voyage à l'île Bourbon, j'ai retrouvé Sainte-Beuve installé Bibliothécaire à la Mazarine, et c'est vers cette date que j'ai travaillé avec lui comme secrétaire ou plutôt comme lecteur, d'abord l'aidant à revoir les épreuves de ses Etudes ou *Portraits* à la *Revue des Deux-Mondes*.

Quand il revint de Liége en 1849, j'ai repris ma tâche à ses côtés et la besogne était rude. J'ai commencé avec lui la campagne des *Lundis* au *Constitutionnel* ; c'est tout vous dire. Cela a duré trois mois consécutifs après lesquels, ayant besoin de repos, je lui ai proposé, pour me remplacer près de lui, mon ami Octave Lacroix, qui a été on second secrétaire. A son retour de Belgique, il m'avait fait pressentir par Veyne, pour reprendre le travail en commun. J'étais alors rédacteur à la *Tribune des Peuples*. Le journal étant sur le point de disparaître, je répondis à Sainte-Beuve que je me tiendrai à sa disposition dès que je redeviendrai libre.

Sur les procédés de travail du critique, j'aurai très peu de renseignements à vous donner. C'était surtout une collaboration mentale que ses secrétaires avaient avec lui. Il aimait à provoquer la contradiction sur les sujets qu'il étudiait dans le moment. Je lui fus surtout utile pour la poésie. Je lui ai fait connaître quelques poètes contemporains, surtout ceux qui débutaient alors, entre autres Leconte de Lisle.

Pour ce qui est de son hygiène, elle fut invariable toute sa vie. Levé vers cinq heures du matin, il absorbait une tasse de thé au lait vers huit heures ; il prenait deux petits pains et du beurre avec. A midi, il collationnait avec du fromage et des fruits secs.

Il allait à l'Académie dans l'après-midi, vers quatre heures

---

(1) Parmi les secrétaires de Sainte-Beuve, aujourd'hui disparus, il convient de citer seulement *J.-A. Pons* et *Nicolardot*, deux renégats que le maître n'aimait que médiocrement, et un troisième sur lequel nous n'avons trouvé que ce vague écho, extrait du journal *Le Jour*, du 29 Mars 1896 : « Nous apprenons la mort de M. Auguste *Desplaces* qui longtemps (?) secrétaire de Sainte-Beuve, fut un des collaborateurs de l'*Artiste* et de l'*Union*, où ses « Salons » furent très remarqués. Il s'est éteint dans une chambre d'un hôtel meublé de la rue de Seine, qu'il habitait depuis quarante ans. » Nous accueillerions avec plaisir de plus amples informations sur ce personnage effacé.

Le dîner était le repas principal. Il reprenait son travail après le dîner de sept à neuf heures. J'étais arrivé dès sept heures. A neuf heures nous sortions ensemble, et nous parlions de l'article en préparation. Sainte-Beuve se plaisait à ces causeries. On a toujours supposé que le critique des *Lundis* était payé avec largesse par les directeurs des journaux et revues auxquels il collaborait. La vérité, la voici :

A la *Revue des Deux-Mondes*, il touchait 250 francs par feuille de 16 pages ; au *Temps*, 300 francs. Le Dr Véron ne lui paya d'abord que 100 francs l'article ; plus tard, cette somme fut portée à 125 fr. ; les 25 francs étaient pour le secrétaire. La veille de la publication de l'article, il dînait chez le Dr Véron et le lui lisait ; accessible aux observations portant sur le fond de son travail, il n'admettait aucune correction touchant ses formes de style, *même sur sa ponctuation*. Comme je viens de vous le dire, le Dr Véron avait commencé par ne lui donner que 100 francs par article. C'était juste la somme qu'il donnait lui-même mensuellement à ses secrétaires. Ceux-ci devaient lui consacrer sept heures de travail par jour. Ils étaient plus spécialement chargés de faire la lecture à haute voix. Sainte-Beuve avait la vue très fatiguée, c'est pourquoi il se faisait lire. Le mercredi ou le jeudi, quand il composait son article, il restait seul chez lui. Le lendemain il le dictait. On pouvait être sûr qu'il n'y avait plus rien à y ajouter. Il avait fait, comme il le disait, le *tour* de son sujet. C'était, au reste, un esprit exact jusqu'à la minutie. Il avait ce que j'appellerais le *bonheur du pouce*. Il mettait le doigt instantanément sur le passage qu'il lui était utile de connaître. « Il n'a plus le temps de gâter ses articles », disait un jour Littré au docteur Paulin, chez qui Sainte-Beuve prenait ses dîners. Il ne négligeait rien, malgré cela, pour les documenter. Outre les nombreux ouvrages empruntés à la Bibliothèque Nationale, qu'il consultait, il faisait *poser* devant lui, quand cela se pouvait, le personnage qu'il se proposait de peindre. C'est ainsi que j'ai vu venir Lacordaire dans le petit entresol de la maison de la rue Saint-Benoît, dont le Dr Paulin occupait le premier. C'est même le célèbre dominicain qui a revu dans *Volupté* le chapitre de l'Extrême-Onction (1).

Puisque je vous parle de *Volupté*, je suis amené à vous dire un mot du *Livre d'amour*. Selon moi, le *Livre d'amour* forme la transition entre *Les Consolations* et les *Pensées d'Août*, et c'est en quoi il présente un véritable intérêt poétique et littéraire. C'est pour ce motif qu'un jour, Sainte-Beuve m'ayant demandé s'il devait conserver ce volume, je l'engageai à ne le point détruire, parce qu'il était intéressant, ne fût-ce que comme évolution littéraire. Vous savez qu'il présentait un autre

(1) Voir sur cette collaboration ce qu'en a dit Sainte-Beuve dans l'appendice de la dernière édition parue de *Volupté*. (Charpentier, éditeur.)

genre d'attrait. Ce qui le fait rechercher des amateurs, c'est sa rareté, et surtout les allusions plus ou moins transparentes qui s'y rencontrent. Vous connaissez l'histoire de cet ouvrage?

Ce recueil de poésies (1), imprimé à Paris en 1843, a été tiré à cinq cents exemplaires qui tous devaient être détruits, sauf quatre ou cinq donnés, lors de l'impression, à différentes personnes, et sept, corrigés et annotés de sa main, que Sainte-Beuve avait fait relier à la suite de divers ouvrages du même format dont le titre figurait seul sur le dos de la reliure.

Ces sept exemplaires ont été légués à M. Paul Chéron (de la Bibliothèque Nationale). « On pourrait fouiller chez vous et les trouver, m'avait dit Sainte-Beuve. Chéron, au contraire, demeure à la campagne. Mes volumes seront plus à l'abri chez lui. » Et voilà comment, bien qu'étant l'exécuteur testamentaire de Sainte-Beuve, il ne m'est pas échu un seul exemplaire du *Livre d'amour*.

J'en ai fait cependant racheter un il y a quelques années, pour le compte de la Bibliothèque du Sénat. Il n'a pas été payé moins de 250 francs !.. Voilà à peu près tout ce que ma mémoire me suggère sur le sujet qui vous occupe.

Nous avons recueilli ensuite les impressions de M. Octave Lacroix qui nous écrivait le 7 janvier 1895 (2) :

« J'ai connu longtemps et vu de près Sainte-Beuve. Cette liaison familière n'a pas duré moins de dix années entre nous. Ce sont assurément les années les plus caractéristiques de la vie et du talent de ce maître illustre, celles de sa pleine force et de sa belle et riche maturité. Nous étions alors un jeune homme à peine, presque un enfant. Aussi cette amitié tout in-

---

(1) Voici le titre de l'ouvrage, d'après le *Dictionnaire des anonymes*, 3e édition, t. II, col. 1322 :

« *Livre d'amour*, Paris (imprimerie de Pommeret et Guenot) 1843, in-12, 2 p. pour les faux-titre et titre et 108 p. »

On peut consulter pour l'histoire de ce livre : les *Confessions*, d'Arsène Houssaye ; les *Confessions de Sainte-Beuve*, de Nicolardot; A.-J. Pons, *Sainte-Beuve et ses inconnues* ; le *Livre de Bord*, d'Alphonse Karr (t. I, chap. XLII, p. 232) ; la *Revue de Belgique* (1848) ; le *Conseiller du bibliophile*, novembre 1876 ; une brochure de A. Michiels, intitulée : les *Nouvelles Fourberies de Scapin*, Paris, 1847 (renseignement que nous n'avons pas encore vérifié) ; le *Parnasse contemporain*, 2e série (Paris, Lemerre, p. 289-290) ; le *Journal*, du 28 février 1895 ; l'*Echo de Paris*, du 19 octobre 1895, et surtout une curieuse plaquette, tirée à un petit nombre d'exemplaires, de M. Lemaître, parue sous ce titre : LE LIVRE D'AMOUR, *Sainte-Beuve et Victor Hugo*, Reims, 1895. — (A. C.)

(2) M. Octave Lacroix nous a signalé le passage suivant de son livre intitulé : *Quelques maîtres étrangers et français* :

« Après d'excellentes études en province et à Paris, Sainte-Beuve prit des inscriptions à l'Ecole de médecine. L'étude de la médecine, qui réclame toutes les attentions possibles et tous les soins, cette application du regard et de la main sur le sujet on ne peut plus compliqué et difficile de notre mécanique humaine, ces curiosités de l'œil et de l'esprit, convenaient merveilleusement aux intérêts du jeune homme et à ses aptitudes morales. Le critique y trouvait déjà son compte, et, certes, il y avait là aussi de quoi faire rêver le poète.

La muse, en effet, s'était glissée jusque dans l'amphithéâtre de dissection, et, par ce renouveau poétique qui fleurissait en 1824, sous les échos des *Méditations* de Lamartine et des *Odes et Ballades* de Victor Hugo, Joseph Delorme se prit à chanter. »

dulgente et gracieuse va-t-elle se mêler, dans la vivacité de notre souvenir, aux meilleures et aux plus sereines dates de notre jeunesse à nous-même.

C'est peut-être à sa mère, que j'ai eu l'honneur de connaître, que Sainte-Beuve doit le sens critique, la netteté vive du jugement, le flair de l'esprit qui cherche et découvre, et même un peu de cette parole saisissante et pittoresque où la pensée se grave et se marque d'une empreinte qui durera.

Je me souviens que Sainte-Beuve m'écrivait à propos de mon étude sur lui : « Ah ! si ma pauvre mère avait lu cet article, « comme elle vous aurait grondé ! Comme elle vous aurait dit « que vous en disiez trop ! Comme elle ne vous en aurait pas « voulu !.. ni moi non plus, mon cher ami ».

A M. Octave Lacroix succéda M. Jules Levallois, qui nous a fait le très intéressant récit qu'on va lire :

« Je connaissais Sainte-Beuve depuis trois ans quand je fus appelé à remplir auprès de lui les fonctions de secrétaire. Il venait de se séparer de M. Octave Lacroix. Je restai auprès de Sainte-Beuve de 1855 à 1859. Je venais deux fois par jour, rue Montparnasse, sauf les dimanches, où l'on ne travaillait que le matin, et le 1er janvier, le seul jour de congé de l'année. Vous connaissez sa méthode de travail ? Il choisissait un sujet. Il prenait tous les livres s'y rapportant qui se trouvaient dans sa bibliothèque. Outre cela, il empruntait aux bibliothèques publiques, à la Mazarine, à l'Arsenal, à la Nationale, les ouvrages qui lui étaient nécessaires. Nous dépouillions ensemble tous les documents. J'avais le coup d'œil assez rapide. Il appréciait beaucoup ma collaboration à ce point de vue. Une fois mon butin amassé, je lui faisais un résumé de ce que j'avais découvert d'intéressant ou d'utile pour son projet. Avec tous ces croquis il établissait son plan. Cela fait, il me donnait congé afin d'avoir toute une journée à lui pour bâtir et pour écrire son article. Il ne pouvait pas se relire lui-même. Le samedi, j'arrivais, il me dictait. Nous relisions ensemble. On portait sitôt après l'article à l'impression, et le dimanche était consacré à la lecture et à la correction des épreuves. Le lundi, l'article paraissait dans le journal.

Sainte-Beuve avait une copie très serrée. Il faisait sur son manuscrit des retouches continuelles. J'ai dû recopier tout entier son livre sur Virgile.... Mais je passe à ce qui vous intéresse plus particulièrement.

Sur les connaissances de Sainte-Beuve en médecine, je vous dirai peu de chose, n'étant pas moi-même très compétent en la matière, bien que j'aie eu quelque velléité dans mon jeune temps d'aborder la carrière médicale. Tout ce que je sais, c'est qu'il a dû écrire sur Vicq-d'Azyr, sur Pariset, et aussi sur Réveillé-Parise, dont il ne goûtait pas, loin de là, l'édition de Guy Pa-

tin (1). Il avait même engagé un de ses amis, M. Paul Chéron, de la Bibliothèque nationale, à préparer une édition du médecin satirique avec le concours de M. Henry Maret, et de M. le D[r] Montanier, qui a été préfet du Gers après le 4 septembre. Je crois bien que ce projet n'a jamais été réalisé.

Sainte-Beuve avait une foi très médiocre dans la médecine. Au reste, il n'aimait pas trop traiter des sujets qu'il ne connaissait pas à fond. « Il en est de la médecine comme des mathématiques », me disait-il un jour que nous causions de Diderot, de Grimm et d'Alembert ; « *on ne doit s'occuper que de ce que l'on continue à savoir ; ce que j'ai su autrefois ne compte pas.* » Peut-être avait-il acquis autrefois des notions approfondies sur la médecine ; toujours est-il qu'il avait dû être d'une certaine force en mathématiques, puisque, ainsi qu'il me l'a conté à moi-même, sa copie avait été classée première pour l'admissibilité à l'Ecole Polytechnique...

Pour ce qui est des médecins qui ont fréquenté chez Sainte-Beuve, je dois citer en première ligne le D[r] Veyne, à qui le critique des *Lundis* trouvait « une physionomie consulaire ». Le D[r] Veyne a été le seul qui ait vu clair dans la dernière maladie de Sainte-Beuve. Le D[r] Veyne était un médecin convaincu dans l'âme, mais, par exemple, il ne fallait pas lui résister. Quand on avait recours à ses soins, il vous demandait l'abdication complète de votre volonté. C'était, avec lui, tout ou rien. Il refusait de vous soigner si vous n'acceptiez pas point par point ce qu'il vous prescrivait. J'ai également vu chez Sainte-Beuve Longet, le physiologiste, qui concourait alors contre Claude Bernard ; le D[r] Véron, mais une seule fois ; le D[r] Villemin, auteur d'une tragédie d'*Ulysse* qui n'a jamais été jouée ni publiée, mais dont il m'a infligé la lecture. J'ai aussi rencontré rue du Montparnasse l'excellent D[r] Michon, une nature céleste. Avez-vous lu les *Morticoles* ? On croirait que M. Daudet a voulu peindre Michon sous les traits de Charmide ; Michon était le type le plus absolu de la bonté. Pour vous en donner l'idée, laissez-moi prendre la liberté d'évoquer un souvenir personnel : depuis plus de trente ans j'éprouve cet inconvénient de la vue qu'on appelle *les mouches volantes*. A la première apparition du mal, j'allai voir

(1) Le 22 décembre 1866 Sainte-Beuve écrivait à M. Jules Levallois : «... Sur Guy Patin, voici ce que je sais : Taschereau avait préparé presque entièrement une édition d'après les manuscrits de l'Arsenal. Les éditeurs faisant défaut, il a dû s'arrêter. Il est à croire que, si préparée qu'elle soit, son édition était loin d'être achevée en manuscrit : de tels travaux ne se terminent qu'à l'impression. Mais je crois que le plus simple et le plus direct, pour ne pas recommencer ce qui est déjà fait, serait de s'adresser à lui. M. Taschereau est un parfait galant homme, un peu sec d'abord, mais accessible. Il sait mieux que personne tout ce qu'il y a de défectueux dans l'édition Réveillé-Parise, dont les faiblesses et le manque de goût sautent aux yeux. Je pourrais faire sonder M. Taschereau par mon ami Rochebilière. Je suis malheureusement peu en état pour le moment de me mêler directement d'aucune chose. Il faudrait m'excuser auprès de vos amis (*a*). Je ne ferais guère que leur dire plus au long ce que je vous résume ici... «

(*Correspondance de Sainte-Beuve*, t. II, p. 114-115.)

(*a*) Le docteur Montanier et M. Henry Maret qui songeaient à donner au public une nouvelle édition de Guy Patin.

M. Michon ; j'étais un tout jeune homme. Michon, après m'avoir soigneusement examiné, me renvoie en m'assurant que ce n'était rien de sérieux. J'offre 5 francs pour la consultation. Il ne voulut jamais les accepter me disant seulement : « Vous me paierez quand vous serez un grand homme de lettres. »

J'ai revu Michon dans une autre occasion que je vais vous rapporter. Sainte-Beuve venait d'entrer en possession de la maison de la rue Montparnasse que lui avait léguée sa mère. Cette maison présentait deux particularités : elle avait été construite sur les catacombes, et l'architecte était un professeur de déclamation, nommé Roosmalen.

Sainte-Beuve avait fait mettre, aussitôt installé chez lui, sur les marches de son escalier, un tapis qu'on avait fixé à l'aide de lames en cuivre, de tringlettes. Il éprouvait une joie naïve à les montrer à ses visiteurs. « C'est très joli, cela fait très bien, je vous assure », me répétait-il plusieurs fois dans la journée. Mais voilà-t-il pas qu'il s'embarrasse dans les tringlettes et qu'il s'étale tout de son long. Dans sa chute, il se luxe le pouce. Il envoie chercher le Dr Michon. Michon lui dit : « Une petite opération est nécessaire ; elle sera un peu douloureuse, je vous en préviens. » Sainte-Beuve, qui était très douillet, lui réplique : « Le doigt ne pourrait-il pas se remettre sans opération ? Si vous reveniez dans quelques jours ? » Michon y consent et retourne quelques jours après. Il n'y avait pas, bien entendu, la moindre amélioration. Le pouce était toujours dans le même état. Le docteur se met alors en devoir de lui réduire la luxation. L'opération arracha à Sainte-Beuve des cris de paon. C'est par suite de cette sensibilité excessive qu'ayant son affection de vessie, il n'a jamais consenti à se laisser sonder à fond, sauf dans les derniers temps de sa vie, alors qu'il était trop tard. On a dit, à ce propos, que sa maladie de vessie lui était venue de ce qu'il avait abusé de la table. Il n'y avait pas homme plus sobre. Une tasse de thé avec un nuage de lait et deux brioches, que le plus souvent il partageait avec sa vieille chatte, voilà quel était son déjeuner... (1). Le matin, j'arrivais, à 9 heures. Nous travaillions ensemble jusqu'à midi. A midi, il se mettait sur son canapé, s'enveloppait la tête dans un foulard, et dormait une demi-heure. Puis, il faisait ses courses, allait à l'Aca-

(1) « La vie de Sainte-Beuve était des plus simples et des plus remplies. Nous étions toujours au travail dès neuf heures du matin et quelquefois jusqu'au soir. Le déjeuner de Sainte-Beuve, qu'on lui montait sur les onze heures dans sa chambre, consistait en une théière bouillante, du lait chaud, du pain, du beurre, du sel et deux brioches. C'était un déjeuner anglais bien digne d'un Boulonnais. Il ne changea ce régime qu'au mois de décembre 1867, où se trouvant très malade, il avait appelé, sur les instances de son cousin et ami d'Alton-Shée, le docteur Milcent, l'homœopathe. Celui-ci déclara en secret aux personnes de la maison que Sainte-Beuve avait un cancer, ce qui était absurde ; mais, voyant un matin le maigre déjeuner qu'on lui servait, il lui dit : « Croyez-moi, monsieur Sainte-Beuve, changez de régime, faites un bon déjeuner à la fourchette, mangez, nourrissez-vous bien, *faites-vous de la végétation* (c'était son mot)... » Ce n'était pas mal, on en conviendra, pour un homœopathe. — Sainte-Beuve suivit cette ordonnance, et s'en trouva bien. »
Tableau de la poésie française au XVIe siècle.
(La vie de Sainte-Beuve, par J. Troubat, p. XLIV.)

démie, chez les éditeurs, et ne reprenait le travail qu'après son dîner. Le dîner était plus confortable que le déjeuner, mais sans recherche de la bonne chère. Il mangeait de la viande, mais ne buvait que de l'eau rougie. Rarement il prenait du café. A peine se permettait-il au dessert un doigt de vin pur, et, les jours de grand gala, un petit verre d'anisette ou de curaçao. Ce qu'il évitait par-dessus tout, c'était de faire un repas substantiel avant de se mettre au travail. Un jour qu'il revenait d'un voyage en Savoie, chez la comtesse de Solms, (1) sa gouvernante lui fit servir au déjeuner deux œufs et une côtelette; il entra dans une colère bleue, prétendant qu'on voulait le rendre malade, qu'il en aurait sûrement une congestion. Au reste, il était peu patient de sa nature, et s'emportait sans motif sérieux. Mais il revenait vite, et, au demeurant, c'était le meilleur homme du monde. Pour ma part, je garde de Sainte-Beuve un souvenir qui ne s'effacera jamais.

N'ayant pas eu le loisir de rendre visite à M. Troubat en temps opportun, visite que nous voulons bien croire seulement ajournée, nous nous contenterons de publier la lettre qu'il nous fit la gracieuseté de nous adresser, il y a quatre ans, *fugit tempus !*, lorsque nous posions les premiers jalons de notre enquête sur Sainte-Beuve.

Monsieur et cher confrère,

Veuillez m'excuser si je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre, qui m'est revenue nécessairement avec quelque retard de Compiègne. Je suis rentré à Paris et votre voisin, *rue Notre-Dame-des-Champs*, 36.

---

(1) La photogravure que nous donnons ci-contre a été faite d'après une épreuve rarissime, appartenant à M. Jules Levallois, qui a bien voulu nous autoriser à la reproduire. Voici quelle est l'histoire de ce portrait.

Lors d'un court séjour de Sainte-Beuve a Aix en Savoie vers 1861, M. de Solms fit, d'après ce dernier, une photographie où le critique est représenté assis sur un banc de jardin, contre un mur couvert de lierre. Les amis de la maison eux-mêmes eurent quelque peine à se procurer cette image que chacun s'accordait à trouver parfaite. M. Jules Levallois ayant écrit pour en obtenir un exemplaire, reçut la réponse suivante que nous empruntons à son livre :

«... Je n'ai eu primitivement qu'un seul de ces marmousets, faits en Savoie par M. de Solms ; mais Mathieu-Meusnier, la voyant un jour chez moi, a demandé à faire photographier l'unique exemplaire, et cette photographie de seconde main, ces dames l'ont accaparée et distribuée : il n'en restait plus qu'une épreuve l'autre jour. Oui, mais on a la plaque et on en fera faire une pour vous tout exprès... »

La promesse, cette fois, fut tenue : « C'est bien lui dans un de ses meilleurs moments, poursuit M. Levallois, dans une de ses heures trop rares de douce sérénité, quand, par exemple, il descendait au jardin vers 4 heures de l'après-midi, après avoir lu un chant d'Homère, et qu'il oubliait les contrariétés et les souffrances du présent pour songer à cette antiquité qu'il n'a jamais cessé d'aimer, qu'il comprenait et sentait à merveille... » (*Sainte-Beuve*, par J. Levallois, p. 188-190.)

A qui veut connaître l'iconographie de Sainte-Beuve, nous signalerons un portrait, peint par M. Demarquay (1865), qui se trouve au musée de Boulogne-sur-Mer ; dans la bibliothèque de la même ville un magnifique buste en marbre de Sainte-Beuve, par Mathieu-Meusnier ; un buste de Sainte-Beuve des dernières années, par le sculpteur Chevillion, de nombreux portraits dans l'*Illustration*, le *Monde illustré*, l'*Univers illustré*, etc. ; un très beau portrait gravé du critique dans le *Panthéon des illustrations françaises au XIX*e *siècle*, par Victor Frond ; des *charges* dans l'Eclipse, le *Masque*, le *Bouffon*, le *Hanneton* et autres journaux de caricatures. Le masque mortuaire de Sainte-Beuve a été donné par M. Jules Troubat au Musée Carnavalet.

Si l'on veut, du reste, avoir des renseignements plus complets sur la matière, on n'a qu'à lire l'article de M. Maurice Tourneux publié sous ce titre : *Les portraits de Sainte-Beuve*, dans l'*Amateur d'autographes* (12e année, nos 249 et 250, juin-juillet 1874.) — (A. C.)



SAINTE-BEUVE

Mon esprit, un peu battu des vents par les changements et transplantations qu'il a subis, n'a plus bien présent ce que je vous ai répondu dans le temps dans l'*Intermédiaire*, et que vous voulez bien me rappeler. Je ne sais de Sainte-Beuve étudiant que ce que je lui ai entendu dire à lui-même, et je crois bien que ma note devait être forcément concise et substantielle. Je n'ai rien caché avec intention, car il n'y avait rien à dissimuler dans cette vie toute d'étude et très naturelle. Nul n'a vécu plus au grand jour, tout en aimant la pénombre, que Sainte-Beuve. Il ne dissimulait pas sa vie, et je crois bien qu'étudiant, il devait être le même. Externe à l'hôpital Saint-Louis, *roupiou* sous Dupuytren, voilà ce que j'en sais et ce que j'ai dû vous répondre. Le peu de fortune de sa mère l'obligeait à se restreindre dans ses goûts et dans ses dépenses. Voué à l'étude, il n'eut pas de peine à se soumettre à sa pauvreté, et il n'a jamais été riche, à en juger par le peu de fortune qu'il a laissé : 6.000 livres de rentes, une maison vendue 30.000 fr. et qu'il habitait. Ce n'est pas là, dans ce temps-ci, la fortune d'un homme célèbre.

Il a réalisé au complet la vie de l'homme de lettres, vivant de sa plume. Les écarts de passion ne l'ont jamais détourné de sa vocation véritable et comme Voltaire, il n'a jamais sacrifié la *vérité* à la plus aimée. La littérature avant tout !

Mais je ne puis vous refaire la biographie de Sainte-Beuve, et Sainte-Beuve étudiant m'échappe. Je le vois tel qu'il s'est montré lui-même dans ses conversations, dans sa chambre d'externe, prenant des notes dans tous ses livres, lisant, dévorant passionnément, écrivant à la hâte et ruminant ses vers et ses premières Pensées, celles de Joseph Delorme. Il y a un vers que vous connaissez nécessairement et que je ne puis citer en ce moment que de mémoire (1) :

Avant de me coucher, ah ! que ne puis-je avoir
Sur ma table, un lait pur, dans mon lit un œil noir !

(Ne les prenez pas à la lettre, car je les cite mal, mais c'est le fond de l'idée). Cet œil noir, il l'a recherché, sans s'en cacher, toute sa vie, et le lait était son rafraîchissement favori.

M. Guizot, après *Volupté*, a dit de lui : « *un Werther carabin.* »

Voilà en partie la réponse à ce que vous recherchez de l'influence des études médicales dans l'œuvre de Sainte-Beuve.

Il me serait difficile de vous indiquer où vous pourriez trouver un document de sa main de cette époque, mais je n'en connais ni n'en possède. Excusez cette lettre vague et qui ne peut rien contenir de nouveau ; mais si vous voulez bien venir

(1) Les vers de Sainte-Beuve auxquels il est fait ici allusion sont ceux de la pièce intitulée : *Vœu*, p. 77 de la dernière édition des *Poésies de Sainte-Beuve*, (Charpentier, 1869). Le premier vers doit être ainsi rétabli : *Pour trois ans seulement, oh ! que je puisse avoir....* Il y a un dessin très curieux d'Asselineau qui représente *l'œil noir au fond du lit*. Ce dessin, tiré de la collection Poulet-Malassis, a été gravé dans un magnifique album édité par Rouquette en 1874, format *in-folio*, et qui porte le titre : *Sept dessins de gens de lettres*. (A. C.)

causer quelques instants, peut-être dans la conversation retrouverai-je quelques bouffées de souvenirs qui vous en apprendront plus. Je rentre de la Bibliothèque nationale à 5 heures, et le dimanche je ne sors guère. Je serai heureux, mon cher confrère, de vous serrer la main.

Jules TROUBAT.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Sur un nouveau procédé d'extraction des Sels naturels de Vichy.

Dans un précédent numéro de « La Chronique Médicale », nous avons résumé en quelques lignes le mode d'extraction des Sels naturels de Vichy suivi jusqu'à ces derniers temps par la Compagnie Fermière de ce célèbre Etablissement thermal.

En raison des nombreux perfectionnements qui viennent d'être apportés depuis quelques mois à cette opération si délicate, il nous semble intéressant pour nos lecteurs de donner aujourd'hui la description complète du nouveau procédé adopté.

L'extraction des Sels naturels de Vichy, qui sont la base des « *Comprimés de Vichy* », des *Pastilles de Vichy-Etat*, et des *Sels de Vichy-Etat*, comprend plusieurs opérations successives :

1° L'évaporation de l'eau minérale.

2° Sa concentration au point voulu.

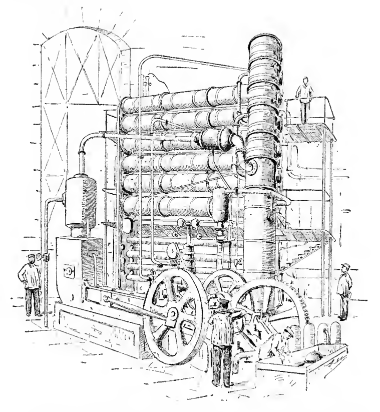
3° La cristallisation des sels.

4° Leur bi-carbonatation.

5° Le séchage et la pulvérisation.

Entrons d'abord dans la salle d'évaporation. Dans cette première chambre, très élevée, se dresse une colonne montante sur laquelle viennent s'appuyer six cylindres horizontaux et étagés, les uns au-dessus des autres. L'eau des Sources de l'Etat est amenée par une pompe puisant directement aux différents griffons, dans une bâche d'alimentation, d'où elle s'élève successivement, en passant d'un des cylindres horizontaux au suivant, jusqu'au cylindre supérieur, constamment soumise dans ce trajet à l'action de la vapeur surchauffée fournie par un générateur placé dans une chambre voisine, ou chambre de chauffe. Ce système est à sextuple effet, c'est-à-dire que la vapeur produite par l'évaporation de l'eau dans chaque cylindre, au lieu de se perdre dans l'atmosphère, sert

à l'évaporation des cylindres inférieurs, de manière à restituer avant de se condenser toute sa chaleur utile : c'est, on le voit, le système employé dans les raffineries, avec cette différence qu'il y a ici six cylindres évaporateurs dans lesquels l'eau minérale se condense de plus en plus, tandis qu'il n'y en a que trois dans les raffineries. En outre, une pompe à vide permet de déterminer un puissant appel de vapeur, de façon à hâter encore l'évaporation.



On voit que, grâce à cet appareil concentrateur à sextuple effet, il n'y a aucune déperdition de chaleur, la vapeur du générateur aussi bien que la vapeur due à l'évaporation produisant tout leur effet. En outre, l'eau minérale n'est jamais en contact avec l'air extérieur, mais se trouve sans cesse dans un courant de vapeur d'eau surchauffée pendant toute la durée de l'opération, et la concentration elle-même marche très rapidement à cause de la température de 110° à 115° à laquelle elle s'opère, par suite de la pression de plusieurs atmosphères

à laquelle est soumise la vapeur d'eau. D'où économie de combustible, rapidité de l'opération, parfaite conservation des sels minéraux, sans altération possible. Le générateur de vapeur est chauffé non directement par le combustible, mais par le gaz formé au préalable dans un appareil gazogène ; de la sorte, le chauffage est plus régulier et la fumée se trouve brûlée dans le foyer.

L'eau amenée ainsi à un degré de concentration suffisant passe à la chambre de cristallisation dans des bacs où les cristaux se forment et se déposent à mesure du refroidissement. Les cristaux ainsi obtenus sont blancs, transparents et ont l'aspect de prismes lamellaires pyramidaux. Pour les débarrasser de leur humidité et de l'eau-mère qu'ils retiennent, ils sont séchés au moyen d'une essoreuse mécanique. On les porte alors dans une troisième salle, dite de saturation, où on les soumet, dans des chambres spéciales vitrées et fermées, à l'action prolongée d'un courant de gaz carbonique qu'un ventilateur aspirant va prendre directement aux sources.

Les cristaux se saturent ainsi d'acide carbonique, passent à l'état de bicarbonates amorphes, et cette transformation détermine le déplacement d'une partie de leur eau de cristallisation.

Pour enlever cette eau, on essore le sel saturé une seconde fois et on le dessèche complètement dans une étuve, au moyen du vide.

On obtient ainsi des sels parfaitement blancs, qui sont pulvérisés et passés au tamis, réduits, en un mot, en poudre impalpable. Ce sont ces sels qui constituent les *Sels de Vichy-Etat* et servent à la fabrication des *Sels Vichy-Etat* pour boisson, des *Pastilles de Vichy-Etat* et des *Comprimés de Vichy*.

Reposant, on le voit, sur des données absolument scientifiques, les « Sels naturels de Vichy » atteignent dès lors à la perfection désirable.

Leur composition chimique est analogue à celle des eaux naturelles des sources de l'Etat.

Et, pour ne prendre qu'un exemple, si, comme dans les « Comprimés de Vichy », on augmente ces sels de la vitalité nécessaire pour la restitution du principe gazeux, les malades ne pouvant se procurer les Eaux minérales naturelles de Vichy, trouvent dans cette préparation si pratique la plupart des avantages de ces eaux.

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Composée de farines et de fécules les plus nutritives— stérilisées et en partie solubilisées par une température convenable — de cacao, de sucre, etc., la *Phosphatine Falières* constitue un aliment éminemment assimilable à tous les âges de la vie et pendant la période de convalescence.

Chaque cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de *Phosphate de chaux* bi-calcique (le mode de fabrication de ce Phosphate a été adopté par la commission du dernier Codex).

Cet aliment qui, sous la saveur la plus agréable, fournit un excellent moyen d'administration, à *petites doses*, de Phosphate bi-calcique, s'impose :

1° Chez les jeunes enfants, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance ;

2° Chez les femmes enceintes ou nourrices ;

3° Chez les vieillards et les convalescents ;

Chez tous ceux enfin qui ont besoin de cet aliment indispensable : le *Phosphate de chaux*, pour assurer une parfaite constitution de la charpente osseuse et pour remédier à la déperdition des phosphates, conséquence d'un défaut de nutrition, de la croissance, de l'âge ou de la maladie.

La *Phosphatine* se prépare comme toutes les bouillies. La dose habituelle est : pour les enfants, une cuillerée à dessert pour une tasse à thé de lait, 2, 3, et même 4 fois par jour ; une cuillerée à bouche pour le déjeuner des adultes.

Simple aliment, mais aliment complet et de premier ordre, la *Phosphatine Falières* rend et rendra de bons services dans l'hygiène de la nutrition.



PARIS, 6, AVENUE VICTORIA & PHARMACIES.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

—

Un peu partout.

— Le prince Ferdinand de Bulgarie vient de conférer la croix d'officier du Mérite civil à M. le docteur Mihran Kemhadjian.

Nos plus cordiales félicitations au charmant confrère qui a été l'objet d'une aussi flatteuse distinction.

Les étudiants et les médecins étrangers devant la Chambre des députés. — La question des étudiants et médecins étrangers, portée devant la Chambre par MM. Berry et Lannelongue, a abouti à un piètre résultat. La Chambre a invité le Gouvernement à préparer un projet de loi *sur la situation des médecins et étudiants étrangers en France.*

Une nouvelle loi est-elle bien nécessaire ? Pourquoi ne pas exécuter les lois et règlements portant que nul ne peut être inscrit à une Faculté de médecine sans avoir subi l'épreuve du baccalauréat ès-lettres et avoir obtenu devant les Facultés des sciences le certificat des sciences physiques, chimiques et naturelles.

Vous voulez peupler nos Facultés d'étudiants étrangers en leur accordant les dispenses, suivez l'exemple de l'Allemagne. Les Universités délivrent aux étrangers, comme aux nationaux, un diplôme scientifique ne conférant pas le droit d'exercice ; c'est à un autre jury que l'État confie la mission de faire des médecins praticiens. En d'autres termes, le diplôme universitaire constaterait les études faites et la science acquise ; le diplôme d'État les conditions, les aptitudes professionnelles et les conditions pratiques exigibles pour l'exercice en France.

L'idée de soumettre les étudiants étrangers au régime de l'admission temporaire et de la réexportation n'a pas eu plus de succès que celle exigeant des médecins étrangers la naturalisation et le service militaire.

Trouvailles curieuses et documents inédits

—

Le document inédit que nous publions ci-après et qui est aussi remarquable par le style que par l'élévation de la pensée, nous est échu par un concours de circonstances qu'il serait trop long de conter. C'est une lettre adressée par M. Jules Troubat à un critique du nom de A. Carel, qui avait assez malmené Sainte-Beuve dans un de ses articles, tout en couvrant de fleurs son ancien secrétaire.

Ce 7 février 1878.

Mon cher confrère,

En lisant votre article du *Journal pour tous*, que je vous remercie de m'avoir envoyé, je me suis rappelé un mot de Piron, qui sortant un jour de la Comédie-Française où il avait été, dans la même soirée, sifflé pour une pièce et applaudi

pour une autre, disait : « On m'a souffleté sur la joue gauche et baisé sur la droite. » — Votre appréciation sur Sainte-Beuve m'a été dure autant que j'ai été sensible à vos éloges pour mon propre compte. On est injuste envers un écrivain et un penseur de premier ordre, qui n'a jamais subordonné la Raison à l'imagination et qui ne faisait point parade de libéralisme comme tant d'autres en ce siècle, mais qui le pratiquait plus efficacement dans la vie privée. Sa mort en libre penseur, refusant tous les honneurs vains et terrestres, a été d'un grand et noble exemple. C'était un philosophe, un grand esprit et un esprit élevé. On l'oublie peut-être un peu trop aujourd'hui où tant d'autres courants sans profondeur font perpétuellement dévier la pensée humaine et la troublent. Je ne sais trop où nous allons, mais je *nous* sens bâtis sur pilotis et non pas encore sur le roc, et quand je veux me réfugier vers quelque chose de solide et de sain, c'est encore en Sainte-Beuve (que j'ai parfaitement connu) que je me réfugie. Cela m'est bien permis à moi en particulier, et sauf ce régime, par lequel j'avais été moi-même condamné à de la prison, je n'y trouve rien, — en Sainte-Beuve, pas dans le régime — dans les dernières années surtout, d'incompatible avec mes convictions démocratiques et philosophiques. On n'a rien dit de plus complet sur la Liberté de l'Enseignement de nos jours que Sainte-Beuve dans son discours du 19 mai 1868. Ces pages-là sont un programme, et le *grand diocèse* de la libre-pensée, posé par lui ce jour-là, n'est ni exclusif ni étroit comme les discours timides de tous nos illustres spiritualistes d'à présent qui ne manquent jamais d'affirmer leur foi en des chimères, toutes les fois qu'ils ont à prendre la parole sur des questions philosophiques soit à la Chambre ou au Sénat, soit sur des tombes de libres-penseurs. Au moins, Sainte-Beuve embrassait tout dans un vaste ensemble. Il avait de la largeur d'idée là où les autres n'ont que de l'étroitesse et de la petitesse d'esprit.

Je m'arrête. Croyez que je vous écris sans rancune, respectant trop moi-même la pensée d'autrui, là où elle est contradictoire avec la mienne, pour ne pas la tolérer même dans un sujet qui me touche d'aussi près.

En revanche, je ne puis que vous remercier de tout le bien que vous voulez bien dire de moi, et tâcher de justifier par la suite votre pronostic, qui me donne des remords d'avoir donné si peu jusqu'à présent.

Merci, mon cher confrère, et croyez-moi

Votre bien dévoué,

Jules Troubat.

La lettre suivante, inédite, fut envoyée par Sainte-Beuve à David (d'Angers), le grand statuaire, pour lui recommander un candidat à la chaire d'anatomie de l'Ecole des Beaux-Arts. Elle nous a été très aimablement communiquée par M. Gadala, agent de change, qui est, en même temps qu'un financier émérite, un parfait dilettante littéraire.

Monsieur David,
9, rue de Fleurus,

Mon cher David, M. Süe, professeur d'anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts est, à ce qu'il paraît, bien malade. M. Andrieux, docteur en médecine, serait assez disposé à se mettre sur les rangs s'il y avait lieu. Victor Hugo, trop occupé en ce moment pour vous écrire ou vous aller voir, vous recommande M. Andrieux ; et moi je suis bien heureux d'être son organe auprès de vous. J'irai vous voir au premier moment : mais *Hernani* m'occupe aussi beaucoup.

Qu'est-ce que la gloire, mon cher ami, puisque de beaux ouvrages ont tant de peine à se faire jour dans le public, et que les misérables soucis rident le front de l'homme de génie plus que les veilles et le travail.

En attendant, travaillez toujours à vos admirables apothéoses.

Mille amitiés,

(*1828*) SAINTE-BEUVE.

BOITE AUX LETTRES.

À propos de la mort de Napoléon III.

Nous publions *in-extenso* une lettre que nous avons reçue de M. le Dr Barré, à la suite de la publication de notre article sur la *Mort de Napoléon III* (*Chronique Médicale*, 15 juin 1896). Nous aurions pu, en vertu d'un droit indiscutable, réserver à la réplique la même place qu'à l'attaque, si attaque il y a eu, mais nous voulons donner à la prose d'un confrère qu'on dit d'esprit conciliant la plus large hospitalité. Au surplus, sa lettre est intéressante, mais nous en appelons à nos lecteurs et à M. Barré mieux informé : « Ont-ils vraiment trouvé un mot, un seul mot d'*acerbe* dans un travail qui n'avait d'autre prétention que de rechercher la vérité historique ? » M. Barré se défend de poursuivre comme nous l'exactitude du récit, et, pour l'établir, il ajoute qu' « il s'en tient à l'attestation de G. Sée ». Nous répondrons à cela que G. Sée, étant juge et partie en l'espèce, son témoignage ne saurait être que suspect.

Mais n'épiloguons pas plus longtemps sur ce minuscule incident et ne rouvrons pas un débat sur une question qui, à la longue, pourrait paraître fastidieuse.

Paris, le 19 juin 1896.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Vous publiez en tête de votre Journal, à la date du 15 juin, un article où je lis : « Dans l'article sensationnel, où était grandi plus « que de raison le rôle joué par Germain Sée, en 1870, au Palais des « Tuileries, le Dr Barré n'avait pas craint de porter les plus graves accusations contre Sir Thompson, le chirurgien anglais qui « avait opéré Napoléon III, à Chislehurst. Nous n'avons pas à prendre la défense du chirurgien anglais (?), qui, du reste, a déjà « répondu aux imputations dirigées contre lui. »

Sans vouloir relever le ton acerbe de cette note, je vous demande la permission de vous faire remarquer, Monsieur, que si vous aviez pris la peine de lire d'un bout à l'autre l'article, que Monsieur le Rédacteur en chef du *Figaro* m'a fait l'honneur de *reproduire*, dans le numéro du 15 mai dernier, vous auriez vu que le Dr Barré ne s'est jamais permis, personnellement, la plus légère critique contre Sir Thompson, et que la lettre du chirurgien anglais, publiée le 6 juin, et dans laquelle il veut bien nous faire connaître qu'il a heureusement opéré plus de mille cas semblables — ne peut constituer une réfutation à mon adresse.

En effet, mon article fut publié, il y a sept ans, à la suite d'une conférence faite par Germain Sée et Ricord, en présence de plus de vingt personnes. A cette époque, j'étais le plus jeune médecin de cette réunion ; et plusieurs de mes aimables confrères me prièrent de prendre les notes nécessaires pour publier cette conversation désormais historique. Je passai la nuit à rédiger mes notes sténographiées. Mais, avant de les publier, je les soumis à Germain Sée, qui écrivit cette simple phrase, que je conserve : « *C'est parfaitement exact, merci* ! »

Je vous le demande en toute loyauté, Monsieur, où trouvez-vous dans cet article un mot *de moi* qui soit hostile à Sir Thompson ? Je mets qui que ce soit au défi d'en trouver trace. Je n'apprécie pas, je raconte : J'ai sténographié une conférence de mes maîtres de la même façon que je l'eusse fait pour leur cours.

Ce que je réclame hautement, c'est l'*exactitude* du récit, — et l'attestation du Professeur Germain Sée me suffit.

J'y ajoute cependant celle de l'amphytrion chez lequel eut lieu cette conférence.

Dans son numéro du 1er juin dernier, le Rédacteur en chef du journal *la Médecine contemporaine* (journal qui a 37 ans d'existence), sous sa signature E. D. (Émile Duval), écrit ce qui suit :

«..... Ce récit, nous pouvons le dire aujourd'hui, est l'exactitude « même ; et nous sommes d'autant mieux en mesure de le con« firmer que c'est chez nous, à notre table, qu'il fut fait *pour la pre« mière fois*. Un des plus jeunes membres de la réunion, qui était « alors le Dr Barré, fut chargé de le recueillir et de le rédiger. La « rédaction une fois faite fut soumise à Ricord, qui envoyait le « court mais significatif billet, signé G. Sée :

« *C'est parfaitement exact, merci !* »

« Quand le Dr Barré publia cette version (il y a 7 ans), nul ne « songea à la contester...... Barré a narré, du consentement des « deux principaux acteurs de la scène, ce qu'il avait entendu chez « nous, en présence, nous le répétons, d'au moins vingt personnes. »

Ces attestations suffisent à me disculper de tout projet de critique malveillante à l'égard de Sir Thompson. Sa réponse ne s'adresse pas à moi, mais à Ricord et G. Sée. Il y a sept ans que cette réponse eût dû se produire, du vivant de ces deux célèbres médecins français : à cette époque, ils vivaient et auraient pu répondre eux-mêmes à ces contestations tardives.

Les notes *complètes* que je recueillis sont plus étendues que celles que j'ai publiées. J'ai *réservé* la partie la plus sévère. Cette partie, dont l'authenticité sera également établie, sera publiée un jour. Il en sera de même des communications qui m'ont été faites de toutes parts, à la suite de l'insertion de ce récit dans le *Figaro*. Parmi ces communications, il en est qui sont d'une extrême gravité. D'autres, non moins intéressantes, m'ont été fournies par un ami dévoué de M. le Marquis de la Valette.

En terminant, je n'ai pas à défendre la grande mémoire de Ricord et de Germain Sée ; mais tous ceux qui ont eu l'honneur de connaître ces deux illustres maîtres admettront difficilement qu'ils aient voulu exagérer l'importance de leur participation en cette circonstance, et surtout qu'ils aient cherché à détourner la vérité.

Pardonnez-moi l'étendue de cette rectification, Monsieur le Rédacteur en chef, et veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Dr Edmond Barré.

Un de nos libraires parisiens les plus perspicaces, M. Auguste Voisin, qui met si libéralement à notre disposition parmi les documents qu'il possède ceux qui ont trait à nos études, vient de nous faire parvenir un autographe qui a sa valeur.

C'est une lettre envoyée par le baron Corvisart, alors médecin de Napoléon III, à M. Rouher qu'il tenait journellement au courant de l'état de santé du souverain. Le document que M. Voisin nous a communiqué n'est pas, à vrai dire, l'original, mais une copie de l'original, écrite de la main même de l'ancien ministre de Napoléon III, et envoyée par lui à Auguste Vitu, rédacteur du *Figaro*. Cette copie, provenant des papiers de Vitu a, de ce fait, un caractère indéniable d'authenticité (1).

Lundi, 6 janvier.

Mon cher Monsieur Rouher,

Pietri vient de vous envoyer le bulletin d'aujourd'hui et demande que vous ayez la bonté de lui faire savoir si vous recevez exactement ses télégrammes.

La 2e opération a été faite aujourd'hui et S. M. l'Impératrice me charge de vous donner quelques détails et de continuer les jours suivants, suivant les circonstances.

---

(1) M. le Dr Corlieu a, s'il nous en souvient, reproduit cette lettre, mais sans en indiquer la source, que sans doute il ignorait.

Cette 2e opération a été assez laborieuse au début ; un fragment déjà passé dans la portion prostatique de la vessie bouchait l'entrée et blessait l'organe, mais M. Thompson l'a tourné enfin et saisi avec habileté.

On a encore enlevé par l'instrument lithotriteur une portion un peu plus considérable que la dernière fois. La première portion était, très grosso modo, estimée 1/5 du tout. Cela devait faire à peu près la moitié d'enlevé. Mais il se trouve que le noyau de la pierre, loin d'être très dur et formé d'oxalate de chaux, comme cela aurait pu être, est beaucoup plus friable et mol que le reste, c'est-à-dire la croûte extérieure : chance heureuse qui permet d'espérer que plus de la moitié est fait. A partir de la 8e heure qui a suivi la première opération, il n'y a pas eu un seul instant de fièvre, malgré qu'il y ait eu de grandes souffrances ; espérons qu'il en sera de même après cette 2e séance plus laborieuse.

Nous avons dû toutefois reculer de 2 heures l'opération de ce matin ; elle devait avoir lieu à 10 heures, mais l'Empereur avait eu un frisson et un peu d'envie de vomir ; toutefois cela parut un symptôme nerveux de faible importance, relativement à la convenance de l'opération. On attendit. Tout rentra très rapidement dans l'ordre. Le malaise fut considéré comme purement nerveux et l'opération fut faite comme je vous l'ai dit.

L'Empereur est dans l'état que vous a dit le bulletin télégraphique. Maintenant, 3 heures, il vient de dormir, n'a pas de souffrance plus grande qu'au même terme de la 1re opération et demande du thé.

Recevez... Bon Corvisart.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de Sir Henry Thompson, le très distingué chirurgien anglais, une lettre du plus haut intérêt, relative à la *Mort de Napoléon III*. Le défaut de place nous oblige, à notre grand regret, d'en ajourner la publication au prochain numéro. Pour le même motif, nous devons renvoyer à plus tard la suite de nos articles en cours : *Les Superstitions de Napoléon Ier*, *la Correspondance inédite de Tronchin*, et nos rubriques habituelles : *La Chronique bibliographique* et *la Correspondance médico-littéraire*.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

3e ANNÉE. N° 14. 15 JUILLET 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LE MONUMENT DE SAINTE-BEUVE

La publication de nos articles sur Sainte-Beuve (1), a provoqué un véritable réveil d'opinion autour de la mémoire de l'illustre critique. Fort des encouragements qui nous sont parvenus de toutes parts à cette occasion, nous avons pris l'initiative d'ouvrir une souscription pour l'érection d'un buste — et si les souscriptions répondent en nombre suffisant à notre appel — d'une statue « tout entière », à l'auteur de ce monument durable de la littérature française connu sous le nom de *Causeries du Lundi*.

Un comité de patronage, composé des illustrations de la littérature, est dès à présent en voie de formation. Il comprend, à l'heure actuelle, les noms de MM. :

François Coppée, Membre de l'Académie française.
Jules Claretie, Membre de l'Académie française.
Francisque Sarcey, Rédacteur au *Temps*.
Jules Lemaître, Membre de l'Académie française.
Ferdinand Brunetière, Directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, Membre de l'Académie française.
Alfred Mézières, Membre de l'Académie française.
Gaston Boissier, Secrétaire perpétuel de l'Académie française.
Henry Houssaye, Membre de l'Académie française.
André Theuriet, homme de lettres.
Maurice Barrès, homme de lettres.
Jules Troubat, le dernier secrétaire et l'exécuteur testamentaire de Sainte-Beuve.
Auguste Lacaussade, Bibliothécaire au Sénat, ancien secrétaire et exécuteur testamentaire de Sainte-Beuve.
Dr Dureau, Bibliothécaire de l'Académie de médecine.

(1) *Chronique médicale* du 1er juillet.

Nous attendons la confirmation de nouvelles adhésions qui nous ont été promises avant d'arrêter la liste définitive du Comité de patronage.

Nous publions ci-après les lettres qui nous sont parvenues en réponse à la question que nous avions posée de « l'opportunité d'un hommage à Sainte-Beuve. » On verra que, sauf quelques légères réserves, le projet a rencontré les plus vives sympathies.

M. François Coppée ayant, le premier, émis l'idée de placer « un jour » le buste de Sainte-Beuve dans le jardin des poètes, le Luxembourg, il était naturel que nous nous adressions à lui en premier lieu.

Sa première lettre nous donne l'appréciation du poète des *Humbles* et d'*Intimités* sur son confrère en poésie :

Cher Monsieur,

Je n'ai vu Sainte-Beuve qu'une seule fois chez lui, mais nous avons échangé quelques lettres. Le premier, il a tenté de faire de la poésie intime et, à ce titre, je le considère comme mon maître.

Croyez, je vous prie, à mes sentiments sympathiques.

François Coppée.

Le second billet se réfère à la demande que nous avions faite à M. Coppée de bien vouloir accepter la présidence du Comité de souscription.

La Fraizière, par Mandres (Seine-et-Oise).

Cher Monsieur.

Il est question, en ce moment, de placer plusieurs bustes au Luxembourg et je pense qu'il serait plus sage d'attendre, mais, *en principe, je ne puis que donner volontiers mon adhésion à votre projet.*

Mes sentiments les meilleurs.



M. Jules Claretie nous prévient que la modestie de Sainte-Beuve se fût peut-être effarouchée d'un hommage public, mais néanmoins il donne sa pleine approbation au projet que nous lui avons soumis. On voudra bien nous pardonner d'avoir conservé les lignes trop flatteuses à notre adresse, qui se trouvent au début de la lettre que nous publions ci-dessous, bien qu'elles soient étrangères au sujet ; l'estime de tels hommes a pour nous trop de prix pour que nous n'en tirions pas quelque vanité.

Cher confrère,

Je lis toujours avec le plus vif plaisir votre *Chronique Médicale* et entre parenthèses, je vous prie de m'en faire tenir la collection *contre remboursement* à la Comédie, je dis la collection complète, car je veux garder ces pages dans ma bibliothèque.

Pour l'hommage que vous voulez rendre à Sainte-Beuve vous rencontrerez la plus vive sympathie parmi les lettrés. Mais vous savez qu'il n'était pas du tout l'homme des socles et des manifestations tapageuses. Ce qu'il souhaitait c'était tout bonnement un buste sur une cheminée de la Bibliothèque de sa ville natale. Il eût été fort étonné et, volontiers nerveux, un peu agacé de tant d'hommages à fracas.

Vous avez raison de lui rendre justice. Je sais fort bien que, celui que M[me] de Girardin appelait un *Werther carabin*, fut un médecin des corps aussi bien qu'un docteur des esprits. Il ne s'en cachait pas, ses vers nous le disent, sa conversation nous le prouvait. Il fut, en critique, un *prosecteur* et ses études médicales lui devinrent plus d'une fois utiles pour établir la physiologie, le tempérament de ses modèles, j'allais dire de ses clients littéraires.

Je ne saurais vous refuser de m'associer à l'hommage rendu à ce grand remueur d'idées, tant les *Lundis* sont comme une *Encyclopédie*, à un homme que j'ai connu et que j'ai aimé. Seulement, je vous répète que cet admirable esprit si étendu était très modeste et que lui qui mérite, certes, une statue, eût refusé même un buste sur une place publique.

Croyez, cher Docteur, à mes plus sincères sentiments.

4 juillet.

Jules CLARETIE.

M. Brunetière, tant en son nom personnel qu'au nom de la *Revue des Deux-Mondes*, dont Sainte-Beuve fut longtemps l'un des principaux rédacteurs, nous a honoré de la magnifique page suivante : c'est le plus bel hommage rendu au maître critique par le maître de la critique.

Revue des Deux-Mondes
15, rue de l'Université

Paris, le 5 juillet 1896.

Monsieur,

Cela fait évidemment beaucoup de statues ou de bustes, et, après Sainte-Beuve, qui coulerons-nous encore en bronze ou taillerons-nous en marbre ?

Mais cette considération, qui ne regarde après tout que les sculpteurs du vingtième siècle, n'est pas aujourd'hui pour m'arrêter, et tant au nom de la *Revue des Deux Mondes* qu'au mien propre, c'est *deux fois* que je m'empresse de souscrire à votre proposition et de vous féliciter de votre initiative. La modestie seule m'empêche d'y souscrire une troisième fois comme occupant sa chaire à l'Ecole Normale, et pourquoi pas une quatrième comme étant assis dans son fauteuil académique.

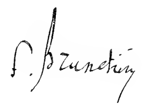
Mais il faut *bien laisser* quelque chose à faire aux autres !

Vous me demandez mon jugement sur « Sainte-Beuve critique ? » Il est bien simple : Sainte-Beuve est le « premier » et un premier qui de longtemps encore selon toute apparence ne trouvera pas son second. Son *Port-Royal* est une œuvre unique en son genre et les *Causeries du Lundi* sont un monument sans pareil, qui le demeurera, quand bien d'autres, que l'on croit plus solides, seront tombés en ruines.

Il a été le Balzac de la critique avec moins d'imagination peut-être que l'auteur de la *Comédie humaine*, moins de puissance créatrice, mais avec combien plus de pénétration profonde, et de tact, et de goût ? Et qui sait, puisque je les compare, ce qui est le seul moyen qu'on ait de *mesurer* les hommes, qui sait si ce n'est pas pour cela qu'ils ne pouvaient pas, comme on dit, se sentir : parce que les semblables se repoussent aussi souvent qu'ils s'attirent, et qu'essayant tous deux de constituer *l'his-*

toire naturelle des esprits, ils se gênaient de tout ce qu'il y avait d'opposé dans leurs moyens, et de commun dans leur ambition.

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.



Un autre coryphée de la critique, M. Jules Lemaître, ne manque pas cette occasion de placer un trait d'esprit; on pardonne toujours aux riches d'être prodigue.

Monsieur,

Je trouverai excellent, vous n'en doutez pas, qu'on élève un buste à Sainte-Beuve (il mériterait bien toute la statue !) et je serai très sensible à l'honneur de figurer parmi les membres du comité de patronage.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

JULES LEMAITRE.

Je me rappelle que, à l'Ecole normale, mon camarade Judet (je crois) avait buriné sur le mur de sa « turne » cet admirable distique :

Elevons sur un piédestal
Saint'Beuv, Mérimée et Stendhal.

Toujours d'appréciation bienveillante, M. Sarcey nous gratifie, en même temps que d'un compliment à l'adresse du journal — trop de fleurs, disait déjà Calchas ! — de ce gentil billet qui en dit beaucoup plus qu'il n'est long :

Mon cher Docteur,

Je lis toujours votre *Chronique Médicale* avec le plus vif plaisir.

Je serai enchanté de voir mon nom inscrit parmi ceux qui composent votre comité de patronage.

J'ai connu Sainte-Beuve et l'ai aimé.

Je le pratique encore tous les jours. C'est à mon sens le premier critique de ce siècle.

Je suis heureux qu'on lui décerne enfin un honneur qu'il mérite mieux que tant d'autres.

A vous.

Francisque Sarcey.

Un des plus fiers talents de la jeune littérature, un maître parmi les jeunes, M. Maurice Barrès, dont la psychologie affinée a tant de points de contact avec la psycho-physiologie de Sainte-Beuve — encore un parallèle à établir par les classiques — M. Barrès, après avoir déclaré qu'il « s'associerait de grand cœur » à ce qui serait fait pour Sainte-Beuve, nous a fait les déclarations qui suivent :

« Sainte-Beuve est négligé seulement de ceux qui peuvent se contenter avec de l'artificiel... La force de son esprit, c'est qu'il est toujours *un naturaliste sûr* ; avant de nous présenter un sujet, il déterminera ses racines, sa terre, son atmosphère, toute l'histoire, en un mot, de son développement. Ainsi, dans *Joseph Delorme*, il établit les justifications, les *pourquoi*, les *comment* du « cas » romantique. Admirez dans *Port-Royal* — un superbe travail d'anatomie, l'analyse d'un des états d'esprits les plus hauts et les plus rares.

Avec votre compétence spéciale, il vous sera aisé de retrouver à chaque pas dans les *Causeries* ce qui se rapporte à vos études et à votre genre de recherches.... Il ne faut pas être trop surpris que Sainte-Beuve, dont de puissants esprits, tels que Taine, Renan, Bourget, Anatole France, ont apprécié la haute valeur, ait été dédaigné dans un pays où la conscience nationale se perd.. Mais c'est un point de vue que je n'ai malheureusement pas le loisir de développer..

On parle de la sociabilité française, de notre don d'analyse, de la clairvoyance de notre génie. Je crois en trouver leur suprême expression dans Sainte-Beuve. Son œuvre n'a d'équivalent dans aucune littérature. Je suis écœuré comme d'une imbécillité, d'une faiblesse intellectuelle, quand je vois « inventer » des essayistes américains ou anglais, des lyriques échauffés, mais dupes

d'eux-mêmes, qui disent sans mesure ce qui est à sa place dans *Port-Royal* ou dans les *Lundis*. Mais à leurs yeux Sainte-Beuve n'est qu'un Français... et puis il est si démodé !..

Maurice Barrès

Nous faisons suivre le fragment si étudié de M. Barrès de l'appréciation plutôt réservée du solitaire de Médan, de M. Emile Zola. Son billet est concis, mais on ne peut pas dire qu'il ne soit d'une parfaite correction.

Médan, 5 juillet 96.

Cher Monsieur.

L'été, je suis absolument rétif aux interviews, car l'été je suis à la campagne et me repose.

Ce que je pense de Sainte-Beuve, que c'était une très vaste intelligence, un critique très pénétrant, sinon très juste, et qu'il mérite sûrement un buste, et même la statue tout entière, en nos temps si prodigues en marbres inutiles.

Cordialement à vous.

Emile Zola

M. André Theuriet, le chantre délicat des *Poëmes rustiques*, nous envoie en ces termes exquis sa précieuse adhésion :

Bourg-la-Reine, 7 juillet 1896.

Monsieur et cher confrère,

Je serai très heureux de faire partie du Comité de patronage du monument à élever à Sainte-Beuve et je vous remercie d'avoir pensé à moi. J'ai une vieille et vive admiration pour Sainte-Beuve, non seulement pour le critiqu e si lettré et si bien documenté, d'un goût si sûr,

d'une pénétration si aiguë ; mais aussi pour le poète qui, le premier, nous a initiés en France aux charmes de la poésie intime et familière.

Je vous envoie avec grand plaisir mon adhésion et vous prie, monsieur et cher confrère, d'agréer la cordiale expression de mes sentiments les plus distingués.

André Theuriet.

Bon nombre de lettres nous sont encore parvenues, et nous en attendons d'autres. M. *Edmond de Goncourt* nous fait savoir qu'il craint (appréhension bien exagérée, ce nous semble) que les amis de Sainte-Beuve trouvent qu'il ne s'est «pas assez montré son ami dans son *journal*, pour faire partie du comité» ; ce qui ne m'empêche pas, ajoute M. de Goncourt, « de rester reconnaissant à sa mémoire du bien qu'il a voulu dire de moi. »

Nous avons également reçu de M. *Anatole France* ce billet plein de promesses :

Mon cher confrère,

Votre idée de faire élever un buste à Sainte-Beuve plaira aux savants et aux lettrés.

Je serai très honoré d'y contribuer comme souscripteur.

9 juillet 1896.

Anatole France.

Nous publierons dans le prochain numéro les lettres de MM. *Alfred Mézières*, *Henry Houssaye*, *Gaston Boissier*, *Emile Ollivier*, *Auguste Lacaussade*, qui nous sont parvenues au moment de la mise en pages.

En même temps qu'il nous envoie son adhésion au Comité de patronage, notre bien dévoué collaborateur, M. le Dr Dureau, qui eut la bonne fortune de connaître personnellement Sainte-Beuve, veut bien nous adresser ces fort intéressants Souvenirs :

Mon cher confrère,

Je viens vous prier de m'inscrire au nombre des souscripteurs au monument que vous vous proposez d'élever à la mémoire de Sainte-Beuve et j'accepte bien volontiers votre proposition d'ajouter mon nom sur la liste du Comité de patronage. Je suis sans doute le seul survivant des « étudiants en médecine » que Sainte-Beuve a connus, et à défaut d'autre, je crois honorer ce maître regretté, en racontant ce que ma mémoire me suggère, puisque vous voulez bien faire appel à mes souvenirs.

Quand j'ai eu l'honneur d'être présenté pour la première fois à Sainte-Beuve, j'en reçus de suite un excellent accueil, à cause des bonnes relations qu'il avait toujours entretenues avec mon parent, Adolphe Dureau de La Malle, son collègue à l'Institut. Adolphe Dureau était comme lui un esprit indépendant, très honnête, fort instruit ; il avait, de même, étudié la médecine et les sciences naturelles et publié en 1831 et 1832, des notices que l'on dénommerait aujourd'hui anthropologiques ; notamment un travail sur une *variété nouvelle de l'espèce humaine*, un autre sur la *tête de la race égyptienne*, etc. En ce temps-là, ce genre de travaux était une nouveauté.

Vous pensez, comme moi, que les études médicales devraient couronner les bonnes études littéraires classiques ; tel était l'avis de Littré, de Sainte-Beuve et de Taine. Tant pis si tout le monde n'est pas d'accord sur ce point ! Quoi qu'il en soit, je rencontrais quelquefois Sainte-Beuve chez mon maître Littré et chez Taine, mais je l'ai vu souvent chez une femme de beaucoup d'intelligence et de beaucoup d'esprit, aux matinées de laquelle il était fort assidu, Augustine Brohan, plus tard Madame de Gheest. J'ai écrit jadis l'histoire de ce salon hospitalier, où l'on aimait à causer de tous les événements du jour, la politique exceptée, et où l'on se sentait à l'aise, la maîtresse de ce salon sachant accueillir chacun du même sourire, cherchant à complaire à tous. On rencontrait chez Augustine Brohan des académiciens, des diplomates et des gens du monde, des hommes de lettres, des poètes et des avocats, des peintres et des musiciens, des artistes dramatiques des deux sexes, des abbés (l'un d'eux, d'origine italienne, passait pour le fils de Charles Albert) ; pas mal de médecins connus : Ricord, Guersant, Oulmont, A. Favrot, etc. Sainte-Beuve ne venait pas aux soirées du mercredi, mais assez souvent aux matinées du dimanche. Il n'arrivait pas de bonne heure, seulement vers 3 ou 4 heures, sans doute son travail fini. Il se rencontrait quelquefois avec l'académicien Empis, souvent avec Viennet, et c'est justement chez Augustine Brohan que j'ai entendu Viennet répondre à Sainte-Beuve qui le félicitait sur sa belle santé et sur ses 80 ans : « Pardon, j'ai 82 ans, bien sonnés ! » Une anecdote en passant : La plupart des jeunes pensionnaires de la Comédie-Française et de l'Odéon paraissaient aux matinées. Augustine Brohan était sociétaire et jouissait d'une grande influence ; on pouvait avoir besoin de ses votes. Parmi les artistes assidues, je citerai : Mlle Fix *et sa mère*, Mlle Valérie *et sa mère*, Mlle Savary *et sa mère*, Mlle Dubois *et sa mère*, Mlle Mantelli *et sa mère*, etc. Si j'indique les mères, en rééditant un passage d'un ancien article qui remonte à 40 ans (où sont, hélas, les neiges d'antan !) c'est que Sainte-Beuve qui, une fois son entrée faite, semblait vouloir passer inaperçu, causait volontiers avec le groupe familial que je viens de dénombrer. A l'avenue de Saint-Cloud, dans une des résidences

de Mlle Brohan, il affectait de se placer près du chalet que le soleil réchauffait de ses rayons. Rue Lord Byron, il s'asseyait près de la porte qui conduisait à un petit jardinet, — que le propriétaire de la maison et des maisons adjacentes, également pourvues du même jardinet, — l'excellent Arsène Houssaye, appelait un de ses parcs! Sainte-Beuve, toujours très soigné dans sa mise qui était pourtant d'une extrême simplicité, conservait sa petite calotte. Il paraissait tenir absolument à ce que ses aimables interlocutrices fussent contentes de lui, et je me rappelle encore que certain jour, il vint à moi en disant : « Approchez, mon cher D., je veux vous raccommoder avec Mlle X... *et avec sa mère.* » — « Diable, pensais-je, j'ai dû laisser tomber une phrase qui n'a pas plu à Lucinde ou à Elmire ».— Ces dames m'en veulent donc ? » murmurai-je à l'oreille de mon excellent maître ? — « Mais non, mais non ! vous verrez comme Mlle X. est aimable *et sa mère aussi* » ; et Sainte-Beuve se livrait à une présentation en règle. Ce petit incident se renouvelait de temps en temps et un jour que Sainte-Beuve était venu me prendre le bras, alors que je causais avec Henri de Péne, celui-ci, nous voyant partir avec le critique, dit à ses voisins : « Allons, voici Sainte-Beuve qui va encore *raccommoder* D. ! » Si je vous raconte ces détails, en apparence puérils, c'est qu'ils témoignent de la grande bienveillance de Sainte-Beuve. — « Ce que je regrette, disait-il souvent, c'est de faire de la peine à quelqu'un.»

Bienveillant, il le restait toujours. Je n'ai pas trouvé, j'ai peut-être mal cherché, dans les trois volumes de sa Correspondance, la lettre qu'il écrivait à Adolphe Dumas le 26 septembre 1834 pour lui dire : « Je n'ai pas réussi à faire insérer vos vers dans la *Revue des Deux Mondes*; Buloz a reculé, *comme un canon après la décharge.* » Mais voici une autre lettre, toute charmante, écrite à Baudelaire le 5 mars 1859, et qui prouve bien toute la difficulté que le maître-critique avait à se fâcher, la plume à la main. Elle est assez belle pour que je ne me reconnaisse pas le droit de la mutiler et de n'en donner que des extraits :

« Mon cher Baudelaire, j'ai reçu votre *Danse*, votre *Océan* ; « vous suivez votre veine. Ce n'est qu'en causant que je pour- « rais vous expliquer et les éloges et les réserves. Ne vous in- « quiètez pas du Babou. Je ne sais si je répondrai jamais à ce « qui n'est pas une espièglerie, mais une petite infamie ; car il « a mis l'honnêteté en jeu. Dans tous les cas, *j'ai la némésis* très « lente et boiteuse. »

Un autre jour, à l'amateur qui lui avait fait part, à lui et à d'autres illustrations littéraires, de son projet de se suicider, qui était une feinte en quête d'autographes, il écrivait, le 11 octobre 1854, « pour combattre sa détermination par de sages conseils et par les raisonnements les plus ingénieux ; » mais cette bienveillance n'empêchait pas chez Sainte-Beuve une sorte de malice très fine, que ceux qui l'ont connu ont pu souvent

surprendre sur sa physionomie si délicatement mobile: « Votre article de l'autre jour, disait-il à un jeune confrère, est charmant, mais... » et la mimique presque imperceptible de son visage, de ses yeux si intelligents signifiait : « Mais vous avez dit une bêtise ! »

C'était toujours une bonne fortune pour moi quand, sans indiscrétion, je pouvais, au sortir de ces réunions dominicales, descendre avec Sainte-Beuve l'avenue des Champs-Elysées, en l'incitant à causer. La causerie, toujours spirituelle, n'avait rien de banal et il vous mettait à l'aise. Un jour que je le questionnais sur ses métamorphoses qu'on lui reprochait déjà. « Dites que je suis Ovide, cela me flattera ! mais oui, mon bon « ami, je me métamorphose très facilement.... J'aime à tout « connaître, je suis un flâneur, je ferais volontiers l'école buis- « sonnière, et si j'étais jeune fille, je tâcherais de rapporter « beaucoup de fleurs... Vous ne me voyez pas en jeune fille, « vous ?..

« J'ai commencé par le XIII[e] siècle ! Quand j'étudie quelque « chose, littérature, philosophie ou politique, je me fais le ca- « valier servant de cette chose-là, et mon étude terminée, je « passe à une autre... Je me suis jeté en plein dans le roman- « tisme avec Hugo, mais ensuite j'ai fait des réserves.

« Et vous avez été mystique ? — « Certes et en bonne compa- « gnie, avec Lamennais et Lacordaire ! Que voulez-vous ?. l'oc- « casion, l'herbe tendre ! Ecoutez, je considère la critique com- « me de la physiologie morale.. Vous, médecin, que pensez- « vous de l'organisation cérébrale d'un Lamennais, transplan- « tée sur la constitution physique d'un Lacordaire ?.... Enfin, « mon mysticisme n'a fait de mal à personne...

« Plus tard, j'ai défendu le bon Littré ; avec lui j'ai suivi « Comte, mais après l'avoir admis dans ses généralités, je n'ai « trouvé que des à peu près ; je l'ai écrit du vivant de Littré et « nous sommes tous deux en affectueuses relations...

D'une indépendance farouche, qui faisait tomber les armes des mains de ses adversaires, il allait jusqu'à se brouiller avec Buloz, à cause de son ami Planche ; et pour avoir tout le temps et la possibilité d'écrire ce qu'il pensait du savant et vénéré Littré, il n'hésitait pas à donner sa démission de membre de la commission du Dictionnaire de l'Académie, petite position à laquelle étaient attachés 1.200 francs d'honoraires. Voilà des traits de caractère, mais j'en vais rapporter d'autres.

Ainsi il écrivait à L. Reybaud, le 8 février 1840, pour s'excuser de ne pouvoir consacrer un article à ses *Etudes sur les réformateurs ou socialistes modernes*: « J'ai été, lui disait-il, très « lié avec les « Saint-Simoniens et je n'aimerais pas à avoir à exprimer sur leur « compte ce qui aurait l'air d'un dernier mot.» Au risque de perdre l'amitié de Nisard, un puissant du jour, il écrivait qu'il n'était pas décidé à parler des *Mémoires du père Garasse*. Parfois, il regret-

tait que cette indépendance de la critique la rendit si sévère et, dans son excellente notice sur Littré, après avoir loué comme il convenait, son travail si lumineux sur la vie et les œuvres d'Hippocrate, il ne pouvait s'empêcher de soupirer : «... Elle est « sans pitié, cette critique ; elle est en garde contre tout ce que « cette Grèce aimable et mensongère a imaginé ; elle se bouche « les oreilles avec de la cire contre la voix des sirènes ; je suis « de ceux qui ne sont pas sans quelque regret sur ces pertes « que fait l'imagination des âges en avançant. Si nous détrui- « sons la légende, il semble que nous devrions nous mettre en « peine de la remplacer aussitôt ; si nous arrachons le rameau « d'or, qu'un autre rameau succède à l'instant et repousse, ne « fût-ce qu'un rameau d'argent...... »

J'en arrive maintenant à un point plus délicat qui touche de très près, de trop près peut-être au fameux « mur de la vie privée ». Mais on en a tant jasé jadis, qu'il ne saurait y avoir indiscrétion à en reparler.

On a beaucoup discouru sur le célibat de Sainte-Beuve ; Sainte-Beuve appelait, il est vrai, le mariage « un joug que la Société impose » et on lui a reproché de ne jamais avoir eu que des amours éphémères. Mais en a-t-on bien la preuve ? Relisez plutôt cette lettre à son ami, Xavier Marmier, écrite de Lausanne, le 29 décembre 1837 : « L'amour est ajourné. Le repren- « drai-je jamais? ai-je passé le temps d'aimer. Attendons, ou- « blions surtout... ! Voyez-vous, c'est à jamais fini de ce côté « que vous savez, je ne reverrai, ni n'écrirai jamais ; j'ai été si « blessé d'une telle indifférence ! mais blessé !.. cela veut dire « que j'en souffre encore. » Il ne serait pas vraiment très difficile de mettre un nom propre au bout des lignes qui précèdent ; d'aucuns viennent de le faire, mais j'avoue que j'ai toujours pensé que les incidents, d'une nature si intime, n'appartiennent aux historiens que dans des circonstances fort rares, jamais, dans tous les cas, du vivant des intéressés, ou de leurs proches, jamais, jamais, aux médecins, avant tout tenus au secret professionnel...

Votre numéro du premier juillet indique, mon cher confrère, quelques noms de médecins demeurés les amis de Sainte-Beuve ; je voudrais leur ajouter ceux du dernier Baron Larrey et de Ch. Robin, que Sainte-Beuve rencontrait chez la princesse Mathilde. L'auteur des *Lundis* aimait à causer des choses de la médecine, surtout quand il cherchait l'explication de quelques-uns des actes, difficiles à expliquer parfois, des personnages soumis à ses analyses si minutieuses, et à coup sûr, sa petite chambre de la rue de Lancry, lorsqu'il était externe à Saint-Louis, reve-

(1) *Notice sur M. Littré, sa vie et ses travaux.* Paris 1863, p. 20.

nait bien souvent dans sa conversation; cette chambre « où *ma digne mère avait seule pénétré* », soulignait-il à son auditeur, avec son fin sourire et ce langage muet si compréhensible qui semblait dire: « Pourriez-vous en dire autant, vous ?.... »

En terminant, me sera-t-il permis d'exprimer un vœu que je vous prierais de transmettre aux éditeurs de la *Correspondance de Sainte-Beuve* : ces messieurs combleraient certainement les désirs de tous les amis de la saine littérature en publiant un quatrième volume de *Correspondanee*. Je connais au moins une quarantaine de lettres demeurées inédites et il ne serait pas difficile d'en découvrir d'autres. Je voudrais enfin voir se terminer le volume projeté par une bibliographie bien complète de toutes les œuvres et des moindres articles de journaux de Sainte-Beuve. C'est une belle tâche qui devrait bien tenter un travailleur...

Dr A. DUREAU.

VARIÉTÉS MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Les superstitions de Napoléon Ier,

Par le Docteur CABANÈS.

(*Suite.*) (a)

Une des prédictions qui produisirent sur l'esprit de Napoléon le plus d'impression lui fut faite pour la première fois en Egypte (1) dans des circonstances qui ont été souvent, sinon très exactement, rapportées.

Bonaparte se promenait un jour au Caire avec ses officiers, quand une vieille femme, à la mise négligée et sordide, vint lui barrer le passage, et, sans autre préambule, s'offrit à lui révéler l'avenir. Sans attendre la réponse, la sorcière forma une pyramide de coquillages aux nuances variées, et de l'arrangement et de la teinte des coquilles elle tira cet horoscope :

(a) V. les numéros des 1er mai et 1er juin 1896.

(1) A bord du bâtiment qui le conduisait en Egypte, « que de fois, écrit M. Turquan, entouré de Monge, de Berthollet et autres savants, il posa la question de la vérité ou de la fausseté des pressentiments et de l'interprétation des rêves ! Il ne voulut jamais, quoi que fissent ou disent ces savants, se résoudre à croire que les pressentiments n'avaient aucune signification réelle pour l'avenir.

Ainsi, un peu plus tard, en Egypte, apprenant que la plus belle chaloupe de sa flottille du Nil, l'*Italie*, venait d'être prise par les Turcs et détruite après une défense héroïque de son équipage, il fut très frappé de cet événement et s'écria : « L'Italie est perdue pour la France ! C'en est fait, mes pressentiments ne me trompent jamais.» Son secrétaire, Bourrienne, lui faisant observer qu'il ne pouvait y avoir aucun rapport entre l'Italie et un petit bâtiment auquel il avait donné le nom de ce pays, rien ne put faire revenir Bonaparte de son idée. Mais le plus curieux de l'affaire c'est que ce pressentiment devait se réaliser sous peu. L'Italie fut, en effet, évacuée par les armées françaises après une série de revers auxquels mit fin, en 1800, le coup de tonnerre de Marengo. »

« Tu auras, dit-elle à Bonaparte, deux femmes ; tu en répudieras une *à grand tort* ; ce sera la première. La seconde ne lui sera point inférieure par ses grandes qualités. Elle te donnera un fils. Peu après, commenceront contre toi de sourdes intrigues. Tu cesseras d'être heureux et puissant. Tu seras renversé dans toutes tes espérances.. Tu seras chassé par la force et relégué sur une terre volcanisée, entourée de mer et d'écueils. Garde-toi de compter sur la fidélité de tes proches ; ton propre sang doit s'élever contre ta domination. »

Bonaparte eut l'esprit d'autant plus frappé par cette prédiction que la pythonisse ignorait la qualité du personnage à qui elle venait de s'adresser. Se tournant vers un des officiers de sa suite, il fit donner à la vieille vingt-sept sequins, tout ce que l'officier avait sur lui, et se retira tout troublé.

De retour en France, il dût être hanté — si tant est que l'histoire de l'Egyptienne ne soit pas apocryphe — par le souvenir de cette aventure, le jour où il signa devant le notaire Raguideau le contrat de mariage avec la veuve du général de Beauharnais, qui devait tirer si habilement parti des croyances superstitieuses de son époux (1).

×

On sait dans quelles circonstances toutes fortuites s'établirent les premières relations entre Bonaparte et Joséphine.

Après vendémiaire, Eugène Beauharnais, alors tout enfant, était allé demander l'épée de son père au général en chef de l'armée de l'intérieur (le général Bonaparte). L'aide de camp Lemarrois introduisit ce jeune enfant qui, en revoyant l'épée de son père, se mit à pleurer. Le général en chef, touché de ce sentiment, le combla de caresses. Sur le récit qu'Eugène fit à sa mère de l'accueil qu'il avait reçu du jeune général, elle accourut lui rendre visite et le remercier. « On sait, disait l'Empereur à ce propos, qu'elle croyait aux pressentiments, aux sorciers ; on lui avait prédit dans son enfance qu'elle ferait une grande fortune, qu'elle serait souveraine. On connaît d'ailleurs toute sa finesse ; aussi me répétait-elle souvent depuis qu'aux premiers récits d'Eugène le cœur lui avait battu et qu'elle avait entrevu, dès cet instant, une lueur de sa destinée (2).. »

Tous les historiens se sont plu à répéter que Joséphine, dans les premiers temps de son mariage avec Bonaparte, avait entendu de la bouche d'une bohémienne cette prédiction « qu'elle serait plus grande qu'une reine, et que cependant elle mour-

(1) Constant dit dans ses *Mémoires* que Joséphine se plaisait à répéter à Napoléon : « On parle de ton étoile, mais c'est la mienne qui t'influence ; c'est à moi qu'il a été prédit de hautes destinées. » Et l'Empereur ne demandait qu'à se laisser convaincre.

(2) V. *Souvenirs de l'Empereur Napoléon Ier*, p. 175.

rait à l'hôpital (1). Son union avec Napoléon avait réalisé la première partie de la prédiction. Quant à la seconde, elle s'était pareillement vérifiée, puisqu'elle mourut à la Malmaison qui était, dit-on, à l'origine un asile pour les malades (2). »

Quand on connaît l'ascendant qu'a exercé Joséphine sur Napoléon, on s'explique comment elle a pu l'amener, sans trop d'efforts, à partager ses croyances aux pratiques divinatoires (3). A force de fréquenter chez Joséphine, Napoléon en était arrivé à se croire lui-même doué d'un certain talent prophétique (4) et un jour il eut la fantaisie de vouloir lui-même prédire la bonne aventure. C'était à une soirée chez Joséphine, qui n'était pas encore sa femme, et dont le cœur balançait entre trois soupirants : Hoche, Caulaincourt et Bonaparte. Ce dernier, qui s'était déguisé résolut de se faire passer pour un étudiant en chiromancie ; seule, la maîtresse de maison était dans la confidence. Après avoir révélé à chacun son avenir, il en vint au tour de Hoche. Regardant la main du futur général, il lui prédit « que sa maîtresse lui serait enlevée par un rival et qu'il ne mourrait pas dans son lit ».

(1) D'après Constant, (*Mémoires*, t. I, p. 310) la prédiction aurait été faite à Joséphine au moment de son départ de la Martinique. Une espèce de bohémienne lui dit : « Vous allez en France pour vous marier ; votre mariage ne sera point heureux : votre mari mourra d'une manière tragique ; vous-même, à cette époque vous courrez de grands dangers ; mais vous en sortirez triomphante ; vous êtes destinée au sort le plus glorieux et, sans être reine, vous serez plus que reine. »

Elle a ajouté qu'étant fort jeune alors, elle fit peu d'attention à cette prédiction ; qu'elle ne s'en souvint qu'au moment où M. de Beauharnais fut guillotiné ; qu'elle en parla alors à plusieurs des dames qui étaient enfermées avec elle, dans le temps de la Terreur; mais qu'à présent elle la voit accomplie dans tous ses points.

(2) Lord Holland rapporte dans ses *Souvenirs diplomatiques*, p. 174, qu'il avait entendu souvent raconter cette prédiction en 1802, « par conséquent avant la mort de Joséphine, avant son élévation à la dignité d'impératrice et lorsqu'on pouvait encore mettre en doute si la femme du premier consul avait littéralement accompli la première partie de l'oracle ».

(3) Le baron Meneval, qui prétend que Napoléon ne recourut jamais « aux ridicules pratiques de la nécromancie » ne reconnait pas moins qu'« il est possible que, dans la plus grande ferveur de son amour pour Joséphine, il se soit laissé entraîner à assister à une consultation chez une devineresse, et qu'il ait fait ce sacrifice à l'erreur de l'esprit impressionnable d'une femme tendrement aimée. » Ce que nous allons ajouter n'est pas pour infirmer cette très plausible opinion. Mlle Lenormand a prétendu qu'elle n'avait été appelée à la Malmaison pour la première fois qu'en 1801, (le 2 mai) mais qu'à cette entrevue, Joséphine lui aurait dit : qu'en 1795, Bonaparte avait consulté sur ses destinées *une personne du faubourg Saint-Germain* ; c'était au moment où il demandait à quitter la France et à passer à Constantinople : « Vous n'obtiendrez ni l'un ni l'autre, lui aurait répondu la devineresse, mais vous épouserez une femme brune, mère de deux enfants, dont l'époux aura rempli honorablement sa carrière militaire. » Elle venait à peine de dire ces mots — c'est toujours Mlle Lenormand qui parle — que Bonaparte entra et reconnut la sibylle dans sa devineresse de 1795. Et Mlle Lenormand ajoute, en rapportant cette anecdote, que Joséphine lui aurait instamment recommandé de n'en rien révéler car, lui aurait-elle dit, « les grands hommes n'aiment point à révéler au public qu'ils sont sujets aux mêmes faiblesses que la foule du vulgaire. »

(4) Il avait aussi des prétentions à la médecine, et traitait facilement tous les médecins de son temps de charlatans, d'ignares, etc. Corvisart lui-même ne trouvait pas toujours grâce devant lui. Il voulait donner des conseils quand même ; ce qu'il conseillait, c'était naturellement... *des remèdes de bonne femme.* Ainsi écrivait-il au prince Eugène le 30 août 1806 : « Ménagez-vous bien dans votre état actuel et tâchez de ne pas nous donner une fille. Je vous dirai la recette pour cela, mais vous n'y croirez pas : *c'est de boire tous les jours un peu de vin pur.* » (*Mémoires de Mme de Rémusat*, t. III, p. 177.)

Les esprits malveillants ne manquèrent pas de rappeler cette prédiction, quand se répandit le bruit que Hoche venait de succomber prématurément au poison. Hâtons-nous d'ajouter que c'était une calomnie à l'adresse de Bonaparte, que réfutent suffisamment et le procès-verbal d'autopsie et la relation des derniers moments de Hoche (1).

×

En dépouillant Napoléon de son auréole de dieu pour le faire descendre au rang plus humble des mortels ; en lui prêtant quelques-unes des faiblesses auxquelles notre pauvre humanité est sujette, nous n'avons point dessein de rabaisser systématiquement sa gloire. Ceux-là interpréteraient mal notre pensée qui l'entendraient ainsi. Mais la vérité historique nous oblige à reconnaître que ce génie eut des verrues qui ont terni l'éclat de son masque césarien.

Un des secrétaires de Napoléon, un de ceux qui l'ont défendu avec le zèle le plus passionné, a tenté de nous persuader que non seulement il ne partageait pas les croyances superstitieuses de Joséphine (2), mais qu'il ne laissait passer aucune occasion de les tourner en ridicule. Il avait été témoin, disait-il, de la défense qu'intima Napoléon à sa femme d'aller consulter Mlle Lenormand, qu'il fit même plus tard arrêter et soumettre à un interrogatoire en règle. Joséphine, ajoute-t-il, enveloppait du plus profond mystère ses rapports avec cette aventurière, et jamais l'intendant de ses dépenses ne connut les sommes dont elle payait ses prédictions (3).

---

(1) Nous exposerons tout au long les vraies causes de la mort de Hoche dans notre ouvrage, dont la publication est prochaine, sur les *Morts mystérieuses de l'Histoire*.

(2) A cette affirmation nous opposerons d'abord ce passage des *Mémoires* de Madame de Rémusat (t. I, p. 102) : « Lorsqu'en quittant son cabinet (Bonaparte) rentrait le soir dans le salon de Madame Bonaparte, il lui arrivait quelquefois de faire couvrir les bougies d'une gaze blanche ; il nous prescrivait un profond silence et se plaisait à nous faire ou à nous entendre conter des histoires de revenants. »

Et, en second lieu, ce passage des *Mémoires de Constant* (I, p. 309) : « Elle (Joséphine) dit qu'il est superstitieux ; qu'un jour, étant à l'armée d'Italie, il brisa dans sa poche la glace qui était sur son portrait, et qu'il fut au désespoir, persuadé que c'était un avertissement qu'elle était morte ; il n'eut pas de repos avant le retour du courrier qu'il fit partir pour s'en assurer. » Il est vrai qu'il est ajouté en note : « A cette époque, l'empereur était encore amoureux de Joséphine. »

(3) Baron Meneval, loc. cit. Sous le Consulat, le 2 mai 1801, comme nous l'avons dit plus haut, la sibylle fut mandée à la Malmaison par Joséphine. Elle lui annonça entre autres choses, que le premier Consul échouerait dans sa descente en Angleterre. Bonaparte, l'ayant apris, la fit arrêter et conduire à la prison des Madelonettes, où on la garda du 16 décembre 1803 au 1er janvier 1804. Elle envoya ce jour-là à Fouché ce billet versifié :

Si le préfet veut bien en ce moment
Par un bienfait commencer cette année,
S'il m'ouvre enfin ce triste appartement,
Je lui prédis heureuse destinée.

La requête fut entendue et Fouché relâcha sa prisonnière.

Nous allons, en dépouillant les mémoires des contemporains, juger de la valeur de ces assertions.

(*A suivre.*)

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière

Les fruits du caroubier (ceratonia siliqua L.) comme substance alimentaire pour les phtisiques.

A. Koundrioutskoff (*Voienno-med. Journ.*, déc. 1895) rapporte l'histoire d'un étudiant en médecine qui, à la suite d'une phtisie d'intensité moyenne, mais rebelle à tout traitement, s'est considérablement affaibli ; en désespoir de cause, il renonça à tous les médicaments et se mit à prendre l'infusion de fruits du caroubier (*ceratonia siliqua L.*), à la dose de 3-4 jusqu'à 6-7 verres par jour. Grâce à ce traitement continué pendant huit mois, le malade s'est rétabli complètement, a augmenté considérablement de poids et est de nouveau à même de vaquer à ses études. S'il est vrai qu'on entend encore quelques râles au sommet droit dans l'inspiration profonde, il est tout de même incontestable que l'effet de la médication est on ne peut plus surprenant.

L'auteur recommande les fruits du caroubier comme une substance alimentaire contenant beaucoup d'hydrates de carbone sous une forme facilement assimilable. Les troubles digestifs constituent jusqu'à un certain degré chez les phtisiques une contre-indication à l'emploi des fruits du caroubier.

(*Med. Obzr.*, XLV; 1896, n° 2, p. 176.)

Traitement du hoquet par l'extension de la langue.

M. Lépine, de Lyon, a présenté à une Société médicale une jeune fille qui avait depuis 4 jours un hoquet intense (30 respirations par seconde). Cette jeune fille, non hystérique, ayant accusé des troubles dyspeptiques, la langue fut examinée ; à cet effet, la malade la maintint fortement tirée pendant un certain temps. Or, durant ces quelques instants, le hoquet cessa. M. Lépine lui fit alors maintenir la langue fortement tirée pendant plusieurs minutes. Le hoquet cessa définitivement.

En 1894, M. Viaud avait guéri 2 cas de hoquets persistants, réfractaires à tout traitement, par les tractions rythmées de la langue.

Dans ces cas on peut admettre que l'excitation bulbaire, déterminée par la traction continue de la langue, inhibe ce centre s'il est excité, tandis que l'excitation par le même procédé l'excite s'il est au préalable inhibé.

Sur les propriétés désodorantes du café pulvérisé.

O. van Schoor (*Ann. Pharm.*, 1896, p. 107) résume comme suit les résultats de ses recherches :

1° La poudre de café torréfié est un excellent correctif de l'odeur de quelques médicaments.

2° Voici les médicaments auxquels on peut ajouter de la poudre de café torréfié en quantité suffisante pour masquer preque complètement leur odeur : créosote, iodoforme, gaïacol, musc, salol, extrait de valériane, teinture de castoréum et acide benzoïque.

3° Quant au thymol, au menthol, au camphre, à la lupuline, au safran, au chloral hydraté, à l'*asa fœtida*, au benjoin et à l'aloès, le café pulvérisé ne réussit qu'à atténuer leur odeur, mais non à la faire disparaître complètement.

4° Enfin quelques médicaments, comme la naphtaline, l'huile de foie de morue, l'eucalyptol, les huiles éthérées, conservent leur odeur, même additionnés qu'ils sont de leur poids ou du double de leur poids de café : aussi est-il inutile de tâcher de corriger l'odeur de ces drogues par le café torréfié. (*Chem. Rep.*, n° 10, Supplém. au n° 30 du *Chem. Ztng.* du 11 avril 1896, p. 103 et 104.)

Deux cas de hernie étranglée guéris par l'éther.

E. Friedlander en rapporte in *Wiener Med. Woch.* deux cas. Le premier est celui d'une femme chez qui le taxis avait échoué pendant plusieurs jours ; elle refusa l'intervention chirurgicale, en raison de son extrême faiblesse. L'auteur mit la malade dans le décubitus dorsal avec le bassin relevé et les jambes fléchies. Après avoir protégé les parties avoisinantes, au moyen d'une onction de vaseline, il versa de dix en dix minutes 2 cuillerées à café d'éther sulfurique sur la tumeur et sur la partie étranglée. Au bout d'une demi-heure, la réduction était devenue possible ; bientôt survint une selle liquide à odeur fétide ; la malade se rétablit très vite. L'autre cas est analogue au premier.

Des fausses tumeurs de l'abdomen.

On a, en séméiologie, à se défier beaucoup des tumeurs de l'abdomen. Mais parmi les erreurs susceptibles d'être commises, il n'en est peut-être pas de plus fréquentes que celles qui sont causées par les fausses tumeurs de l'abdomen.

Celles-ci ont une étiologie multiple : la vessie devenue dure et tendue a pu être prise pour un néoplasme du petit bassin ; la vésicule biliaire peut subir dans certains cas une dilatation notable.

L'hydronéphrose peut aussi induire en erreur. Il en va de même de l'estomac ou de l'intestin distendus par leur contenu.

Plus fréquentes sont les tumeurs produites par le déplacement d'autres viscères ; le rein déplacé est généralement reconnu, mais il n'en est pas toujours ainsi ; le rein flottant peut ressembler à une petite tumeur du foie et être ainsi confondu avec un kyste hydatique ou une vésicule distendue.

Une rate volumineuse, dépassant le bord costal, constitue le plus souvent une tumeur facile à diagnostiquer. Il n'est pas jusqu'au foie dont la dislocation, tout au moins partielle, ne puisse avoir lieu malgré ses puissants moyens de fixité. La pression du corset peut, notamment, étrangler cet organe au niveau du rebord costal au point d'en détacher une partie qui forme alors une tumeur mobile.

Il y a aussi les fausses grossesses dont on a nombre d'exemples et qui se terminent sans l'expulsion d'aucun fœtus.

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Composée de farines et de fécules les plus nutritives— stérilisées et en partie solubilisées par une température convenable — de cacao, de sucre, etc., la *Phosphatine Falières* constitue un aliment éminemment assimilable à tous les âges de la vie et pendant la période de convalescence.

Chaque cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de *Phosphate de chaux* bi-calcique (le mode de fabrication de ce Phosphate a été adopté par la commission du dernier Codex).

Cet aliment qui, sous la saveur la plus agréable, fournit un excellent moyen d'administration, à *petites doses*, de Phosphate bi-calcique, s'impose :

1° Chez les jeunes enfants, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance ;

2° Chez les femmes enceintes ou nourrices ;

3° Chez les vieillards et les convalescents ;

Chez tous ceux enfin qui ont besoin de cet aliment indispensable : le *Phosphate de chaux*, pour assurer une parfaite constitution de la charpente osseuse et pour remédier à la déperdition des phosphates, conséquence d'un défaut de nutrition, de la croissance, de l'âge ou de la maladie.

La *Phosphatine* se prépare comme toutes les bouillies. La dose habituelle est : pour les enfants, une cuillerée à dessert pour une tasse à thé de lait, 2, 3, et même 4 fois par jour ; une cuillerée à bouche pour le déjeuner des adultes.

Simple aliment, mais aliment complet et de premier ordre, la *Phosphatine Falières* rend et rendra de bons services dans l'hygiène de la nutrition.



PARIS, 6, AVENUE VICTORIA & PHARMACIES.

Toutes ces observations permettront d'apprécier les erreurs ou les illusions que peut entraîner la présence des fausses tumeurs de l'abdomen ; elles suffisent à montrer combien il importe de connaître leur existence et de savoir les diagnostiquer. (POTAIN.)

Purgatifs pour les nourrissons.

D'après le docteur Marfan, le purgatif le meilleur pour les petits enfants est l'huile de ricin. Pour masquer le goût, on peut donner l'émulsion à l'huile de ricin du Codex, qui renferme de la gomme, de la menthe et du sucre : on donnera environ 30 grammes de cette émulsion à un enfant qui a dépassé un an.

Si l'enfant se refuse à prendre de l'huile de ricin, on donnera de la scammonée, qui est insipide :

Scammonée	5 à 10 centigr.
Sucre	5 grammes.
Lait	30 —

On pourra aussi employer le séné associé à la manne :

Eau bouillante	200 grammes.
Manne en larmes	30 —
Follicules de séné	4 —
Poudre de café torréfié	10 —

A faire prendre dans la journée. (*La Presse médicale.*)

Traitement de l'obésité par le régime.

« Mangez avec 3 francs par jour, mais gagnez-les, disait un docteur malin à un obèse qui venait le consulter, et vous maigrirez. »

Faire de l'hydrothérapie surtout après avoir marché, du massage, séjourner à la campagne dans un pays un peu montagneux où on s'exerce journellement à une ascension modérée mais régulière.

Régime obligatoire de M. Proust : Pain, de 150 à 500 grammes ; viande maigre, 350 grammes ; légumes verts ou salade, de 2 à 200 gram. Eau ou vin blanc coupé d'eau, 1200 grammes ; pas de vins, de liqueurs ni de champagne.

Régime de Bouchard (difficile à suivre). Si les obèses sont vigoureux : régime lacté avec 1250 grammes de lait écrémé et cinq œufs en plusieurs repas.

Eaux minérales de Brides et de Châtel-Guyon (1), qui ont les mêmes propriétés que les eaux allemandes de Carlsbad ou de Marienbad.

Il faut aussi tâcher d'avoir de l'appétit... génésique, c'est excellent pour aider à l'amaigrissement. Se rappeler le dicton populaire : « Bon coq n'est jamais gras ».

Le traitement par le suc thyroïdien ou par la glande thyroïde fraîche est un peu empirique, mais a donné quelques succès. On peut donc le conseiller, quitte à observer une grande prudence et une surveillance constante des malades.

A Necker, chez M. Rendu, une malade pesant 100 kilogrammes soumise à ce régime a perdu 33 kilogrammes. M. Bourneville a Bicêtre a aussi obtenu des résultats concluants.

(*La Méd. mod.*, 27 mai 1896.)

---

(1) Et surtout Bondonneau.

La goutte au point de vue de l'assurance sur la vie.

Il nous paraît intéressant d'attirer l'attention sur un article du règlement de la *Mutual Life*.

D'après cet article, tout sujet présentant des antécédents goutteux est impitoyablement exclu de l'assurance.

Cependant il est bon d'ajouter que M. Marsch, médecin en chef de cette Compagnie, admet quelques exceptions à cette règle ; ce sont : l'absence absolue de toute tare héréditaire ; l'apparition du premier accès après l'âge de trente ans ; le petit nombre des accès, leur bénignité, l'absence des dépôts uriques dans l'urine, l'absence de gravelle et des autres manifestations de la lithiase.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Alfred de Musset naturaliste. — En parcourant un opuscule de Geoffroy Saint-Hilaire, intitulé : *Du Cours préliminaire* aux *études progressives d'un naturaliste* pendant les années 1834 et 1835, Paris, Roret. 1835, j'ai été arrêté par ces lignes :

« Je dois inviter les naturalistes à se réunir dans un banquet au printemps prochain pour fêter la mémorable fondation de 1835 ; un poète, de mes amis (A. de Musset) jeune, mais déjà connu par ses chants lyriques et sublimes, célébrera les noms de nos bienfaiteurs : et je demanderai, immédiatement après, qu'il me soit permis de présenter aussi, dans un discours d'érudition, tous leurs titres au souvenir de la postérité. »

La cérémonie à laquelle il est fait allusion eut-elle lieu ? Nous n'en avons trouvé aucune trace jusqu'à présent. La poésie de Musset fut-elle composée et figure-t-elle dans ses *Œuvres complètes* ?

C. A.

Les parrains de mots médicaux. — On dispute souvent sur la paternité des inventions : il semble qu'on attache une importance moins grande à la paternité des mots. Et cependant ne sont-ils pas une parcelle, si minime soit-elle, de notre patrimoine national ? Nous n'appliquerons pas aux inventeurs de mots ce que je ne sais quel gourmet célèbre disait de l'inventeur d'un bon plat : « qu'il avait plus fait pour le bien de l'humanité que le conquérant le plus illustre » (ce qui, à dire vrai, n'est pas contestable) ; mais enfin, ne serait-ce que par gratitude, nous avons le devoir d'établir l'état civil des mots qui ont leur utilité, qui restent dans la langue. C'est à ce titre que je voudrais convier mes confrères à nous dire le nom des personnes, ignorées ou célèbres, qui ont été les *premiers* à créer un mot qui ait fait fortune.) Nous restons dans le domaine de la médecine). La liste en est longue ? C'est possible, mais elle ne saurait manquer d'être fort instructive.

Dr J...g.

Quelle fut l'influence de la Révolution française sur les maladies ? — Je trouve ce passage dans *Paris qui souffre*, par Adolphe Guillot, page 149 :

« ... Le Dr Petit de Lyon a publié un recueil d'histoires des maladies que la révolution a fait disparaître, la plus violente douleur corporelle ayant été contrainte de céder aux effets de la Terreur. »

Connaissez-vous cela, et vous réservez-vous de nous le faire connaître dans la *Chonique* ?

Mille amitiés,
G. LENÔTRE.

J'avoue mon ignorance et transmets la question à de plus érudits.

L'autopsie de Cuvier. — Dans le fort intéressant volume de souvenirs du médecin naturaliste, Léon Dufour, dont M. le Dr Paul Fabre (de Commentry) nous a donné une biographie si complète, nous copions ce curieux passage : « Cuvier avait une taille moyenne, le corps maigre au commencement du siècle, mais il prit plus tard de l'embonpoint, cheveux blonds, plats, peu fournis, nez long, bouche grande, vue basse, figure ovale, allongée, grave, parole facile. En 1832, Cuvier succomba en peu de jours à la première invasion du choléra ; la science fut alors en deuil et elle est demeurée veuve. L'autopsie constata un cerveau d'un volume énorme. Je tiens de Valenciennes, de l'Institut, qui assista à la nécropsie de Cuvier, qu'on ne reconnut aucune lésion appréciable dans les divers organes ; l'intoxication cholérique avait causé la mort rapide. »

Est-il possible que le choléra puisse ne produire aucune altération cadavérique dans les tissus anatomiques ? et pourrait-on nous donner confirmation du fait que conte Léon Dufour, en publiant, par exemple, *in-extenso*, le procès-verbal *authentique* de l'autopsie de l'immortel paléontologiste ?

Dr DAGORD.

Les descendants actuels de Dupuytren. — Existe-t-il encore aujourd'hui des descendants directs du grand chirurgien, et quelle situation occupent-ils ?

NESCIO.

Réponses

Les infirmités des hommes et des femmes célèbres (III, 220, 314). — On aimait dans M. de Montmorency son œil un peu tourné ; et on appelait cela, à la cour de Louis XIII, avoir « l'œil à la Montmorency ». Le philosophe Descartes avait de l'inclination pour les personnes louches ; et il en rapportait la cause à ce que sa nourrice l'était.

R. D.

— Ce qui prouve que les désagréments attachés aux défectuosités corporelles n'ont rien d'absolu, c'est qu'il est quelquefois de mode d'en être ou d'en paraître affligé.

A l'époque ou Lord Byron « se débattait entre le doute et le désespoir », il était de bon ton pour une femme de manquer d'appétit et pour un homme de traîner la jambe comme l'illustre pied-bot.

Ce travers d'esprit qui porte les hommes à imiter, même par leur côté défectueux, les personnages à la mode ne date pas d'hier.

Les capitaines d'Alexandre portaient la tête penchée sur l'épaule, et tout le monde grasseyait dans le salon d'Alcibiade.

Il ne faut donc pas s'étonner si des femmes atteintes de défectuosités corporelles ont joué un grand rôle dans l'histoire galante des derniers siècles.

Par exemple, Gabrielle d'Estrées était manchotte ; Mlle de la

Vallière était boiteuse ; la princesse d'Evoli, qui eut tant d'adorateurs sous Louis XV, était borgne ; Mme de Montespan avait littéralement la bouche fendue jusqu'aux oreilles.

Mme de Maintenon était sèche, maigre et jaune ; Mlle de Nantais était à la fois boîteuse et bossue ; Mlle de Blois, sa sœur, était contrefaite et avait les sourcils rouges et pelés, etc.

D[r] B.. x.

— Suivant Dion Cassius,la suppression d'hémorrhoïdes détermina l'hydropisie qui fit mourir Trajan. La Condamine avait une hernie parfaitement contenue par un bandage ; il voulut être mieux, se fit opérer par le caustique, et succomba aux suites de cette dangereuse opération.

D[r] Foissac.

— Je viens de lire, dans un ouvrage tout récemment publié à Bruxelles, (*Eloge du Sein des femmes*, p. 204) : « Tout le monde sait que la belle « Anne de Boulein, épouse de Henri VIII, avait, « outre six doigts à chaque main, trois mamelles à la partie anté- « rieure de la poitrine ». Cette assertion, sujette à caution si l'on s'en rapporte à l'auteur de *l'Histoire d'Henri VIII*, Audin, qui écrit dans son ouvrage, t. I, 335 : « Elle était brune, dit Sanders, et de belle taille ; elle avait (Anne de Boleyn) le visage ovale, le teint blanc et tenant un peu des pâles couleurs, une dent mal rangée à la mâchoire supérieure, six doigts à la main droite et une tumeur à la gorge. » Si Anne eût ressemblé à ce portrait, ajoute Audin, nous pensons que jamais l'Angleterre ne serait tombée dans le schisme. Le poète Wyatt, cité en note par Audin, loue jusqu'au double ongle qu'Anne avait au petit doigt de la main gauche.

— D'après le *Dictionnaire des Sciences médicales*, article : *Cas rares*, (t. IV p. 137), Anne de Boleyn avait six doigts à chaque main et était multimamme (c'est-à-dire qu'elle avait plus de deux mamelles). D'après le *Dictionnaire historique*, de Chandon et Delandine (Lyon, 1789), elle avait une tumeur au sein et une surdent. Il est facile de voir que toutes ces affirmations dérivent de la même source : un ouvrage de Sanders, ennemi déclaré d'Anne de Boleyn.

D[r] J. P.

Les statues de médecins (II, 247, 381, 413, 439, 549, 574, 596, 597). — La statue de *Pinel*, œuvre du sculpteur Ludovic Durand, a longtemps attendu la cérémonie officielle d'inauguration, faute des fonds nécessaires. Vers le mois d'août 1884, le sculpteur dépité est venu tout simplement, un beau matin, avec une échelle, a enlevé lui-même le voile qui dissimulait son œuvre aux regards du public, et cette inauguration clandestine a été ainsi accomplie et terminée en quelques minutes.

Ce n'est que le 13 juillet suivant qu'a eu lieu la véritable inauguration, en présence d'une nombreuse assemblée médicale et municipale. On sait que le sculpteur a voulu symboliser dans son œuvre l'idée qui se rattache au souvenir de Pinel, et qui conservera éternellement sa mémoire : le groupe principal comprend deux figures et représente le savant aliéniste tenant dans sa main droite des fers brisés ; à ses pieds, se trouve une jeune fille aliénée dont les yeux se lèvent vers son bienfaiteur. La folle ramasse des fleurs qu'elle semble vouloir donner à Pinel. De chaque côté du piedestal sont

placées deux figures allégoriques, représentant : l'une, la Bienfaisance et l'autre la Science, les deux vertus qui ont honoré l'illustre philanthrope.

— Comme la statue de Pinel, la statue de Ricord tarde à être inaugurée. Elle s'étale, sans voile, sur le terre-plein sis en face de l'hôpital du Midi, qui porte aujourd'hui, comme on sait, le nom du célèbre praticien.

Un comité, à la tête duquel est placé le docteur Fournier, avait été chargé de dresser une statue à feu Ricord. C'est le sculpteur Barrias qui fut chargé d'en faire la maquette.

Ricord est représenté debout, la lancette à la main ; il semble professer devant les élèves assemblés, et s'apprêter à passer de la théorie à la démonstration pratique. Par une innovation très discutable, M. Barrias l'a revêtu d'un tablier d'hôpital, qui donne au personnage une physionomie qui rappelle—oh ! de très loin — la courtoisie et la parfaite distinction de manières qui étaient comme le cachet distinctif du plus spirituel de nos maîtres.

D^r Pg.

— Bréant (Jean-Robert) a son buste à Ajou dans le département de l'Eure, où il naquit en 1774. Il n'exerça jamais la médecine, puisqu'il était commissaire général des monnaies ; mais il songea aux malades en laissant pour eux cent mille francs, destinés à créer un prix de pareille somme pour la guérison du choléra.

A Pontivy (Morbihan), l'association bretonne-angevine a élevé un bronze magnifique au docteur Ange Guépin, avec un bas-relief représentant le vieux philanthrope pratiquant l'opération de la cataracte.

A Bourg-en-Bresse, l'image du médecin sénateur Charles Robin a été couronnée dans la salle du théâtre, puis placée solennellement sur un piédestal à l'intersection des deux rues principales de la ville. Malgré la pluie, qui s'est mise à tomber à flots, la fête du grand physiologiste a été admirable.

Le 23 septembre 1888, Nantua a inauguré la statue de Baudin, le médecin représentant du peuple, mort pour la défense du droit et de la République.

Dr F. Brémond.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

—

Le neurone et les hypothèses histologiques sur son mode de fonctionnement. — Théorie histologique du sommeil, par le Dr Charles Pupin.— 1 vol. in-8, 120 p. ill. ; Steinheil éditeur, Paris, 1896.

Voici, au moins, une œuvre originale, laborieusement conçue, fortement pensée, un travail enfin tel qu'on était en droit de l'espérer d'un homme dont les qualités intellectuelles n'ont que de trop rares occasions d'être mises en valeur.

M. Pupin qui est, comme on sait, secrétaire de la Faculté de médecine de Paris, a dû consacrer de longues heures à la confection d'une thèse de cette importance, car c'est pour sa thèse de

doctorat que M. Pupin a choisi un des sujets les plus arides des sciences médicales, un sujet d'histologie.

On ne nous avait, jusqu'à présent, donné que des hypothèses d'une médiocre conception sur la production du sommeil, cet acte demi-physiologique, demi-pathologique qui remplit le tiers et, pour beaucoup de nos semblables, les deux tiers de la vie humaine.

M. Pupin, se basant sur les travaux des histologistes les plus en renom, tant en France qu'à l'étranger, tels que M. le professeur Mathias Duval, Ramon y Cajal, Golgi, Goltz, etc., explique de toute autre façon qu'on l'avait fait jusqu'ici le mécanisme du sommeil.

D'après les idées anciennes (Ehrenberg, Purkinje, Remak, Helmoltz, Kölliker ; Bidder, Reichert, Robin, Rud, Wagner, Deiters, Gerlach), les cellules nerveuses s'anastomosent entre elles par l'intermédiaire des ramifications de leurs prolongements protoplasmiques. Mais Ranvier, et de nouveau Gerlach, Kölliker, puis Golgi, Ramon y Cajal, His, Retzius, vinrent démontrer l'*individualité* de la cellule nerveuse, et la *contiguïté*, non la continuité, de ces éléments de l'être vivant, devenant agrégat solidaire d'individus, à personnalité propre en quelque sorte.

Il n'y a fonctionnement des centres nerveux que par le passage de l'excitation d'une cellule à l'autre. Ce passage se fait par la contiguïté des différentes cellules nerveuses. Dans certains cas de suractivité, cette contiguïté se transforme en continuité. Dans d'autres cas, ces cellules possèdent des prolongements périphériques ; elles sont, pour ainsi dire, articulées les unes avec les autres et elles semblent subir un mouvement amæboique.

Le corps cellulaire, qui renferme le noyau, préside aussi bien aux actes trophiques qu'aux actes fonctionnels.

A l'état d'activité, le neurone, qui reçoit une excitation, va la recueillir en rapprochant ses prolongements périphériques. Au repos, ces tentacules restent immobiles. C'est le repos de ces tentacules qui constitue le sommeil, et il n'y a pas une seule sorte de sommeil, mais autant de variétés qu'il existe d'espèces de neurones. Le sommeil profond, complet, est produit sans doute par l'immobilité de ces zones d'articulations entre les neurones sensitifs centraux et les neurones sensitifs périphériques. Le sommeil est partiel, plus léger lorsqu'une partie seulement de ces neurones est immobilisée.

Bien que n'ayant pas poursuivi son étude dans le domaine de la pathologie, M. Pupin pense que la théorie qu'il propose pourra contribuer à expliquer bien des états pathologiques du système nerveux, et notamment les manifestations de l'hystérie.

« De même que les excitations trop fortes, ou d'une nature particulière, amènent les leucocytes à rétracter leurs prolongements et à prendre la forme sphérique immobile, de même certaines excitations violentes ou spéciales peuvent amener brusquement la désarticulation des neurones et produire les anesthésies hystériques. Le neurone, qui s'est immobilisé et isolé sous ces influences, peut, sous une autre action, mobiliser brusquement ses expansions, et l'anesthésie ou la paralysie disparaîtront aussi inopinément qu'elles sont survenues.

« Les phénomènes de transfert eux-mêmes seront peut-être explicables en appliquant ces hypothèses aux neurones d'association, qui permettraient à un centre de commander l'immobilisation aux

neurones du même centre du côté opposé ; tous les phénomènes d'inhibition seraient du même ordre. »

On voit quels larges horizons permet d'entr'ouvrir le savant travail dont nous n'avons pu donner, faute de compétence, qu'une idée malheureusement trop sommaire.

Hygiène et traitement curatif des maladies vénériennes, par le Docteur Monin : Paris, 1896.

Ce petit volume, sous son modeste format, rendra, on peut en augurer sans crainte, plus de services qu'il n'est épais.

La prétention de l'auteur, il le dit lui-même et nous pouvons l'en croire, s'est borné à « offrir aux médecins non spécialistes et au public intelligent une sorte de *compendium* clair et moderne sur la question. » Comme nous appartenons tous à ce public *intelligent*, nous comprenons de reste. Toute ironie à part, le manuel que nous analysons a un mérite incontestable : il est clair et il est pratique, bien différent de la plupart des ouvrages similaires qui sont bourrés de formules plus ou moins complexes, où l'on prend moins de souci d'éviter les incompatibilités médicamenteuses que de faire le vide dans la bourse du patient.

Le vénérien, dit Monin, et en cela nous partageons son avis autorisé, plus que tout autre malade, « est exposé aux entreprises audacieuses et avides de ceux qui pratiquent, d'un cœur léger, la *vœnatio œgrotantium.* Ordinairement affolé par son mal, il se laisse aisément suggestionner par les impudents dispensateurs de guérisons en 24 heures ; par ces forbans, que pressentait notre Paré, disant qu' « ils sont plus à craindre que brigans, guettant par voies et chemins », parce qu'on peut éviter les meurtriers, tandis que le prétendu guérisseur est recherché du pauvre malade, « espérant avoir secours de qui lui oste la bourse et quelquefois la vie ! »

Le Dr Monin connaît bien son sujet et ses sujets et il traite l'un et les autres avec cet humour qui ne l'abandonne jamais, même dans les pires circonstances.

C'est bien lui qui pourrait redire, après le grand ancêtre : que « mieux vaut de ris que de larmes escrire ». Il est assez rabelaisien pour rectifier de lui-même la citation si elle est inexactement rapportée.

Mémoires d'un critique, par Jules Levallois ; Paris, à la Librairie illustrée, 8, rue Saint-Joseph.

Nous aurions dû, si nous n'avions craint d'allonger le titre de ce volume, l'accompagner de son sous-titre, si explicite qu'il donne en quelques mots l'idée du volume. Ce sera, au surplus, nous faciliter la tâche que de le reproduire : *Souvenirs anecdotiques* sur J. Michelet, Ch. Baudelaire, Sainte-Beuve, Barbey d'Aurevilly, Jules de Goncourt, Georges Sand, Edmond About, Victor Hugo, Gustave Flaubert, etc. Nous aurions préféré : Souvenirs anecdotiques *et vécus*, mais nous comprenons la réserve de l'auteur : on a tant abusé du mot qu'il a dû appréhender d'en faire.. un bon usage.

Un homme, qui n'a eu au collège d'autres lectures que *la Civilisation en Europe*, de Guizot, *les Récits mérovingiens* et *la Conquête de l'Angleterre*, d'Augustin Thierry, ne pouvait avoir qu'un style d'historien, dont les traits distinctifs sont la clarté, la sobriété et la précision. « Mes parents parlaient très purement : je parlais comme eux,

voilà toute ma science », écrit avec trop de modestie M. Levallois. Le don d'écrire avec élégance et mesure est spontané, nous assure M. Levallois : il ne s'acquiert qu'après de longues études, et si nous le pressions un tant soit peu, il en conviendrait lui-même. Mais ce n'est pas seulement par les qualités du style que se distingue l'ouvrage, d'une lecture si attrayante, de M. Levallois : il s'y trouve, en outre, de nombreux documents, du plus puissant intérêt, sur la génération littéraire qui a directement précédé la nôtre.

L'auteur a connu dans l'intimité Michelet, Sainte-Beuve, dont il fut le secrétaire, Pouchet le biologiste, Flaubert le truculent, Georges Sand, Barbey d'Aurevilly ; il a été en relations avec Renan, About, Bersot, et combien d'autres ! Et ce sont des souvenirs qui jaillissent en foule de sa mémoire sûre, mais qu'il sait nous présenter avec un charme qui en double le prix.

Nous aurons, du reste, l'occasion de faire des emprunts à cet ouvrage que nous n'hésitons pas à recommander même à un public médical, d'abord, parce qu'il est question de plusieurs médecins dans le cours du livre, et puis parce que nous nous attachons, avant tout, dans ce journal à développer la culture littéraire de tous ceux de nos confrères qui croient avec nous que la médecine et les belles-lettres doivent rester unies dans une commune alliance.

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Un projet de médecine communale en France à la fin du dix-huitième siècle, par M. le Dr Sécheyron, professeur à la faculté de médecine de Toulouse. (Communication lue dans la séance du 9 février 1896, à la réunion confraternelle de la Société des médecins de la Haute-Garonne à Toulouse. (*Sera analysé.*)

Les suicides à Lyon, par le Dr Lacassagne ; Lyon, Alexandre Rey, libraire, 4, rue Gentil), (*Sera analysé.*)

Du shock opératoire et de son traitement par la transfusion du sérum artificiel, par le Dr Delangre, Tournai, Typographie Bulot-Salkiz, Grand'Place, 28 ; 1896.

La littérature médicale de l'Inde, par le Dr Liétard ; Paris, Masson et Cie, 1896.

La Catramina nella cura de alcune forme di tubercolosi locale, par le Dr Pagello Guisto ; Milano, Tip. Stephani-Corso, P. Bomana, 36, 1890.

Ancora Sulla cura del gozzo, par le Dr Guisto Pagello ; Venezia 1893, Prem. stab. Tipo-lit. Dell'emporo.

Les médecins et les femmes, par le Dr Grellety ; Mâcon, Protat frères, imprimeurs.

Étude sur la médication thyroidienne, par A. Flourens ; Bordeaux 1896. Imprimerie G. Gounouilhou, 11, rue Guirande.

Esssai sur les applications thérapeutiques du suc gastrique, par le Dr Frémont ; Vichy 1896, U. Wallon, éditeur.

Guérison radicale de la syphilis, par le Dr J. F. Larrieu ; Paris 1896. Librairie médicale Em. Le François 9 et 10, rue Casimir-Delavigne.

Jean-Pierre David, chirurgien rouennais 1737-1784, par le Dr CERNÉ ; Rouen, 1896, Emile Deshays et Cie, imprimeurs.

Uranisme et unisexualité, par M. MARC ANDRÉ RAFFALOWICH ; Lyon, A. Storck, éditeur, 78, rue de l'Hôtel de ville, Paris, Masson et Cie, éditeur, boulevard Saint-Germain, (*Sera analysé.*)

La Stérilisation pratique en chirurgie, par le Dr CHARLES LEVASSORT ; Paris, 1896, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

Itinéraire illustré de l'épopée de Watterloo, par M. GEORGES BARRAL, Paris, Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine (*Sera analysé.*)

Les Excentriques ou déséquilibrés du cerveau, par le Dr MOREAU DE TOURS ; Paris 1894. Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, (*Sera analysé.*)

Auspicatissime nozze Guiuseppe de Lago et Mobile Elviria Doglioni Dal Mas, par le Dr PAGELLO.

Mixo condroma multiplio della ossadelle mani, par le Dr PAGELLO GUISTO ; (Estrata della *Gazetta degli ospitali*, Anno XIV. — 1893. Antica casa éditrice Dottor francesco Vallardi Milano, corso Magenta, 48.)

Croyances et mœurs populaires du Jessenay (Suisse), par ALBERTO. LUMBROSO. (Estrato dall' Archivie per la tradizioni populari. Palermo. Carlo Clausen, éditore 1895.)

Un médecin astrologue au temps de la Renaissance, Henri Cornélius Agrippa par le Dr H. FOLET ; Paris, librairie de la Nouvelle Revue, 1896.

De l'abus de l'alcool dans le diabète, par le Dr GRELLETY ; Mâcon, Protat frères, 1896.

L'ile de Khong ; Lettres laotiennes d'un engagé volontaire ; Paris, librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, 1896.

Lésioni cortico-cerebrali, par le Dr GUISTO PAGELLO ; Venézia, 1895.

BOITE AUX LETTRES

Une lettre du Dr Thompson sur la mort de Napoléon III.

Londres 35, Wimpole Street. W. 26 juin 1896.

M. le Dr Henry Thompson, l'éminent praticien anglais, nous a fait parvenir la belle lettre qui suit. La personnalité et la haute situation de Sir Henry Thompson donne à ce document, qu'on peut dire historique, une valeur que nous n'avons pas besoin de faire ressortir.

Monsieur et cher confrère,

C'est avec un vif plaisir que j'ai lu l'article, complet autant qu'exact, auquel vous avez bien voulu accorder une place dans la « Chronique médicale », dont vous avez eu l'obligeance de m'envoyer un exemplaire. Je souhaiterais qu'il me fût possible de vous donner le résumé historique que vous me demandez, car je suis convaincu qu'un tel récit présenterait un très grand intérêt, à tous les points de vue. Pour que cela

fût possible, je devrais publier des détails que je ne me crois pas en droit de livrer à la publicité, car je n'ai pu les acquérir que grâce à mes relations professionnelles qui m'ont mis en rapports plus ou moins intimes avec la famille de l'Empereur, et avec les personnes de son entourage. Je pourrais certainement traiter le sujet au point de vue technique, mais aller au delà me semblerait enfreindre la confiance que tout médecin est tenu de respecter consciencieusement. Il m'est permis cependant de vous dire qu'un mois après mon retour de Chislehurst je suis tombé à ma clinique à University College Hospital sur un cas négligé de calcul vésical chez un homme d'un certain âge, qui présentait une analogie frappante avec le cas de l'Empereur. J'en ai fait le sujet d'un cours de clinique et, quoique cela ne fût pas dit, tout le monde a cru voir dans mes observations qu'il s'agissait de sa maladie. Je n'ai jamais fait publiquement cette déclaration avant la huitième édition de mes « Clinical lectures », parus en 1888, dont j'ai l'honneur de vous envoyer un exemplaire. Vous y trouverez au chapitre XXIII, p. 305 (1), tout ce qui y a trait, y compris les détails que vous désirez tenir. Je serais très heureux de donner satisfaction à votre demande si j'osais aborder le côté anecdotique d'un pareil sujet. Il va sans dire qu'après une carrière active de plus de 40 ans, moi-même ayant dépassé ma 75e année, je me trouve dépositaire d'une foule d'expériences intéressantes dont, cependant, rien qu'une très faible partie ne saurait être mise à la disposition du public. Cela est peut-être respectable, et vous conviendrez que c'est une condition essentielle de la vie professionnelle.

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de ma considération très distinguée.



(1) Nous nous sommes reporté à ces pages, mais l'abondance des détails nous empêche, à notre regret, de reproduire, pour l'instant, la clinique dans son entier. Nous la résumerons probablement à une autre place, sans doute dans notre prochain volume sur les *Morts mystérieuses de l'Histoire*.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

3e ANNÉE. N° 15. 1er AOUT 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LE MONUMENT DE SAINTE-BEUVE.

—

A l'heure actuelle le Comité pour l'érection d'un monument à Sainte-Beuve est ainsi constitué :

MM. **François Coppée**, membre de l'Académie française, Président.

Jean **Aicard**, Homme de lettres.

Maurice **Barrès**, Homme de lettres.

Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

Gaston **Boissier**, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Ferdinand **Brunetière**, Directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, Membre de l'Académie française.

Jules **Claretie**, Membre de l'Académie française.

Dr **Dureau**, Bibliothécaire de l'Académie de médecine.

Ferdinand **Fabre**, Homme de lettres.

Henry **Houssaye**, Membre de l'Académie française.

Auguste **Lacaussade**, Bibliothécaire au Sénat, ancien secrétaire de Sainte-Beuve.

Gustave **Larroumet**, Membre de l'Institut, Directeur honoraire des beaux-arts.

Jules **Lemaître**, Membre de l'Académie française.

Jules **Levallois**, Homme de lettres, ancien secrétaire de Sainte-Beuve.

Henry **Maret**, Député et Homme de lettres.

Alfred **Mézières**, Membre de l'Académie française.

Gaston **Paris**, Membre de l'Académie française, Administrateur du Collège de France.

Francisque **Sarcey**, Rédacteur au *Temps*.
André **Theuriet**, Homme de lettres.
Jules **Troubat**, Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, le dernier secrétaire de Sainte-Beuve.
Dr **Cabanès**, Rédacteur en chef de la *Chronique Médicale*.

Par suite de la difficulté matérielle qu'il y aurait eu à convoquer, en cette saison de vacances, les membres du Comité, nous avons décidé, d'un commun accord avec M. François Coppée, que la première réunion du comité de patronage aurait lieu dans le courant du mois d'octobre.

Ce n'est qu'à cette date que sera ouverte *officiellement* la souscription. Mais on peut, dès à présent, envoyer son adhésion à M. l'administrateur de la *Chronique Médicale*, 17, rue d'Odessa : Les souscripteurs recevront ultérieurement un bulletin de souscription qu'ils voudront bien nous renvoyer en l'accompagnant des fonds, ou en nous indiquant le mode de perception qui leur agréera. Nous publierons dans notre prochain numéro la première liste de souscription, et les nombreuses lettres d'adhésion qui nous sont parvenues depuis le 15 juillet dernier.

NOS ENQUÊTES

La documentation médicale dans le roman des Goncourt (1).

Conversation avec M. Edmond de Goncourt.

Il y a bientôt six mois, et il nous semble que cela date d'hier !.... Par une matinée tout ensoleillée du dernier hi-

(1) L'idée de faire ressortir dans l'œuvre des Goncourt les détails physiologiques et pathologiques est loin d'être neuve, ainsi que tendrait à le faire accroire un de nos confrères, qui donne comme une trouvaille la publication du *Journal medical des Goncourt* : Il y a déjà cinq ans passés que nous avons, dans un article du *Journal de Médecine de Paris* (22 mars 1891), enrôlé les Goncourt « dans le bataillon des élèves libres de médecine ». Nous ne tenons pas du reste autrement à cette revendication, d'autant que nous retrou-



Edmond de GONCOURT

ver nous sonnions à la porte de l'hôtel du boulevard Montmorency (1), perdu tout là bas dans un coin d'Auteuil, où l'air n'est déchiré que par le sifflet strident des locomotives qui stationnent proche.

Après quelques secondes d'attente, l'huis s'entr'ouvrait et la fidèle Pélagie nous introduisait chez son maître.

— M. de Goncourt ?

— Je vais le prévenir... Monsieur vous attend au premier. Et peu après, nous avions, devant nous, le torse robuste, la haute taille, mais légèrement voûtée, le cou enveloppé d'un foulard, M. Edmond de Goncourt !

L'abord est peu encourageant, le regard est dur, l'expres-

---

vons aujourd'hui même, au cours d'un article de M. Gustave Geffroy, écrit dès le mois de septembre 1889, une opinion analogue à celle que nous avions jadis soutenue, mais exprimée dans le style d'une sobriété contenue, qui est le propre de ce fin analyste :

« Le titre de médecins de lettres, écrit M. Geffroy, peut être judicieusement appliqué aux Goncourt pour la physiologie contenue en leurs analyses, leur connaissance aiguë des maladies sociales, leur sûreté d'expérimentateurs. C'est aux malades qu'ils se sont intéressés, et d'ailleurs, ont-ils cru à l'existence de la parfaite bonne santé, ou à son existence possible en littérature ?

Ils ont, en tout cas, recherché les êtres les plus atteints, les individus où le conflit entre la volonté et le pouvoir d'agir éclatait avec le plus de violence, ils se sont assis à des chevets, ils sont entrés dans des intimités, ils ont pris des mains brûlantes dans leurs mains, palpé des fronts, passé leurs doigts dans des chevelures moites, ausculté des poitrines, écouté battre des cœurs.

Impression singulière ! En même temps que l'on songe à la vie excessive de leurs livres, on songe aussi à un amphithéâtre de clinique où les corps de leurs sujets seraient étendus, et où ils donneraient les conclusions de leurs observations et le prononcé de leur art dans le langage à la fois léger et frémissant, sarcastique et ému, qui est leur langage. Elles sont toutes là, inspectées par leurs yeux fins, fouillées par le scalpel inclus en leur plume, démontrées jusqu'à l'évidence irresponsables par leur parole de flamme. Ils n'ont pas déshabillé le cadavre de Philomène ; ils ont laissé le scapulaire sur sa gorge, ils ont touché doucement son front mystique, mais ils ont créé le corps de poupée, l'âme bourrée de son de Marthe de Mailly, mis au jour, sous la splendeur des formes, la rapace arrière-boutique où guette et agrippe l'âme mercantile de Manette Salomon.

Ils ont montré la maladie de cœur de Renée, le sexe dévoyé de Mme Gervaisais, le sexe exalté de la Faustin, le sexe machine de la fille Elisa, le sexe inemployé de Chérie, d'Henriette, de Blanche, ils ont exhibé les momies charmantes, le musée de cire de l'ancienne Société monarchique... » (*Les Femmes de Goncourt.*)

(1) De cet hôtel sortait, le lundi 20 juillet, la dépouille mortelle du dernier des Goncourt. *Sic transit* !..

sion des yeux que nous sentons doux d'ordinaire, a une rudesse déconcertante.

— J'avais eu l'honneur de vous écrire......

— C'est que je suis souffrant, d'une bronchite ; je peux à peine parler..... Mais vous venez de loin pour me voir..... Je ne voudrais pas que vous vous en retourniez..... Enfin, de quoi s'agit-il ?.....

En deux mots, le but de notre visite est exposé : Nous poursuivons une série sur *la documentation médicale dans le roman et au théâtre* ; nous avons vu Zola, Daudet et nous avons pensé......

On ne nous laisse pas achever la phrase commencée :

— Je voudrais bien essayer de vous satisfaire, mais ma mémoire me sert si mal !...... Posez-moi des questions et j'y répondrai — de mon mieux » (1).

Il est exact que presque tous mes livres ont une base de vérité ; je ne fais rien sans avoir pétri au préalable une maquette..... mais par quoi commencer ?.. par *Chérie* ?... *Chérie* est, en effet, une sorte d'étude médicale. *Chérie* est une fillette moderne, hystérisée par une existence spéciale ; elle est névrosée précisément parce qu'elle a tous les désirs sans les avoir jamais satisfaits.

Renée Mauperin ? Celle-là est une exception, mais qui depuis s'est généralisée et, pourrait-on dire, a fait école. J'ai pris pour type dans cette création une jeune personne, issue d'une famille de parlementaires du temps de Louis-Philippe, une jeune fille *genre rapin* ; la maladie de cœur dont je la fais mourir est une pure fiction.....

Quant à *Germinie Lacerteux*, j'en ai donné la clef (2) dans

(1) Quelques jours après notre visite, désirant éclaircir quelques points imprécis, en fixer certains autres qui nous avaient forcément échappé dans une conversation hâtive, nous priions M. de Goncourt de vouloir bien répondre au questionnaire que nous lui soumettions. L'autographe reproduit ci-contre est la réponse de l'éminent écrivain. Volontairement ou par distraction, sa lettre n'était pas signée. Nous avons cru devoir reproduire néanmoins une signature authentique du maître pour montrer que l'autographe est bien réellement tout entier de la main de M. Edmond de Goncourt. La similitude des deux écritures ne saurait faire doute.

(2) « Les auteurs racontent qu'ils ont eu, pendant quinze ans, à leur service une femme, du nom de Rose, à laquelle ils étaient fort attachés et qui leur avait donné les preuves de l'honnêteté la plus solide et du dévouement le plus sûr.

Cette femme, à la fin d'une longue maladie, voulut être transportée à l'hôpital et elle y mourut. Autour de sa tombe, se levèrent immédiatement les aboiements de créanciers inconnus. Des criaille-

avril 96.

Monsieur

A votre questionnaire je réponds quelques mots

Pour Germinie : ça s'est passé ainsi dans la nature, la pleurésie a précédé la tuberculose.

Le médecin de Soeur Philomène est Piorry

L'épisode de la mèche de cheveux a eu lieu à l'hôpital de Rouen, dans le service du père Flaubert

La chevelure électrique de la fille Elisa s'est prise dans un livre ou une brochure de médecine, dont je ne me rappelle plus le titre ni le nom de l'auteur.

Oui j'ai lu pas mal de livres d'anatomie artistique modernes et anciens entre autres : Les Etudes d'Anatomie de Charles Bonnet

Et pour la maladie de coeur de Renée Mauperin mon frère et moi avions pris des notes dans tous les livres des spécialistes sur les maladies de cet organe.

Edmond de Goncourt

un chapitre de mon *Journal*; c'estune bonne, qui avait admirablement soigné ma mère, qui m'a posé ce modèle.

Germinie, comme Renée, comme Mme Gervaisais, comme sœur Philomène, est une névropathe, mais, de toutes les névropathes que j'ai eu à peindre, elle est de beaucoup la plus détraquée.....

Il y a une chose, me dites-vous, qui vous a frappé dans ce roman, c'est que j'aie décrit un cas de pleurésie pré-tuberculeuse, c'est bien l'expression technique ?, à une époque où on n'avait pas encore nettement déterminé cette affection, même dans les traités de pathologie. Un de vos confrères avait fait pareille observation, il y a sept ou huit ans, dans une revue spéciale... Je vais vous retrouver cela... Tenez, voici l'extrait que j'ai conservé. Et M. de Goncourt nous tend une copie d'un feuilleton de l'*Union Médicale*, signé *Simplissime*, paru en 1888 (1). Nous lui demandons permission de le reproduire, ce que gracieusement il nous concède. Comme beaucoup de nos lecteurs peuvent l'ignorer, nous le transcrivons à leur intention :

« Germinie, dans une nuit de jalousie, reste à la porte de son amant pour guetter ; il pleut ; mais elle reste quand

---

ries de toute sorte dévoilèrent une vie de turpitude et de vagabondage que l'hystérie seule pouvait expliquer et qui avait marché de pair avec la régularité apparente de son service. Elle avait vécu d'une vie dédoublée : d'un côté, le dévouement, le travail, l'abnégation ; de l'autre, les courses nocturnes, les raccrochements honteux, crispés, surexcités par le désir d'une louve en chaleur. De ces révélations est née *Germinie Lacerteux*, et les auteurs, empoignés par ce sujet, voulurent y introduire toute la somme de vérité dont ils se sentaient capables. Ce nom de *Lacerteux*, avec la désinence minable rimant à *loqueteux* qu'elle évoque, était resté dans l'esprit de Jules qui, à Brévannes, avait connu une vieille pauvresse qui le portait. Les auteurs placèrent l'enfance de Germinie dans les environs de Langres, non loin de Goncourt, où, eux aussi, avaient joué enfants. Le type de Germinie leur était familier, ils l'accolèrent au type d'une vieille parente, Mlle de Courmont, emportée et patiente, bonne et dure en même temps, type admirable, dans sa brusquerie et sa franchise, des vieilles femmes, au cœur vivant, qui avaient conservé à travers la Révolution les traditions et l'esprit du dix-huitième siècle. Sous le nom de Mlle de Varandeuil, c'est une biographie littérale qu'ils ont écrite. Jupillon et sa mère étaient leurs voisins d'en face. Tout fourmille de vie dans cette œuvre dont les auteurs ont été les premiers à souffrir.

(Alidor Delzant, *Les Goncourt*, p. 106-107.)

Ce qu'on vient de lire est le résumé qui nous a semblé le plus clair de la maladie de Rose, qui se trouve dans le tome III du *Journal des Goncourt* tout au long exposée.

(1) Le feuilleton avait été écrit à l'occasion de la représentation de *Germinie Lacerteux* à l'Odéon.

même ; si elle attrape un refroidisssement, je n'ai pas besoin de vous le dire. Néanmoins, elle tient bon et continue à servir sa maîtresse sans vouloir se soigner, si bien qu'un médecin appelé ne la voit que pour constater une pleurésie en voie de guérison. Mais la guérison n'est pas complète ; le poumon s'ulcère ; puis survient la phtisie qui détermine la mort.

Voilà donc un cas bien net de pleurésie phthisiogène daté au plus tard du mois d'octobre 1864. MM. de Goncourt, comme les gens de génie, ont deviné ou observé (je ne sais si l'un d'eux est médecin) que la pleurésie peut donner naissance à la phthisie ou être un des premiers et redoutables symptômes de la tuberculose pulmonaire. Aujourd'hui que l'on s'occupe beaucoup de cette question dans notre monde médical, j'ai trouvé intéressant de signaler ce fait, auquel n'ont probablement pas songé les auteurs du roman, ils ont fait mourir leur héroïne d'un rhume négligé, mais ils ont tracé les caractères et la marche du mal d'une manière que ne renierait pas l'auteur du meilleur traité de clinique médicale que nous possédions. »

La conversation reprend sur *Sœur Philomène.*

— Pour *Sœur Philomène*, poursuit M. de Goncourt, nous avons pris nos documents sur le vif.

C'est de Bouilhet que nous tenons l'histoire de la sœur. Nous l'avons, du reste, rencontrée quelque part. Bouilhet avait un ami, interne comme lui, et pour qui cette sœur avait une affection platonique... Cet ami se pend... Bouilhet était en train de veiller le mort, quand il voit la sœur entrer, s'agenouiller au pied du lit, dire une prière qui dura un grand quart d'heure, et tout cela sans faire plus d'attention à lui que s'il n'était pas là.

Lorsque la sœur se releva, Bouilhet lui mit dans la main une mèche de cheveux, coupée pour la mère du mort et qu'elle prenait sans un merci, sans un mot.

Et depuis, pendant des années qu'elle se trouva encore en contact avec Bouilhet, aux heures de service, elle ne lui reparla de rien, ne fit jamais la moindre allusion à cette scène *in-extremis,* mais se montra toujours pour l'ami du mort d'une extrême serviabilité....

Pour décrire la vie d'hôpital (1), nous avons suivi quelque

(1) Au lendemain de la mise en vente de *Sœur Philomène*, les frères de Goncourt demandaient à Flaubert, en lui adressant un exemplaire de leur roman, son impression vraie sur leur œuvre.

Nous détachons de la réponse de Flaubert, ces lignes où se réflète si bien son tempérament outrancier :

«... L'enfance de Philomène, sa vie au couvent, tout le chapitre

temps la clinique de Velpeau. Velpeau n'était point du tout l'homme qu'on se représente d'ordinaire.

A l'hôpital, loin d'être brutal, il était tendre, caressant avec les femmes .. Je le vois encore avec ses sourcils embroussaillés...

Il avait comme interne un certain Simon, un garçon très distingué, qui est mort depuis, je crois...

Pour *Charles Demailly*, j'ai lu beaucoup d'ouvrages sur la folie, mais le roman en lui-même est peu médical. C'est plutôt une étude de la vie de l'homme de lettres. *Charles Demailly* est, si vous le voulez, un type de fou lettré qui lutte contre la folie envahissante.

La documentation de *Madame Gervaisais* a été, pour la plus grande part, prise dans la réalité. J'ai peint d'après nature une de mes tantes, un esprit très philosophique. Je ne lui ai prêté qu'un fils, mais elle en avait en réalité deux ; elle en avait perdu un. L'autre, le survivant, avait été accouché au forceps. Je ne sais si cela a une influence, mais il est certain qu'il était d'une précocité d'intelligence des plus remarquables. Et avec cela, d'une tendresse ! Ce qu'il avait aussi de très développé, c'était le sens musical. Quand il avait entendu un opéra, il en retenait des airs entiers... c'était un type de beauté admirable.

Il n'avait pas plus de onze ans quand il est mort, d'une méningite... Malgré son jeune âge, il était d'une sensualité extraordinaire. C'était déjà un petit homme, avec des moustaches bien dessinées.... Je ne peux vous en dire plus long sur le type qui a fourni *Mme Gervaisais*, car elle vit encore !... Quand je l'ai observée, elle était arrivée à un degré de folie mystique très particulier, que j'ai essayé de dépeindre dans mon étude.

Je ne me souviens plus où j'ai pris les éléments de la *Fille Elisa* (1). Après la publication du roman, j'ai reçu une lettre

---

Il m'a ébloui.. Le petit téton qui commence à se former sous les médailles bénies, le premier sang des règles qui (se) mêle au sang de Jésus-Christ, tout eela est beau, bon et solide.

Quant à tout le reste, la vie d'hôpital, je vous réponds que vous avez touché juste... Les eonversations des malades, les physionomies seeondaires d'élèves, celle du chirurgien en chef Malivoire, ete., *very well*... Votre fin est splendide ; la mort de Barnier... »

Et Flaubert s'y eonnaissait, lui qui était fils et frère de ehirurgiens !

(1) Nous avons relevé dans la préfaee de la *Fille Elisa* ees quelques lignes qui nous ont semblé donner quelques utiles éclaircissements sur la genèse du livre :

« Il m'a été impossible parfois de ne pas parler eomme médecin... Et mon ambition serait que mon livre donnât la curiosité

d'un de vos confrères, M. le Dr Féré, qui m'a demandé où j'avais puisé l'observation de la chevelure électrique. Je n'ai pu lui répondre, n'ayant pas retrouvé le titre du travail que j'avais consulté à cet effet... (1).

---

de lire les travaux sur la folie pénitentiaire (a), amenât à rechercher le chiffre d'*imbéciles* qui existent aujourd'hui dans les prisons de Clermont, de Montpellier, de Cadillac, de Doullens, de Reims, d'Auberive.

(1) M. le Dr Féré, consulté par nous à ce sujet, a bien voulu nous faire l'intéressante réponse suivante :

« J'ai, en effet, en 1888, donné une note à la Société de biologie sur les modifications de la tension électrique. Je crois que les faits les plus intéressants sur la question sont résumés dans mon livre (*Pathologie des émotions*, 1892, p. 185). Il y a un mot dans l'Introduction sur le fait de Goncourt.. »

Muni de ces indications, nous avons ouvert le livre aux passages indiqués et nous y avons relevé ces curieuses particularités :

« Dans certaines conditions de sécheresse de la peau il se produit, sous l'influence d'excitations périphériques ou d'émotions, des modifications de tension électrique, qui méritent de nous arrêter... M. Girard (*Gazette des Hôpitaux*, 1876, p. 413) raconte l'histoire d'une femme de trente ans qui, depuis quelque temps, était devenue agacée et dont les cheveux offraient des phénomènes électriques, crépitement et étincelles, qui augmentaient d'intensité, quelques jours avant des crises de névralgie du cuir chevelu, et cessaient quelquefois complètement après le paroxysme.

Cette femme, quoiqu'en dise l'auteur de l'observation, était une névropathe ; outre la névralgie du cuir chevelu, elle avait eu une sciatique, et était sujette à des migraines mensuelles.. » Et, en note, M. Féré ajoute : « J'ai pu reconnaître que c'est ce cas qui a été décrit par M. E. de Goncourt sous le nom d' « Alexandrine Phénomène » dans son roman de la *Fille Elisa*. (V. sur ce sujet : *Ann. Médico-Psychologiques*, 1888, t. VII, p. 144 ; voir également : *Progrès Médical*, 1884, p. 540 ; C. R. *Société de Biologie*, 1888, p. 291.)

D'autre part, dans la *Préface* de la *Pathologie des Emotions*, M. Féré écrit :

« Lorsque j'ai eu l'occasion il y a quelques, années, d'observer un ensemble de phénomènes singuliers que j'ai décrits, à tort ou à raison, sous le nom de *névrose électrique*, et qu'on retrouvera du reste dans le cours de cet ouvrage, j'avais cité, à l'appui de mon observation, un fait que j'avais trouvé dans un roman de M. Goncourt, la *Fille Elisa*.

Peu après la publication de mon mémoire, je fus pris d'un doute : j'allai trouver M. de Goncourt et lui demandai s'il avait vraiment observé le sujet dont il parlait dans son livre : « Non, me dit-il, je tiens le fait du docteur Liouville. » Je cours chez M. Liouville, mais lui non plus n'avait pas vu « Alexandrine Phénomène » : il se souvenait vaguement d'avoir lu quelque chose sur cette question. Ce ne

(a) Rapports des Drs Lélut et Baillarger dans la *Revue pénitentiaire*, t. II, 1845. — Exemples de folie pénitentiaire aux Etats-Unis, cités par le Dictionnaire de la politique de Maurice Bloch.

Comme nous demandons, à M. Goncourt s'il croit à l'influence de la maladie sur la conception (1).

— Certes, réplique-t-il avec animation ! Daudet est un type à cet égard, c'est un cerveau très affiné, un cerveau supérieur depuis qu'il est malade. Heine, que je n'ai pas connu, peut lui être comparé.. Quant à Aubryet, il a été très surfait ; il a poussé la recherche du mot jusqu'à la souffrance.

— Comme Flaubert, hasardons-nous et mentalement nous ajoutons : comme vous-même !

Notre interlocuteur acquiesce d'un geste las, qui est comme le point final de cette conversation que nous ne supposions pas être hélas ! la dernière !...

PAGES D'AUTREFOIS

Une visite à la Charité,

par Edmond et Jules de Goncourt.

Les Goncourt ont conté, dans leur *Journal*, comment ils s'y sont pris pour documenter la plupart de leurs ouvrages. Ainsi quand ils ont écrit *Sœur Philomène*, ils ont tenu à voir de près la vie d'hôpital, à suivre les cliniques, visiter les amphithéâtres, et c'est sous l'obsession du spectacle qui s'était offert à eux, et de l'impression qu'ils en avaient rapportée, qu'ils ont écrit le morceau tout frissonnant de vie dont nos lecteurs vont goûter le charme.

18 *décembre*. — Nous nous décidons à aller porter, ce matin, la lettre que nous a donnée, sur la recommandation de Flaubert, le docteur Follin pour M. Edmond Simon, interne dans le service de Velpeau à la Charité. Car il nous faut faire pour notre roman de *Sœur Philomène*, des études à l'hôpital, sur le vrai, sur le vif, sur le saignant.

Nous avons mal dormi. Nous sommes levés à six heures et

---

fut qu'au bout de plusieurs jours qu'il put m'indiquer la source où il avait puisé son renseignement : c'était une note de la *Gazette des Hôpitaux*, parue plusieurs années auparavant et que j'avais d'ailleurs citée dans mon mémoire. La littérature m'avait fourni un document de plus, mais il était faux. »

(1) « La maladie n'est-elle pas pour un peu dans la valeur de notre œuvre ? disent quelque part les Goncourt ; et dans le dernier volume paru, le dernier des deux frères a épinglé cette notule :

Mardi 12 *septembre*. — La fièvre de mes crises de foie est inspiratrice, elle me fait trouver cette nuit, pour le dernier tableau de La Faustin, le mâchonnement de la *Renoncule scélérate*, qui peut faire accepter à la rigueur l'agonie sardonique.

demie. Il fait un froid humide, et sans nous rien dire l'un à l'autre, nous avons une certaine peur, une certaine appréhension dans les nerfs. Quand nous entrons dans la salle des femmes, devant cette table, sur laquelle sont posés un paquet de charpie, des pelotes de bandes, une montagne d'éponges, il se fait en nous un petit trouble qui nous met le cœur mal à l'aise. Nous nous raidissons, et nous suivons avec ses internes, Velpeau ; mais nous nous sentons les jambes, comme si nous étions ivres, avec un sentiment de la rotule dans les genoux, et du froid dans la moelle des tibias.

....

Quand on voit cela, et au chevet des lits, ces pancartes sinistres contenant ces seuls mots : *Opérée le...*, il vous vient l'idée de trouver la Providence abominable, et d'appeler bourreau ce Dieu, qui est la cause de l'existence des chirurgiens.

Ce soir, il nous reste de tout cela une lointaine vision, la réminiscence d'une matinée qu'il nous semble plutôt avoir rêvée que vécue. Et chose étrange, l'horreur du dessous est si bien dissimulée sous les draps blancs, la propreté, l'ordre, la tenue, qu'il nous reste de cette visite — c'est très difficile à donner la note juste — quelque chose de presque voluptueux et de mystérieusement irritant ; il nous reste de ces femmes entrevues sur ces oreillers bleuâtres, et transfigurées par la souffrance et l'immobilité, une image qui chatouille sensuellement l'âme et qui vous attire par ce voilé qui fait peur. Oui, c'est étrange, je le répète, nous qui avons horreur de la souffrance, des excitations cruelles, nous nous sentons plus qu'à l'ordinaire en veine d'amour. J'ai lu quelque part que les personnes qui soignaient les malades étaient plus portées vers les plaisirs des sens que les autres. Quel abîme tout cela !..

Dimanche 23 décembre. — Nous passons une partie de la nuit à l'hôpital.

... Nous arrivons au lit d'un phtisique qui vient de passer à l'instant même. Je regarde et je vois un homme de quarante ans, le haut du corps soulevé par des oreillers, un tricot brun mal boutonné sur la poitrine, les bras tendus hors du lit, la tête un peu de côté et renversée en arrière. On distingue les cordes du dessous du cou, une barbe forte et noire, le nez pincé, des yeux caves ; autour de sa figure, sur l'oreiller, ses cheveux, étalés, sont plaqués ainsi qu'un paquet de filasse humide. La bouche est grande ouverte, ainsi que celle d'un homme dont la vie s'est exhalée en cherchant à respirer, sans trouver d'air. Il est encore chaud, sous la sculpture profonde de la mort sur un vieux cadavre. Ce mort a réveillé une image dans ma mémoire : le supplicié par le garrot de Goya.

... Puis, j'ai vu venir dans l'ombre, tout au loin, au delà d'un grand cintre vitré, j'ai vu venir une petite lueur, qui a grandi, est devenue une lumière. Il y avait quelque chose de blanc qui

marchait avec cette lumière, et que cette lumière éclairait. Ce qui venait a ouvert la porte du cintre, et deux femmes, dont l'une, une chandelle à la main, se sont trouvées dans la grande salle. C'était la sœur faisant sa ronde, accompagnée d'une bonne de la communauté ! La sœur, une novice sans doute, car elle n'avait pas le voile noir, était tout en blanc, d'un blanc molletonneux, avec un bandeau sur le front ; la bonne en bonnet de nuit, en foulard noir, en camisole et en jupon.

Elles ont été à un lit, la sœur, à la tête, la bonne au pied et élevant la chandelle en l'air. Alors j'ai entendu une voix si doucement faible, que j'ai cru que c'était la voix de la malade. Non, c'était la sœur qui parlait à une vieille femme, avec une voix de caresse, une voix calmement impérieuse, comme on en prend avec les enfants aimés, quand on veut leur faire faire quelque chose qu'ils ne veulent pas. « Vous souffrez du siège ? » La vieille malade a bougonné de mauvaise humeur quelque chose d'inintelligible. La sœur a soulevé la couverture, a pris dans ses bras la malade infirme et infecte, l'a retournée sur le dos, un pauvre dos talé et meurtri, semblable au dos d'un nourrisson meurtri par des langes trop serrés, a retiré prestement, de dessous le corps changé de place, l'alèze souillée, et toujours lui parlant, sans cesser une minute de la caresser de la voix, lui disant qu'on allait lui mettre un cataplasme, qu'on allait lui donner à boire... Et cela a fini par le bassin.

En vérité, cela vous arrache l'admiration du cœur, et cela est d'une grandeur simple, qui fait bien petits les bruyants aimeurs de leurs semblables, les aimeurs du peuple. C'est vraiment un triomphe pour une religion d'avoir amené une femme, cette faiblesse, ce délicat appareil nerveux, à la victoire de dégoûts de cette nature, d'avoir amené l'affectuosité d'une créature distinguée à appartenir tout entière à d'abjects et sordides misérables qui souffrent. Ah ! les religions de l'avenir auront de la peine à créer de tels dévouements !...

26 *décembre*. — Nous allons à la Charité, nous partons dans la neige par un jour qui se lève, avec un bas du ciel ressemblant à une réverbération d'incendie. La pierre des maisons, au milieu de ces blancheurs froides, a comme un ton de rouille. Nous assistons à la visite, et nous voyons mettre dans la boîte à chocolat un paquet noué aux deux bouts, qui est une morte.

Nous descendons avec un interne à la consultation qui se tient dans le cabinet du chirurgien, et où il y a des bancs et une barrière. Lentement s'est approché un petit vieillard, le collet de son paletot, gras et lustré, remonté jusqu'aux yeux, un misérable chapeau lui tressautant aux mains. Il a de longs et rares cheveux blancs, la figure osseuse et décharnée, les yeux tout caves et au fond une petite lueur. Et il tremble ce pauvre vieux, comme un vieil arbre mort, fouetté par un vent

d'hiver. Il a tendu son poignet noueux où il y a une grosse excroissance.

— Vous toussez? lui dit l'interne.

— Oui, Monsieur! beaucoup! a-t-il répondu d'une voix douce, éteinte, dolente et humble, mais c'est mon poignet qui me fait mal!

— Nous ne pouvons pas vous recevoir. Il faut aller au Parvis Notre-Dame. »

Le vieillard ne disait rien et regardait vaguement l'interne.

— « Et demandez la médecine et pas la chirurgie? lui répéta l'interne le voyant rester immobile.

— Mais c'est là que j'ai mal, reprit doucement le vieillard, en montrant son poignet.

— On vous guérira ça en guérissant votre toux.

— Au Parvis Notre-Dame, » lui cria, d'une voix où la brutalité s'attendrissait, le concierge, un gros bonhomme à moustaches d'ancien soldat.

On voyait la neige tomber à flocons par la fenêtre. Le vieillard s'éloigna sans un mot avec son chapeau à la main. « Pauvre diable! quel temps! c'est loin!... il n'en a peut-être pas pour cinq jours! » fit le concierge.

Et l'interne nous dit: « Si je l'avais reçu, Velpeau l'aurait renvoyé demain. C'est ce que nous appelons en terme d'hôpital une patraque. Oui, il y a comme cela des moments durs... mais si nous recevions tous les phtisiques... Paris est une ville qui use tant. . nous n'aurions plus de place pour les autres! »

Cette scène nous a remués plus que tout ce que nous avons vu jusqu'ici à l'hôpital. Là-dessus nous allons visiter l'ancienne salle de garde, décorée par les peintres amis des internes, par Baron qui a représenté les Amours malades, reprenant et rebandant leurs arcs, à la sortie de l'hôpital; par Doré, qui a composé une sorte de jugement dernier de tous les médecins passés et présents aux pieds d'Hippocrate; par Français, etc., etc. Puis nous passons dans la vraie salle de garde, une petite pièce cintrée qui était l'ancienne chambre ardente des prêtres morts. Il n'y a pas de serviettes. On tire d'une armoire deux taies d'oreiller, pour nous en servir.

On entend la sonnerie de la chapelle pour un mort, et devant la fenêtre, donnant sur la cour, se dessine le coin d'un corbillard de pauvre qui stationne.

Nous retournons à quatre heures pour entendre la prière, et à cette voix grêle, virginale de la novice agenouillée, adressant à Dieu les remerciements de toutes les souffrances et de toutes les agonies qui se soulèvent de leurs lits vers l'autel, deux fois les larmes nous montent aux yeux, et nous sentons que nous sommes au bout de nos forces pour cette étude, et que pour le moment c'est assez, c'est assez.

Nous nous sauvons de là, et nous nous apercevons que notre

système nerveux, dont l'état nous avait à peu près échappé dans la contention de toutes nos facultés d'observation, ce système nerveux secoué et émotionné de tous les côtés à notre insu, a reçu le coup de tout ce que nous avons vu. Une tristesse noire flotte autour de nous. Le soir nous avons les nerfs si malades, qu'un bruit, qu'une fourchette qui tombe, nous donne un tressaillement par tout le corps, et une impatience presque colère. Nous nous complaisons au coin du feu, dans le silence, le mutisme, acoquinés là, sans l'énergie de bouger, de nous remuer, de nous secouer.

27 décembre. — C'est affreux, cette odeur d'hôpital qui vous poursuit. Je ne sais si c'est réel ou une imagination des sens, mais sans cesse il nous faut nous laver les mains. Et les odeurs mêmes que nous mettons dans l'eau, prennent, il nous semble, cette fade et nauséabonde odeur de cérat... Il nous faut nous arracher de l'hôpital et de ce qu'il laisse en vous, par quelque distraction violente...

Ah ! lorsqu'on est empoigné de cette façon, lorsqu'on sent ce dramatique vous remuer ainsi dans la tête, et les matériaux de votre œuvre vous faire si frissonnant, combien le petit succès du jour vous est inférieur, et comme ce n'est pas à cela que vous visez, mais bien à réaliser ce que vous avez perçu avec l'âme et les yeux !...

VARIÉTÉS

La dernière maladie de Jules de Goncourt

Par Edmond de Goncourt.

Ce que l'on va lire est, à notre sens, une des plus merveilleuses observations cliniques qui soient, prise au jour le jour par un homme au cerveau admirablement organisé et qui a pu supporter la douleur qui l'étreignait pour peindre et, avec quelle couleur ! ce qui se passait sous ses yeux. On a accusé le survivant des Goncourt de n'avoir pas aimé son frère pour en avoir ainsi fait *matière à copie.* Il a répondu à ses dénigreurs en ces termes vibrants de sincérité :

« Oh ! il y aura des gens qui diront que je n'ai pas aimé mon frère, que les vraies affections ne sont pas descriptives. Cette affirmation ne me touche guère, parce que j'ai la conscience de l'avoir plus aimé qu'aucun de ceux qui diront cela n'ont jamais aimé une créature humaine. Ils ne manqueront pas d'ajouter qu'aux êtres qu'on aime, on doit garder, dans la maladie, le secret de certains abaissements, de certaines défaillances morales... Oui, un moment, je ne voulais pas donner tout ce morceau, il y avait des mots, des phrases qui me déchiraient le cœur, en les récrivant pour le public... mais renfonçant toute sensibilité, j'ai pensé qu'il était utile pour l'histoire des lettres, de donner l'étude féroce de l'agonie et de la mort d'un mourant de la littérature et de l'injustice de la critique... Maintenant, suis-je un personnage particulier, et mon chagrin et ma désespérance ont-elles besoin de se répandre dans la littérature ?... On trouvera — quand mon journal complet paraîtra — on trouvera à la date de décembre 1874, des notes prises par moi, dans

les moments délirants d'une fluxion de poitrine, où je me croyais perdu... »

.... Depuis quelque temps — et cela est plus marqué tous les jours — il y a certaines lettres qu'il prononce mal, des r sur lesquels il glisse, des c qui deviennent des t dans sa bouche. C'était pour moi, dans son enfance, quelque chose de doux et de charmant d'écouter sa petite parole trébuchante contre ces deux consonnes, et ses colères contre sa *nou-iee*. Retrouver, aujourd'hui, cette prononciation enfantine, entendre sa voix, comme je l'ai entendue dans ce passé, effacé, lointain, où les souvenirs ne rencontrent que la mort, cela me fait peur.

Avril. — Un jeudi. Temps d'orage. Absorption complète. Refus de parler, tout l'après-midi, son chapeau de paille lui barrant la vue, il reste assis en face d'un arbre, dans une immobilité tristement farouche.

8 *avril.* — Il est touché par cela seul : les colorations de la nature et surtout les aspects du ciel...

Des concentrations, des enfoncements, des abîmements en lui-même où il y a une tristesse si immense, et faite de choses si terribles qui se passent au dedans de lui, que j'ai envie de pleurer en le regardant.

Un jour, — quel jour ? je ne sais, — je le priais de m'attendre, un moment, dans le passage des Panoramas, il m'a dit devant la grille du boulevard : « C'est là n'est-ce pas ? » Il ne reconnaissait pas le passage des Panoramas. Un autre jour, ce nom de Watteau qui était pour lui comme un nom de famille, il n'en retrouvait plus l'orthographe. Il est arrivé à ne distinguer que difficilement les poids avec lesquels il fait de la gymnastique, à ne reconnaître qu'avec un effort, les gros des moyens, les moyens des petits.

Et malgré tout, la faculté d'observation persiste en lui, et, de temps en temps, il me surprend par une notation, une remarque de romancier.

Un mystère, un mystère incompréhensible, insondable, que dans cet atrophiement du cerveau, la résistance, la survie de certaines facultés, de certaines puissances de l'entendement, un mystère que cette échappée de mots, de réflexions, de choses vives ou profondes, jaillissant à travers cette léthargie qu'on penserait universelle, un mystère qui vous retire à tout moment de votre désespérance et vous fait dire : « Mais cependant ? »...

L'attention, cette prise de possession intelligentielle de ce qui se passe autour de vous, cette opération si simple, si facile, si alerte, si inconsciente de la santé des facultés cérébrales, l'attention, il n'en est plus le maître. Il lui faut pour l'exercer, un énorme effort, une contention qui fait saillir les veines de son front, et le laisse brisé de fatigue.

Dans cette figure aimée, où il y avait l'intelligence, l'ironie, cette fine et joliment méchante mine de l'esprit, je vois se glisser, minute par minute, le masque hagard de l'imbécillité... Je souffre, je souffre, je crois, comme il n'a été donné à aucun être aimant de souffrir !...

Presque jamais on n'a de réponse à la question qu'on lui fait. Lui demande-t-on pourquoi il est si triste ? Il vous répondra : « Eh ! bien, je lirai ce soir du Chateaubriand. » Lire tout haut les *Mémoires d'outre-tombe*, c'est son idée fixe, sa manie ; il m'en persécute, du matin au soir, — et il faut que ma figure ait l'air d'écouter...

Peu à peu il se dépouille de l'affectuosité, il se déshumanise ;

les autres commencent à ne plus compter pour lui, — et recommence en lui le féroce égoïsme de l'enfant.

Il a une formule désespérante, quand, prenant un volume au hasard, il tombe sur un des siens. Il dit : « C'était bien fait ! » Il ne dira jamais : « C'est bien fait ! » Il y a, dans ce cruel imparfait, la froide reconnaissance que le littérateur est à jamais mort.

16 *avril*. — Il n'a pas assez de son mal ; à chaque minute, il se tourmente de maux imaginaires, regardant la rougeur ou la blancheur produite par un pli de sa chemise sur la peau, avec une physionomie douloureuse d'effroi.

Ce qu'il y a d'affreux dans ces abominables maladies de l'intelligence, c'est qu'elles détruisent souterrainement, et à la longue, chez l'être aimant qu'elles frappent, la sensibilité, la tendresse, l'attachement, c'est qu'elles suppriment le cœur... Cette douce amitié qui était le gros lot de notre vie, de mon bonheur, je ne la trouve plus, je ne la rencontre plus....

Non, je ne me sens plus aimé par lui, et c'est le plus grand supplice que je puisse éprouver, et que tout ce que je puisse me dire, n'adoucit en rien...

Une obsession depuis quelques jours, une tentation que je ne veux pas écrire ici... Si je ne l'aimais pas trop, ou peut-être pas assez pour cela.....

Quelque chose d'irritant, c'est son obstination sourde, hostile, contre tout ce qui est raisonnement. Il semble que son esprit, dans lequel s'est brisé la chaîne des idées, ait pris la logique en haine. Quand on lui parle raison, on a beau y mettre toute l'affection possible, on ne peut jamais obtenir de lui une réponse, l'engagement qu'il fera la chose demandée, au nom de cette raison. Il s'enferme dans un silence entêté, sa figure se couvre d'un nuage méchant, et apparaît en lui, comme un être nouveau, inconnu, sournois, ennemi...

Sa physionomie s'est faite humble, honteuse ; elle fuit les regards, comme des espions de son abaissement, de son humiliation... Depuis bien longtemps sa figure a désappris le rire, le sourire...

.... Jour par jour, assister à la destruction de tout ce qui faisait la distinction de ce jeune homme — distingué entre tous — le voir saler son poisson à la salière, prendre sa fourchette à pleines mains, manger comme un pauvre enfant, c'est trop...

Ce n'était donc pas assez que cette cervelle travailleuse ne pût plus produire, plus créer... que le néant l'habitât. Il fallait que l'humain fût frappé dans ces choses de grâce et d'élégance, que je croyais intangibles par la maladie, dans ces dons d'homme comme il faut, d'homme bien né, d'homme bien élevé !

Il fallait enfin que chez lui, comme sous le coup de ces anciennes vengeances divines, toutes les aristocraties naturelles, toutes les supériorités, pour ainsi dire, inhérentes à la peau, fussent dégradées jusqu'à l'animalité.......

24 *avril*. — Dans la lecture d'un volume qu'il lit et qu'il interrompt, il cherche où il en est, et après avoir longtemps fatigué le volume de la promenade de ses mains dessus, il me jette d'une voix timide : « Où en suis-je ?.... »

Vers le 30 *avril*. — Ce qui me fait désespérer, ce n'est chez lui, ni l'affaissement de l'intelligence, ni la perte de la mémoire, ni tout enfin, c'est quelque chose d'indéfinissable, que je ne puis mieux comparer qu'à l'apparition d'un autre être se glissant en lui.

Son métier, dont il a été longtemps préoccupé après sa cessation de travail, ne l'occupe plus ; ses livres sont, pour lui, comme s'il ne les avait pas écrits...

Des pétrifications, des immobilités d'une demi-heure, avec des battements de paupières sur des pupilles remuantes et roulantes.

2 *mai*. — Quand on cause avec lui, il semble qu'on ait affaire à un dormeur qui s'éveille. Il a un *hein* ? qui vous force à répéter, trois ou quatre fois, la même question, à laquelle il répond à la fin, avec un effort ennuyé.

Le tact de l'esprit a été en premier lieu attaqué, maintenant c'est une complète perversion du tact matériel...

9 *mai*. — Ce lundi, il lisait une page des *Mémoires d'outre-tombe*, quand il est pris d'une petite colère, à propos d'un mot qu'il prononce mal. Il s'arrête tout à coup. Je m'approche de lui, j'ai devant moi un être de pierre qui ne me répond pas, et reste muet sur la page ouverte. Je l'engage à continuer. Il demeure silencieux. Je le regarde, je lui vois un air étrange, avec des larmes et de l'effroi dans les yeux. Je le prends dans mes bras, je le soulève, je l'embrasse.

Alors ses lèvres jettent, avec effort, des sons qui ne sont plus des paroles, des murmures, des bruissements douloureux qui ne disent rien. Il y a chez lui une horrible angoisse muette, qui ne peut sortir de ses blondes moustaches, toutes frissonnantes... Serait-ce, mon Dieu ! une paralysie de la parole... Cela se calme un peu, au bout d'une heure, sans qu'il puisse dire d'autres paroles que des *oui* et des *non*, avec des yeux troubles, qui n'ont plus l'air de me comprendre.

Tout à coup le voici qui reprend le volume, le met devant lui, et veut lire, veut absolument lire. Il lit le cardinal Pa (cca), puis plus rien, impossible de finir le mot. Il s'agite sur son fauteuil, il ôte son chapeau de paille, il promène et repromène ses doigts égratigneurs sur son front, comme s'il voulait fouiller son cerveau: il froisse la page, il l'approche de ses yeux.

Le désespoir de ce vouloir, la colère de cet effort ne peut s'écrire. Non, jamais je n'ai été témoin d'un spectacle aussi douloureux, aussi cruel. C'était l'enragement d'un homme de lettres, d'un fabricateur de livres, qui s'aperçoit qu'il ne peut plus même lire...

Ah ! si l'on pouvait lire ce qui se passe dans une cervelle, en ces moments-là ! J'ai toujours dans les yeux la déchirante imploration de son regard, pendant la terrible crise.

Vers le 30 *mai*. — Comme un petit enfant, il s'occupe seulement de ce qu'il mange, de ce qu'il met. Il est sensible à un entremets, il est heureux d'un vêtement neuf.

5 *juin*.— Quelque chose de destructif dans les mains ; il est toujours à froisser, à tracasser les objets à sa portée, à les mettre en tapon.

A toute demande, sa réponse du premier mouvement est un « non », ainsi qu'un pauvre enfant, qui vit dans une perpétuelle crainte d'être grondé.

De longs moments où, assis près de moi dans la chambre, il n'est pas avec moi :

— Où es-tu mon ami ? lui disais-je hier.

— Dans les espaces... vides ! me répondit-il, après quelques instants de silence.

11 *juin*. — Ce matin, il lui a été impossible de se rappeler un titre, un seul titre de ses romans, et cependant il possède encore deux facultés remarquables : la qualification pittoresque avec laquelle il caractérise un passant, l'épithète rare avec laquelle il peint un ciel.

Ce soir j'ai été douloureusement ému. Nous finissions de dîner au restaurant. Le garçon lui apporte un bol. Il s'en sert mala-

droitement. Sa maladresse n'avait rien de bien grave, mais l'on nous regardait, et je lui dis avec un peu d'impatience : « Mon ami, fais donc attention, nous ne pourrons plus aller nulle part. » Le voici qui se met à fondre en larmes, en s'écriant : « Ce n'est pas de ma faute, ce n'est pas de ma faute ! » et sa main tremblotante et contractée cherchait ma main sur la nappe. « Ce n'est pas de ma faute ! » reprend-il, je sais combien je t'afflige, mais je veux souvent et je ne peux pas (*textuel*). » Et sa main serrait la mienne, avec un « pardonne-moi » lamentable.

Alors tous deux, nous nous sommes mis à pleurer dans nos serviettes, devant les dîneurs étonnés.

Oui, je le répète, Dieu l'aurait fait mourir, comme il fait mourir tout le monde, j'aurais peut-être eu le courage de le supporter ; mais le faire mourir, en le dépouillant, petit à petit, de tout ce qui faisait en lui mon orgueil, la souffrance est au-dessus de mes forces.

Je n'en revenais pas, je n'en croyais pas mes yeux, mes oreilles... Aujourd'hui tombant d'Italie, inopinément, Edouard Lefebvre de Behaine est venu nous demander à déjeuner. A la vue de ce compagnon de son enfance, comme si la vie se réveillait subitement en lui, Jules s'est tout à fait transformé. Il s'est mis à causer, sa mémoire a retrouvé des noms du passé que je croyais sombrés. Il a parlé de ses livres. Il était, avec de l'attention et du plaisir, à ce qu'on disait, et comme à tout jamais échappé à son noir lui-même. Nous l'écoutions, nous le regardions, tous les deux stupéfaits... J'ai reconduit Edouard à la voiture. En chemin, il ne put me cacher la surprise qu'il éprouvait de le trouver si bien, d'après tout ce que lui faisaient craindre les lettres de sa mère, et confiants dans cette heure de résurrection, nous avons eu dans la bouche les mots de convalescence, de guérison.

Ce n'a été qu'un bien court moment. Je l'avais laissé dans le jardin, quand je suis rentré, tout heureux, tout animé des espérances remuées entre Edouard et moi ; je l'ai trouvé son chapeau de paille sur les yeux, assis dans une immobilité effrayante, le regard fixé à terre... Je lui ai parlé, il ne m'a pas répondu... Oh ! quelle tristesse ! ce n'était plus la tristesse de ces jours derniers avec cette teinte d'implacabilité qui glaçait un peu ma tendresse, c'était l'immense tristesse abattue, navrée, infinie, d'une âme qui a sa passion, la tristesse de la défaillance d'un jardin des Oliviers.

Je suis resté auprès de lui jusqu'à la nuit, sans avoir le courage de lui parler, sans avoir le courage de le forcer à parler.

. . . .

Nuit de samedi (18 juin) à dimanche. — Il est deux heures du matin. Me voici relevé et remplaçant Pélagie près du lit de mon pauvre et cher frère, qui n'a pas repris la parole, qui n'a pas repris connaissance, depuis jeudi à deux heures de l'après-midi. J'écoute l'anhélance de sa respiration. Dans l'ombre des rideaux, j'ai devant moi la fixité de son regard. Je suis effleuré, à tout instant, du frôlement de son bras sortant de son lit, pendant que dans sa bouche avortent et se brisent des paroles qu'on ne comprend pas... Par la fenêtre ouverte, par-dessus le noir des grands arbres, entre et s'allonge, sur le parquet, la blanche clarté électrique d'une lune de ballade... Il y a de sombres silences, où s'entend seul le bruit de la montre à répétition de notre père, avec laquelle, de temps en temps, je tâte le pouls de son dernier-né... Malgré trois prises de bromure de potassium, avalées dans le quart d'un verre d'eau, il

ne peut dormir une minute, et sa tête s'agite sur son oreiller, dans un mouvement incessant de droite à gauche, bruissante de toute la sonorité inintelligente d'un cerveau paralysé, et jetant par les deux coins de la bouche, des ébauches de phrases, des tronçons de mots, des syllabes informulées, prononcées d'abord avec violence, et qui finissent par mourir comme des soupirs... Dans le lointain j'entends distinctement un chien qui hurle à la mort... Ah ! voici l'heure des merles et de leur sifflement dans le ciel devenu rose, et toujours dans les rideaux, le blanc éclair de ses yeux demi-fermés, qui ne dorment pas dans leur calme apparence de sommeil.

Avant-hier jeudi, il me lisait encore les *Mémoires d'outre-tombe*, car c'était le seul intérêt et la seule distraction du pauvre enfant. Je remarquais qu'il était fatigué, qu'il lisait mal. Je le priai d'interrompre sa lecture, l'engageant à venir faire un tour de promenade au bois de Boulogne. Il résista un peu, puis céda, et, se levant pour sortir de la chambre avec moi, je le vis trébucher et aller tomber sur un fauteuil. Je le relevai, le portai sur son lit, l'interrogeant, lui demandant ce qu'il éprouvait, voulant le forcer à me répondre, anxieux de l'entendre parler. Hélas ! comme dans sa première crise, il ne put que proférer des sons qui n'étaient plus des paroles. Fou d'inquiétude, je lui demandai s'il ne me reconnaissait pas. A cela, il me répondit par un gros rire railleur, qui semblait me dire : « Est-ce assez bête à toi, de croire ça possible !... » Suivit bientôt un instant de calme, de tranquillité, ses regards doux, sourieurs, fixés sur moi... Je crus à une crise semblable au mois de mai... Mais, tout à coup, il se renversa la tête en arrière, et poussa un cri rauque, guttural, effrayant, qui me fit fermer la fenêtre.

Aussitôt, sur son joli visage, des convulsions qui le bouleversèrent, déformant toutes les formes, changeant toutes les places, pendant que des contractions terribles tiraillaient ses bras, comme si elles voulaient les retourner, et que sa bouche tordue crachotait une écume sanguinolente. Assis sur son traversin, derrière lui, mes mains tenant ses mains, je pressai, contre mon cœur et le creux de mon estomac, je pressai sa tête, dont je sentais la sueur de mort, peu à peu, mouiller ma chemise, et à la fin, couler le long de mes cuisses. A cette crise, succédèrent des crises moins violentes, pendant lesquelles son visage redevint celui que je connaissais. Ces crises furent bientôt suivies d'un calme délirant. C'étaient des élévations de bras, au-dessus de sa tête, avec des appels à une vision qu'il appelait à lui avec des baisers. C'étaient des élancements qui ressemblaient à des envolées d'oiseau blessé, en même temps que sur sa figure apaisée, aux yeux congestionnés de sang, au front tout blanc, à la bouche entr'ouverte et pâlement violette, était venue une expression qui n'était plus humaine, l'expression voilée et mystérieuse d'un Vinci. Plus souvent encore, c'étaient des terreurs, des fuites de corps, des blottissements sous les draps, où il se cachait comme d'une apparition obstinément installée dans le fond de ses rideaux, et contre laquelle s'animait l'incohérence de sa parole ; apparition qu'il désignait d'un doigt effrayé, et à laquelle il cria une fois très distinctement : « Va-t'en... » C'étaient des flux de phrases tronquées, dites avec l'air de tête, le ton ironique, le mépris d'intelligence hautaine, l'espèce d'indignation qui lui était particulière, quand il entendait une bêtise, ou l'éloge de quelque chose d'inférieur... Parfois, dans l'incessante agitation de la fièvre et du délire, il répétait toutes les actions de sa vie,

indiquant le geste de mettre son lorgnon, soulevant ces haltères dont je le fatiguais pendant les derniers mois, faisant enfin son métier, faisant le simulacre d'écrire.

Il y avait de rapides instants, où ses yeux errants, courants, s'arrêtaient sur mes yeux, sur ceux de Pélagie, et semblaient nous reconnaître par un regard, une seconde fixé sur nous, avec un sourire effacé de la physionomie... mais bien vite ils étaient emportés vers les visions terribles ou riantes.

Hier soir, Béni-Barde m'a dit que c'était fini, qu'une désagrégation du cerveau avait eu lieu à la base du crâne, derrière la tête, qu'il n'y avait plus à conserver aucun espoir... Après cela, mais je n'écoutais plus, je crois qu'il m'a parlé de nerfs lésés dans la poitrine par cette désagrégation, et d'une phtisie foudroyante qui devait suivre... Mon orgueil, l'orgueil que j'avais pour nous deux, me disait le jour où je l'ai senti frappé à tout jamais : « Il vaut mieux qu'il meure !... » Aujourd'hui, je demande de le conserver, de le garder, aussi inintelligent, aussi impotent qu'il peut sortir de cette crise, je le demande à genoux . . . .

. . . .

Continuation de la nuit de samedi à dimanche, 4 heures du matin. — La mort s'approche, je la sens à sa respiration précipitée, à l'agitation qui succède au calme relatif de la journée d'hier, je la sens à ce qu'elle met sur sa figure. Sur le blanc de l'oreiller, sa pauvre tête est renversée, avec l'ombre portée de son profil amaigri et de sa longue moustache projetée par les lueurs d'une bougie mourante, luttant avec le jour.

Ce jour levant, ce vert de l'arbre jaillissant de l'ombre, cet éveil du ciel et des oiseaux avec leurs notes bienheureuses, tombant dans une agonie, dans une fin de jeune existence, c'est bien horrible !..

Le jour arrive à cette heure sur sa figure, dessine les creux et les ombres des yeux et de la bouche, le décharnement presque instantané, me montrant, dans sa chair aimée, la sculpture rigide de la mort...

10 heures du matin. — Toutes les secondes, je les compte par ces douloureuses aspirations d'une respiration brève, haletante...

L'expression de son visage, sous sa couleur dorée et enfumée, prend avec les minutes, de plus en plus, l'expression d'une tête du Vinci ; et dans les traits de sa figure, je retrouve le mystère des yeux et l'énigme de la bouche de ce jeune homme, qui se trouve dans je ne sais quel vieux et quel noir tableau d'un musée d'Italie.

A cette heure je maudis la littérature. Peut-être, sans moi, se serait-il fait peintre, et doué comme il l'était, il aurait fait son nom, sans s'arracher la cervelle... et il vivrait...

Entre deux êtres qui se sont aimés comme nous, la séparation éternelle, sans la reconnaissance d'une seconde, sans un serrement de main, sans un adieu du mourant au vivant...

Je n'ai voulu ni garde, ni sœur. Les yeux du mourant, s'il lui était accordé un instant de reconnaissance des siens, ne doivent pas rencontrer une figure étrangère....

Ma mère, sur votre lit de mort, vous m'avez mis la main de votre enfant chéri et préféré dans la mienne, en me recommandant cet enfant avec un regard qu'on n'oublie pas, êtes-vous contente de moi ?..

4 heures de l'après-midi. — Tant de souffrances pour mourir ! De si déchirants efforts pour avaler de petits morceaux de glace, pas plus gros que des têtes d'épingle. Une respiration ron-

flante comme une basse, coupée d'une plainte, continue et râlante qui vous déchire... Du milieu de cette plainte jaillissent des mots, des phrases qu'on ne peut saisir, et parmi lesquels il me semble entendre : « Maman, maman, à moi maman ! » Deux fois il a dit distinctement un nom de femme aimée : « Maï-a, Maï-a..... »

Quand je vois, en face de moi, de l'autre côté de la table à manger, ce fauteuil, qui restera éternellement vide, mes larmes tombent dans mon assiette, et je ne puis manger. N'avoir pas la foi, voilà le malheur ! Comme on userait la fin de son existence dans la mécanique consolante de la vie religieuse....

8 *heures*. — Un cœur tumultueux soulevant comme les os et la peau de sa poitrine, et une respiration stridente qu'il semble tirer de son estomac...

Nuit de dimanche (19 *juin*) *à lundi*. — Le profil de Pélagie penché sur un petit livre de prières, dont l'ombre noire se reflète sur le blanc entassement des oreillers, au milieu desquels sa tête a disparu, et dont sort le râle...

Toute la nuit, ce bruit déchirant d'une respiration qui ressemble au bruit d'une scie dans du bois mouillé, et que scandent à tout moment des plaintes douloureuses et des han plaintifs. Toute la nuit cette poitrine qui bat et soulève le drap... Dieu ne me ménage pas l'agonie de ce que j'aime, m'épargnera-t-il les convulsions de la fin ?...

Lundi 20 *juin*, 5 *heures du matin*. — Le petit jour glisse sur sa figure qui a pris le jaune briqué et terreux de la mort. Des yeux larmoyants, profonds, ténébreux. Dans ses yeux une expression de souffrance et de misère indicible....

Créer un être comme celui-ci, si intelligent, si personnel, si original, et le briser à trente-neuf ans ! Pourquoi ?...

9 *heures*. — Dans ses yeux troubles, tout à coup, une éclaircie souriante, avec le long appuiement sur moi d'un regard diffus, et comme s'enfonçant lentement dans le lointain... Je touche ses mains ; c'est du marbre mouillé...

9 *heures* 40 *minutes*. — Il meurt, il vient de mourir. Dieu soit loué ! il est mort, après deux ou trois doux soupirs de la respiration d'un petit enfant qui s'endort....

PAGES RETROUVÉES

—

Comment est mort Jules de Goncourt. — Lettre d'Edmond de Goncourt à Emile Zola.

Jules de Goncourt est mort de la mort des hommes de lettres, de cette mort faite de mille morts, des angoisses, des déceptions, de la surexcitation nerveuse qui est comme le lot inséparable de la vie d'artiste ; de la mort à laquelle ont succombé Flaubert, Gustave Doré, et Celui qu'on enterrait ces jours derniers, Edmond de Goncourt.

Les pages que nous reproduisons ont paru, il y a une quinzaine d'années, dans un journal littéraire. C'est la réponse que fit Edmond de Goncourt à Zola qui avait provoqué des confidences sur la mort du frère tant regretté.

A mon sentiment, mon frère est mort du travail, et surtout

de l'élaboration de la forme, de la ciselure de la phrase, du travail du style. Je le vois encore reprenant des morceaux écrits en commun et qui nous avaient satisfaits tout d'abord, les retravaillant des heures, des demi-journées avec une opiniâtreté presque colère, changeant ici une épithète ; là faisant rentrer dans une phrase un rythme ; plus loin reprenant un tour fatiguant et usant sa cervelle à la poursuite de cette perfection si difficile, parfois impossible, de la langue française, dans l'expression des choses et des sensations modernes. Après ce labeur, je me le rappelle maintenant, il restait de longs moments brisé sur un divan, silencieux et fumant. Ajoutez à cela que, quand nous composions, nous nous enfermions des trois ou quatre jours sans sortir, sans voir un vivant. C'était, pour moi, la seule manière de faire quelque chose qui vaille, car nous pensions que ce n'est pas tant l'écriture mise sur du papier qui fait un bon roman que l'incubation, la formation silencieuse en vous des personnages, la réalité apportée à la fiction, et que vous n'obtenez que par les accès d'une sorte de fièvre hallucinatoire qui ne s'attrape que dans une claustration absolue. Je crois encore ce procédé de composition le seul bon pour le roman, mais je crains bien qu'il ne soit pas hygiénique.

Songez enfin que toute notre œuvre, et c'est peut-être son originalité, originalité durement payée, repose sur la maladie nerveuse, que ces peintures de la maladie, nous les avons tirées de nous-mêmes, et qu'à force de nous détailler, de nous étudier, de nous disséquer, nous sommes arrivés à une sensibilité supra-aiguë que blessaient les infiniment petits de la vie. Je dis nous, car, quand nous avons fait Charles Demailly, j'étais plus malade que lui. Hélas ! il a pris la corde depuis. Charles Demailly ! — c'est bien singulier, écrire son histoire quinze ans d'avance ! — Cette histoire, cependant, n'a pas été, Dieu merci ! tout à fait aussi horrible.

Il n'y a eu jamais, chez lui, de conception déraisonnable ; il y avait surtout la perte de l'attention et comme un enfoncement de sa personne encore vivante dans un lointain mystérieux ; il était avec moi et je ne le sentais pas avec moi ; il n'y a pas bien longtemps que je lui disais : « Jules, où es-tu, mon ami ? » — Il me répondait, après quelques instants de silence : « Dans les espaces vides ! » Et pourtant, dans nos promenades, le matin même de la crise qui l'a tué, il trouvait une expression pittoresque pour caractériser un passant, une expression peinte pour noter un effet du ciel. Cela me soulage et semble adoucir mon chagrin de vous parler de lui, et je continue.

Je cherche encore et je trouve une autre cause. Moi, j'étais collectionneur, j'étais souvent distrait de mon métier par une babiole, par une bêtise ; lui, beaucoup moins passionné pour la possession des choses d'art, était surtout collectionneur par

déférence pour ce que j'aimais, par une touchante immolation à mes goûts.

Il n'aimait ni la campagne ni le monde, il avait une certaine paresse de corps pour les exercices violents, les armes, la chasse, le mouvement physique. Sa pensée donc n'était pas un seul moment enlevée à la littérature par un plaisir, une occupation, une passion, que sais-je ? — l'amour pour une femme ou pour des enfants ; et quand la littérature devient ainsi la maîtresse exclusive d'un cerveau, c'est triste à dire, la médecine voit, dans cette préoccupation unique et fixe, un commencement de monomanie.

Il est évident que pour être ainsi constitué, ainsi fait, ainsi amoureux des lettres, vivant uniquement sur et pour le livre qui allait paraître, un échec, une déception apportait une blessure qu'il mettait un certain orgueil à dissimuler aux autres comme à moi-même, et il n'est pas douteux que les fortunes malheureuses d'*Henriette Maréchal* et de *Madame Gervaisais* aggravèrent un état déjà maladif. Ce fut surtout la chute d'*Henriette Maréchal* qui lui fut sensible, au moment où, plein de courage et d'énergie, il présenta une nouvelle pièce écrite au milieu de crises de foie intolérables et qu'il se sentit le théâtre fermé. En effet, il croyait avoir une vocation pour le théâtre ; il croyait posséder des qualités de dialogue que j'avoue ne pas avoir, et que je trouve franchement chez lui supérieures à celles de ses contemporains. Et ce refus venait au moment où il comptait prendre une revanche avec *Blanche de la Rochedragon* (*La Patrie en danger*), où il rêvait de faire de grandes comédies satiriques modernes. Je me rappelle que c'était un de ses plus doux rêves, de se mettre, aussitôt son rétablissement, à une grande satire théâtrale de ce temps, sous le titre : *La Blague*, en même temps que nous travaillerions à un roman qui devait être le complément de *Germinie Lacerteux.*

Pour les causes meurtrières qui ne procèdent ni de l'intelligence, ni du moral, je ne sais rien ! Il n'a fait quelques excès de femme que tout jeune. Il ne buvait jamais un verre de liqueur. Je ne trouve, dans sa vie, que des excès de tabac, il est vrai du plus violent et du plus fort, avec lequel nous nous stupéfiions pendant les entr'actes du travail. Mais le tabac et les causes physiques ont-elles l'influence que leur prêtent certains médecins ?

J'ai toujours dans la mémoire cette terrible proposition, formulée par Béni-Barde, le médecin qui l'a soigné et qui a étudié tant de maladies nerveuses : « Dix ans d'excès de femme, dix ans d'excès de boisson, dix ans d'excès de n'importe quoi, quelquefois démolissent moins un homme qu'une heure, une seule heure d'émotion morale. » Une proposition à méditer pour nous tous, gens de lettres, pour vous qui travaillez dans notre genre et qui êtes nerveux ! Il faut vous distraire parfois de

votre métier, combattre l'excès de la pensée par la fatigue physique, vous occuper de la bête qui est en vous et lui faire prendre de la vie matérielle tout ce que vous pouvez lui donner, travailler à vous faire un épiderme de bronze. Ce sont, dans notre dur métier, les conditions pour vivre, pour durer, pour réaliser tout ce que vous êtes en droit d'obtenir de la nature de votre talent, bonheur et récompenses refusés à mon frère.

EDMOND DE GONCOURT.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

—

Thérapeutique médicale.

Traitement de l'entérite membraneuse.

Par le Dr SVEN AKERLUND (de Gothenburg). (*Arch. für Verdauungskrankheiten*; B. I, H. 4, 1896.)

Il faut, avant tout, s'occuper du traitement de la constipation. Celle-ci pouvant résulter en partie de l'atonie, en partie des contractions spasmodiques de l'intestin, il est, dans tous les cas, important d'apprendre en face de laquelle de ces deux hypothèses on se trouve. Dans l'atonie grave de l'intestin, il est particulièrement avantageux d'employer souvent des lavages répétés avec de l'eau tiède ou des infusions tièdes de fleurs de camomille ou de guimauve. Mais il est contre-indiqué d'y ajouter des substances irritantes, comme du tanin, de l'acétate de plomb. On peut, tout au plus, employer avec avantage de faibles solutions alcalines (2 à 3 grammes par litre). Il faut complètement s'abstenir de drastiques et de purgatifs, et chercher seulement à obtenir des garde-robes par des prescriptions hygiéniques; la formation de la membrane devient peu à peu plus rare pour cesser tout à fait à la fin. Dans la constipation spasmodique, les grands lavements de deux ou trois litres ont de bons résultats. Ils doivent être répétés tous les jours, tant qu'il existe encore des signes de contraction spasmodique. Des lavements d'huile de 300 à 500 centimètres cubes sont particulièrement profitables, en même temps. Pour ceux-ci on doit, autant que possible, employer de l'huile d'olive pure. De l'huile rance ne ferait que donner un aliment nouveau aux processus de putréfaction qui dans l'intestin se trouvent en nombre particulièrement grand, et il n'est pas douteux que ces germes de putréfaction peuvent amener chez le patient des accidents d'auto-intoxication. Il n'est pas invraisemblable que les éruptions se présentant chez des sujets atteints d'entérite membraneuse, comme, par exemple, les névrosés, proviennent de cette auto-intoxication. La désinfection de l'intestin est d'une grande importance. Les irrigations mentionnées plus haut avec des solutions alcalines faibles sont très avantageuses. On obtient aussi de bons résultats dans ce sens par l'emploi de sels de bismuth, de préférence le salicylate de bismuth. Une des tâches thérapeutiques les plus difficiles est de soulager les accès de dou-

Comprimés de Vichy

GAZEUX

AUX SELS DE VICHY-ÉTAT

Mettre à la portée de tous le moyen de préparer soi-même, au moment du besoin, de l'*Eau de Vichy* artificielle gazeuse, voilà le but atteint par les « *Comprimés de Vichy* ».

Tout le monde sait que la *Compagnie Fermière de l'Etablissement thermal de Vichy* extrait des Eaux des *Sources de l'Etat les sels naturels* qu'elles contiennent. Le mode opératoire suivi pour cette extraction est des plus intéressants et basé sur des données absolument scientifiques. En somme, on obtient, par ce procédé, un mélange de bi-carbonates de soude, de potasse, de chlorure de sodium, de phosphate de soude, etc..., qui composent les sels naturels de Vichy, si connus sous le nom de *Sels Vichy-Etat*.

Afin de rendre encore plus pratique et plus commode l'emploi de ces sels, on a songé à les utiliser sous forme de petites pastilles parfaitement dosées, auxquelles on a donné le nom de « *Comprimés de Vichy* ». Préparées simplement avec les *sels naturels de Vichy* et rendues effervescentes, ces pastilles sont comprimées *à sec* au moyen de machines spéciales qui permettent de supprimer complètement l'emploi de la gomme ou d'un mucilage pour donner de la cohésion à la masse. On a donc ainsi sous un volume très restreint les principes minéraux contenus dans les *Eaux de Vichy*, et, grâce au mode de préparation suivi, les propriétés curatives inhérentes à chacun de ces principes sont conservées dans leur intégrité.

Les avantages présentés par les « *Comprimés de Vichy* » sont dignes d'être signalés ; les voici résumés :

1° *Dosage rigoureux.* — Chaque « *Comprimé de Vichy* » contient en effet 33 centigr. de sels naturels extraits des *Eaux de Vichy* (Sources de l'Etat).

2° *Emploi pratique et très économique.* — Pour préparer son eau minérale, il suffit de faire dissoudre, au moment du besoin, 4 ou 5 « *Comprimés de Vichy* » dans un verre d'eau ordinaire.

3° *Volume très restreint.* — La dimension minime des « *Comprimés de Vichy* » permet d'en avoir sur soi et toujours à sa disposition

4° *Transport facile ; conservation parfaite.*

Chaque flacon de « Comprimés de Vichy » contient 96 « Comprimés ».



DÉPOTS GÉNÉRAUX :

G. Prunier et Cie, 23, Avenue Victoria, Paris.

Compagnie Fermière de Vichy, Paris et Succursales.

Chassaing et Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

leurs parfois très intenses qui se présentent dans l'entérite membraneuse. L'opium et ses alcaloïdes sont contre-indiqués, car ils augmentent encore la constipation. Les bromures sont en général sans effet. C'est pourquoi il faut chercher à calmer les souffrances par l'application de cataplasmes chauds ou de moyens analogues. On peut parfois obtenir un soulagement dans certains cas par l'emploi interne d'extrait de cannabis indica ou de menthol. Si on a réussi, par une de ces méthodes, à amener une amélioration constante, on doit, aussitôt que possible, quand on le peut, faire suivre au patient un traitement balnéo-thérapeutique.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Un peu partout.

Quiconque est initié à l'idiome chinois, nous apprend le Dr Ern. Martin, qui a voyagé dans les diverses provinces du Céleste-Empire, a pu être impressionné par les innombrables placards répandus partout et qui recommandent l'emploi des pilules anti-opiumiques. Dans chaque capitale de ces provinces, on trouve des boutiques où cette seule spécialité est débitée.

Il y a aussi toute une nuée de *colporteurs*, les uns indigènes, les autres européens, parcourant les dix-huit provinces et la répandant à profusion. On pourrait citer des places où se sont fondées de fortes maisons qui font de brillantes et lucratives affaires.

En général, on sait que ces pilules contiennent de la morphine ou de l'opium, mais le nom qu'elles portent inspire confiance et on les achète.

A part le bon marché de son prix, la morphine peut convenir aux riches fumeurs, parce qu'ils ont toute facilité pour en user en secret et sans pour cela cesser de vaquer à leurs occupations, car là où la pipe est d'une pratique impossible, l'insidieuse pilule s'offre comme un dictame bénit. Les fumeurs endurcis préfèrent la pipe, mais vis-à-vis d'elle se dresse toujours la question du prix : or le tribut quotidien qu'elle prélève est lourd pour le budget familial, et quand la pilule n'exige que 50 centimes, au lieu de 1 dollar l'opium de Bénarès ou de Patna, on conçoit que la drogue indienne court quelque chance d'être délaissée au profit de sa rivale britannique. (*Revue scientifique.*)

— M. Maygrier rappelle, à propos de dystocie, l'observation d'une femme dont le vagin dépourvu d'orifice vulvaire n'était en communication que par le rectum et qui devint *enceinte*.

Un accoucheur est appelé, s'aperçoit de cette anomalie bizarre, et est assez adroit pour délivrer la femme sans déchirer le sphincter anal.

Chose curieuse, *ni le mari, parait-il, ni la femme, ne se doutaient de cette anomalie.*

— La joie de vivre qui soutient certains malades fait un heureux contraste avec les hommes pleins de santé qui ne songent qu'au royaume de Pluton, comme on disait au temps jadis.

Dans les montagnes d'East-Oakland (Etats-Unis) vivait, complètement isolé du commun des mortels, un brave homme nommé Morris Goldberg, connu dans le pays pour posséder quelque bien. Il y a un an environ, Goldberg fut atteint d'une maladie de gorge ; il ne pouvait plus avaler ni solides ni liquides, et il était menacé de mourir de faim.

Comme son état empirait chaque jour et que son désir de vivre augmentait à mesure qu'il voyait sa fin plus prochaine, notre ermite se décida à consulter des médecins : — « Aussi longtemps que vous prolongerez mon existence, leur dit-il, je vous payerai 225 dollars par jour. »

Les médecins firent une opération, consistant à introduire dans l'estomac du malade un tube par lequel on le nourrissait. Grâce à ce mode artificiel d'alimentation, Goldberg vécut encore quarante jours, et quand il mourut, la note des médecins s'élevait à 9.000 dollars.

Ces messieurs de la Faculté pourront vouer à leur défunt client des regrets aussi profonds qu'éternels. Car, grâce à lui, l'expression « couler des jours dorés » a cessé d'être pour eux, au moins pendant quelque temps, une métaphore hyperbolique.

(*Gaulois.*)

— Le Dr Léonard Remfry a enlevé un kyste de l'ovaire chez une femme de quatre-vingt-trois ans, à laquelle, l'année précédente, il avait extirpé un épithélioma de la vulve. La malade a très bien guéri. Il y a dans la science une dizaine d'interventions analogues connues ; les personnes âgées peuvent donc facilement supporter les grandes opérations, à la condition toutefois de ne pas subir une diète prolongée. Le cancer n'avait pas récidivé au moment de la deuxième opération, et l'opérée ne présenta aucun trouble intellectuel à la suite de l'intervention.

(*British medical Journal.*)

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

3e ANNÉE. N° 16. 15 AOUT 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LE MONUMENT DE SAINTE-BEUVE

A la liste des membres du Comité, que nous avons publiée dans le dernier numéro, nous devons ajouter un nom, celui de M. Ludovic Halévy, qui nous a envoyé son adhésion il y a peu de jours.

Le Comité se trouve donc définitivement constitué. Outre M. François Coppée, qui en a accepté la présidence, le Comité compte parmi ses membres : MM. Gaston Boissier, F. Brunetière, Jules Claretie, Ludovic Halévy, H. Houssaye, Jules Lemaître, Alf. Mézières, G. Paris, de l'Académie française ; Berthelot, Larroumet, de l'Institut ; Jean Aicard, Maurice Barrès, Ferdinand Fabre, Francisque Sarcey, André Theuriet, hommes de lettres ; Henry Maret, député et homme de lettres ; Dr Dureau, bibliothécaire de l'Académie de Médecine ; Auguste Lacaussade, Jules Levallois, Jules Troubat, anciens secrétaires de Sainte-Beuve ; et le Dr Cabanès.

Bien qu'à cause des vacances la première réunion du Comité ne doive avoir lieu que dans le courant du mois d'octobre, on peut, dès à présent, envoyer le montant de sa souscription à M. l'Administrateur de la *Chronique Médicale*, 17, rue d'Odessa, qui remplit provisoirement les fonctions de secrétaire-trésorier du Comité Sainte-Beuve.

Nous publions ci-dessous la 1re liste de souscription.

Première liste de souscription au monument de Sainte-Beuve.

La rédaction de la *Chronique Médicale*	100	»»
MM. Albert Blavinhac	20	»»
Paul Alibert, avocat	20	»»
L. P	5	»»
G. P	5	»»
Docteur de Tornéry	10	»»
Docteur Auguy	5	»»
Mme Foveau de Courmelles	20	»»
Jules Troubat	20	»»
S. A. I. la princesse Mathilde	100	»»
Chassaing	100	»»
C. Lévy, éditeur	100	»»
Garnier frères, éditeurs	100	»»

S. A. la princesse Mathilde a tenu à honneur de s'incrire l'une des premières, faisant ainsi la plus spirituelle des réponses à ceux qui l'avaient présentée comme une ennemie irréconciliable de Sainte-Beuve. Voici sa lettre :

7 juillet, Saint-Gratien.

Monsieur,

Je souscris bien volontiers au buste de M. de Sainte-Beuve et je vous prie de faire toucher chez moi 100 fr. le jour qu'il vous plaira.

Recevez, Monsieur, l'expression de tous mes sentiments distingués.

Monsieur C. Lévy, l'éditeur de la *Correspondance* du célèbre critique, nous écrit :

Paris, le 9 juillet 1896.

Monsieur,

L'idée d'élever un monument à la mémoire de Sainte-Beuve ne pouvait que nous être extrêmement sympathique. Nous y donnons donc notre pleine approbation, et nous vous prions de vouloir bien nous inscrire comme souscripteurs pour cent francs, que nous serons prêts à verser dès que la souscription sera ouverte.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CALMANN-LÉVY.

MM. Garnier frères, qui ont édité les *Causeries du Lundi*, nous envoient en ces termes leur adhésion :

Paris, 18 juillet 1896.

Monsieur le Dr Cabanès,

C'est avec plaisir que nous nous associons à votre idée de souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de notre grand critique Sainte-Beuve.

Vous voudrez bien nous inscrire pour une somme de cent francs, qui vous seront remis ou versés dès que les listes de souscription seront closes et que le projet de monument sera définitivement arrêté.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

GARNIER frères.

Seine

Monsieur

le Docteur Cabanès

Paris

27 rue de Marignan

7 Juillet 4 heures

Monsieur

Je souscris bien volontiers au buste de Mr de Ste Beuve. — Vous pouvez faire toucher chez moi 100 fr. le jour qu'il vous plaira. —

Recevez Monsieur l'expression de tous mes sentiments distingués

Mathilde

Nous continuons à enregistrer les lettres d'adhésion qui nous sont parvenues depuis l'annonce de notre projet d'édification d'un monument à Sainte-Beuve. Elles sont le meilleur encouragement à l'œuvre dont nous poursuivons la réalisation.

Evian, 8 juillet.

Monsieur,

La vie de Sainte-Beuve est une vie de prodigieux labeur et de consciencieuse enquête sur les sujets les plus variés.

L'ensemble de son œuvre restera comme un des efforts les plus puissants et les plus féconds qu'ait fait dans notre temps l'intelligence humaine. Je ne puis que vous féliciter de votre idée et vous remercier, Monsieur, de l'honneur que vous voulez bien me faire, en vous priant d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués. A. MÉZIÈRES.

---

9 juillet 1896.

Monsieur,

Je me suis absolument opposé à la *statuomanie* de notre temps. On ne doit élever des statues qu'aux grands hommes et on en consacre tous les jours aux plus petits. Sainte-Beuve est bien au-dessus de la plupart de ceux qu'on honore par des monuments publics; selon la mode, il est loin d'être indigne d'une statue : *mais il rirait beaucoup lui-même* si on le traitait de grand homme.

Cordialités, Emile OLLIVIER.

Viroflay, 9 juillet.

Monsieur,

L'affection et la reconnaissance que j'ai toujours eues pour Sainte-Beuve, dont j'occupe la chaire au Collège de France, ne me permettent pas de refuser ce que vous me proposez pour honorer sa mémoire. Mais j'ai grand peur que le moment ne soit pas très favorable — il y a trop de statues en train — je crains bien qu'entre Pasteur, Dumas, Jules Simon, et tant d'autres, ce pauvre Sainte-Beuve ne soit écrasé.

Croyez, monsieur, à mes sentiments les plus distingués. G BOISSIER.

Trouville, 9 juillet.

Monsieur,

Je suis heureux et très honoré que vous ayez pensé à moi pour entrer dans le comité du monument à élever à Sainte-Beuve.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Henri Houssaye.

Paris, 10 juillet 1896.

Cher Monsieur et confrère,

J'accepte avec empressement l'honneur que vous me proposez de figurer parmi les membres du comité de patronage pour l'érection d'un buste à Sainte-Beuve, le grand critique, dont je fus le secrétaire et suis resté le reconnaissant ami...

Auguste Lacaussade,
bibliothécaire au Sénat.

---

11 juillet.

Monsieur,

J'ai un peu tardé à répondre à la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire parce que je voulais avoir lu auparavant la notice que vous m'avez envoyée. J'ai trouvé cette notice très intéressante, neuve sous certains rapports et mettant en relief un côté de la nature de Sainte-Beuve que j'avais très sommairement indiqué dans l'étude à laquelle vous voulez bien faire allusion...

Quant au projet d'une souscription ouverte dans les bureaux de la *Chronique médicale*, je suis assez mauvais juge des questions de presse et de publicité.

Mais je vous engagerai à ne rien faire sans vous être entendu avec M. Coppée qui a eu la première idée.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments de considération la plus distinguée.

Haussonville.

VARIÉTÉS MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Les Superstitions de Napoléon Ier

Par le Docteur Cabanès.

(*Suite.*) (a)

Mademoiselle Avrillon, première femme de chambre de l'impératrice Joséphine, prétend que les prophéties de Mlle Lenormand n'étaient qu'un tissu de mensonges (1) ; que Joséphine la

(a) V. les numéros des 1er mai, 1er juin et 15 juillet 1896.

(1) Les « mensonges » de Mlle Lenormand trouvaient cependant crédit auprès des plus grands personnages, car il semble avéré que la « sibylle » a été consultée par Barras, Talleyrand, Talien, David, le général Moreau, Denon, le duc de Berry, l'acteur Talma, le chanteur Garat et bien d'autres encore. Pour ce qui est de Napoléon, voici ce que nous pouvons répliquer au témoignage de Mlle Avrillon. Et d'abord, Napoléon aurait dit, pendant qu'il était à Sainte-Hélène, à un Anglais, du nom de W. Killian, qui le rapporte dans son livre, les *Prophéties de Napoléon*, ce qui suit. Le livre en question étant d'une authenticité douteuse, nous citons ces lignes avec la réserve habituelle en pareille circonstance.

« Mlle Lenormand m'a montré Sainte-Hélène et m'a fait le dessin de cette île sur la boiserie d'un appartement qui existe encore dans la rue de Tournon.

Elle m'avait écrit en différents lieux :

Plantation-House.

Hut'sgate.

Long-Wood.

Marchand.

Bertrand.

The Tower and Hudson Lowe. »

Sont-ce des prophéties après coup ? C'est après tout bien possible, l'ouvrage n'ayant été livré à la publicité qu'en 1830. Ajoutera-t-on plus de foi aux assertions de Mlle Lenormand elle-même, qui a publié dans ses *Souvenirs d'une Sibylle* la consultation qu'elle donna, dit-elle, à une émissaire de l'Empereur, « une fille de campagne... qui tenait cette commission d'un inconnu ». Quelque étendue qu'ait le morceau, nous avons cru devoir néanmoins le reproduire, ne fût-ce qu'à titre de curiosité. Il est, du reste, assez inconnu, l'ouvrage dans lequel il figure ne se trouvant pas aujourd'hui communément dans le commerce de la librairie.

En 1807, Mlle Lenormand avait tiré l'horoscope de l'époux parjure. Elle a rapporté tout au long, dans ses *Souvenirs d'une Sibylle*, cette extraordinaire prophétie :

« Le consultant est né sous une étoile heureuse ; à sa naissance, tous les astres se trouvaient dans une conjonction favorable. Le Soleil, Mars et Jupiter lui prodiguèrent leurs dons.

Il est né dans une île, qui maintenant fait partie intégrante de la France.

Son père n'existe plus, il a 4 frères et 3 sœurs ; deux de ses frères ont été mariés 2 fois.

Sa mère habite aujourd'hui la capitale, elle lui doit beaucoup.

Le caractère du *consultant* est ferme et prononcé ; parfois méditatif, plus sérieux que gai, il tient beaucoup à son sentiment, il n'aime pas à être gouverné, même par les femmes, évitant surtout de leur donner trop d'ascendant ; il donne très difficilement sa confiance, il craint d'être deviné, ce qui lui fait cacher ses moindres actions ; il est sensible à l'offense, la pardonne difficilement ; il hait les ingrats.

Dès son jeune âge il dut être destiné pour l'état militaire, il a reçu les meilleurs principes, ceux mêmes qui concernent l'artillerie. — Au passé, il a été attaché à un corps respectable et s'est même trouvé dans une ville assiégée par eau.

Il a parcouru la belle Italie, et est entré dans la capitale du monde chrétien ; un moment même il a dû y être considéré.

Ce consultant a vu un pays qui, dans des temps reculés, fut le berceau d'une religion ; il a du être chargé d'un commandement où ceux qui avaient coopéré à son voyage ne croyaient plus le revoir ; son épouse même perdait l'espérance ; il lui fut prédit à elle ou à ses ayans cause, qu'il reviendrait, et trois semaines ou trois

connaissait fort peu, et, quant à Napoléon, qu'il ne la consulta jamais. Elle raconte comment elle eut la curiosité de se rendre un jour chez la pythonisse de la rue de Tournon, qu'elle nous décrit très pittoresquement « vêtue d'une amazone de

---

mois s'étaient à peine écoulés depuis son retour, qu'il fut investi de grands pouvoirs (courut même deux dangers, l'un par explosion), et finit par dicter des lois à ses ennemis les plus prononcés.

Son épouse est étrangère ; c'est une femme aimable qui possède à fond cette grâce, cette aménité qui font toujours rechercher les personnes qui en sont pourvues.

Elle est douce, d'un cœur sensible et bon ; son âme est grande et généreuse ; elle l'aime vraiment, je la vois doublement contrariée dans ce moment ; elle craint, avec juste raison, qu'il ne change pour elle ;.... que des propos tenus au hasard, et que le vulgaire se plaît à répéter, ne se tournent par suite en certitude.

Le consultant a dû faire la connaissance de cette aimable dame d'une manière toute singulière : une circonstance a décidé ce mariage ; un homme en place a pu en donner le conseil, mais il était dans la destinée de l'un et de l'autre d'être unis ; il est des choses incroyables dans la vie.. Elle était veuve d'un homme blond, estimé dans le militaire et qui lui avait laissé 2 enfans, garçon et fille.

Cette dame avait perdu son premier époux par le fer, et d'une manière terrible ; elle-même s'était vue renfermée dans un palais, qui jadis l'était mais qui dans ces temps malheureux était devenu une prison ; aujourd'hui, ce beau monument est rendu à sa première destination.

Cette épouse, à plus d'un titre doit lui être chère : elle porte bonheur à tout ce qui l'entoure : il suffit qu'elle veuille du bien pour qu'il vous en arrive. — Bref tout doit lui réussir.

Son fils est marié à une allemande de bonne maison, qui dicte des lois ; il habite un pays où l'on aime la bonne musique ; sa fille s'est alliée à la propre famille du consultant ; elle porte même son nom propre.

Cette jeune dame a déjà dû résider dans un pays où la marine et le commerce font la richesse des habitants ; elle a 2 fils, l'un n'est plus ; elle en porte un 3e et qui viendra à bien. (Prédiction réalisée).

Mon consultant est fortement préoccupé ; je le vois même incertain, ce qui ne lui arrive guère ; car il sait prendre un parti sur le champ. — Une démarche que doit faire son épouse (et qu'il lui conseille) étonnera bien du monde, intérieurement il ne peut que lui en savoir gré. — Néanmoins cette dame rencontrera quelques obstacles. — Qui plus tard finiront par s'aplanir. Elle aura lieu cette démarche unique ; mais au bout d'un temps (28 lunes au plus) ; et le consultant saura un jour bien douloureusement ce que cette séparation lui aura coûté.

Ce consultant a le sang échauffé, il a même besoin d'un peu de repos, cela ne s'accorde guère avec son caractère ardent. L'exercice pris modérément lui devient nécessaire, ainsi que la transpiration non interrompue. Il a parfois des boutons qu paraissent sur la superficie de la peau. — Même un peu dans ce moment (*a*).

Le nom du consultant se répètera aux extrémités de la terre : on le recherchera même non loin du pays de la grande muraille (*b*). Il coopérera à de grands événements ; il sera le médiateur de grands intérêts. Il lui est prédit qu'il sera l'homme unique.

J'ai déjà dit qu'il avait vu une partie de l'Europe, l'Asie même, mais il voudra aller plus loin.....

Le consultant est homme d'Etat, il travaille souvent dans le secret du cabinet et parlera aux plus grands. Il a 3 sortes d'amis : de biens vrais, qui lui sont attachés par la reconnaissance ; d'autres tiennent à sa fortune présente, d'autres épient ses moindres actions. Quant à lui, bien fin qui le devine ; il montera aux plus grands honneurs auxquels un homme puisse prétendre ; mais si d'ici à 7 années il me consulte et se ressouvient de mes prédictions passées, tant mieux pour lui....

Car je vois tant d'évènements pour ce consultant, qu'il me faudrait un in-folio pour les relater tous...

J'ignorais quel était le rang, quelle était la fortune de la personne qui me consultait ; en faisant ce singulier horoscope, où j'ai laissé jusqu'aux fautes de sa rédaction dont je ne rapporte ici qu'un faible extrait, je remarquais des choses si étonnantes et même si frappantes, que je m'arrêtais, crainte d'aller trop loin ; néanmoins pour

(*a*) La bonne Joséphine le pansait elle-même tous les jours au moment où j'écrivais cette prédiction ; sa singularité et sa justesse les étonnèrent tous deux ; ce fait m'a été rapporté depuis par des témoins oculaires.

(*b*) La Perse.

drap de couleur foncée », dont les formes étaient très prononcées, et qu'elle eut bien de la peine à ne pas prendre « pour un homme travesti en femme ». Elle se contenta ce jour-là du *petit jeu* et se retira en déposant sur la table un petit écu.

A son retour, Joséphine la pressa de questions sur son entrevue avec Mlle Lenormand, et Mlle Avrillon en conclut qu'à moins de supposer l'impératrice douée d'une forte dose de simulation, il lui parut évident que jusqu'alors Joséphine n'avait jamais été en relations avec la Sibylle. Joséphine ne se serait, pour la première fois, ajoute la narratrice, déterminée à consulter Mlle Lenormand, que peu de temps avant le divorce mais ce fut par correspondance et par l'intermédiaire d'une des dames du palais « qui croyait à ses prédictions plus qu'à un article de foi ». La réponse en fut rapportée à Joséphine par cette dame. Mlle Avrillon reconnaît qu'après le divorce, Joséphine fit appeler Mlle Lenormand à la Malmaison, et qu'elle fut chargée par l'impératrice du soin de l'y conduire. Mlle Lenormand offrit à Mlle Avrillon avec une extrême obligeance de lui faire, gratuitement cette fois, *le grand jeu*. Elle crut devoir refuser cette offre gracieuse.

De ce récit il n'y a qu'une chose à retenir, c'est que Joséphine avait été véritablement en relations avec Mlle Lenormand. Mlle Avrillon nous assure que Joséphine n'avait pas rendu de visite à la devineresse ; encore sur ce point, nous allons la mettre en désaccord avec une parente de Joséphine qui l'avait, comme elle, approchée de près et qui était, par suite, bien placée pour être au courant de ses moindres faits et gestes.

Joséphine, a écrit la princesse Canino, veuve de Lucien, le frère de Bonaparte, vivait en ce temps-là dans la crainte presque continuelle que le Premier Consul, désirant avoir des enfants, qu'elle n'était plus en état de lui donner, n'en vint à un divorce. Il en avait été question en rentrant d'Egypte, sous prétexte, non de stérilité, mais de légèreté de conduite.

C'est à ce moment qu'arriva l'épisode de la tabatière brisée qui engagea Joséphine à consulter Mlle Lenormand sur son avenir.

Le premier Consul, dans un mouvement d'humeur contre son frère Lucien, qui lui adressait des reproches, se laissa aller à lui dire : « Je te briserai, vois-tu, comme je brise cette

---

ma sûreté, je me renfermais dans de justes bornes : et ne donnais de latitude à ma pensée qu'autant qu'elle ne s'éloignait point des règles de la prudence.

Plus de 6 mois après, une personne douée de toutes les vertus, un modèle parfait d'amour filial, mademoiselle SH.. enfin (que la mort a enlevée si jeune à ses amis), me donna la copie de ce fameux thème (*a*), et elle me dit que le messager choisi pour m'apporter le mois et l'heure de la naissance de Bonaparte, et pour venir rechercher son horoscope, était tout bonnement une fille de campagne, qui ne savait ni lire ni écrire, et qui, par parenthèse, était sourde.... ; elle tenait cette commission d'un inconnu, tant on craignait que je n'aie quelques notions sur le rang et l'importance d'un pareil personnage. (*Souvenirs d'une Sibylle*, p. 403-409.)

(*a*) Il est déposé à la police, depuis le 11 décembre 1809.

boîte ! » Et en même temps il jetait à terre une tabatière d'or, sur le couvercle de laquelle était le portrait de Joséphine peint par Isabey. La boîte ne se brisa pas parce qu'il y avait un tapis sur le parquet, mais le portrait se détacha du couvercle. Lucien ramassa boîte et portrait et les présenta à son frère en disant d'un ton frondeur : « C'est dommage, c'est le portrait de votro femme que vous avez brisé, en attendant que vous brisiez mon original. »

Mme Bonaparte, qui sut cet incident, se montra fort inquiète en apprenant que son portrait s'était détaché de la boite : « Oh ! dit-elle, c'en est fait ! c'est signe de divorce ! Bonaparte se séparera de moi comme la tabatière s'est séparée du portrait ! » A la suite de cet incident, Joséphine, pleine de confiance en Mlle Lenormand, déjà fameuse tireuse de cartes, mais qu'elle contribua beaucoup à mettre à la mode, l'alla consulter.

Elle proposa de couvrir le portrait qui avait couru le risque d'être brisé, d'un autre absolument pareil et peint également par Isabey. Et la princesse de Canino ajoute : « On nous dit que la boîte à double portrait est aujourd'hui entre les mains de la duchesse de Bragance, petite-fille de l'impératrice, par son père Eugène de Beauharnais, un prince de Leuchtenberg. En 1819 et 1820, la reine Hortense racontait, encore chez Mme Letizia, sa belle-mère, à Rome, combien Mme Bonaparte avait été alarmée de cet incident si insignifiant en lui-même. »

(*A suivre.*)

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Thérapeutique infantile.

Traitement des convulsions.

Lavement immédiat d'eau bouillie et de sel ; faire respirer quelques gouttes d'éther sur un mouchoir, placer l'enfant dans une pièce fraîche, desserrer les vêtements pour faciliter les mouvements respiratoires, donner un bain sinapisé tiède, envelopper ensuite l'enfant dans une couverture et lui faire prendre la potion :

J. Simon.

Eau de tilleul	100 gr.
Sirop de fleur d'oranger	30
— de codéine	5
Bromure de potassium	1
Musc	0 10

(pour un enfant de deux ans).

Descroizilles.

Bromure de potassium	4 gr.
Ether sulfurique	1

Sirop d'Acide Phénique

du Dr Déclat.

Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.

Glyco-Phénique

du Dr Déclat.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat* ».

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SÛR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

Le savant professeur Trousseau avait coutume de dire : « *Un grand nombre d'accidents morbides, dont la cause paraît ignorée, sont dus à un état de constipation habituel.* »

Quelles sont donc les causes de la constipation ?

La constipation peut être due : soit à l'inertie intestinale, soit à un état de sécheresse particulier de l'intestin, soit à l'exercice insuffisant. Ces causes étant bien connues, il semblerait que, pour amener la guérison, il suffit de les supprimer. Rien, malheureusement, n'est moins vrai. En effet, l'hygiène seule, bien que précieuse, ne peut amener la guérison. Il faut avoir recours à quelques médicaments bien appropriés. Les lavements sont insuffisants, car ils ne donnent qu'un soulagement momentané et ne constituent qu'un moyen mécanique qui ne peut remplacer un acte fonctionnel. Quant aux purgatifs, voici ce qu'en pensait Trousseau : « *Loin de modifier la constipation, les purgatifs l'augmentent et la rendent invincible.* »

Le problème consistait donc à trouver un médicament dont l'action légèrement stimulante se fit sentir tout à la fois sur la fibre musculaire et sur les glandes de l'intestin. Il a été résolu de la façon la plus heureuse par la « *Poudre laxative de Vichy* », dont la formule est due à M. le docteur L. Souligoux.

Composée de poudre de séné lavée à l'alcool, et de différents carminatifs (fenouil, anis, etc...), la « *Poudre laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de *une cuillerée à café* délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques ni diarrhée. Chaque cuillerée à café de « *Poudre laxative de Vichy* » contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné lavée à l'alcool.

Eau de laurier-cerise		20
— de fleurs d'oranger	}	ââ 120
— de tilleul	}	

8 à 10 cuillerées à café par jour.

Frictions avec l'essence de térébenthine ; bains tièdes prolongés. Donner un lavement avec :

Musc	0 gr. 10
Chloral	0 40
Jaune d'œuf	n° 1
Eau	60 gr.

BLACHE père.

Oxyde de zinc pulvérisé		8 gr.
Calomel pulvérisé	}	ââ 4 —
Valériane pulvérisée	}	

Mélangez et divisez en 70 paquets. Deux par jour.

Rechercher soigneusement la cause : épilepsie, syphilis, méningite, albuminurie. Si on soupçonne la présence des vers intestinaux, administrer un vermifuge. (*Journal de clin. et de thérapeutique infantiles.*)

Menus faits de pratique journalière

Moyens d'enlever le goût nauséeux de l'huile de foie de morue.

On ajoute 1 gramme d'essence d'eucalyptus à 100 grammes d'huile (procédé Duquesnel).

On prend 400 grammes d'huile, 28 grammes de café torréfié et moulu, 10 grammes de noir animal en poudre, et on chauffe le tout au bain-marie à 60° pendant un quart d'heure dans un matras bouché. Après avoir retiré le mélange du feu, on l'abandonne à lui-même pendant deux ou trois jours, en agitant de temps à autre, puis on filtre au papier. On obtient de cette façon une huile limpide, ambrée, ayant une odeur et une saveur de café très prononcées. Ce procédé est du docteur Caro Pavesi.

Signification des pertes vaginales

Par J. C. MISH (de San Francisco).

La leucorrhée inodore ou d'odeur atténuée, persistant pendant la ménopause et accompagnée d'hémorrhagie croissante, est suspecte et demande un examen.

La leucorrhée profuse, à odeur particulièrement fétide, excoriante, apparaissant de bonne heure ou tard pendant la ménopause, avec hémorrhagie profuse, est une preuve plausible de cancer cervical.

La leucorrhée, modérée en quantité, de mauvaise odeur (l'odeur fétide particulière au cancer du col étant absente) accompagnée d'hémorrhagie, indique un cancer du corps de l'utérus.

Une perte leucorrhéique avec hémorrhagie, contenant des matières semblables à de la viande lavée, indique, dit-on, la présence d'un sarcome.

Les pertes aqueuses, arrivant pendant la menstruation, sans odeur ou avec peu d'odeur, persistantes, accompagnées d'hémor-

rhagies profuses, indiquent les fibromes ; avec hémorrhagie minime ou absence totale d'hémorrhagie, elles indiquent des polypes.

Les pertes sanguines profuses arrivant graduellement au déclin de la menstruation, cessant ordinairement avec l'écoulement menstruel, indiquent l'existence des fibromes.

Les pertes profuses et persistantes de sang se produisant spontanément, venant après un exercice ou après le coït, arrivant régulièrement après la ménopause, indiquent la présence d'un cancer.

Quand on reconnaît de bonne heure la maladie maligne, il est possible de prendre des mesures préventives contre ses conséquences. Des expériences récentes ont démontré qu'en enlevant de bonne heure le tissu affecté, on peut prolonger la vie de la malade.

(*Pacific Medical Journal*, de San Francisco, novembre 1895.)

PAGES RETROUVÉES.

—

Un combat de coqs à Séville,

Par le Dr Armand Després.

Au cours d'un voyage qu'il fit en Andalousie, le Dr Després fut témoin d'un combat de coqs. Ce spectacle, sans doute nouveau pour lui, lui inspira la page qu'on va lire, une des rares pages littéraires qu'on connaisse de notre confrère. Ce récit mouvementé a paru pour la première fois dans le *Journal des Débats* il y a trois mois à peine.

Presque au milieu de la ville, non loin de la place de los Descalzos, un peu au delà du marché, dans une rue étroite, on pénètre dans une maison simple d'apparence et dépourvue d'enseigne. A la porte, dans un couloir, un gardien perçoit un droit de 1 fr., et l'on entre de suite dans une salle ronde, renfermant au milieu une petite arène élevée au-dessus du sol de 50 centimètres, ronde de 1m30 de diamètre, et entourée d'une grille de fer haute de 60 centimètres environ. Quatre rangées de gradins en amphithéâtre, pouvant contenir 50 à 60 personnes entourent cette arène. Deux couloirs permettent l'accès de l'arène où l'on entre par deux portes opposées. Au-dessus de l'arène est suspendue une balance dont les plateaux sont remplacés par des crochets. Le sol de l'arène est couvert de terre et de sciure de bois. Un combat de coqs va commencer.

Deux éleveurs entrent dans l'arène, chacun avec leur coq. On passe une anse de gros fil sous les ailes des coqs et l'on suspend les deux animaux aux crochets qui représentent les plateaux de la balance. On constate ainsi que les deux coqs ont le même poids, ce qui a, à ce qu'il paraît, une très grande importance.

C'est ici le lieu de dire que les coqs ne sont pas à leur état naturel. Elevés dans le but du combat, on leur a coupé la crête frontale et les deux crêtes qui pendent sous le bec. Le cou est déplumé jusqu'aux orifices des oreilles. Il ne reste plus à la queue

que quatre plumes. Les ailes sont coupées à la moitié, et le train postérieur est entièrement déplumé. En réalité, cela est fait pour que les coqs ne puissent s'envoler hors de l'arène, et ne puissent cacher la tête sous le plumage. Il n'y a aucune armure attachée aux ergots.

Des voyageurs belges qui assistaient avec moi à ces combats ont été surpris de la toilette singulière faite à ces coqs. Ils avaient vu des combats de coqs un peu partout ; mais les coqs avaient leur crête et leur plumage intacts.

Dans une séance, on fait combattre autant de coqs que les éleveurs en apportent. Nous, nous avons assisté à quatre combats qui ont duré de dix à vingt minutes.

Lorsque les coqs sont pesés, on les place dans l'arène et l'on ferme les portes. Les deux coqs prennent alors l'attitude commune du combat, le cou tendu, tête-à-tête et le bec ouvert, pendant environ 10 secondes. Puis ils s'élancent tous les deux à la fois, les pattes relevées et les ergots en avant, toujours à la hauteur de la tête de l'adversaire. Les coups se succèdent rapides, pattes contre pattes d'abord, puis on voit un des deux coqs sauter plus haut, tantôt l'un, tantôt l'autre. A un moment donné, un des deux coqs fléchit en arrière sur ses deux pattes et s'assied sur son croupion. Il se relève pourtant et attaque son ennemi, mais ses coups portent moins haut. A ce moment ce coq est vaincu, et, en l'examinant, on voit qu'il est blessé à la tête, au cou ou sous le bec. Il saigne et les amateurs, qui sont sur le premier gradin, relèvent alors les toiles disposées à cet effet, pour n'être pas éclaboussés par le sang. Le combat continue néanmoins : mais il est inégal. L'animal blessé passe sa tête entre les barreaux de la grille de l'arène. Mais l'autre coq va le chercher, le prend par les plumes de la tête et le ramène dans l'arène. Le coq ainsi ramené se défend encore, mais les coups sont faibles, tandis que ceux de son adversaire sont toujours aussi énergiques. Le coq blessé s'affaisse ; et l'autre coq ne cesse de frapper et ne s'arrête que quand le vaincu laisse tomber son bec sur le sol. Alors le vainqueur ne frappe plus, et chante, quelquefois, son chant de triomphe ; le combat est fini, les éleveurs viennent chercher le mort et le victorieux.

Sur les quatre combats qui ont eu lieu devant nous, le premier a été longtemps incertain, le deuxième l'a été moins : l'un des coqs blessé au cou se massait et cachait sa tête. Mais son adversaire venait le secouer sans pouvoir le frapper ; alors celui là se relevait furieux, et portait de formidables coups d'ergot ; mais il n'atteignait que la poitrine de son ennemi, tandis que celui-ci frappait toujours à la tête ; enfin le bec du vaincu toucha terre. Le troisième combat a été égal pendant cinq à six minutes. Mais, après un coup violent, l'un des deux coqs fléchit, tomba : il avait un œil crevé ; néanmoins il se releva, se défendit encore, mais mollement : quelques coups de déses-

poir, et c'était tout ; cependant, il essaya de se reprendre : il se mit à tourner circulairement et son adversaire eut quelque peine à le rejoindre. Pourtant, il parvint à le saisir et le frappa rudement. Le coq atteint s'assit sur ses ergots, reçut encore quelques coups et s'affaissa.

Le quatrième combat présenta dans toute son horreur le spectacle de la férocité du coq. Dès le troisième choc, l'un des deux adversaires tomba sur son croupion, battit des ailes et se releva péniblement. Il avait reçu le coup mortel : un coup d'ergot dans l'œil gauche. (C'est toujours cet œil qui est crevé le premier, le coq est sans doute droitier.) Peut-être l'ergot avait pénétré dans le crâne. Il y avait deux minutes que le combat avait commencé. Le coq blessé, appuyé sur la balustrade de l'arène, encore debout, restait immobile. Pendant les huit minutes qui ont suivi, le coq vainqueur vint, plus de quinze fois, saisir les plumes de la tête du coq vaincu et le frapper à la tête, avec ses ergots, de toutes ses forces. Le malheureux coq ne répondait à aucune attaque et recevait les coups sans pouvoir les parer. Son cruel adversaire l'*achevait*; enfin, le bec du coq vaincu toucha terre et le triomphateur entonna le chant de victoire. Ce combat nous écœura et nous sommes partis.

Ce spectacle, dans un coin de la séduisante Séville, serait une tache, si la population éclairée s'y rendait. Ce n'est un spectacle de hasard que pour les gens de passage comme nous. Et ils n'ont nulle envie d'y retourner. C'est un jeu ; les artisans, les fermiers des environs de Séville, les petits négociants vont jouer le dimanche aux combats de coqs et y engagent même de grosses sommes. On a parié devant nous 10 douros pour un coq. Séville n'a probablement que ce moyen de jouer : en effet, dans les cafés, on ne joue ni aux cartes, ni au billard. Et c'est précisément parce qu'il s'agit d'un jeu, de paris, et qu'il faut éviter toute supercherie, que ces combats ont un cachet de férocité qui répugne. Il faut qu'un des deux coqs soit bien mort, et devant tout le public. C'est pour cela qu'au quatrième combat l'on a attendu que le coq vainqueur achevât son adversaire blessé qui ne se défendait plus.

Chose curieuse : pendant toutes les péripéties de ces combats, à part les paris à haute voix, le silence le plus complet règne dans cette petite salle. Pas une réflexion, pas une marque d'émotion ou de surprise. Il n'y a plus que le jeu. Une dernière remarque doit encore être faite. Les femmes ne vont pas à ce spectacle, et c'est sans doute tout à fait par hasard que nous en avons vu une seule le jour de Pâques, et ce n'était pas une Espagnole.

L'ANCIENNE FACULTÉ DE MÉDECINE

Rachetée par la Ville de Paris



Amphithéâtre de Winslow — Salle du XVIII[e] siècle

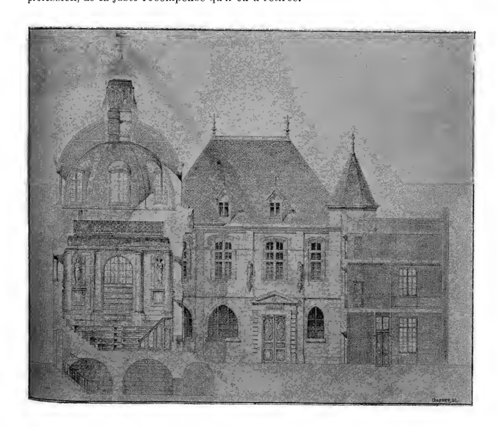
Projet de restauration.

L'ancienne Faculté de médecine, située au coin de la rue de la Bûcherie et de la rue de l'Hôtel-Colbert, vient d'être rachetée par la Ville de Paris. Ce monument historique, d'une si grande valeur artistique et d'un si précieux souvenir pour nous, médecins, pourra enfin échapper aux tristes destinations que le hasard et l'indifférence générale lui avaient laissé donner.

Une fois restauré, ce superbe monument des XV[e] et XVIII[e] siècles recevra, nous l'espérons, une affectation médicale. Les uns voudraient y voir un musée d'hygiène ; le Syndicat de la Seine souhaite qu'on y fonde un musée d'anthropologie criminelle ; l'important est que notre vieille Faculté soit sauvée et que le berceau du corps médical parisien soit à l'abri d'une destruction imminente.

Ce n'est pas tout ; l'acquisition de l'ancienne Faculté est pour nous un résultat précieux ; c'est le couronnement d'une longue et pénible campagne, de démarches sans cesse renouvelées, au nom du Syndicat des Médecins de la Seine, par son fondateur et Président d'honneur, M. le D[r] Le Baron. La Presse médicale parisienne s'est plu à reconnaître à M. Le Baron le mérite d'avoir arraché l'amphithéâtre de Winslow à la pioche des démolisseurs. Mais ce qui vaut mieux et ce que nous devons à M. Le Baron, c'est le rare exemple de ce que peut la volonté tenace d'un homme qui ne désespère jamais et poursuit sans cesse la route qu'il s'est tracée, quel que soit l'éloignement du but. Son enthousiasme et sa persévérante volonté, joints à toutes les qualités qui font de lui un parfait homme du monde, ont reçu là leur récompense. Aussi nous, qui l'avons vu à l'œuvre, nous avons le droit de lui dire, *sans flatterie*, que le résultat obtenu par le Syndicat de la Seine est bien dû à lui et que son nom restera attaché à l'histoire de ce monument exhumé, comme à celle du Syndicat des Médecins de la Seine dont les membres devront, à jamais, pour ne pas mériter le nom d'ingrats, garder un reconnaissant souvenir de leur fondateur, M. le D[r] Le Baron. (*Bulletin du Syndicat des médecins de la Seine.*)

Nous nous associons pleinement à l'hommage rendu à notre confrère. Nous qui savons les efforts qu'il n'a cessé de faire, nous nous félicitons, et pour lui et pour la profession, de la juste récompense qu'il en a retirée.



Amphithéâtre de Winslow (XVIII[e] siècle). — Escholes supérieures et inférieures (Façade sur la cour)
Projet de restauration.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Congrès des vacances. — Les réunions médicales savantes ne manqueront pas encore cette année et nos confrères pourront facilement, durant leurs vacances, pratiquer l'*utile dulci.* Enumérons brièvement quelques-unes des plus importantes réunions annoncées :

Le Congrès de dermatologie à Londres, a eu lieu du 4 au 8 août.

Le Congrès français de médecine s'est ouvert le 6 août à Nancy. Principales questions traitées : 1° de l'application des sérums sanguins au traitement des maladies ; 2° coagulations sanguines intravasculaires ; 3° pronostic des albuminuries. La Compagnie française des chemins de fer de l'Est accordait une réduction de 50 % sur le prix de transport des congressistes inscrits avant le 10 juillet.

D'intéressantes excursions à Vittel et Contrexéville (9 août) et à Plombières (11 août), ont été offertes gracieusement aux adhérents.

Le Congrès d'hydrologie, de climatologie et de géologie de Clermont-Ferrand se tiendra dans cette ville du 28 septembre au 6 octobre. Son programme comporte de nombreuses questions ayant trait aux sciences citées. Les congressistes auront l'occasion de visiter agréablement les nombreuses stations thermales de la région : Clermont, Royat, Chatel-Guyon, Vichy, Néris, La Bourboule, Le Mont-Dore, Saint-Nectaire, préparent, en effet, des réceptions aux membres de la réunion savante. Le Congrès sera clôturé par une excursion (6 octobre) aux curieuses gorges du Tarn, sous la conduite et les auspices du Club Cévenol. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat, à Clermont-Ferrand.

L'Association française de chirurgie, enfin, tiendra sa 10e session, du 19 au 24 octobre, à Paris, sous la présidence de M. le prof. Terrier. Les questions mises à l'ordre du jour sont : 1° *La thérapeutique chirurgicale des pieds-bots* ; 2° *le traitement des prolapsus génitaux.* Les membres doivent envoyer le titre et les conclusions des communications avant le 15 août, au secrétaire général : Dr L. Picqué, rue de l'Isly, 8, Paris. S'adresser à lui pour tous renseignements.

— Nous devons au Dr Dagincourt ces notes très érudites sur le berceau de notre Faculté de médecine dont nous parlons d'autre part.

L'établissement de la Faculté, dans la rue de la Bûcherie, qui s'appelait alors rue du Feurre, remonte à 1281. Avant cette époque, les médecins qui étaient tous des clercs se réunissaient, moyennant rétribution, soit près du bénitier de Notre-Dame, de Ste-Geneviève ou de l'Eglise des Mathurins.

En 1281, quand l'Université de Paris se constitua, les médecins se donnèrent des statuts, et formèrent alors une corporation distincte qui devint une des quatre facultés. Les autres étaient : la Théologie, les Décrets et les Arts. C'est à côté de l'Ecole des Arts, rue du Feurre, que la faculté naissante choisit son domicile.

Du premier enseignement qui y fut donné, nous ne savons pas grand'chose, sinon que l'installation était fort précaire et que les étudiants étaient assis par terre sur la paille, « pour éloigner d'eux tout sentiment d'orgueil ».

En 1369,la Faculté acquiert l'immeuble situé au coin de la rue des Rats (rue de l'Hôtel Colbert) et de la rue de la Bûcherie ; en 1469, elle fait l'acquisition de la maison des Chartreux qui la joûtait rue de la Bûcherie, moyennant dix livres tournois de rente ; en 1511,elle construit une chapelle et en 1519 elle achète un nouveau terrain pour faire un jardin botanique. C'est en 1608 que fut construit le premier amphithéâtre, dit amphithéâtre de *Riolan*, qui l'inaugura.

Mais toutes les constructions étaient peu solides, et se seraient bientôt écroulées si Michel Le Masle n'avait fait don à la Faculté en 1669 de 20,000 livres pour faire les réparations nécessaires, comme en fait foi la plaque commémorative qui existe encore aujourd'hui.

L'amphithéâtre actuel fut construit à la place de l'ancien en 1742 et fut inauguré par *Winslow*, mais vers 1775 il fallut abandonner les vieux bâtiments trop petits et trop délabrés, et la Faculté se transporta rue Jean de Beauvais dans les anciens locaux de l'Ecole de Droit qui venait de les quitter pour les bâtiments actuels.

Puis vint la Révolution qui détruisit toutes les vieilles corporations et en 1796 ce qui restait de l'ancienne Faculté et du Collège de chirurgie reparut après la tourmente sous le nom d'Ecole de santé, qui s'installa dans les bâtiments actuels de la Faculté, que venaient de faire construire, il y avait peu d'années,les chirurgiens pour leur Collège de chirurgie.

Telle est l'histoire de ces vieux bâtiments, qui ont pendant cinq cents ans abrité nos pères et où s'est conservée la tradition médicale de l'antiquité.

— Le parquet de la Seine vient d'être saisi d'une affaire sur les causes de laquelle on n'est pas encore fixé. Une petite fille de dix ans et demi, Madeleine L., est morte, il y a trois jours, presque subitement, dans des circonstances *étranges*.

Cette petite fille était affectée d'un commencement de goître.Pour combattre cette affection, elle était conduite, chaque lundi, depuis un mois à l'hôpital des Enfants-Malades, rue de Sèvres, où un *interne* lui pratiquait, au cou, une injection sous-cutanée.

Lundi dernier, le même interne pratiqua, de la même façon que les deux fois précédentes, l'injection, lorsque tout à coup la fillette se sentit mal, se roula sur la banquette, les lèvres enflées et le visage tuméfié : elle était en proie à un véritable accès épileptiforme.

A midi, la fillette souffrait horriblement, elle fut examinée par le docteur de Cours. Une ordonnance de celui-ci, exécutée sur-le-champ, ne fut d'aucun effet et, à quatre heures un quart, la petite M... rendait le dernier soupir.

Le docteur de Cours, n'ayant pu s'expliquer les causes de cette mort, prévint le commissaire de police.

Le permis d'inhumer refusé, le corps de la fillette fut transporté à la Morgue aux fins d'autopsie. Le rapport du médecin légiste chargé de cette opération n'est pas encore parvenu au parquet.

Quand donc les parents auront-ils l'esprit de confier leurs enfants aux soins de médecins *reçus* et honorablement connus, et *responsables*, au lieu de les exposer, par simple naïveté, à servir de sujets d'expériences dans les hôpitaux ? Que les faits ci-dessus leur servent d'exemple.

La lèpre à Paris. — Un individu atteint de cette terrible maladie

a été, ces jours derniers, ramassé dans les rues de Paris et transporté à l'hôpital Saint-Louis qui contient déjà 12 lépreux. Un d'entre eux, légèrement atteint, est attaché à l'administration de l'hôpital.

Si l'on en croit M. le docteur Hallopeau, interviewé par un rédacteur du *Matin*, il y aurait actuellement à Paris une centaine de lépreux, venus des pays infestés chercher leur guérison. Ils vivent librement et pourraient bien propager la maladie.

L'isolement est le seul moyen efficace d'empêcher la propagation de ce fléau. Il a donné les meilleurs résultats en Norwège. L'application d'une mesure aussi radicale aurait quelque inconvénient en France. Mais au moins conviendrait-il de joindre la lèpre aux maladies infectieuses dont la déclaration est obligatoire.

PAGES HUMOURISTIQUES

Nous avons cueilli le récit hilarant qui suit dans la presse quotidienne. Peut-être n'est-il pas tout à fait vrai, mais il est d'une invention si drôle !.

Le cochon des Internes

Les internes de l'hospice de Bicêtre viennent d'être victimes d'une bien mauvaise farce de la part de quelques camarades d'un hôpital de Paris.

Ceux-ci avaient appris que leurs collègues de Bicêtre, qui ont un jardin et divers locaux, tels que serre, buanderie, etc., à eux spécialement affectés, avaient élevé un cochon, et que cet animal, gras et dodu, était en parfait état pour être dégusté.

Revêtus de longues blouses bleues, coiffés de casquettes de soie, nos futurs médecins se hissaient, mercredi dernier, vers dix heures du soir, dans un fiacre loué pour la circonstance, et arrivaient à Bicêtre vers minuit, l'heure des crimes !

Parfaitement au courant des locaux, ils longeaient le mur d'enceinte, s'introduisaient dans le jardin en franchissant une clôture et arrivaient bientôt à la porte de la buanderie, qui n'était pas fermée. En quelques secondes, le cochon était ficelé, mais, comme il commençait à pousser des grognements, l'un des internes lui appliqua sur le groin un mouchoir imbibé de chloroforme (quelle scène de drame, ô Dennery !), et dix minutes après, les jeunes gens avaient rejoint le fiacre et faisaient route pour Paris avec leur victime.

Tout à coup l'un des voyageurs songea qu'on allait passer à l'octroi et que les gabelous demanderaient une taxe pour le cochon. Quel parti prendre ?

On arrêta la voiture, on descendit, et, sur le trottoir, à la lueur d'un bec de gaz, on chercha une combinaison pour éviter les frais.

A ce moment survinrent trois vauriens, à mine patibulaire, qui, en voyant les internes avec leurs blouses et leurs casquet-

tes, les prirent pour des acolytes en quête d'un mauvais coup et leur proposèrent de leur donner un coup de main.

Naturellement, on refusa leur concours et l'on remonta en voiture. A la barrière, les employés de l'octroi interrogent les voyageurs, qui exhibent leurs cartes d'étudiants et déclarent qu'ils viennent de chercher un porc atteint de la rage pour le conduire à l'Institut Pasteur. Ils passent sans bourse délier.

Le trajet s'accomplit sans encombre jusqu'à la rue Gay-Lussac, mais là le compagnon de Saint-Antoine se réveilla tout à fait et se mit à pousser des cris stridents. Un des internes eut alors l'idée de s'asseoir sur lui pour les étouffer. Il y réussit parfaitement, car l'animal piqua sa petite syncope.

Aussitôt nos médecins, rappelés au devoir professionnel, font arrêter les voitures et se mettent en devoir de pratiquer la respiration artificielle et les tractions rythmées de la langue sur l'animal à demi asphyxié. Tout fut inutile : le cochon avait trépassé.

Puis ils rentrèrent à l'hôpital, non sans avoir déposé le cochon chez un charcutier du voisinage, qui se mit aussitôt en devoir de confectionner des jambons, des saucissons, du boudin, des pieds, etc. A neuf heures du matin, le sacrifice était consommé !

Mais la plaisanterie ne s'arrêta pas là.

Les internes poussèrent plus loin l'audace. Ils firent confectionner, au nom de leurs camarades volés, des invitations et les adressèrent à tous leurs collègues des hôpitaux pour les engager à venir, à Bicêtre, déguster le cochon qu'on venait de tuer à leur intention.

Avant-hier soir, vers sept heures, une soixantaine de futurs médecins arrivaient à l'hospice de Bicêtre, avec un appétit féroce, pour prendre part au festin... et apprenaient de leurs collègues furieux non seulement que le camarade de saint Antoine avait été volé, mais qu'on n'avait préparé aucun repas.

Circonstance aggravante : à ce moment arrivait, par colis postal, un magnifique jambon provenant de la victime, mais un jambon pour soixante et quelques jeunes gens, ce n'était pas suffisant et les mystifiés se mirent dans une colère épouvantable...

L'histoire ne dit pas si on est arrivé depuis à découvrir les coupables ?

NÉCROLOGIE

Le professeur Pajot.

Trois lignes dans les quotidiens nous ont appris sa mort : « Le Dr Pajot, professeur honoraire d'obstétrique à la Faculté de Paris,

retiré depuis plusieurs années à Souppes, près de Nemours, est mort hier, après une longue maladie, à l'âge de 80 ans. »

Il y avait près de dix ans qu'il avait pris sa retraite (en 1887) après la carrière la mieux remplie. Il avait été reçu docteur en 1842 avec un travail sur *les acéphalocystes du foie*. Ce n'est que onze ans plus tard, en 1853, qu'il soutenait sa thèse d'agrégation sur *les lésions traumatiques du fœtus dans l'accouchement*: il fut reçu le premier de la promotion.

En 1860, il était fait chevalier de la Légion d'honneur.

Il professait déjà depuis trois ans, quand, en 1863, il fut nommé professeur d'accouchements, maladies des femmes et des enfants à la Faculté de Paris. Il succédait, dans cette chaire, au vieux « père Moreau », dont il fit bien vite oublier l'enseignement aride et monotone.

En 1883, il remplaçait Depaul comme professeur de clinique obstétricale et de gynécologie.

Les travaux scientifiques de Pajot forment un ensemble imposant. Outre les nombreux articles qu'il a écrits, pendant 5 ans, à la *Gazette des hôpitaux*, de 1842 à 1847, il est l'auteur, dans le grand *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, des articles : *Accouchements, phénomènes mécaniques, chloroforme, céphalotripsie*. Le livre : *Travaux d'obstétrique et de gynécologie*, résume, en partie, les publications du professeur. On connaît encore de Pajot bon nombre d'opuscules et publications : *La Loi générale du mécanisme de tous les accouchements*, adoptée par les accoucheurs contemporains. — *Accomodation ; La céphalotripsie répétée sans tractions*, procédé pour accoucher les femmes dans les rétrécissements extrêmes. (Huit succès sur dix bassins à opération césarienne) ; *Les Lois de l'application du chloroforme à l'obstétrique ; Les difficultés du diagnostic de la grossesse ; La Démonstration de l'erreur des médecins jusqu'à nos jours*, sur le rôle de l'homme dans la stérilité ; La découverte des *Fausses routes vaginales*, absolument ignorées et confirmées depuis par nombre de confrères ; *La pratique de l'embryotomie avec un simple fil de fouet*, (procédé qui a suscité beaucoup d'incrédulité et est admis partout aujourd'hui) ; *Des rétrécissements du bassin* ; *Des obstacles à la fécondation dans l'espèce humaine* ; *Une variété rare de spermatozoïdes chez l'homme*. On lui doit, en outre l'invention d'un grand nombre d'instruments, dont la plupart sont entrés aujourd'hui dans la pratique : forceps brisés, céphalotribe, nouveau trocart, sondes utérines et vésicales aseptiques, curette à indicateur, porte-cordon, porte-caustiques utérins, pinces, cranioclaste, etc. ; de nombreuses observations publiées dans les *Annales d'obstétrique et gynécologie*, dont il est le principal fondateur. Il était également Fondateur et premier Président de la *Société d'obstétrique et de gynécologie de Paris*. Enfin il a su, l'un des premiers, faire une application rigoureuse de la méthode antiseptique, *à l'Hôpital d'accouchements de la Faculté*, où cette méthode était avant lui, inconnue.

Une biographie de Pajot ne serait pas complète si on ne parlait pas de son talent de peintre, de sa chance comme pêcheur à la ligne, de sa prédilection pour sa chienne ; et on ne manquerait pas de nous accuser d'ignorance si nous ne rappelions quelques-uns

des innombrables traits (1) qu'a semés, sans compter, ce millionnaire d'esprit.

Pajot avait de ces saillies qui provoquaient le rire et qui gravaient pour toujours le précepte dans l'esprit.

A propos des présentations transversales, avec issue du bras,qu'il faut bien se garder de couper : « On se gravera dans l'esprit, disait-il, ces paroles qui, sous une forme plaisante, tracent aux praticiens le précepte le plus judicieux et le plus salutaire : *Tu me tends la main pour me demander une rente viagère, mais tu ne l'auras pas* ! » Il ajoutait : « Dans les présentations de l'épaule, on n'a pas le droit de couper le bras, que quand il faut couper le cou ».

Et cette autre recommandation : « Quand un enfant vient de naître, disait-il, mettez-le bien en vue, sur une table, et jamais sur une chaise ! Dans ces moments-là, tout le monde perd la tête. On court, on va, on vient, on se heurte, on se bouscule ; la sage-femme est tout à la mère ; le père sanglote, en criant : Ma pauvre amie, ma pauvre amie ! La belle-mère se trouve mal, elle se laisse tomber sur une chaise..... vous pouvez être certain que c'est celle sur laquelle on a déposé l'enfant. »

Au sujet du toucher, il ne manquait pas de rappeler,d'après Celse, que les Romains le pratiquaient en introduisant les deux mains à la fois, et de s'exclamer ironiquement : « Voilà qui donne une haute idée de la grandeur des Romains.... et surtout des Romaines ! »

En parlant des diverses présentations, il faisait remarquer que celle des genoux est la plus rare, 2 sur 15.652 accouchements, selon la statistique de Mme La Chapelle : « Vous voyez, concluait-il, combien l'homme a de peine à se mettre à genoux ! »

Une autre fois, il émettait cette pensée philosophique : « Enlevez l'ambition, que reste-t-il ! Quel est le plus souvent le mobile de nos actes ? La reproduction de l'espèce. On commence par Platon pour finir par Baudelocque. »

Mais c'est surtout contre ses collègues qu'il exerça sa verve épigrammatique, et plus particulièrement contre les doyens de la Faculté.

Quand Wurtz fut nommé doyen de la Faculté, il accoucha de ce quatrain :

L'Ecole voulait un doyen,
Hélas ! On lui donne un chimiste ;
Ne trouvera-t-on pas moyen
De le changer pour un fumiste ?

Lorsque Rayer, médecin courtisan, publia son *Traité des maladies des reins*, Pajot écrivit :

L'intrigue et la platitude
Font courber l'homme coup sur coup ;
Or, si des maux de reins il a fait une étude,
C'est qu'il en avait eu beaucoup.

Quand Rayer donna sa démission de doyen, en 1864, Tardieu le remplaça et sa nomination fut accueillie avec enthousiasme par les élèves et les professeurs ; Pajot célébra cet événement par ce quatrain bien connu :

(1) Nous les avons empruntés pour la plus grande part à l'excellent ouvrage de notre confrère Witkowski, intitulé : *Accoucheurs et Sages-femmes célèbres*.

Duruy trouve le seul remède
Qui peut sauver ce docte lieu ;
C'est d'appeler le ciel en aide
En invoquant un peu Tard-Dieu.

A propos de la présentation à l'Institut de Civiale, le lithotriteur distingué, et de Guérin, l'habile orthopédiste, Pajot écrivit :

Sans vouloir préjuger le sort de la bataille,
Civiale et Guérin ont la chance, en effet,
De bien prendre tous deux l'Institut par la taille,
Puisque l'un sait la faire et l'autre la refait.

Après la nomination de Civiale :

Lui, Civiale, a mis le pied à l'étrier.
Sans moisir dans les antichambres.
Il ne pouvait faillir à passer le premier
Par le canal de tous ses membres.

Enfin l'épitaphe inévitable :

De Civiale au cimetière,
Où la mort vient de l'envoyer,
La tombe n'aura pas de pierre
Il sortirait pour la broyer.

Parmi ses traits à l'emporte-pièce, nous n'avons que l'embarras du choix.

Quand Pajot postulait à l'Académie, où il ne s'est pas représenté depuis son échec, il faisait les visites traditionnelles ; arrivé chez l'un d'eux, celui-ci lui dit d'un air impertinent :

— « Qui êtes-vous ? Qu'avez-vous fait ! Je n'ai jamais entendu parler de vous. Pajot ? Connais pas. »

— « Mon Dieu, Monsieur, excusez-moi, reprit Pajot en se retirant, on m'avait dit que vous étiez de l'Académie. »

Un autre immortel, un pharmacien, l'accueillit en ces termes :

— Certes, bien cher Monsieur, vous avez tous les titres ; mais, comment voulez-vous que je vous donne ma voix ? voici trois ans que je dîne tous les huit jours chez votre concurrent. »

— Je repasserai quand vous aurez digéré, répondit Pajot en s'inclinant.

Dans son éloge académique sur Pariset, Bousquet disait que ce maître, inimitable en l'art de bien dire, aurait eu bien plus d'autorité s'il avait eu moins d'esprit. Pajot, qui assistait à la séance, bondit à cette énormité et improvisa ce quatrain, qu'on se passa de mains en mains :

Esprit, autorité, s'excluent en médecine !
Ombre de Pariset, est-ce la vérité ?
Du séjour des esprits tu réponds, j'imagine,
Que celui qui l'a dit est une autorité.

Une autre fois, l'académicien C.... était traité de « revenant » par un critique. Pajot prit sa bonne plume de Tolède et releva aussitôt le mot :

La critique lui fit injure :
C... dans le rôle qu'il prit
D'un revenant n'eut pas l'allure,
Un revenant.... c'est un esprit !

Le Docteur Armand Després.

Le Dr Després, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, chirurgien de la Charité, a succombé, vers la fin de juillet, à Interlaken, en Suisse, où il se trouvait en villégiature. Depuis deux ou trois ans déjà,il était atteint d'une affection chronique, dont il supportait les souffrances avec une vaillance stoïque.

La carrière du Dr Després s'était annoncée sous les plus brillants auspices.

En 1863, il avait à peine trente ans (il était né à Paris en 1834), il était déjà agrégé et chirurgien des hôpitaux, après avoir été interne et lauréat de l'Assistance publique et de la Faculté. Il avait publié, dès cette époque, un *Traité de l'érysipèle* et un travail sur les *tumeurs des muscles.* Un peu plus tard, il mettait au jour, en collaboration avec Bouchut, qui y avait signé tous les articles de médecine, le *Dictionnaire de thérapeutique médico-chirurgicale*. Il collabora au *Traité de pathologie chirurgicale* de Nélaton ; donna, en 1838, un *Traité du diagnostic des maladies chirurgicales* ; un *Traité théorique et pratique de la syphilis,* en 1873, sans préjudice de nombreux mémoires et communications à la *Société de chirurgie*, à la *Société anatomique*, etc.

Avant d'être titulaire de la clinique de la Charité, il avait été chargé tour à tour : du service chirurgical de Sainte-Périne en 1865, de Lourcine en 1866 et de Cochin en 1872, où il se fit remarquer par la lutte qu'il engagea contre l'administration pour faire disparaître des billets de salle la mention de la religion des malades.

D'autres, plus autorisés, l'ont jugé comme opérateur ; nous nous contenterons de résumer leur opinion : « Després était un des bons élèves de Nélaton et de Jobert de Lamballe, mais il avait un parfait mépris de la thérapeutique et des soins postopératoires et mettait un entêtement particulier, résultat de son esprit paradoxal, dit-on, à proscrire de sa clinique l'antisepsie pastorienne. Pour Després, la chirurgie, en effet, était restée comme stationnaire depuis 1870 et l'antisepsie, telle que nous l'entendons aujourd'hui, cette découverte sublime qui fait et fera la gloire de notre siècle, était lettre morte au premier chef. Jamais, en effet, quelque argument qu'on employât auprès de lui ou quelque statistique qu'on lui soumît, Després ne consentit à faire l'emploi dans son service des pansements phéniqués. Ses luttes à ce sujet avec ses collègues, avec l'administration de l'Assistance publique, ainsi que les batailles qu'il livra contre la laïcisation des hôpitaux, dont il se fit l'adversaire intransigeant tant au Conseil municipal qu'à la Chambre des députés, où, à la dernière législature, il représentait encore le 6e arrondissement, sont connues de tous et sont restées légendaires. »

De son côté, notre confrère de Fleury a tracé de Després un crayon qui mérite d'être reproduit. Il peint l'homme trait pour trait :

« Cet homme étonnant était paradoxal, presque inintelligible ; en lui s'alliaient, d'une étrange manière, une vigoureuse logique à la plus évidente déraison, une intelligence très vive à une véritable obnubilation de l'esprit, un savoir très profond des choses de la chirurgie à la plus inexplicable négation des progrès merveilleux récemment accomplis dans la pratique de cet art. Ses polémiques

fougueuses contre la laïcisation des hôpitaux, et sa haine de l'antisepsie, son amour des « pansements sales », comme il disait lui-même, lui avaient mérité une réputation quasi-universelle. Il suscita autour de lui quelques admirations enthousiastes avec d'irréconciliables inimitiés ; et, comme il est tout naturel, ni ses amis ni ses adversaires ne le jugèrent impartialement.

Eblouis par la merveilleuse vivacité de son esprit, par son bagout supérieur de Parisien artiste et finement lettré, rassurés par le sérieux de ses connaissances scientifiques, enthousiasmés par la bravoure et la générosité de sa campagne en faveur de la réintégration des religieuses dans les hôpitaux, ses fidèles voyaient en lui un sage et un apôtre, l'éloquent, le tenace, le noble défenseur d'une fort belle cause.

Irrités par sa trop évidente passion du sophisme, par le choix de ses arguments, plus fréquemment conformes aux besoins de sa cause qu'à la réalité des faits, indignés par ses criantes injustices envers les surveillantes laïques de son service à la Charité, exaspérés par son obstination à renier, à décrier les méthodes d'antisepsie et de propreté qui sont, depuis vingt ans, un très impérieux devoir pour tout opérateur, ses ennemis allèrent jusqu'à l'accuser ouvertement d'agir contre sa conscience, de faire sciemment la plus funeste chirurgie, voire de ne défendre les religieuses que pour se créer, dans les milieux bien pensants, une clientèle cossue.

C'était le méconnaître et ne pas le comprendre.

Profondément atteint de cette maladie qu'on nomme l'esprit de contradiction, né pour l'opposition, la controverse, la polémique, il acquit une fois pour toutes l'habitude de prendre exactement le contre-pied de l'opinion régnante. Mais je crois pouvoir affirmer qu'il demeura toujours sincère et sans profitables habiletés.

..... Mais son rôle comme député du sixième arrondissement, ses batailles homériques au Conseil municipal et à la Chambre contre la laïcisation des hôpitaux, lui feront le plus grand honneur.

La passion aveugle, injuste, que parfois il y apporta, les maladresses qu'il commit et qui souvent valurent quelques adversaires de plus à sa cause, ne sont à tous les yeux qu'une preuve de sa sincérité foncière et de la totale loyauté de ses intentions. Et quels accents chevaleresques il trouva par moments, et de quelle ironie cinglante il sut houspiller plus d'un Homais de l'Hôtel de Ville ou du Palais-Bourbon !..... »

Armand Després était patriote : il s'était mis à la disposition de l'autorité militaire en 1870. Il avait pris part, comme chef d'une ambulance, à la campagne de l'armée de la Loire et il sauva ses malades de la captivité après la bataille de Beaune-la-Rolande. Il fut fait plus tard chevalier de la Légion d'honneur pour ce fait. Arrêté pendant les derniers jours de la Commune, il fut sauvé par l'intervention de Raoul Rigault.

Després excellait dans presque tous les arts d'agrément : au gymnase, il était presque aussi fort que Wurtz et pour patiner il rendait des points à Maisonneuve. Il était, en plus, érudit à ses heures : ainsi en témoigne sa *Bibliographie des éditions illustrées des Fables de la Fontaine* ; littérateur, caricaturiste. Nous avons de lui un album où il a exécuté les charges de ses collègues du Conseil

municipal avec le crayon de Daumier qu'aurait retouché Forain.

Nous devons encore mentionner ce détail qu'il avait eu dans le temps jadis une voix de ténor, dont les salons mondains savaient apprécier le charme. C'est chez Velpeau que se serait révélée sa vocation de chanteur.

On faisait de la musique. Une demoiselle achevait un morceau qui avait fort bien réussi.

— Voyons, Després, vous qui faites de tout, lui dit Velpeau, je gage que vous ne chanterez pas comme mademoiselle.

— Pardon, maître, si cela peut vous faire plaisir, vous allez m'entendre.

Il prit une partition au hasard. C'était *Rigoletto,* et à la stupéfaction de l'auditoire, il interpréta en virtuose l'œuvre de Verdi...

Il nous plaît de rappeler, en terminant, que Després appartînt à la presse et y fit bonne figure : il signa à la *Gazette des hôpitaux* et à la *France medicale*, dont il fut, pendant un temps, le rédacteur en chef, des « premiers Paris », qui se distinguaient par une ironie sarcastique, une verve incisive, qui resteront comme la marque de cet esprit partial, souvent injuste, mais presque toujours indépendant et original. A. C.

Le Docteur Nicaise.

Nous enregistrons avec un sentiment de tristesse la mort d'un bon et ancien camarade, le docteur Nicaise, décédé à Paris, le 31 juillet dernier.

Jules-Edouard Nicaise est né le 10 mai 1838, à Reims. D'abord externe à l'hôpital de Reims en 1859, il vint ensuite faire deux années d'externat à Paris, et fut nommé interne au concours de 1861. Docteur en médecine en 1866, prosecteur en 1868, agrégé de la Faculté en 1872, chirurgien des hôpitaux en 1874, il fut élu membre de l'Académie de médecine en 1894. Nicaise est l'auteur d'un grand nombre de notes et de mémoires sur les *tumeurs*, les *maladies chirurgicales des nerfs*, les *phlébites* et *thromboses*, les *affections de l'appareil respiratoire*, mais nous devons retenir surtout les éditions remarquables qu'il a données de la *Grande chirurgie de Guy de Chauliac* (1891) ; de la *Chirurgie de Henri de Mondeville* (1893) ; de la *Chirurgie de Pierre Franco* (1895), éditions accompagnées de commentaires, de notes et de préfaces, qui témoignent d'une grande sagacité et d'une entente parfaite de la critique historique. Nicaise était d'ailleurs un des rares médecins de notre pays qui s'occupent de l'histoire de la médecine, et il était en train de réunir les matériaux d'une histoire complète de la chirurgie en France. La mort est venue le surprendre au milieu de ses chères études. D'une honorabilité parfaite, d'une amitié sûre, Nicaise sera vivement regretté.

Dr A. Dureau.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

3e ANNÉE. N° 17. 1er SEPTEMBRE 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

VARIÉTÉS MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Les Superstitions de Napoléon Ier

Par le Docteur CABANÈS.

(*Suite et fin*) (a)

Quelques jours avant le sacre, Joséphine avait eu le pressentiment qu'un malheur lui arriverait. Elle était tombée tout à coup dans une mélancolie que rien ne pouvait dissiper (1). Elle s'était flattée pendant un temps que Napoléon l'aimait trop pour l'abandonner jamais (2). L'événement devait lui donner un cruel démenti.

Quand le divorce fut prononcé, et que la triste cérémonie fut terminée, on reconduisit l'Empereur dans ses appartements intérieurs, où il demeura le reste de la soirée sans recevoir personne; cette nuit-là le palais sembla silencieux comme tombe. Les gens qui observent tout remarquèrent que tandis que la cérémonie s'accomplissait, et malgré la saison, une horrible tempête éclata sur Paris. Des torrents de pluie, d'effroyables coups de vent portèrent l'épouvante dans les esprits ; on eût dit que le ciel voulait manifester sa réprobation de l'acte qui détruisait le bonheur de Joséphine ; et, chose non moins extraordinaire, le même phénomène se reproduisait à Milan le même jour et à la même heure (3).

Arrive le 1er janvier 1813. Le matin de ce jour, Joséphine était en proie à une véritable terreur.

(a) V. les numéros des 1er mai, 1er juin, 15 juillet et 15 août 1896.

(1) Elle versa dit-on, des larmes pendant toute la cérémonie qui eut lieu à Notre-Dame. (*Souvenirs d'une Sibylle*, p. 280.) Bausset a écrit dans ses *Mémoires* que le jour du couronnement, lorsque L.L. M.M. montèrent dans le carrosse qui devait les conduire, elles se trompèrent de côté et se placèrent sur le devant. « Cette observation est sans doute minutieuse, ajoute-t-il, mais je ne sais pourquoi, je n'ai jamais pu en perdre le souvenir. Quelqu'un de plus superstitieux y aurait encore attaché plus d'importance. » Bausset, t. I. p. 29, cité par Alb. Lumbroso.

(2) Elle était convaincue que non seulement Napoléon, mais même ses soldats la considéraient comme le porte-bonheur de l'Empereur. Parquin écrit à ce sujet dans ses *Mémoires* (1892, p. 204) : « Le nom de Joséphine est souvent revenu sur leurs lèvres lors de nos désastres. En parlant de l'Empereur, on les entendait dire : « *Il ne fallait pas qu'il quittât la vieille ; elle lui portait bonheur et à nous aussi.* »

(3) *Anecdotes du temps de Napoléon Ier*, p. 141-142.

« Avez-vous remarqué, dit-elle, que l'année commence un vendredi (1) et que c'est l'année mil huit cent treize. Cela annonce de grands malheurs. »

On eut beau lui représenter que ces signes, s'ils annonçaient véritablement quelque malheur, le pronostiquaient également à tout le monde, tant en France qu'à l'étranger ; on eut beau lui expliquer qu'elle n'avait pas plus qu'une autre sujet de s'en effrayer : rien ne put la faire revenir de sa singulière prévention. Toute la journée elle fut sous le coup de cette superstition et elle ne pouvait s'empêcher de faire part de ses craintes à tout le monde.

Sa fille Hortense, à qui elle avait donné pour étrennes une ravissante parure en pierres de couleurs qui lui avait coûté cinquante mille francs, partageait ses terreurs superstitieuses. Les malheurs arrivèrent et Joséphine ne manqua pas de les attribuer à l'influence néfaste du vendredi et du chiffre treize ; elle ne pensa pas qu'ils étaient bien plutôt la conséquence fatale de l'obstination de l'empereur à ne pas avoir voulu faire la paix quand il était encore possible de la faire honorablement, et aussi à la mauvaise direction qu'il donna à cette campagne d'Allemagne. Mais, cela, elle ne pouvait pas le savoir (2).

×

Il faut rendre cette justice à Napoléon que, soit calcul, soit prévision, il possédait une faculté de divination bien supérieure à celle que s'attribuait Joséphine. Il semblait avoir la prescience de ce qui allait lui arriver, et les hésitations qu'on lui a parfois reprochées ne reconnaissaient pas d'autre cause que les avertissements intérieurs, qui tant de fois le préservèrent providentiellement d'un péril auquel il paraissait ne point devoir se soustraire.

L'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise, dans la soirée du 24 octobre 1800, fut, on le sait, l'un des plus grands dangers qui aient menacé au début de sa carrière la vie de Bonaparte. On jouait un oratorio. Joséphine et quelques inti-

---

(1) Joséphine, dont l'esprit était resté frappé depuis le vendredi, premier jour d'une année qui portait le chiffre treize, ressentit un grand trouble à la nouvelle de la mort de Bessières et ses terreurs se réveillèrent. Pour Duroc, comme elle ne l'aimait pas, elle ne fit pas grande attention à sa perte .(Turquan, *L'Impératrice Joséphine.*)

Elle fut plus sensible à la perte de Lannes, dont elle avait pour ainsi dire prévu la fin. Mlle Avrillon a conté qu'au moment de partir pour la campagne d'Autriche, où il devait trouver la mort dans des circonstances si tragiques, le maréchal Lannes, soit pressentiment, soit tout autre motif, ne se sépara qu'avec une peine extrême de sa famille, retardant le plus possible son départ. Quand il rendit visite à Joséphine, l'Impératrice, voyant son abattement, ne put s'empêcher de lui en faire la remarque :

« Cela est vrai, lui répondit-il ; j'éprouve pour la première fois un sentiment pénible dont je ne puis me rendre compte, mais jamais il ne m'en a autant coûté pour me séparer de ma famille. »

Quand on apprit la nouvelle de sa mort, Mlle Avrillon rappela à Joséphine l'entretien qu'elle avait eu quelque temps auparavant avec le maréchal. Celle-ci ne manqua pas d'y voir un avertissement prophétique.

(2) Joseph Turquan, *L'Impératrice Joséphine, loc. cit.*

mes voulaient absolument l'y faire aller ; il montrait une extrême répugnance pour sortir. Il était tout endormi sur un canapé ; il fallut qu'on l'en arrachât, que l'un lui apportât son épée, l'autre son chapeau, qu'en un mot on lui fît violence. Cette répugnance n'était-elle pas le pressentiment de la catastrophe, bien plutôt qu'un effet du hasard ?

A Burgos, en 1808, la première nouvelle qu'il reçut à son arrivée dans cette ville fut une mauvaise nouvelle ; il n'en fallut pas plus pour que Napoléon eût l'esprit assailli par les plus sombres réflexions (1).

Lors de son mariage avec Marie-Louise (2), en 1810, il avait été péniblement affecté par l'incendie de l'hôtel Schwartzenberg ; pour lui, c'était un présage, et le cri qu'il laissa échapper le jour de la bataille de Dresde, à la vue du désordre qu'un de ses boulets avait produit dans l'état-major autrichien, prouve que cette idée avait pris dans son esprit le caractère d'une véritable obsession : « Schwartzenberg, dit-il avec un air de soulagement sensible, *a purgé la fatalité.* » C'est à lui bien évidemment que s'adressait le présage (3). Tout l'état-major qui accompagnait Napoléon, le 27 août 1813, entendit cette parole (4).

Dans cette même année 1813, Napoléon avait fait une remarque qui montre encore les dispositions particulières de son esprit : « Ce qu'il y a de remarquable, a-t-il écrit, est que Saint-Priest a été blessé à mort par le même pointeur qui a tué le général Moreau. C'est le cas de dire : O Providence ! O Providence ! » Par contre, la coïncidence de la mort de Desaix avec celle de Kléber ne le frappa pas autrement (5).

(1) V. Marco de Saint-Hilaire, *Histoire de la garde impériale*, Bruxelles, 1846, t. I, p. 35 ; cité par M. Alberto Lumbroso dans sa si curieuse *Bibliographie de l'époque napoléonienne.*

(2) Il ne cachait pas du reste à Marie-Louise elle-même qu'elle était la cause de tous ses malheurs.

Un après-midi qu'il revenait à cheval de Saint-Cloud, et que l'archiduchesse le précédait en voiture, son cachemire, couleur de feu, vint à flotter hors de la portière. Le coursier de l'Empereur s'en effraie et renverse son cavalier. On s'arrête ; Napoléon se relève promptement ne s'étant fait aucun mal. Aussitôt l'Impératrice lui témoigne le plus vif intérêt ; mais il lui fit cette réponse bien pénible : « Je ne sais, Madame, mais depuis que vous êtes avec moi il ne m'arrive que des malheurs. » L'Impératrice fondit en larmes. *Bonapartiana*, p. 98-99.

(3) Guillois, loc. cit., p. 190.

(4) V. Ségur et le *Manuscrit de 1813*, du baron Fain.

(5) La mort de Lasalle, le héros de Wagram, et celle de Cervoni, firent sur lui plus d'impression.

Le général Montholon, dans *l'Histoire de la Captivité de Sainte-Hélène*, prête à l'Empereur ce propos :

« Paul Ier avait de l'âme, mais toutes ses facultés morales étaient comprimées par les préoccupations inquiètes de cet instinct de fatalité que j'ai souvent remarqué dans mes soldats : Lasalle, par exemple, qui, au milieu de la nuit, m'écrivit du bivouac sur le champ de bataille de Wagram pour me demander de signer sur l'heure le décret de son titre et de son majorat de Comte au fils de sa femme, parce qu'il sentait sa mort dans la bataille du lendemain, et le malheureux avait raison.

De même Cervoni, qui se trouvait à Eckmuhl au moment où il se trouvait pour la première fois exposé aux coups de canon, près de moi, depuis l'Italie : Sire, vous m'avez forcé de quitter Marseille que j'aimais en m'écrivant que pour les militaires les grades de la Légion d'Honneur ne s'acquéraient que devant l'ennemi : me voilà, c'est mon dernier jour ; et un quart d'heure après, un boulet lui enlevait la tête.... »

Parlant du général Laharpe, qu'il caractérisait par ce trait : « Grenadier par la taille et par le cœur », Napoléon disait que, toute la soirée qui avait précédé la mort de ce brave, on avait remarqué son inquiétude, son abattement : « Il ne donnait point d'ordres, privé de ses facultés ordinaires, tout à fait dominé par un pressentiment funeste (1). »

×

Mais c'est surtout en 1812, à l'époque de la fatale campagne de Russie (2), que Napoléon eut véritablement la vision prophétique (3) des malheurs qui l'attendaient.

La veille du passage du Niémen, le 23 juin, avant le jour, Napoléon arrive à la lisière de la forêt prussienne de Polwiski. L'Empereur, qui est venu jusque-là en voiture, monte à cheval et part au galop avec le général Haxo et quelques hommes pour reconnaître lui-même le fleuve (4).

A son ordinaire, Napoléon marchait à bride abattue : tout à coup le cheval fait un brusque écart, et tombe dans un fossé, entraînant le cavalier dans sa chûte. On se précipite, mais l'empereur était déjà debout, ne se plaignant que d'une légère contusion à la hanche. Dans de pareilles circonstances, il s'emportait, s'en prenait à tous les gens de son entourage de sa propre maladresse. Ce jour-là il ne proféra pas une parole, agité qu'il était sans doute de funestes pressentiments, « car on est superstitieux malgré soi, dans de si grandes circonstances, à la veille de grands évènements », disait à ce propos l'un des compagnons de l'Empereur. Au bout de quelques instants, Caulaincourt se sentit prendre la main par Berthier, qui galopait près de lui et qui lui dit : « Nous ferions bien mieux de ne pas passer le Niémen ; cette chûte est d'un mauvais augure. » (5) L'Empereur s'en montra préoccupé toute la journée, et il était certes plus tourmenté par son accident que par la courbature qui en était résultée.

Faisant de son côté un récit de cette campagne, le baron Denniée écrit (6) : « Quelques bourgeois de Kowno avaient été conduits devant Napoléon... Il apprit que l'Empereur Alexandre

(1) Guillois, loc. cit., p. 191.

(2) « Un Polonais, parfaitement instruit de l'histoire de Russie, dit un jour à Bonaparte qu'il existait parmi les Russes un *dictum*, « qu'aussi longtemps que la croix serait sur le clocher de *Jean-Veliki*, les Français ne viendraient pas à Moskow. » Bonaparte fit enlever cette croix pour justifier l'arrivée des Français, voulant par là faire entendre à la nation russe que *ses destins s'accomplissaient.* » *Anti-Napoléon* par un Corse, p. 12.

(3) Napoléon, à trois reprises différentes, a pu s'échapper de Sainte-Hélène, lisons-nous dans un petit livre d'une certaine rareté, intitulé : *Les Prophéties de Napoléon* (p. 11.).. il n'a pas voulu quitter Sainte-Hélène : « *Ce n'est pas ma destinée*, dit-il, *le soir de la bataille d'Austerlitz, j'ai su que je mourrai ainsi, dans cette île affreuse de Sainte-Hélène, dont un chien qui se respecterait un peu* (*an honorable dog*) *ne voudrait pas être roi.* »

(4) Dumas, *Le Maître d'Armes*, Paris, 1866, p. 6, cité par M. Alb. Lumbroso, loc. cit.

(5) *Revue des Deux-Mondes*, 1894, p. 291, article de M. Alb. Vandal.

(6) Denniée, *Itinéraire de la campagne de 1812*, Paris, 1842, p. 17.

assistait dans la nuit à un bal où, par une singulière coïncidence, le plancher de la salle principale s'écroula vers minuit, heure à laquelle les ponts (sur le Niémen) avaient précisément été jetés. On comprendra sans peine qu'on ne manqua pas de tirer toutes sortes de conjectures de cet évènement, et surtout de l'interpréter comme un pronostic heureux ! » (1) A en juger par les évènements qui suivirent (2), on se prend à penser que Napoléon avait décidément épuisé le crédit de jours heureux que la Providence lui avait si généreusement départis.

×

Notre travail sur les *Superstitions de Napoléon* resterait incomplet, si nous n'ajoutions que l'Empereur avait l'effroi de certaines dates (3), de certains jours et même de certaines

---

(1) Une seule fois peut-être, Napoléon eut un pressentiment heureux.

C'était quelques jours avant son entrée à Berlin : Napoléon fut surpris par un orage, sur la route de Postdam. Il était si violent et la pluie si abondante que l'Empereur fut obligé de se réfugier dans une maison voisine. Enveloppé dans sa capote grise, il fut bien étonné de voir une jeune femme que sa présence faisait tressaillir ; c'était une égyptienne, qui avait conservé pour lui cette vénération religieuse que lui portaient les Arabes. Veuve d'un officier de l'armée d'Orient, la destinée l'avait conduite en Saxe, dans cette même maison, où elle avait été accueillie. L'empereur lui donna une pension de 1.200 francs, et se chargea de l'éducation d'un fils, seul héritage que lui eût laissé son mari : « C'est la première fois, dit Napoléon aux officiers de sa suite, que je mets pied à terre pour éviter un orage ; j'avais le pressentiment qu'une bonne action m'attendait-là. » *Bonapartiana*, p. 29.

(2) Le Dr Foissac a rapporté cette anecdote que peint bien le pressentiment de l'Empereur sur l'issue funeste de la campagne de *1815* :

En compagnie du général Corbineau, longeant de grand matin les bords de la Sambre, il s'approche du feu d'un bivouac. Une marmite bouillait, remplie de pommes de terre ; il en demanda une, la mangea, tout en paraissant méditer, et prononça, non sans quelque tristesse, ces mots entrecoupés :

« Après tout, c'est bon, c'est supportable... Avec cela on pourrait vivre partout... L'instant n'est peut-être pas éloigné... Thémistocle... » Et il se remit en route. Le nom de Thémistocle se trouva encore dans sa lettre au prince régent, et il est impossible de voir dans le souvenir du nom de l'illustre proscrit athénien un simple jeu de l'imagination ; mais son âme trouvait dans cette infortune antique une ressemblance avec la sienne, un pressentiment de celle que lui réservait le destin. (*La Chance et la Destinée*, p. 654 et 655.)

(3) M. Guillois cite cette lettre caractéristique, que Napoléon écrivait, le 25 décembre 1805, à Talleyrand, à propos de la paix avec l'Autriche : « S'il n'y a pas moyen de signer sur-le-champ, attendez et signez au nouvel an ; car j'ai un peu de préjugés et je suis bien aise que la paix date du renouvellement du calendrier grégorien qui présage, j'espère, autant de bonheur à mon règne que l'ancien. » Guillois, loc. cit. p. 190.

Il y a dans la carrière de Napoléon une rencontre de dates au moins singulière : le petit Napoléon, fils aîné d'Hortense, que l'Empereur aimait tant et dont il aurait peut-être fait son héritier, ce qui eût empêché le divorce, mourut du croup le 5 *mai* 1807, quatorze ans jour pour jour avant l'Empereur.

Par contre, il est d'autres dates, comme le 15 août, par exemple, qui lui portèrent plutôt bonheur, à preuve ce que rapporte Las Cases sur une faveur bizarre dont la fortune gratifia Napoléon pendant la traversée de Sainte-Hélène : le soir, on jouait constamment au vingt-et-un ; l'amiral Cockburn et quelques Anglais étaient parfois de la partie. L'Empereur se retirait après avoir perdu, d'habitude, ses 10 ou 12 napoléons ; cela lui était arrivé tous les jours, parce qu'il ne jouait qu'à la martingale. Un soir, son napoléon en avait produit une centaine : il gagnait à tout coup, et voulait continuer ; mais il s'aperçut que l'amiral, qui tenait la main, désirait cesser la partie. On s'extasiait sur cette faveur extraordinaire du sort, quand un Anglais fit observer qu'on était au 15 août, jour de la naissance et de la fête de l'Empereur.

lettres. Ainsi il rappelait à Sainte-Hélène qu'il entra un vendredi (1) à l'école de Brienne et qu'en voyant son père s'éloigner il versa un torrent de larmes : « Né, disait-il, avec de fortes propensions à être superstitieux, je n'entrepris jamais rien qu'avec crainte un vendredi ; d'ailleurs je ne sais si c'est un pur hasard ou une suite nécessaire de la mauvaise disposition d'esprit où le vendredi me mettait, mais j'ai toujours mal réussi dans les entreprises commencées ce jour-là. Ainsi, entre autres choses, je me souviens que la nuit où je partis de Saint-Cloud pour la campagne de Russie, c'était la nuit d'un vendredi. »

Ce fut par une superstition de dates qu'en 1815, au retour de l'île d'Elbe, il voulut rentrer à Paris le 20 mars, jour anniversaire de la naissance du roi de Rome (2). Et cependant c'est dans la nuit du 19 au 20 mars (1814) qu'étant à Fontainebleau, il avait aperçu devant lui une glace brisée : peu de temps après, il était battu à Waterloo (3). Le souvenir de la glace lui revint en mémoire après la bataille : tout à coup il interrompait le silence accablé de son entourage par cette exclamation : « F...e glace ! je l'avais bien prévu ! » (4).

Le nombre *treize* lui causait aussi une appréhension dont il avait peine à se défendre. M. d'Hédouville rapporte combien il écouta avec une attention soutenue le récit qu'il lui fit de la mort d'Esménard, l'auteur du *Poème de la navigation*.

Il aimait à rappeler les dates heureuses de sa carrière : Austerlitz, l'anniversaire du sacre ; Friedland, celui de Marengo.

A la veille de Friedland il interpellait ainsi Marbot (V. *Mémoires de Marbot*, I, p. 364) :

— As-tu bonne mémoire ?

— Passable, Sire.

— Eh ! bien, quel anniversaire est-ce, aujourd'hui 14 juin ?

— Celui de Marengo.

— Oui, oui, celui de Marengo, et je vais battre les Russes comme je battis les Autrichiens. »

(1) Il se serait bien gardé de livrer bataille ou de conclure un traité un vendredi. (Pitré, cité par Sébillot *in Revue des traditions populaires*, 1891, p. 389.)

(2) Aucune date ne lui rappelait autant de souvenirs que le 20 mars. Les éphémérides du 20 mars dans la vie de Napoléon sont, en effet, particulièrement remarquables :

C'est le 20 mars 1779 que Charles Bonaparte, le père de Napoléon, vient à Paris avec son fils pour le faire entrer à l'Ecole de Brienne.

Le 20 mars 1785, Napoléon apprend la mort de son père.

Le 20 mars 1794, Napoléon arrive à Nice comme commandant en chef de l'armée d'Italie.

Le 20 mars 1800, bataille d'Héliopolis.

Le 20 mars 1804, le duc d'Enghien est fusillé pendant la nuit à Vincennes.

Le 20 mars 1808, abdication de Charles IV d'Espagne.

Le 20 mars 1809, bataille d'Abensberg.

Le 20 mars 1811, naissance du roi de Rome.

Le 20 mars 1814, prise de Toul.

Le 20 mars 1815, retour de Napoléon à Paris.

Le 20 mars 1821, Napoléon écrit à Sainte-Hélène son dernier codicille.

(3) Pendant qu'il était à Sainte-Hélène, M. de Montholon eut une fille : il avait demandé à l'Empereur s'il consentait à en être le parrain. Napoléon y consentit. Quand M. de Montholon fut sorti : « Hélas ! je n'ai pas osé lui dire, s'écria Napoléon, que sa fille naissait dans un jour néfaste : c'est aujourd'hui l'anniversaire de Waterloo. » (*Prophéties de Napoléon*, p. 88.)

(4) V. la *France nouvelle*, 10 septembre 1889.

Exilé pour la forme en Italie, Esménard se disposait à rentrer en France. La veille de son départ, étant à Naples, il prit part à un banquet donné en son honneur par quelques Français, au nombre desquels était M. d'Hédouville. Tout à coup il remarqua qu'on était treize à table et devint très soucieux. D'abord, on se railla de lui, puis on chercha à le raisonner ; rien ne put le distraire, ni chasser ses tristes pressentiments. Il partit le lendemain, et la voiture où il se trouvait ayant été renversée dans les environs de Fondi, il tomba et périt dans un précipice : on douta s'il n'avait pas été assassiné par des brigands (1).

×

Mais Napoléon n'attribuait pas seulement qu'aux jours et aux dates une influence cabalistique.

Par une bizarrerie qui semble inexplicable, il avait toujours considéré la lettre M comme fatidique.

Cette prévention n'était pas aussi injustifiée qu'elle pouvait de prime abord le paraître.

Mortier avait été un de ses meilleurs généraux.

Trois de ses ministres s'étaient appelés Maret, Mollien, Montalivet.

Son premier chambellan se nommait Montesquiou.

Le duc de Bassano, Maret, était son conseiller le plus écouté.

Six maréchaux portaient des noms commençant par la lettre M : Masséna, Marmont, Macdonald, Mortier, Moncey et Murat.

Marbœuf avait été le premier à reconnaître ses capacités à l'Ecole militaire.

Mais Moreau (2) le trahit, Mallet conspira contre lui, Murat l'abandonna ; puis Marmont.

Metternich l'avait battu sur le terrain de la diplomatie.

Il s'était rendu au capitaine Maitland à bord du *Bellérophon*.

Marengo avait été, il est vrai, la première victoire qu'il avait remportée sur le général Mélas, un nom prédestiné ! — Puis il avait gagné les batailles de Montenotte, Millesimo, Mondovi, Montmirail, Montereau.

Il avait été, par contre, complètement écrasé à Mont-Saint-Jean (Waterloo.)

Milan fut la première capitale où il entra en vainqueur ; Moscou la dernière.

Il avait perdu l'Egypte avec Menou, et c'est Miollis qui, sous ses ordres, fit le Pape prisonnier.

A Sainte-Hélène, deux de ses fidèles étaient le valet de chambre Marchand et le général Montholon.

---

(1) Cité par le Dr Foissac dans *La Chance et la Destinée*.

(2) Une autre fois, en 1814, la résistance de Soissons aurait sauvé l'Empereur, en lui assurant les fruits de sa marche de flanc sur l'armée coalisée : le général qui commandait cette ville s'appelait *Moreau* ; il en ouvrit trop tôt les portes et Napoléon voyant échouer son plan, s'écria : « Ce nom de Moreau m'a toujours porté malheur. » (Guillois, loc. cit., p. 190.)

Enfin n'est-ce pas à la Malmaison qu'il avait goûté les quelques rares heures de calme et de bonheur dont son existence si heurtée lui eût laissé le loisir ?....

×

C'est aussi à la Malmaison que lui serait arrivée l'aventure dont le récit terminera cette étude.

C'était quelque temps après le sacre. L'empereur tenait dans ses mains un livre, fort ancien, qui venait de lui être remis.

L'ouvrage portait ce titre : *Livre de Prophéties,* par Maître Noël Olivarius, docteur en médecine. « Tiens, dit Napoléon, en tendant à l'Impératrice le bouquin à couverture de parchemin jauni par le temps, regarde et lis. » Et Joséphine lut à haute voix :

Prédiction de Maistre Noël Olivarius.

— Eh bien ? demande Joséphine.

— On dit qu'il est ici question de moi, répondit l'Empereur.

— Comment ? dans un livre publié en 1542 ?

— Lis donc.

L'Impératrice essaya ; mais comme le langage était en vieux français et les caractères mal formés, elle resta quelques instants à parcourir des yeux les trois pages de ce chapitre, puis d'une voix assurée elle commença ainsi :

« La Gaule Itale verra naître non loin de son sein un être surnaturel : cet homme sortira tout jeune de la mer, viendra prendre langue et mœurs chez les Celtes-Gaulois, s'ouvrira, encore jeune, à travers mille obstacles, chez les soldats un chemin, et deviendra leur premier chef. Ce chemin sinueux lui baillera force peine, s'en viendra guerroyer près de son natal pays par un lustre et plus..........

Outre mer sera un guerroyant, avec grande gloire et valeur et guerroyant de nouveau le monde romain.

Donnera lois aux Germains, pacifiera trouble et terreur aux Gaulois-Celtes et sera ainsi nommé mon roy, mais par après appelé *imperator* par grand enthousiasme populaire.

Bataillera partout dans l'empire, déchassera princes, seigneurs, rois, par deux lustres et plus..

S'en viendra dans la ville, ordonnant force grandes choses : édifices, ports de mer, aqueducs, canaux ; fera à lui tout seul par grandes richesses, autant que tous Romains, et tout dans la domination des Gaules. Aura femme par deux..... Et fils un seul.

S'en ira guerroyant jusqu'où se croisent les lignes longitude et latitude cinquante-cinq mois. Là ses ennemis brûleront par feu la grande ville et lui y entrera et sortira avec siens de dessous cendres, force ruines, et les siens n'ayant plus pain ni eau, par grande et décime froidure, qui seront si malencontre que les deux tierces parties de son armée périront et en plus par demie et autres, là n'étant plus sous sa domination.

Loin le grand homme abandonné, trahi par ses siens amis, pourchassé à son tour, à grande perte dans sa propre ville par grande

population européenne : à la sienne place sera mis le vieil roi de la cape.

Lui contraint à l'exil dans la mer dont est devenu si jeune et proche de son sol natal, y demeurant par onze lunes avec quelques-uns des siens, vrais amis et soldats, qui n'étant plus sept fois deux fois de nombre, aussitôt les onze lunes parachevées que lui et les siens prendre navire et venir mettre pied sur terre Celte-Gauloise.

Déchassé de nouveau par trinité européenne, après trois lunes et tiers de lune, est remis à la sienne place le vieil roi de la cape, et lui cru mort par ses peuples soldats, qui dans ce temps garderont pénates contre leur cœur...

..... Et lui, sauvant les anciens restes du vieil sang de la cape, règle les destinées du monde, dictant, conseil souverain de toute nation et de tout peuple, pose base de fruits sans fin et meurt. »

Joséphine surprise de ce qu'elle venait de lire, s'arrêta, ferma le livre et interrogea Napoléon sur cette étrange prédiction. Mais l'empereur ne voulant pas paraître donner de l'importance à ces prophéties de Maître Olivarius en les commentant, se contenta de répondre : « Les prophéties disent toujours ce qu'on veut leur faire dire ; cependant j'avoue que celle-ci m'a beaucoup frappé. » Puis il changea de conversation.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'histoire de cette prophétie n'a pas été écrite après coup, ainsi qu'on le pourrait supposer. Le premier qui mit au jour le livre d'Olivarius fut François de Metz, cousin de François de Neufchateau et secrétaire général de la commune de Paris.

Un jour du mois de juin 1793, on avait pillé bon nombre de bibliothèques ; la grande salle dans laquelle on déposait ces papiers était pleine. François de Metz et plusieurs employés procédaient au dépouillement des manuscrits, car il y avait ce jour-là peu de livres imprimés.

Ces livres provenaient, pour la plus grande part, des bibliothèques des maisons royales et des monastères. Les démagogues les avaient apportés en tas : on conservait les uns, et on brûlait les autres. Les employés de la Commune n'avaient jusque-là catalogué que des livres d'une médiocre importance, quand un petit in-12 attira leur attention.

C'était le *Livre des Prophéties*, composé par Philippe-Noël Olivarius, « docteur en médecine, chirurgien et astrologue ». Ce livre contenait plusieurs prédictions, sans nom d'auteur, mais celle-ci était signée. A la dernière page, on lisait en gothique : *Finis*, et plus bas : 1542, en chiffres du 16e siècle.

François de Metz la lut en entier, mais n'en comprit pas le sens, ainsi qu'il l'avoua lui-même à sa fille, Mme de M..... Cependant, rien que pour la singularité de l'opuscule, il le copia et réunit cette copie à plusieurs autres, qui furent retrouvées plus tard dans ses papiers. La copie textuelle de la prophétie d'Olivarius, écrite de la main même de François de Metz.

est datée de l'an 1793 ; il ne peut y avoir aucun doute à cet égard. (1)

Bonaparte avait souri quand il avait lu en 1800 cette prophétie : mais en 1806, il ne pouvait la lire de nouveau sans pâlir. Il fit, dit-on, (2) appeler à cette époque un théologien de Saint-Sulpice et lui demanda si la religion obligeait de croire aux prophéties. Cet abbé lui répondit par ces mots du Symbole qui ne le compromettaient guère : « L'Esprit de Dieu a parlé par les prophètes. »

La prophétie fut imprimée en 1815, puis insérée dans les *Mémoires de Joséphine* (Editions de 1820 et 1827.) Enfin elle aurait été publiée dans un volume que nous n'avons pu retrouver : le *Recueil de prophéties* du libraire Bricon. A examiner avec quelque attention cette prophétie, on voit que tout ce qui y a trait au règne de Napoléon et au retour des Bourbons s'est exactement réalisé. En torturant les textes, on est allé jusqu'à y découvrir les troubles de 1827, les conspirations des libéraux, et, même la Révolution de 1830 ! (3)

×

Nous ne nous arrêterons pas davantage à ces rêveries mélangées d'extravagances, mais nous avons jugé que nous devions éviter au moins le reproche de ne nous être point armé d'une documentation suffisante (puisqu'elle est, pourrait-on plutôt nous dire, presque luxuriante) pour établir que Napoléon avait une propension marquée au surnaturel. Malgré tout, arrivé au terme de ce travail, nous avouerons avec embarras que nous avons quelque hésitation à formuler des conclusions. Napoléon, c'est à la fois l'intuitif et l'homme d'action : admettons que cette faculté d'intuition soit poussée assez loin pour lui faire deviner l'au-delà ; pour lui donner cette vue à *longue portée* qui parfois lui révèlera par avance les événements dans les brumes indécises d'un lointain avenir, et nous nous expliquerons ces pressentiments, ces prophéties que nous aurions été, à un examen superficiel, si aisément enclin à assimiler à de creuses rêveries. Si l'on ajoute qu'il était doué d'une imagination et d'une ambition sans mesure, qu'une prodigieuse fortune n'avait pas peu contribué à développer ; et de ce que l'on a si heureusement nommé la folie enivrante du pouvoir, s'étonnera-t-on qu'il ait eu l'illusion de se

(1) *Le Mémorial de Rouen* de 1840 ayant inséré la prophétie d'Olivarius dans un de ses numéros, une dame demeurant à Rouen, rue Beauvoisine, se présenta dans les bureaux de la rédaction et demanda le numéro en question pour le confronter avec la copie prise par elle-même sur le livret d'Olivarius, au commencement de la Révolution et bien avant qu'il fût question de Bonaparte. A part deux mots, les deux copies étaient d'une parfaite ressemblance. (V. le *Mémorial* du 1er octobre 1840.)

(2) *Almanach astrologique* 1849, p. 104-109.

(3) Le fragment de notre article depuis les mots : *C'est aussi à la Malmaison* jusqu'aux mots : *la Révolution de 1830* qui terminent le paragraphe, à déjà été publié par nous dans le *Journal de Médecine de Paris* (nº du 25 février 1894.)

croire et se proclamer Dieu, bien plus Dieu que son prophète ?

Napoléon avait foi dans la Providence et dans l'âme immortelle, et ce mélange de fatalisme et de spiritualisme n'est pas aussi disparate qu'à première vue il apparaît. Pour lui l'âme n'était pas seulement détachée du corps mais elle pouvait vivre de sa vie propre dans une atmosphère à elle spéciale et qui est le domaine que nos sens ne nous permettent pas d'explorer, le domaine de l'occulte et du merveilleux.

« Ce hasard tant cité, disait-il en 1816, ce hasard dont les anciens faisaient un dieu, qui nous étonne chaque jour, nous frappe à chaque instant ; le hasard, après tout, ne nous paraît si singulier, si bizarre, si extraordinaire, que parce que nous ignorons les causes secrètes et toutes naturelles qui l'ont amené, et il suffit de cette combinaison occulte pour créer du merveilleux et enfanter des mystères (1) ; » ce qui signifie, en d'autres termes, que le hasard était pour Napoléon un facteur dont il fallait tenir compte, comme de tout ce qui produit de grandes choses, bien que notre intelligence humaine, naturellement bornée, ne réussisse pas toujours à nous en donner une satisfaisante explication.

Quant à justifier ses *manies* superstitieuses, c'est tâche trop ardue pour que nous la tentions. Loin de porter un jugement trop sévère sur telles conceptions d'un cerveau qu'un surmenage intensif avait bien pu par instants affaiblir, nous préférons nous rallier à cette opinion exprimée par l'un des panégyristes raisonnables de Napoléon « que l'homme est nécessairement imparfait et que quelque élevé qu'il soit dans la hiérarchie des intelligences on retrouve encore chez lui, par suite de prédispositions psychologiques, des caractères de faiblesse qui rappellent l'origine commune et inférieure de la créature humaine (2). »

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Traitement des hémorrhagies utérines

(TOUVENAINT).

Une hémorrhagie utérine peut tenir à plusieurs causes et c'est à découvrir la cause que l'on doit d'abord s'attacher.

L'hémorrhagie peut en effet être la conséquence : 1° d'un avortement : 2° d'une métrite ; 3° d'un fibrome ; 4° d'un cancer.

Dans tous les cas, le traitement sera soit médical, soit chirurgical.

A. *Traitement médical.* — Il consiste dans l'application des mesures suivantes ;

1° Repos absolu au lit, la tête basse, avec immobilité complète ;

(1) Guillois, loc. cit., p. 156.
(2) Guillois, loc. cit.

2° Vessie de glace en permanence sur le bas-ventre ;

2° Injections vaginales fréquentes et abondantes avec de l'eau à 50°, additionnée de sublimé à 1 p. 3.000 ou 4.000 ;

4° Administration d'ergotine, d'hydrastis canadensis ou d'hamamelis virginica.

On ordonnera 40 gouttes par jour de teinture d'hydrastis canadensis dans un peu d'eau sucrée, ou bien la potion suivante, dont on fera prendre une cuillerée à soupe toutes les deux heures :

Teinture d'hydrastis canadensis........	4	grammes.
Elixir de Garus........................	20	—
Sirop de fleur d'oranger................	30	—
Eau......................................	120	—

Pour l'hamamelis, on prescrira d'abord trente gouttes par jour en deux fois, puis quarante et même cinquante gouttes.

Si l'on a recours à l'ergot de seigle, il faut employer l'ergotinine de Tanret dont on injectera sous la peau dix gouttes en deux fois.

5° Tamponnement vaginal serré avec une bande de gaze iodoformée. On laisse ce tamponnement en place douze heures, on donne une injection chaude en le retirant et on bourre de nouveau le vagin avec la gaze iodoformée.

6° Soutenir le plus possible l'état général, en donnant à la malade de l'extrait mou de quinquina, de l'alcool, du champagne.

B. *Traitement chirurgical.* — Si dans quelques cas le traitement médical réussit à arrêter l'hémorrhagie, le plus souvent il n'est que palliatif et ne suffit pas à tarir l'écoulement sanguin. Dans ce cas, il faut, sans attendre, recourir à une thérapeutique plus active.

Le curettage utérin donne souvent des résultats remarquables. S'il s'agit en particulier d'une hémorrhagie due à la rétention de débris placentaires dans la cavité utérine ou bien à l'existence d'une métrite, un curettage *bien fait* amène toujours la cessation immédiate et radicale de l'écoulement sanguin. — Dans les hémorrhagies dues à l'existence d'un fibrome, le curettage donne aussi fréquemment un excellent résultat. — Enfin, si l'hémorrhagie est liée à l'existence d'un épithélioma du col, le grattage des fongosités cancéreuses produit un arrêt tout au moins provisoire de l'hémorragie.

Toutefois le curettage est assez souvent inefficace quand il s'agit d'une grosse tumeur fibreuse ou d'un cancer utérin. Aussi, dans ces cas, en face d'une hémorrhagie qui se prolonge et que rien ne parvient à maîtriser, on doit pratiquer l'hystérectomie totale quand elle est possible. Pour le cancer, c'est le traitement de choix, du moment que les culs-de-sac vaginaux sont encore libres. Pour le fibrôme, on pratiquera, suivant les cas, l'hystérectomie vaginale ou bien l'hystérectomie abdominale. Si elle est impraticable, pour une raison ou pour une autre, on fera l'ablation des annexes des deux côtés.

Traitement des hémorrhagies utérines

(Liégeois).

Le *Journal des Praticiens* a donné le traitement des hémorrhagies utérines d'après le Dr Liégeois. Le voici tel que le reproduit un de nos confrères (*Mois Médical*).

Lorsque l'hémorragie vient à la suite de la ménopause, on peut

faire, 4 à 5 fois par jour des injections d'eau à 50°, et on donnera en trois doses :

Sulfate de quinine................ 80 centigrammes

Pour prévenir le retour de ces pertes, on fera prendre *l'Hydrastis canadensis* à la dose de 80 gouttes par jour : l'usage en sera continué pendant longtemps. Si la malade accuse des coliques, on donnera, 20, 30 ou 60 gouttes des teintures suivantes :

Teinture de Piscidia....	ââ P. E.
Teinture de Viburnum................	

L'hémorrhagie est-elle due à une névralgie lombo-abdominale, ou à une névralgie utérine, on donnera le mélange suivant :

Teinture d'Hydrastis canadensis.....	ââ 5 grammes
Teinture de Piscidia erythrina.......	
Teinture de Viburnum prunifolium..	
Teinture de chanvre indien...........	2 gr. 50

(20 gouttes 2 ou 3 fois par jour).

Contre les métrorrhagies de l'endométrite fongueuse, on aura recours au curettage.

Contre celles qui surviennent pendant ou après les règles, contre les hémorrhagies survenant à la suite de corps fibreux ou de polypes, on donnera l'ergotine en potion, ou en injection hypodermique.

Contre les hémorrhagies par excès de congestion utérine à la suite d'ovaralgie on donnera :

Teinture d'Hydrastis................	ââ 5 grammes
— de Piscidia.................	
— de Viburnum............ ..	

(20 gouttes 2 à 4 fois par jour).

Ce traitement est tout à fait recommandable, et nous n'avons eu personnellement qu'à nous en louer, mais il est une recommandation à faire, c'est de ne pas négliger le traitement externe qui est non seulement un adjuvant, mais qui aussi peut à lui seul arrêter une hémorrhagie propice : nous voulons parler des injections très chaudes. On peut les faire avec de l'eau pure ayant subi l'ébullition, mais il est préférable d'y adjoindre une substance antiseptique pouvant combattre les germes qui se trouvent dans le vagin et qui, trouvant une porte d'entrée dans les surfaces saignantes, peuvent donner lieu à une infection locale ou même généralisée.

Traitement de l'aménorrhée.

Il est assez fréquent dans la clientèle de rencontrer des femmes et surtout des jeunes filles atteintes d'aménorrhée, c'est-à-dire d'absence complète de menstrues. Comme le fait remarquer notre confrère, la *Thérapeutique moderne*, il importe, avant de chercher à instituer un traitement, de bien rechercher la cause de la suspension du flux menstruel.

Nous n'avons pas à envisager ici l'aménorrhée physiologique, qui n'exige pas de traitement, et nous ne devons nous occuper que de l'aménorrhée pathologique. Celle-ci peut dépendre de l'état général du système nerveux ou bien d'une altération des organes génitaux.

A. *Causes d'ordre général.*

Toutes les maladies aiguës et chroniques susceptibles de débi-

liter l'organisme ou d'altérer l'état du sang peuvent amener l'aménorrhée. C'est ainsi que la chlorose, la tuberculose, l'obésité, le diabète, les néphrites, les affections cardiaques, etc., peuvent, à des titres divers, occasionner l'arrêt des règles.

Une hygiène défectueuse est également capable de produire le même résultat et le manque d'air et d'exercice, la claustration, le surmenage, etc., sont autant de facteurs possibles.

C'est donc à chacune de ces causes que l'on doit s'adresser et c'est en traitant la maladie générale qu'on pourra atteindre le but.

C'est ainsi que s'il s'agit de chloro-anémie, il faut recourir aux toniques et aux reconstituants. On prescrira, par exemple, dix gouttes avant chaque repas de la teinture suivante :

Teinture de mars tartarisée....... } āā 10 grammes.
Liqueur de Fowler................ }

ou bien encore un des cachets suivants deux fois par jour :

Protoxalate de fer.............................. 0 grammes 20
pour 1 cachet. F. s. a. 30 semblables.

On devra aussi conseiller le massage, l'hydrothérapie, et les exercices du corps, les promenades au grand air, l'électricité statique.

B. *Causes d'origine nerveuse.*

L'aménorrhée peut survenir à la suite d'une émotion ou d'un refroidissement ; elle peut aussi être la conséquence d'une névrose, telle que l'hystérie et l'épilepsie, ou bien d'une psychose.

Enfin, dans certains cas, elle tient à ce que la malade se croit enceinte ou a le désir exagéré d'une grossesse.

Dans ces différentes circonstances, il faudra s'efforcer de ramener les règles en faisant prendre à la malade des bains bien chauds, en conseillant la révulsion au niveau de l'hypogastre ou à la face interne des cuisses. Ce sera aussi le cas d'essayer l'apiol qu'on ordonnera à la dose de 0.40 à 0.50 centigrammes par jour, en deux fois.

L'électricité peut également rendre ici des services et on emploiera la faradisation, en introduisant dans l'utérus l'électrode utérine bipolaire ; on utilisera le courant de quantité en s'efforçant d'atteindre aussi rapidement que possible le maximum d'intensité ; les séances devront durer de cinq à dix minutes et être répétées au moins tous les deux jours.

Chez les vierges, on devra se contenter de faire de la faradisation lombo-abdominale, en plaçant un pôle sur le bas-ventre et l'autre sur la région lombaire.

C. *Causes génitales.*

L'aménorrhée s'observe assez rarement comme symptôme d'une affection utérine proprement dite ; ce n'est guère que dans le cas d'arrêt de développement des organes génitaux qu'on voit une aménorrhée permanente. Elle existe le plus souvent à la suite de l'ablation des ovaires ou de l'hystérectomie ; dans ces cas, elle est toute naturelle et le médecin n'a qu'à la constater.

L'aménorrhée peut se produire parfois pendant un ou deux mois à la suite d'un curettage.

En résumé, le seul cas où il soit nécessaire d'intervenir pour une aménorrhée de cause génitale, c'est lorsqu'elle tient à une imperforation de l'utérus ou à une atrésie du col utérin consécutive à une cautérisation au chlorure de zinc ou au fer rouge ou bien encore à une amputation du col mal pratiquée.

Le traitement est ici purement chirurgical et consiste à rétablir la perméabilité du canal génital. Pour y arriver, il faut pratiquer une dilatation progressive à l'aide de tiges de laminaires d'abord et de dilatateurs métalliques ensuite ; pour compléter et maintenir l'ouverture du canal cervical, il est bon de placer une tige métallique de Lefour que l'on laissera plusieurs semaines ou même plusieurs mois. (*Concours méd.*)

VARIÉTÉS MÉDICO-HISTORIQUES

Les caravanes d'un chirurgien d'ambulance (1)

par le Docteur JOULIN.

Après un certain nombre de tentatives dont les résultats présentaient les diverses nuances qui séparent un échec d'une réussite, je finis par mettre la main sur deux voitures fidèles et dévouées qui m'ont servi dans toutes les affaires depuis celle du Moulin-Saquet. Une appartenait à M. Kerckoff, de la galerie d'Orléans ; c'était un petit omnibus de famille, coquet, à six places, traîné par un petit cheval très fin, très vigoureux, très ardent, et qui ne s'effrayait pas du bruit. Pierre, le cocher, complétait l'équipage que je montais ordinairement. Pierre était un bon type; il avait ses jours de courage; mais parfois je le trouvais entièrement nerveux et impressionnable. Il affectait alors une vraie tendresse pour le petit cheval, dont il ne voulait pas, disait-il, trop exposer la peau. Mais comme la peau de Pierre était toujours située à une très faible distance de celle du cheval, je crois sincèrement que, lorsqu'il voulait à tout prix sauver l'une, il pensait surtout à l'autre.

Le jour de l'affaire de Ville-Evrard, Pierre avait ses nerfs. Nous débouchions par la route de Montreuil et nous passions au pied du fort de Rosny, qui faisait un feu d'enfer de tous ses canons. Pierre commença à devenir rétif. Je regardai son nez, c'était le baromètre de son courage : quand il se sentait mal à l'aise, son nez se creusait de petits plis longitudinaux et devenait blanc vers le bout. Le nez de Pierre était, ce jour-là, houleux, et il passait au blanc. — Monsieur, nous ne pouvons aller plus loin.— Pourquoi cela ? — Le petit cheval va avoir peur. — Eh bien, il cache son jeu, car on ne s'en aperçoit guère. — Je le connais, monsieur, il va avoir peur et va nous faire des cascades. — Vous abusez de ce qu'il ne peut pas s'en défendre ; sans cela il nous dirait que ce n'est pas lui qui a peur, mais que c'est vous. — Moi ! quand j'étais au siège de Rome, j'en ai bien vu d'autres ! Pendant que Pierre se retrempait dans ses souvenirs belliqueux du siège de Rome, nous avions dépassé le fort, le

(1) Extrait d'un ouvrage paru sous ce titre, Dentu, éditeur, 1871.

petit cheval n'avait pas eu peur, et Pierre était rassuré, car il avait entendu que les obus passaient à une vingtaine de pieds au-dessus de notre tête. Il n'y avait véritablement aucune espèce de danger. Mais la journée avait mal commencé pour lui, et il n'était pas au bout de ses transes. Nous arrivâmes à 1 ou 2 kilomètres de Neuilly-sur-Marne, sur la route qui conduit à Joinville, route absolument découverte. Le plateau d'Avron échangeait une violente canonnade avec les batteries prussiennes situées de l'autre côté de la Marne. Les projectiles se croisaient au-dessus de la route et l'on cheminait sous un dôme, non pas de verdure, mais d'obus. Le cas se rencontrait assez fréquemment, car les batteries étaient en général placées des deux côtés sur des points culminants. Ce cheminement ne présentait du reste que bien peu de danger pour les voitures d'ambulances quand elles prenaient le soin de ne pas marcher près des soldats en armes. On n'avait guère à redouter que les obus trop pressés qui éclataient en l'air, mais cela était si rare qu'on n'avait pas à en tenir compte. Avec un peu d'habitude on reconnaissait fort bien à la mélodie de son ronflement si l'obus qui rayait cette voûte de mitraille était à nous ou.. aux autres. Les obus ronflaient donc au-dessus de la route, qui était désertée en ce moment par nos troupes : on y voyait seulement une charrette de cantinier escortée de quelques gardes nationaux. Les Prussiens trouvèrent jovial de tuer ces braves gens. Ils envoyèrent sur la route un seul obus, mais si bien pointé (leur batterie était à moins de 2.000 mètres) qu'ils crevèrent le cheval et éventrèrent deux des gardes nationaux. Je ne pus que constater leur mort ; ils avaient été tués sur le coup. Je les fis déposer sur le bord du chemin. Ce spectacle n'était point fait pour calmer les émotions de Pierre ; son nez devint blafard et se creusa de véritables tranchées. — Monsieur, allons-nous-en, ces brigands vont tuer le petit cheval. — Eh bien ! et nos drapeaux d'ambulances qui sont sur les voitures ! — Ils s'en fichent pas mal des drapeaux ! Allons-nous-en, monsieur allons-nous-en. Il portait sa peur avec tant de crânerie que je n'insistai pas trop pour le faire marcher en avant. Je craignais de le voir filer sur Paris et nous planter là sans vergogne. — Puisque vous manquez de courage aujourd'hui, mettez-vous à l'abri, avec les voitures, au bas du remblai de la route ; mettez à terre le brancard et les instruments, et nous irons à pied chercher les blessés. Pierre ne se le fit pas dire deux fois, et il se jeta en bas du remblai avec tant d'entrain qu'il engagea dans des branches d'arbres le drapeau d'ambulance de la voiture ; il se cassa net. Je croyais le piquer d'honneur, mais il nous regarda impassiblement partir à pied avec les brancardiers. Il avait l'air de dire : Je me suis ramassé assez de gloire au siège de Rome ; laissons-en pour les autres. Nous arrivâmes à Neuilly-sur-Marne, mais ce n'était pas là que se terminait l'affaire ; il fallait

toujours aller à pied jusqu'à Ville-Evrard et faire filer un à un les blessés jusqu'aux voitures; c'était absolument impraticable. Je priai un des brancardiers d'aller chercher Pierre et de le ramener n'importe comment, avec les équipages.

Pierre n'osa pas refuser; son émotion était calmée; mais, en route, il s'aperçut qu'il n'avait plus de drapeau protecteur. Je n'ai pas besoin de dire que le petit cheval fit la route ventre à terre. De Neuilly à Ville-Evrard, ce fut une nouvelle litanie. Chaque maison qu'on rencontrait sur la route excitait son admiration. — Ah ! monsieur, la charmante maison ! — Ma foi je la trouve assez laide. — Ah ! monsieur qu'on serait bien ici. — Pour y passer ses jours? —Oh ! non, pour se mettre à l'abri des obus. Je dois, du reste, rendre justice à Pierre : ce fut son dernier jour de faiblesse ; quand les voitures allaient un peu trop loin, son nez pâlissait légèrement, se creusait de quelques rides, mais ses observations sur les chances de longévité du petit cheval étaient simplement mélancoliques, jamais il ne se permit la moindre opposition à mes volontés. L'affaire de Ville-Evrard lui avait laissé des remords. Mais passons à l'étude de ma seconde voiture. La seconde voiture était un grand fourgon de la maison Chevet, que tout le monde a rencontré dans Paris, et dans lequel on peut transporter des blessés couchés. Le cheval était vigoureux, mais dépourvu d'initiative; il marchait à la suite et manifestait en toute occasion un profond mépris pour les côtes. Lorsqu'il était forcé de choisir entre un fossé ou une côte, jamais il n'eut un moment d'hésitation, il déposa toujours la voiture dans le fossé et tourna la croupe du côté de la montée. Il commit, sans pudeur, cette incongruité à Avron, malgré les regards sévères de l'assistance et sans se laisser toucher par l'exemple de son petit camarade qui enlevait avec vigueur l'autre voiture sur le plateau. Le cocher de M. Chevet était un solide gaillard, d'une placidité toute philosophique, ne se plaignant jamais, ni de son cheval, ni du froid, ni des Prussiens, et allant tranquillement là où je le menais sans daigner faire une observation. Mon personnel était complété par un ou deux brancardiers. Pour eux, je n'avais que le choix, c'étaient des négociants, des amis, des clients qui s'inscrivaient chez moi avec beaucoup d'empressement. Il est certain que la curiosité jouait un grand rôle dans leur empressement. Mais je dois dire que pas un seul n'a reculé devant la tâche qu'il avait acceptée et que j'avais toujours soin de bien expliquer au départ. Les brancardiers sont souvent indispensables; surtout lorsque la pluie a détrempé les terres, il est impossible alors d'aller à travers champs jusqu'aux blessés. Les voitures ne pourraient s'en tirer. On va donc recueillir, avec les brancardiers, les hommes tombés ; on les panse et on les ramène aux voitures. La création des compagnies de brancardiers organisés en corps réguliers était une excellente idée. Pour nous, elle avait cet avantage de

ne pas nous obliger à en emmener ; il nous était permis de conserver ainsi plus de places dans nos voitures pour les blessés ; sur le champ de bataille, elle avait l'immense avantage de diminuer la durée de cette période d'angoisse qui sépare pour le soldat le moment où il tombe de celui où il reçoit les premiers soins.

Malheureusement, on organisa les brancardiers, vers la fin du siège, et lorsqu'ils furent organisés, on ne sut point les utiliser convenablement.

Il est évident que toute troupe allant au feu devait être accompagnée de ses brancardiers. Je n'ai rien vu de semblable là où je me suis trouvé, ce qui n'est pas une raison pour qu'on ne l'ait pas fait ailleurs, car je ne veux parler que de ce que j'ai constaté par mes yeux, et dans les affaires militaires le champ d'observations est beaucoup plus restreint qu'on ne pourrait le croire. On ne sait jamais ce qui se passe à un kilomètre du point qu'on occupe. Cependant je puis dire que, le jour de l'affaire de Montretout, je revenais sur Paris, vers deux heures, naturellement avec mes voitures pleines ; on se battait depuis le matin et la route de Rueil à Courbevoie était encore émaillée de longues files de brancardiers qui marchaient vers la bataille.

C'était un peu tard. Je n'avais point eu à constater leur présence près de l'ennemi, et mes blessés qui provenaient de l'attaque de la Malmaison, m'étaient apportés par les cacolets.

Parmi les hommes et les choses qui, ce jour-là, n'étaient pas à leur place, je citerai certain grand aumônier barbu monté sur un joli cheval et qui s'abritait avec soin derrière un pan de mur pendant que je pansais mes blessés. Il avait la mine altérée d'un homme fort mal à son aise. Je me demandais quels services pouvait bien rendre, en pareilles circonstances, un aumônier à cheval qui s'abrite avec tant de soin derrière un mur. Je ne pouvais pourtant pas lui envoyer mes blessés à confesser ; j'en avais cependant un qui avait une mauvaise balle dans le ventre, et ils auraient pu causer ensemble. Je sais que, parmi les aumôniers, un grand nombre ont fait leur devoir ; mais je crois qu'il ne faut pas généraliser outre mesure les éloges. A l'affaire de l'Hay, ils étaient trois qui bavardaient entre eux, sans trop s'occuper du reste ; et cependant les blessés ne manquaient guère. J'en avais un surtout frappé d'une balle dans la poitrine, une de ces plaies qui donnent quelques gouttes de sang, mais qui laissent passer largement la mort. Je n'osais pas le panser ; il fallait le déshabiller et j'avais peur de le voir expirer dans mes mains. Pauvre garçon ! il était là, mourant, étendu sur une mauvaise paillasse que les Prussiens nous avaient prêtée. Les brancards manquaient, et les Prussiens me signifiaient qu'ils ne voulaient pas que j'emportasse la paillasse. — Pansez-moi, Docteur, me disait-il d'une voix éteinte. Il lui semblait que là était le salut. Je regardai du côté des aumôniers, ils ba-

vardaient toujours, et cependant c'était bien pour eux le moment de dire quelques petites choses à ce pauvre diable, avant qu'il partît pour un monde où l'on ne se bat pas. Quand les brancards arrivèrent, le soldat était mort. Les aumôniers causaient toujours....

ÉCHOS ET INFORMATIONS

—

Un peu partout.

La menstruation, acte physiologique particulier à la femme, est à la fois temporaire et intermittente. Elle apparaît à la puberté et cesse à la ménopause, marquant ainsi deux étapes bien délimitées.

Mais, de temps en temps, on observe des faits qui s'écartent des règles communes et constituent de véritables anomalies. Ce sont alors des curiosités physiologiques que l'on a qualifiées de « monstruosités emméniques ».

Il y a aussi des menstruations précoces, enfantines : telle une fillette, dont M. E. Pluyette vient de suivre depuis un an le développement et chez laquelle les premières menstrues se sont montrées à l'âge de 46 mois.

Cette enfant éveille tout d'abord l'attention par son précoce développement et particulièrement par sa grande taille : elle atteignait, à près de 4 ans, 1 mètre 12 centimètres.

Appelé par les parents, alarmés de voir leur enfant perdre du sang par les parties génitales, l'auteur chercha, sans la découvrir, l'érosion coupable. C'était bel et bien la menstruation qui s'établissait ; du reste, si le pubis était vierge de poils, les seins étaient plus qu'ébauchés ; l'enfant se développait précocement.

Les menstrues ont continué depuis, apparaissant toutes les 5 ou 6 semaines, produisant chaque fois d'assez fortes tranchées utérines qui durent un à deux jours.

Le facteur important, en ce cas, est le tempérament génital, c'est le seul qui puisse expliquer les menstruations enfantines.

De même que l'on voit chez certains enfants le cerveau présenter un développement prématuré, chez d'autres l'appareil locomoteur ou le système sensoriel se développer hâtivement, il est logique d'admettre que les ovaires peuvent, chez certaines jeunes filles, se distinguer de bonne heure par une activité plus marquée, une aptitude plus précoce à la puberté.

L'abus des noms propres. — M. Trolard (d'Alger) a spirituellement signalé l'abus des noms propres en anatomie. Il aura sans doute, une fois de plus, prêché dans le désert, car cette manie est loin de diminuer. En voici la preuve tirée du *Journal de médecine de Bordeaux.* Un chirurgien y publie l'observation d'une tumeur de la vessie, et dans les quatre colonnes qui contiennent sa prose, il trouve moyen de citer : le *ballon de Petersen*, les *pinces de Richelot*, la *sonde de Malécot*, l'*aiguille de Hagedorn*, l'*urétrotome d'Albarran*, le *procédé de suture* du même, la *pâte de Socin*, l'*urinal de Duchastelet*, la *sonde*

de Nélaton, la *taille de Trendelenburg* et les *tubes de Guyon*. Il est regrettable que l'auteur ne nous ait pas donné le nom du fabricant de sa table à opérations, de son marchand de coton hydrophile, et surtout qu'il ait oublié les *pinces de Péan* et l'*aiguille de Reverdin*, dont il s'est certainement servi.

— Tous les organismes et tissus vivants produisent une certaine quantité d'électricité qu'il est facile de révéler au moyen du galvanoscope ou d'autres appareils plus perfectionnés. Il n'en est pas moins assez singulier, au premier abord, d'apprendre qu'un électricien anglais a récemment réussi l'expérience suivante :

Il a pris douze melons mûrs, et, les associant en batterie au moyen de fils de platine, dont chacun unissait le sommet d'un melon à la base du melon voisin, il a obtenu un courant assez fort pour actionner un timbre électrique. L'expérience ne réussit qu'avec des melons mûrs, et à condition de les isoler en les faisant reposer sur du verre.

— Un de nos confrères nous fait connaître de curieuses particularités sur ce qu'il nomme la *férulation*.

Les anciens mettaient ce procédé en usage pour réveiller, par une action dynamique, la réaction vitale endormie et activer mécaniquement les fonctions d'absorption.

On se servait, à cet effet, de deux petits instruments : la palette et le fléau.

La palette était une espèce de spatule, en forme de mince raquette pourvue d'un long manche, faite en bois très léger et recouverte de peau, de velours ou de satin.

Le fléau se composait d'une vessie de mouton ou de veau, bien gonflée d'air, attachée d'un peu loin au bout d'un bâton, de façon à pouvoir être maniée aisément.

On faisait usage de la palette pour les muscles du tronc et des membres que l'on flagellait, à petits coups répétés, à l'effet d'y provoquer l'afflux sanguin et d'en accroître le développement.

Le fléau était destiné aux organes souples (ventre et estomac) que l'on battait à grands coups pour les faire sortir de leur torpeur, c'est-à-dire pour accroître l'activité des vaisseaux absorbants et tirer de leur espèce d'assoupissement les viscères noyés dans l'eau.

A Rome, il existait des établissements spéciaux où les femmes désireuses de chercher l'embonpoint et d'acquérir de la fraîcheur, allaient se soumettre aux coups de palette, de même que celles qui voulaient redresser les défectuosités de certaines parties de leur corps.

Les hommes s'y rendaient pour aller retrouver la virilité perdue dans les excès. Qui sait si, en même temps, on ne leur servait pas quelques gouttes de vigueur !

La férulation était jugée comme un moyen excellent pour engraisser les maigres sans les bouffir et débouffir les gras, sans les émacier. — Aujourd'hui nous avons la bicyclette.

— M. Broca appelle notre attention sur une lésion assez rare, mais qu'il faut connaître, aussi bien pour son diagnostic et son traitement que pour les considérations médico-légales auxquelles elle peut donner lieu.

Il s'agit d'un prolapsus de la muqueuse uréthrale chez une petite fille et de l'intéressante histoire qui s'en est suivie.

A l'occasion de soins habituels de propreté prodigués à sa fillette, une mère s'aperçoit que l'enfant perd par la vulve du sang mélangé de matières blanchâtres. Prompte à s'alarmer de cet écoulement anormal, elle se dit que sa fille a subi des atteintes criminelles et va demander avis à un... pharmacien, lequel, entre deux bocaux, conclut à un viol. Effrayée, la mère consulte le médecin de la famille, qui confirme ce diagnostic invraisemblable. Alors on n'hésite plus. Une plainte au parquet est déposée, un médecin légiste est commis, lequel ne trouva aucune trace de déchirure, mais une vulve et un hymen normaux, enfin aucun signe ne permettant de conclure à un viol; mais, par contre, à la région du méat, une tumeur sessile, perforée, d'où s'écoule un liquide sanguin purulent.

« C'est alors, dit M. Broca, que la fillette me fut amenée et que je pus diagnostiquer la lésion. Je vous rappelle donc de recourir en pareille occasion à une inspection approfondie avant de mettre en mouvement gendarmes et magistrats ». (*La Méd. moderne*, 8 avril 1896).

— Un de nos amis nous communique cette carte qui ne laisse pas que d'être particulièrement suggestive. Nous n'en reproduisons que le *verso*, l'adresse se trouvant au *recto*.

Technique pratique du Massage

Onctions — Passes — Frôlements
Attouchements — Effleurages — Frictions
Pressions — Agacements
Chatouillements — Titillations — Taxis
Pétrissage — Malaxations
Froissements — Pincements — Foulage
Sciage — Percussions — Claquements
Flagellations — etc.

Toute la lyre, quoi !

— Au moment où les œuvres d'assistance médicale acquièrent tant d'intérêt, nous signalons à l'attention de nos lecteurs les bienfaits de la *Société française des eaux minérales* à laquelle notre confrère, le Dr Gélineau, s'est particulièrement consacré.

Tout médecin, achetant une part de jouissance au prix actuel de 50 fr., ou une action et une part à 163 fr., *a droit*, après quinze ans de service, et soixante ans d'âge accomplis, à une retraite qui ne lui a rien coûté que le prix du titre acheté.

La Société donne des retraites depuis trois ans ; cette année, cette retraite, fixée à 220 francs, est touchée par 60 sociétaires.

Une *Caisse de secours* vient en aide aux veuves et aux enfants des sociétaires décédés.

Enfin la Société a une maison de retraite à Bondonneau près Montélimar (Drôme), où ses membres âgés ou isolés, sont logés, soignés et nourris pour 60 fr. par mois.

La Société a sa réserve complète, 72.500 fr., à la Banque de France ; sa caisse de secours a 9.275 fr. déposés au Crédit Foncier.

La Caisse de retraite a, en fonds inaliénable, près de 70.000 fr., déposés à la Société Générale. Le revenu des titres est, en outre, de plus de 5 0/0.

Envoi des statuts et de la situation de la Société à tout médecin desirant entrer dans les rangs. — S'adresser au siège social, 7, rue Choron, Paris.

Une œuvre de cette nature doit être encouragée. Elle ne fait courir aucun risque, ne nécessite aucun sacrifice ; elle a fait ses preuves et nous serons heureux si ces quelques lignes font augmenter de quelques confrères prévoyants le nombre croissant sans cesse de ses adhérents.

La Sténographie en médecine. — Aux profanes — et ils sont nombreux — qui ne saisissent pas, de prime abord, les rapports très intimes qui existent entre la médecine et la sténographie, le Dr Gowers, président de la Société anglaise des sténographes médicaux, association qui ne compte pas moins de deux cents adhérents, enseigne les avantages immenses que l'art de guérir peut retirer de l'usage des signes conventionnels.

Comme toutes les sciences basées sur l'observation méthodique, la médecine ne saurait se passer de documents écrits ; la mémoire peut faire défaut au moment psychologique, et les seuls caractères tracés ou imprimés y peuvent suppléer. C'est alors qu'apparaît l'indéniable avantage de la sténographie. Le temps que l'on aurait inutilement passé, en cours de traitement, à noter les phases de la maladie se trouve, grâce à la stenographie, diminué dans de notables proportions, et l'on peut de ce fait le consacrer plus efficacement à la seule observation pathologique.

D'autre part, l'habitude de la notation sténographique développe chez le médecin l'acuité de l'observation ; elle joue pour ainsi dire le rôle d'une lentille morale qui grossirait démesurément les détails infimes qui échappent à l'œil nu. « L'écriture rend l'homme soucieux d'exactitude », écrivait Bacon. A plus forte raison, la sténographie !

En résumé, la sténographie, qui se défend facilement des reproches qui lui sont bien à tort adressés, n'affaiblit pas plus la mémoire que l'écriture ordinaire ; son apprentissage n'est ni long, ni dispendieux, et les cent vingt heures (deux heures par jour pendant deux mois) qu'elle demande pour être apprise seront amplement regagnées dans les années suivantes. Les inconvénients qu'on pourrait lui attribuer n'atteindront jamais la plus faible partie des avantages qu'elle procure à la médecine ! (*Journal d'Hygiène*).

L'Esprit des malades et des médecins.

Les Saints-pères ne se fiaient point aux mutilations ; ils comparaient un eunuque à un bœuf auquel on coupe les cornes, mais qui ne laisse pas de donner des coups de tête.

×

En 1797, à l'occasion d'une toux, suivie d'hémoptysie, dont il était affecté, on fit courir sur le « proconsul » Tallien la pièce suivante :

Tallien dit à son médecin :
Ma foi, je crains fort pour ma vie ;
Je pourrais bien, quelque matin,
Périr de cette hémorrhagie.
— Vous plaisantez, bah !, ce n'est rien,
Dit le docteur avec malice ;
Moi, je trouve que c'est un bien :
De vos humeurs cela purge le vice
Et quand on a bu tant de sang,
Entre nous, n'est-ce pas enfant
De s'étonner qu'on en vomisse ?

×

Où il y a beaucoup de médecins, il y a beaucoup de malades ; où il y a beaucoup de lois, il y a beaucoup de délits.

×

L'auteur de l'*Herbier poétique* et de *Sophocle à l'Odéon*, le docteur Eugène Villemin, aimait les livres, surtout les beaux livres, et ne craignait pas d'y ajouter quelques notes manuscrites, pour en constater la provenance. C'est ainsi que, sur un exemplaire des *Erreurs amoureuses* de Ponthus de Tyard, il rima cette note :

Je suis Ponthus ; Nodier l'humoristique
Me posséda ; Turquety vint après.
Au Dieu de Rome il chanta le cantique,
J'ai vu sa mort avec deuil et regrets,
Puis, Villemin, de l'Herbier poétique,
Chantre inconnu des prés et des forêts,
M'a recueilli dans sa bibliothèque.
Il aimait le Ronsard, le Sénèque,
Le grand Corneille et Molière. Après lui,
Qui que tu sois, lettré, vers qui je tombe,
Rappelle-toi que nos chants de colombe
Font oublier le chemin de la tombe,
Et qu'un vieux livre en écarte l'ennui.

(*Dédicaces et lettres autographes*, par Clément-Janin, p. 17-18).

×

Il existe une estampe médiocrement gravée qui représente le charlatan Barri (qui tenait ses tréteaux près le Pont-Neuf et la rue Guénégaud) parlant à une jeune femme et à son vieux mari qui lui demandent des conseils pour leur santé.

Au bas de l'estampe se lisent ces vers de J.-B. Rousseau :

Sur leur santé un bourgeois et sa femme
Interrogeaient l'opérateur Barri,
Lequel leur dit : Pour vous guérir, madame,
Baume plus sûr n'est que votre mari ;
Puis se tournant vers l'époux amaigri :
Pour vous, dit-il, femme vous est mortelle.
Las ! dit alors l'époux à sa femelle,
Puisqu'autrement ne pouvons nous guérir,
Que faire donc ? — Je n'en sais rien, dit-elle,
Mais, par St-Jean, je ne veux point mourir !

Plaidoirie en chiffres.

Le docteur Flamand, garde national, ayant manqué à son service le 5 février, adressa l'épître suivante au conseil de discipline :

Mes manquements, Messieurs, ne sont pas très comm.. 1
Aujourd'hui je demande indulgence pour............... 2
Ma mère était malade en la ville de..................... 3
Pour partir à l'instant j'ai fait le diable à............... 4
Vous m'avez, il est vrai, commandé pour le........... 5
Mais auprès d'un malade il faut être pré................. 6
Pour appliquer à temps l'onguent et la lan............. 7
Dieu merci ! j'ai vaincu la fièvre et la pit............... 8
J'ai fait à la malade un estomac tout.................... 9
Vous pardonnerez bien mon zèle, cadé................. 10
Et, pour un fils, vos cœurs ne seront pas de br......... 11
Alors je monterai des gardes par........................ 12 (aines).

Le conseil de discipline, qui était ce jour-là plus spirituel que de coutume, lui répliqua en ces termes :

Vous fûtes, on le sait, autrefois pour chaque........... 1
Un modèle de zèle, et c'est vraiment hi................. 2
Qu'il n'en soit plus ainsi ; votre maman de............. 3
N'est qu'un prétexte ici, dont sans vous mettre en....... 4
Vous auriez dû parler en termes plus suc.............. 5
En effet, vous vit-on jamais aux exer.................... 6
Aux gardes ? Non, sans doute, ainsi votre pla........ .. 7
Ne peut mettre à néant la citation du.................... 8
A l'hôtel Bazancourt vous irez donc le.................. 9
La cour vous y condamne : là vous irez, san. 10
Méditer à loisir si nous sommes de br.................. 11
Et vous y resterez, Monsieur, jusques au............... 12

×

Abernethy était bien connu pour son laconisme. Il détestait les longues consultations et les détails inutiles et filandreux. Une dame, connaissant cette particularité, se présente chez lui pour le consulter sur une grave blessure qu'un chien lui avait fait au bras. Elle entre sans rien dire, découvre la partie blessée, et la place sous les yeux du docteur. Abernethy regarde un instant, puis il dit : « Egratignure ? — Morsure. — Chat ? — Chien. — Aujourd'hui ? — Hier. — Douloureux ? — Non. » Le docteur fut si enthousiasmé de la sobriét des réponses de la dame qu'il l'aurait presque embrassé.

×

Abernethy n'aimait pas non plus qu'on vînt le déranger la nuit. Une fois qu'il se couchait à une heure du matin de fort mauvaise humeur, parce qu'on était venu le faire lever à minuit, il entendit la sonnette retentir.

« Qu'y a-t-il ? s'écria-t-il avec colère. — Docteur..... vite ! vite !.. Mon fils vient d'avaler une souris. — Eh bien, dites lui d'avaler un chat, et laissez-moi tranquille ! » fit le docteur en se recouchant.

Trouvailles Curieuses et Documents Inédits.

Une Correspondance inédite de Tronchin

(*Suite*) (1)

VIII

(*Suscription.*)

A Monsieur
Monsieur Ch. Bonnet, membre de plusieurs académies,
à Genève.

Dans quel moment, mon bon ami, me parlez-vous de votre *Polingénésie*, nous en avons bien une autre sur le tapis dont M. le chancelier est trop occupé pour pouvoir songer à la vôtre. Il faut atendre un moment plus propice pour lui en parler, quand il est question de Carthage on ne pense pas aux jardins de Rome. Ne soyez pas inquiet du sort de l'édition de Lyon ; par la même raison on n'a pas le tems de s'occuper de ce qui se fait à Lyon.

J'en excepte les étoffes d'or ou d'argent qui sont dans ce moment pour nos petites dames l'objet le plus important, mais les payera qui pourra. En atendant jouissez en paix, mon bon ami, de vos cinq éditions. En 5 mois on n'a pas réimprimé 5 fois le *Dictionnaire philosophique*, plus du goût de ce siècle que votre *Polingénésie*.

J'ai lu la brochure *de Dieu et des hommes*, cet ouvrage de commande pour achever le grand œuvre auquel on travaille. Oui, mon ami, je vous ai nommé celui qui est à la tête de l'entreprise, et j'ajoute aujourd'huy que cet homme ne dort pas aussi tranquilement que moi. Lucien dort-il plus tranquilement que lui ? S'il dort encore, le tems viendra peut être où il pourra avoir quelques insomnies, et ce tems peut être n'est pas bien éloigné. *Sapienti satis.* Est-il vrai que les natifs sous ses étendarts vous préparent une nouvelle scène ? Je n'en serois pas étonné quand on change une constitution on n'en prévoit jamais toutes les suites, et avant que d'y toucher il faudrait les prévoir toutes, avec l'œil du génie, et non pas avec celui de la passion. Mon bon ami, nous avons perdu une jolie patrie, mais je ne vous ai pas perdu, et vous ne me perdrez jamais.

20 décembre (1769).

(Bibl. de Genève. Papiers de Ch. Bonnet : Lettres de divers savants à Bonnet, tome VII, n° 25.)

(1) V. la *Chronique médicale* des 15 avril et 15 juin 1896.

IX

(*Sans adresse.*)

L'honnête et solide établissement de mes enfants auquel vous voulez bien vous intéresser ne me console point, mon respectable ami, du renversement de ma patrie. Il fera jusqu'à mon dernier soupir l'amertume de ma vie. Que serois-je devenu si j'y fus resté ? je n'y pouvois déjà plus tenir quand je suis parti. Je voyais dès lors tout ce qu'on a vû depuis, l'orgueil marchant à grand pas devant l'écrasement, et les cœurs se modelant sur lui. Je voyais notre sort calqué sur le sort de tant d'autres républiques qui ont été et qui ne sont plus. Les mêmes causes produiront toujours les mêmes résultats. Les hommes réunis en grandes sociétez ne sont pas faits pour être longtemps heureux, surtout s'ils prospèrent. De la prospérité même naît le germe de l'infortune que toutes les passions à l'envi développent. L'adversité seule pouroit en areter le développement. Mais elle arive toujours trop tard, et après la mort vient le médecin. Dans les grands Empires l'agonie est plus longue, mais par les mêmes causes ils périssent aussi. Tout ce que nous voyons périra. La nouvelle philosophie hâtera la catastrophe. Elle n'a pas beau jeu ici dans ce moment. Le grand Pan qui la protégeoit et qui la rendoit si entreprenante et si audicieuse ne peut plus la couvrir de son Egide. L'alarme est au quartier. Elle est dans l'Académie françoise où le parti des nouveaux philosophes a déjà eu le dessous. Elle est dans l'Académie des sciences où le despotisme de ces gens là étoit absolu. Ils sont tous dans la plus profonde douleur. Le jour de la chute du grand Pan ils étoient rassemblez chez le Baron d'Olbach, ils y dinoient. La nouvelle arriva à l'entremets, on se leva de table, on fondit en larmes. Tout est perdu, s'écrièrent-ils, la scène fut très touchante. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait versé des larmes à Ferney. On en versera bien encore quand on verra les effets de la faveur et du crédit de la Baumelle. Ce lionceau blessé et implacable va se vanger. Tout cela va devenir fort plaisant. Je vous en demande pardon, mon bon ami, mais tout cela m'amuse fort, et je ne jette point des lis sur le tombeau du grand Pan. Je ne plains que comme on doit plaindre.

Tout les hommes sont malheureux. C'est que je sçais des choses que vous ne sçavez pas, c'est que je vois des raports que vous ne voyez pas. Ayez patience et vous verrez. Voilà donc vos élections faites, il me semble voir meubler une mai-

son dont les fondements s'écroulent. Vous avez pris dans cet état des choses le seul parti qu'il y ait à prendre c'est de vivre dans la retraite. Je voudrois que tous mes amis pussent en faire autant, quoique tous n'eussent pas dans la retraite les ressources que vous avez, car qui en a autant que vous et ce n'est pas à ce seul égard que vous me paroissez plus heureux que tant d'autres. Vous l'êtes encore plus à mes yeux par votre soumission à la volonté de Dieu qui vous rend supérieur aux afflictions et aux malheurs de cette pauvre vie. *Sapiens non minor est Jove*, tandis que le déplacement d'un seul homme déconcerte et désespère tous ces prétendus philosophes. Ils me font pitié, semblables aux matelots qui pendant le calme désappareillent leur vaisseau et brisent le gouvernail, tout leur manque dans l'orage et dans la tempête, et ces insensez veulent être nos pilotes. Vous serez le mien, mon bon ami, et je vous chérirai jusqu'à mon dernier soupir.

18 janv. (1771.)

(Bibl. de Genève. Papiers de Ch. Bonnet. Lettres de divers savants à Bonnet, tome VII, n° 30.)

X

(*Sans adresse*).

Il y avait donc dix mois, mon bon ami, que je n'avais reçu de vos nouvelles, malgré toute sa confiance mon cœur s'en était aperçu. Pour ce qu'il nous reste de vie un silence de dix mois n'est-il pas un peu trop long ? On peut n'y pas regarder de si près à vingt-cinq ans, mais à mon âge on fait son compte tout autrement. Je n'ai pas reçu le paquet dont vous me parlez et vraisemblablement je ne le recevrai pas. J'en suis affligé parce que tout ce qui me vient de vous m'est précieux indépendamment du prix que j'attache à la chose. Le bonheur ne sera que différé si vous voulez bien m'envoyer un autre exemplaire sous l'adresse de M. de la Reymière Fermier Général des postes, je l'en préviendrai. On n'est plus aussi facile que jadis par une raison qui tient à la circonstance du moment, que vous devinerez sans que je vous la dise. Dans ce moment on ne respecte aucune adresse et ce deni de respect se justifie par l'abus qu'on a fait pour introduire dans le royaume les imprimez les plus outrageants et les plus inconsidérez. J'ai bien reçu en son temps la collection de vos autres ouvrages que M. Chirol m'a envoyée de votre part, mais c'était une affaire entre lui et moi dans laquelle l'auteur ne doit entrer pour rien. Je lui sçais mauvais gré de vous en avoir parlé, et je vous remercie du présent que vous me forcez d'accepter. Cette ma-

nière d'en jouir n'étoit pas dans mes capitulaires. Au reste je n'ai reçu qu'une seule lettre de M. Chirol. Pourquoi ne nous donnez-vous pas une Edition complète de toutes vos œuvres, sans en excepter certain batard que vous devriez légitimer. Il ressemble si fort à son père que personne ne le méconnaît. J'attend votre Elixir avec la plus grande impatience. Comme vous je suis dégouté des ptysanes, et n'ai plus peur du *système de la nature* je vois qu'il a fait très peu de mal, semblable aux purgatifs trop forts qui font vomir et qui ne restent pas. Je suis charmé qu'on ait réimprimé à Venise vos *Recherches sur le Christianisme*, avec permission des supérieurs. Vous allez être chéri en Italie malgré la tache baptismale sur laquelle mon Protecteur le Cardinal des Lances passerait son éponge s'il osait. Parlons à présent du Lionceau il avait éguisé ses dents pour mettre en pièces son adversaire, tout était prêt, et il ne lui manquait que la permission de le déchirer lorsque l'adversaire pour qui tous les moyens sont égaux a renié le grand Pan et s'est jetté dans les bras de son plus puissant ennemi, à qui il s'est empressé de témoigner son zèle, dans un moment ou ce zèle ne lui était pas indifférent. Ce puissant ennemi du Pan l'a pris sous sa protection, a emmuselé le lionceau, dès lors réduit à blanchir sa muselière de son écume. Voilà l'explication de l'énigme, et des lettres amicales dont vous parlez. Je dis cependant encore *ayez patience et vous verrez*. La cabale des soit disant philosophes ne tient plus que par ce bout de vieux fil prêt à se rompre. Le Premier Président est leur ennemi mortel, et ils le sçavent bien. L'Archevêque a regagné tout le terrain qu'il avait perdu sous le règne du grand Pan, et ils le redoutent encore plus que le Premier Président parce qu'il jouit et avec raison de toute la considération qu'il mérite. Vous l'adoreriez si vous le connoissiez il a pour moi les bontez d'un père et la confiance du plus tendre ami. Je voulais causer encore avec vous, mais on m'interrompt et la poste part. Je n'ai que le temps de vous embrasser et la chère femme à qui je présente l'homage de mon fidelle attachement, 14 novembre (1771).

L'ami Chateauvienne sort d'ici. Il sera content.

(Bibl. de Genève. — Papiers de Ch. Bonnet : Lettres de divers savants à Bonnet, tome VII, n° 31.)

(*A suivre.*)

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

3e ANNÉE. N° 18. 15 SEPTEMBRE 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA *CHRONIQUE MÉDICALE* au IVe Congrès international d'Anthropologie criminelle,

tenu à Genève du 24 au 29 août 1896.

—

La profession de publiciste a ses rigueurs ; elle a aussi, par un système d'avantageuse compensation, sa bonne part de douceurs. C'est une heureuse fortune pour nous d'avoir été convié à assister aux séances de ce *Congrès international d'anthropologie criminelle* qui marquera une étape dans la voie du progrès scientifique. Autant par l'importance des questions qui y ont été traitées que par la valeur des hautes personnalités qui ont pris part à leur discussion, ce Congrès laissera une trace durable dans les annales de la science juridique et médico-légale. Médecins et magistrats se sont trouvés, quelques jours durant, réunis dans une même enceinte pour disserter des plus graves problèmes de philosophie sociale, et ce n'est pas toujours aux avocats-nés qu'est revenue, dans les tournois pacifiques qui se sont déroulés sous nos yeux, la palme de l'éloquence. Nous avons eu ce régal d'entendre tour à tour magistrats et professeurs, hommes d'Etat et médecins, s'exprimer dans la langue la plus épurée, notre langue française, et la manier avec une aisance qui n'a pas été une des surprises les moins agréables parmi toutes celles qui nous étaient réservées. Italiens ou Hollandais, Russes ou Allemands, Suisses ou Roumains, tous les discours qui ont été prononcés attestaient de la plus solide culture, littéraire autant que scientifique.

Ce nous a été une joie de dilettante d'entendre les harangues fougueuses de M. Enrico Ferri, le brillant député italien, les périodes cicéroniennes des professeurs Dallemagne et Garraud, l'éloquence si sympathique du professeur Lacassagne, voire même l'éloquence bonhomme et triviale du grand apôtre des doctrines anthropologiques, du professeur Lombroso. Mais hâtons-nous de dire que si M. Lombroso a eu parfois les honneurs de la séance, ce n'est pas le fond de ses doctrines (qui a été, au contraire, violemment combattu), mais bien plutôt la façon, à coup sûr ingénieuse, dont il les exposait, qui lui a valu les applaudissements, ironiques le plus souvent, d'un auditoire trop prévenu pour se laisser prendre à d'aussi grossiers artifices.

Quand on voyait grimper à la tribune ce petit homme aux traits

vulgaires, au regard fuyant, aux manières qui étaient loin de sentir la race, on ne pouvait s'empêcher d'évoquer le souvenir d'un de ces bons commerçants de Francfort dont la caricature a depuis longtemps popularisé les traits. A côté de lui, M. Ferri, le disciple préféré du maître, l'apôtre de ses méthodes, à la physionomie ouverte, l'œil pénétrant, avait l'allure fière d'un *conquistador*. Soit dit sans irrévérence, on croyait apercevoir don Quichotte et Sancho cheminant de compagnie, quand on voyait profiler à quelque distance la silhouette effilée, mais non dépourvue d'élégance aristocratique, de M. Ferri et les formes rondes et sans contours du créateur du type criminel. Ah ! ce type criminel, il a subi de rudes assauts à ce Congrès où s'est affirmée pour la première fois une opposition très nette à des sophismes que l'on n'a plus hésité à combattre à visage découvert, au lieu de les accueillir comme jadis avec un scepticisme indulgent.

La première passe d'armes a eu lieu dès la première séance, et c'est M. Lombroso qui a fait les frais de l'escarmouche. Le compilateur italien avait jugé bon d'exposer à nouveau, sous le titre assez vague d'*Histoire des progrès de l'anthropologie et de la sociologie depuis* 1890, sa théorie du criminel-né, du type anatomique, « en dehors duquel il n'y a pas de criminel et qui suffit à lui seul à caractériser le criminel ». Cette déclaration a soulevé une véritable tempête, et sous les arguments pressants et décisifs de MM. Dallemagne, Forel et Betcherew, ces affirmations d'une témérité si hasardeuse ont définitivement succombé. M. Ferri, lui-même, leur a donné le coup de grâce en venant proclamer que le criminel-né n'était pas un type exclusivement anatomique, mais une personnalité complète, à la fois biologique, psychologique et sociale.

Dans une séance ultérieure, la discussion a failli tourner à l'aigre, quand M. le sénateur russe Zachrewsky, ancien procureur impérial, est venu, à la stupéfaction générale, contester les projets de l'anthropologie criminelle, et jeter un défi, en termes virulents, à Lombroso et à son école. Cette fois encore, M. Ferri a relevé le gant, et non sans crânerie, il est juste de le reconnaître. Emporté par l'ardeur d'un tempérament exubérant, il a riposté au réquisitoire du magistrat par une de ces philippiques qui produisent immanquablement leur effet sur un auditoire animé du souffle des idées libérales. Incidemment, le député italien a fait une profession de foi matérialiste, qu'on ne lui demandait pas, laquelle nous a valu des confessions spiritualistes, déterministes, positivistes qui n'ont fait qu'ajouter à la confusion.

Une des question qui ont paru passionner les membres du Congrès, peut-être à cause de son actualité, a été le rapport, lu par M. Van Hamel, professeur de droit à Amsterdam, sur *l'anarchisme et le combat contre l'anarchisme au point de vue de l'anthropologie criminelle*. L'orateur a distingué trois catégories de crimes appelant la répression pénale : au premier plan, l'*attentat*, ce qu'on a nommé la *propagande par le fait* ; c'est le cas de Ravachol, de Vaillant, d'Emile Henry, de Caserio, etc. Au second plan, *les actes préparatoires*, comprenant la préparation matérielle et la préparation intellectuelle, que celle-ci soit directe (incitation par la parole ou la presse) ; ou indirecte (apologie des crimes anarchiques ou glorification des faits et gestes d'anarchistes).



DR LADAME

PRÉSIDENT DU IVe CONGRÈS D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE.

Fidèle aux théories de Lombroso, M. Van Hamel a établi trois catégories d'anarchistes : les *criminels vulgaires*, pour qui l'anarchie n'est que « le manteau dont ils tâchent de couvrir leur nature et leurs intentions basses » ; les *pathologiques* ; les *fanatiques*. Pour ce qui est des mesures préventives et répressives à édicter contre l'anarchie, elles doivent viser trois variétés distinctes de criminels : selon que ces derniers sont les fauteurs d'un attentat, des actes qui le préparent, ou d'une incitation.

Tous ces crimes relèvent du droit commun ; ils doivent être punis comme des crimes de droit commun. Cependant, pour éviter le danger de réprimer un délit d'opinion, M. Van Hamel estime que parmi les formes d'incitation indirecte, on ne doit réprimer que l'*apologie*. Sauf pour les anarchistes, grevés d'une tare pathologique, qu'on pourra soigner dans des asiles spéciaux, tous les autres sont des criminels vulgaires et doivent être traités comme tels.

Contre les fanatiques on devra faire usage de tout autres armes, encore que leur effet ne soit rien moins que certain.

M. Lombroso s'est déclaré l'adversaire, en ce qui concerne les anarchistes, de la peine de mort et des peines perpétuelles. On vit si vite de nos jours que ce qui paraissait un crime exécrable à certain moment perd beaucoup de gravité dans l'opinion au bout de quelques années : toute la France n'a-t-elle pas applaudi Gambetta amnistiant les communards ? Le roi d'Abyssinie ne se contente-t-il pas d'exiler les criminels politiques sur une montagne escarpée, leur faisant donner à boire et à manger, mais les empêchant de descendre ? On devrait envoyer les anarchistes à la Nouvelle-Calédonie et les employer à civiliser les sauvages. Adversaire du jury en général, l'orateur voudrait lui déférer les crimes politiques et religieux, parce qu'ici la mission du juge est de dire si telle ou telle idée est dans l'opinion publique ; seulement les jurés devraient être choisis parmi les gens les plus respectables, les sénateurs, les députés par exemple !

Cette étonnante déclaration a eu, comme bien on pense, un succès de fou rire.

M. Garraud, professeur de droit criminel à l'Université de Lyon, a posé aux anthropologistes la question suivante : Si, comme vous le dites, les propagandistes par le fait sont ou des criminels vulgaires, ou des aliénés, ou des passionnels fanatiques, toutes catégories sur lesquelles la menace de la peine ne saurait avoir d'action, comment se fait-il que la simple promulgation de la loi française appliquant aux crimes anarchistes les principes du droit commun ait mis un terme à l'épidémie d'attentats à laquelle nous avions assisté auparavant ?

C'est M. Enrico Ferri, qui répond : M. Garraud commet une double erreur. D'abord l'expérience prouve que la peine n'est qu'un facteur insignifiant de la variation des diverses catégories de criminalité. L'épidémie anarchiste était une fièvre de l'organisme social qui avait atteint son paroxysme et a décru ensuite d'elle-même. En second lieu, l'anthropologie criminelle n'a jamais nié l'action inhibitoire de la menace de la peine, même sur les aliénés. Demandez plutôt aux directeurs des maisons de santé l'effet de la crainte de la douche sur les délirants !

M. Ferri est d'accord en général avec les conclusions de M. van Hamel. Cependant, il fait sur certains points des réserves. Ainsi il est l'adversaire acharné du système cellulaire, qu'il qualifie avec

une chaleureuse éloquence l'une des absurdités du XIX[e] siècle, ce qu'on a inventé de plus inhumain pour étouffer dans l'homme l'esprit de sociabilité, seul capable de le relever. M. Ferri est pour la colonie pénitentiaire, sous toutes ses formes. Il se déclare opposé à l'idée de punir l'incitation indirecte au crime. En théorie, ce serait fort bien. En pratique, les juges sont des hommes, et l'on arrive ainsi à créer le délit d'opinion. En Italie, la loi contre les anarchistes et la loi plus infâme encore du *domicilio coatto* n'ont été appliquées qu'aux socialistes, qui, eux, réprouvent la violence parce qu'ils croient à l'évolution sociale. L'orateur lui-même a été condamné à cause de ses doctrines scientifiques et de ses opinions politiques.

Un rapport qui a donné lieu à un débat des plus attachants, bien que de moindre envergure que le précédent, a été celui du professeur Lacassagne sur *les vols à l'étalage et dans les grands magasins.* Avec un courage qui l'honore, M. Lacassagne a dénoncé le mal et les causes qui lui ont donné naissance. Pour l'éminent légiste, c'est la création même, dans un centre important, d'un grand magasin qui a provoqué l'éclosion de ce délit spécial qu'on a désigné sous le vocable de *kleptomanie.* Les *kleptomanes* doivent bénéficier des circonstances atténuantes parce qu'ils sont des criminels d'occasion, agissant sans préméditation, poussés par une irrésistible impulsion. Les grands magasins sont des excitants d'ordre social, de véritables *apéritifs* du crime, comme les désigne fort pittoresquement M. Lacassagne. Une nature faible, une constitution d'un équilibre physiologique instable est sans défense contre ces suggestionnantes exhibitions. La plupart des kleptomanes sont des femmes en état de grossesse, des hystériques, des neurasthéniques, des alcooliques, des morphinomanes, en un mot des malades, dont la mentalité est affaiblie par contre-coup. Sans doute il est une catégorie de kleptomanes qui se rapprochent des voleurs ordinaires : telles, par exemple les *collectionneuses* qui volent sans besoin, poussées par la manie de la collection ; mais il en est beaucoup d'autres qui sont des démentes ou des faibles d'esprit, de même qu'on rencontre aussi parmi elles des *déséquilibrées*, qui se sentent prises comme de vertige dans cette atmosphère enivrante qu'on respire dans les « Bonheur des Dames » de nos grandes cités.

Les mesures prophylactiques que M. Lacassagne préconise contre la kleptomanie sont les suivantes : la première fois, pas de punition, mais invite à passer à la caisse. En cas de récidive, le commissaire resterait seul juge de l'opportunité d'une poursuite judiciaire. Les femmes qui ne sont vraiment pas réfractaires à tout honnête sentiment et peuvent être relevées se trouveraient suffisamment punies par cette comparution devant ce magistrat.

Ce serait la tâche des inspecteurs de prévenir les vols plutôt que de les laisser se commettre sous leurs yeux.

Il faudrait enfin conseiller à certaines femmes de ne jamais aller dans ces endroits dangereux. Des mesures de police devraient interdire l'entrée des grands magasins aux enfants des deux sexes au-dessous de dix-huit ans, non accompagnés.

Les grands magasins réalisent de beaux bénéfices. Il ne faudrait pas cependant que la prospérité de ces colossales entreprises se fît en même temps aux dépens de la moralité publique.

M. le Dr Motet est venu appuyer de sa haute autorité et de son expérience les conclusions du professeur Lacassagne et, comme lui, a réclamé l'indulgence du législateur. Après quoi, M. le Dr Bérillon a proposé de sanctionner le débat en émettant un vœu résumant sous une forme concise tous les *desiderata* qui venaient d'être formulés par les divers orateurs.

Le Congrès a entendu ensuite un mémoire de M. Legrain sur *les conséquences sociales de l'alcoolisme*. Force nous est, à notre regret, de n'en donner que les conclusions, la place nous manquant pour traiter la question avec l'ampleur que justifiait suffisamment son importance. Voici donc les propositions de notre distingué collaborateur, qui n'ont, à notre avis, que le tort d'être trop tyranniques dans leur absolutisme, mais qui ont, au moins, le mérite d'être inspirés par une conviction dont nul n'a un instant songé à suspecter la sincérité :

1° Il est établi que l'alcoolisme est un mal, surtout en raison de sa propagation par voie héréditaire : s'opposer en conséquence à la naissance d'hérédo-alcooliques serait, dans une certaine mesure, diminuer le péril. Dans ce but, l'internement systématique des buveurs d'habitude et leur cure forcée, comme elle est faite dans beaucoup de pays sous la protection de la loi, me paraît être une excellente mesure. Elle mériterait de se généraliser dans tous les pays. Mais elle ne peut être efficace que si l'obligation du traitement, dans certaines circonstances données, est inscrite dans la loi.

2° Les Etats laissent fabriquer et vendre l'alcool et ne sont pas suffisamment convaincus qu'à ce commerce ils jouent leur existence. D'où la nécessité, à moins de se résoudre à la prohibition absolue, de faire pénétrer partout cette idée que l'alcoolisme est un mal et un danger national, et que cette idée serve de fil conducteur dans toutes les réformes qui ont en vue le régime des boissons.

On doit arriver à ce résultat par la création méthodique de foyers de vulgarisation qui sont, d'une part : l'*école*, où l'Etat doit rendre *obligatoire* l'enseignement antialcoolique ; d'autre part : les *sociétés de tempérance*, auxquelles l'Etat doit accorder sa protection officielle et de larges subventions.

3° L'hérédo-alcoolique recevra une heureuse direction susceptible de contre-balancer ses impulsions natives le jour où l'enrôlement de la jeunesse dans des sociétés enfantines de tempérance sera facilité par des encouragements venus de haut.

4° Enfin, l'hérédo-alcoolique devient souvent nuisible, parce qu'il est plongé dans un milieu familial défectueux. Il est urgent que l'enfant et surtout le prédisposé en soit arraché. On tirera grand profit de lois édictant la déchéance paternelle dans les cas d'ivrognerie invétérée, et des sociétés pour le sauvetage de l'enfance comme il en existe en France. Mais les Etats auront intérêt à ce que ces lois soient, en dépit des répugnances inconsidérées de certains magistrats, rigoureusement appliquées.

Plusieurs orateurs ont pris la parole pour renchérir encore sur ces propositions, et ont risqué de la sorte de compromettre par un excès de zèle une cause qui, plus modérément défendue, aurait rallié tous les suffrages.

Nous aurions bien d'autres études à signaler parmi celles qui

ont été lues au Congrès, surtout parmi celles que leurs auteurs n'ont pu eux-mêmes soumettre à la discussion, retenus qu'ils étaient loin de l'assemblée délibérante pour des motifs d'ordre plus ou moins respectable. Nous avons fait choix, dans le nombre, de deux des travaux qui nous ont paru les plus dignes de la reproduction : un rapport de M. Gilbert Ballet sur *les persécutés processifs* ; un travail de M. Tarde sur la *Criminalité professionnelle* : on lira plus bas ces deux rapports. Nous aurions voulu pouvoir publier *in-extenso* la remarquable dissertation de M. Aubry qui a traité de l'*Influence de la presse sur la criminalité*, et le rapport de M. Lacassagne, que nous avons été contraint de mutiler, bien à notre corps défendant : notre confrère connaît trop les sentiments de vénération, d'estime et de sympathie que nous lui avons voués pour ne pas nous excuser en faveur de nos intentions.

Nous ne saurions terminer ce compte-rendu hâtif sans adresser nos remerciements les plus cordiaux : d'abord à M. le Dr Ladame, président du Congrès, qui nous a réservé un accueil d'une affabilité si courtoise et dont la tâche particulièrement ingrate a été si facilitée par la bonne grâce de Madame Ladame et de ses très gracieuses demoiselles ; à M. Bedot, directeur du Musée d'histoire naturelle et secrétaire général du Congrès, qui s'est multiplié en toutes circonstances pour être agréable aux congressistes, sans jamais se départir, malgré le surmenage intensif auquel il a été soumis, pendant une semaine entière, d'une humeur toujours égale ; enfin au Gouvernement helvétique et notamment à l'éminent président de la Confédération, M. Lachenal, qui, dans des termes d'une rare élévation, atteignant parfois aux plus hauts sommets de l'éloquence, a su rendre un délicat hommage à la science anthropologique dans la personne de ses représentants les plus illustres.

Dr Cabanès.

TRAVAUX ORIGINAUX

du IVe Congrès d'Anthropologie criminelle

—

Les Persécutés processifs.

Par MM. Gilbert Ballet, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'Hôpital Saint-Antoine et J. Roubinovitch, chef de clinique des maladies mentales à la Faculté de médecine de Paris

La dénomination dont on se sert pour les désigner suffirait à la rigueur à donner une idée, sommaire sans doute, mais néanmoins assez précise, des individus auxquels on l'applique. Les *persécutés processifs* sont ces aliénés (car il s'agit bien d'aliénés) dont l'esprit, dominé par la préoccupation de torts chimériques, s'absorbe dans cette préoccupation, obsédante comme une idée fixe ; qui poursuivent avec une ténacité maladive la réparation des dommages dont ils se disent victimes et, dans ce but, déposent des plaintes, consultent les codes, envoient des assignations, frappent à la porte des tribunaux les plus divers, et s'agitent ainsi sans résultat et sans succès jusqu'au jour où l'extravagance de leurs prétentions, l'inso-

lence de leur attitude, le caractère agressif de leurs actes, appellent sur eux l'attention de l'autorité et provoquent leur internement.

S'ils ont fixé depuis peu l'attention des nosographes, les malades de ce groupe ne sont certainement point une production de notre époque. Racine, dans les *Plaideurs*, n'a peut-être voulu crayonner qu'une caricature, mais il a fait, consciemment ou non, une caricature à certains égards très ressemblante.

La comtesse de Pimbesche dit à Chicaneau :

« Monsieur, tous mes procès allaient être finis,
« Il ne m'en restait plus que quatre ou cinq petits :
« L'un contre mon mari, l'autre contre mon père
« Et contre mes enfants. Ah, Monsieur, la misère !
« Je ne sais quel biais ils ont imaginé,
« Ni tout ce qu'ils ont fait ; mais on leur a donné
« Un arrêt par lequel, moi, vêtue et nourrie,
« On me défend, Monsieur, de plaider, de ma vie. »

Et plus loin, Chicaneau demande :

« Mais s'il vous plaît, Madame,
« Depuis quand plaidez-vous ? »

La Comtesse:

« Il ne m'en souvient pas ;
« Depuis trente ans au plus. »

On peut d'ailleurs remonter plus loin qu'à Racine. Il suffit de lire les « Guêpes » d'Aristophane pour se convaincre que chez les Grecs, il y avait comme au XVII[e] siècle, en Normandie, des plaideurs nombreux et obstinés.

Mais pour être un plaideur on n'est pas nécessairement un « processif » dans le sens pathologique du mot, et une grande distance sépare, malgré leurs analogies, la tournure de caractère défectueuse du premier de la conviction délirante et de l'obsession morbide du second.

En réalité, c'est Casper (1) qui paraît avoir publié la première observation circonstanciée de Persécuté-processif, celle de Nehring, qui tua un juge dans l'exercice de ses fonctions.

En 1869, Beer a fait connaître un certain nombre de cas analogues et a mis en relief le rôle de l'hérédité dans leur genèse (2).

Mais ce sont les travaux de Krafft-Ebing qui ont définitivement appelé l'attention sur la folie processive qu'il appelle indifférement : *Querulanten Wahnsinn* ou *Irresein der Querulanten und Process Krämer* (3).

On trouve d'ailleurs celle-ci décrite dans les auteurs contemporains sous les vocables les plus divers : *Manie de la chicane*, *processomanie* ; *Rabulisten*, *Processüchtigen*, *Querulantenwahn* ; *Follia o mania des litiganti*, *monomania del litigio o delle querello o dei cavilli.*

Signalons encore, parmi les travaux relatifs au sujet, ceux de

(1) CASPER. *Vierteljahrschr.*, t. VIII, p. 177, 1858.

(2) BEER. *Querulanten Wahnsinn*, in *Wiener Medizin. Tagebl.* 1869.

(3) Krafft-Ebing. in *Allg. Zeitschr. für Psychiatrie* 1878, et *Lehrbuch der Psychiatrie*, p. 460. Stuttgart, 1890.

Krœpelin, de Taguet (1), Snell (2), Steinberg (3), Leroy (4). Enfin, le professeur Hitzig a repris récemment la question dans son ensemble (5).

Cliniquement, les persécutés processifs constituent une simple variété du groupe de malades qu'on désigne sous le nom de PERSÉCUTÉS-PERSÉCUTEURS. On sait que les aliénés de ce groupe se différencient des persécutés décrits par Lasègue par plusieurs caractères :

1° Les persécutés de Lasègue sont toujours hallucinés de l'ouïe au moins à une certaine période de la maladie ; les persécutés-persécuteurs n'ont point d'hallucinations, ou elles ne sont chez eux, quand elles se montrent, que peu accusées et transitoires. C'est un fait sur lequel ont justement insisté M. J. Falret (6) et son élève Pottier (7) qui ont eu le mérite de préciser et de mettre en relief les caractères du type dont les persécutés processifs réalisent l'une des nombreuses modalités.

2° Tandis que les persécutés de Lasègue peuvent ne présenter aucun stigmate physique ou psychique de dégénérescence, les persécutés type Falret en sont au contraire communément affectés. Et les anomalies qu'on relève chez eux témoignent du développement défectueux de leur organisme et de leur cerveau ; ce sont au premier chef des *dégénérés.*

3° Enfin, dans les deux cas, la date d'apparition du délire n'est pas la même. Chez les persécutés hallucinés il se montre à une période souvent assez avancée de la vie (25, 30, 35 ans), chez des individus jusque-là fréquemment sains d'esprit, au moins d'apparence. Les tares cérébrales du persécuté-persécuteur se révèlent au contraire de bonne heure ; elles sont en quelque sorte de fondation. On peut dire que dès que le malade commence à raisonner il raisonne mal, ou plutôt qu'il juge et apprécie mal les hommes et les choses.

Nous n'avons pas à décrire ici les persécutés type Falret, dont nous devons envisager simplement l'une des variétés. Rappelons seulement que, quelle que soit la physionomie que revête chez eux le délire, il s'agit toujours d'individus cérébralement mal équilibrés, dont l'égoïsme est absolu, la vanité colossale, qui ont tendance à rapporter tout à eux, et par suite à se plaindre qu'on leur manque d'égards ou qu'on ne respecte pas leurs droits. Jamais satisfaits parce qu'ils ne trouvent ni dans la famille ni dans la société l'accueil qu'ils réclament pour leurs prétentions fausses, exagérées ou ridicules, ils deviennent vite mécontents, puis agressifs : *Persécutés* d'abord, ils sont appelés à devenir par une pente fatale des *persécuteurs.*

Suivant la nature de leurs griefs, l'orientation de leurs réclamations, les persécutés-persécuteurs présentent des physionomies

---

(1) TAGUET. *Les aliénés persécuteurs. Ann. méd. psych.* 1876.

(2) SNELL. *Ueber Querulantensucht. Irrenfreund* 1876.

(3) J.-J. STEINBERG. *Folie de la chicane*, dans *Recueil de travaux médico-légaux* (en russe) 1873.

(4) LEROY. *Les Persécutés persécuteurs.* Th. Paris 1896.

(5) EDUARD HITZIG. *Ueber den Querulantenwahnsinn. Seine nosologische Stellung und seine forensische Bedeutung : Eine Abhandlung für Juristen.* Leipzig 1895.

(6) J. FALRET. *Société médico-psychologique*, 25 février 1878.

(7) P. POTTIER. *Etude sur les aliénés persécuteurs.* Th. de Paris 1886.

variables. Nosologiquement, ils ne sont pas différents les uns des autres cependant ; mais au point de vue clinique et médico-légal il y a lieu de les diviser en plusieurs groupes.

Les *Persécutés processifs* constituent, nous l'avons dit, l'un de ces groupes. Indiquons sommairement en quoi consiste le trouble mental dont ils sont affectés. Dès le jeune âge, ils manifestent souvent un souci excessif de leurs intérêts ; étrangers aux sentiments altruïstes, ils parlent de leurs droits sans se soucier de ceux des autres : très personnels, très pleins d'eux-mêmes, ils sont rarement satisfaits de l'attitude qu'on prend à leur égard dans la famille ou l'entourage ; les faits les plus insignifiants deviennent l'occasion de plaintes et de réclamations que rien d'ailleurs ne légitime. Ils grandissent ainsi et arrivent à l'adolescence et à l'âge adulte, ayant tout fait pour s'aliéner les sympathies, ayant vécu en mauvaise intelligence avec leurs parents, leurs frères, leurs camarades ; vrais fléaux dans les milieux où ils se trouvent, toujours exigeants et jamais satisfaits, ils jettent autour d'eux la discorde.

A les regarder superficiellement ils peuvent, en dépit des défectuosités de leur caractère, en imposer pour des gens à intelligence brillante. Leur mémoire paraît vive, leur imagination féconde, leur élocution facile, leur logique même assez serrée, quoique procédant de points de départ faux. Mais ceci n'est qu'apparence. Comme l'a justement relevé Krafft-Ebing, le raisonnement, chez ces malades, est celui de débiles et au fond leurs facultés intellectuelles sont en général assez pauvres.

Bien des persécutés restent toute la vie ce que nous venons de les montrer, c'est-à-dire simplement des êtres exigeants, querelleurs, difficiles et insociables, sans franchir la barrière au delà de laquelle ils méritent le qualificatif de *processifs*.

Pour que leurs tendances à la chicane et aux procès s'affirment et s'épanouissent, il faut en général une circonstance occasionnelle : c'est un échec dans une entreprise, une déception dans un héritage, la perte d'un premier procès. La déconvenue qui en résulte constitue une cause d'exaltation qui met le malade définitivement en mouvement et oriente en quelque sorte ses penchants maladifs et son délire.

A partir de ce moment, le persécuté se fait remarquer par la ténacité maladive et absurde avec laquelle il poursuit la réparation des torts imaginaires dont il se prétend victime. Il s'adresse sans relâche et sans trêve, pour obtenir justice, à la magistrature et aux tribunaux ; il dépose des plaintes au parquet, lance des assignations, invoque à tout propos en sa faveur les articles du code qu'il feuillette à chaque instant, et dont il sait par cœur des passages entiers. Loin de se rendre, il s'exaspère au contraire lorsqu'il a été débouté de sa demande ou a perdu son procès. Il prétend alors qu'on a recruté de faux témoins, que les juges sont vendus. Une partie de sa vie se passe ainsi en réclamations incessantes, en plaintes mal justifiées, en démarches pénibles et coûteuses où s'absorbent son activité, son temps et ses ressources.

Il lui arrive parfois de faire partager à quelque personne de son entourage, ordinairement d'intelligence faible, ses griefs et ses rancunes et de créer ainsi une façon de *délire à deux* ou *à trois*, ou bien il s'associe à d'autres processifs pour fonder des associations

de fantaisie, « l'union des opprimés pour la protection de ceux qui ont eu à subir les injustices des tribunaux » (1).

Il serait hors de propos de rapporter ici des observations. Elles ne manquent pas. A titre d'exemple, nous en résumerons une qui a été récemment recueillie par l'un de nous.

Mlle X***, âgée de 36 ans, domestique, fille de père alcoolique, mort à 35 ans, et de mère phtisique, morte à 33 ans, a toujours fait preuve d'un caractère insupportable, fantasque et chicanier.

A 15 ans, elle a dû quitter sa famille, tant ses rapports avec elle étaient difficiles. Elle alla habiter chez un amant avec lequel d'ailleurs elle se querellait continuellement et qu'elle quitta au bout de peu de temps. Elle se plaça dans plusieurs maisons comme bonne, mais on la renvoya partout à cause de son humeur inégale, de ses tendances à la contradiction et aux disputes.

En 1883, son propriétaire fut obligé de lui donner congé parce qu'elle avait des discussions continuelles avec ses voisins. Deux ans après, ayant changé de domicile, elle déposa une série de plaintes contre son nouveau propriétaire. Elle prétendait qu'il lui avait loué dans la seule intention de lui faire réparer son logement et de l'expulser ensuite, qu'il avait organisé contre elle un complot, qu'il lui réclamait des sommes qu'elle ne lui devait pas.

Non contente de l'attaquer en justice, elle répandit sur lui mille calomnies : elle raconta dans le quartier qu'il poussait les femmes à la prostitution. Elle fut alors expulsée de la maison par décision de justice comme étant une cause de scandales perpétuels et de troubles constants.

Naturellement, cette condamnation porta l'exaspération de Mlle X. à son comble. Convaincue d'avoir été victime d'une injustice, elle ne cessa pendant plusieurs années de réclamer contre son expulsion, faisant du scandale pour attirer l'attention, adressant des plaintes répétées au procureur de la République, etc.

Puis elle eut maille à partir avec une voisine qu'elle accusait d'avoir jeté du bouillon sur son palier. Nouveau procès, suivi d'une nouvelle expulsion de Mlle X. Mais cette fois, la malade attribua à sa voisine la plupart des ennuis qui lui arrivaient et décida de se venger. Elle n'attendait que l'occasion favorable et portait dans ce but un gros bâton caché sous son manteau et attaché à sa ceinture.

Le 29 novembre 1895, elle se trouvait dans les magasins du Bon Marché lorsqu'à un moment donné, se tournant du côté de l'étalage, elle reconnut sa voisine. « Elle se sentit bondir », dit-elle, mais ne voulant pas faire de scandale dans le magasin, elle suivit son ennemie et, dès qu'elle fut dehors, elle lui administra un violent coup de son bâton.

Arrêtée aussitôt, elle se mit à crier et à insulter les agents. Son exaltation fut telle que la police s'aperçut bien vite qu'elle avait affaire à une folle et fit procéder à son internement.

On voit que les persécutés processifs sont capables de se laisser aller à des voies de fait. Ils ne se bornent pas toujours en effet à réclamer et à protester : ils se livrent parfois à des invectives dans la rue, ou, comme la malade dont nous parlons plus haut, frappent ceux qu'ils accusent de leur être hostiles. Il en est même qui ne

(1) Buchner. *Journal de Friedreich*, 1870, p. 263.

reculent pas devant l'homicide, tel Nehring, dont nous avons rappelé le cas au début de ce rapport. — C'est dire à quel point, dans certaines circonstances, ces malades constituent un danger public.

Tels que nous venons de les présenter en raccourci, les *persécutés processifs* nous apparaissent sans doute comme des délirants, mais des délirants d'une physionomie particulière, chez qui le délire n'est que l'exagération ou, si l'on veut, l'amplification des défectuosités originelles du jugement et du caractère. Leur égoïsme excessif, l'inconscience de leurs devoirs, l'idée fausse et exagérée qu'ils se font de leurs droits, la facilité avec laquelle ils s'exaltent, tout chez eux dénote une déséquilibration profonde des facultés, que révèle encore leur grande émotivité, leur volonté instable quoique capable d'entêtement, l'inégal développement de leurs aptitudes cérébrales, dont les unes peuvent apparaître brillantes, comme l'imagination, la mémoire, la faculté d'élocution, tandis que d'autres, le jugement, le raisonnement sont ce qu'on les voit chez les débiles.

Cette déséquilibration est la caractéristique de l'état mental des individus à développement cérébral incomplet ou défectueux, de ceux qu'en France on a tendance à désigner par l'appellation un peu vague de *dégénérés*.

Et, en effet, on trouve chez les *persécutés processifs* tous les traits constitutifs de la dégénérescence :

1° Les *causes* : hérédité pathologique lourde, ou maladie de la grossesse, ou affections cérébrales infantiles ;

2° Les stigmates *physiques* : particulièrement les malformations du crâne, de la voûte palatine, des oreilles, etc. ;

3° Les stigmates *psychiques* : c'est-à-dire indépendamment de l'inégal développement des facultés signalé plus haut, la tendance aux obsessions, avec impulsions variées, aux idées de suicide, mégalomaniaques ou hypochondriaques, aux perversions du sens génital, etc.

Sur ces divers points, tous les auteurs (Kraff-Ebing, Krœpelin, etc.) semblent d'accord. Il ne saurait donc, pensons-nous, être soulevé de discussion sérieuse sur la place qu'il convient d'assigner en Nosologie aux persécutés processifs.

Mais il reste à se demander quelle est la nature du trouble mental qui constitue la caractéristique de ces malades.

A cet égard, on a émis des opinions diverses. Un certain nombre d'auteurs (Westphal, Krafft-Ebing) ont envisagé le délire des persécutés processifs comme une sorte d'*obsession* pathologique. D'autres, Hitzig notamment, le considèrent comme un délire systématisé, et le rangent dans le groupe de la *paranoia.*

Ce point mériterait de fixer l'attention du Congrès, bien qu'il soit plutôt du ressort de la pathologie mentale proprement dite que de celui de l'anthropologie criminelle.

A l'appui de la première opinion, on a fait valoir le caractère d'irrésistibilité de l'idée morbide, le sentiment de vive satisfaction et de grand soulagement éprouvé par certains malades qui arrivent à se faire justice (Leroy). Mais l'obsession est d'essence un phénomène conscient qui se développe sans que le mécanisme mental général soit notablement troublé. Il en est tout autrement des idées maladives des processifs.

Celles-ci s'imposent à l'esprit sans qu'il y ait, comme chez l'obsédé, le sentiment d'être le jouet d'une impulsion involontaire et maladive. Elles sont la conséquence et le développement d'un trouble primordial des facultés, consistant en un délire embryonnaire de persécution et de grandeur. A l'origine, en effet, des désordres mentaux, se retrouve, chez le processif, la conviction que, d'une part, on ne lui rend pas pleine justise, qu'il est frustré et lésé, que, d'autre part, il voit et juge les choses avec plus de justesse et de clarté que quiconque. C'est la systématisation de cette double idée fausse qui, les circonstances aidant, conduit le malade au délire organisé, délire intellectuel, mais aussi et surtout délire d'action, dont nous avons sommairement esquissé la physionomie plus haut. C'est donc avec raison qu'on peut, à notre sens, classer le délire des processifs dans le groupe des délires systématisés. Il s'agit là, en somme, d'une *paranoia originelle.*

Il nous reste un dernier point à signaler à l'attention du Congrès, c'est celui relatif aux expertises médico-légales dont les processifs sont fréquemment l'occasion.

Ces expertises sont particulièrement laborieuses, délicates et périlleuses.

Elles sont *laborieuses*, car l'état morbide ne peut être établi dans l'espèce, à l'aide de quelques symptômes facilement constatables, comme cela a lieu chez le persécuté halluciné, dont les illusions sensorielles, l'absurdité manifeste des convictions suffisent à prouver aisément et rapidement le délire. Les prétentions du processif sont fausses, mal fondées, mais elles ne sont pas toujours, de prime abord, contraires au bon sens. L'expert est obligé de passer en revue la vie entière du sujet, d'en mettre en relief les bizarreries et les contradictions ; il lui faut pour cela se livrer souvent à de longues enquêtes, comparer de nombreux documents, dont ceux fournis par l'intéressé lui-même ne sont ni les moins compendieux, ni les plus faciles à colliger.

Elles sont *délicates*, car c'est toujours tâche difficile que de faire admettre par les magistrats et le public la réalité d'un trouble mental qui ne se caractérise ni par des assertions évidemment absurdes, ni par de l'incohérence accusée des idées, ni par des troubles sensoriels grossiers.

Elles sont enfin *périlleuses* parce que le processif garde d'ordinaire une éternelle rancune aux médecins qui l'ont taxé d'aliéné et parce que le public, qui se fait encore sur la nature et les caractères de la folie les plus étranges illusions, prend souvent parti pour l'aliéné. On pourrait citer bien des faits qui ont été, pour les médecins légistes les plus consciencieux et les plus considérables, la source de cruels déboires : qu'il nous suffise de rappeler le cas trop célèbre de Sandon.

L'expert doit s'efforcer, en pareille circonstance, de mettre en relief non seulement les irrégularités de conduite, les actes étranges de l'expertisé, mais encore les tares héréditaires et surtout, quand ils existent, ces stigmates physiques de dégénérescence dont la constatation facile fournit à la démonstration de l'état maladif des arguments d'autant plus significatifs qu'ils sont objectifs.

Quant aux mesures à prendre à l'égard des persécutés proces-

sifs, elles sont très variables suivant les cas. Beaucoup de ces malades peuvent être et sont laissés en liberté ; on n'en doit requérir la séquestration que, dans le cas où, sous l'influence d'un paroxysme, ils sont devenus plus gênants, plus agressifs. L'internement n'est d'habitude que temporaire ; mais il est rare qu'à leur sortie de l'asile ou de la maison de santé, où ils se sont montrés calmes, sinon obéissants et soumis, ces malades ne reprennent pas le cours de leurs démarches et de leurs réclamations.

C'est ce qui rend fort délicate la question de l'opportunité de la mise en liberté. Elle l'est d'autant plus que les processifs ne se bornent pas toujours à être gênants et importuns et qu'ils deviennent parfois criminels.

La criminalité professionnelle,

Par M. G. Tarde, chef de statistique au Ministère de la Justice à Paris.

I

On peut entendre en deux sens bien distincts l'expression de *criminalité professionnelle*. Dans le premier sens, elle signifie le contingent de délits quelconques fourni par chaque profession, le nombre de ses infractions de tout genre à la morale générale ; dans le second sens, le nombre de délits, spéciaux et caractéristiques, d'infractions à sa morale propre que chaque profession fait éclore. La première acception est la seule répandue parmi les statisticiens et les criminalistes, bien que la seconde présente un intérêt plus vif et plus profond. Mais, qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, la mesure tant soit peu précise de la criminalité relative des diverses professions est un problème des plus ardus et nulle part le miroitement des chiffres n'est plus illusoire. En effet, nos dénombrements officiels nous présentent pêle-mêle les deux sortes de chiffres qu'il serait bon de distinguer, et cette confusion est tout à l'avantage des professions dont les délits spéciaux sont de nature habituellement cachée ou habituellement collective et, par suite, sont peu susceptibles d'être poursuivis en justice.

Pour bien juger de la criminalité professionnelle, il faut se pénétrer de la morale professionnelle qui prête aux mêmes actions, suivant les préjugés ou les sentiments traditionnels des diverses professions, une importance si étrangement inégale, et va jusqu'à les faire passer du rang des crimes au rang d'actes de vertus ou inversement: Qu'on songe à la chasteté professionnelle des Vestales et à l'impudicité professionnelle des prêtresses de Cnide ou de Paphos ; au secret professionnel du journaliste ou du médecin et à l'indiscrétion professionnelle du reporter, du journaliste chroniqueur.

A ce point de vue, rien n'étant réputé plus criminel pour un ecclésiastique que de scandaliser les fidèles par le libertinage de sa conduite et l'impiété de ses propos, la première vertu pour un prêtre, surtout pour un religieux, étant d'être chaste et la seconde d'être obéissant, la criminalité cléricale a certainement beaucoup diminué depuis le dernier siècle. Il n'est pas de crime plus honteux pour un militaire que la lâcheté devant l'ennemi, ni de délit plus grave que l'indiscipline; la débandade d'une troupe qui lâche pied sur le champ

de bataille est donc le crime militaire par excellence, puis vient la révolte contre les chefs. Mais ce sont là des crimes collectifs et, comme tels, le plus souvent impunis.

Quant aux délits militaires individuels jugés par les conseils de guerre, ils ne sont pas compris dans nos statistiques et il est pourtant fort difficile de s'en faire une idée numérique, en vertu de ce principe qu'il faut « laver son linge sale en famille ».

Pour les commerçants l'exactitude dans les paiements est la vertu cardinale ; leur point d'honneur s'attache à cela comme celui des gentilshommes d'ancien régime à ne point payer exactement leurs dettes. L'énergie de cet honneur commercial nous a épouvantés dans l'affaire de cet honnête marchand de vins parisien qui, pour éviter de voir son nom déshonoré par les désordres de son fils, l'a froidement assassiné, puis s'est suicidé dans sa prison.

Le délit le plus grave dans le commerce, c'est donc la banqueroute simple ou frauduleuse. Malheureusement pour les commerçants, leurs défaillances à cet égard sont l'objet de poursuites et figurent dans nos statistiques. Nous apprenons ainsi les oscillations de leur criminalité propre : en 1871-1875, le nombre moyen annuel des banqueroutes simples en France était de 749 ; il s'est élevé graduellement jusqu'à 944 en 1887 et depuis lors a décru jusqu'à 688 en 1893. Celui des banqueroutes frauduleuses, par suite de la correctionnalisation très probablement, a été en diminuant de 70 dans la première période quinquennale à 32 en 1890 ; il est remonté ensuite à 40 en 1891, à 41 en 1892, à 45 en 1893. Ce défaut de concordance entre les deux courbes ne laisse pas d'être assez difficile à explique.

Pour les notaires aussi la probité est la vertu éminemment professionnelle, l'improbité la plus infamante des fautes. Et le malheur est aussi pour eux que leurs actes improbes, quand ils présentent les caractères plus ou moins nets de l'abus de confiance, figurent en partie dans nos comptes criminels. Je dis en partie, car nous sommes bien informés de la sorte que le nombre des notaires accusés de crimes (d'abus de confiance qualifiés) devant les cours d'assises françaises, après avoir été de 17 en 1877, s'est élevé peu à peu à 43 en 1888, puis est redescendu jusqu'à 28 en 1893 ; mais nos statistiques se taisent sur les nombreuses poursuites disciplinaires dont les notaires simultanément ont été l'objet et qui ont porté sur des faits parfois presque aussi graves que les accusations dont il s'agit.

Une variété importante du crime professionnel, c'est le vol domestique. Mais gardez-vous bien de vous en rapporter à nos statistiques là-dessus. Il en est des domestiques qui volent comme des joueurs qui trichent ; quand par hasard on les découvre, on les chasse pour toute punition. Si, exceptionnellement, le fait est dénoncé à la justice, il est poursuivi le plus souvent comme vol simple et correctionnalisé. Les abaissements numériques de ces vols qualifiés, qui ont diminué de 441 en 1861-65, à 193 en 1886-90, à 195 en 1893, n'expriment donc que la croissance de la correctionnalisation dont ils sont l'objet.

Le crime professionnel des sages-femmes, c'est l'avortement. N'allez pas non plus ajouter foi aux chiffres des statisticiens sur ce point. Pour un avortement connu et puni, il en est cent, il en est

mille, qui s'opèrent impunément. Qui croira qu'en 1892, par exemple, il n'y en a eu que 80 ?

Les agents de change ont une morale très particulière : d'une part, ils jugent licites toutes sortes de manœuvres, souvent des plus audacieuses, pour faire hausser ou baisser les fonds publics ; d'autre part, ils se piquent de la plus grande honnêteté dans l'exécution des ordres de Bourse. « Un trait commun à toutes les Bourses du monde, dit Claudio Jannet dans son ouvrage sur le *Capital*, c'est l'extrême simplicité des formes suivant lesquelles les transactions les plus importantes sont conclues. Une rapide mention sur un carnet suffit à les constater ; un très grand nombre sont même purement verbales. Chose très remarquable, dans aucun genre d'affaires il n'y a moins de difficultés et de déloyautés sur les conditions dans lesquelles les marchés ont été conclus. La nécessité a imposé aux gens de Bourse ce genre d'honnêteté. Si on le comparait avec les fraudes tolérées par l'usage en matière de ventes de chevaux même entre les gens du meilleur monde, on pourrait écrire un intéressant chapitre de l'histoire de la morale .» Quant aux agents de change qui, exceptionnellement, font preuve de mauvaise foi dans l'inexécution de leurs engagements, nulle statistique ne s'en occupe, pas plus que de ceux qui abusent d'un renseignement confidentiel pour jouer à coup sûr.

Chez les magistrats, l'impartialité, la résistance aux injonctions ou aux menaces extérieures, est le premier des devoirs ; il n'est pas de crime judiciaire plus déshonorant que la servilité et la partialité. Mais les défaillances des juges sont le secret de la conscience ou de la Chambre du Conseil. — Quelle est la vertu professionnelle des hommes politiques ? L'incorruptibilité. Le crime parlementaire, c'est la corruption. Mais quelle statistique nous renseignera exactement à cet égard ? — Quelle est la vertu professionnelle des publicistes ? La sincérité. Il n'est donc pas de plus grand crime de presse que le mensonge des écrivains, le mensonge diffamateur ou adulateur, le mensonge par chantage ou par ambition, par vénalité ou par vengeance, par haine ou par camaraderie. Rien à ce sujet non plus, ou à peu près rien, dans les comptes annuels du Ministère de la Justice en n'importe quel Etat. Les grandes épidémies criminelles, aussi longtemps qu'elles ont régné et précisément parce qu'elles ont régné, n'y ont jamais eu de place.

Il n'est pas de grève, comme il n'est pas de combat, qui ne soit une occasion offerte à des animosités homicides de se satisfaire impunément. Autant de crimes professionnels non enregistrés. D'autre part, beaucoup de maladies professionnelles et de soi-disant accidents de travail sont l'effet direct ou indirect de véritables crimes professionnels, souvent difficiles, à poursuivre. Le patron qui ne se conforme pas aux prescriptions de l'hygiène dans la construction de son usine ou dans la pratique journalière de son industrie, est l'agent responsable des maladies et des infirmités qu'engendrent son imprévoyance ou son avarice. D'après M. Cheysson (1), il y a en France, annuellement, 279,500 accidents du travail dont 7,500 suivis de mort et 26,000 d'infirmités permanentes. Combien de ces tués ou de ces blessés du travail, victimes en appa-

(1) Cité par le Dr Mongin, élève du Dr Lacassagne, dans sa thèse sur le *Risque professionnel*. (Storck 1896.)

rence d'un fait fortuit, l'ont été en réalité d'une négligence coupable ou même d'une méchanceté intentionnelle ou dissimulée ? Nulle statistique ne le dira jamais. Ce n'est que dans des cas fort rares, que la justice est appelée à s'occuper des crimes professionnels de cet ordre, les plus terribles de tous. Par exemple, un jour, fut dénoncé au Parquet de Sarlat le fait d'un clown qui, de passage avec son cirque dans cette petite ville, avait imaginé le moyen suivant de se venger d'une jeune acrobate par dépit amoureux ; il avait scié aux trois quarts la corde sur laquelle elle devait danser. Heureusement, au moment d'y monter, elle s'aperçut de la chose et l'auteur, par suite de circonstances particulièrement révélatrices, fut découvert. Mais sans ces circonstances, on aurait fort bien pu croire que la section de la corde était due à une simple maladresse, à un coup de hache donné mal à propos en plantant la tente, et la chute mortelle de la danseuse si elle avait eu lieu, eût été classée comme accidentelle ainsi que nombre de morts par submersion qui, dans l'ignorance où l'on est de leurs vraies causes, parfois criminelles, sont classées parmi les accidents ou parmi les suicides.

Comme on peut le voir par l'exemple qui précède, chaque profession a ses manières de tuer et aussi de voler. D'abord, il est assez naturel que de son outil chaque travailleur se fasse une arme : le cordonnier donne des coups d'alène, comme le pâtre montagnard des coups de *makila* ; le forgeron frappe sa victime avec son marteau comme le journaliste délateur, pourvoyeur de guillotine, avec sa plume ; le médecin se sert des poisons qui lui sont donnés pour guérir. Pour voler le commerçant a ses faux poids, l'industriel ses falsifications et ses contrefaçons, le journaliste ses mille formes et ses mille degrés de chantage, le fonctionnaire ses modes divers de concussion et de prévarication. Le monde du jeu et de la spéculation est riche en variétés de tricheries. Mais tant qu'il n'y a en cela que des variantes de procédés et si, malgré cette diversité, les mobiles du meurtre et du vol restent à peu près les mêmes, ne recevant de l'exercice de la profession aucune couleur marquée, ni aucune excuse particulière, il n'y a pas lieu de classer à part les délits caractérisés par une différence superficielle. Il en est autrement quand, par l'entraînement de l'exemple ambiant, dans son milieu spécial, le professionnel est conduit, sans y viser directement, à des spoliations ou même à des immolations qui, pour avoir des inspirations moins odieuses, ne laissent pas d'être criminelles. Le médecin qui tue par zèle scientifique, en essayant des opérations chirurgicales très dangereuses dont la nécessité n'est point démontrée, ou en expérimentant *in anima vili* des remèdes nouveaux, n'est pas un assassin ordinaire sans doute, mais il n'en a pas moins commis un homicide proprement médical.

Je ne voudrais point non plus assimiler à un voleur le notaire ou l'avoué qui exagère ses états de frais, qui se permet des libertés excessives avec la taxe ou le tarif, mais il est certain que c'est là un abus répréhensible, quelque général qu'il puisse être devenu. Le soldat du XVIe, du XVIIe, du XVIIIe siècle encore, qui dans une ville prise, violait les femmes, massacrait les vieillards, pillait les maisons, pouvait invoquer la grande excuse des hommes, la coutume ; mais la preuve qu'il n'a pu s'empêcher de sentir lui-même l'insuffisance de cette justification, c'est que la coutume à la longue a chan-

gé et que la guerre contemporaine a proscrit, entre peuples civilisés tout au moins, — sinon, hélas ! toujours dans les rapports des races supérieures avec les inférieures — la plus grande partie de ces horreurs.

On remarquera que, parmi les délits commis dans l'excrcice d'une profession, les uns, comme ceux dont il vient d'être question, trouvent dans les mœurs ou les idées de cette profession une circonstance atténuante, tandis que les autres, par exemple, un attentat à la pudeur par un prêtre, un empoisonnement par un pharmacien, la trahison d'un officier, ajouterons-nous la corruption d'un parlementaire ou le chantage d'un journaliste ?, en reçoivent un caractère aggravant. L'expression de « crimes professionnels » est donc ambiguë, puisqu'elle s'applique à la fois et indistinctement à ces deux sortes de méfaits, qu'il est si important de distinguer au point de vue de la responsabilité pénale.

Demandons-nous si c'est l'homicide ou si c'est le vol qui a été le plus richement diversifié par la division sociale des métiers au cours de la civilisation. A première vue, on pourrait croire que c'est le vol : il semble avoir bien plus d'avenir que le meurtre, être bien plus civilisable que lui. Le nombre des objets à voler s'accroît à chaque produit nouveau de l'industrie ; le nombre des moyens de voler, à chaque progrès du commerce et des communications locomotrices, épistolaires, télégraphiques, téléphoniques. La civilisation étend sans cesse le champ visuel du voleur et allonge ses bras. Mais agrandit-elle moins rapidement le domaine et la puissance du meurtrier ? Sans parler du gigantesque assassinat collectif et mutuel qu'on appelle la guerre et qui fait concourir à la multiplication de ses victimes éventuelles, à la diversité croissante de leurs blessures, par la découverte de nouveaux engins destructeurs, toutes les ressources du monde civilisé ; sans parler de ce progrès de l'homicide national, n'est-il pas certain que l'homicide individuel puise dans l'arsenal militaire ainsi que dans l'outillage industriel des éléments d'armes de plus en plus terribles, telles que les marmites à renversement ? Toutefois ce sont surtout les formes involontaires de l'homicide, et aussi du suicide, qui vont se développant : Songez aux nouveaux risques de mort, aux nouvelles maladies inédites qu'apporte avec soi chaque nouvelle branche de l'industrie, chaque passage de la petite à la grande industrie, du travail isolé au travail aggloméré, de la manufacture à la machinofacture. Autant de nouvelles manières de tuer ou de se tuer sans le vouloir. Rares sont les métiers intellectuels ou manuels dans lesquels il ne faut pas, un jour ou l'autre, risquer sa vie pour gagner sa vie. La lutte pour la bourse, la lutte pour la vie, c'est la même chose au fond, et la concurrence économique est, souvent, pour le vaincu, aussi meurtrière que ruineuse.

II

Par là et par tout ce qui précède, on peut apprécier ce qu'il y a de complexe, de touffu, d'illimité, dans ce vaste sujet de la criminalité professionnelle, qui se lie si étroitement à l'exercice normal de chaque profession, à ses mœurs et à ses risques. La difficulté de le traiter s'accroît, en outre, de l'impossibilité où ont été jusqu'ici les statisticiens de s'accorder sur une classification des métiers.

Au Congrès de statistique de Berne, en 1895, M. Jacques Bertillon a accepté la mission de combler cette lacune, mais il ne s'abuse pas sur le caractère, nécessairement arbitraire en grande partie, que devra présenter son essai de classement uniforme et universel. Je m'empresse d'ajouter, il est vrai, que l'urgence de cette liste définitive se fait de moins en moins sentir, si l'on considère que, au fur et à mesure de l'assimilation démocratique des sociétés, la profondeur de l'empreinte professionnelle sur l'individu va s'affaiblissant au profit de l'empreinte sociale, à proprement parler, et politique sinon nationale. Nous nous éloignons chaque jour du temps où, par le costume, par les habitudes de la vie, par le langage même, les divers métiers étaient profondément séparés et murés, clos d'une barrière infranchissable ; où les magistrats se promenaient en robe dans les rues comme les ecclésiastiques, où chaque corporation imprimait un caractère à ses membres. Loin de pousser, comme on l'a cru faussement, à une spécialisation toujours croissante des aptitudes, le progrès de notre civilisation tend, en abaissant les murs de clôture entre les métiers, à *déspécialiser* pour ainsi dire le travailleur intellectuel aussi bien que le travailleur manuel. De plus en plus l'ouvrier moderne, en Angleterre et aux Etats-Unis notamment (1), est en danger de mourir de faim si, au milieu de cette fièvre inventive qui change incessamment les conditions du travail, il s'attache à se perfectionner en une seule sorte de dextérité qu'un inventeur de demain, peut-être, va rendre inutile et remplacer par l'ingéniosité d'un mécanisme très facile à manier. Aussi l'américain et le jeune anglais sont-ils prêts à passer avec la plus grande facilité d'un travail à un autre, et à monter ou descendre en quelques années toute la gamme des métiers de leur pays. Dans les professions dites libérales, la même souplesse de métamorphose commence à se remarquer, elle est déjà merveilleusement avancée chez nos hommes politiques qui, médecins ou avoués la veille, ministres le lendemain, échangent avec une admirable aisance leur portefeuille contre un autre ; également propres à diriger les grandes machines de nos administrations, comme l'ouvrier contemporain à surveiller le fonctionnement d'une machine à vapeur quelconque.

Il en sera ainsi jusqu'à ce que les syndicats professionnels, amplification internationale des anciennes corporations, aient grandi et consommé leur œuvre, à savoir une division du genre humain civilisé transversale en quelque sorte à celle des nations et encore plus profonde. En attendant cette transformation radicale, qui aura *peut-être* pour effet de rendre à *l'esprit professionnel* une partie de son originalité, il n'est pas douteux que son importance ait singulièrement diminué pendant notre siècle. La force du clergé provient de ce que l'esprit ecclésiastique, exceptionnellement, n'a rien perdu de son intensité, pendant que l'esprit militaire, l'esprit judiciaire, etc., s'affaiblissaient chaque jour.

Il est donc moins urgent que jamais de caractériser et de préciser la criminalité professionnelle. Mais, en revanche, il subsiste des *groupes de professions* aussi tranchés que jamais, c'est-à-dire des *classes* distinctes ; car, si l'on échange de plus en plus facile-

(1) Voir à ce sujet les ouvrages si documentés, si instructifs de Paul de Rouziers et de Max Leclerc.

ment un métier manuel contre un autre métier manuel, une besogne intellectuelle contre une autre besogne (1) intellectuelle, il est toujours aussi rare qu'on passe et surtout qu'on repasse de l'une à l'autre de ces deux catégories de travaux, surtout d'un travail intellectuel à un travail manuel. Ces catégories elles-mêmes demandent à être subdivisées. Parmi les professions manuelles, le groupe urbain industriel ne se confond guère avec le groupe rural, agricole ; ni, parmi les professions intellectuelles, le groupe juriste avec le groupe naturaliste, le groupe artiste avec le groupe mathématicien. La *criminalité* de classe mérite donc d'être étudiée de plus près que la criminalité de profession. Malheureusement son étude statistique se heurte aussi à de grandes difficultés. Toutefois, nous parvenons ici à quelques constatations un peu nettes et sûres.

Par exemple, les statistiques officielles de la France nous montrent que la criminalité des classes urbaines, surtout en ce qui concerne les crimes contre les biens, mais même relativement aux crimes contre les personnes, l'emporte sur celle des classes rurales. « La proportion des crimes imputables à l'ensemble des pro« fessions urbaines, dit le compte de 1891, va progressant plus vite « encore que l'émigration des campagnes vers les villes, c'est-à« dire les désertions des occupations agricoles. » En 1865, le nombre des accusés d'origine rurale (c'est-à-dire habitants des agglomérations inférieures à 2000 âmes) était de 2135 et le nombre des accusés d'origine urbaine était de 1778. Par degré, le second chiffre, de très inférieur qu'il était, est devenu supérieur. En 1892, le premier chiffre est de 1711 et le second de 2021 (2). Il est vrai qu'en 1893, il y a relèvement relatif du premier : 1936 et 1840. Mais ce n'est qu'accidentel. — Je dis que, même relativement aux crimes contre les personnes, la criminalité des classes urbaines est supérieure à celle des classes rurales. En voici la preuve : « Sur 100,000 habitants « de la même classe, dit le document déjà cité, on compte, en fait « de crimes contre les personnes, *45* accusés ruraux et *47* accusés « urbains ; en fait de crimes contre les biens, *35* ruraux et *84* ur« bains. » La statistique de 1892 dit aussi : « Si l'on confronte la carte de France qui, dans le *dénombrement de 1891* (p. 289), représente par des teintes graduées la répartition proportionnelle de la population vivant de l'industrie dans chaque département, avec trois cartes de France qui, dans la statistique criminelle de 1887, exprime par des gradations de teintes analogues le contingent criminel et correctionnel de chaque département en fait de crimes et de délits inspirés soit par la violence, soit par la cupidité, soit par la débauche, séparément, on est frappé de la coïncidence de ces trois dernières cartes avec la première. Les départements, en effet,

(1) Observons que ces transformations professionnelles ne sont point entièrement abandonnées au caprice individuel, et qu'elles suivent dans leur ensemble certains parcours réglés, en partie irréversibles. Il y a un *cursus laborum* comme il y avait un *cursus honorum* sous la Rome impériale. Il serait curieux de tracer ces itinéraires sociaux.

(2) N'oubliez pas que si les chiffres de *crimes* proprement dits vont en s'abaissant, cela tient à la correctionnalisation uniquement. Or, la correctionnalisation porte surtout sur les crimes contre les biens, car il est plus aisé de baptiser vol simple un vol qualifié que de faire passer un assassinat dans la colonne des homicides involontaires. Les crimes contre les biens étant plus spécialement urbains, il s'en suit que la correctionnalisation a favorisé les classes urbaines plus que les classes rurales. Mon argument numérique est donc *a fortiori*.

qui se distinguent par le caractère industriel de leur population sont aussi ceux qui se signalent par la proportion la plus haute des méfaits, cupides surtout et contraire aux mœurs, mais même violents. Au contraire, la carte qui, dans la même publication du Ministère du Commerce (p. 285), représente la répartition proportionnelle de la population vivant de l'agriculture, donne lieu à une remarque à peu près inverse. L'influence favorable exercée, en somme, sur la moralité par les conditions agricoles de l'existence, est rendue manifeste par ces rapprochements. »

La bonne influence, à certains égards, de l'instruction secondaire et supérieure, — je ne dis pas simplement *alphabétique* et rudimentaire, — n'est pas non plus douteuse et, dans une large mesure, neutralise l'influence contraire des milieux urbains, où s'exercent la plupart des professions libérales. Quoique l'instruction secondaire n'ait cessé de se répandre, ceux qui l'ont reçue, en dépit de leur nombre croissant, « ont pris une part sans cesse décroissante à la criminalité contre les personnes ». Cela est surtout vrai des professions libérales, qui comprennent une fraction si notable de la population instruite. Leur participation aux crimes contre les personnes a décru de 8 pour 100, en 1831-1835, à 6 pour 100 en 1886-1890 et à 5 pour 100 en 1893. Il est vrai que, parallèlement, leur criminalité contre les biens a fort bien pu grandir sans que la statistique puisse nous en avertir. Suivant nos comptes officiels, les professions libérales, en somme, se signaleraient par l'invariabilité relative du taux de leur double criminalité totalisée : 6 à 7 pour 100 depuis près de trois quarts de siècle. N'acceptons qu'avec toutes sortes de réserves ces évaluations où ne peuvent entrer en compte les épidémies intermittentes de vénalité et de corruption qui viennent démentir l'invariabilité prétendue.

A la criminalité des diverses professions se rattache intimement comme contre-partie et complément celle des gens sans profession. Ils sont de deux sortes : les oisifs riches et les oisifs pauvres.

Les premiers commettent peu de délits, sauf parfois des aberrations voluptueuses ; mais, involontairement, ils en font commettre, soit par leurs parasites qui les exploitent indignement, comme une récente affaire de chantage l'a révélé, soit par leurs imitateurs que l'exemple contagieux de leurs vices entraîne à des actes délictueux ou même criminels, à des vols ou à des assassinats pour se procurer de l'argent. Ils exercent, en général, une pseudo-profession dissipatrice qui consiste à *s'amuser*, c'est-à-dire à tourner éperdûment dans un cercle étroit de plaisirs plus ou moins factices et fatigants et dont le plus vif est peut-être le jeu auquel ils se livrent avec fureur jusqu'à la ruine et au suicide. Les oisifs pauvres, les gens « sans aveu » de nos statistiques, ont aussi une pseudo-profession destructrice qui consiste à vagabonder en pratiquant alternativement toutes les variétés possibles de la mendicité, de l'escroquerie et du vol combinés ensemble, avec ou sans accompagnement de violences. Nous en croyons sans peine nos statistiques quand elles nous disent que la criminalité des gens sans aveu a grandi. « De 4 p. 100 il y a 15 ans, dit le compte de 1893, la proportion des crimes contre les personnes qui leur sont imputés s'est élevée à 6 % ; celle des accusations de crimes contre les biens qui sont dirigées contre eux est montée à 8 et même à 9 pour 100. »

III

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, je me hasarde à présenter le résultat des recherches que j'ai faites pour extraire de nos comptes criminels français, combinées avec les indications du dénombrement de 1891, publié par le Ministère du Commerce, quelques chiffres plus ou moins dignes d'attention. La distinction des classes et des professions, telle que nos statistiques criminelles la présentent — en ce qui concerne les affaires d'assises seulement, non les affaires correctionnelles — ne correspondent pas toujours avec exactitude à celle que nos statistiques de la population ont adoptée (1). Je me suis efforcé de les faire concorder et j'y suis parvenu assez souvent. Confrontant alors le nombre total des personnes qui composent une classe ou une profession prise à part avec le nombre *moyen annuel* des accusés qu'elle a fournis pendant la période quinquennale de 1889 à 1893, j'ai facilement obtenu le chiffre proportionnel qui exprime combien il y a d'accusés sur 10,000 personnes de ce groupe ou de ce sous-groupe. Dans ce qui va suivre, je résume les renseignements numériques relatifs à chaque groupe ou sous-groupe par trois nombres, dont le premier a trait à sa population propre, le second à son contingent annuel d'accusés, le troisième à sa criminalité proportionnelle sur 10,000 âmes.

Si l'on prend en bloc la masse entière de la population française masculine et féminine, tous âges compris, les petits enfants comme les vieillards, on constate que sa criminalité moyenne est d'environ 1 accusé sur 10,000. Ce taux ne peut nous servir de terme de comparaison avec les diverses professions, dont le personnel ne comprend que des adultes et des personnes valides, souvent que des hommes et doit, par suite, présenter en moyenne un taux de criminalité bien plus élevé. Mais il peut être mis utilement en regard du taux de criminalité propre à diverses grandes fractions qui se partagent la population, notamment à la fraction agricole, à la fraction industrielle, à la fraction commerciale, si du moins l'on a soin de comprendre en chacune d'elles ses membres inactifs ou auxiliaires, femmes, enfants, domestiques. Embrassé de la sorte dans son acception la plus large, chacun des trois groupes indiqués donne les résultats suivants :

Groupe agricole...............	17,435,888	1,478	0,84
Groupe industriel.............	9,532,560	1,264	1,32
Groupe commercial...........	3,961,496	399	1,00

L'agriculture, on le voit, représente dans ce tableau la teinte claire, l'industrie la teinte sombre, le commerce la teinte grise.

Si nous faisons abstraction de la famille et des domestiques, et ne retenons que la population *active* (ou qualifiée telle par nos statistiques), y compris d'ailleurs pêle-mêle patrons, employés et ouvriers, les chiffres proportionnels vont changer, mais leur rapport restera le même :

---

(1) J'ai dû renoncer à exécuter un travail analogue relativement aux statistiques étrangères ; la difficulté de trouver des quantités *homogènes* à mettre en regard était si grande que le problème, pour le moment, m'a paru presque insoluble.

Groupe agricole (1)...........	6,535,599	1,478	2,26
Groupe industriel.....	4.548,098	1,264	2,77
Groupe commercial...........	1.738,631	399	2,29

Le groupe de gens sans profession, saltimbanques, bohémiens, gens sans aveu, filles publiques, *gens sans place*, etc., demande une place à part ; nous le prenons dans sa totalité, famille comprise ; des domestiques il n'en est pas question. Mais le plus souvent la famille même fait défaut. On ne saurait donc faire figurer ce groupe, pour être tout à fait impartial, ni dans le premier des deux tableaux que nous venons de présenter, ni dans le second. Il est intermédiaire. L'indice de sa criminalité est élevé, on va le voir, mais il l'est moins qu'il ne le serait si on le rattachait au premier tableau et plus si on le rattachait au second :

Gens sans profession.........	1,304,250	334	2,56

Essayons de décomposer le groupe industriel. Voici le tableau relatif à quelques-uns de ses sous-groupes (famille et domestiques exclus).

Industrie de l'alimentation...	260,909	239	9,15
» du bâtiment........	620,291	202	3,25
» de l'habillement et de la toilette.....	964,265	170	1,76
» de luxe.............	102,414	49	4,78

On s'exposerait à d'étranges méprises si l'on prétendait juger de la moralité comparée des diverses professions industrielles d'après les indications de ce tableau, où les tailleurs, couturiers, couturières sont singulièrement favorisés, ce me semble, et où les bouchers et boulangers pourraient bien être noircis outre mesure. La même observation s'applique au tableau des *professions libérales*, dont nous allons parler.

Celles-ci, dans leur ensemble, si l'on y comprend famille et domestiques, ainsi qu'employés et clercs, donnent le résultat suivant qui leur est très favorable :

Professions libérales.........	1,114,873	267	2,39

Si l'on retranche la famille domestique, on a :

Professions libérales..........	420,133	267	6,35

Mais, à vrai dire, ce groupe qualifié professions libérales par nos statistiques est un amalgame assez confus et nulle part il n'est plus urgent de décomposer pour éclaircir. Spécifions donc la part de plusieurs catégories notables (famille et domestiques exclus):

Clergé régulier ou séculier...	126,052	9	0,71
Professeurs et instituteurs (laïques ou congréganistes). (2)..	143,616	22,8	1,58

(1) Les domestiques *de fermes* y sont compris.

(2) La statistique criminelle distingue les professeurs ou instituteurs *congréganistes* et *laïques* ; la statistique de la population distingue les professeurs ou instituteurs *privés* et *publics* (classant à part les maitres spéciaux). Ces deux distinctions se correspondent-elles ? Dans une certaine mesure seulement. *Dans la mesure où elles correspondent*, on peut (mais je ne garantis pas l'exactitude du résultat) présenter ainsi le tableau des deux classes de professeurs et instituteurs.

Professeurs et instituteurs congréganistes	38,616	4,6	1,19
» » laïques.........	105,020	20	1.90

En réalité le taux de criminalité doit être un peu plus élevé pour les congréga-

Médecins, chirurgiens, officiers de santé, vétérinaires.	19,295	3,6	1,86
Pharmaciens, herboristes....	10,551	4	3,79
Sages-femmes	13,475	11,6	8,60
Homme de lettres, savants...	7,125	3,2	4,49
Artistes......................	32,755	13,2	4,02
Officiers ministériels (notaires, avoués, huissiers)......	18,480	51	28,13
Employés des postes	29,371	22	7,45

Il est à noter, en ce qui concerne ce dernier résultat, que le taux si énorme de la criminalité des officiers ministériels tient en majeure partie à celle des notaires, qui s'explique par des circonstances passagères.

Si l'on distingue les patrons et les employés, là ou cette distinction nous est possible, c'est-à-dire dans le groupe commercial, on constate, comme on avait lieu de s'y attendre d'après l'importance du facteur économique et du mode d'éducation, que le taux de la criminalité s'élève plus haut parmi les employés :

Patrons de commerce (y compris petits marchands colporteurs, etc.)..............	879,969	162	1,84
Employés de commerce (non compris ouvriers)..........	378,318	199	5,26

Les employés de chemins de fer (ouvriers non compris) fournissent un contingent criminel notablement inférieur à celui des employés de commerce :

Employés de chemins de fer..	84,117	27	3,21

La criminalité des *domestiques* de tout ordre n'est pas beaucoup plus élevée que cette dernière, ce qui peut tenir à la correctionnalisation des vols domestiques, dont nous avons parlé plus haut.

Domestiques.................	1,251,944	454	3,70

Il faut enfin féliciter, encore plus que louer, les propriétaires et rentiers de leur criminalité très faible :

Propriétaires et rentiers......	956,729	47	0,49

Il resterait à rechercher les causes des différences de nature et de degré que présente la criminalité comparée des diverses professions, et à expliquer les variations si grandes que révèle pour chacune d'elles l'histoire de son évolution criminelle telle qu'il est parfois possible de la suivre. Mais cette étude nous entraînerait bien au-delà des limites du présent rapport.

---

nistes et un peu moins pour les laïques qu'il ne résulte en apparence de ces chiffres ; car, parmi les instituteurs privés, il en est beaucoup de laïques. Rectification faite, la différence entre les deux classes doit être peu notable.

Les études que l'on vient de lire paraîtront, mais dans quelques mois seulement, dans **les Comptes-rendus du IVe Congrès d'anthropologie criminelle.**

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Thérapeutique médicale.

Traitement du prurit vulvaire.

I — Avant tout, traitement de la cause. Ces causes sont très variées. Voici les principales :

Lésions urinaires : polypes, uréthrite, cystite, calculs, fistules.

Lésions utérines : catarrhe utérin, congestion. Les cautérisations du col agissent parfois très utilement. Il est indispensable de songer toujours à la *grossesse*, à la ménopause.

Parasites: oxyures, pédiculi (mèches enduites d'onguent mercuriel, lotions au sublimé), gale (pommades sulfureuses).

Vulvites diverses et en particulier vulvite du *diabète*.

Etat général : arthritisme, hystérie, hypocondrie, scrofule, syphilis ancienne.

Causes d'exacerbation : règles, coït, aliments excitants, en particulier crustacés, grattage entraînant parfois des lésions sérieuses, masturbation.

II — Traitement direct.— On variera les moyens suivant la forme.

Forme aiguë : bains d'amidon, lotions tièdes et jamais froides avec la décoction de pavot, de belladone ; cataplasmes de camomille, et surtout cautérisation avec la solution de nitrate d'argent au centième.

Forme chronique : bains sulfureux faibles (20 à 40 gr. au plus de polysulfure sodium, additionné de 25 à 100 gr. de sous-carbonate soude et d'un litre mucilage lin ou son).

Lotions et injections sublimé 1 pour 1000, acide phénique 1 pour 200, borax 300 pour 1000, nitrate argent, alun.

Dans le prurit diabétique, lavages boriqués après chaque miction.

Dans le prurit par métrites ou cancer utérin, tampons imbibés de glycérine et de borax, changés très souvent.

A l'intérieur, arsenic, jusquiame, comme moyens généraux. Songer à la syphilis et surtout au diabète.

III — Calmants, au moment de la crise : Guéneau de Mussy recommande surtout les topiques suivants :

Poudre :

1	Glycérolé amidon neutre.............		20 grammes
	Sous-nitrate de bismuth..........	àâ	1 —
	Bromure de potassium..........		
	Calomel..............................		0,40 cent.
	Poudre de belladone.....................		0,20 —

Après une cuisson assez vive, le soulagement est très marqué quelques minutes après l'application.

Injection et lotion :

2	Infusion de mauves..................	1000 grammes.
	Eau de laurier-cerise...............	50 —
	Borax..............................	10 —

Pommade :

3	Vaseline............................	30 grammes.
	Chloroforme.........................	3 —

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

Traitement du prurit anal.

M. Brocq contre le prurit anal pur fait la prescription suivante :

1° Suivre un régime alimentaire des plus sévères et éviter autant que faire se peut les surmenages de tout ordre ;

2° Régulariser les garde-robes, et n'aller au cabinet qu'après avoir enduit l'anus et le pourtour de l'anus de vaseline pure ou de cold-cream frais ;

3° Lotionner matin et soir les points douloureux avec de la décoction de feuilles de coca, aussi chaude qu'il est possible de la supporter, additionnée d'une solution glycérinée d'acide phénique ;

4° Tenir l'anus constamment poudré d'un mélange de poudre de talc et d'oxyde de zinc ;

5° Tous les trois jours, le badigeonner avec une solution de nitrate d'argent au 20e ;

6° En cas de crises trop fortes, prendre au dîner et le soir en se couchant un cachet de 50 centigrammes d'antipyrine ;

7° Prendre des douches sédatives chaudes ou faire de l'électricité statique. (*La Méd. mod.*, 28 mars 1896.)

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Informations de la « Chronique ». (a)

Un nouvel hommage à Sainte-Beuve. — Au cours d'un récent voyage en Suisse, M. Ritter, doyen de la Faculté des Lettres de Genève, qui nous a fait l'honneur de nous accorder un entretien, a bien voulu nous assurer de la sympathie des lettrés de son pays pour la mémoire de Sainte-Beuve ; sympathie qui ne tardera pas à s'affirmer par l'érection d'un buste au maître critique dans l'une des salles de l'Université de Lausanne, où Sainte-Beuve composa, comme on sait, son admirable *Port-Royal*.

— On a beaucoup remarqué, au récent Congrès d'anthropologie criminelle, l'abstention qu'on a pu croire systématique, des personnages officiels. Alors que la Grande-Bretagne, la Belgique l'Autriche-Hongrie, l'Italie, le Japon et la plupart des puissances étrangères avaient envoyé des délégués, la France seule n'était pas représentée. De hautes personnalités scientifiques de notre pays s'étaient bien rendues à Genève, mais à titre purement individuel. Nous citerons, entre autres, MM. le professeur Lacassagne (de Lyon), Dr Motet, Dr Valon, Dr Legrain, Dr Bérillon, Henri Joly, Dr Dubuisson (de Paris), professeur Garraud (de Lyon), etc.

Nous aimons à croire que le gouvernement se montrera à l'avenir plus clairvoyant. C'est le vœu de tous les bons patriotes dont nous ne sommes en cette circonstance qu'un écho très affaibli.

— Le professeur Lannelongue vient d'être battu aux élections sénatoriales dans le département du Gers. Souhaitons que la science le console de cette déconvenue.

(a) Désormais nous publierons sous cette rubrique les seules informations dont nous revendiquons la responsabilité. Les autres seront classées sous la désignation : *Echos de partout*, avec la mention de leur origine, toutes les fois qu'il nous sera possible de la déterminer.

Echos de partout.

L'Académie a désigné comme membres de la commission du prix Larrey (destiné à récompenser le meilleur ouvrage présenté par un chirurgien des armées de terre ou de mer) qui doit être attribué cette année pour la première fois : MM. Guyon, Lannelongue, Marey, Bouchard et Potain.

— *Le service médical à l'Exposition de 1900.* — Le docteur Gilles de la Tourette vient d'être nommé médecin en chef de l'Exposition universelle. Il est dès à présent chargé d'assurer le service médical pendant les travaux. A cet effet, le docteur Gilles de la Tourette sera secondé par un certain nombre de médecins dont la désignation sera faite ultérieurement.

— Le deuxième *Congrès international de gynécologie et d'obstétrique* s'est tenu à Genève du 31 août au 5 septembre 1896, sous la présidence de M. le Dr Auguste Reverdin ; secrétaire spécial pour la France, le Dr Doléris.

Nous donnons, à titre de document, le programme des séances :

Lundi 31 *août.* — 3 *heures après-midi.* — Réunion dans la grande salle de l'Aula de l'Université, rue de Candolle.

9 *heures du soir.* — Réception au Palais Eynard, offerte à MM. les membres du Congrès par le Conseil d'Etat et par le Conseil administratif de la Ville de Genève.

Mardi 1er *septembre.* — 9 *heures du matin.* — Séance générale d'ouverture.

3 *heures après-midi.* — Discussion de la première question à l'ordre du jour : Traitement des suppurations pelviennes.

Mercredi 2 *septembre.* — 9 *heures du matin.* — Discussion des 2e et 3e questions à l'ordre du jour : Traitement chirurgical des rétro-déviations utérines.

Meilleur mode de fermeture de l'abdomen.

3 *heures après-midi.* — Communications diverses.

Jeudi 3 *septembre.* — La journée de jeudi tout entière a été consacrée à une promenade sur le lac avec dîner à Vevey et excursion à Montreux-Chillon.

Vendredi 4 *septembre.* — 9 *heures du matin.* — Discussion de la quatrième question : Fréquence relative et formes les plus communes du rétrécissement du bassin suivant les différents pays, groupes de pays ou contrées.

Samedi 5 *septembre.* — 9 *heures du matin.* — Discussion de la cinquième question : Traitement de l'éclampsie.

5 *heures du soir.* — Séance de clôture.

8 *heures du soir.* — Banquet final par souscription.

Dimanche 6 *septembre.* — Excursions diverses. Régates internationales, feux d'artifices et embrasement général de la rade.

L'abondance des matières nous force encore à renvoyer à un numéro ultérieur la *Chronique* et l'*Index bibliographiques*, la *Correspondance médico-littéraire* et les *Trouvailles et Documents inédits.*

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

3e ANNÉE. N° 19. 1er OCTOBRE 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

—

Souvenirs littéraires d'un médecin (a).

FLAUBERT. — GUY DE MAUPASSANT. — EMILE ZOLA. — BALZAC. — JULES FAVRE. — MONTALEMBERT. — LACORDAIRE. — LAMENNAIS. — CARO. — ARMAND CARREL. — PIERRE LEROUX. — VILLEMAIN. — MICHELET.

Par M. le docteur P. Max Simon.

Quand je connus *Flaubert*, il demeurait boulevard du Temple. Les portraits littéraires qu'on a faits de lui sont assez vrais, quoique parfois un peu chargés. Mais il prêtait à la charge par son exubérance d'esprit. Physiquement, un colosse : six pieds, de larges épaules, le front haut, chauve, de longues moustaches tombantes, la voix tonitruante, quand il s'animait. Il n'était pas de ce temps. Certains ont voulu le montrer comme un normand d'autrefois, revivant par atayisme. Le vrai est qu'il était moitié normand, moitié champenois, avec quelques gouttes de sang iroquois, et qu'il faisait plutôt songer à Brennus, le rude Gaulois.

×

Trois choses s'accusaient chez Flaubert, invinciblement, malgré lui ; le travail obstiné, l'amour de la forme et du romantisme, la haine du bourgeois. Il piochait la phrase, des heures. Un matin que j'étais allé le voir, il me dit : « J'ai passé la nuit à écrire quatre lignes ; il faudra que je les recommence. » Jamais satisfait de ce qu'il avait trouvé, le besoin, le tourment, l'angoisse de la perfection le poursuivait, le lassait. C'est à ce besoin qu'il faisait allusion lorsqu'il me disait, un jour, en riant : « J'en pleure dans mon encrier. »

(1) Ces pages si attachantes sont extraites d'un ouvrage qui vient de paraître sous ce titre : *Temps passé, journal sans date*, par le Dr P. Max Simon. (Bataille, éditeur), dont les bonnes feuilles nous ont été gracieusement réservées.

Le côté un peu criard du romantisme avait séduit cet esprit naturellement porté à l'outrance. Ça avait été un des cultes de sa jeunesse, et il me racontait qu'en 18... il ne manquait pas, lorsqu'il se couchait, de mettre un poignard sous son traversin, poignard dont il s'était servi pour écrire, avec son sang, je ne sais quels vers exaltés.

×

Cela était loin et il s'en moquait, mais la haine du bourgeois demeurait chez lui vivace comme aux jours de sa jeunesse. Pour lui le bourgeois était une espèce basse et infime, tenant un rang tout à fait inférieur dans la série animale. Ce dédain l'avait mis en garde contre les conditions ordinaires de la vie auxquelles le vulgaire se soumet moutonnièrement : le mariage, entre autres. Aussi me disait-il un jour : « On observe ce que ces êtres deviennent en pareille situation, mais on ne les imite pas ; on les étudie, on les devine ; mais se mêler à eux, jamais. » Je n'entends pas apprécier : je raconte, voilà tout.

×

Je me rappellerai toujours la sortie qu'il me fit lorsque je lui dis que, suivant le désir de mon père, je voulais étudier la médecine. « Vous médecin ! vous consentiriez à aller inspecter les crachoirs — je gaze — de ces idiots de bourgeois, oh, non ! » Quand je lui eus expliqué que je me proposais de devenir médecin d'asile, afin d'avoir à ma disposition les nombreux faits scientifiques que présente toujours un vaste établissement d'aliénés, il se radoucit : ami et admirateur de Morel, il comprenait cela.

×

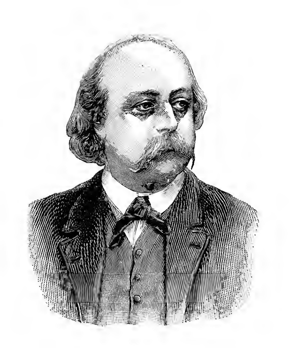
On a cru longtemps dans le public que Flaubert avait étudié la médecine. Non, et il le regrettait, — bien qu'il n'eût pour les médecins (1), à quelques exceptions près, qu'un goût

(1) Ainsi semblerait assez en témoigner ce que rapporte Goncourt dans son *Journal* (t. V, p. 107) :

« Là-dessus Flaubert s'écrie : Il n'y a pas de caste que je méprise comme celle des médecins, moi qui suis d'une famille de médecins, de père en fils, y compris les cousins, car je suis le seul Flaubert qui ne soit pas médecin... mais quand je parle de mon mépris pour la caste, j'excepte mon papa... Je l'ai vu, lui, dire dans le dos de mon frère, en lui montrant le poing, quand il a été reçu docteur : « Si j'avais été à sa place, à son âge, avec l'argent qu'il a, quel homme j'aurais été ! » Vous comprenez par cela son dédain pour la pratique de la médecine.

Et Flaubert continue, et nous peint son père à soixante ans, les beaux dimanches de l'été, disant qu'il allait se promener dans la campagne, et s'échappant par une porte de derrière, pour courir à l'ensevelissoir, et disséquer comme un carabin.

Il nous le montre encore, dépensant cent francs de frais de poste pour aller faire, dans quelque coin du département, une opération à une poissonnière, qui le payait avec une douzaine de harengs. » A. C.



FLAUBERT

médiocre. Il estimait, en effet, qu'on ne peut bien pénétrer l'homme moral que lorsque l'homme physique vous est connu. Cela est possible, quoique sujet à controverse ; mais il importe peu ; j'inscris sans commenter.

×

Flaubert avait une grande puissance d'observation. Les objets se peignaient dans son cerveau pour revenir à son appel. « Quand je me promène seul sur le boulevard, me disait-il, je fais instinctivement mon profit de telle physionomie, de tel type que j'y rencontre. Je les reverrai quand j'en aurai besoin. » Il s'identifiait à ses personnages et m'a raconté que lorsqu'il décrivait l'empoisonnement de Mme Bovary, il avait eu toute la journée dans la bouche le goût de l'arsenic — ou, pour mieux dire, une impression gustative désagréable, et avait rendu son dîner.

×

Les libéraux du temps l'avaient quelque peu tracassé à propos du type du pharmacien Homais. « Que voulez-vous ? me dit-il ; je l'ai vu ainsi, je ne pouvais pas peindre l'animal autrement qu'il n'était ! » Tout à la vérité artistique, le reste lui importait peu. De la politique il ne faisait nul cas, restant des semaines entières sans lire un journal.

×

Si la faculté d'observation permettait à Flaubert de voir nettement et comme d'une façon insouciante le monde extérieur, il ne négligeait pas d'arrêter, de fixer ses impressions. « Tout ce qu'on voit, me disait-il, tout ce qu'on sent, tout ce qui vous frappe, il faut le noter. Ces impressions du moment peuvent vous revenir, mais pas les mêmes, pas de la même façon : nous changeons et c'est chose perdue. » Si je ne me trompe, il travaillait alors à son roman « L'Education Sentimentale » — titre assez malheureux du reste, — et regrettait des choses entrevues qui ne se présentaient plus avec la même netteté, le même relief.

×

Une qualité essentielle de l'écrivain, du romancier surtout, était pour Flaubert l'impersonnalité. Le romancier devait voir les choses de haut, planer sur tout, n'épouser aucune cause, n'être l'homme d'aucune thèse, d'aucun parti : l'observation, la vérité artistique, rien de plus.

Deux choses, suivant lui, avaient nui à Balzac : ses opinions légitimistes et ses convictions religieuses. A propos du grand

romancier, qu'il appréciait, du reste, à sa valeur, il prétendait que tous ses types avaient disparu, que ses personnages ne se retrouvaient plus, que son œuvre était à refaire. Il me parut qu'il songeait alors à un roman qu'il aurait désiré écrire et qui — à l'encontre des ouvrages de Balzac, vaste analyse — eût été une sorte de synthèse de la vie contemporaine.



Flaubert avait au plus haut degré le mépris de la foule qu'il trouvait lâche et bête : il avait raison. Dans un temps où les plus minces personnages se faisaient photographier, graver, peindre à l'intention du public, il ne voulut jamais laisser exposer et vendre sa photographie. C'est là certainement une distinction et une marque.



On croit généralement que la triste maladie dont Flaubert a été frappé débuta vers ou après sa vingtième année. A mon avis, c'est à une époque bien antérieure que se sont révélés les premiers accidents. Le célèbre romancier a, en effet, raconté que, dans son enfance, fortement épris de la lecture, il lui arrivait, tout à son occupation favorite, de se mordiller la langue et de tomber par terre ; certain jour même, il se serait coupé la figure en se heurtant à la bibliothèque. Or, rien ne ressemble plus à une attaque d'épilepsie que ce que je viens d'indiquer d'une façon succincte. C'est donc beaucoup plus tôt que ne l'ont cru ses amis et sa famille que Flaubert fut atteint du mal caduc, et cette maladie, quoi qu'on ait pu en dire, n'a pas eu sur son intelligence une influence fâcheuse.



C'est un ami intime de Flaubert, M. Maxime du Camp, qui a cru pouvoir attribuer à l'affection nerveuse dont il était atteint la façon laborieuse dont l'écrivain arrivait à la perfection du style.

Je crois qu'il y a là une erreur d'appréciation. Toute cette recherche de l'expression, tous ces efforts tendaient simplement, chez Flaubert, à trouver ce fini, cette pureté de la prose sans laquelle il n'est pas de véritable écrivain. Le grand romancier avait une idée très haute et très juste de la correction littéraire ; il comprenait toutes les délicatesses du langage, poursuivait avec passion l'harmonie de la phrase, et, pour y arriver, il faisait et refaisait sans cesse. Il n'y a pas là d'infériorité d'esprit, mais sévérité pour soi et amour de la perfection. La preuve de ce que j'avance ici se trouve dans sa

correspondance si volumineuse, en somme très correcte et, — avec seulement des écarts de tempérament — assez parfaite de style, à laquelle il n'aurait certainement pu suffire, s'il eut dû la travailler comme il faisait de ses compositions artistiques.

L'ami de Gustave Flaubert dont je viens de parler a, dans plusieurs pages de ses intéressants *Souvenirs littéraires*, reproché au romancier normand l'inconstance de ses désirs, aussitôt dédaignés que satifaits. « Il désirait, dit-il, les choses avec une ardeur qui allait jusqu'à la souffrance, se désolait de ne les pouvoir obtenir, maudissait la destinée, nous prenait à témoin de son infortune, et dès qu'il était mis en possession de l'objet de ses convoitises, il se trouvait déçu et s'en occupait à peine (1). »

A mon avis il n'y a là rien que de parfaitement naturel, et il faut peu connaître l'homme pour ne pas savoir que c'est là une des lois de sa nature. Nos désirs vont toujours au delà, plus loin et encore plus loin. L'objet de nos convoitises atteint n'a plus de valeur à nos yeux.

Aussi bien, ce qui m'étonne, c'est l'étonnement de M. du Camp. Tous les poètes sacrés, tous les grands écrivains qui ont jeté la sonde dans les profondeurs de l'âme, éclatent en sanglots déchirants sur la vanité des désirs de l'homme. Les grands politiques eux-mêmes, ces pétrisseurs peu délicats des réalités humaines, ne peuvent cacher la surprise de leur déception. Un homme qui s'est vu, par les efforts de son ambition et les profondes combinaisons d'une diplomatie astucieuse, en possession peut-être de la plus haute fortune de la seconde moitié de ce siècle, le prince de Bismarck, disait au comte d'Arnim : « Vous conspirez avec l'Impératrice, et vous n'aurez pas de repos tant que vous ne serez pas assis à cette table et que vous n'aurez pas vu que ce n'est rien non plus ! »

×

C'est encore Maxime du Camp qui, dans un amusant récit, nous a montré Flaubert le réveillant à trois heures du matin pour l'assurer de son parfait mépris pour les grammairiens et de sa haine des imparfaits du subjonctif. Mon père m'a raconté que, mépris des grammairiens à part, M. Guizot avait à cet égard la même façon de voir, au moins dans la langue parlée. Comme on agitait cette question devant l'ancien ministre de Louis-Philippe et qu'on citait quelques-uns de ces temps à forme véritablement barbare : « Je vous l'avouerai franche-

(1) Maxime du Camp, *Souvenirs Littéraires*, t. I, p. 293.

ment, dit-il, quand par hasard je les rencontre ainsi hérissés et monstrueux et qu'aucun artifice de langage ne me permet de les éviter, eh bien ! je n'hésite pas ; bravement je fais la faute ! »

(*A suivre.*)

PAGES D'HIER

La maladie de Flaubert,

Par Maxime du Camp (1).

Au mois de janvier 1844, Gustave cessa tout à coup de m'écrire ; plusieurs fois je lui avais proposé d'aller vers lui, il avait ajourné ma visite. Je ne savais que conclure de son silence, lorsque je reçus une lettre de Mme Flaubert qui me disait que son fils était blessé à la main et que je lui ferais plaisir en venant le voir. Je passai près de lui le mois de février. Il habitait alors rue Lecat, avec sa famille, un pavillon et un jardin, dépendant de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Le logement était triste ; mal distribué, on y était les uns sur les autres. Je trouvai Gustave fort dolent, le bras en écharpe par suite d'une brûlure grave à la main droite, dont il porta la cicatrice toute sa vie. Autour de lui on était assombri, sur le qui-vive, et on le laissait seul le moins possible.

Sa famille se composait alors de son frère, Achille, chirurgien adjoint à l'Hôtel-Dieu, de sa sœur Caroline, une des plus exquises beautés que j'ai aperçues et qui devait mourir deux ans plus tard, de sa mère, cachant sous une apparence un peu froide un incomparable amour maternel, et enfin de son père, le père Flaubert, comme on l'appelait, chirurgien de grande race, auquel il n'a manqué pour léguer un nom à la postérité, que le temps d'écrire les observations de sa longue pratique.

La mort intervint au moment où il allait se mettre au travail.

C'était un homme admirable, qui avait le culte de sa fonction. Sa bonté, que ne tempérait même pas une tendance à l'ironie, le faisait adorer de la population de Rouen. Dévoué au service de son hôpital, empressé et plein de commisération au chevet des malades, il ne s'est jamais couché, à quelque heure que ce fût de la nuit, sans aller dans les salles s'assurer par lui-même qu'aucun malheureux ne réclamait ses soins. Son intelligence le rendait indulgent et sa pitié profonde pour toute souffrance lui donnait quelque chose de maternel qui semblait jurer avec sa ferme attitude. C'est lui que Gustave a peint sous

(1) Cet extrait des *Souvenirs littéraires* de Maxime du Camp (t. I, p. 178 à 185) nous a paru intéressant à rapprocher des pages consacrées à l'auteur de *Madame Bovary* par M. P. Max-Simon.

le nom du docteur Larivière dans les dernières pages de *Mme Bovary* ; jamais portrait ne fut plus ressemblant :

« Il appartenait à la grande école chirurgicale sortie du tablier de Bichat, à cette génération maintenant disparue, de praticiens philosophes qui, chérissant leur art d'un amour fanatique, l'exerçaient avec exaltation et sérénité. Tout tremblait dans son hôpital lorsqu'il se mettait en colère, et les élèves le vénéraient si bien, qu'ils s'efforçaient, à peine établis, de l'imiter le plus possible ; — de sorte que l'on retrouvait sur eux, par les villes d'alentour, sa longue douillette de mérinos et son large habit noir, dont les parements déboutonnés couvraient un peu ses mains charnues,— de fort belles mains et qui n'avaient jamais de gants, comme pour être plus promptes à plonger dans les misères. Dédaigneux des croix, des titres et des académies, hospitalier, libéral, paternel avec les pauvres et pratiquant la vertu sans y croire, il eût presque passé pour un saint, si la finesse de son esprit ne l'eût pas fait craindre comme un démon. Son regard, plus tranchant que ses bistouris, vous descendait droit dans l'âme, et désarticulait tout mensonge à travers les allégations et les pudeurs. — Et il allait ainsi, plein de cette majesté débonnaire que donne la conscience d'un grand talent, de la fortune et quarante ans d'une existence laborieuse et irréprochable. »

Lorsque j'arrivai à Rouen, le père Flaubert était sous le poids d'une oppression morale dont les traces se lisaient sur son visage. Il y avait en lui de l'humiliation, du désespoir et une sorte de résignation en présence d'une force majeure qu'il ne pouvait maîtriser, sa science restait paralysée et son amour paternel souffrait de l'impuissance de l'art. Le mal sacré, la grande névrose, celle que Paracelse a appelée le tremblement de terre de l'homme, avait frappé Gustave et l'avait terrassé. Ce pauvre géant supportait ce désastre avec quelque philosophie. Il s'essayait à rire, à faire des plaisanteries, à rassurer ceux qui l'entouraient ; mais il oubliait son rôle, il laissait retomber sa tête et il n'était pas difficile de comprendre de quelles pensées il était obsédé. Rien jamais n'avait fait prévoir ce désastre. A son enfance atteinte de lymphatisme avait succédé une adolescence et une jeunesse exemptes de maladie ; il avait une force qui ne laissait place à aucune préoccupation. Le mal avait été foudroyant.

Au mois d'octobre 1843, il avait été à Pont-Audemer ; son frère Achille alla l'y chercher. Ils partirent un soir dans un cabriolet que Gustave conduisait lui-même. La nuit était sombre, aux environs de Bourg-Achard, au moment où un roulier passait à la gauche du cabriolet et que l'on apercevait au loin sur la droite la lumière d'une auberge isolée. Gustave fut abattu et tomba. Son frère le saigna sur place, espérant, sans trop y croire, qu'il venait d'être témoin d'un accident qui ne se renou-

vellerait pas. D'autres attaques de nerfs survinrent : il en eut quatre dans la quinzaine suivante. Le père Flaubert était désespéré et, comme malheureusement il appartenait à l'école de Broussais, il ne voyait d'autre remède que la saignée à outrance et augmentait une prédominance nerveuse qui n'était déjà que trop redoutable. Un jour qu'il venait de saigner Gustave et que le sang n'apparaissait pas à la veine du bras, il lui fit verser de l'eau chaude sur la main; dans l'effarement dont on était saisi, on ne s'aperçut pas que l'eau était presque bouillante, et l'on fit à ce malheureux une brûlure au second degré dont il a cruellement souffert. « Excès de pléthore, trop de force, trop de vigueur », disait le père Flaubert et on interdisait au malade les liqueurs, le vin, le café, les viandes succulentes et le tabac. On le bourrait de valériane, d'indigo, de castoréum. Il avalait les drogues avec résignation, mangeait des viandes blanches, ne fumait plus, buvait de la tisane de feuille d'oranger et disait avec un bon sourire : « C'est inférieur au vin de Sauternes. » Il avait pris dans la bibliothèque de son père les ouvrages qui traitaient des maladies nerveuses et les avait lus ; à la suite de cette lecture, il m'avait dit : « Je suis perdu. »

Bien souvent, impuissant et consterné, j'ai assisté à ces crises, qui étaient formidables. Elles se produisaient de la même façon et étaient précédées des mêmes phénomènes. Tout à coup, sans motifs appréciables, Gustave levait la tête et devenait très pâle ; il avait senti l'*aura*, ce souffle mystérieux qui passe sur la face comme le vol d'un esprit ; son regard était plein d'angoisse et il levait les épaules avec un geste de découragement navrant ; il disait : « J'ai une flamme dans l'œil gauche ; » puis quelques secondes après : « J'ai une flamme dans l'œil droit, tout me semble couleur d'or. » Cet état singulier se prolongeait quelquefois pendant plusieurs minutes. A ce moment, cela était visible, il comptait encore en être quitte pour une alerte, puis son visage pâlissait encore plus et reprenait une expression désespérée ; rapidement il marchait, il courait vers son lit, s'y étendait, morne, sinistre, comme il se serait couché tout vivant dans un cercueil, puis il s'écriait : « Je tiens les guides ; voici le roulier, j'entends les grelots. Ah ! je vois la lanterne de l'auberge. » Alors il poussait une plainte dont l'accent déchirant vibre encore dans mon oreille, et la convulsion le soulevait.

A ce paroxysme où tout l'être entrait en trépidation, succédaient invariablement un sommeil profond et une courbature qui durait pendant plusieurs jours. Cela explique bien des excentricités que l'on a souvent reprochées à Flaubert ; jamais il ne sortait qu'en voiture et toute promenade à pied lui était antipathique; il avait établi en principe que « la marche est délétère », c'était son expression et il lui est arrivé de passer plusieurs mois à la campagne sans descendre une seule fois dans son

jardin. Il ne se sentait en sécurité que dans les appartements.

Cette maladie a brisé sa vie ; elle l'a rendu solitaire et sauvage ; il n'en parlait pas volontiers, mais cependant il en parlait sans réserve lorsqu'il se trouvait en confiance. Jamais je ne lui ai entendu prononcer le vrai nom de son mal ; il disait : « Mes attaques de nerfs », et c'était tout. Avait-il eu la première crise, la nuit, sur la route de Pont-Audemer à Rouen ? Il ne le croyait pas ; il se rappelait que, trois mois auparavant, il s'était réveillé à Paris dans un état de lassitude extraordinaire qui avait, sans cause apparente, persisté toute une semaine. Il était persuadé que son attaque du début s'était produite pendant son sommeil et il avait probablement raison, car ses crises nocturnes étaient assez fréquentes ; elles l'attristaient moins que les autres, qui parfois découvraient en lui de véritables accès de misanthropie. Une fois qu'il avait été saisi dans les prairies de Sotteville, il resta plusieurs mois sans vouloir sortir... Lorsque son système nerveux, manquant d'équilibre, lui infligea le supplice que l'on sait, Flaubert s'arrêta : on eût dit que son écheveau intellectuel s'était embrouillé subitement : il resta stationnaire...

Ma conviction est inébranlable : Gustave Flaubert a été un écrivain d'un talent rare ; sans le mal nerveux dont il fut saisi, il eût été un homme de génie (1).

PAGES D'AUJOURD'HUI (2).

La véritable Madame Bovary,

Par M. Jules Levallois.

J'ai connu en effet, ou plutôt j'ai vu la véritable Mme Bovary, (je dis la véritable, car la *vraie* est celle du roman), et je n'en suis pas plus fier. J'ai connu Homais, dont le second fils, qui ne s'appelait pas Napoléon, a été mon camarade ; je suis allé

(1) Simplement à titre de document ou plutôt d'utile information, nous plaçons ici, en regard du récit de M. du Camp, cette notule de Goncourt dans son *Journal* (t. II, p. 80) : « Flaubert nous dit que lorsqu'il était enfant, il s'enfonçait tellement dans ses lectures, en se mordillant la langue et en se tortillant une mèche de cheveux avec les doigts, qu'il lui arrivait, à un moment, de choir à terre. Un jour il se coupa le nez, en tombant contre une vitre de bibliothèque. »

Ne sont-ce pas là les symptômes du *haut mal* ? A méditer aussi ce passage du même *Journal* (t. VI, p. 114) : « Ce matin, Pouchet m'entraîne (Goncourt) dans une allée écartée, et me dit : « Il n'est pas mort d'un coup de sang, il est mort d'une attaque d'épilepsie... Dans sa jeunesse, oui, vous le savez, il avait eu des attaques... Le voyage d'Orient l'avait, pour ainsi dire, guéri... Il a été seize ans sans plus en avoir... Mais les ennuis des affaires de sa nièce lui en ont redonné... et samedi il est mort d'une attaque d'épilepsie congestive... oui, avec tous les symptômes, avec de l'écume à la bouche... Tenez, sa nièce désirait qu'on moulât sa main... on ne l'a pas pu... elle avait gardé une si terrible contracture... Peut-être, si j'avais été là, en le faisant respirer une demi-heure, j'aurais pu le sauver... »

(2) Ces pages sont tirées du très curieux ouvrage de M. Jules Levallois, *Mémoires d'un critique*, dont nous avons donné récemment une analyse.

en visite chez Boulanger de la Huchette ; j'ai voyagé dans l'*Hirondelle*. A tout cela, faut-il le dire, je n'ai fait guère attention sur le moment.

Je ne connus le dénouement tragique de l'histoire que deux ou trois mois après qu'il fut accompli.

Mais la façon dont je l'appris m'est restée très présente. Par une claire après-midi d'été, sur la grande plaine d'Eperville, nous voyions venir à nous, se détachant à l'horizon, un cheval qui rappelait Rossinante, surmonté d'un cavalier que Gustave Doré n'aurait pas dédaigné pour ses illustrations de *Don Quichotte*. Ces deux êtres fantastiques s'arrêtèrent à quelques pas de nous. Une conversation insignifiante, traînante, s'engagea. Puis l'homme triste, affaissé, accablé, l'animal lamentable s'éloignèrent, se perdirent dans la direction de Ry. « Tu l'as reconnu, me dit mon oncle ? C'est D..., l'officier de santé, tu sais le malheur qui l'a frappé. » Il m'en fit alors le bref récit, et je n'eus pas de peine à me représenter Mme D... . que j'avais vue, presque tous les jours, aux dernières vacances.

Ce n'était pas, certes, une figure à passions. Elle était blonde avec des yeux bleus et un teint de normande, qui pourtant, vers la fin, tendait à se couperoser. Je ne sais si ses toilettes étaient d'une élégance irréprochable. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles étaient, comme on dit chez nous, très *voyantes*. Elle avait pour les robes roses une prédilection toute particulière. Je ne puis dire si elle était intelligente. Mon cousin et D.... étant médecins dans la même localité, porte à porte, on ne se parlait pas ; chacun avait son clan qui tournait aux Montaigus et aux Capulets. D'ailleurs, ma tante avait dit de Mme D.... : « C'est une évaporée, elle finira mal. » Prédiction hélas ! trop justifiée.

Mon oncle s'était quelque peu mêlé au drame final. Est-ce lui, comme on l'assure, que le romancier a voulu peindre sous les traits du docteur Canivet ? Je ne sais, mais je lui ai entendu dire qu'il fut le premier appelé auprès de Mme D.... lorsque le mal se déclara avec une violence inouïe. Il me parlait aussi de la visite *in extremis* du grand Dr Flaubert, de celui qu'il appelait le Dupuytren de la Normandie, et dont le portrait, dans notre salle à manger de Martainville, faisait pendant à la lithographie de Napoléon.

Je ne m'amuserai pas à donner une clé de *Mme Bovary*, parce que ces mesquines révélations locales n'intéresseraient que peu de personnes aujourd'hui et pourraient en contrister quelques autres fort honorables. Aux gens du métier que ces minuties affriandent je dirai seulement que dans le nom de Boulanger de la Huchette, l'harmonie syllabique correspond à peu près exactement au nom du personnage réel. Pour baptiser Homais, Flaubert ne s'est pas donné beaucoup de peine. Il a pris simplement le nom d'un filateur voisin du pharmacien.

Enfin, dans la syllabe terminale de Bovary, on a vu l'intention raffinée *d'incruster* le nom de la localité dans celui de la personne.

Il serait curieux de savoir (1) comment Gustave Flaubert fut amené à s'occuper de cette histoire assez vulgaire qu'il a transformée en l'admirable roman que tout le monde connaît. C'est ce que Maxime du Camp aurait bien fait de nous apprendre au lieu de nous dire que Bovary s'appelait Delaunay, ce qui n'est pas exact, et d'entrer sur les misères physiques de Flaubert dans des détails qu'on s'était entendu pour laisser dans l'ombre.

Puisqu'il n'y a plus maintenant de difficulté à toucher ce sujet, j'ajouterai que l'origine assignée par Maxime du Camp à la maladie nerveuse de Flaubert, est en désaccord avec la tradition rouennaise. Voici ce que j'ai entendu raconter à ma mère, dont le docteur Achille Flaubert, frère aîné du romancier, était le médecin et l'ami : Gustave avait une sœur qu'il aimait tendrement, et qui lui fut soudainement enlevée. Lorsque le convoi arriva au cimetière, il se trouva qu'on avait mal pris les dimensions pour le cercueil, et qu'il fallut se mettre en travail afin d'agrandir la fosse. Gustave, qui avait voulu conduire le deuil, ne put supporter ce spectacle et fut pris d'une crise nerveuse, qui devait se renouveler à diverses époques de sa vie. Il était aussi de tradition parmi les camarades de collège du romancier que celui-ci, et son quasi-frère Louis Bouilhet, sous prétexte d'évoquer l'inspiration, ingurgitaient de pleines soupières de café noir, sans une parcelle de sucre. Ce traitement n'était pas de nature à calmer les nerfs....

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Toxicologie.

Empoisonnement par les pommes de terre.

M. le professeur Vallin résume et commente, dans la *Revue d'hygiène*, un travail de MM. Meyer et Schmiedeberg sur ce sujet :

Les pommes terre saines contiennent une petite quantité de solanine, faible en hiver, notablement plus forte en été : 0.044 par kilogramme en novembre-février ; 0.236 en juillet-août ; la proportion est encore beaucoup plus grande quand les pommes de terre sont germées ou pourries. Les symptômes de l'empoisonnement sont : des vomissements et de la diarrhée, la fièvre, la dilatation des pupilles, des convulsions, des sueurs abondantes. M. Schmiedeberg a fait des expériences qui prouvent que la solanine est bien la cause des accidents qu'on observe dans les empoisonnements par les pommes de terre.

(1) Voir la *Vie à Paris*, de J. Claretie, t. I, 1880, p. 132 et suivantes.

Nous rappelons qu'on a observé à plusieurs reprises dans l'armée (Cortial, *Archives de méd. milit.*, 1889, p. 3, et *Revue d'hygiène*, 1889, p. 850, et 1894, p. 1116) des empoisonnements frappant parfois des centaines de soldats quelques heures après avoir mangé des pommes de terre altérées ou suspectes. C'est d'ordinaire au mois de juin ou juillet que ces accidents se produisent, à l'époque où les pommes de terre de la récolte précédente sont germées, entamées par la pourriture ; les fournisseurs s'efforcent de les faire passer dans les ordinaires des régiments, parce que leurs clients civils ne veulent plus que des pommes de terre nouvelles, qui sont déjà grosses et ne sont plus des primeurs. Il est donc nécessaire de surveiller ces livraisons avec un soin minutieux dès le commencement de juin et de rejeter toutes celles qui présentent des taches noires ou ramollies, ou celles qui sont fortement germées. Nous avons fréquemment constaté dans nos inspections qu'à la fin de juillet on livrait encore de ces tubercules de l'année précédente et en très mauvais état. On disserte depuis plusieurs années sur l'agent de ces intoxications. Les recherches de MM. Meyer et Schmiedeberg confirment l'hypothèse émise déjà depuis longtemps sur le rôle de la solanine, dont la proportion dans ces tubercules est d'autant plus grande qu'ils sont plus germés, plus altérés et de conservation plus ancienne. (*Journ. de méd. et de chir. prat.*)

Intoxication bénigne provoquée par l'emploi de la pommade picriquée dans les brûlures,

Par le docteur P. Szczypiorski (de Longwy).

Je voulus essayer l'emploi de la vaseline picriquée à 5 °/₀, et je l'appliquai, au commencement du mois de juillet 1896, concurremment avec les compresses trempées dans l'eau picriquée à saturation, dans deux cas de brûlures ayant détruit, sur une assez grande étendue, une certaine épaisseur de la peau.

Les résultats en furent les suivants : au bout de trente-six heures après l'unique application de la pommade, apparition du subictère et de l'érythème rubéoliforme généralisé à toute la surface cutanée, érythèmes en macules irrégulières, à bords comme déchiquetés, du volume de 50 centimes à 2 francs, par places confluentes, ne disparaissant pas complètement à la pression. Les urines devenaient rouge foncé, couleur acajou ; langue chargée, inappétence ; malaise général ; en outre, les deux brûlés (hommes de vingt-huit et de trente-six ans) devaient s'aliter pour deux ou trois jours. On ne renouvela plus l'emploi de la pommade picriquée, mais on continuait les applications d'eau picriquée et de vaseline aristolée ; et au bout de dix jours environ, il n'y eut plus trace ni de l'érythème, ni du subictère. L'état général redevint parfait. Quant aux brûlures, dans un cas elles guérirent avec une rapidité extraordinaire ; dans l'autre, la cicatrisation en est très avancée.

Je dois remarquer que jamais, et je vois des brûlures journellement, et de fort étendues, je n'ai observé des accidents semblables après l'application de la solution aqueuse d'acide picrique. Du reste, la méthode Thiéry, pure ou modifiée par le docteur Papazoglou, vise exclusivement l'acide picrique en solution.

Je rédigeai cette note pour mettre en garde les futurs expérimentateurs contre les dangers résultant de l'emploi de la pommade

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.

GLYCO-PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat* ».

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

Poudre Laxative de Vichy

LAXATIF SÛR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

Le savant professeur Trousseau avait coutume de dire : « *Un grand nombre d'accidents morbides, dont la cause paraît ignorée, sont dus à un état de constipation habituel.* »

Quelles sont donc les causes de la constipation ?

La constipation peut être due : soit à l'inertie intestinale, soit à un état de sécheresse particulier de l'intestin, soit à l'exercice insuffisant. Ces causes étant bien connues, il semblerait que, pour amener la guérison, il suffit de les supprimer. Rien, malheureusement, n'est moins vrai. En effet, l'hygiène seule, bien que précieuse, ne peut amener la guérison. Il faut avoir recours à quelques médicaments bien appropriés. Les lavements sont insuffisants, car ils ne donnent qu'un soulagement momentané et ne constituent qu'un moyen mécanique qui ne peut remplacer un acte fonctionnel. Quant aux purgatifs, voici ce qu'en pensait Trousseau : « *Loin de modifier la constipation, les purgatifs l'augmentent et la rendent invincible.* »

Le problème consistait donc à trouver un médicament dont l'action légèrement stimulante se fit sentir tout à la fois sur la fibre musculaire et sur les glandes de l'intestin. Il a été résolu de la façon la plus heureuse par la « *Poudre laxative de Vichy* », dont la formule est due à M. le docteur L. Souligoux.

Composée de poudre de séné lavée à l'alcool, et de différents carminatifs (fenouil, anis, etc...), la « *Poudre laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de *une cuillerée à café* délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques ni diarrhée. Chaque cuillerée à café de « *Poudre laxative de Vichy* » contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné lavée à l'alcool.

---

picriquée dans les brûlures. La même remarque s'applique certainement à l'emploi de l'acide picrique en poudre. Il y a donc lieu de les bannir de la thérapeutique des brûlures, et de ne se servir que d'acide picrique en solution, aqueuse de préférence, sans addition d'alcool. (*Gazette des Hôpitaux*.)

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Informations de la « Chronique ».

Flaubert a-t-il ou non suivi des cours de médecine? Fils et frère de médecins, il était assez vraisemblable de supposer qu'il avait un instant songé à suivre la même carrière que ses deux parents.

M. Jules Levallois, un compatriote du romancier, que nous avons consulté à cet égard, nous a répondu qu'il tenait de Gustave Desbois, rédacteur en chef du *Nouvelliste de Rouen*, que celui-ci avait connu Flaubert interne à l'Hôtel-Dieu de cette ville, en même temps que Louis Bouilhet. M. Levallois nous dit encore que Flaubert avait fait ses études avec son cousin, le Dr Lalloy, qui avait été interne du père Flaubert. Mais M. Levallois ne fait-il pas confusion avec le frère de l'auteur de Mme Bovary ?

Mme Commanville, la nièce de Flaubert, dans la Préface qu'elle a placée en tête de la *Correspondance* de son oncle, n'y fait pas la moindre allusion ou plutôt elle assure que Gustave Flaubert avait commencé des études de droit, mais de médecine il n'est point question. L'œuvre de Flaubert se ressentait cependant de sa fréquentation chez des médecins. Il connaissait particulièrement Georges Pouchet, le naturaliste, le Dr Villemin, le Dr Jules Cloquet. C'est en compagnie du Dr J. Cloquet, un ami de son père, qu'il fit un voyage dans les Pyrénées et en Corse, et c'est avec des souvenirs de cette époque que fut composée l'*Education sentimentale*.

— Comme Casimir Delavigne, Flaubert avait songé un instant à célébrer en vers les bienfaits de la découverte de la vaccine : c'est du moins ce que nous révèle le *Journal des Goncourt* (t. I, 1851-1861, p. 314) :

« Au milieu d'une conversation, l'auteur de *Salammbô* se met soudain à nous réciter des lambeaux formidablement cocasses d'une tragédie ébauchée avec Bouilhet sur la découverte de la vaccine, dans les purs principes de Marmontel, où tout, jusqu'à *grêlée comme une écumoire*, était en métaphores de huit vers : tragédie à laquelle il a travaillé pendant trois ans, et qui montre la persistance de bœuf de cet esprit, même dans les imaginations comiques, dignes d'un quart d'heure de blague. » Nous ne sachions pas que cette composition médico-tragique ait jamais vu le feu de la rampe.

— Puisque l'occasion nous est donnée d'évoquer le nom de Louis Bouilhet, consignons ici que l'auteur de *Mélœnis* et des *Dernières Chansons* avait été étudiant en médecine, interne même, dans sa prime jeunesse, dans le service de chirurgie du Dr Flaubert. Il avait pris ses inscriptions à l'Ecole de médecine de Rouen, mais tout en suivant ses cours, il donnait des leçons de lettres pour vivre.

Dans la Préface mise en tête des *Dernières Chansons*, Flaubert nous fournit sur ce temps de la vie du poète, son intime ami, ces renseignements : « Son baccalauréat passé, on lui dit de choisir une profession : il se décida pour la médecine, et, abandonnant à sa mère son mince revenu, se mit à donner des leçons. Alors commença une existence triplement occupée par ses besognes de poète, de répétiteur et de carabin. Elle fut pénible tout à fait, lorsque, deux ans plus tard, nommé interne à l'Hôtel de Dieu de Rouen, il entra sous les ordres de mon père dans le service de chirurgie. Comme il ne pouvait être à l'hôpital pendant la journée, ses soins de garde, la nuit, revenaient plus souvent que ceux des autres ; il s'en chargeait volontiers, n'ayant que ces heures-là pour écrire ; et tous ses vers de jeune homme, pleins d'amours, de fleurs et d'oiseaux, ont été faits pendant des veillées d'hiver devant la double ligne des lits d'où s'échappaient des râles, ou par les dimanches d'été, quand le long des murs sous sa fenêtre, les malades en houppelande se promenaient dans la cour. Cependant les années tristes ne furent pas perdues ; la contemplation des plus horribles réalités fortifia la justesse de son coup-d'œil, et il connut l'homme un peu mieux pour avoir pansé ses plaies et disséqué son corps... »

Vers 1845, Bouilhet abandonna complètement ses études médicales : il ne se sentait point né pour manier le bistouri et la lancette.

... Non natus idoneus armis,

pour parodier un vers de Tibulle.

— Le château de Larnac, situé à Courbevoie, va prochainement passer sous le feu des enchères et l'immense propriété, dont il est le plus bel ornement, sera incessamment traversée par deux grandes voies.

D'une architecture simple et modeste, cet édifice possède une rampe d'escalier en fer forgé d'un merveilleux travail. Un immense parc de quarante mille mètres de superficie a vue sur la Seine.

La propriété fut vendue aux propriétaires actuels, le 27 mai 1839, par Louis-Napoléon de la Boninière, comte de Beaumont, pair de France, et Geneviève-Adeline Dupuytren, sa femme, demeurant à Paris, rue de Monsieur n° 6, et mariés le 17 mai 1832.

La vente eut lieu moyennant la somme ronde de 240.000 francs.

Madame de Beaumont est indiquée, dans les titres de propriété, comme seule héritière de M. le Baron Guillaume Dupuytren, son père, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, professeur à la Faculté de médecine, chevalier de la Légion d'honneur, etc., décédé à Paris le 8 février 1835, marié avec Madame Geneviève de Saint-Olive, qui lui survécut.

Dupuytren avait acquis lui-même cette propriété le 6 novembre 1822, au prix de 139.500 francs, de Demoiselle Christine-Louise de Fontanes, fille et seule héritière de Jean-Pierre-Louis marquis de Fontanes, pair de France, ministre d'Etat, membre du conseil privé du Roi, membre de l'Académie française, décédé à Paris le 17 mars 1821.

Malgré tant de souvenirs attachés à cette demeure seigneuriale, il est à craindre qu'elle ne soit livrée sous peu au pic des démolisseurs.

— On a beaucoup trop parlé des *Invectives*, le livre posthume de Verlaine, paru ces jours-ci chez Léon Vanier, le regretté *bibliopole*. Nous publions, pour donner seulement une idée du ton de cet ouvrage et sans nous associer en aucune façon aux sentiments dont il est l'expression, une des pièces du recueil où un médecin est mis en cause. La pièce porte pour titre :

A Monsieur le Docteur Grandm ***, Interne des hopitaux.

Tu fus inhumain
De sorte cruelle.
Tu fus inhumain
De façon mortelle.
Tu fus inhumain
Sans rien de romain.

Tu n'as d'un romain...
De la décadence,
Tu n'as d'un romain
Que ta grosse panse.
Tu n'as de romain
Que d'être inhumain.

Tu fus dur et sec
Comme un coup de trique.
Tu fus dur et sec
Comme une bourrique
Qui ruerait avec
Un rein dur et sec.

Le pauvre à ta voix
Tremblait comme feuille,
Le pauvre — à ta voix ! —
Qu'épuise et qu'endeuille
La faim, à la fois,
La soif — et les froids !

Et maudit sois-tu
Selon tes mérites,
Donc maudit sois-tu,
Vil bourreau dodu,
Oui, maudit sois-tu
Suivant ta vertu !

Paul Verlaine.

— Nous avons plaisir à reproduire les lignes que notre éminent confrère, M. le Dr Laborde, rédacteur en chef de la *Tribune médicale*, vient de consacrer à notre savant collaborateur, le Dr Dureau. Dût la modestie de notre ami en souffrir, nous déplorons, avec le Dr Laborde, qu'un des hommes qui font le plus honneur à notre corporation soit oublié depuis si longtemps par ceux qui ont mission de distribuer les faveurs officielles.

« L'intéressant rapport sur le *service de la Bibliothèque de l'Académie de Médecine* en 1895, que communiquait à cette dernière, dans sa séance du 21 juillet dernier, M. le Secrétaire perpétuel, et d'où il résulte que, pendant la dite année, les collections se sont enrichies de 3,058 ouvrages imprimés, soit 5,919 volumes ou brochures, et de

400 estampes ou portraits, — se termine par ces lignes, que nous nous empressons de relever :

« L'Académie ne peut que se féliciter de voir sa bibliothèque s'enrichir de si nombreuses publications, mais elle n'en doit que plus de reconnaissance à M. Dureau, pour la patience et l'infatigable dévouement grâce auxquels il parvient, en dépit des lamentables conditions matérielles du local, à classer toutes ces richesses, à les préserver, autant que possible, de toute détérioration, et à les mettre à la disposition des travailleurs de plus en plus nombreux qui viennent consulter nos riches collections.

Depuis longtemps, au nom de l'Académie, j'ai signalé à l'attention de M. le Ministre de l'Instruction publique l'importance des services que M. le docteur Dureau rend à notre Compagnie, en sollicitant, pour lui, une haute distiuction honorifique, et j'ai le regret de constater que, jusqu'à présent, notre requête est restée sans effet. » (*Assentiment unanime.*) »

Ce regret, nous le partageons (ce n'est pas la première fois) en ce qui nous concerne personnellement, comme le partagent certainement tous ceux qui connaissent et savent apprécier celui que l'on peut appeler le modèle — sous tous rapports — des bibliothécaires et des bibliophiles.

Mais qui ne sait qu'il n'est pas dans les habitudes de la haute distinction honorifique dont il s'agit d'aller directement et franchement au *vrai* mérite : c'est ce qui doit rassurer et consoler de l'injustice dont il est l'objet, notre excellent ami le docteur Dureau ; et atténuer le regret de ceux qui lui rendent la justice réelle, dont est bien loin d'être l'emblème le morceau rouge tant ambitionné. » V. L.

Echos de partout.

Centenaire de la Faculté de médecine de Paris (1794-1894). — Dans sa séance du 13 décembre 1894, le Conseil de la Faculté de médecine de Paris avait décidé qu'en souvenir du centenaire de la création, il serait publié un livre spécial dans lequel seraient consignés les événements principaux qui, depuis un siècle, ont marqué la vie de la Faculté. Il avait été décidé également que les portraits des professeurs qui lui avaient appartenu seraient joints à l'ouvrage.

Le volume, dont la rédaction a été confiée à M. le docteur Corlieu, bibliothécaire-adjoint de la Faculté depuis plus de 20 ans, ainsi que l'album, viennent de paraître. C'est la maison Masson et Rueff qui a été choisie parmi les éditeurs des ouvrages de médecine pour l'édition de ce volume in-4° de 606 pages avec album in-4° de 130 portraits reproduits d'après des documents authentiques.

Un témoignage public de reconnaissance a été adressé, au nom de tous les professeurs, à M. le Dr Corlieu, ainsi qu'à MM. les éditeurs pour le soin et le zèle avec lesquels ils ont rempli la tâche qu'ils avaient bien voulu assumer.

Nous souhaitons grand succès à cette œuvre de valeur.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE,

Questions.

Quelle est l'influence de la bicyclette sur la voix ? — Nous lisions, ces jours derniers, qu'un professeur de chant avait fait cette remarque sur ses élèves : que leur voix était bien mieux timbrée quand elles venaient de couvrir quelques kilomètres « à bécane ».

Cette observation a-t-elle été faite par d'autres et serait-ce là l'explication de la faveur dont jouit la bicyclette dans le monde de nos artistes lyriques ?

R. D.

Recueil de proverbes médicaux. — Pourrait-on nous aider à composer un recueil de proverbes médicaux que nous cherchons à établir depuis plusieurs années déjà ? Quelque lecteur obligeant nous communiquerait-il une brochurette, qui était jadis en notre possession et que nous avons depuis égarée, et qui portait pour titre : 53 *Proverbes avec commentaires médicaux ?*

Docteur François,

Le père de Leconte de Lisle. — Serait-on à même de nous fournir des renseignements sur le père du poète des *Erynnies*, qui était, comme on sait, chirurgien militaire ? Et à l'occasion ne serait-il pas curieux de rappeler quels sont, parmi nos personnages célèbres, ceux des fils de médecins qui n'ont pas suivi la carrière paternelle ?

Docteur Baudon.

La désinfection des lettres et papiers. — Dans un passage des *Confessions*, Jean-Jacques Rousseau, au cours d'une description du séjour qu'il fit au Lazaret de Gênes en 1744, raconte qu'il adressa à M. de Joinville, une lettre « vinaigrée, parfumée et demi-brûlée ». On devait donc vraisemblablement, dès cette époque, faire usage de la vapeur de vinaigre bouillant pour désinfecter les lettres. Cette coutume fut-elle longtemps suivie ? Quels produits chimiques furent substitués au vinaigre, quand cet acide cessa d'être employé ?

Docteur Radet.

Un livre contre les médecins, par l'évêque Huet. — Dans le *Journal de Paris*, de Mathieu Marais, publié par la *Revue rétrospective*, 1836, 2e série, t. VII, p. 351, il est parlé d'un ouvrage posthume de Huet, ancien évêque d'Avranches, qui porterait ce titre : *Petri Danielis Huetii Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, Amsterdam, 1718, in-12*. Ce livre ne serait autre chose que la propre vie du prélat lettré. Il y serait fortement question, au dire de Marais, de la médecine et des médecins que Huet malmène fort, bien qu'il leur eût « grande obligation et qu'il y eut recours quand il était malade ». Un de nos lecteurs, qui aurait eu le livre de ce détracteur de la profession entre les mains, pourrait-il nous donner un aperçu des arguments qui y sont développés ? Il y a toujours profit à connaître ses ennemis.

Cr Bal.

Réponses.

Les statues des médecins. — (II, 247, 381, 413, 439, 549, 574, 596, 597 ; III, 440.)

Reçu en réponse à cette question la lettre suivante :

Paris, 22 juillet 1896.

Mon cher confrère,

Je vois signalé dans le numéro du 15 juillet de la « Chronique médicale » (page 441) que la Société Bretonne-Angevine a élevé au Dr Ange Guépin, une statue à Pontivy, sa ville natale.

Mon grand-père a surtout habité Nantes ; c'est à Nantes qu'il a exercé l'ophtalmologie ; c'est encore à Nantes qu'il fut préfet (1848 et 1870). Les Nantais ne l'ont point oublié et, eux aussi, voulurent, il y a quelques années, avoir leur statue. Elle s'élève aujourd'hui sur une de leurs plus belles places.

Je tenais à vous faire connaître le fait à titre de renseignement, et surtout dans un sentiment de justice, pour ne point laisser croire que le souvenir est moins durable à Nantes qu'à Pontivy.

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de ma considération distinguée. A. Guépin,

18, rue Roquépine

Les infirmités des hommes et des femmes célèbres. (III, 230, 314, 439.)

Nous extrayons de l'ouvrage de Madame Roger des Genettes portant ce titre : *Quelques lettres* (1871-1891), les lignes suivantes qui ont rapport à l'infirmité de lord Byron :

« J'ai vu souvent la Guiccioli chez Mme Colet et je me souviens de sa colère, parce que la *Revue des Deux-Mondes* avait dit que les jambes du poète étaient mal faites ; avec sa furie italienne, son regard enflammé et ses beaux cheveux roux, elle disait, en dressant la tête : « Tout était beau en lui, je le sais bien, moi ! » Cette grande amoureuse était très peu marquise de Boissy. »

Dr Dl.

Les parrains de mots médicaux. — L'origine du mot scarlatine, d'après notre confrère *La Médecine moderne* :

« D'après le Dr Sykes, le mot viendrait d'Italie comme le mot *influenza*. Il dériverait du mot italien *scarlatto*, s'appliquant à la coloration rouge de la peau du malade.

C'est un médecin italien qui s'en serait servi le premier en 1527.

On le trouve pour la première fois dans la littérature médicale anglaise dans les *Observationes medicæ* de Sydenham en 1676. Mais déjà à cette époque, d'après le Dr Sykes, le mot *scarlet fever* était d'un usage courant en Angleterre. » P. c. c.

Docteur B.

— Notre distingué confrère, le docteur Guinard, chirurgien des hôpitaux, nous fait parvenir ces forts intéressants renseignements :

28 août 96

20 R. Godot de Mauroi.

Mon cher ami,

Dans la *Correspondance littéraire* du n° du 15 juillet de votre si intéressant journal, vous demandez les parrains des mots médicaux. Je vous signale, non pas un mot, mais une simple syllabe, le radical *ec*, qui a été introduit dans le langage médical par M. Til-

laux vers 1882. Jusqu'à cette époque il n'en avait pas été question et depuis lors on peut dire que cette syllabe a modifié la physionomie d'un grand nombre de termes chirurgicaux. M. Tillaux a fait remarquer le premier qu'on devait appeler l'ablation de l'utérus, *hystérectomie* et non pas *hystérotomie*, cette dernière expression s'appliquant seulement à l'ouverture de l'utérus. On a depuis employé ce radical *ec* toutes les fois qu'on a voulu exprimer l'action d'enlever un organe et c'est ainsi que sont nées les expressions de *gastrectomie, entérectomie, splénectomie, pneumectomie*, etc...., opposées à *gastrotomie, entérotomie, splénotomie, pneumotomie*, etc..... — Chose bizarre, le mot *ovariotomie* est le seul qui ait résisté et n'ait pas subi la transformation rationnelle proposée par M. Tillaux. Pourquoi ne dit-on pas : *ovarectomie* ?

J'indiquerai aussi tout le groupe des mots se terminant par « pexie ». C'est Trélat le premier, dont le sens artistique avait été choqué par l'affreux mot « ventrofixation », qui proposa d'appeler *hystéropexie abdominale* l'opération qui consiste à fixer l'utérus prolabé. On peut donc dire que c'est Trélat le véritable parrain de tous ces mots si usuels : *hystéropexie, néphropexie, gastropexie, hépatopexie, vaginopexie, cystopexie*, etc....

Bien cordialement votre dévoué,
Dr Aimé Guinard.

— Le terme *d'hypnotisme* n'est-il pas dû à James Braid, de Manchester ? Malheureusement, nous n'avons pas de document établissant le fait. Dr Et.....

— *Les descendants actuels de Dupuytren* (III, 439). — Lorsqu'en 1830 Charles X prit le chemin de l'exil, Dupuytren lui écrivit : « Sire, grâce à vos bienfaits, je possède 3 millions : je vous en offre un ; je destine le second à ma fille et je réserve le 3e pour mes vieux jours. » Le roi refusa, et les trois millions, ou plutôt les quatre millions laissés à sa mort par le grand chirurgien passaient, sauf 200.000 fr. qui ont servi à édifier le Musée Dupuytren, à sa fille Mme la comtesse de la Bonninière de Beaumont, décédée il y a une dizaine d'années. Mme de Beaumont eut un fils, le général comte de Beaumont, mort il y a deux ans et qui laissa à sa femme, Mme de Beaumont, née de Castries, et sœur de la maréchale de Mac-Mahon, deux enfants : Le comte F. de Beaumont, officier de cavalerie, et la comtesse F. de Partz.

Tels sont les descendants de Dupuytren.

La première comtesse de Beaumont, fille de Dupuytren, était connue dans le monde sous le nom de Beaumont-Lancette à cause de son origine et pour la distinguer parmi la douzaine de familles comtales du nom de Beaumont qu'il y a en France.

Dr de L.

— Le contre-amiral de la Bonninière, comte de Beaumont, est le fils de la comtesse de Beaumont, née Dupuytren.

Ach. D.

— Un aimable correspondant nous écrit :

Limoges, le 29 juillet 1896.

Monsieur,

Je trouve dans la *Chronique médicale* la question posée suivante :

Les descendants actuels de Dupuytren. — *Existe-t-il encore aujourd'hui des descendants directs du grand chirurgien et quelle situation occupent-ils ?*

Ces renseignements pourraient vous être fournis par Mr le Dr Bleynie (Louis), à Limoges, petit-neveu de Dupuytren.

Je vous envoie ci-joint un numéro de la *Société locale d'Association des médecins*, où vous trouverez une biographie de Dupuytren qui peut-être vous intéressera.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remercîments pour l'envoi de votre journal dont la lecture est fort agréable et intéressante, l'expression de nos meilleures salutations.

Dr Delotte (Limoges).

Nous avons lu avec attention la brochure que notre confrère nous signalait et nous en avons extrait les lignes qu'on va lire. Nous faisons remarquer, en passant, qu'il s'agit des ascendants et non des descendants de Dupuytren, ce qui est une réponse à côté de la question, mais dont l'intérêt n'est pas moindre.

« Depuis au moins deux siècles, la médecine a été en honneur chez les Dupuytren et peu de familles pourraient présenter autant d'adeptes dans cette science.

Sans remonter plus haut, ce qui aurait été probablement un peu difficile, nous trouvons en 1719 un sieur Michel Dupuytren, chirurgien, qui était en même temps fermier au bureau de tabac de Pierrebuffière.

Après lui, François Dupuytren, natif de la paroisse de Sainte-Croix de Pierrebuffière, était enregistré le 5 janvier 1742 au bureau de l'Hôtel-Dieu de Paris « pour y travailler en qualité de chirur- » gien, et y travaillait pendant deux années consécutives en s'ac- » quittant de son devoir avec toute l'exactitude possible », ainsi qu'en témoignent les certificats de son chef Boudou, maître en chirurgie de Paris, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu de la même ville, et membre de l'Académie de chirurgie.

En 1745, ce même François Dupuytren était attaché aux hôpitaux militaires pendant la campagne de Flandre, et son chef Andouive, chirurgien-juré de Paris et chirurgien-major des armées du Roi certifiait, le 19 septembre 1745, au camp de Loste, qu'il avait « accompli ses devoirs avec toute l'exactitude et capacité possibles ».

En 1746, le 15 janvier, François Dupuytren se présentait pour passer ses examens devant les maîtres en chirurgie de la ville de Limoges, parmi lesquels se trouvaient Pierre Dheralde, bourgeois et maître chirurgien, lieutenant ; Mallevergne ; Constant, président en charge ; Pasmayons, doyen ; Laforest ; Dheralde jeune ; Michel, chirurgien-juré, greffier et premier chirurgien du roi.

Différentes particularités sont à noter dans le diplôme qui lui fut accordé et je ne crois pouvoir mieux faire que d'en reproduire certaines parties.

« A ces causes, de l'avis des sus-nommés, après que dudit sieur » François Dupuytren nous avons été bien et dûment informés de » ses bonne vie et mœurs et honete conversation et qu'il proffesse » la religion catolique, apostolique et romaine, avons à icelui » sr François Dupuytren permis et permetons d'exercer l'art de chi- » rurgie par les presentes au dit lieu de Pierrebuffiere tout ainsy

» que les autres ont été sy-devant ressus à la charge ; qu'aux ma-
» ladies internes il se gouvernera par l'avis d'un docte medecin et
» aux matieres chirurgicales et suspectes il appelera quelque un
» des maîtres des plus experimentés pour lui servir de conseil.
» Comme aussi de ne tenir qu'un apranty a la fois qui soit d'honete
» famille et lui apprendra de tout son pouvoir aux peine de contre-
» venir aux status, ordonnances, avis et reglemens fait par nos
» seigneurs du grand Conseil. Mais au contraire, sachant qu'il y
» soit contrevenu, on sera obligé de nous en avertir pour corriger
» les abus qui pourraient etre commis, des quels ordonnance et
» statut nous lui avons fait lecture et donne a entendre, l'exortan de
» panser charitablement les pauvres nécessiteux quy l'employront,
» ce qu'il nous a promis de faire, et lui avons fait lever la main et
» prêter le serment au cas requis... En notre chambre des com-
» munautés. »

François Dupuytren exerça à Pierrebuffière et, victime de son devoir, il se noya dans la Breuilh transformée en torrent, en revenant de voir un malade.

A la même époque, exerçait à Pierrebuffière Léonard Dupuytren, frère du précédent. L'histoire ne dit pas s'ils vivaient en bonne confraternité.

Leur troisième frère, Jacques, était chirurgien militaire.

François Dupuytren l'aîné, eut pour fils Jean-Baptiste Dupuytren qui devint avocat au Parlement de Bordeaux et fut le père de Guillaume Dupuytren, le célèbre chirurgien.

Quant à Léonard Dupuytren, il eut pour fils un autre Jean-Baptiste Dupuytren, qui, lui, étudia la médecine et vint à son tour s'établir à Pierrebuffière.

Il fit ses études médicales à Toulouse en 1775-76-77, et vint passer ses examens à Limoges, comme l'avait fait son grand-père, pour parvenir à la maitrise et fut admis maître en chirurgie pour exercer à Pierrebuffière le 5 mars 1785.

Il avait dû, lui aussi, prouver qu'il appartenait à la religion catholique, apostolique et romaine ; mais dans son diplôme il n'est pas question de l'obligation faite à son oncle d'appeler un médecin pour les maladies internes, ou une notabilité pour les cas graves de chirurgie. Il fut interrogé par le lieutenant, le Prévôt, le Doyen, deux Maîtres, en présence de M. Bonnin, médecin, sur l'anatomie en général, les fractures, les luxations, les saignées, les plaies, les médicaments, etc. Nous retrouvons à cette époque comme maîtres chirurgiens à Limoges : Léonard Léger, premier chirurgien du roi, lieutenant ; Soudanas ; Constant, doyen ; Jouhaud, greffier.

Jean-Baptiste Dupuytren avait fait ses études à Toulouse avec le curé Mazard, oncle de notre ancien président, qui fut plus tard curé de Pierrebuffière pendant près de vingt-cinq ans.

Enfin, cette longue série des Dupuytren qui ont exercé à Pierrebuffière se termine par Léonard Dupuytren, officier de santé, qui exerçait en même temps que Valière, et qui mourut en 1828.

J'ajouterai que si son petit-fils, qui habite encore notre ville, n'a jamais obtenu de diplôme, il est un ancien élève des hôpitaux de Limoges. »

Nous extrayons de cette même étude, due à la plume experte de

M. le Dr L. Filhoulaud, ces détails (1) assez généralement ignorés sur Guillaume Dupuytren :

« Guillaume Dupuytren naquit le 5 octobre 1778 dans la rue de Pierrebuffière qui porte aujourd'hui son nom. Il avait deux frères et trois sœurs. Son frère Louis était capitaine de vaisseau et mourut à Cadix. Son frère était docteur en médecine et pharmacien en chef de l'hôpital des enfants trouvés à Paris. Plus tard il revint à Limoges et fonda une pharmacie sur la place du Poids-Public. De ses sœurs, l'une épousa M. Pigner, propriétaire à la Maison-Dieu de Limoges, l'autre épousa le général Pruez, et habitait le château de La Renardière (Indre-et-Loire) ; enfin, la troisième épousa M. Tarnaud, de Bellac.

Guillaume Dupuytren et quatre de ses frères naquirent à Pierrebuffière ; seul Emile, le pharmacien, naquit à Condat, près de Limoges....

Guillaume Dupuytren avait été placé en nourrice au village de Leysenne, commune de Saint-Priest-Ligoure, près Pierrebuffière, et déclaration de ce placement avait été faite à la mairie de Pierrebuffière, ce qui prouve que la loi Roussel existait au moins en partie à cette époque.

Vous avez vu aussi qu'en 1746, l'assistance médicale dans les campagnes était recommandée aux médecins, ainsi qu'en témoigne le diplôme délivré à cette époque à François Dupuytren. »

— Dupuytren a eu une fille qui a épousé le comte de Beaumont do la Bonninière. Elle a laissé deux fils : l'aîné est général de cavalerie en retraite ; il a deux filles.

Le cadet a eu une belle position dans les ambassades et n'a pas d'enfants. *Un Limousin.*

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

—

Itinéraire illustré de l'épopée de Waterloo

Par Georges Barral. (Paris, Ernest Flammarion.)

Nous avons analysé lors de son apparition et loué comme il convenait un ouvrage du même auteur intitulé : l'*Epopée de Waterloo.* Le petit livre dont nous voudrions conseiller la lecture à tous ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale — et qui n'en prend souci à l'heure actuelle ? — est le complément obligé du travail précité. Après avoir fait revivre la bataille « et ses péripéties grandioses et douloureuses », M. Barral a consciencieusement reconstitué le décor dans lequel s'est déroulé un des drames les plus poignants que nos annales aient eu à enregistrer. Il a parcouru pas à pas toutes les étapes du douloureux calvaire que nos armées ont eu à franchir et c'est avec une émotion communicative qu'il nous décrit ce coin de terre à l'aspect jadis solitaire et champêtre et qui aujourd'hui est devenu l'un des centres industriels les plus populeux et les plus bruyants.

Le souvenir de la bataille de Waterloo est resté, malgré le

(1) On pourra les rapprocher du travail consacré à Dupuytren (*Chronique Medicale*, 15 février 1895). Voir également la *Chronique* des 1er mars, 15 avril et 15 juillet 1895.

temps écoulé, bien vivant. C'est par milliers que chaque année s'acheminent vers la plaine où s'est livre l'épique combat, des touristes de tous pays, attirés par une curiosité rétrospective plus encore que par la beauté des lieux. M. Barral constate avec une certaine mélancolie que les Français sont, de tous les peuples, ceux qui vont, en plus petit nombre, accomplir le pieux pèlerinage. Ils viennent en foule à Bruxelles et ne songent pas à se détourner, pendant quelques heures de leur voyage à la capitale de la Belgique pour rendre visite aux tombes glorieuses qui émaillent le champ de bataille tristement célèbre. Et pourtant, quel voyage plein d'enseignements nous convie à faire le *cicérone* lettré qui a écrit l'*Itinéraire de Waterloo* ! Comme en sa compagnie on trouve un charme mêlé d'angoisse, à découvrir les différents monuments qui jalonnent la route, naguère suivie par les combattants de 1815 ! En même temps que l'imagination y trouve son compte, l'esprit en tire son profit : c'est bien, comme le dit l'auteur, une grande leçon d'histoire et de philosophie à laquelle il nous fait assister. On peut se rendre à Waterloo, directement de Bruxelles, soit par le chemin de fer, soit à pied ou à bicyclette, par le bois de la Cambre, et ensuite par Braine-l'Alleu. On verra alors successivement : « l'église et les curiosités de Waterloo, le mont Saint-Jean, le chemin creux d'Ohain, la Butte du Lion, Hougoumont, le monument de Gordon et celui des Hanovriens (en face l'un de l'autre), la ferme de la Haye-Sainte, l'emplacement des carrés de la Garde, la Belle-Alliance, les Quatre-Bras, etc. On peut remonter par le mont Saint-Jean et rentrer à Bruxelles par Waterloo. » Mais on peut encore se rendre à Waterloo par Charleroi, ce qui met davantage à proximité de Quatre-Bras. Par Charleroi, c'est l'itinéraire français ; par Bruxelles, l'itinéraire anglais ; si l'on veut accomplir l'itinéraire prussien, on devra se rendre à Wavre. M. Barral donne le conseil de suivre les trois voies, si l'on veut avoir la vision nette du drame. La lumière apparaît dès lors manifeste, éclatante, et les responsabilités sont judicieusement départies.

L'auteur de l'*Itinéraire de Waterloo* a eu l'ingénieuse idée de reconstituer, heure par heure, l'horaire de la bataille ; ce qui lui a été d'autant plus aisé qu'il a eu à sa disposition pour l'établir, un document d'une valeur supérieure : c'est le manuscrit de ses grands-pères qui avaient pris part à l'action et en avaient noté les moindres phases. Bien mieux, M. Barral a la bonne fortune de posséder la propre montre en or que son grand-père avait sur lui à Waterloo et qui nous est décrite en ces termes :

« Elle a la forme d'un oignon et les aiguilles, que recouvre un verre très bombé, en sont très fortes. La clef qui la remonte est très large et triangulaire, en forme de bouclier. C'est bien une montre du Consulat ou du Premier Empire. Souvent mon grand-père m'a répété : « Quand j'ai entendu sonner midi au clocher de Plancenoit, j'ai mis les aiguilles sur cette heure-là. Durant toute la journée, jusqu'à sept heures du soir, moment où nous avons donné contre les Prussiens, puis contre les Anglais, j'ai regardé l'heure constamment à ce cadran. Cette montre a donc marqué les heures de Waterloo !.. »

Il était onze heures trente-cinq minutes du matin quand partit le premier coup de canon ; le dernier coup fut tiré à neuf heures du

soir, sur les hauteurs de Rossomme, par une pièce que Napoléon pointa lui-même, assisté du général baron Pelletier.

C'est avec la même minutie dans les détails que M. Barral nous fait connaître les positions et stations de Napoléon durant la bataille, les fermes où a logé l'empereur, le Caillou, la Belle-Alliance, l'auberge qui abrita son adversaire Wellington pendant les 17 et 18 juin 1815, et où il rédigea son bulletin de victoire !

Après le passé, le présent : depuis des années, il s'est établi sur les lieux mêmes qui virent le grand événement, toute une colonie qui vit de l'étranger et exploite sa curiosité. Des hôtels, des cabarets, des musées de circonstance se sont improvisés : l'*Hôtel des colonnes*, situé à Mont-Saint-Jean et où Victor Hugo aurait composé, selon la tradition, une partie de ses *Misérables* ; l'*Hôtel du Musée*, construit au pied même de la butte du Lion de bronze, symbole monstrueux et majestueux !

Nous apprenons encore par la lecture de l'*Itinéraire* que la maison habitée par Wellington à Bruxelles existe toujours et porte aujourd'hui le n° 36 de la rue Royale ; qu'on retrouve, sans modifications notables, le moulin de Waterloo, construit en 1777, la ferme du Mont-Saint-Jean, la maison du guide Decoster, dont les indications furent si funestes à Napoléon. Le moulin de Fleurus qui servit d'observatoire à l'Empereur se voit encore non loin de Saint-Amand, en face de Ligny ; de même le hameau des Quatre-Bras, Plancenoit, etc.

Comment ne serait-on pas tenté de faire le voyage de Waterloo après une description aussi suggestive que celle dont nous n'avons pu que donner, en un aperçu sommaire, qu'une idée vraiment bien imparfaite ! A. C.

Temps passé, journal sans date, par P. Max-Simon. (Paris, L. Bataille et Cie, éditeurs, 1896.)

Le titre que nous venons d'énoncer est dépourvu de toute prétention : la raison en est, sans doute, qu'une première édition de ce livre n'avait pas été destinée au commerce et qu'un nombre très limité d'amis de l'auteur avaient eu le privilège d'en parcourir les pages. Depuis, sur des instances réitérées, M. Max Simon s'est décidé à faire profiter le public du fruit de ses travaux et nous avons tout lieu d'espérer qu'il n'aura pas regret de sa nouvelle détermination.

Qu'est-ce au juste que « le Journal sans date », dont M. Simon a écrit les feuillets sans penser à la postérité ?

C'est un recueil de souvenirs ou plutôt d'impressions sur tous les personnages que l'auteur a approchés, et vous voyez de suite quel intérêt peut présenter un pareil ouvrage. C'est une sorte de kaléidoscope qui fait passer devant nos yeux éblouis quantité de figures, « les unes à peine accusées, qui vont s'affaiblissant pour s'évanouir ensuite ; les autres, vives et éclatantes, se fixant pour jamais dans la mémoire ».

C'est par un côté inconnu de leur vie que nous sont révélés ces personnages tant connus : Flaubert, Zola, Maupassant, Lamennais, Jules Favre, Balzac, Montalembert et bien d'autres !

Puis se pressent en foule des médecins d'une autre époque : Récamier, Cl. Bernard, Hippolyte Royer-Collard, Ch. Robin, le chirurgien anglais Asthley Cooper, Bourdois de la Motte, le médecin de

Talleyrand. Le portrait de chacun d'eux est fixé par une anecdote, une saillie, un simple trait !... Mais à quoi bon essayer de degager la quintessence d'un ouvrage aussi quintessencié : ne perdon pas toujours à analyser le parfum complexe d'une fleur ?

Combien nos lecteurs auront une meilleure idée de ce petit livre, si original et d'une lecture si attrayante, quand ils auront lu les pages de notre spirituel et érudit confrère, M. P. Max Simon, dont nous commençons dans ce numéro la publication.

A. C.

NÉCROLOGIE

Gustave Lagneau. — Jules-Eugène Rochard.

L'Académie de médecine vient de subir deux nouvelles pertes et les décès inattendus de Gustave Lagneau et de Jules Rochard, ajoutés à ceux de Colin (d'Alfort), Lefort, Nicaise, Constantin Paul, Sappey et Germain Sée, morts dans le cours de l'année 1896, feront de la dite année l'une des plus meurtrières de la compagnie; le chiffre moyen des décès, depuis 1821, étant de cinq seulement.

Gustave Lagneau, l'hygiéniste, l'anthropologiste et le statisticien, si apprécié de tous ceux qui ont quelque souci du rôle scientifique de notre pays, était le fils d'un ancien praticien, que ses travaux de syphiligraphie, d'une importance réelle pour leur époque, avaient conduit à l'Académie de médecine. Chirurgien militaire très patriote, très modeste, très honnête homme, il mourut en 1867, laissant la réputation d'un homme de bien. Son fils, que nous venons de perdre, avait hérité de toutes ses vertus.

Gustave Lagneau, né en 1827, soutint sa thèse de doctorat en 1851. De cette date, jusqu'en 1860, les maladies vénériennes furent l'objet de ses études, puis, dès la fondation, par Broca, de la Société d'anthropologie dont Lagneau resta l'un des sociétaires assidus, l'ethnogénie des populations de la France, la statistique appliquée à la santé des populations, le recrutement de l'armée, la répartition géographique des maladies et des infirmités, la dépopulation de notre pays, l'occupèrent exclusivement. Son labeur est considérable : il aimait passionnément le travail et s'y livrait sans cesse, avec une modestie et une courtoisie connues de tous. Auteur de plusieurs centaines de mémoires, il est à souhaiter que ses proches et ses amis en dressent une liste exacte. Gustave Lagneau, entré à l'Académie de médecine en 1879, était l'un de ses membres les plus fidèles et les plus laborieux. Je ne puis mieux terminer cet article insuffisant qu'en répétant les paroles du secrétaire perpétuel de la compagnie : « Tel a été le savant, et j'ajoute l'homme « de bien que l'Académie s'honorait de compter depuis vingt ans « dans ses rangs et qui nous laisse le souvenir et l'exemple d'une « vie entièrement consacrée à la science et par la science, au bien « public. » — M. Lagneau est mort à Paris le 25 août dernier.

Jules-Eugène Rochard, d'allures différentes, non moins laborieux, non moins patriote, non moins bienveillant, est né à Saint-Brieuc le 30 octobre 1819 ; il est mort à Versailles le 13 septembre.

Elève de l'Ecole de médecine navale, il est parvenu successivement, et au concours, au plus haut grade du corps de santé de la marine et a pris sa retraite en 1886, comme inspecteur général du service de santé. Ses travaux spéciaux sur le *service des blessés pendant le combat à bord des navires*, *le service chirurgical de la flotte en cas de guerre*, *les soins à donner aux blessés pendant les batailles navales*, etc., s'ils témoignent d'une expérience chirurgicale incontestée, sont également ceux d'un administrateur hors ligne. D'autre part ses études, sur *l'influence de la navigation et des pays chauds sur la marche de la phtisie*, *les maladies endémiques*, *l'acclimatement*, etc., indiquent un médecin préoccupé des lois de l'hygiène. Son *Histoire de la chirurgie française au XIXe siècle*, la meilleure assurément de notre littérature médicale jusqu'en 1874, ses nombreux mémoires de chirurgie le firent entrer à l'Académie de médecine en 1877. Mais c'est de cette époque que datent ses travaux ayant l'hygiène pour objectif, travaux considérables qui lui ont acquis sa juste notoriété d'hygiéniste de premier ordre et l'ont fait entrer dans les conseils spéciaux de même que dans les commissions spéciales : la conférence de Rome, le Conseil d'hygiène de la Seine, le Conseil supérieur de l'assistance publique, etc.. Jules Rochard a pris constamment une part des plus actives aux travaux de l'Académie, dont il fut le président en 1894. Doué d'une facile élocution, il prenait facilement la parole et la conservait facilement, deux choses difficiles à l'Académie, où il était toujours écouté, grâce à son bon sens, à sa clarté et à son esprit ; la bienveillance et la courtoisie étaient, chez lui, à l'état permanent.

Lorsqu'en 1883, blessé par un fou qui, sans le connaître, le guettant à la sortie de son bureau, lui avait tiré un coup de revolver, M. Rochard demeura forcément éloigné de l'Académie pendant quelque temps. Tous ses collègues, tous ses amis allèrent s'inscrire chez lui à diverses reprises et lorsqu'il reparut, rue des Saints-Pères, le 13 novembre de la dite année, M. Rochard, vraiment ému, répondit à cet accueil sympathique en déclarant « qu'il « s'efforcerait de témoigner sa reconnaissance en prenant une part « plus active encore aux travaux de la compagnie » ; il ajouta qu'il avait été si bien soigné par ses collègues, que cela lui serait facile, « qu'il ne lui restait de cette aventure qu'un petit morceau de « plomb dans le poumon droit et une grande reconnaissance dans « le cœur et qu'il les conserverait l'un et l'autre, ajoutait-il, jusqu'à « son dernier jour. »

M. Rochard, était au moment de sa mort, sur le point de terminer une *Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique*, qu'il dirigeait et à laquelle il a donné une grande somme de temps et de travail, de même qu'un *Traité d'hygiène*, sorte de résumé de cette encyclopédie.

Nous conserverons toujours le souvenir de ce savant distingué, si affectueux et si vivant. Il serait à souhaiter que ses allocutions et ses articles divers, épars çà et là, fussent réunis en volume.

D[r] A. DUREAU.

Le Propriétaire-Gérant : D[r] CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

3e ANNÉE. N° 20. 15 OCTOBRE 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

NOS ENQUÊTES

La documentation médicale dans le roman et au théâtre (1)

Conversation avec M. HECTOR MALOT.

Un homme heureux ou qui paraît l'être, cet oiseau rare, nous l'avons été voir dans son nid, un nid bien ouaté, bien douillet, au moins selon les apparences, car l'indiscrétion professionnelle a des bornes. Et pourtant nous ne répondrions pas de n'avoir pas été indiscret en allant frapper à la porte de M. Hector Malot, qui a planté sa tente loin du bruit de la cité, dans ce charmant cottage de Fontenay-sous-Bois, qu'il préfère, et comme nous l'approuvons, au plus bel hôtel de la plaine Monceau ou d'un de ces quartiers recherchés des snobs de la capiteuse capitale.

C'est la main loyalement tendue, le regard visant droit et scrutant loin, que nous accueille le romancier populaire, l'auteur fêté d'*En Famille* et *Sans Famille*, que n'ont pas grisé de leur enivrant encens les fumées de la célébrité.

Comme nous avons exposé par lettre l'objet de notre visite, la glace est vitement rompue ; et la conversation s'engage sans pose, en toute cordialité.

« J'ai souvent parlé de médecine et des médecins dans mes romans et cela a de quoi vous surprendre : c'est que j'ai été de bonne heure initié aux pratiques de votre art. Le hasard avait voulu que je sois précisément logé dans la même maison qu'un ami de mon père, professeur à l'Ecole de médecine de Rouen, avec qui je m'entretenais souvent ; nos entretiens roulaient presque toujours sur la médecine. Un jour même, j'eus l'insigne honneur de remplacer l'interne du professeur. Je me souviens de l'opération à laquelle j'avais été convié : il s'agissait d'une ablation de polypes ou de verrues — j'ignore le terme technique — qui se trouvaient à l'entrée d'un organe qu'il n'est pas besoin de vous nommer. J'avais un rôle bien effacé : je tenais la cuvette destinée à recevoir les éponges. Je restai à mon poste jusqu'au bout, mais il était temps que ce fût fini..!

Un peu plus tard, quand j'ai commencé à écrire, et avant de

(1) Voir la *Chronique* du 15 novembre 1895 ; et des 15 janvier, 15 février et 1er août 1896.

l'écrire, à préparer la documentation de mon roman *Un Beau-Frère*, j'ai tiré parti de ces souvenirs de ma jeunesse et de mes conversations avec le professeur de Rouen, mais j'ai surtout utilisé mes souvenirs. Et à ce propos je dois vous avouer que j'avais débuté par une sottise : je priai tous ceux de mes amis qui appartenaient à la presse de m'envoyer les fous qui se présentaient dans les salles de rédaction, et Dieu sait ce qu'il s'en présenta : des inventeurs méconnus, des persécutés, des ratés, les uns doux, les autres plus ou moins violents. Un de ceux-là voulut un jour me faire passer par la fenêtre : j'en eus assez et j'engageai de ce jour les camarades à ne plus m'en adresser. Je me contentai, durant un certain temps, d'aller les voir dans les asiles où ils étaient enfermés ; c'est ainsi que j'ai visité Charenton, où je suis revenu maintes fois, la maison des frères Labitte à Clermont, l'asile de Dinan, la maison du Bon Sauveur à Caen et de nombreuses maisons de santé particulières.

Quand j'eus pris les notes nécessaires, je bâtis le plan de mon ouvrage. L'idée d'un *Beau-Frère* est de la plus grande simplicité et peut tenir dans une phrase :

« Un homme sain d'esprit, mais que des parents ont un intérêt à faire passer pour fou, est reconnu fou par des médecins, et enfermé dans un asile d'aliénés où il devient fou. »

La première objection qu'on peut opposer à ce thème est suggérée par la loi de 1838 sur les aliénés, qui a précisément pour but d'empêcher que les gens sains d'esprit puissent être séquestrés comme fous ; ce qui, avant 1838, devait se produire assez souvent sans doute, puisqu'on a été obligé de faire une loi spéciale, avec toutes sortes de dispositions, qui, à la lecture, semblent reposer sur la fantaisie, tant les faits qu'elles prévoient paraissent invraisemblables, pour prévenir et punir ces séquestrations. Interrogez un préfet, un procureur de la République, consultez surtout un médecin aliéniste, demandez aux uns et aux autres s'il est possible qu'une personne raisonnable puisse être enfermée dans une maison d'aliénés, tous vous répondront par la loi de 1838 ; et si vous insistez, ces fonctionnaires hausseront les épaules, tandis que l'aliéniste vous examinera pour voir si vous n'êtes pas un candidat « à la manie de la persécution ».

Mais la loi n'est trop souvent que des mots et les faits sont les faits.

Peu d'années après le vote de cette loi, il se passa dans notre entourage un de ces faits qui prouvait avec quelle facilité des gens habiles pouvaient l'escamoter. Un notaire, ami de mon père, avait épousé une jeune femme, qui, bien qu'elle eût accepté de vivre avec son mari dans un simple chef-lieu de canton, n'avait pas tardé à s'ennuyer, à mourir d'ennui, dans ce gros village où elle ne trouvait aucune des distractions mondaines au milieu desquelles elle avait été élevée et qui lui étaient



HECTOR MALOT

indispensables: les visites, les soirées, les dîners. Elle avait prié son mari de vendre son étude, pour en acheter une autre dans la ville où son père était magistrat, et le mari, bien qu'il aimât sa femme, avait refusé, et malgré les instances, les intrigues, les obsessions qui l'avaient enveloppé, il s'était renfermé dans son refus, sans que rien, caresses, colères, menaces, l'ébranlât : il tenait à son étude ; personne ne la lui ferait vendre ; et les raisons de son obstination, il les donnait franchement, en faisant valoir leur force à ses yeux toute-puissante. Fils de paysans aisés des environs, c'était pour être près de son père et de sa mère qu'il avait acheté cette étude ; ils venaient déjeuner avec lui tous les mercredis, jour de marché, après avoir vendu leurs produits, et il allait passer toutes les après-midi du dimanche chez eux. C'était une règle établie, qu'aux premiers temps de son mariage sa femme avait acceptée, mais qui n'avait pas tardé à l'exaspérer : allait-elle sacrifier ses goûts, ses besoins, sa vie pour ces deux vieux paysans dont la paysannerie, les manières campagnardes et le parler patoisé l'humiliaient ? De là étaient nées des querelles conjugales que le caractère brusque et un peu fantasque du mari devait d'autant plus fâcheusement aggraver, que la femme, par une placidité voulue, se posait en victime persécutée, mais résignée à tout. Et, justement, elle ne l'était pas résignée, car d'un air dolent elle disait à ceux qui avaient été témoins d'une algarade de son mari : « Il faut le plaindre, mon pauvre mari, quand ses accès de colère le prennent, il ne sait ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait.» Elle manœuvra si bien qu'un courant s'établit en sa faveur : ce n'était pas lui qu'on plaignait, c'était elle. Quand ce courant fut assez fort, un coup de foudre éclata : le notaire était dans une maison de santé. Comment ? Pourquoi ?

Comment ? je ne l'ai jamais su assez sûrement pour le dire. Pourquoi ? pour faire vendre cette maudite étude dont la femme ne voulait pas. Et, en effet, après un certain temps, elle fut vendue. Alors le mari, bien soigné dans la maison où il avait été enfermé, fut libéré parfaitement guéri, et, depuis, il vécut près de sa femme dans la ville que celle-ci voulait habiter pour y vivre la vie qu'elle aimait, tandis que lui, qui ne pouvait plus être notaire, aucune Chambre ne l'aurait accepté après son internement, devenait, par amour du métier, simple clerc liquidateur dans une des bonnes études de cette ville : ils y furent l'un et l'autre heureux, si le bonheur se mesure au nombre des enfants.

A l'âge que j'avais alors, un fait de ce genre frappe une imagination jeune. D'ailleurs, il n'y avait pas que le fait, les commentaires provoquaient aussi les réflexions, et particulièrement ceux de mon père, qui ne comprenait rien à cet internement, car, plus que personne, mon père avait le respect de la loi, plus que personne aussi il avait la conviction que son ami le notaire

était incontestablement sain d'esprit : pour être brusque et fantasque, il n'en résulte pas qu'on est fou. Alors, quoi ? C'étaient des points d'interrogation quand on parlait de cette aventure, pour nous romanesque, qui ne recevaient jamais de réponse.

Quand je commençai à écrire des romans, elle me revint à l'esprit et je m'en inspirai. Ce qui m'arrêta, ce fut de ne pas connaître les intrigues qui avaient rendu cette séquestration possible. Sans doute, j'aurais pu les inventer en les prenant dans la situation même, mais ce n'était pas la vraisemblance que je voulais en un pareil sujet, c'était la vérité même.

C'est pourquoi, au lieu de prendre le fait du notaire, je pris celui d'un fils de magistrat qui, à peu de chose près, a vécu le roman d'*Un Beau-Frère*. Là aussi j'avais un fond de réalité, et pour le placement de mon personnage dans un établissement d'aliénés, l'ordre d'office du préfet, que j'ai reproduit textuellement.

Malgré ces précautions, mon roman fut en butte à de violentes attaques : on voulait quand même que j'aie grossi les faits comme à plaisir ; que je les eusse exagérés pour faire pièce à cette loi de 1838, si chère aux médecins aliénistes. Après la publication de mon ouvrage, on constitua une commission de revision de la fameuse loi et j'y fus convoqué. Sur les conseils du Dr Calmeil, un très brave et digne homme, celui-là, qui habitait à deux pas d'ici, et de Béclard, l'éminent physiologiste que vous avez pu connaître, je ne me rendis pas à la convocation et encore aujourd'hui je crois que j'étais bien inspiré, car pensez-vous que les défenseurs de la loi néfaste que je n'ai jamais cessé de combattre aient désarmé ?

N'est-ce pas un des vôtres, ceci soit dit sans vous offenser, qui écrivait récemment dans le *Journal des Débats* (20 août 1896), que ceux qui n'admiraient pas les législateurs de 1838 faisaient preuve d'une sentimentalité bête ou d'une vénalité condamnable ? Rien que cela !

Comme avec des adversaires de cette espèce, il ne faut rien laisser passer, sous peine de paraître accepter leurs accusations, j'ai répondu par la lettre que voici :

« *A Monsieur le Directeur du « Journal des Débats ».*

» Je lis dans le *Journal des Débats* du 20 août un feuilleton, où un défenseur de la loi de 1838 sur les aliénés reproche à ceux qui « atteints de sentimentalité » ont l'esprit assez déséquilibré pour ne point admirer cette loi, de faire œuvre banale... ou vénale, en l'attaquant.

» J'ai fait cette œuvre, et, puisque je suis le seul romancier qu'il nomme en invoquant Tardieu, qui est une autorité récusable, il voudra bien me permettre de lui répondre.

» Banale, je veux bien, mais vénale ? Il ignore donc que l'œuvre dont il m'accuse a été publiée sous le titre : *Un Beau-*

Frère, dans le *Journal des Débats* avec l'approbation de M. Edouard Bertin, son directeur ; si bien que, si j'ai été l'auteur principal de ce crime, M. Bertin a été mon complice. Je pense que ceux qui ont eu l'honneur de connaître M. E. Bertin seront un peu étonnés de ce mot « vénalité » jeté en cette circonstance, alors qu'on pourrait si bien le retourner contre les défenseurs de cette loi.

» Faut-il donc que, pour trouver une loi dangereuse ou bonne, on soit forcément vénal ?

» Que dirait l'auteur de ce feuilleton si je l'accusais de servir les intérêts commerciaux des maisons de santé que menace la revision de la loi de 1838 ? Je l'ignore. Mais à coup sûr il lui serait difficile d'accuser le romancier, et avec lui le journal qui a publié son roman, de servir des intérêts commerciaux quelconques... à moins que ce ne soient les leurs, en cherchant à plaire au public ; mais, pour qu'il en fût ainsi, il faudrait reconnaître que le public juge cette loi mauvaise, et l'aveu serait grave, car, lorsqu'on peut partir en guerre contre une loi avec l'appui de l'opinion publique, c'est qu'elle est bien malade.

» Agréez, etc.

» HECTOR MALOT.

» Fontenay-sous-Bois, 26 août 1896. »

Il est des médecins qui ont la rancune tenace ! Ceux-là ne m'en veulent pas seulement pour la publication d'un *Beau-Frère*, mais encore pour le *Mari de Charlotte*, qui est venu six ans plus tard, en 1874 (1). C'est que dans le *Mari de Charlotte*, j'avais touché un peu à tout : à la physiologie, à la pathologie, à l'histoire naturelle. Avais-je le droit de savoir la botanique ? J'ai au moins le droit, il me semble, d'apprendre ce que j'ignore, et de l'apprendre auprès des gens qui savent, car je n'ai jamais procédé autrement. Vous comprenez bien que si j'ai parlé de fièvre cérébrale, de pleurésie avec épanchement, d'hallucinations de la vue et de l'ouïe, de manie raisonnante, de folie de la jalousie, j'ai puisé aux sources avant d'en parler pertinemment. Pour ma conscience de romancier, je tiens à consulter les gens compétents et je ne m'embarque jamais dans la galère des savants sans m'être familiarisé avec leur jargon et leurs manières. J'ai mis en scène des médecins dans mon roman de début, les *Victimes d'Amour*. L'un s'y montre la crème des braves gens, l'autre appartient au type « Prince de la Science » avec toutes

(1) Nous avons fort à point retrouvé une étude, parue vers cette même époque dans un journal médical et dont l'auteur, qui n'est désigné que par des initiales, malmène quelque peu l'auteur du *Mari de Charlotte*. Puisque nous avons laissé toute faculté de s'exprimer sur le compte des médecins à M. Hector Malot, il ne nous en voudra pas si nous faisons preuve de la même impartialité à l'égard d'un confrère : ce qui n'implique pas que nous poussions la solidarité confraternelle jusqu'à l'anéantissement de notre libre arbitre.

les qualités dont se compose ce cliché. Les confrères de mes deux héros ne m'ayant adressé aucune réclamation, je m'imaginai qu'un romancier pouvait parler des médecins, comme de n'importe qui, prêtres, juges, militaires, et j'arrivai dans ces idées à mon roman, *Un Beau Frère*; je vous ai dit tout à l'heure la grêle de protestations qui m'a assailli. Ce qui prouve que le souci de l'exactitude peut nous mener loin. Au reste, cette exactitude est-on sûr de l'atteindre, même en s'entourant des lumières des gens les plus éclairés ? Je vais vous citer un seul fait. Dans le roman *En Famille*, j'ai eu à guérir un aveugle ; j'ai lu l'article qui se rapportait à la maladie que je voulais traiter dans le *Dictionnaire de Jaccoud*. Je fais lire ce passage au Dr Aviragnet, qui est un de mes amis, un garçon distingué autant qu'aimable. Aviragnet se récuse et m'engage à recourir à un spécialiste. Or, le spécialiste a trouvé que mon récit fourmillait d'erreurs. Eh bien, savez-vous quel était l'auteur de l'étude qui m'avait servi de modèle? Le professeur Panas, un maître en ophtalmologie! Que voulez-vous? La science avait marché depuis !

Je vous ai parlé jusqu'à présent de romans où le médecin n'intervient qu'à titre de personnage épisodique. Mais j'en ai écrit un où il joue le rôle principal : C'est le *Docteur Claude*.

C'est au mois de mai 1864, pendant les audiences de la Cour d'assises qui jugeait le Dr La Pommerais, que m'est venue l'idée du *Docteur Claude*, que j'ai écrit seulement en 1878, — après une gestation de dix-neuf ans. Pour être assuré de ne pas manquer une seule de ces audiences, j'avais demandé à un vieux chroniqueur judiciaire, magistrat révoqué, de le remplacer, et moyennant un déjeuner payé tous les matins au café du Palais et des absinthes offertes tous les soirs au même endroit, il avait accepté, heureux de jouer au billard pendant que je faisais son travail.

C'était d'un double empoisonnement que La Pommerais était accusé, sur sa belle-mère, et sur sa maîtresse au profit de laquelle il avait contracté une grosse assurance; et l'intérêt de son procès se trouva dans la lutte qu'il eut à soutenir contre son confrère l'expert bien plus que contre l'avocat général et le président.

Peut-être le *Docteur Claude* fût-il resté dans mes tiroirs, si le rôle joué par cet expert dans ce procès ne l'avait de temps en temps rappelé à mon souvenir, et en quelque sorte imposé : le romancier n'a pas qu'à conter des histoires pour l'agrément du lecteur.

Alors je repris mon plan et le complétai : à l'homme supérieur qui succombe sous la jalousie et la niaiserie du milieu dans lequel les circonstances l'ont placé, j'opposai, par un parallélisme obligé, un autre homme supérieur que la lutte

pour la vie rend fatalement criminel ; au *Docteur Claude* j'ajoutai *Conscience* et *Justice*, que je devais n'écrire que vingt-cinq ans plus tard.

Cependant j'en restais toujours à des plans ; car pour le *Docteur Claude*, si complet qu'il fut, il me manquait le ressort principal qui devait lui donner le mouvement, c'est-à-dire le poison que je pourrais employer pour tuer Véronique. Or ce poison devait réunir certaines conditions spéciales qui pour moi étaient difficiles à trouver : 1° Il devait être un poison du cœur ; 2° il fallait qu'il produisît des effets se rapprochant de ceux de la digitaline, de façon à ce qu'on pût le confondre avec celle-ci ; 3° il fallait qu'on ne pût pas l'isoler par des procédés chimiques ; 4° enfin, il ne fallait pas qu'on pût se le procurer facilement chez le premier pharmacien venu, et, avec les indications qui se trouveraient dans mon roman, se débarrasser d'un mari gênant, d'un parent à héritage ou d'un ennemi. Rares sont les lecteurs de livres de toxicologie ; innombrables sont les lecteurs de romans. Aussi le romancier doit-il toujours penser aux suggestions qu'il peut provoquer.

Le temps passait, et tout en rêvant souvent à mon *Docteur Claude*, dont je me racontais des scènes pour m'amuser moi-même, je le laissai de côté. Au mois de juillet 1878, j'eus pour voisin au bord de la mer, Béclard, le professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Paris, et secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine ; et dans nos promenades sur les grèves, les hasards de la conversation me firent lui parler de mon embarras à trouver le poison dont j'avais besoin.

Poli, discret et, bien que spirituel, ne parlant que de ce qu'il connaissait, le professeur Béclard était un très galant homme, aussi bien qu'un très honnête homme.

Quand il ne savait pas une chose, il disait tout bonnement : « Je ne sais pas. » Ce fut ce qu'il répondit à ma question ; mais comme il était la complaisance même, il me promit de me trouver quelqu'un qui aurait la compétence pour me guider.

En effet, quelques semaines après, lorsque nous fûmes rentrés : lui à Saint-Maurice, moi à Fontenay, je le vis arriver un dimanche soir, en compagnie d'un grand jeune homme blond qu'il me présenta :

— Le docteur Galippe, qui a publié des travaux intéressants sur les empoisonnements par le cuivre.

En quelques mots j'expliquai ce que je désirais, et M. Galippe m'indiqua le poison rêvé : c'était l'*inée*, dont certaines peuplades sauvages se servent pour empoisonner les flèches. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'avant de voir M. Galippe, j'avais pioché des traités de toxicologie, entre autres celui de Rabuteau, un des plus appréciés à cette époque. Au mois de novembre, le roman, dont j'avais pendant tant d'années différé l'exécution, commençait à paraître dans le *Siècle*. Ce ne fut pas sans provo-

quer certaines réclamations, car les médecins ont la plume aussi prompte que facile et, lorsqu'on parle d'eux, on doit s'attendre à des discussions et à des contestations.

Parmi les réclamations qui m'arrivèrent ou qui furent adressées au journal un peu sous forme de dénonciation, les plus vives furent celles qui critiquaient l'invention des pommes cuites, prises par un expert pour du tissu musculaire. Dans quel pays trouverait-on, en France, un expert assez ignorant pour commettre une si grossière erreur ? C'était vraiment se moquer du lecteur que de lui raconter ces histoires à dormir debout, qui ne peuvent naître que dans l'imagination de romanciers aux abois.

J'aurais aimé les polémiques, qu'il m'eût été facile de me défendre ; mais comme je me suis fait une règle suivie de ne répondre aux critiques ou aux accusations que lorsqu'il le faut absolument, je ne me fâchai point.

Cependant, aujourd'hui que les années ont passé, il me sera permis de dire que je n'ai point inventé ces pommes cuites qui m'ont été si injurieusement reprochées, et que c'est un expert de Rouen qui, dans un transfert de justice à La Neuville-Champ-d'Oisel, le 4 avril 1878, a fait cette découverte extraordinaire que des parcelles de pommes cuites jetées contre une porte n'étaient rien moins que du tissu musculaire !..

C'est comme opposition au *Docteur Claude* que j'ai édifié le plan de *Conscience*, mais je laissai mon canevas de côté sans y songer plus qu'aux autres qui sommeillaient paisiblement en sa compagnie. C'est l'époque où Dostoievsky venait de publier son roman, *Crime et Châtiment.* Par ce que j'en avais entendu dire, je crus comprendre qu'il y avait quelque rapport entre son idée et la mienne. Mais, après lecture, je m'étais rendu compte que chemin et but étaient si différents, que surtout les mœurs qu'il avait décrites offraient si peu de ressemblance avec les nôtres, que je pouvais tenter de peindre celles de mon pays, sans risquer de passer pour un plagiaire.

Dans *Conscience*, j'ai représenté un médecin, Saniel, fils d'un paysan d'Auvergne, fermé à toute idée généreuse. Il est assez près de la nature pour subir le besoin du crime, mais assez cultivé par ses études spéciales. C'est un physiologiste qui a fait les découvertes les plus remarquables et qui est persuadé que, s'il commet un crime d'une façon scientifique et raisonnée qui écarte tout danger, il n'aura rien à craindre ni de la loi, ni de lui-même, puisque d'ailleurs son éducation philosophique l'a convaincu qu'il n'y pas de conscience. Aussi le crime commis, il n'a pas le moindre remords ; il conçoit un second crime, mais alors l'homme avancé en civilisation qui est en lui se réveille : ce n'est pas de la loi qu'il a peur, c'est de lui-même. Le crime a fait disparaître l'homme primitif pour ne laisser vivant et malheureux que l'homme affiné par l'éducation.

Ce qui me stupéfia pendant que le roman paraissait et aux premiers temps qui suivirent sa publication, ce fut de constater combien les idées de conscience et de justice et aussi combien celles du respect sacré de la vie humaine, étaient peu fermes dans de nombreux esprits que, par leur éducation aussi bien que par le milieu dans lequel ils vivaient, on pouvait croire assez dégagés des influences ataviques pour n'avoir plus que l'horreur du crime.

Eh bien ! ils n'étaient pas si éloignés qu'on l'eût pu croire de leurs grands-parents des cavernes, les Parisiens et les Parisiennes du dix-neuvième siècle, qui en cette occasion mirent à nu devant moi leurs sentiments vrais sur le crime ; je ne prendrai qu'un exemple parmi ceux que je pourrais vous citer.

Un médecin, et non des moindres dans le monde médical, voulut bien me parler de *Conscience*, qu'il venait de lire, et discuter Saniel.

— Après tout, pas fort, me dit-il.

— En médecine ?

— Mais non. Pas comme médecin, comme homme... il a des remords !

Je ne savais rien de l'origine de mon interlocuteur. Je m'en informai. Lui aussi était fils de paysans. Et cela me fit plaisir, non pour lui, mais pour moi... pour ma justification.

J'ai rarement raconté des faits personnels dans un roman, et cependant dans l'un d'eux, dans *Mère*, j'ai fait le récit d'une aventure qui m'est réellement arrivée à moi-même.

Un matin, je vis entrer un jeune homme plus élégant de toilette que de manières, qui me dit se présenter à moi de la part du directeur d'un asile d'aliénés, pour que je voulusse bien l'aider à sortir de cet asile où on le retenait iniquement, car il n'était pas, il n'avait jamais été fou ; si je consentais à provoquer une agitation en sa faveur, si légère qu'elle fût, on le relâcherait. J'ai raconté cette histoire dans *Mère*, en la mettant au compte d'un personnage de roman. En réalité, j'ai failli en être sinon le héros, tout au moins le dindon, puisque ce qu'on cherchait c'était à me faire le Don Quichotte de ce malheureux séquestré : je m'intéressais à lui, je m'embarquais dans des démarches et une polémique, on le mettait en liberté ; et comme il était atteint de ce que les aliénistes appellent la *kleptomanie*, c'est-à-dire la manie du vol, au bout de quelques jours ou même de quelques heures de liberté — liberté que je lui aurais fait rendre — on l'arrêtait pour escroquerie chez les bijoutiers, les chemisiers, les restaurateurs. Qui était responsable ? Le romancier, intervenant dans ce qu'il ne connaissait pas. Je n'eus pas la maladresse de me laisser attraper, et depuis j'ai lu à plusieurs reprises dans les journaux l'arrestation et la condamnation de ce malheureux.

C'est encore une observation personnelle que la nouvelle inti-

tulée : *Vire de bord*, qui figure dans le volume de *Mariage Riche*.

Vire de bord n'est qu'un rêve écrit le matin tel qu'il s'était déroulé la nuit, dans le sommeil inconscient, et qui, à ce titre, mérite peut-être une certaine curiosité.

Vire de bord a été rêvé du commencement à la fin, avec sa composition, son développement, les phases par lesquelles passe l'action, son dialogue, ses paysages (que je connaissais d'ailleurs) ; si bien que, le lendemain matin, il n'y a eu qu'à écrire cette historiette, à laquelle je me serais bien gardé de rien changer, puisque je voulais la présenter comme une observation personnelle de la forme que peut prendre le rêve dans un cerveau façonné depuis longtemps au travail de l'imagination et l'esclave de ce travail.

Et c'est là qu'est l'intérêt de cette observation, car je ne suis pas malheureusement assez ignorant pour m'imaginer qu'elle est une découverte originale, et que j'ai eu la bonne fortune unique de combiner en dormant des idées d'une manière suivie. Il y a déjà un certain temps que Voltaire endormi a composé des vers de la *Henriade*, que Tartini a trouvé dans les mêmes conditions la sonate du *Diable*, et que Burdach, le savant allemand, a été mis sur la voie de découvertes physiologiques qui ont bien leur valeur... »

PAGES RETROUVÉES

—

La Médecine et la folie dans le roman réaliste. — LE MARI DE CHARLOTTE, de M. Hector Malot (1).

M. Hector Malot est un romancier fort à la mode et de ceux que l'on cite volontiers comme faisant aujourd'hui, à plusieurs, la monnaie de feu Honoré de Balzac, le grand peintre de la Comédie humaine. Il est essentiellement un écrivain réaliste, aussi bien par la manière dont ses œuvres sont composées et écrites que par celle dont il utilise son talent. Il sait fort bien que, sur toute espèce de marché, le prix d'une chose est réglé par le rapport de l'offre à la demande ; et comme, grâce à ses succès antérieurs, sa copie est arrivée à être fort demandée par les éditeurs de romans-feuilletons, il sait s'arranger pour que l'offre réponde à toutes leurs exigences. Aussi ses livres se succèdent-ils rapidement.

Quel qu'en soit le sujet, ils ont tous un caractère commun, et c'est évidemment l'un de ceux sur lesquels l'auteur compte

(1) Cet article a paru, il y a une vingtaine d'années, dans un journal médical, la *Gazette hebdomadaire* ou l'*Union médicale*, nous ne saurions au juste préciser, n'ayant pas pris soin, en faisant la coupure, de marquer le journal d'où elle était extraite.

le plus pour solliciter la curiosité du public : nous voulons parler de l'exactitude minutieuse avec laquelle les questions techniques, habituellement réservées aux livres sérieux ou aux cabinets des hommes d'études, sont exposées aux yeux des lecteurs, développées dans leurs moindres détails et utilisées comme rouages principaux des drames dont ses héros et ses héroïnes sont les acteurs.

M. Hector Malot a dû, dès sa jeunesse, se familiariser avec le papier timbré qui afflue dans les études de notaire et les greffes de justice de paix, puis il a sans doute fait son droit. Grâce à cette éducation pratique et théorique, il s'est trouvé de première force sur tout ce qui se rattache à la chicane ; aussi, dans les actions en justice qu'il met toujours en scène, ne fait-il pas grâce d'un exploit d'huissier ni d'une formalité de procédure.

Il n'est pas aussi compétent en médecine, mais il n'en traite qu'avec plus de goût les questions médicales. Il doit évidemment rechercher le frottement des médecins et de leurs livres, et ce qu'il a appris au contact des uns et des autres il s'empresse de le transporter dans ses romans.

La folie, qui amène dans les familles tant de poignantes anxiétés, et qui présente à la fois un intérêt médical et des conséquences juridiques, devait donc avoir un double attrait pour lui ; aussi n'a-t-il pas manqué de lui donner une place importante dans son œuvre.

Il y a quelques années, il était de mode d'attaquer, dans les journaux, les asiles d'aliénés et la loi du 30 juin 1838. Tous les sophismes, toutes les accusations que la presse hostile d'alors élevait contre les bastilles modernes, les lettres de cachet, les familles rapaces et les médecins, leurs prétendus complices, M. Malot les a complaisamment accumulés dans le BEAU-FRÈRE, un de ses ouvrages qui ont eu le plus de retentissement. Publié d'abord par le JOURNAL DES DÉBATS, ce qui était de nature à lui donner grand crédit, le BEAU-FRÈRE a été pris au sérieux par bien des lecteurs, qui ont tremblé à l'idée qu'ils pouvaient être, d'un moment à l'autre, jetés dans les oubliettes d'une maison de santé sans motif aucun et sans recours possible. Mis à la scène, il a perdu devant la rampe beaucoup de son prestige, et les grandes tirades contre les asiles et les médecins aliénistes n'ont que médiocrement intéressé le parterre du Gymnase. Du reste, l'auteur ne devait pas être bien convaincu lui-même qu'il eût un grand rôle de réformateur à accomplir ; car, invité par la commission d'enquête sur la loi du 30 juin 1838, qui siégeait au Ministère de l'Intérieur, à venir déposer devant elle, il a décliné l'invitation et n'a pas profité de cette occasion de faire apprécier ses griefs par des juges vraiment compétents.

Aujourd'hui, ce genre de polémique n'est plus de mode et les journaux ont bien d'autres éléments de combat. Mais la

folie, prise en elle-même, offre toujours un puissant intérêt dramatique, et elle vient de fournir à M. Hector Malot le sujet d'un nouveau roman, LE MARI DE CHARLOTTE.

Il ne faudrait pas croire cependant que, voulant se montrer homme de science, l'auteur se soit renfermé dans les limites d'une spécialité étroite, comme la pathologie mentale. Non ; s'en prenant à la médecine, il l'a abordée par tous les côtés à la fois et a voulu montrer au public qu'il n'en avait négligé aucune branche. Aussi son livre est-il une sorte d'encyclopédie médicale.

Il paye d'abord un tribut aux sciences accessoires, et commence par la géographie physique et la climatologie ; il signale l'influence du *Gulf-Stream* sur la température de certaines parties du littoral, et il explique comment, grâce à ce courant, les côtes de la Bretagne peuvent reproduire le climat et la flore des bords de la Méditerranée.

Très érudit en botanique, il expose les particularités de la végétation de l'*Arundinaria falcata*, du *Cordylene indivisa*, de l'*Helichrysum orientale*. Mais il s'étend surtout avec complaisance sur tout ce qui se rapporte à l'anthropologie préhistorique. Il insiste sur la théorie du transformisme et sur l'origine simienne de l'homme ; il disserte sur les monuments mégalithiques, sur les silex, les pointes de flèche et les hameçons en os façonnés ; sur l'époque de la pierre taillée et celle de la pierre polie ; enfin, et par-dessus tout, il se complaît dans l'étude des kjoekkenmoeddings. Au terme consacré de débris de cuisine il substitue, il est vrai, celui plus trivial mais non moins expressif de tas d'ordures ; après quoi, il veut bien initier les profanes à la connaissance des trésors scientifiques accumulés dans ces tas d'ordures, dont ils ne peuvent même pas prononcer le nom. Il leur enseigne l'art d'y lire à grands traits l'histoire de l'homme sauvage qui nous a précédé sur cette terre. Il leur apprend que si, en analysant un à un les détritus accumulés de ces siècles lointains, on parvient, à côté d'une coquille d'huître ou d'une arête d'anguille, à découvrir une arête de hareng, on peut en conclure que les hommes de ces temps préhistoriques savaient construire des barques capables de naviguer au large, puisque les harengs ne se pêchent qu'en pleine mer ; de même, si les ossements de cerf, de sanglier, d'urus et de castor, que l'on cherche à rassembler, restent incomplets, il n'y a qu'à en induire qu'ils ont été en partie mangés par les chiens, et que, par conséquent, l'homme, à cette époque, avait déjà domestiqué le chien et su le dresser à la chasse.

Après toutes ces belles choses, M. Hector Malot se contente d'effleurer l'anatomie et de dire quelques mots des dissections qui se pratiquent au Jardin des Plantes. Il s'arrête plus longuement sur la physiologie et met en scène un savant qui, depuis

longtemps, « s'occupe d'un travail sur les mouvements des » muscles de la face chez l'homme et quelques animaux ». Admirez le passage où ce professeur trouve tout naturel de proposer à une jeune et jolie dame du meilleur monde de lui servir de collaboratrice. A cette ouverture inattendue, « Charlotte » eut un mouvement de surprise qui n'échappa pas à M. Portail. — Voilà précisément, dit-il en souriant, que vous venez » d'entrer dans mon sujet, votre muscle frontal s'est contracté, » vos sourcils se sont élevés, vos yeux se sont écarquillés, votre bouche s'est ouverte ; en un mot, vous avez éprouvé un » mouvement de surprise. » Ce mouvement n'était-il pas aussi naturel que celui du Bourgeois gentilhomme, auquel on démontre savamment la manière de prononcer les lettres de l'alphabet, tout en lui apprenant qu'il fait de la prose sans le savoir ? Quant au bourgeois qui lit le roman de M. Hector Malot, il ne doit être guère moins intrigué en y voyant, dans un autre passage, que l'amour est, « pour les uns, un ensemble de phénomènes cérébraux dans lequel prédomine l'instinct sexuel ; » pour les autres, une névrose des organes de l'imagination ; » en réalité, une maladie ».

L'auteur arrive enfin à la pathologie, et là il se multiplie. Il donne d'abord, au complet, la description d'une fièvre cérébrale, absolument comme s'il faisait une composition pour le concours de l'externat. Étiologie : violente impression morale ; invasion et symptomatologie : vive céphalalgie, chaleur au front, rougeur aux conjonctives, frissons, délire, perte de connaissance. Complication : somnolence prolongée, dans laquelle la malade reste engourdie, indice d'une très forte congestion sanguine au cerveau et menace redoutable d'un épanchement dans l'intérieur du crâne. Thérapeutique : saignées, applications froides sur la tête, révulsifs, bains d'affusion. Convalescence : au commencement de la quatrième semaine, retour de la sensibilité, la malade commence à se lever, etc.

Enfin la guérison est complète, et l'on espère être débarrassé de cette attristante atmosphère de chambre de malade. Pas du tout : à peine la fille est-elle rétablie que le père est pris à son tour et qu'il nous faut subir une nouvelle description pathologique. Il s'agit d'une pleurésie et, cette fois encore, l'auteur n'omet aucun détail technique : insomnie, frisson *très dense*, suivi d'une chaleur pénible, douleur aiguë dans un des côtés de la poitrine, respiration difficile arrêtée par un point de côté, épanchement. Puis, les jours suivants, douleurs plus vives, toux plus fréquente, gêne plus prononcée de la respiration, rougeur plus marquée de la face. Et l'on nous promène ainsi pendant trois ou quatre septénaires, au bout desquels l'affection passe de l'état aigu à l'état chronique, et finit par conduire le malade au tombeau. Nous sommes bien heureux vraiment que, à la suite d'une observation si détaillée, l'auteur n'ait pas

ajouté un chapitre d'histologie microscopique et nous ait fait grâce de l'autopsie.

Toutes ces interminables descriptions pathologiques que nous venons de rappeler ne sont elles-mêmes qu'un prélude, et nous ne sommes pas encore arrivés au drame clinique qui va faire le sujet essentiel du roman, c'est-à-dire à la folie d'Emmanuel, le mari de Charlotte.

Ici les détails abondent plus que jamais, et pas un trait n'est passé sous silence.

Il est d'abord longuement question de l'hérédité morbide et des prédispositions congénitales aux affections du système nerveux. La mère d'Emmanuel a été folle ; la *pauvre dame*, en proie à une sombre mélancolie, a végété plusieurs années dans un lugubre château du Morvan, et elle a fini par se noyer dans un étang. Le fils, conscient des dangers auxquels l'expose ce triste héritage, voit approcher avec terreur l'âge où sa mère est tombée malade ; il redoute un sort semblable, et le fait seul de se croire fatalement voué à la folie fait naître chez lui un commencement de trouble intellectuel ; il ne peut plus dormir et il éprouve des hallucinations, d'abord vagues et fugitives, puis progressivement plus rapprochées et plus nettes.

Une fois entré dans cet ordre de questions, M. Malot les examine toutes successivement, et son roman devient surtout un prétexte à dissertations plus ou moins compétentes sur l'aliénation mentale, sur ses conséquences sociales et légales, sur les médecins qui la soignent et les établissements où on la traite.

Il décrit minutieusement les fausses sensations auxquelles le malade est en proie et les idées délirantes que ces fausses sensations font naître dans son esprit ; les actes de violence qu'elles lui font commettre ; ses efforts pour conjurer le mal, efforts qui vont juqu'à garder des lumières toute la nuit dans sa chambre pour écarter les visions et plus tard jusqu'à vouloir se faire crever les yeux par un oculiste pour cesser de voir ce fantôme imaginaire qui l'obsède.

En présence d'un pareil mal, force est de recourir aux médecins spécialistes, et l'auteur en profite pour faire le portrait de quelques-uns d'entre eux ; il ne laisse ignorer rien de ce que le vulgaire débite sur leur compte, et il répète l'injure aussi bien que l'éloge ; s'il semble reconnaître que parmi eux il se trouve des praticiens dévoués et consciencieux, il se montre encore plus empressé à en qualifier d'autres de l'épithète malsonnante de marchands de soupe. Mais quoi qu'on en dise, quelque déchirement que Charlotte éprouve à se séparer d'un mari qu'elle aime tendrement, et auquel elle a promis de tout faire pour le garder près d'elle, la maladie d'Emmanuel s'aggrave ; sa folie devient compromettante pour la sécurité de sa femme et pour la sienne propre ; il faut nécessairement prendre un parti ; aux

yeux des médecins consultés, des amis éclairés, un seul est possible : le malade doit être soigné dans une maison de santé. Il y est conduit en effet, mais pour cela une supercherie est nécessaire, ce qui est à la fois une angoisse de plus pour la malheureuse femme et une nouvelle cause d'irritation pour le malade.

Celui-ci une fois séquestré, il faut nécessairement s'occuper de la gestion de ses biens, et nous assistons au côté judiciaire de ces sortes d'affaires, requête au tribunal, réunion du conseil de famille, nomination d'un administrateur provisoire, questions pécuniaires.

Emmanuel, cependant, au bout d'un certain temps, sort de l'asile où il a été renfermé ; il est calme, à peu près lucide, et peut reprendre sa place dans sa maison et dans le monde, mais il reste en lui quelque chose d'inquiet et d'irrégulier ; par moments, sa conduite paraît étrange, sans que l'on sache si son esprit continue à être malade ou s'il a compris qu'il est indignement trahi par son meilleur ami, et que sa femme elle-même n'est plus digne de son amour. Fort heureusement, pour faire cesser cette situation ambiguë et mettre un terme au roman, la guerre de 1870 vient offrir au mari de Charlotte une excellente occasion de se rattacher, avec une énergie renaissante, aux réalités de la vie pratique et de se faire bravement tuer, par l'ennemi, à la tête d'une bande de francs-tireurs.

Nous n'avons fait qu'indiquer à grands traits l'esquisse du roman, et cela suffit pour montrer qu'il roule uniquement sur une question de pathologie mentale; aussi pouvons-nous l'analyser sévèrement, car il relève tout entier de la critique médicale.

Et d'abord, le tableau est-il exact ? Nous reconnaissons sans difficulté que M. Malot a dû apporter beaucoup de soin à l'étude des questions médico-physiologiques et qu'il a traité avec une minutieuse exactitude beaucoup des détails accessoires de sa mise en scène. Mais là n'est pas la question importante ; elle est tout entière à savoir s'il a fidèlement représenté un véritable aliéné, et ici la réponse doit être négative. Il a eu beau emprunter, à ce qu'il a vu ou à ce qu'il a lu, bien des traits exacts en eux-mêmes, ces traits rapprochés les uns des autres ne font pas un tout réel ; sans doute, chacun d'eux peut être observé isolément dans la réalité, mais leur réunion est disparate et choquante.

Un seul exemple fera comprendre la nature du reproche que nous sommes en droit de faire à M. Malot.

Lorsque Emmanuel a dû être placé dans une maison de santé, sa maladie présentait, nous l'avons dit plus haut, le caractère de la mélancolie avec prédominance d'hallucinations, c'est-à-dire l'une des formes de délire les plus constantes, invariables, cristallisées, a-t-on dit. Eh bien ! quand il se trouve,

au bout de six semaines, en présence de sa femme, il ne la reconnaît seulement pas. « Il vint à elle cérémonieusement, et la » saluant avec toutes les marques du respect : On m'assure, » princesse, que vous voulez me voir, dit-il, me voici à vos or- » dres. » Puis, sans se préoccuper de savoir à qui il s'adresse, il se pose en inventeur et se met à débiter avec emphase le boniment amphigourique d'une encre merveilleuse qui se décolore peu à peu et permet, au bout de huit jours, de considérer comme non avenues les promesses que l'on a solennellement signées ; il donne ensuite à sa femme une sorte de leçon allégorique, dans le genre de celle qu'Hamlet donne, devant la cour de Danemark, à la reine coupable du meurtre de son mari, et enfin, sans attendre de réponse, il salue et rentre rapidement dans sa chambre.

Nous ne savons quelle impression une pareille exhibition peut produire sur la masse des lecteurs, mais nous pouvons affirmer à M. Malot, qui tient tant cependant à montrer les hommes et les choses avec tous les caractères de la fidélité réaliste, que le prétendu aliéné qu'il met ainsi en scène n'a jamais existé et ne répond à aucun type connu.

Sans doute il y a des fous qui éprouvent des hallucinations terrifiantes et du délire de persécutions ; ce sont des lypémaniaques.

Sans doute il y en a chez lesquels la mémoire et toutes les facultés sont tellement abolies qu'ils ne peuvent plus reconnaître même les personnes qu'ils ont le mieux connues et le mieux aimées ; ce sont des déments.

Sans doute, enfin, il y en a qui sont disposés à accorder au premier venu des titres illustres et qui se croient complaisamment les auteurs des inventions les plus merveilleuses ; ce sont des gens affectés de paralysie générale.

Mais si chacun de ces symptômes existe isolément, jamais ils ne coexistent, et personne n'a été admis à observer au même moment, sur un même malade, les symptômes réunis de la lypémanie partielle, de la démence et de la paralysie générale. A force de vouloir trop prouver, l'auteur finit par ne rien prouver du tout, si ce n'est sa parfaite incompétence en clinique mentale ; chose bien remarquable, et qui à elle seule ferait reconnaître la fiction, le romancier est venu échouer sur le même écueil que les simulateurs ; eux aussi, afin de faire mieux croire qu'ils sont fous, multiplient les extravagances de toutes sortes dans leurs propos et dans leurs actes, sans se douter qu'ils se rendent ainsi coupables de dissonances révélatrices et qu'il leur suffit d'afficher, à un même moment, des formes de folie qui, chez les vrais malades, s'excluent mutuellement, pour montrer que chez eux la folie n'existe pas. Dans les deux cas, l'inexpérience est la même ; aussi le résultat est-il également inexact et ridicule.

Il est donc établi que si le cadre du roman de M. Malot est habilement dessiné, et orné de détails à peu près fidèles, le tableau principal lui-même est tout à fait inexact et complètement manqué ; son procédé est celui de ces jeux de grotesques où, à l'aide de cartons d'égale grandeur, on arrive à rapprocher au hasard un front, un nez et un menton empruntés à des visages différents, et à composer ainsi les physionomies les plus difformes et les plus grimaçantes. Ce que l'on obtient par ce procédé, ce ne sont pas des portraits, mais tout au plus des caricatures.

L'auteur, à défaut d'une représentation fidèle du sujet qu'il prétendait peindre, a-t-il du moins fourni à ses lecteurs une haute leçon de moralité ou un amusement de bon aloi ?

L'intention morale, si elle existe, nous échappe. Sans doute M. Malot disserte sur toutes sortes de sujets qui se rattachent aux maladies mentales : sur l'hérédité morbide, le suicide, les hallucinations, les maisons de santé, les médecins aliénistes, etc., mais il ne conclut pas. Il n'attaque sérieusement ni ne défend la loi du 30 janvier 1838, ni rien de ce dont il parle ; il disserte longuement de choses dont il se sent d'autant plus à l'aise pour parler, qu'elles sont complètement inconnues, et il y compte bien, de la plupart de ses lecteurs. En s'arrêtant à chaque instant, dans le cours de son roman, pour se livrer à des dissertations pseudo-scientifiques, M. Malot nous rappelle invinciblement Sganarelle devant la famille de sa cliente : « Vous » n'entendez point le latin ? — Non. — *Cabricias arcithuram, ca-* » *talanus, singulariter*... » Mais Sganarelle a du moins une excellente excuse ; c'est qu'on le fait médecin malgré lui, tandis que rien ne forçait M. Malot de s'occuper de médecine. L'ensemble du livre constitue d'ailleurs une lecture malsaine, et personne ne deviendra meilleur pour l'avoir lu.

Si du moins il était amusant, toutes nos critiques tomberaient ; nous ne songerions pas à demander à l'auteur s'il nous a fait rire d'une manière conforme ou non aux préceptes de la Faculté ; nous aurions ri et nous serions désarmés. Mais là encore, qu'il nous paraît y avoir loin de la littérature réaliste de M. Malot à un livre d'imagination réellement comique et amusant ! Nous savons bien qu'aujourd'hui le public n'est pas assez naïf pour se dire :

Si Peau d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême,

mais on nous permettra du moins de regretter que l'on n'en soit plus au temps, encore assez récent, où l'on pouvait à la fois se délasser d'études sérieuses, et se tenir au courant des nouveautés littéraires, en lisant les fameuses aventures du capitaine d'Artagnan, ou la touchante histoire de la petite Fadette.

A. F.



LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

Procédé pour enlever les corps étrangers sous les ongles.

D'après M. Péronne, on ramollit l'ongle avec un bout d'allumette trempé dans une solution de potasse caustique au 10°, on enlève la bouillie cornée au moyen d'un éclat de verre, raclant l'ongle, on applique une nouvelle couche de potasse, nouveau raclage et o n arrive alors sur le corps étranger qu'on peut aisément enlever.

La châtaigne contre les hémorrhoïdes.

Selon le docteur Artault, de Vevey, on attribue aux châtaignes, en certaines parties de la France, la propriété de garantir des hémorrhoïdes. Il suffit d'en avoir en poche ou dans son lit.

Pour vérifier ce que cette croyance traditionnelle pouvait avoir de vrai, ce médecin traita des hémorrhoïdes avec une teinture concentrée de châtaignes, 10 gouttes matin et soir dans un peu d'eau sucrée, avant de manger : il eut un rapide succès. La teinture de châtaignes de la pharmacopée américaine arrête aussi l'hémorrhagie, mais il est à conseiller d'y adjoindre la teinture d'Hamamelis.

Le docteur Artault a traité 21 cas d'hémorrhoïdes avec la teinture de châtaignes, tous avec succès, dit-il. Il regarde cette teinture comme un remède pour les douleurs hémorrhoïdaires.

(*Brit. Med. Journ.*, 1er août 1896.) J. Mtg.

Moyens de nettoyer la peau tachée par l'acide picrique.

Le seul inconvénient qu'on puisse reprocher au traitement des brûlures par l'acide picrique est celui de teindre en jaune les doigts du chirurgien d'une manière persistante. Or, en faisant dissoudre d'abord l'acide picrique dans l'alcool et en l'étendant d'eau ensuite, le pouvoir colorant est beaucoup moindre et, de plus, la coloration de la peau disparaît avec un simple savonnage.

Voici donc la formule à employer :

Acide picrique pulvérisé............	5 grammes.
Alcool....................................	50 grammes.

Faire dissoudre et puis ajouter :

Eau distillée et bouillie............	1000 grammes.

Lorsqu'il s'agit de grandes quantités de solution, il n'est pas même nécessaire d'ajouter la quantité d'alcool pour produire la dissolution de l'acide picrique, mais ce dernier peut rester pendant quelque temps dans une petite quantité d'alcool, sans qu'il soit dissous, et puis on verse le tout dans la quantité d'eau correspondante. (*Journal de Lucas-Championnière*, art. 16816.)

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Composée de farines et de fécules les plus nutritives — stérilisées et en partie solubilisées par une température convenable — de eacao, de suere, ete., la *Phosphatine Falières* constitue un aliment éminemment assimilable à tous les âges de la vie et pendant la période de eonvalescence.

Chaque euillerée à bouehe eontient 0,20 centigr. de *Phosphate de chaux* bi-caleique (le mode de fabrication de ce Phosphate a été adopté par la eommission du dernier Codex).

Cet aliment qui, sous la saveur la plus agréable, fournit un exeellent moyen d'administration, à *petites doses*, de Phosphate bi-caleique, s'impose :

1° Chez les jeunes enfants, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissanee ;

2° Chez les femmes eneeintes ou nourriees ;

3° Chez les vieillards et les convaleseents ;

Chez tous eeux enfin qui ont besoin de cet aliment indispensable : le *Phosphate de chaux*, pour assurer une parfaite constitution de la eharpente osseuse et pour remédier à la déperdition des phosphates, eonséquenee d'un défaut de nutrition, de la croissance, de l'âge ou de la maladie.

La *Phosphatine* se prépare eomme toutes les bouillies. La dose habituelle est : pour les enfants, une euillerée à dessert pour une tasse à thé de lait, 2, 3, et même 4 fois par jour ; une euillerée à bouehe pour le déjeuner des adultes.

Simple aliment, mais aliment complet et de premier ordre, la *Phosphatine Falières* rend et rendra de bons serviees dans l'hygiène de la nutrition.



PARIS, 6, AVENUE VICTORIA & PHARMACIES.

INFORMATIONS DE LA CHRONIQUE

L'anniversaire de la mort de Pasteur.

M. Pasteur à Arbois. — La tannerie du père de Pasteur.— Le tombeau de Pasteur.— Le Monument Pasteur à Alais.

L'anniversaire de la mort de Pasteur est passé presque inaperçu : les fêtes données en l'honneur des souverains russes ont fait oublier, pendant quelques jours, le savant dont le souvenir restera, malgré tout, toujours vivant dans le cœur de ses élèves et de ses admirateurs.

A l'occasion de cet anniversaire (28 septembre), nous voudrions esquisser en quelques traits le Pasteur des premières années, le Pasteur adolescent, en même temps que nous décrirons le berceau de sa gloire, cette petite ville d'Arbois, si justement fière de son illustre enfant, celui qui mérita d'être appelé par la reconnaissance nationale « le grand Français ».

Nous nous aiderons pour cette notice des précieux renseignements qui nous ont été fournis, avec une gracieuseté dont nous ne saurions être trop reconnaissant à son auteur, par M. Ferreti, secrétaire en chef de la mairie d'Arbois.

Le père de M. Pasteur était tanneur de son état et a conservé son métier jusqu'à sa mort. Quoiqu'il n'eût pas fait d'études, ce n'était cependant pas un homme ordinaire. Il parlait avec esprit et ses conversations étaient agréables. M. Pasteur père fut soldat sous Napoléon 1er et nommé par lui, comme sous-officier, chevalier de la Légion d'Honneur sur le champ de bataille. A son retour en France, il n'avait plus de famille et fut obligé de gagner péniblement sa vie. En 1825, il acheta à Arbois une petite tannerie sur les bords de la Cuisance. Il mourut en 1865.

Son fils, le jeune Louis, fit toutes ses études à Arbois. En octobre 1838, il partait pour Paris et entrait à la pension Barbet pour y terminer ses études, mais il eut la maladie du pays et son père fut obligé d'aller le chercher. Il resta longtemps chez lui à savoir s'il continuerait ses études ou s'il apprendrait le métier de son père. Il se décida enfin à aller à Besançon comme maître d'études, où il recevait,outre sa nourriture, la somme modeste de 24 francs par mois : son père alors n'avait pas d'autre ambition que de le voir devenir un jour professeur au petit col lège d'Arbois. Il resta à Besançon l'année scolaire et fut reçu bachelier ès lettres, puis nommé maître répétiteur au même collège. Il se préparait en même temps pour l'Ecole normale. Plus tard il s'y présenta et fut reçu le 14e. Le rang ne lui plut pas, il refusa. L'année suivante, il partait pour Paris, entrait de nouveau chez M. Barbet, impasse des Feuillantines : M. Barbet était Franc-Comtois. Là il se remit à piocher pour l'Ecole Normale où il fut admis le 4e.

Au sortir de l'Ecole, il fut désigné comme professeur à la Faculté de Strasbourg. Quelques années plus tard, en 1854, il était nommé Doyen de la Faculté des sciences de Lille. Puis sous-Directeur de l'Ecole normale. On sait le reste.

Chaque année, la famille Pasteur et M. Vallery-Radot, gendre de M. Pasteur, viennent habiter la maison qu'ils possèdent à Arbois au bord de la Cuisance, laquelle servait autrefois à une tannerie.

Cette maison n'est occupée par la famille qu'une partie de l'année de septembre à décembre, rarement à d'autres époques.

Arbois est le pays de M. Pasteur. C'est dans cette ville que s'écoula son enfance (1), c'est au collège d'Arbois que le futur savant fit toutes ses études secondaires. Et si Paris n'avait pas conservé sa dépouille mortelle, c'est dans le petit cimetière d'Arbois que Pasteur reposerait aujourd'hui à côté de ses ancêtres et de ses enfants. C'est également à Arbois, dans un laboratoire installé dans une salle de café, que furent faites en grande partie les études sur les vins. M. Duclaux a consigné le fait dans l'intéressant volume intitulé : *Le Centenaire de l'Ecole normale*, 1795-1895.

« On avait laissé, dit M. Duclaux, sur la devanture, l'enseigne traditionnelle, de sorte qu'il nous arrivait quelquefois de voir entrer des clients demandant à boire ou à manger. Généralement ils s'arrêtaient à la porte, surpris par l'étrangeté du mobilier, et s'esquivaient sans mot dire, emportant sûrement dans leur tête des visions de l'almanach de Nostradamus. Il faut dire à leur décharge que si la salle ne ressemblait plus à une salle de café, elle ne ressemblait pas davantage à un laboratoire. Point de gaz : on chauffait avec des charbons dont on activait, au moment voulu, le feu avec des éventails. Point d'eau : c'était nous qui allions, comme Rébecca, la chercher à la fontaine publique, ou, comme Nausicaa, laver nos ustensiles à la rivière. Nos tables étaient des tréteaux, et quant aux appareils, comme ils sortaient presque tous de chez le menuisier, le ferblantier ou le forgeron de la localité, on peut deviner qu'ils n'avaient pas les formes canoniques, et que lorsque nous les promenions dans les rues, pour aller puiser dans les caves le vin destiné aux analyses, nous ne passions pas sans soulever quelques brocards dans la population un peu narquoise de la petite ville. »

Le conseil municipal d'Arbois, par délibération du 1er octobre 1896, a décidé d'élever, par souscription publique, sur l'une des places de la ville, une statue à Louis Pasteur.

Le conseil a désigné MM. Boilley, Maire ; Nicolas, adjoint et Graby, conseiller municipal, pour assister aux obsèques de M. Pasteur et a offert, au nom de la population entière, une couronne en raisin du pays, le meilleur souvenir que l'on puisse adresser à M. Pasteur, qui affectionnait particulièrement notre vignoble.

Le Conseil a également, par délibération du 25 octobre 1895, décidé qu'une partie de la rue de Courcelles porterait le nom d'*Avenue Pasteur*, depuis la ruelle qui sépare la maison de M. Pasteur de celle habitée par M. Graby.

Les résultats obtenus à ce jour pour le monument sont les suivants :

Souscriptions particulières..............................	45.979 84
Il reste à recouvrer sur subventions communales......	2.000 »
Le gouvernement a bien voulu promettre une subvention du dixième du coût de la statue......................	4.000 »
Allocation du Conseil général du Jura.................	2.000 »
Ensemble :	53.979 84

(1) C'est à Dôle que Pasteur est né.

M. le Ministre de l'Instruction publique a pris, à la date du 29 octobre 1895, un arrêté, spécifiant que le collège communal d'Arbois prendrait désormais le nom de *Louis Pasteur*.

M. Pasteur aimait se rendre tous les ans à Arbois au moment des vacances. Il ne manquait pas d'assister, toutes les fois que sa santé le lui permettait, à la cérémonie dite du *Biou*. Cette cérémonie consiste à porter à l'église un véritable trophée de grappes de raisins que l'on dépose dans l'intérieur de l'église sur les chapiteaux, dans les corniches, et qu'on laisse dessécher sur place jusqu'à l'année suivante. Cette cérémonie a lieu le dimanche de la fête annuelle.

M. Pasteur était très attaché à son pays natal. Il connaissait parfaitement toutes les traditions locales et ne prenait jamais tant de plaisir que lorsqu'on les évoquait devant lui. S'il avait un culte pour la Patrie, il n'en conservait pas moins une tendre affection tout ce qui lui venait de la petite patrie.

Le Tombeau de Pasteur.

A l'Institut de la rue Dutot, on pousse activement les travaux d'installation de la sépulture de Pasteur. Le tombeau du grand savant ne sera pas placé en plein air, comme on l'avait tout d'abord désiré. Au lieu d'un monument installé dans la cour de l'Institut, comme celui du berger Jupille, on a préféré construire une crypte souterraine. C'est sous le perron de l'Institut que celle-ci a été creusée. On y accède par un vaste couloir situé derrière le principal corps de bâtiment de l'Institut. Une large grille, quelques marches à descendre et l'on se trouve dans la crypte.

Très sombre, très imposante, cette crypte est, à l'heure actuelle, entièrement construite ; on travaille à la décorer.

Le tombeau de Louis Pasteur sera placé au milieu sous un monument sévère, autour duquel les visiteurs pourront tourner. Au fond de la crypte, pour les visiteurs pieux, se trouve un autel sur lequel, à chaque anniversaire, un prêtre viendra célébrer la messe.

La crypte n'est éclairée que par quelques rares et étroites verrières placées au-dessus de cet autel.

Le long des murs, la décoration consiste en colonnes de marbre noir, en plaques de marbre de couleur, et en céramiques.

Sur les plaques de marbre sont inscrites les dates des principales découvertes de Pasteur. Les céramiques rappellent, de façon plus perceptible, ces découvertes. On y voit, en effet, des poules, des moutons, des chiens, des lapins, qui nous font songer au choléra des poules, au charbon, à la rage, etc.

A l'entrée du tombeau sera placée une plaque de marbre noir indiquant que le gouvernement a décrété des funérailles nationales à Louis Pasteur.

La crypte ne sera pas achevée avant la fin de cette année. On ne pourra donc pas y placer le cercueil de Pasteur le jour anniversaire de sa mort.

Terminons en notant que le boulevard de Vaugirard, depuis la rue de l'Armorique jusqu'à son point terminus, porte aujourd'hui le nom de boulevard Pasteur. Les plaques indicatrices ont été placées ces jours-ci.

Inauguration du monument Pasteur à Alais.

La ville d'Alais a inauguré, le 26 septembre, le monument élevé par souscription, à Pasteur. M. Duclaux, membre de l'Institut qui présidait, a prononcé l'éloge du regretté savant.

Le monument de Pasteur se compose d'un socle en pierre grise, supportant le fût du piédestal en marbre blanc, lequel est orné sur les côtés de bas-reliefs en bronze. La face postérieure porte cette inscription : « La science n'a pas de patrie, mais le savant doit en avoir une. » Fière réponse de Pasteur au roi de Prusse qui, au lendemain de nos malheurs, lui avait envoyé un brevet de l'Académie royale de Berlin et les insignes de l'Aigle noir, avec une lettre où il était dit que la science n'avait pas de patrie. Pasteur refusa noblement les honneurs allemands et renvoya les présents au roi de Prusse.

La statue de Pasteur en bronze est accompagnée à gauche d'une statue de femme, représentant la Sériciculture implorant Pasteur, qui tient à la main un rameau de bruyères chargé de cocons, qu'il semble étudier. Le monument est du sculpteur Tony Noël.

ECHOS DE PARTOUT

Le médecin du Czar Nicolas II.

Le docteur Hirsch, qui a accompagné le czar dans son voyage en France, a soixante-huit ans sonnés, étant né dans les provinces baltiques russes, le 28 juillet 1828), mais il n'en paraît tout au plus que cinquante, tant il est d'apparence vigoureuse. Après avoir fait de brillantes études à l'Académie médico-chirurgicale de Saint-Pétersbourg, il entra dans le corps de santé militaire en 1853. Son doctorat passé l'année d'après, il fut nommé médecin de bataillon dans un régiment de ligne, et en cette qualité fit la campagne de Crimée. Il passa les trois derniers mois du siège de Sébastopol dans la forteresse même. Après la prise de la ville, il entra à la Garde Impériale à Saint-Pétersbourg. Quelques années plus tard, en 1866, il était nommé médecin du grand-duc Alexandre Alexandrowitch qui, à la mort d'Alexandre III, montait sur le trône de Russie.

Le Dr Hirsch se trouve donc depuis trente ans au service de la famille impériale.

Son titre actuel est le plus honorifique de tous ceux qui existent dans le service de la Russie ; il est conseiller d'Etat privé, titre qui correspond à celui de général de cavalerie ou d'infanterie.

Médecin anarchiste.

Un des dynamiteurs récemment arrêtés en Angleterre, Thomas Gallagher, avait terminé ses études médicales au *Bellevue medical College* en 1880 ; il avait longtemps pratiqué à Brooklyn avant de quitter l'Amérique.

Médecin prêtre.

Un médecin, bien connu à Amiens et à Abbeville, où il a longtemps exercé, le Dr Fauvel, vient d'être ordonné prêtre à Lille.

(*Journal des Sciences médicales de Lille.*)

Médecins inventeurs

Le docteur Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine et directeur de la *Revue scientifique*, vient de construire à son tour un aéroplane qui sera expérimenté sous peu. La forme est celle d'un oiseau de vingt-deux mètres de longueur et d'une surface relativement très petite.

De chaque côté, deux ailes gigantesques d'une étendue totale de soixante mètres. Ces différentes pièces sont en aluminium et creuses, de manière à les rendre peu pesantes et à laisser circuler l'air. Un moteur à vapeur à haute pression actionne les deux ailes et deux hélices, disposées l'une à l'avant, l'autre à l'arrière.

Afin de mettre à exécution ses idées sur la locomotion aérienne, le professeur Richet a fait construire dans sa propriété un atelier mesurant 25 mètres de long, 15 mètres de large et 7 mètres de haut.

A 2 mètres 80 du sol, une partie vitrée fait le tour de la construction ; une porte de 2 mètres 50 de largeur s'ouvre du côté de la mer, et une voie ferrée de 2 mètres de largeur relie l'atelier à un rocher haut de 15 mètres au-dessus du niveau de l'eau : presque à côté de ce point culminant, se trouve l'ancien fort du Pérou, déclassé depuis longtemps et habité en ce moment par une famille de pêcheurs.

Le docteur Richet s'est tout d'abord adjoint un maître mécanicien de Paris qu'il a mis au courant de ses plans. Après entente, ce mécanicien a fait venir une équipe d'excellents ouvriers qui sont aujourd'hui à l'œuvre et construisent dans le plus grand secret la machine qui doit — on l'espère du moins — faire avancer d'un pas de géant la direction des ballons ; des gardiens surveillent jour et nuit les abords de l'atelier, afin que nul ne puisse se rendre compte des travaux qui s'y exécutent.

— Il est question d'élever un buste au Dr Sauria, le véritable inventeur des allumettes chimiques.

Nous reviendrons sur cette curieuse physionomie.

Médecins alpinistes.

Trois nouvelles ascensions au Mont-Blanc ont réussi le même jour, vendredi 4 septembre, après avoir commencé toutes trois jeudi matin.

M. le Dr Maurice de Thierry et M. Huguet, de Paris, capitaine d'infanterie de Marine, sont partis à 9 heures avec les guides Farini Joseph et Ducrot Joseph, d'Argentières ; arrivés aux Grands-Mulets à 5 heures du soir, M. de Thierry s'est occupé de ses observations et a laissé, le lendemain matin, M. Huguet continuer seul l'ascension.

MM. les Drs Baldassare et Gruseffe qui, après avoir fait le Mont-Blanc par les Aiguilles-Grises, projetaient de tenter le Greppon et l'Aiguille du Géant, ont dû regagner ces jours-ci l'Hôtel de la Poste sans avoir réussi dans leur tentative, ces aiguilles étant matériellement inabordables avec le vent violent qui régnait à leur altitude.

Citons encore, comme ayant réussi à atteindre le Mont-Blanc dans la dernière saison de 1896, les confrères suivants : Drs Meugy (de Paris) ; Dr Schmidt-Paganini (de Bâle) ; Dr Hann (Allemagne).

Médecins dramaturges.

A propos de la mort de Pajot, on n'a pas manqué de rappeter la verve qu'il déployait dans ses cours de la Faculté de médecine, de citer ses bons mots, ses aphorismes pittoresques dont quelques-uns sont devenus classiques.

On sait qu'il fut un fervent pêcheur à la ligne ; on ignore peut-être qu'il fut aussi poète, et poète aussi fécond que varié dans ses productions.

On cite bien de lui quelques épigrammes ; voici un huitain peu connu dont la victime est cet excellent Bernutz — un ardennais — gynécologue habile mais bien mauvais écrivain ; le malheureux, dans un article de quatre pages, avait employé 132 fois les mots *qui* ou *que !*

A l'apparition d'un nouveau journal tocologique

Qui que tu sois, quoi que l'on pense
Pourquoi que tu romps le silence ?
Dis-moi pour que, pour qui, pourquoi
Que tu n'écris qu'en Iroquoi ?
Te tenant coi, grand Tocologue,
Pour quiconque qui craint pour soi
Pourquoi que t'aurais pas la vogue ?
Quoi qu'en restant dans ton coin — coi ?

D[r] Topja.

Mais Pajot avait à son actif bien d'autres productions poétiques.

Nous possédons dans notre collection une réponse au docteur Chéreau qui en dit long sur la fécondité littéraire de Pajot ; elle intéressera sans doute nos lecteurs :

« Hélas, cher Confrère, votre tact ne vous a pas trompé.

« Dans ma jeunesse, dans mon âge mûr même, ô honte !, j'ai entretenu quelque commerce impur avec les Muses et Pégase m'a fichu par terre bien des fois.

« Drames, comédies, vaudevilles, 52 actes joués dans tous tes bouis-bouis et autres bobinos de l'époque, et certains 300 fois, sous pseudonymes. *Proh pudor !*

« Poésies, épigrammes, madrigaux, tous les crimes !

« Mais j'ai droit encore à votre indulgence.

« Je me suis rendu justice. Jamais, non jamais, de mon consentement, je ne me suis laissé imprimer.

» Rangez donc les aigles dans votre Capitole, et ne me mettez pas même dans la cage à côté, parmi les .....autres.

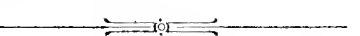
» Je vous promets que je ne le ferai plus et vous serre la main bien cordialement.

« Prof. Pajot. »

Chéreau ne put sans doute trouver la clef de l'anonymat sous lequel sont cachées les œuvres lyriques et dramatiques du professeur Pajot, car son nom ne figure pas dans le *Parnasse médical français*.

O. G.

(*Union médicale du Nord-est.*)



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

L'Ame Antique, par M. Marc Legrand. (Librairie Armand Colin, Paris, 1896.)

L'Ame Antique est le titre d'un volume de vers de M. Marc Legrand, qui paraîtra en novembre prochain chez Armand Colin.

L'ouvrage contiendra un grand nombre de poèmes traduits du grec et du latin.

Voici — en primeur aux lecteurs de la *Chronique médicale* — quelques Epigrammes comiques extraites de l'Anthologie :

Hier, j'étais malade. Un affreux médecin
Vint et me défendit le nectar de l'amphore.
Il m'ordonna l'eau claire. Imbécile ! Il ignore
Qu'Homère a dit : « Le vin rend l'homme fort et sain. »
(*Macedonius.*)

Alexis, médecin, visita cinq clients,
A tous leur prescrivit purges, émollients
Et frictions. Et tous eurent même mort, même
Fossoyeur, même deuil, même convoi suprême !
(*Callicter.*)

Cratéas, médecin, et Damon, fossoyeur,
S'entendirent : Damon volant les bandelettes
Des morts, à Cratéas évitait toute emplette
De bandes à panser, — et, subtil pourvoyeur,
Cratéas, en échange, à son bon camarade
Expédiait tous ses camarades !
(*Anonyme.*)

Proclus avec sa main ne peut pas se moucher,
Car à son nez si long sa main ne peut toucher.
S'il éternue, il ne dit pas : « Que Zeus me veille ! »
Il n'entend pas son nez, trop loin de son oreille !
(*Anonyme.*)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Des blessures de l'abdomen sans lésion apparente des parois, par M. le Dr Louis Augarde ; Lyon 1895. A. Storck, éditeur ; Paris, 1895, G. Masson, éditeur.

Appréciation de l'examen médico-légal de la dentition dans les questions d'identité, par M. le Dr Maurice Merciolle ; Lyon 1891, A. Storck, éditeur ; Paris, 1890, G. Masson, éditeur.

Contribution à l'étude clinique et médico-légale des contusions et ruptures du foie, par M. le Dr Louis Percheron, médecin de marine. Lyon 1888, Storck, éditeur, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Paris 1888, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir Delavigne.

Des lésions traumatiques du crâne en médecine légale, par M. le Dr Maurice Baulces ; Lyon 1895, A. Storck ; Paris 1895, G. Masson.

De la clientèle civile des médecins militaires, par M. le Dr LACASSAGNE ; Lyon, A. Stork ; Paris 1895, G. Masson.

Les médecins experts devant les tribunaux et les honoraires des médecins d'après le décret du 21 novembre 1893, par M. le Dr A. LACASSAGNE ; Lyon 1894, Imprimerie A. Storck.

De la valeur du témoignage des enfants en justice, par le Dr F. KASSIER ; Lyon, A. Storck ; Paris, G. Masson.

De la mort inopinée ou rapide chez les épileptiques, par M. le Dr Hector GEYSEN ; Lyon 1895, A. Storck ; Paris 1895, G. Masson.

Etude médico-légale sur la strangulation manuelle, par M. le Dr MONTAGNE ; Paris 1895, G. Masson, éditeur ; Lyon 1895, A. Storck, éditeur.

Essai sur un mode d'évolution de l'instinct sexuel, par M. le Dr ARRUFAT ; Lyon, A. Storck éditeur ; Paris, Masson, éditeur. (*Sera analysé.*)

Du libéricide ou meurtre des enfants mineurs par leurs parents, par M. le Dr E. DUMAS ; Lyon, A. Storck ; Paris, G. Masson.

De l'infanticide par strangulation, par M. le Dr PHILIPPON ; Lyon 1895, A. Rey, imprimeur, 4, rue Gentil.

Des ruptures du diaphragme au point de vue médico-légal, par M. le Dr WEYDENMEYER ; Lyon, A. Storck, éditeur ; Paris, G. Masson, éditeur.

Rapports de la taille debout et de la taille assis, de la taille debout et de la grande envergure, par M. les Drs LACASSAGNE et Paul DOUBRE ; Lyon 1884, Imprimerie Pitrat aîné, 4, rue Gentil.

Leçons de clinique médicale faites à l'hôpital Saint-Eloi de Montpellier, par M le Dr J. GRASSET, recueillies et publiées par M. le Dr V. Vedel ; Montpellier, 1896, imprimerie Charles Boehm. (*Sera analysé.*)

Bassesse et lâcheté, par M. le Dr GRELLETY ; Mâcon 1896, Protat frères, imprimeurs.

Travaux de neurologie chirurgicale, par MM. A. CHIPAULT, J. BRAQUEHAYE et DEMOULIN, E. Daleine ; Paris 1896, Battaille et Cie éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine. (*Sera analysé.*)

Du cordon ombilical au point de vue médico-judiciaire, par M. le Dr F.-J. SAINT-CYR ; Lyon 1891, A. Storck, éditeur, 78 rue de l'Hôtel-de-Ville ; Paris 1891, G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain.

Chirurgie opératoire du système nerveux, par M. le Dr A. CHIPAULT (tomes I et II), Paris 1894, Rueff et Cie éditeurs, 106, boulevard Saint-Germain. (*Sera analysé.*)

Note sur l'hémostase électrique et ses applications en gynécologie, par M. le Dr A. TRIPIER ; Bordeaux 1896, Imprimerie G. Gounouilhou, 11, rue Guirande.

La Especialización de los estudios laringologicos rinologicos y otologicos y sus relaciones con la médicina y cirugia generales, par M. le Dr RICARDO BOTEY ; Barcelona, 1896, tipographia la Academica, de Serra Hnos y Russel Rondad Universidad, 6.

(*A suivre.*)

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop,* 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée,* 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets,* 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

3e ANNÉE. N° 21. 1er NOVEMBRE 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

NOS INTERVIEWS

—

Une visite au Docteur Pagello.

On a beaucoup épilogué sur l'incident de Venise, tant de fois rapporté : Paul de Musset a longuement raconté, dans *Lui et Elle* comment son frère Alfred se serait aperçu de la trahison de sa maîtresse. Les amis de George Sand ont prétendu que ce n'était qu'une hallucination de malade ; que, dans un accès de fièvre chaude, Alfred avait *cru* voir ce qui n'existait en réalité que dans son imagination ; qu'il était sujet d'ailleurs à des troubles cérébraux, ce qui expliquait tout naturellement ses visions.

Les acteurs seuls de cette scène auraient pu nous dire comment elle se passa, mais Alfred de Musset et George Sand sont morts, et quant à Pagello...

Eh bien ! Pagello est encore vivant à cette heure ! et c'est ici que nous pouvons verser au débat pendant des pièces originales, et apporter des révélations qui auront peut-être pour nos lecteurs quelque agrément.

Lors de son dernier voyage à Paris, M. le vicomte Spoelberch de Lovenjoul, un érudit double d'un homme du monde, au cours d'une visite dont il voulut bien nous honorer, nous avait longuement entretenu de son projet de publication de la véritable histoire de *Elle et Lui* qu'il venait d'achever.

Au cours de cette conversation, il fut naturellement question du Dr Pagello qui jouait, dans ce roman à trois personnages, un rôle qui semblait de prime abord assez énigmatique :

— Ainsi, demandâmes-nous à notre interlocuteur, vous n'avez pu vous procurer aucun renseignement sur ce personnage, sur ses origines, sur son genre d'existence ?

— Tout ce que j'en sais, nous répondit M. de Lovenjoul, c'est qu'il vit toujours, qu'il habite Bellune, qu'il est très âgé, et *qu'il se refuse absolument à parler...*

Quelques heures après cet entretien, nous écrivions à un ami, dont bien souvent nous avons mis l'obligeance à l'épreuve, M. le baron Albert Lumbroso, bien connu par de fort intéressantes publications sur la bibliographie napoléonienne, le priant de nous aider — à retrouver Pagello.

M. le professeur Vittorio Fontana, de Bellune, docteur ès-lettres, lié personnellement avec le fils du Dr Pagello, avait bien voulu se charger de faire sur place l'enquête demandée, et c'est le résultat de cette enquête qu'il voulut bien nous faire transmettre par M. Lumbroso.

« Vers 1832 ou 34, nous écrivait M. Fontana, on appela d'urgence au chevet d'Alfred de Musset, qui se trouvait malade à l'*Hôtel Danieli*, à Venise, un vieux médecin, lequel s'étant mis à faire une saignée au poète, fut arrêté par Mme Sand, parce qu'elle lui voyait la main tremblante. Alors le vieux médecin promit de lui envoyer un médecin jeune, et ce fut Pietro Pagello, qui n'abandonna plus le malade. »

C'est vers le milieu de février que Musset avait été pris d'une fièvre cérébrale. On fit alors appeler un médecin italien qui demeurait dans le voisinage. Ce praticien, qu'on avait envoyé chercher à midi, n'était pas encore arrivé à quatre heures. « L'*Angelus* sonnait aux églises lorsque enfin on introduisit pompeusement l'*illustrissimo doctore Rebizzo* (*Berizzo*) : un vieillard de quatre-vingts ans, coiffé d'une perruque, jadis noire et roussie par le temps, dont sa personne offrait l'emblème décrépit. »

Après examen du malade, il fut décidé qu'on ferait une saignée, mais le pauvre diable de docteur, qui n'y voyait goutte, eut la plus grande peine à découvrir la veine, et finalement déclarait que, courant risque de ne pas piquer au bon endroit, il préférait s'abstenir. Il promettait d'envoyer un jeune gaillard, qui tirerait autant de palettes de sang que le *signor* français le pourrait désirer.

Le soir même, se présentait à l'hôtel Danieli, situé sur le quai des Esclavons, où Musset et George Sand avaient pris un appartement, le jeune docteur annoncé : il s'appelait Pietro Pagello.

Le docteur Pagello a lui-même conté dans quelles circonstances il avait été mis en relation avec G. Sand. Nous lui empruntons le récit qui suit :

« C'est en février 1834 que je connus G. Sand et de la façon suivante. Un domestique de l'auberge Danieli, située sur la *Riva degli Schiavoni* (à Venise), vint me chercher pour une dame française malade. Je partis de suite et vis cette dame couchée sur un petit lit, coiffée d'un foulard rouge. Près du lit était un grand jeune homme maigre et blond qui me dit : « Cette dame souffre d'une forte migraine dont « une saignée peut la débarrasser. »

« J'examinai le pouls qui était dur et tendu.

« Je fis la saignée et partis. Je la revis le lendemain.

« Elle allait mieux, me reçut aimablement et me dit qu'elle se portait bien.

« Environ quinze jours après, le même domestique de l'auberge vint me chercher. Il avait un billet signé : *Georges Sand*. Ce billet était écrit en mauvais italien. Je crus y comprendre que le monsieur français que j'avais vu dans sa chambre était très malade, qu'il avait un délire continuel, et qu'elle me priait de courir en hâte... Ce billet était conçu en ces termes :



Dr PAGELLO

« MON CHER MONSIEUR PAÏELLO (PAGELLO),

« Je vous prie de venir nous voir le plus tôt que vous pourrez avec un bon médecin pour conférer ensemble sur l'état du malade français de l'Hôtel Royal.

« Mais je veux vous dire auparavant que je crains pour sa raison plus que pour sa vie. Depuis qu'il est malade, il a la tête excessivement faible et raisonne souvent comme un enfant. C'est cependant un homme d'un caractère énergique et d'une puissante imagination. C'est un poète fort admiré en France. Mais l'exaltation du travail de l'esprit, le vin, la fête, les femmes, le jeu l'ont beaucoup fatigué et ont excité ses nerfs. Pour le moindre motif, il est agité comme pour une chose d'importance.

« Une fois, il y a trois mois de cela, il a été comme fou toute une nuit, à la suite d'une grande inquiétude. Il voyait comme des fantômes autour de lui, il criait de peur et d'horreur. A présent, il est toujours inquiet et, ce matin, il ne sait presque ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait. Il pleure, se plaint d'un mal sans nom et sans cause, demande son pays [et] dit qu'il est près de mourir ou de devenir fou.

« Je ne sais si c'est le résultat de la fièvre ou de la surexcitation des nerfs, ou d'un principe de folie. Je crois qu'une saignée pourrait le soulager.

« Je vous prie de faire toutes ces observations au médecin, et de ne pas vous laisser rebuter par la difficulté que présente la disposition indocile du malade. C'est la personne que j'aime le plus au monde, et je suis dans une grande angoisse de le voir en cet état.

« J'espère que vous aurez pour nous toute l'amitié que peuvent espérer deux étrangers.

« Excusez le misérable italien que j'écris.

« George SAND. »

Nous ne conterons pas comment des relations... intimes s'établirent, au bout de peu de temps, entre le jeune docteur et la jolie garde-malade. *Non est hic locus*, comme diraient, s'ils étaient consultés, les ancêtres du Dr Pagello. Nous préférons mettre en pleine lumière la physionomie si originale de notre confrère italien, dont le hasard seul fit, bien à son insu, un héros de roman.

Ce héros se trouve être un bon bourgeois, plus étonné que quiconque, de l'aventure à laquelle, de par les circonstances, il se trouva mêlé. Nous l'avons été voir dans sa maison de Bellune, il y a un mois environ, et nous nous sommes trouvé en présence d'un homme qui n'évoque ses souvenirs lointains que pour en témoigner, à distance, de la surprise.

M. le docteur Just Pagello, médecin en chef de l'hôpital civil de Bellune, voulut bien nous servir d'interprète en la circonstance. Notre tâche était particulièrement délicate : nous ne parlions pas l'italien, et le docteur Pietro Pagello avait grande peine à comprendre le français. Heureusement son fils, M. le Docteur Just, secondé par Mme Just Pagello, qui a été, en la circonstance, d'une amabilité et d'une bonne grâce toutes françaises, nous est venu en aide et nous a tiré d'embarras.

Il fut tout de suite entendu que nous établirions une liste de questions, qui seraient transmises par M. Pagello fils à son père dans leur traduction italienne. Le vieillard répondrait dans sa

langue, et ses réponses devaient être à leur tour traduites en français à notre intention par M. le docteur Just Pagello.

Après un moment d'attente dans un salon coquettement meublé, on vient nous prévenir que M. Pagello nous « expecte ». Notre connaissance, si imparfaite qu'elle soit, de la langue latine, un peu oubliée, nous permet de comprendre cette expression qui, de prime abord, nous avait surpris.

Deux ou trois marches gravies, et nous nous trouvons de plain-pied, après avoir traversé une petite chambre où rien ne retient nos regards, dans le cabinet de travail du vieillard. Il est tout là-bas, blotti dans un des coins les plus reculés de la pièce, enfoncé dans un fauteuil sans style, d'où il se soulève à notre approche. De haute stature, mais voûtée par les ans, le docteur Pietro Pagello a conservé une verdeur qui n'accuse pas son âge. Mais on a peine à évoquer, devant ce masque sénile, le brillant cavalier des chevauchées romantiques et romanesques.

C'est avec une véritable effusion que nous accueille M. Pietro Pagello, qui paraît flatté, malgré tout, de la recherche dont il est l'objet. Comme nous balbutions un remerciement, M. Pagello fils nous prévient que son père est tout à fait sourd, et qu'il sera préférable, comme il nous l'a proposé, de s'en tenir à une conversation écrite. Nous acceptons ce mode d'interview, dont la nouveauté n'est pas pour nous déplaire, et, assis à la table qu'on nous désigne, nous établissons notre questionnaire.

Nous ne rapporterons ici que ce qui peut nous servir à établir la biographie de notre distingué confrère et qui nous a été directement communiqué par M. le Dr Just Pagello :

« Les relations de mon père avec George Sand ont été un épisode dans sa vie, et rien de plus. Une fois rentré en Italie, mon père reprit aussitôt ses occupations professionnelles. Il n'eut pas de mal à vite reconquérir sa clientèle. Son habileté, surtout comme chirurgien, était depuis longtemps établie : ancien élève du célèbre Scarpa et du chirurgien Rima, ex-médecin principal de la grande armée de Napoléon, il avait de qui tenir.

« Mon père fut un des premiers à introduire en Italie la lithotripsie qu'il avait vu pratiquer par Lisfranc, la cystotomie périnéale, et il acquit une véritable réputation comme accoucheur. Il y a huit ans tout au plus qu'il a cessé d'exercer. Jusqu'alors, il a fait son service à l'hôpital de Bellune avec la plus scrupuleuse régularité. Il ne s'est jamais désintéressé des progrès de la science, et, dans les rares loisirs que lui laissait l'exercice de son art, il s'occupait de géologie, de paléontologie, de conchyliologie et de pisciculture. Mais il a toujours eu une prédilection marquée pour la littérature. Actuellement, il se tient au courant de tout ce qui se publie et lit plusieurs heures par jour les revues, les journaux, les ouvrages nouveaux. Et il lit sans lunettes, malgré ses quatre-vingt-dix ans !.

« Il écrit moins qu'autrefois, bien qu'il consigne encore ses

réflexions et ses pensées sur le papier. Jadis il a composé un mémorial, sorte d'acte de contrition d'un *bon enfant bien repenti* qui déplore ses péchés de jeunesse. Mais ni les événements dont il est parlé, ni les personnages n'y sont en aucune façon précisés.

« Nous conservons encore un ouvrage manuscrit de mon père, qui contient de nombreuses poésies, des œuvres de moralité, des souvenirs de voyage, de la sociologie, de l'économie domestique, etc. Ce livre est dédié à ses fils et à ses neveux ; aucun fragment n'en sera livré à la publicité de son vivant... »

Après avoir enregistré ces déclarations, faites en des termes d'une irréprochable courtoisie, nous demandons l'autorisation de prendre congé de nos hôtes.

En témoignage de sympathie, M. le D[r] Pietro Pagello nous prie d'accepter une tasse « dans laquelle G. Sand but souvent le thé », accompagnant son cadeau de cette dédicace qui en double la valeur :

Quando era a Parigi mi aspettava qualche provocazione a duello — Il rispetto da [illegible] ora buon cacciatore ed [illegible] al tiro della pistola nella quale era riputato espertissimo, ma nessuna occasione mi si presentò.

Pietro Pagello

Puis, au moment de notre départ, le vieillard nous remet cet autographe en souvenir de notre visite :

All'Egregio D[r] Cabanès

In memoria della visita che mi faceste oggi, a Belluno, vi offro questa tazza, della quale molte volte la Sand ha sorbito il thè quando abitava con me a Venezia.

Belluno 4 9bre 1896

Pietro Pagello

VARIÉTÉS MÉDICO-HISTORIQUES

La saignée du Roy (1),

Par le Dr René MILLON.

Fragment d'une lettre du vicomte de La Motte-aux-Dames, à sa cousine, Madame de Bellune, en Dauphiné.

. . . .

Il faut que je vous dise que le Roy, hier, se fit saigner. Bien qu'il ne soit pas malade et que ce soit simple saignée de précaution, vous pensez si tout le monde était sens dessus dessous. Au matin, il y avait beaucoup de monde au lever et l'on discutait, car, bien que la chose soit peu croyable, il y a des gens, qui sont encore hostiles à la saignée et qui attaquent ce grand remède. Il est vrai que tous les efforts, que l'on a fait pour le détruire, n'ont servi qu'à en faire connaître l'utilité et la nécessité. Ainsi, il y a deux ans, que vint, à la cour, un nommé Damascène. C'était un homme bien fait, de belle physionomie, vêtu très proprement en médecin ; avec ce grand extérieur, il parlait bien et était très hardi. Il débuta par condamner la saignée, disant que c'était assassiner une personne que de la saigner, parce que, selon lui, on ôtait ainsi le sang, qui est le trésor de la vie. Il publiait que c'était la Lune, qui gouverne nos corps, que, c'est elle, qu'il faut consulter sur toutes nos maladies et, qu'avec des opiats, des antidotes et des élixirs, qu'il donnait, dans certains tems de la Lune, il n'y avait point de maladie qu'il ne guérit. Il s'était fait des sectateurs, car il y a des gens qui donnent toujours dans la nouveauté, et plus encore à la Cour qu'ailleurs, et ses partisans le présentèrent. Il suivait la Reine, à sa collation, dans le jardin du Boulaingrain et il alla même au dîner du Roy. Sa renommée s'accrut de jour en jour, jusqu'au moment où M. Stuart, le premier apothicaire, le démasqua, ayant su, par un de ses garçons, que ce n'était qu'un bateleur et un ignorant. Il le prouva, en le mettant au défi, de connaître sept ou huit plantes, qu'il cueillit sur l'heure, et parmi les plus simples. Le Roy, ayant connu ainsi qu'il n'y avait que de l'arrogance et de l'effronterie, dans tout son procédé, donna l'ordre qu'on le chassât de la Cour, après quatre mois de séjour qu'il y avait faits.

Donc, sur les huit heures, tout ayant été préparé à l'avance,

(1) Cet amusant pastiche composé, pièce par pièce, avec des documents très authentiques, ne contient pas un nom, à part ceux des personnages anecdotiques, pas un détail qui ne soit du temps.

par les garçons et les serviteurs, ces Messieurs les Médecins, Chirurgiens et Apothicaires apparurent.

Le Roy était justement très bien disposé et de belle humeur. Il voulait montrer la fermeté de sa grande âme, que rien ne peut ébranler, même le danger : car, on peut bien le dire, la saignée n'est pas une opération sans péril ; la mort malheureuse du neveu de Mademoiselle de Guise, que nous avons tous connu et qui mourut peu après, le prouve bien. Sans compter que, quelle que soit l'habileté du chirurgien, un tendon ou un nerf peuvent être piqués et causer ainsi d'insupportables maux ; tels ceux, qu'endura, pendant plus de trois mois, le Roy Charles neuf, bien qu'il eut été saigné par un des premiers phlébotomistes du tems et je ne sais, si ce ne fut par Ambroise Paré lui-même.

La chambre était pleine de monde, mais on fit fermer les rideaux des fenêtres et même ceux du lit, pour ne point incommoder l'opérateur, non plus que le royal Patient. Sur une table étaient préparés tous les instrumens, les poëlettes, disposées sur des assiettes, une aiguière, des serviettes et tout ce qu'il faut pour panser une telle plaie : savoir, une bande de toile de la largeur d'un pouce et longue d'une aune et demie et deux compresses d'un pouce en quarré, de linge plié en dix ou douze doubles, pour être assez épaisses pour comprimer la veine.

Le Roi voulut être saigné à gauche, désirant conserver le droit libre, pour plus d'aisance, ce qui obligea le chirurgien à saigner de la main gauche. Mais ces Messieurs ont une telle habitude, qu'ils se servent aussi aisément des deux mains et, d'ailleurs, ils s'y accoutument, dès aussitôt qu'ils apprennent à saigner. Un serviteur recouvrit le lit d'un drap et glissa, sous le Roy, un oreiller pour le tenir appuyé sur son séant. Avant de commencer l'opération, Monsieur le premier Médecin demanda au Chirurgien, s'il y avait, dans la chambre, quelqu'un, qui ne fut pas de ses amis, parce que, c'est un droit, qu'il pourrait le faire sortir, pour ne pas l'inquiéter et le chagriner, par sa présence. A quoi, le Chirurgien répondit qu'il ne se croyait pas d'ennemi, à la Cour et que, parmi les Chirurgiens de quartier, qui assistaient, il ne se scavait que des amis ; qu'au surplus, personne ne pouvait le gêner, pour une opération, dont il avait si grande habitude. Là dessus, Monseigneur et les Princes se rapprochèrent, jusqu'à se mettre, sous le rideau du lit.

On releva la manche du Roy ; on appliqua la bande de drap rouge, pour faire la ligature et tout se trouva prêt. C'est un jeune Chirurgien, nommé Dionis, qui était chargé de l'opération ; il y a acquis une grande renommée. C'est, d'ailleurs, un homme de science, qui a fait, paraît-il, de très beaux travaux, sur cette partie de la médecine, qu'on appelle Anatomie. Mon-

sieur Félix le tient en haute estime. C'est celui-ci qui, en qualité de premier Médecin tenait la bougie, de même que Monsieur le premier Apothicaire, de l'autre côté, tenait la première poëlette.

Je ne vous dirai rien de l'opération, car je ne l'ai point voulu voir. La vue du sang, en effet, me trouble au delà de toute expression. Tout ce que je sais, c'est que, malgré que le bras du Roy, fut un peu gras et les veines peu gonflées, le coup de lancette fut si habilement donné, que, du premier coup, le sang coula en abondance, en jaillissant. On en tira ainsi deux poëlettes pleines, mais, à moitié de la troisième, le Roi se sentit incommodé et près d'entrer en défaillance. On le fit étendre, on ouvrit les rideaux, on donna de l'air, on lui fit respirer du vinaigre et de l'eau de la Reine de Hongrie et on arrêta l'écoulement du sang. Tout cela fut fait, avec une célérité que l'on ne saurait trop louer. On fit boire au Roi un demi-verre, moitié eau, moitié vin de Bourgogne et les Médecins s'occupèrent aussitôt d'examiner la qualité du sang. Monsieur Félix souffla l'écume, qui est dessus et déclara, que le sang était sorti avec vigueur et en abondance et que cela lui faisait voir la nécessité, qu'il y avait d'en ôter ; il dit au Roy que le trop qu'il y en avait, pouvait Lui causer quelque maladie dangereuse et mortelle, que, d'autre part, il avait eu de la peine à se soutenir, vers la fin, que cela montrait que la saignée était allée jusqu'au cœur et que ce sont là les meilleures.

Enfin, il déclara que le Roy avait besoin de repos et tout le monde se retira.

Pour ma part, je sortis avec Monsieur Duchesne, premier Médecin de Monseigneur le Duc de Bourgogne et cela, par politesse, car il vous a soignée, autant que par agrément, car la conversation d'un tel homme, est toujours un profit pour l'esprit. L'ayant accompagné quelque peu, il me raconta une extraordinaire aventure, qui, si elle était vraie, ce qu'il ne croit pas, serait appelée à révolutionner le monde. C'est une opération nouvelle, qui s'appelle transfusion du sang ; cela consiste à trouver les moyens, de faire passer du sang ou quelqu'autre liqueur, dans les vaisseaux d'un animal. Un certain M. Denis, qui fait, chez lui, des conférences de Médecine et de Physique, s'appuyant sur les expériences d'un autre savant étranger, qui faisait entrer différentes liqueurs, dans les veines d'un chien, s'est imaginé, que si on pouvait introduire du sang, dans ces mêmes veines et, en même tems, retirer celui qui y est, on renouvellerait la masse du sang et, qu'en mettant un jeune sang, à la place du vieux, on rajeunirait l'animal. Il se fait fort, après avoir fait ces essais, de les pouvoir faire chez l'homme et il se promet par avance de le garantir, par ce moyen, de toutes sortes de maladies, de le faire vivre, autant de tems qu'il voudra, et de le conserver toujours dans le même état

où il était, quand on aurait commencé à lui faire la transfusion.

Ne voilà-t-il pas de beaux projets, et ne vous semble-t-il pas, que si de pareils moyens réussissaient, l'humanité n'aurait plus, qu'à élever une statue d'or, à un pareil inventeur. Malheureusement, Monsieur Duchesne ne croit pas à ces beaux résultats et prétend que ce sont là de pures folies. N'empêche que ce sont là d'intéressantes entreprises et l'on ne peut s'empêcher de concevoir que si, à défaut de sang, on pouvait infuser dans les veines, certaines liqueurs, on guérirait, sans doute, par ce moyen, une longue liste de maladies, par exemple, en seringuant du bouillon dans les vaisseaux, après une grande hémorrhagie, on réparerait, en moins de tems, le sang perdu, que s'il passait par les voies ordinaires.

Monsieur Duchesne, en parlant de ces choses, hausse les épaules, mais on pourrait lui dire, comme nous entendîmes ensemble, dans cette nouvelle comédie de M. de Molière : « Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse. » Il existe, paraît-il, dans l'antiquité, quelques traces, de ces essais de transfusion et Monsieur Duchesne l'avoue lui-même, Ovide en aurait parlé dans ses *Métamorphoses*.

Je vous demande pardon, ma belle cousine, de vous parler de toutes ces apothicaireries, mais j'ai voulu vous entretenir du Roy et m'en voilà bien loin, à l'heure présente. Sachez donc, ma chère Amie, que Sa Majesté a fort bien supporté la saignée, que, le lendemain, Elle était levée et que tout le monde s'accordait à Lui trouver le teint le plus frais du monde.

Faites tous mes complimens autour de vous, vous scavez mieux que moi où il faut les faire. Tout ce qui est ici, vous aime et vous embrasse.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Thérapeutique infantile.

Signes permettant de distinguer la rougeole véritable des éruptions qui la simulent.

Par J. Comby.

Contrairement à l'opinion de M. Chauffard, Lemoine et de bien d'autres observateurs, M. Comby considère les rechutes et les récidives de rougeole comme tout à fait exceptionnelles. C'est aussi l'avis de Béclère et de Sevestre.

Ces cliniciens pensent qu'on prend fréquemment pour des rougeoles récidivées, des érythèmes pathogénétiques (iodoforme, antipyrine, sérum, etc.) qui entraînent des hospitalisations intempestives, et trop souvent la contagion intérieure et la mort.

Aussi convient-il d'être très attentif. Un signe auquel Comby

attache une grande importance est un *exanthème gingivo-buccal*, véritable stomatite érythémato-pultacée, si constante dans la rougeole, quoique non spécifique, que l'auteur lui attribue une importance presque pathognomonique.

Dans les cas douteux d'érythème morbilliforme, la recherche de ce signe l'a toujours tiré d'embarras. (*Arch. de méd. et de pharm. milit.*, août 1896.)

Menus faits de pratique journalière.

Le sucre dans le traitement des furoncles.

D'après un médecin anglais, M. le docteur T. Richardson, de Londres, le sucre, qui est si fréquemment employé dans la médecine populaire pour le traitement des plaies, aurait pour effet d'accélérer singulièrement le ramollissement des furoncles et de l'anthrax. Le meilleur moyen de s'en servir consiste à en saupoudrer abondamment des cataplasmes de farine de lin qu'on applique bien chauds sur la région atteinte. Depuis que l'auteur a adopté ce mode de traitement, il a rarement eu besoin de recourir à l'incision cruciale, même dans les cas d'anthrax.

Procédé pour rendre inoffensifs les champignons suspects.

Un pharmacien de Paris signale un moyen très simple de rendre inoffensifs les champignons suspects. Nous lui laissons la parole — et la responsabilité de son procédé.

Les principes vénéneux des champignons sont des alcaloïdes (amanitine, muscarine, etc.) qui donnent des sels solubles avec la plupart des acides ; le moyen consiste donc à dissoudre le poison au moyen d'un acide et à l'enlever.

Les champignons épluchés sont placés dans une casserole émaillée de plusieurs litres de capacité ; on verse dessus la quantité d'eau juste suffisante pour qu'ils baignent complètement et, pour chaque kilogramme de champignons, on ajoute quatre grandes cuillerées à soupe de vinaigre. On chauffe lentement et on maintient pendant vingt minutes la casserole couverte à une température très voisine de l'ébullition. Les champignons sont ensuite bien égouttés et reversés dans la casserole qui, cette fois, est remplie d'eau complètement ; on chauffe de nouveau pendant vingt minutes, en remuant de temps en temps. Cette deuxième opération peut être faite dans une grande casserole non émaillée. Après avoir été égouttés, les champignons peuvent être utilisés sans danger.

La première opération a pour effet de solubiliser le poison et d'en enlever la plus grande partie ; la deuxième, qui n'est qu'un lavage, débarrasse des dernières parties de poison dont les champignons restaient imbibés ; ce lavage est absolument nécessaire.

Mort par ingestion d'épingles.

La science est pleine d'observations où des aiguilles et des épingles ont pu circuler dans l'organisme sans déterminer d'accidents graves. Cette heureuse solution ne s'est pas présentée dans le cas rapporté par M. Friedeberg dans le *Centralbl. f. innere Med.*

Il s'agissait d'une hystérique avérée, présentant depuis longtemps de vives douleurs d'estomac. Elle succomba à une péritonite. A

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

---

l'autopsie, on trouva dans l'appendice, dont les parois étaient très injectées, deux épingles dont les têtes étaient tournées vers le fond. Il est évident que ces corps étrangers, après avoir causé les douleurs d'estomac, ont été la cause des accidents intestinaux et de la mort.

Emploi des solutions chaudes de cocaïne.

L'auteur recommande d'employer, pour la pratique de l'anesthésie locale, des solutions de cocaïne portées à une température de 50 à 55 degrés ; ces solutions chaudes présentent plusieurs avantages : 1° même lorsqu'elles sont à 1 pour 200 ou 250, elles jouissent d'un pouvoir anesthésique très net, ce qui permet de doubler le nombre des injections ; 2° l'anesthésie est immédiate ; 3° à titre et à poids égaux, la zone insensibilisée est plus étendue ; 4° à dose égale, les effets toxiques sont diminués de moitié. (*Gazzetta degli Ospedali*, 1896, n° 77.)

Guérison des brûlures par l'encre.

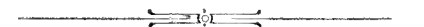
Tout le monde connaît aujourd'hui le procédé indiqué pour la guérison des brûlures et qui consiste à les traiter par l'acide picrique. On obtient également de bons résultats en employant simplement de l'encre, à la condition, bien entendu, qu'il s'agisse d'encre à base de fer préparée par les anciennes méthodes.

Les encres actuelles, véritables teintures, ne renferment plus ni tannin ni sulfate de fer, et l'on ne peut savoir, en cas d'excoriation même minime, ce qu'elles donneraient au point de vue curatif des brûlures. Les encres à base d'aniline, dites communicatives, renferment *ipso facto* des produits d'aniline oxydés par des substances arsénieuses ou autres qui paraissent devoir être nocifs dans de certaines conditions.

On sait, d'ailleurs, que, depuis une vingtaine d'années, l'encre à écrire est composée d'extrait de campêche, traité au moyen d'oxydants énergiques, avec addition d'acides violents pour foncer la liqueur. On obtient ainsi une encre acide et peu solide, mais noire en écrivant. Par suite, l'ancienne encre au tannin et au sulfate de fer, dont les bons effets sur les brûlures sont constatés ci-dessus, ne se trouve dans le commerce que dans l'infime proportion de 1 sur 1.000 tout au plus.

Un nouveau signe précoce de l'ataxie.

Chez un ataxique, il est souvent possible de faire plier la jambe à la hanche sans fléchir le genou, jusqu'à ce que les orteils touchent presque l'oreille, sans produire la vive sensation douloureuse qu'un non tabétique ressent au creux poplité dès qu'il essaie de se livrer à un exercice dont le monopole semblait jusqu'ici devoir être exclusivement réservé aux singes. L'auteur donne ce signe comme un moyen infaillible de reconnaître l'ataxie à ses débuts.



INFORMATIONS DE LA CHRONIQUE

Le Cinquantenaire de l'anesthésie.

Une Commission spéciale avait été chargée d'organiser une fête commémorative en l'honneur du cinquantenaire de l'anesthésie ; le programme de cette fête, qui devait avoir lieu pendant le Congrès de chirurgie qui s'est ouvert à Paris le 18 octobre dernier, devait être arrêté d'accord entre le Bureau de ce Congrès et celui de l'Association de la presse médicale.

La Commission définitive d'organisation était composée de la manière suivante :

M. le professeur Cornil, sénateur, président (*Académie de médecine*) ;

M. le docteur Lucas-Championnière (*Association de la presse médicale*) ;

M. le docteur Picqué (*Association française de chirurgie*) ;

M. le docteur Reclus (*Société de chirurgie de Paris*) ;

M. le professeur Lannelongue (*Association générale des médecins de France*) ;

M. A. Petit (*Association générale des pharmaciens de France*) ;

M. de Marion (*Syndicat des dentistes français*) ;

M. Marcel Baudouin, secrétaire général.

Le secrétaire général de l'Association de la Presse médicale française, sous le titre : *la Fête du Cinquantenaire de l'anesthésie*, a envoyé, ces jours-ci, aux membres de cette société la circulaire suivante :

« Par suite de l'impossibilité absolue d'organiser pour le 16 octobre, date précise de la découverte, la cérémonie du Cinquantenaire de l'anesthésie, en raison des vacances et plus particulièrement des fêtes données en l'honneur du czar, la commission, dans sa dernière réunion, a décidé de la reculer au lundi gras. — Un avis ultérieur, qui paraîtra sous peu, donnera des détails circonstanciés sur le programme adopté définitivement. »

Nous ajournons donc à cette date les études, que nous proposions de publier dans ce numéro, relatives à cette importante découverte.

— Le Comité pour l'érection d'un monument à Sainte-Beuve ne tiendra pas sa première séance avant la seconde quinzaine de novembre.

Nous ne saurions trop remercier les souscripteurs qui ont répondu avec tant d'empressement à notre appel et nous prions les retardataires de nous faire, à leur tour, parvenir leur obole, si modeste soit-elle.

Sainte-Beuve est une de nos gloires nationales ; on ne saurait plus longtemps différer de lui rendre un hommage qui lui est si légitimement dû.

— Le service anniversaire de la mort du regretté baron Larrey a eu lieu le 20 octobre, à dix heures du matin, au Val-de-Grâce. Plu-

sieurs notabilités du corps médical s'étaient fait un devoir d'y assister.

— On nous demande si, comme on l'a quelque part annoncé, la correspondance des Larrey allait être publiée. On a dit, en effet, que c'est un archiviste, M. F. Bournon, qui serait chargé de cette publication.

Il ne pourrait s'agir, en tout cas, ainsi qu'il résulte de renseignements, provenant d'une source autorisée, que de quelques lettres intimes, familiales. La correspondance qui vraiment a de l'intérêt, la correspondance historique, est *tout entière* entre les mains de M. le Dr Dujardin-Beaumetz, Inspecteur général du service de santé, qui en a reçu le dépôt, aussitôt après la mort du baron Hippolyte Larrey, des mains de Mlle Juliette Dodu, légataire universelle. M. le Dr Dujardin-Beaumetz était, en la circonstance, le représentant accrédité de M. le ministre de la guerre.

— On a raconté un peu de tous les côtés qu'un procès allait être intenté par la famille du professeur Dolbeau à M. Lissagaray, qui, dans sa récente *Histoire de la Commune*, a raconté, en des termes que celle-ci aurait jugé inexacts et offensants pour la mémoire du mort, les incidents de l'hospice Beaujon auxquels, on s'en souvient, l'éminent praticien fut mêlé.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient se faire une opinion sur cette affaire, déjà vieille de plus d'un quart de siècle, n'auront qu'à consulter le numéro de la *France médicale* du 8 avril 1872.

— Le Dr Vialle, décédé ces jours derniers, vient de léguer toute sa fortune à l'œuvre de l'hospitalité de nuit.

Il est regrettable que notre confrère n'ait pas songé, *in extremis*, qu'il existait des Caisses de retraite et des Associations professionnelles qui méritaient sa sollicitude.

— On a enterré, ces jours-ci, le botaniste Trécul, dont on a rapporté, à cette occasion, les boutades plus ou moins excentriques.

En voici une qui n'a pas été, que nous sachions, contée, et dont la véracité nous a été confirmée par notre confrère, le Dr Bardet. Trécul avait au plus haut degré le délire des persécutions. Quand éclata la Commune, il s'imagina, en toute bonne foi, que le mouvement insurrectionnel était dirigé contre lui, et qu'il n'avait pas d'autre but que de s'emparer de sa personne.

Un beau jour, les fédérés se présentent à son domicile, exhibant un mandat d'amener.

— Je vous attendais, leur répondit tranquillement Trécul... Vous tenez enfin votre proie !

On le conduit à la Roquette et on l'y incarcère avec les otages.

Peu de jours après, un officier des bataillons insurgés se présente à lui.

— « Vous êtes libre, lui dit-il.

— « Je ne sortirai, lui répond Trécul, qu'après avoir été jugé. » Et obstinément, il refuse de franchir le seuil de sa cellule. L'officier, le prenant pour un doux toqué, renonce à exécuter sa mission. Trécul fut, pour une fois, bien inspiré, car, au lieu d'élargir les prisonniers, on les fusillait sommairement aussitôt qu'ils traversaient la cour.

Mais on n'aurait jamais fait convenir à Trécul qu'on avait mis Paris à feu et à sang pour autre chose que pour lui mettre la main au collet !...

L'Esprit des malades et des médecins.

Une jolie coquille relevée dans un quotidien.. à très grand tirage : « Le Congrès de *nécrologie* et le Congrès de médecine interne tenus à Nancy... » *Nécrologie* pour *neurologie*, la plaisanterie est macabre, surtout si l'on songe qu'il s'agit d'un Congrès de médecins. Et le coupable est lui-même médecin !...

On n'est jamais trahi que par les siens.

×

Comme, à propos des essais de moralisation par l'affiche, on rappelait que des tentatives de même nature avaient été faites dans certaines prisons de Paris, notamment au Dépôt et à Mazas, où l'on peut voir des préceptes imprimés, au-dessous du bec de gaz, dans chaque cellule de prévenu, un de nos amis, intervenant à son tour, nous contait cette anecdote vécue. Le soir même de ses noces, un confrère qui s'était marié avec une jeune fille, appartenant à la religion protestante, eut la surprise de voir, se détachant en relief dans l'alcôve conjugale, cette sentence.. biblique : « Fais le bien tous les jours. »

Une union commencée sous d'aussi heureux auspices pouvait-elle être autrement que féconde ?

×

Le czar Pierre était venu à Paris pour visiter nos ports, nos arsenaux, et respirer l'air de la société française. Le maréchal de Luxembourg, ce spirituel bossu, et quelques courtisans avaient été désignés pour l'accompagner. Ils lui suggéraient des mots profonds ou gracieux, de façon à ce qu'il n'eût pas la peine de les imaginer ; c'est une fatigue qu'il convient d'épargner aux personnages de sang royal.

Donc, le czar Pierre, après avoir vu Mme de Maintenon et l'avoir traitée comme une curiosité vieillie, visitait l'Hôtel-Dieu, au milieu d'un groupe de seigneurs. Il s'était montré bienveillant et plein d'à propos. Il lisait, sur de petits écriteaux accrochés aux rideaux des lits, le nom des maladies qu'on y soignait, et demandait aux malades avec intérêt : — « Comment va votre pleurésie ? Comment va votre fièvre ? »

Puis, tout à coup, se tournant vers le maréchal de Luxembourg :

— « Et vous, maréchal, comment va votre bosse ? »

On ne dit pas ce que le maréchal répliqua, mais nous gagerions bien qu'il ne resta pas court.

Assistance publique.

M. Peyron, directeur de l'Assistance publique, vient d'adresser la circulaire suivante aux directeurs des hôpitaux et hospices de Paris :

« Un receveur de l'Enregistrement, ayant réclamé à M. le professeur Panas, de l'Hôtel-Dieu, le paiement d'une amende, encourue pour la rédaction sur « papier libre » d'un certificat produit en jus-

tice par un malade et constatant la nature de ses infirmités, j'ai fait demander à la direction générale de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre une communication officieuse au sujet de la règle à suivre en cette matière.

« Il résulte des renseignements qui viennent de m'être fournis, que tous les certificats de médecins ou chirurgiens délivrés à des particuliers, dans un intérêt privé, sont assujettis au timbre de dimension, par application de l'article 12 de la loi de brumaire an VII. Font seuls exception les certificats délivrés sur la réquisition des agents de l'autorité judiciaire ou de la force armée.

« Il ne semble pas que l'Administration de l'Assistance publique puisse contester cette doctrine, et je vous prie de la porter à la connaissance de Messieurs les chefs de service de votre hôpital, qui seraient exposés à encourir « personnellement » une amende de 62 fr. 40 pour chaque infraction constatée.

« Le principal de l'amende est de 50 fr. (loi du 2 juillet 1862, art. 22) ; il convient d'y ajouter deux décimes et demi (loi du 23 août 1871, art. 2, et loi du 30 décembre 1873, art. 2), soit au total une somme de 62 fr. 50, décimes compris (50 + 12,50).

« J'ajoute qu'une mention, telle que « délivré à titre purement administratif », ne suffirait pas pour éviter la perception de l'impôt si le possesseur du certificat en faisait usage à titre privé.

« En vue de faciliter l'établissement des certificats sur imprimés, pouvant être timbrés à 0 fr. 60, je donne au bureau des adjudications et services généraux, des instructions pour réduire à la dimension réglementaire, soit 442 centimètres carrés de superficie (dimension de l'imprimé P. 25), l'imprimé du modèle A. 51, qui sert généralement à l'établissement des certificats.

« En attendant que vous soyez pourvu de ces imprimés de dimensions réduites, vous pouvez vous baser sur les dimensions de l'imprimé P. 25 (mesurant 245 m/m sur 180), pour l'établissement de certificats de mêmes dimensions.

« Il est d'ailleurs bien entendu que les certificats demandés par l'Administration, soit pour admission dans un hospice, soit pour toute autre fin, demeurent exonérés du droit de timbre. »

Le sanatorium de Saint-Trojan.

C'est à la date du 18 septembre que le président de la République s'est embarqué dans la matinée à La Rochelle, sur l'aviso torpilleur *Elan*, le même qui avait été à sa disposition pendant son dernier séjour au Havre.

L'*Elan*, ayant à l'arrière le pavillon personnel du président, aux 2 F entrelacés, et escorté de deux torpilleurs, a quitté La Rochelle à 11 heures. Le président a déjeuné à bord. L'*Elan* est arrivé à Saint-Trojan à une heure un quart.

Le but du voyage était l'inauguration du sanatorium installé à Saint-Trojan, dans l'île d'Oleron, par le médecin de M. Félix Faure, qui avait promis à son docteur de venir présider cette fête.

A l'entrée du sanatorium, le bouquet traditionnel a été offert au président. La jeune fille chargée de l'offrir a cependant innové ; elle a chanté sur un air de cantique son compliment de bienvenue.

Le Dr Bergeron, secrétaire perpétuel de l'Académie, président de l'œuvre, en souhaitant la bienvenue à M. Félix Faure, l'a remercié de sa visite à cet hôpital où les enfants scrofuleux seront protégés

contre la tuberculose ; il a remercié les ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture dont la subvention de 600.000 fr., prélevée sur les fonds du pari mutuel, a permis l'édification de ce sanatorium ; enfin, il a fait l'éloge de l'architecte, M. Lecœur.

Le président a visité en détail l'établissement construit sur le modèle des sanatoriums de Berck, Banyuls, Fouras, etc. Puis il a remis les palmes académiques à M. Lalerc, maire de Soubise, Rigault, inspecteur primaire, Bertrand, publiciste à Marennes.

Un lunch a eu lieu ensuite.

Le Président de la République, en portant un toast au Dr Bergeron, a dit qu'il était heureux de fêter, en même temps que le succès de son œuvre, sa 80e année.

Il est reparti, acclamé par la population, à trois heures, à bord de l'*Elan*, pour la Rochelle, où il est arrivé à 5 heures, après avoir fait une promenade en mer du côté de l'île de Ré. (*Monde Illustré* du 26 septembre 1896.)

ECHOS DE PARTOUT

Statues de médecins.

C'est sur une petite place ombragée de marronniers, à l'endroit même où Alphonse Guérin jouait enfant,dans un coin d'intimité calme où les souvenirs semblent être demeurés, immobiles et graves comme des menhirs, que se dresse le délicieux monument, dû à la collaboration de M.Georges Bareau, le jeune sculpteur déjà célèbre et de l'architecte Duménil. C'est sur une stèle élancée et d'une ligne exquise, qu'est placé le buste de l'illustre chirurgien, pétillant de vie, d'intelligence souriante et puissante. A mi-hauteur, assise sur le socle, une gloire inscrit sur ses tablettes : « Pansement ouaté, 1870. » Et dans cette pénétrante figure, M. Georges Bareau a mis le meilleur de son talent et de son cœur. Un bas-relief, d'une rare vigueur, représente le docteur Alphonse Guérin appliquant dans une salle d'hôpital son pansement.

Le professeur Guyon, membre de l'Institut, qui présidait la cérémonie, a prononcé un remarquable éloge de la vie et de l'œuvre de son illustre collègue.

Le docteur Merklen, au nom des élèves du maître, le docteur Aubrée au nom de l'école de médecine de Rennes, le docteur de Closmadeuc, au nom de la Société médicale du Morbihan, le docteur Ségard, au nom du corps médical d'Indre-et-Loire, M. Frédéric Guérin, au nom de la famille, ont pris tour à tour la parole. Puis MM. Léon Durocher et Verchin ont dit au pied du monument des strophes vibrantes à la gloire du docteur Guérin. (*Revue médicale.*)

— Le buste et le monument du Docteur Maillot.

On vient d'inaugurer à Alger le buste élevé à la mémoire du docteur Maillot, propagateur de la quinine en Algérie; sur le socle, en pierre blanche, est gravée cette inscription :

A.-F.-C. MAILLOT,
Médecin de l'Hôpital militaire de Bône
1834-1836.
L'Algérie reconnaissante
Souscription publique — Mai 1896.

Après la lecture d'une lettre de Mme veuve Maillot, retenue par son grand âge, des discours ont été prononcés par le maire d'Alger et par le docteur Trolard-Merz, conseiller général, président du Comité d'initiative.

Le buste, en bronze, du docteur Maillot est l'œuvre du sculpteur Fulconnis. (*Petit Parisien.*)

Le 18 octobre a eu lieu, à Briey (Meurthe-et-Moselle), l'inauguration du monument élevé à M. Maillot, ancien inspecteur général du service de santé militaire et introducteur de la quinine en Algérie.

La cérémonie a été présidée par M. le ministre de la guerre.

La statue de Maillot est l'œuvre du sculpteur Paul Fournier, à qui l'on doit, entre autres productions, la statue de Shakespeare, de l'avenue de Messine ; celle de Balzac, à Tours.

Maillot est représenté dans le costume de son grade ; chapeau à la française, tunique à collet et parements brodés, au cou, la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, au côté l'épée.

Devant le monument M. Laurent, maire de Brièy, prononce le panégyrique de Maillot, bienfaiteur de l'Algérie, bienfaiteur de l'humanité, qui portait en lui l'âme du soldat et le génie du savant. Il remercie les souscripteurs, le comité et les autorités présentes.

(*Presse médicale.*)

Médecin-sculpteur.

M. Blandin vient de faire don au musée Carnavalet d'une double médaille en bronze représentant le docteur Blandin, son père, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris et chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

Cette médaille a été gravée par M. le docteur Cusco, lui-même chirurgien distingué.

Médecin-cultivateur.

Le Comice agricole de Reims a décerné son premier prix, un objet d'art, au Dr Thomas, de Reims, pour l'ensemble de son exploitation agricole de la ferme de Montfournois, la mieux tenue du canton de Verzy. Le rapport admire « l'intelligent agencement de la ferme, la belle collection d'instruments agricoles, le bon entretien des troupeaux, des récoltes aussi belles que variées, enfin des plantations importantes de vignes et de cerisiers » ; il constate aussi que le propriétaire « a non seulement pu faire face à ses dépenses, mais a encore réalisé des bénéfices ». Notre confrère est encore titulaire d'une médaille d'argent de l'espèce bovine..., ce qui prouve que la médecine, comme le journalisme, mène à tout, à condition d'en sortir. (*Union médicale du Nord-Est.*)

Souverains médecins.

On conte que la reine de Portugal ayant photographié, grâce aux rayons X, les dames de la cour, s'amusa à reproduire les parties principales de leur squelette. Or, voici qu'en arrivant au thorax, dont elle réussit à prendre quelques radiographies, elle fut frappée par les déformations extraordinaires qu'y avait déterminées le port du corset. Les images obtenues étaient si laides que ce ne fut de tous côtés qu'un cri de désolation. On jura dans l'entourage de la reine,

mais peut-être un peu tard, que l'on ne recommencerait plus. Ainsi les rayons X ont supprimé le corset à la cour de Portugal.

Pour combien de temps? Il a la vie si dure, le corset.

(*La Lanterne.*)

Souverains malades.

On annonce l'arrivée au château de Balmoral du professeur Pagenstecker, le célèbre oculiste allemand, dont le domicile est à Wiesbaden. Ce voyage s'explique par les bruit qui ont couru dernièrement sur le mauvais état de la vue de la reine Victoria.

On avait beaucoup exagéré l'infirmité de la souveraine, mais la présence de l'oculiste allemand à Balmoral semble démontrer que le personnel de la maison royale avait aussi apporté quelque exagération optimiste dans les rectifications qui ont suivi.

Les seuls renseignements communiqués à la presse nous apprennent que la reine a seulement les yeux fatigués, ce qu'explique son grand âge, et que le professeur Pagenstecker est seulement consulté sur le régime à suivre et sur le numéro des verres à porter.

Nous ne saurions enregistrer cette information sans faire remarquer combien les grands de ce monde ont généralement peu de confiance dans les savants de leur pays.

Pendant la maladie du précédent empereur d'Allemagne, les plus illustres médecins allemands avaient été écartés et la famille de Hohenzollern avait appelé en toute hâte un savant anglais, sir Morell Mackensie. Maintenant qu'il s'agit d'acheter des lunettes à la reine Victoria, on oublie les oculistes anglais et l'on fait venir un docteur allemand de Wiesbaden. De même, le grand-duc de Russie avait mandé de Londres, pour le soigner, M. le docteur Lawson. (*La Patrie.*)

Congrès de chirurgie.

Le 10[e] *Congrès de Chirurgie* a tenu ses assises à Paris du 12 au 24 octobre 1896. Voici quel a été l'ordre du jour des séances tenues à la Faculté de médecine :

Lundi 19 *octobre, à* 2 *heures* : Séance solennelle d'ouverture dans le grand amphithéâtre de la Faculté. Discours de M. le professeur Terrier, président du Congrès. Compte rendu du secrétaire général. — *A* 3 *heures* : Questions diverses.

Mardi 20 *octobre, à* 8 *heures du matin :* Visite dans les hôpitaux. — *A* 3 *heures* 1/2 : Première question à l'ordre du jour : Thérapeutique chirurgicale des pieds bots. Rapport de M. Forgue. Discussion.

Mercredi 21 *octobre, à* 9 *heures du matin :* Séance supplémentaire : Questions diverses. Crâne et rachis, face et cavités, cou, larynx, corps thyroïde, plèvre et poumons. — *A* 2 *heures du soir* : Séance supplémentaire : Questions diverses. Tube digestif et annexes.

Jeudi 22 *octobre, à* 9 *heures du matin* : Visite dans les hôpitaux. Après-midi, pas de séance. — *A* 7 *heures* 1/2 *du soir* : Banquet par souscription.

Vendredi 23 *octobre, à* 9 *heures du matin* : Séance supplémentaire. Questions diverses. Voies urinaires. —*A* 2 *heures* : Assemblée générale. Rapport du trésorier. Nomination du président et du vice-président pour le Congrès de 1897. Nomination de deux membres du conseil d'administration Nomination des secrétaires. — *A* 2

heures 1/2 : Deuxième question à l'ordre du jour : Traitement des prolapsus génitaux, rapport de M. Bouilly. Discussion.

Samedi 24 octobre, à 8 heures du matin : Visite dans les hôpitaux. — *A 9 heures* : Séance supplémentaire. Questions diverses. Chirurgie des membres. — *A 2 heures* : Questions diverses. Organes génito-urinaires de la femme. — *A 4 heures* : Présentations de malades, de pièces pathologiques et d'appareils.

Ces présentations ont eu lieu dans la salle de correspondance.

Médecin explorateur.

M. Voillot, ex-préparateur de la Faculté de médecine de Lyon, est rentré à Paris, très souffrant des fièvres paludéennes contractées au cours du long et intéressant voyage qu'il vient de faire sous les auspices de M. de Brazza, dans l'Afrique équatoriale.

Il rapporte de très curieuses collections ethnographiques et anthropologiques du plus haut intérêt scientifique.

Le quatre-vingtième anniversaire du D Roussel.

M. le D[r] ROUSSEL, sénateur, va prochainement atteindre ses quatre-vingts ans. A cette occasion, une cérémonie grandiose aura lieu à Paris, et une médaille d'or sera offerte par souscription au promoteur de la loi du 23 décembre 1874.

La médecine et la science à Chamonix.

M. le D[r] Maurice de Thierry, de la mission Janssen, après avoir procédé à l'analyse de l'air à Chamonix, a procédé à la même opération aux Grands-Mulets, aux Rochers Rouges et au sommet ; il ne tardera pas à pouvoir terminer son important travail sur les phénomènes biologiques aux grandes altitudes.

On sait qu'il y a deux ans, sur la demande de l'Empereur Alexandre, le gouvernement français avait envoyé en Russie le docteur Colonna Ceccaldi, afin d'installer d'après la méthode Pasteur des laboratoires pour la fabrication du vaccin contre le charbon et le rouget des bestiaux.

Lors du trop court séjour de S. M. Nicolas II à Paris, le ministre de la cour, comte Worontzow-Daschkow, a fait appeler à l'ambassade le docteur Colonna Ceccaldi, et après s'être entretenu avec lui des succès remportés par les laboratoires déjà existant, lui a remis, de la part de S. M. l'Empereur, la croix de l'ordre de Sainte-Anne, pour le remercier des services rendus par lui à la Russie.

(*La Paix.*)

D'après la loi russe, un israélite étranger, médecin ou autre, ne peut entrer en Russie sans avoir le visa du consul russe du pays correspondant, visa qui n'est accordé que dans des cas exceptionnels. Le Comité de direction du Congrès à Moscou s'est occupé depuis longtemps de cette question, qui vient enfin d'être résolue dans un sens favorable. Le *Munch. Med. Woch.* vient, en effet, de recevoir de M. Virchow, président du Comité allemand du 12[e] Congrès international de Moscou, le télégramme suivant, adressé de Saint-Pétersbourg :

« Les consuls russes sont autorisés à donner des visas pour les passeports de tous les médecins, chrétiens ou juifs. qui voudront se rendre au Congrès international de Moscou de 1897. »
(*Médecine moderne.*)

Legs à la Faculté de médecine.

Le Doyen de la Faculté de médecine de Paris est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, aux clauses et conditions énoncées, le legs fait à ladite Faculté par le sieur Edmond-Alexandre Rigout, suivant son codicille olographe du 18 novembre 1893, et consistant en la nue-propriété de la somme nécessaire pour la constitution en 3 % français d'une rente annuelle de 900 ou 1.000 francs, si les ressources de la succession y suffisent, ce revenu devant, après le décès de l'usufruitière, recevoir l'affectation suivante :

1° 500 francs pour la meilleure thèse de chimie biologique ou de chimie physiologique ou de bactériologie ;

2° 300 francs à la bibliothèque de la Faculté ;

3° 100 ou 200 frans, suivant le cas, à servir annuellement à la Société d'enseignement (ligue Macé). (*L'Officiel médical.*)

— Par décret, en date du 21 mars 1896, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, le secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine est autorisé à accepter, au nom de cette compagnie, aux clauses et conditions imposées, la donation d'une rente de 24,000 francs 3 % sur l'État français, faite à l'Académie par Mme Agathe-Geneviève-Justine Jouanique, veuve Audiffred, en vertu d'un acte entre vifs du 22 janvier 1896, pour la fondation d'un prix à décerner à l'auteur d'un remède contre la tuberculose. (*Bulletin municipal officiel.*)

Le Dr Byrne, à Paris.

Le docteur de Brooklyn, l'un des doyens des gynécologistes américains, a fait, dans le service du Dr Aubeau, à la polyclinique de l'Hôpital international, la démonstration de son galvano-cautère et des principales applications de son instrument à la chirurgie génito-urinaire. La plupart des gynécologistes parisiens et beaucoup de médecins étrangers avaient répondu à l'invitation de M. Aubeau.

Le galvano-cautère de Byrne est, paraît-il, d'une grande puissance sous un petit volume. L'inventeur en a obtenu les résultats les plus brillants dans le traitement des métrites chroniques et du cancer de l'utérus (amputation du col et même hystérectomie totale par la voie vaginale), du prolapsus de l'utérus avec cystocèle et rectocèle, etc. (*Gazette médicale de Liège.*)

Une exécution en effigie au Brésil.

Tous nos lecteurs connaissent M. Fort, auteur d'un traité d'anatomie fort estimé. Il y a quinze ans, en 1880, notre compatriote séjourna quelque temps à Rio-de-Janeiro où il fit sans succès de la grande chirurgie, excitant contre lui la jalousie des chirurgiens brésiliens. A son retour à Paris il critiqua l'enseignement officiel de

l'Ecole de médecine et insista sur le peu de zèle et d'assiduité des élèves.

Revenu à Rio, il y a quelques mois, M. Fort a été de la part de ses anciens confrères brésiliens, secondés par les étudiants, l'objet d'une manifestation qui eût pu avoir une fin tragique. Les étudiants, au nombre de cinq cents, se répandirent dans toutes les rues et le recherchèrent dans tous les hôtels, en criant : *Mort à Fort*, qui a insulté le Brésil et ses habitants !

Par un heureux hasard, M. Fort, absent ce jour-là, échappa à la fureur de ses ennemis qui durent se contenter le lendemain de le brûler en effigie. A cet effet, plus de mille étudiants sortirent de la Faculté en procession, tenant un cierge à la main, et précédés d'un catafalque dans lequel était déposé un cercueil contenant un mannequin, image de M. Fort. Des étudiants en robe portaient de grands cierges autour du catafalque, d'autres portaient des bannières avec des têtes d'âne et des allusions injurieuses à l'adresse de celui qu'ils appelaient le calomniateur du Brésil. Le cortège funèbre parcourut la rue Ouvidor en chantant les prières des morts et arriva à la place San Francisco, où eut lieu une séance de crémation du corps de M. Fort, avec accompagnement de chants du *De Profundis* en présence d'une foule considérable.

M. Fort a pu s'embarquer sain et sauf et rentrer en France.

Il n'y a pas lieu de qualifier une pareille manifestation qui n'a pas l'excuse d'un acte irréfléchi, et dont M. Fort fera peut-être un jour connaître la pathogénie à ses confrères. (*Lyon médical.*)

Relique jennérienne.

Le Dr E. Wadams (de Great Malvern) vient de faire hommage au collège royal des chirurgiens d'Angleterre d'une boîte contenant quatre lancettes, dont deux portent gravé le nom de Jenner. Cette relique avait été donnée à M. Wadams par le petits-fils du Dr Whitfield, l'assistant et le successeur du grand savant. Sur la boîte sont gravées les initiales du neveu de Jenner.

L'exercice de la médecine en Algérie.

Un décret rend applicable à l'Algérie la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine en France, sous réserve des dispositions suivantes :

1° Le droit d'exercer l'art dentaire dans les conditions prévues par l'art. 32 est maintenu à tout dentiste justifiant qu'il est inscrit au rôle des patentes au 1er janvier 1896.

2° Il est permis aux femmes musulmanes d'accoucher leurs coreligionnaires, et aux opérateurs indigènes de pratiquer la circoncision sur des musulmans. Toutefois, il ne peut leur être délivré ni patente, ni certificat, et l'autorité administrative reste toujours libre de retirer le bénéfice de cette disposition à tout indigène, homme ou femme, signalé comme coupable d'abus, manœuvres criminelles ou délictueuses, imprudences préjudiciables à la santé publique ou contraires au bon ordre.

Les indigènes qui, ayant été l'objet d'une interdiction de ce genre, continueront à prêter leur concours à des accouchements ou à des

circoncisions, seront passibles des peines prévues par la loi contre l'exercice illégal de la médecine.

La maison de Bichat.

Le bourg de Thoirette, pays natal de Bichat, se compose aujourd'hui de deux parties : Thoirette-le-Port, de création relativement récente, et Thoirette-en-Haut ou Thoirette-le-Vieux, qui existait seul à la naissance de Bichat. La première partie du village, habitée par les fonctionnaires et les marchands, se compose d'une unique rue parallèle au cours de l'Ain, qui passe à une toute petite distance au-dessous. Les agriculteurs habitent plus haut, au vieux Thoirette. Pour se rendre dans ce hameau, on prend une route montante, partant du milieu et perpendiculaire à la rue du Port. On dépasse d'abord l'église, entourée de son humble cimetière, et, quelques centaines de mètres plus haut, les habitations se montrent de chaque côté de la route. Les maisons sont basses, laides, d'aspect misérable. Les paysans assis sur les portes, au regard doux et bienveillant, sont prêts à vous donner tous les renseignements possibles, avec une amabilité inépuisable. Il y aurait à craindre que la mémoire de Bichat n'eût laissé aucun souvenir dans le pays ; il n'en est heureusement rien et nos craintes sont vaines : le nom de Bichat est très connu dans ces montagnes et Thoirette est toujours très fière de son glorieux enfant.

La rue débouche enfin sur une place spacieuse plantée de noyers, à l'ombre desquels Bichat a dû jouer étant enfant. Au centre, une fontaine laisse couler une eau pure, fraîche et limpide. La maison que nous cherchons ne se montre pas encore à nos yeux ; mais notre hésitation est courte, et à notre demande, le renseignement désiré ne se fait point attendre. Nous prenons une rue à pente très rapide et la dernière maison du village est précisément celle qui est l'objet de notre pèlerinage.

C'est une habitation bien pauvre et d'aspect peut-être encore plus misérable que les autres. Au-dessus de la modeste porte d'entrée, une plaque en marbre noir, très commun, porte l'inscription suivante :

ICI
NAQUIT BICHAT
LE XII NOVEMBRE MDCCLXXI
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU JURA 1833

La maison bâtie sur un terrain fortement en pente et à un seul étage, basse déjà du côté inférieur du terrain, est à peine à hauteur d'homme de l'autre côté ; elle porte à la partie supérieure les traces d'une réparation récente faite par le propriétaire ; nous n'avons pu voir ce dernier, ni visiter l'intérieur de la demeure.

(*Revue Scientifique.*)

CORRESPONDANCE

Les superstitions de Napoléon Ier.

Nous avons reçu la lettre suivante, pleine de considérations qui appelleraient des commentaires que des occupations multiples ne nous permettent pas pour l'instant de développer.

Paris, le 5 septembre 1896.

Très honoré Confrère.

Les superstitions de Napoléon Ier montrent la faiblesse de son caractère et de son esprit. Du reste il confondait les étoiles avec les planètes, ce qui montre sa science en astronomie. Dame ! on ne peut pas tout savoir.

Je me demande comment il se fait que l'homme raisonnable soit superstitieux. Il doit y avoir une raison. La superstition est la déviation d'une idée juste, l'idée du surnaturel. Il est bien certain que nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes, et que c'est une intelligence supérieure à la nôtre qui a formé notre intelligence. De là l'idée de Dieu notre créateur et le grand architecte de l'Univers. La nature créatrice de la raison humaine, c'est Dieu, le créateur de l'Univers. Comment, en partant de cette idée fondamentale, pouvons-nous en arriver à la superstition du vendredi 13, et à tant d'autres ?

Les pressentiments ont quelque chose de très remarquable. Beaucoup s'expliquent très facilement ; d'autres ne s'expliquent pas bien. Ainsi, quand on parle du loup, on en voit la queue. C'est un proverbe qui montre bien que les pressentiments sont souvent exacts. Je pensais dernièrement à mes anciens camarades de collège. Il vient de m'en arriver trois, de trois côtés différents, que je n'avais pas vus depuis 35 ou 36 ans ! L'un meurt d'une carie du sacrum, un autre habitant un château est ruiné, avec 6 enfants dont 4 filles de 18 à 22 ans, un fils de 23 ans et un autre de 17. Le troisième camarade s'est fait.... Jésuite ! Tous les trois sont morts au monde, de trois façons bien différentes.

L'existence de Dieu me paraît plus certaine que celle de l'immortalité de l'âme. En tout cas, elle me paraît plus facile à démontrer. Est-ce aussi votre avis ? Comment nos actions, qui sont bornées, auraient-elles droit à une récompense infinie ?

Evidemment la superstition est une faiblesse ; mais où commence-t-elle ? où finit-elle ? L'astronomie nous montre l'espace rempli de millions de soleils, probablement tous entourés de planètes, comme notre soleil. Chacune de ces planètes est le siège d'une vie actuelle, passée ou future. En effet, toutes sont à peu près composées des mêmes éléments chimiques soumis aux mêmes forces physiques : attraction, lumière, chaleur, électricité. Notre vie terrestre n'est qu'un cas particulier de la vie de tous les astres, même les étoiles. Tous les autres sont susceptibles, à un moment donné de leur existence, de produire la vie à leur surface, végétale, animale, humaine ou autre que nous ne connaissons pas encore. Le même Dieu est l'inspirateur de la vie de tous ces mondes. Voilà, je crois, ce que tout le monde admet de nos jours, car c'est aussi scientifiquement démontré qu'il est possible en fait de science humaine. Que je serai heureux de mourir, pour voir ce qu'il y a après la mort ! Est-ce le néant ? Je ne le crois pas, car si c'était le néant, il

me semble que Dieu serait imparfait, car tout n'est pas suffisamment pondéré en ce monde, à notre point de vue du moins. Après tout, nous pouvons nous tromper. Dieu sait mieux que nous où est la perfection, et ce qu'il a à faire pour équilibrer les choses qui nous semblent si déséquilibrées sur la terre.

En tout cas, ce n'est pas la place qui manque dans l'univers pour les élus ou pour les damnés. Le soleil est un gigantesque enfer matériel ; de même que l'espace où resplendissent des millions de soleils est un séjour véritablement céleste au point de vue matériel.

Le monde des esprits doit être encore tout différent. Mais combien l'homme ne s'avilit-il pas quand il range les esprits frappeurs, ou autres du même genre, dans le domaine du monde spirituel ! Comment une personne ordinaire peut-elle oser se prétendre inspirée par l'ange Gabriel ! Et surtout comment tant de gens peuvent-ils y croire sérieusement ? Comment tant de médecins et tant de prêtres se donnent-ils la peine de vouloir approfondir ce prétendu mystère ? Ne voit-on pas tout de suite qu'il y a là une supercherie, indigne d'occuper l'attention des chercheurs ? C'est bon pour illustrer les baraques de foire ; mais ce n'est pas là de la science. Tout au plus la découverte des rayons X permet-elle d'expliquer un tout petit nombre de supercheries, qui par hasard n'en étaient pas, peut-être.

Par contre, la suggestion est un phénomène constant, un phénomène journalier. Toutes les fois que nous persuadons une personne ou que nous donnons un ordre à quelqu'un, nous suggestionnons cette personne, ce quelqu'un. Nous obligeons sa volonté à se soumettre à la nôtre. C'est ce qui arrive à chacune de nos visites de médecin. C'est ce qui explique ce mot banal de nos malades : « Docteur, en vous voyant, je me sens déjà plus qu'à moitié guéri. « Qu'est-ce que j'ai ? Est-ce grave ? non ! Et moi qui me croyais « malade. Alors je vais me lever, et ce sera bientôt passé !. » Malheureusement, quand les microbes sont de la partie, c'est une autre histoire !

Daignez agréer, très honoré Confrère, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Dr Bougon.

Notre article bibliographique sur l'*Itinéraire illustré de Waterloo*, le si intéressant ouvrage de M. Georges Barral, nous a valu cette très curieuse communication :

Saint-Mandé, le 14 octobre 1896.

Monsieur et très honoré Confrère,

J'ai passé une journée d'août 1894, pendant un voyage en Belgique, sur le champ de bataille de Waterloo que j'ai arpenté en tous sens, m'arrêtant à la Haie-Sainte, entrant à la ferme de Hougoumont, dans la maison de la Belle-Alliance, où l'on me montre une nonagénaire endormie et toute momifiée, qui avait vu ou plutôt entendu la bataille du fond des bois où elle s'était réfugiée avec les gens du pays, déjeunant à l'hôtel du Musée, encombré d'Anglais, etc. J'ai parcouru les registres des touristes à l'hôtel du Musée et à Hougoumont, et sur les pages couvertes de noms anglais de toute provenance (Iles Britanniques, Etats-Unis, Canada, Australie, Cap,

etc.), à peine rencontrais-je de loin en loin un nom français ou allemand.

Malgré ce que vous semblez croire, la contrée n'est point devenue un centre industriel populeux et bruyant. Je ne me souviens pas y avoir vu une seule cheminée d'usine. Le pays est resté *champêtre*, comme vous dites ; j'ajouterai même qu'il m'a paru des plus misérables et que je n'ai jamais vu autant de gamins et fillettes dépenaillés, pieds et jambes nus, quelques-uns même littéralement sans culottes, courant après les voitures de touristes pour mendier quelques sous. C'est par centaines que, dans cette belle journée d'août, j'ai vu les Anglais parcourir en tous sens le champ de bataille : presque tous, à dire vrai, semblaient accomplir une sorte de pèlerinage patriotique, mécaniquement, et sans le moindre souci de vérifier leur bagage historique, si tant est qu'ils connussent autre chose que le côté légendaire de la mémorable journée.

Le pays est plutôt laid, triste, déboisé, *morne plaine*, comme dit V. Hugo. Le parc de Hougoumont n'existe plus. Le relief du terrain a changé sur plus d'un point, en raison surtout de l'immense pyramide de terre sur laquelle on a juché le fameux Lion à la queue brisée par les soldats du maréchal Gérard. Le champ de bataille, proprement dit, n'est, du reste, pas très étendu ; on peut en faire le tour en deux heures ; le plus grand diamètre va de Hougoumont à Rossomme ou à Plancenoit, soit environ deux kilomètres et demi. Du haut de la pyramide du Lion, rien de plus aisé que de s'orienter et d'embrasser toute la topographie de la bataille ; point n'est besoin de suivre les trois itinéraires conseillés par M. Barral...

M. Barral ne dit pas sur quel point ni de quel côté fut tiré le premier coup de canon à 11 h. 35. Mais ce qui est certain, c'est que la bataille s'engagea dans le bois d'Hougoumont, *à coups de fusil, vers onze heures* : l'infanterie de la division du prince Jérôme fut la première à attaquer. Le premier coup de canon fut tiré, du côté des Anglais, sur les colonnes de soutien de Jérôme, vers midi moins dix minutes, d'après les montres de lord Somerset et du général Shaw Kennedy. Aussitôt, de notre côté, les canons de Reille ripostèrent.

Il n'est guère vraisemblable que Napoléon « ait tiré le dernier coup de canon de Waterloo à 9 h. du soir, et pointé lui-même la pièce ». A ce moment, le rôle de l'artillerie était fini, comme celui de la cavalerie ; il n'y avait plus que quelques carrés d'infanterie de la garde impériale qui résistaient. Vers neuf heures, Napoléon se réfugia, avec quelques officiers de son état-major, dans un carré du 2e chasseur de la vieille garde ; puis il se retira à travers champs, escorté par les intrépides débris des grenadiers à cheval de la garde, jusqu'aux Quatre-Bras où il arriva vers 11 heures, et de là gagna Charleroi.

Un des plus curieux documents, à ma connaissance, sur Waterloo, c'est le grand plan en relief de la bataille, qui est exposé au Musée du Service Uni de Whitehall, à Londres, et qui a plus de 60 m. carrés : les positions des deux armées sont celles qu'elles occupaient à huit heures moins le quart du soir, c'est-à-dire à la fin de l'entrée en ligne des Prussiens....

Veuillez, etc.

Dr Callamand.

Nous recevons la lettre suivante que notre rigoureux souci de l'impartialité nous fait un devoir d'insérer :

Paris, le 21 octobre 1896.

Mon cher Confrère,

Je lis à l'instant, en ouvrant la *Chronique Médicale* que je viens de recevoir, que M. Malot a écrit aux *Débats* le 26 août une lettre protestant contre mon article sur la loi de 1838. Le numéro du journal ne m'était probablement pas parvenu à la campagne, et à mon retour, M. de Nalèche, le très aimable directeur, avec qui j'avais causé de l'article et de la loi, ne m'en a pas parlé. S'il en a fait, alors, le cas que j'en fais aujourd'hui, cela n'a rien d'étonnant.

Je ne relèverais pas ce galimatias ridicule où M. Malot fait intervenir, Dieu sait pourquoi, le respectable M. Bertin, si dans les lignes qui précèdent la reproduction de la lettre je ne trouvais à mon adresse des expressions d'un goût plutôt inférieur. Pourquoi diable le pauvre homme ne reste-t-il pas tranquille, lui qui avait promis de le faire..... maintenant qu'il ne peut presque plus écrire ses niaiseries, ne va-t-il pas s'aviser de les raconter ?

Au cours de l'interview dont vous l'avez honoré, il avoue avoir débuté par une sottise : il aura voulu finir comme il avait commencé.

Je compte sur vous, mon cher confrère, pour donner à cette toute courte lettre un petit coin d'hospitalité.

Votre cordialement dévoué,

Dr Albert Prieur.
Secrétaire de la Rédaction de la *Tribune médicale*.

NÉCROLOGIE

Nous tenons à saluer du salut suprême la dépouille mortelle d'un de nos plus érudits confrères provinciaux, M. le Dr Paul *Hélot*, de Rouen, qui nous avait fait des promesses de collaboration que la mort est venue brutalement interrompre.

Nous envoyons l'expression de notre douloureuse sympathie à son honorable veuve et à sa famille, si cruellement éprouvées.

Erratum.

Un erratum au 5e avant-dernier vers des strophes de l'*Ame Antique* de notre distingué confrère M. Marc Legrand, reproduites dans notre dernière *Chronique bibliographique*. Il faut lire :

Expédiait tous ses malades !

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre Laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool, associée à différents carminatifs tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 23, Avenue Victoria et Pharmacies.

3e ANNÉE. N° 22. 15 NOVEMBRE 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

Quelle était l'infirmité de Couthon ?

Par MM. les Drs Brissaud, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux ; et Cabanès, Rédacteur en chef de la *Chronique médicale*.

Tous ceux qui ont assisté à la reprise de *Thermidor* (et qui n'a pas joui au moins une fois de ce merveilleux spectacle) n'ont pu se défendre d'une émotion admirative, à l'instant où le rideau se lève sur cette inoubliable séance de la Convention, qui décida du sort de Robespierre et de ses complices. On a pu remarquer combien en cette circonstance l'auteur de *Thermidor*, que l'on s'accorde unanimement à proclamer un metteur en scène incomparable, avait su déployer d'ingéniosité, de puissance créatrice, communiquant la vie à tous les personnages qu'il avait, avec tant de bonheur, groupés dans un cadre reconstitué, on devine après quelles patientes recherches, d'après la plus authentique documentation.

C'est parce que nous connaissions tout le soin qu'apporte M. Sardou dans ces reconstitutions, tout le souci qu'il prend de serrer, du plus près possible, la vérité historique, que nous avions été frappé d'un léger détail que l'on serait tenté de trouver puéril si nous n'entrions pas dans quelques explications.

Si l'on s'en souvient, un des accusés de Thermidor, un des séides de la trinité dictatoriale qui présida, pendant une période de notre histoire, aux destinées de la République, le citoyen Couthon, était représenté assis au pied de la tribune, les épaules soutenues par des béquilles. (Il tenait sur ses genoux, mais nous ne répondrions pas que notre mémoire nous serve aussi bien sur ce second point, un petit roquet blanc dont il semblait caresser, avec douceur, les oreilles) (1). Si nous avions eu notre attention plus particulièrement retenue par le conventionnel infirme qui ne joue pourtant dans la pièce qu'un rôle de figuration, ce n'était pas tant à cause de sa difformité que parce que l'attitude qui lui était prêtée nous avait paru plus « théâtrale » qu'exacte.

Comme nous soumettions à cet égard nos doutes à M. Sardou, celui-ci voulut bien nous répondre, avec sa bienveillance coutumière, qu'à la vérité, il n'avait jamais eu sous les yeux de portrait en pied de

(1) La plupart des historiens disent que Couthon tenait souvent sur ses genoux à la Convention un petit roquet blanc du nom de Bramm, qui ne le quittait presque jamais.

Couthon, et qu'il ignorait par suite s'il portait ou non des béquilles à cette date, mais qu'il avait lu quelque part, sans pouvoir indiquer l'ouvrage qui contenait le renseignement, que Couthon, à l'époque de sa mise en accusation, était porté, dans une *hotte*, à l'Assemblée, par un gendarme de haute stature, préposé spécialement à cette fonction ; mais M. Sardou ne pouvait préciser si Couthon se servait, dans le sein de l'Assemblée, d'un fauteuil ou de béquilles.

Voilà, dira-t-on, une controverse bien secondaire et dont l'intérêt échappe. La question a pourtant son importance et nous nous plaisons à croire qu'on en saisira mieux la portée quand nous aurons fait connaître le but de ce travail.

×

On lit un peu partout que Couthon était privé de l'usage de son membre inférieur, qu'il était incapable de marcher sans appui : les historiens parlent du « cul-de-jatte » Couthon, comme ils nous entretiennent du « cul-de-jatte » Scarron (1), sans autre information, avec la même ignorance des causes qui ont engendré une affection, en apparence analogue, et pourtant si différente, chez l'ami de Robespierre et le mari de la Maintenon. Notre intention n'est point d'établir ici un parallèle entre les deux « sujets », dont la difformité n'a pas été sans servir la posthume célébrité. Notre tâche se restreindra à n'étudier que l'un d'eux, celui dont l'infirmité nous a paru mériter une discussion d'autant plus approfondie que la pathogénie en était plus complexe et, de ce fait, plus difficile à déterminer.

×

On possède plusieurs versions sur l'origine de la maladie de Couthon ; elles ne diffèrent pas d'ailleurs sensiblement. Vers 1787 ou 1788 (il avait un peu plus de trente ans, étant né en 1756), mais, selon nous, bien avant cette date, Couthon avait passé une nuit entière dans un lieu humide, d'aucuns disent dans un baquet d'eau, surpris qu'il fut, dans une équipée galante, par un père importun. D'autres ont conté que, voulant se rendre auprès d'une personne qu'il aimait et qui résidait à une assez grande distance, il était parti de nuit, afin d'arriver chez la belle au petit jour. Mais ayant perdu son chemin dans l'obscurité de la nuit, il s'était enfoncé jusqu'à mi-corps dans un terrain marécageux et mouvant.« Ses efforts pour en sortir n'avaient servi jusque-là qu'à le plonger davantage dans ce bourbier lorsqu'enfin, au moment où ses forces étaient sur le point de l'abandonner, il parvint à se débarrasser et retourna chez lui, où le froid qu'il avait longtemps enduré lui causa un saisissement universel, à la suite duquel il perdit presque entièrement l'usage de ses jambes » (2).

Si nous en croyons l'éditeur de la *Correspondance* de Couthon, la vérité, que cet écrivain nous dit tenir d'une des petites-filles du conventionnel, serait tout autre : étant allé au Mont-Dore pour se guérir de quelque rhumatisme, gagné « lorsqu'il faisait la cour à sa femme », Couthon avait jugé à propos de prendre un bain un peu prolongé dans une piscine, cependant alimentée par la source la plus chaude, la source des bains de César, et ce serait à la suite de ce bain trop chaud qu'il aurait éprouvé les premiers symptômes de la

(1) M. le Dr Brissaud a publié sur le *cas* de Scarron un remarquable travail que nous nous proposons de reproduire dans les colonnes de la *Chronique*, avec toutefois l'assentiment de l'auteur.

(2) *Galerie historique des Contemporains*, Mons, 1827 ; article *Couthon*.

paralysie : cette étiologie, outre qu'elle est peu probable, nous paraît d'autant plus contestable (1) qu'elle s'appuie sur un témoignage intéressé. Les propres aveux de Couthon lui infligent, du reste, le plus sûr démenti.

×

C'est en 1790, trois ans environ après le début de son affection, que Couthon aborde la carrière politique : il était avocat à Clermont quand éclata la Révolution. Au mois de septembre de cette même année, ses concitoyens lui confiaient le mandat de député à l'Assemblée législative.

L'état maladif dans lequel il s'était présenté lui avait gagné beaucoup de sympathies : le candidat n'avait pas craint de faire étalage de ses infirmités pour conquérir les suffrages de ses électeurs ; on ne pouvait avoir la cruauté d'enlever « à un mourant la consolation d'espérer que la palme de la députation ornerait son tombeau ».

Cette sensibilité factice, que Couthon affectait dans son langage et dans sa voix et qui était en si absolue contradiction avec les doctrines qu'il défendait, peut étonner au premier abord. On a quelque peine à croire que l'homme, qui assurait n'*avoir jamais fait de mal à un poulet*, était le même qui proclamait qu' « il verrait couper la tête aux Girondins sans détourner les yeux » (2). Mais quand on sait que ces accès de tendresse exaltée alternant avec les motions les plus sanguinaires, se retrouvent chez la plupart des démagogues de ce temps, ainsi que la vie de Robespierre, de Marat, de Babeuf, de Chalier en fournissent maints exemples, on est beaucoup moins surpris de ces incohérences.

Chez Couthon, on se les explique mieux encore quand on connaît ses tares pathologiques : les cris de douleur qui font tressaillir la machine physique, se communiquent à l'être moral et le disposent à l'indulgence et à la pitié. Quand la souffrance lui laisse un répit, on peut prédire presqu'à coup sûr que la bête humaine va reprendre le dessus. C'est là un point de vue qu'il eût été intéressant de développer davantage, mais il nous aura suffi de l'indiquer pour justifier le choix du problème que nous avons abordé.

×

Nous avons dit plus haut comment avait débuté la maladie de Couthon, nous avons exposé dans quel état se trouvait le malheureux infirme au moment où il venait d'être investi, par la confiance de ses mandataires, de fonctions publiques. Nous allons pouvoir suivre pas à pas les phases du mal dans la correspondance du conventionnel, qui est une sorte d'autobiographie, un journal de ses moindres impressions, en même temps qu'un registre quotidien des fluctuations de sa santé.

Le 17 décembre 1791, Couthon écrit aux membres du Conseil général de la commune de Clermont-Ferrand : « J'ai bien craint pendant quelques jours que je ne serais pas en état de tenir une cor-

(1) Le royaliste Beaulieu expose autrement les faits : « Voulant un jour aller présenter ses hommages, à quelques lieues de son domicile, à une jeune personne dont il était épris, et arriver près d'elle de grand matin, il partit pendant la nuit, s'égara et se trouva sur un terrain mouvant, où il s'enfonça jusqu'au milieu du corps ; ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il parvint à se tirer de cette fange. Cet accident lui fit perdre presque entièrement l'usage de ses jambes, qu'il ne recouvra jamais, et c'est en cet état qu'il vint à l'Assemblée législative. » Aulard, *Les Orateurs de la Convention*, p. 427, t. 2.

(2) *Mémoires de Dumouriez*, t. II p. 370.

respondance de cette nouvelle quinzaine. L'électricité qui m'a été administrée pendant dix jours seulement m'avait tellement fatigué que j'étais incapable de la plus légère occupation : je me repose depuis avant-hier et l'équilibre de mes nerfs, mis en contracture par ce remède trop actif, s'est un peu rétabli. Hier, je fus admis à la Société de Médecine. Ces messieurs, qui étaient en grand nombre, m'exprimèrent le plus vif et le plus tendre intérêt : ils me donnèrent des espérances en observant le régime qu'ils me prescriront dans une consultation générale qu'ils se proposent de me donner.. » (1).

Couthon venait, en effet, de prendre l'avis de la Société de Médecine. A cette occasion, une longue consultation fut rédigée, qui nous renseigne pleinement sur l'état de santé de notre malade à cette époque. Cette consultation, nous en donnons le texte et en discutons ailleurs les termes.

La prescription fut docilement suivie, car, à la date du 31 décembre, Couthon écrivait : « Ma santé est toujours bien mauvaise : je souffre cependant un peu moins depuis avant-hier que j'ai commencé les bains. On me fait espérer que le remède calmera l'irritation occasionnée par l'electricité et que dans peu je serai en état de reprendre mes occupations (2).. »

Quelques jours après il annonce que le calme s'est rétabli dans son système nerveux, grâce aux bains et à l'opium (3 janvier 1792).

×

Une quinzaine ne s'est pas écoulée que les douleurs l'ont repris et qu'il est contraint de passer ses soirées au lit dans des souffrances « qui épuisent souvent sa patience ». Les gens de l'art ont « décrété » que son état exigeait qu'il gardât la chambre et qu'il s'abstînt de prendre part aux laborieuses séances de l'Assemblée : il essaiera cependant de s'y rendre, malgré tout.

Le 4 février, une amélioration se manifeste, mais les médecins lui défendent encore de sortir. Le 18, le froid est des plus vifs, d'où une aggravation de son mal : « Ce nouvel état de l'atmosphère s'est fait sentir bien douloureusement sur mon misérable corps que l'on peut regarder comme un véritable thermomètre vivant. »

Thermomètre pour baromètre, Couthon n'était pas fort en physique météorologique ; mais passons.

Heureusement son âme est de bonne trempe et « rien autre chose que le vrai et le juste n'est capable de l'influencer ».

×

Une lettre, écrite le 1er mai, nous indique avec précision le mode de véhicule que son infirmité lui avait fait adopter. Les premiers médecins qu'il avait consultés (3) l'avaient engagé à supprimer les béquilles et à se faire traîner en « brouette » (4) Mais l'infirme préférait se faire porter.

« Mes jambes sont tout à fait perdues... Je suis obligé, quand mes douleurs me permettent d'aller à l'Assemblée, *de me faire por-*

(1) F. Mège, *Correspondance inédite de G. Couthon*, p. 5.-57.

(2) *Correspondance*, loc. cit., p. 65.

(3) V. aux *Documents justificatifs*, I.

(4) « En mai 1790, il marchait avec un peu de peine et à l'aide d'une canne. En 1791, il avait complètement perdu l'usage de ses jambes et il était obligé de se faire porter. » Notes de M. de Barante communiquées à M. Marcellin Boudet pour son livre : *Les Conventionnels de l'Auvergne*, 1874.



COUTHON

ter à bras jusque dans le sanctuaire. Si le printemps ne m'est pas favorable, je serai obligé de prendre un congé pour aller, au mois de mai, aux Eaux de Bourbon, près Moulins, qu'on m'a conseillées. »

En dépit de ses souffrances, il n'avait pas manqué de se rendre aux séances toutes les fois que « l'intérêt de son pays ou de ses concitoyens et en général l'intérêt du peuple », l'avaient exigé (1).

Cependant les crises reviennent plus fortes : son énergie faiblit un instant, mais il doit lire le rapport du Comité de l'Instruction publique (2), il ne faillira pas à ce devoir. On lui a dit que les boues sulfureuses de Saint-Amand étaient très efficaces dans les cas d'atrophie des membres, de rhumatismes chroniques ; il est décidé à en essayer, mais ses occupations multiples le retiennent à Paris trois mois encore, et il ne pourra commencer le traitement thermal que vers la fin de juillet. Le 3 août, il apprend à ses commettants qu'il en est à son dixième bain de boue, mais que le seul effet qu'il ait retiré de cette cure, c'est de souffrir davantage. Le médecin prétend que c'est « bonne marque » ; le malade est beaucoup moins optimiste et commence à regarder sa guérison comme fort problématique.

A Saint-Amand, Couthon s'est rencontré avec Dumouriez : les Boues de Saint-Amand étant dans le voisinage du camp de Maulde, rien d'étonnant que le député ait conféré plusieurs fois avec le général et se soit lié avec lui (3).

×

Pendant ce temps, les événements se précipitent dans la capitale : Couthon était à Saint-Amand lorsqu'éclata le mouvement du 10 août, qu'il avait appelé de ses vœux. Les suffrages des électeurs l'ayant de nouveau désigné pour les représenter, il rentre à Paris avec les autres membres de la Convention. Il y demeure rue Saint-Antoine, n° 343.

Au commencement d'avril 1793, il quitte de nouveau Paris. Il envoie de ses nouvelles de Senones, chef-lieu de la principauté de Salm : « Ma santé, écrit-il, est à peu près la même qu'à mon départ de Paris : le grand air m'a un peu fortifié le buste, mais mes jambes n'y ont rien gagné. Je comptais trouver ici des eaux salutaires, mais j'en suis éloigné d'environ 20 à 25 lieues : elles ne sont bonnes à prendre d'ailleurs que vers la fin de mai, et il n'est guère possible que j'attende jusqu'à cette époque. J'aime beaucoup mieux retourner sur la fin de juillet aux sources de Saint-Amand ou à celle de Néris. »

La politique va le ressaisir tout entier. Le 1er mai, il s'élève contre une pétition anarchique des faubourgs, et demande qu'on en poursuive les auteurs. A l'une des séances suivantes, il prend la parole contre le président Isnard, qui venait de la refuser à Robespierre et réplique dans un langage véhément à Guadet, qui avait tonné contre les factieux de la Montagne. Il sort de l'assemblée en crachant le sang et se met au lit en entrant chez lui. Il s'était fait ce jour-là porter à la tribune, et « avec du courage, de la constance et de l'énergie », il était parvenu « à forcer les lions et les tigres à l'entendre ».

(1) *Correspondance*, loc. cit., p. 114.
(2) Le 1er mai 1792.
(3) V. *Mémoires du Général Dumouriez*, t. II, liv. V, ch. V ; Paris, Baudouin, 1822.

Le 31 mai, il fait prononcer avec l'aide de quelques-uns de ses collègues la mise hors la loi de la Gironde, propose un grand nombre de décrets et de proscriptions, et appuie la motion, faite par Danton, d'ériger le Comité de salut public en gouvernement provisoire.

×

Plus tard, Couthon est envoyé à Lyon, pour y faire exécuter le décret, rendu le 21 vendémiaire (12 octobre 1793), ordonnant « que Lyon serait détruit, et que le ramas de maisons restantes, porterait le nom de *Commune affranchie* » ; sur le rôle qu'il aurait joué en cette circonstance nous laissons la parole à un historien, dont le jugement n'est généralement pas obscurci par l'esprit de parti.

« Comme il était difficile, écrit M. Hamel, de laisser au moins sans un semblant d'exécution un décret de l'assemblée, Couthon, que ses infirmités empêchaient de marcher, imagina le 5 brumaire (26 octobre), de se faire transporter dans un fauteuil (1) sur la place de Bellecour ; là, frappant d'un petit marteau d'argent une des maisons de la place, il dit : *La loi te frappe* ; et ce fut tout. C'est justement ce qui faisait écrire un peu plus tard à Collot d'Herbois que la destruction n'était qu'une hypothèse, et que Couthon s'était trompé. Aussi regrettait-il de n'avoir pas été avec lui. Cette façon de comprendre la destruction de Lyon n'était pas, comme on pense, du goût des enragés. Implicitement dénoncé aux Jacobins pour sa modération, Couthon revint à Paris, heureux d'avoir laissé intacte à la République cette grande cité que d'autres allaient prendre à tâche

---

(1) Il était porté dans un fauteuil à la tribune. Etait-ce le même que celui dont il est fait mention dans cette curieuse pièce, qui provient des Archives nationales, et que nous devons à l'obligeance de M. Bégis, dont l'érudition est si appréciée :

Paris, ce 21 messidor an 3.

Le Directoire, etc.
à la commission des Revenus nationaux.

Les commissaires artistes de Versailles avaient été autorisés à prêter au représentant *Couthon* un fauteuil élastique assez curieux provenant des effets trouvés chez la femme de Charles-Philippe *Capet* (a).

La commission temporaire qui en avait ordonné la recherche est instruite que le fauteuil a été déposé au Garde Meuble de la Place de la Révolution.

Elle invite la commission des revenus nationaux à autoriser le citoyen Bayard, conservateur du Garde Meuble, à remettre le dit fauteuil au C. Molard, sous son récépissé, pour être transféré au dépôt national des machines de la rue de l'Université, n° 296.

Salut et fraternité, (N° 7, 1046.)

« Les *commissaires artistes de Versailles*, nous écrivait récemment M. P. de Nolhac, le distingué conservateur du Musée historique de cette ville, étaient la commission chargée de désigner, lors de la vente complète du mobilier du château et de tous les appartements qu'il contenait, les pièces qu'il convenait de réserver pour le Garde-Meuble national. Ces objets étaient ceux qui avaient soit un caractère d'art, soit un caractère de curiosité. La compétence des commissaires ou leur conscience parait avoir été mise à de rudes épreuves ; car presque tout le beau mobilier de Versailles est dans les collections de l'étranger, n'ayant été aucunement épargné par la vente déplorable qui a dispersé tant de trésors d'art.

S'il y avait chance de retrouver le fauteuil de Couthon, ce serait au Garde-Meuble national, 182, rue de l'Université. »

Suivant la piste indiquée, nous sommes allé au Garde-Meuble qui se trouve actuellement dans le même local que le dépôt des marbres. Nous y avons été très gracieusement accueilli par M. le chef des travaux, qui nous a donné l'assurance qu'il n'existait dans les magasins aucun fauteuil, dont le signalement se rapprochât, même vaguement, de celui du citoyen Couthon. Même visite infructueuse à Carnavalet, où ne se trouvent, en fait de sièges historiques, que le fauteuil de Voltaire et le fauteuil de Béranger.

(a) Comte d'Artois devenu Charles X.

d'anéantir, et à sa place arrivèrent deux des plus terribles instruments de la Terreur, deux messagers de vengeance et de mort, Collot d'Herbois et Fouché » (1).

Cette modération de Couthon, nous avons eu déjà occasion de montrer qu'elle était intermitttente ; mais il est juste de reconnaître qu'elle s'est manifestée en maintes circonstances. Ce ne sont pas seulement des écrivains, assez indulgents d'ordinaire pour les excès de la Convention (2), qui l'ont mise en lumière, mais encore des historiens royalistes, comme l'abbé Guillon de Montléon, M. de Barante (3), etc. Au surplus, une anecdote servira mieux que de longs récits, à découvrir ce côté de la psycho-physiologie de Couthon.

Au retour d'une mission dans le Limousin, Cambon lui disait :

« Ce n'est vraiment pas la peine d'avoir tant écrit et déclamé contre les prêtres, il paraît que vous avez été là-bas leur bienfaiteur. »

— « Je n'ai pas changé de sentiments, de répliquer Couthon, mais on n'égorge pas les gens pour des opinions. Il est odieux qu'on ait fait un ogre de la République. Cela pèsera longtemps sur elle, vous le verrez, Cambon. Ne pensez-vous pas qu'il serait temps qu'on s'avisât de la faire aimer ? ».

Malheureusement pour sa mémoire, ces sentiments, Couthon ne les a pas toujours professés ; et, soit que la maladie ait exaspéré sa jalousie contre des gens en bonne santé ; soit que le Comité de Salut public ait tiré parti de l'infirmité de Couthon pour disposer l'auditoire à la bienveillance, et lui faire adopter les propositions dont il était l'organe, il est certain que la plupart des mesures d'une pire violence ont été défendues par le conventionnel cul-de-jatte. Ainsi, pour n'en citer qu'une, la loi du 21 prairial an II (9 juin 1794), « la plus atroce d'entre les lois atroces de ce temps-là » (4), cette loi qui permettait d'envoyer des milliers de victimes à l'échafaud *sans jugement*, n'a-t-elle pas été proposée par Couthon, au nom, il est vrai, du terrible Comité dont il faisait partie ?

Il est difficile de concevoir comment un homme aussi impotent, aussi souffreteux, ait pu déployer une pareille activité. On a peine à expliquer comment sa faible constitution ait pu résister à la formidable besogne dont elle était accablée. C'est que chez Couthon le physique fut toujours asservi au moral et que ses plus pénibles angoisses n'entamèrent jamais son inlassable énergie : on le vit, dans les premiers mois de 1794, garder le lit pendant des semaines entières ; mais dès que survint une accalmie, il se hâta de reparaître au milieu de ses collègues dont les enthousiastes acclamations furent pour lui comme un stimulant nouveau.

Ce ne fut qu'une lueur, et il n'est pas conjectural d'avancer que,

---

(1) HAMEL. *Histoire de Robespierre*, t. III, p. 183, Paris, 1867.

(2) LOUIS BLANC. *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 278.

(3) Voici comment le juge M. de Barante (dont le fils a appartenu à l'Académie française) : « Couthon, né avec un caractère doux et aimable, un esprit juste et facile et qui avait, jusqu'en 1792, montré constamment de la bonté et de l'aménité, sera fameux parmi les plus atroces révolutionnaires. Il fut un exemple bien remarquable de ce que peuvent la vanité, l'ardeur de se montrer et le désir indiscret de pouvoir et de renommée, qui, dans les temps d'anarchie et de révolution mène si vivement à tous les crimes...... Il se distingua par sa douceur et la politesse de ses formes et son empressement à obliger.... Il offrit aux pauvres des consultations gratuites (comme avocat), devint le conseil de quelques hôpitaux et autres établissements publics. »

(4) *Galerie historique des contemporains*, loc. cit.

même sans les événements de Thermidor, la vie de Couthon aurait été bien près de son terme. La maladie dont il était atteint en était arrivée à son ultime période, et l'on peut dire que le couperet de la guillotine n'avança le fatal dénouement que de quelques jours.

×

Grâce à des contributions récentes, on possède sur les derniers moments de Couthon les détails les plus circonstanciés (1).

Décrété d'arrestation, Couthon fut déposé au corps-de-garde de la Convention, d'où il fut enlevé quelques heures après par Coffinhal, vice-président du Tribunal Révolutionnaire, porteur des ordres de la Commune de Paris. Transporté à l'Hôtel-de-Ville, il y assista aux délibérations tumultueuses du Conseil général, sans y prendre toutefois aucune part. Sa raison paraissait égarée, et on ne l'entendit ouvrir aucun avis pendant que Robespierre haranguait la multitude. Pendant ce temps, les troupes conventionnelles, sous les ordres de Barras, marchaient sur la Commune : les conjurés, terrorisés, ne cherchèrent pas à se défendre (2). C'est à cet instant que le gendarme Merda aurait tiré un coup de pistolet sur Robespierre et aussi, au dire de M. Hamel, sur Couthon, mais ceci est beaucoup moins prouvé. La narration que nous allons reproduire nous paraît se rapprocher davantage de la vérité.

Couthon, certain du sort qui lui était réservé, et resté seul dans une petite salle attenante à celle des délibérations, s'était caché, saisi d'effroi, et au milieu du tumulte qui régnait de toutes parts, sous une table d'où il s'était traîné dans une petite cour écartée (3), où il ne fut découvert que quelques heures après par les gens qui allaient et venaient et qui n'avaient pu le reconnaître d'abord parce que son visage était tourné du côté du mur. Il feignait d'être mort. Ce fut un jeune garde national qui, s'étant approché de lui, le reconnut d'abord à ses vêtements, puis à ses traits, s'assura qu'il était vivant et le désigna par son nom. Aussitôt, d'une main mal assurée, Couthon se frappa d'un canif qui ne lui fit qu'une blessure très légère... La légende de Couthon, gisant sur le parapet du quai Pelletier et que des hommes du peuple voulaient jeter à la rivière est, semble-t-il, dénuée de tout fondement (4).

On vient de lire que Couthon avait tenté de se suicider ; mais peut-être s'était-il simplement contusionné en tombant dans les escaliers de l'Hôtel-de-Ville : les deux opinions nous paraissent également soutenables : nos lecteurs pourront prononcer eux-mêmes quand ils auront lu la pièce que nous allons leur mettre sous les yeux.

Ce document n'est autre que le procès-verbal de l'interrogatoire subi par Couthon à l'Hospice de l'Humanité (Hôtel-Dieu) où l'infortuné cul-de-jatte avait été transporté à 5 heures du matin (5).

---

(1) V. notamment : Hamel, *Histoire de Robespierre*; G. Lenôtre, les *Quartiers de Paris pendant la Révolution;* Aulard, la *Révolution française* ; *Galerie historique des contemporains*, etc.

(2) *Galerie historique des Contemporains*, article *Couthon*.

(3) « Couthon, écrit M. Lenôtre (Les quartiers de Paris pendant la Révolution, *l'Hôtel-de-Ville*), fut jeté, peut-être par son porteur, dans une petite cour sur un tas de bouteilles cassées. »

(4) M. Hamel croit que c'est une invention du royaliste Fréron et renvoie au Rapport de Courtois sur les événements du 9 Thermidor, p. 72.

(5) Ce procès-verbal faisait partie de la collection Beuchot. Il a été plus tard versé aux Archives nationales, et M. Aulard l'a reproduit, le premier, dans son excellente revue, *La Révolution française*, t. XVIII, . 464. Couthon bien qu'à

« L'an second de la République Française, une et indivisible, le 10 thermidor, en vertu d'un ordre du représentant du peuple, Léonard Bourdon, qui nous a été présenté et que nous avons rendu au citoyen Bianco, nous, Jean-Antoine Bucquet, juge de paix de la section de la Cité, nous sommes transporté au grand hospice de l'Humanité de Paris, où le citoyen Desault, officier de santé dudit hospice, nous a dicté l'état physique du conspirateur Couthon, ainsi qu'il suit :

« Couthon a été amené le 10 thermidor, présent mois, à cinq heures du matin, à l'hospice de l'Humanité, où il a été couché, salle des opérations, au lit n° 15. Il avait au-dessus de la bosse frontale gauche une plaie contuse et oblique, d'un pouce d'étendue, pénétrant jusqu'à l'os sans dénudation. Son pouls était faible. Le malade a été pansé à son arrivée ; il paraissait être sans connaissance, mais elle lui est revenue ensuite, et il a dit que sa plaie était l'effet d'une chute. »

Après nous être informé à l'officier de santé si nous pouvions parler au malade et en obtenir réponse sans trop le fatiguer ; l'officier de santé nous ayant répondu qu'il n'y voyait pas de risque, qu'il avait toute sa présence d'esprit, lui avons demandé ce qu'il était devenu depuis sa sortie de la Convention ; il nous a répondu qu'il avait été conduit en prison, qu'on était venu pour l'en tirer, qu'il avait répondu qu'il y était par un décret de la Convention, qu'il ne prétendait en sortir que par un décret, qu'on était venu une seconde fois, qu'on l'avait emporté à la Maison Commune. Lui avons demandé ce qui s'y était passé : nous a répondu qu'il n'en savait rien.

Lui avons demandé comment il était tombé ; nous a répondu qu'on l'avait assis sur un escalier, qu'attendu son infirmité, il était tombé de lui-même en voulant se remuer. De plus, nous a dit qu'on l'accusait d'être conspirateur, qu'il voudrait bien qu'on puisse lire dans son âme.

« Et, comme nous étions prêt à nous retirer, est arrivé un ordre de la Convention de faire transporter Couthon et Gobeau (officier municipal) ne nous sommes plus permis de l'interroger. L'officier de santé nous avait assuré que les blessés pourraient soutenir le voyage. Nous sommes mis en devoir de le faire transporter au Comité de salut public. Et avons signé, etc.. »

×

C'est entre 5 et 6 heures du soir, le 10 Thermidor, que Couthon fut conduit à l'échafaud. On l'étendit, car sa conformation ne permit pas de l'y asseoir, sur la même charrette où étaient les deux Robespierre et Saint-Just. Arrivé au pied de l'échafaud, deux exécuteurs furent obligés de l'y porter. Dans l'impossibilité de l'attacher sur la planche de la manière usitée, il fallut l'y placer verticalement.

Le bourreau n'avait achevé son œuvre qu'au bout d'un quart

---

mcifié mort, inspirait encore de la terreur à ses ennemis, car Barras et son collègue Delmas enjoignirent à la section de la Cité d'établir un poste à l'Hôtel-Dieu, et ils rendirent le commandant du poste responsable, sur sa tête, de la personne de Couthon, ainsi qu'en témoigne la pièce suivante, que nous a révélée M. Hamel :

« La section de la Cité fera établir un poste à l'Hôtel-Dieu, où l'on a porté Couthon, représentant du peuple, mis en état d'arrestation par décret de la convention nationale. Le commandant du poste répondra sur sa tête de la personne de Couthon. Signé : Barras, J B. Delmas, représentant du peuple. » (Pièce inédite de la collection Beuchot.)

d'heure : un quart d'heure d'agonie terrible, pendant laquelle la douleur arracha au supplicié des cris déchirants, dont la foule étouffait l'écho plaintif sous ses vociférations frénétiques.

Docteur CABANÈS.

Nous avons pensé qu'il y aurait intérêt et profit pour nos lecteurs à faire suivre l'exposé anecdotique, qu'ils viennent de lire, d'une consultation purement technique sur l'affection morbide dont était atteint Couthon.

Cette consultation, nous l'avons demandée à notre éminent maître, M. le Dr Brissaud, professeur agrégé à la Faculté de médecine, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, dont tous nos confrères connaissent la haute compétence sur tout ce qui touche à la pathologie nerveuse. Nous avons remis entre les mains de M. Brissaud trois pièces, que l'on trouvera dans leur intégralité aux Documents justificatifs, renvoyés à la fin de ce travail : une consultation, rédigée par Depretz, Tenon, Gastellier et Ch. de Beauvais ; une deuxième, signée de Geoffroy, Mauduyt, Andry, Hallé, Crochet, Vicq-d'Azyr, au nom de la *Société de Médecine de Paris* ; une troisième due, à Portal. C'est d'après l'examen de ces trois documents que M. Brissaud a dégagé des conclusions et pu établir un diagnostic, d'une précision telle qu'on était en droit de l'attendre d'un aussi pénétrant clinicien.

Aux questions que nous lui avions posées, M. Brissand a répondu en ces termes :

Mon cher Confrère,

Vous voulez bien me demander une consultation sur le cas pathologique du Conventionnel Couthon, « ce citoyen vertueux qui n'avait que le cœur et la tête de vivans mais qui les avait brûlans de patriotisme ». Je suis très flatté de la « préférence », et cependant vous m'embarrassez beaucoup. Le problème est loin d'être simple. Il m'avait été proposé, il y a déjà deux ans, par M. Aulard et je m'étais récusé. M. Aulard ne m'avait, il est vrai, fourni qu'un seul des trois documents que vous mettez aujourd'hui à ma disposition. L'opinion de Portal surtout, que j'ignorais, comble, malgré son laconisme, les lacunes des deux autres observations. Me voici donc mieux en mesure, sinon de vous donner complète satisfaction, du moins de poser à mon tour la question sur des données assez précises ; et comme il s'agit d'un problème à plusieurs solutions, j'hésiterai moins à vous soumettre la mienne.

Les renseignements plus ou moins précis que nos confrères du siècle dernier nous ont transmis ne sont pas colligés et groupés dans l'ordre méthodique qu'on exige aujourd'hui d'une bonne observation. Nous sommes devenus plus difficiles. Un externe des hôpitaux qui ne rédigerait que des observations de cette valeur, serait réprimandé par le maître le plus indulgent. Les faits sont énumérés presque au hasard, sans le moindre souci de leurs dates et de leur succession chronologique. Un parti-pris évident qui subordonne le diagnostic à la

doctrine, fait que certains incidents sont négligemment laissés dans l'ombre, tandis que d'autres bien moins importants sont systématiquement mis en lumière. Ainsi, Couthon, qui était impotent des deux jambes, devait forcément passer pour *goutteux*. Il avait souffert des jointures : or, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, toute maladie des jointures faisait retour à la goutte. On ne connaissait guère le rhumatisme chronique, du moins on ne le différenciait, ni cliniquement, ni théoriquement de la podagre et de la chiragre. Et cela, presque pour une raison administrative : Pinel ne devait quitter Bicêtre pour la Salpêtrière qu'en 1794, l'année même de la mort de Couthon. A Bicêtre, c'est la goutte qui l'emporte ; à la Salpêtrière, c'est le rhumatisme chronique. Landré-Beauvais, interne de Pinel, devait consacrer sa thèse inaugurale à l'étude du *rhumatisme chronique* ou *goutte asthénique primitive*. Si Pinel fut passé un an plus tôt de Bicêtre à la Salpêtrière, peut-être eût-il inspiré l'idée du même travail à quelque autre de ses élèves et les observations relatives à la maladie de Couthon ne seraient sans doute pas dominées par l'idée préconçue que Couthon avait été *goutteux dès son enfance*.

D'ailleurs, le rhumatisme chronique déformant n'est guère moins rare que la goutte chez l'enfant ou l'adolescent. La plupart des arthropathies chroniques de l'enfance et de l'adolescence sont tuberculeuses et l'on ne pouvait soupçonner chez Couthon la tuberculose, puisque sous la Terreur, Laënnec était encore au collège...

Mon premier devoir était donc de considérer comme non avenues toutes les données qui préjugent la nature goutteuse du rhumatisme ou de la paralysie ; car, si Couthon était réputé paralytique, au sens vulgaire de ce mot, c'était tout simplement parce que la *goutte* l'avait privé de l'usage de ses jambes.

Quelques médecins plus avisés avaient supposé que la dite paralysie était d'origine radiculaire et résultait d'une lésion du plexus sacré. Voilà un diagnostic qui n'est pas banal et que beaucoup de nos contemporains ne risqueraient pas sans se gratter l'oreille. J'y reviendrai.

La seconde partie de ma tâche consistait à prendre dans les trois consultations les morceaux épars dont il était possible de faire un tout. Par bonheur, il n'y avait ni contradictions entre les faits, ni défaut de concordance entre les dates. J'ai donc rédigé, à mon tour, l'observation de votre client et je vous la renvoie aussi complète et précise que possible, accompagnée, selon l'usage, de quelques réflexions.

OBSERVATION

Couthon naquit à Orcet (Puy-de-Dome en 1756) « avec une constitution faible et délicate ». Nous ne savons rien de ses antécédents héréditaires. Mais nous savons qu'il eut de 10 à 12 ans « une gale traitée et guérie par un onguent mercuriel ».

Dès sa tendre jeunesse il s'adonna aux plaisirs solitaires « avec excès ». Aux approches de l'adolescence il fut atteint de « fièvres » surtout pendant les mauvaises saisons. A l'âge de 16 ans, il subit une crise violente d'hémorrhoïdes et c'est à la fin de cette crise qu'il fut pris des douleurs et de l'incapacité progressive des membres inférieurs qui depuis lors ne cessa d'empirer.

Jusqu'alors ses membres avaient été « bien proportionnés tant par rapport aux os que par rapport à leurs muscles ». Les choses changèrent singulièrement à partir du jour où il commença d'éprouver des « douleurs articulaires ».

Le premier avertissement qu'il en eût date exactement d'un épisode de sa vie galante qui fait songer à certain conte connu de La Fontaine. « Il faisait l'amour à une jeune femme, lorsque le père de celle-ci parut ; cherchant à se cacher, il se plongea jusqu'au cou dans une cuve où il resta un certain temps : il en sortit pour se rendre chez lui avec ses habits mouillés qui se séchèrent en partie sur son corps. Couthon ressentit par suite de cette aventure des douleurs de *rhumatisme* », particulièrement « vives *dans les lombes* ». Lui-même fait remarquer qu'elles sont survenues « sans effort violent ».

Les douleurs étaient accompagnées de « tumeurs passagères mais souvent répétées au pied droit », surtout vers la « malléole interne qui était gonflée ». Les mêmes phénomènes se produisirent au genou, à la hanche, « plus souvent à la hanche » qu'aux autres articulations, et avec le gonflement de cette hanche coïncida un gonflement des « glandes inguinales ». Jamais les douleurs n'eurent « le caractère de vivacité et de promptitude qui appartient à la *goutte proprement dite* », d'autant qu'elles « cédaient facilement aux bains et aux applications émollientes ».

Telle était la situation vers l'année 1775 : notre malade avait dix-sept ans. C'était le moment où Couthon, dont « les études n'avaient pas été négligées » malgré la maladie, se préparait par un surcroît de travail à la carrière du barreau dans laquelle il devait se distinguer plus tard.

En 1782, — il avait vingt-six ans — « une fluxion violente survint au col » à la suite d'un refroidissement. Cette « fluxion » occupait certainement les ganglions lymphatiques, car deux années plus tard (1784), il se forma un « abcès à la *glande maxillaire*, abcès qui produisit une grande quantité de pus, mais dont la formation, la suppuration très prolongée et la guérison subite ne parurent être accompagnées ni suivies d'aucun changement dans les douleurs *articulaires* toujours subsistantes ».

Entre temps, en effet, dans le courant de 1783, Couthon était allé faire une saison à Néris. Il y prit les eaux « tant en bains qu'en douches avec une grande aménité ». A la suite de cette cure « il se sentit plus de vie », mais les douleurs ne furent point calmées et elles paraissaient toujours plus prononcées *au niveau des jointures*. Pendant les années subséquentes, les événements auxquels le

malade prit une part si active, l'obligèrent sans doute à négliger son mal ; toujours est-il que nous ignorons si les progrès en furent insensibles, rapides ou intermittents, jusqu'à l'époque où eut lieu la première de nos trois consultations.

Cette consultaiion (3 novembre 1791), dont la rédaction nous renseigne très explicitement, fut suivie à bref délai d'une autre (30 décembre 1791), et le rapprochement de ces deux dates laisse supposer que la situation s'était aggravée rapidement. Que s'était-il donc passé depuis la cure thermale ?

Le membre inférieur droit avait perdu presque complètement la motilité. L'inactivité à laquelle le réduisaient les douleurs articulaires avait produit « un amaigrissement extrême de cette même partie ». Mais il y avait plus que de l'amaigrissement par inertie fonctionnelle. Dès le mois de février, l'impotence était devenue telle que les « muscles desséchés » n'avaient plus aucune action. La jambe n'avait plus qu'un « mouvement de pendule », et le bâton sur lequel le malade s'appuyait avait dû être remplacé par des béquilles. On appliqua « un cautère au bras gauche ». Dans le courant d'août on remarqua que cette jambe « s'atrophiait » plus rapidement encore. Enfin un dernier incident, survenu en octobre 1791, provoqua la consultation à laquelle prirent part Depretz, Tenon, Gastellier et Ch. de Beauvais.

La pression exercée sur l'aisselle par la béquille déterminait un engourdissement du bras, qui faisait craindre que ce membre ne fût frappé de la même infirmité que la jambe. On conseilla donc la voiture roulante, « la brouette », et à dater de cette époque, Couthon ne marcha plus.

Le traitement prescrit fut suivi pendant deux mois, mais sans résultat favorable.

De nouveaux consultants, titulaires de la Société de médecine, réunis le 30 décembre, ne manquèrent pas de le faire observer : « L'électricité a paru avoir une *influence marquée sur l'état du malade, mais les effets se sont bornés à occasionner des coliques, à réveiller des douleurs tant dans la jambe malade que dans la jambe saine et dans celle-ci surtout* ». « *La jambe malade n'a fait aucun progrès en bien, si ce n'est que l'enflure du genou et des malléoles s'est évidemment dissipée.* » En revanche, « *la jambe saine paraît avoir maigri sensiblement depuis quelques jours et exécute ses mouvements avec plus de peine* ». Jusqu'alors Couthon avait pu passer pour un rhumatisant atteint d'arthrites « goutteuses ». Désormais un nouveau diagnostic s'imposait : il s'agissait d'une *paraplégie.*

D'ailleurs, d'autres symptômes devaient forcément modifier l'aspect et l'interprétation des choses. Aux douleurs *articulaires* que le malade avait éprouvées par crises successives étaient venues s'ajouter des douleurs non localisées et d'une signification différente. Tout d'abord, les délégués de la Société de médecine déclaraient que les premières douleurs elles-mêmes n'étaient que *vaguement* articulaires ; puis ils faisaient remarquer avec soin que les douleurs, « tant de la jambe malade que de la jambe saine », étaient « presque continuelles », qu'elles n'étaient pas fixées dans les articulations, mais s'étendaient *le long des membres* et augmentaient dans le lit » ; enfin que « la sensation douloureuse s'étendait aussi sur la cuisse de l'autre côté ». Et ils concluaient : « Cet état sensible indique que le siège *actuel* du mal est *dans les nerfs sacrés du côté droit,* et

qu'il menace de s'étendre sur ceux du côté gauche. La sensibilité subsistante presque en son entier dans le côté malade permet de croire que l'organe nerveux n'est pas dans un état de désorganisation. »

Il est certain que ce diagnostic aurait pu être catégoriquement formulé deux mois plus tôt, car déjà à cette date, les troubles de la sensibilité étaient compliqués de troubles fonctionnels des réservoirs : atonie intestinale et atonie vésicale. La paresse de la vessie avait même été très prononcée : le malade « urinait avec lenteur. . à peine pouvait-il contracter le sphincter de la vessie ». Et cependant, en décembre 1891, « la vessie commençait à expulser plus complètement les urines et les rendait plus fréquemment ».

En dépit de ces infirmités lamentables, l'état général était irréprochable, l'appétit ouvert, la digestion excellente, et Couthon disait lui-même qu'il avait « une santé parfaite depuis la tête jusqu'au siège ».

Les remèdes préconisés par la Société de médecine n'eurent pas plus de succès que les précédents. L'atrophie ne cessa d'empirer, et cependant l'activité prodigieuse que le malade sut déployer pendant toute la durée de la Convention jusqu'au 10 Thermidor prouve que les fonctions viscérales ne furent jamais compromises.

Maintenant nous n'avons plus de renseignements précis sur les progrès de la paraplégie, que par le document dans lequel Portal, reprenant l'observation contresignée par Vicq d'Azir à la date du 30 décembre 1791, nous expose l'état du malade vers le milieu de 1794 ; car c'est « dans cet état que Couthon fut déclaré complice de Robespierre et conduit à l'échafaud le 10 Thermidor, l'an second de la République française ». « Il avait les extrémités inférieures tellement atrophiées qu'elles ne paraissaient *recouvertes que par la peau*, surtout l'une d'elles qui avait perdu de son volume au point que les *os eux-mêmes*, tels que ceux du pied, étaient plus petits et que les os longs de la jambe et de la cuisse étaient plus grêles ; tandis que l'autre extrémité qui avait elle-même perdu de son volume avait les os et les muscles mieux conformés. »

Cette constatation a d'autant plus d'intérêt que nous avons déjà vu, d'autre part, que lors de l'apparition des premières douleurs, à l'âge de seize ans, « les membres étaient bien proportionnés, *tant par rapport aux os* que par rapport à leurs muscles ». « Le peu de chairs qui restaient dans l'autre extrémité étaient molles, souples comme si l'on eut touché du coton. » Ainsi, quoique les muscles fussent « mieux conformés à gauche », il est à présumer que le processus atrophique les avait envahis comme ceux du côté droit. En effet, les deux membres étaient atteints de troubles trophiques graves : « La peau était en quelques endroits rouge, dans les deux extrémités, comme elle l'est sur les engelures. »

Mais voici le fait capital de cette curieuse histoire, le fait en quelque sorte pathognomonique devant lequel le diagnostic ne saurait plus hésiter : En 1794, par conséquent trois ans environ après que les douleurs avaient envahi le côté gauche, Couthon « éprouvait des douleurs *surtout dans l'extrémité inférieure la moins atrophiée* ; elles diminuaient à proportion qu'elle dépérissait. Les douleurs avaient également diminué dans l'autre extrémité et n'avaient à peu près *cessé que lorsqu'elle avait été réduite au dernier degré d'amaigrisse-*

ment ». Enfin, depuis quelque temps, s'étaient manifestées « des douleurs dans les extrémités supérieures, ce qui faisait craindre qu'elles ne fussent affectées comme les inférieures ».

Mort subite par une circonstance indépendante de la maladie. Pas d'autopsie.

Telle est l'observation clinique reconstituée à l'aide des indications symptomatiques et des dates relatées, de ci de là, dans les deux consultations de 1791 et dans celle de 1794.

Avant de reprendre dans leur ordre chronologique les éléments de cette histoire, il n'est pas inutile de faire remarquer que Couthon, à la veille de l'échéance fatale de Thermidor, était atteint de paraplégie flaccide avec atrophie musculaire bilatérale ; que cette atrophie musculaire était plus prononcée au membre inférieur droit, mais qu'elle avait gagné le membre gauche au point de le rendre aussi impotent que l'autre ; enfin, que la dite atrophie avait eu une évolution progressive et s'était manifestée à la suite de douleurs diffuses dans les deux membres.

Aucun passage des trois consultations ne laisse soupçonner que la paralysie ait jamais été spasmodique. Au contraire, il est dit qu'il ne subsistait d'autre mouvement qu'une oscillation comparable à celle d'un pendule. On ne saurait être plus précis, c'est bien là le signe des paralysies atrophiques essentielles. A supposer que dans la première phase de la maladie, la contracture ait existé, il serait même invraisemblable que, vu la longue durée de l'impuissance fonctionnelle, il ne se fût produit telle ou telle de ces déformations qui résultent des spasmes musculaires permanents. Bref, il est tout à fait certain que la paralysie a été primitivement et d'emblée flaccide et en quelque sorte proportionnelle au degré de l'atrophie musculaire.

La concomitance de la paralysie vésicale avec la paralysie des deux membres inférieurs, permet d'affirmer une localisation morbide dans le segment le plus inférieur de la moelle épinière. Sans doute, les troubles fonctionnels de la miction n'ont jamais été bien sérieux ; ils présentaient des alternatives de mieux et de pire, comme dans tous les cas de lésions spinales inférieures où les centres gris des réservoirs ne sont ni détruits, ni séparés définitivement de leurs connexions cérébrales. Une simple irritation inhibitrice de ces centres ou de leurs racines antérieures suffit pour provoquer les désordres intermittents dont il s'agit. La lésion matérielle qu'il faut incriminer siégeait par conséquent au-dessus du cône terminal lui-même et elle n'exerçait sur les noyaux des réservoirs qu'une action de voisinage.

Durant de longues années, le mal resta cantonné dans la moitié droite du névraxe et ce n'est que peu à peu, très lentement, très insensiblement, qu'il gagna la moitié gauche. Un tel mode d'envahissement n'est guère le fait des myélopathies systématiquement progressives. D'autre part, lorsqu'une paraplégie unilatérale se bilatéralise, si elle n'est pas systématique, si, en d'autres termes, elle est le fait d'une lésion fortuite à localisation imprévue, de deux choses l'une : ou bien le processus anatomo-pathologique, d'abord limité à l'une des deux moitiés de la moelle, franchit la ligne médiane et empiète sur l'étage correspondant du côté opposé ; ou bien, en vertu de cette influence encore indéterminée qu'on qualifie provisoirement de sympathique, la moitié saine perd sa fonction à un degré égal et dans toutes les parties innervées par les noyaux de même niveau. Cette dernière éventualité qui semble le fait des dégénérescences commissurales est, dans le cas actuel, plus qu'invraisemblable, attendu que les atrophies dites sympathiques ont une évolution très rapide et il ressort de l'observation de Couthon que la propagation de la paralysie et de l'atrophie du côté droit au côté gauche s'effectua dans un délai de plus de dix mois.

En fin de compte, nous arrivons à admettre que la lésion spinale occupait à l'origine toute la hauteur du plexus lombosacré du côté droit et qu'elle s'étendit par la suite au côté gauche par envahissement progressif.

Si l'on considère l'intensité des troubles trophiques dont furent atteints les deux membres inférieurs, il est impossible de ne pas affirmer l'existence d'une altération destructive. Mais, destructive de quoi ? De la moelle ou de ses racines ? Peut-être, à la fois, de la moelle et de ses racines.

En ce qui concerne la lésion de la moelle exclusivement, on peut répondre par la négative, et cela pour la raison très explicitement exposée dans les trois consultations : que la paralysie et l'atrophie furent précédées d'une phase douloureuse. Le caractère même des douleurs a une valeur diagnostique qui ne laisse place à aucune hésitation : « Elles n'étaient pas fixées dans les articulations, mais *s'étendaient le long des membres et augmentaient dans le lit.* » Telle est bien en effet la nature des douleurs *radiculaires*, douleurs sans points fixes qui *s'étendent le long des membres dans la totalité et la continuité du membre*, *douleurs de membres* sans qualificatif, que Bassereau a proposé d'appeler *mélalgies*. Ces douleurs résultent des irritations et surtout des compressions des racines à leur point d'émergence. Elles appartiennent principalement

aux paehyméningites tubereuleuses ou cancéreuses. On sait l'importanee séméiologique que leur ont attribuée Cazalis, Charcot, Joffroy. Que la moelle soit touchée, peu importe, quant au diagnostie : ear, si les douleurs radieulaires ont préeédé la paralysie et l'atrophie, e'est que la pachyméningite a été antérieure en date à la myélite. Elles ont encore eette partieularité tout à fait topique qu'elles disparaissent à mesure que l'atrophie s'accuse. Le fait a été mainte fois vérifié depuis les premières descriptions de Charcot. Or Portal, non moins explicite, nous dit que « Couthon éprouvait des douleurs surtout dans l'extrémité inférieure *la moins atrophiée* et qu'*elles diminuaient à proportion qu'elle dépérissait*. Ces douleurs avaient également diminué dans l'autre extrémité et *n'avaient à peu près cessé que lorsqu'elle avait été réduite au dernier degré d'amaigrissement* ».

Voilà la question tranehée, le diagnostie établi. La maladie de Couthon était une paraplégie, déterminée par une *pachyméningite spinale* du renflement lombaire.

Mais quelle était la provenanee de cette pachyméningite ?

Ici, l'hésitation est plus que permise. Le cancer, la syphilis, le rhumatisme vertébral, la tuberculose, les hydatides peuvent produire la paehyméningite chronique et il est bien difficile de se prononeer.

Le cancer n'est vraiment pas probable. La longue durée de l'affeetion l'exclut, car le sarcome — la seule variété cancéreuse à laquelle on doive songer pour un sujet de l'âge de Couthon — a une évolution très rapide. La syphilis acquise laisse presque toujours des traces et nos confrères n'en font pas mention. L'adoleseenee et la jeunesse du eonventionnel ne se passèrent pas — il s'en faut de beaucoup — dans l'état de chasteté ; mais, eomme il avait été maladif dès son enfance, il est à supposer qn'il savait se soigner et que dans le cas où il eût été mal servi par la Fortune, ses médeeins ordinaires en eussent dit quelques mots. La syphilis héréditaire pourrait à la rigueur avoir été la cause du mal ; cependant, elle ne se traduit pas habituellement par les lésions des annexes des centres nerveux ; elle s'attaque directement aux eentres eux-mêmes.

Le rhumatisme vertébral chronique est une hypothèse beaueoup plus plausible. Il ne faut pas oublier que la pachyméningite hypertrophique décrite par Charcot et Joffroy (à une époque où l'on ignorait encore la syphilis spinale) fut de prime abord considérée comme une localisation rhumatismale *a frigore*. Nous savons que Couthon, « faisant l'amour, à une jeune femme, et brusquement surpris par le père de celle-ci,

se plongea jusqu'au cou dans une cuve » et « ressentit par suite de cette aventure des douleurs de *rhumatisme* particulièrement *vives dans les lombes* ». Il est certain que ce père dut jeter un froid et sa vengeance dépassa la mesure prévue. Les arthropathies qui survinrent à la suite de cet épisode donnent créance au diagnostic de rhumatisme qui fut formulé dès le début, et l'on peut encore y souscrire aujourd'hui à la condition de ne pas tenir compte de la prétendue influence *goutteuse* qui domine l'histoire de ce rhumatisme. Vraiment la goutte n'a rien à voir ici. Je sais bien que parmi les causes de cette localisation goutteuse il en est une à laquelle on supposait une action toute puissante : l'abus des plaisirs vénériens. C'était une tradition depuis Sydenham, que la « *Venus immodica* » engendrait la podagre. Comme tant de contrefaits, disgraciés de la nature ou victimes de la maladie, Couthon lui-même était bien capable de s'être vanté et d'avoir mis quelque vanité à exagérer la gravité de son inconduite. Sur ce chapitre beaucoup croient se flatter d'autant plus qu'ils s'accusent davantage ; mais encore faut-il avoir des jambes, car cela s'appelle *courir* ; et dès l'âge de seize ans Couthon ne courait plus. Un autre abus, celui des plaisirs solitaires qu'on avoue moins volontiers (car la victoire est par trop facile) passait encore au siècle dernier pour capable de produire la paralysie, la goutte et toutes les infirmités dont on menace les petits garçons. Sans doute l'excès en tout est un défaut et le proverbe conseille sagement de ne pas abuser des meilleures choses. Mais où commence l'abus? Ceci soit dit, au reste, sans chercher à absoudre Couthon d'un « péché » tellement répandu qu'il est presque une fonction de l'adolescence.

Il resterait à se demander si, à un moment donné, le rhumatisme chronique fixé sur les jointures du membre inférieur droit ne se serait pas transformé en tuberculose ; si, en d'autres termes, les arthrites de la hanche, du genou et de l'articulation tibio-tarsienne ne seraient pas devenues des tumeurs blanches. La multiplicité des tumeurs blanches chez le même sujet n'est pas exceptionnelle ; le hasard m'a fait voir, il y a peu de jours, un enfant de dix ans, *paraplégique par mal de Pott* et atteint de deux tumeurs blanches, l'une au genou droit, l'autre à la hanche, tout comme Couthon. Nous ne pouvons élucider cette partie du problème. Couthon cependant eut des écrouelles suppurées, et c'en est assez pour croire à la possibilité de la tuberculisation des jointures déjà malades. Outre les écrouelles cervicales, il eut une adénopathie inguinale qui n'est guère le fait du rhumatisme simple, en dépit de

ce que j'ai pu écrire ailleurs sur le *bubon rhumatismal*. Les fièvres auxquelles il fut sujet après la disparition de sa *gale* n'ont-elles pas été des accès de fièvre præ-tuberculeuse ? La gale elle-même n'était-elle pas quelque scrofulide ? Car le mot gale, dans le texte des consultations, n'a pas la signification exclusive qu'il a aujourd'hui et qui ne date que de la découverte de l'*acare*, c'est-à-dire, d'une époque ultérieure de 20 ans à la mort de Couthon.

Voilà autant de questions secondaires auxquelles je ne saurais répondre ; mais ce qui paraît certain, c'est que la *paralysie* de Couthon fut la conséquence d'une *pachyméningite chronique* dorso-lombaire, primitivement localisée aux *racines du plexus lombo-sacré*. Tel était d'ailleurs le diagnostic de nos confrères Geoffroy, Mauduyt, Andry, Hallé et Crochet, diagnostic d'une précision peu commune si l'on considère la pénurie des documents neuro-pathologiques à la fin du siècle dernier.

Il est vrai que ce diagnostic est contresigné par Vicq d'Azyr !

Docteur Brissaud.

Trouvailles curieuses et documents inédits

L'Infirmité de Couthon. — Documents justificatifs.

I

Consultation donnée à Couthon par les médecins Tenon, Gastellier et Ch. de Beauvais (3 *novembre* 1791).

Le malade pour lequel nous sommes consultés est né avec une constitution faible et délicate. Il a été livré, dès l'âge de dix ans, à des excès dans les plaisirs solitaires qui ont affaibli ses organes et empêché leur entier développement ; à l'âge de puberté, il n'a fait que changer le mode des excès multipliés auxquels il s'est livré. De là a résulté l'extrême débilité des solides, l'irritabilité du genre nerveux et la disposition à l'arrêt des liquides. A ces diverses causes s'est jointe une éruption cutanée qui peut même en avoir été l'effet. Cette éruption que le malade soupçonne avec raison être une gale, a été mal traitée, ou pour mieux dire négligée. Le gonflement de la malléole interne de la jambe droite, suivait quelque temps après cette éruption, il a été plus ou moins constant et plus ou moins considérable. Il a souvent changé de place. Il a paru se porter plus particulièrement à l'articulation du fémur avec le bassin, et même occuper les glandes inguinales.

Après un froid vif, que le malade a éprouvé, dans un voiage sur un char découvert, et dans le climat le plus inconstant de la France, il lui survint un torticolis avec douleur et l'humeur augmentée par cette suppression de transpiration, lui occasionna un gonflement considérable à l'articulation de la jambe droite avec la cuisse; les cataplasmes émollients, le régime et le repos calmèrent cet

accident, mais l'ennemi subsista et même acquit des forces dans les moments de trêve qu'il accordait au malade.

Les excès et les abus y contribuèrent aussi, et la faiblesse de la cuisse et de la jambe, le gonflement assés constant de la malléole interne en furent les suites nécessaires.

Le malade a alternativement, pendant plusieurs années, éprouvé tantôt des douleurs, ces gonflements, leurs métastases ou leur retraite passagère sans faire de remèdes énergiques et sans attaquer le mal dans sa source.

Ce n'est que depuis environ huit mois que plus affaibli et plus oppressé par ces gonflements douloureux et par un travail constant de cabinet; après avoir pris un cauterre au bras et usé de canne et de bras étrangers pour se soutenir il a été réduit à prendre le seul soutien indispensable à un individu qui n'a qu'un mouvement de pendule à la partie inférieure droite. La cuisse et la jambe ont insensiblement perdu de leur volume ; les muscles en sont presque desséchés et presque atrophiés, la malléole est toujours gonflée et même le malade urine avec lenteur et à peine peut-il contracter le sphincter de la vessie, suite de l'appauvrissement des liquides et du relâchement des solides.

Son imagination ardente, ses occupations habituelles achèvent d'irriter une fibre déjà agacée par des sucs dépravés et affaiblie par des excès. Les deux indications à remplir sont de fortifier et ranimer l'action musculaire et d'émousser et envelopper l'âcreté des humeurs.

D'après ces considérations, les médecins soussignés estiment que l'humeur vague qui a donné lieu à tous les accidens qu'a éprouvé le malade et qui subsiste encore sans doute est une humeur herpétique qu'il faut attaquer : 1° par l'usage du lait de chèvre, rendu tonique au moien d'un fer rougi, ou par l'addition de quelques grains de cachou.

2° Le malade prendra chaque jour un bain chaud, rendu gazeux par le foie de souffre et l'acide muriatique de manière à obtenir une eau artificielle analogue aux eaux thermales de Néris, dont il a déjà obtenu quelques bons effets.

3° L'Electricité par étincelles appliquée à la cuisse et à la jambe droites et emploiée par quelqu'un d'intelligent est un des moyens les plus propres à ranimer l'action musculaire, et à empêcher l'engorgement dans cette extrémité. Du reste, le régime du malade doit être exact et suivi. Il doit éviter les liqueurs, le café et surtout le travail du cabinet. Les contentions d'esprit sont nuisibles à son état. Il faut aussi qu'il évite d'user de l'appui qu'il emploie pour marcher. L'exercice en voiture ou en brouète est préférable, et la pression indispensable de la béquille occasionne des engourdissemens au bras qu'il faut éviter.

Après avoir emploié ces moyens, si l'état du malade ne devient pas meilleur, il faudra qu'il emploie l'Electricité sous une autre forme, qu'il se mette à la diette blanche pour toute nourriture, observant toujours de combiner les toniques ou les martiaux avec ce régime.

Fait à Paris, ce Trois novembre 1791.

Depretz méd. Tenon, Gastellier, Ch. de Beauvais, d. m. p.

(*Archives nationales*, cote vingt-trois quatorzième.)

(*A suivre*).

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Toxicologie

Traitement de l'empoisonnement par l'acide phénique.

M. Beunat a pris cette question pour sujet de sa thèse. Il fait remarquer que dans ce traitement il y a trois indications : 1° *Eliminer le poison aussi vite et aussi complètement que possible.* Les vomitifs ordinaires sont en général inefficaces, soit à cause de l'absence de réaction stomacale, soit à cause des difficultés de leur ingestion par suite de trismus, œsophagisme, etc. Il est préférable de recourir à l'évacuation artificielle de l'estomac.

Quand l'intoxication a eu lieu à la suite d'injections faites avec des solutions phéniquées dans une cavité naturelle ou accidentelle, il faut laver la cavité avec de l'eau alcaline tiède ; avec de l'eau stérilisée, de façon à éliminer le plus rapidement possible tout le poison non encore absorbé. De même pour les intoxications à la suite de lavements : à l'aide d'un irrigateur ou d'un tube de caoutchouc muni d'une longue canule, on pourra éliminer la plus grande partie du poison, en faisant passer 1 à 2 litres de liquide jusqu'à regorgement.

Mais tous ces moyens ne sont efficaces qu'à la condition que le poison ne soit pas encore absorbé par le sang ; pour prévenir l'intoxication et la limiter, il faut agir sur les émonctoires (poumons, reins, peau),et favoriser l'élimination par ces trois voies, auxquelles correspondent la respiration artificielle, les diurétiques, les sudorifiques.

2° *Neutraliser chimiquement le poison.* Cette indication ne pourra être remplie que si le toxique se trouve encore dans l'estomac ; on administrera alors des solutions alcalines, telles que du sulfate de soude ou de magnésie à 5 % (Bauman), ou du sucrate de chaux dissous dans une grande quantité d'eau.

3° *Combattre les troubles apportés par l'acide phénique dans le fonctionnement des organes.* La parésie des centres respiratoires demande l'emploi des ablutions froides sur la nuque et la pratique de la respiration artificielle ; l'asthénie cardiaque sera combattue par les stimulants, en particulier les lavements ammoniacaux (30 gouttes d'ammoniaque pour 2 verres d'eau), les frictions générales sèches, les frictions alcooliques ou térébenthinées ; les injections d'éther sont particulièrement recommandables.

M. Ferrand préconise l'emploi de l'électricité.

Enfin, pour désintoxiquer le sang, on devra recourir aux inhalations d'oxygène.

Des dangers pour les enfants des objets en caoutchouc.

M. Boulanski s'est préoccupé des dangers que les objets en caoutchouc mis à la portée des enfants, tétines, poupées, etc., pourraient avoir sur leur santé. Il a exposé dans le *Wratch* les résultats de ses recherches, qui peuvent ainsi se résumer :

1° Quand ces objets sont élastiques, mous et surnagent dans l'eau, ils ne sont généralement pas nuisibles.

2° La mauvaise qualité de ces objets est en rapport direct avec la quantité des corps étrangers minéraux ajoutés et peut, par conséquent, être reconnue d'après leur poids spécifique.

3° Les tétines noires sont anodines.

4° Par contre, les poupées noires sont dangereuses (contiennent de l'oxyde de plomb).

5° Tous les objets en caoutchouc colorés en gris, sont absolument dangereux, car ils contiennent de l'oxyde de zinc.

INFORMATIONS DE LA CHRONIQUE

Epilogue de l'affaire Panas dont nous avons parlé dans notre numéro du 1er novembre.

Le Ministre des finances a décidé que les certificats médicaux délivrés aux malades des hôpitaux n'étaient pas passibles de timbre. Les médecins pourront donc, malgré la circulaire de M. Peyron, délivrer aux malades de leur service des certificats rédigés sur papier libre sans courir le risque d'une amende de 62 fr. 50.

— Le docteur J.-B. Duguet, membre de l'Académie de médecine, médecin des hôpitaux, vient d'être élu membre du conseil supérieur d'hygiène par 27 voix sur 30 votants. Nous adressons nos plus cordiales félicitations à notre respecté maître.

— Le 6 novembre 1896 a eu lieu le trente-quatrième dîner de l'Association de la Presse médicale, sous la présidence de M. le Pr Cornil. 24 personnes y assistaient.

M. le Dr Archambaud, directeur de la *Revue médicale* (de Paris) ; M. le Dr Cabanès, directeur de la *Chronique médicale* (de Paris), ont été élus membres de l'Association à l'unanimité. — M. le Dr de Saint-Germain a été élu en remplacement de M. Cadet de Gassicourt (*Revue des Maladies de l'Enfance*), et M. le Dr Noir, en remplacement de M. Meugy (*Bulletin de l'Union des Syndicats médicaux de France*).

Le Secrétaire général, M. Marcel Baudouin, a communiqué à la réunion le résultat des démarches tentées à propos du Cinquantenaire de l'Anesthésie et les documents qu'il a reçus relativement au Congrès de Moscou.

— Une anecdote sur Victor Hugo, dont on publie, en ce moment, la *Correspondance*.

Le Maître venait d'échapper au coup d'Etat, et respirait enfin à Bruxelles. Dans le feu de l'indignation, il écrivit dans l'espace de quelques mois plusieurs des plus vigoureuses pièces des *Châtiments* et toute l'*Histoire d'un crime*. Mais ce dernier ouvrage lui parut appartenir au domaine de l'histoire ; il en remit la publication à d'autres temps. Il reprit la plume pour écrire *Napoléon le Petit* qu'il termina le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille. Il s'aperçut qu'il avait épuisé la bouteille d'encre qu'il avait employée à ce travail, et il écrivit sur l'étiquette de la fiole :

La bouteille d'où sortit
Napoléon le Petit.

Mme Drouet, présente, s'écria :

— Ah ! par exemple, voilà un cadeau que vous devriez me faire.

— Prenez, répondit le poète ; c'est le moins que je puisse payer la copie que vous avez faite de l'ouvrage.

La bouteille obtint naturellement une place d'honneur sur l'étagère de la dame, où beaucoup d'amis l'admirèrent, et résistèrent à la tentation de l'emporter.

Le docteur Yvan fut du nombre. Il donnait ses soins à Mme Drouet. Quoique fils d'un médecin de Napoléon Ier, il avait été compromis dans les événements de décembre, et son titre de proscrit l'avait rapproché du poète.

Un jour que sa belle malade lui exprimait sa reconnaissance, il lui dit en hésitant :

— Puisque vous parlez de mon dévouement, Madame, il vous serait bien facile de le payer.

— Comment ? demanda-t-elle.

— En me donnant — ou en me laissant prendre — la petite bouteille que je vois là.

— Impossible, dit-elle, c'est un cadeau qu'on m'a fait ; la délicatesse ne me permet pas d'en disposer. Demandez-moi autre chose.

— Je ne veux que cela.

— Eh bien ! vous ne l'aurez pas.

Le docteur partit, un peu boudeur. Le soir même, Mme Drouet raconta cette conversation à Victor Hugo

— Bon ! dit le poète, à votre place, je lui aurais donné la bouteille. Vous n'êtes pas à court de mes autographes.

— Alors vous ne serez pas fâché ?

— Non, assurément.

Le lendemain, Mme Drouet offrit la bouteille au docteur, qui l'emporta comme une conquête.

Des années passèrent là-dessus. Le docteur Yvan fut compris dans une amnistie, grâce à la protection du prince Napoléon, qui le connaissait depuis longtemps et lui offrit une place dans sa maison. L'exilé rentra en France et devint médecin du prince, qui l'admit dans son intimité.

Un jour qu'on dînait chez le docteur Yvan, et qu'on s'entretenait de curiosités :

— Il faut que je vous montre une rareté, dit-il au prince.

Et ouvrant une armoire, il lui montre la bouteille autographe sur laquelle on lisait :

La bouteille d'où sortit Napoléon le Petit.

— Ah ! par exemple, dit le prince, vous allez me la donner.

— Prince, c'est impossible ! tout ce que vous voudrez, excepté cela.

— C'est cela que je veux, pourtant. Vous savez que je suis un admirateur de Victor Hugo. Il ne fallait pas me la montrer.

Et il la mit dans sa poche, sans autre façon.



ECHOS DE PARTOUT.

—

Assistance publique.

Les Hôpitaux à Londres et le traitement médical à domicile.

Chaque hôpital londonnien a son autonomie et ne dépend que de lui-même. Il est soutenu, au point de vue budgétaire, par des dons et des souscriptions privés et administré par ses administrateurs à lui qui n'ont rien à voir avec l'hôpital voisin. Les médecins et cliniciens des hôpitaux ignorent les angoisses des concours et sont nommés à l'élection par les administrateurs des hôpitaux, chaque administrateur disposant d'un certain nombre de voix. C'est le triomphe des petites intrigues, des visites et des potins.

Le traitement des malades pauvres à domicile n'est, également, dirigé par aucune administration centrale. La ville de Londres est divisée en une grande quantité de *paroisses*. Chaque paroisse s'occupe de ses pauvres comme elle l'entend. Néanmoins il y a, dans chaque paroisse, une sorte de conseil d'administration, qui nomme les médecins chargés de soigner à domicile les indigents et les nécessiteux.

Lorsqu'un malade veut se faire soigner gratuitement par le médecin de la paroisse, il faut qu'il prouve d'abord qu'il est malheureux et *sans travail*.

On lui donne ensuite un bon pour se faire soigner par le médecin de sa circonscription. S'il est vraiment dans le besoin, on fait même mieux que de lui donner les soins gratuits du médecin ; on lui donne différents bons avec lesquels il peut aller chez un boucher, un boulanger et un charbonnier désignés. Le malheureux Londonnien est, à ce point de vue, plus favorisé que le pauvre parisien, puisqu'il ne risque pas de mourir de faim avec, pour tout potage, une tasse de tisane et du sirop de quinquina.

Les médecins, désignés par les paroisses pour soigner les indigents, reçoivent, à Londres, une indemnité annuelle, proportionnelle à l'étendue de la circonscription qu'ils ont à desservir et variant de 800 à 2.000 fr. et plus. Ils doivent soigner leurs malades pour toutes les maladies qui peuvent se présenter, mais reçoivent une indemnité supplémentaire chaque fois qu'ils ont à se servir d'un instrument quelconque. Ils ont, de plus, à leur disposition, dans chaque paroisse, un dispensaire, véritable petit hôpital où ils peuvent envoyer et faire admettre les indigents qui ne peuvent se soigner ou être soignés à domicile.

Chaque paroisse a donc son budget spécial, ses médecins choisis par elle sans concours, et un petit hôpital à la disposition de ses malades. (*Bulletin du Syndicat de la Seine.*)

Sociétés de Secours à l'étranger.

On possédait déjà la « Croix rouge » (soins et transports des malades sur les champs de bataille) et la « Croix blanche » (soins aux militaires malades ou convalescents). Il vient de se créer à Vienne une nouvelle société, la « Croix verte ». La croix verte est une société de sauvetage et de secours aux alpinistes et simples excursionnistes amateurs des hautes cimes. La nouvelle société est une création du « Club Alpin Autrichien », qui a installé sur différents points des hautes montagnes, sur les glaciers, etc., des chalets ou des petits réduits bien abrités contenant des boîtes de secours. Des cours pratiques et théoriques sont faits par des médecins aux guides, et ceux-ci sont exercés à appliquer des attelles, faire des pansements antiseptiques, etc. (*Gazette hebdom.*)

— En 1881, le Dr Esmarch créa la Société allemande Samaritaine, qui a pour but de propager, dans tout l'empire, la connaissance des premiers soins à donner, avant l'arrivée du médecin, aux victimes d'accidents ou aux personnes qui se trouvent mal sur la voie publique. La Société se développa rapidement et son action s'étend aujourd'hui dans les plus petites communes allemandes ; mais ces résultats n'ont pas satisfait plusieurs des collaborateurs du Dr Esmarch, dont l'un de ses plus dévoués, M. le Dr Assmus, président des Samaritains de Leipzig, a réussi, après de nombreux efforts, à créer la fédération allemande des Samaritains dans un congrès réuni à Cassel du 22 au 25 août 1895. La fédération a pour objet de concentrer les efforts accomplis par les Samaritains, de façon à disposer, partout où le besoin s'en fait sentir, des postes de secours et de former le plus possible de personnes propres à donner des soins intelligents aux victimes d'accidents. La fédération se compose de membres individuels ou de Sociétés de Samaritains. Tous les ans les Samaritains se réunissent en un congrès national. Le prochain congrès aura lieu à Berlin pendant le mois de septembre. On étudiera, dans cette réunion, le rôle que pourra jouer la fédération à l'égard des Sociétés de la Croix-Rouge, et l'on arrêtera les mesures à prendre pour mettre à la disposition de l'Etat, des municipalités, des compagnies de chemins de fer, des compagnies de volontaires samaritains pour intervenir en cas de guerre ou de catastrophe quelconque. (*Journal d'Hygiène.*)

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

L'Hermaphrodite, roman passionnel par Armand Dubarry. Un vol. in-18, avec couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50, Chamuel, éditeur, Paris.

L'Hermaphrodite est le troisième roman passionnel de la série suggestive : *Les Déséquilibrés de l'amour*, la suite de romans la plus hardie et la plus originale, a-t-on dit, de cette fin de siècle. **L'Hermaphrodite** ne le cède en rien au *Féticliste* et aux *Invertis*, les premiers ouvrages de la série, dont l'effet a été et est encore si considérable. Drame intense de passion, étude profonde du type le plus attachant, le plus curieux qui existe du déséquilibré des sens, il

est de ces livres qu'on ne lâche pas quand on les a ouverts, qu'on n'oublie pas quand on les a lus. L'œuvre énorme, énergiquement entreprise par Armand Dubarry, s'affirme définitivement, avec **L'Hermaphrodite**, comme un des grands succès littéraires de ce temps. (*A suivre.*)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

Du service médical dans les travaux de construction, par M. le Dr Barthe de Sandfort ; Paris, 1897. Société d'éditions scientifiques, place de l'Ecole-de-Médecine.

Hygiène du pharmacien, par A. Pannetier ; Paris 1896. Librairie J. B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. (*Sera analysé.*)

Jean François Collette de Chamseru, chirurgien et oculiste, et sa famille, par le Dr Gillard ; Chartres 1896. Imprimerie Garnier, 15, rue du Grand-Cerf. (*Sera analysé.*)

Le spiritisme et l'anarchie devant la science et la philosophie, par J. Bouvery ; Paris 1897. Chamuel, Editeur, 5, rue de Savoie.

Avant-projet de construction de deux hôpitaux d'enfants, rue Etex et rue Michel Bizot ; Notice explicative du projet de Monsieur Joseph Dupont. Paris, 1896, typographie Schneider, 185, rue de Vanves.

Des inflammations chroniques du naso-pharynx, par le Dr J. A. Rattel ; Paris, 1896 ; J. B. Baillière et fils, libraires, 19, rue Hautefeuille.

La septicémie péritonéale aiguë, par le Dr Félix Jayle ; Paris, 1895, Georges Carré, éditeur, 3, rue Racine. (*A suivre.*)

NÉCROLOGIE

Hanot.

Victor-Charles Hanot, né le 6 juillet 1884, s'est donné la mort dans la nuit du mardi 27 octobre dernier, à la suite d'un état maladif causé par des chagrins de nature tout intime, sur lesquels la presse extra-scientifique s'est étendu, beaucoup plus qu'elle ne devait le faire, alors qu'elle passait sous silence le labeur considérable de notre sympathique confrère.

Interne des hôpitaux de la promotion de 1871, docteur en médecine en 1875, médecin des hôpitaux en 1880, agrégé de la Faculté en 1883, Hanot laisse une œuvre considérable. Esprit très chercheur et très original, aussi bon anatomiste qu'excellent clinicien, professeur très apprécié, il a publié des mémoires d'un grand intérêt ayant pour objet la tuberculose, la fièvre typhoïde et surtout les maladies hépatiques. Médecin encyclopédiste, homme de bien, il était sympathique à tous. Dr A. Dureau.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

3e ANNÉE. N° 23. 1er DÉCEMBRE 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES.

LES MÉDECINS IGNORÉS (1).

Baudin.

Les portes du Temple de l'Histoire se sont ouvertes pour recevoir les cendres du représentant Baudin, tombé pour la défense du droit violé. Le nom de cet héroïque martyr est devenu le symbole des vertus républicaines ; sa mort reste pour les générations volontiers oublieuses un exemple et un enseignement.

Mais parce que Baudin est entré dans l'immortalité comme victime d'un idéal politique, devrions-nous oublier qu'il a appartenu à cette grande famille médicale où la solidarité, la confraternité sont trop souvent considérées comme de vains mots ? Pourquoi dans les ouvrages et les journaux professionnels (2) ne trouve-t-on point trace de l'existence du docteur Alphonse Baudin, qui fournit pourtant une carrière médicale des plus estimables ?

Sous l'empire, où la presse était bâillonnée, ce silence trouvait sa naturelle explication. Mais depuis 1870, quels hommages ont été rendus à cette pure mémoire ? Une statue lui a été élevée dans son pays natal, à Nantua, en 1888, un monument funéraire lui avait été déjà consacré au cimetière Montmartre. Le Panthéon a recueilli ses restes, mais trouve-t-on son nom sur les plaques émaillées des voies publiques (3) ou au fronton de nos hôpitaux ?

(1) V. les numéros des 1er et 15 janvier, 1er et 15 février, 15 mars, 15 avril, 1er mai, 15 septembre et 15 novembre 1895 ; 1er et 15 janvier, 15 avril, 1er juillet 1896.

(2) Le Dr Brémond a le premier signalé (en 1888), dans le *Journal de la Santé*, cet inconcevable oubli des Biographies médicales. C'est ainsi que Baudin ne figure même pas dans le *Dictionnaire de Dechambre*.

« Pour l'honneur de la presse médicale (dit avec raison Brémond, et nous nous associons à sa protestation aussi éloquente qu'indignée), nous voulons croire à une erreur qui sera réparée, et non à une omission volontaire, qui serait impardonnable. »

(3) La rue Baudin porte le nom de l'amiral Baudin, mort en 1854, dont le vice-amiral Jurien de la Gravière a écrit la biographie.

Baudin mérite d'autant mieux nos hommages que ce n'est pas le hasard qui fit de lui un médecin.

Le père de Baudin (Pierre-Camille), né en 1780 à Pont-de-Vaux, avait été lui-même médecin, ou plutôt chirurgien militaire. Il s'était enrôlé dès l'âge de 14 ans. En 1894, il s'était joint aux volontaires. On lui refusa une arme, parce qu'il était trop jeune ; il obtint de servir dans les ambulances. Il acquit ainsi, par la pratique, des notions de chirurgie, qui le firent admettre, âgé seulement de 16 ans, en qualité de sous-aide chirurgien militaire, à bord d'une frégate qui faisait voile pour l'expédition d'Egypte.

Fait prisonnier par les Turcs, il fut emmené en captivité à Constantinople, où il obtint l'autorisation de créer des ambulances pour ses compatriotes blessés et malades. L'organisation de ces ambulances fut remarquée du gouvernement turc, qui chargea Baudin de la direction du service des hôpitaux.

Il ne rentra en France qu'au bout de 4 ans et à son retour fut admis dans l'armée en qualité de chirurgien.

Longtemps avant la chute de l'Empire, il se retira à Nantua, où il pratiqua la médecine. Il ne refusa jamais ses soins aux indigents et « la réputation de sa bienfaisance, dit un de ses biographes, égalait celle de son habileté chirurgicale et de son savoir. Bien que sans fortune et père de trois enfants, il se montra toujours désintéressé au point qu'il ne tenait aucun registre de ce qui pouvait lui être dû. »

De ces trois enfants l'un, Georges, devint avoué ; le second, Camille, docteur en médecine (1), comme son frère Alphonse, celui dont nous tentons de faire revivre le souvenir.

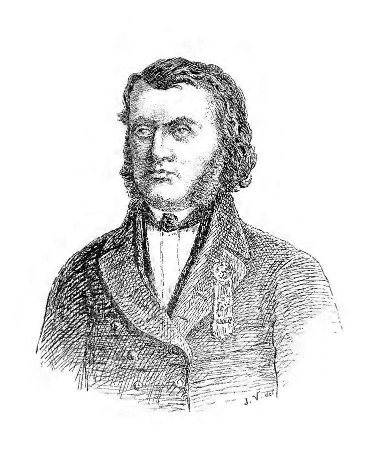
Jean-Baptiste-Alphonse-Victor Baudin naquit à Nantua le 20 avril 1811.

Son enfance fut laborieuse : à 12 ans, il remportait presque tous les prix de sa classe, (la 3e), au collège de Saint-Amour (Jura), qu'il quittait pour aller terminer ses études au collège de Lyon où il obtint le prix d'honneur en philosophie.

Il était à Lyon au moment des *Trois glorieuses*. C'est de cette ville qu'il écrivait à son cousin cette lettre qui décèle bien son exaltation généreuse :

« Dans les circonstances où le pays se trouve, quand la patrie est menacée, quand des hommes scélérats ont remis en question notre avenir et nos libertés, je ne puis te parler que des mesures prises par les citoyens prudents et courageux pour asseoir notre repos et repousser les efforts de l'arbitraire. Lyon est sous les armes ; la garde nationale est rétablie... Quatre-

(1) Les membres existants de la famille Baudin sont, par ordre d'âge : M. le Dr Camille Baudin, frère du représentant du peuple et père de M. Pierre Baudin ; M. Georges Baudin, qui habite Nantua ; M. Victor Baudin, maire de Bellegarde (Ain) ; M. Félix Baudin, peintre à Paris, et enfin, le très distingué Président du Conseil municipal de Paris, M. Pierre Baudin, qui a renoué si brillamment la chaîne des traditions et des vertus familiales.



Dr BAUDIN

vingts étudiants de l'école de Lyon se sont portés, sous les ordres d'un de leurs condisciples, ancien sergent-major de la garde royale, au camp des citoyens lyonnais. Ils ont demandé des armes. Ils en auront demain et pourront, s'il le faut, *mourir* en payant à la patrie le tribut de leur sang. »

On voit que dès cette époque Baudin avait la conviction que l'accomplissement des devoirs civiques devait aller jusqu'au sacrifice de la vie.

Après avoir étudié quelque temps la médecine à Lyon, Baudin entre au Val-de-Grâce. Signalé pour le dévouement dont il avait fait preuve pendant l'épidémie cholérique, lauréat de l'Ecole militaire, il avait des droits à un rapide avancement, mais ses opinions politiques attirèrent sur lui les représailles du gouvernement qui, pour toute récompense de ses services, l'exila.

Fervent adepte des théories saint-simoniennes, il fut, pour ce motif, envoyé d'abord à l'hôpital militaire de Toulon (1832), puis, en 1834, au régiment des zouaves d'Afrique, en qualité de chirurgien militaire, dans le régiment même où servaient Lamoricière et Cavaignac.

Mais Baudin avait un caractère trop entier pour se plier à la discipline militaire. Il ne tarda pas à abandonner la chirurgie des armées et vint s'établir à Paris, 1, rue des Martyrs (1837).

Il avait été reçu, le 21 mars de cette même année, docteur en médecine.

Ses examinateurs furent : Broussais, président ; Breschet, Gerdy, Rostan, juges, et Bérard, suppléant.

Sa thèse comprend 68 pages ; elle porte ce titre : *Essai sur la duodénite chronique*, par J.-B.-V.-A. Baudin, bachelier ès-sciences, chirurgien sous-aide. D'après notre confrère Brémond qui l'a analysée, c'est un travail sérieux, bien supérieur aux monographies banales présentées par la plupart des débutants.

Au dire de quelqu'un qui l'avait vu de près, Baudin n'avait aucune fortune personnelle, mais le peu qu'il gagnait, il voulait en faire profiter les pauvres et les souffreteux ; la science qu'il avait acquise, il la consacrait aux malheureux en qui il voyait des frères.

Baudin devint, par excellence, le médecin des pauvres. Dès le matin, après avoir reçu les quelques clients aisés qui l'aidaient à vivre, il s'en allait dans les faubourgs. Là, en raison de ses relations politiques avec les ouvriers, il s'enquérait avec sollicitude des souffrances qui demandaient un soulagement. Entre temps il donnait ses soins à ses coreligionnaires politiques, Michelet, Michel (de Bourges), Quinet, Lamennais.

Le docteur ne reculait devant aucune démarche, et comme nous disait un de ses obligés : « En voilà un qui ne comptait ni avec ses jambes, ni avec sa bourse. »

Il montait dans les mansardes, découvrait les réduits où la misère gît et se cache, et après qu'il avait passé, la nature aidant, la souffrance avait diminué, l'humanité aidant, la misère était moindre....

En 1848, la République est proclamée. Cavaignac, devenu chef du pouvoir exécutif, offre à Baudin le portefeuille de l'instruction publique. Baudin refuse cet honneur, mais accepte le devoir de représenter à la Chambre le département d'où il est issu, le département de l'Ain, qui l'envoie à l'Assemblée législative par 46,739 suffrages. Il avait alors 37 ans.

Lorsque survint le coup d'Etat, le 2 décembre 1851, Baudin se rendit, affolé, chez son frère Camille, alors étudiant en médecine, et y reçut plusieurs de ses collègues de la Chambre restés libres. La manifestation eut lieu sur la place de l'Ecole-de-Médecine, mais elle fut bientôt dispersée par la police.

C'est le 3 décembre que l'héroïque représentant du peuple tomba foudroyé sur la barricade. Il fut transporté à l'hôpital Sainte-Marguerite ; son frère Camille vint y reconnaître le cadavre. Il constata que la balle était entrée par l'angle interne de l'œil gauche et était sortie derrière l'oreille droite : ce trajet horizontal du projectile semblerait prouver que si Baudin était réellement sur la barricade, il devait être placé fort bas.

Baudin parlait aux soldats quand la balle du lieutenant Fréjus (qui se vanta de son triste exploit) l'atteignit.

On trouva sur lui, après sa mort, une assignation à comparaître en qualité de médecin-expert, dans le procès de Reims, le procès fameux dit des *Empoisonneuses du Nord* (1).

A. C.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Toxicologie

Un cas rare d'intoxication mercurielle,

Par le Dr A. Trousseau.

J'ai observé dernièrement un cas d'intoxication mercurielle qui m'a frappé par sa rareté et par l'extrême susceptibilité du sujet dont je vais rapporter l'observation.

Il s'agit d'une fillette de 9 ans, d'une santé moyenne, légèrement lymphatique, que j'ai traitée pendant plus d'une année pour une forme assez bizarre de kératite offrant quelque analogie avec la kératite interstitielle, sans qu'on puisse la classer exactement. —

(1) Au 2 décembre 1851, au moment où les représentants, réunis en comité de résistance, se distribuaient leurs missions, et allaient se porter dans les divers quartiers de Paris, Victor Hugo ayant à écrire une proclamation, emprunta son crayon à Baudin. La réunion dispersée, Victor Hugo mit le crayon dans sa poche. Le lendemain, Baudin se faisait tuer à la barricade Sainte-Marguerite : Victor Hugo conserva précieusement ce vulgaire crayon de deux sous. Le poète n'y touchait jamais qu'avec le plus profond respect, comme à une relique vénérée.

Sirop d'Acide Phénique

du Dr Déclat.

Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.

Glyco-Phénique

du Dr Déclat.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat* ».

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

L'enfant n'avait pas de syphilis héréditaire et n'avait jamais suivi, ne suivait pas non plus de traitement mercuriel. Après avoir tenté sans succès de plusieurs médications locales, je fis, à une de mes visites, la prescription suivante que je transcris textuellement :

« 1° Introduire une fois par jour dans l'œil à l'aide d'un petit pinceau, gros comme un eforte tête d'épingle, de la pommade suivante :

Vaseline..............................	5 gr.
Oxyde jaune d'hydrargyre............	0.15 centigr.

2° Faire couler matin et soir entre les paupières un filet de la solution suivante employée tiède :

Eau....................................	500 gr.
Sublimé sans alcool..................	0,05 centigr.

Qu'on appliquera sur les yeux 3 fois par jour, pendant 15 à 20 minutes, en compresses de coton hydrophile tièdes, bien mouillées et souvent renouvelées ;

3° Prendre tous les jours 1 à 3 cuillerées d'huile de foie de morue. »

Le sublimé avait été choisi à cause de la coexistence avec la kératite d'un catarrhe conjonctival. Aucune autre médication interne ou externe ne fut faite simultanément, j'en ai acquis, par une minutieuse enquête, la certitude absolue.

Le traitement fut suivi pendant 6 jours très exactement. Le 7e jour, je revis la petite malade que sa mère me ramenait, ayant remarqué que l'enfant dont la dentition était mauvaise, souffrait de la bouche et avait sur le corps une éruption bizarre. Je n'eus pas de peine à constater que la fillette était atteinte d'une stomatite mercurielle très nette, qui avait débuté en arrière de la paroi buccale et se propageait aux gencives. Je me trouvais donc en présence d'un cas d'intoxication mercurielle due à l'absorption de doses infiniment faibles de la substance coupable. Je fis cesser l'emploi du sublimé que je remplaçais par l'eau boriquée et continuer la pommade jaune, mais les phénomènes toxiques ne disparurent que lorsque tout traitement hydrargyrique fut définitivement abandonné.

L'enfant offrait d'ailleurs une susceptibilité étrange à plusieurs médicaments : l'antipyrine, à la dose de 0,50 cent. par jour, donnait, au bout de 48 heures, une éruption type ; la quinine, à la dose de 0,25 cent., amenait des bourdonnements ; deux gouttes d'atropine, mises dans l'œil deux fois par jour pendant 3 jours, avaient produit une telle injection de l'organe que je dus renoncer à l'emploi de ce collyre instillé aussi stérile que possible.

Si je voulais rechercher les cas de susceptibilité médicamenteuse que j'ai rencontrés dans ma pratique, j'en trouverais plusieurs de remarquables : tel celui de cet enfant, dont j'ai rapporté l'histoire, qui eut de vrais phénomènes érysipélateux de la face par suite d'une application légère d'iodoforme ; tel aussi celui d'un jeune homme, atteint d'ophtalmie blennorrhagique, qui eut de l'intoxication mercurielle à la suite de lavages des yeux au sublimé ! Tous ces faits sont du reste connus des dermatologistes, qui en observent constamment de semblables. (*Journal d'ophtalmologie.*)

Un cas de borisme.

Les cas d'intoxication par le bore ne sont pas très fréquents, bien qu'on en ait observé un certain nombre depuis que le borate de soude a été préconisé contre l'épilepsie. Celui que M. Fourmeaux rapporte dans le *Journ. des sc. méd. de Lille* concerne un homme atteint de diarrhée chronique, chez lequel on porta le plus haut possible, dans le gros intestin, à l'aide d'une sonde uréthrale, une solution boriquée à 4 0/0.

L'effet toxique ne tarda pas à se produire : ces grands lavages étaient pratiqués depuis deux jours que l'anorexie devenait excessive ; le lendemain des vomissements incoercibles survenaient et le malade avait des douleurs en ceinture. La température oscillait entre 36 et 36,5, les urines devinrent albumineuses. Rien du côté de la peau. Insomnie, céphalalgie.

Les accidents cédèrent avec la suppression du médicament.

Trois jours après, les urines contenaient encore du bore.

PAGES HUMOURISTIQUES

—

Le vin blanc du docteur.

L'heure du lunch arrive. Une table s'étalait, offrant sur de miroitants plateaux les liqueurs de marque, les vins de France et d'Espagne. Entre autres, un vin blanc doré, chatoyant, tirant l'œil. Oh ! ces vins que le soleil distille à grands renforts de chauds rayons sur les côteaux caillouteux de Sauternes, Parisiens, mes frères, les connaissez-vous ?

Tout d'un coup, une voix s'écrie : « Docteur, venez donc, je vous prie, goûtez-moi ce vin. Il est extraordinaire. Il a une sorte de goût de médicament. C'est curieux. »

« Mais oui, c'est vrai, disent quelques personnes, il a un drôle de goût. »

D'autres, plus réservés, ne disent rien, moins connaisseurs peut-être..., ou n'osant pas. Une grimace, légère, tout juste ce que permet l'usage du monde, s'esquisse sur des lèvres adorables.

Ainsi interpellé pour une consultation que ses faibles connaissances en œnophilie le rendent peu apte à rendre (excusez-le, chirurgien très distingué, il n'entend rien aux vins ; il n'apprécie que ceux d'Espagne. Heureux homme ! Il le prouvait, du reste, en buvant du malaga), ainsi interpellé, notre ami se récuse, invoque son incompétence.... ne goûte pas.

« Mais, docteur, dit en accourant effarée la maîtresse de la maison, il paraît que c'est du vin que vous avez rapporté, une bouteille que vous avez remise au domestique en entrant.

— « Pas possible !

— « Mais si.

— « Ah ! l'imbécile ! Moi qui lui avais recommandé de la mettre de côté et de me la rendre quand je sortirais. »

Et il explique, le rouge au front, qu'un client lui avait confié, en effet, un liquide organique excrémentiel, dont il avait rempli avec soin une bouteille et que, si on ne l'avait pas malheureusement bu, il se proposait de porter en sortant ce liquide ambré au laboratoire du docteur Y... pour savoir s'il ne contenait pas de sucre.

Et l'histoire est finie !

Parisiens, mes frères, qui blaguez les Gascons, faites-en autant... et des vraies !

Conclusion : Invitez peu les médecins et, si vous les invitez, prenez quelques précautions : passage au vestiaire, fouilles minutieuses, dégustation préalable par l'invité de toute consommation et autres menues précautions élémentaires. (*J. de méd. et de chir. de Bordeaux.*)

INFORMATIONS DE LA CHRONIQUE

Le docteur Péan a repris son cours et ses opérations chirurgicales, le samedi 7 novembre, à l'hôpital International, 11, rue de la Santé. Le Maître pratique toujours les opérations abdominales les lundis et les mercredis, à 9 heures et demie, et celles de chirurgie générale, les samedis, de 9 heures et demie à midi.

— A Leysin-sur-Aigle, canton de Vaud, M. le Dr Burnier, médecin du sanatorium, a été tué de quatre coups de revolver par un Polonais, pensionnaire de l'hôtel du Mont-Blanc à Leysin, auquel il avait conseillé récemment de changer de station.

Un Médecin Carme.

On annonce la mort du Dr Bataillez, en religion *Père Damien*, Carme déchaussé, missionnaire apostolique à Bagdad.

ECHOS DE PARTOUT

L'allaitement de la Grande-Duchesse Olga.

Les journaux quotidiens nous ont appris que l'impératrice de Russie avait voulu allaiter elle-même sa fille.

Lorsque le couple impérial a quitté Saint-Pétersbourg, la grande-duchesse Olga a été sevrée et l'allaitement a été continué avec le lait stérilisé. Pendant le séjour à Paris de nos illustres hôtes, le lait a été fourni pour les besoins de la grande-duchesse, par une vacherie des faubourgs de Paris. Ce lait était payé un franc le litre et était stérilisé dans un appareil stérilisateur par la gouvernante anglaise qui dirige les soins donnés à la jeune princesse, âgée de 10 mois.

Une petite provision de ce lait a été emportée lors du voyage pour Châlons et du départ pour Darmstadt.

Tous les matins, la grande-duchesse Olga recevait un bain tiède ; et, suivant la mode anglaise, on lui donnait un os de poulet pour porter à la bouche lorsqu'elle avait des mouvements d'impatience.

En France, nous donnons plus volontiers aux enfants qui percent leurs dents un bâton de racine de guimauve.

(*Journal de Clinique et de Thérapeutique infantiles.*)

La Médecine à l'Hotel de Ville.

La Commission des ambulances urbaines et municipales est ainsi composée :

M. Paul Strauss, président de la 5e Commission.

MM. Blondeau, Paul Brousse, Dubois, Navarre et Rebeillard, membres du Conseil municipal.

M. le directeur des Affaires municipales.

M. le directeur de l'Assistance publique.

M. l'inspecteur général de l'Assainissement et de la Salubrité de l'habitation.

M. le chef de la 2e division à la préfecture de Police.

M. le directeur du service des Secours publics.

M. le major-ingénieur du corps des sapeurs-pompiers.

M. le professeur Félix Terrier.

MM. les docteurs Léon Collin, Vallin, Marcel Baudouin, Nachtel, Ramonat et Cacheux.

M. Albin Rousselet.

Congrès d'Assistance.

Un Congrès national pour l'étude des questions relatives à l'Assistance doit se réunir à Rouen en juin 1897. Ce Congrès doit faire suite au Congrès tenu à Lyon en 1894 et sera intitulé 2e Congrès national. La Société internationale d'Assistance lui a accordé son patronage.

Comme au Congrès précédent, des questions, ayant fait l'objet de rapports préalables, seront mises à l'ordre du jour et seront discutées en séances générales. Le Congrès se divisera en sections, groupant les personnes qui se sont plus particulièrement occupées de telle ou telle branche de l'Assistance, pour discuter les travaux dus à l'initiative individuelle des membres du Congrès.

Des excursions sont prévues sur divers points du département de la Seine-Inférieure, notamment au Havre. Des démarches seront faites auprès des Compagnies de chemins de fer pour obtenir des billets à prix réduits aux membres du Congrès.

La cotisation est fixée, comme au Congrès précédent, à 20 francs. Les dames peuvent être membres du Congrès.

Une circulaire ultérieure fera connaître les questions mises à l'ordre du jour, le nom des rapporteurs et le règlement arrêté par le Comité d'organisation.

Les adhésions doivent être adressées à M. le Dr Giraud, directeur-médecin de l'asile Saint-Yon, à Sotteville-lès-Rouen, secrétaire de la Commission d'exécution.

CORRESPONDANCE

Le champ de bataille de Waterloo.

Nous recevons de notre collaborateur M. G. Barral, cette réponse à l'article du Dr Callamand, paru dans un récent numéro :

Bruxelles, le 17 novembre 1896.

Mon cher Directeur,

Au retour d'un voyage, je lis l'intéressante lettre de M. le Dr Callamand sur Waterloo, insérée dans la *Chronique médicale* du 1er novembre dernier, page 668. Permettez-moi de répondre, par la voie de votre publication, aux questions que votre érudit correspondant me pose, au moins indirectement.

Ce n'est point la plaine mamelonnée *dite de Waterloo* qui a pris un caractère industriel très prononcé depuis 1815, mais ce sont les pays avoisinants de Charleroi, de Fleurus, de Ligny, ainsi que je me suis efforcé de l'expliquer dans la description de la nature ambiante faite dans mon *Itinéraire illustré* à travers ces lieux célèbres, qui ont le plus varié d'aspect par la création successive d'innombrables fabriques. La plaine de Waterloo, ou plutôt *de Plancenoit*, car c'est sur le territoire administratif de ce petit village que la bataille a été livrée, est demeurée champêtre. Son horizon n'est pas très vaste et il est veuf de toute cheminée d'usines. Le relief du terrain n'a été modifié d'une façon sensible, qu'en un seul endroit, aux abords du chemin creux d'Ohain, de terrible mémoire. Là, il a été égalisé, sur un périmètre de six cents mètres environ, pour élever la pyramide du fameux Lion néerlandais. La queue de ce dernier a été brisée par nos soldats en 1832 ; mais elle a été réparée aussitôt sur les ordres du maréchal Gérard, pour éviter, de ce chef, toute complication diplomatique. On ne voit actuellement nulle trace de ce mouvement de colère du Corps d'armée française se rendant au siège d'Anvers.

Hougoumont a peu changé. Son parc seul a été supprimé. Il ne reste que des bouquets d'arbres. Malheureusement aussi on a beaucoup déboisé toute la contrée. Depuis quatre-vingts ans, la majeure partie de la forêt de Soignes qui embrassait le village de Waterloo et celui du Mont-Saint-Jean, et en faisait comme des nids dans la verdure, a été défrichée. Maintenant même la forêt n'existe plus du tout à l'ouest de Mont-Saint-Jean, et à l'est, la limite a reculé de plusieurs kilomètres, au delà du vieux Moulin bâti en 1777, et du hameau du Verd-Coucou. Aujourd'hui, l'armée de Wellington ne serait plus abritée par les hauts hêtres qui, en 1815, lui furent si propices. Quant au village de Waterloo, qui a donné son nom à la bataille, au grand désappointement de Blücher, parce que c'est de là que Wellington data son bulletin de victoire au Gouvernement anglais, — il est situé à plus de cinq kilomètres du chemin creux d'Ohain, au revers duquel le *duc de fer* soutint, impassible, le choc de Napoléon.

M. le Dr Callamand, je le vois par sa lettre, n'est pas allé au suggestif village de Waterloo, ni au Caillou, ni à Plancenoit, etc. Il n'a exécuté qu'un seul itinéraire, l'itinéraire banal des Anglais par

Braine-l'Alleu, au Lion, unique objet de leur vénération. Mais la lutte s'est prolongée bien au delà de Plancenoit, dans les gorges de Saint-Lambert à Ter-la-haye (Entre les hayes), à Papelotte, à Frichemont, jusqu'à Ohain, de ce côté, et de l'autre jusqu'à Genappe (ne pas confondre avec Jemmapes qui est un peu plus loin).

Quand on a gravi les 235 marches de la butte du Lion, et qu'on se trouve ainsi placé à une hauteur de 45 mètres au-dessus du sol, on voit très bien toute la plaine où a eu lieu le duel gigantesque engagé entre l'armée de Wellington et celle de Napoléon. Mais on n'aperçoit pas Genappe, les Quatre-Bras, Charleroi, Fleurus, Ligny, Wavre, Waterloo, tous ces lieux si instructifs à visiter, et qui ont été les préludes ou les épisodes de la bataille définitive. En se restreignant à la plaine limitée du Lion, on conçoit très bien la lutte qui a duré de 11 heures et demie du matin à 9 heures du soir. Mais on n'a aucune idée de ce qui s'est passé plus loin, ni des erreurs de Grouchy, ni de la marche de Bulow, ni de celle de Blücher que Napoléon a déclaré à Sainte-Hélène *un de ces éclairs qui ne brillent que chez les grands généraux*. En s'abstenant d'avancer plus loin, on ne peut concevoir clairement, non plus, ni la déroute de notre armée, ni la fuite de l'Empereur, ni l'exécrable poursuite des Prussiens, ni l'obstination de Grouchy, sans compter qu'on se prive du superbe spectacle des immenses plaines de Fleurus, des beautés rurales de la vallée de la Lasnes, et des curiosités industrielles de Charleroi, le *Manchester belge*. C'est pourquoi j'ai vivement recommandé d'exécuter les trois itinéraires différents des armées françaises, anglaises et prussiennes, ou plutôt d'entrer en Belgique par Charleroi et de revenir en France par Bruxelles, après avoir accompli un pèlerinage à Fleurus, Ligny, aux Quatre-Bras, à Genappe, au Caillou, à la plaine de Waterloo, et au bourg de Waterloo même. Le profit sera beaucoup plus grand. Au reste, j'ai expliqué cela plus longuement dans l'*Epopée de Waterloo* et dans l'*Itinéraire illustré* qui n'en est que le corollaire.

Le premier coup de canon a été tiré, non par les Anglais, mais par Napoléon, et par l'artillerie de la Vieille-Garde, placée à l'extrémité de Rossomme, à l'embranchement du chemin de traverse qui va de Genappe à Braine-l'Alleu, sur la grand'route ou *chaussée* de Bruxelles à Charleroi. L'intérêt de Wellington était de ne point bouger, *de tuer le temps*, comme il l'a dit, de retarder le plus possible le début de la bataille, afin de laisser arriver Blücher, qu'il savait en route pour le rejoindre. « Ne bougeons pas, *my boys*! » tel a été son mot d'ordre jusqu'au bout. Si la bataille avait commencé deux heures plus tôt (ce qui était possible), les Anglais étaient perdus, et Napoléon vainqueur sur toute la ligne.

Reille a attaqué Hougoumont à la baïonnette, grande faute, et réparée tardivement sur les ordres seuls de Napoléon qui a ordonné, dès qu'il s'en est rendu compte, de foudroyer cette citadelle avec des obusiers. Cette faute, commise d'accord avec le roi Jérôme qui commandait une division du corps de Reille, a été reconnue par le roi Jérôme lui-même, dans une conversation avec mon père, en date de juillet 1858.

Durant toute sa carrière militaire, il arriva très fréquemment à Napoléon de pointer les pièces d'artillerie qu'il rencontrait sur son passage. Il aimait cela. C'était même chez lui une espèce de manie, provenant de ses débuts. L'officier d'artillerie perça toujours

dans son caractère. A Waterloo, il ne se départit point de cette habitude ancienne, et il pointa des pièces jusque sous les murs de la Gorge-Sainte, au plus fort de la lutte, et jusque sur les hauteurs de Rossomme, le soir, en passant devant les canons non démontés de la Garde. Au reste, pendant le commencement de la déroute, un grand nombre de coups de canons isolés furent tirés, même assez tard. Ce sont des artilleurs qui abandonnèrent les derniers le champ de bataille. Beaucoup même d'entre eux ne voulurent pas quitter leurs pièces, et se firent sabrer stoïquement sur les affûts. Quant à ces coups de canons perdus, ils retardaient la poursuite et donnaient le temps à notre infanterie harassée de se mettre hors de la portée des atteintes féroces de la cavalerie prussienne. Le fait a été constaté *de visu* par tous les témoins oculaires et certifié notamment par mes deux grands-pères, officiers de la Grande-Armée, survivants de Waterloo. Ajoutons que si tous nos canons, sans exception, furent pris, ils le furent déchargés et sans plus de munitions, sans quoi les Prussiens, soyez-en certain, mon cher Directeur, n'eussent pas hésité à s'en servir contre nous. Rappelons aussi *qu'aucun drapeau français ne resta entre les mains de l'ennemi*. C'est à peine, si trois à quatre aigles nous furent enlevées pendant la bataille. Encore une fois, si tout fut perdu à Waterloo, l'honneur et la gloire ne le furent pas. J'ai insisté sur ces points dans mes livres qui ne sont que les procès-verbaux de mes grands-pères sur cette fatale journée.

M. le D[r] Callamand a constaté, dans sa relation, comme je l'ai fait dans les miennes, la rareté des visites des Français à Waterloo. Cependant, beaucoup de nos compatriotes font des excursions à Bruxelles et en Belgique. Pourquoi cette abstention et cette répugnance à parcourir ces lieux mémorables, où nos anciens furent si malheureux, il est vrai, mais si héroïques ? Ne cessons de rappeler que ce pèlerinage est des plus faciles à exécuter et des plus instructifs et profitables. En se rendant à Fleurus, à Ligny, aux Quatre-Bras, à Waterloo, à Wavre, on puise sur place une grande leçon expérimentale d'histoire et un immortel exemple de patriotisme. Ce n'est pas peu de chose.

Je termine, mon cher Directeur, ces lignes suscitées par l'intéressante communication de M. le D[r] Callamand. Sous peu de jours, vous recevrez pour votre belle *Chronique médicale*, si prisée partout, ma *Contribution à l'histoire de la santé de Napoleon*, exposée d'après des documents très précis et des témoignages indiscutables. Je m'y permets aussi d'y contrarier votre travail sur les *Superstitions* de l'empereur. A la suite d'une étude attentive très serrée, très consciencieuse, très impartiale, de la vie de Napoléon, prise sur les faits et les trente mille pièces de sa correspondance personnelle, mes conclusions sont diamétralement opposées aux vôtres. Je n'ai jamais vu dans mes études du caractère des hommes, un esprit plus libre, plus clair, plus net, plus positif, plus dégagé de toutes vaines croyances que celui de Napoléon. Je sais, par expérience, que votre publication est libéralement ouverte à toutes les opinions, à toutes les doctrines. C'est pour cela aussi que je suis assuré de votre bon accueil et de celui de vos nombreux lecteurs.

Votre collaborateur dévoué,
GEORGES BARRAL.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE.

Questions.

Cervantès était-il manchot ? — Puisque vous avez ouvert une rubrique pour les infirmités des hommes célèbres, ne pourriez-vous poser une question sur celle de Cervantès, que certains auteurs prétendent avoir été privé de l'usage d'un bras à la suite d'une blessure reçue à la bataille de Lépante ? Un de vos lecteurs aurait-il des détails sur cette blessure de l'auteur de *Don Quichotte* ?

Docteur Bernard.

Curiosités botaniques.— La racine de l'herbe, nommée *Lunaria*, est un poison pour les bêtes qui en mangent, mais les feuilles de cette même plante servent d'antidote.

Les feuilles de la *Mimosa* sont vénéneuses, mais sa racine en est le contre-poison.

La racine et les feuilles d'aconit servent à préparer des teintures toxiques, tandis que les jeunes pousses sont comestibles, puisqu'on prétend qu'en Suède, où les légumes sont rares, les habitants en mangent communément.

Pourrait-on citer des exemples analogues ?

Un médecin botaniste.

Une lettre du poète Parny sur sa santé.— Il est passé en vente, dans un catalogue d'autographes de Mme Vve Charavay, une lettre de Parny, « célèbre poète érotique », dans laquelle l'auteur de la *Guerre des Dieux* demande sa radiation de la liste du jury, « tourmenté qu'il est d'une toux continuelle et perclus de rhumatismes, ainsi que l'attestent les certificats des Docteurs Récamier et Corvisart ».

Nous serions reconnaissant à qui nous donnerait le texte intégral de cette lettre.

Dr François.

Réponses.

Un livre contre les médecins, par l'évêque Huet (III,557). — Reçu la lettre suivante :

Mon cher Confrère,

Le livre de l'évêque d'Avranches, paru en 1718 sous ce titre : *Petri Danielis Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, Amstelod. H. Sauzet, in-12, a été traduit et publié par Ch. Nisard en 1853 ; chez Hachette.

Le *Journal* et les *Mémoires de Mathieu Marais* où il est question de la diatribe de Huet contre les médecins (tom. II, page 71) ont été publiés pour la première fois, en 1864, d'après le manuscrit original de la Bibliothèque nationale, chez Firmin Didot frères.

Je n'ai pas le volume en ma possession, mais avec l'indication que je suis heureux de vous adresser, je crois qu'il sera facile au lecteur, désireux de connaître les sentiments du galant prélat envers les médecins de son temps, de se le procurer.

Veuillez agréer, mon cher confrère, avec tous mes compliments, l'assurance de mes sentiments tout dévoués. Dr Legué.

Huet, quoique évêque, rimait galamment. Vous serait-il agréa-

ble d'avoir un échantillon de sa poésie ? si oui, un mot et je m'empresserai de vous adresser une pièce charmante envoyée à Madame de Montespan. Mais ce n'est guère médical.

Envoyez tout de même, cher confrère ; tous les lecteurs de la *Chronique* vous en remercieront, nous en sommes certain, autant que nous-même. A. C.

Onycophages illustres (II, 726). — J'ai vu quelque part cités comme *onycophages* Talleyrand et Lamennais, mais je ne puis reproduire aucune pièce à l'appui de cette assertion. B. R.

— J'extrais de la biographie de Dupuytren par Is. Bourdon (*Illustres médecins et naturalistes*) ces lignes qui répondent à votre question :

« Quand Dupuytren entrait dans un appartement, que la pièce fût grande ou exiguë, publique ou non publique, salon ou amphithéâtre, il portait à sa bouche la main gauche et *rongeait un ou deux de ses ongles jusqu'au sang* : la main droite restait libre à tout événement, pour la contenance et pour le geste oratoire.. »

Dr Ant. G.

— Mlle de Lespinasse grondait souvent Condorcet « de manger ses ongles, ce qui est indigeste, disent les médecins » ; c'est du moins ce qui nous est rapporté par Emile Colombey dans son curieux ouvrage : *Ruelles, salon et cabarets*, t. II, p. 177. A. D.

Les différents noms de la syphilis (III, 314). — Au XVIe siècle a sévi une maladie populaire, désignée sous le nom de *picorée*, qui pourrait bien être une épidémie de syphilis, selon l'opinion de M. Jules Eraud, qui a fait une étude très savante de cette affection dans le *Lyon Médical*.

On a également confondu la syphilis avec l'*éléphantiasis* ou *lèpre*. Les Français l'ont appelé la *vérole*, *le mal de Naples ou mal napolitain*, par allusion à l'expédition de Charles VIII ; tandis que les Italiens, usant de représailles, la nommaient le *mal français*. Le chevalier Bayard l'appelait « le mal de celui qui l'avoit. » Les Espagnols lui ont donné le nom de *Bubas*. Enfin on a parfois appelé la syphilis la *maladie bavaroise*, etc. Docteur Bn.

Alfred de Musset naturaliste (III, 438). — M. Geoffroy Saint-Hilaire, Directeur honoraire du Jardin d'Acclimatation, que nous avions interrogé à ce sujet, a bien voulu nous envoyer la réponse ci-dessous :

Hyères, le 6 juillet 1896.

Monsieur,

Votre lettre datée du 1er juillet me rejoint à Hyères où je suis en déplacement pour quelques jours.

Je ne connais aucune pièce dans les papiers de mon grand'père se rapportant à ses relations avec Alfred de Musset.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée. A. Geoffroy-Saint-Hilaire.

Médecins étudiant leur maladie (II, 725 : III, 59, 157). — Je trouve dans le *Bulletin médical des Vosges* une auto-observation qui me paraît répondre à votre question et c'est pourquoi je me permets de vous l'adresser. Faites-en tel usage qui vous conviendra.

A. D.

Observation relative à l'influence du vent de l'Est sur les crises des coliques hépatiques.

Je vous demande la permission de soumettre en toute humilité à votre haute appréciation une observation recueillie par moi-même sur moi-même et qui m'a tellement frappé que j'ose vous la présenter.

Elle a trait à l'influence du vent d'Est sur les crises de coliques hépatiques.

Je commence par vous dire qu'ayant subi pendant trois années des crises nombreuses et violentes et ayant été soumis pendant cette douloureuse période à de nombreuses médications et à un traitement thermal à l'Etablissement de Vichy, sans aucune amélioration sensible, je suis depuis seize mois à peu près indemne.

Je suis un arthritique assez réussi, ayant en même temps la goutte, les coliques hépatiques et le diabète.

Toutes mes crises hépatiques, sans en excepter une seule, se sont produites par le vent d'Est et de la manière suivante : j'ai commencé par éprouver une irritation nerveuse des plus pénibles dans tout le corps, accompagnée d'une angoisse insurmontable ; puis sont venues des douleurs au sommet du dos, finissant par former entre les deux épaules comme une plaque douloureuse et je ne cessais de dire : il me semble que j'ai une plaque de glace dans le dos.

Au bout de plusieurs jours de cet état, les crises hépatiques commençaient et se succédaient, tantôt d'une extrême violence, tantôt plus bénignes, jusque pendant quatre ou cinq semaines.

Toujours elles ont commencé avec le vent d'Est et cessé avec lui. Je n'ai pas eu une seule crise, même la plus faible, en dehors de la période du vent d'Est.

Il est évident que ce vent étant toujours accompagné dans nos pays de températures relativement basses, le froid peut être considéré comme un des facteurs du phénomène que j'ai l'honneur de vous signaler.

Toutefois, pendant le mois de janvier, février 1894, me trouvant à Nice pendant six semaines, le vent d'Est n'a cessé de souffler, et bien que la température fût très douce, je n'ai cessé non plus de souffrir de petites crises hépatiques presque journalières.

Le fait le plus intéressant de mon observation est le suivant : j'avais pendant mes crises une telle conviction que le vent d'Est était la cause de mon mal, que j'aspirais sans relâche à un changement dans la température, et je disais à ceux qui m'entouraient : « Si le vent d'Est tombait et si la pluie venait, je serais guéri. »

Or, le 15 avril 1894, en proie depuis près de 4 à 5 semaines à des crises violentes qui avaient commencé avec le vent d'Est et qui avaient continué avec lui, je me suis endormi entre 11 heures et minuit après une crise des plus pénibles qui avait duré pendant deux heures et qui m'avait complètement abattu ; pendant la durée du lourd sommeil qui l'a suivie jusqu'à sept heures du matin, j'ai rêvé que le vent avait changé, qu'il pleuvait et que j'étais guéri.

Lorsque ma femme est venue dans ma chambre me demander de mes nouvelles, je lui ai fait part de mon rêve ; elle a ouvert les volets et j'ai constaté avec joie que le vent avait changé et qu'il pleuvait !

Je n'ai plus éprouvé la moindre douleur à dater de ce jour.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Pour moi, simple observateur, cela signifie qu'au moment même où le vent d'Est est tombé, il s'est produit dans mon organisme un état de bien-être assez brusque et assez caractérisé pour impressionner mon cerveau pendant mon sommeil.

Et j'en conclus que mon ennemi était bien le vent d'Est.

Quel profit tirer de cette observation ?

Ceci, Messieurs, n'est point de mon ressort ; il appartient à la science que vous représentez de rechercher quels enseignements elle peut vous fournir pour le soulagement de l'humanité souffrante.

Je me borne donc à vous la livrer dans sa simplicité comme dans son absolue exactitude.

A. Bouloumié,
Directeur de l'Etablissement des Eaux minérales de Vittel.

Recueil de proverbes médicaux (III, 597). — On pourrait consulter avec profit :

Duplessis, *Bibliographie parémiologique*, in-8° ; Paris 1847.

Quitard, *Dictionnaire des proverbes*.

Le Roux de Lincy, *Le livre des proverbes* ; Paris, 1842.

Le Voyageur parémiophile ; Bruxelles, 1854, in-12.

De Méry, *Histoire des proverbes*.

Dictionnaire ou Recueil des proverbes de tous les peuples.

Demarteau, *Le Roman des proverbes en action*.

De la Mésengère, *Dictionnaire des proverbes français*.

Le P. Cahier, *Quelques 6000 proverbes et aphorismes* ; Paris 1856.

Dictionnaire étymologique et anecdotique des proverbes et locutions proverbiales de la langue française ; Bruxelles, 1840 ; etc., etc.

Dr La J..x.

— Dans le *Francion*, 1663, in-8°, p. 557, nous relevons ce proverbe bien.. médical :

« *Vérolle de Rouen et crotte de Paris ne s'en vont jamais qu'avec la pièce.* » C. A.

— Reçu cette épître où se mêle si agréablement *utile dulci* :

Monsieur et honoré confrère,

Dans la *Chronique médicale* du 1er octobre, je lis que notre confrère le docteur François demande à recueillir les proverbes médicaux connus. Je me permets de lui en adresser un certain nombre, dont quelques-uns, il est vrai, ont plus ou moins trait à l'art de guérir.

En voilà d'abord un qu'il m'a été donné d'entendre énoncer plusieurs fois dans une famille, à l'occasion du mariage d'une jeune parente avec un homme d'âge plutôt mûr :

Jeune harze, vieux bouquin
Engendrement de lapins.

Du reste, six enfants sont nés de ce mariage, ce qui prouve en faveur du proverbe, dont M. de Lesseps est peut-être la plus belle confirmation.

Dans ma thèse sur l'épistaxis, à propos des rapports qui existent entre le nez et les organes génitaux, je rappelle le distique :

Noscitur e labiis quantum sit virginis antrum
Noscitur e naso quanta sit hasta viro.

D'autres proverbes anciens voient dans un fort appendice nasal le signe d'une grande puissance virile.

Le sommeil a aussi ses dictons :

Septem horis dormire sat est, juvenique senique.

Ce n'est peut-être pas absolument exact : si l'on pense que le nouveau-né dort environ 22 h. ou 23 h. sur 24 h., et que bien des vieillards avec 3 ou 4 heures de sommeil trouvent suffisamment de quoi réparer leurs forces.

Mais voilà par exemple une leçon pour les noctambules :

Jeunesse qui veille, vieillesse qui dort
Présage de mort.

On a souvent cité le dicton suivant à propos de la fécondité des femmes du littoral, ou au moins vivant de salines :

Sal viris minuit venerem, mulieribus addit.

Il ne faut jamais souhaiter la mort d'un oncle à héritage, car « A attendre la savate d'un mort, on marche longtemps nu-pieds. »

Et même :

« Mort souhaitée
Mort retardée. »

sans compter que

« A qui mal veut
Mal arrive. »

Tout cela n'est peut-être pas très médical, me direz-vous ; cependant, laissez-moi encore vous citer deux dictons qui me semblent indiqués, par ces temps où l'on déplore le faible taux des naissances.

Ils décideront peut-être quelques mariages, en jetant l'anathème aux célibataires endurcis :

« Vieille fille
Vieille guenille »
« Ménage de garçon
Ménage de c...... »

En prenant les organes des sens qui ont été l'objet de dictons, nous trouvons pour l'*oreille* :

« Dormir sur les deux oreilles »,

ce qui signifie être sans souci, sans préoccupation. Il est curieux de voir que le proverbe latin est complètement différent :

« In utramvis aurem dormire »,

dormir sur l'une ou l'autre oreille indifféremment, ce qui est plus logique.

« Les oreilles ont dû vous tinter ».

Les Romains connaissaient ce dicton, et si l'oreille qui tintait était la droite les propos avaient dû être favorables, la gauche au contraire en faisait présager de mauvais.

Pour le *goût*, nous voyons la même idée exprimée sous des formes différentes :

Tous les goûts sont dans la nature..
Il ne faut pas disputer des goûts....
Des goûts et des couleurs ....

qui ne sont que la traduction du

Trahit sua quemque voluptas.

La *vue* ou mieux les *yeux* ont donné lieu aux dictons suivants :

Avoir les yeux plus grands que le ventre
Et se mettre le doigt dans l'œil,

ce qui doit faire allusion au trouble de la vision, à la diplopie qui se produit lorsque du doigt on presse le globe de l'œil à la partie supérieure.

Pour le *nez*, outre les proverbes cités plus haut, il y a la locution :

« Tirer les vers du nez »

dont je ne vois pas bien l'explication.

Parmi les maladies, la *folie* paraît réputée comme ne devant pas abréger la vie :

« Tête de fou ne blanchit pas »

ou au moins exempte des soucis.

Une recette pour vivre longtemps :

« Il faut devenir vieux de bonne heure, si on veut l'être longtemps. »

La *faim*, l'*appétit*, ont de tout temps été considérés comme le résultat d'une vie active. Horace dit :

« Optimum condimentum fames .... »

qu'on a traduit :

« Il n'est sauce que d'appétit. »

Et ailleurs, pour démontrer l'utilité de l'exercice :

« .... pulmentaria quœre sudando. »

On dit souvent :

« Qui dort dîne »

et bien des fois j'ai dit à des malades que l'inverse était vrai, pour les engager à manger :

Qui dîne dort,

car une des premières conséquences de la diète longtemps soutenue est l'insomnie.

La *contagion* est démontrée par ce proverbe :

« Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter un troupeau. »

Et la *suggestion*, au moins l'*esprit d'imitation*, par cet autre qu'on dit en Normandie :

« Dans un troupeau, une bonne brebis pisseuse en fait pisser sept. »

Ne voit-on pas souvent, du reste, dans une troupe en marche, ou dans un groupe de promeneurs, que si quelqu'un s'arrête pour le même besoin, il suggère le même acte à plusieurs.

On a souvent pensé que les gens de petite taille étaient mieux doués, et l'on cite les exemples d'Esope, de Napoléon Ier :

« En petite tête gît grand sens. »

Ou plus familièrement :

« Dans les petits pots les bons onguents. »

Les aliénistes disent que le proverbe :

« Qui a bu boira »

n'est que malheureusement trop vrai, et que les alcooliques guéris récidivent presque tous.

La physiologie confirme aussi cet autre :

« Cela fait venir l'eau à la bouche. »

Enfin, pour nous médecins, n'oublions pas que notre devoir est d'opposer

« Aux grands maux les grands remèdes »

et devrions-nous aux malades récalcitrants

« Dorer la pilule »,

il faut dans les cas graves

« Employer toutes les herbes de la Saint-Jean. »

Veuillez, monsieur et cher Confrère, agréer mes meilleurs sentiments.

D[r] Paul Houdeville.
48, rue Thiers, Rouen.

Surtout n'allez pas de moi

« Rire comme un bossu. »

— Notre érudit confrère, le D[r] Léeuyer (de Beaurieux), nous adresse, de son côté, cette intéressante lettre :

4 octobre 1896.

Cher confrère,

D'abord, félicitations pour la « Chronique médicale ».

Dans le n° du 1[er] octobre, je lis à la *Correspondance* : *Recueil de proverbes médicaux*. — D[r] François. J'ai la brochurette qui a pour auteur le D[r] Gaillard, professeur de clinique chirurgicale à l'école de médecine de Poitiers, il y a quelque 30 ans, mon premier maître. Cette brochure est reliée avec d'autres brochures du même auteur, et de divers. Il y en a une sur Dupuytren, dont le père Gaillard comme nous l'appelions avait été interne.

Il y en a une autre du D[r] Thiaudière, médecin de l'hôpital général à Poitiers, sur *les dragées de fer et d'ergot contre l'incontinence d'urine*. Son fils est Edmond Thiaudière, romancier bien connu.

Une autre : *Sur les serres-fines comme moyen hémostatique*, du D[r] Ancelet de Vailly, mort il y a quelques années, un de mes bons amis. C'est l'idée des pinces à forcipressure de Péan....

Veuillez, etc. D[r] Lécuyer.

Verneuil était-il noble ? — (II, 442). — Je possède un opuscule qui porte ce titre : *De la situation de S. A. R. Madame la duchesse de Berry, dans ses rapports avec sa constitution, et l'état sanitaire de la citadelle de Blaye*, par le docteur *de* Verneuil ; Paris 1833. L'auteur de cette brochure ne serait-il pas un aïeul de l'ancien professeur de clinique chirurgicale ; et, dans ce cas, celui-ci n'aurait-il pas eu quelque droit à faire précéder son nom de la particule ? C'est une hypothèse à creuser. D. Resbecq.

Un abbé, précepteur de Raspail et Naquet ? (II, 571.) — Le précepteur de Raspail, l'abbé Eysséric (né à Carpentras, le 17 mai 1745, mort le 20 juin 1822), fut un savant et un lettré. Très versé dans toutes les langues mortes, il préparait une *Grammaire générale* ; il avait étudié surtout l'hébreu, le grec et le latin. (Voir Barjavel, *Dictionnaire historique et biographique de Vaucluse*.)

C'est mon père, Antoine-Dominique Eysséric (né à Carpentras le 4 août 1813, mort le 15 avril 1892), qui fut le professeur de Naquet. Mon père enseigna les mathématiques et la physique au collège de

Carpentras pendant une période relativement courte. Il abandonna l'enseignement actif pour s'occuper de ses publications de mathématiques élémentaires (*Arithmétique*, *Géométrie*, *Algèbre*, etc.).

Il y a encore à Carpentras plusieurs familles Eysséric. D'après ce que j'ai souvent entendu dire à mon père — et ce qui en est confirmé par mon oncle, l'abbé Eysséric — nous n'aurions aucune parenté avec le précepteur de Raspail ; ou du moins, s'il y a une origine commune, elle est très éloignée.

Joseph Eysséric.

La Tour Bichat (II, 381,444).— Voici, pour éclairer cette question, une lettre de Mérimée, qui nous a été transmise par les soins obligeants de Mme Vve Charavay :

Paris, le 15 juillet 1854.

Ministère d'Etat

—

Secrétariat général

—

Monuments historiques

Mon cher Monsieur,

Je vais passer quelques jours à Londres et ne pourrai vous présenter le rapport que vous m'avez demandé. M. le comte de Laborde voudra bien s'en charger. La tour Bichat nous paraît un monument extrêmement curieux, et dont la conservation est très désirable, mais ses dispositions, toutes militaires, ont besoin d'être étudiées très sérieusement pour qu'on en puisse faire une bonne restauration. L'architecte qui se connaît le mieux, ou pour mieux dire le seul qui se connaisse aux monuments militaires, est M. Viollet-Leduc. Il a fait une étude *pour lui* de la tour Bichat, mais il m'a permis de vous la montrer. M. de Laborde vous expliquera, mieux que je ne pourrais faire, toute la difficulté d'une restauration telle que celle de la tour Bichat, et sa conclusion sera sans doute la mienne, que c'est à M. Viollet-Leduc qu'elle doit être confiée.

Pr Mérimée.

Trouvailles curieuses et documents inédits

—

L'infirmité de Couthon.— Documents justificatifs (1).

(*Suite et fin.*)

II

Consultation donnée à Couthon par la Société de Médecine
(30 décembre 1791).

L'état dans lequel se trouve maintenant M. Couthon, consiste dans la perte du mouvement de l'extrémité inférieure droite, jointe à un amaigrissement extrême de cette même partie, sans cependant qu'elle ait perdu sa sensibilité. Outre cela, la vessie a peine à ex-

(1) V. le numéro du 15 novembre 1896.

pulser les urines ; ce n'est qu'en comprimant la région du bas-ventre que le malade parvient à leur faire faire le jet. — Une sensation douloureuse s'étend aussi sur la cuisse de l'autre côté — cet état sensible indique que le siège actuel du mal est dans les nerfs sacrés du côté droit, et qu'il menace de s'étendre sur ceux du côté gauche. La sensibilité subsistante presque en son entier dans le côté malade, permet de croire que l'organe nerveux n'est pas dans un état de désorganisation.

Si on réfléchit aux degrés par lesquels le malade est arrivé à l'état que nous venons d'exposer, après avoir éprouvé successivement dans les articulations du pied, des genoux, et enfin de la hanche droite, des douleurs et des tumeurs d'abord passagères, mais souvent répétées, puis établies d'une manière plus durable dans les genoux et dans la hanche, et qui n'ont disparu que pour faire place à l'état actuel, on ne peut méconnaître les caractères d'une cause vague susceptible de se déplacer et d'attaquer successivement différentes parties. Néanmoins il ne paraît pas que les douleurs aient jamais eu le caractère de vivacité et de promptitude qui appartient à la goutte proprement dite. Cette observation est confirmée par la facilité avec laquelle ces douleurs cèdent d'abord aux bains et aux applications émollientes.

On peut suivre encore plus loin l'origine des maux qu'éprouve M. Couthon, si l'on considère que très peu avant l'époque de ses premières douleurs, il a éprouvé une attaque d'hémorroïdes et que précédemment il avait été sujet à des fièvres d'accès surtout au retour des mauvaises saisons. Ces fièvres ont, comme on le sait, une relation directe avec les affections hémorroïdales.

C'est à seize ans que s'est fait sentir cette attaque d'hémorroïdes à laquelle ont succédé les douleurs articulaires et c'est de 10 à 12 ans, c'est-à-dire environ 5 ans avant, que M. Couthon a contracté une gale qui a été traitée et guérie par un onguent mercuriel. Il nous paraît en conséquence difficile de regarder cette gale comme aiant une part marquée à la série d'incommodités qui ont tourmenté le malade depuis l'âge de 16 jusqu'à 33 ans.

Une fluxion violente, survenue au col il y a 10 ans, à la suite d'un voiage fait à l'air, dans un tems humide et froid, n'aurait pas non plus de trait à l'affection principale si l'humeur de cette fluxion paraissant céder aux émolliens, ne s'était aussitôt portée au genou alors affecté, et n'avait, par conséquent, été grossir la cause première, et en augmenter l'activité et les effets.

Il n'est guère plus aisé de déterminer quelle liaison a pu avoir avec l'affection primitive un abcès qui s'est formé deux ans après à la glande maxillaire, abcès qui a fourni une grande quantité de pus, mais dont la formation, la suppuration très prolongée et la guérison subite, n'ont paru être accompagnées ni suivies d'aucun changement dans les douleurs articulaires toujours subsistantes.

Nous ne nous occuperions pas davantage de la recherche très conjecturale des causes qui ont pu déterminer une suite d'affections aussi dignes de remarque, si M. Couthon ne nous avait appris lui-même que dès sa tendre jeunesse on l'avait laissé s'abandonner avec excès aux plaisirs solitaires et que cette malheureuse habitude n'a cessé, vers l'âge de puberté, que pour être remplacée par un usage inconsidéré de plaisirs plus conformes au vœu de la nature mais

dont l'excès n'est pas moins nuisible. Un travail excessif a en même tems contribué à énerver et à épuiser une constitution plus ardente que robuste.

On sait que ces genres d'excès donnent lieu à des affections très variées qui attaquent surtout les extrémités inférieures et que les douleurs articulaires vagues et la paralisie de ces extrémités sont au nombre des effets communs de cette cause dangereuse. Nous croions que cette considération est une de celles qui méritent le plus de fixer notre attention.

Il nous reste à porter un coup d'œil sur les effets les plus sensibles des remèdes qu'a tentés M. Couthon d'après différents conseils. Il en a peu fait usage et les seuls dont on puisse faire mention, sont les Eaux sulphureuses de Néris que le malade a prises, il y a 9 ans, tant en bains qu'en douches avec une grande assiduité, et dernièrement l'Électricité, administrée par l'un de nous avec prudence et circonspection. Les Eaux de Néris ont eu peu d'effet ; mais, après leur usage, le malade, suivant ses expressions, s'est senti plus de vie, et il a pu se soutenir plus solidement sur la jambe malade. Cet effet s'est bientôt dissipé.

L'Électricité, emploiée dans ces derniers tems, a paru avoir une influence marquée sur l'état du malade ; mais les effets se sont bornés à occasionner des coliques, à réveiller des douleurs, tant dans la jambe malade que dans la jambe saine et dans celle-ci surtout.

Ces douleurs subsistent encore, sont presque continuelles, privent le malade de sommeil, ne sont pas fixées dans les articulations, mais s'étendent le long des membres et augmentent dans le lit. La jambe saine paraît avoir maigri sensiblement depuis quelques jours et exécute ses mouvements avec plus de peine ; la jambe malade n'a fait aucun progrès en bien, si ce n'est que l'enflure du genou et des malléoles s'est évidemment dissipée.

Peut-on regarder ces effets comme les indices du déplacement d'une cause qui, au moins dans l'origine paraissait susceptible de se transporter et de changer de lieu. La réponse à cette question est certainement bien indécise et ce fait ne démontre encore bien positivement, dans le malade, qu'une sensibilité nerveuse très grande. Il faut cependant convenir que la vessie, suivant le rapport de M. Couthon, commence à expulser plus complettement les urines et qu'il les rend plus fréquemment ; elles sont plus troubles et plus rouges depuis le renouvellement des douleurs, l'appétit est bon, les digestions parfaites, et le malade assure jouir, au sommeil près, dans le moment actuel, d'une santé parfaite, depuis la tête jusqu'au siège.

Quelle espérance le malade peut-il concevoir dans les moyens de la medecine et que doit-on lui conseiller ?

Le vœu unanime de nos confrères a été d'établir pour base de tout traitement, quel qu'il fût, un régime adoucissant et restaurant. La diète lactée, puisque le lait passe bien, joint aux alimens doux, aux farineux comme le riz, le sagou, les purées de fèves ; parmi les alimens animaux, les seules viandes blanches et particulièrement les volailles rôties ou bouillies ont réuni tous les suffrages. M. Couthon nous aiant observé que l'orgeat et les rafraîchissans lui avaient toujours été utiles, nous lui avons conseillé, dans la vue surtout

de procurer le calme de la nuit, de substituer au lait le lait d'amandes, il l'a très bien digéré ; la nuit n'a cependant pas été plus calme, nous sommes en conséquence convenus que son déjeuner serait du lait avec du pain ; qu'à son dîner, il ferait succéder à une soupe de lait les aliments dont nous avons parlé, et que le soir il prendrait à son gré ou du lait, ou du lait d'amandes avec du pain. A dîner, ses boissons seront du vieux vin étendu d'eau et il peut terminer le repas par un peu de vin de Bordeaux ou de Malaga si l'état des douleurs ne fait pas craindre d'exciter trop de chaleur. Les observations qu'il nous a faites sur ses dispositions ne nous ont pas permis de songer au lait de femme dont il a été question dans quelques-uns des avis qui ont été ouverts. Il faut, en outre cela, qu'il s'abstienne autant qu'il lui sera possible du travail de cabinet ou au moins qu'il évite d'y donner trop de tems et d'application. Il ne doit pas non plus négliger le peu d'exercice que sa situation lui permet.

Plusieurs avis se sont réunis pour borner le traitement à ce seul régime ; le médecin ordinaire de M. Couthon à Clermont lui avait même prononcé cete opinion de manière à le détourner de toute tentative.

Les progrès de l'amaigrissement et de l'atrophie dans la jambe malade, depuis le mois d'aoust dernier, ne lui ont pas permis de rester dans cette sécurité et il a paru difficile à un homme de 33 ans de se voir condamner à rejetter loin de lui toute espérance.

Néanmoins, ç'a été l'avis de M. Petit et d'un grand nombre de nos confrères, et cet avis parait bien autorisé par le renouvellement des douleurs, de différer toute tentative pour le moment présent et de s'en tenir à la diète, jusqu'au retour de la saison la plus favorable à l'effet des remèdes et dans laquelle la transpiration est la plus libre.

On s'est à peu près accordé pour proscrire tout remède interne au moins jusqu'à ce que des indications nouvelles aient pu en indiquer plus clairement l'usage.

Avec cela, il est évident que tous ces remèdes, soit qu'on les prenne dans les diaphorétiques actifs, dans les savonneux, dans les antimoniaux ou les mercuriaux auront toujours l'inconvénient chez un homme très épuisé et en même tems très irritable, de contredire la principale ou au moins la plus sûre des indications, celle que nous cherchons à remplir par la diète prescrite qui est d'adoucir et de restaurer. Ils augmenteraient certainement et l'irritation et l'épuisement.

Il en faudrait dire autant des remèdes externes, si l'on n'avait l'avantage, en les cessant, d'en suspendre plus complètement l'action. Quoique encore la durée des effets qu'on a cru devoir attribuer à l'électricité montre combien, même à cet égard, il faut user de prudence et de circonspection, trois genres de moyens, parmi les remèdes externes, ont fixé les avis : l'Electricité, les Bains d'Eaux minérales, soit artificielles, soit naturelles, et les frictions avec la teinture de cantharides.

L'Electricité ne pourra, surtout dans les commencemens, être emploiée que par bains : elle l'avait été dernièrement par étincelles, et on ne pourra en user qu'en en suspendant à propos l'administration, quand le déplacement paraîtra s'annoncer par quelques symptômes évidens. Les bains d'eaux minérales, soit salines, comme celles

de Bourbonne ou Bourbon-l'Archambault, soit sulphureuses, comme celles de Néris, quoique très différens par leur nature, ont cependant, quand on se borne à leur usage extérieur, un effet à peu près uniforme, l'effet tonique et stimulant. C'est à une saison plus avancée qu'il faudrait renvoyer l'usage des Bains d'Eaux minérales naturelles. Il pourrait être utile d'y envoier le malade par la suite, surtout à celle de Bourbon qui sont près de sa résidence ordinaire. Ceux qu'on pourrait composer en imitant soit les eaux de Bourbon, soit les eaux sulphureuses, peuvent être administrés beaucoup plus tôt. On a pensé qu'on pourrait suivre et même combiner avec le premier moyen, l'Electricité administrée par bains. C'est dans le progrès même des effets et en supposant qu'on croie devoir insister sur une méthode active qu'on pourra, si les circonstances sont favorables, en venir aux frictions avec la teinture de cantharides

Ces frictions sèches et aromatiques sur les lombes et sur la partie privée d'action, peuvent être emploiées en tout tems et conjointement avec les autres moyens quand un état actuel d'irritation n'y portera point d'obstacle. On sent qu'il nous est impossible de dire à présent, ni dans quelle mesure ni dans quel ordre on pourra emploier tous ces moyens dont la direction et le choix ne peuvent être le résultat que d'une observation vigilante et assidue.

Nous n'avons pas conseillé les bains de vapeur et les émolliens ordinaires, à cause du relâchement et de l'extrême atonie des membres affectés. Un d'entre nous a proposé un remède, dont l'effet lui a paru puissant dans les cas d'irritation et que plusieurs personnes regardent comme ayant un effet plus utile que le simple effet émollient : c'est l'application de peaux d'animaux nouvellement égorgés. Si on croit devoir employer ce remède on peut l'associer aux moyens actifs dont nous avons parlé, pour porter le calme, dans le cas où leur effet occasionnerait une irritation vive ou un déplacement dangereux.

A l'égard de l'attention que l'on doit avoir, pendant l'emploi des moyens actifs, de déterminer le déplacement qui pourrait survenir, vers les émonctoires naturels ou artificiels, il faut observer que l'irritabilité extrême des entrailles exige ici beaucoup de modération dans l'usage des purgatifs, de circonspection dans leur choix, et que les lavements plus ou moins laxatifs seront probablement les seuls moyens dont on pourrait se servir dans cette vue.

Nous avons cru devoir rejetter absolument toute application de setons, de cautères, de vésicatoires et même du moxa dans le voisinage des parties affectées. L'expérience a prouvé que dans les parties privées de mouvement et d'action vitale, ces moyens étaient souvent suivis de gangrènes interminables et funestes. M. Couthon porte un cautère au bras gauche. Depuis l'électricité, cet émonctoire rend plus abondâment que jamais et l'effet en est nul jusqu'à présent sur le siège principal du mal. On le conservera cependant avec soin comme un des moyens de dévier l'humeur si on parvenait à en opérer le déplacement.

Quoiqu'il en soit et quoique nous soions pas d'avis de renoncer à toute tentative faite avec prudence et dans la mesure convenable, nous croions, comme nous l'avons déjà dit, que le moyen principal, non pas de guérison, mais de conservation, doit être la diète

que nous avons prescrite, parce que dans tous les cas elle doit accompagner toute espèce de traitement et que si on était obligé d'abandonner les remèdes dont nous avons indiqué l'usage, il faudrait toujours en revenir à un régime conservateur et restaurant.

Délibéré à Paris, le 30 décembre 1791.

Signé : Geoffroy, Mauduyt, Andry, Hallé, Crochet.

Certifié conforme à l'original et à l'avis de la Société, le 4 janvier 1792.

Vicq d'Azyr,
Secrétaire perpétuel.

(*Archives nationales*, cote vingt-trois quinzième.)

III

Extrait de : *Observations sur la nature et sur le traitement du rachitisme ou des courbures de la colonne vertébrale et celle des extrémités supérieures et inférieures*, par Antoine Portal ; à Paris, 1797.)

Observation III de Rachitisme Arthritique et rhumatismal.

« Couthon, député du Puy-de-Dôme à la Convention nationale, ayant joui d'une assez bonne santé dans sa jeunesse, et ses études n'ayant pas été négligées, avait pris le parti du barreau dans lequel il s'était distingué ; ses membres étaient bien proportionnés, tant par rapport aux os que par rapport à leurs muscles.

Cependant, vers l'âge de la puberté, il avait ressenti, sans avoir fait aucun effort violent, une vive douleur dans les lombes, qui fut supportable pendant assez longtemps, mais qui termina par augmenter et par se faire ressentir dans les extrémités inférieures, dans l'une cependant plus fortement que dans l'autre. La maladie avait des intervalles qui laissaient à Couthon le temps de continuer ses études ; mais après quelques années de souffrances, à certains temps cependant bien plus que dans d'autres, il eut de la peine à marcher, tant par rapport à la faiblesse que par rapport aux douleurs des extrémités inférieures ; quelque temps après, il ne put se tenir debout, et enfin il fut absolument impotent de ses extrémités inférieures.

On l'a vu à la Convention nationale, porté comme un enfant sur son siège, d'où il faisait des motions.

Appelé avec mon collègue Kenins pour lui donner des soins, Couthon nous a dit qu'il attribuait à un ancien rhumatisme goutteux la cause de son infirmité. Il nous a raconté qu'il faisait l'amour à une jeune femme, lorsque le père de celle-ci parut ; cherchant à se cacher, il se plongea jusqu'au cou dans une cuve où il resta un certain temps ; il en sortit pour se rendre chez lui avec ses habits mouillés, qui se séchèrent en partie sur son corps. Couthon éprouva par suite de cette aventure des douleurs de rhumatisme qu'on n'a pu guérir, quelques remèdes qu'on lui ait administrés : et on lui en aurait fait prendre une si grande quantité et d'espèces si diverses, qu'ils furent bien plus propres à lui nuire qu'à le guérir. Lorsque je fus consulté, Couthon avait les extrémités inférieures tellement atrophiées, qu'elles ne paraissaient découvertes que par la peau, surtout l'une d'elles qui avait perdu de son volume au point

que les os eux-mêmes, tels que ceux du pied, étaient plus petits, et que les os longs de la jambe et de la cuisse étaient plus grêles, tandis que l'autre extrémité, qui avait elle-même perdu de son volume, avait les os et les muscles mieux conformés.

Le peu de chairs qui restaient dans l'autre extrémité étaient molles, souples, comme si l'on eut touché du coton ; la couleur de la peau dans les deux était en quelques endroits rouge, comme elle l'est sur les engelures. Couthon y éprouvait des douleurs, surtout dans l'extrémité inférieure la moins atrophiée ; elles diminuaient à proportion qu'elle dépérissait. Les douleurs avaient également diminués dans l'autre extrémité et n'avaient à peu près cessé que lorsqu'elle avait été réduite au dernier degré d'amaigrissement.

Couthon éprouvait depuis quelque temps des douleurs dans les extrémités supérieures ; ce qui faisait craindre qu'elles ne fussent affectées comme les inférieures.

Tel était l'état de Couthon lorsqu'il fut déclaré complice de Robespierre et conduit à l'échafaud le 10 thermidor, l'an second de la République française; il avait alors trente-six ans.

Il est probable que s'il eut longtemps vécu, ses extrémités inférieures se fussent encore atrophiées davantage ; que les os même qui les composent eussent perdu de leur volume encore plus ; et que le mal ne se fût peut-être pas borné aux extrémités inférieures, Couthon commençant déjà à ressentir les douleurs dans les supérieures.

ERRATA

Dans le dernier numéro (1er novembre), il y a eu transposition dans la reproduction du fac-simile des autographes du Dr Pagello.

L'autographe commençant ainsi : *all Egregio* devait venir le premier. Ceux de nos lecteurs qui connaissent un tant soit peu la langue italienne auront rectifié d'eux-mêmes cette erreur de l'imprimerie.

Paris, le 14 novembre 1896.

Monsieur et honoré confrère,

Permettez-moi de vous faire une observation au sujet d'une anecdote que vous rapportez dans votre numéro du 1er novembre courant concernant la visite du Czar Pierre et la bosse du maréchal de Luxembourg.

Le Czar n'est venu à Paris que sous la Régence, après la mort de Louis XIV. Or le maréchal de Luxembourg — non pas l'unique, mais le grand, le tapissier de Notre-Dame — est mort en 1695 et son fils, qui fut aussi maréchal, ne l'a été qu'en 1734. Celui-ci était-il bossu, comme son père, je l'ignore ; mais en tout cas il n'était pas

encore maréchal, en 1700 — 17 ou 18, je ne me rappelle plus au juste l'année de la visite du czar Pierre.

Veuillez croire, Monsieur et honoré confrère, à mes sentiments distingués.

Dr H. Leroux.

—

Saint-Mandé, le 12 novembre 1895.

Très honoré confrère,

Merci de l'hospitalité que vous avez bien voulu accorder à ma lettre sur Waterloo.

Je trouve dans la *Chronique Médicale* du 1er novembre une anecdote absolument controuvée sur Pierre le Grand. Le maréchal de Luxembourg, le nain bossu, était mort depuis vingt-deux ans (1695) lorsque le czar vint à Paris (1717). C'est le maréchal de Tessé qui fut désigné pour l'accompagner, tandis que le vieux maréchal de Villeroy, alors âgé de 74 ans, se faisait pour la circonstance le mentor du jeune roi Louis XV. Enfin Saint-Simon raconte que le glorieux maréchal de Villars se chargea lui-même de recevoir le czar à la grande galerie du Louvre et aux Invalides, et de lui en faire les honneurs.

Encore une fois merci, très honoré confrère, et veuillez agréer mes sentiments bien dévoués.

Dr E. Callamand.

—

Paris, le 11 novembre 1896.

Monsieur et cher confrère,

Permettez-moi, je vous prie, de rectifier une petite erreur qui s'est glissée dans le numéro du 15 octobre 1896 de votre si intéressante *Chronique Médicale.*

A la page 628, en effet, un de vos collaborateurs, traduisant une analyse de ma communication à l'Académie de Médecine sur l'action de la teinture de marrons d'Inde contre les hémorroïdes, parue dans le *British Medical Journal* du 1er août 1896, écrit : La *châtaigne contre les hémorrhoïdes*.

Il y a là une erreur de traduction du correspondant français du journal anglais, qui a traduit *marrons* par *chestnuts* quand il s'agit en réalité de la graine de *l'œsculus hippocastanum* et non de celle du *castanea vulgaris.*

Peut-être ceci pourrait-il entraîner quelque confusion et je vous serais très reconnaissant d'en bien vouloir donner avis.

Croyez, je vous prie, à mes sentiments confraternels, et recevez mes remerciements anticipés.

L. Artault de Vevey.

Le Propriétaire-Gérant : **Dr Cabanès.**

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

Vin de Chassaing

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

Phospho-Glycérate de Chaux Pur

Neurosine Prunier

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop,* 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

Phosphatine Falières

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

3e ANNÉE. N° 24. 15 DÉCEMBRE 1896.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS LECTEURS

—

On peut s'abonner à la CHRONIQUE MÉDICALE en remettant la somme de DIX FRANCS à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de : *M. l'Administrateur de la* **CHRONIQUE MÉDICALE**, *rue d'Odessa, Paris*.

Nos abonnés actuels seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part. Cet avis devra nous parvenir avant le 10 janvier 1897.

Les abonnés nouveaux peuvent nous envoyer un mandat-carte de 10 francs, s'ils veulent éviter des frais d'affranchissement.

Les abonnements pour l'étranger restent fixés à 14 francs.

PRIME A NOS ABONNÉS POUR 1897

—

Tout abonné, ancien ou nouveau, de la *Chronique Médicale*, **qui nous fera parvenir** *directement* **le montant de son abonnement ou réabonnement, bénéficiera d'une remise de 20 % sur le prix fort de notre prochain volume, le** *Cabinet secret de l'Histoire*, **2e série, à la veille de paraître.**

Edition sur grand papier de Hollande, **10 francs** ; *net et franco*, **8 francs.**

Edition sur papier ordinaire, **5 francs ;** *net et franco*, **4 francs.**

Cette 2e série est accompagnée de gravures et de fac-simile. La *première série*, **depuis longtemps épuisée, est en voie de réimpression. Le volume, marqué 3,50, sera envoyé, franc de port, contre un mandat de 2.80 à nos abonnés anciens et nouveaux. Mêmes conditions seront faites pour l'ouvrage intitulé :** *Marat inconnu*, **dont il ne nous reste que quelques exemplaires, et** *qui ne sera pas réimprimé*.



VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

—

Souvenirs littéraires d'un médecin (*a*).

GUY DE MAUPASSANT. — EMILE ZOLA. — BALZAC.

Par M. le docteur P. MAX SIMON.

(*Suite.*)

J'ai eu l'occasion de rencontrer *Guy de Maupassant.* C'était certainement un écrivain remarquable, à l'expression propre, peignant bien ; mais ayant dans sa façon de faire quelque chose de la photographie, photographie artistique, si l'on veut, mais photographie. Toujours exact, souvent le contour est sec et dur, cru ; les personnages et les paysages de la chambre noire sur le papier. Comme homme, petit, large d'épaules, l'air d'un canotier, et avec cela de la bizarrerie. Il se disait volontiers singulier, nerveux, un peu fou ; il risquait le mot. On a raconté que chez lui il se faisait appeler « Monsieur le Marquis ». Il y a là quelque chose de prétentieux et de mesquin pour un homme de valeur si réelle ; mais quand on se rappelle qu'il mourut vraisemblablement paralysé général, on est tenté de rapporter ce genre de ridicule à la maladie déjà latente.

En somme, un vrai talent, un style très net, très pur, très classique, sans bavure ; mais, malheureusement, des crudités cherchées et regrettables : les Contes de la Fontaine en prose.

(*a*) V. le numéro du 1er octobre 1896.

Pour les siens bon et dévoué ; Flaubert, qui avait beaucoup aimé son oncle, lui avait voué une affection toute particulière et l'appréciait suivant son mérite, qui était grand, je le répète.

*
* *

J'ai entrevu *Zola* à Paris, alors qu'il était chargé, à la librairie Hachette, des rapports avec la Presse. Il était alors svelte et élancé, si mes souvenirs ne me trompent pas, n'offrant rien de cette attitude massive qu'il eut plus tard. Son nom était alors complètement inconnu. Depuis, sa renommée grandit ; finalement, on l'a mis au même niveau que Balzac, bien à tort. Il y a chez lui de la puissance, moins pourtant que chez son prédécesseur. Ce besoin de transporter dans ses romans les faits de la vie réelle (l'aventure de M. Poinsot dans la *Bête humaine*, la catastrophe de l'*Union générale* dans l'*Argent*, les théories de Brown-Séquard dans le *Docteur Pascal*) le classe au-dessous du puissant romancier de la Restauration et du règne de Louis-Philippe. Moins d'invention, moins de puissance, moins de jet dans le style, moins de profondeur d'esprit : créations vivantes assurément, mais d'une vie plus vulgaire.

*
* *

Ceux qui ont lu la vie de Sterne, l'auteur plein d'humour de *Tristram Shandy* et du *Voyage Sentimental,* savent que La Fleur, son domestique préféré, — un vrai cousin-germain, pour l'allure et le caractère, du Scipion de le Sage — a donné sur la vie de son maître de curieux et intéressants détails. J'ai recueilli sur *Balzac* quelque chose de semblable de la bouche du bon, de l'honnête, du pauvre François, l'affectionné domestique du grand romancier. Quand j'écris le pauvre François, ceux qui l'ont connu comprendront mon épithète que je ne saurais expliquer ici.

Quand François entra chez Balzac, on lui avait donné rendez-vous chez Mme Visconti, où le romancier était alors, se dérobant quelque peu à ses créanciers. Là, François trouva son futur maître en pantalon de coutil et en blouse blanche avec des souliers de roulier, un chapeau crasseux et tout usé. Cette tenue ne laissa pas de l'étonner ; cependant, quand Balzac lui demanda s'il voulait entrer à son service, il répondit affirmativement sans hésiter.

Balzac était gros et court ; il avait la tête dans les épaules, de grands cheveux, une barbiche, de petites moustaches et de très beaux yeux noirs : deux diamants, a dit quelqu'un, dans

une face d'aubergiste. Pour l'allure générale, Gavarni le dépeignait d'une façon pittoresque en le représentant comme un as de pique coupé en deux de haut en bas : c'était cela.

Dans ses fortunes diverses et malgré ses fortunes diverses, Balzac a toujours eu le goût du luxe, des beaux meubles, des choses d'art et de prix. Courant volontiers les magasins de curiosités, si nombreux à Paris, il faisait parfois des trouvailles merveilleuses qu'il rapportait chez lui et soignait en amateur et en artiste. C'était sa préoccupation continuelle ; il en rêvait, les décrivant dans ses livres et, les montrant à ses visiteurs, en détaillait toutes les beautés dans le langage enthousiaste dont il était coutumier. Craignant toujours un accident et n'ayant dans l'adresse de son domestique qu'une confiance très médiocre, il le suivait partout, pendant que celui-ci époussetait ses meubles, lui recommandant à chaque instant de ne rien casser. Celui-ci, très troublé de ces observations et de cette continuelle surveillance, fit observer à son maître qu'en agissant comme il le faisait, il prenait le meilleur moyen pour amener précisément ce qu'il paraissait redouter. « C'est juste », dit Balzac, qui s'en alla aussitôt et ne reparut plus, laissant François agir à sa guise.

Un jour que Balzac avait fait l'acquisition d'un magnifique tapis, un visiteur, je ne sais plus lequel, demande à voir le romancier et fait passer sa carte. « Oui, dit Balzac, qu'il entre, mais qu'il se déchausse. » Le personnage entra, en effet, mais, bien entendu, ne se déchaussa point.

Balzac faisait de fréquents voyages, en Italie, en Autriche, en Russie. Chaque fois qu'il partait, il avait grand soin de recommander qu'on ne laissât pénétrer personne chez lui. C'est pendant un de ses voyages en Autriche qu'il adopta un mode de paiement des postillons, qui témoignait d'une finesse d'observation qu'on n'est pas étonné de rencontrer chez cet analyste profond de la nature humaine. Comme il ne connaissait pas la langue, il avait fait provision de menue monnaie, de kreutzers. Le postillon tendait la main et Balzac laissait tomber les pièces, les yeux fixés sur la figure de l'homme ; dès que celui-ci souriait, le romancier s'arrêtait et reprenait son dernier kreutzer.

Tout le monde a entendu parler de la robe de laine blanche que Balzac portait dans son cabinet de travail. C'était la tenue d'hiver ; l'été, elle était remplacée par un vêtement plus léger. Quant à ses habits de ville, le romancier n'en avait nul souci. Ses paletots étaient usés, râpés, sales ; le collet en était crasseux, les doublures s'en allaient. pendant en dedans des

basques. Jamais Balzac ne permit ni qu'on y fît un point, ni qu'on enlevât la moindre tache.

Lors de son dernier voyage en Russie, Balzac renouvela sa garde-robe. Une chose que François ne put jamais s'expliquer et qui le plongea dans le plus grand étonnement, c'est que tous les vêtements qu'apporta le tailleur étaient beaucoup trop larges. Sur une observation que fit à ce sujet le fidèle domestique, il fut répondu que c'était intentionnellement que ces vêtements avaient été faits de cette façon, sur la recommandation expresse de son maître. Cette particularité, inexplicable pour François, permet de supposer que le pauvre romancier, qui mourut d'une affection du cœur, avait probablement éprouvé déjà à cette époque des accidents d'hydropisie, accompagnement ordinaire de cette redoutable maladie.

Balzac travaillait à peu près constamment la nuit. Il se mettait à écrire après avoir pris une tasse de café très fort, à laquelle un grand nombre d'autres succédaient. C'est ainsi qu'il se soutenait dans la prodigieuse dépense nerveuse qu'exigeaient les immenses travaux qui nous ont valu un des plus merveilleux tableaux de mœurs qu'écrivain ait jamais tracé. Il avait coutume de dire à son domestique qu'une heure de travail lui valait trois cents francs.

*
* *

Tout le monde a entendu parler de la canne à pomme d'or, ornée de turquoises, de M. de Balzac et de son habit bleu à boutons d'or. Je ne sais ce que devint la canne à pomme d'or (1); pour l'habit, il fut, paraît-il, donné à François qui le vendit quinze francs. *Sic transit.*

*
* *

Si Balzac recourait au café comme ressort nerveux, on ne l'a pas au moins accusé de puiser son inspiration dans un excitant d'aucune sorte. Plusieurs écrivains ont subi cette imputation non toujours motivée. Musset, Poë ont été, de ce fait, odieusement injuriés, et il est arrivé pour ce dernier que quelques-unes de ses compositions les plus logiques, les mieux agencées, ont été considérées comme des productions de l'alcoolisme ; ce qui est absolument injustifiable et simplement

(1) Il est, on le sait, des cannes célèbres : celle de Balzac dont je viens de parler, celles de Voltaire, absolument légendaires. J'en possède une qui vaut celles-là et mieux. C'est un bâton noueux à bout massif avec une torsade serpentant alentour : un véritable gourdin. Ce n'est cependant pas sa forme, pourtant originale, qui la distingue ; mais ce fait que c'est avec ce gourdin que Frédérick Lemaître a joué pour la première fois *Robert Macaire*. (M. S.)

la manifeste erreur d'une critique sujette à de faciles illusions. (*A suivre.*)

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Thérapeutique médicale.

Traitement du surmenage chez les médecins.

La médication glycéro phosphatée et son efficacité ont été mentionnées pour la première fois par M. Robin à la séance du 24 avril 1894 de l'Académie de médecine de Paris. M. Robin avait été frappé de la quantité considérable de phosphate non oxydé se présentant dans l'urine des neurasthéniques, fait attribué par lui à une dénutrition active du système nerveux chez ces malades. Il eut l'idée de recourir aux sels de l'acide glycérophosphorique pour rendre à l'organisme des neurasthéniques le phosphore perdu. Il put constater de la sorte l'action stimulante énergique des glycérophosphates sur les fonctions nutritives et aussi leur espèce d'action élective sur le système nerveux, qui en fait un véritable « contre-dépressif » nerveux si l'on peut se servir de l'expression. Depuis, les résultats de la pratique courante ont largement confirmé les indications de M. Robin et les applications thérapeutiques de la médication glycérophosphatée n'ont fait que se développer.

C'est à M. G. Prunier que revient l'honneur d'avoir le premier signalé un moyen pratique de préparer les glycérophosphates médicinaux. Dès le 7 mars 1894, soit près de deux mois avant la communication de M. Robin, il présentait avec M. Portes, à la Soc. de Ph^ie^ de Paris, une note sur la préparation du glycérophosphate de chaux. Il n'a cessé, depuis, de s'occuper de perfectionner cette méthode et les formes pharmaceutiques sous lesquelles le produit peut être administré. Il a donné à ses préparations le nom de « Neurosine Prunier » pour les distinguer nettement du glycérophosphate de chaux commercial qui est loin d'offrir toujours la pureté désirable. La Neurosine Prunier est présentée sous forme de sirop, de granulés ou de cachets, dosée par prise, à 0 gr. 30 environ de glycérophosphate de chaux chimiquement pur. On peut la considérer comme un reconstituant général des plus utiles lors des convalescences et contre la débilité nerveuse, la chlorose torpide, la grippe, la migraine, etc... Plusieurs confrères expérimentant le produit sur eux-mêmes, se sont bien trouvés de son emploi en cas de surmenage et de migraine. (*Scalpel.*)

INFORMATIONS DE LA CHRONIQUE

L'*Union médicale* cessera de paraître à la fin de cette année. En terminant sa carrière longue de plus d'un demi-siècle, elle adresse un adieu reconnaissant à ses vieux abonnés, à ses lecteurs fidèles, et les invite à reporter sur le *Bulletin médical* les sympathies qu'ils lui ont si longtemps témoignées.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

Avec l'*Union* disparaît non pas seulement un journal mais une « forme de journal », comme l'a bien dit M. Richelot.

La forme nouvelle vaut-elle mieux? Aux lecteurs à se prononcer.

— Pour les annalistes futurs.

Il a été célébré, ces jours derniers, à la mairie du septième arrondissement, le mariage du docteur Jean Charcot, chef de clinique à la Faculté de médecine, fils du professeur, dont la science déplore la perte, avec Mme Léopoldine-Jeanne Hugo.

Les témoins du marié étaient MM. Pierre-Martin Charcot, propriétaire, et Fulgence Raymond, professeur à la Faculté de médecine, chevalier de la Légion d'honneur ; ceux de la mariée : MM. Paul Meurice, homme de lettres, et Edouard Lockroy, député, ancien ministre de la marine.

Legs de médecins.

Le professeur Desgranges, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a légué : aux hospices de cette ville une maison de la valeur de 500.000 francs, à l'Association des médecins du Rhône 20.000 francs, et au dispensaire général 5.000 francs.

— L'Académié française vient de décerner le prix Toirac, de 4.000 fr., à M. Paul Hervieu, pour sa pièce : *Les Tenailles.*

Les Tenailles ! ô ironie des mots ! le fondateur du prix n'est autre, en effet, que le docteur Toirac, de son vivant « dentiste » de profession !

Statues de médecins.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 27 novembre, a voté une somme de 150 francs comme souscription au monument qui va être prochainement élevé à la mémoire du docteur Charles Sauria, sur le territoire de Saint-Lothain (Jura).

Enseignement privé.

M. le Dr Bérillon, médecin-inspecteur adjoint des asiles publics d'aliénés, a commencé, le jeudi 3 décembre, à 10 heures et demie, à sa clinique, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours pratique *sur les applications de l'hypnotisme au traitement des maladies nerveuses et à la pédagogie.*

Il les continuera les jeudis suivants, à dix heures et demie.

Jubilé Roussel.

Un Comité s'est constitué à Paris depuis le mois de mai dernier pour célébrer le jubilé de M. Théophile Roussel, dont le nom reste attaché à la loi sur la protection des enfants en nourrice.

Cette fête aura lieu le dimanche, 20 décembre, à 1 heure de l'après-midi, à la Sorbonne. L'Institut et l'Académie de médecine prendront part à cette cérémonie.

Le président du Comité est M. H. Monod, directeur de l'Hygiène et de l'Assistance publiques.

Sur rapport de M. Marquez, le Conseil général de la Seine a décidé, dans sa séance du 25 novembre, d'offrir une médaille d'or à M. le docteur Théophile Roussel, à l'occasion de son jubilé.

Un médecin sénateur.

Notre confrère le Dr Parisot, du Thillot, a été nommé sénateur des Vosges, en remplacement de M. Kiener, décédé. Nous enregistrons

cette nomination avec la plus vive satisfaction et nous adressons à notre confrère toutes nos félicitations.

Election à l'Académie de médecine.

Egalement toutes nos félicitations, et des plus cordiales, à notre éminent collaborateur, M. le Dr Huchard, qui vient d'être élu à une si belle majorité (74 voix sur 87 votants) membre de l'Académie de médecine.

Une malheureuse affaire.

Deux médecins sont accusés du crime d'avortement.

Nous nous garderions de donner dès à présent notre sentiment sur la malheureuse affaire dans laquelle sont impliqués deux des nôtres qui comptent l'un et l'autre de nombreuses sympathies parmi leurs confrères. Il faut laisser à la justice faire son œuvre. Nous voulons douter encore que les Drs Boisleux et de Lajarrige soient des coupables et *jusqu'à ce que la sentence soit rendue*, nous manifesterons bien haut le sentiment de pitié qu'ils nous inspirent.

Ceci n'est pas de la solidarité maladroite, mais de l'humanité, sans plus.

— On nous fait connaître, à ce propos, que le juge chargé de l'instruction de cette affaire, M. Lemercier, est un proche parent, par alliance, du Dr Genouville, trésorier de l'Association des Médecins de France, créée par Orfila.

Il y a des prédestinations bizarres.

— Quel est le médecin qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la Presse ? Mais le temps manque pour de telles recherches.

Le *Courrier de la Presse*, 21, boulevard Montmartre, à Paris, dirigé par M. Gallois, et l'*Argus de la Presse*, 14, rue Drouot, sont en mesure de communiquer aux intéressés les extraits de tous les journaux du monde sur n'importe quel sujet.

Les médecins sur la scène.

Au Théâtre de l'Odéon on a représenté ces jours-ci une pièce de M. Auguste Arnault, *Le Danger*, où il n'est question que de médecine, de malades et de médecins. L'action se passe tout entière dans le cabinet d'un médecin, le Dr Boisset.

On l'y voit ausculter une jeune fille. Le père, dont est rhumatisant. Deux autres personnages, dont la femme du docteur sont morphinomanes.

Tous les médecins de Paris pourront apprendre de M. Léon Noël (le docteur Boisset) quelle est la meilleure façon d'interroger discrètement un malade, de rassurer un neurasthénique, d'aider une jeune fille à dégrafer son corsage, de refuser à sa femme de la morphine — et de lui donner, par contre, un amant. Cela vaut bien la peine d'un dérangement.

A quelques jours d'intervalle, on donnait sur la scène du Théâtre-Français une pièce de M. Brieux, l'*Evasion*, où l'auteur a jugé opportun de rééditer quelques-unes des épigrammes surannées contre la profession médicale qui ont valu à l'auteur des *Morticoles* sa peu enviable notoriété. Mais M. Brieux n'a pas seulement fait des emprunts à M. Léon-A. Daudet, il a plagié, au moins dans le fond, sinon dans la forme, M. Alphonse Daudet et le Scandinave Ibsen : M. Alphonse Daudet, dans l'*Obstacle*, Ibsen, dans *Les Reve-*

nants, avaient traité avant M. Brieux des fatales conséquences de l'hérédité.

C'est ce que notre érudit confrère Henry Céard a fait ressortir avec sa vigueur et sa netteté habituelles.

« La cause était déjà entendue. A quoi bon la plaider de nouveau : d'autant que les moyens mis en œuvre par M. Brieux ne sont guère probants et surtout guère originaux? On voit bien son effort à considérer la science, non point comme un catéchisme définitif, mais simplement comme un logique essai d'explication des phénomènes dont nous sommes les victimes et souvent aussi les auteurs. On voit bien qu'il veut faire réfléchir sur l'inconvénient d'ajouter une créance absolue aux vérités d'expérimentation, passagèrement tenues pour réelles dans les laboratoires, et qu'il travaille à mettre le public en garde contre l'excès des doctrines trop absolues. L'inconvénient majeur de son drame, c'est que, dans cette réfutation des doctrines scientifiques — à l'exemple de M. Daudet, du reste, — lui aussi a placé son expérience en dehors des conditions de la science et des ordinaires procédés d'investigation et d'analyse.

A la discussion d'une donnée de pure explication sur une controverse d'amphithéâtre, M. Brieux, dans l'*Evasion*, a joint une manière de pamphlet contre la médecine et contre les médecins. Il montre le docteur Bertry, grand artisan de théories biologiques, impuissant à se guérir de la maladie de cœur dont il souffre, et lui oppose un rebouteux, le père Guernoche, dont l'ignorance fait plus de cures que le savoir d'une Académie.

Le grand grief de M. Brieux contre les médecins et contre la science qu'ils pratiquent est qu'ils ne guérissent point de la mort : en quoi il méconnaît du même coup la science et les médecins. La science n'a point pour fonction de guérir, elle a pour devoir d'éclairer et de faire connaître. Le rôle des médecins, plus humble, consiste à procurer des soulagements à la misère humaine. Mais qui donc, sauf M. Brieux, a jamais cru qu'ils prolongeaient d'un jour une existence d'individu ? Ils ne peuvent donner une heure de délai et se doivent borner à rendre la patience moins dure, et les accidents moins douloureux.

J'entends bien que, dans cet emploi, beaucoup mettent de la rapacité, abusent des moyens même que leur fournit la science, battent monnaie avec les théories et subordonnent la conscience à l'argent. Ici encore, M. Brieux reprend la virulente satire inaugurée par les *Morticoles*, mais épisodiquement et sans oser attaquer la question en face. « Le médecin, aujourd'hui, a supplanté le confesseur, dit-il ; la peur des microbes a remplacé la peur de l'enfer. » Là était le vrai sujet de la pièce. M. Brieux l'a entrevu et évité, probablement parce que personne encore n'avait tenté l'aventure et que, après Ibsen et Daudet, il n'avait plus d'auteur original à suivre.

Au début, le public s'est beaucoup amusé du ridicule où les médecins étaient tournés, et où pouvait-il mieux rire d'eux sinon dans la maison de Diafoirus et de Molière ? Il accueilli les diatribes avec faveur, car il trouvait là comme l'expression d'une rancune personnelle. Mais l'ironie terminée, quand la pièce s'est déroulée, il ne s'est plus montré si enthousiaste et les développements paradoxaux du système des tares héréditaires lui ont paru arriver à des excès lassants et contestables. »

— Signalons cette particularité qu'un des rôles de la pièce est tenu par M. Paul Mounet, authentique *docteur en médecine* de la Faculté de Paris. Sa thèse, que nous avons retrouvée, a été présentée et soutenue le samedi 7 août 1880, à 9 heures ». Elle porte pour titre : *De la congestion pulmonaire alcoolique.*

Le Président de la Thèse était : M. A. Parrot, professeur. Les juges : MM. Bouchardat, professeur, Dieulafoy, Chantreuil, agrégés. Parmi les dédicaces nous relevons celle-ci : *A mon frère, Jean Mounet-Sully, sociétaire de la Comédie-Française, officier de l'Instruction publique.*

La thèse comprend un préambule, sorte d'exposé de la question, suivi de cinq observations à l'appui, et elle se termine par cette unique conclusion :

« La pneumonie alcoolique est sans doute, ainsi qu'on l'a dit assez fréquemment, localisée au sommet du poumon ; mais elle est aussi quelquefois limitée à une portion restreinte du centre du poumon. De cela font foi les observations de Grisolle, de Stokes, de Laborderie-Boulon et de M. Lancereaux ; cependant, il y a lieu de se demander si cette dernière forme n'est pas le plus souvent constituée par cette variété de *fluxion* de poitrine que l'on désigne actuellement sous le nom de congestion pulmonaire aiguë ; et si la congestion pulmonaire aiguë est une maladie bénigne dans l'immense majorité des cas, elle peut, chez les alcooliques, se compliquer, comme la pneumonie *franche* du sommet, d'accidents comateux ou délirants qui en aggravent considérablement le pronostic. »

Comme on peut en juger par ce court aperçu, ce travail ne brille pas précisément par une originalité bien marquée.

— M. Paul Mounet n'aime pas, paraît-il, qu'on lui rappelle ses états de service médicaux ; il rougit de posséder un diplôme que d'autres s'honorent d'avoir conquis au prix de leurs efforts. C'est une appréciation comme une autre.

Nous pardonnera-t-il, dès lors, de lui rappeler le temps où il disséquait dans le cabinet du Dr Pozzi, alors prosecteur à l'Ecole pratique, en compagnie de MM. Brissaud, Routier, Segond, devenus des maîtres à leur tour dans un art qui vaut bien, de l'avis de beaucoup, l'art dramatique ?

Un autre des élèves du Dr Pozzi a eu une destinée différente : c'est M. le duc de Rivoli, qui n'a pas, que nous sachions, terminé ses études de médecine, et qui s'est contenté de devenir... membre du Jockey-Club.

Après tout, être un parfait gentilhomme, cela est peut-être plus difficile que pourrait le croire M. Paul Mounet.

ECHOS DE PARTOUT

Médecine historique.

Mutilation de prisonniers par les Abyssins. — Peu après la bataile d'Addigrad, en Abyssinie, où les Italiens furent défaits, on apprit que 250 Askaris tombés au pouvoir de l'ennemi avaient été mutilés d'une façon atroce par ordre de Ménélik et mis ensuite en liberté.

Aussitôt, l'administration de la guerre manda le signor Invernezzi, l'orthopédiste romain bien connu, et l'envoya en Afrique avec

trois de ses ouvriers et du matériel pour confectionner 150 membres artificiels.

La plupart des mutilés ont eu le poignet droit et le pied gauche réséqués à l'articulation. Quelques-uns, par suite sans doute d'une erreur du bourreau, ont été privés de l'extrémité supérieure gauche et de l'inférieure droite. On arrêta l'hémorrhagie par l'immersion dans l'huile bouillante ou, à son défaut, par du sable brûlant. Cette chirurgie de boucher ne laissant pas de lambeau, les plaies non recouvertes sont nécessairement très lentes à guérir.

Invernezzi raconte qu'il a vu, il y a quelques années, des Askaris mutilés de cette façon, dont les plaies étaient guéries à l'exception d'une ulcération superficielle qui pouvait être due au membre artificiel mal appliqué.

Un grand nombre de ces pauvres gens ont consenti à se laisser réséquer les extrémités des os dans le but de former des lambeaux pour recouvrir les moignons. Chez eux, la guérison a été rapide, mais ceux qui ont refusé l'opération souffriront longtemps. Invernezzi avait établi son atelier à Osmara. Les pièces artificielles y seront à la disposition des patients lorsqu'ils seront en état de les supporter.

(*Brit. med. Journ.*, 11 juillet 1896.) J. Mtg.

Exemples historiques de mort apparente, par le Professeur Brouardel. — En 1848, après les journées de février, le roi Louis-Philippe dut prendre le chemin de l'exil. Il traversa avec une partie de sa famille le jardin des Tuileries, pour monter en fiacre à la place de la Concorde. Deux gardes nationaux gisaient, inanimés, aux portes du jardin. Afin d'épargner au vieux roi une émotion pénible, des gens de bonne volonté enfouirent rapidement ces corps sous un tas de sable ; on les en retira quelques heures après ; l'un de ces hommes, qui n'avait été qu'en état de mort apparente, vivait encore.

Pendant la retraite de Russie, le général Ornano, chargeant l'ennemi à la tête d'un escadron, est blessé et précipité de son cheval. Son aide de camp, le capitaine Tascher, lui porte secours et constate qu'il ne donne plus signe de vie et le fait enfouir sous un tas de neige, car le temps manquait pour lui donner une sépulture plus convenable. Puis il court annoncer à Napoléon la mort du général. Quelques heures après, Ornano revient se mettre à la disposition de l'empereur. Quarante ans plus tard, à l'enterrement du capitaine Tascher, devenu général, le maréchal Ornano tenait un des cordons du poêle.

— On n'imagine guère aujourd'hui la médecine militaire ni civile, employant pour guérir une chute de cheval... la peau de mouton. Tel est pourtant le traitement qui fut mis en usage, pendant la guerre d'Espagne, pour guérir le maréchal Lannes, atteint de violentes contusions de l'abdomen.

C'est S. Blaze, dans ses curieux *Mémoires d'un apothicaire*, qui nous fait connaître cette bizarre particularité :

« Lorsque le maréchal fut apporté à Vittoria, il était couvert d'ecchymoses ; son ventre était enflé et tendu ; il ressentait de vives douleurs dans les entrailles, de la gêne dans la respiration, et il ne pouvait faire aucun mouvement. En outre, bien que souffrant d'une vive inflammation intérieure, ses extrémités étaient glacées. Un énorme mouton, étourdi par un coup de massue, fut écorché tout vivant.

Pendant qu'on dépouillait l'animal, on prépara une embrocation très chaude d'huile de camomille fortement camphrée. Immédiatement après, la peau toute fumante, qui laissait transsuder de sa surface écorchée une rosée sanguinolente assez copieuse, fut appliquée sur la peau de Son Excellence. On la croisa exactement et on cousit les bords.

« Des flanelles chaudes furent appliquées sur les jambes et sur les bras du maréchal, qui absorba en même temps quelques tasses de thé léger avec un peu de jus de citron et du sucre. Le maréchal éprouva aussitôt un mieux sensible, se plaignant seulement d'un fourmillement douloureux qui diminua graduellement : phénomène dû sans doute à l'adhérence parfaite de la peau. Puis il s'endormit dix minutes après et resta dans un sommeil profond et tranquille pendant deux heures. L'enveloppe du mouton lui fut retirée ; tout son corps, frictionné avec une embrocation chaude d'eau-de-vie camphrée ; boissons émollientes, lait d'amande douce éthéré, lavements émollients camphrés, etc. Le cinquième jour, le maréchal fut en état de se mettre en route et de suivre de nouveau l'Empereur à franc étrier.... »

Pour une médecine de cheval, c'était une vraie médecine de cheval !

— C'était en 1471, Philippe *Sans-Terre*, le même qui accompagna Charles VIII pour la conquête du royaume de Naples, tombe de cheval en chassant dans ses Etats de Bresse, et se casse un bras. En ce temps-là, une fracture était toujours grave, et la belle Marguerite d'Autriche fit vœu, si elle obtenait sa guérison, d'élever à Brou l'église que l'on peut voir encore aujourd'hui. Philippe guérit, ce chef-d'œuvre en est la preuve magnifique ; mais sa femme ne vécut pas assez pour l'entier accomplissement de son vœu. Une piqûre au pied, compliquée de gangrène, nécessita l'amputation ; ses médecins, avec le désir de lui en épargner la douleur, lui administrèrent une dose d'opium telle... qu'elle dort encore, la pauvre duchesse, sous ce mausolée, en marbre de Carrare, que l'on voit à la porte gauche du chœur de l'église de Brou.

Superstitions médicales.

Dans les notes de voyage sur la Sicile qu'il a publiées dans le *Tour du monde*, M. Gaston Vuillier raconte que le lézard jouit auprès des Siciliens d'une certaine réputation médicale contre les maux de dents et comme fébrifuge.

Enfermé vivant dans un tuyau de roseau, il guérit la fièvre intermittente, si on le suspend par une ficelle au cou du malade.

Pour guérir le mal de dents, il faut le prendre par le ventre, de manière qu'en tournant la tête il lèche la pulpe des doigts entre lesquels il se trouve ; il communique ainsi aux doigts la merveilleuse vertu de calmer les rages de dents. Mais il est essentiel que les doigts ne soient pas lavés de quatre jours pour que la bave du lézard s'y incorpore. Une autre condition non moins essentielle, c'est que le lézard ait été pris un vendredi de mars.

***

Le nombre 9 exercerait une influence indéniable, si l'on doit s'en rapporter aux aphorismes d'Hippocrate, qui le considérait comme parfaitement favorable à la santé.

Hippocrate divisait l'existence en neuf périodes. Par exemple, les dents apparaissent dans le neuvième mois, et tombent, ou sont remplacées, dans la neuvième année, quand l'adolescence succède à l'enfance. A dix-huit ans (deux fois neuf), la puberté commence : à vingt-sept ans (trois fois neuf), l'homme est en plein dans l'âge viril, et entièrement compétent dans tous les actes civils. A quatre ou cinq fois neuf (trente-six ou quarante-cinq ans), il est au courant de toutes les affaires du monde, et en possession de toute sa force. A cinquante-quatre ans (six fois neuf), il devient sage, s'il doit l'être jamais. A sept fois neuf (soixante-trois ans), il est dans la période de son apogée et, à partir de ce moment, il va commencer à décroître. A huit fois neuf (soixante-douze ans), il parcourt les dernières phases de cette étape finale. A dix fois neuf (quatre-vingt-dix ans), enfin, il approche du terme de la vie normale.

* * *

On a poussé la superstition jusqu'à croire que des fumigations de dents de mort étaient un préservatif puissant contre les maléfices, et en particulier contre ceux qui avaient pour objet de nouer l'aiguillette.

* * *

Dans une statistique des accouchements qu'il a pratiqués à l'hôpital de Honfleur, M. le Dr E. Massart fait allusion à un certain nombre de préjugés obstétricaux plus que bizarres, qui ont cours encore en Normandie, à l'heure actuelle. C'est ainsi que notre confrère a dû se résigner, pendant quelques années — sous peine de compromettre presque sûrement sa situation — à mettre les parturientes sur une paillasse posée à terre et exposée forcément aux courants d'air. Ce n'est que peu à peu qu'il a pu décider les femmes à accoucher sur un lit.

Un autre préjugé, désastreux celui-là, était qu'il fallait, pour accoucher, employer des draps et du linge qui avaient servi. Le linge propre, disait-on, déterminait des pertes ; aussi, ne se faisait-on pas faute d'apporter des draps sales. Là où on était plus propre, il ne fallait que des draps échangés ; les draps qui avaient été à la lessive ne valaient rien.

* * *

La lune garde encore parmi les populations maritimes normandes son ancienne influence. Pour savoir le jour et même l'heure où une femme va accoucher, on consulte les phases de ce satellite de la terre. Elle passe aussi pour avoir une influence sur le sexe de l'enfant prochain.

Ce n'est pas tout. Les matrones de ces pays prétendent qu'à la seule inspection du cordon le médecin peut prédire le nombre d'enfants que la femme aura encore.

Les filles viennent, dit-on, la face en avant, les garçons la face en arrière, ou, pour parler le langage du crû, les filles sur le dos, les garçons sur le ventre.

Dans la chambre de l'accouchée, il ne faut jamais qu'il y ait trois lumières ; cela porte malheur.

Tous ces préjugés, ajoute notre confrère (*Année médicale de Caen*), diminuent de jour en jour, mais ils sont tellement enracinés qu'ils dureront longtemps encore ; pour certains, c'est presque un article de foi.

Quelques superstitions dans le Tarn.

M. Gill, instituteur, a fait, à Lacapelle Segalar (Tarn), une conférence sur ce sujet : « Erreurs et superstitions locales, sorcellerie, ses secrets et mystères, sciences occultes. »

Nous en extrayons le curieux passage suivant, relatif à quelques superstitions en cours dans le département du Tarn.

Les paysans du Tarn tâchent de se procurer un couteau à manche blanc, remède infaillible contre la colique. En faisant porter une médaille avec les noms de Gaspar, Melchior et Balthazar à un épileptique, on lui retire sa grave infirmité. Contre les verrues, un spécifique très simple : enfouir une pomme sous un noyer. Quiconque a mal aux dents plante un clou dans un mur : la douleur disparaît. Appliquer un soc de charrue au creux de l'estomac préserve du mal de gorge.

En se roulant tout nu dans un champ d'avoine, en arrachant une poignée d'avoine en grappe et en la laissant sécher sur une haie, on se prémunit contre la gale. On éloigne la toux en crachant dans la gueule d'une grenouille vivante. Pour qui plonge ses mains dans le fumier le 1er mai, pas d'engelures possibles. On extirpe les furoncles en soufflant à jeun 3 fois de suite 9 jours durant dans la bouche du malade.

On enlève les maux d'oreilles, en les touchant avec une main de squelette. On dompte le mal de tête en se liant les tempes avec une corde de pendu. Pour empêcher de se rouler, il suffit de prononcer la formule suivante : « Jupiter his halla sonniut clementer abo idœ. »

Pour chasser la fièvre, on fait sécher à la crémaillère un chou dérobé dans un champ voisin. Il ne faut point manger de chou le jour de Saint-Etienne. Souvent le fièvreux levé de bon matin marche à reculons et arrache dans un pré une poignée d'herbe, sans se tourner ni la voir ; il la jette derrière lui, et court toujours sans se retourner et sa fièvre passe au diable.

Afin d'enlever ses rhumatismes, le malade n'a qu'à faire frapper 3 coups d'un marteau de moulin par le meunier ou la meunière en disant : « In nomine Patris, etc. »

L'esprit des médecins et des malades.

Le sieur La Martinière, premier chirurgien du roi, se regardant comme un personnage fort important à la cour, rencontra M. de Malesherbes dans la galerie de Versailles le jour où il venait de donner sa démission et se croyant toute espèce de familiarité permise vis-à-vis d'un homme aussi simple et aussi modeste que ce ministre, lui frappa sur l'épaule en disant : « Eh bien, *pater*, vous nous quittez donc !

— Eh oui, *frater*, lui répondit M. de Malesherbes.

***

La princesse de Beaufremont étant accouchée, on allait avec empressement savoir de ses nouvelles auprès du suisse de l'hôtel.

— La princesse est accouchée heureusement ?

— Oui.

— A-t-elle fait un garçon ?

— Non.

— Elle a donc fait une fille ?

— Non.
— Et qu'a-t-elle donc fait ?
— Un prince, répondait majestueusement le suisse.

*
* *

A propos d'une grossesse de Mme de Stael.

Le général baron Thiébault (*Mémoires*, t. 3. p. 307) dit qu'à propos d'une grossesse que Mme de Staël voulait faire passer pour une hydropisie, Delpech fit ces vers :

Qui pourrait en célébrité,
En talent, en fécondité,
Surpasser, égaler cet étonnant génie,
Quand, jusqu'à son hydropisie,
Rien n'est perdu pour la postérité.

*
* *

Une très honnête demoiselle disait à E. de Goncourt, en parlant de sa future nuit de noces : « J'ai si peur, si peur, que j'ai envie de me faire chloroformer. »

*
* *

Frédéric II, courbé par l'âge et en proie à plusieurs infirmités, écrivait à Voltaire : « Pour moi, j'ai envoyé une partie de ma mémoire, le peu d'imagination que j'avais, sur le bord du Cocyte. Le gros bagage prend les devants, en attendant que le corps de bataille le suive. »

*
* *

Une nouvelle à la main du temps jadis.

Des nombreuses prérogatives dont jouissaient les rois de France, il en est une que soixante ans de révolution ne leur ont point enlevée : c'est le pouvoir de guérir les écrouelles. Cela résulte pour nous de la nouvelle suivante, qui a circulé dans Paris :

Le Dr Véron, voyageant en Allemagne, fut admis à visiter M. le comte de Chambord.

De retour en France, il racontait à un de ses amis son entrevue avec le prince.

— Voyez-vous, mon cher, lui disait-il, on a beau être libéral, universitaire et même un peu athée, on ne peut considérer sans saisissement le rejeton d'une famille qui se lie si intimement au passé glorieux de la France ! Quand j'ai été en présence de ce prince si jeune, si beau, si malheureux, j'ai été ému... il m'a touché !

— Alors, *vous êtes guéri*, lui a répondu son interlocuteur.

Le Dr Véron avait des *écrouelles* et l'on sait que les souverains passaient pour les guérir par simple attouchement.

*
* *

On ne connaissait autrefois les médecins et les philosophes qu'à la barbe. Esculape, Platon, Hippocrate la portaient ; Diogène en avait une très belle, et ne pouvant souffrir qu'un homme eût coupé la sienne, il lui dit en colère : « Croyez-vous que la nature se soit trompée de vous avoir fait plutôt homme que femme ? »

*
* *

Diderot disait de Fontenelle, fort âgé alors, et dont l'esprit en décadence ne produisait plus que rarement des saillies heureuses : « C'est un vieux château où il revient des esprits. »

NÉCROLOGIE

Le docteur Déclat.

Un homme vient de mourir qui fut, nous ne dirons pas un génie, le mot serait hors de proportion, mais un initiateur méconnu.

Le Dr Déclat, qui a succombé le 26 novembre dans sa villa de Nice, fut, on ne peut le nier à cette heure, le véritable précurseur du pansement antiseptique. Selon le mot d'un de nos maîtres, Lister ne fit que « mettre en paquets » l'acide phénique, appliqué pour la première fois par Déclat à des usages médicaux.

Mais avant d'établir par des preuves les droits de priorité auxquels Déclat pouvait légitimement prétendre, disons, en peu de mots, quels furent ses débuts.

Déclat était véritablement le fils de ses œuvres, comme l'a rappelé sur sa tombe le délégué de la *Société des gens de Lettres*, dont Déclat était membre depuis 1866.

Après avoir fait ses études en qualité de boursier, Déclat entra dans la carrière de l'enseignement, devint préparateur de physique et de chimie, et il était professeur suppléant à Orléans, lorsque la circonscription le prit et fit de lui un soldat.

Envoyé à Strasbourg, où se trouvait alors en 1849 notre école de service de santé militaire, il eut comme une révélation de ses goûts et de son avenir, et commença à s'adonner à ces recherches médicales qui devaient passionner sa vie.

Un concours général ayant été ouvert pour le recrutement des élèves chirurgiens, le jeune Déclat se présenta et fut admis le premier sur cinq cents concurrents. Ce brillant succès lui valut d'être choisi par l'illustre Dr Sédillot comme premier aide répétiteur. Deux ans plus tard, nous retrouvons le Dr Déclat au Val-de-Grâce et en relation avec les praticiens les plus renommés, qui tous le tenaient en grande estime.

De cette époque datent ses travaux sur les applications de l'acide phénique et sur la thérapeutique des maladies à fermentation.

On ne connaissait que les produits imparfaits retirés du goudron de houille, mélanges plus ou moins complexes, plus ou moins souillés d'impuretés, quand le docteur Déclat, entrant dans un domaine jusque-là inexploré, s'avisa d'expérimenter l'acide phénique, extrait précisément de ce même goudron de houille, dont on n'avait pas jusque-là songé à tirer autre chose que le coaltar.

La première application publique de l'acide phénique au pansement des plaies fut faite par Déclat en novembre 1861 aux frères Saint-Jean-de-Dieu, en présence des docteurs Gros et Maisonneuve. Maisonneuve, un des plus habiles chirurgiens de son temps, s'empressa de l'expérimenter à l'Hôtel-Dieu et ne cessa d'en faire usage, tant les premiers résultats l'avaient encouragé.



Dʀ DÉCLAT

Un des plus acharnés détracteurs de Déclat fut un certain Lemaire, dont les travaux sont les plus rapprochés en date de ceux de Déclat. Le différend fut soumis à l'Académie des sciences, et Déclat triompha : « M. Déclat, dit le secrétaire perpétuel, qui était le savant Flourens, *a le premier* utilisé l'acide phénique et, dès 1861, il en faisait une application suivie d'un succès très remarquable. Une gangrène survenue après la fracture de la colonne vertébrale fut guérie par l'acide phénique *d'une manière vraiment miraculeuse.* »

Le jugement était sans appel.

Quand, en 1864, Déclat fit part à l'Académie des sciences d'un grand nombre d'applications médicales et chirurgicales de l'acide phénique, l'Anglais Lister, à qui l'on attribue une paternité *qu'il ne réclamait pas* et qu'il a fini par accepter (il faut être un héros pour refuser ces cadeaux), Lister n'avait ni publié, ni appliqué, ni seulement songé à appliquer l'acide phénique au traitement des plaies.

« En 1865, écrit M. le Dr G. Berry, Déclat faisait paraître un ouvrage intitulé : *Nouvelles applications de l'acide phénique en médecine et en chirurgie.* Cet ouvrage était la reproduction d'un mémoire présenté la même année à l'Académie des sciences. Cet ouvrage fut répandu dans le monde de la science et envoyé aussi au docteur Simpson, qui avait comme élève, à cette époque, le docteur Lister. Ce dernier fit alors des essais et s'appropria, en quelque sorte, l'antisepsie par l'acide phénique. Il puisa tous les renseignements dans l'ouvrage paru et envoyé par Déclat au docteur Simpson.

En 1870, parut une nouvelle publication du résultat des pansements phéniqués appliqués à l'ambulance d'Autriche-Hongrie, au palais de l'Industrie, pansements qui évitaient l'infection purulente, dont mouraient la plupart ou presque tous les opérés des autres ambulances.

Lister eut connaissance, en 1873, de cette brochure, et, deux ans plus tard, mettait en honneur le pulvérisateur à vapeur, le *spray*, et le pansement qui devait porter son nom. Christophe Colomb a découvert l'Amérique ; c'est Americ Vespuce qui lui a donné son nom. Lister fut appelé le père de l'antisepsie ; à peine en est-il le fils car c'est l'antisepsie qui a fait Lister, et non l'inverse. Quoi qu'il en fût, cela s'est terminé comme se termine toute chose soumise à l'appréciation d'un jury : celui qui devait être récompensé n'eut aucune récompense, ce fut l'autre.

On a couronné Lister, qui fut appelé plagiaire par son maître lui-même, le docteur Simpson ; on a couronné, dis-je, un étranger, pour une découverte dont la France avait le droit et le devoir de revendiquer la juste priorité pour un des siens. Lister obtint, en 1880, le prix Boudet, qui aurait dû appartenir à Déclat.

Le prix Monthyon, quelque temps avant, qui devait être la juste récompense des travaux de Déclat avait été refusé à Lister à cause du rapport de Sédillot. Cependant, Pasteur lui-même écrivait à Déclat, en 1874, après avoir comparé ses titres à ceux de Lister : « Vous avez donc, en effet, la priorité, ce que j'ignorais. »

Le même M. Pasteur a nettement défini son rôle de promoteur de la méthode antiseptique quand, en présentant à l'Académie des sciences, le 20 novembre 1874, le *Traité de l'acide phénique appliqué à la médecine*, du docteur Déclat, il a dit : « On ne doit pas oublier

que Déclat a été le *premier* à préconiser l'emploi de ce précieux agent, et c'est là une innovation en thérapeutique dont on devra toujours lui être reconnaissant. »

Puis, quelque temps après, dans son traité : Etudes sur la bière (1876) : « Le docteur Déclat a fondé toute une médecine des maladies infectieuses sur l'emploi d'un des meilleurs antiseptiques connus, l'acide phénique, d'après cette présomption que l'auteur dit lui avoir été suggérée également par mes études sur les fermentations, savoir : que les maladies qui se transmettent sont le produit, chacune, d'un ferment spécial, et que la thérapeutique médicale et chirurgicale doit s'efforcer d'empêcher la pénétration des ferments venus de l'extérieur dans les liquides de l'économie, ou s'ils y ont pénétré, de trouver des antiferments pour les y détruire... etc. »

Ce témoignage n'est-il pas la meilleure consécration de l'originalité des travaux de Déclat ?... (1).

Homme du monde accompli, notre regretté confrère comptait de vives sympathies dans la haute société parisienne.

On a rappelé, ces jours derniers, le legs que lui fit le duc de Gramont-Caderousse qui, pour se venger de sa famille et du conseil judiciaire qu'elle lui avait imposé, fit don de sa fortune au célèbre médecin. Un procès s'ensuivit, qui fut jugé vers la fin de l'Empire, et fixa la jurisprudence pour le cas de donation testamentaire faite par une personne à son médecin. On plaida que le docteur n'était que l'ami du feu duc. Mais, en épluchant leur longue correspondance, on trouva une ou deux lettres dans lesquelles Gramont demandait à Déclat quelques conseils sur sa santé. En conséquence, le testament fut annulé, et le légataire désigné y perdit, avec le douaire ducal, toute la série des îles fécondes qui émergent du lit du Rhône, entre Pont-Saint-Esprit et Avignon...

Beaucoup ont été surpris de ne pas entendre une voix autorisée de la Faculté ou de l'Académie rappeler sur la tombe du Dr Déclat quels furent ses mérites et sa valeur.

Le silenee de la presse médicale n'a pas paru plus explicable.

Sans doute, Déclat eut des torts, notamment celui de trop généraliser ses théories et de vouloir faire de l'acide phénique l'universelle panacée. Son traitement du cancer par les injections hypodermiques de phénol glycériné et les applications topiques d'acide phénique ne sont pas évidemment à l'abri de tout reproche.

Mais est-ce bien là un motif suffisant pour expliquer un silence qui trop manifestement tend à être injurieux ?

On reproche à Déclat d'avoir spécialisé l'acide phénique ? Mais n'a-t-il pas, au contraire, rendu service à la médecine et par suite aux malades, en s'attachant à ne livrer au commerce qu'un produit d'une pureté reconnue ?

Espérons que, dans un avenir que nous voulons croire proche, on rendra justice, comme il convient, aux efforts d'un homme qui, s'il eut la fougue du polémiste, eut aussi celle plus louable de l'apôtre et du philanthrope.

---

(1) V. le no du 1er novembre 1895.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

pour l'année 1896.

TABLE DES GRAVURES

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.